ÉDOUARD DRUMONT

La
France Juive

HISTOIRE CONTEMPORAINE

TOME PREMIER

Quarante-troisième Édition

PARIS

C.MARPON & E. FLAMMARION

EDITEURS

26, rue RACINE, près l'ODEON

INTRODUCTION

Taine a écrit la Conquête jacobine. Je veux écrire la Conquête juive.

A l'heure actuelle, le Jacobin, tel que nous l'a décrit Taine, est un personnage du passé égaré au milieu de notre époque, il a cessé d'être dans le mouvement, comme on dit. Le temps n'est plus ce que nous ont dépeint les Goncourt, où « ce que l'architecture a de merveilles, ce que la terre a de magnificences, le palais et ses splendeurs, la terre et ses richesses, la forêt et ses ombres étaient les jetons de cette Académie de sang : - la Convention. »

Quand il veut se nantir lui-même, le Jacobin d'aujourd'hui échoue misérablement. Voyez Cazot, voyez Marius Poulet et Brutus Bouchet, ces purs hirsutes et mal peignés n'ont pas eu la légèreté de touche qu'il fallait pour réussir. Figurez-vous un pick-pocket qui ferait des bleus à ceux qu'il fouillerait, marcherait sur la queue des chiens ou casserait des carreaux au moment d'opérer, tous les regards se porteraient sur lui et la foule le poursuivrait en criant :

" hou ! hou ! "

La seule ressource du Jacobin, en dehors de ce qu'il nous extorque par le budget, est de se mettre en condition chez Israël, d'entrer comme administrateur dans quelque compagnie juive où on lui fera sa part.

Le seul auquel la Révolution ait profité est le Juif. Tout vient du Juif, tout revient au Juif.

Il y a là une véritable conquête, une mise à la glèbe de toute une nation par une minorité infime mais cohésive, comparable à la mise à la glèbe des Saxons par les soixante mille Normands de Guillaume le Conquérant.

Les procédés sont différents, le résultat est le, même. On retrouve ce qui caractérise la conquête, tout un peuple travaillant pour un autre qui s'approprie, par un vaste système d'exploitation financière, le bénéfice du travail d'autrui. Les immenses fortunes juives, les châteaux, les hôtels juifs ne sont le fruit d'aucun labeur effectif, d'aucune production, ils sont la proélibation d'une race dominante sur une race asservie.

Il est certain, par exemple, que la famille de Rothschild, qui possède ostensiblement trois milliards rien que pour la branche française, ne les avait pas quand elle est arrivée en France, elle n'a fait aucune invention, elle n'a, découvert aucune mine, elle n'a défriché aucune terre, elle a donc prélevé ces trois milliards sur les Français sans leur rien donner en échange.

Cette fortune énorme s'accroît par une progression en quelque sorte fatale.

Le Dr Ratzinger l'a dit très justement « L'expropriation de la société par le capital mobile s'effectue avec autant de régularité que si c'était là une loi de la nature. Si on ne fait rien pour l'arrêter, dans l'espace de 50 ans, ou, tout au plus, d'un siècle, toute la société européenne sera livrée, pieds et poings liés, à quelques centaines de banquiers juifs.

Toutes les fortunes juives se sont constituées de la même façon par une prélévation sur le travail d'autrui.

La spéculation, dit Schaeflle, qui fit partie du ministère conservateur de Hohenwarth, en Autriche, a touché, grâce à l'agiotage, deux milliards six cent vingt-six millions de francs en sus du prix d'émission sur les actions des six grands chemins de fer français. Ces actions étaient ensemble au nombre de trois millions et le prix total de leur émission ne s'élevait qu'à 1,529,000,000.

A ce gain fabuleux, mais qui n'est qu'un détail.

Dans l'ensemble, ajoutez les innombrables affaires financières et industrielles qui ont attiré l'argent des actionnaires avec de pompeuses promesses, à ce qu'ont apporté à ces entreprises des centaines de milliers de petits rentiers, d'ouvriers économes et vous aurez une faible idée de ce que le Juif, maître absolu de la finance, a pu extraire depuis soixante-dix ans de cette France laborieuse, qui recommence toujours un nouveau miel, quand on l'a dépouillée du précédent.

L'emprunt du Honduras, pour prendre un autre exemple que celui des Rothschild, est un de ces faits typiques que les Taine de l'avenir ne se lasseront pas d'étudier. Il ne s'agit pas ici d'une spéculation séduisante, au premier abord, et qui n'a pas réussi, jamais situation ne fut plus nette. Le Honduras est un minuscule pays de 500,000 habitants, dont le tiers au plus appartient à la race blanche, il ne possède aucune espèce de ressources, et quand ces gros emprunts furent émis, il était depuis cinquante ans hors d'état de payer un sou d'intérêt sur une dette qui s'élevait à 400,000 francs.

C'est dans de telles conditions que les Bischoffsheim, les Scheyer, les Dreyfus ont pu enlever à l'Épargne, en Angleterre et en France, une somme de 157 millions, (cent cinquante-sept millions), sur laquelle le Honduras a toujours affirmé n'avoir absolument rien reçu. (1)

(1) « Le Honduras, dit la ‘gazette des tribunaux’ du 6 mars 1880, prétend n’avoir reçu de tout cet argent et son gouvernement fait aujourd'hui une enquête pour savoir ce que sont devenus les millions souscrits et dégager ainsi, s'il est possible, sa responsabilité devant les nations européennes en se réservant de poursuivre ceux qui seraient coupables.

Vous savez, disait M. Sourigues à la Chambre, dans la séance du 1er février 1881, que dans l'émission des emprunts du Honduras, les lanceurs et concessionnaires de l'affaire se sont partages entre eux et leurs auxiliaires, ou ont gaspillé 90 pour 100 de la somme demandée aux souscripteurs : 140 millions sur 167. »

Il faut lire en entier ce discours de M. Sourigues. L'orateur fait preuve d'un véritable courage en continuant, malgré les interruptions incessantes des députés vendus, les cris : aux voix! de l'Union républicaine, les lazzis du président. Le discours a été réuni en brochure sous ce titre : Vérités que chacun pense et que nul n'ose dire.

Les hommes mêlés à cette entreprise n'ont jamais été l'objet d'aucune condamnation, ils ont continué à vivre au sein du luxe. Un d'eux était pour la gauche de nos Assemblées, dans la dernière Chambre, le représentant de l'austérité républicaine opposée à la corruption des Cours. C'est dans la villa qu'il possède sur les bords de la Méditerranée que Léon Say va avec sa famille passer ses vacances.

Ce qu'un homme comme Manger a pu, dans les mêmes conditions, prélever sur l'Épargne soit directement, soit par les Sociétés financières dont il a été l'instigateur, est inouï. J'ai eu l'idée de résumer cette vie financière en un tableau d'une rigoureuse exactitude, en réduisant les pertes aux proportions les plus modestes. C'est un document d'une importance philosophique considérable.

NATURE DES TITRES	NOMBRE	TOTAL versé par Titre,	Cours approx, Mois de Nov 1883	PERTE Approximative
Crédit Général Français (act,)	240	divers cours	20	50,701,000
Charbonages du Rhin (obl)	4,5	266,5	16,5	1,125,000
Charnonages du nord (obl)	9	265	15	2,250,00
Villaguttiérez (obl)	10,2	divers cours		3,192,000
Aciéries d'Alfortville (act)	3,1	500		1,550,000
Jessieppes Auvelais (act)	7,5	500		3,525,000
Canal de la Bourne (act)	2	500	50	900,000
Haïti (obl)	73	430	125	22,265,000
Forges de la Seine (obl)	3,53	230		811,000
Tramways du Dépaetement du nord obl	9	600	40	5,040,000
Bourges à Gien (act)	25	500		12,500,000
Villaguttiérez (act)	500	510		255,000
Foncière-Incendie (act)	2,000	205	15	380,000
Bourges à Gien (obl)	22,730	242,50	150	2,102,500
Petit Lyonnais (parts)	3,000	550	15	1,605,000
Marché aux chevaux (act)	4,000	500		2,000,000
Alais au Rhone (act)	22,000	500		11,000,000
Réassurances générales (act)	51,700	300		15,510,000
Soleil-Grêle (act)	11,500	400	75	3,537,000
Platrières de Paris (act)	24,000	650	30	14,880,000
Secour-Accidents (act)	8,000	350	20	2,640,000
Compagnie bordelaise de navigation (act)	4,000	500	70	1,720,000
Platrières bassin de Paris (act)	14,110,000	650	30	8,748,000
Etabli, de Biarritz (obl)	7,000	475	60	2,905,000
Temps-Vie (act)	1,600	810	20	1,264,000
Havre-Paris-Lyon (act)	10,000	515	200	3,150,000

Comp, Gén, Franç, et Comp, d'éclairage (act)	11,500	600	145	5,232,000
Moulins de Corbeil (act)	12,500	750	165	7,020,000
Alais au Rhone (obl)	25,680	207,50	75	5,700,000
Tramways St Etienne (act)	500	500	200	150,000
		Pertes Totales		202,055,000

Certaines de ces affaires, dont les actions valent aujourd'hui zéro, et qui n'ont pu être lancées que par des moyens frauduleux, sont évidemment de pures et simples escroqueries.

Ce détournement énorme de l'argent acquis par les, travailleurs ne s'en est pas moins accompli avec une impunité absolue.

Sans doute, il est très explicable que des ministres de la Justice, Francs-Maçons et inféodés aux Juifs, comme les Cazot, les Humbert, les Martin Feuillée, les Brisson, ne trouvent point ces faits répréhensibles. Mais la magistrature a eu à sa tête, avant eux, des hommes d'une intégrité indiscutable, comme les Tailhand, les Ernoul, les Depeyre, ils n'ont pas agi davantage que les ministres Francs-Maçons.

Regardez le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia que je prends ici, sans nulle animosité particulière, comme un personnage représentatif, ainsi que s'expriment les Anglais, comme le représentant de l'aristocratie. Il reçoit parfaitement Erlanger chez lui, la baronne Erlanger fait partie à Deauville de la société select de la duchesse de Bisaccia. Le duc de La Rochefoucauld ne soupçonne même pas qu'il y ait un commandement de Dieu qui dit:

« Le bien d'autrui' tu ne prendras,
Ni retiendras à ton escient. »

Ne vous payez pas de mots, ne vous arrêtez pas aux apparences, et vous constaterez que le duc de La Rochefoucauld et le prince Kropotkine ont à peu près les mêmes idées sur la propriété, et que la notion du Bien et du Mal est également oblitérée chez les deux. « Choisissez dans le tas, emparez-vous de tout ce qui est à votre convenance !» dit le chef des Anarchistes. Au fond, c'est exactement ce que fait Erlanger avec l'approbation tacite de la haute société française. Le révolutionnaire a du moins pour excuse d'être vivement ému par les souffrances des déshérités, et de vouloir leur donner le nécessaire. L'aristocratie française admet, au contraire, qu'un seul homme dépouille à son profit des milliers d'êtres humains pour s'assurer le superflu.

Ce symptôme est grave et l'on peut dire que ce qui fait l'immoralité des jours actuels ce n'est pas tant le nombre des coquins qui volent que le nombre des honnêtes gens qui trouvent tout simple que l'on vole.

S'il en est ainsi, c'est que la plupart des catholiques eux-mêmes sont absolument étrangers à l'économie sociale chrétienne. Ils ne se doutent pas que si l'homme a été condamné par Dieu au travail, le devoir de la société, sa raison d'être est d'empêcher qu'on ne le dépouille, soit par la violence, soit par la ruse, du fruit de ce travail.

Si l'ancienne société pus vivre tranquille et heureuse sans connaître les guerres sociales, les insurrections, les grèves, ce fut parce qu'elle reposait sur ce principe : « Pas de bénéfice sans travail. » Les nobles devaient combattre pour ceux qui travaillaient, tout membre d'une corporation était tenu de travailler lui-même et il lui était interdit d'exploiter, grâce à un capital quelconque, d'autres créatures humaines, de percevoir sur le labeur du compagnon et de l'apprenti aucun gain illicite.

C'est une des prétentions sottes de notre temps que de croire qu'il a inventé l'économie politique. Ceux qui s'occupaient alors de ces questions n'étaient point sans doute, comme aujourd'hui, des membres de l'Institut, Malthusiens hypocrites et lubriques, des orateurs de réunions publiques irrités du spectacle de la misère et préoccupés de s'attirer les applaudissements de la foule en flattant ses passions. C'étaient les saints eux-mêmes qui cherchaient à mettre l'harmonie sur la terre, des rois comme saint Louis, discutant au Palais, avec Etienne Boileau, l'organisation du travail, des moines comme saint Thomas d'Aquin s'efforçant de définir le caractère du crédit. Ce crédit, saint Thomas d'Aquin le voulait chrétien et non judaïque, il entendait qu'il fût une aide donnée par un frère ! Son frère et non une exploitation, un moyen d'opprimer cruellement ceux qui n'ont rien et de dépouiller ceux qui ont peu et qui veulent avoir davantage sans se donner la peine de le gagner. Volontiers il eût appelé l'argent, dont on fait un usage abusif, du nom que le peuple lui donne aujourd’hui, il l'eut appelé l'infâme capital.

Avant lui saint Jean Chrysostome s'était élevé contre l'agent paresseux et avide à la fois qui, sans travail, veut réaliser des gains odieux.

« Quoi de plus déraisonnable, avait-il dit, que de semer sans terre, sans pluie, sans charrue? Aussi tous ceux qui n'adonnent à cette damnable agriculture n'en moissonnent-ils que de l'ivraie qui sera jetée dans les flammes éternelles. Retranchons donc ces enfantements monstrueux de l'or et de l'argent, étouffons cette exécrable fécondité.

Les disciples de saint François d'Assise, le sublime mendiant qui aima tant les pauvres qu'il voulut être encore plus pauvre qu'eux, eurent, avec le sûr instinct que donne l'amour, la compréhension très nette de ces problèmes.

Aujourd'hui, grâce au Juif, l'argent auquel le monde chrétien n'attachait qu'une importance secondaire et n'assignait qu'un rôle subalterne est devenu tout puissant. La puissance capitaliste concentrée dans un petit nombre de mains gouverne à son gré toute la vie économique des peuples, asservit le travail et se repaît de gains iniques acquis sans labeur.

Ces questions, familières à tous ceux qui pensent en Europe, sont presque inconnues en France. La raison en est simple. Le Juif Lassalle lui-même a constaté combien était mince le fond intellectuel de la bourgeoisie dont les opinions sont fabriquées par les gazettes. « Celui qui lit aujourd'hui son journal, écrivait-il, n'a plus besoin de penser, d'apprendre, d'étudier. Il est prêt sur tous les sujets et se considère comme les dominant tous. » Il y a soixante ans que Fichte, dans une espèce de vision prophétique qui n'omettait aucun détail, a peint ces lecteurs qui ne lisent plus de livres, mais seulement ce que les journaux disent des livres, et à qui cette lecture narcotique finit par faire perdre toute volonté, toute intelligence, toute pensée et jusqu'à la faculté de comprendre. »

Or, presque tous les journaux et tous les organes de publicité en France étant entre les mains des Juifs ou dépendant d'eux indirectement, il n'est pas étonnant que l'on nous cache soigneusement la signification et la portée de l'immense mouvement antisémitique qui s'organise partout.

Tandis que le moindre personnage juif est surfait, tambouriné, célébré sur tous les tons, de vrais grands hommes, des patriotes au coeur ardent comme Simonry, Istoky Onody, Stoecler, sont absolument ignorés de nous. Il faut avoir approché quelques-unes de ces magnifiques individualités, avoir causé avec un de ces penseurs austères illuminés par le génie pour comprendre ce qu'a encore en réserve cette admirable race aryenne qui a déjà rendu tant de services à l'Humanité.

L'âme attristée, desséchée, atrophiée par les basses calomnies, les dénonciations ignobles qui alimentent seules notre vie intellectuelle d'aujourd'hui si étrangement abaissée, se dilate et respire devant les vastes horizons que déroulent ces nobles esprits, devant la conception grandiose qu'ils se font de l'Europe chrétienne.

En tous cas, il m'a paru intéressant et utile de décrire les phases successives de cette Conquête juive, d'indiquer comment, peu à peu, sous l'action juive, la vieille France s'est dissoute, décomposée, comment à ce peupler désintéressé, heureux, aimant, s'est substitué un peuple haineux, affamé d'or et bientôt mourant de faim.

Mon livre se rattache à tous les travaux tentés sous des formes différentes, par les psychologues et les romanciers, par les critiques et les chroniqueurs au jour le jour, par les Daudet, les Goncourt, les Zola, les Bourget, les Claretie, les Platel, les Scholl, les Maupassant, les Uzanne, les Bonnières, les Fournel, pour peindre ce monde qui change en quelque manière à vue d'oeil.

Chacun a le pressentiment d'un immense écroulement et s'efforce de fixer un trait de ce qui a été, se hâte de noter ce qui demain ne sera plus qu'un souvenir.

Ce qu'on ne dit pas, c'est la part qu'a l'envahissement de l'élément juif, dans la douloureuse agonie d'une si généreuse nation, c'est le rôle qu'a joué, dans la destruction de la France, l'introduction d'un corps étranger dans un organisme resté sain jusque-là. Beaucoup le voient, en causent à table, s'indignent de rencontrer partout des Sémites tenant le haut du pavé, mais ils aiment la paix et, pour des causes multiples, évitent de coucher leurs impressions sur le papier.

Il eût été plus sage, peut être, d'imiter cette prudence, mais je me souviens que saint Jean range les timides parmi ceux qui peuplent l'abîme infernal et ne regrette pas d'avoir publié ce livre.

Combien de fois m'est-il arrivé, après quelque séance dans une bibliothèque, de songer à un écrivain dont l'ouvrage, souvent inconnu, m'avait donné la révélation du passé, bien fait voir, bien expliqué un point' d'histoire énigmatique !

Ce guide revivait vraiment pour moi, il était immortel, l'image que je me faisais de ce contemporain des jours disparus cheminait quelque temps avec moi à travers les rues de Paris. Mon livre, mal apprécié dans le présent, me vaudra plus tard quelque ami qui, lui aussi, pensera à moi, il me saura gré de lui avoir bien fait comprendre comment cette France, la terre des lys, le royaume au manteau bleu comme l'azur du ciel, s'est laissé enjuiver, affubler de la loque jaune.

Je ne me dissimule pas cependant les imperfections de mon travail, imperfections qui tiennent à' plusieurs causes.

Tout d'abord l'oeuvre latente du Juif est très difficile à analyser, il y a là toute une action souterraine,' dont il est presque impossible de saisir le fil. Henri.

Heine l'a dit très justement : Les faits et gestes des Juifs, ainsi que leurs moeurs, sont choses inconnues du monde. On croit les connaître parce qu'on a vu leur barbe, mais on n'a vu d'eux que cela, et,' comme au Moyen Age, ils sont toujours un mystère ambulant.

En outre, l'histoire écrite ainsi en présence des événements a des inconvénients si elle a des avantages, elle donne l'accent précis et comme le rythme des faits, elle constitue le plus précieux des témoignages pour l'avenir. En revanche, il lui manque les documents que les chancelleries ne livrent que lorsque le temps a fait de la poussière des hommes et des passions d'une époque. Semblable à ces battons sigillaires qui contenaient chacun un fragment d'un acte ou d'une lettre, et qui, en se rejoignant, servaient comme d'un irrécusable témoignage, l'histoire définitive ne se constitue que par rapprochement des documents d'un pays, avec les documents d'un autre pays.

C'est un simple classement préparatoire, je le répète, que j'ai voulu tenter. Qu'on ne cherche point dans cet ouvrage les Mémoires secrets de la troisième République, quoique les écrivains juifs aient pénétré sans cesse dans la vie privée de tous pour les déshonorer, et que tout soit permis contre eux, je ne suis pas organisé pour les imiter, j'ai pris simplement, pour le passé, les documents historiques, pour le présent, les faits divers, les faits publics, évidents, racontés dans tous les journaux.

C'est dans la rue que je vous propose de regarder, en apportant seulement à cet examen la réflexion qui aide à tirer un enseignement du moindre détail, le bon sens du patriote qui cherche à se rendre compte du lamentable état dans lequel est tombé son pays.

En réunissant dans cette étude des raisons et des causes tout l'effort de notre travail et de notre bonne volonté, nous mériterons que ceux qui viendront après nous disent de nous : « Ils n'ont rien pu empêcher, sans doute, mais ils ont bien discerné les sources du mal, et ils les ont signalées avec intelligence et courage, ils n'ont été traîtres ni envers Dieu, ni envers la Patrie, ils n'ont été ni imbéciles, ni lâches.

Que de gens, aujourd'hui en belle situation, dont la Postérité ne pourra pas dire autant!

8 dec. 1885

décembre 1888.

LIVRE PREMIER

LE JUIF

Les faits et gestes des juifs, ainsi que leurs moeurs sont chôses inconnues du monde on croit les connaître parce qu'on a vu leurs barbes, mais on n'a vu d'eux que cela et comme au moyen âge ils sont toujours un mystère ambulant.

Henri Heine.

Les lieux communs sur le Juif. - Le type véritable. - Les Aryens et les Sémites. - Absence de tout idéal et de tout esprit d'invention. - Les variations de Renan. –

Une conférence devant Alphonse de Rothschild. - L'oppression du Juif. –

Le mépris du goy. - Le Juif civilisé et le Juif nature. - Le Schlossberg. –

Impuissance du Juif à comprendre l'art élevé. - L'ignorance des Juifs au moyen Age. - La constitution physique. - Le Juif portugais et le Juif allemand. –

La voix de la race. - Daniel Deronda. - Les tribus perdues. - La Femme de Claude. - Les Juifs du Sahara. - Les Juifs chinois. - Les Falachas. - Coninysby. –

La solidarité des Juifs. -- Les piaillements du Juif. –

Pacifico, Lévy de l'Enfida, le petit Mortara, Victor Noir, Lipmann, Selikuwitch,

La duchesse de Berry et Deutz. - Un cas de conscience jugé par Crémieux. - L'espionnage juif. - La criminalité juive.- Un passage de Maxime du Camp. –

Les célébrités du vol. - Les associations de voleurs juifs. –

L'affaire Peschard. - Impunité, presque absolue accordée aux Juifs aujourd'hui. –

Les grands accaparements. - Les rois juifs. - Les réhabilitations. - saint Bing. –

Les révolutionnaires de l'orthographe. - Les Juifs et la peine de mort. –

La prostitution juive. - Les hiérodules. - Les Juives. –

Influence des prescriptions religieuses. - Le chiffre de ta' population juive.

Chiffres et documents contradictoires. - Le Juif au point de vue nosologique. –

Les immunités du Juif devant la peste.. - L'odeur juive et Victor Hugo. –

La névrose juive, Son caractère particulier. - Les existences romanesques. Mme de Païva. -Midhst pacha. - Naquet. - La politique et la régénération du cuir chevelu. - L'article 1965. - Le drame juif. -,La dégénérescence de ta race. - La tristesse juive. - La question du Messie. - Israël phare des nations. - Le Juif moderne d'après Renan. - La campagne antisémitique. - Ce qui doit se faire se fera.

Il nous faut au début de cette étude essayer d'analyser cet être particulier, si vivace, si complètement différent des autres êtres : le Juif.

La tâche, au premier abord, parait facile. Nul type n'a une physionomie plus énergiquement caractérisée, nul n'a conservé plus fidèlement la netteté de l'effigie première. En réalité ce qui nous gène pour le bien comprendre et pour le bien peindre ce sont nos propres idées, le point de vue où nous nous plaçons et qui est absolument distinct du sien.

Le Juif est lâche, » dit le vulgaire. Dix-huit siècles de persécutions supportées avec une force d'endurance Incroyable témoignent que, si le Juif n'a pas la combativité, il a cette autre forme de courage qui est la résistance.

Lorsque nous voyons certains hommes qui sont riches, qui avaient des noms honorés, servir un gouvernement qui outrage toutes leurs croyances, pouvons-nous

sérieusement traiter de lâches des gens qui ont tout souffert plutôt que de renoncer à leur foi?

« Le Juif a le culte de l'argent. » Cette constatation d'un fait évident est encore une phrase déclamatoire dans la bouche de la plupart de ceux qui la prononcent.

Voilà des grands seigneurs, des femmes pieuses, des habituées de Sainte-Clotilde et de Saint-Thomas-d'Aquin qui quittent l'église pour aller faire des salamalecs à un Rothschild qui regarde comme le plus vil des imposteurs le Christ qu'ils adorent. Qui les force à aller là!

4

L'amphitryon qui les attire a-t-il un esprit extraordinaire? Est il un causeur incomparable? A-t-il rendu des services à la France? Nullement. C'est un étranger, un Allemand peu parleur, quinteux et qui fait souvent payer en grossièretés à ses hôtes de l'aristocratie l'hospitalité qu'il leur donne par unité.

Quel motif amène sous ce toit ces représentants de la noblesse? - Le respect de l'argent. Que vont-ils faire là? - S'agenouiller devant le Veau d'or.

Ce que nous disions du duc de Larochefoucauld Bisaccia, dans notre introduction, peut s'appliquer au duc d'Aumale. Quand le duc d'Aumale arrive, la mine humble, faire sa révérence à Rothschild, qui l'appelle le vieux sous-off, alors qu'il lui serait si commode de rester chez lui à relire la glorieuse histoire de sa race, le descendant des Condé avoue implicitement que l'action d'avoir gagné beaucoup d'écus dans des spéculations plus ou moins propres équivaut à l'action d'avoir gagné la bataille de Rocroy, puisqu'on ne va que chez ses égaux et qu'il va chez ces gens-là.

Au fond, tous ces mépriseurs d'argent sont bien contents quand ceux qui l'ont ramassé veulent bien les en faire profiter.

Après leur déchéance ils sont les premiers à se railler eux-mêmes

- Voulez-vous savoir ce que c'est que la voix du sang? Demandait à ses amis un duc français qui, malgré les larmes de sa mère, avait épousé une Rothschild de Francfort, regardez...

Il appelle son petit garçon, tire un louis de sa poche et le lui montre. Les yeux de l'enfant flamboient...

-voyez, reprend le duc, l'instinct sémitique se révèle de suite...

5

Laissons donc de côté ces lieux communs. Demandons à un examen plus attentif et plus sérieux les traits essentiels qui différencient le Juif des autres hommes et commençons notre travail par la comparaison ethnographique, physiologique et psychologique du Sémite et de l'Aryen, ces deux personnifications de races distinctes irrémédiablement hostiles l'une à l'autre dont l'antagonisme a rempli le monde dans le passé et le troublera encore davantage dans l'avenir.

Le nom générique d'Aryens ou Aryas, d'un mot sanscrit, qui signifie noble, illustre, généreux, désigne, on le sait, la famille supérieure de la race blanche, la famille indo européenne qui eut son berceau sur les vastes plateaux de l’Iran. La race aryenne rayonna sur le monde par des migrations successives. Les Ario Pélasges (les Grecs et les Romains) s'arrêtèrent sur les bords de l'Hellespont et de la Méditerranée,

tandis que les Celtes, les Ario Slaves et les Ario Germains se dirigeaient vers l'Occident en contournant la mer Caspienne et en franchissant le Danube.

Rien, dit Littré, ne peut disputer aux Romains le caractère aryen, le latin qu'ils parlaient en est le signe assuré. Ce n'est pas sans surprise, mais avec une pleine certitude que l'érudition moderne a reconnu la parenté du latin avec le grec, de tous deux avec le persan et le sanscrit, et a rangé tous ces frères, étonnés de leur fraternité, en un même groupe.

Les chrétiens occidentaux sont les héritiers directs des Romain et, à ce titre, ils entrent dans tous les droits de leurs auteurs. Mais il y a plus, quand, à la lumière de la linguistique, on examine leurs titres on voit qu'ils ont les leurs propres. Les Italien, en tant que latins, sont, cela va sans dire, Aryens, les Celtes de la Gaule et d'Albion le sont aussi, le celtique est un dialecte de ce parler dont les peuplades sont répandus jusqu'au fond de l'Occident. C'est aussi de l'une de ces peuplades émigrantes que la Germanie tire sa langue, et dès lors elle est dite aryenne, comme les autres. Pour l'Espagne seule il y aurait lieu de contester, ce sont des Ibères qui ne tiennent aux Aryens ni par la langue

6

ni par la race, mais le gouvernement de Rome, par une longue possession et par une civilisation supérieure, les a fait parler latin, et malgré la diversité primordiale, il n'est plus possible de les séparer des Italiens et des Gaulois dont ils sont devenus frères par l'éducation.

Toutes les nations de l'Europe, on le voit, se rattachent donc par les liens les plus étroits à la race aryenne d'où sont sorties toutes les grandes civilisations.

Les Sémites, représentés par' des familles diverses : la famille araméenne, la famille hébraïque et la famille arabe, semblent être originairement partis des plaines de la Mésopotamie.

Sans doute Tyr, Sidon, Carthage atteignirent à un moment un haut degré de prospérité commerciale, l'empire arabe, plus tard, eut une splendeur passagère, mais rien, dans ces établissements éphémères, ne ressemble à ces civilisations fécondes et durables de la Grèce et de Rome, à l'admirable société chrétienne du moyen âge.

La race aryenne ou indo-européenne possède seule la notion de la justice, le sentiment de la liberté, la conception du Beau.

Les civilisations sémitiques si éclatantes qu'elles paraissent, dit très bien M.Gellion-Danglar (1), ne sont que de vaines images, des parodies plus ou mains grossières des décors de carton peint que certaines gens ont la complaisance de prendre pour des oeuvres de marbre et de bronze Dans ces sociétés artificielles le caprice et le bon plaisir sont tout et sont seulement couverts du nom prostitué de la justice qui n'est rien… Le bizarre, le monstrueux y tiennent la place du beau et la profusion a banni de l'art le goût et la décence. Le Sémite n'est point fait pour la civilisation et pour l'état sédentaire. Au désert, sous la tente,, il a sa beauté, sa grandeur propre, il suit sa voie, il forme harmonie avec le reste de

(1) Les sémites et le sémitisme.

7

l'humanité. Ailleurs, il est déplacé, toutes ses qualités disparaissent : ses vices ressortent. Le Sémite, homme de proie dans les sables de l'Arabie, héroïque dans un certain sens, devient un vil intrigant dans, le société.

Dès les premiers jours de l'histoire nous voyons l' Aryen en lutte avec le Sémite. Ilion était une ville toute sémitique et le duel entre deux races explique le retentissement particulier qu'eut la guerre de Troie (1).

Le conflit se perpétua à travers les Ages et presque toujours c'est le Sémite qui a été le provocateur avant d'être le vaincu.

Le rêve du Sémite, en effet sa pensée fixe a été constamment de réduire l'Aryen en servage, de le mettre à la glèbe. Il a essayé d'arriver à ce but par la guerre, et Littré (2) a montré, avec sa lucidité habituelle, le caractère de ces grandes poussées qui faillirent donner aux Sémites l'hégémonie du monde. Annibal qui campa sous les murs de Rome fut bien près de réussir. Abdérame qui, maître de l'Espagne, arriva jusqu'à Poitiers, put espérer que l'Europe

(1)Les Sémites à Ilion ou le vérité sur la guerre de Troie, par Louis Benlœw.

Paris était un de ces forbans sémitiques qui rôdaient sans cesse autour des rivages de la Grèce. Non content d'avoir enlevé Hélène, ce qu'après tout aurait pu faire un Aryen dans l'entraînement de la passion, il avait enlevé aussi la caisse aux bijoux. Hérodote nous le montre forcé par une tempête d'aborder en Egypte et dénoncé au Pharaon comme coupable non seulement d'avoir déshonoré l'hôte qui l' avait accueilli, mais encore de lui avoir dérobé ses trésors. Le Pharaon ne voulut pas violer envers le Sémite les lois de l'hospitalité qu'il avait si peu respectées lui-même et lui ordonna seulement de sortir immédiatement de ses États.

Le Sémite Halévy n'a pas montré tout cela dans la Belle Hélène

(2) Comment, dans deux situations historiques, les Sémites entrèrent en compétition avec les Aryens pour l' hégémonie du monde, et comment ils y faillirent.

8

allait être à lui. Les ruines de Carthage, les ossements de Sarrasins que la charrue rencontre parfois dans les champs, où triompha Charles Martel, racontent quelle leçon fut donnée à ces présomptueux.

Aujourd'hui le Sémitisme se croit sûr de la victoire. Ce n'est plus le Carthaginois ou le Sarrasin qui conduit le mouvement, c'est le Juif, il a remplacé la violence par la ruse. A l'invasion bruyante a succédé l'envahissement silencieux, progressif, lent. Plus de hordes armées annonçant leur arrivée par des cris, mais des individualités séparées, s'agrégeant peu à peu en petits groupes, se mettant à l'état sporadique, prenant possession sans éclat de toutes les places, de toutes les fonctions d'un pays depuis les plus basses jusqu'aux plus élevées. Au lieu d'attaquer l'Europe en face, les Sémites l'ont attaquée à revers: ils l'ont tournée, dans les environs de Wilna, ce Vagina Judeorum (1), se sont organisés des exodes qui ont occupé l'Allemagne, franchi les Vosges et conquis la France.

Rien de brutal, je le répète, mais une sorte de prise de possession douce, une manière insinuante de chasser les indigènes de leurs maisons, de leurs emplois, une façon moelleuse de les dépouiller de leurs biens d'abord, puis de leurs

(1) Wilna est le grand réservoir qui verse les Juifs en Europe. Ce sont les Juifs de Wilna et des environs qui, après la campagne de Russie, assassinèrent nos blessés. Thiers a raconté cet épisode dans son histoire Du

Consulat et de l'Empire, tome XIV. « Chose horrible à dire, écrit-il, les misérables, Juifs polonais qu'on avait forcés de recevoir nos blessés, dès qu' ils virent l'ennemi en retraite, se mirent à jeter les blessés par les fenêtres et quelquefois même à les égorger, s'en débarrassant ainsi après les avoir dépouillés. Triste hommage offert aux Russes dont ils étaient les partisans.

9

traditions, de leurs moeurs et enfin de leur religion. Ce dernier point, je le crois, sera la pierre d'achoppement.

Par leurs qualités comme par leurs défauts les deux races sont condamnées à se heurter.

Le Sémite est mercantile, cupide, intrigant, subtil, rusé, l'Aryen est enthousiaste, héroïque, chevaleresque, désintéressé, franc, confiant jusqu'à la naïveté. Le Sémite est un terrien ne voyant guère rien au-delà de la vie présente, l'Aryen est un fils du ciel sans cesse préoccupé d'aspirations supérieures, l'un vit dans la réalité, l'autre dans l'idéal.

Le Sémite est négociant d'instinct, il a la vocation du trafic, le génie de tout ce qui est échange, de tout ce qui est une occasion de mettre dedans son semblable. L'Aryen est agriculteur, poète, moine et surtout soldat, la guerre est son véritable élément, il va joyeusement au-devant du péril, il brave la mort.

Le Sémite n'a aucune faculté créatrice, au contraire l'Aryen invente, pas la moindre invention n'a été faite par un Sémite (1). Celui-ci par contre exploite, organise, fait produire à l'invention de l'Aryen créateur des bénéfices qu'il garde naturellement pour lui.

(1)Il est inutile de dire qu'il n'y a pas un mot de vrai dans la phrase stéréotypée : « Les Juifs ont inventé la lettre de change. » La lettre de change, la lettre de crédit, le chèque étaient d'un usage courant à Athènes quatre siècles avant notre ère, le symbolon, les kollubiestika symbola étaient de véritables lettres de change. Les banquiers, les trappistes ne se contentaient pas d'échanger les beaux statéres à tète de femme de Cyzique contre les tétradragmes à la chouette d'Athènes, les dariques à l'image d'un sagittaire de la Perse contre les pièces d' Egine marquées à la tortue, ils usaient constamment des instruments de crédit en usage aujourd'hui.

Il suffit, pour être convaincu de cette vérité, de parcourir le Trapésitique d'Isocrate, qui nous fait assister à l'histoire d'une maison de banque pendant plus d'un siècle.

Ecoutez ce que dit le file de Sopeos : « Statoclès devait s'embarquer pour le Pont, et moi je voulais faire venir de ce pays le plus d'argent possible. Je priais donc Statoclès de me laisser tout l'or dont Il était porteur, à son arrivée dans le Pont il se ferait payer par mon père sur les sommes que celui-ci avait pour moi. Je regardais en effet comme un grand avantage de ne point exposer mes écus aux périls du voyage alors surtout qu'à cette époque les Lacédémoniens étaient maîtres de la mer.

L'endossement de la lettre de change, l'aval, la seconde signature tout cela était parfaitement connu, ouvrez encore le Trapézitique a Statoclès me demanda qui le rembourserait de ses avances si mon père ne se conformait pas aux instructions données dans la lettre et s'il ne me retrouvait pas au retour de son voyage. Je lui présentai alors Passion qui s engagea à' lui rendre le capital et les intérêts

Dans une de ses lettres à Atticus, Cicéron, au moment d'envoyer son fils à Athènes, se demande s'il faut lui donner de l'argent comptant ou lui donner une lettre de crédit.

Voir à ce sujet un intéressant travail de M. Caillemer : Etudes sur les antiquités juridiques d'Athènes:lettre de change et contrat d'assurance.

10

L'Aryen exécute les voyages d'aventure et découvre l'Amérique, le Sémite, qui aurait eu une si belle occasion de s'arracher fièrement à l'Europe, à la persécution et de montrer qu'il était susceptible de faire quelque chose par lui-même, attend qu'on ait tout exploré, tout défriché, pour aller s'enrichir aux dépens des autres.

En un mot tout ce qui est une excursion de l'homme dans des régions ignorées, un effort pour agrandir le domaine terrestre est absolument en dehors du Sémite et surtout du Sémite juif, il ne peut vivre que sur le commun, au milieu d'une civilisation qu'il n'a pas faite.

Le malheur du Sémite, - retenez bien cette observation fondamentale en mémoire de moi, - est qu'il dépasse toujours

11

un point presque imperceptible qu'il ne faut pas franchir avec l'Aryen.

L'Aryen est un géant bon enfant. Il est heureux pourvu qu'on lui conte une de ces légendes dont a besoin son imagination éprise du merveilleux. Ce qui lui plaît ce ne sont pas des aventures dans le genre des sémitiques Mille et une Nuits, où des enchanteurs découvrent des trésors, où des pécheurs, jetant leurs filets dans la mer, les retirent pleins de diamants. Il est nécessaire, pour qu'il soit touché, que sur la trame de toutes ces fictions se détache un être qui se dévoue, qui combatte pour une cause, qui se sacrifie, qui aille comme Parsifal à travers mille dangers à la conquête du Saint-Graal : la coupe remplie du sang d'un dieu.

L'Aryen est resté l'être candide qui se pâmait au moyen âge en écoutant les chansons de geste, les aventures de Garain le Loherain, d'Olivier de Béthune ou de Gilbert de Roussillon qui, après avoir refusé d'épouser la fille d'un sultan, transperçait cinq mille mécréants d'un seul coup de lance. Il a écouté longtemps la légende de 89 comme il eut écouté le récit d'un cycle chevaleresque. Un peu plus et les rédacteurs de la République française lui auraient fait croire que les membres du gouvernement de la Défense nationale, montés sur des chevaux fougueux, comme les anciens preux, avaient bravé les plus affreux périls peur gagner la bataille de l'emprunt Morgan. Pendant qu'il est naïvement intéressé par ces prouesses, rien n'est plus facile que de lui enlever sa bourse et même, de lui enlever ses bottes sous prétexte qu'elles le gêneraient pour marcher dans la voie du progrès.

A l'Aryen, je le répète, on peut tout faire, seulement il faut éviter de l'agacer. Il se laissera dérober tout ce qu'il possède

12

et tout à coup entrera en fureur pour une rose qu'on voudra lui arracher. - Alors soudain réveillé, il comprend tout, ressaisit l'épée qui traînait dans un coin, tape comme un sourd et inflige au Sémite qui l'exploitait, le pillait, le jouait, un de ces châtiments terribles, dont l'autre porte la trace pendant trois cents ans.

Le Sémite, du reste, n'est nullement étonné. Il est dans son tempérament d'être oppresseur, et dans ses habitudes d'être châtié. Il trouve presque une certaine satisfaction quand tout est rentré dans l'ordre normal, il disparaît, s'évanouit dans un

brouillard, se terre dans un trou où il rumine une nouvelle combinaison pour recommencer quelques siècles après. Quand il est tranquille et heureux au contraire, il éprouve ce qu'un académicien de beaucoup d'esprit appelait. la nostalgie du San Benito...

L'intelligence du Sémite si perspicace et si déliée est au fond bornée, il n'a ni la faculté de prévoir, ni celle de voir au-delà de son nez recourbé sur la terre, ni le don de comprendre certaines petites nuances délicates comme des fleurs et qui sont les seules choses en ce monde qui méritent que l'homme expose sa vie sans regret.

Renan a distingué beaucoup de ces points. « La race sémitique, selon lui, se reconnaît presque uniquement à des caractères négatifs, elle n'a ni mythologie, ni épopée, ni science, ni philosophie, ni fiction, ni arts plastiques, ni vie civile, en tout, absence de complexité de nuances, sentiment exclusif de l'unité (1).

(1) histoire générale des langues sémitique

13

La moralité elle-même dit-il, fut toujours entendue par cette race d'une manière fort différente de la nôtre. Le Sémite ne connaît guerre de devoirs qu'envers lui-même. Poursuivre sa vengeance, revendiquer ce qu'il croit être son droit, est à ses yeux une sorte d'obligation. Au contraire, lui demander de tenir sa parole, de rendre la justice d'une manière désintéressée, c'est lui demander une chose impossible. Rien ne tient donc dans ces âmes passionnées contre le sentiment indompté du moi. La religion d'ailleurs est, pour le Sémite, une sorte de devoir spécial, qui n'a qu'un lien fort éloigné avec la morale de tous les jours.

Ailleurs il ajoute encore :

L'esprit des peuples sémitiques manque en général d'étendue et de délicatesse. L'intérêt n'est jamais banni de leur morale. La femme idéale, dont le livre des Proverbes XXXI, 100 et suivant nous trace le portrait, est une femme économe, intéressée, profitable à son mari : mais d'une moralité fort peu élevée. Le plus saint homme chez les Juifs et chez les Musulmans ne se fait pas faute de commettre des crimes atroces pour en arriver à ses fins. La poésie sémitique nous offre à peine une page qui ait un charme de sentimentalité. Quand l'amour s'y exprime c'est sous la forme d'une volupté lascive et brûlante, comme dans le Cantique des Cantiques, ou sous la forme d'une courtoisie de harem comme dans les Moultakar (1).

Tout ceci, il est vrai, est écrit avant les succès inouïs du sémitisme dans ces dernières années. Rien n'est curieux à étudier comme la façon dont cet homme, si bien doué au point de vue artistique, si bas au point de vue du caractère, se met à plat ventre devant ces triomphants.

(1) Consulter à ce sujet le « Molochisme juif », ouvrage posthume de Gustave Tridou, l'ancien membre de la Commune qui, malgré ses erreurs et ses blasphèmes, contient quelques points de vue exacts. Gustave Tridon est le seul parmi les révolutionnaires qui ait osé attaquer les sémites qu'il appelle à l'ombre dans le tableau de la civilisation, le mauvais génie de la terre. » « Tous leurs cadeaux, dit-il, sont des pestes. Combattre l'esprit et les idées sémitiques est la tache de la race indo-aryenne. » Il est bon de remarquer qu'il n'a pas publié de livre de son vivant.

14

Il reconnaît, en 1862, dans son discours d'ouverture du cours d'hébreu au collège de France, que les Juifs forment partout une race à part. Dans sa conférence au cercle Saint Simon, en 1883, il affirme contre toute évidence que le Judaïsme est non une race, mais simplement une religion.

Il faut ajouter que si les Juifs ont quelque intérêt à l'heure présente à faire soutenir publiquement par Renan cette thèse qui est absolument fausse, ils déclarent le contraire entre eux de la façon la plus précise et la plus formelle. Rien de moins équivoque que ce passage des Archives.

« Israël est une nationalité ».

Nous sommes nés Juifs, « natu », parce que nous sommes nés Juifs. L'enfant issu de parents israélites est Israélite. La naissance lui fait incomber tous les devoirs d'un Israélite. Ce n'est pas par la circoncision que nous recevons la qualité d'Israélite.

Non, la circoncision n'a aucune analogie avec le baptême chrétien. Nous ne sommes pas Israélites parce que nous sommes circoncis, mais nous faisons circoncire nos enfants parce que nous sommes Israélites. Nous acquérons le caractère d'Israélite par notre naissance et nous ne pouvons jamais perdre ce caractère ni nous en démettre, même l'Israélite qui renie sa religion, même celui qui se fait baptiser, ne cesse pas d'être Israélite. Tous les devoirs d'un Israélite continuent à lui incomber.

Ajoutons que ces devoirs l'Israélite les remplit presque toujours, il sert sa race dans un autre camp et n'en est que plus utile à Israël. C'est généralement à lui, en, effet, que les chrétiens s'abandonnent avec le plus d'ardeur, c'est à celui-là qu'ils confient leurs plus secrètes espérances.

Dans son désir de plaire aux Juifs, Renan ne s'émeut pas pour si peu. Après avoir constaté jadis que les prétendus

15

services rendus à la civilisation par les Juifs d'Espagne se réduisaient à rien, que le rôle philosophique des Juifs au moyen âge avait été celui de simples interprètes, il déclare tout à coup, dans une conférence organisée par la Société' des Études juives, que les Juifs sont nos bienfaiteurs.

La conclusion du discours du savant conférencier, disent les Archives israélites du 31 mai 1883, c'est que l'avenir appartient au judaïsme. C'est à cette religion épurée et débarrassée de ses scories, que l'humanité se ralliera, car elle seule assurera le règne de la justice, cet idéal si superbement décrit par les grands prophètes d'Israël.

L'esprit moderne, ajoute Renan, le monde en se convertissant aux idées de liberté, d'égalité, de tolérance, est fait juif.

Pendant qu'il parle ainsi tenant la main fermée,
On voit le sequin d'or qui luit entre ses doigts.

Alphonse de Rothschild, en effet, préside la réunion, ce qui explique bien des choses, il boit du lait, il fait le gros dos en apprenant que la véritable égalité c'est qu'il possède trois milliards pendant que tant de Français meurent de faim. Il sourit à l'orateur prosterné devant lui d'un sourire à la fois protecteur et méprisant.

Quel valet ! Semble-t-il dire. Quel malheureux! Dirons-nous (1). N'est-il pas à plaindre ? Vous tous petits et grands qui défendez comme vous pouvez la victime du Calvaire, le

(1) Nous voyons, le Samedi Saint 12 avril 1884, Renan prendre part en compagnie d'un Juif, nommé Armand Lévy, un des organisateurs du Congrès anti-clérical, à une cérémonie rendue burlesque par la présence de ce personnage, l'inauguration du buste de Mickiewicz, au collège de France. Cet Armand Lévy n'a absolument aucun titre littéraire. D'après le Gaulois, c'est un ancien homme d'affaires qui occupe aujourd'hui ses loisirs en s'adonnant à la politique du clubs. On le rencontre dans toutes les réunions publiques, socialiste chez les socialistes, marchand de vin chez les marchands de vins. Le plus étonné a du être ce pauvre Mickiewicz qui, en maintes occasions, notamment dans son livre populaire « Ksieje Pieirsyma » a flétri « l'âme sordide des Juifs et leur vil esprit. »

Nous verrons, dans ce livre, Renan tombé plus bas encore.

16

Dieu qu'ont prié vos pères, ne vous sentez-vous pas plus heureux que cet apostat qui baise la main du bourreau du Christ pour une poignée d'écus qu'on lui jette avec dégoût?

Croyez-vous que le vieux pasteur dépouillé par Goulet, le pauvre prêtre de Savoie auquel le misérable Isaïe Levaillant a volé son petit traitement, qui disent leur bénédicité devant un morceau de pain noir, n'ont pas l'âme plus tranquille au fond que cet académicien riche, bien renté et ami des Rothschild?

Les défauts du Sémite expliquent que l'antagonisme naturel qui existe entre l'Aryen et lui se perpétue à travers les siècles.

Si vous voulez comprendre l'histoire du moyen âge regardez ce qui se passe chez nous.

La France, grâce aux principes de 89 habilement exploités par les Juifs, tombait en dissolution. Les Juifs avaient monopolisé toute la fortune publique, tout envahi, à part l'armée. Les représentants des vieilles familles, gentilshommes ou bourgeois, s'étaient divisés en deux classes: les uns se livraient au plaisir, avaient pour maîtresses des filles juives qui les corrompaient ou les ruinaient, des marchands de chevaux et des usuriers juifs également, qui aidaient les filles. Les autres obéissaient à cette attraction de la race aryenne vers l'infini,, vers le Nirwana hindoue, le paradis d'Odin, ils se désintéressaient presque du mouvement contemporain, ils se perdaient dans l'extase, ils n'avaient presque plus pied dans la vie réelle,

17

Si les Sémites avaient eu quelques années de patience ils touchaient au but. Un des rares hommes vraiment sages qu'ils comptent parmi eux, un disciple le Philon un représentant de l'école juive d'Alexandrie, Jules Simon, leur dirait bien ce qu'il fallait faire : occuper la terre tout doucement et laisser les Aryens émigrer au ciel.

Les Juifs n'ont jamais voulu entendre de cette oreille-là, au Sémite Simon ils ont préféré le Sémite Gambetta. Sous prétexte que ce Fontanarose avait fait avaler aux Français les bourdes les plus énormes, ils l'ont soutenu, commandité, appuyé, ils ont cru qu'il allait les débarrasser de ce Christ qu'ils haïssent comme au jour où ils l'ont crucifié. La Franc-maçonnerie a donné, les journaux juifs ont monté l'opinion, on a prodigué l'or, on a payé largement les commissaires de police qui, jusqu'au dernier moment, refusaient de se rendre coupables d'un crime.

Qu'est-il arrivé? Ce que nous disions plus haut. L'Aryen Égaré, troublé, blessé dans les sentiments de noblesse et de générosité innés chez lui, a senti le rouge lui monter au visage devant le spectacle de malheureux vieillards traînés hors de leurs cellules par des argousins. Il lui a fallu un peu 1e temps pour réfléchir, pour rassembler ses idées, se recueillir.

Enfin au nom de quel principe agit-on ? a-t-il demandé.

- Au nom du principe de liberté, ont répondu en chœur les journaux des Porgès, des Reinach, des Dreyfus, des Eugène Mayer, des Camille Sée, des Naquet.

- En quoi consiste ce principe?

- En ceci : un Juif quelconque sort de Hambourg, de Francfort, de Wilna, de n'importe où, il amasse un certain nombre de millions aux dépens des goym, il peut prome-

18

ner partout ses équipages, son domicile est inviolable, à moins d'un mandat d'amener que naturellement on ne décerne jamais. Au contraire un Français natif, un Français naturel, pour employer le mot de Saint-Simon, se dépouille de tout ce qu'il possède pour le donner aux pauvres, il marche pieds nus, il habite une chambre étroite et blanchie à la chaux dont ne voudrait pas le domestique du domestique de Rothschild, celui-là est hors la loi, on peut le jeter dans la rue comme un chien.

L'Aryen réveillé de sa somnolence jugea, non sans raison, que du moment où l'on comprenait ainsi cette fameuse tolérance dont on parlait tant depuis cent ans, il fallait encore mieux donner des coups que d'en recevoir, il estima qu'il n'était que temps d'arracher le pays à des maîtres aussi peu endurants. « Puisque la robe de bure du moine gène ta redingote, nous te remettrons la loque jaune, mon vieux Sem » . Telle fut la conclusion de ces méditations. C'est de cette époque que date en France la première constitution du comité anti-sémitique ou, pour être plus précis, anti juif.

Ce qui se passe en France s'est passé en Allemagne. Les Juifs avaient aidé tant qu'ils pouvaient au Kulturcampft, poussé de toute leur énergie aux vexations contre les catholiques. Le Kulturkampf est fini et la guerre antisémitique commence à peine.

En lisant cet ouvrage jusqu'au bout vous verrez d'ailleurs le même fait se reproduire dans des conditions presque identiques à toutes les époques et dans tous les pays.

II semble que le Juif, en revenant toujours aux procédés qui le font toujours chasser, obéisse véritablement à une impulsion irrésistible. L'idée de se conformer aux habitudes, ou à

19

la religion des autres n'entre pas dans ces cervelles. C'est vous qui devez vous soumettre au Juif vous plier à ses coutumes, supprimer tout ce qui le gêne.

De cette société du passé, remarquez-le, ils veulent bien accepter tout ce qui flatte leur vanité, ils recherchent avec un grotesque empressement les titres militaires de barons et de comtes qui vont à ces manieurs d'argent comme un chapeau de femme à un singe. Il n'est pas d'abject tripoteur ou de marchand de chaînes de sûreté appartenant de près ou de loin à Israël, qui ne soit au moins chevalier de la Légion d'honneur (1). Mais là s’arrête la condescendance, dès qu'un de nos usages les choque il faut qu'il disparaisse (2).

Le droit du Juif à opprimer les autres fait partie de sa religion, il est pour lui un article de foi, il est annoncé à chaque ligne dans la Bible et dans le Talmud.

(1) L'avidité des juifs pour les croix n'a d'égale que leur insolence vis-à-vis des gouvernements qui les leur ont accordées. En 1868, les Archives Israélites s'apitoyaient sur le chagrin qu'éprouvaient les Israélites à porter des décorations comme isabelle la Catholique, Saint-Nicolas de Russie, les saints Maurice et Lazare et demandaient « qu'on rendit le nom de ces décorations plus laïque. »

(2) L'oppression du juif, la nuance, je crois, est bonne à signaler, s'est pas la maîtrise en quelque sorte inconsciente de l'être supérieur, c'est l'oppression de l'inférieur qui s'impose à l'élite par je ne sais quelle obstination grossière, quel mépris tenace et sourd de la liberté d'autrui, quel vouloir persévérant dans les détails les plus minuscules. Qu'est-ce qui n'a pas subi un jour ou l'autre cette tyrannie d'en bas qui ressemble un peu à l'entêtement de la cuisinière qui, si le maître est faible, finit par lui faire manger tout ce qu'il ne peut pas souffrir?

Les Goncourt ont merveilleusement dépeint cet envahissement graduel du Juif dans Manette Salomon, oû l'on voit un grand artiste qui ' en arrive peu à peu à être annihilé, réduit à rien, foulé aux pieds par une drôlesse israélite qui s'est introduite dans son atelier, comme les Juifs se sont introduits en France, par la pitié.

20

Tu gouverneras, disent les psaumes de David (ps.2), tu gouverneras les autres peuples que tu soumettras avec une verge de fer, tu les briseras comme le potier fait un vase.

Il consumera peu à peu les nations devant vous par parties, dit le Deutéronome, car vous ne pourriez les exterminer toutes ensemble, de peur que les bêtes de la terre ne se multiplient trop.

Il vous livrera leurs rois entre vos mains. Vous détruirez jusqu'à leur nom. Rien ne pourra vous résister.

Contre le chrétien, le gentil, le goy (au singulier goy, au pluriel goym), tous les moyens sont bons.

Le Talmud contient, sous ce rapport, des assertions que nos députés si chatouilleux en théologie se garderaient bien de porter à la tribune sous peine de se voir fermer au nez les guichets des banques juives où Ils émargent.

On peut et on doit tuer le meilleur goym.

L'argent des goym est dévolu au juif, donc il est permis de les voler et de les tromper (1)

L'évolution sociale du Sémite elle même est absolument différente de la nôtre. Le type de la famille aryenne dans l'état de civilisation est la gens romaine qui devint la maison féodale. Pendant de longues générations la force vitale, le génie s'économisent, puis l'arbre dont les racines plongent dans le sol porte au sommet un homme illustre qui est comme le résumé des qualités de tous les siens. L'être prédestiné met un siècle parfois à se développer, mais de l'extraction la plus humble sort une de ces figures complètes, charmantes et vaillantes, héroïques et lettrées, comme notre histoire en compte tant.

Dans la race sémitique les choses se passent autrement.

(1) Citations du Talmud reproduites par la Revue des Etude juives.

21

En Orient, un chamelier, un porteur d'eau, un barbier est distingué par le souverain. Le voilà soudain pacha, vizir, confident du prince, comme ce Mustapha Ben Ismaïl qui s'introduisit au Bardo en vendant des petits gâteaux et qui, selon l'expression égrillarde de M. Dauphin, procureur général, « rendait à son maître des services de jour et de nuit, » ce qui lui mérita de notre gouvernement, peu scrupuleux comme on sait, la croix de grand officier de la Légion d'honneur.

Il en est de même chez le Juif En dehors des familles sacerdotales qui constituent une véritable noblesse, la noblesse n'existe pas, il n'y a pas de familles illustres, quelques unes se transmettent du crédit de père en fils, dans aucune on ne se lègue de la gloire.

En moins de vingt ans, si les circonstances lui sont favorables, le Juif atteint tout son développement, il naît au fond d'une judengasse, il gagne quelques sous dans une première opération, il se lance à Paris, se fait décorer par l'entremise d'un Dreyfus quelconque, achète un titre de baron, se présente hardiment dans un grand cercle, prend les allures de quelqu'un qui a toujours été riche. Chez lui la transformation est en quelque manière instantanée, il n'éprouve nul étonnement, il ignore absolument certaines timidités.

Prenez un Juif de Russie chez lui, sous sa touloupe crasseuse, avec ses tirebouchons et ses boucles d'oreille et, après un mois de bains, il s'installera dans une loge à l'Opéra avec l'aplomb d'un Stern ou d'un Gunzburg.

Prenez comme opposition un brave entrepreneur de bâtisse français, enrichi très honorablement, il aura toujours l'air un peu emprunté et gêné, il fuira les milieux trop élégants. Son fils, né dans des conditions meilleures,

22

initié aux raffinements de la vie, sera tout différent. Le petit-fils, si la famille continue en s'élevant à rester honnête et chrétienne, représentera le vrai gentilhomme, il aura une délicatesse de pensée et une noblesse de sentiment que le youtre n'aura jamais.

Par contre, si le Juif arrive tout de suite à l'aplomb il ne parvient jamais à la distinction. A part certains Juifs portugais qui, jeunes, ont de beaux yeux, vieux, une certaine majesté orientale, vous ne trouverez jamais chez' aucun d'eux ce je ne sais quoi de calme, d'aisé, de courtois, de digne qui fait qu'un grand seigneur français authentique, un français de race, eût-il un vêtement râpé, se reconnaît partout. Le Juif est insolent, jamais fier, il ne dépasse jamais ce premier degré auquel, d'ailleurs, il atteint très facilement. Les Rothschild, malgré leurs milliards, ont l'air de revendeurs d'habits. Leurs femmes, avec tous les diamants de Golconde, ressembleront toujours à des marchandes à la toilette, non point endimanchées, mais ensabbatées.

Il manquera toujours au Juif vis-à-vis du chrétien ce qui est l'attrait des rapports sociaux : l'égalité. Le Juif - qu'on tienne bien compte encore de cette observation - ne sera jamais l'égal d'un homme de race chrétienne. Il rampe à vos genoux, ou il vous écrase sous son talon, il est dessous ou dessus, jamais à côté.

Ceux de mes lecteurs intelligents entre les mains desquels ce livre tombera n'ont qu'à rappeler leurs souvenirs. Même dans une conversation de dix minutes avec un Juif ce phénomène apparaît. Dès que vous vous abandonnez avec lui à cette familiarité, à

cette bonhomie, à cette liberté qui fait le charme des commerces mondains, il vous monte immédiatement sur le dos, il attente à votre cerveau, il

23

vous supprime, il faut le tenir à la main soigneusement. Que l'on cause avec un millionnaire ou avec un besogneux, il faut lui rappeler à chaque instant qui vous êtes et qui il est...

Une autre cause rend le Juif peu propre aux relations où l'on se propose un autre but que l'intérêt, c'est la monotonie du type, il n'a point cette culture raffinée, ce superflu intellectuel, chose si nécessaire, qui est le sel de tout entretien, on ne rencontre que très rarement chez lui ces théories brillantes et chimériques, ces aperçus piquants, ces paradoxes amusants que certains causeurs sèment au hasard dans leurs propos. S'il était fourni de ces idées le juif se garderait bien de les gaspiller entre camarades et il tâcherait d'en tirer de l'argent, mais en réalité il vit sur la masse. C'est un monocorde, et la causerie la plus longue n'offre nulle surprise avec lui.

Tandis que la race aryenne comporte une variété infinie d'organisations et de tempéraments, le Juif, lui, ressemble toujours à un autre Juif, il n'a point de facultés, mais une aptitude unique, qui s'appliqua, à tout: la Thebouna, cette subtilité pratique si vantée par les Moschlim, ce don merveilleux et inanalysable qui est le même chez l'homme politique que chez le courtier et qui le sert si admirablement dans la vie.

C'est le Juif nature qu'il faut voir pour comprendre le Juif civilisé. Le Schlossberg de Presbourg particulièrement donne bien une idée de l'état intermédiaire entre le Juif sordide de la Galicie et le Juif presque élégant des capitales.

Figurez-vous aux flancs d'une montagne une chaussée qui grimpe aride, poussiéreuse, blanchâtre. A droite et à

24

gauche, des échoppes ou de petites maisons basses comme celles d'Orient, garnies de barreaux comme au moyen âge, Sur la voie publique grouille pêle-mêle au milieu de détraques de toutes sortes, de vieilles ferrailles, de meubles disparates, de tas de légumes, de monceaux d'ordures, une population de sept à huit mille Juifs.

Il y a là des vieux étonnants de laideur à côté de jeunes filles adorablement belles drapées dans des haillons, la redingote domine néanmoins chez les hommes qui se rattachent au présent par le chapeau haut de forme, et au passé par les pieds nus qui contrastent avec la coiffure.

L'aspect général cependant éveille plutôt le sentiment de la vie moderne qu'une impression d'autrefois. A vrai dire, il semble à chaque instant reconnaître des figures de connaissance, et ce coin de ghetto a l'air d'un petit Paris. Ces deux youtres à mine futée en train de dépecer les décors d'un théâtre, n'est-ce pas Dreyfus et Lockroy? Cet homme vautré sur un canapé de reps exposé dans la rue et sur lequel on a placé des choux, n'a t-il pas une frappante ressemblance avec Stern, du cercle de la rue Royale? Regardez cette jeune fille osseuse, qui marche pieds nus, couverte seulement d'une camisole sale et d'un jupon qui ne va que jusqu'aux genoux, c'est Sarah Bernhardt enfant. Voici Melle Isaac qui mord à bouche que veux-tu à une grappe de maïs tout cru. Examinez cette femme qui se pavane sur le pas de sa porte, son allure ne vous rappellent-elle pas le mouvement de cou insolent et niais à la fois d'une célèbre baronne, ce cou d'oie enorgueillie qui n'a aucun rapport avec l'ondulation gracieuse et souple de la Lagide au col de cygne qu'a chantée Gautier? Mettez du velours, des diamants, des vêtements corrects sur tout ce

25

peuple de revendeurs, de receleurs, de préteurs sur gages et vous aurez une salle de première.

Eux-mêmes semblent avoir la notion de cette situation. A la fois arrogants et humbles ils paraissent attendre philosophiquement le coup de marée qui les portera à la ville, à la fortune, aux honneurs. Ils ne sont point pressés et ne se trouvent pas malheureux.

Au centre de ce quartier plein de loques s'élève une synagogue dans le style oriental qui est une merveille, on la montre avec complaisance à l'étranger, on prend même parfois le goy curieux pour quelque frère arrivé qui veut se rendre compte de la position des frères en retard. J'ai donné là vingt kreutzers à une femme chaussée de bottes énormes qui voulait absolument m'embrasser la main. Inutile, ma vieille, lui ai-je dit, je suis charmé de t'être agréable, ton fils sera probablement mon maître et je serais très content de gagner un morceau de pain en, collant des bandes dans son journal. »

Un Christ, pliant sous le faix douloureux de la croix, dont l'expression vous arrache des larmes, indique l'endroit où finit ce ghetto libre où les Juifs restent volontairement. Prudents en ce pays, et pour cause, les Israélites n'ont encore que légèrement mutilé ce Christ devant lequel une lampe brûle toute la nuit, ils se dédommageront quand ils seront ministres, sénateurs, députés, conseillers municipaux, préfets en France en jetant dans le tombereau à ordures les crucifix de nos églises après ceux de nos écoles.

Au bout de la montée on est devant le château de Schlossberg où furent longtemps couronnés les rois de Hongrie et que Marie Thérèse habita. Rien n'est saisissant comme ce burg où l'incendie n'a laissé que les murs, ouvert à tout vent, béant, formidable encore, il se détache avec un étrange

26

relief sur l'horizon. Au bas le Danube, non plus impétueux comme il était en sortant de Vienne, comme il sera quelques lieues plus loin, mais endormi, morne, semblant opposer comme une inerte résistance aux bateaux à vapeur qui le remontent péniblement. A gauche, l'île d'Au avec ses guinguettes, devant vous des bancs de sable, dans le lointain les grandes îles qu'on appelle le Jardin d'or.

Par un temps brumeux, comme il faisait quand j'allai visiter ce qui fut une demeure royale, le lieu est d'une mélancolie profonde. Le monde féodal avec ses gloires, ses souvenirs héroïques, ses pompes triomphales est en ruines comme ce château abandonné, le monde nouveau s'agite à quelques pas de vous dans cette cité juive d'où sortiront, jusqu'à l'heure d'une renaissance chrétienne, les millionnaires adulés par une société servile, les artistes acclamés sur la foi de réclames par la foule imbécile et badaude.

Il ne faut point juger en effet du mérite artistique ou littéraire des Juifs par tout ce qu'ils impriment aujourd'hui. Ils diraient volontiers de tous leurs savants ce qu'ils disent du rabbin Éliezer dans la Bibliothèque rabbinique de Bartolocci : « Quand le firmament serait de vélin et quand l'eau de la mer se changerait en encre, elle ne suffirait pas à écrire tout ce qu'il sait. » Des chefs-d'oeuvre chrétiens sont laissés dans l'ombre, on bat la grosse caisse au contraire pour tout ce qui porte la marque juive, on décerne l'épithète d'honneur, l'épithète « chover », au moindre plumitif ou au plus affreux barbouilleur qui appartient de près ou de loin à la confrérie.

La vérité est que le Juif est incapable de dépasser un degré très peu élevé. Les Sémites n'ont aucun homme de génie de la taille du Dante, de Shakespeare, de Bossuet,

27
de Victor Hugo, de Raphaël, de Michel-Ange, de Newton, et on ne comprendrait pas qu'ils en eussent. L'homme de génie, presque toujours méconnu et persécuté, est un être supérieur qui donne quelque chose à l'humanité, or, l'essence même du Juif est de ne rien donner. Rien d'étonnant à ce qu'ils s'en tiennent à un talent d'écoulement facile. Leur Corneille c'est Adolphe d'Ennery, et leur Raphaël c'est Worms (1).

En art, ils n'ont créé aucune figure originale, puissante ou touchante, aucune œuvre maîtresse, ils n'admettent que ce qui se vend, ils font le sublime au besoin, le faux sublime bien entendu, mais ils préfèrent le bas, ce qui leur permet à la fois de s'enrichir en flattant les appétits grossiers de la multitude et de servir leur cause en tournant en risée les enthousiasmes, les souvenirs pieux, les traditions augustes des peuples aux dépens de qui ils vivent.

(1) Quoi de plus frappant exemple de cette impuissance créatrice du Sémite que cette Carthage qui, après avoir été un moment la maîtresse du monde, n'a pas laissé une oeuvre d'art? Quand les Sémites tout-puissants à l'heure actuel, les Rothschild, les Camondo, les Stern, souverains de la Tunisie, grâce à Gambetta, se sont décidés à sacrifier quelques sous sur leur bénéfice pour interroger les ruines de Carthage, ils n'ont trouvé que quelques objet insignifiants, tandis que la plus humble bourgade de la Grèce nous livre chaque jour de nouveaux trésors. Il y avait plus d'art dans la fabrique d'un potier habitant un hameau de la Béotie, Tanagra, que dans Carthage tout entière.

Comme nous le montrent MM Georges Perrot et Charles Chipiez dans leur Histoire de l'art dans l'antiquité, les Phéniciens régnèrent pendant des siècles sur la Méditerranée, sans inspirer aux peuples avec lesquels ils étaient sans cesse en rapport d'autres sentiment que la défiance et l'effroi pour leur âpreté au gain, pour leur perfidie, pour leurs méfaits. « On savait que, par ruse ou par force, ils prenaient ce qu'on ne leur vendait pas, qu'ils faisaient le commerce des esclaves et que tous les moyens leur étaient bons pour s'emparer, par force ou par ruse, d'une belle fille ou d'un enfant. On ne pouvait se passer d'eux et on les craignait, on les détestait.

28
S'agit-il de déchaîner avec une musique de carrefour la bande hurlante des Clodoches ? Strauss, le chef d'orchestre, lève son archet. Veut-on tourner l'aimée en ridicule au moment où une guerre terrible se prépare ? Voilà Ludovic Halévy qui invente le général Boum. Est-il opportun pour nos ennemis que tout ce qu'un peuple respecte: l'héroïsme, l'amour honnête, les chefs-d'oeuvre immortels soient raillés à outrance ? Offenbach, l'agent prussien, est tout prêt. Est il utile de déshonorer le théâtre de Racine et de Molière, de mettre la guillotine sur les planches, et d'introduire sur notre scène qui fut glorieuse un personnage qui dise. s. n. d. D? Le Juif Busnach s'offre à cette tâche (1).

Souhaitez vous que les salles de danse, où la jeunesse d'autrefois prenait ses ébats avec un entrain honnête deviennent un mauvais lieu? Le Juif Markoswki est votre homme. Simia la Juive, l'androgyne Wolf est là pour prôner toutes ces turpitudes et pour amener les gens du monde (2).

Le coup est double, géminé comme ils disent. Pendant que des Juifs allemands viennent commettre ces infamies en France, d'autres Juifs écrivent en Allemagne : « Voilà où en est la France, voilà sa littérature, voilà ce qu'elle produit ! ».

(1) Petit Jacquet, drame en 5 actes, représenté à l'Ambigu le 12 novembre 1881.

(2) Notez encore que le Juif ne crée même pas dans cet ordre, il se borne à corrompre ce qui existe, il avilit une chose restée décente et propre tant qu il ne s'en est pas mêlé. De l'ancienne danse française, 'bonne enfant et rieuse, il fait le cancan ignoble, le chahut canaille, -de la chanson, ariette naïve ou noël joyeux que nos pères entonnaient au dessert, il fait L'opérette aux « Evohés rauques », aux sous-entendus obscènes, au rythme lubriques.

29

Quand les ancêtres de ces hommes ont-ils prié avec les nôtres? Dans quel coin de village ou de ville sont donc leurs tombeaux de famille? Dans quel vieux registre de paroisse trouves-vous le nom de ces nouveaux venus qui, il y a moins d'un siècle, n'avaient pas le droit d'habiter sur cette terre d'où ils veulent nous chasser maintenant ? En quoi se rattachent-ils aux traditions de notre race ?

Ainsi on répond aux vrais allemands, aux compatriotes de Goethe et de Schiller, en répudiant toutes ces pornographies et toutes ces opérettes. Ils Nous disent alors: « Tant pis pour vous, il ne fallait pas recevoir ces gens-là, vous deviez bien supposer qu'ils ne venaient chez vous que pour vous déshonorer et vous trahir.

Ainsi qu'un certain théâtre infime, la peinture et la musique (une certaine peinture et une certaine musique toujours), réussissent aux Juifs, ils s'en assimilent d'autant plus facilement les procédés que, dans l'abaissement actuel du niveau artistique, le mode d'expression, le côté exclusivement formel l'emporte sur l'essence de l'idée.

Notons ce nouveau point encore que vous ne pourrez pas citer un Juif qui soit un grand écrivain français.

Le Juif attrape admirablement le jargon parisien. Heine, Albert Wolff, Halévy dont nous parlions tout à l'heure, beaucoup de nos confrères allemands sont plus parisiens que nous qui sommes nés à Paris. Il y a là effectivement

30

un chic, une allure artificielle, une verve conventionnelle et factice que le Juif s'approprie de suite dès qu'il lui est démontré que ces chroniques, ces opérettes, ces articles Paris sont d'un débit avantageux. En outre sa haine pour tout ce qui est beau et glorieux dans notre passé l'inspire dans cette oeuvre de démolition par la raillerie à laquelle les Français applaudissent avec un sourire idiot.

Parler français est autre chôse. Pour parler une langue il faut d'abord penser dans cette langue, il y a entre l'expression et la pensée une corrélation étroite. Ou ne peut pas s'adresser à quelque Leven ou à quelque Reinach pour faire naturaliser son style comme on fait naturaliser sa personne, il faut avoir sucé en naissant le vin de la patrie, être vraiment sorti du sol. Alors seulement, qu'il s'agisse d'attaquer comme Voltaire, Paul Louis, ou Proudhon, de défendre comme Louis Veuillot, votre phrase a un goût de terroir puisé à un fonds commun de sentiments et d'idées.

Quelle preuve plus convaincante de ce fait que Gambetta, dont nous aurons l'occasion d'apprécier plus loin l'étonnante phraséologie?

Les autres Juifs plus prudents ont évité en partie ce ridicule et se font une langue à eux, la langue bizarre citée maintenant dans presque tous les journaux, et qui délaie dans des périodes insipides et grises un certain sombre de banalités.

En constatant cet envahissement de notre littérature, on songe involontairement au récit du rabbin Benjamin de Tudèle qui, visitant la Grèce au moyen âge, rencontra des hordes de Juifs campés sur le Parnasse. Le contraste n'est-il pas émouvant?

Des bandes sordides de ces circoncis qu'Aristophane méprisait tant, installés parmi ces lauriers

31

roses qui virent, aux heures radieuses de l'Hellade, le dieu à l'arc d'argent, Smynthée Apollon guider le choeur sacré des Muses soeurs !

Cette impuissance à s'assimiler dans sa substance même la langue d'un pays s'étend jusqu'à la prononciation. Le Juif, qui parle si facilement tous les idiomes, garde toujours je ne sais quel accent guttural qui le décèle à un observateur attentif. Richard Andrée a constaté ce fait dans ses Observations intéressantes sur le peuple juif. « Quelque habiles, dit-il, que soient les Juifs pour s'approprier partout la langue du pays, et quoiqu'ils la regardent à la longue comme leur langue maternelle, ils n'arrivent que rarement à la parler assez correctement pour qu'on ne puisse pas les distinguer des indigènes. La plupart de nos Juifs instruits eux-mêmes ont un accent particulier qui les fait reconnaître sans les regarder. C'est une marque de race qui se trouve chez les Juifs de toutes les nations, Rohep (Premier séjour au Maroc) a été frappé du même phénomène.

Les juifs, écrit-il, ne peuvent nulle part apprendre complètement la langue du pays qu'ils habitent. On reconnaît de suite le juif allemand à sa prononciation bizarre, il en est de même des juifs de l'Afrique septentrionale. On reconnaît le juif entre cent arabes à son accent, bien qu'il ne diffère pas par sa physionomie et son costume. Rien n'est plus risible que d'entendre un juif parler l'arabe et la langue des États barbaresques.

Incapable de s'élancer à la découverte dans les régions de l'art, le Sémite n'a pas davantage interrogé les domaines inconnus de la science. Tout ce qui est une exploration de l'infini par l'homme, un effort pour agrandir le monde terrestre est absolument en dehors de sa nature. Il vend des lorgnettes ou fabrique des verres de lunettes comme

32

Spinoza, mais il ne découvre pas d'étoiles dans l'immensité des cieux comme Leverrier il ne pressent pas plus un continent à l'horizon comme Colomb (1), qu'il ne devine les lois de la pesanteur dans l'espace comme Newton.

Maintenant qu'ils sont les arbitres de l'opinion, qu'ils minent dans les académies grâce à la lâcheté des chrétiens, les Juifs nous racontent des histoires de l'autre monde : ils ont gardé le dépôt de la science dans le moyen âge, ils nous ont transmis les découvertes des Arabes. Rien n'est plus faux, les Juifs ont paru savants en utilisant quelques bribes des livres d'Aristote, mais dès qu'on a été à la source on s'est aperçu que rien ne venait d'eux, malgré leur horreur pour les reliques, ils jouaient simplement le rôle de l'âne de la fable.

Pendant des siècles ils ont monopolisé l'exercice de la médecine qui leur rendait l'espionnage facile en leur permettant de s'introduire partout, et ils ne se sont pas doutés une minute de la circulation du sang. Bail (2), qui leur est pourtant bien

favorable, reconnaît qu'ils étaient mille fois plus ignorants encore que leurs contemporains sous le rapport scientifique, ils croyaient que les cieux étaient

(1) Comme saint Louis, comme le Dante, Christophe Colomb était un tertiaire de l'ordre de Saint-françois. il paraît maintenant démontré que Jeanne d'Arc appartenait aussi au Tiers Ordre, elle fut encouragée et soutenue dans sa mission par le F. Richard, le célèbre prédicateur de l'époque. Les Franciscains ont joué un grand rôle dans la délivrance de la France et dans la guerre contre les Anglais. Les agents juifs allemands déguisés eu républicains savaient bien ce qu ils faisaient en traquant nos religieux.

Voir, à ce sujet, un article de M. Siméon Luce dans la Revue des Deux Mondes du 1er mai 1881, et le magnifique ouvrage Saint François d Assise publié par les R. P. Capucins sous la direction du P. Arsène de Châtel et du P. de Porrentruy.

(2) Etat des Juif.

33

solides, le firmament, « rakiak », était percé d'ouvertures par lesquelles la pluie tombait. Ils regardaient « l'os Luz », comme la racine du corps où aboutissaient tous les viscères, et qui ne pouvait être ni brisé ni moulu, ils formulaient des axiomes comme ceux-ci : « un peu de vin et de pain pris à jeun « préserve le foie de soixante maladies, » « c'est un signe certain de pléthore sanguine lorsqu'on rêve à une crête de coq. »

Cela n'empêche pas M. Darmesteter (1), sous-directeur à l'école des Hautes Études, de nous affirmer « que le moyen âge a été chercher au ghetto sa science et sa philosophie.

Que M. Darmesteter nous parle de « l'action sourde et invisible » des Juifs contre l'Eglise, « de la polémique religieuse qui, pendant des siècles, ronge obscurément le christianisme, » à la bonne heure. Mais prétendre que les juifs ont rendu un service quelconque à la science, c'est se moquer de la candeur des jeunes gens chrétiens que Ferry a chargé ce Juif d'instruire.

C'est à l'Aryen qu'on doit toutes les découvertes petites ou grandes, l'imprimerie, la poudre, l'Amérique, la vapeur, la machine pneumatique, la circulation du sang, les lois de la pesanteur. Tous les progrès se sont produits par le naturel développement de la civilisation chrétienne. Le Sémite, il ne faut pas se lasser de le répéter, n'a fait qu'exploiter ce que le génie ou le travail d'autrui avait conquis. Le véritable emblème du Juif c'est le vilain oiseau qui s'installe cyniquement dans le nid construit par les autres.

Maintenant que nous" avons indiqué les traits principaux

(1)Coup d'exil sur l'histoire du peuple juif.

34

qui sont communs à peu près à tout les Sémites, examinons de plus près la race et l'espèce.

Il y aurait évidemment une étude très complète et très curieuse à faire de la physiologie du Juif. Malheureusement, les éléments sont peu nombreux. Avec leur entregent habituel, leur activité ordinaire, les Juifs se sont fourrés dans toutes les

sociétés d'anthropologie, dans toutes les associations qui permettent d'écrire un titre sur une carte de visite, une fois là, ils mettent tout en oeuvre pour empêcher qu'on ne s'occupe d'eux d'une façon trop précise.

Les principaux signes auxquels on peut reconnaître le Juif restent donc : ce fameux nez recourbé, les yeux clignotants, les dents serrées, les oreilles saillantes, les ongles carrés au lieu d'être arrondis en amande, le torse trop long, le pied plat, les genoux ronds, la cheville extraordinairement en dehors, la main moelleuse et fondante de l'hypocrite et du traître. Ils ont assez souvent un bras plus court que l'autre (1).

Il est certain que les tribus ont conservé presque intacts les traits qui les distinguaient jadis et dont plusieurs sont indiqués dans la Bible. Gambetta, avec son nez d'un' courbe si prononcée, se rattachait à la tribu d'Ephraïm. Il en est

(1) Lavalier observe que les juifs, en général, ont le visage blafard, le nez crochu, les yeux enfoncés, le nez proéminent, les muscles constricteurs de la bouche fortement prononcée, les cheveux crépus, roux on bruns, la barbe rare, marque ordinaire de tempéraments efféminés. « La dégradation physique, ajoute-t-il, suit toujours la dégradation morale, elle se fait remarquer plus fortement chez les Hébreux, c'est le résultat d'une complète dépravation. »

Le portrait est un peu chargé. Les Juifs entre eux ne sont pas dépravés : le mal qu'ils font aux goym n'est que l'exercice de la guerre, tant pis pour vous si vous êtes trop vils pour défendre votre Dieu et trop bêtes pour protéger votre argent.

35

de même de Reinach et de Porgès, ce qui explique leur sympathie mutuelle. Camondo noir et velu est de la tribu de Jacob. Henry Aron, avec ses yeux striés de filaments rouges, se réclamait de la tribu de Zabulon. La Kaulla blanche et fine est de la tribu de Juda. Lockroy, avec sa petite tète chafouine, est d'Asser. Les innombrables Lévy, malgré des différences apparentes, appartiennent à la tribu de ce nom. Les tribus se flairent, se sentent, se rapprochent entre elles, mais dans l'état actuel de cette science embryonnaire, on ne peut formuler aucune règle précise.

En dehors de ces nuances de tribus encore mal définies, il faut distinguer dans le Juif deux types absolument distincts : le Juif du Midi et le Juif du Nord, le Juif portugais et le Juif allemand.

Les Juifs du rite portugais, on le sait, prétendent s'être installés en Espagne dès la plus haute antiquité : ils rejettent avec horreur toute solidarité avec les déicides, ils prétendent même que les Juifs habitant Tolède ont écrit alors à leurs frères de Jérusalem pour les détourner de commettre un si grand crime. Beaucoup d'historiens, le Juif Emmanuel Aboab entre autres, dans sa Nomologie, admettent l'authenticité de cette missive dans laquelle Lévi, chef de la synagogue, Samuel et Joseph, Juifs de Tolède, s'adressent au grand prêtre ! Eléazar, aux hommes sages, Samuel Canut, Anne et Caïphe, Juifs de la Terre Sainte. Graëtz, au contraire, déclare toutes ces assertions erronées, mais il faut remarquer qu'il est allemand, c'est-à-dire animé de sentiments hostiles contre les Portugais (1).

(1)Voir : Études historiques, politiques et littéraires sur les Juifs d'Espagne, par Amador de Los Rios, traduction de M. Magnabal et les Juifs d'Espagne, par Graëtz, traduction de M. Georges Stenn.

36

Quoi qu'il en soit, la différence est très considérable entre les deux spécimens de Juifs.

Réchauffé par le soleil de l'Orient, le Juif du Midi est parfois beau physiquement, il n'est pas rare de trouver en lui le type arabe conservé presque dans toute sa pureté. Quelques-uns font songer avec leurs yeux de velours doux et caressants, un peu faux toujours, leur chevelure d'ébène, à quelque compagnon des rois Maures et même à quelque hidalgo castillan, il faut, par exemple, qu'ils conservent leurs mains gantées, la race avide et basse apparaît vite dans ces doigts crochus, dans ces doigts toujours agités par la convoitise, toujours contractés pour le rapt.

Le Juif allemand n'a rien de ces allures. Les yeux chassieux ne regardent point, le teint est jaunâtre, les cheveux couleur de colle de poisson. La barbe presque toujours d'un roussâtre indéfinissable est parfois noire, mais d'un noir vert désagréable et qui a des reflets de redingote déteinte. C'est le type de l'ancien marchand d'hommes, de l'usurier de bas étage, du cabaretier borgne. La Fortune, je l'ai dit, ne les change pas en les touchant de sa baguette. Quand on voit passer certains personnages parisiens, que des purs sang emportent au bois dans un landau décoré d'un tortil de baron, on a des réminiscences de figures entrevues déjà, de négociants en vieux galons, de colporteurs de fil et d'aiguilles. Ceux-là ont été décrits par un coreligionnaire appartenant à une famille bien cotée et presque considérable dans la Juiverie, M. Cerfbeer de Medelsheim.

Le juif allemand, dit-il, est au moral vaniteux, ignorant, cupide, ingrat, bas, rampant, insolent, au physique il est sale, galeux et déguenillé. Les juives sont impérieuses, crédules, médisantes, acariâtres et fort sujettes à caution en matière de foi conjugale (1).

(1) Les Juifs leur histoire, leurs meurs.

37

L'auteur porte ensuite contre les rabbins des accusations que nous ne reproduisons pas, car jamais' un écrivain chrétien n'attaque un prêtre, à quelque religion qu'il appartienne, il laisse cela aux écrivains de la presse juive.

Parmi les Juifs allemands, les connaisseurs distinguent encore une variété : le Juif polonais à gros nez et cheveux crépus (1).

A ses entreprises de finance le Juif du Midi mêle un grain de poésie, il vous prend votre bourse, - c'est la race qui veut cela, - mais à l'aide de conceptions qui ne manquent pas d'une certaine grandeur. Comme Mirés, comme Millaud, comme Péreire, il se frotte volontiers aux lettrés, il y a des journaux où l'on écrit quelquefois en français, il recherche l'homme de plume et s'honore de l'avoir à sa table, à la rigueur, si l'écrivain lui avait fait gagner' cent mille francs, il lui mettrait cinq cents francs sous sa serviette.

(1) Il existait autrefois quatre rites le rite sephardi, le rite askenazi, le rite pullen et le rite français. Le rite français disparut à la suite de l'expulsion des juifs de France.

La secte des Karaïtes compte 500 membres dans les Etats de Wilna et de Wolhynie, 200 à Odessa et près de 4,000 en Crimée.

Les Karaïtes ne reconnaissent pas l'autorité du Talmud et n'admettent que la règle de l'Ecriture. Les rabbins orthodoxes qualifient les Karaïtes de Samaritains, de Sadducéens, d' Epicuriens. Cette secte, d'après eux, aurait

été fondée par un rabbin du VIIe siècle, Anus ben David qui s'était présenté à Babylone comme candidat à la haute dignité de Gaon ou Resch Gloutha. Furieux d'avoir été repoussé, il aurait constitué une secte dissidente.

Les Karaites, de leur côté, prétendant que leur secte existait « du temps du premier temple. En 1836, le Chacham de Troki répondit à l'empereur Nicolas, qui l'interrogeait en passant par cette ville : « On ne peut nous reprocher d'avoir crucifié Jésus-Christ, car nous n'étions plus à Jérusalem depuis la destruction de la première église. »

38

Le Juif du Nord n'a même pas le génie du commerce, c'est le rogneur de ducats d'autrefois, celui qui, ainsi qu'on le disait à Francfort, faisait subir aux écus l'opération de la circoncision. Son confrère du Midi s'agite, se remue, s'ingénie, lui ne bouge pas, immobile et stagnant il attend le moment derrière son guichet, il déprécie les titres comme il dépréciait les monnaies, il s'enrichit sans produire jamais. L'un est la puce sautillante et gaie, l'autre est le pou visqueux et gluant, vivant dans l'inertie aux dépens du corps humain.

Le Sémite religieux, celui qui se souvient encore des jours où il ouvrait sa tente pour prier aux rayons du soleil levant, le Sémite relativement tolérant aussi, est l'homme du Midi. Le haineux, le faiseur de caricatures obscènes, celui qui crache sur le crucifix, est l'homme du Nord.

Les Juifs du Midi cependant ont beaucoup plus souffert que les Juifs du nord, mais ils ont été moins méprisés. Le martyre, comme il arrive, a grandi les descendants des victimes, tandis que l' habitude de vivre dans les humiliations publiques a plongé dans la dégradation les fils des Juifs allemands.

Ne vous y trompez pas cependant, le plus fort, le vrai Juif est le Juif du Nord. Pereire, poète et artiste jusqu'à un certain point, a essayé en vain de lutter contre Rothschild, il a été obligé de renoncer au combat d'où il était sorti fort meurtri. La presse et la banque juives n'ont pris Gambetta sous leur protection, et n'ont travaillé à faire presque passer grand homme le petit secrétaire de Crémieux que parce qu'en dépit de son sobriquet italien, il était Juif allemand d'origine.

Il semble que par une logique assez naturelle,le triomphe momentané du Juif doive s'incarner dans le Juif complet,

39

dans le vrai Juif, dans le Juif le plus rampant, le plus longtemps honni au détriment du Juif déjà décrassé, poli, civilisé, humanisé.

Il ne faudrait pas d'ailleurs attacher plus d'importance qu'il ne convient à ces divisions. Portugais ou Allemands (1), Askenazim ou Sephardim (2), comme on dit à Jérusalem, tous, en dehors de dissentiments passagers, se tiennent étroitement unis contre le goy, l'étranger, le chrétien.

La question religieuse même ne joue qu'un rôle secondaire à côté de la question de race qui prime toutes les

(1) Portugais et Allemands attendent, pour se réconcilier complètement, que l'ennemi commun, le christianisme, soit détruit. Rien n'est plus instructif sous ce rapport que le début d'une brochure publiée en 1865 au moment où il était question de la fusion des deux rites. On voit bien là que la haine du Christ est toujours aussi vive chez les juifs, qu'elle est leur point de ralliement à tous, qu'elle anime aussi bien les Juifs pratiquants que les Juifs prétendus libres-penseurs.

Voici le préambule de cette brochure adressée à « Messieurs les commissaires de la fusion :

« Messieurs, avant de modifier quoi que ce soit aux formes de notre culte, une question, une grave question doit vous être présentée.

« La divinité de Jésus-Christ peut-elle résister à la lumière que notre époque a fait jaillir sur elle ?

« Si cette divinité devait conserver son prestige, si l'unité de Dieu, la divinité de Jésus, la Sainte Trinité et l'adoration de la Vierge peuvent encore être réunies dans un même culte sans que la raison humaine se trouve offensée, si l'heure n'est pas venue, gardons-nous, Messieurs, de l'esprit de modification ou de réforme, soyons patients, résignés et remettons intact le culte de nos pères à la génération qui aura la gloire de faire triompher l'idée religieuse juste, du Dieu unique. »

(De la Fusion des rites portugais et allemands. - MICHEL Lévy.)

(2) Aschkenez est, d'après la Genèse, le nom d'un des fils de Gomer, fils aîné de Japhet. D'après M. Théodore Reinach il est considéré par les rabbins comme le père des Allemands Séfarade est le nom biblique de l'Espagne.

40

autres. Dans ceux mêmes qui ont abandonné le Judaïsme depuis deux ou trois générations, le Juif sait retrouver les siens, il démêle à des signes certains si une goutte de sang juif coule dans leurs veines, parfois même, - ce qui est très bien, - il épargne un ennemi parce qu'il a reconnu que c'était un frère qui avait perdu sa route.

Dans Daniel Deronda, cette merveilleuse étude de l'hébraïsme pour laquelle le Juif Lewes avait fait lire à sa compagne, Georges Elliot, le plus grand romancier de l'Angleterre après Dickens, deux ou trois cents volumes d'histoire, ce point est admirablement mis en lumière.

Daniel Deronda est un véritable héros de roman, un patricien beau, jeune, intelligent, éloquent qui ne se doute assurément pas qu'il est de la famille de Jacob, l'attraction de la race le pousse à s'éprendre d'une Juive. Alors intervient Mordecaï un de ces illuminés, un de ces sectaires qui mènent le monde à l'heure actuelle au profit de la cause sémitique. Il a reconnu le coreligionnaire sous le gentleman, il soulève devant lui un coin du voile qui cache cette politique du siècle incompréhensible pour les superficiels et les naïfs.

Daniel ne tarde pas à connaître toute la vérité. Il est le fils d'une cantatrice célèbre, l'Alcharisi a prié un de ses amants, lord Mallinger, d'adopter son fils et de l'élever comme un futur pair d'Angleterre. Tandis que l'enfant grandit, la comédienne poursuit le cours de ses succès, elle épouse un prince allemand, et quand Daniel a l'âge d'homme, elle se décide à lui révéler cette vérité

41

qu' elle croit devoir l'attrister : « Ma mère, répond simplement Daniel, je suis heureux et fier d'être Juif. »

Mordecaï complète son initiation, il énumère à Daniel les services qu'il peut rendre aux siens, l'action qu'il peut exercer, il lui démontre qu'il est nécessaire de rétablir la nationalité d'Israël. Vous ne devineriez jamais pourquoi ?, Pour servir de modèle à l'Europe affranchie .Deronda a compris, il a trouvé selon son expression « sa direction sociale. » Il part pour l'Orient où tout le Sémitisme s'agite en ce moment. Il aura vu probablement Gambetta avant sa mort, il aura causé avec les banquiers juifs et les politiques juifs influents et leur aura dit : « Voyons, vieux frères, tâchez donc de

faire tuer sur les rives lointaines quelques milliers de ces imbéciles de Français, cela fera du bien à Israël, à l'Angleterre.... et à votre bourse.

On comprend l'enthousiasme qu'inspirait à Alexandre Weill cette oeuvre si, puissante et qui touche à tant de choses. Nul romancier en France ne serait de taille à écrire un livre de cette profondeur. Tout le Judaïsme moderne est là avec son interlopie, ses moeurs cabotines représentées par l'Alcharisi, sa conspiration permanente, sa propagande socialiste personnifiée dans Mordecaï et, dominant tout, la foi ardente dans la mission de la race.

Ainsi d'un bout à l'autre de l'univers, en Amérique comme en Abyssinie, Israël envoie des émissaires pour découvrir les débris des tribus perdues parmi lesquelles Gad et Ioaddé ont complètement disparu, tandis que d'autres ne sont représentées que par des membres peu nombreux. On les cherche avec une impatience qui se comprend, car tant qu'elles seront égarées la famille sera incomplète et on ne peut songer à rebâtir le Temple malgré toute la bonne' volonté des Francs-Maçons.

42

Pour les retrouver le Juif Benjamin, né en Moldavie à Folscherry et mort à Londres le 4 mai 1864, avait visité pendant de longues années l'Égypte, la Syrie, le Diabekes le Kurdistan, Mossoul, Bagdad, la Perse. On l'avait surnommé Benjamin II en souvenir de Benjamin de Tudèle, le célèbre voyageur du XII" siècle. Le rabbin Mardochée avait cru les apercevoir dans le Sahara, mais la chose n'est pas encore éclaircie. Un autre Juif, M. Wiener, professeur au lycée Bonaparte, a été les chercher dans l'Amérique du Sud, et les fonds du ministère du l'instruction publique sont employés à payer des missions qui poursuivent ce but patriotique. Après avoir fait le bonheur des Juifs de l'Algérie et de Tunisie, nous nous occupons de ceux du Maroc et de ceux de la Chine. C'est toujours cela de retrouvé en attendant que quelque nouveau « Flatters » meure pour aller annoncer aux égarés que leurs coreligionnaires sont les maîtres en Europe (1).

Nul Parisien n'a encore oublié la première de la Femme de Claude, la seule pièce de Dumas qu'on ait réussi à faire tomber complètement. « C'est trop tôt ! C'est trop tôt ! » murmuraient les Juifs gantés de frais, à la fois ravis et effrayés devant l'insolentes déclaration de Daniel que Dumas fait parler comme parlait Cagliostro venant annoncer l'avenir (2). Alphonse de Rothschild, qui n'a jamais brillé

(1) Flattera était Juif d'origine et il est certainement mort victime d'une idée religieuse autant que de son dévouement à la science, la question des Juifs du Sahara tenant fort à coeur à Israël.

(2) Dans un ordre, cette fois très secondaire, il faut encore citer comme avertissement une conférence d'une dame De la ville, au boulevard des Capucines, le 30 octobre 1882 « les Israélites de Paris, leurs Talents, leur esprit, leur argent, leur puissance. . . »

« Les juifs, disait textuellement la conférencière, sont assez riches pour acheter la France et ils l'achèteront peut-être quand la dynamite aura fait son oeuvre ».

Les Juifs dodelinaient de la tète avec des mouvements de crânes chauves que je vois encore. Pas un Français ne se leva pour crier « Taisez-vous, impudente, la France n'est pas encore à vendre! »

Le représentant du comité anti-sémitique allemand, qui, suit ici toutes les manifestations juives, non au point de vue de la France qu'il n'a pas

mission de défendre, mais au, point de vue de la race aryenne qu'il souffre de voir si humiliée dans certains pays, disait en sortant : « Si les Juifs se permettaient d'insulter ainsi publiquement l'Allemagne, quel massacre on ferait le lendemain de ces effrontés ! »

43

par la bravoure, se voyait déjà mis sous clef et obligé de rendre les trois ou quatre milliards qu'il nous a empruntés. Hélas! La France a des oreilles pour ne pas entendre et Dumas pouvait tout dire sûr qu'il ne serait pas compris.

Elle est superbe, d'ailleurs, la tirade de Daniel et sans avouer complètement tout ce qu'Israël espère, résume admirablement l'action sémitique (1).

Lorsque Cyrus permit aux israélites de retourner en Palestine, seule la tribu de judas reparut, car il ne faut pas compter quelques débris de la tribu de Benjamin. Les onze tribus d'Ephraim ne furent pas reconstituées. Que sont-elles devenues ? où sont elles ? Les uns les veulent en Asie, d'autres parlent de l'Abyssinie ou d'une oasis du centre de l'Afrique, et voilà que les Mormons s'en prétendent issues, affirmant qu'elles ont abordé en masse à ce continent. Eh bien je crois, après de longues recherches, que je sais enfin la vérité sur ce sujet et que je suis peut-être appelé à reconquérir notre patrie. Nous sommes dans une époque où chaque race a résolu de revendiquer et d'avoir bien à elle

(1) M. Emile Montaigut, dans ses Ecrivains modernes de l'Angleterre, a indiqué l'influence qu'avait eue la Femme de Claude sur la composition de Daniel Deronda. « Le néo prophète, écrit-il, presque sifflé des Parisiens, légèrement transformé, devint, selon toute apparence, le personnage de: Mordecal, comme la femme de Claude, par une transformation analogue, devint Gwendolen Harleth.

44

son sol, son foyer, sa langue et son temple. Il a assez longtemps que nous autres Israélites nous sommes dépossédés de tout cela. Nous avons été forcés de nous glisser dans les interstices des nations, d'où nous avons pénétré dans les intérêts des gouvernements, des sociétés, des individus. C'est beaucoup, ce n'est pas assés. On croit encore que la persécution nous a dispersés, elle nous a répandus, et nous tenant par la main nous formons aujourd'hui un filet dans lequel le monde pourrait bien se trouver pris le jour où il lui viendrait à l'idée de nous redevenir hostile, ou de se déclarer ingrat.

En attendant nous 'ne voulons plus être un groupe, nous voulons être un peuple, plus qu'un peuple, une nation. La patrie idéale ne nous suffit plus, la patrie fixe et territoriale nous est devenue nécessaire et je pars pour chercher et lever notre acte de naissance légalisé. J'ai donc chance de voir du pays et d'aller de la Chine au Lac Salé et du lac Salé au grand Sahara. Chacun son idéal et sa folie, que Celui qui est nous conduise, et comme nous disons depuis des siècles dans nos jours de fête : l'année prochaine Jérusalem !

Il y a là cependant quelques inexactitudes, toutes les tribus sont retrouvées excepté, comme nous l'avons dit, Gad et Ioaddé, encore croit-on être sur la trace de Gad qui se trouve mêlée aux Nestoriens et aux Afghans (1). C'est pour

(1) Consulter, à ce sujet, un curieux ouvrage « les Nestoriens ou les tribus perdues », par Israël Grant. Consulter aussi un ouvrage paru il y a une vingtaine d'années en Angleterre : Tableau des indiens américains, de leur caractère général, de leurs coutumes, de leur langue et leurs rites publiques, rites religieux et traditions les montrant comme les descendants des dix tribut d'Israël, avec le langage des Prophètes à leur égard et le chemin qu'ils ont dû suivre pour passer de la « Médie » dans le nouveau continent, par Asraël Worsley.

En 1846, des députés furent envoyés à la recherche des tribus, mais ils revinrent sans avoir accompli leur mission. Ils constatèrent, seulement, dit le « jewish Chromicle » de l'époque, « la présence de quatre millions de Juifs dans les Indes Orientales, à vingt journées de Sangala, « il est probable que dans quelque temps nous serons encore obligés de nourrir celui-là.

45

cela que Disraeli fit entreprendre à l'Angleterre, sous l'éternel prétexte d'une prétendue offense qui n'avait jamais existé, la guerre de l'Afghanistan qui a coûté tant d'hommes et tant d'argent. M. Gladstone, dans le grand meeting tenu le 8 octobre 1881, à Leeds, flétrissait énergiquement cette expédition désastreuse qui « avait eu pour résultat d'aliéner aux Anglais les Afghans amis, et de détruire la barrière morale qui existait entre l'Angleterre et l'empire Russe. « J'ai le plaisir de vous annoncer, ajoutait-il, que nous nous sommes presque complètement retirés de cette entreprise folle et criminelle et que nous avons pu effacer quelques-uns des souvenirs ¯les plus malheureux et les plus scandaleux inscrits dans les fastes de notre histoire.»

Les événements de 1885 où l'Angleterre, en reculant devant la Russie, perdit tout son prestige dans les Indes, et prépara la chute prochaine de sa domination prouvent à quel point M. Gladstone avait vu juste dans cette question (1).

(1) Au mois d'avril 1885, la Judische Press a donné quelques détails intéressants sur les Juifs de ces contrées. « On signale, disait-elle, une population juive importante à Merv, dans le Turkhestan et à Seraks qui est l'un des points d'appui de l'armée russe. La plupart sont originaires de la Perse et de l'Afghanistan. Le « Schocker de Merv » est natif de Merched, en Khorassan. On sait que les Israélites de cette contrée furent contraints par les armes, il y a de cela quarante-cinq ans, d'embrasser l'islamisme. Cinq cents familles coiffèrent ainsi le turban, mais cette conversion, comme celle des Maranas d'Espagne, ne fut qu'apparente. 0ffciellement ils pratiquent la religion musulmane, mais leurs sentiments sont restés israélites, et intérieurement, dans leurs maisons, ils observent scrupuleusement le culte de leurs ancêtres. Chaque famille a son shocking qui saigne clandestinement les animaux de boucherie. Ces Israélites se marient exclusivement entre eux, les jeunes filles, - elles prennent mari vers 9 ou 10 ans loin de recevoir une dot, dédommagent leurs parents par une contribution versée par l'époux. Le chef religieux de ces Israélites est un certain rabbin Mardochée, qui est en même temps, un des plus grands fabricants de soie du pays. On le dit riche à plusieurs millions. »

46

L'existence des juifs chinois n'est connue que depuis le XVIII siècle.

Le P. Ricci, le jésuite, dit M. d' Escayrac de Lauture, le premier et le plus grand missionnaire de son ordre en Chine, fut aussi le premier qui fit mention des Israélites chinois. Le P. Alexi les visita plus tard. Le P. Goyani copia les inscriptions hébraïques de leur synagogue, elles furent perdues, mais recopiées plus tard par le P. Gambit. Les Lettres édifiantes publiées au XVIII eme siècle par les jésuites nous font connaître ce que ces hommes éminents avaient pu apprendre. Depuis cette époque les missions ont été moins florissantes, les missionnaires protestants eux-mêmes ont plus écrit que vu, plus disserté que risqué.

C'est sous la dynastie des Khar (c'est-à-dire il y a deux mille ans au moins), que les Israélites parurent en Chine au nombre de 70 familles ou groupes portant le même nom. Leur nombre parait s'être réduit, peut-être parce que beaucoup d'entre eux embrassèrent l'islamisme il y a quelques siècles.

Les Israélites occupèrent d'abord plusieurs villes parmi lesquelles Pékin. On ne les rencontre plus aujourd'hui qu'à Khai-Fou, chef-lieu du département du même nom Khai-Fou-Fou, ainsi que de la province et du gouvernement de Khouan, ville jadis immense et très peuplée, fort réduite après une inondation survenue en 1642, située au sud et à deux lieues environ du fleuve Jaune, par 32°52' de latitude nord et l°56'30" de longitude occidentale comptée de Pékin.

Les Israélites chinois ont un respect particulier pour le livre d'Esther qu'ils appellent Ipetha marna (la grande mère).Leurs rouleaux de la Thora n'ont ni points ni virgules, sous prétexte que Dieu a dicté la Loi si vite à Moise qu'il n'a pu mettre la ponctuation.

47

Parmi ces dispersés de la famille d'Israël, les Falachas sont peut-être les plus intéressants.

Ils habitent, dit M. Joseph Halévy dans son rapport sur sa mission en Abyssinie, dans les provinces de Chiré, d'Adubo, d'Arguedié, dans le nord, leur teint est noir sans être nègre, ils portes ou des noms hébreux prononcés d'après l'habitude abyssinienne, ou des noms de circonstance, selon la coutume des anciens Hébreux et de la race Queez. Ils prétendent être, les descendants des délégués juifs qui formaient un cortège d'honneur pour Maqueda, la, fameuse reine de Saba et pour son fils Menilek qui avait le roi Salomon pour père.

Les Abyssins parlent sans cesse de Jérusalem et comptent bien sur la restauration de la nationalité juive.

Quoique les Juifs ne soient guère tendres pour nous, l'histoire d'un exode manqué de ces pauvres gens m'a ému malgré moi. Un jour, Théodoros « couche en joue » un prêtre Falachas. Épouvantés les malheureux se décident brusquement à se mettre en route pour cette Jérusalem dont le nom revient continuellement dans leurs entretiens. Ils abandonnent leurs cabanes, les vieillards prennent la tête de la caravane en chantant des hymnes et en agitant des branches d'arbres. Personne ne se doute dans la troupe de ce que c'est que le vaste Univers, ils s'attendent tous à rencontrer la mer Rouge et à la franchir à pieds secs comme ont fait leurs pères. Bientôt ils succombent de fatigue, ils voient l'espace s'élargir toujours devant eux, exténués ils s'arrêtent à Axoum, dans le Tigré, et prennent le parti de revenir en arrière.

Hélas ! Les hyènes et les scorpions ont pris possession des huttes abandonnées. Pour punir les fuyards on veut leur arracher leur Pentateuque et ils sont obligés de sacrifier leur dernière vache pour sauver leur précieux livre.

48

La scélératesse humaine est partout la même. De quelque côté que l'on regarde, on rencontre la tristesse et la persécution. Au bout du monde des gens, dont nous soupçonnons à peine l'existence souffrent, et meurent victimes de la méchanceté des hommes qui se retrouve identique sous toutes les latitudes.

Mais laissons ces Juifs lointains pour revenir à nos Juifs d' Europe.

Les Juifs de race plus que d'observance, comme Deronda, sont presque aussi nombreux que les autres. S'il n'y a pas de Jésuite de robe courte, il y a ce qu'on pourrait nommer des Juifs de robe courte. Disraeli, qui s'y connaissait, les a admirablement peints à maintes reprises travaillant mystérieusement à l'oeuvre commune.

Qui ne se rappelle ce passage de Coningsby ou la Nouvelle génération?

Cette diplomatie mystérieuse, rusée, qui cause tant de soucis à l'Europe occidentale, est organisée et menée à bonne fin principalement par les Juifs, la révolution formidable qui, en ce moment ci, se prépare en Allemagne et qui, dans le fait, ne sera qu'une deuxième Réforme plus importante, et dont on se doute encore si peu en Angleterre, développe son épanouissement entièrement sous les auspices de juifs qui ont presque monopolisé le professorat en Allemagne. Néander, le fondateur du christianisme spirituel et professeur royal de théologie à l'Université de Berlin, est juif. Benary non moins illustre, attaché à la même Université, est Juif Wehl, le professeur d'arabe à Heidelberg, est juif... Mais, quant aux professeurs allemands de cette race, leur nom est légion je crois qu'il y en a plus de dix rien qu'à Berlin.

Il y a quelques années la Russie s'adressa à nous. Or, il n'y a jamais eu d'amitié entre la cour de Saint-Pétersbourg et ma famille. Elle a des relations hollandaises qui généralement ont fourni à ses besoins, et nos réclamations en faveur des Juifs polonais, race nombreuse et la plus dégradée de toutes ses tribus,

49

n' avaient pas été du goût du tzar. Néanmoins, les circonstances amenèrent un rapprochement entre les Romanoff et les Sidonia. je résolus de me rendre moi-même à Saint-Pétersbourg. Lors de mon arrivée j'eus une entrevue avec le ministre des finances russe, le comte Cancrin : j'eus affaire au fils d'un Juif lithuanien. L'emprunt se reliait à des affaires en Espagne où je résous de me rendre en quittant la Russie.

J'eus une audience avec le ministre espagnol, Senor Mendizabal : je me trouvai en face d'un de mes semblables, le fils d'un Nuevo Christiano, un juif d'Aragon. Par suite des révélations qui transpirèrent à Madrid, je me rendis directement à Paris pour consulter le président du conseil des ministres français. Je trouvai le fils d'un juif français, un héros, un maréchal de l'Empire et ce n'est que juste, car qui voulez-vous qui soient des héros, sinon ceux qui adorent le Dieu des armées ?

- Et Soult est-il juif ?

-Oui, ainsi que d'autres maréchaux de France et non les moins fameux: Masséna par exemple, - son nom réel était Manasseh, - mais revenons à mon anecdote. La conséquence de nos consultations fut qu'on s'adresserait à une des puissances du Nord à titre amiable et médiatif. Notre choix tomba sur la Prusse, et le président du Conseil fit une démarche auprès du ministre prussien qui, quelques jours après, vint assister à notre conférence. Le comte d'Arnim entra dans le salon et je reconnus un juif prussien. Vous voyez donc, mon cher Coningsby, que le monde est gouverné par des personnages bien différents.., à ce que s'imaginent ceux qui ne sont pas dans les coulisses.

Le tableau est intéressant et montre bien comment, sous des formes diverses et des déguisements différents, le Juif est en réalité partout. L'avidité proverbiale de Masséna, les exactions qu'il commit dans toutes ses campagnes tendent à confirmer ce que dit Disraeli de son origine juive, quoique l'acte de baptême du maréchal ait été publié dans l'Intermédiaire (no du 25 novembre 1882). Ney semble également avoir appartenu à la race. Quand à Soult l'opinion me parait bien hasardée.

50

Une autre assertion de Disraeli, qui prétend ailleurs que beaucoup de membres de la Compagnie de Jésus ont été juifs est absolument insoutenable. Les Jésuites, auxquels leurs adversaires eux-mêmes n'ont jamais refusé une certaine intelligence, se sont toujours défiés des Juifs comme de la peste. Les règles de l'illustre Société sont formelles à cet égard, elles défendent absolument de recevoir dans la Compagnie quelqu'un qui descende de race juive ou sarrasine en remontant jusqu'au cinquième degré. C'est un empêchement absolu, "indispensabilis", pour lequel le P. Général lui même ne peut accorder de dispense.

« Congregatio declaravit et statuit hoc decretum non essentialis sed indispensabilis impedimenti vim obtinere, sic scilicet ut nullus omnino superior ac ne ipse quidem Proepositus generalis in eo dispensare possit atque ita deinceps integre inviotateque servandum esse » (1).

Le seul Juif qui soit jamais entré dans l'ordre à la suite de circonstances tout à fait exceptionnelles n'a' pu y rester (2)

Ces prescriptions n'ont rien qui étonnent. Autrefois, en effet, on ne parlait pas à tout instant de sociologie, mais il existait une science sociale basée sur l'expérience, l'observation des faits, l'étude les types, on savait parfaitement quelle était la puissance de l'hérédité.

Les précautions prises contre les Maranes, les Judaïsants,

(1) Institutum societatis Jesu. Roma, typis civitatis catholieœ,1869, tome Y. Decreta VN congregationis generalis. Decretum LII.

(2) A l'école de la rue des Postes on avait reçu comme répétiteur Dacosta père qui se trouvait dans une position précaire. On sait le rôle que son fils a joué dans l'exécution des otages. L'essai n'avait rien d'encourageant.

51

les Sémites en un mot, qui semblent incompréhensibles à un peuple en pleine décadence comme le nôtre, répondaient à de très justes préoccupations de légitime défense sociale. Ne voyons-nous pas, d'ailleurs, la seule nation qui soit encore solide, qui tienne encore debout, l'Allemagne reprendre la question exactement sous la même forme et, sans s'occuper en aucune façon du point de vue religieux, essayer de réagir contre l'invasion sémitique?

C'est sur ce terrain que se plaçait la Compagnie de Jésus, Carelle n'excluait nullement de son sein les infidèles convertis, d'origine aryenne. « Pour les Tartares et les autres Mahométans qui sont, soit en Pologne, soit dans d'autres pays, on laisse à N. R. P. Général de pouvoir dispenser dans les cas de degrés de parenté visés plus haut, car on ne peut, alléguer contre eux la même raison » (1).

Le Jésuite, d'ailleurs, est tout l'opposé du Juif Ignace de Loyola, est un pur Aryen. Le héros du siège de Pampelune, le chevalier de la Sainte Vierge, est le dernier des paladins. Il y a du don Quichotte dans ce saint, d'allure très moderne cependant, qui sur le tard vint s'asseoir sur les bancs de l'Université de Paris, comme s'il personnifiait en lui le mouvement en train de s'accomplir dans le monde où la plume désormais allait jouer le rôle que l'épée jouait aux âges antérieurs.

Quoi qu'il en soit de cette erreur, qui prouve que Disraéli connaissait mieux les Juifs que les Jésuites, l'homme d'État anglais n'en est pas moins intéressant à consulter.

Dans Endymion., Disraéli revient encore sur cette diplo-

(1) Decreta VI eme congregatiouis. Decreium XXVIII.

52

matie occulte qui depuis un siècle a mis le monde sens dessus dessous.

Les Sémites exercent aujourd'hui une vaste influence sur les affaires par leur branche la plus petite, mais la plus originale : les juifs. Il n'est pas de race qui soit douée d'autant de ténacité et d'autant de qualités d'organisation. Ces dons lui ont acquis un empire sans précédent sur la propriété et sur le crédit illimité. A mesure que vous avancerez dans la vie et que vous gagnerez de l'expérience en affaires, les Juifs vous contrecarreront en tout. Depuis longtemps, ils se sont faufilés dans notre diplomatie secrète dont ils se sont presque emparés, dans un quart de siècle, ils réclameront leur part ouverte de gouvernement. Or, celles-là sont des races dont les hommes et les corporations, influencés dans leur conduite par leur organisation particulière, doivent entrer dans tous les calculs d'un homme d'Etat...

Les Juifs de robe courte, on le comprend, rendent des services d'autant plus signalés à la cause qu'ils sont moins en évidence. Dans l'administration, dans la diplomatie,

dans les bureaux de journaux conservateurs, sous la robe du prêtre même, ils vivent sans être soupçonnés.

L'armée juive a donc à sa disposition trois corps d'armée:

Les vrais Juifs, les Juifs notoires, comme les appellent les Archives, qui vénèrent officiellement Abraham et Jacob et qui se contentent de réclamer la possibilité de faire leur fortune en restant fidèles à leur Dieu .

Les Juifs déguisés en libres-penseurs (type Gambetta, Dreyfus, Raynal), qui mettent leur qualité de Juif dans leur poche, et persécutent les chrétiens au nom des glorieux principes de la tolérance et des droits sacrés de la liberté.

Les Juifs conservateurs qui, chrétiens d'apparence, unis aux deux précédents par les liens les plus étroits, livrent à leurs camarades les secrets qui peuvent leur servir.

53

Dans ces conditions l'incroyable succès du Juif, quelque invraisemblable qu'il paraisse, la façon inouïe dont il pullule peuvent s'expliquer aisément.

La force du Juif c'est la solidarité. Tous les juifs sont solidaires les uns des autres comme le proclame l'Alliance israélite qui a pris pour emblème deux mains qui se rejoignent et s'entrelacent sous une auréole.

Ce principe est observé d'une extrémité à l'autre de l'univers avec une exactitude véritablement touchante.

On devine quel avantage, au point de vue humain, ce principe de la solidarité donne au Juif sur le chrétien qui, admirable de charité, est étranger à tout sentiment de solidarité.

Nul plus que moi, on peut le croire, n'admire cette fleur sublime que le christianisme a fait éclore dans l'âme humaine, cette charité infatigable, inépuisable, ardente qui donne toujours, qui donne sans cesse, qui donne non point l'argent seulement, mais le coeur lui-même, le temps, l'intelligence.

Ce que je voudrais indiquer dans cette oeuvre qui est un travail de rigoureuse analyse, c'est la différence qui existe entre la solidarité du Juif et la charité du chrétien.

Les chrétiens ouvrent leurs bras tout grands à toutes les infortunes, ils répondent à tous les appels, mais ils ne se tiennent pas entre eux. Habitués, ce qui est assez naturel, à se considérer comme chez eux dans un pays qui leur appartient, ils n'ont point l'idée de se former en rangs serrés pour résister au Juif.

Le Juif en a donc assez facilement raison en les frappant isolément. Aujourd'hui, c'est un marchand dont un Juif désire le fonds et que tout le commerce israélite s'entend

54

pour conduire tout doucement à la faillite. Demain, c'est un écrivain qui gène et que les Juifs réduisent au désespoir et mènent à l'ivrognerie ou à la folie. Une autre fois c'est un grand seigneur porteur d'un beau nom et qui aura rudoyé aux courses un baron suspect, on s'arrange pour procurer au malheureux une maîtresse juive, un coulissier affilié à la bande vient lui proposer une affaire avantageuse, on amorce parfois la victime par un premier gain et finalement elle se trouve à la fois ruinée et notée d'infamie.

Si le marchand, l'écrivain, le grand seigneur s'étaient entendus, s'ils s'étaient unis, ils auraient échappé, ils se seraient défendus mutuellement, chacun aurait apporté un appui à l'autre, mais je le répète, 'ils succombent sans se voir, et sans soupçonner même quel a été leur vrai ennemi.

Grâce à cette solidarité tout ce qui arrive à un Juif, dans le coin le plus reculé d'un désert prend les proportions d'un événement. Le Juif, en effet, a une façon de piailler qui n'est qu'à lui. Ce n'est pas en vain qu'on lui a dit : « Croassez et multipliez, innombrable postérité d'Abraham. »

La criaillerie du Juif rappelle toujours ces tumultes du moyen âge, où un infortuné porteur de loque jaune, rossé pour un méfait quelconque, poussait des lamentations affreuses qui agitaient tout le ghetto.

Par malheur pour les oreilles délicates il y a constamment dans le monde un Juif qui crie et qui réclame quelque chose. - Que réclame-t-il? Ce qu'on lui a pris, ce qu'on aurait pu lui prendre et enfin ce qu'il aurait pu gagner.

Très souvent l'Anglais, qui sent une affaire, se met à crier derrière le Juif et à pousser des aôh aôh gutturaux qui rendent la cacophonie épouvantable.

Qui ne se souvient du Juif Pacifico que Thouvenel, alors autre représentant en Grèce, en un temps où nos représentants

55

n'étaient ni Juifs, ni domestiques de Juifs, menaça, s'il ne se taisait pas, de faire pendre au grand mât d'un de nos navires de guerre?

Qui ne se rappelle le Juif Lévy de l'Enfida?

Qui a oublié Mortara, ce petit Juif à propos duquel toute la presse vendue à Israël accabla d'injures un saint pontife qui se contenta de dire au gamin avec son sourire angélique : « Cher enfant, tu ne sauras jamais ce que ton âme m'aura coûté ! »

Le père Momolo Mortara était un type, il exploitait son fils comme Raphaël Félix exploitait Rachel qu'il s'était réservé le droit, dans son traité avec l'impresario américain, de montrer morte et revêtue du peplum dans son cercueil. Dès que le père Mortara avait besoin d'argent, il sentait sa douleur se renouveler et il allait trouver Cavour. Cavour, qui prétendait que l'affaire Mortara l'avait autant aidé à faire l'Italie que Garibaldi, donnait quelques ducats au père éploré, les journaux libéraux français qui applaudissaient à l'unité italienne, comme ils devaient, avec leur patriotisme ordinaire, applaudir à l'unité allemande, entonnaient leur grand air de bravoure contre le fanatisme éternel, le Saint-office, le despotisme papal, ils versaient des larmes sur ce père qu'ils appelaient « une victime sacerdotale. »

La mort de Cavour et l'occupation de Rome par les italiens ruinèrent ce pauvre Mortara qu'on mit au rancart dès qu'on n'eut plus besoin de lui, accusé d'assassinat, il passa devant la cour d'assises de Bologne le 28 octobre 1871, et il eut la chance d'être acquitté, grâce à l'appui des Francs-Maçons.

L'affaire Victor Noir est encore présente à toutes les mémoires. Victor Salmon, dit Victor Noir, était, selon l'Elbfleieung,

56

le petit-fils d'un Juif du Palatinat appelé Salure ou Salomon, qui était dans sa jeunesse et jusqu'en 1789 ministre officiant à Kirchheimbolandam. Lorsque le Palatinat devint province française ce Salomon s'engagea, je ne sais à la suite de quelles vicissitudes, dans l'armée italienne, devint officier, abandonna l'armée pour se marier, entreprit un petit commerce, n'y réussit pas et vint se fixer à Paris où il vécut en donnant des leçons.

Comme tous ces descendants d'aventuriers cosmopolites Victor Salomon entra dans le parti de la Révolution. Reporter de vingt-cinquième ordre, quitte un jour son boulevard et vient insulter et frapper chez lui un prince de la famille impériale. L'autre, un peu moins amolli par le bien être que ses parents, use du droit de légitime défense et tire.

Si le mort avait été chrétien on l'aurait enterré et tout aurait fini là. Le mort s'appelait Salomon et pour arriver à toucher ¯trente mille francs (depuis Judas le nombre trente est propice à ses descendants), les Juifs mettent tout Paris sur pied et sont sur le point de faire faire une révolution.

Un peintre vexé expose une charge (pamphlet) d'un goût douteux. Le personnage raillé, maître incontesté du théâtre contemporain, académicien, auteur de vingt chefs-d'oeuvre, fort au-dessus de pareilles plaisanteries, hausse les épaules et tout au plus, sur le conseil de ceux que Girardin nommait des « amis mortels, » se prépare paisiblement à intenter un procès. Un Juif se trouve là, éprouve le besoin de faire parler de lui et il se permet, lui incapable de produire une oeuvre d'art, de venir abîmer brutalement une création artistique. Toutes les sympathies, qui étaient pour le

57

vétéran des lettres françaises, se retournent immédiatement vers le peintre.

Supposez un élève de nos religieux indigné par la vue de ces ignobles caricatures, où les maîtres qui ont élevé tant de générations d'hommes éminents sont représentés dans des attitudes obscènes, déchirant brusquement une image ordurière. Vous entendez d'ici le commissaire de police :

- Môsieu, la propriété est sacrée, nul n'a le droit de se faire justice lui-même. Il ne vous reste plus, dans la voie où vous vous engagez, qu'à violer des domiciles et à crocheter des serrures. C'est le bagne alors ……

Plat comme une punaise devant Lipmann, parce qu'il était Juif, le commissaire de police, - un Lévy ou un Schnerb quelconque, -- n'a pas eu une minute la pensée de faire coucher au poste ce Juif sans gêne qui avait détruit volontairement un objet qui ne lui appartenait pas et au sujet duquel un procès était engagé.

Dès que le Juif intervient dans une affaire, vous êtes sûr qu'un effroyable tapage va se produire.

Comment est mort Olivier Pain ? Nul n'en sait rien. Ses amis le regrettent, mais le public ne s'en occupe pas. Par aventure, il se trouve que le prince de Bismarck, qui veut se rapprocher des tories qui viennent de rentrer au pouvoir et isoler la France de l'Angleterre, se dit qu'il ne serait pas mauvais de faire injurier un peu lord Lyons qui est depuis de longues années ambassadeur en France.

Le Juif Goëdschel Selikowitch entre alors en scène. C'est un ancien élève de cette école des Hautes Études devenue peu à peu une espèce de séminaire juif où l'on élève à la brochette des agents révolutionnaires, il a publié une brochure intitulée : le Schéol des Hébreux et le Sest des Egyptiens.

58

C'est tout ce qu'on connaît de lui, en revanche lui connaît les choses les plus cachées, il a vu fusiller Olivier Pain, il l'affirme sur l'honneur, il déclare que cet attentat ne peut rester impuni.

On le croit, on organise des meetings d'indignation, on outrage grossièrement l'Angleterre, la reine, le prince de Galles, des notes diplomatiques sont envoyées. Rochefort jure qu'il va venger sur lord Lyons la mort de Pain. Les Parisiens savent que le pamphlétaire se bornera à aller parier quelques louis aux courses le lendemain, mais les naïfs s'épouvantent, l'ambassade anglaise ferme ses portes...

Un maudit Juif a suffi pour organiser ce charivari Comment le Juif fait-il pour déranger ainsi le monde? Ne me le demandez pas, je n'en sais rien. C'est son secret, c'est un don spécial chez lui. « Cela lui vient naturellement, » comme au tambourinaire de Numa Roumestan.

A quelque pays qu'il appartienne, le Juif est sûr de trouver le même appui. La patrie, dans le sens que nous attachons à ce mot, n'a aucun sens pour le Sémite. Le Juif, - pour employer une expression énergique de l'Alliance israélite, - est d'un inexorable universalisme.

Je ne vois pas très bien pourquoi on reprocherait aux Juifs de penser ainsi. Que veut dire Patrie? Terre des pères. Le sentiment de la Patrie se grave dans le coeur à la façon des noms écrits sur un arbre et que chaque année qui passe creuse et enfonce plus profondément dans l'écorce à mesure que l'arbre vieillit de façon à ce que l'arbre et le nom ne fassent qu'un. On ne s'improvise pas patriote, on l'est dans le sang, dans les moelles.

Le Sémite, perpétuellement nomade, peut-il éprouver des impressions aussi durables?

59

Sans doute on peut changer de patrie comme certains Italiens l'ont fait au moment de l'arrivée en France de Catherine de Médicis, comme les protestants français au moment de la révocation de l'édit de Nantes. Mais pour que ces transplantations

réussissent il faut que le sol moral soit le même à peu près que celui que l'on quitte, il faut que sous l'humus de surface il y ait le fonds chrétien.

La première condition, en outre, pour adopter une autre patrie, c'est de renoncer à la sienne. Or, le Juif a une patrie à laquelle il ne renonce jamais, c'est Jérusalem, la sainte et mystérieuse cité, Jérusalem, qui triomphante ou persécutée, joyeuse ou attristée, sert de lien à tous ses enfants qui chaque année au Rosch Haschana se disent: « l'an prochain à Jérusalem !

En dehors de Jérusalem tout pays, que ce soit la France, Allemagne ou l'Angleterre, est simplement pour le Juif un séjour, un lieu quelconque, une agglomération sociale au milieu de laquelle il peut se trouver bien, dont il peut même lui être profitable de servir momentanément les intérêts, mais dont il ne fait partie qu'à l'état d'associé libre, de membre temporaire.

Ici nous touchons à un point que nous avons déjà indiqué et sur lequel nous aurons encore à revenir : l'affaissement incontestable de l'intelligence française, le ramollissement partiel qui se traduit à la fois par un sympathisme vague qui consiste à aimer tout le monde et par une sorte de haine envieuse qui nous pousse à nous détester entre nous. C'est le cas de certains déments qui déshéritent leurs enfants et accablent de bons procédés les étrangers.

Si le cerveau de nos concitoyens fonctionnait de la façon

60

régulière et normale dont fonctionnait le cerveau de leurs pères ils seraient vite convaincus que le Juif n'a absolument aucun motif d'être patriote.

Réfléchisses une minute et demandez-vous pourquoi un Reynal, un Bichofsheim, un Leven seraient attachés à la France des Croisades, de Bouvines, de Marignan, de Fontenoy, de saint Louis, d'Henri IV et de Louis XIV.

Par ses traditions, par ses croyances, par ses souvenirs cette France est la négation absolue de tout le tempérament juif. Cette France, quand elle n'a pas brûlé le Juif, lui a fermé obstinément ses portes, l'a couvert de mépris, a fait de son nom la plus cruelle des injures.

Je sais bien que, selon eux, une France nouvelle serait née dans les massacres de Septembre, qu'elle se serait purifiée de ses vieilles gloires avec le sang qui dégouttait des tètes coupées de vieillards et de femmes, que la révolution aurait été, selon l'expression du Juif Salvador, « un nouveau Sinaï »

Ce sont là des mots sonores mais vides de sens. Un pays reste ce qu'il était en naissant, comme un enfant qui grandit garde sa nature première. La France, l'Allemagne, l'Angleterre ne seront jamais des patries pour les Juifs et ceux-ci ont parfaitement raison, à mon avis, de n'être nulle part patriote et de suivre sous toutes les latitudes une politique distincte, personnelle, la politique juive.

Nos aïeux, qui étaient des gens sensés, savaient parfaitement cela et ils se défendaient. Faites-en autant s'il en est encore temps, mais ne vous étonnez pas, laissez à Victor Hugo, qui a fini par confier ses petits enfants à la garde d'un Juif, les tirades indignées contre Deutz.

Qu'il est charmant, disons-le entre parenthèses, cet épisode! Comme tous les acteurs sont bien à leur place!

61

Voilà la descendante des Bourbons, l'Aryenne intrépide, chevaleresque, convaincue que tout le monde est comme elle, respirant de ses fines narines l'odeur de la poudre prête à s'élancer quand résonne le clairon de la Pénissiére.

A qui va-t-elle se confier ? A quelque fils d'artisan du Midi, à quelque enfant de l'enclos Rey, à quelque frère de ce Merault dont Daudet nous a dépeint, dans ses Rois en exil, l'âme enthousiaste et généreuse ? Non, une tête de linotte conduit cet être sans peur. C'est le Juif huileux, gluant, rampant, lippeux qui s'empare de cette confiance. Pas un Français de bon sens n'est là pour dire à la mère de son roi : « Y pensez-vous, princesse, les pères de ce malheureux ont été brûlés, persécutés, chassés par les rois vos augustes ancêtres, il vous hait et il a raison. »

L'autre est là également très nature, très intéressant, très typique. Il promet, sans rire, de rétablir le trône de Saint Louis qui a expulsé les siens, l'autel de ce Christ qu'il considère comme le plus méprisable des fourbes. Il se convertit même comme un simple Bauër. Il vend la princesse parce que c'est l'intérêt de sa religion et cherche par surcroît dans l'opération - sans ce trait la race ne serait pas complète - un tout « bedit penefisse ».

Les huées éclatent, il laisse passer l'orage avec la tranquillité que montrent ses congénères quand quelque pouf de bourse, quelque vol plus éhonté que les autres leur attirent des malédictions exaspérées. Crémieux prend son attitude des grands jours d'audience et déclare qu'il refuse de défendre cet indigne qui déshonore le peuple juif connu par sa loyauté proverbiale. Deutz ne bouge mie, puis quand le vacarme est un peu passé, il va trouver Crémieux : Frère, lui dit-il, les injures de toute l'Europe m'émeuvent peu mais je tiens à votre estime et j'ai conscience de

62

l'avoir toujours mérité en agissant au mieux des intérêts d'Israël.

Crémieux naturellement opine du bonnet et délivre au bon Judas le certificat demandé.

Ce serait dommage d'ailleurs de ne pas donner la harangue que s'adressent mutuellement les deux Gaspard.

Deutz parle comme un brave député de l'Union républicaine, comme son coreligionnaire Gambetta il dirait, volontiers: « le cléricalisme c'est l'ennemi.

Cet écrit, dit-il (1), n'est pas une Justification qu il présente à ses juges, il n'en a pas besoin et sa conscience, le plus intègre et le plus sévère des juges, lui dit assez qu'en étouffant la guerre civile près de se rallumer plus active et plus dévorante, en épargnant le sang de tant de généreux citoyens, en frappant de mort ce parti, irréconciliable ennemi de nos libertés, il a rendu au pays un immense service. (2)

J'ai sacrifié, conclut-il, à mes convictions de citoyen mes intérêts d'homme.

(1) Deutz : arrestation de Madame. Lire également dans les Mémoires de M. de VielCastel tome II, le récit d'une étrange conversation à propos de Deutz, entre le maréchal Bugeaud et Romieu.

(2) Remarques que le gaillard n'est pas plus Français que Spuller qui est né de parents Badois, ou que Leven qui est né à Francfort, et qu'il n'a aucune espèce de raison pour se mêler de nos affaires.

Ce Deutz est intéressant, en ce sens qu'il est en quelque sorte le précurseur 'de tous les entremetteurs d'affaires d'outre-Rhin: les Spuller, les Leven, les Reinach, les Strauss, les Bauer, les Meyer, les Wolff, les Blowits qui se sont abattus sur notre malheureux pays à la fin de l'empire, et qui ont pris une telle place depuis la République.

Toute cette famille de Deutz semble sortir d'un roman de Disraeli. Drack, le beau-frère du misérable qui a livré Madame, l'époux de Sara, abjure le Judaïsme et est nommé bibliothécaire du duc de Bordeaux, sa femme s'enfuit avec ses enfants, Il fait pénitence dans la synagogue de Mayence, rejoint sa femme en Angleterre, retourne de nouveau au catholicisme et est nommé chevalier de l'Eperon d'or et bibliothécaire de la propagande !

63

Crémieux, le futur patron de Gambetta, trouve cela fort beau. La définition de l'intention par ce parfait républicain remplirait de joie ce loyal Paul Bert auprès duquel ce pauvre Escobar n'est qu'un enfant.

L'intention, dit le casuiste rouge, est sans aucun doute ce qui constitue l'innocence ou le crime,' mais l'intention ne se produit pas tout de suite au grand jour et quand les actes sont de prime abord de nature à soulever la conscience, ce n'est pas l'intention qu'on recherche, ce sont les actes qu'on voit et qu'on juge.

Aux équivoques et aux arguties de Crémieux, on est heureux de pouvoir opposer la lettre adressée par M. Alexandre Dumas à M. Nauroy, le 13 mars 1883.

La scène que décrit Dumas est vraiment dramatique et belle.

Voici, d'ailleurs, la lettre en entier.

Monsieur,

Voici le fait

J'ai eu pour camarade de collège, et pour ami intime depuis, Henri Didier, député de l'Ariège sous l'Empire, mort en 1868.

Il était le petit-fils de Didier, fusillé à Grenoble sous la Restauration, à la suite d'une conspiration bonapartiste, et fils du Didier qui était secrétaire général au ministère de l'intérieur, quand eut lieu l'arrestation de la duchesse de Berry sur la dénonciation de Deutz.

C'est ce Didier-là qui fut chargé de payer au dénonciateur les 500,000 francs qu'il avait demandés. Mon ami m'a raconté un jour, en me faisant promettre de ne livrer le fait à la publicité qu'après sa mort, que son père, le jour du paiement, l'avait fait cacher, lui, enfant âgé de dix ans à cette époque, derrière une tapisserie de son cabinet, et lui avait dit : Regarde bien ce qui va se passer et ne l'oublie jamais. Il faut que tu saches de bonne heure ce que c'est qu'une tache et comment on le paie. Henri se cacha, Deutz fut introduit.

M. Didier était debout devant son bureau sur lequel se trouvaient les 500,000 francs en deux paquets

64

de 250,000 francs chacun. Au moment où Deutz s'approchait, M. Didier lui fit signe de la main de s'arrêter, puis, prenant des pincettes, il s'en servit pour tendre les deux paquets l'un après l'autre à Deutz, après quoi il lui indiqua la porte.

Pas un mot ne fut prononcé pendant cette scène que je vous raconte telle

qu'elle m'a été racontée par mon ami, le plus honnête homme de la terre. Voici, Monsieur, tous les renseignements que je puis vous donner à ce sujet. j'ignore aussi la date de la mort de Deutz.

Veuilles agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A. Dumas.

Selon une opinion assez accréditée les pièces fort intéressantes qui composaient le dossier de Deutz aux Archives nationales auraient disparu.

En tout cas la communication de ces pièces a été formellement refusée par le Franc-maçon Ferry à M. Nauroy, comme en témoigne une lettre publiée par celui-ci dans le Figaro du 19 mars 1883 (1). Le prétexte allégué par Ferry, dans une lettre signée de lui, était des raisons de haute convenance. N'est-ce pas joli cette parole sous la plume d'un des membres de ce gouvernement du 4 Septembre, qui a vidé les tiroirs des Tuileries avec un sans gène de laquais, et livré à la curiosité de tous des papiers d'une nature tout intime? Pour des documents qui datent de cinquante ans, et qui par conséquent appartiennent déjà à l' histoire, la question, parait-il, est toute différente. Il est vrai qu'il s'agit de Deutz, le coreligionnaire de Rothschild.

Un peu suffoqué par une telle réponse venant de Ferry,

(1) Voir aussi le Curieux du 1 er décembre 1908

65

M. Nauroy fit demander dans L'intermédiaire des renseignements sur ¯Deutz. Mais une nouvelle complication se produisit. M. Faucou, directeur de l'intermédiaire, reçut des renseignements excessivement curieux, mais, soit par un scrupule qui s'explique, soit par la crainte de se brouiller avec Israël et de perdre sa petite situation à Carnavalet, il se refusa à communiquer ces renseignements à M. Nauroy. Celui-ci eut un moment l'intention de lui faire un procès qu'il aurait naturellement perdu.

Ce qui est certain, c'est que Deutz n'est pas mort ruiné en Amérique. Les trente deniers multipliés par cinq cent mille francs ont prospéré entre ses mains.

Deutz a laissé deux fils qui ont pris le nom de Goldsmith. L'aîné a péri dans un naufrage, le second est fixé à Londres.

Le frère de Deutz s'appelle M. Du... Il ne semble pas avoir demandé l'autorisation de changer de nom, du moins on ne trouve nulle trace de cette autorisation dans le Bulletin des lois, il est plus probable qu'il aura suivi l'exemple de beaucoup de Juifs allemands et qu'il se sera fait naturaliser sous un nouveau nom (1). M. Du... possède une fortune énorme gagnée à la Bourse, c'est un habitué de nos théâtres, il habite un splendide appartement dans le quartier de l'Opéra.

La soeur de Deutz existe encore et se nomme Mme S.

(1)Nous reviendrons ailleurs sur cette question d'état civil qui permet à beaucoup de juifs allemands de pénétrer dans la société française, et de jouer un rôle important dans la politique, en dissimulant leur première identité, en faisant peau neuve pour ainsi dire. M Guy de Charnacé a touché incidemment ce point important dans le « Baron Vampire ».

66

Les enfants ne sont pas responsables des fautes des parents, telle est la thèse invoquée par M. Faucon, pour refuser à M. Nauroy communication des documents en question. Cette thèse serait juste si les enfants avaient renoncé à l'argent du crime, dans ce cas ils seraient dignes de toutes les sympathies, mais vouloir jouir du bien-être conquis par l'infamie du père et ne pas vouloir supporter le mépris mérité par cette infamie est contraire à toute morale. Dans ces conditions le brave homme, qui résisterait à toutes les tentations pour laisser un nom honorable aux siens, serait une simple dupe, un franc imbécile. Le niveau de la morale publique est tellement bas que la conduite de M. Faucou semblera louable à beaucoup.

Encore une fois il ne faut par juger les Juifs d'après nos idées. Il est incontestable que tout Juif trahit celui qui l'emploie. Cavour disait de son secrétaire 'le Juif Artom : « Cet homme m'est précieux pour faire connaître ce que j'ai à dire, je ne sais pas comment il s'y prend, mais je n'ai pas plutôt prononcé un mot qu'il m'a trahi avant même d'être sorti de mon cabinet. « Pourquoi Dieu aurait-il créé le Juif, dit à son tour le prince de Bismarck, si ce n'était pour servir d'espions. »

Sédécias empoisonne Charles le Chauve. Le Juif Meïre empoisonne Henri III de Castille, le Conseil des Dix discute, le 9 juillet 1477, la proposition du Juif Salomoncini et de ses frères qui offrent de faire empoisonner Mahomet II par le médecin juif Vatcho (1). Le Juif Lopes, médecin d'Elisabeth,

(1)Voir la Revue des études juives qui, devant la note présentée l'Académie des inscriptions par M. de Maslatrie, est bien forcé d'avouer les frères Salomoncini ; pour Lopez, l'Histoire de Philippe II de M. Forgeron ; pour Goldsmith, le Département des affaires étrangères pendant la Révolution, par M. Frédéric Masson ; pour la Kaulla et autres les journaux de l'époque.

67

est pendu pour s'être vendu à Philippe II. Le Juif Lewis Goldsmith sert d'espion à Talleyrand en Angleterre pendant le premier empire, le Juif Michel est guillotiné pour avoir livré à la Russie des documents militaires. Un autre Goldsmith dérobe, il y a trois ans, les plans du grand Etat major prussien. On sait le rôle qu'a joué la Païva avant la guerre. Qui ne se rappelle les tentatives faites par la juive Krulla pour surprendre nos plans de mobilisation? Qui a oublié Esther Guimont et son fameux salon politique?

Le Juif Gustave Klootz, dont les parents ou les homonymes avaient, je crois, éprouvé quelques désagréments judiciaires à Paris vers 1869, trahit le général Hicks, qui est égorgé avec ses troupes par les soldats du Mahdi. Klootz reçoit une forte somme d'argent et il est nommé général.

Krajewski se confie au Juif Adler qui le vend à la Prusse et le vieux poète polonais est jeté dans une forteresse.

Devant ces faits qu'il serait facile de multiplier à l'infini, il est visible qu'il s'agit non d'un cas isolé qui ne prouve rien contre une collectivité, mais d'une vocation spéciale à une race, la vocation d'Abraham.

Pour les Juifs cela constitue-t-il de l'espionnage ou de la trahison? En aucune façon. Ils ne trahissent pas une patrie qu'ils n'ont pas, ils font les affaires de la diplomatie, de la politique voilà tout. Les vrais traîtres à leur pays sont les natifs qui laissent des étrangers mettre le nez dans ce qui ne les regarde pas. Les ministres républicains qui, non contents de nommer officier de là Légion d'honneur Oppert de Blowits, allemand de naissance et anglais d'occasion,

68

le prennent pour confident, lui livrent le secret de nos arsenaux, sont dignes de tous les mépris. Mais de quel droit empêcheriez vous ce Juif oscillant entre deux patries de favoriser de ses renseignements celle des deux qui paye le mieux ?

Ceci on le comprend rend fort difficile l'étude du Juif au point de vue de la criminalité. Comme dit cet excellent Crémieux, c'est l'intention qui est tout. Le mal que font les Juifs, mal épouvantable, insondable, inconnu, rentre dans la catégorie des crimes commis au nom de la raison d'Etat. Assassiner, ruiner, dépouiller le chrétien

constitue pour eux un crime agréable à Dieu. Comme l'explique Éisenmenger dans le Judaïsme dévoilé, c'est ce qu'ils appellent faire un « Korban ».

Tel juif qui aura, à l'aide de ses coreligionnaires, réduit au désespoir ou au suicide un négociant chrétien dont il veut prendre la place, sera vis-à-vis des siens le plus charitable, le plus serviable, le plus désintéressé des amis.

L'absence de tout document statistique sérieux, l'habileté avec laquelle les Juifs, qui sont tous de connivence entre eux, cachent leurs actes, entourent, je le répète, toute recherche de ce genre de difficultés presque insurmontables.

En 1847, M. Cerfbeer de Medelshein (1) avait donné quelques chiffres intéressants quoique fort en l'air.

(1) Ce Cerfbeer parait vraiment avoir été un homme droit et sensé. Il adressait, en 1847, à la dynastie d'Orléans dominée absolument par les Rothschild, ces lignes qui semblent d'hier, à cette exception près que ceux qui, il ˙y a cinq ans, ont expulsé des Français de leur domicile, n'étaient ni aveugles, ni fous, mais payée par la Franc maçonnerie juive.

Il y a deux ans, on a disséminé et chassé quelques religieux, et l'on a satisfait en cela à un stupide sentiment de haine populaire. Aveugles ou fous qui les avez persécutés ! Ce n'est pas rue du Postes qu' était le danger, mais bien rue Laffitte. »

69

Il existe, disait-il, dans les vingt-deux principales prisons du royaume, environ 18.000 condamnés à diverses peines.

Sur ces 18.000 condamnés le nombre des juifs est à peu près de 110.

Or la population totale du royaume étant de 34.000.000 d'habitants, la proportion d'un condamné est d'à peu près un demi pour cent sur mille individus.

Les juifs au contraire, étant à peu près 100.000, la proportion des condamnés israélites est donc de plus de un sur mille de leurs coreligionnaires.

Il faut ajouter que les Juifs commettent rarement des crimes violents et qu'en outre soutenus par la Franc-maçonnerie particulière que Bismarck appelle l'Internationale dorée, Golden internationale, ils échappent presque toujours à la loi.

Dans le numéro de la Revue des Deux Mondes, du 15 juillet 1867, Maxime Du Camp a publié quelques renseignements qui ont pris place, plus tard, avec certaines modifications, dans le beau livre « Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie », renseignements doublement intéressants en ce sens que les Juifs n'ayant pas encore envahi toutes les places, on peut supposer que ces faits ont une base assez exacte. Aujourd'hui que la Franc-maçonnerie a pris possession de la Préfecture, on met tous les crimes commis par les Juifs sur le dos de ceux qui sont signalés comme catholiques. Si vous alliez demander quelques documents sur Israël, le frère *** Caubet, qui est à la solde de l'Alliance, aposterait immédiatement des agents juifs qui attesteraient, sous la foi du serment, qu'ils vous ont vu assassiner votre père.

70

Il est aisé de comprendre que les innombrables Lévy, Salomon, Mayer, qui peuplent la préfecture de police depuis les commissariats jusqu'au dernier emploi d'inspecteur de la sûreté, n'arrêteront un de leurs coreligionnaires qu'à la dernière extrémité (1).

Voici ce qu'écrivait Maxime Du Camp à une époque déjà bien éloignée de nous moins par les années écoulées que par les changements accomplis.

Les condamnations qui ont atteint les, Nathan père, mère, frères et gendres, en tout quatorze personnes, représentaient un total de deux cents années de prison (2). Ce sont les juifs principalement qui, se livrant à des méfaits `humbles, mais incessants, accomplissent ces sortes de fonctions héréditaires ils sont à craindre non pour leur audace, car rarement ils assassinent, mais par leur persistance dans le mal, par l'inviolable secret qu'ils gardent entre eux, par la Patience qu'ils déploient et la facilité

(1) Dans son livre le Service de la sûreté par son ancien chef, M. Macé nous a montré « les agents signant leurs rapports avec les *** maçonniques, et faisant partout, même en service, les signaux de cette société. »

(2) Le doyen des Nathan était un véritable patriarche, il faisait remonter sa première condamnation pour vols au 11 germinal an XIII, il subit la dernière a soixante-dix ans, le 6 mai 1852. A cette époque, il exerçait la profession de marchand de bois et jouissait d'une grande considération dans son quartier, ami des arts il était le bienfaiteur des artistes du boulevard du Temple, auxquels il prêtait de l'argent à cinquante pour cent.

Le clan des Nathan, disent les « Causes célèbres », a eu ses illustrations féminines, Minette ou Esther Nathan, femme Mayer, voleuse de montres (devantures), voleuse à la tire, et surtout sa soeur, Rosine Nathan, élégante et fertile en déguisements. Deux fois, à Saint-germain et à Bicêtre, Esther put s'évader sous les riches habits de sœur, car Rosine Nathan a, pendant de longues années, trompé ses victimes et la police, sous-les déguisements les plus divers. Femme du monde au besoin, elle a, comme « l'Asie » de Balzac, ses gens, sa voiture, ses dentelles, ses diamants. Elle a le langage de la grande dame, comme elle en a les dehors. C'est un ‘Collet’ femelle, comédienne au moins autant que voleuse.

C'était un peu le type de la Schumacher, cette file de cocher, qui fut une des élégantes de Paris et qui épousa le marquis de Maubreuil. Le frère était au Bagne, où naturellement il ne resta pas longtemps, tandis que la soeur recevait les gens les plus distingués de Paris.

71

qu’ils trouvent pour se cacher chez leurs coreligionnaires. Les voleurs juifs se mettent rarement en lutte ouverte contre la société, mais ils sont toujours à l'état de lutte sourde et astucieuse on dirait qu'ils prennent une revanche, qu'ils sont dans leur droit et qu'après tout ils ne font que ressaisir, lorsque l'occasion se présente, un bien dont leurs ancêtres ont été si souvent et si violemment dépouillés par les nôtres.

Parfois ils se réunissent par bandes et font le vol en grand comme on fait le négoce (1) Ils ont leurs correspondants, leurs

(1) Ces associations de malfaiteurs juifs semblent s'être perpétuées. Au mois d'octobre 1884, on arrêtait à Strasbourg un nommé Meyer dit Leitem, qui avait pour spécialité de centraliser les titres et les valeurs provenant de vols.

On retrouva chez lui un lot de 400,000 francs d'actions volées à Bruxelles, un lot d'un million de valeurs soustraites, II y a quelques années, à M. Burat, agent de change, 200,000 francs de titres volée à madame veuve Bontemps, propriétaire du café du théâtre Montmartre.

Il parait difficile de comprendre comment Meyer se serait mis en rapport avec tous ces voleurs différents s'il n'existait pas une organisation cosmopolite fonctionnant régulièrement.

Quoi de plus significatif, d'ailleurs, que les lettres adressées à la Société Financière, à la suite d'un vol fameux et signées Michael Abrahams?

Tout commentaire, je crois, serait superflu devant la tranquille effronterie de ces gens, qui servent d'intermédiaires aux voleurs, qui traitent cela publiquement comme une affaire ordinaire:

Telegraphic address London, le 27 septembre, a heures.
Mabrams, London.
Société Financière, Paris

Nous avons reçu aujourd'hui la visite de M. Samuel, l'agent des détenteurs de vos titres. Il vous informe que ces derniers voudront rendre les valeurs N... en raison d'un paiement de 85 pour cent. Et, quant aux autres valeurs, Ville de Bruxelles, etc., etc., il vous demande que vous leur fassiez une offre d'une somme (par cent) pour en obtenir le recouvrement.

Nous croyons qu'ils rendront bien les actions N... pour moins de 35 pour cent. Veuillez nous écrire quelle somme vos clients voudront sacrifier pour en obtenir le recouvrement.

Signé : Michael. Abrahams, Son AND C°.

Voici une autre lettre écrite par le même, alors que les volés prolongeaient les pourparlers, dans l'espoir d'obtenir des conditions meilleures.

Depuis la réception de votre lettre du 25 octobre dernier, nous avons reçu la visite de la personne chargée par les détenteurs des valeurs de la négociation. Il nous a fait une visite aujourd'hui, et il nous dit que ses amis ne veulent pas accepter les 100.000 franc que vous offrez, ainsi, il n'y a plus rien à faire.

Recevez, messieurs, nos sincères salutations.

Michael, Abrahams, Son And C°.

72

entrepôts, leurs acheteurs. C'est ainsi que procédaient les Nathan, dont je, viens de parler, les Klein, les Blum, les Cerf, les Lévy. Tout leur est bon, les plombs détachés des gouttières aussi bien que les mouchoirs enlevés d'une poche. Le chef prend généralement le titre de commissionnaire en marchandises et fait des expéditions vers l'Amérique du Nord, l'Allemagne et la Russie. Le jargon hébraico-germain, qu'ils parlent entre eux, est incompréhensible et sert encore à égarer les recherches. Ils sont les premiers receleurs du monde et dissimulent leur larcin derrière un métier ostensiblement exercé.

Un vieux juif nommé Cornu, ancien chauffeur, se promenait un jour de beau temps aux Champs Elysées. Il est rencontré par deux voleurs grands admirateurs de ses hauts faits qui lui disent :

« Eh bien, père Cornu, que faites-vous maintenant »

« Toujours la grande soulasse, répond-il avec bonhomie, toujours la grande soulasse.»

(La grande soulasse, c'est l'assassinat suivi de vol (1) !

(1) Il est regrettable que Maxime Du Camp, dans ses Considérations philosophiques sur la Commune, n'ait point songé à indiquer la part énorme qu'avait là dedans l'élément juif Renan qui ne se risque guère quand il s'agit d'attaquer les puissants, a écrit cependant « dans les mouvements révolutionnaires français, L'élément juif a un rôle capital. » Du Camp a laissé ce point dans l'ombre. Peut-être existe-t-il des documents sur ce point dans toutes les notes relatives à son livre qu il a déposées en lieu sûr - en quoi il a eu raison - et qui ne doivent être mises à la disposition du public qu'après sa mort.

En racontant qu'un ordre d'arrestation avait été lancé contre lui par la commune, l'auteur de Paris ne parait pas s'être bien rendu compte des raisons de cette mesure. A cette époque l'ancien garibaldien n'avait pas encore la réputation de réactionnaire qu'il a due à la publication de son ouvrage sur la Commune. Evidemment l'ordre venait d'un Dacosta ou d'un Mayer quelconque qui voulait punir l'outrage fait aux juifs. L'apparition, dans la « Revue des deux mondes », de ces quelques pages qui tendaient à dépouiller les Juifs de l'auréole de sainteté qui leur va si bien avait indigné Israël.

Nous trouvons trace de ces Colères dans le Bulletin de l'alliance oû nous voyons qu'un orateur, pour calmer l'agitation, déclare « qu'on prendra les mesures nécessaires ».

73
Tout cela n'a guère qu'un intérêt rétrospectif. Cornu n'aurait plus besoin maintenant de faire la grande soulasse, il serait comme ministre aux travaux publics au lieu d'être aux travaux forcés et puiserait à même dans l'aerarium. Nathan apprendrait à la France comment on joue du monseigneur, il serait officier de la Légion d'honneur comme Clément, et deviendrait ainsi le collègue de vieux soldats très honorés d'un tel voisinage. Cerf aurait repris son nom allemand, il aurait une chasse magnifique aux environs de Paris et, comme quelqu'un que vous connaissez, il recevrait l'élite du Jockey. Venus au monde trente ans avant, Hendlé, Cohn, Schnerb, Isaie Levaillant auraient été casseurs de porte dans une des bandes hébraïco-germaines dont parle Maxime Du Camp, ils sont préfets aujourd'hui. Vous me direz peut-être que cela ne les change pas beaucoup d'occupation…..

74
Après avoir écrit cela, Du Camp a eu de la chance d'entrer à l'Académie. Quiconque a attaqué les Juifs, Toussenel, le savant poète, Capefigue, l'auteur de cinquante volumes excellents, Goncourt même qui commence à peine à sortir de l'ombre, a été tenu en dehors du succès, sur un mot d'ordre la presse juive a fait le silence autour de lui.

Dans le cas où la chose est possible, où l'écrivain ennemi n'a pas déjà une notoriété qui le protège, on lui tend simplement un piège dans un quartier où un commissaire juif est de service et le tour est joué.

L'affaire, qui permet d'étudier le plus facilement le Juif, est l'assassinat de l'horloger Peschard à Caen, qui est intéressante comme un roman. Là, tous les accusés sont Juifs allemands. Minder dit Graft, Gugenheim dit Mayer, Louise Mayer ont tous

une physionomie caractéristique. Salomon Ulmo, le fourgat, honnête négociant en apparence, en réalité affilié à une bande d'assassins, est particulièrement plein de relief.

Le mot du procès, le mot, de la politique juive dans tous les pays et dans tous les rangs de la société, est dit presque naïvement par Mme Ulmo qui répond textuellement au président .

« Dans notre religion, toutes les fois que nous pouvons refaire un catholique, c'est pain bénit. «

Rien de plus régulier, que ces intérieurs de bandits, l'assassinat n'est qu'une spéculation comme une autre et n'exclut pas les vertus domestiques. La famille des Ulmo était admirablement posée à Chaumont, ville qui contient du reste pas mal de Juifs. Le fils, disent les témoins, était fort appliqué aux affaires, il ne fréquentait pas les jeunes gens de son âge et n'allait jamais au café, il avait la soumission la plus aveugle pour son

75

père. La parcimonie la plus incroyable régnait dans ce ménage, la dépense ne s'élevait guère à plus de 35 ou 45 fr. par mois.

L'affaire Peschard remonte au 30 août 1857, elle serait étouffée de suite aujourd'hui. On ne poursuit plus les Juifs, sous le gouvernement actuel, que dans des occasions fort rares et quand il est absolument impossible de faire autrement (1).

Quand la justice fait semblant de s'occuper des Juifs c'est pour leur rendre service. Il y a deux ans, un groupe d'actionnaires assigne le baron d'Erlanger et les débats font connaître force faits qui sont loin d'être propres. Que fait le ministre de la justice pour empêcher l'affaire de suivre son cours? Il fait déclarer par un substitut qu'une instruction est ouverte contre le baron d'Erlanger et le tribunal est bien forcé de surseoir à la continuation des débats. Inutile de dire que personne n'a jamais entendu parler du

(1) Le banquier Hirch, qui avait fait changer des bancknotes qu'il savait fausses, a été condamné, il est vrai, par la 8e Chambre, le 8 mai 1884, à une amende de 7,500 francs, mais cette amende relativement légère avait le caractère d'une peine disciplinaire, d'un châtiment de famille. Le banquier était frappé parce qu'il s'était adressé à M. Monteaux, qu'il avait voulu tromper un coré légionnaire.

Me voyez-vous me présenter chez Rothschild avec une bancknotes fausse ! On m'arrête, on me met au poste, puis de là à Mazas, au secret, on m'interroge, on me demande mes complices, et on me condamne à un an de prison.

Au mois d'août 1885, deux criminels convaincus de l'assassinat d'un fabricant de malles de la rue d'Angoulême, Gaspard et Meyer, se trouvent ensemble à la Roquette. Entraîné par son complice, Gaspard n'a été qu'un instrument inconscient, c'est Meyer qui a eu l'idée du crime et qui en a proposé froidement l'exécution. C’est Meyer qui est gracié et Gaspard qui est exécuté.

76

résultat de cette instruction qui s'est terminée par une ordonnance de non-lieu.

De cette impunité presque complète des Juifs les preuves s'accumulent chaque jour sous nos yeux.

Est-il nécessaire de rappeler aux Parisiens l'histoire de cette pauvre petite courtisane espagnole, débordante de gaîté et de vitalité, ayant pour l'idée même du suicide une horreur insurmontable et qui passe encore pour s'être jetée par la fenêtre tandis qu'elle a été précipitée du haut du balcon par un Juif qui avait du sang de barbare dans les veines et qui rêvait un mariage princier? - A la simple inspection des lieux un enfant aurait reconnu l'invraisemblance de cette histoire.

En 1882, une femme, une Smyrniote, est arrêtée dans un grand magasin en flagrant délit de vol. Cette femme se trouve être la belle-soeur d'un acteur d'origine grecque qui lui-même a épousé une comédienne juive qui fatigue Paris du bruit de ses réclames. Parente de juive, il suffit, on déclare que la voleuse est atteinte de cleptomanie, peut-être parce qu'elle venait du pays des Kleptes.

Je suis enchanté, d'ailleurs, pour elle de cette déclaration et je ne suis pas loin d'admettre avec le Dr Lassègue que toutes les voleuses de magasin sont des malades. Imaginez pourtant une femme appartenant à une famille chrétienne et dérobant un objet de dix sous dans un magasin juif et vous verrez si elle sera cleptomane.

Sarah Bernhardt indignée par le livre de Marie Colombier envahit avec trois compagnons l'appartement de sa rivale, armée d'une cravache qui était, comme dit Wolff,, le présent d'un illustre guerrier. ».

Elle brise tout sur son passage. Il y a manifestement violation de domicile. A-t-on poursuivi ?

77

Si l'affaire du général Ney n'a jamais été éclaircie c'est qu'il y avait une Juive en cause, et qu'on craignait par dessus toutes les conséquences d'un procès en bigamie. La plupart des faillites des commissaires en marchandises juifs, qui ne sont que des escroqueries dans le genre de celle dont parle Du Camp, sont arrangées. Le goy est fait pour être volé.

Pour ne citer que des faits tout récents, n'avons-nous pas vu deux Juifs de Mayence, les frères Bloch s'établir en 1882, rue d'Aboukir, se faire livrer des marchandises de toutes sortes et s'enfuir en septembre 1883, à la veille d'une échéance de trois cent mille francs? Au mois d'août 1884 un autre Juif allemand, Mendel, établi rue d'Enghien, disparaît en emportant aux fabricants de la place de Paris pour six cent mille francs de diamants. Essayes donc de faire cela en Allemagne.

Les innombrables changeurs juifs qui lèvent le pied avec les économies des pauvres diables qui ont travaillé toute leur vie pour amasser quatre sous s'en vont tranquilles comme Baptiste. Ce sont probablement des agents de police qui portent leurs sacoches à la gare, prennent leur place au guichet et recommandent au chef de train de ne pas les réveiller en route (1).

(1)Le vol de l'hôtel des Postes prouve, ce qu'on peut se permettre sans être inquiété ce vol est commis dans des conditions inouïes, dans un local où ces employés seuls peuvent pénétrer, tout le monde nomme le coupable, un journaliste déclare qu'il le désignera devant le tribunal si on lui fait un procès, on indique avec précision à quelle époque ont été négociés les titres de rente Italienne expédiés par un banquier de Palerme. Le haut fonctionnaire mis en cause n'est pas une minute privé de sa liberté. On dit au magistrat chargé de l’instruction « Ne pousses pas cette affaire - (textuel).

On a craint évidemment d'avoir à frapper quelqu'un qui avait été le complice d'Isaïe Levaillant et de Girard et qui avait donné une apparence d'authenticité au fameux Petit Papier trouvé dans un wagon en apposant dessus le cachet de la poste.

78
Le Juif Jean David, directeur du Crédit national, enlève plus de trois millions aux malheureux qui lui ont confié leurs fonds. Douze cents personnes l'accusent d'abus de confiance et nos incorruptibles magistrats, qui ont refusé un délai de trois jours pour réunir une assemblée d'actionnaires aux directeurs de l'union générale contre lesquels une seule plainte, plainte absolument injustifiable, avait été déposée, laissent tranquillement partir David.

Ce n'est que par défaut qu'il est condamné par la onzième Chambre correctionnelle à dix ans de prison, à 3,000 francs d'amende et à 5 ans de surveillance ce qui, vous pouvez m'en croire, lui est bien égal.

Quand on fit une perquisition chez ce David on y trouva

79
deux cents lettres de députés. Un magistrat honnête, qui prit sur lui de l'arrêter une première fois au moment où il allait fuir, saisit sur lui quarante mille francs, dix mille francs, par une bienveillance excessive encore, furent remis à la femme du misérable, qui porte un nom illustre dans l'histoire des arts, trente mille francs déposés au greffe.

Le Domaine refusa de profiter de l'occasion pour rentrer dans les amendes qui lui étaient dues et, grâce aux démarches d'hommes politiques, David put aller jouir tranquillement à l'étranger du produit de ses vols.

Sans doute on rencontre encore, par ci par là, quelques substituts naïfs qui prennent leur mission au sérieux et qui n'hésitent pas à flétrir les tripoteurs, même quand ils sont Juifs. M. le substitut Bulot eut ce courage dans l'affaire de Brelay et d'un second Jean David qui avait été un des acolytes de Gambetta (1).

(1) M. Paul de Cassagnac, dans un jour de verve, a tracé de ce Jean David, qui est mort depuis peu et qui était le chef du parti républicain dans le Gers, un portrait digue du fantastique crayon de Cahot.

« C'est un grand, maigre, efflanqué, à tète de bossu, à figure grimaçante, ressemblant à ces Méphistophélès en bronze vert oxydé, qui servent de chandeliers fantastiques.

« Au repos, ou dirait un pendu séché sur le gibet.

« Quand il marche voûté, disloqué, on croit percevoir des bruits étranges, des bruissements parcheminés de la peau que font entendre les vieux manuscrits, et il semble que son tibia fasse castagnette sur son péroné.

« On a peur qu'il ne se casas, comme un squelette mal numéroté et mal assemblé par des fils de fer trop lâches.

« Au moral, c'est le fruit d'un vol électoral.

« Il dirigea trois fois l'invalidation de son concurrent, mon excellent ami Peyrusse, et par un tour de passe-passe qu'il déclara lui-même inexplicable et inexpliqué, il fit changer dans une nuit, étant maire de la ville d'Auch les feuilles d'émargement, les sacs de bulletins, et se déclara élu, trois jours après le scrutin qui avait proclamé Peyrusse.

« D'ailleurs, c'est l'habitude à Auch. Au grand jour, on fait voter les morts, les absents, les indignes, et on complète l'oeuvre en falsifiant les votes des électeurs conservateurs.

« Quant à surveiller le scrutin, ne l'essayez pas, ils sont trois cents voyous qui font une barrière infranchissable entre l'urne et vous, et qui servent de paravent a la fraude électorale, hautement avouée, et connue là-bas de tout le monde. »

80

M. jean David, disait-il, a une grande situation politique, qui lui imposait d'être d'autant plus circonspect. Quand on a l'honneur de représenter un collège électoral, on est revêtu d'une dignité qui ne vous appartient pas à vous seul, on n'a pas le droit de la compromettre en de semblables promiscuités, et d'être tour à tour le collègue d'un Philippart ou d'un Giros.

Quelque amertume que j'éprouve à m'exprimer ainsi, je suis obligé de constater que M. jean David et M. Brelay ont trop longtemps méconnu ces devoirs. M. Jean David était au Comptoir industriel, aux Forges de Champagne, et président du conseil d'administration des Messageries fluviales.

Au comptoir, il a dirigé la « Presse », il est d'ailleurs un des membres du conseil qui ont reconnu à l'audience qu'on avait payé la Presse un prix de fantaisie. Il a vu finir la Banque Européenne et créer le Comptoir, il a suivi jusqu'au bout sa fortune, il a encouru une lourde responsabilité, que vous apprécierez.

Ces passages d'une lettre que je reçois la lui feront comprendre, elle émane d'un actionnaire fort humble. Si un pauvre diable, comme moi et beaucoup de mes camarades, n'avait pas vu sur les prospectus d'émission les noms connus des députés de son propre arrondissement, M. jean David, et surtout M. Brelay, aurait-il souscrit ? Assurément non. Gros et Adam que vous poursuivez comme escroquerie, cela est bien !

Mais n'oublies pas je vous prie, ceux qui prêtent leurs noms pour attirer le pauvre gogo! Jean David et Brelay, voilà les coupables ! Ils m'ont enlevé les 5,000 fr. d'économies que j'avais. .

A quoi cela sert-il ? Vous croyez que David va courber la tête sous cette flétrissure méritée? Allons donc ! Il ricane

81

comme Raynal ricanera plus tard quand on lui parlera des morts du Tonkin, il semble dire : « Ma religion m'ordonne ce que vous condamnez, je n'ai que faire de vos appréciations. « Il est sûr, d'ailleurs, de l'impunité et convaincu de faits punissables du bagne, il se tire d'affaire avec cinq cents francs d'amende, qu'il ne payera probablement pas plus que son homonyme du Crédit national n'a payé les siennes.

Il faut entendre Macé vous raconter comment les mandats, que le parquet lui remettait pour les exécuter immédiatement, étaient repris par Caubet. « Cet homme est Franc-maçon, vous n'exécuterez pas ce mandat ! »

Comment Caubet refuserait-il quelque chose à la Maçonnerie ? Quelles poursuites n'arrêterait-il pas pour les frères? Quelles infamies ne glisserait-il pas dans le dossier des adversaires? Il y, a quelques années, assis derrière son pauvre petit comptoir de papeterie de la rue de Seine, il guettait anxieusement le bruit de la sonnette grêle que Faisait tinter un enfant qui venait acheter un crayon ou une feuille d'images d'un sou. Aujourd'hui il touche des appointements fabuleux, il est officier de

la Légion d'honneur et, au mépris des règlements, il a, à son service privé, toute une domesticité d'agents détournés de leurs emplois, il dit :. François, faites atteler nos chevaux à notre voiture pour conduire notre maison.

Cette impunité tacitement garantie non seulement permet aux Juifs d'arracher aux malheureux leurs économies, elle explique par l'accaparement cette cherté de toute chose qui pèse lourdement sur les pauvres.

L'article 420 du Code pénal cependant est formel, il punit l'accaparement d'une peine de deux ans de prison.

82

Comment se fait-il alors qu'on ait permis à Bidermann, qui s'est suicidé au mois d'avril 1883, chez son associé, M. Carlin, d'accaparer les huiles du monde entier. C'était le cas ou jamais d'appliquer les lois existantes.

Tous les journaux ont donné des détails sur cette opération gigantesque.

L'événement commercial de la semaine, disait le journal des Délais, est l'effondrement de cette fameuse « opération » sur l'huile de colza qui tenait en haleine depuis plusieurs mois tous les marchés européens.

Un syndicat s'était formé et, soutenu par de grandes puissances financières, avait acheté des quantités considérables d'huile à Paris, à Berlin, à Cologne, à Hambourg et avait, par ses achats continuels poussé les prix de 75 fr. jusqu'à 105 et 110 fr.

L'opération avait ainsi acquis 45.000.000 de kilos d'huile. En ces derniers temps, la situation était devenue très tendue.

Ces accaparements formidables, qui troublent si profondément l'équilibre économique et qui donnent à quelques individus une puissance effrayante, sont un des côtés saisissants du règne des Juifs. Il y a des rois comme les appellent les Archives israélites. Éphrussi, propriétaire des 9 marques, est maintenant le roi du blé comme l'était Moïse Friendlender, né à Oldenbourg, en 1822, et mort en 1878 à San Francisco.

Moïse Ranger était le roi des cotons, il fit, en 1883, à Liverpool, une faillite de 750,000 livres, 18,000,750 francs. Stroüsberg, de son vrai nom Baruch Hirsch Stroüesberg était le roi des chemins de fer (1).

(1) Les Juifs ont même un roi du baccarat, c'est le surnom sous lequel était connu W. R. Deutsch, un personnage encore à l'existence fantastique qui, après avoir été quelque temps directeur de théâtre, gagna pendant vingt jours de suite au Washington-club et au Press Club, toutes les parties de baccarat. Le total de son gain s'élevait à 1.700.000 francs qu'il reperdit d'ailleurs avec la même rapidité.

83

L'audace avec laquelle ces gens traitent ces opérations énormes, qui sont de simples parties de jeu pour eux, est incroyable. En une séance Michel Ephrussi achète ou vend pour dix ou quinze millions d'huiles ou de blés. Nul trouble, assis pendant deux heures près d'une colonne à la Bourse et tenant flegmatiquement sa barbe dans la main gauche, il distribue des ordres à trente courtiers qui s'empressent autour de lui le crayon tendu. Parfois M, de Gontaut-Biron, qui est un habitué de la Bourse, vient le distraire en lui racontant les petits scandales du monde. Le matin il est déjà allé à Chantilly surveiller son écurie et s'assurer que, Cunnington donnait un bon ouvrage à Sérénade dans la route des Lions, il a déjeuné au café Anglais jusqu'à une heure 3/4, après la Bourse il va faire un tour au bois et le soir conduit le cotillon dans le faubourg

Saint-germain où, malgré la sordidité de sa naissance, il est le mieux vu des Juifs de Paris et véritablement personna grata.

C'est de cet homme, de la fantaisie qui lui passe par la tète de se mettre à la hausse ou à la baisse, que dépend la question du pain pour des milliers d'êtres humains.

A l'heure présente, il est inutile d'insister sur ce point, nulle recherche sérieuse n'est possible sur la statistique criminelle des Juifs.

Ils ont même inventé, pour les Juifs qui ont eu des chagrins en des temps moins prospères pour Israël, une sorte de réhabilitation spéciale, la réhabilitation ministérielle, qui est aussi légale à peu près que la violation de domicile par décrets. Jadis, un failli n'était réhabilité que quand il avait payé intégralement ses créanciers. M. David Raynal a changé tout cela en faveur de M. Lévy Bing.

Cette fois c'est un des coreligionnaires du failli, M. Alexandre Weill,

84

qui a protesté par une lettre publiée par l'Evènement au mois de juin 1883, avec d'autant plus d'indignation que l'écrivain, Juif fanatique, mais caractère droit, n'est pas de la juiverie tripotante... et qu'ensuite il avait perdu 36,000 francs qui, selon sa pittoresque expression, « n'avaient pas été réhabilités, » pas plus que les douze millions des autres actionnaires.

« Ce que je sais, dit M. Weill en terminant, c'est que M. Raynal, le gendre de Lévy Bing, la cheville ouvrière de cette malheureuse banque, est le frère de M. Raynal, qui dans ce moment-ci est ministre de…….je ne me rappelle plus de quoi. »

Ce David Raynal, un des affidés de Gambetta, est lui-même un personnage extraordinaire. Il figure dans le Bottin de Bordeaux de 1883 avec un nommé Astruc sous la mention suivante :

Astruc (Fernand) et Raynal (David), agents maritimes et transitaires, commissions, consignations, agence de transit de la Compagnie du Canal de Suez et vice versa, sardines à l'huile et à la tomate pour l'exportation, rue Vauban, 40

On devine quelle indépendance ce ministre, qui est commissionnaire en marchandises, devait apporter dans les négociations avec les compagnies de chemin de fer et autres.

Je reçus un jour la visite de Bing, homme fort remarquable, et qui a toutes les allures d'un respectable vieillard. Il voulait lui aussi, opérer sa petite révolution, c'était la langue qu'il visait et il avait publié un gros volume intitulé la Linguistique dévoilé dont la conclusion était celle-ci . « L'emploi de la langue phénicienne s'impose nécessairement. » Ne croyez pas à une fantaisie. Le besoin est tel chez les Sémites de tout déranger, de prendre possession

85

de tout, d'imposer aux chrétiens vaincus leur idiome, leurs moeurs, leur façon de voir, que le projet compte de nombreux adhérents.

Un M. de Malberg a patronné cette idée dans le Moniteur Universel, il propose de fonder une académie de polyglottes, « qui s'occupera de la confection de la grammaire et du dictionnaire d'une future langue universelle, aussi simple, aussi intelligible pour tous les peuples, et aussi rapprochée que possible du phénicien, la langue originelle ».

Avant Lévy Bing, le Juif Alexandre Jacob, l'auteur du Maudit, connu sous le pseudonyme poète, et qui fut longtemps correspondant du Temps, s'était efforcé de démontrer dans les Révolutionnaires de l' A. B. C., que l'orthographe était un préjugé

et qu'il fallait écrire comme on parlait. Cet apôtre de la fonografie, comme il disait, écrivit d'après son système néografique un pamphlet anti-chrétien: « La France mystique ou tableau des excentricités religieuses de ce temps, » qui lui valut un an de prison. « Notre orthographe, disait-il dans sa préface, a des défauts graves, voilà ce que reconnaîtront toutes les personnes qui ne la défendent pas uniquement par entêtement et par parti pris. »

Cette irrésistible tendance à bouleverser les mots après les idées est un trait absolument juif.

Les Juifs, Jules Simon en tête, sont les plus déterminés adversaires de la peine de mort, non point pour la peine elle-même, puisqu'on l'appliquait fréquemment dans le royaume d'Israël, mais parce que les: formalités religieuses nécessaires pour l'exécution d'un Juif, seraient très difficiles à observer à notre époque.

Le corps d'un condamné, en effet, est considéré, avant, l'exécution, comme un cadavre, et d'après les prescriptions

86

de la loi, un cadavre juif ne doit pas être touché par les chrétiens.

L'exécution en 1817, dans une ville d'Alsace, d'un Juif nommé Isaac, fut vraisemblablement la dernière qui se passa selon les règles.

Les dix principaux habitants israélites de la ville demandèrent à monter sur l'échafaud pour former le « minian », les prières publiques devant être faites par des hommes âgés de plus de treize ans.

Le coupable, dégagé de tout lien, marchait d'un pas ferme, et était revêtu du ‘sarguenesse’, linceul blanc en forme de longue blouse, dans lequel on ensevelit les morts un semblable linceul est toujours donné comme cadeau de noces à un mari par sa femme. Il portait le taleth, le voile de lin que l'on porte pendant la prière et les ‘tephilines’, ‘philactères’ qu'on applique sur le front et au bras gauche. Le grand rabbin de Winsenheim l'assistait.

Isaac récita une dernière fois le ‘vidoui’, la prière que disent les agonisants et que l'on récite le jour du Grand Pardon, et fut attaché sur la planche par ses coreligionnaires eux-mêmes.

Notez qu'en reproduisant ces détails, je n'obéis à nulle arrière-pensée de raillerie. Cette assistance donnée à un malheureux par ses frères me semble absolument touchante quoiqu'on ne voie pas Rothschild ou Camondo venant attacher un de leurs camarades sur la planche.

Ajoutons que les confréries de pénitents qui ont subsisté presque jusqu'à nos jours étaient constituées précisément pour aider un pauvre diable à franchir doucement un pas difficile. Sous l'empire, quand une exécution devait avoir lieu, on envoyait un service à Wolff, comme pour une première, on prévenait sur les boulevards tous les représentants

87

de l'interlopie cosmopolite, tous les cocos et toutes les cocottes. Dans l'appartement du directeur, illuminé à giorno, on buvait et on mangeait dans tous les coins jusqu'à l'heure où le chef de la sûreté venait dire au condamné : « Allons, ma petite vieille, voilà le moment. » L'archevêque de Paris n'a jamais protesté contre ces scandales. M. Darboy s'en est-il souvenu lorsqu'à son tour il a été prisonnier à la Roquette

Aujourd'hui, Grévy gracie pêle-mêle, entre deux carambolages, les parricides, les empoisonneurs, les assassins de vieilles femmes et d'enfants. Il a raison. Une société qui supporte les infamies auxquelles nous assistons depuis six ans est déchue même du droit de punir.

Il convient en tout cas de rapprocher le respect montré par le gouvernement de la Restauration pour les usages d'une religion qui est la négation même de la nôtre, de la conduite ignoble que tint à la Roche-sur-Yon, le 22 septembre 1882, un procureur de la République affilié à la Franc-Maçonnerie juive. On n'a pas oublié ces scènes scandaleuses, le magistrat ivre du vin blanc matinal qu'il a bu avec les guichetiers, insultant, raillant, gouaillant cet homme qui va mourir, outrageant le prêtre qui veut consoler ce malheureux, refusant le quart d'heure qu'on lui demande pour célébrer la messe. Avec ses fautes d'orthographe, la lettre écrite à ses parents par Barbier pour annoncer qu'on ne lui a pas permis de recevoir le Saint Viatique avant son supplice, est un des plus poignants documents que j'aie vus.

Le pauvre prêtre, qui avait essayé de faire son devoir et tenu tête à cet indigne magistrat, fut naturellement destitué par le préfet Calvet. Le procureur de la République fut récompensé.

Voulez-vous encore un exemple d'une tolérance, cette

88

fois presque exagérée, des chrétiens envers les Juifs? Le 6 février 1875, c'est-à-dire quand les conservateurs étaient encore les maîtres, on apprit que les élèves israélites, nombreux au lycée Charlemagne, se faisaient scrupule d'assister au banquet parce que la viande n'était pas kascher. Le proviseur commanda le repas tout entier chez un restaurateur israélite, tout le monde mangea kascher et « les fils de rabbins, disent les Archives, ont pu prendre part à la Saint Charlemagne qui est la première de toutes puisqu'elle a lieu au lycée qui a pour patron le grand empereur lui-même. »

Aujourd'hui, quand on fait maigre par hasard le Vendredi Saint dans un établissement dépendant de l'État, toute la presse juive ouvre ses écluses de blasphèmes et d'injures. « Poignez vilain, il vous oindra, oignez vilain, il vous poindra. »

Ce sont les Juives qui fournissent le plus fort contingent à la prostitution des grandes capitales. Le fait est indéniable et les Archives israélites l'ont reconnu elles mêmes:

Depuis un quart de siècle, écrivent-elles, et nous ne pouvons choisir une date plus éloignée, les moralistes se demandent avec raison : d'où vient que dans toutes les grandes villes de l'Europe on remarque, parmi les femmes de mauvaise vie, un plus grand nombre de Juives que de chrétiennes?

Cette question est malheureusement motivée, car, à Paris, à Londres, à Berlin, à Hambourg, à Vienne, à Varsovie et à Cracovie, dans ce qu'on est convenu d'appeler le demi-monde, sur les places publiques et même dans les maisons de prostitution, on rencontre plus 'de Juives que de chrétiennes, en tenant compte de la proportion qui existe entre les deux populations (1).

(1) archives israélites, année 1867.

89

Le vice cependant a chez les Juives un caractère particulier.

Sans savoir si le fait est vrai ou non pour Rappaport, il est certain qu'un père et une mère juifs vendent parfaitement leurs filles quand ils sont pauvres, tandis que dans

nos grandes villes, nos pauvres, hélas ! Se contentent, faute de surveillance, de les laisser se livrer au premier venu. Les courtisanes juives se prostituent pour de l'argent, mais froidement, sans l'ombre d'ivresse, avec l'intention bien arrêtée de se marier quand elles auront ramassé un pécule, elles épousent alors un comédien, un négociant, un financier.

L'an dernier, on jugeait à Vienne (Autriche) une bande d'escrocs qui, associés à des filles, avaient fait d'innombrables ravages.

Au cours des débats, l'avocat, chargé de la défense d'une des accusées, le Juif Glaser dit : Toute femme a le droit de vendre son corps et de tâcher d'en tirer le meilleur parti possible.

Le public révolté se mit à pousser des clameurs. Le président exprima son indignation.

Glaser était cependant dans la pure tradition sémitique. Les 'hiérodules', les prostitutions dans les temples de Cypre et de Paphos ne se rattachaient en rien à la religion de la Grèce, elles étaient d'origine exclusivement phénicienne.

La prostituée, d'ailleurs, sert Israël à sa façon, elle accomplit une sorte de mission en ruinant, en poussant au déshonneur les fils de notre aristocratie, elle est un merveilleux instrument d'information pour la politique juive.

La femme juive de la classe aisée vit à l'orientale, même à Paris, fait la sieste l'après-midi, garde je ne sais quoi de fermé et de somnolent. Elle est étrangère aux passions

90

violentes, qui troublent si souvent le cœur de la chrétienne, que la foi ne garde plus, elle est préservée justement par cette absence de tout idéal, qui est la caractéristique des Sémites (1).

Quelle est pour la femme et pour l'homme la grande cause des fautes de l'Aryen, cet éternel échappé du monde réel? C'est l'aspiration vers l'idéal qui se trompe de chemin, le rêve d'un être supérieur à tous les autres, le chimérique espoir de rencontrer une âme soeur de la nôtre, le besoin de vivre, ne fût-ce que pour quelques heures, dans la région des sentiments purs, des amours ardentes, des tendresses infinies. Ni le Sémite, ni la Sémite, n'ont de ces exaltations.

Vous ne verrez jamais une Juive discuter les questions religieuses sur lesquelles elles sont d'une ignorance absolue. Le Juif a parfaitement compris le danger qu'aurait présenté une instruction où l'aveuglement d' Israël se serait vite révélé et qui, par la comparaison, aurait permis à la femme de constater que l'accomplissement des prophéties et la venue du Christ ne peuvent faire l'objet d'un doute pour les âmes droites. Le coeur de la femme n'ayant point l'entêtement haineux du cerveau de l'homme il serait allé au vrai Dieu dans un élan spontané. Le Talmud interdit formellement aux femmes toute étude de ce genre: « Celui qui enseigne à sa fille la loi sainte est aussi coupa

(1) Ce que je dis des passions de l'amour peut s'appliquer à l'ivresse plus rare chez les juifs que chez les chrétiens. Le besoin de se dédoubler, de s'exciter, de remuer violemment tout notre organisme, est une forme basse du sentiment de l'idéal, c'est l'idéal tombé instinct.... Le juif est étranger à ces troubles de l'âme. Dès qu'il lui est démontré que l'ivresse ne rapporte rien, il n'en éprouve pas le désir.

91

ble que s'il lui enseignait des indécences. » Ainsi parle le traité Sota (fol. 90 recto).

Si elle ne connaît sa religion que très superficiellement, la Juive ne la pratique pas moins fidèlement, même dans l'existence la plus agitée. Voyez Miss Viatique Mencken, que Rothschild, nous racontent les Archives israélites, appelait la Déborah inspirée de sa race et qui eut un moment la vogue que devait avoir plus tard Sarah Bernhardt, elle restait fidèle à sa foi. Après avoir joué trente nuits de suite à San Francisco, elle s'arrêta tout à coup pour célébrer la nuit du ‘Kol nidré’ et l'alla passer dans un ‘minian’ polonais.

Dès qu'on attaquait ses coreligionnaires quelque part, elle envoyait un article pour les défendre à l'Israélite de Cincinnati.

Ici encore il faut louer le respect dont les Juifs entourent une enfant de leur race, quelle que soit la voie qu'elle suive. Est-elle comédienne, jamais le monde n'a rien contemplé d'aussi beau, on se pâme, on s'évanouit, on crie d'admiration dès qu'elle parait. Rentre-t-elle dans la vie normale, toutes les portes lui sont ouvertes.

La réhabilitation de la femme, qui apparaît à chaque pas dans l'oeuvre de Dumas, depuis les Idées de Mme Aubray jusqu'à Denise, procède bien moins du pardon catholique qui efface le péché devant Dieu et en laisse subsister les effets devant les hommes, que de la théorie juive infiniment plus accommodante et qui, à la condition surtout que la pécheresse soit une fille de Sion, lui rend tous ses droits dans la société. Même après que le prêtre avait prononcé les paroles de l'absolution, la femme qui avait failli se heurtait dans la civilisation d'autrefois à la jalouse susceptibilité de l'Aryen sur le point d'honneur, à son besoin inné d'idéal qui ne comprenait que la fleur immaculée.

92

Selon l'expression de Dumas qui rend très bien, comme toujours, ce qu'il veut dire, la virginité n'est qu'un capital qu'on doit défendre, mais qu'on peut reconstituer quand il est perdu, la chute n'est qu'une mauvaise affaire sur laquelle il faut passer l'éponge sans se croire obligé de se désoler toute sa vie.

Qu'il s'agisse d'une actrice, d'un boursier, d'un écrivain, vous retrouverez toujours cette admirable solidarité qui est la vertu dominante de la race juive qui explique, qui justifie, qui légitime presque son succès.

Qu'une feuille immonde porte une accusation contre un catholique, tous les autres catholiques s'enfuient en faisant des gestes désespérés et en disant : je ne le connais pas.

Sur le banc d'infamie, au pied de l'échafaud, les Juifs n'abandonnent pas les leurs et ne permettent pas qu'on insulte à ce sujet « la grande famille ». Quel plus magnifique exemple de cette vaillance intellectuelle que cette affaire Peschard que nous rappelions tout à l'heure ?

M. Bertauld, professeur alors à la Facilité de droit de Caen et avocat de la famille Peschard, s'était laissé aller, devant l'horreur du crime, à des indignations qui ne plurent pas, il avait flétri énergiquement les pratiques ordinaires à Israël.

Cette disparition va les compromettre, s'était-il écrié, mais n'importe, ils sont juifs, et ils disent tout est perdu fors le capital. Aussi Ulmo père vous est au besoin offert en holocauste pour le salut du fils, car le fils sauvé réunira entre des mains toujours fidèles, entre juifs, le dépôt de cette fortune en léthargie.

Cette précaution est naturelle à la race de ces hommes.

Ah ! sans mes grandes idées de libéralisme général, je serais tenté d'excuser nos aïeux qui ont traqué cette race au moyen âge.

93

Aussitôt un tollé général s'élève, tout le monde s'en mêle, le Consistoire central et le Consistoire de Paris se réunissent, on décide qu'on s'adressera au procureur général de Caen pour faire retirer les paroles injurieuses, plusieurs membres du Consistoire se rendent chez le garde des sceaux pour se plaindre du président d'assises qui a laissé passer sans protester des propos horrifiques, des propos qui tendaient ! insinuer que les Juifs aiment l'argent.

Ce pauvre M. Bertauld, on le sait, n'a jamais passé pour un modèle de fermeté de caractère, il n'était point du bois dont on fait les de Harlay et les Mathieu Molé, il était de la cire dont on fait les Dauphin, on se souvient qu'après avoir déclaré jadis que le droit des congrégations était inattaquable, il s'empressa de déclarer le contraire, moyennant une place grassement rétribuée de procureur général à la cour de cassation. Épouvanté du haro qui s'élevait sur lui, il rétracta tout ce qu'on voulut, et pour un peu aurait affirmé que c'était l'infortuné horloger qui avait assassiné les Juifs.

En toute chose les Juifs apportent ce beau zèle à la cause commune (1). L'aristocratique public des mardis applaudis-

(1) Je vous parlais plus haut de Lévy Bing. Lisez ce que les archives israélites écrivaient sur lui au moment de ses malheurs, lors de la célébration du Peçach.

« La fête de la délivrance n'a pu été une délivrance universelle, et pour les régions où l'aurore de la liberté de conscience n'a pas lui encore, et pour ceux que le malheur accable. Et parmi ces individus, comment n'aurions-nous pas une pensée pour celui qui vient de succomber, auteur, nous ne savons, mais en tout cas première victime d'un grand sinistre financier qui frappe en même temps et la place de Paris et la région de l'Est? C'est en dehors de la société de ses proches et séparé même de la société de ses semblables par de trop rigoureuses exigences judiciaires, qu'a célébré la Pâque, l'auteur de ces Méditations religieuses publiées il y a dix ans. »

Comme en termes galants ces choses-là sont mises !

Comme tout cela est tendre et fin ? Est-il possible d'indiquer plus délicatement qu'un coreligionnaire a des démêlés avec Thémis ?

Supposes que condamné, non pour avoir voulu prendre l'argent d'autrui, mais pour avoir défendu la Vérité, je célèbre Peçach dans une prison, quel journal catholique penserait à m'envoyer un souvenir ?

quel confrère parlerait de moi en ces termes affectueux ?

94

sait à tout rompre au Théâtre français des plaisanteries contre la religion. Une pièce au contraire est-elle jouée où figure un Juif en désagréable posture, on empêche par tous les moyens de la représenter ou on la fait tomber. Ce n'est pas seulement le Consistoire qui intervient, chacun dans sa petite sphère défend la race comme il peut.

Un peu après 1830, on devait représenter à la Gaieté une pièce intitulée le Préteur sur gages où l'usurier était un Juif. Un enfant de 17 ans va trouver le directeur qui était alors le vertueux Marty, celui qui ne consentait à jouer dans un drame qu'à la condition de donner sa bénédiction à la fin, il lui explique la chose. Marty pleure à chaudes larmes, bénit le jeune homme, et l'usurier devient un chrétien.

Sous l'empire, un opéra-comique Don Pedro, où un Juif espagnol avait un vilain rôle, déchaîne une véritable tempête.

Le Juif Fould en arriva à interdire absolument qu'on mit un Juif au théâtre. Dans son remarquable ouvrage, la Censure dramatique et le Théâtre, M. Hallays-Dabot fait remarquer le ridicule de cette mesure.

95

Le théâtre, écrit-il a ses habitudes, ses moeurs, ses conventions dont il est difficile de ne point tenir compte, l'histoire a ses types que l'on ne peut supprimer d'un trait de plume... Si la personnalité religieuse a droit au respect, condition fondamentale de la liberté de conscience, la première de toutes les libertés, il n'en saurait être de même du type essentiellement humain d'une race qui, en tant que race, appartient à la critique, au roman, au drame par ses éminentes qualités comme par ses défauts natures.

Les instructions ministérielles furent néanmoins exécutées, les Juifs disparurent de toutes les pièces. On alla plus loin, on châtra Shakespeare, pour ne pas blesser des circoncis !

Le théâtre de l'Ambigu-comique, raconte encore M. Hallays-Dabot, voulut reprendre un drame, le juif de Venise joué en 1854. Le drame était un arrangement de l'oeuvre de Shakespeare. Qu'allait devenir Shylock, l'immortelle création qui fait revivre les siècles d'oppression que la race juive eut à traverser, ses luttes sourdes contre le chrétien, ses joies, ses triomphes, ses humiliations, Shylock la figure saisissante dont le rire sarcastique et les cris de désespoir éclairent tout un côté sombre de la vie du moyen age? Le vieux juif dus subir la loi commune. Le souvenir de Shakespeare, le côté légendaire du personnage, l'époque et le lieu de l'action, rien ne sauva Shylock. Le farouche circoncis dus dépouiller sa physionomie caractéristique pour devenir un banal usurier vénitien. La pièce fut reprise sous le titre : Shylock ou le Marchand de Venise.

Imaginez qu'on ait jamais fait subir une pareille mutilation à l'oeuvre d'un des plus grands génies de l'humanité, pour ne pas froisser les chrétiens, et vous entendez d'ici les protestations de Paul Meurice et de Lockroy.

Mais n'est-ce pas bien Juif tout cela ? La race n'est-elle pas tout entière dans ce contraste : maintenant qu'ils sont les maîtres ils vomissent sur nous tous les excréments qu'avait avalée Ezéchiel, quand ils n'étaient encore

96

qu'une infime minorité, ils ne supportaient pas qu'on touchât à eux et entonnaient immédiatement le grand air des principes de 89.

Je ne suis pas loin de croire, avec M. Alexandre Weill, que les prescriptions religieuses et hygiéniques à la fois de la loi de Moïse exercent une favorable influence sur la santé morale et physique du Sémite. La circoncision est évidemment un préservatif contre de précoces débauches qui émoussent les sens en les éveillant prématurément. Rien n'est sage et tendre en même temps comme les précautions très fidèlement observées dont les Juifs entourent à certains moments leur compagne :

La femme trois fois sainte et douze fois impure,

comme le dit Alfred de Vigny.

Troubler la physiologie de la femme à certaines heures plus douloureuses encore pour l'âme que pour le corps, s'est troubler la source de la vie, c'est nuire aux générations futures.

Tout en reconnaissant avec quel scrupule les Juifs observent ces préceptes, il faut constater néanmoins que toutes les religions se sont occupées de ces questions. Des livres écrits spécialement pour les ministres du sacerdoce initient à ces secrets mystérieux les prêtres qui, par état, doivent être chastes, et leur permettent de répondre à certaines interrogations d'une nature tout intime. Ces manuels du confesseur, ces livres de médecine morale restaient généralement à l'abri des regards comme les livres de médecine ordinaires. Il a fallu un drôle malpropre comme Paul Bert, un salaud - pour employer une expression de Goncourt dans la Faustin - pour traduire un de ces

97

manuels et profiter de son passage au ministère pour en inonder les campagnes (1).

Pas plus qu'au point de vue de la criminalité, on ne peut accorder aucune créance aux chiffres statistiques sur l'étal civil des Juifs. Le chiffre de 45,000 Juifs en France est définitivement adopté, on n'y peut absolument rien changer, il se reproduit dans toutes les statistiques. Paris serait absolument plein de Juifs, que l'on vous répéterait toujours qu'il y a 45,000 Juifs en France. On refuserait impitoyablement à un examen un élève qui, à cette question : Combien y a-t-il de Juifs en France?

Ne répondrait pas « 45,000, Monsieur. »

Les Juifs eux-mêmes ont pris le bon parti pour couper court à toute investigation gênante: ils ont fait décider par le gouvernement qu'ils dirigent que dans les recensements on ne demanderait plus à personne le culte auquel il appartient.

Nous comprenons l'intérêt des Juifs à rester autant que possible à l'état vague afin de pouvoir arguer de leur infériorité numérique lorsque l'on prouve que dans toutes les insurrections, dans tout journal qui insulte les chrétiens, dans toute mauvaise affaire, il y a un juif. Il nous sera permis néanmoins de dire qu'ils mentent impudemment dans cette circonstance comme dans beaucoup, d'autres.

(1) Si je citais ce que disent ben Bethera, ou rabbi Yokanan au traité Yomma

ou certains passages du traité Berakhoth relatifs aux moments où la femme est ‘Nid'ah’, les journalistes juifs ou ceux de nos confrères qui ont épousé, des Juives me diraient : « Il y a là un point de casuistique tout intime et qu'on ne discute pas en public. »

Ils, ont applaudi comme des sourds, quand, dans son livre sur les jésuites, Paul Bért, le grand maître de l'université a soulevé toutes ces questions.

98

Dès 1830, dans un discours prononcé à la Chambre, le 4 décembre, M. André affirmait que des hommes 'distingués parmi les Israélites portaient à 400,000 le nombre de leurs coreligionnaires français.

En 1847, M. Cerfbeer, un de leurs anciens coreligionnaires, avouait 100,000 Juifs français, en 1867 ou 1869, un orateur déclarait, dans une réunion de l'Alliance, que les Juifs étaient 150,000 en France (1).

Le chiffre de 100 à 120,000 nous est donné par le procès-verbal de l'audience accordée par le Shah de Perse au Comité de l'Alliance israélite (2), procès-verbal qui a

tout le caractère de l'authenticité, puisqu'il est signé, en outre du président Adolphe Crémieux, de M. Isidore, grand rabbin de France, président honoraire de S.-H. Goldschmidt, vice-président, de M. Leven, secrétaire, de B. Allegri, G. Bedarride, comte de Camondo, Jules Carvallo, Albert Kohn, Abraham Créhange, G. Derembourg, Michel Érlanger, Zaidoc Kahn, grand rabbin de Paris, Léonce Lehmann, Jules Rosenfeld.

(1) Le dernier recensement donne pour l'Algérie, où le culte était mentionné, le chiffre de 35,663 israélites naturalisés, savoir :

Département d'Alger : territoire civil, Israélites naturalisés par le décret de 1870: 10,414, territoire militaire, 610.

Département d'Oran : territoire civil, Israélites naturalisés, 14,870, territoire militaire, 188.

Département de Constantine : territoire civil, israélites naturalisée, 10,006, territoire militaire, 69.

(2) Ces bons rapports entre l'Alliance israélite et le Shah de Perse n'ont pas continué. Le 3 mars 1883, le Juif Isaac Davisch fut trouvé possesseur des bijoux volés à Mirza ali Khan, fils du feu grand vizir. En France on l'aurait décoré, mais les Persans prirent mal la chôse. Isaac, mis à la torture, avoua qu'il avait reçu les bijoux du juif Haim Isaac. On arrêta également Barchi, fils de Simon, chef de la communauté juive de Téhéran et le rabbin en chef Abraham Hadji Baba. On réussit à leur faire rendre 126,000 francs. Naturellement 1' alliance israélite cria à la persécution et l'on put prévoir l'instant oû nous allons déclarer la guerre à la Perse.

99

Le Shah dit : combien y a-t-il de juifs en France?

- Sire, de 100,000 à 420,000.

- Angleterre?

-Un peu moins.

- Dans les autres pays de l'Europe?

M. Albert Cohn, membre du comité central, répond : Sire, en, Allemagne 500.000, dans les Etats de l'Autriche, 1.200.000, dans la Russie 2.400.000.

Devant une déclaration aussi formelle, il nous est difficile d'admettre le chiffre de M. Franck, qui est d'ailleurs un des rares hommes de valeur du parti israélite qui soit, digne de respect, puisqu'il n'a jamais cherché, ni directement ni indirectement, à faire du mal aux chrétiens, soit en attaquant leur religion, soit en leur volant leur argent, soit en les poussant à des guerres de spéculation.

M. Franck écrit, dans un article des Annales de philosophie chrétienne, reproduit dans les Archives israélites du jeudi 2 novembre 1882.

Dans la population actuelle de la France évaluée en chiffres ronds à 37 millions et demi d'âmes, se trouvent compris soixante mille israélites. Cela fait, si je ne me trompe, un Israélite sur six cent trente chrétiens ou non Israélites. .

Quoique l'émigration des Juifs de Russie ait dût augmenter considérablement le chiffre donné par Crémieux, M. Théodore Reinach affirme hardiment, en 1884, que la France ne contient que 63,000 Juifs (1). L' Annuaire des

(1) Histoire des israélites depuis leur dispersion jusqu'' à nos jours.

100

Archives israélites pour 1885 dit que le chiffre flotte entre 80,000 et 85,000, parmi lesquels 50,000 habitent Paris.

Comme nous l'avons déjà dit, la suppression de l'indication de religion dans les recensements a rendu toute recherche difficile. Donnons seulement, à titre de renseignements très approximatifs, le relevé des produits des pompes funèbres du culte israélite, tel qu'il figure dans la Statistique de Paris dressée par le docteur Bertillon.

En 1872, le produit des pompes funèbres avait été de 18,776 fr. 46 c. pour un chiffre de 23,434. En 1880, i1 a été de 42,288 fr. 95 c. Ce qui tendrait à prouver que le chiffre des Juifs a plus que doublé à Paris.

S'il y a déjà autant d'Israélites à Paris, jugez un peu comme il est vraisemblable qu'il y ait en tout, comme l'affirment les statistiques, 45,000 Israélites en France (1).

En réalité, ce chiffre des Israélites qu'indique le produit des pompes funèbres ne représente guère que le tiers tout

(1) Un des livres les plus complets qu'on ait Jusqu'ici publiés sur les Juifs : Zur Vohkunde der Juden, par Richard André (Leipsig, 1881), donne un total de 8,189,661 juifs pour le monde entier, mais là encore les erreurs visibles sont nombreuses, puisque l'auteur accepte comme exactes les affirmations de Davon, dont nous avous démontré la fausseté, et s'en tient au chiffre de 14,888 Israélites pour le département de la Seine, qui est absolument dérisoire pour nous autres Parisiens qui en trouvons partout.

Malte Brun évalue le chiffre des Juifs à 5,000,000, la société biblique à 2,500,000, le Catholic Magazine à 3.260,000, Groeberg et Pinkenton à 5,000.000, Hassel à 3.930,000, Hoerchelman à 6,598,000.

L'univers maçonnique donne un chiffre de 9 millions de juifs. (Précis de la Maçonnerie, par César Moreau).

M. Théodore Reinach, l'auteur du dernier ouvrage paru sur cette question, fixe le chiffre total de la population israélite à 6,800,000, ainsi répartis: 5, 400,000 en Europe, 800,000 en Asie, 350,000 en Afrique, 12,000 en Océanie. il indique, 40,000 Juif à Paris ce qui est manifestement en dessous de la réalité.

101

au plus de l'élément israélite à Paris, il ne s' applique qu'aux Juifs restés fidèles aux pratiqués de leur religion.

Les Juifs qui ont conservé tous les vices de leur race sans garder même ces principes religieux, qui sont toujours un frein pour le mal, se chiffrent à Paris au moins par, 120 ou 150,000 individus, en province, par 400,000, individus au minimum également, qui, reliés entre eux par la Maçonnerie, s'installent dans tous les comités, mènent', le corps électoral et créent cette opinion artificielle que l'on prend pour l'opinion véritable.

C'est l'éternelle histoire des cinq ou six cents misérables, qui ont suffi à imposer à Paris la Commune de 93, la Commune d'Hébert et de Chaumette, l'histoire des délégués de la Société des Jacobins, qui venaient, au moment de la Terreur, fonder un club dans chaque ville. Ces bandits, que personne ne connaissait dans le pays, guillotinaient tranquillement, pour s'emparer de leurs biens, des vieillards, des jeunes filles, de vieux chevaliers de Saint-Louis, couverts de blessures, des gens que tout le monde aimait et respectait dans la contrée.

D'après les observations faites en Allemagne par le Juif Meyer, fort suspect naturellement, la vie moyenne serait de 37 ans pour les Juifs et de 26 pour les chrétiens ce qui donnerait une différence de 11 ans.

Citons encore si vous le voulez, à titre de renseignements,
quelques chiffres relevés par le docteur Legoyt, de 1855 à 1859.

Selon lui, à la naissance, la vie moyenne de la population générale se montre supérieure à celle de la population juive (hommes). A tous les autres âges, l'avantage revient à cette dernière.

102

Quant aux femmes juives, leur vie moyenne n'atteint pas celle de l'ensemble de la population du même sexe jusqu'à l'âge de 60 ans, mais à partir de cette limite, elle leur devient supérieure.

Dans la séance du 1er avril 1882, le docteur Lagneau a présenté à l'Académie des sciences morales et politiques un mémoire assez curieux sur le mouvement de la population chez les Juifs, comparé à celui qu'on remarque chez les catholiques et chez les protestants.

D'après lui, les accroissements des catholiques, des protestants et des Juifs sont entre eux comme 1, 2, 3.

Excepté dans le duché de Bade, dans la Hesse et en Toscane, les Juifs, dans tous les pays, en Russie, en Pologne, en Prusse, en Autriche, en France, présentent l'accroissement le plus rapide. Dans ces deux derniers pays, il est quatre fois et sept fois plus rapide que celui de la population catholique.

M. Lagneau, après avoir constaté l'accélération continue du mouvement ascendant des Juifs, quand un phénomène opposé, accuse du côté des catholiques et des protestants, entre dans les détails.

La natalité des juifs, dit-il, se montre inférieure à celle des protestants, des catholiques et de la plupart des autres habitants en Russie, en France, dans le duché de Bade, en Toscane et dans maints autres pays. Egale à celle des protestants en Prusse, elle est supérieure à celle des autres habitants en Autriche, en Hongrie, en Roumanie.

Dans tous les pays, en Russie, en Prusse, en France, dans le duché de Bade, à Vérone, en Autriche, excepté dans la Bukovine et dans la Galicie, la natalité illégitime des Juifs est de beaucoup inférieure à celle des autres habitants.

Les Archives israélites qui ont reproduit quelques-uns du ces chiffres s'extasient naturellement sur la vertu des

103

Juifs qui ont si peu d'enfants illégitimes, il est permis cependant de se demander sur quelles bases le docteur Lagneau a pu établir son travail pour la France, puisque sur 500,000 Juifs qui existent certainement chez nous, depuis que la République a fait de notre pays une vache à lait pour les Sémites, on persiste à n'en accuser toujours qu'un chiffre dérisoire.

Absolument différent du chrétien dans son évolution comme race et comme individu, le Juif est dans des conditions toutes différentes aussi sous le rapport sanitaire.

Il est sujet à toutes les maladies qu'indique la corruption du sang : les scrofules, le scorbut, la gale, le flux. Presque tous les Juifs polonais ont la « plique » et le disent,

beaucoup de Juifs français, élégants et bien vêtus, auxquels nous serrons la main, l'ont également, mais ne le disent pas. Tous se gardent avec soin de recourir à des médecins qui ne soient pas de leur religion, exemple que les chrétiens devraient bien imiter.

Parmi ces banquiers insolents, que d' Autheman rongés, comme le personnage de Daudet, « par le mal immonde, l'araignée aux longues pattes agrippantes, toujours en vie, acharnée sur sa proie. » C'est le mal de l'or, on le croirait, et pour guérir la lèpre héréditaire, ils vont se plonger pendant des journées entières dans les boues de Saint-Amant. L'or juif retourne ainsi à sa source.

En revanche, le Juif possède une aptitude merveilleuse à s'habituer à tous les climats. a Il y a des Juifs sous tous les degrés de latitude, depuis le 33° degré de l'hémisphère Sud, jusqu'au 60e degré de latitude Nord, de Montevideo à Québec, de Gibraltar jusqu'aux côtes de la Norvège, d'Alger au cap de Bonne-Espérance, de Jaffa à Pékin ! » Ainsi

104

s'écrie un des leurs, saisi d'un transport d'admiration.

Par un phénomène que l'on a constaté cent fois au moyen âge et qui s'est affirmé de nouveau au moment du choléra, le Juif parait jouir vis-à-vis des épidémies d'immunités particulières. Il semble qu'il y ait en lui une sorte de peste permanente, qui le garantit de la peste ordinaire, il est son propre vaccin et, en quelque manière, un antidote vivant. Le fléau recule quand il le sent (1) !

Le Juif, en effet, sent mauvais. Chez les plus huppés, il y a une odeur, 'fetor judaïca', un relent, dirait Zola, qui indique la race et qui les aide à se reconnaître entre eux. La femme la plus charmante, par les parfums mêmes dont elle se couvre, justifie le mot de Martial : 'qui berce olet mate oiet'.

Le fait a été cent fois constaté, « Tout Juif pue, » a dit Victor Hugo qui s'est éteint entouré de Juifs.

En 1266, raconte le grand poète (2), une mémorable conférence

(1) Voir à ce sujet deux excellents articles de la Revue scientifique du 23 avril et du 14 mai 1881.

Pendant l'épidémie de 1884, tandis qu'à Marseille il y avait 1,800 décès sur une population de 360.000 âmes, la population israélite, s'élevant à environ 4,000 individus, n'a fourni qu'un chiffre de 7 décès. Sur ces 7, il y avait 2 personnes malades depuis très longtemps, et une autre Agée de 99 ans.

En Angleterre, on a constaté également cette singulière immunité. Le rapport de M. Billes, adressé au Parlement anglais au moment du choléra de 1853, contenait ceci : « j'ai toute raison d'affirmer que les juifs ont beaucoup moins souffert, proportionnellement parlant, que les autres classes de la population, ils n'ont guère présenté que treize cas pour vingt mille personnes, soit trois quarts pour mille, tandis que au milieu de septembre, le chiffre des décès s'élevait à douze mille huit cent trente-sept pour la Métropole, ce qui fait que sur mille, d'un quartier à l'autre la proportion varie de un à vingt-neuf pour mille.

(2) Littérature et philosophie mêlées.

105

eut, lieu devant le roi et la reine d'Aragon entre le savant rabbi Zéckhiel et le frère Paul Cyriaque, dominicain très érudit. Quand le docteur juif eut cité le 'Toldos

Jechut', le Targum, les Archives du Sanhédrin, le Nissachon velus, le Talmud, la reine finit par lui demander pourquoi les juifs puaient.

La question de savoir pourquoi les Juifs puaient a longtemps préoccupé beaucoup de bons esprits (1). Au moyen âge on croyait pouvoir les purifier de cette odeur en les baptisant. M. Bail prétend que ce fait tient à des causes naturelles et qu'il y a encore en Guinée des nègres qui exhalent une odeur insupportable. Banazzini, dans son Traité des Artisans, attribue la puanteur des Juifs à leur malpropreté et à leur goût immodéré pour la chair de bouc et la chair de l'oie.

La névrose, telle est l'implacable maladie des Juifs. Chez ce peuple longtemps persécuté, vivant toujours au milieu de transes perpétuelles et d'incessants complots, secoué ensuite par la fièvre de la spéculation, n'exerçant guère, en outre, que des professions où l'activité cérébrale est seule en jeu, le système nerveux a fini par s'altérer:

En Prusse, la proportion des aliénés est beaucoup plus forte chez les Israélites que chez les catholiques (2), tandis qu'on n'en rencontre que 24,1 sur 10,000 protestants, 23,7 sur un même nombre de catholiques, les Israélites accusent, sur 40,000 habitants, 38,9.

(1) Martial compare L'haleine des observateurs du jeune sabbatique aux miasmes qui s'exhalent des vapeurs sulfureuses de l'Albula à la casaque d'un vieux soldat, à la fumée du lumignon éteint de la lampe de Leda, à la corruption du lit de la vipère, à l'odeur que dégage le renard.

(2) En Allemagne, il y a des établissements spéciaux pour soigner les névroses juives. Nous trouvons dans les Archives l'annonce suivante, où le Talmud,, se mêlant singulièrement à tout l'attirail de la science moderne, ouvre toutes sortes d'horizons à la pensée qui voit là tous ces millionnaires torturés par la maladie.

BockenTuim - Francfort-sur-Mein
Maison de Santé
pour névrotiques Israélites.

« Etablissement hydrothérapique, électrothérapie, au pied du l'aunus, à proximité d'une charmante forêt, arrangé avec confort et d'après la doctrine du Talmud. »

106

En Italie, on trouve un aliéné sur 384 Juifs et un sur 778 catholiques.

Le Dr Charcot a fait à ce sujet, dans son cours de la Salpêtrière, les plus curieuses révélations à propos des Juifs russes, les seuls dont on puisse parler, car les autres cachent soigneusement leurs maladies dans leurs palais.

Les Archives israélites, en constatant « ce détail terrible, déclarent que ce fait peut se passer de commentaires et augmente encore, s'il est possible, la pitié qu'inspirent les malheureux Israélites de Russie. » Soit ! Que les Juifs malades du cerveau se fassent soigner ! Mais pourquoi troubler sans cesse par le trouble de leur propre esprit des peuples qui vivaient tranquilles et heureux tant que la race d'Israël ne s'est pas mêlée activement 'à leur existence.

Que ce soit Hertzen en Russie, Karl Marx ou Lassalle en Allemagne, on trouve toujours comme en France un Juif prêchant le communisme ou le socialisme, demandant qu'on partage le bien des anciens habitants pendant que leurs coreligionnaires, arrivés nu-pieds, s'enrichissent et ne se montrent pas disposés à partager quoi que ce soit.

Cette névrose semble se transmettre même à ceux dont la mère, seulement est Juive. Dumas, à l'âge de trente ans, a traversé une crise terrible sous ce rapport.

107

Qui ne se rappelle encore ‘Feghyne’, celle étrangère reçue au Théâtre-Français parce qu'elle était d'origine juive, tandis qu'une Française et une chrétienne qui n'aurait pas eu' plus de talent qu'elle n'aurait pas été seulement admise dans la loge du concierge ? N'était-elle pas dévorée par la névrose, bien avant que l'accès n'éclatât, la bizarre créature que Tourgueneff a peinte sous le nom de Clara Militch ?

Sarah Bernhardt, avec ses imaginations macabres, son cercueil de satin blanc dans sa chambre, est évidemment une malade (1).

(1) A propos des goûts mortuaires de Sarah Bernhardt, rappelons une histoire qui est jolie. An moment de la première représentation de Fœdora, un de nos confrères, M. Félicien Champsaur avait Imaginé de donner dans son journal une reproduction de la célèbre photographie de la comédienne couchée dans son cercueil. L'idée ne plut pas à Sarah, et elle ordonna la saisie qu'un ami fut chargé de faire opérer. Bouillant d'ardeur, il se précipite chez le commissaire qui était précisément celui qui trouvait charmant que le jour de la Mi-carême on promenât sur les boulevards une caricature du

Christ en croix.

- Monsieur le commissaire, il vient de paraître un dessin infâme.

- Qu'est-ce que vous me chantez là? Un pauvre vieux prêtre qu'on aura tourné en ridicule, un religieux représenté dans une attitude indécente. C'est la liberté cela, monsieur. Vive la liberté !

- Y pensez-vous? Savez-vous à qui on ose s'attaquer ? à une Juive Sarah !

- S'attaquer à une juive, à Sarah ! Que me dites-vous Je saisis, je saisis tant, je suis saisi moi-même....

Et abandonnant le prisonnier qu'il avait à interroger, il s'élance pour faire main basse sur tous les exemplaires séditieux.

Cela fait songer à l'aventure non moins amusante de Camescasse. Au moment où les Juifs de Rosie s'installèrent dans la Cité Doré, Ils songèrent immédiatement à construire un oratoire, et certes ce n'est pas moi qui les blâmerai. Quel que soit le Dieu que l'on prie, il est toujours bon de prier.

Malheureusement Camescasse n'était pas prévenu, et lorsqu'il lut sur le dossier : Ouverture d'un oratoire, il fut pris d'une indignation qu'on conçoit. Un oratoire.... une chapelle, criait-il éperdu! Caubet qui venait d’entrer eut une congestion à ce mot de chapelle. « Une chapelle une chapelle » hurlait-il entre deux hoquets. On va la leur fermer bien vite leur chapelle et mettre des scellés dessus! »

L'employé qui avait apporté le dossier essayait en vain de placer un mot.

- Permettez, messieurs, balbutiait-il.

- Permettre cela ! Vociférait Caubet, que dirait la Clémente amitié et les Amis du Sinaï ?

- mais c'est un oratoire pour les juifs de Russie, parvint à dire l'employé.

- Des Juifs, murmura Camescasse, dus Juifs russes encore, des amis de M le baron de Rothschild ! Ah ! Les braves gens ! qu'ils prient à leur aise, où ils voudront, tant qu'ils voudront ! J'avais cru qu'il s'agissait de chrétiens et de Français....

108

Ne perdez pas de vue cependant que, même dans les conceptions les plus délirantes du Juif, il y a toujours une arrière-pensée d'intérêt personnel, de lucre, même quand il perd la tète, il sauve la caisse. Sarah Bernhardt avec ses excentricités se fait de la réclame. Gambetta, même dans les expéditions les plus saugrenues, comme le Tonkin, a toujours visé à se faire de l'argent, à marcher avec un syndicat. '

Cette névrose, le Juif a fini, chôse étrange, par la communiquer à toute notre génération. La névrose juive aura eu son rôle dans les destinées du monde. Depuis vingt ans que les Sémites tiennent, comme le disait Disraéli, les fils de la diplomatie secrète, et qu'ils ont réduit les ambassadeurs réels à l'état de personnages de parade, depuis vingt ans qu'ils mènent la politique européenne, cette politique est devenue véritablement déraisonnable et démente. Le

109

mot de Bismarck : « Paris est une maison de fous habitée par des singes » s'applique parfaitement à la Prusse et à l'Europe. Il n'y a plus de trace dans les conseils de souverains d'une conscience, ni même d'une raison d'Etat un peu élevée.

L'histoire de ces dernières années c'est le monde conduit par des fous raisonnant, ratiocinant, ayant, comme il arrive à la veille de la crise suprême, une logique apparente qui déconcerte au premier abord.

La névrose, par cela même qu'elle enlève au Juif tout sentiment de pudeur, toute réflexion, toute notion même de l'énormité de ce qu'il ôse, met en circulation des types qui ne se rapprochent en rien de ceux qu'on a vus auparavant. Il y a dans cet ordre des improvisations de fortunes inouïes, des destinées extravagantes, des gageures gagnées contre le sens commun devant lesquelles on reste littéralement confondu. Le Juif va toujours de l'avant, confiant dans le Mazzal.

Qu'est-ce que le Mazzal ? Ce n'est ni le Fatum antique, ni la Providence chrétienne, c'est le bon sort, la chance, l'étoile, toute vie juive semble un roman réalisé.

Prenez Mme de Païva, elle naît dans une famille de Juifs polonais, les Lachmann (1), elle épouse un pauvre petit

(1) La marquise de Noailles, en premières noces, comtesse Schwlkoska, est également une Lachmann sans que nous sachions si la famille est la même. Ce mariage seul explique qu'un homme qui porte un tel nom serve le gouvernement des décrets.

Dans cette famille encore quelle terrible Indication il y aurait à recueillir, au point de vue de l'hérédité et de la transmission de la névrose juive !

La mort du maréchal de Mouchy-Noailles, un des ancêtres de ce républicain, est un des épisodes les plus émouvante de la Révolution.

Le maréchal avait près de quatre-vingts ans, il fut guillotiné avec sa femme qui en avait soixante-six et ne figurait même pas dans l'acte d'accusation.

Lorsqu'on vint appeler le maréchal, raconte un témoin, dans l'Histoire des prisons, pour le mener à la Conciergerie, il pria celui qui lui annonçait qu'il fallait descendre au greffe de ne point faire de bruit, afin que la maréchale ne s'aperçut pas de son départ. Elle avait été malade les jours précédents, et elle était dans les remèdes. Il faut qu'elle vienne aussi, lui répondit-on, elle est sur la liste, je vais l'avertir de descendre.

Non, lui répondit le maréchal, puisqu'il faut qu'elle vienne, c'est moi qui l'avertirai. » Il va aussitôt dans la chambre et lui dit : « Madame, il faut descendre, Dieu le veut, adorons ses desseins. Vous êtes chrétienne. Je pars avec vous et je ne vous quitterai pas. »

La nouvelle que M. de Mouchy et sa femme allaient au tribunal se répandit en peu de moments dans toutes les chambres.

Le reste du jour fut pour les prisonniers un temps de deuil. Les uns s'éloignaient de leur passage, ne se sentant pas la force de soutenir ce spectacle, d'autres, au contraire, se rangeaient en haie, voulant leur témoigner une dernière fois leur respect et leur douleur. Quelqu'un éleva 'la vois et dit: « Courage, monsieur le maréchal ! » Il répondit d'un ton ferme : « à quinze ans, j'ai monté à l'assaut pour mon roi, à près de quatre-vingts, je monterai à l'échafaud pour mon Dieu »

110

tailleur de Moscou, et l'abandonne pour venir à pied à Paris chercher aventure. Elle connaît sur le pavé parisien toutes les extrémités de la misère, toutes les horreurs de l'amour vénal épuisée, elle tombe un jour d'inanition dans les Champs-Élysées et se jure à elle-même que ce sera là que s'élèvera son hôtel lorsque le sort, dans lequel elle a foi, l'aura enfin favorisée.

Elle épouse de la main gauche un pianiste juif, le célèbre Herz, qui la présente aux Tuileries comme sa femme légitime, on l'éconduit, elle se promet de se venger. Herz, ruiné et chassé par elle, s'enfuit en Amérique, elle épouse alors, cette fois régulièrement, le marquis de Païva qui se brûle la cervelle peu après. Maîtresse du comte Henkel,

111

elle manie l'or à pleines mains, elle reçoit les hommes, politiques, les écrivains, les artistes d'un certain ordre dans cette demeure féerique des Champs-Élysées dont les splendeurs n'ont d'égales que celles de la terre seigneuriale de Pontchartrain. Avec l'intelligence de sa race que doublent le ressentiment et la haine, elle organise, quelque temps avant la guerre, l'espionnage prussien contre nous, ce que lui rendent facile ses relations avec beaucoup de célébrités politiques qui venaient raconter là nos affaires en dînant.

Elle a préparé la ruine de l'Empire, elle s'élève tandis qu'il s'effondre, la voilà comtesse Henkel de Donnesmarck, achetant les diamants de cette impératrice qui l'a repoussée, faisant reconstruire au fond de la Silésie, par Lefuel, l'architecte des palais impériaux, ce château des Tuileries dont elle a été expulsée.

Artiste jusqu'au bout des ongles, cette fille de paysans a l'instinct de toutes les élégances, l'intuition de l'art en ce qu'il a de plus raffiné. Rongée par la névrose, elle ne goûte point un moment de repos au milieu de tous ces enchantements, elle est obsédée par l'idée qu'on veut l'assassiner pour lui voler ses diamants, elle interdit sous

peine de renvoi immédiat qu'aucun jardinier se trouve dans son parc lorsqu'elle s'y promène. Cette femme qui a eu faim et qui a appartenu à tous, est plus despote, plus sévère qu'une archiduchesse, elle fait régner dans l'immense personnel de sa domesticité la discipline la plus rigoureuse, elle chasse un jour un malheureux maître d'hôtel qui s'est permis de sourire en entendant un mot spirituel à table. Puis elle meurt à 56 ans, dans ses Tuileries de Silésie, d'une congestion au cerveau.

Rassemblez tous ces traits jetés à la hâte, essayez d'établir un peu d'ordre dans les péripéties de cette carrière

112

étrange, et de cet ensemble se dégagera une figure d'une essence toute particulière : une Juive.

Quel roman encore que celui de ce fils de rabbin hongrois, qui fut Midhat Pacha ! Pacha, il commence, selon l'usage, par servir les siens, et organise avec Camondo et

Sassoon, les écoles juives de l'Orient, puis il s'efforce d'acclimater les doctrines révolutionnaires dans le pays de l'immobilité, et trouve moyen de déranger même ces Turcs immobiles et impassibles que rien ne dérange, il crée le parti de la Jeune Turquie, et il a pour confident et pour agent en Europe un nommé Simon Deutsch (1), orientaliste, courtier politique, porte-drapeau en 1848 de la Légion académique de Vienne, mêlé à l'affaire d'Arnim, vivant à la fois dans les chancelleries et dans les brasseries du quartier latin. C'est sous les yeux de Midhat dans, son' konak' des bords du Bosphore, que se passe le drame sanglant dans lequel Bail est assassiné, il est disgracié, rappelé, condamné à mort, et enfin relégué à Djeddah près de Médine, où il noue de nouvelles intrigues avec le Madhi, ce qui décide le sultan à le faire empoisonner.

Il y a des milliers d'existences semblables chez les Juifs. Si vous voulez voir un joli spécimen d'homme d'Etat juif, prenez Naquet et étudies-le. Celui-là est un inquiet, jeune, il donne le procédé d'un fulmi-coton pour faire sauter les villes, il publie son livre Religion, Propriété, Famille, dans lequel il réclame la communauté des biens et des

(1)Un autre Deutsch est un des chefs importants du parti nihiliste. Arrêté dans le grand duché de Bade, il comparut au mois d'octobre 1884 devant la Cour martiale d'Odessa, qui le condamna à treize ans de travaux forcés.

113

femmes (1) dans son âge mûr, il se convertit à l'opportunisme, et se met, sous la conduite d'un Barnum qui dirige les tournées, à aller de ville en ville prêcher le divorce. Aujourd'hui il se tourne vers le prince Napoléon (2).

Même arrivé, le Juif reste toujours par quelque point mercanti, faiseur de boniments, truqueur. Naquet ne se contente pas de bouleverser la société, il invente une pommade pour faire' briller les cheveux, qu'il a fait dresser sur les tètes. Dans le même numéro de journal qui contient un discours de l'homme politique, on voit -mélange singulier et qui aurait étonné Guizot- une annonce du régénérateur de la chevelure, qui marche sur les traces de Sarah Félix, « la soeur de la grande Rachel, » comme disent les prospectus.

CHANGEMENT DE DOMICILE
MACASSAR NAQUET

HUILE VÉTALE SEULE RECONNUE INFAIBLE
POUR EMBELLIR ET REGENERER LES CHEVEUX
1, PLACE DE L' OPERA, CI-DEVANT PALAIS-ROYAL, 132

(1) « Nous recommandons cet ouvrage, dit l'éditeur Kistemackers, le libraire à la fois franc-maçonnique et pornographique, à toutes les personnes qui désirent connaître à fond les opinions philosophiques du célèbre promoteur du divorce en France. Ce livre n'a jamais eu son pareil dans ce genre d'idées, il est d'une hardiesse et d'une logique inouïe. M. Naquet y développe le communisme dans le mariage et dans la famille, et y défend des idées qu'il n'a jamais osé porter à la tribune française... »

(2) « Quoi qu'il arrive, déclarait Naquet à un reporter, au mois de novembre 1885, la République vivra, au besoin, pour la sauver, nous prendrions avec nous les Bonapartistes... Oh ! il y a bonapartistes et bonapartistes, et tous ne sont pas du même bois que M. de Cassagnac.

« Je ne dis pas, ajoutait il, que le prince Napoléon soit facile à faire avaler par tous les républicains, mais s'il faut en venir là : à la guerre comme à la guerre ! Tout plutôt que la monarchie ! »

114

Cette vie baroque en apparence, et qui assurément ne ressemble guère à la vie des hommes publics d'autrefois a cependant son unité. Chimiste, conférencier, député, sénateur, Naquet n'en reste pas moins le Rempart d'Israël.

Le divorce par exemple, le ‘guittin’, est une idée absolument juive. Un seul orateur catholique a osé le déclarer, c'est Mit Freppel, dans la séance du 19 juillet 1884, il s'est écrié : « Le mouvement qui va aboutir à la loi du divorce est, dans le véritable sens des mots, un mouvement sémitique, un mouvement qui a commencé à M. Crémieux, pour finir à M. Naquet. » Il a dit à cette gauche déshonorée :

Allez, si vous le voulez, du côté d'Israël, allez vers les Juifs.

Nous restons, nous, du côté de l'Eglise et de la France. »

Mgr Freppel ne savait peut-être pas dire aussi complètement la vérité.

Pour être sûr d'avoir la loi qui lui convenait, qui s'adaptait à ses institutions, Israël fit préparer le projet par les rabbins.

Ce fut l'ancien rabbin de Bruxelles, Astruc, qui rédigea les dispositions de la loi et les dicta, en quelque sorte, à la Chambre des députés.

« La commission du divorce, écrit à ce sujet Naquet à Astruc, a accepté votre amendement, elle a admis que (article 295) « les époux divorcés, pour quelque motif que ce soit, ne pourront plus se réunir si, depuis le divorce, l'un ou l'autre a contracté un nouveau mariage (1). »

(1) Revue de Bruxelles citée par les Archives israélites, volume 41.

Pour toute cette question, consulter le code rabbinique: « Eben Haezer, traduit par extraits, avec les explications des docteurs juifs, la jurisprudence de la Cour d'Alger, et des notes comparatives de droit français, de droit musulman par E. Santagra, président du tribunal de Mostaganem, et M. Charleville, grand rabbin de la province d'Oran. »

Le livre Eben Haeser comprend cinq traités :

Scholh, des unions,

Kidouschim, du mariage,

Ketoubolh, de la dot,

Guittin, du divorce,

Yiboum, du lévirat.

N. Schwab, qui a entrepris une oeuvre très considérable, la traduction complète du Talmud, en est arrivé au traité Guittin, mais il n'en a encore publié que le commencement.

D'après le traité Kfloubolh, on peut répudier une femme sans lui rendre son douaire : si elle donne à son mari des aliments défendus, si elle le trompe sur l'époque de ses menstrues, si elle ne fait pas son devoir par rapport à la Hallah, si elle marche nu-tête au dehors, si elle file dans la rue. Aba Saul dit encore si elle injurie les parents de son mari en sa présence. R. Tarfon ajoute si elle est criarde. On comprend par là, selon Samuel, celle qui, parlant dans sa maison, élève tant la voix, que ses voisins l'entendent chez eux. Selon Rab, il s'agit seulement de la femme que l'on entend d'une autre pièce dans ses relations conjugales.

115

Si des hommes honnêtes, éloquents, croyants comme M. Lucien Brun ou M. de Ravignan, étaient au courant de ces questions (1), ou s'ils avaient le courage de les traiter franchement, ils auraient pu placer le débat sur son vrai terrain. Ils n'auraient pas changé le vote évidemment, mais

(1) M de Gavardie, un catholique courageux cependant, avait une excellente occasion de constater l'envahissement du Juif parmi nous, lors de la discussion de la loi sur la liberté de l'argent, loi toute juive encore et qui est la légalisation de l'usure. Dans son discours du 1er décembre 1885, Il a parlé de Moïse, mais il n'a pas dit un mot des Rothschild et des banques juives, aussi ce discours qui aurait pu être intéressant, au point de vue de la question sociale, n'a-t-il aucune signification, il ne répond à rien.

M. de Lareinty qui est, je crois, en froid avec les Rothschild après avoir été très bien avec eux, n'a pas dit un mot d'eux non plus. Aucun catholique n'a discuté d'une façon vivante et actuelle cette loi qui clôt par le triomphe d'Israël une lutte qui dure depuis quatorze cents ans entre l'Église et le juif qui veut dépouiller le chrétien, aucun n'a rappelé la campagne courageuse entreprise jadis contre les banquiers juif par les Franciscains, le bienheureux Bernard de Feltre, fra Barnabé de Terni, Ira Giovanni Caize.

116

ils auraient montré l'action de cette race qui, non satisfaite de se faire une place prépondérante dans une société qu'elle n'a pas créée, veut en modifier toutes les coutumes et toutes les lois à son point de vue personnel, ils auraient prononcé un de ces discours qui font réfléchir les penseurs, qui préparent l'opinion aux mesures que la France sera obligée de prendre sous peine de périr. Au lieu de cela, ils se renferment dans des généralités pieuses, qui n'ont aucune efficacité parce qu'elles ne s'appliquent à aucune réalité. On comprend le dédain qu'éprouvent pour des contradicteurs aussi nuageux des hommes comme Naquet.

Non content d'avoir introduit dans le Code le divorce juif, Naquet intervient pour défendre les intérêts des tripoteurs dans la discussion sur les compagnies de transports maritimes, en s'opposant à la proposition de Raspail demandant que les membres du Parlement ne fassent pas partie des conseils d'administration.

Enfin Naquet sert la juiverie dans la question qui lui tient le plus à coeur, il fait voter par la Chambre l'abrogation de l'article 1965 du Code civil.

Jusqu'ici, quand un malheureux avait acquis la preuve évidente qu'il avait été volé à la Bourse comme dans un bois, pipé comme dans un tripot par des financiers israélites, il avait la ressource de se réfugier derrière l'exception de jeu, il sauvait parfois ainsi un lambeau de son patrimoine, la dot de sa fille, le pain de ses vieux jours. Grâce à la loi votée à l'instigation de Naquet, l'infortuné goy devra remettre à Shylock jusqu'à son dernier sou. Tout y passera.

Avant 1883, la loi française avait au moins la pudeur de ne pas s'immiscer dans les turpitudes de la Bourse, elle disait aux Nucingen qui voulaient achever leurs victimes

117

ce qu'elle disait aux filles qui s'acharnaient après leur proie : « Nous ne connaissons pas de tels métiers allez débattre vos vilaines affaires loin du prétoire. » Désormais elle prendra le parti du voleur et lui prêtera main-forte pour mettre tout nu le volé qui aurait conservé sa chemise (1).

Je sais bien que l'abrogation de l'article 1965, a pour elle des autorités considérables : Elle est approuvée par M. Dollfuss, qui dit le Gaulois (2), « a une tète sui generis, » par M. de Verneuil, successeur de M. Moreau, « très brun de peau, avec une raie bien faite au milieu de la tête, » par M. Alfassa, « un gentleman à l'oeil bleu et à la moustache blonde sont la parole garde un léger accent exotique il n'en est pas moins de la plus élémentaire probité de n'acheter que

(1) En toute question le Juif est guidé par la pensée exclusive d'être utile aux siens. Voyez ce qui se passe pour les livrets d'ouvriers. L'industrie française, ruinée par la concurrence étrangère, pousse un long gémissement. Nos ouvriers français ne trouvent plus de travail, car 800,000 ouvriers allemands, 500,000 ouvriers italiens leur font à eux aussi une concurrence terrible, nos chefs d'industrie se voient dépouillés, non seulement de leurs procédés, mais même de leurs marques de fabrique par des gens qu'ils ont accueillis et employés chez eux.

Que fait le juif Edouard Millaud ? Ce faux cosmopolite qui, au fond, n'est préoccupé que des intérêts de sa race, n'a qu'un désir, celui de rendre l'invasion plus facile pour les juifs étrangers, dans la séance du Sénat, du 19 juin 1888, il demande la suppression de ce livret qui est une garantie pour l'ouvrier français comme pour le patron, qui permet à tout directeur d'établissement de se rendre compte de la nationalité, de l'origine, des antécédents du travailleur qu'il va admettre chez lui, initier aux secrets de ses travaux et de ses affaires.

(2) Gaulois du 10 juillet 1884.

118

ce qu'on peut payer et de ne vendre que ce qu'on possède (1).

Dès qu'il y a jeu, le règlement des paris est une affaire d'appréciation. Quel serait, par exemple, l'appréciation de M. de Verneuil, le successeur de M. Moreau qui a eu un moment de célébrité, dans le cas suivant. Je fais une opération de bonne foi, en calculant toutes les probabilités, le syndic des agents de change reçoit d'un ministre, à titre officiel, une nouvelle que ses fonctions l'obligent de porter de suite à la

connaissance du public, il la tient soigneusement cachée pendant une partie de la Bourse et ne la communique qu'à M. de Rothschild. M. de Verneuil se croirait-il obligé de remplir légalement ses obligations avec des adversaires qui auraient joué déloyalement ?

J'ajoute qu'il est difficile de s'expliquer que des agents de change se plaignent des pertes que leur font subir les opérations de jeu puisqu'ils ne peuvent pas s'y prêter. La loi est formelle, en effet

(1) Il y a, dans tout ce que fait ou dit le Juif, une sorte de gaîté latente, d'imperceptible mystification d'un caractère indéfinissable qui ne se résume pas par l'éclat de rire sonore, ni par la plaisanterie âpre mais plutôt par une ironie légère doucement noyée dans le regard, ce je ne sais quoi qu'ont certaines femmes qui semblent murmurer: « N'est-ce pas, chéri, que je mens bien ? je parie que tu crois ce que je dis ? « Le gentleman à 1'oeil bleu et à la moustache blonde « devait avoir cet air là, quand il parlait de la nécessité de tenir ses engagements. Ce qui est certain c'est qu'au mois d'avril 1885, le gendre et le compère de Camondo choisissait précisément le jour oû 1a loi était promulguée pour lever le pied en laissant pour douze millions de différences, que le beau-père se refusa énergiquement à payer quelques invites qu'on put lui faire de ne pas laisser ternir le blason sans tache d'une si noble famille.

119

« Il est défendu aux agents de change de prêter leur ministère pour des jeux de bourse sur quelques effets que ce soit ». (Loi de l'an IV et de l'an X.)

« L'agent de change doit se faire remettre à l'avance les effets qu'il est chargé de vendre ou les sommes nécessaires pour payer ceux qu'il est obligé d'acheter. » (Arrêté du 87 prairial an X, article 43.)

Supposer, dans ces conditions, que les agents de change puissent perdre quelque chose, serait admettre qu'ils violent effrontément une loi existante. C'est une pensée malveillante qu'il est défendu d'avoir vis-à-vis de si honnêtes gens.

Ces existences de modernes qui n'ont rien de commun avec nos existences de jadis, ces destinées bizarres menées bride abattue au milieu des outrances et du bruit avec une

sorte d'audace moitié folle et moitié cynique se terminent presque toujours dans le drame.

Le Juif attire le drame, il le porte avec lui dans les pays qu'il envahit et dans les maisons où il se glisse.

Les mariages mixtes, que l'on appelle dans le monde « la culture des ferments, » n'ont point donné jusqu'ici de bons résultats.

Par une loi singulière, il est peu de familles qui se soient alliées aux Juifs dans une pensée exclusive et plus ou moins crûment avouée de sapidité, sur lesquelles ne soit tombée une catastrophe.

Un « La Moskova » se marie à une Heine et vous n'ignorez pas dans quelles conditions lugubres le malheureux a péri. Un duc de Richelieu épouse également une Heine et va mourir prématurément en Orient. La fille du duc de Persigny épouse un brasseur juif de Prague, Friedmann et s'assoit avec lui sur les bancs de la police correctionnelle. Le pétrole entre dans la maison de Polignac

120

dont un membre s'est uni à une Mirès. Le déshonneur et la ruine pénètrent chez la Panouse avec Mlle Heilbronn. Une Crémieux, parente du président de l'Alliance israélite, est assassinée après une scène de monstrueuse débauche par deux rôdeurs de barrière. L'avocat Bernays est frappé par les frères Peltzer. Le fils Fould publie sous l'Empire des libelles contre son père, et achève tristement une vie brillamment commencée.

Le Juif Merton se tue après avoir gagné des millions.

Le comte Batthyani épouse la fille du Juif Schossberger, il est tué en duel par Rosemberg et sa femme se remarie quelques mois après.

Le comte de Wimpfen, dont la mère est une Sina, se brûle la cervelle à Paris où vous savez, après avoir écrit au Juif Hirsch une lettre plus déshonorante peut-être qu'une telle mort.

Au mois de février 1883, un parent du Naquet qui régénère le cuir chevelu, Daniel Naquet, un des Juifs les plus opulents du Midi, se jette du deuxième étage de la maison qu'il habitait à Carpentras, avec son frère et se brise le crâne. Au moment où il rend le dernier soupir, son frère, Justin Naquet, se pend.

Au mois d'octobre 1885, le riche banquier hambourgeois Primsel, l'associé du Dreyfus des guanos, se jette dans la Seine du haut du pont du Pecq.

La mort subite est cependant plus fréquente chez les Juifs que le suicide quoiqu'il augmente dans d'étonnantes proportions qui attestent le progrès que fait chez eux la névrose.

Quel terrible spectacle que la névrose de ce malheureux Paradol, lui aussi d'origine juive, prôné, surfait, salué grand homme par la Franc-maçonnerie et allant se tuer à

121

Washington, terminant tragiquement, à quarante et un an, une existence, bruyante, factice qui, par le côté creux, fait songer à celle de Gambetta, avec moins de vacarme naturellement !

Là encore, la fatalité particulière à la race s'abat impitoyablement sur cette famille, l'anéantit, la déracine en quelque sorte. Le fils se tue à vingt ans, la fille à laquelle Mme de Rothschild, qui fut fort bien dans cette circonstance, puisqu'il s'agissait d'un des siens, avait offert cent mille francs pour sa dot, ne voulut pas affronter la vie, elle alla chercher, au couvent des Dames de la Retraite, un refuge contre tant de douleurs.

Nous ne voyons naturellement que les événements qui se passent en haut ou qui doivent à quelque circonstance un retentissement particulier, il faudrait, pour être complet, recueillir les innombrables tragédies bourgeoises, les faits qui se produisent dans les sphères plus modestes où partout le juif, même quand il ne fait pas le mal volontairement, traîne après lui je ne sais quelle « Ananké ».

Le Juif qui, selon le mot d'Hegel, « a été précipité hors de la nature, » a eu beau, par des prodiges d'astuce et de patience, s'imposer à la vie sociale, il en est chassé à chaque instant comme par une force invisible.

Le drame pareil à cette Fatalité antique qui, irrésistible et voilée, s'avance sous les portiques du palais de Mycènes, a forcé déjà la porte de cette orgueilleuse demeure des Rothschild, qui croyaient avoir fait un pacte avec la Fortune. Tout Paris a parlé du suicide du baron James (Jacob) de Rothschild. Quoiqu'ils aient fait payer bien cher cette mort aux chrétiens, les Rothschild n'ignorent pas que le sang d'un suicidé porte malheur à une maison et que la malédiction est sur eux. Ils sentent, au milieu de leurs fêtes, voltiger

122

sur eux comme un grand oiseau noir qui bat des ailes avant de s'abattre sur sa proie.

Le propre du drame qui poursuit le Juif est d'être toujours mystérieux. On ne sait presque jamais le pourquoi de ces scènes terribles, tout reste à l'état d'énigme. Un envoyé quelconque de Rothschild vient chez le magistrat chargé de l'instruction, nomme son maître, fait jeter les pièces au feu, tandis que le magistrat, s'il est de nouvelle couche, baise le plancher où l'envoyé d'un si grand monarque a daigné poser ses pas. Je vous défie bien de rien trouver sur le procès de Michel l'assassin, qui fut jugé sous le Directoire, ou de 'savoir la vérité sur l'affaire Ney, sur l'affaire Wimpfen, etc.

La race, d'ailleurs, quoique organisée dans des conditions spéciales pour la conservation, n'en est pas moins vieille. La légende raconte qu'un bouvier de Sicile du temps du roi Guillaume trouva dans la terre un flacon qui contenait de l'or liquide, il le but et revint à la jeunesse. L'or n'a pas fait ce prodige sur les Juifs. Examines le spécimen qui domine à Paris, entremetteurs politiques, boursiers, journalistes, vous les trouverez consumés par l'anémie. Les yeux, qui roulent fiévreux dans des pupilles couleur pain grillé, dénotent les maladies hépatiques, le Juif, en effet, a sur le foie la sécrétion que produit une haine de dix-huit cents ans.

Il y a des faits d'atavisme très curieux, très saisissants, la race en s'affinant retourne au type premier, au pur oriental. Regardes le jeune Isidore Schiller, le père est allemand, gros, blond, joufflu, le fils, ramassé sur lui même, a la tête très petite, ressemble comme deux gouttes d'eau à ces captifs trapus des bas-reliefs de Ninive, c'est

123

un vrai contemporain des Menasché et des Yoyaquim.

La plupart, je le répète, sont anémiques au dernier degré. A Paris, ils vivent dans des appartements hermétiquement clos où règne toujours une atmosphère surchauffée, dans les hôtels immenses de Vienne, on les voit rechercher les coins, les cryptes éclairées au gaz même en plein jour. Pressez entre vos doigts ces petits doigts terminés en fuseau, ils dénotent encore certains penchants de la race, mais ils n'ont plus la pince solide et crochue des pères. Pas une goutte de sang, le teint de cire a pris la couleur de la fine porcelaine de Sèvres imperceptiblement bleue, ils tremblent sous notre ciel, ils s'enfuient frileusement vers Nice tandis que de pauvres diables travaillent à faire leurs journaux.

Le jour où les catholiques, las de défendre cette société devenue exclusivement juive, laisseront les affamés marcher sur les maisons de banque comme on a marché sur les couvents, on écrasera ces mendiants d'hier devenus les tyrans d'aujourd'hui, sans que leur sang fasse une tache plus rouge que la viande kasher qu'ils mangent.

Cet état physique peut expliquer en partie la tristesse qui fait le fond du caractère juif, mais n'en n'est pas le motif unique.

Cette mélancolie tient à des causes qu'il me faut indiquer pour compléter cette étude, quel que soit mon désir de ne pas aborder la question religieuse proprement dite, tant est grand mon respect pour toutes les croyances.

Pour réussir dans leur attaque contre la civilisation chrétienne, les Juifs en France ont dû ruser, mentir, prendre des déguisements de libres-penseurs. S'ils avaient dit franchement : « Nous voulons détruire cette France d'autrefois qui a été si glorieuse et si belle pour la remplacer

124

par la domination d'une poignée d'Hébreux de tous les pays, » nos pères, qui étaient moins ramollis que nous, ne se seraient pas laissés faire. Ils sont restés longtemps à l'état vague, agissant avec la Franc-maçonnerie, s'abritant derrière des phrases sonores émancipation, affranchissement, lutte contre les superstitions et les préjugés d'un autre âge.

Ils ont d'abord célébré leur culte chez eux, puis peu à peu, en gardant les instincts de leur race, ils ont perdu ce qu'il y a de bon dans toute religion, ils ont été envahis par cette sorte de marasme affreux qui prend l'homme qui ne croit plus à rien.

En dehors des fêtes religieuses qui réunissaient toute la famille, des repas de préceptes, de la Circoncision, du Pourim, de Bar Mitzwa, il y avait jadis mille occasions de resserrer les liens de la fraternité, d'échanger des sivloness, des présents. Un Sioum, c'est-à-dire la fin d'un traité du Talmud étudié soit par une société, soit par un particulier, donnait lieu à un repas. Quand on annonçait qu'il y avait Zocher chez quelqu'un, c'est-à-dire qu'un enfant mâle était né, on se rendait chez lui pour le féliciter. Le sabbat qui précède la noce, Spienholtz, et qui se prolongeait jusqu'au samedi suivant, était un prétexte à longues réjouissances et la table était alors surchargée de ces sucreries et de ces gâteaux, dont Henri Heine nous a donné plus d'une fois une énumération enthousiaste. Tout cela pour beaucoup n'est plus guère qu'à l'état de souvenir.

Sans doute, les Juifs sont plus fidèles qu'on ne le croit à leurs pratiques religieuses. Tel écrivain qui, dans une feuille républicaine, vient d'écrire un violent article pour arracher aux déshérités cette foi qui console de tout, qui vient de railler grossièrement nos Sacrements, notre Carême, nos enfants conduits à la première Communion, court à

125

la synagogue pour y remplir ses devoirs. Pendant la Pâque, ils retrouvent chez Van der Ham, 24 bis, rue de Maubeuge, où le service du Seder est admirablement organisé, les négociants et les employés du quartier du centre. C'est à ce restaurant que vont notamment tous les Hollandais et les Allemands.

C'est là que fut dit à un de nos confrères, libre-penseur apparent, qui n'est qu'un Juif fervent, c'est-à-dire fanatique contre le Christ, ce mot charmant qu'ont reproduit les Archives israélites. Il était venu déjeuner le premier jour de la Pâque et au moment de partir, il demanda l'addition à la jeune fille qui le servait.

- Monsieur, répondit la jeune Hollandaise, nous ne prenons pas d'argent aujourd'hui, jour de fête.

- Mais, Mademoiselle, vous ne me connaissez pas, et si je ne revenais pas?

- Oh, monsieur, quand on fait Pâque, on revient...

Il est incontestable cependant que l'indifférence a pénétré chez beaucoup d'Israélites. Ce n'est point une des premières crises que traverse la religion juive.

Sans aller au vif de certaines questions, ce que les Juifs même devenus chrétiens font rarement, les abbés Leman, Israélites convertis, ont résumé jadis avec infiniment de netteté les phases successives par lesquelles a passé le Judaïsme.

A la période d'attente et de tressaillement qui précède a venue du Christ succède une période violente, agitée, pendant laquelle Israël s'obstine à chercher le Messie,

126

sans vouloir s'avouer à lui-même qu'il l'avait crucifié (1).

Bientôt, même en donnant aux prophéties messianiques les interprétations les plus singulières, en supputant de mille manières la prédiction de Daniel sur la période des soixante-dix semaines d'années, on en arrive à désespérer. Les rabbins alors vouent à l'anathème celui qui désormais parlerait de l'apparition du Messie. « Tous les temps qui étaient fixés pour la venue du Messie sont passés, » dit rabbi Rava. « Maudits soient ceux qui supputent les temps du Messie, » déclare le Talmud de Babylone. « Puissent leurs os se rompre, » ajoute rabbi Iochanan.

Si les Juifs de Roumanie entretiennent, à grands frais, à Sada-Gora, la famille d'Isrolska, la famille sacrée d'où doit naître le Messie, si les Juifs de Pologne laissent leur fenêtre ouverte quand il tonne pour qu'il puisse entrer, les Juifs civilisés ne croient plus à la venue du Rédempteur, ils n'admettent plus que ce qu'ils nomment le Messie mythique, ou plutôt le Messie, le futur roi du monde, c'est Israël.

(1)Les abbés Leman comptent 25 faux Messies : Theudas en Palestine, l' an 45, Simon le Magicien en Palestine, de l'an 34 à l'an 37, Ménandre, même époque, Dositée en Palestine, de l'an 50 à l'an 60, Bar-Kochbas en Palestine, l’an 488, Moise dans Vile de Crète, l'an 484, Julien en Palestine, l'an 530, un Syrien sous le règne de Léon 1'lsaurieo, l'an 721, Serenus en Espagne, l'an 724, un autre en France, l'an 1137, un autre en Perse, en 1138, un autre à Cordoue, l'an 1157, un autre à Fez, l'an 1167, un autre en Arabie et un autre vers l'Euphrate, vers la même année 1167, un autre en Perse, l'an 1174, David Almasser en Moravie, l'an 1176, un autre, l'an 1280, David Eldavid eu Perse, l'an 1199 ou 1200, lsmaël Sophie en Mésopotamie, l'an 1497, le rabbin Lemben en Autriche, l'an 1500, un autre en Espagne, l'an 1534, un autre dans les Indes Orientales, an 1615, un autre en Hollande, l'an 1624, Zabathai Tzevi en Turquie, l'an 1666.

127

Michel Weil, grand rabbin, dit expressément que les prophéties n'ont jamais fait mention ni d'un descendant de David, ni d'un roi Messie, ni même d'un Messie personnel. Le véritable Rédempteur, selon lui, serait, « non plus une personnalité, mais Israël transformé en phare des nations, élevé aux nobles fonctions de précepteur de l'Humanité qu'il instruira par ses livres comme par son histoire, par la constance dans ses épreuves non moins que par la fidélité à la doctrine ! »

Je ne relèverai pas une fois de plus ce qu'a d'impudemment orgueilleux la prétention de cette bande de manieurs d'écus d'être le phare de nations qui ont eu Charlemagne, saint Louis, Charles-Quint, Napoléon, les plus grands saints, les plus puissants penseurs, les plus hauts génies, les sociétés les plus admirablement organisées. Il y a évidemment là une véritable démence collective, une sorte de folie des grandeurs sévissant non plus sur un individu isolé, mais sur une race tout entière à laquelle des succès soudains ont monté à la tète.

Ces succès, en tout cas, n'ont pas procuré à Israël le bonheur de l'âme.

A mesure que leur rêve s'accomplissait, la portion d'idéal très relatif de spiritualisme religieux qui était en eux diminuait, leur petit lambeau d'infini décroissait. Ces Nucingen avaient, eux aussi, leur peau de chagrin d'un nouveau genre où la notion de la vie future se rétrécissait et se desséchait pendant que leur vie présente devenait plus brillante et plus large.

Leur romanesque espérance de posséder la terre, de jouir seuls de ce que d'innombrables générations de chrétiens avaient fondé, créé, produit, s’était réalisée contre toute vraisemblance. Avec des prospectus aussi fantastiques

128

que ceux du Honduras, des Galions de Vigo, ou des Bons ottomans, ils avaient tiré de la poche des pauvres, des bas de laine, des paillasses, l'épargne touchante, l'épargne sainte que la vieille femme enveloppait dans un papier de soie et montrait, avec un sourire fier, au mari qui craignait de ne plus pouvoir travailler. Sur ces dépouilles conquises par le fourbe sur le naïf ils avaient acheté des châteaux historiques, des demeures illustres où les grands hommes d'autrefois, à l'heure de la retraite, s'étaient reposés après avoir servi leur pays. Les membres dégénérés de l'aristocratie s'étaient abaissés à venir admirer ces tortils de baron et ces écussons de contrebande dessinés sur le sable des écuries de Ferrières ou de Beauregard. Ils n'avaient eu qu'un signe à faire aux meneurs de la démocratie franc-maçonnique pour être nommés ministres ou députés,'comme Raynal et Bischoffsheim.

Malgré tout, un sentiment de déception leur vint : « Ce n'est donc que cela? » semblaient-ils dire.

Aux balcons des avant-scènes payées par les malheureux qu'ils ont réduits au suicide, sur la terrasse des châteaux qu'ils ont volés ces triomphants, si peu joyeux, sont assaillis par les pensées arides qui vinrent au Schelemo biblique sur la terrasse de son palais de Beth-yaar-ha-Libanon ou dans les allées de son jardin d'Etham.

L'homme n'a aucun avantage sur la bête et l'un et l'autre ont la même fin, tous deux retournent à la poussière.

Un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort.

Le meilleur bien pour l'homme c'est de manger, de boire, et de jouir.

Ainsi parle dans l'Ecclésiaste, le Kohelet, fidèle interprète de la morale saducéenne.

129

La vision de cette mort qui vient à grands pas et après laquelle il n'y a rien, de ce cercueil qu'on monte un jour dans ce magnifique appartement dont les glaces resteront voilées pendant sept jours, de ce cadavre qu'on emporte à moitié pourri, met une ombre sur tous ces fronts (1).

Si les Juifs, en effet, ont gardé au plus profond d'eux mêmes la notion d'un Dieu unique, si leur mission providentielle a été de maintenir et de répandre cette foi dans le monde, la croyance en une vie future est chez eux très confuse et très vacillante, quoique les prières funèbres en fassent mention. Les Pharisiens eurent des tendances spiritualistes, mais les Sadducéens étaient absolument matérialistes. Il est à peine question de l'immortalité de l'âme dans le Pentateuque et le seul texte qui en parle nettement dans l'Ancien Testament est ce verset de Daniel :

« Beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour la honte éternelle. »

La « Mischna » défend de sonder ces problèmes et « l'Agadah » rapporte à l'appui de cette défense l'histoire de quatre docteurs Ben-Azai, Ben-Zoma, Akiba et Acher qui osèrent s'aventurer « dans les avenues du Paradis. » L'un d'eux

(1) Les Juifs évitent même de prononcer le nom de la mort. Nous voyons au traité « Ketoubtoh » (8 b) qu'un rabbin fut blâmé pour avoir dit dans une oraison funèbre : « Beaucoup d'hommes videront la coupe de la vie » « Beaucoup d'hommes ont vidé la coupe, est une expression permise » dit Abayé, « mais il faut éviter de dire beaucoup d'hommes videront la

coupe. » Dans Berachoth (80 a), Abayé renouvelle encore cette défense de parler de la mort.

L'usage de vider toute l'eau d'une maison dans laquelle quelqu'un vient d'expirer est inspiré par le même sentiment. C'était une façon d'annoncer le décès au voisinage sans employer le mot néfaste.

130

mourut, le second devint fou, Acher apostasia, Akiba seul se tira d'affaire, grâce à son ferme bon sens.

M. Charles de Rémusat a eu parfaitement raison d'écrire à ce sujet :

Le judaïsme, du moins le Judaïsme mosaïque, s'il ne garde pas le silence, sur la vie future en parle si rarement, si obscurément qu'il a presque réalisé le paradoxe d'une religion qui pourrait se passer du dogme sans lequel toute religion est inutile. Le législateur sacré des Hébreux semble avoir borné à ce monde tous les intérêts du peuple de Dieu. On ne peut pas aller aussi loin que saint jean Chrysostome et même que saint Thomas d'Aquin qui veulent que la vie future leur ait été cachée, mais, au moins dans le Pentateuque, elle n'est insinuée qu'en termes équivoques et susceptibles d'une autre interprétation et même dans les livres postérieurs de l'Ancien Testament, elle demeure la plupart du temps supposée plutôt que professée. Au moins faut-il reconnaître avec saint Augustin avec Grotius, Bossuet, Leibnitz, Fleury, que la religion juive ne mettait pas au premier rang, comme article fondamental la certitude d'une vie à venir avec toutes ses conséquences (1).

On devine que dans ces conditions l'horizon est étroit pour les Juifs fermés à ces belles espérances qui sont notre consolation et notre joie (2).

(1) Revue des deux Mondes du 15 juillet 1865.

(2) Swendenborg, l'illuminé qui a parfois des descriptions dignes du Dante, a vu des juifs en grand nombre dans le séjour des avides, ou dans l'enfer excrémentiel de ceux qui n'ont vécu que pour la jouissance.

« La plus grande partie de cet enfer, dit-il, est composée de juifs, qui ont été sordidement avares, et dont la présence, quand ils s'approchent des autres esprits, se manifeste par une puanteur de rats.

« Comme la fantaisie qu'ils ont conçue dans la vie du corps et dans laquelle ils se sont confirmés ne leur permet pas de savoir que par la nouvelle Jérusalem on entend le royaume du Seigneur, dans les cieux et sur la terre, il en résulte que, lorsqu'ils viennent dans l'autre vie, il leur apparaît à la gauche de la Géhenne, un peu sur le devant, une ville dans laquelle ils affluent et se pressent ; mais cette ville est fangeuse et infecte, aussi elle est appelée la Jérusalem souillée. Là ils courent par les rues dans la boue et dans la fange jusqu'au dessus du talon, en se plaignant et en se plaignant ! » (Les Arcanes célestes, 939, 940).

131

il faut ajouter que les Juifs, toujours au courant de ce qui se passe, non seulement dans le monde des faits, mais dans le monde des idées, sont très vivement préoccupés du mouvement anti-sémitique qui se dessine dans toute l'Europe. On ne saurait croire la fureur dans laquelle les a plongés la création à Paris d'un petit journal très vaillant, très moderne, très au fait des tripotages financiers, l'Anti-Sémitique qui reparaît toujours lorsqu'on le croit disparu.

Bref, les Juifs ont le sentiment confus de ce qui les attend. De 1870 à 1879, ils ont traversé une période d'orgueil délirant. « Quel bonheur d'être nés à une pareille époque! S'écriait jadis le Juif Wolff, dans le National-Zeitung : « es ist eine lust zu leben !» Alors que sur les bords de la Sprée les Lasker, les Bleichroeder, les Hanseman dépouillaient de leurs milliards les Prussiens grisés par les lauriers. Quel bonheur ! Leur répondaient de France la bande de cosmopolites, en voyant que les places, l'argent, les hôtels, les attelages princiers, les chasses, les loges à l'Opéra, tout était à eux et que le bon peuple se contentait d'un discours bien senti sur les nouvelles couches.

Aujourd'hui, ils ont un peu baissé le ton et ils sentent que quelque chose se concerte entre les chrétiens de tous les pays qui pourrait être plus fort que l'Alliance Israélite universelle.

132

Dans son essence même, le Juif est triste. Enrichi, il devient insolent en restant lugubre, il a l'arrogance morose: 'tristis arrogantia', du Pallas de Tacite.

L'hypocondrie,qui n'est qu'une des formes de la névrose, est le seul cadeau qu'ils aient fait à cette France jadis si rieuse, si folâtre, si épanouie dans sa robuste et saine gaîté.

« Le Juif est sombres a dit Shaftesbury dans ses Caractéristiques, grand mot et parole plus profonde qu'elle n'en a l'air. C'est une erreur de croire que le Juif s'amuse avec les siens, une erreur même de croire qu'il les aime. Les chrétiens ne se soutiennent jamais, mais ils s'aiment entre eux, ils ont plaisir à se voir. Les Juifs, au contraire, se soutiennent jusqu'à la mort, mais ils ne peuvent pas se sentir, ils se font horreur à eux-mêmes, et dès qu'ils ne sont plus en affaires, ils se fuient comme des damnés. Ils n'ont guère plus d'agrément avec les chrétiens, un mot de respect pour le Christ suffit à les rendre malades, une plaisanterie sur Judas qu'ils accueillent en riant jaune les met hors d'eux-mêmes. Au fond elle est toujours d'actualité, la parole écrite sur la porte des ghettos d'Italie.

« Ne populo regni » ceclestis heredi usus cum exhoerede sit. »

« Que le peuple héritier du royaume céleste n'ait rien de commun avec celui qui en est exclu. »

Parfois, il y a un fin sourire sur ces visages à la pensée de quelque bon tour joué au chrétien. Le renard, en effet, est la bête allégorique du Juif, le "Meschabot schualim", les Fables du renard est le premier livre qu'on mette entre les mains du petit Hébreu. Devenu grand, il se complaît dans la vie à souligner la farce qu'il vient de faire à l'Aryen. Après avoir, par exemple, comme Bleichroeder, organisé la campagne de Tunisie qui coûte à la France

133

la vie de ses enfants, l'argent de ses finances, l'alliance de l'Italie, il se gausse encore de sa victime en se faisant nommer commandeur de la Légion d'honneur par quelque ministre avili.

A ces accès de joie mauvaise succède parfois une expression de naïveté. De la naïveté chez le Juif ! Vous écrierez vous, vous nous la baillez belle ! Oui, il y a chez lui un côté enfantin. Ce représentant de la civilisation en ce qu'elle comporte de plus aigu, de plus raffiné, de plus morbide, a l'astuce du sauvage, il en a aussi la vanité naïve. Sa bouche parfois s'entre ouvre de plaisir devant certains triomphes de gloriole, comme la bouche de ces Africains dont l'oeil et les dents brillent du contentement de posséder un morceau de verroterie ou un lambeau d'étoffe voyante.

A l'enterrement de Louis Blanc, je regardais dans la rue de Rivoli se ranger les députations et j'examinais avec un plaisir indicible la façon dont tous ces individus à la barbe jaunâtre et sale se carraient sous le grand cordon bleu du Franc-Maçon. Il y avait, dans tous ces gens à mine basse, une satisfaction puérile d'être là, en face des Tuileries, respectés par les gardiens de la paix, ayant une importance, un rôle dans une cérémonie quasi officielle, portant un costume qui les distinguait des autres. Le Juif est plus souvent ainsi qu'on ne le croit. Quand il vous raconte qu'il a reçu une distinction quelconque, une médaille de chocolat dans une exposition, il vous fixe bien pour voir si vous ne vous moquez pas de lui, ce qui est sa crainte perpétuelle, alors sa face pâle et exsangue s'éclaire d'un rayon de bonheur pareil à celui qui illumine souvent les enfants.

Le seul sentiment qui survive dans ces corrompus et ces

134

blasés c'est la haine contre l'Église, contre les prêtres, contre les religieux surtout.

Reconnaissons-le, comme cette haine est naturelle ! Cet homme né intelligent, riche, portant souvent un nom qui sonne autrement que celui de tous ces nobles de Gerolstein et qui quitte tout pour se faire semblable aux plus pauvres, - cela ne nie-t-il pas, ne supprime-t-il pas tout ce qui enorgueillit le Juif : l'argent? Ce voeux de pauvreté du moine ne semble-t-il pas une permanente raillerie du voeux de richesse du Juif ?

Cette femme qui a préféré une robe de bure, dont ne voudraient pas des servantes, à la soie et à la dentelle n'est elle point, malgré la douceur de son angélique physionomie, comme une vivante et perpétuelle offense à ce Juif incapable d'acheter avec tout son or ce que possède cette indigente : la Foi, l'Espérance et la Charité (1) ?

En voilà une à qui la mort est bien égale et à qui un cercueil, fût-il en bois blanc, ne fait pas peur.

Simon dit Lockroy (2) pourra insulter ce moine, demander

(1) La Foi, ce sentiment extra humain, enthousiaste, expansif, qui transporte l'être au-dessus de lui-même, et qui se traduit par le prosélytisme c'est-à-dire par l'ardent désir de faire partager au prochain les nobles joies que l'on éprouve, est absolument inconnue aux Juifs, même les plus croyants. La religion chez eux est une fidélité à une tradition, et un attachement à la race à laquelle on appartient.

« Un fait remarquable, entre tous, dit M. Franck dans une conférence faite à la société des Etudes juives, sous ce titre : La Religion et la Science dans le Judaïsme, c'est que la langue hébraïque, je veux dire la langue de la Bible et des Prophètes, ne possède pas un môt équivalant à celui de foi. Celui que plus tard, dans quelques oeuvres de controverse théologique, on a traduit de cette façon (Emouna) signifie la constance, la fermeté, la fidélité, la vérité. »

(2) Edouard Etienne Antoine Simon dit Lockroy, ainsi s'exprimas Vapereau. Le plus grand trait d'esprit de ce pitre, qui porte un sobriquet comme son père, est de railler les pauvres Frères qui prennent le nom du saint que l'on fête le jour où se prononcent leurs vœux, je lui rends la monnaie de sa pièce. Avouez que ce n'est pas difficile.

135

qu'on le chasse de sa cellule. Dreyfus pourra proposer à nos honnêtes républicains d'arracher à ces soeurs de charité le morceau de pain qui leur suffit pour ne pas mourir. Il leur restera toujours le crucifix qu'elles ont au cou, il est en cuivre et les baronnes de la Juiverie n'aiment que ce qui porte le contrôle de la monnaie.

Le fait seul que ces vertus sublimes, ces désintéressements de tout ce qui est matériel, ces abnégations superbes puissent exister, se dresse comme une épine dans le lit du grossier « sybarite » juif qui maître de tout, sent qu'il ne peut rien sur ces âmes.

Sur cet état d'esprit du Juif, Renan encore est précieux à consulter. Son portrait du Juif moderne dans l'Ecclésiaste est un morceau délicieux. On voit à l'oeuvre le peintre qui a de mystérieuses complaisances pour Judas, il est préoccupé de mettre toujours une touche caressante à côté d'une vérité un peu rude, il efface le trait qui blesserait pour ajouter l'épithète qui plaira. Il admire ce parasite « si vite exempt du préjugé dynastique qui sait jouir d'un monde qu'il n'a pas fait, cueillir les fruits d'un champ qu'il n'a pas labouré, supplanter le badaud qui le persécute, se rendre nécessaire au sot qui le dédaigne. »

C'est pour lui, vous le croiriez, que Clovis et ses Francs ont frappé de si lourds coups d'épée, que la race des Capets a déroulé sa politique de mille ans, que Philippe Auguste a vaincu à Bouvines et Condé à Rocroi. Vanité des vanités ! Oh ! La bonne condition pour conquérir les joies de la vie que de les proclamer vaines ! Nous l'avons tous connu, ce sage selon la terre, qu'aucune

136

chimère surnaturelle n'égare, qui donnerait tous les rêves d'un autre monde pour les réalités d'une heure de celui-ci : très opposé aux abus, et pourtant aussi peu démocrate que possible avec le pouvoir à la fois souple et fier, aristocrate par sa peau fine, sa susceptibilité nerveuse et son attitude d'homme qui a su écarter de lui le travail fatigant, bourgeois par son peu d'estime pour la bravoure guerrière et par un sentiment d'abaissement séculaire dont sa distinction ne le sauve pas. Lui qui a bouleversé le monde par sa foi au royaume de Dieu ne croit plus qu'à la richesse. C'est que la richesse est en effet sa vraie récompense. Il sait travailler, il sait jouir. Nulle folle chevalerie ne lui fera échanger sa demeure luxueuse contre la gloire périlleusement acquise, nul ascétisme stoïque ne lui fera quitter la proie pour l'ombre. L'enjeu de la vie est selon lui tout entier ici-bas. Il est arrivé à la parfaite sagesse : jouir en paix, au milieu des oeuvres d'un art délicat et des images du plaisir qu'on a épuisé, des fruits de son travail.

Surprenante confirmation de la philosophie de la vanité ! Allez donc troubler le monde, faire mourir Dieu en croix, endurer tous les supplices, incendier trois ou quatre fois votre patrie, insulter tous les tyrans, renverser toutes les idoles, pour finir d'une maladie de la moelle épinière, au fond d'un hôtel bien capitonné du quartier des Champs Elysées, en regrettant que la vie soit si courte et le plaisir si fugitif. Vanité des vanités!

Non, dilettante, ce n'est pas pour qu'un Juif meure de la moelle épinière dans un hôtel du quartier des Champ Elysées que Clovis a combattu à Tolbiac et Philippe Auguste à Bouvines. Si nos pères se sont dévoués, s'ils sont tombés sur les champs de bataille c'est pour qu'il y ait une France comme il y a une Angleterre et une Allemagne, pour que nos enfants prient comme ont prié leurs pères, aient une foi qui les soutienne dans la vie.

Il a plu aux Sémites, ces perpétuels agités, de détruire les bases de l'ancienne société, l'argent qu'ils ont dérobé servira à en fonder une nouvelle, ils ont créé une

question sociale, on la résoudra sur leur dos. On distribuera tous ces biens mal acquis à tous ceux qui prendront part à la grande lutte

137

qui se prépare, comme on a jadis distribué des terres et des fiefs aux plus courageux.

En Allemagne, en Russie, en Autriche-Hongrie, en Roumanie, en France même où le mouvement est encore latent, grands seigneurs, bourgeois, ouvriers intelligents, tout ce qui est d'origine chrétienne en un mot, sans observer souvent les pratiques religieuses est d'accord sur ce point. L'alliance anti-sémitique universelle est constituée et l'Alliance Israélite universelle ne prévaudra point contre elle.

Les Comités pourront en certains pays montrer plus ou moins d'activité, la propagande pourra être plus ou moins longue, le siècle ne finira pas sans que l'histoire voie se renouveler ce fait qui s'est renouvelé constamment : le Juif profitant des divisions qu'il crée pour se rendre maître par la ruse de tout un pays, voulant modifier violemment les idées, les moeurs, les croyances traditionnelles de ce pays et amenant, à force de taquineries et d'insolences, les gens qui se haïssaient la veille à se réconcilier pour lui tomber dessus avec un entrain prodigieux.

Quant à moi, je ne suis que le modeste annonciateur des événements curieux qui approchent. Insulté, diffamé, méconnu, peut-être mourrais-je, quoique je ne le croie pas, avant d'avoir assisté aux choses que j'annonce comme certaines. Qu'importe! j'aurai rempli mon devoir et accompli mon oeuvre. Chaque fait maintenant confirmera la justesse de mes prévisions. « Dans toutes les affaires, dit Bossuet, il y a ce qui les prépare, ce qui détermine à les entreprendre et ce qui les fait réussir. La vraie science de l'histoire est de remarquer dans chaque temps les dispositions secrètes qui ont préparé les grands changements et les conjonctures importantes qui les ont fait arriver. »

LIVRE DEUXIÈME

LE JUIF DANS L' HISTOIRE DE FRANCE

Les évènements sont beaucoup moins variés que ne le supposent ceux qui ne connaissent pas ceux qui tiennent les fils

Disraeli.

I

DES PREMIERS TEMPS A L' EXPULSION DÉFINITIVE EN 1 394

Les juifs dans les Gaules. - Les sentiments religieux délicats et M. Renan. –
Les Juifs en Bretagne. - De arrogantia Judeorum.
Les Juifs au moyen Age. - Les mensonges accrédités. - Les écoles, les rabbins et les poètes. - Les juifs chassés d'Espagne. - Abou Iskak, le poète patriote. - La Kacida « en noun. » -
Les Juiveries du Midi. - La guerre des Albigeois. - La rouelle jaune, -
Les mesures de salut spécial. - Le procès du Talmud. - Les élégies. –
L'autodafé de Troyes et la Lanterne. - Le juif d'après Michelet –
Les Templiers et les Juifs.-
L'ordre du Temple, corrompu par l'argent, devient un instrument des Juifs. –
Les sacrilèges. - Les Templiers et la Maçonnerie. - Les lépreux.
La guerre sociale au XIX eme siècle. - Le mouvement sémitique. –
L'expulsion définitive de 1394. - La grandeur de la France.

I

DES PREMIERS TEMPS à L' EXPULSION DÉFINITIVE EN 1394

Les Juifs étaient venus dans les Gaules à la suite des Romains. Au IV eme siècle, vers l'an 353, ils assassinent, sur les bords de la Durance, un officier qui, après avoir gouverné l'Egypte, revenait dans les Gaules par ordre de l'empereur Constance. L'épitaphe du malheureux fut retrouvée et décrite par Pierre Bérenger, médecin provençal. Tillemont, au tome IV de son Histoire des Empereurs, mentionne également ce fait que met en doute cependant dom Liron, dans les Singularités historiques et littéraires.

Si la présence de quelques Juifs, venus en même temps que les Romains, n'est point contestée, il est difficile d'admettre avec Renan que les Juifs aient fait des conversions parmi les personnes « animées de sentiments religieux délicats, » pour employer le style particulier de l'écrivain (1). L'affirmation que la Synagogue soit restée à côté de l'Eglise comme une minorité dissidente ' ne repose absolument sur aucun témoignage (2).

(1) Le Judaïsme comme race et comme religion.

(2) C'est une variante adoucie de la fameuse thèse soutenue par Disraeli dans son essai sur la vie politique de lord Georges Bentinck.

D'après lui, les juifs auraient tout apporté au monde, ils auraient civilisé à eux tout seuls des races immenses, comme la race Teutonique et la race Slave. Dans quelques années on enseignera cela dans nos collèges et ce sera un article de foi dans toutes les académies ou les juifs l'imposeront, il est permis encore d'affirmer que cette thèse est absolument insensée.

Voici le passage principal de Dieraèli.

« Les relations existant entre cette race de Bédouins, qui, sous le nom de Juifs, se retrouvent dans toutes les parties de l'Europe et les races Teutoniques, Slaves et Celtiques qui occupent cette partie du monde, formeront un jour un des plus remarquables chapitres d'une histoire philosophique de l'homme.

« Les Saxons, les Slaves et les Celles ont adopté la plupart des coutumes de ces tribus arabes, ainsi que leur littérature et leur religion tout entière, ils leur sont donc redevables de la plus grande partie de ce qui règle, charme et adoucit les mœurs »

142

La vérité est que les Juifs, plus préoccupés qu'ils ne le disent du compte qu'ils auront à rendre du rôle joué par eux dans les dernières persécutions religieuses et craignant que ce qu'ils appellent « le second séjour des Juifs en France » ne se termine comme le premier, voudraient arguer d'un vieux titre d'habitation dans cette France, sur le sol de laquelle ils ont toujours vécu en nomades, sans contribuer en rien au développement de la civilisation générale.

C'est en Bretagne seulement, où les Juifs furent assez nombreux jusqu'au XIIIe siècle, que l'existence d'une colonie sémitique, venue là à une époque très reculée, pourrait se soutenir. Les signes sculptés dans les grottes 'de Gavrinis présentent plus d'une analogie avec la hache symbolique gravée sur les monuments égyptiens. Les souvenirs encore vivants dans les traditions du pays, d'une cité fabuleuse qu'on appelait Is, d'un roi entouré d'un luxe tout oriental, qu'on appelait Salomon, reviennent parfois à l'esprit devant ces fontaines ombragées du figuier biblique

143

et qui font songer à Siloë. Alphonse de Rothschild, qui cherche toujours à grouper tous les frères dispersés pour son futur royaume, est venu faire un tour du côté de Carnac, mais l'accueil qu'il a reçu, malgré ses millions, d'une population où la foi est enracinée dans le coeur des habitants, a dû le convaincre que s'il y avait là une tribu, elle était bien perdue pour lui (1).

Dans les Gaules, les Juifs retrouvèrent le mépris dont on les accablait à Rome. Tandis que le christianisme, séparé complètement de toute alliance avec le Judaïsme considéré comme l'expression d'une race distincte, faisait partout de rapides progrès et

ralliait à lui toutes les âmes et toutes les intelligences, les Juifs voyaient des peuples absolument étrangers aux préjugés romains redoubler spontanément de sévérité envers eux. Les Burgondes et les Visigoths sont également durs pour eux. Le concile de Vannes, tenu en 465, défend aux ecclésiastiques de fréquenter les Juifs et de manger avec eux. Clotaire II leur retire, en 615, le droit d'intenter une action contre un chrétien, en 633, Dagobert II les expulse de ses États.

Toujours réprimés dans leurs usures, ils reviennent toujours à la charge et dans le commencement de la période Carolingienne nous les trouvons plus puissants que jamais. Charlemagne adjoint un Juif aux ambassadeurs qu'il envoie à Haroun-al-Raschild. Sous des monarques faibles comme Louis le Débonnaire, ils donnent carrière à leur nature

(1) Nous avons un témoignage de la préoccupation des Juifs de se rattacher à l'élément celtique dans Nostradamus, Juif d'origine, qui, dans ses curieuses Centuries, a prédit le règne d'un monarque qui s appellerait le Grand Celtique.

144

envahissante. Alors, comme aujourd'hui, ils ne se contentent pas d'obtenir le libre exercice de leur culte, ils veulent que autres se gênent pour qu'ils ne soient pas gênés eux-mêmes, ils font décréter que les marchés ne se tiendront pas le samedi, ils réclament l'exemption des droits qui pèsent sur les autres commerçants.

Comme aujourd'hui, leur audace révolte chacun et l'archevêque de Lyon Agobard écrit son traité : « de insolentia Judeorum ».

Mettez une traduction moderne et même parisienne à cette protestation, écrivez un livre intitulé : de l'aplomb ou du toupet des Juifs et vous aurez une brochure de la plus immédiate actualité.

Alors comme aujourd'hui ils se faufilent dans le gouvernement. Sédécias a toute la confiance de Charles le Chauve qu'il empoisonne.

Attirés perpétuellement vers l'Orient par l'attraction de la race, les Juifs sont sans cesse en négociations avec les Sarrasins auxquels ils livrent Béziers, Narbonne et Toulouse. C'est à partir de ce dernier méfait que chaque année le jour de Pâques, un Juif recevait trois soufflets à la porte de la cathédrale et payait treize livres de cire.

Jusqu'au douzième siècle leur condition semble toujours aller en s'améliorant. En 1131, quand le pape Innocent II vient en France et célèbre dans cette illustre abbaye de Saint-Denis, dont Suger est l'abbé, la fête de Pâques, la Synagogue, comme le constate Suger dans sa Vie de Louis le Gros, figure dans le cortège immense qui défile devant le saint Pontife le mercredi saint.

Des troupes rangées en bataille, écrit M. Adolphe Vétault dans Suger, formaient la haie et contenaient à grand peine les flots pressés de la foule qui voyait reproduite sous ses yeux, dans une image frappante, l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem dont les

145

cérémonies liturgiques célébraient en ce jour la commémoration. L'analogie fut plus saisissante encore quand, au milieu de ces masses de fidèles, vint à passer la Synagogue de Paris qui voulait rendre honneur au représentant de Celui que les chefs de la Synagogue antique avaient, en des circonstances semblables, voué à la mort. En recevant des mains des rabbins le texte de l'ancienne loi écrit sur un rouleau de parchemin qu'enveloppait un voile précieux, l'apôtre de la loi nouvelle leur dit avec

une fraternelle douceur : « Puisse le Dieu tout-puissant arracher le voile qui couvre vos coeurs (1) !

On le voit, la Synagogue avait sa place marquée dans l'organisation de la société d'alors. A moins d'avoir appris l'histoire dans le Manuel de Paul Bert, tout lecteur de bonne foi a pu se convaincre facilement, par le peu que nous avons dit, de l'invraisemblance du roman noir que l'on raconte aux naïfs. Des prêtres très méchants, amis de rois très cupides s'amusant à persécuter des pauvres Juifs à cause de leur religion, - telle est la légende. La vérité, au contraire, est que les Juifs, tant qu'ils ne mirent pas le pays hors de lui par leurs tripotages financiers, leurs trahisons et leurs assassinats d'enfants chrétiens, restèrent relativement plus tranquilles que les chrétiens de la même époque. La foi était cependant aussi vive au commencement du XIe siècle, alors que les monastères s'élevaient de toutes parts, quand le roi Robert le Pieux allait lui-même chanter au lutrin, que cent ans après. La religion n'eut donc aucune part aux mesures dont les Juifs furent l'objet plus tard.

(1) « Nec etiam ipso Judeorum Parisiensium excercata defuit Synagoga, quœ legis litteram, rotulam scilicet velatam ojjerens, ab re Citer haw miserieordiœ et pietatis obtint supplicationeen : Aufer at Deus om liputasa velarnut a cordiàtu vestris. » (Suger édition Lecoy de la Marche.)

146

Il est aisé de se rendre compte de cette évidence en étudiant la société juive d'alors. Cette époque fut incontestablement pour Israël la plus brillante qu'il eût connue depuis la destruction du Temple.

Les Juifs de France atteignaient alors le chiffre de 800,000 qu'ils n'atteignent pas encore aujourd'hui chez nous (1). Ils étaient aussi riches qu'à l'heure actuelle et possédaient déjà

(1) A propos de ce chiffre, M. Albert Kuhn a prononcé dans une séance de l'Alliance Israélite, quelques paroles qui méritent d'être reproduites. « D'où vient, disait-il en 1870, d'où vient, nous demandions-nous, que la Russie et la Pologne aient 3,000,000 de Juifs, tandis que la France en a tout au plus 120,000, l'Angleterre 60,000, l'Italie 45,000 . Il faut remonter jusqu'au commencement du douzième siècle, aux tristes époques des Croisades et au temps du moyeu âge, pour trouver la réponse. Jusqu'au quatorzième siècle, la France seule renfermait 800,000 Juifs, qui fûrent poussés par les circonstances différentes et successives vers l'Allemagne et les bords du Rhin d'abord, et au temps des persécutions religieuses vers la Pologne, qui, à cette époque, unie en un vaste royaume, accorda toute la liberté à nos coreligionnaires traqués partout ailleurs comme des bêtes fauves.

« Leur influence devint tellement prépondérante, qu'une fois, lorsque les Palatins et les nobles réunis pour élire après la mort de leur roi, conformément à la constitution élective, un autre souverain ne purent tomber d'accord dans ce choix, ils désignèrent, sur la proposition de l'un d'eux, rabbi Schaul Wahl, Juif renommé par son intelligence et sa probité, comme roi provisoire, avec la faculté de nommer celui qui devait être définitivement roi de Pologne. Et c'est ainsi qu'un Juif, ancêtre de la famille de Samuel, de Londres, fut pendant une nuit roi de Pologne. »

La réponse à cette sorte d'interrogation est simple. C'est parce que la France avait 800,000 juifs qu'elle les a chassés pour exister. C'est parce qu'elle les a chassés qu'elle est devenue la plus grande nation de l'Europe. C'est parce que la Pologne a recueilli ces juifs, que, livrée aux conspirations et à l'anarchie, elle a disparu du rang des peuples. C'est parce que la France a repris à son tour ces Juifs polonais qu'elle est en train de périr.

147

la moitié de Paris. Partout des écoles prospéraient, partout des rabbins éminents attiraient à eux la foule. C'est Moise de Coucy, Léon de Paris, Jacob de Corbeil, Eliezer de Beaugency, Samuel de Falaise, Simon de Joinville.

Un fait curieux, d'ailleurs, et qui dénote bien l'incroyable ténacité de cette race, la persistance avec laquelle la tradition orale se transmet chez des gens pour lesquels les siècles ne comptent pas, est l'obstination des Juifs à revenir en maîtres dans les lieux qu'ils ont habités autrefois et d'où on les a chassés. Les moulins de Corbeil, qui appartenaient jadis au Juif Cressent, sont maintenant à Erlanger, presque tous les domaines de l'Ile de France où des Juifs habitaient autrefois appartiennent à des Camondo, à des Ephrussi, à des Rothschild, qui éprouvent une sorte de jouissance indicible à avoir pour commensaux et pour flatteurs les fils dégénérés de cette noblesse qui régnait jadis sur ces pays. Toute une bande de banquiers israélites s'est également abattue sur Enghien et sur Montmorency où leurs ancêtres avaient des maisons autrefois.

Ils sont propriétaires de presque tout le quartier du Temple où se trouvaient des Juiveries aux XII eme et XIII eme siècles, ainsi que du quartier Saint-Paul, où la vieille rue des Juifs rappelle encore un ancien séjour. A part deux ou trois, toutes les maisons de la place Royale, me disait Alphonse Daudet qui a logé là longtemps, sont à des Juifs. Cette belle place qui fut bâtie par Henri IV, qui vit le splendide Carrousel de 1613 où les combattants figuraient des héros de

148

« l'Astrée », qui assista aux duels héroïques des raffinés, qui entendit la causerie des grands seigneurs et des hommes d'esprit du commencement du XVII eme siècle, est possédée maintenant par quelques usuriers ou quelques remisiers véreux. « Sic transit gloria mundi ! » Ainsi s'accuse une fois de plus le caractère du Juif qui ne se contente pas d'envahir tout dans le présent, mais qui veut déshonorer même le passé.

Citons encore un fait significatif : l'Église Saint Jacques de la Boucherie fut bâtie ou du moins restaurée complètement grâce aux libéralités du légendaire Nicolas Flamel qui passe, avec assez de vraisemblance du reste, pour s'être approprié les sommes qui lui auraient été confiées par les Juifs fugitifs lors de l'expulsion de 1394. En 1797, un Juif, devenu plus tard membre du Consistoire de Metz, achète l'Église, la fait démolir et jette au vent les ossements de l'ennemi d'Israël qui, on le sait, s'était' fait enterrer là, la tour seule a résisté aux démolisseurs.

N'est-ce point curieux cette haine fidèlement transmise des pères aux enfants par la tradition orale et qui se réveille après quatre cents ans aussi vivace qu'au premier jour?

Dans le Midi particulièrement les Juifs étaient presque maîtres.

L'élément sémitique juif et arabe, dit Michelet, était fort en Languedoc, Narbonne avait été longtemps la capitale des Sarrasins en France. Les juifs étaient innombrables. Maltraités, mais pourtant soufferts, ils florissaient à Carcassonne, à Montpellier, à Nîmes, leurs rabbins y tenaient des écoles publiques ils formaient le lien entre les

chrétiens et les mahométans, entre la France et l'Espagne. Les sciences applicables aux besoins matériels, médecine et mathématiques étaient l'étude commune aux hommes des trois religions. Montpellier était, plus lié avec Salerne et Cordoue qu'avec Rome. Depuis les Croisades, le

149

haut Languedoc surtout s'était comme incliné à la Méditerranée et tourné vers l'Orient, les comtes de Toulouse étaient comtes de Tripoli.

Tandis qu'aux environs de Paris, sur les bords de la Seine où près des bois, ils possédaient de riantes villas comme celle du Juif Cressent, de Corbeil, qui fut vendue 520 livres parisis, ou celle de Josson, de Coulommiers, dont l'immeuble adossé au château valait 400 livres tournois, ils étaient parfois seigneurs dans le Midi. Ils montraient avec orgueil, à Narbonne, la célèbre Cortada appartenant à la famille des Kalonymes dont le chef prenait héréditairement le titre de « Nazi » ou roi des Juifs. Au moment de l'arrêt définitif de bannissement, le petit souverain de la Cortada à laquelle les Juifs étaient très attachés, car elle était terre de « franc-alleu » et impliquait ainsi pour eux le droit de posséder des fiefs, était Kalonymus ben Todras, appelé dans les documents du temps Moumet-Tauros. La Cortada fut vendue aux consuls de Narbonne pour le prix de huit cent soixante-deux livres tournois.

Dans le Languedoc « cette Judée de la France, » pour employer l'expression de Michelet, les Juifs portaient des noms vulgaires, Astruc, Bougodas, Crescas, Dileral, Estori, mais en se mêlant à la population le plus qu'ils pouvaient, ils restaient fidèles au souvenir de la patrie, ils donnaient des noms de villes bibliques à celles du pays : Lunel devenait Jéricho, Montpellier, Hac, Carcassonne, Kirrath Jearin, ils se francisaient pour conquérir, ils judaïsaient ce qu'ils croyaient avoir conquis.

Dans le Nord, les rabbins étaient surtout de savants talmudistes. Les Tossaphistes s'attachaient particulièrement au Pentateuque. Le rival de Maimonide, rabbi Salomon, fils d'Isaac de Troyes et plus connu sous le nom de Rashi,

150

fonde la célèbre école d'exégèse de Champagne. Nicolas de Lire lui emprunta plus tard beaucoup de ses arguments contre l'Église et ses arguments se transmirent à Luther, « Raschi et les Tosaphistes, dit Renan, firent Nicolas de Lire, Nicolas de Lire fit Luther. » Renan lui même a puisé au même arsenal et les quelques objections spécieuses contre le christianisme qui se rencontrent dans ses livres lui ont été soufflées par Neübauer qui lui a fourni presque entièrement les matériaux pour son étude sur les Rabbins de France au commencement du XIV siècle (1).

Les rabbins, surtout dans le Midi, étaient également poètes, et ici nous pouvons constater la sécheresse du génie juif une fois qu'il n'a plus été inspiré par les oliviers de la patrie et les fraîches vallées du Jourdain. Ceux qu'on a appelés les Pères de la Synagogue, le provençal Berakhia ben Natronaï, le rabbin de Lunel Jehonhatan ben David,

(1) On consultera avec fruit sur ce sujet, outre le travail de Renan publié dans le tome XXVII, de la France littéraire : les Juifs du Languedoc, de M. Gustave Saige. L'ouvrage atteste de sérieuses recherches, mais on y regrette l'absence de tout point de vue philosophique, la comparaison entre le passé et le présent, qui, seules donnent du prix et de l'utilité à l'histoire qui autrement n'est qu'une compilation de documents.

> L'auteur semble accepter cette fable du Juif, tout à coup persécuté par des gens auxquels il n'aurait rien fait. Ou sent, en un mot, à chaque page, la timidité de quelqu'un qui n'ose pas écrire une ligne qui puisse lui nuire près des maîtres du jour. Cette crainte perpétuelle apparaît chez tous nos érudits préoccupés de leur avenir, sauf quelques exceptions comme M. Valois, qui a parlé avec netteté et bon sens de l'affaire du Talmud, elle constitue notre jeune école historique à l'état d'infériorité vis-à-vis de l'étranger, et particulièrement de l'Allemagne, qui ose dire au juif: « Voilà qui tu es, voilà le mauvais tour que tu as voulu jouer aux chrétiens qui ont usé de représailles envers toi. »

151

Zerakhia Ha Levi, Abraham Bedersi de Béziers, ainsi qu'Isaac de Corbeil, Jechiel de Paris, qui s'essayèrent aussi dans la poésie ne furent guère que des fabulistes de second ordre, des « Viennet » du moyen âge.

Ces apologues sont de plusieurs sortes, il y a les Skhiehat Dekalin ou Récits des arbres, comme ceux qu'écrivit Iochanan, fils de Zakhar, puis les apologues populaires et naïfs, les Meschelot Khobsem ou Récits des Blanchisseuses.

Les plus réussis de ces courts récits sont les Meschelot Schualim ou Fables des Renards qui jouent, nous l'avons dit, un grand rôle dans l'éducation des petits Israélites en leur apprenant de bonne heure à être malins et à mettre dedans le goy.

Quelques fables de Berakhia : la Mouche et le Taureau, les Deux Cerfs, le Taureau, le Lion et le Bouc sont jolies sans avoir rien d'extraordinaire. Le Faisceau de baguettes d'Isaac de Corbeil est plus piquant, la moralité résume tout le mouvement juif et pourrait être inscrite en épigraphe sous les mains enlacées de l'Alliance israélite universelle.

La fable orientale sera éternellement vraie. Si un homme lie en faisceau plusieurs baguettes, le plus fort des forts ne peut les rompre: au contraire si elles sont séparées le plus faible des faibles les rompra très facilement.

Berakhia, l'auteur de l'Hidoth Isopito Similitudes ou Enigmes d'Ysopet, fait parfois songer à Florian. joseph Ezobi de Perpignan, l'auteur du poème Qu'arath kesef, l'Ecuelle d'argent, qu'il composa pour le mariage de son fils Samuel et qu'il lut aux noces semble avoir été un peu le Gresset du XIII eme siècle.

Les Juifs recherchaient surtout les tours de force, les

152

difficultés vaincues, les acrostiches. Abraham Bedersi, auteur de l'épée flamboyante et de plusieurs petits poèmes qui ont été réunis sous le titre du Divan, avait composé « L'édition des lamed », ainsi désignée parce que dans toute la pièce ne figurait pas une seule des lettres qui dans l'alphabet sont au-delà de L, et que, de plus chaque mot de la pièce renfermait cette dernière lettre.

Sans tomber dans la subtilité, on peut rattacher cette sorte de puérilité dans l'effet et d'indigence dans l'inspiration à l'importance qu'ont pris les mots aux dépens de l'idée, à la stérilité prétentieuse qui règne partout depuis que les Juifs sont les maîtres de notre littérature.

On voit qu'il n'y a rien là qui ait beaucoup avancé l'histoire de la civilisation. Nous sommes loin du large souffle des chansons de gestes, des improvisations pleines de couleur et de naïveté des Trouvères et des Ménestrels, loin de Jean Bodel et de Ruteboeuf. Si on les eût laissé faire, les Juifs nous auraient peut-être donné l'opérette

quelques siècles plus tôt, c'est tout ce qu'on peut dire de plus élogieux sur leur littérature.

Les jours de l'opérette n'étaient pas encore arrivés, c'est la tragédie qui allait tomber sur tous ces aimables poètes.

C'est par le Midi, où ils paraissaient le plus solidement installés, que commença le malheur des Juifs.

Disons tout d'abord, en remontant un peu en arrière, que l'exemple d'une partie de leurs coreligionnaires chassés d'Espagne et obligés de chercher un asile dans les florissantes juiveries de Toulouse et de Narbonne aurait dû les rendre prudents.

Au XI eme siècle, les Juifs étaient tout-puissants en Espagne. Un des leurs, rabbi Samuel Ha Lévi, marchand épicier, se

153

mêla aux guerres civiles qui, par une coïncidence singulière, ont une intensité particulière partout où il y a des,juifs, et devint favori du roi Habous.

Son fils, rabbi Joseph Ha Lévy, Nazi ou Naghid, c'est à dire roi des Juifs, parvint à être vizir du roi Badis.

Ce fils d'épicier tint la conduite que devait tenir plus tard Gambetta, Juif comme lui et fils d'épicier comme lui. Il révolta tout le monde par son insolence (insolentia Judeorum), il insulta grossièrement la religion du pays, et chacun bientôt n'eut plus qu'un désir, celui d'être débarrassé de lui et de la clique qu'il traînait sur ses pas.

« Le royaume alors, dit un historien arabe, valait moins que la lampe de nuit quand le jour est arrivé. »

Un poète religieux, le glorieux Abou Iskak Al Elbiri, alla de ville en ville, flétrissant les défaillances, prêchant le dévouement, réconciliant entre eux les « Cindhadjites » et les Berbères longtemps ennemis, récitant partout sa célèbre « Kacida rimée en noun », pour exciter les courages. Partout on répétait avec lui le refrain de sa chanson : « Les Juifs sont devenus grands seigneurs… Ils règnent partout dans la capitale et dans les provinces, ils ont des palais incrustés de marbre, ornés de fontaines, ils sont magnifiquement vêtus et dînent somptueusement, tandis que vous êtes pauvrement vêtus et mal nourris. »

Figurez-vous un Déroulède vraiment patriote au lieu de s'être enrégimenté dans le parti de Gambetta par amour pour la réclame banale, un général n'ayant pas peur de la mort, quelques hommes du peuple courageux, tout cela se ruant un matin sur les hôtels des tripoteurs et des financiers juifs, et vous aurez une idée de la scène qui se passa à Grenade le jour du Sabbat, 9 tebeth de l'an 4827 (30 décembre 1066).

154

Le Gambetta du XI eme siècle, qui n'avait pas eu l'idée de mourir à temps, fut massacré avec quatre mille des siens.

La légende a conservé la mémoire du désintéressement superbe que montra Abou Iskak. Quand dans les jardins du persécuteur, la foule vint apporter au poète devant lequel les chefs militaires avaient respectueusement abaissé leurs cimeterres sanglants, les monceaux d'or, les pierreries étincelantes, les colliers précieux, les étoffes chatoyantes, les objets d'art qui par milliers jonchaient le sol, Abou prit une grenade qui pendait à un arbre, l'ouvrit, en humecta ses lèvres et dit : « La chaleur est lourde aujourd'hui, j'avais soif, partagez-vous ces trésors, mes enfants, mais n'oubliez pas de faire votre prière ce soir, car Dieu seul est grand ! »

C'étaient des débris échappés à cette exécution que s'était grossie la colonie juive du Languedoc. Sans être instruits par l'expérience de ce qui venait d'arriver (quelle expérience instruira jamais les Juifs ?), ils recommencèrent leurs intrigues, ils s'efforcèrent de corrompre le pays où ils étaient si bien accueillis, de lui arracher ses croyances, ils rendirent nécessaire la terrible croisade contre les Albigeois.

Quelles étaient au fond les doctrines des Albigeois? On n'en sait rien, il y avait de tout, des Manichéens, des Gnostiques, des Athées, dans toute affaire où le Juif figure, la confusion est telle qu'une chatte ne reconnaîtrait plus ses petits. Or le Judaïsme était au fond de tous ces troubles. « Les Juifs, dit Michelet, vivante image de l'Orient au milieu du christianisme, semblaient là pour entretenir la haine de la religion. Aux époques de fléaux naturels, de catastrophes politiques, ils correspondaient, disait-on, avec les infidèles et les appelaient. » Ailleurs, l'historien constate

155

encore à quel point le Juif avait perverti les idées de la noblesse albigeoise.

La noblesse du Midi, qui ne différait guère de la bourgeoisie, était toute composée d'enfants de Juives ou de Sarrasines, gens d'esprit bien différent de la chevalerie ignorante et pieuse du Nord, elle avait pour la seconder et en grande affection les montagnards. Ces routiers maltraitaient les prêtres tout comme les paysans habillaient leurs femmes de vêtements consacrés, battaient les clercs et leur faisaient chanter la messe par dérision. C'était encore un de leurs plaisirs de salir, de briser les images du Christ, de leur casser les bras et les jambes. Ils étaient chers aux princes précisément à cause de leur impiété qui les rendait insensibles aux censures ecclésiastiques.

Impies comme nos modernes et farouches comme les barbares, ils pesaient cruellement sur le pays, volant, rançonnant, égorgeant au hasard, faisant une guerre effroyable. Les femmes les plus haut placées avaient l'esprit aussi corrompu que leurs maris ou leurs pères, et les poésies des troubadours n'étaient que des impiétés amoureuses (1).

Pierre le Vénérable, abbé de Cluny qui, soixante ans avant la Croisade, avait été envoyé par le Souverain Pontife auprès des Albigeois avec les seules armes de la persuasion, pour les convertir, fait allusion à des faits qui semblent d'hier ou d'aujourd'hui :

« J'ai vu, écrivait-il aux évêques d'Embrun, de Die et de Gap, par un crime inouï chez les chrétiens, profaner les églises, renverser les autels, brûler lès croix, fouetter les prêtres, emprisonner les moines, les contraindre à prendre des femmes par les menaces et les tourments. » Parlant ensuite à ces hérétiques

(1) Le comte Charles Il de Provence bannit les juifs de ses Etats a cause de leurs usures, de leurs scandales, « et quia cum multis mulieribus christianis se nefarie commisceb int (Arch. nat. P. 1334, ne 1, fe 9).

156

eux-mêmes, il leur dit : « Après avoir fait un grand bûcher de croix entassées, vous y avez mis le feu, vous y avez fait cuire de la viande et en avez mangé le Vendredi saint, après avoir invité publiquement le peuple à en manger. »

Ce sont, à peu près, on le voit, les scènes de Montceau-les-mines qui, d'après les journaux républicains eux-mêmes, avaient été organisées par le Juif autrichien Hendlé, préfet de Saône-et-Loire qui, lâche comme ses pareils, passé tranquillement ensuite

dans la Seine Inférieure en laissant les pauvres ouvriers, qui avaient été ses instruments inconscients, aux prises avec les tribunaux.

C'est par les écoles sur lesquelles l'abbé Drouais a publié quelques pages excellentes dans son lire : Les Albigeois, que les Juifs étaient arrivés à ce résultat. C'est par le même moyen qu'ils poursuivent le même but maintenant, seulement, plus habiles qu'autrefois, ils ont réussi à faire payer par les chrétiens les écoles où l'on apprend aux enfants à haïr le Christ.

Contre le Sémitisme que toute la chrétienté sentait menaçant, Montfort, l'homme du Nord, l'Aryen au coeur intrépide et droit, marcha, combattit, fut vainqueur.

Ce Sémite, qui apparaissait ainsi comme un danger partout et qui ne se mêlait à la vie sociale que pour la dissoudre et la corrompre, il fallait à tout prix permettre à tous de le reconnaître, il fallait savoir à qui l'on avait affaire, n'être plus dupe du masque mensonger que prend le Juif, il était nécessaire de garantir la collectivité.

La décision prise en 1215 par le Concile de Latran fut la conséquence de la guerre des Albigeois qui venait d'être terminée par la défaite de Raymond V à Muret (1213).

157

L'obligation imposée aux Juifs de mettre sur leur poitrine une petite pièce d'étoffe jaune n'était pas une humiliation pour eux, c'était une mesure de préservation commandée, non par les préjugés religieux, - jamais on n'y avait pensé auparavant, - mais par l'impérieuse nécessité de préserver les autres. Si vous obligiez maintenant les Juifs à porter une rouelle jaune, vous rendriez service à beaucoup de gens faciles à tromper qui, en les entendant déclamer contre notre religion, s'imaginent qu'ils soutiennent la cause du Progrès tandis qu'ils ne représentent qu'une rancune séculaire (1).

Les chôses se gâtaient partout en France pour Israël. Les Juifs n'avaient pu résister, au moment des Croisades, au désir de se mettre en relations avec ces Sémites d'autres pays qu'ils voyaient menacés, de les avertir de ce qu'on tramait contre eux, des préparatifs faits, du chemin qu'on devait suivre.

Je ne m'explique pas comment on a pu contester ces

(1) Tous les peuples, ont été obligés d'adopter des mesures analogues. Ptolémée Philopator faisait imprimer, sur la peau nue des juifs, une feuille de lierre en honneur de Bacchus, les Kalifes les contraignaient à porter un morceau de drap jaune sur leurs habits, en d'autres pays, on exigeait qu'ils eussent sur la poitrine le simulacre d'une roue, les manches longues, le chapeau rouge ou jaune avec une corne pour les femmes.

Il y aurait beaucoup à dire sur la cocarde jaune. On voit, par plusieurs ordonnances royales, notamment par les lettres du roi jean au Bayle de Montpellier en 1362, que les juifs la dissimulaient sous un plis de leurs habits, la portaient plus petite que la dimension réglementaire, etc. Sous le roi René en Provence, ils obtinrent à force d'argent de ne plus porter qu'un petit rond de fil large comme un gros d'argent à la ceinture et seulement dans les villes. Ce rond devint de plus en plus petit, si bien qu'en 1472, on fut obligé de rétablir l'ancienne rosace.

158

menées attestées par tous les contemporains. Il aurait fallu, avouez-le, que les Israélites eussent une vertu incroyable pour ne pas s'intéresser davantage aux peuples

de leur race qu'à ces barons, à ces chevaliers dont toutes les idées choquaient absolument leurs sentiments. Ils allaient naturellement au sultan d'Iconium ou de Tunis, comme Disraéli est allé à Chypre et Gambetta à Élias-Mussali, par le canal de Roustan, à la grande joie de Bismarck qui préférerait un fromage de Hollande à toutes ces pastèques orientales.

Les Juifs se portaient à des excès plus graves, ils ne se gênaient pas pour martyriser des chrétiens et surtout les enfants. Les enfants, ces candides et charmantes créatures dans l'âme desquelles se reflète la pureté du ciel, ont toujours été l'objet de la haine juive. Hérode les fait massacrer, Hérold et les Francs-Maçons juifs les souillent par leur enseignement, les Juifs du moyen âge les saignaient et les mettaient en croix. Chaque âge a ses coutumes et ses procédés.

Affirmer ceci, je le sais, c'est se mettre en désaccord avec la science officielle du moment. Tous les témoignages, tous les monuments commémoratifs élevés pour célébrer un événement dont toute une ville a été spectatrice, tous les documents authentiques, en un mot, sur lesquels s'est basée jusqu'ici la certitude en histoire, n'ont plus aucune valeur aujourd'hui quand ils déplaisent aux Juifs. Pour moi, j'ai infiniment plus de confiance dans le récit d'un ancêtre, qui me raconte ce qui s'est passé de son temps, que dans les dénégations d'un Darmesteter ou d'un Weil, fût il membre de l'Académie des Inscriptions.

Nous traiterons, d'ailleurs, à fond la question du sacrifice sanglant au livre VI eme, ce qui est certain c'est que tous

159

les chroniqueurs sont unanimes à nous raconter des assassinats d'enfants chrétiens par les Juifs.

Les hommes d'autrefois n'étaient pas comme les Français dégénérés d'aujourd'hui, des êtres veules et sans ressort, subissant patiemment toutes les infamies, ils entendaient défendre leurs enfants et les protestations étaient énergiques. La faculté spéciale aux Juifs de pomper toute la richesse d'un pays dès qu'on les laisse à peu près tranquilles s'était développée en outre dans des proportions excessives. De toutes parts des plaintes montaient vers le trône.

Appuyés par le peuple et l'Église, résumant du consentement général toute l'autorité en eux, les Capétiens, ne l'oublions pas, étaient des pères de famille autant que des rois.

Philippe Auguste, à son avènement au trône, dû s'occuper de cette question et il la résolut dans le sens de la pitié pour tous ces malheureux dépouillés qui étaient son peuple.

Il confisqua une partie des biens des Juifs et fit remise aux débiteurs de toutes leurs dettes. Ce qui prouve, quoiqu'on en ait dit, qu'il ne fut guidé, en prenant cette ordonnance, par aucune pensée personnelle, c'est que c'est à peine s'il perçut pour lui le cinquième des sommes reprises.

Napoléon, nous le verrons plus tard, fut obligé d'agir à peu près de même, tout souverain ayant la notion de son droit total et ne se contentant pas de détenir une sorte de gérance dérisoire, devrait, qu'il fût empereur ou roi, se comporter de la même façon aujourd'hui. Il dirait évidemment à tous ces organisateurs de sociétés financières plus ou moins suspectes qui ont ruiné les actionnaires en

160

enrichissant les fondateurs : « Vous n'avez pas acquis les milliards que vous possédez par le travail, mais par la ruse, vous n'avez créé aucun capital, vous avez pris

celui qui avait été économisé par les autres, restituez quelques milliards sur les trente ou quarante que vous avez indûment acquis. »

Nul ne trouverait mauvais que MM. de Rothschild, par exemple, se contentassent de cinq ou six cent mille livres de rentes. On vit avec cela, même à plusieurs.

Saint Louis, ce chevalier sans peur qui réunit en lui ces deux formes de l'idéal: le Saint et le Paladin, semble avoir voulu juger la question de plus haut encore. Désigné par ses ennemis comme juge en sa propre cause et se condamnant lui-même, le saint roi avait comme une inextinguible soif de justice. Héros antique, il eût comme Hercule

...........promené l'éternelle justice
Dans un manteau sanglant taillé dans un lion.

Héros chrétien, il jette sur elle le manteau ‘fleurdelisé’ dont les couleurs rappellent à la fois l'azur limpide du firmament et la pureté de la fleur sans tache.

Il voulut savoir enfin quel était le principe mauvais qui déterminait les Juifs à se rendre l'objet de la haine de tous. Sur la demande du pape Grégoire IX dont l'attention avait été également attirée sur ce point, il fit examiner le Talmud dans une assemblée solennelle que présida Guillaume d'Auvergne, et à laquelle les rabbins furent invités à assister.

M. Noël Valois, ancien élève de l'école des Chartes et docteur en droit, qui a publié sous ce titre Guillaume d'Auvergne, un livre remarquable, a consacré un chapitre fort intéressant à cette discussion.

161

C'était à Paris, écrit-il, au commencement de l'été (24 juin 1240).

La cour de saint Louis, présidée ce jour-là par la reine Blanche, s'était grossie d'un nombre considérable de clercs ou de prélats appartenant aux diocèses voisins. Guillaume n'avait eu garde de manquer au rendez-vous. Quelques volumes couverts de caractères étranges attirèrent l'attention des curieux et l'on sût du converti Nicolas que ces signes étaient de l'hébreu et ces livres le Talmud. Mais bientôt un spectacle plus intéressant captiva l'assistance. La porte de la salle venait de livrer passage à quatre rabbins, qu'un auteur juif, dans son enthousiasme, décore du titre d'héritage saint « de sacerdoce royal, c'était Jechiel de Paris, Juda fils de David, Samuel, fils de Salomon et Moise de Coucy, fils de Jacob, ce dernier célèbre par ses prédications tant en France qu'en Espagne. Suivant le récit hébreu, ils entraient tristes et inquiets dans le palais du roi infidèle, tandis que le peuple juif se dispersait de tous côtés, comme un troupeau sans pasteur. »

Toutes facilités furent laissées aux Juifs pour se défendre et ils le firent avec habileté et courage. Ils n'en furent pas moins forcés de reconnaître que le Talmud contenait des prescriptions contraires, non seulement à toute société chrétienne, mais à toute société civilisée.

On trouva sans doute dans ce livre, examiné avec soin, des assertions plus graves encore que celles que cite M. Noël Valois. On y vit, non sans horreur, que Jésus-Christ est plongé dans l'enfer, dans la boue toujours bouillante, que la sainte Vierge a engendré son divin Fils à la suite d'un adultère commis avec un soldat nommé Pandara, que les églises sont des cloaques, les prédicateurs des chiens aboyeurs.

Ces aménités, qui défrayent encore la polémique de la presse juive, ne choquent même plus les gens du monde aujourd'hui, mais il en était autrement alors.

D'autres passages étaient faits encore pour inquiéter à bon droit.

162

« Il est ordonné de tuer le meilleur goym.

« La parole donnée au goy n'engage pas (1).

« Chaque jour dans leurs prières les Juifs doivent lancer trois fois des malédictions contre les ministres de l'Église, les rois et les ennemis d'Israël. »

Pour saint Louis, le goy avec lequel on devait se gêner si peu, c'était, après tout, ses sujets, ses barons, c'était lui même et le monarque était peut-être excusable de vouloir défendre tout ce qu'on attaquait si violemment.

Le saint roi cependant montra une mansuétude extraordinaire. Comme Jechiel, le rabbin de Paris, manifestait des craintes pour les siens, un des officiers du roi lui dit : « Jechiel, qui songe à faire du mal aux Juifs? » Blanche de Castille elle-même manifesta l'intention de protéger les Juifs contre toute violence.

Le Talmud seul fut condamné, et tous les exemplaires qu'on en put saisir furent jetés aux flammes.

Les Juifs ne se découragèrent pas. Ils corrompirent à prix d'argent un mauvais prêtre, comme il y en a malheureusement dans tous les temps, qui se fit leur avocat.

Les noms ont leur destinée. En 1880, c'est un Clément qui fut l'exécuteur des ordres des Juifs en allant expulser de chez eux de saints religieux, en 1246, ce fut un Clément également, Eudes Clément, archevêque de Sens, qui se vendit aux ennemis de Jésus-Christ. Un an après, jour pour jour, après avoir signé ce marché, il fut saisi de cruelles douleurs d'entrailles auxquelles il succomba aussitôt.

(1) Eaxerpta Talmudica, Bibl. nat ms latin 16338.

La revue des études juives a reconnu elle-même la justesse de ces citations

163

« Le roi épouvanté, dit M. Noël Valois, s'enfuit avec toute sa famille et ce châtiment jugé miraculeux fut suivi de nouvelles poursuites. »

Dans sa paternelle bonté saint Louis semble ne s'être décidé à des rigueurs contre les Juifs que lorsque la nécessité de garantir ses sujets contre eux le commanda absolument.

L'ordonnance de 1254 défend seulement aux Juifs de se livrer à l'usure, d'attaquer et blasphémer les croyances des Français au milieu desquels ils vivent, elle leur enjoint de se livrer à un travail honnête.

C'est dans ce sens encore que Napoléon essayera de résoudre la question, et quand ils auront à leurs trousses toute l'Europe exaspérée, révolutionnée, ruinée par eux, les Juifs modernes, si fiers aujourd'hui, seront bien contents de ne pas trouver en France un souverain plus sévère que saint Louis.

Saint Louis parait même ne pas en avoir voulu à rabbi Jechiel de Paris de l'énergie avec laquelle il avait défendu le Talmud. Guedalia ben Jachim, dans sa Chaîne de la

164

Tradition, raconte à ce sujet une anecdote qui ne manque pas de caractère.

Ce Jechiel qui se mêlait de Kabbale et cultivait les sciences occultes avait au sommet de sa maison une lampe qui, disait-on, brûlait sans huile. En son logis sévèrement clos et défendu contre toute agression, il avait placé un clou enchanté qu'il n'avait qu'à pousser pour faire enfoncer les gens dans le sol dès qu'ils s'approchaient de sa maison.

Un soir on heurte à la porte. Jechiel frappe sur le clou qui, au lieu de rentrer dans le mur, saute dans la chambre. Jechiel comprend que tous ses prestiges magiques sont sans force contre le visiteur, il devine que celui qui vient le voir est un saint, il pense de suite à celui que le peuple, devançant le jugement de l'Eglise, a déjà salué du nom de saint. « Le roi est là ! » Dit-il, et il se précipite vers la porte et s'agenouille devant le souverain.

- Que venez-vous faire à ma porte, demande le rabbin, ne savez-vous point qu'il y a un génie qui veille sur ma demeure?

- Je n'ai point peur des démons, répond le roi, et je viens voir ta lampe dont tout Paris parle.

N'est-il pas vrai qu'elle a une certaine couleur cette arrivée du roi qui, cheminant à travers le sombre Paris nocturne du moyen âge, vient visiter ce savant au fond de sa mystérieuse retraite.

Les Juifs, en effet, depuis Philippe Auguste, avaient dû prendre des précautions nouvelles, les temps allaient devenir de plus en plus mauvais pour eux. Leur littérature témoigne de cet état d'esprit. Aux petits vers, aux poèmes badins, aux épithalames que l'on récite au dessert, dans les repas de noces, succèdent les « selichas », les plaintives élégies.

165

Les Juifs partout murmurent maintenant les lamentations de Zerachie Ha Levy, surnommé Haisghari, l'auteur du « Ruah hen », Esprit de Grâce.

Hélas ! la fille de Juda est revêtue de deuil parce que les ombres du soir se sont étendues.

Espère en ma bonté, ô ma colombe. je relèverai comme jadis encore mon tabernacle, j'y préparerai une lampe à David ton roi. Et lorsque tu seras reblanchie, je réprimerai ces bêtes féroces qui se sont tenues en embuscade pour te dévorer, ô ma belle colombe dont la voix est agréable.

Partout il faut vendre les petites écoles, « scholae inferiores », où l'on enseignait avec tant de joie à blasphémer la religion chrétienne. A Narbonne, l'école de la paroisse Saint Félin est vendue 350 livres tournois, à Orléans, une petite école est cédée pour 140 livres parisis, une autre, plus grande, pour 340 livres.

Pendant des siècles, les Juifs ont attendri le monde sur ces malheurs et aussitôt qu'ils ont eu un semblant d'autorité ils ont fait fermer les écoles des autres.

Je me rappelle encore un vieux prêtre forcé de s'exiler et qui me montrait, avec des larmes dans les yeux, ses appareils scientifiques qui avaient été brisés pendant la traversée.

Prenez donc, au moment des expulsions, la collection de la République française du Juif Gambetta, du Rappel du Juif Paul Meurice, de la Lanterne du Juif Eugène Mayer, du Paris du luit Weil -Picard, des Débats où le Juif Raffalovich partage: l'influence avec Léon Say, l'homme des Rothschild, ils poussent des cris de joie sauvage au spectacle de ces pauvres religieux obligés d'abandonner leur oeuvre commencée, de dire adieu à ces élèves qui sont leur unique famille dans le monde.

Il faut rendre cette justice aux Juifs, si insolents et si

166

méprisables dans la prospérité, qu'ils supportent admirablement l'adversité. Dans les persécutions ils furent superbes, les mères souvent jetèrent elles-mêmes leurs enfants dans les flammes de peur qu'on ne les baptisât.

L'exécution de Troyes a laissé sa trace dans un poème élégiaque qui est un des rares monuments en langue vulgaire que nous aient donné les Juifs au moyen âge.

(vieux français !!)
Mout sont a mechief Israël, l'égarée gent
E is ne poet mes s'is, se vont enrayant,
Car d'entre os furet ara main: pros cors sage et gent
Ki par lor vivre n'oret doué nus rachat d'argent.
……………………………………………..
Est finie la version. Que Dieu nous sauve du peuple violent !

L'auteur de cette pièce est Rabbi Jacob, fils de Juda de Lotre (Lorraine) qui composa également une « selichas », en hébreu, sur le même sujet.

Les événements de Troyes effectivement avaient vivement frappé les Juifs. Le 26 mars 1288, le jour du Vendredi Saint, les chrétiens avaient envahi la maison du riche Juif Isaac Châtelain, auteur de poésies élégiaques et l'avaient arrêté ainsi que toute sa famille. Les malheureux offrirent de se racheter à prix d'or, mais on ne consentit à lui accorder la vie que s'ils abjuraient. Ils refusèrent et le samedi 24 avril 1288, an 5048 de l'ère juive, ils montèrent au nombre de treize sur le bûcher. Tous allèrent à la mort avec intrépidité en entonnant le schéma et en s'encourageant mutuellement. La femme d'Isaac Châtelain s'élança elle-même dans les flammes, ses deux fils, sa bru et Samson, son gendre, suivirent cet exemple.

Les victimes furent R. Isaac Châtelain, sa femme, set deux filles, la femme du fils aîné « qui était tant belle, » Simson appelé le Kadmon ou le jeune Alakadmenath,

167

Salomon, fils de Phébus, receveur, Baruch Tob Élem d' Avirey, Siméon frère, scribe de Châtillon, jonah ou Colon, lsaac Cohen, Haïm de Brinon, chirurgien, et Haïm de Chaource.

M. Darmesteter a raconté cette exécution dans les Archives Israélites et naturellement il la désapprouve. Que dit-il de cette note aimable de son ami Mayer, qui figure dans la petite Correspondance de la Lanterne du 4 décembre 1883?

Il n'y a pas là l'entraînement d'une polémique où l'on s'excite, où l'expression dépasse parfois la pensée. Un brave homme demande son avis à Mayer sur les assassinais de la Roquette et voilà ce que le Juif répond :

> « N. R.- Et vous concluez qu'on a eu tort de fusiller les pauvres calotins en 1871. Nous sommes d'un avis contraire, nous estimons même qu'on a usé de trop de ménagement vis-à-vis d'eux. Ils ne l'avaient pas volé cela ne pouvait faire de martyrs, et cela effectivement n'en a fait aucun. .»

Sans doute, on ne peut se défendre d'un sentiment de pitié devant ceux qui souffrent quels qu'ils soient, il est impossible de parcourir, sans avoir le coeur serré, le long martyrologe d'Israël, l'Emek habkha, cette Vallée des pleurs où sont inscrites les victimes de tous les pays (1). Il est bon cependant d'opposer aux phrases hypocrites des Juifs leur véritable sentiment envers les chrétiens. La chose est d'autant plus frappante, que depuis cent ans pas un de

(1)La Vallée des pleurs, chronique des souffrances d'Israël depuis sa dispersion jusqu'à nos jours, par maître Josepà Ha-Cohen, médecin d'Avignon (1575), publiée pour la première fois en français, par julien Sée.

168
« ces pauvres calotins » n'a dit un mot contre les Juifs, n'a réclamé une mesure de violence contre eux.

Il existe quelque différence,on s'en rend compte une fois de plus, entre l'histoire telle qu'on la comprend dans les académies et dans les salons de faux catholiques, et l'histoire réelle telle que la voient dans les faits les penseurs épris de vérité.

Le courage montré par les victimes de Troyes n'en est pas moins admirable. Pour apprécier comme il convient cette force d'âme, il faut se reporter à l'époque où ces scènes se passèrent. La société était alors absolument religieuse, en se plaçant en dehors des croyances générales, le Juif ne se mettait pas seulement hors la loi, pour employer le mot d' Hegel, que nous avons déjà cité, il se précipitait en quelque sorte « hors de la nature. » Quel espoir de lutter contre tant de forces réunies, avait en effet cette pauvre nation qui, depuis la chute du temple, avait trouvé son Dieu sourd à toutes ses prières ?

L'énergie des Juifs encore une fois fut merveilleuse. Je ne parle pas du courage montré devant-les insultes, devant les bourreaux, en face des bûchers, je parle de l'énergie plus rare qu'il faut pour résister à un courant, à l'influence du milieu, au sentiment d'une implacable impuissance.

Rapprochez cette attitude des bassesses que font devant un gouvernement qu'ils méprisent des gens bien posés, riches, qui n'ont qu'à attendre et jugez...

Alors, mais alors seulement,le Juif devient le personnage qu'a peint Michelet dans une page incomparable qui a la vigueur et l'accent de vie étrange d'une eau-forte de Rembrandt.

Au moyen âge, écrit-il, celui qui sait où est l'or, le véritable alchimiste, le vrai sorcier, c'est le Juif, ou le demi juif, le Lombard

169
Le juif, l'homme immonde, l'homme qui ne peut toucher ni denrée ni femme qu'on ne la brûle, l'homme d'outrage, sur lequel tout le monde crache, c'est à lui qu'il faut s'adresser.

Prolifique nation, qui, par-dessus toutes les autres, eut la force, multipliante, la force qui engendre, qui féconde à volonté les brebis de Jacob ou les sequins de Shylock. Pendant tout le moyen-âge, persécutés, chassés, rappelés, ils ont fait l'indispensable intermédiaire entre le fisc et la victime du fisc, entre l'argent et le patient, pompant l'or d'en bas, et le rendant au roi par en haut avec laide grimace... Mais il leur en restait toujours quelque chôse... Patients, indestructibles, ils ont vaincu par la durée. Ils ont résolu le problème de volatiliser la richesse, affranchis par la lettre de change, ils sont maintenant libres, ils sont maîtres, de soufflets en soufflets, les voilà au trône du monde.

Pour que le pauvre homme s'adresse au juif, pour qu'il approche de cette sombre petite maison, si mat famée pour qu'il parle à cet homme qui, dit-on, crucifie les petits enfants, il ne faut pas moins que l'horrible pression du fisc. Entre le fisc, qui veut sa moelle et son sang, et le Diable qui veut son âme, il prendra le juif pour milieu.

Quand donc il avait épuisé sa dernière ressource, quand son lit était vendu, quand sa femme et ses enfants, couchés à terre, tremblaient de fièvre en criant : du pain !

tête basse et plus courbé que s'il eût porté sa charge de bois, il se dirigeait lentement vers l'odieuse maison du Juif, et il restait longtemps à la porte avant de frapper. Le juif ayant ouvert avec précaution la petite grille, un dialogue s'engageait,

étrange et difficile. Que disait le Chrétien ? « Au nom de Dieu ! - Le juif l'a tué, ton Dieu ! - Par pitié !- Quel chrétien a jamais eu pitié du juif ? Ce ne sont pas des mots qu'il faut. Il faut un gage. - Que peut donner celui qui n'a rien? Le Juif lui dira doucement : - Mon ami, conformément aux ordonnances du Roi, notre sire, je ne prête ni sur habit sanglant, ni sur fer de charrue... Non, pour gage, je ne veux que vous-même. Je ne suis plus des vôtres, mon droit n'est pas le droit chrétien. C'est un droit plus antique (in partes secando), votre chair répondra. Sang pour or.

Les Juifs furent plus durement traités par Philippe le Bel que par aucun de ses prédécesseurs. L'édit de 1306 les

170

expulsa et en même temps ordonna la confiscation de tout ce qu'on put saisir de leurs biens. .

Les Juifs cependant n'avaient pas perdu entièrement courage.

L'inexplicable de l'affaire des Templiers qui est restée dans l'histoire comme une énigme dont on n'a jamais su le mot, comme une sorte de mélodrame dont le dénouement est sinistre mais dont la trame n'est pas claire, s'explique parfaitement quand on se rend compte de la manière de procéder des Juifs.

Leur manière d'agir varie peu. Ils n'aiment guère à attaquer ouvertement, ils créent ou plutôt ils corrompent quand elle est créée, car là encore ils ne sont pas inventeurs, une association puissante qui leur sert comme de machine de guerre pour battre en brèche l'organisation sociale qui les gêne. Ordre des Templiers, Franc-maçonnerie, Internationale, Nihilisme, tout leur est bon. Dès qu'ils sont entrés, ils procèdent là comme dans une société financière, où les efforts de tous sont uniquement employés à servir la cause ou les intérêts d'Israël, sans que les trois quarts du temps les gens aient la notion de ce qu'ils font.

Les chevaliers du Temple s'étaient trouvés à maintes reprises en rapport avec les Juifs, pour des affaires d'argent. C'est par les Templiers, en effet, que s'accomplissaient toutes les opérations financières des Croisades dont le mécanisme est encore si peu connu, ils percevaient les deniers que les abbayes votaient pour aider les armées chrétiennes, ils avançaient de l'argent aux seigneurs et escomptaient des effets payables à Saint-Jean-d'Acre. Or tout individu, tout corps constitué, tout peuple d'origine aryenne qui se complaît au maniement de l'argent est perdu : l'argent le déprave sans que cette dépravation lui procure aucun avantage

171

Tant qu'ils avaient pu acheter directement leurs terres aux nobles qui partaient pour les Lieux Saints, les Juifs agirent eux-mêmes, mais quand la royauté eut commencé à mettre ordre à leurs trafics usuraires, ils furent contraints de se servir des Templiers comme prête-nom. De là la richesse plus apparente que réelle de l'ordre.

Comment les chevaliers du Christ, les héros de Ptolémaïs et de Tibériade en arrivèrent-ils à outrager le crucifix? M. Mignard s'est efforcé d'expliquer cette progressive décomposition morale de l'ordre dans un très savant travail consacré à la description d'un curieux coffret appartenant au duc de Blacas (1). Ce coffret, trouvé dans une maison du Temple à Essarois et tout chargé de signes cabalistiques et d'inscriptions arabes, reproduisait les principaux symboles des Gnostiques, les sept signes, l'étoile aux sept rayons. Les doctrines nées dans l'École juive de Syrie, répandues plus tard par Manès, avaient pénétré dans l'ordre du Temple et le Manichéisme vaincu avec les Albigeois avait, trouvé un asile chez ces serviteurs d'abord si dévoués de la foi chrétienne.

Ce qui est certain, ce qui est constaté par tous les témoignages, ce qui ressort à chaque ligne des pièces du procès publiées par Michelet, dans les Documents inédits de l'histoire

(1) Monographie du coffret de M. le duc de Blacas. - Suite de la Monographie du coffret ou preuves du manichéisme de l'ordre du Temple.

Regghelini de Chia, zélé Maçon, très hostile à l'Église, explique assez bien également comment ces âmes candides de chevaliers croisés subirent l'influence de l'orient et se laissèrent prendre à l'exégèse captieuse, aux arguments perfides des ennemis du Christ. La maçonnerie considérée comme le résultat des religions égyptiennes, Juives et chrétiennes.

172

de France, c'est qu'au moment de la suppression de l'ordre, l'outrage au crucifix faisait partie des cérémonies de l'initiation. Les chevaliers crachaient trois fois sur le crucifix en le reniant : « ter abnegabant et horribili crudelitate ter in faciem spuebant ejus ». Le frère Guillermy fut obligé pour son initiation de renier et de cracher trois fois sur la croix en signe de mépris pour Notre Seigneur Jésus-Christ qui a souffert sur cette croix : « Despiciendo Dominum Jhesum Christum qui passus fuit in ea. »

« Crache sur cette croix, disait-on au templier Jean de Thounnes en lui montrant une croix où était l'image du Christ, crache sur cela en mépris de ce que cet objet représente ! « Spuas super istum in despecfu ejus (1). »

D'après la déposition de Geoffroid de Thutan du diocèse de Tours, la formule de reniement était : « Je reney Jhesu, je reney Jhesu, je reney Jhesu. »

Le baiser honteux complétait ces cérémonies d'initiation.

« Osculatus fuit recipienfem in ore et postea in fine spin dorsi."

Toutes les sociétés qui se proposent de ravaler l'être humain en lui faisant abjurer son origine divine, en lui faisant renier l'Homme Dieu, qui est mort pour nous, éprouvent le besoin de symboliser cette dégradation par un signe visible.

Rien ne change sous ce rapport et nous retrouvons le

(1) Doc. in tome II.

Les chevaliers adoraient, en outre, une idole orientale « in figura Bafometi », une sorte de tète monstrueuse qui semble une réminiscence des étranges divinités phéniciennes.

173

baiser honteux du XIII eme siècle au XII eme siècle dans un des ordres maçonniques, les « Mopses ».

On demandait au postulant, comme chez les Templiers, « si son obéissance serait prompte, aveugle et sans la moindre contradiction, s il répondait : « Oui, grand Mopse. » On lui demandait alors ce qu'il préférait embrasser le derrière du grand Mopse, le derrière du Grand Maître ou le derrière du Diable. « Cette option, on le comprend, laissait perplexes ceux auxquels on proposait ce choix peu attrayant.

Un mouvement d'indignation, écrit l'auteur auquel nous empruntons ces détails, que le récipiendaire manque rarement de faire dans ce moment, oblige le surveillant à le prier avec toute la politesse et toutes les instances possibles de choisir l'un ou l'autre. Cela forme entre eux la dispute la plus originale qu'on puisse imaginer. Le récipiendaire se plaint avec aigreur qu'on pousse la raillerie trop loin et déclare qu'il ne prétend pas être venu là pour servir de jouet à la compagnie. Le surveillant, après avoir

inutilement épuisé sa rhétorique, va prendre un doguin de cire, d'étoffe ou de quelque autre matière semblable qui a la queue retroussée comme la porte tous les chiens de cette espèce, il l'applique sur la bouche du récipiendaire et le lui fait ainsi baiser par force. Le doguin destiné à recevoir ce respectueux hommage est toujours placé sur la table du maître de la Loge comme un symbole de la société et c'est là que le surveillant va le prendre (1).

Ce symbolisme naturaliste n'a rien que de très naturel.

(1) L'ordre des Francs-Maçons trahi et le secret des Mopses révélés, à Amsterdam,.M. C. C. C. LVIII.

La planche VII représente la réception d'une dame en toilette de cour, qui porte un bandeau sur les yeux, et à laquelle on présenta le chien à embrasser.

174

N'est-il pas logique, dès qu'on méprise Dieu, de rendre hommage à un chien (1) ?

Philippe le Bel avait la main plus rude que nos souverains modernes, les Templiers s'en aperçurent.

Le grand rêve caressé par les Juifs d'une révolution universelle organisée par en haut par un ordre cosmopolite allié à presque toutes les familles nobles, en bas par les lépreux qui de l'un à l'autre se transmettaient le mot d'ordre, au dehors par les Maures d'Espagne et les Sémites de Tunis avec lesquels leurs coreligionnaires de France étaient en active correspondance, disparut dans les flammes du bûcher de Jacques Molay.

Une tradition constante' dans la Franc-maçonnerie prétend que le 18 mars 1314, date toujours célébrée dans les loges, quelques initiés déguisés en maçons vinrent recueillir les cendres du grand maître dans cette île aux Vaches qui est maintenant la place Dauphine, et firent là le serment d'exterminer les Capétiens et de venger leurs victimes.

(1)En province, nous apprend l'auteur des « Frères trois points », on pratique encore dans les loges l'épreuve de la « Chèvre de Salomon ». Le Vénérable dit gravement au récipiendaire, à qui l'on a eu soin de ne jouer jusqu'alors aucun mauvais tour: « Monsieur, nous possédons la chèvre qui servi de nourrice au roi Salomon, cette chèvre par un bienfait aussi miraculeux que providentiel, est encore vivante et les Maçons s'abreuvent avec délices de son lait, il leur rappelle, en effet, un grand monarque dont l'histoire est mêlée celle de la Franc-Maçonnerie. Vous allez vous agenouiller bien bas, et vous aurez l'honneur de téter à l'une des mamelles sacrées de la chèvre de Salomon. Le profane, sans méfiance, se met dans la position voulue, et il ouvre la bouche, croyant qu'on va lui présenter une mamelle de chèvre convenablement appropriée, on lui appliqua les lèvres au derrière crotté d'un sale bouc.

175

Ils mirent du temps à tenir leur serment, mais en tout cas il faut constater que c'est au Temple, la maison mère des Templiers en France, que fut enfermé Louis XVI avant que le fils de saint Louis n'allât à l'échafaud, au Temple également que le petit Louis XVII fut martyrisé par le savetier juif Simon (1).

Nous n'avons pas, je pense, à insister sur l'étroite corrélation qui existe entre la Franc-maçonnerie et les Templiers qui s'intitulaient eux-mêmes "militia templi Salomonis, fratres militice Saloinonis". Le fait est prouvé par le nom même de certaines loges. Le Manuel ou Tuileur déclare que « si les Templiers ont disparu dans l'ordre civil ils ont laissé des traces dans la Franc-Maçonnerie. » Ragon, une autorité maçonnique, admet également cette filiation (2).

Regghelini est particulièrement explicite à ce sujet.

Plusieurs rites, dit-il, conservent la distribution des anciennes maîtrises provinciales dans leurs dignités, et la commémoration allégorique des Templiers en reconnaissance du dogme et des doctrines qu'ils rapportèrent en Europe avec les chevaliers croisés. Les hauts grades qui, plus particulièrement commémorent les Templiers sont les Chevaliers du Soleil, le grand Ecossais, le Patriarche des croisés, le Royal Secret, le Kadosch, tous les élus

(1) Comme tous les êtres de fatalité, Marie-Antoinette avait des pressentiments qui ne la trompaient pas, elle éprouvait pour cette tour du Temple une frayeur instinctive. . J'ai toujours eu une telle terreur de cette tour, disait-elle, à la fin de 1795, que j'ai prié mille fois le comte d'Artois de la faire abattre. C'était un pressentiment de tout ce que nous aurions à y souffrir. »

(2) Le grand chapitre de Stockholm prétend posséder le testament autographe de Jacques Molay, dans lequel il a établi la continuation des mystères des Templiers, sous l'apparence de la confrérie mystique des Maçons.

176

qui en dérivèrent, l'Ecossais de Clermont et tous ceux de ce chapitre, Chevalier illustre, Templier sublime, Chevalier de l'aigle du maître élu, tous les hauts grades de la stricte observance comme « l'Eques professus », le Chevalier de la Charité ou Mage, le Chevalier de l'Espérance, le grand Inquisiteur, le grand Commandeur.

Dans les anciennes et modernes assemblées maçonniques, on conserve la même tenue et configuration des chevaliers croisés, des Templiers, et même d'une grande partie des anciennes corporations. Le Vénérable représente l'ancien « magister cathédralis », il est sur un trône à l'orient d'où arrivèrent le dogme et les doctrines. Les deux Surveillants sont les anciens "procuratores" placés aux extrémités des colonnes comme dans les anciens chapitres. Les Frères alignés sur les deux colonnes remplacent les « Equites » et les Frères ecclésiastiques, comme dans les corporations anciennes. Le serment du récipiendaire maçon est un fac-simile de celui que les chevaliers croisés, les Templiers et autres corporations faisaient à l'occasion de leurs voeux.

Il n'est point douteux davantage que les Juifs, d'accord avec le roi de Grenade et le sultan de Tunis, n'aient organisé une conspiration de lépreux pour empoisonner les fontaine et de cette façon jeter partout l'affolement, créer un de ces états de crise, une de ces périodes d'inquiétude vague et de trouble qui ont rendu possible l'immense bouleversement de 93 qui a été si profitable à Israël

De ces faits les preuves abondent. Je sais bien, encore une fois, qu'on est convenu aujourd'hui de déclarer apocryphes tous les documents qui ne sont pas favorables aux Juifs, mais l'homme qui me lit n'est pas tenu d'obéir à ce mot d'ordre, il lui est permis de se servir de sa raison, de juger les événements d'autrefois à la lumière des événements contemporains.

L'existence même d'un soulèvement général de lépreux est attesté par tous les auteurs du temps, par le continuateur de Guillaume de Nangis notamment. « Nous-mêmes,

177

dit-il, dans un bourg de notre vasselage, nous avons de nos yeux vu un de ces sachets. Une lépreuse qui passait, craignant d'être prise, jeta derrière elle un chiffon lié qui fut aussitôt porté en justice, et l'on y trouva une tête de couleuvre, des pattes de crapaud, et comme des cheveux de femme enduits d'une liqueur noire et puante, chose horrible à voir et à sentir. Le tout mis dans un grand feu, ne put brûler, preuve sûre que c'était un violent poison... »

Il y eut bien des discours, bien des opinions. La plus probable, c'est que le roi des Maures de Grenade, se voyant avec douleur si souvent battu, imagina de s'en venger en machinant avec les Juifs la perte des chrétiens. Mais les Juifs trop suspects eux-mêmes, s'adressèrent aux lépreux... Ceux-ci, le diable aidant, furent persuadés par les juifs. Les principaux lépreux tinrent quatre conciles, pour ainsi parler, et le diable, par les Juifs, leur fit entendre que, puisque les lépreux étaient réputés personnes si abjectes et comptés pour rien, il serait bon de faire en sorte que tous les chrétiens mourussent ou devinssent lépreux. Cela leur plut à tous, chacun, de retour, le redit aux autres... Un grand nombre, leurré par de fausses promesses de royaume, comtés et autres biens temporels, disait et croyait fermement que la chose se ferait ainsi (1).

Le sire de Parthenay, lisons-nous dans Michelet, écrit au roi qu'un grand lépreux, saisi dans sa terre, avoue qu'un riche juif lui a donné de l'argent et remis certaines drogues. Ces drogues se composaient de sang humain, d'urine, à quoi on ajoutait le corps du Christ, le tout était séché et broyé, mis en un sachet avec un poids, était jeté dans les fontaines ou dans les puits. .

Quoi d'étonnant à ce que les lépreux aient été excités par les juifs? Ne retrouve-t-on pas là les procédés habituels, la

(1) Cont. G. de Nang. ann. 1321, page 78.

178

manière, le système constant du Sémite ? Pour les Juifs, les lépreux, les malheureux prolétaires, ces parias, ces lépreux de la civilisation moderne, les moujiks de Russie sont des instruments tout trouvés qu'ils montent, qu'ils agitent, qu'ils trompent, qu'ils déchaînent sur la société avec de grands discours contre les tyrans et qu'ils abandonnent aux répressions impitoyables, lorsqu' Israël a tiré d'une révolution tout le profit qu'on en pouvait tirer.

Ne faites pas attention à ce mélange singulier d'urine et de sang humain, supposez qu'il s'agisse de pétrole, de nitroglycérine ou de dynamite et vous serez en plein mouvement moderne. Que ce soit Naquet prêchant l'emploi du fulmi-coton sous l'Empire, les Juifs Goldeberg, Hartmann ou la Juive Jessa Heffmann employant la nitroglycérine en Russie, vous trouverez toujours le Sémite dans toutes ces affaires spéciales. Le tempérament aryen ne se trouve là nulle part. L'Aryen donne un coup de poignard ou tire un coup de fusil mais ne comprend rien à toute cette chimie.

Les relations des Juifs du XIV eme siècle avec les étrangers ne sont guère plus discutables. Je ne vois pas très bien sur quelles raisons on a pu s'appuyer pour

contester l'authenticité des lettres adressées aux israélites par le roi de Grenade et le roi de Tunis. L'authenticité ne peut faire l'ombre d'un doute (1).

La plus importante de ces lettres, c'est-à-dire la traduction originale en langue française certifiée par cinq notaires

(1) Si on publiait les lettres échangées entre le Juif Elias Mussali et les banquiers et hommes d'Etat juifs qui ont organisé l'expédition de Tunisie, on trouverait sans nul doute des choses plus fortes que cela contre les chiens de chrétiens qui ont été se faire tuer pour procurer des millions aux Camondo et aux Hirsch.

179

royaux et scellée est conservée dans le trésor des Chartes (Archives nationales, carton J, 427, n° 18).

Voici, d'ailleurs, le texte de ce document qui n'a pas été jusqu'ici exactement publié :

(vieux français)

« A Sanson, fil de Hélias, juif, de par le roy de Grenade. Vous nous avez mandé que vous avez donné 'aus meiseaus' par devers Saint-Jacques tout l'or que nous vous avons tramis ». Si vous mandons que ce nous plait que vous les paiez bien, quar vous nous avez mandé que CXV meisel por eus et por les autres ont fait le serement. Et nous avons tramis à Habram et jacob III sonmiers chargiez d'avoir, si vous mandons que vous les donneis sanz faute. Et vous savez que jacob et Acarias feirent avec nous convenances entre les mons. Si vous mandons que vous preignes le venin que nous vous avons tramis et le faites metre en citernes, en pois et en fontaines, et se vous n'aves assez de mecines, je vous ça trametra assez. Et nous vous avoiens promis de rendre la terre de promission, et nous vous tendrons convant. Et je vous envoye autre chose que vous giteroiz en l'eau que boit et use li rois, et ne tenez ne esparniez nul avoir à donner à ceus qui donneront et gieteront ces poisons, mas que la besoigne se face hastivement, quar je vous trametra hor et havoir à si grant foison comme vous voudroiz, et ne doutés pas despens ne missions, mas que la besoigne se face. Et cestes lettres soient montrées à Aron le juyf, et vous mettez tuit ensamble à oïr ceste parole. Et tuit estes salués de par le roy de Grenade, qui vous prie que vous soiez tuit d'un acort et d'une volupté.

« De par le roy de Thunes. A mes frères et leur enfans salut. Pansez de bien faire la besoigne que vous savez, quar je vous tramettra assez hor et argent pour les despens. Et si vous me vouliez tramettre vos enfans, je les garderoye comme mon cors. Vous saves que ciz acordement de nous, des juys et des malades se fit derrèrement le jour de Pasques flories. Ne laissies ne por hor ne argent que n enpoisonnoiz briefment les crestiens. Et au serement faire furent LXXV juyf et malades, si comme vous savez. Nous saluons vous et vos frères, quar vous estes nos frères en loy, et nous saluons les petiz et les grans.

« Magister Petrus de Accra, phisicus, juratus ad sancta Dei evangelia dictam litteram manu et lingua arabica scriptam vers-

180

citer eaponere, ipsam exposuit in lingam gallicam forma et mode superius declarato, die jovis post festum apostolorum Petri et Pauli, anno Domini Me CCC° vicesimo primo, in presentia vir, nobilis domini Franconis de Aveneriis, militis,

domini nestri regia baillivi Matisconensis, in castre Matisconensi, domini-Petri Mau. relli, ejusdem domini regis clerici, judicis majoris ressorti et appel. lationum Lugduni, domini Bartholomei de je., archi4iaconi, ei Guioti de Albaspina, cantoris Matisconensis, Stephani Verinci, Guillelmi de Nuyz, Petri Pule et johaunis de Cabannis, notariorum regiorum.

« Ego vero Guillelmus de Nuys, clericus, auctoritate regia pu. blicus notarius et juratus, expositioni suprascripte, per diclum magistrum Petrum, ut premittitur, facte, una cum Petro Pulede Matiscone, Stephano Verinci et johanne do Cabanis, clericis, nota. rus regiis et testibus scriptis, interfui vocatus et rogatus, teste hoc signo meo. »

(Seing du notaire.)

« Et ego Perronetus Pule de Matiacone, clericus, auctoritate renia publions marins et juratus, suprascripte eipositioni dicte littere, per dictum magistrum Petrum, ut premittitur, facte, iqter. fui una cum dictis Guillelmo de Nuys, Stephano Verinci et johanne de Cabannis, clericis, notariis regiis, vocatus et rogatua, teste hoc solito signo meo. »

(Seing du notaire.)

« Et ego vero Johannes de Cabanais, clericus, auctoritate regia publicus notarius et juratus, expositioni suprascripte, per dictum magistrum, ut premittitur, facte, una cum Petro Pule, Guillelmo de Nuis, Stephano Verinci, de Matiscone, clericis, notariis regiis et testibus scriptis, interfui vocatus et rogatus, teste hoc signo meo. »

(Seing du notaire.)

« Et ego, Stephanus Verynci, de Matiscone, clericus, auctoritate regia publicns notarius et juratus, supradicte expositioni dicte littere, per dictum magistrum Petrum, ut dictum est, facte, nterfui una cum dictis Guillelmo de Nuiz, johanne de Cabannis,

181

Petro Pule, notanis regits, vocatus et rogatus, teste hoc solito tigno meo. »

(Seing du notaire.)

Et nos Petrus de Lugnyaco, civis Matisconensis, tenens aigil. Juin commune excellentissimi regis Francie in baillivia Matisconensi censtitutum, cum nobis constat de exposition suprascripte littere, linge arabica scripte, per dictum magistrum Petrum de Acra, ut suprascriptum est, in linga gallicane facte, per fidelem relacionem dictorum notariorum regiorum, quibus super hoc et aliis fidem plenariam adhibemus, si,illum commune predictum presentibuc litteris duximus apponendum. Datum sono et die jovis predictis. »

(Sceau du bailliage royal de Macon, en cire rouge, sur double queue de parchemin.)

D'autres documents en tous cas confirment ces relations.

Pour nous guider dans l'appréciation de ce qui c’est passé, écrit M. Rupert dans son savant ouvrage l'Eglise et la Synagogues, nous avons sous les yeux un monument tiré des compilateurs des Fastes de Bohème et publié par Marquar et Freher. L'exposé des faits est joint à la lettre de « leprosis » du pape Jean XXI. Dans cette lettre, qui date de l'année même de 1351, le souverain Pontife reproduit un rapport qui lui est adressé par Philippe, comte d'Anjou et qui parle des divers moyens mis en oeuvre par les juifs pour nuire aux chrétiens.

« Enfin le lendemain,dit Philippe, les gens de notre comté ont fait irruption chez les Juifs au sujet des boissons (impotationes) qu'ils avaient composées à l'usage des chrétiens. En se livrant à d'actives recherches dans la maison des juifs, dans une des habitations qui appartenaient au juif Bananias, en un lieu obscur de la maison, dans un petit coffre où se trouvaient ses trésors et ses secrets, on trouva une peau de mouton ou parchemin couverte d'écriture des deux côtés. Le sceau, qui était d'or et du poids de 19 florins, était retenu par un cordon de soie rouge. Sur le sceau était représentée la figure du crucifix, devant lequel un juif se montrait dans une

182

posture si ignominieuse et si déshonnête, que j'ai honte de la décrire.

« Nos gens n'auraient pas fait attention au contenu de la lettre, si tout à coup et par hasard ils n'avaient été frappés de la longueur et de la largeur de ce sceau. Des juifs nouvellement convertis traduisirent la lettre. Bananias lui-même et six autres juifs suffisamment instruits firent la même traduction, non point d'eux mêmes, mais contraints par la crainte et par la force. Séparés ensuite et mis à la torture, Bananias et ses compagnons persévérèrent à présenter la même traduction. Trois clercs instruits dans la science théologique et dans la langue hébraïque traduisirent enfin la lettre en latin. »

La lettre était adressée au prince des Sarrasins, maître de l'Orient et de la Palestine, siège de la nation juive, et dont le pouvoir s'étendait jusqu'à Grenade, en Espagne. On y demandait qu'un traité d'amitié fût conclu entre les Juifs et les Sarrasins, et montrant l'espoir de voir les deux peuples réunis un jour dans la même religion, on priait le prince de vouloir bien restituer aux Juifs la terre de leurs ancêtres. On y lisait

La nation chrétienne obéit au fils d'une femme vile et pauvre de notre peuple, qui a injustement usurpé notre héritage et celui de nos pères.

Lorsque nous aurons pour toujours réduit cette nation sous le joug de notre domination, vous nous remettrez en possession de notre grande cité de Jérusalem, de Jéricho et d'Ai, où repose l'arche sacrée. Et nous pourrons élever votre trône sur le royaume et la grande cité de Paris, si vous nous aidez à parvenir à ce but. En attendant, et comme vous pourrez vous en assurer par votre noble vice-roi de Grenade, nous avons travaillé à cette oeuvre en jetant adroitement dans leurs boissons des substances empoisonnées, des poudres composées d'herbes amères et pernicieuses, en jetant des reptiles venimeux dans les eaux, dans les puits, dans les citernes, dans les fontaines et dais les cours d'eau, afin que les chrétiens, les uns après les autres et chacun suivant sa constitution, périssent prématurément nous les effets des vapeurs corrompues exhalées par ces poisons.

183

Nous sommes venus à bout de ce projet particulièrement en distribuant des sommes considérables à quelques pauvres gens de leur religion que l'on appelle des lépreux. Mais ces misérables se sont tout à coup tournés contre nous, et se voyant

surpris par 1es autres chrétiens, ils nous ont accusés et ont dévoilé tout le fait. Néanmoins, il reste ce point glorieux pour nous, c'est que ces chrétiens avaient empoisonné leurs frères, marque certaine de leurs discordes et de leurs dissolutions.

Cette lettre contient encore un passage significatif.

Vous pourrez bientôt, avec l'aide de Dieu, passer la mer, vous rendre à Grenade, et étendre sur le reste des chrétiens votre magnifique épée avec une main puissante et un bras invincible. Et ensuite vous serez assis sur le trône à Paris, et dans le même temps, redevenus libres, nous posséderons la terre de nos pères que Dieu nous a promise et nous vivrons dans la concorde sous une seule loi et un seul Dieu. Il n'y aura plus jamais à partir de ce temps, ni angoisse, ni chagrins, car Salomon a dit : « Celui qui marche uni avec un seul Dieu, celui-là n'a qu'une volonté avec lui. » David ajoute :

« Oh ! qu'il est bon, qu'il est doux d'habiter ensemble comme des frères! »

Notre saint prophète Osée a ainsi parlé par avance des chrétiens :

« Leur coeur est divisé et à cause de cela ils périront. »

La haine du crucifix qui est le sentiment dominant du Juif est là tout entière, la politique sémitique est là également très clairement exposée. Se servir d'un prince étranger, que ce soit un Napoléon 1er contre l'Allemagne ou un Guillaume contre la France, comme d'un point d'appui, faire battre les chrétiens entre eux et amener par ces divisions le triomphe d'une race dont tous les enfants se tiennent étroitement par la main, - telle a été la doctrine constante des Juifs et c'est à elle qu'ils ont dû tous leurs succès.

L'Europe évidemment a traversé à la fin du XIII eme siècle et au commencement du XIVe une période de crise analogue

184

à celle que nous traversons en ce moment, où la haute banque, la Franc-maçonnerie, la Révolution cosmopolite, toutes trois aux mains des Juifs, concourent au même but par des moyens différents. Elle s'est heurtée à cette prétention du Juif d'enlever à la fois aux chrétiens et l'idée religieuse qui aide à se passer d'argent et l'argent d'autant plus nécessaire qu'on ne croit qu'à une vie toute terrestre.

La soudaineté de décision dont Philippe le Bel fit preuve en arrêtant partout les Templiers sauva la chrétienté du Sémitisme, comme la victoire de Charles Martel, à Poitiers, l'avait sauvée du même fléau six siècles auparavant, comme un coup vigoureux et simultané frappé sur les Juifs par tous les souverains d'Europe la sauverait encore aujourd'hui.

Les Juifs, tour à tour chassés et rappelés, apparurent encore quelque temps parmi nous. Sous Philippe de Valois, on essaya d'utiliser leur génie fiscal en en faisant des percepteurs d'impôt. Jean le Bon en arrivant au trône paraît avoir voulu une décisive épreuve et il la tenta dans des conditions de loyauté très frappantes. On assura aux Juifs un séjour de vingt ans et le fils du roi Jean, comte de Poitiers, fut constitué gardien de leurs privilèges. Charles V et Charles VI confirmèrent ces dispositions.

Avec leur incroyable obstination dans le mal, les Juifs continuèrent à poursuivre leurs intrigues multiples. Ils recommencèrent à ruiner le pays par l'usure, ils se procurèrent des hosties pour les profaner, ils égorgèrent des enfants le Vendredi Saint. Naturellement le peuple moins patient qu'à présent hurla, les prédicateurs tonnèrent et les rois durent adopter de nouveau des mesures préservatrices.

185

Charles VI prit enfin, le 17 septembre 1394, un arrêt d'expulsion définitif, il bannit les Juifs de ses États à perpétuité et leur défendit d'y demeurer sous peine de la vie.

Cette expulsion, comme le fait remarquer dans son livre Des Juifs en France, M. Haliez, qui est pourtant favorable aux Israélites, diffère absolument des précédentes par son caractère comme par ses résultats. « Elle n'eut pas pour mobile l'amour du lucre et l'esprit de pillage et ce qui le prouve c'est que toutes les créances des Juifs durent leur être payées. Il semble qu'on ait voulu exécuter fidèlement les ordonnances qui, depuis le roi Jean, les avaient autorisés à séjourner en France, car il faut bien remarquer que les délais fixés par ces lois étaient presque expirés quand le bannissement fut ordonné. »

Pour permettre aux Juifs de liquider leurs affaires, on prolongea même leur séjour de deux années après lesquelles ils durent décidément quitter la France pour toujours.

Cette date de 1394 est une des dates les plus importantes de notre histoire. Les rois ont tour à tour essayé de la sévérité et de la douceur, il est désormais prouvé que le Juif ne peut s'acclimater en France. Les races les plus diverses, Celtes, Gaulois, Gallo-romains, Germains, Francs, Normands, se sont fondues dans cet ensemble harmonieux qui est la nation française, ils ont assoupli leurs angles, ils ont apporté leurs qualités, ils ont toléré naturellement leurs défauts. Seul le Juif n'a pu entrer dans cet amalgame. La France lui dit :

« Mon ami, nous ne pouvons nous entendre, séparons-nous et bonne chance ! »

Il y a là intolérance sans doute, mais non pas intolérance dans le sens religieux du mot, puisque les plus redoutables adversaires du Juif ont été des princes comme Philipe le

186

Bel, plus politique assurément que mystique, il y a intolérance dans le sens que la science prête à ce terme lorsqu'elle dit:

« Le sujet ne peut tolérer telle substance. » La France ne peut tolérer le Juif, elle le rend, elle ne le recevra que bien longtemps après enveloppé dans toute une littérature philosophico humanitaire et en sera très malade si elle n'en meurt pas.

Grâce à l'élimination de ce venin, la France, qui est encore plongée dans les horreurs de la guerre de cent ans, va atteindre avec rapidité un degré de prospérité incroyable, elle va devenir la grande nation européenne, régner par les armes, par les lettres, par les arts, par la courtoisie exquise, par le goût, par le charme de sa nature bienveillante et sociable, par son originalité de bonne compagnie qui est si accommodante pour les idées des autres. Elle sera l'arbitre, le modèle, l'envie du monde entier, elle comptera parmi ses fils des généraux glorieux, des ministres illustres, des écrivains incomparables, elle aura des triomphes et des revers, mais l'honneur sera toujours sauf, elle ne sera pas exempte de vices mais de ces vices qui n'abaissent point, et quand elle courra à la bataille ce ne sera ni pour les bons Mexicains, ni pour les bons Tunisiens. Chez elle, tout le monde sera sinon riche, du moins heureux, car le Juif ne sera pas là pour exercer sur le travail d'autrui son parasitisme usuraire. En un mot, à partir de 1394, époque à laquelle elle chasse les Juifs, la France montera toujours. A partir de 1789, époque à laquelle elle les reprend, elle descendra sans cesse…

II
DE 1394 A 1789

Le recueillement du Juif après l'expulsion de 1391. - Le grand silence. - La Kabbale. - Reuchlin. - L'impression du Talmud. - La Réforme. - Nostradamus. - Concini. - Lopez. - Les Juifs en Hollande. - Le monde de Rembrandt. - Les Juifs en Angleterre. - Cromwell et Manassé. - Le drame de Victor Hugo. - Les quatre familles juives du Paris de Louis XIV.- Les Juifs de Metz. - La protection des Brancas. - Les Juifs du Comtat. - Un bon conseil de rabbin. - L'Avignon papale et Mistral. - Les juifs de Bordeaux. - Montaigne et Alexandre humas. - La Princesse de Bagdad. - Les Maranas. - Efforts des Juifs pour s'introduire à Paris. - La requête des marchands et négociants de Paris. - L'araignée d'or juive, « die judische goldspinne ». - Voltaire et les juifs. - Les deux agents. - Voltaire financier. - L'ignorance du XVIII eme siècle sur les juifs. - La colonie juive de Paris. – « Peixotto ». - Le premier cimetière juif. - Louis XVI et les Juifs. - Le mouvement juif latent. - La Franc-Maçonnerie. - L'expulsion des jésuites. - Les juifs déguisés Law, le comte de Saint-germain, Cagliostro. - La haine des Juifs contre Marie-Antoinette. - Le Juif Angelucci et Beaumarchais. - Marie-Thérèse et les Juifs. - L'affaire du Collier. - L'illuminisme. - La loge Saint-Jean de la Candeur. - Le duc d'Orléans, grand maître de la Franc-maçonnerie est allié des Juifs. - La Passion de Louis XVI.- L'académie de Metz.- L'abbé Grégoire. - Les Juifs et la Constituante. - L'émancipation. - L'ancien régime et le régime actuel. - Le nouveau Sinaï.

De 1394 à 1789

Que devient le Juif de 1394 à 1789? On ne sait trop. Il s'est évanoui, il s'est rasé, comme le lièvre poursuivi, il a changé son plan d'action, modifié ses ruses éteint beaucoup son ardeur- Il semble alors tout plongé dans la Kabbale (1), absorbé dans la lecture du Zohar ou du Sepher Zetzirah. Il est alchimiste, il tire des horoscopes, il interroge les astres et il peut, en parlant du Grand Oeuvre, avoir accès partout. Sur ce sujet il est inépuisable, il sait en effet et les frères errants avec lesquels il s'abouche dans chaque ville savent aussi ce que ce mot de Grand Oeuvre cache sous son mystérieux symbolisme. Faire de l'or, régner par le banquier sur ce monde qui ne croit qu'au prêtre et au soldat, à la pauvreté et à l'héroïsme, la politique juive est toujours là. Mais ce projet, sur la réussite duquel on consulte sans cesse les nombres, semble bien chimérique ou plutôt bien lointain. Ce qu'il faut renverser avant de rien entreprendre, c'est la vieille hiérarchie, l'Eglise, le Moine, le Pape.

Sur quel point agir? A la France il ne faut pas penser. L'Espagne, que les Juifs ont livrée aux Maures, reconquiert pied à pied le sol de la Patrie et c'est par l'expulsion définitive des Juifs qu'elle se préparera aux grandes destinées qui l'attendent sous Charles-Quint et Philippe II. L'Allemagne

(1) Kabbale vient du verbe Kibbel, qui veut dire en hébreu recevoir par tradition orale

est plus propice à un mouvement, elle est divisée et on n'y rencontrera pas cette autorité royale déjà si puissante qui de l'autre côté du Rhin centralise la force et défend les croyances de tous. Autant que la France cependant, l'Allemagne répugne aux Juifs et en brûle quelques-uns de temps en temps.

Le Juif, rendu plus prudent par ses mésaventures, ne s'attaque plus en face au catholicisme, il souffle Luther, il l'inspire, il lui suggère ses meilleurs arguments.

Le Juif, dit très justement M. Darmesteter (1), s'entend à dévoiler les points vulnérables de l'Eglise et il a à son service, pour le découvrir, outre l'intelligence des livres saints, la sagacité redoutable de l'opprimé, il est le docteur de l'incrédule, tous les révoltés de l'esprit viennent à lui dans l'ombre ou à ciel ouvert. Il est à l'oeuvre dans l'immense atelier de blasphème du grand empereur Frédéric et des princes de Souabe ou d'Aragon : c'est lui qui forge tout cet arsenal meurtrier de raisonnement et d'ironie qu'il léguera aux sceptiques de la Renaissance, aux libertins du grand siècle, et le sarcasme de Voltaire n'est que le dernier et retentissant écho d'un mot murmuré six siècles auparavant, dans l'ombre du ghetto, et plus tôt encore, au temps de Celas et d'Origène, au berceau même de la religion du Christ.

« Tout catholique qui devient protestant, a dit Alexandre Weill, fait un pas vers le Judaïsme, Tout protestant, serait il plus juste de dire, est à moitié Juif.

Le protestantisme servit de pont aux Juifs pour entrer non pas encore dans la société mais dans l'humanité. La Bible, laissée au second rang au moyen age, prit sa place plus près des Évangiles, l'Ancien Testament fut mis à côte du Nouveau. Derrière la Bible apparut le Talmud. Reuchlin,

(1) Coup d'oeil sur l'Histoire du Peuple juif.

191

l'homme des Juifs, fit campagne pour jeter de nouveau dans la circulation le livre proscrit.

Ce Reuchlin ou Reuchlim parait avoir été corrompu par le médecin de Maximilien qui était Juif. Dès 1494, il s'était montré favorable à Israël dans son livre : « de Verbo mirifico », où il avait mis en présence un philosophe de l'antiquité Sidonius, un rabbin Juif Baruch et un philosophe chrétien Capnio (traduction latine de Reuchlin qui signifie petit fumée). Chargé d'examiner le Talmud, il ne trouva rien de répréhensible aux outrages qu'il contenait contre le christianisme.

Le procès du Talmud devint une affaire européenne. La Faculté de Paris s'occupa de cette question pendant quarante sept séances et se montra, comme toute la France d'alors, résolument anti-juive en condamnant Reuchlin. L' Empereur Maximilien, au contraire, donna raison à l'avocat des Juifs.

En 1520, l'année même où Luther brûlait la bulle du pape à Wittemberg, la première édition du Talmud s'imprimait à Venise.

Luther cependant que les Protestants représentent selon leur habitude, quand il s'agit des leurs, comme un apôtre de la tolérance, fut dur pour les Juifs, plus dur que ne l'avait jamais été aucun prêtre.

En cendres, s'écriait-il, cendres les synagogues et les maisons des Juifs, et ceux-ci on les parque dans les écuries ! Que de leurs biens on forme un trésor pour l'entretien des convertis, que les juifs et les juives robustes on les astreigne aux plus durs labeurs, qu'on leur prenne leur livre de prières, le Talmud, la Bible, et qu'il leur soit défendu, sous peine de mort, même' de prononcer le nom de Dieu.

Pas de faiblesse, pas de pitié pour les juifs! Que les princes sans forme de procès les chassent ! Que les pasteurs inculquent à leurs ouailles la haine du juif j'aurais pouvoir sur les juifs, que

192
je réunirais les plus instruits et les meilleurs d'entre eux et les menacerais de leur couper la langue au fond du gosier pour leur prouver que la doctrine chrétienne n'enseigne pas un Dieu seulement mais un Dieu en trois personnes (1).

L'oeuvre de dissolution de la société chrétienne, entreprise par le protestantisme, fut malgré tout profitable au Juif. Elle fut pour lui l'occasion de s'affranchir, du moins en Allemagne, de cette interdiction de l'usure grâce à laquelle l'Eglise, avec une maternelle sollicitude, protégea pendant des siècles la fortune de l'Aryen travailleur et naïf contre les convoitises du Sémite astucieux et cupide. Un sermon de l'époque cité par Janssen explique admirablement la situation.

Quels maux ne produit pas l'usure? Rien n'y fait! Comme chacun voit que les grands usuriers du commerce deviennent riches en peu de temps, tout le monde veut aussi s'enrichir et tirer un rand profit de son argent. L'artisan, le paysan porte son argent à une société ou à un marchand, ce mal n'existait pas jadis, il n'est devenu général que depuis dix ans. Ils veulent gagner beaucoup et souvent ils perdent tout ce qu'ils avaient.

Le tableau de cette époque de transition, dit M. de Bréda (2), n'est pas moins curieux à étudier par son analogie avec ce qui se passe de nos jours : « On perdait le goût du travail, on cherchait les affaires qui rapportaient beaucoup en donnant peu de peine. Le nombre des boutiques et des cabarets augmentait incroyablement jusque dans les campagnes. Les paysans s'appauvrissaient et se voyaient contraints de vendre leurs biens, les artisans

(1) Von den Judas und ihren Lügen (Wiltemberg,1541).
(2) L'économie politique dans ses rapports avec la loi morale.

193
sortaient des corporations et, dénués de leur salutaire protection, tombaient dans la misère. Trop de gens à la fois se jetant dans les mêmes affaires de spéculation, la plupart échouaient et formaient un prolétariat irrité. La richesse augmenta rapidement pour quelques-uns, la masse s'appauvrit. »

Sans doute les Juifs s'agitèrent et tâtèrent le sol du côté de la France. Il a bien l'air d'un, agent juif, ce Corneille Agrippa, professeur de sciences occultes, mêlé à toutes les intrigues de son, temps, parlant par énigmes, allant sans cesse de Nuremberg à Lyon, et de Lyon en Italie, faisant des conférences sur le de « Verbo mirifico » de Reuchlin. Les moines ne se trompaient guère en accusant de Judaïsme l'Her Trippa de Pantagruel, ce Cagliostro du XVI eme siècle qui, toujours suivi de son chien noir, errait partout en colportant de singulières paroles.

En Provence, nous trouvons cette étrange figure de Nostradamus assis sur son trépied d'airain et interrogeant la Kabbale sur l'avenir de sa race, se demandant parfois si sa science n'était pas vaine et si la lueur qu'il apercevait était bien l'aurore d'une renaissance :

Etant assis de nuit secrète étude,
Seul reposé sur la celle d'airain,

Flamme exiguë sortant de solitude
Fait espérer que n'est à croire vain.

Au courant du travail mystérieux auquel se livrent les siens, il prédit, avec une précision qui étonne aujourd'hui, les terribles événements qui s'accompliront à la fin du XVIII eme siècle et qui feront sortir Israël de sa tombe.

Au révolu du grand nombre septième Apparaîtra un temps jeune d'hécatombe,

194

Non éloigné du grand âge millième,
Les enterrés sortiront de leur tombe.

Le prophète de Salons était, d'ailleurs, d'une tribu dans laquelle s'est perpétué longtemps le don de prophétie.

Nostradamus, écrit le savant Haitze dans son livre : la Vie et le Testament de Nostradamus, était provençal, sorti d'une famille noble, quoique Pitton ait voulu dire le contraire dans sa Critique des écrivains de Provence. Cette famille était néophyte, elle fut ainsi comprise dans la célèbre taxe qui fut faite en 1502 sur ces sortes de famille de cette province. C'est en l'article de celles qui habitaient la ville de Saint Remi. Sa tribu était d'Issachar renommée pour le don de la science du temps sur les personnes de laquelle il avait été plus particulièrement répandu.

Nostradamus, qui n'ignorait pas son extraction, s'en glorifiait, en faisait parade. Voir ce qui est dit au 32 eme verset du 12 eme chapitre des « Paralipomènes » qui porte que ceux d' Issachar étaient des hommes expérimentés capables de discerner et de remarquer tous les temps.

L'heure en tout cas n'était pas propice encore pour Israël.

Louis XII avait étendu aux pays nouvellement réunis à la France l'édit définitif d'expulsion de Charles VI, ce qui contribua sans doute à lui faire donner le surnom de Père du peuple. La Réforme même resta en France militaire, plus désintéressée qu'ailleurs de toute spéculation financière, c'est-à-dire étrangère à tout élément juif.

Quelques Juifs seulement, chassés d'Espagne, arrivèrent alors à prendre pied à Bordeaux, mais avec quelles précautions ils durent agir, quels déguisements ils furent obligés de revêtir. Nous parlerons plus loin de cette intéressante colonie qui, du moins, paya son hospitalité à la France, puisque c'est à elle que nous devons Montaigne. Constatons seulement ici que les nouveaux venus ne se présentèrent aucunement comme Juifs et qu'ils ne firent pendant cent cinquante ans au moins aucun exercice de leur religion.

195

Les lettres patentes d'Henri II autorisant le séjour furent délivrées non à des Juifs mais à de nouveaux chrétiens.

Quelques-uns essayèrent encore d'entrer d'un autre côté et, en 1615, on dut renouveler les édits portés contre eux, mais les Juifs, sous la minorité de Louis XIII, n'en revinrent pas moins en France en assez grand nombre. Ils avaient à la Cour un puissant protecteur. Concini était environné de Juifs. La Galigaï passait pour être Juive d'origine. « Elle vivait constamment, dit Michelet, entourée de médecins juifs, de magiciens et comme agitée de furies. Quand elle souffrait de la terrible névrose particulière à la race, Elie Montalte, un Juif encore, tuait un coq et le lui appliquait sur la tête.

Concini pillait tout, trafiquait, tripotait. La France était en pleines mains juives. Ce tableau ne semble-t-il pas contemporain ? Que fut Gambetta, en effet, si ce n'est, en bien des points du moins, une seconde incarnation de Concini ? Sous le ministère de Farre, on distribuait dans les casernes une brochure intitulée : le Général Gambetta. Ce général de la parole ne vous fait-il pas souvenir de ce comte della Penna (comte de la Plume), de ce maréchal d'Ancre qui n'avait jamais tiré l'épée?

Notre Concini à nous a pu malheureusement faire tout le mal qu'il a voulu sans avoir trouvé de Vitry. La France n'enfante plus d'hommes comme ce vaillant qui, tranquillement, son épée sous le bras, avec trois soldats aux gardes pour toute compagnie, s'en vint barrer le passage, sur le pont du Louvre, à l'aventurier orgueilleux qui s'avançait suivi d'une escorte nombreuse comme un régiment. - Halte-là!- Qui donc ose me parler ainsi, à moi? Et comme le drôle étranger ajoutait un geste à ces paroles, Vitry, l'avant bien ajusté, lui cassa la tète d'un coup de pistolet.

196

Puis il entra chez le Roi et dit : C'est fait. - Grand merci,mon cousin, répondit Louis XIII à l'humble capitaine, que son courage, ainsi qu'on le voit encore en Espagne, venait de faire le parent du Roi, vous êtes maréchal et duc et je suis heureux de vous saluer le premier de votre nouveau titre.

Par la fenêtre, une grande rumeur arrivait en même temps, c'était Paris qui, enfin vengé de tant de hontes subies, battait frénétiquement des mains.

Aujourd'hui, l'industrie a encore des chevaliers et la Bourse des barons, mais l'héroïsme ne fait plus de maréchaux ni, de ducs. Les Juifs étrangers peuvent tout se permettre chez nous, nul Vitry ne tirera l'épée pour arrêter les oppresseurs de sa patrie. Je connais cependant à Paris un pont, au bout d'une place célèbre, où un colonel qui aurait du poil au menton pourrait gagner un titre plus beau que celui que le hardi capitaine des gardes gagna le 24 avril 1617, sur le pont du Louvre.

Concini à peine tué, on intima l'ordre aux Juifs qui, avec leur activité ordinaire, avaient déjà constitué comme une petite synagogue chez un membre du Parlement, de disparaître immédiatement.

Le seul Juif un peu en évidence, dont on trouve trace à Paris à cette époque, est Lopez. Mais Lopez était-il bien Juif ? Il s'en défendait du moins comme un beau diable et protestait qu'il était Portugais ou tout au moins Mahométan, il mangeait du porc tous les jours au point de s'en rendre malade pour dépister les soupçons.

Malgré toutes les dénégations du pauvre Lopes, je crains bien qu'il n'ait été de la race. Bibelotier, marchand de diamants, banquier, agent politique, finalement conseiller d'État, n'a-t-il pas l'air d'un vrai gouvernant d'aujourd'hui ?

197

Il y a en lui comme un mélange de Proust' et de Bischoffsheim.

« Lopes et quelques autres comme lui, nous dit Tallemand des Reaux qui s'est fort égayé sur le personnage, vinrent en France pour traiter quelque chose pour les Moresques dont il estait ».

Henri IV vit là une excellente occasion de créer des embarras intérieurs à l'Espagne et mit Lopes en relations avec le duc de la Force. La mort du roi rompit les négociations, mais Lopes ne se découragea pas, il s'établit marchand de diamants, « il acheta un gros diamant brut, le fit tailler, cela le mit en réputation, de toutes parts on lui envoya des diamants bruts. Il avait chez lui un homme à qui il donnait huit mille livres par an et le nourrissait lui sixième, cet homme taillait les diamants avec une

diligence admirable et avait l'adresse de les fendre d'un coup de marteau quand il était nécessaire. »

Dans le Roman des amours du duc de Nemours et de la marquise de Poyanne, le duc consulte sur la beauté des parures « un certain Portugais nommé Don Lope qui s'y connaissait mieux que personne. »

Richelieu, dont le génie a tant de rapports avec celui du prince de Bismarck, avait compris le premier le parti qu'un homme politique pouvait tirer d'une presse qu'il dirigerait et il avait encouragé Renaudot, le créateur du journal en France. Il distingua clairement aussi l'utilité dont pouvaient être ces agents juifs si déliés, si souples, si bien informés qui devaient plus tard comme les Blowits, les Erdan, les Levyson, rendre tant de services au chancelier de fer. Il employa Lopes comme espion, il en fut content, le chargea d'une négociation relative à des vaisseaux en Hollande et au retour il le fit conseiller d'Etat ordinaire.

198

Le type ne perd jamais ses droits. Si on couronnait un Juif empereur d'Occident il trouverait moyen de vendre la couronne de fer. Lopes brocanta dans sa mission et de retour à Paris fit une vente qui fut plus courue encore que celle de Rachel et de Sarah Bernhardt. « En Hollande il acheta mille curiosités des Indes et il fit chez luy comme un inventaire, on criait avec un sergent. C'était comme un abrégé de la foire Saint-germain, il y avait toujours bien du beau monde. »

Ce Lopes parait cependant avoir été relativement honnête homme. On l'accusait d'être l'espion des deux gouvernements, il fut démontré qu'il n'en servait qu'un seul, ce qui, me murmure à l'oreille un anti-sémite, tendrait à prouver qu'il n'était véritablement pas Juif.

C'est Ledoux, maître des requêtes, qui avait mis ce mauvais bruit en circulation. « De fait, dit Tallemant des Reaux, il croyait avoir la conviction entière par le livre de Lopez où il y avait : « Guadamisilles por et senor de Bassompierre tant, de milliers de maravedis, » et autres articles semblables. Lopez pria M. de Rambouillet (le voir ce bon Maistre des requestes. Le Maistre des requestes lui dit : Monsieur, il n'y a rien de plus clair, guadamasilles, etc. M. de Rambouillet se mit à rire : « Hé monsieur, luy dit-il, ce sont des tapisseries de cuir doré qu'il a fait venir d'Espagne pour M. de Bassompierre. »

Richelieu semble avoir traité son conseiller d'Etat comme on traiterait un Braün ou un Castagnary.

Le cardinal de Richelieu, raconte encore Tallemant, pour se divertir, un jour que Lopes revenait de Ruel avec toutes ses pierreries que le cardinal avait voulu voir exprès, le fit attaquer par de feints voleurs qui pourtant ne luy firent que la peur. Il y allait de tout son bien, aussi la peur fut-elle si grande qu'il fallut

199

changer de chemise au pont de Neuilly, tant sa chemise était gastée. Le chancelier dans le carrosse duquel il était dit qu'il se présenta assez hardiment aux voleurs. Le cardinal eut du déplaisir de lui avoir fait ce tour-là, car il avait joué à faire mourir ce pauvre homme et pour raccommoder cela il le fit manger à sa table.

Ce n'était pas un petit honneur.

On n'épargnait guère, d'ailleurs, les plaisanteries à Lopez.

Un jour l'abbé de Cercey et Lopez faisaient des façons à qui passerait le premier. Allez donc, Lopez, dit Chasteller, maître des requêtes (ce corps décidément n'aimait pas les Juifs), l'Ancien Testament va devant le Nouveau.

Un autre jour il demandait un prix excessif d'un crucifix. - Hé, lui dit-on, vous avez livré l'original à meilleur marché.

En dépit des railleurs, Lopez, à force de cumuler les métiers divers, n'en arriva pas moins à une fortune considérable qu'il affichait avec le mauvais ton de ses pareils. Il avait six chevaux de carrosse, « et jamais carrosse ne fut tant de fois au-devant des ambassadeurs que celui-là.

Il possédait une assez belle maison dans la rue des Petits Champs et répétait sans cesse: « Il y a une quantité immense de cheminées dans mon logis. »

En quoi cette phrase sur laquelle s'esclaffent les contemporains est-elle étonnante? Telle est la réflexion qui viendra à chacun et cet étonnement même indique bien le chemin parcouru de la société polie, raffinée, bien élevée d'alors à la société brutale et grossière d'aujourd'hui.

De nos jours le sentiment de certaines nuances délicates est émoussé même chez les chrétiens. Personne n'est surpris lorsque le baron Hirsch, ayant à sa table des gens qui ont la prétention de représenter le faubourg Saint Germain

200

dit tranquillement à ses convives au moment où l'on sert les fraises en janvier :' « Ne vous gênez pas pour en manger tant que vous voudrez, cela coûte cher, mais je n'y regarde pas (1). »

Juif ou non, Lopez, qui s'éteignit à Paris le 29 octobre 1649, vécut et mourut en catholique, il fut enterré à Saint Eustache et sur le marbre de son tombeau on mit l'inscription suivante

« Natus ïber, vizit Gallus, legemque secutus,
Auspice nunc Christo, mortuus astra tenet ».

C'est le maréchal de la Ferté qui acheta la maison de Lopez, comme en témoigne ce passage de Loret.

« Le maréchal de la Ferté,
Durant la saison de l'été,
Des villes pour le Roy conqueste
Et pendant l'hiver il acqueste,
A ce qu'on m'a dit aujourd'huis,
Des logis dans Paris pour luy,
Achetant celui de feu Lope,
Non pas le plus beau de l'Europe
Mais bien baste, commode et tel
Qu'il peut passer pour un hôtel.

Si le Juif ne pouvait se faire accepter en France qu'en reniant énergiquement son origine, il avait cessé ailleurs d'être le Paria des anciens jours, il avait trouvé en Hollande

(1) C'est encore Hirsch qui, après diner, disait à Lavisse,professeur d'histoire à la Sorbonne, agrégé de l'Université, qui avait consenti à donner des répétitions d'histoire à son fils : « Prenez moi ce cigare, vous n'en fumez pas comme cela chez vous, cela me coûte vingt-cinq sous. »

Lavisse eut plus de dignité que les gens du monde et au bout de quinze jours il quitta la maison.

201
plus qu'un asile, un terrain favorable où tous ses défauts fussent impuissants à se développer, où ses qualités puissent se donner carrière.

La destinée de cette race en effet est singulière : seule de toutes les races humaines elle a le privilège de vivre sous tous les climats et, en même temps, elle ne peut se maintenir, sans nuire aux autres et sans se nuire à elle même, que dans une atmosphère morale et intellectuelle spéciale.

Avec son esprit d'intrigue, sa manie d'attaquer sans cesse la religion du Christ, sa fureur de détruire la foi des autres qui contraste si étrangement avec son absence de tout désir de convertir les étrangers à la sienne, le Juif est exposé dans certains pays à des tentations auxquelles il succombe toujours, c'est de qui explique la perpétuelle persécution dont il est l'objet.

Dès qu'il a affaire à ces grandes cervelles d'Allemands avides de systèmes et d'idées, à ces esprits français épris de nouveautés et de mots, à ces imaginations de Slaves toujours en quête de rêves, il ne peut se contenir, il invente le socialisme, l'internationalisme, le nihilisme, il lance sur la société qui l'a accueilli des révolutionnaires et des sophistes, des Herzen, des Goldeberg, des Karl Marx, des Lassalle, des Gambetta, des Crémieux, il met le feu au pays pour y faire cuire l'oeuf de quelques banquiers et tout le monde se réunit à la fin pour le pousser vers la porte.

Sur les têtes solides d'Anglais et de Hollandais, au contraire, le Juif ne peut rien. Il sent d'instinct, avec son nez qui est long, qu'il n'y a rien à tenter sur ces gens attachés à leurs vieilles coutumes, fermes dans les traditions qu'ils ont reçues de leurs aïeux, attentifs à leurs intérêts. Il se contente de proposer des affaires que les indigènes discutent minutieusement et qu'ils font quand elles sont bonnes

202
mais il ne raconte pas d'histoires, il ne dit pas aux fils que leurs pères étaient d'affreuses canailles ou des serfs abjects, il ne les invite pas à brûler leurs monuments, il ne fait là ni emprunt frauduleux, ni Commune ; il est heureux, et les autres aussi.

Cette petite Hollande, industrieuse et commerçante, étrangère elle-même à cet idéal chevaleresque qui est si antipathique aux fils de Jacob, fut vraiment le berceau du juif moderne. Pour la première fois Israël connut là, non point le succès éclatant qui grise le Juif et qui le perd, mais le calme de longue durée, la vie régulière et normale (1).

C'est Rembrandt qu'il faut, je ne dis pas regarder mais contempler, étudier, scruter, fouiller, analyser si l'on veut bien voir le Juif.

Elève d'Isaackson van Schanenberg et de Jacob Pinas, locataire d'abord puis propriétaire de cette maison de la Joden Breestraet (rue des Juifs), dans laquelle il peignit ses chefs-d'œuvre, Rembrandt vécut constamment avec Israël. Son atelier même, encombré d'objets d'art, véritable capharnaüm d'étoffes et de bibelots, ressemble à ces boutiques de brocanteurs au fond desquelles l'oeil un moment désorienté finit par distinguer un vieillard sordide au nez crochu. Son

(1)Une réaction cependant, semble être en train de se produire là encore, car les juifs finiront par exaspérer les gens les plus paisibles. A Amsterdam, au mois d'octobre 1884, nous racontent les archives israélites,

le propriétaire du premier café de la ville refuse l'accès de son établissement aux juifs, en s'excusant sur les répugnances de sa clientèle. Un des expulsés, M A. C. Wertbeim chevalier de la Légion d'honneur et officier d'Académie, naturellement puisqu'il est juif et étranger, protesta violemment, mais le propriétaire défendit son droit, et il fut chaleureusement félicité par tout le monde.

203
oeuvre a la couleur juive, elle est jaune de ce jaune ardent et chaud qui semble comme le reflet de l'or jouant sur une vieille rouelle du moyen âge oubliée dans un coin.

« Qu'ils sont parlants ces Juifs de Rembrandt causant d'affaires au sortir de la synagogue, s'entretenant du cours du florin ou du dernier envoi de Batavia, ces voyageurs qui cheminent leur bâton à la main avec des airs de Juifs errants qui sentent qu'ils vont arriver et s'asseoir quelque part(l) !

(1) Une apparition du Juif errant eut lieu en 1650 à Bruxelles et Rembrandt put être frappé de ce récit. Les bourgeois qui rencontrèrent l'éternel voyageur le trouvèrent vêtu d'un costume fort délabré, il entra avec eux dans une auberge, il y but nais refusa de s'asseoir. On l'avait vu le 14 janvier 1603 à Lubeck, et la même année à Nuremberg où il assista à un sermon. Matthieu Paris, un des premiers qui ait donné des détails sur ce personnage légendaire, a reproduit le récit qu'un archevêque d'Arménie lui avait fait en présence d'un chevalier d'Antioche. Ce récit diffère de la version populaire en plusieurs points. D'après lui, Cartaphile, portier du prétoire de Ponce- Pilate qui, saisissant le moment où Jésus passait le seuil de la porte, l'aurait frappé avec mépris d'un coup de poing dans le dos en lui criant : « Va donc, jésus, va donc plus vite, qu' attends tu ? » aurait été baptisé et appelé Joseph par Anania, qui baptisa saint Paul, il vivrait ordinairement en Arménie.

La dernière apparition du Juif errant remonte à 1774. C'est de cette époque que date la gravure populaire que tout le monde connaît : « ornée du portrait dessiné d'après nature par les bourgeois de Bruxelles. »

Le vingt-quatrième couplet, dans sa triviale naïveté, résume admirablement le caractère du Juif :

Messieurs, le temps me presse.
Adieu la compagnie,
Grâce à vos petitesses !
Je vous en remercie,
Je suis trop tourmenté
Quand je suis arrêté.

Je ne vois pas trop ce que les penseurs et les historiens ajouteraient à cette confession sincère. Tourmenté et tourmenteur dès qu'il est installé tranquillement quelque part, tel est le Juif. Il s'arrange toujours pour troubler tellement les nations qui l'ont accueilli, qu'on est bien forcé de le prier de s'en aller.

On consultera avec intérêt une plaquette imprimée à 50 exemplaires seulement, chez techener, lors de la publication du roman d'Eugène Sue :

Notice historique et bibliographique sur la légende du Juif errant, par G. B. de B.

Voir aussi un tirage à part d'une étude publiée dans l'Encyclopédie des sciences religieuses : « le Juif errant », par Gaston Paris.

204

Combien plus saisissant cet alchimiste en extase devant le cercle kabbalistique autour duquel sont tracés des caractères mystérieux qui commentent le Sepher ou le Zohar, qui révèlent l'heure et le jour où s'accomplira le Grand Œuvre !

N'est-ce point un Juif encore que ce docteur Faust dont le visage émerge à peine de l'ombre intense? On voit dans ces ténèbres animées, dans ces ténèbres à la Rembrandt, voltiger des atomes lumineux.

Ce silence est bien celui dont parle Fromentin, « ce silence qui n'est point la cessation de tout bruit, mais le commencement au contraire de ces bruits indéterminés que l'âme perçoit seule, » On entend penser cet homme si parcheminé, si desséché, si ossifié qu'il parait à demi mort et qui, par la fenêtre ouverte, interroge le ciel pour y chercher l'étoile d'Israël, l'astre qui doit se lever du côté de la Chaldée après tant d'années d'attente.

Le médecin Ephraïm Bonus, appuyant sa main sur la rampe de l'escalier, dit ces choses d'une autre façon. Coiffé d'un large feutre, vêtu de l'habit de tout le monde, il a vraiment l'allure honnête de quelqu'un qui ne va plus au sabbat tous les soirs, il ressemble plus au Germain Sée d'Yvon qu'à un faiseur de philtres du moyen âge et il semble murmurer lui aussi un ça ira satisfait.

205

Tout allait mieux en effet pour les Juifs. En Angleterre, ils avaient trouvé l'homme qu'ils aiment, le "Schilo", le faux Messie, le chef exclusivement terrestre qui, ne s'appuyant sur aucun droit traditionnel, est bien forcé d'avoir recours à la force secrète que détiennent les Juifs (1).Cromwell, soutenu par la Franc-maçonnerie puissante déjà mais très occulte et très discrète encore (2), avait été le protecteur zélé des juifs et s'était, efforcé de faire lever l'arrêt de proscription qui pesait sur eux.

On a affirmé que le droit de séjour leur avait été formellement

(1) Le spectacle de ce terrible sectaire, faisant périr son roi sous la hache, paraît avoir vivement frappé l'imagination des Juifs, qui, même dans les plus lointains pays, étaient parfaitement informés de ce qui se passait en Europe.

« Une députation singulière, écrit Léon Halévy dans son résumé de 1'Histoire des Juifs, arriva vers Cromwell du fond de l'Asie. C'étaient quelques Juifs, conduits par un célèbre rabbin d'Orient, Jacob Ben Azabel,qui venaient s'assurer si Cromwell n'était pas le Messie. Ils obtinrent plusieurs audiences du Protecteur, et lui firent la proposition qu'il repoussa d'acheter tous les livres et manuscrits hébraïques de l'université de Cambridge. Comme ils ne cachèrent pas assez le but principal de leur mission, on les renvoya de Londres, où le simple soupçon que Cromwell put être juif avait produit de l'agitation parmi le peuple. »

(2) Les Juifs furent d'aussi impitoyables ennemis de la maison des Stuart, que de la maison de Bourbon. Ce fut un juif d'Amsterdam qui aida Guillaume d'Orange à détrôner son beau-père. « Guillaume, prince d'Orange, préparait son expédition contre Jacques d' d'Angleterre et cherchait avec

anxiété où il trouverait les fonds nécessaires pour équiper sa flotte et mener à bien ses projets de guerre contre les Anglais, lorsqu'un Israélite d'Amsterdam lui fit demander audience.

« Quand ce citoyen nommé Schwartzau, fut admis devant le prince, il lui dit: Monseigneur, vous avez besoin d'argent pour accomplir votre projet : Voici deux millions que je vous apporte : si vous réussissez, vous me les rendrez, si vous échouez, nous sommes quittes. » (Matinées du Samedi, livre d'éducation morale et religieuse à l'usage de la jeunesse israélite, par Ben Levi.)

206

accordé à cette époque, le Dr Tavey dans son « Anglica judaïca » nie le fait. Dans son curieux livre sur « Moses Mendelssohn » et sur la réforme politique des Juifs en Angleterre, Mirabeau, qui fut l'homme des Juifs comme Gambetta, raconte ainsi les négociations qui s'engagèrent à ce sujet.

La haine du papisme qui prévalait alors, ou plutôt qui déployait d'autres fureurs, avait inspiré des dispositions favorables pour les Juifs. Il se fit plusieurs motions parlementaires en leur faveur et si aucune ne fut suivie de succès, elles encouragèrent du moins les juifs d'Amsterdam à faire quelques propositions pour former un établissement de leur nation en Angleterre.

On entra en négociation et Manassé Ben Israël fut choisi pour traiter des conditions. Ce vénérable rabbin vint en Angleterre et détermina Cromwell à prendre en très sérieuse considération les demandes qu'il fit au nom de ses frères.

Alors le Protecteur appela dans son conseil deux juges, sept citoyens et quatorze ecclésiastiques. Il leur demanda s'il était licite de réadmettre les juifs en Angleterre, et dans le cas où ils tinssent pour l'affirmative, sous quelles conditions cette nation devrait être rappelée ? Quatre jours se consumèrent en disputes inutiles de la part des ministres du Saint Evangile et Cromwell les congédia en leur disant qu'ils le laissaient beaucoup plus incertain qu'ils ne l'avaient trouvé.

On ignore le résultat des délibérations particulières du Protecteur. Quelques écrivains à la vérité déclarent positivement qu'il accorda aux juifs la permission de s'établir en Angleterre, mais d'autres soutiennent que cette permission ne leur fut donnée que sous le règne de Charles II, dans l'année 1664 ou 1665.

Manassé ben Israël, auquel Victor Hugo a donné tant de relief dans son drame de Cromwell, remplissait près de Cromwell ce rôle dans lequel excelle le Juif, ce rôle de Reinach auquel on peut tout dire sans craindre d'être gêné par cette conscience qu'on sent vivre au fond de l'âme du plus

207

servile des chrétiens. Par une contradiction très fréquente et plus logique qu'on ne croit, le Protecteur demandait les secrets du ciel à cet homme, qu'il employait aux plus basses négociations de la terre (1).

Sort bizarre!épier les hommes et les astres !
Astrologue là-haut, ici-bas espion !

Par un changement soudain, Manassé qui entre en scène en déposant un sac d'argent aux pieds de Cromwell, redevient brusquement de subtil entremetteur d'affaires apportant sa part de prise à l'homme au pouvoir, un Kabbaliste, un

alchimiste, et quand le Protecteur lui dit : serais je roi ? il répond avec une certaine sincérité :

... Dans sa marche elliptique
Ton asire ne fait pas le triangle mystique
Avec l'étoile Zod et l'étoile Nadir.

Puis la haine du chrétien, la soif du sang du goy reprend le Juif en apercevant Rochester endormi, comme nous le dit le poète, il tente celui avec lequel il parle. Ce pouvoir

(1) Manassé était très préoccupé de la question des dix tribus dont nous avons parlé au livre 1er. « Un souci constant, disent les Archives israélites, préoccupait Manassé : qu'étaient devenues les dix tribus emmenées par Salmanazar, et dont on n'avait plus entendu parler? Avaient elles été anéanties? La restauration du royaume de Judée était impossible sans ces dix tribus, et même la confirmation des promesses prophétiques devenait douteuse. La réunion de Juda et d'Israël que les Prophètes avaient affirmée ne s'accomplirait qu'avec la participation de ces tribus. Manassé y réfléchissait sans cesse et se livrait à toutes les suppositions imaginables pour les retrouver quelque part. C'est, alors qu'un hasard, qu'il considéra comme une révélation d'en haut, le mit en contact avec Montesino qui lui affirma que les restes des dix tribus se trouvaient dans l'Amérique du Sud. C'est alors aussi que, ne doutant pas de la vérité de ce récit, il écrivit son Espérance d'Israël.

208

suprême, Cromwell peut l'avoir, il suffit d'immoler le chrétien. N'est-ce point l'éternel pacte qu'Israël propose aux ambitieux ? Qu'ils frappent l'Église! Et ils seront grands, on leur donnera en échange des persécutions une éphémère apparence de puissance.

Manassé

Frappe!tu ne peux faire une action meilleure.
(A part.)
Par une main chrétienne immolons un chrétien !
……………………….
C'est le jour du sabbat, frappe !

Mais Cromwell n'est point un Gambetta, ce n'est point un de ces généraux de Directoire qui, après avoir massacré les républicains, demandent à la République un peu d'or pour payer les filles, c'est l'intrépide et sombre héros de Worcester et de Naseby, c'est un croyant. Il se réveille comme d'un songe, il tressaille à ce mot de sabbat.

……….C'est jour de jeûne !
Que fais je? Un jour de veille et de repos divin,
j'allais commettre un meurtre et j'écoute un devin.
Va-t'en ! Juif !

Le poète, le voyant, celui qui est tombé de si haut, l'auteur de la Prière pour tous qui devait abandonner ses petits enfants aux caresses d'un Lockroy, était vraiment possédé par l'esprit de Shakespeare lorsqu'il a écrit Cromwell.

Michelet nous a montré l'usurier qui demande du sang pour de l'or, Shakespeare, lui aussi, a peint dans Shyllock le marchand de chair humaine, le type que Victor Hugo incarne en Manassé est autre. C'est déjà le Juif moderne mêlé aux complots, fomentant les guerres civiles et les guerres étrangères, tour à tour commanditaire de Napoléon et de la Sainte Alliance.

209

Tout est Shakespearien dans cette scène du IV eme acte, c'est le théâtre tel que l'a compris Shakespeare dans Henri V et avant lui Eschyle dans les Perses, l'histoire toute vivante mise en dialogue et présentée ainsi aux spectateurs assemblés. Écoutez ce que dit « l'espion de Cromwell, banquier des Cavaliers. »

Des deux partis rivaux qu'importe qui succombe?
Il coulera toujours du sang chrétien à flots,
je l'espère du moins ! C'est le bon des complots.

Des bords de la Seine aux bords de la Sprée ne l'entendez-vous pas depuis près d'un siècle ce monologue? N'est il pas la conclusion de tous les coups de canon qu'on tire en Europe? Pourvu que ce soit de l'or et du sang de chrétien qui coule, Israël est toujours d'accord et Berlin, par l'entremise de l'Alliance israélite universelle, donne fraternellement la main à Paris.

Au XII eme siècle, la France, fort heureusement pour elle, n'en était pas là et n'était même pas entrée dans la voie de conciliation de l'Angleterre.

Sous Louis XIV, au moment où la France est à l'apogée de sa puissance et règne véritablement sur le monde non seulement par les armes mais par l'ascendant de sa civilisation, savez-vous combien Paris possédait de Juifs?

On ne comptait pas plus de quatre familles de cette religion habitant la capitale et cent cinquante allant et venant (1). En 1705, il n'y avait en tout que dix-huit individus,

(1) Mémoires des intendants de l'état des généralités dressés pour l'instruction du duc de Bourgogne et publiée par M. de Boislisle.

210

la plupart employés aux services et étapes de Metz et autorisés par le Chancelier à faire un séjour dans la capitale.

On ne peut douter, disait le lieutenant général de police, que L'agiotage et l'usure ne soient leur principale occupation puisque s'est (si l'on ose s'exprimer ainsi) toute leur étude et qu'ils se font une espèce de religion de tromper autant qu'ils le peuvent tous les chrétiens avec lesquels ils traitent.

Il est question de loin en loin dans la correspondance des intendants de quelques Juifs isolés, à Rouen notamment, à la date de 1693, d'un nommé Mendez, qui possédait une fortune de 500,000 à 600,000 livres et dont l'expulsion aurait été fâcheuse pour le commerce de la province.

Everard Jabach, né à Cologne, banquier et grand collectionneur, de tableaux, parait bien avoir été Juif. On peut, je crois: regarder comme Juif le comédien

Montfleury, dont le vrai nom était Zacharie Jacob. C'est lui qui, pour se venger de railleries inoffensives de Molière qui, dans « l'impromptu de Versailles », lui avait reproché « d'être gros et gras comme quatre, » adressa au mois de décembre 1663 une requête à Louis XIV, dans laquelle il accusait le grand comique d'avoir épousé sa propre fille.

Samuel Bernard était-il Juif? Voltaire affirme que oui. Nous lisons dans une lettre adressée à Helvetius: « J'aimerais mieux que le Parlement me fit justice de la banqueroute du fils de Samuel Bernard, Juif, fils de Juif, mort surintendant de la maison de la reine, maître des requêtes, riche de neuf millions et banqueroutier. »

Mais cette question d'argent, qui avait toujours tant d'importance pour Voltaire, a pu lui inspirer cette épithète de Juif. En 1738, dans son discours sur l'Inégalité des conditions, il consacra à Samuel Bernard, le père, deux vers que

211

le poète fit disparaître de ses oeuvres quand le fils, qui portait le titre de comte de Coubert, eut fait disparaître soixante mille livres de la bourse du poète.

S'il ne parait guère douteux que la famille de Samuel Bernard, ait été d'origine juive, les documents publiés par elle prouvent qu'au XVII eme siècle elle était protestante depuis deux ou trois générations. Le père de Samuel Bernard, graveur de talent, se convertit au catholicisme et fut enterre par le clergé de Saint-Sulpice. Samuel Bernard avait épousé en secondes noces Mlle Pauline Félicité de Saint Chamans, il en eut une fille, Bonne Félicité, qui le 22 septembre 1743 épousa Mathieu François Molé, seigneur de Champlâtreux. Le comte Molé, qui fut chargé par Napoléon 1er de diriger les délibérations du grand Sanhedrin de 1807, était donc un descendant de Samuel Bernard.

Sous la Régence, nous voyons apparaître le Juif Dulys, dont les méfaits occupèrent tout Paris

Enrichi par le Système, ce Juif avait pour maîtresse une actrice nommée Pélissier. Obligé, après avoir ruiné pas mal de monde, de fuir en Hollande où était toute sa fortune, il donna cinquante mille livres à la Pélissier à la condition qu'elle l'accompagnerait, mais celle-ci mangea l'argent avec Francœur, un violon de l'opéra, et ne bougea pas. Dulys furieux envoya alors son valet à Paris pour assassiner Francœur, le coup manqua, le valet fut roué vif, et Dulys contumace subit le même supplice, mais en effigie (1).

(1)L'histoire de Dulys eut un grand retentissement, même à L'étranger. On publia en Angleterre an 1739: Mémoires anecdotes pour servir à l'histoire de M. Dulys ou la suite de ses aventures après la catastrophe de celle de mademoiselle Pélissier, actrice de l'opéra de Paris, à Londres, chez Samuel Harding.

212

Barbier fait observer qu'on aurait dû appréhender la Pélissier et la condamner pour, avoir eu des relations avec un Juif. En certaines provinces, effectivement, le fait pour des chrétiens ou des chrétiennes d'avoir eu des rapports avec les ennemis de leur race était assimilé au crime contre nature.

Tous les chansonniers s'égayèrent à ce sujet :

Le héros de la Synagogue,
Qui te mit richement en vogue,

Dans un triste état est réduit.
Tu le fis ta dupe idolâtre,
Sur l'échafaud il n'est conduit
Que pour t'avoir vue au théâtre.
Que Dulys soit mis à la roue
Et que Francoeur de lui se joue,
Cela parait impertinent,
Mais, si Thémis voulait bien faire.
Pélissier irait, pour dix ans
Habiter la Salpétrière.

Les Juifs étaient cependant tolérés à Mets où les rois de France en avaient trouvé quelques-uns d'installés. Des lettres patentes données par Henri IV portent qu'il prend sous sa protection « les vingt-quatre ménages juifs descendus des huit premiers établis à Mets sous son prédécesseur.

Ces Juifs étaient installés dans la rue de l'Arsenal, près du retranchement de Guise, le duc d'Epernon leur accorda, le 17 février 1614, le droit d'acquérir des maisons dans le quartier de Saint Ferron, mais non ailleurs. Son fils, le duc de Lavalette, fixa l'intérêt qu'ils pouvaient recevoir, et pour purifier le quartier, ordonna que l'enclos qu'ils habitaient serait limité par de grands crucifix en pierre incrustés dans le mur de la dernière maison de chaque rue. Les Juifs de

213

Metz portaient la barbe, un manteau noir et un petit rabat blanc, ils avaient été dispensés du chapeau jaune.

Quelques conversions se produisirent parmi eux. Les frères Weil abjurèrent entre les mains de Bossuet, alors chanoine de l'église cathédrale de Metz. Pendant le séjour de Louis XV à Mets, la dauphine tint sur les fonts une jeune Juive de onze ans, originaire d'un village voisin. Dans ces occasions on faisait tirer le canon et sonner la Mutte.

Au commencement du XVIII eme siècle, les Brancas découvrirent, je ne sais comment, l'existence de ces Juifs et eurent l'idée ingénieuse de s'en faire des revenus.

Le 31 décembre 1715, Louis de Brancas, duc de Villars, pair de France, baron d'Oise, obtint du Régent un arrêt par lequel les Juifs de Metz étaient astreints à un droit de protection à raison de 40 livres par famille.

Cette redevance était abandonnée pour dix ans à Brancas et à la comtesse de Fontaine. Les Juifs protestèrent qu'ils n'avaient nul besoin d'une pareille protection, les Brancas s'obstinèrent à protéger quand même et l'on finit par transiger à 30 livres. Le nombre des familles juives de Mets était de 480 lors du dénombrement de 1717. En 1790, les Juifs étaient environ 3,000.

C'est un des épisodes les plus comiques du XVIIIe siècle que ce débat entre les Brancas et les Juifs, il fait songer à la célèbre ronde du Brésilien .

Voulez-vous? voulez-vous ? Voulez-vous ?
accepter mon bras ?

- Je vous assure que je vais fort bien tout seul, s'écriait le Juif, quittes ce souci...
- Nenni! nenni! répondaient les Brancas, il pourrait

214

vous arriver malheur si vous n'étiez pas protégés, et nous en serions inconsolables.

Israël multiplia en vain, par la suite, les démarches auprès du roi, les Brancas défendirent mordicus le fief qu'ils s'étaient créé. Le brillant duc de Lauraguais, un Brancas toujours, se fit continuer cette redevance et la toucha imperturbablement jusqu'en 1792, il ne lâcha ses protégés malgré eux que devant l'échafaud révolutionnaire.

« Voilà bien des abus dont nous a délivrés 89 ! » s'écrieront les écrivains républicains, et les mêmes écrivains, qui trouvent abominable qu'un descendant de Villars prélève sur des Juifs quelques centaines de louis pour ses menus plaisirs, trouveront très juste qu'à l'aide d'escroqueries financières des Juifs prélèvent des millions sur des chrétiens, qu'un mendiant de la veille soit le riche insolent du lendemain.

En toute occasion ceux-là sont pour l'étranger.

Pour moi, je vois différemment. La France devait son salut à l'héroïque soldat de Denain, elle s'acquittait de cette dette envers les neveux de son sauveur, quoi de plus juste? Tous ces grands seigneurs, d'ailleurs, faisaient honneur à cet argent qu'ils dépensaient de la façon la plus magnifique et la plus large. Les artistes et les lettrés étaient chez eux dans les incomparables demeures de ces patriciens bons garçons.

Lauraguais distrayait incessamment Paris par ses aventures, ses amours, ses mots, ses duels, ses brochures, ses épigrammes, ses procès excentriques, les explosions de sa belle humeur de français.

L'opulence n'allait-elle pas mieux à ce grand seigneur de haute mine, à cet amoureux de Sophie Arnould, à ce généreux qui donna la somme nécessaire pour faire disparaître les banquettes qui encombraient la scène, à ce collaborateur de Lavoisier, à ce fantaisiste si original, qu'à ce petit

215

chafouin d'Alphonse de Rothschild qui passe, lugubre, à travers Paris avec son blafard faciès d'allemand ? C'est à toi-même que je le demande, baron, qu'avons nous gagné au change? Tu prends l'argent comme Lauraguais et tu en prends davantage, seulement Lauraguais, avec ses saillies, m'aurait au moins diverti, et toi tu ne m'amuses pas...

Il n'y a pas de médaille sans revers et de victoire sans inconvénients. La conquête de l'Alsace avait, elle aussi, apporté à la France une quantité considérable de Juifs dont elle se serait bien passée.

Très nombreux en Alsace, les Juifs y étaient fort durement traités. Ils dépendaient non du souverain directement mais des seigneurs qui, cependant, par un contraste singulier, avaient le droit de les recevoir et non de les expulser. Ils devaient payer, outre le droit d'habitation, montant d'ordinaire à 36 livres par an, un droit de réception fixé à peu près à la même somme, ils étaient, en outre, assujettis à des droits de péage. A la suite d'une sédition qu'ils avaient excitée en 1349, ils n'avaient pas la faculté de séjourner à Strasbourg et payaient un impôt toutes les fois qu'ils entraient dans la ville.

La réunion de Strasbourg à la France améliora un peu leur situation. A partir de 1703, dit M. A. Legrelle dans son livre Louis XIV et Strasbourg, les autorités françaises insistèrent pour qu'on se relâchât de ces antiques usages parce que des marchands israélites avaient accepté d'elles la charge de fournitures militaires. La guerre finie, le Sénat dut tolérer encore, pour les mêmes motifs, un fournisseur appartenant à la confession proscrite, Moïse Blien. Ce revirement, dont bénéficia aussi

la famille Cerfbeer, attira si bien les Juifs qu'avant 89 on en comptait vingt mille dans le pays, possesseurs de 12 à 15 millions de créances.

216
Louis XII avait étendu à la Provence les ordonnances qui expulsaient les Juifs de France, mais beaucoup d'entre eut avaient, dans ces régions, suivi le conseil que leur avaient donné leurs coreligionnaires étrangers, et fait semblant de se convertir. En 1489, au moment où il était question d'une expulsion, Chamorre, rabbin de la Jussion d'Arles, avait écrit au nom de ses frères aux rabbins de Constantinople pour demander ce qu'il fallait faire et avait reçu la lettre suivante datée du 21 décembre 1489 (1)

« Bien aimés frères en Moïse,

« Nous avons reçu votre lettre par laquelle vous nous signifiez les travers et les infortunes que vous pâtissez. Le ressentiment desquelles nous a autant touché qu'à vous autres. Mais l'avis des plus grands rabbins et satrapes de notre loi est tel que s'ensuit :

« Vous dites que le roi de France veut que vous soyez chrétiens, faites le puisque autrement vous ne pouvez faire, mais gardez toujours la loi de Moise dans le coeur.

« Vous dites qu'on veut prendre vos biens, faites vos enfants marchands, et par le moyen du trafic vous aurez peu à peu le leur.

« Vous vous plaignez qu'ils attentent contre vos vies, faites vos enfants médecins et apothicaires qui leur feront perdre la leur sans crainte de punition.

« Vous assurez qu'ils détruisent vos synagogues, tachez que vos enfants deviennent chanoines et clercs parce qu' ils ruineront leur Église.

« Et à ce que vous dites que vous supportez de grandes vexations, faites vos enfants avocats, notaires et gens qui soient d'ordinaire occupés aux affaires publiques,et par ce moyen,vous dominerez les chrétiens, gagnerez leurs terres et vous vengerez d'eux.

Le texte original des deux lettres a été publié pour la première fois par l'abbé Bouis, prêtre d'Arles, dans un ouvrage qui porte ce titre: La Royale couronne des roys d'Arles, dédiée à Messieurs les consuls et gouverneurs de la ville, par J. Bouis, prêtre, à Avignon, par Jacques Brawerav, 1644.

217
Ne vous écartez pas de l'ordre que nous vous donnons, car vous verrez par expérience que d'abaissés que vous êtes vous serez fort élevés.
V. S. S. V. F. F. Prince des Juifs de Constantinople, le 21 de Casleu 1489.

Il est inutile de dire que cette lettre, elle aussi, est déclarée apocryphe. Nous ne voyons pas, quant à nous, sur quoi on s'appuie pour contester l'authenticité de cette pièce qui résume admirablement la politique juive (1).

Dans le Comtat Venaissin seulement qui était alors terre papale, les Juifs de France avaient trouvé une liberté à peu près complète et une sécurité relative. En plein moyen âge, Avignon put être appelé « le Paradis des Juifs. »

Mistral n'a pas oublié les Juifs dans le tableau plein de couleur et de mouvement qu'il a tracé, dans Nerto, de l'Avignon des Papes.

E de cridèsto, de bravado,
De paro-garo et d'abrivado,
Em'un judiéu, de fes que i a,
Qu'alin davans cour esfraia.
Lou pecihoun ! lou capèu jaune !
A la jutarié ! que s'encaune ! –
Cinquanto enfant ié soun darrié,
E d'un pouceu, per trufarié,
Simulant éli l'auriheto

(1) Il faut lire à ce sujet, dans l'ouvrage de l'abbé -Chabauty : « Les juifs nos maîtres », quelques pages qui sont un chef-d'œuvre de critique ingénieuse et fine, d'érudition et de modération.

L'éminent écrivain ne laisse pas subsister pierre sur pierre des objections que les juifs ont essayé d'élever contre l'authenticité de ces lettres.

218

Em'un gueiroun de sa braicto,
lé crido lou vou d'esparpai :
Vaqui l'auriho de toun pai !

Bref des crieries, des défilés bruyants,
Des échauffourées, des alertes,
Et parfois quelque Juif
Qui là-bas, effrayé, décampe...
« Le guenillon ! le chapeau jaunet !
A la juiverie!qu'il se cache ! »
Cinquante enfants sont après lui,
Et d'un pourceau, par dérision,
Eux simulant l'oreille
Avec un coin de leur braguette,
La volée d'étourdis lui crie
Voilà l'oreille de ton père!

Les Juifs avignonnais, qui comptaient parmi eux des rabbins distingués, semblent avoir formé même pendant assez longtemps une branche particulière différente des Juifs allemands et des Juifs portugais. Au XIVe siècle, le rabbin Roüber leur fit adopter un rituel spécial qu'ils suivirent jusqu'au XVIIIe siècle, époque à laquelle ils se fondirent définitivement avec les Juifs portugais.

Sans doute, de temps en temps, des mouvements populaires éclataient contre eux à la suite d'usures trop criantes, mais le Pape ou le légat intervenait toujours pour calmer les esprits.

Là, comme ailleurs, cependant, les Juifs ne se gênaient guère pour faire des malhonnêtetés aux chrétiens qui contentaient à les accueillir, et pour insulter leurs croyances.

Longtemps on aperçut, à l'entrée de l'église Saint-pierre d'Avignon, un bénitier qui rappelait un de leurs tours :

Le bénitier de la Belle Juive. Une Juive, d'une rare beauté, avait trouvé plaisant de pénétrer dans l'église: le jour de Pâques et de cracher dans l'eau bénite. La Belle Juive,

219

aujourd'hui, à la suite de cet exploit, serait nommée inspectrice générale des écoles de France, alors, elle reçut le fouet en place publique, et une inscription commémorative rappela le sacrilège commis et la punition subie.

A Carpentras, nous apprend Andréoli, dans la Monographie de la Cathédrale de Saint-Siffrein, on voyait autrefois dans le parvis de l'église une grande croix de fer avec l'inscription suivante : « Horatius Capponius Florentinus, episcop. Carpentor., crucem banc sumptibus Hebreorum erexit ut, quam irriserant ma gis conspicuam, verendam ac venerandam aspicerent . 11 febr 1603 ».

Les Juifs, un Vendredi Saint, avaient solennellement crucifié par dérision un homme de paille. La croix fut élevée en expiation, et les Juifs durent l'entretenir jusqu'en 1793, époque où elle fut remplacée par un arbre de la liberté. L'homme de paille avait été déposé aux archives de la Cour Episcopale et on le sortait une fois par an.

La colonie juive de Bordeaux avait seule prospéré. Quand l'Espagne, après la défaite définitive des Maures de Grenade, se vit appelée à jouer un rôle en Europe, elle fit ce qu'avait fait la France dès que la monarchie s'était constituée, elle élimina de son sein les éléments qui étaient une cause perpétuelle de trouble. Le 30 mars 1492, le roi Ferdinand d'Aragon et la reine de Castille Isabelle, sur l'avis de l'illustre Ximénès, rendirent un arrêt qui ordonnait à tous les Israélites de sortir du pays.

Quelques familles se réfugièrent alors en Portugal où elles trouvèrent une précaire protection, bientôt elles furent expulsées encore, et Michel Montaigne, dont les parents avaient fait partie de ces persécutés, a raconté les circonstances navrantes de ce nouveau départ dans un chapitre où

220

l'on sent plus d'émotion que dans les pages ordinaires du sceptique.

Quelques-uns de ces proscrits vinrent chercher un asile à Bordeaux. Parmi eux se trouvaient Ramon de Granolhas, Dominique Ram, Gabriel de Tarragera, Bertrand Lopez ou de Louppes, les Goveas qui se firent assez rapidement comme jurisconsultes, médecins, négociants, une place dans la société de Bordeaux (1).

La mère de Montaigne, Antoinette de Louppes ou Antoinette Lopez, était donc Juive et ce fait n'est pas sans intérêt pour ceux qui aiment à expliquer par la filiation le

(1) ici encore se vérifie ce que nous disions de l'influence du milieu pour le Juif. Malgré leur apparente exubérance, les Bordelais sont au fond des gens froid, et sérieux comme leur vin. L'Angleterre, qui a occupé si longtemps ces contrées,y a laissé un peu d'elle-même, de son bon sens, de son esprit réfléchi, les Bordelais, par bien des points, sont des Anglais plus capiteux.

Israël représenté d'ailleurs par des hommes de mérite, ne trouva pas là une population qu il put troubler, mais une bourgeoisie très capable d'apprécier les sérieuses qualités commerciales des nouveaux venus. Plus que les lettres patentes d'Henri II, les dispositions générales des classes élevées protégèrent les arrivants, les détendirent, leur permirent de fonder un durable établissement.

Notons en passant le côté vil de la race qui rend toujours le mal pour le bien. Sous la Terreur, dans une fête de la Raison, les Juifs de Bordeaux organisèrent une parodie sacrilège dans le genre de celles d'aujourd'hui, la Papauté, qui dans tous les pays du monde avait pris la défense des Juifs, était traînée dans la boue, un Juif d'une taille colossale marchait à la tète du cortège en vomissant des obscénités.

Remarquons encore à ce sujet que c'est à Bordeaux que la Juive Déborah, pour déshonorer l'armée française, vint ourdir cette trame dans laquelle furent pris trois officiers qui étaient, selon toute apparence, absolument innocents, mais qui furent victimes du bruit que la presse juive fit autour de cette affaire.

Au moment de l'exécution des décrets, toute la canaille juive de Bordeaux insulta dans la rue les religieux qu'on venait de chassez de chez eux.

221

tempérament d'un écrivain. La sagesse terre à terre, la douce ironie de ce narquois et de ce désabusé ne se rattachent-elles point à travers les siècles à la philosophie désenchantée de l'Ecclésiaste ?

En dépit de l'éducation et de l'atmosphère chrétienne de l'époque, ne retrouve-t-on point, en maints passages des Essais, l'écho des paroles désillusionnées du Koheleth biblique méditant, en se promenant le long de la terrasse du palais d'Etham, sur la vanité des desseins humains, proclamant que les plus belles espérances ne valent pas les jouissances présentes et le bon repas arrosé du vin de l'Engadi? Le qui sait? de l'un n'est-il pas parent du peut-être très vague auquel l'autre a l'air de croire si peut ?

Maintenues dans les bornes de la prudence, l'objection discrète aux enseignements de l'Eglise, la plaisanterie là demi voilée vont plus loin dans Montaigne que la phrase ondoyante et subtile ne le semble indiquer au premier abord.

Dans ce récit touchant des souffrances des Juifs de Poriagal qui a pour titre : Juifs affligés en diverses manières pour les' faire changer de religion mais en vain, on sent la secrète admiration pour ces obstinés qui ont tant souffert sans renier (1). Ça et là une allusion apparaît dans

(1) Ce passage ne figure pas dans les premières éditions, il a été ajouté dans l'édition de 1595 au chapitre XL, le chapitre XI des premières éditions qui est intitulé : Que le goût du bien et des moeurs dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons. Montaigne avait jugé inutile d'attirer par ce passage l'attention sur les origines de sa famille, à une époque où les Israélites de Bordeaux se défendaient d'être Juifs. Il reprit cette note au moment où il travaillait à une révision définitive des Essais, à cette heure déjà voisine de la mort où les souvenirs d'enfance, les réminiscences de récits maternels se représentent parfois à vous avec une précision
et une vivacité plus grandes.

222
l'oeuvre à des malheurs de famille qu'on tient à faire oublier et à oublier soi-même, pour ne point rappeler aux hommes parmi lesquels on vit, l'origine maudite. Cette vision des bûchers d'Espagne qui hantait l'auteur des Essais dans cette visite à la synagogue de Rome qu'il nous a racontée, ne poursuivait-elle pas dans son château de Montaigne le conseiller au Parlement lorsqu'il écrivait : « C'est mettre ses conjectures à bien haut prix que d'en faire cuire un homme tout vif (1) »

Montaigne et Dumas fils, tous deux d'origine juive par leur mère, sont les deux seuls écrivains français vraiment dignes de ce nom qu'ait produits la race d'Israël fécondée par le mélange de sang chrétien. Sans établir un rapprochement qui serait forcé entre la moquerie souriante et légère du premier, et la raillerie âpre du second, il est permis de constater que tous deux ont été des destructeurs, que tous deux, sous des formes diverses, ont mis en relief les vices et les ridicules de l'humanité sans lui proposer aucun idéal supérieur à atteindre. Tous deux ont été des rieurs et des tristes, des désillusionnés et des désillusionneurs.

(1)A maintes reprises, on voit que Montaigne est obsédé par cette idée du bûcher, pour lequel il n'a aucune vocation. Pour se disculper d'avoir fui Bordeaux au moment de la peste, quand son devoir comme maire était de donner l'exemple, il écrit : « Je suivrai le bon parti jusque au feu, mais exclusivement si je puis. »

« Eh bien, fait remarquer Veuillot à ce sujet, quand la peste s'escrimait dans sa ville, c'était au mois de juin. Il faisait trop chaud, voilà l'explication. »

La nature du Juif, peu faite pour l'héroïsme, se révèle d'ailleurs à chaque ligne dans Montaigne, et contraste avec les moeurs d'une époque où chacun mourait si intrépidement pour sa cause. Sous ce rapport, il a au moins le mérite de la sincérité, et ses aveux sont dépouillés d'artifice. « En quelque manière, dit-il, qu'on se puisse mettre à labri des coups, fût-ce sous la peau d'un veau, je ne suis pas homme qui y reculasse. »

223
Pour Dumas, particulièrement, l'influence exercée par la race constitue comme une diminution du patrimoine intellectuel de notre pays. Nul contemporain n'a été plus préoccupé des questions religieuses, nul n'a pénétré plus avant dans certaines profondeurs de l'être humain. J'avais insisté près d'un des membres les plus éminents de ces congrégations expulsées par la bande de Gambetta, pour qu'il lut ces belles Préfaces qui remuent tant d'idées, et je me souviens de ce qu'il m'écrivait à ce sujet:

« Cet homme était fait pour être prêtre. »

Éclairée par la Vérité, cette intelligence si ferme, si virile, aurait pu rendre d'immenses services, lui-même semble avoir eu comme l'intuition de ce qu'il perdait et de ce qu'il faisait perdre aux autres en ne croyant pas, il n'a obéi à aucune ambition basse, à aucune tentation vile, à aucun désir de se mettre bien avec les prétendus libres-penseurs aujourd'hui au pouvoir et dont il a souvent parlé avec un mépris hautain, mais il n'a pu faire le pas décisif, il était aveugle-né et il est resté aveugle.

Qu'elle sera curieuse à étudier plus tard dans le grand écrivain cette sorte de fatalité de race à laquelle il n'a jamais pu se soustraire !

A propos de Shakespeare, l'illustre dramaturge a parlé éloquemment, dans la préface de l'Étrangère, des créateurs qui, en vieillissant, vont se perdre dans les abstractions et se dissoudre, en quelque sorte, dans ce qui est l'essence de leur être.

De quelle lueur n'éclaire pas la psychologie de l'écrivain ce million en or vierge de la Princesse de Bagdad ?

Shakespeare, l'Aryen par excellence, s'élance dans le bleu, dans le rêve, dans la féerie, dans la fantaisie presque impalpable de « Cymbeline et de la Tempête ». La dernière

224

conception artistique de Dumas est de matérialiser à outrance, au lieu de spiritualiser, de donner une forme tangible, palpable, effective à cette préoccupation obstinée de l'or qui hante perpétuellement celui qui a une goutte de sang de Sémite dans les veines. Shakespeare retourne au ciel, Dumas retourne à l'Orient, à Bagdad, l'un, dans l'effort suprême et définitif de son talent, veut saisir le nuage, l'autre veut entasser du métal, beaucoup de métal à la fois et ne trouve rien qui puisse tenter davantage son héroïne que de remuer à pleines mains de l'or, de l'or battant neuf, de l'or vierge.

Cela ne fait-il pas songer à la colère qui prit les Athéniens assemblés au théâtre de Bacchus lorsque, dans la pièce d'Euripide, Bellérophon s'écria que l'or devait être adoré !

Le génie aryen se souleva devant ce blasphème, et l'acteur, à moitié lapidé par les spectateurs, dut quitter la scène.

Les Juifs portugais, nous l'avons dit, n'avaient jamais été admis en France comme Juifs, mais comme Nouveaux chrétiens.

C'est à titre seulement de chrétiens qu'ils avaient reçu au mois d'août 1550 des lettres patentes qui furent vérifiées à la cour du Parlement et à la Chambre des comptes de Paris, le 22 septembre de la même année et enregistrées seulement en 1574. Le Mémoire des marchands parisiens, qui s'opposèrent en 1767 â l'entrée des Juifs dans les corps de métiers, insiste bien sur cette circonstance.

Il est impossible, dit ce Mémoire, de voir un projet combiné avec plus de finesse et de ruse que celui de l'établissement des juifs à Bordeaux.

Ils se présentèrent d'abord sous une autre qualité que la leur, celle de Nouveaux chrétiens était bien imaginée pour surprendre la religion du roi très chrétien. Henri II leur

225

accorda des lettres patentes. On croirait peut-être qu'ils se sont empressés de les faire enregistrer, rien de cela, vingt-quatre années se passèrent, non pas inutilement pour eux, mais à choisir le lieu le plus propre à leurs vues. Bordeaux est choisi.

On croirait peut-être encore qu'ils ont présenté au Parlement de cette ville leurs lettres patentes à enregistrer, leur marche n'est pas si droite, moins connus à Paris qu'à Bordeaux, ils s'adressent à la première de ces deux cours et y font enregistrer leurs lettres patentes en 1574.

Quoi qu'il en soit, les Portugais protestaient avec énergie toutes les fois qu'on les traitait de Juifs. Inquiétés un moment, en 1614, ils firent remontrer au roi « qu'ils habitaient de longue main en la ville de Bordeaux et que la jalousie des biens qu'ils avaient les faisaient regarder comme Juifs, ce qu'ils n'étaient pas, mais très bons chrétiens et catholiques.

Ils se conformaient scrupuleusement à toutes les pratiques extérieures de la religion catholique, leurs naissances, leurs mariages, leurs décès étaient inscrits sur les registres de l'Église, leurs contrats étaient précédés des mots : au nom du Père, du Fils et du Saint-esprit (1).

Après avoir vécu près de cent cinquante ans ainsi, les Juifs étaient restés aussi fidèles à leurs croyances que le jour de leur arrivée. Dès que l'occasion fut favorable, en 1686, suivant Benjamin Francia, ils retournèrent ouvertement au Judaïsme, ils cessèrent de faire présenter leurs enfants au baptême et de faire bénir leur mariage par des prêtres catholiques.

Des Juifs même dont les familles, depuis deux cents ans,

(1) Sur cette question, on consultera toujours avec fruit l'ouvrage de M. Théophile Malvezin, l'Histoire des Juifs à Bordeaux, qui est plein de recherches et de faits peu connus.

226

pratiquaient officiellement le catholicisme en Espagne, passèrent la frontière et vinrent se faire circoncire et remarier selon le rite israélite, à Bordeaux, dès que des rabbins y furent installés.

La persistance, la vitalité opiniâtre de ce Judaïsme que rien n'entame, sur lequel le temps glisse et qui se maintient de père en fils dans l'intimité de la maison, est à coup sûr un des phénomènes les plus curieux pour l'observateur.

Les rares esprits qui, en France, sont encore capables de lier deux idées de suite, trouveront là occasion à réflexion sur le mouvement anti-religieux dont l'étude est encore à faire, car les éléments de cette étude, c'est-à-dire la connaissance des origines vraies des persécuteurs sont très incomplets, quoiqu'on s'occupe depuis quelque temps de les rassembler (1).

(1) Dans cet ordre d'idées, il faut lire le récit d'un voyage en Espagne publié par le Jewisch Chronicle en 1848, et reproduit par les Archives israélites (tome IX). Ce n'est rien, en apparence, mais c'est un document historique et humain excellent.

En 1839, un juif anglais désire se mettre en communication avec ses coreligionnaires d'Espagne et obtient à grand peine une lettre pour quelques-uns d'entre eux. Il arrive chez l'un d'eux dans une ville qu'il ne nomme pas par discrétion, il entre dans un salon encombré de statuettes de saints, de crucifix d'argent, d'images de piété. Il se fait reconnaître, mais son hôte, en lui ouvrant ses bras, lui recommande bien de ne rien dire qui puisse le compromettre, car le pays le croit zélé catholique et son fils et sa fille ignorent qu'il est juif.

Au milieu de la nuit, le chef de famille et son visiteur descendent dans un souterrain. C'est là que se réunissent les membres d'une petite communauté juive dont nul ne soupçonne l'existence.

Au plafond est suspendue la lampe perpétuelle. À l'orient, une armoire tendue de velours noir renferme les rouleaux du Pentateuque et un exemplaire des sections des Prophètes, sur la table de bronze sont gravés les dix commandements.

A côté de l'armoire se trouve un calendrier juif et la liste de tous les illustres personnages juifs, qui, sans être reconnus pour tels, ont joué un rôle considérable dans les affaires de l'Espagne.

Au centre, sur une table de marbre noir, s'étalent les philactères, les taleths, les livres de prières en hébreu.

Une seule tombe apparaît. Obligés de supporter l'humiliation d'être enterrés dans le cimetière catholique et de subir les prières des prêtres, les

juifs ont pu soustraire à cette profanation le corps de leur rabbin, et ils l'ont enterré là. A la mort de chaque membre de la communauté, on vient déposer une petite pierre près de la tombe vénérée.

L'étranger et l'Espagnol s'entretiennent longtemps dans ce sanctuaire de leurs communes espérances, puis par un soupirail on aperçoit le jour qui pointe, voici l'heure de la prière du matin, « Il ne faut pas quitter la synagogue sans avoir élevé nos coeurs vers le Dieu de nos pères. »

La cloche d'un couvent voisin jette dans l'air ses notes argentines et claires. Un léger mouvement se fait dans la maison : C'est la jeune fille qui court à l'église, et qui se hâte pour ne point manquer la première messe....

Le voyageur retourne en Espagne, dix ans après, il croit se tromper car il retrouve un palais à 14 place où s'élevait jadis l'humble maison de son coreligionnaire. On se met à table et on récite la prière d'usage à haute voix la jeune fille est ouvertement juive.

Les juifs, du reste, ont repris presque entièrement possession de l'Espagne. Dès 1869, M. jules Lan constatait que la plupart des descendants des Juifs convertis avaient conservé un « hebraïco carazon », ce qu'on appelle en allemand « ein Jedscher herz ».

Il se livrait à des transports dithyrambiques en rencontrant partout dans le quartier des grands négociants de Madrid, le 'Montara', la 'Calle faen Carral' des Berheim, des Mayer, des Levy, des Wesveiller, des Wertheimber.

Cela suffit à expliquer que l'Espagne se débatte au milieu de crises révolutionnaires incessantes.

Lors de l'inauguration de la synagogue de Lisbonne, il y a quelques années, « on a été surpris, raconte M. Théodore Reinach, de voir des familles arriver de fort loin de l'intérieur du pays, tour prendre part à la fête du Grand Pardon, c'étaient des « Marranes » qui avaient conservé intactes, pendant trois cents ans, la foi et les traditions de leurs pères. »

Le mot « Marrane » vient du mot héhreu « Marran-âtha », « anathème sur toi ! » que le Juif prononçait à demi voix pour maudire le prêtre catholique, lorsqu'on le forçait d'assister aux offices.

227

parmi les innombrables Juifs étrangers qui se sont faufilés en France à la suite de la grande poussée de 1789, beaucoup se sont installés sans tambour ni trompette et ont vécu de la vie de tout le monde. Soudain l'occasion s'est présentée, la vieille haine contre le christianisme, assoupie

228

chez les pères, s'est réveillée chez les enfants qui, travestis en libres penseurs, se sont mis à insulter les prêtres, à briser les portes des sanctuaires, à jeter bas les croix.

A Bordeaux, comme ailleurs, le développement du mal judaïque suivit son cours psychologique, l'évolution qu'il a partout, sous tous les climats, à toutes les époques, sans aucune exception.

Le 22 mai 1718, M. de Courson, intendant de Bordeaux, constatait la présence de 500 personnes appartenant à la religion israélite. Le rapport remis le 8 décembre 1733 à M. de Boucher, successeur de M. de Courson, mentionnait la présence de 4,000 à

5,000 Juifs. Dès qu'ils s'étaient sentis un peu libres ils avaient trouvé le moyen d'ouvrir sept synagogues.

Avec leur aplomb ordinaire, ils allaient toujours de l'avant. Pour rehausser l'éclat de leurs enterrements, ils se faisaient escorter par les chevaliers du Guet et les sergents.

Nous avons vu les mêmes faits se reproduire dans un ordre identique.

Sous prétexte qu'un officier de service s'était conformé au texte strict du règlement et avait refusé de suivre l'enterrement civil du Juif Félicien David, la Franc-maçonnerie juive poussa des hauts cris et s'écria : « La libre-pensée, cette chose sublime, qu'en faites-vous?»

C'est la première étape.

Lorsqu'il s'agit de conduire Gambetta

229

au Père Lachaise, la Franc-maçonnerie oblige des magistrats et des officiers à suivre un enterrement qui soulève l'indignation de tous les honnêtes gens.

C'est la seconde étape.

Dans quelque temps on empêchera les magistrats, les officiers, les citoyens d'assister à des obsèques religieuses en prétendant qu'il s'agit d'une manifestation cléricale.

Ce sera la troisième étape.

Après cette étape il surgit généralement, dans les pays qui ne sont pas tombés complètement en pourriture, un homme énergique qui, armé d'un vigoureux balai, mettra ces gens-là dehors. Alors éclate la scène de protestation, c'est le coup de Sion, comme on dit en argot. « Oh ! Les fanatiques! Pauvre Israël, victime des méchants ! Tu pleures, mais tu auras ton tour. »

Entre temps les Juifs de Bordeaux ne négligeaient pas le badinage. Le rapport remis en 1733 à M. de Boucher disait : « Les Juifs ont pour domestiques de jolies paysannes qu'ils rendent enceintes pour servir de nourrices à leurs enfants et font porter ceux dont les jeunes paysannes accouchent à la boite des enfants trouvés. »

C'est dans l'ordre : goy, fils ou fille de goy, tout cela est créé pour enrichir et amuser le Juif. Chair à canon, chair à plaisir, bétail d'usine ou de lupanar, c'est entendu. L'histoire d'hier est l'histoire d'aujourd'hui. Quelques femmes de coeur, quelques vierges héroïques parvenaient jadis à recueillir quelques-unes de ces épaves de la misère et de la débauche, à les sauver du désespoir ou de la honte. On empêchera cela.

Le chancelier d'Aguesseau, peu suspect d'être ennemi des lumières, fut frappé pourtant de la façon dont marchaient les Juifs de Bordeaux et essaya de mettre le holà !

A vrai dire les Portugais étaient un peu victimes de leur

230

coreligionnaires. Les Gradis, les Fernandez, les Silva, les Laneyra, les Ferreyra, les Pereire et Cie, dont le chef Joseph Nunes Pereire se qualifiait de vicomte de la Menaude et de baron d'Ambès dès 1720, étaient à la tête de maisons de banque ou de commerce qui rendaient certains services. Malheureusement voyant la ville ouverte, une nuée de Juifs avignonnais et Allemande s'était ruée sur Bordeaux. La tribu de Juda, à laquelle appartenaient les Portugais, était compromise par la tribu de Benjamin qui s'était vouée avec ardeur à la négociation des vieux habits et des vieux galons et qui n'apportait pas toujours dans ce trafic toute l'honnêteté désirable.

Pour comble de malheur, une querelle violente s'était élevée à propos du vin Kasher sur lequel les rabbins prétendaient percevoir un droit parce qu'ils le préparaient selon le rite, tandis que les rabbins Allemands voulaient préparer eux-mêmes et ne payer aucun droit.

A notre époque, on calmerait ces différends en nommant tous les Juifs en rivalité préfets ou sous-préfets et en les priant de passer leur mauvaise humeur sur les chrétiens, mais le XVIIIe siècle n'en était pas encore là.

Malgré la résistance opposée par les Dalpuget, les Astruc, les Vidal, les Lange, les Petit, Juifs Avignonnais qui prétendaient exercer un commerce sérieux, un arrêt du Conseil du 21 janvier 1734, signé Chauvelin, ordonna l'expulsion définitive sans aucun délai de «tous les Juifs avignonnais, tudesques ou allemands qui sont établis à Bordeaux ou dans d'autres lieux de la province de Guyenne. »

Grâce à cette mesure, les Juifs Portugais purent rester à peu près tranquilles à Bordeaux jusqu'à la Révolution.

Bordeaux était cependant un bien étroit terrain pour les

231

Juifs, ils essayèrent vainement en 1729 de s'établir à la Rochelle, un autre arrêt du 22 août 1729, rendu sur les conclusions de d'Aguesseau qu'on retrouve toujours lorsqu'il s'agit de défendre la Patrie, les chassa de la ville de Nevers.

C'était Paris surtout qu'ils ambitionnaient, en 1767 ils crurent avoir trouvé un moyen d'y pénétrer. Un arrêt du Conseil avait statué qu'à l'aide de brevets accordés par le roi, les étrangers pouvaient entrer dans les corps de métiers. Les Juifs, toujours à l'affût, s'imaginèrent qu'il serait facile de se glisser par cette porte.

Les six corps de marchands protestèrent énergiquement. La Requête des marchands et négociants de Paris contre l'admission des Juifs est, à coup sûr, un des documents les plus intéressants qui existent sur la question sémitique.

On ne peut plus, en effet, nous raconter les vieilles histoires de peuples fanatiques excités par les moines, de préjugés religieux. Ces bourgeois sont des Parisiens du XVIIIe siècle, des contemporains de Voltaire, assez tièdes probablement.

Ce qu'ils discutent ce n'est pas le point de vue religieux, c'est le point de vue social. Leurs arguments, inspirés par le bon sens, le patriotisme, le sentiment de la conservation, sont les mènes que ceux des comités de Berlin, d'Autriche, de Russie, de Roumanie et l'on peut dire que leur éloquente requête est la première pièce du dossier anti-sémitique moderne sur lequel statuera définitivement le vingtième siècle commençant, si le procès dure jusque-là.

Les marchands parisiens protestent avec énergie contre l'assimilation qu'on veut établir entre le Juif et l'étranger, l'étranger s'inspire à un fond d'idées qui est commun à tous les civilisés, le Juif, est en dehors de tous les peuples,

232

c'est un forain, quelque chose comme le "circulator" antique.

L'admission de cette espèce d'hommes dans une société politique ne peut être que très dangereuse, on peut les comparer à des guêpes (1) qui ne s'introduisent dans les ruches que pour tuer les abeilles, leur ouvrir le ventre et en tirer le miel qui est dans leurs entrailles. Tels sont les juifs auxquels il est impossible de supposer les qualités de citoyen que l'on doit certainement trouver dans tous les sujets des sociétés politiques.

De l'espèce d'homme dont il s'agit aujourd'hui, aucun n'a été élevé dans les principes d'une autorité légitime. Ils croient même que toute autorité est une

usurpation sur eux, ils ne font de vœu que pour parvenir à un Empire universel, ils regardent tous les biens comme leur appartenant et les sujets de tous les Etats comme leur ayant enlevé leurs possessions.

Il arrive souvent qu'en voulant s'élever au-dessus des préjugés, on abandonne les véritables principes. Une certaine philosophie de nos jours veut justifier les juifs des traitements qu'ils ont éprouvés de la part de tous les souverains de l'Europe. Il faut ou regarder les juifs comme coupables, ou paraître reprocher aux souverains, aux prédécesseurs même de Sa Majesté, une cruauté digne des siècles les plus barbares.

Ces marchands du XVIIIe siècle qui sont moins sots que nos boutiquiers d'aujourd'hui, qui consentent à se laisser chasser de chez eux pour faire place à des envahisseurs, Indiquent en des termes dignes de Toussenel, ce don d'agrégation qu'ont les Juifs qui s'attirent entre eux et se coalisent contre ceux qui leur ont donné l'hospitalité. Ce qu'ils écrivent, à propos des fortunes faites honnêtement par le travail, est en quelque sorte comme le testament des vieux commerçants parisiens si probes, si consciencieux,

(1)C'est l'idée que les Allemands expriment d'une façon plus pittoresque encore en appelant le sémitisme l'araignée d'or juive, « die judische goldepinne ».

233

si éloignés de tous les procédés de réclame éhontée qu'en emploie maintenant pour vendre de la camelotte et qui font regarder Paris par les touristes comme un vrai repaire de brigands.

Tous les étrangers sont pressurés de la part des juifs. Ce sont des particules de vif argent qui courent, qui s'égarent, et qui à la moindre pente se réunissent en un bloc principal.

Les fortunes dans le commerce sont rarement rapides quand il est exercé avec la bonne foi qu'il exige, aussi pourrait-on en général garantir la légitimité de celle des Français et particulièrement des marchands de Paris. Les Juifs, au contraire, ont de tout temps accumulé en peu d'années des richesses immenses et c'est encore ce qui se passe sous nos yeux.

Serait-ce par une capacité surnaturelle qu'ils parviennent si rapidement à un si haut degré de fortune?

Les juifs ne peuvent se vanter d'avoir procuré au monde aucun avantage dans les différents pays ou ils ont été tolérés. Les inventions nouvelles, les découvertes utiles, un travail pénible et assidu, les manufactures, les armements, l'agriculture, rien de tout cela n'entre dans leur système. Mais profiter des découvertes pour en altérer les productions, altérer les métaux, pratiquer toutes sortes d'usures, receler les effets volés, acheter de toutes mains, même d'un assassin ou d'un domestique, introduire les marchandises prohibées ou défectueuses, offrir aux dissipateurs ou à d'infortunés débiteurs des ressources qui hâtent leur ruine, les escomptes, les petits changes, les agiotages, les prêts sur gages, les trocs, les brocantages, voilà à peu près toute leur industrie.

Permettre à un seul juif une seule maison de commerce dans une ville, ce serait y permettre le commerce à toute la nation, ce serait opposer à chaque négociant les forces d'une nation entière qui ne manquerait pas de s'en servir pour opprimer le commerce de chaque maison l'une après l'autre et par conséquent celui de toute la ville.(1)

(1) Qu'est-ce donc -maintenant où ministères, police, juges, commissaires, agents subalternes, banques, journaux, tout est à eux et eux ils s'entendent comme d'innombrables larrons, dans une foire immense pour dépouiller le chrétien ?

234

Si la pratique était dangereuse partout, elle serait encore plus funeste dans cette ville de Paris. Quel théâtre pour la cupidité! Quelle facilité pour les opérations de leur goût ! Les lois les plus vigoureuses qu'on pourrait opposer à leur admission, toute la vigilance des magistrats de police, les soins particuliers que le corps de ville prendrait pour seconder les vues de l'administration, rien ne serait capable de prévenir les actes fréquents et momentanés de leur cupidité. Il serait impossible de les suivre dans leur route oblique et ténébreuse.

Citons encore la conclusion prophétique de ce mémoire, vrai chef-d'œuvre de raison où l'on sent bien l'âme loyale et patriotique de nos ancêtres

On demandait à un ancien philosophe d'où il était, il répondit qu'il était cosmopolite, c'est-à-dire citoyen de l'univers. Je préfère, disait un autre, ma famille à moi, ma patrie à ma famille, et le genre humain à ma patrie. Que les défenseurs des juifs ne s'y méprennent pas ! Les juifs ne sont pas cosmopolites, ils ne sont citoyens dans aucun endroit de l'univers, ils se préfèrent à tout le genre humain, ils en sont les ennemis secrets puisqu'ils se proposent de l'asservir un jour.

Ces protestations indignées eurent gain de cause. Un premier arrêt, il est vrai, daté du 25 juillet 1775, avait accordé la mainlevée de marchandises saisies par les gardes des draperies et merceries de Paris chez le Juif Perpignan, et avait permis aux Juifs de continuer leur commerce, mais le Conseil réforma cette décision et un arrêt du 7 février 1777 débouta définitivement les Juifs.

Les Juifs avaient été défendus par Lacretelle, mais il faut avouer qu'ils avaient choisi là un singulier défenseur.

Ce peuple, écrivait-il (1), familier avec le mépris, fait de la bassesse la voie de sa fortune, incapable de tout ce qui demande

(1) Plaidoyer pour Moise Gay, Godechaux et Abraham Lévy, Juifs de Metz.

235

de l'énergie, on le trouve rarement dans le crime, on le surprend sans cesse dans la friponnerie. Barbare par défiance, il sacrifierait une réputation, une fortune entière pour s'assurer la plus chétive somme.

Sans autre ressource que la ruse, il se fait une ressource de l'art de tromper. L'usure, ce monstre qui ouvre les mains de l'avarice même, pour s'assouvir davantage, qui, dans le silence, dans l'ombre, se déguise sous mille formes, calculant sans cesse les heures, les minutes d'un gain affreux, va partout, épiant les malheureux pour leur porter de perfides secours, ce monstre parait avoir choisi le juif pour agent.

Voilà ce que l'inquisition la plus rigoureuse pouvait recueillir sur le peuple juif, et l'on avoue qu'il y a de quoi être effrayé du portrait s'il est fidèle. Il ne l'est que trop, c'est une vérité dont il faut gémir.

Ce sentiment de répulsion si énergiquement formulé est d'autant plus intéressant que personne, en France surtout, ne paraît se douter de la force réelle du Juif. Voltaire, qui a attaqué surtout l'Ancien Testament en haine du Nouveau, a accablé les Juifs de

ses railleries polissonnes, mais il a parlé d'eux comme il parlait de tout sans savoir ce qu'il disait.

La haine de l'auteur de la « Pucelle » contre Israël était, il faut le reconnaître, inspirée par les mobiles les plus vils et les plus bas. Voltaire fut au XVIIIe siècle, avec le talent, le style et l'esprit en plus, le type parfait de l'opportuniste d'aujourd'hui.

Affamé d'argent, il était sans cesse mêlé à toutes les négociations véreuses de son temps. Lorsqu'au moment du centenaire, Gambetta, dans une conférence présidée par le Badois Spuller, vint louer l'ami du roi de Prusse et déclarer qu'il était le père de notre République, il accomplissait véritablement un devoir de piété filiale.

Associé aux fournisseurs qui faisaient crever de faim nos soldats et qui les laissaient tout nus, affilié à tous les maltôtiers de son temps, Voltaire, de nos jours, aurait eu Ferrand pour commanditaire

236

il aurait réalisé un joli bénéfice dans l'emprunt Morgan, il eût damé le pion à Challemel-Lacourt et à Léon Renault dans les négociations financières.

Rien d'étonnant dans ces conditions que Voltaire ait été mêlé de bonne heure aux affaires des Juifs. Ce Français, au coeur prussien, résolut d'ailleurs le difficile problème d'être plus âpre au gain que les fils d'Israël, plus fourbe que ceux qu'il insultait.

Espion d'espion pour le compte de Dubois, telle est la posture, pour employer un mot de Ferry, dans laquelle se révèle d'abord à nous le grand homme cher à la démocratie française. Un curieux fragment de sa correspondance, auquel, seul de nos écrivains, M. Ferdinand Brunetière a fait une légère allusion (1), nous montre le philosophe à l'âge où les nobles sentiments fleurissent dans les natures les moins bien douées, dénonçant à Dubois un malheureux Juif de Metz, Salomon Lévy, qui faisait honnêtement son métier d'espion.

La lettre, adressée à Dubois à la date du 28 mai 1722, est intéressante pour l'ordre des études que nous poursuivons, elle éclaire bien la figure de Voltaire et nous montre également en action le Juif informateur cosmopolite pénétrant partout grâce à sa race (2). Cela pourrait s'appeler les deux agents et servir de pendant à la lutte des deux policiers de Balzac : Peyrade et Contenson. C'est Voltaire, cependant, qui parait le plus habile, peut-être parce qu'il est le moins scrupuleux.

(1) Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française.

(2) Cette vocation est tellement innée chez eux que nous voyons Heine lui-même, « ce rossignol qui, selon une jolie expression, avait fait son nid dans la perruque de Voltaire, » émarger aux fonds secrets, pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe.

237

« Monseigneur (1),

« J'envoie à Votre Éminence un petit mémoire de ce que j'ai pu déterrer touchant le juif dont j'ai eu l'honneur de vous parler.

« Si Votre Excellence juge la chôse importante, oserais-je vous représenter qu'un juif n'étant d'aucun pays que de celui où il gagne de l'argent, peut aussi bien trahir le roi pour l'empereur, que l'empereur pour le roi. »

Mémoire touchant Salomon Levi, Salomon Levi

« Salomon Lévi, Juif natif de Metz, fut d'abord employé par M. de Chamillart, il passa chez les ennemis avec la facilité qu'ont les juifs d'être admis et d'être chassés partout. Il eut l'adresse de se faire munitionnaire de l'armée impériale en Italie, il donnait de là tous les avis nécessaires à M. le maréchal de Villeroi, ce qui ne l'empêcha pas d'être pris dans Crémone.

« Depuis, étant dans Vienne, il a eu des correspondances avec le maréchal de Villars. Il eut ordre de M. de Torci, en 1713, de suivre milord Marlborough qui était passé en Allemagne pour empêcher la paix et il rendit un compte exact de ses démarches.

« Il fut envoyé secrètement par M. Leblanc à Pirtz, il y a dix-huit mois, pour une affaire prétendue d'Etat qui se trouva être une billevesée.

« A l'égard de ses liaisons avec Willar, secrétaire du cabinet de l'empereur, Salomon Levi prétend que Willar ne lui a jamais rien découvert que comme à un homme attaché aux intérêts de l'Empire, comme étant frère d'un autre Levi employé en Lorraine lettrés connu.

« Cependant il n'est pas vraisemblable que Willar, qui recevait de l'argent de Salomon Levi pour apprendre le secret de son maître aux Lorrains, n'en eût pas reçu très volontiers pour en apprendre autant aux Français.

« Salomon Levi, dit-on a pensé être pendu plusieurs fois, ce qui est bien plus vraisemblable.

(1) Voltaire : Oeuvres complètes, édition Bouchot, tome LI, p. 78.

238

« Il a correspondu avec la compagnie comme secrétaire de Willar.

« il compte faire des liaisons avec Oppenheimer et Vertenbourg, munitionnaires de l'empereur parce qu'ils sont tous deux juifs comme lui.

« Willar vient d'écrire une lettre à Salomon qui exige une réponse prompte, attendu ces paroles de la lettre : « Donnez moi un rendez-vous tandis que nous sommes encore libres. »

« Salomon Levi est actuellement caché dans Paris pour une affaire particulière avec un autre fripon nommé Rambau de Saint Maire. Cette affaire est au Châtelet et n'intéresse en rien la Cour. »

Les multiples trafics auxquels se livrait Voltaire ne vont pas sans quelques mésaventures. Mêlé aux affaires du Juif Médina, Voltaire perdit dans la banqueroute du fils de Jacob vingt mille livres qu'il regretta toute sa vie, car il n'avait pas la philosophie des bons souscripteurs des mines de Bingham (1).

Lorsque M. Médina, écrivait-il quelque temps avant sa mort, me fit à Londres une banqueroute de vingt mille livres.

Il y a quarante-quatre ans, il me dit que ce n'était pas sa faute, qu'il n'avait jamais été enfant de Bélial, qu'il avait toujours tâché de vivre en fils de Dieu, c'est-à-dire en honnête homme, en bon Israélite. Il m'attendrit, je l'embrassai, nous louâmes Dieu ensemble et je perdis quatre-vingts pour cent...

Près d'un demi-siècle s'écoula sans amortir ce cuisant souvenir.

L'affaire d'Abraham Hirsch ou Hirschell affecta le grand homme plus profondément encore. S'il n'y perdit qu'une partie de son honneur, auquel il tenait peu, il y perdit l'amitié de Frédéric à laquelle il tenait beaucoup.

(1) Consulter à ce sujet un travail fort curieux publié sous ce titre : « Voltaire et les Juifs », dans les Archives israélites (N° des 16, 23 mars, et 7, 20, 27 avril 1882).

239

Pour comprendre l'affaire Hirsch, nous n'avons qu'à nous souvenir de l'affaire des bons Tunisiens. C'est la même opération avec des variantes presque insignifiantes.

Sous le gouvernement, des rois de Pologne, la Saxe avait émis des billets qu'on nommait billets de la Slaüer et qui étaient tombés à trente-cinq pour cent au-dessous du taux d'émission.

Frédéric II stipula par le traité de Dresde que ces billets seraient remboursés au taux d'émission. Plus probe néanmoins que nos gouvernants, il déclara formellement qu'aucun agiotage n'aurait plus lieu sur ces billets.

C'est le contraire précisément, on le comprend de suite, de ce qui s'est passé pour nos chemins de fer de l'Etat ou pour le chemin de fer de Bône à Guelma, où les députés, qui étaient dans l'affaire, achetèrent à vil prix aux premiers souscripteurs, les seuls intéressants, des titres démonétisés qui soudain reprirent toute leur valeur lorsque la France eut donné sa garantie.

C'est le contraire également des obligations Tunisiennes. Tombées à rien, grâce à la campagne que le Juif Lévy Crémieux fit contre elles dans la République française, elles furent accaparées par la bande de Gambetta et sont devenues des valeurs de premier ordre maintenant que la France, pour enrichir quelques membres de l'Union républicaine, prend à son compte les dettes du Bey de Tunis qui ne la regardent pas plus que les dettes de l'Empereur de Chine.

Un joaillier juif vit l'opération à faire et vint dire à Voltaire : « Vous êtes bien en cour, achetons de compte à demi des billets de la Slaüer au rabais, et faisons-nous-les rembourser au pair. »

Que se passa-t-il ensuite ? Il est très difficile de le sa-

240

voir au juste. Un second Juif, Ephraïm Weitel se mêla à l'affaire pour avoir sa part de profit. Voltaire, en échange d'un billet de lui, avait exigé de Hirsch un dépôt de dix huit mille livres de diamants. Il laissa protester sa lettre de change et voulut acheter les diamants à un prix dérisoire. Il demanda en outre à Hirsch de lui apporter une bague et un miroir de diamants pour les examiner, puis, non content de garder encore ce nantissement, il arracha violemment au malheureux Juif une bague qu'il avait au doigt.

Le procès qui s'ensuivit fit un bruit affreux. Voltaire, qui dénonçait volontiers et qui s'arrangeait pour être toujours bien avec les autorités, avait prié M. de Bismarck, un des ancêtres du terrible Chancelier, de faire arrêter Hirsch qui, détenu quelque temps, fut bientôt remis en liberté.

Frédéric II traita l'homme, auquel la France républicaine élève maintenant des statues, avec un mépris mérité « Vous me demandez, écrivait-il à ce sujet à la margrave de Bayreuth ce que c'est que le procès de Voltaire avec un Juif, c'est l'affaire d'un fripon qui veut tromper un filou. Bientôt nous apprendrons par la sentence qui est le plus grand fripon des deux. »

Chassé de Postdam, Voltaire s'humilie sous l'outrage. « Sire, écrit-il, je supplie Votre Majesté de substituer la compassion aux sentiments de bonté qui m'ont enchanté et m'ont déterminé à passer à vos pieds le reste de ma vie. »

« Je demande bien pardon à Votre Majesté, à votre philosophie, à votre bonté »,

« Vous avez eu avec le Juif la plus sale affaire du monde, » répond Frédéric, et il ordonne à Voltaire de quitter ses États.

Ces désagréments financiers expliquent l'hostilité que Voltaire témoigna toute sa vie aux Juifs, ses railleries sur

241

leurs règles d'hygiène, ses appellations de circoncis, de déprépucé, qui reviennent à chaque instant sous sa plume.

Ce qui étonne, même quand on connaît l'ignorance de Voltaire, qui se trompe toujours quand il ne ment pas, c'est, je le répète, l'idée qu'il se fait de la force numérique des Juifs.

Nous pensons, écrit-il dans l'opuscule : « Un chrétien contre six Juifs », que vous n'êtes pas plus de quatre cent mille aujourd'hui, et qu'il s'en faut. Comptons : cinq cents chez nous devant Metz, une trentaine à Bordeaux, deux cents en Alsace, douze mille en Hollande et Flandre, quatre mille cachés en Espagne et en Portugal, quinze mille en Italie, deux mille très ouvertement à Londres, vingt mille en Allemagne, Hongrie, Holstein, Scandinavie, vingt-cinq mille en Pologne et pays circonvoisins, quinze mille en Turquie, quinze mille en Perse. Voilà tout ce que je connais de votre population, elle ne se monte qu'à cent huit mille sept cent trente juifs.

Je consens de vous faire don de cent mille juifs en sus, c'est tout ce que je puis faire pour votre service. Les Parsis, vos anciens maîtres, ne sont pas en plus grand nombre. Vous voulez rire avec vos quatre millions...

Rapprochez ce chiffre donné par un homme, très superficiel sans doute, mais qui était activement mêlé au mouvement de son temps, du chiffre de huit millions de Juifs ouvertement déclaré aujourd'hui (1). Vous comprendrez

(1) Mirabeau, autrement au courant de la question, n'était guère plus près de la vérité. Dans son Essai sur Moses Mendelssohn, il indique, d'après les tables statistiques de Brendel un chiffre de 968,095 Juifs en tout, en faisant remarquer que ce relevé très inexact est probablement diminué de près de moitié. Selon lui, il y a en France (en 1781) 3,045 familles israélites à 5 par famille, soit 15,225, en Alsace 4,200, ce chiffre, fait remarquer Mirabeau, est trop faible d'au moins 6,000. (Voir livre 1er.)

242

bien le grand silence qu'Israël avait fait tout à coup autour de lui pour se consacrer à un travail souterrain contre la société. L'espèce de recueillement dans lequel le Juif était entré avait permis à l'Europe, pendant tout le XVIIIe siècle, de vivre relativement tranquille et de cultiver les Muses en paix avec des intermèdes de petite guerre qui, n'étant ni des conflits de race, ni des luttes de religion, ne tuaient pas grand monde. On se saluait de l'épée avant la bataille, on se serrait la main après et l'on allait ensemble à la comédie.

A la fin du XVIIIe siècle, cependant, quelques Juifs paraissent avoir réussi à s'établir à Paris dans des conditions bien précaires.

En dehors des nomades, plus ou moins receleurs, qui se glissaient entre les mailles de la loi, on tolérait dans la capitale quelques familles juives du rite allemand venues de la Lorraine et de l'Alsace, elles avaient pour syndic chargé de les représenter un nommé Goldsmith, dont les descendants, je crois, ont un hôtel somptueux rue de

Monceau, et portent même un titre nobiliaire qu'ils n'ont certes pas gagné aux Croisades, elles étaient soumises à un exempt de police nommé de Brugères et devaient se présenter chez lui tous les mois pour faire renouveler leur permis de séjour, il restait le maître de refuser le visa et d'exiger le départ immédiat de Paris. C'était absolument, on le voit, la mise en carte qu'on applique à certaines catégories de femmes.

Outre ces familles, il existait encore à Paris une petite colonie de Juifs Portugais qui, originaires de Bordeaux, pour la plupart, participaient à la situation privilégiée qu'avaient méritée aux Juifs de cette ville une certaine

243

tenue, un mérite réel et un respect relatif, étonnant chez des Israélites, de la religion de ceux qui leur avaient accordé l'hospitalité.

Le syndic de ces Portugais était un homme auquel la science avait donné une situation à part, Jacob Rodrigue Pereire, l'inventeur d'une méthode pour faire parler les sourds-muets. Louis XV, frappé des expériences auxquelles il avait assisté, avait accordé en 1750 une pension à Rodrigue Pereire, en 1753, l'Académie des Sciences lui avait décerné un accessit pour un mémoire sur cette question Quels sont les moyens de suppléer à l'action du vent sur les grands vaisseaux, en 1765 enfin, il avait été nommé interprète du roi pour les langues orientales.

La considération personnelle du syndic s'ajoutait donc à la prévention favorable qu'on avait pour les Juifs Portugais.

Le gouvernement cependant qui connaissait, ou plutôt qui croyait connaître le Juif, tenait la main à ce que derrière ces individualités tolérables l'envahissement ne se produisît pas.

Une lettre de M. Lenoir adressée à Pereire et que la communauté fit imprimer, car, en définitive, elle était pour elle une garantie de certains droits subordonnés à une certaine conduite, témoigne de la sollicitude toujours un peu inquiète avec laquelle la vieille France veillait sur Israël (1).

(1) Copie dune lettre dont l'original et l'enveloppe qui la contenait ont été déposés à M. Giraudeau, notaire à Paris, le 18 novembre 1777, Écrite le 15 du même mois, par M. Lenoir, conseiller d'état, lieutenant général de police de la ville, prévôté et vicomté de Paris au sieur Pereire, pensionnaire du roi, secrétaire interprète de S. M., de la société royale de Londres, agent de la nation juive portugaise de Paris, portant règlement pour les Juifs Portugais.

244

Tous les juifs, en général, qui viennent à Paris, Monsieur, écrit M. Lenoir, n'y peuvent séjourner qu'au moyen de passeports limités qui leur sont accordés, car ils sont assujettis à une police toute particulière. Les juifs espagnols et portugais, connus sous le nom de nouveau: chrétiens ou marchands portugais, ont seuls été dispensés jusqu'a présent de cette règle, mais j'ai pensé que, sils n'étaient eux-mêmes assujettis à un règlement particulier, il résulterait de leurs privilèges des inconvénients, notamment en ce que plusieurs juifs étrangers pourraient prendre faussement la qualité de juifs portugais et s introduire Sans Paris pour y troubler le bon ordre, ce qui leur serait d'autant plus facile, qu'au moyen de cette fausse qualité, ils ne seraient pas observés comme ils doivent naturellement l'être.

Pour prévenir cet abus, le roi a décidé que tous les Juifs espagnols et portugais, de quelque lieu qu'ils viennent, soient tenus, lorsqu'ils voudront séjourner à Paris, de justifier des certificats du syndic en charge et de six autres notables de leur communauté dûment légalisés qui contiendront leur signalement et attesteront qu'ils sont juifs portugais.

En présentant leurs certificats et autres pièces d'identité à viser, ils doivent déclarer les causes de leur séjour à Paris, leur demeure et annoncer leur départ trois jours à l'avance.

Toutes ces déclarations doivent être inscrites sur un registre qu'on présentera à toute réquisition.

En parlant des Juifs Portugais à Paris, il nous faut réserver une place à part au célèbre Peixotto. Nous trouverons dans la vie de ce millionnaire bien des noms qui ont été portés par des personnages de notre connaissance, le nom de Dacosta ou d'Acosta qui est celui de l'assassin de nos prêtres, le nom de Catulle Mendès qui, pour décider Sarah Bernhardt à jouer la pièce des « Mères ennemies » dans laquelle le Juif a un si beau rôle, parodiait la Salutation.

Angélique et écrivait à la comédienne: « Je vous salue Marie pleine de grâce. »

Peixotto lui-même est un 'vrai Juif moderne, il a du

245

type que nous coudoyons chaque jour les vices grossiers, la gloriole sotte, l'arrogance, le perpétuel besoin d'être en scène et de faire parler de soi.

En 1775, il commence à faire retentir tout Paris de son procès en séparation avec sa femme.

Le Mémoire pour la dame Sara Mendez d'Acosta, épouse du sieur Samuel Peixotto contre le sieur Samuel Peixotto sur une demande en nullité de mariage et sur le divorce judaïque, nous apprend l'origine du personnage et la façon dont il s'était marié.

Le sieur Peixotto, dit le préambule de ce Mémoire, est né à Bordeaux, au mois de janvier 1741, de parents juifs portugais, en 1761, il fut envoyé par la dame sa mère en Hollande et à Londres. Son père avait été un des banquiers les plus accrédités de l'Europe, et il lui convenait de suivre la même carrière, presque la seule dans laquelle un homme de sa nation puisse se distinguer. Il fut adressé dans la capitale de l'Angleterre au sieur Mendez d'Acosta, maison très connue dans la banque, et liée depuis longtemps à celle de Peixotto par les correspondances de commerce ainsi que par les rapports de nation et de religion.

Il fut bien accueilli, il eut l'occasion de voir la jeune Sara Mendez et l'épousa à la synagogue des Juifs portugais de Londres.

Rien n'était plus régulier qu'un tel mariage. Peixotto soutint néanmoins qu'on avait abusé de son innocence, il fil déclarer cette union nulle en décembre 1775, par un jugement par défaut contre lequel sa femme appela en lui intentant un procès qui, nous apprend Bachaumont, commença à être plaidé le 30 mars 1778.

Peixotto cependant ne paraît pas avoir eu beaucoup à ne plaindre de sa compagne, puisqu'il ne lui reproche que d'être de mauvaise humeur et de commencer à être sur le retour, en outre, d'être acariâtre, minutieuse et contredisante.!

246

C'est plus qu'il n'en faut, parait-il, dans la loi mosaïque pour légitimer le divorce que le Juif Naquet a réussi à imposer à toute force à cette France qui a dû si longtemps sa grandeur morale à son respect pour l'indissolubilité du mariage.

Le rabbin Hillel, dont Peixotto invoque l'autorité, dit bien qu'un mari ne peut répudier sa femme sans cause, mais il prétend que la plus légère cause suffit. Selon lui, c'est un motif très légitime de divorce d'avoir fait trop cuire le dîner de son mari: « etiam ob cibum ejus nirnis ardorectum » (1).

Avec le sans gène qui caractérise ces gens-là, Peixotto était l'exemple d'un prince allié à la famille royale pour approuver que l'on n'avait pas le droit de se marier à l'étranger sans la permission du roi, il rappelait l'annulation du mariage du duc de Guise avec Melle de Berghes. A quoi les avocats répondaient, ce qu'ils ne se permettraient plus de dire aujourd'hui, qu'un banquier, « qui n'était pas Français quoique naturalisé, mais Juif, » n'était peut-être pas le duc de Guise.

L'aversion de Peixotto pour les liens du mariage s'expliquait par des raisons que les chroniqueurs du temps ne nous ont point cachées. Les vilains goûts du banquier étaient fort connus à Paris. A la date du 18 octobre 1780, Bachaumont écrit :

Le sieur Parizot, ci-devant directeur des élèves de l'Opéra, auteur et acteur, a un ordre de début pour les Italiens. Lorsqu'il,'est présenté à l'assemblée pour se faire agréer des comédiens, le sieur Michu a témoigné de l'humeur et s'est écrié : « je crois qu'on veut nous infecter de tous les farceurs du boulevard ». Le

(1) Voir livre I.

247

sieur Volante présent, humilié de la réflexion, lui a dit : « Monsieur Michu, si je ne respectais votre sexe, vous auriez affaire à moi.. » Et toute la troupe de rire, il a en effet la réputation d'un bardache et d'appartenir au plus vilain débauché de France, à un Juif, nommé Peixotto, très riche et qui l'entretient comme sa maîtresse.

Nous avons des moeurs de Peixotto un autre témoignage dans le « Parc aux Cerfs » ou « l'Origine de l'affreux déficit », mais il est vraiment difficile de parler de l'aventure avec la Dervieux et de la gravure avec plumes de paon qui accompagne le texte.

Je livre le tout aux éditeurs juifs de la rue du Croissant, qui pourront attribuer l'histoire à quelque honnête homme de chrétien et s'attirer ainsi, une fois de plus, l'estime de la Franc-maçonnerie juive.

Le bruit fait par Peixotto ne devait pas cesser de si tôt.

A la suite de quelles circonstances Peixotto alla-t-il se faire baptiser en Espagne, le 18 août 1781, par don Jean Dini de la Guerre, évêque de Siguenza ? Je l'ignore, toujours est-il qu'il offrit à l'église du village de Talence, dans le Bordelais, près duquel il possédait un château, un tableau commémoratif destiné à être placé sur le maître autel et qui était le comble du comique.

Ce tableau avait pour sujet le baptême de Peixotto. Peixotto était en santo benito, l'épée au côté, présenté par son parrain, le roi d'Espagne, à la sainte Vierge. Marie, élevée dans un nuage, tenait dans ses bras l'Enfant Jésus et ouvrait la bouche d'où sortait un ruban couleur de feu sur lequel on lisait ces mots: « Etant de ma famille, il était juste qu'il me fût présenté par le roi catholique (1). »

(1) Généalogie curieuse et remarquable de monsieur Peixotto, Juif d'origine, chrétien de profession et banquier de Bordeaux.

« ouvrage destiné à prouver aux mécréants que M. Peixotto descend en ligne directe d'Adam, de Noé, d'Aaron et de tous les Cohen de l'univers »

La brochure porte cette épigraphe :

« Verum hoc tantum inter alias extulit urbes
Quantum lento soient inter vihurna cupressi ».

A Avignon, de l'imprimerie d'Aubanel libraire de Sa Sain. teteté.1759.

248
Il faut reconnaître que les plus fameux grotesques d'aujourd'hui, Hirsch faisant tracer ses armes sur le sable de son écurie de Beauregard, Ephrussi s'installant bravement dans la glorieuse demeure des de Luynes, Rothschild disant au duc d'Aumale :

« Je partage la passion qu'avaient nos ancêtres pour la chasse, » n'approchent pas encore de ce ridicule.

Le curé de Talence, on le comprend, fut indigné de cette charge, il consulta l'archevêque et le tableau fut retiré de l'église.

Peixotto ne se tint pas pour battu, il s'adressa à l'archevêque, il l'assura qu'il était Cohen, prêtre-roi, et qu'il devait être placé sur l'autel, qu'il y serait d'autant mieux qu'il appartenait aux deux cultes, La congrégation, rassemblée par Monseigneur en son château de Beauséjour, ne fut pas convaincue et éconduisit Peixotto sans aucun ménagement.

Peixotto, qui voulait absolument être reconnu comme Cohen, accumula les preuves qui attestaient qu'il possédait le cohennat de père en fils. Il cita un extrait du registre des Juifs de Bordeaux : « Le zélé jean Cohen Peixotto fonda le 16 du mois de Nissam, année du monde 5465 (selon la supputation israélite), une synagogue dans sa propre maison

249
et fit présent d'un Pentateuque avec ses ornements. On lui donna la première place par sa qualité de Cohen et la prééminence sur tous les autres Israélites. »

Les rabbins de Hambourg et de Londres confirmèrent inutilement ces attestations, Cohen ou non, Peixotto ne put figurer dans l'église de Talence. En tout cas, la Révolution qui immola tant d'illustres victimes, en vertu du principe d'égalité, fut indulgente pour cet ami des privilèges. La Terreur qui tua Malesherbes, André Chénier, Lavoisier, le vieil abbé de Fénelon, un nonagénaire qui avait été le bienfaiteur des malheureux, ne tua pas Peixotto.

Peixotto en fut quitte pour une amende, comme tous les juifs de Bordeaux, d'ailleurs, à part un seul.

Le 16 décembre 1793, la commission militaire rendait le jugement suivant : Convaincue que l'homme qui idolâtra les rois et eut l'orgueil, même sous l'ancien régime, d'être au-dessus de tous les nobles, ne pourra jamais être l'ami de la liberté, ayant cependant égard à son empressement à acheter des biens nationaux, quoiqu'il ne puisse avoir, en vue que ses propres intérêts, le condamne à une amende de 1,200,000 livres dont 1,000,000 pour la République, et 200,000 livres pour les sans-culottes de Bordeaux. »

Un autre personnage important de la Juiverie en France, au XVIIIe siècle, fut Liefmann Calmer. L'annuaire des Archives israélites nous apprend qu'il était né en 1711, à Aurich, dans le Hanovre. Il s'appelait en hébreu Moïse Eliezer Lipmann, fils de Calonymos, c'est sans doute la transcription hébraïque qui a fait Liefmann de Lipmann

et le nom de Calonymos (en allemand Kallmann), qui est devenu son nom de famille, Calmer.

Calmer se fixa d'abord à La Haye et épousa Rachel Moïse

250

Isaac. Bientôt il quitta la Hollande pour s'établir en France et il y obtint, je ne sais comment, des lettres de naturalité pour lui et pour ses enfants. Calmer ne s'arrêta pas en si beau chemin et ce fut en réalité le premier baron juif qu'il y eut en France.

Le 27 avril 1774, un homme de paille, Pierre Briet, seigneur de Bernapré, acheta des créanciers du duc de Chaulnes, moyennant 1,500,000 livres, la baronnie de Picquigny et vidamé d'Amiens. Bientôt après on déclara que l'acquisition était faite au nom de Liefmann Calmer, grand bourgeois de la ville de La Haye, naturalisé Français et devenu ainsi baron de Picquigny et vidame d'Amiens.

A partir de ce moment, Calmer passa sa vie en procès. Loin de chercher à se montrer conciliant et humble, il avait la prétention d'exercer dans toute leur rigueur ses droits féodaux, il poussa l'impudence jusqu'à vouloir conférer lui-même les prébendes de la collégiale de Saint-Martin de Picquigny. On n'était pas habitué alors à voir les Juifs, comme le fit Crémieux, désigner des évêques, et l'évêque d'Amiens s'éleva avec une rare énergie contre cette incroyable prétention (1).

Malgré tout le tapage fait par Peixotto et par Calmer, la situation des Juifs à Paris était encore bien précaire. Un détail le dit plus que tout le reste, ils ne savaient même pas où se faire enterrer. Ils ensevelissaient leurs morts à la Villette, dans le jardin d'une auberge de rouliers, à

(1)Calmer mourut en 1784. Il avait eu quatre fils, deux furent guillotinés sons la Terreur, le dernier s éteignit sans postérité en 1823.

251

l’enseigne du Soleil d'Or. Ils payaient au propriétaire cinquante francs pour le corps d'une grande personne.

Le propriétaire, le sieur Matard, exploitait impitoyablement ces Parias, il les insultait dans leurs plus chères croyances, il faisait écorcher des boeufs et des chevaux dans la terre destinée aux inhumations, il mêlait la chair et les ossements de ces animaux aux cadavres, il troublait les Juifs dans leurs cérémonies funèbres et les menaçait de ne plus recevoir leurs morts.

N'est-ce point saisissant ce contraste d'hier et d'aujourd'hui ? Regardez ces malheureux, qui s'en vont furtivement dans un faubourg perdu de Paris, n'ayant pas même un lieu pour pleurer, pour dire en paix le Kaddish des veuves et des orphelins, pour réciter la prière : « Oh éternel, rocher des mondes, Dieu qui vit et subsiste à jamais, toi plein de pitié, toi qui pardonnes les offenses et effaces les iniquités, je t'implore pour l'âme de celui qui vient de mourir. »

Avant qu'un siècle ne soit écoulé, ils seront les maîtres de ce brillant Paris, à travers lequel ils se glissent comme des ombres, ils auront les palais, les chevaux fringants, les loges à l'Opéra, l'autorité, ils auront tout. En ce coin même de la Villette s'élèveront les usines d'Halphen où trois mille ouvriers chrétiens pliant sous le labeur sans trêve, étouffant dans une atmosphère de cinquante degrés, menés au bâton comme les constructeurs des Pyramides, crachent le sang dès quarante ans pour que cet homme ait un peu plus d'or...

j'ai voulu revoir ce cimetière qui existe encore, et j'ai retrouvé 44, rue de Flandres, le Soleil d'Or tel à peu près qu'il était autrefois. Quoique l'hôtellerie ait disparue, l'immeuble a gardé son nom et les quittances du propriétaire,

252

M. de Ribbes, portent comme entête ces mots : « Maison du Soleil d'Or. »

Au premier abord même, on se croirait toujours dans l'auberge du XVIIIe siècle. Dans l'immense cour, qui a un peu l'air d'une cour de ferme, on aperçoit des poules, des dindons, des canards qui se baignent dans une mare, il semble qu'on n'attende qu'un appel de voyageurs pour mettre tout cela à la broche, une chèvre complète cet aspect rural.

La maison est attenante aux Magasins généraux, et de vastes hangars ont été construits pour déposer le trop plein des marchandises. Au premier étage est installé le bureau de l'inspecteur de la navigation pour le bassin de la Villette.

On ignore dans le quartier qu'il y a là un cimetière. Les Juifs cependant viennent le visiter quelquefois, qui sait peut-être se recueillir comme Abdolonyme, qui, de jardinier devenu roi, allait contempler dans un coin de son palais ses humbles vêtements qui lui rappelaient sa condition première.

Nul lieu n'est plus propre aux méditations. Le mur, noir de salpêtre, tombe en miettes. L'herbe pousse sèche et maigre dans cet enclos aride, qu'ombragent quelques arbres rachitiques.

L'humidité a rongé les pierres tombales chargées de caractères hébraïques et rendu la plupart des inscriptions méconnaissables, l'endroit est utilisé maintenant comme lieu de débarras. Dans les coins on dépose des tessons de bouteilles et de la vieille ferraille. Sous la mousse verdâtre nous découvrons quelques inscriptions qui prouvent que le cimetière servait encore aux inhumations pendant la République et les premières années de l'empire.

Ici repose ta bien aimée Judith Delvallée Silveyra, âgée de 36 ans, née à Bayonne, décédée à Pantin, près de

253

Paris, le 9 de tristry de l'an 5.568 de la création du monde, correspondant au 13 vendémiaire de l'an II.

Ici repose le corps d'Abraham Lopez Laguna, né à Bordeaux, décédé le 19 juin 1807, âgé de 58 ans. Le temps, maître de tout, l'a retiré de ce monde avec tous des regrets de la famille.

Nous trouvons encore les noms des Lagonna, des Dacosta, de Salomon Perpignan, l'un des fondateurs de l'école gratuite de dessin.

Le cimetière contient 28 sépultures en tout.

Le corps de Jacob Pereire, qui avait été enterré là, a été exhumé par les soins de la famille en 1878.

On est pris de pitié en songeant à ces funérailles clandestines de jadis :

je sais bien qu'ils ont été implacables eux-mêmes pour nos morts dès qu'ils ont été les maîtres, et je dirai plus loin la douloureuse histoire d'un pauvre vieux de 70 ans, que la Franc-maçonnerie juive tua en le jetant dans la neige et auquel elle refusa de dormir son sommeil éternel en cet Ermitage dans lequel il avait rêvé de prier Dieu tranquillement.

N'importe ! on s'émeut involontairement et on s'intéresse aux efforts tentés par les Juifs pour essayer d'avoir une tombe dans cette terre de France qui devait leur appartenir.

Les Juifs Allemands, représentés par Goldsmith, et les Juifs Portugais, représentés par Jacob Pereire, demandèrent à acquérir un emplacement commun pour leurs services funèbres, ce qui donna lieu, pendant toute l'année 1778, à une longue correspondance entre M. Lenoir et Pereire.

Il s'agissait de l'acquisition d'un terrain entre la Villette, Pantin et Belleville. On voulait avoir un demi arpent,

254

espace pouvant contenir environ 200 sépultures, ou bien trois quarts d'arpent, ou mène un arpent entier sauf à n'entourer de murs que les deux tiers ou la moitié du terrain. On exposait qu'il mourait à Paris 12 à 15 Juifs par an, ce qui donne une population d'environ 400 individus,

Lenoir répondait que la terre ne pouvait être achetée que par un Juif naturalisé. Le Juif Calmer était seul dans ces conditions, les autres n'étant que tolérés. Pendant ce temps, Matard faisait chanter ces pauvres gens selon le mot consacré, il demandait une indemnité énorme, 40,000livres, et encore pour ne laisser disposer de son terrain que pendant six ans.

Le projet d'établissement d'un cimetière pour les Juifs de Paris, rédigé par M. Pereire d'après les ordres de M. Lenoir, porte en marge : « lu à l'assemblée tenue le 27 octobre 1778, laquelle était composée de MM. Cerfbeer, Liefmanm Calmer et ses trois fils, J. Goldschmidt, Israël Salom, Silveyra et Pereire. »

Voici le préambule de ce projet :

> Messieurs, les enfants d'Israël, que la Providence a conduits et soutenus en France, ne sauraient trop remercier le ciel du bonheur dont il les fait jouir sous un gouvernement qui ne respire que l'ordre, la justice et l'humanité.
>
> Cette dernière vertu que les Juifs ont le plus besoin de trouver partout, et dont on peut dire qu'ils sont depuis la dispersion une vraie pierre de touche chez tous les peuples, ils en aperçoivent les effets spécialement à Paris par les bontés de Monseigneur Lenoir, lieutenant de police, de la manière la plus prompte à exciter toute leur reconnaissance.

En 1780, Jacob Pereire paraît s'être entendu avec Matard pour acheter définitivement un terrain qui put servir

255

de cimetière aux Juifs du rite Portugais (1), mais M. Silveyra, syndic des Juifs Portugais et agent de la communauté de Bayonne, demanda, le 24 mai 1781, que les Juifs Allemands fussent tenus de se procurer un cimetière spécial.

Ceux-ci s'adressèrent encore à Matard, mais il refusa nettement de leur laisser enterrer personne de leur rite, et voulut même faire exhumer les morts précédents, ce à quoi M. Lenoir s'opposa.

Ce ne fut que cinq ans après les Portugais, que les Juifs Allemands purent avoir leur cimetière. M. Cerfbeer, qui jouissait d'une grande considération dans le parti israélite, avança les fonds et il adressa une nouvelle demande à ce sujet à M. Lenoir, le 22 juin 1785, en y joignant les lettres patentes à lui accordées par Louis XVI, le 15 avril 1775, en vertu desquelles il lui était permis d'acquérir et de posséder dans le royaume (2).

(1) Encore aujourd'hui il est impossible de savoir à qui ce terrain appartient. Le Consistoire, parait-il, n'a aucun titre de propriété, M. de Ribbes non plus. C'est lui cependant qui paye l'impôt qui est minime: un franc 20 par an.

(2) En 1778, un premier oratoire à l'usage des Juifs allemands fut ouvert, rue Brise miche, un second en 1780, rue du Renard Saint Merry. Quelques années après, on en installait un troisième dans un ancien couvent de Carmélites, qui reçut le nom de Carmélites schul, synagogue des Carmélites. Un quatrième, situé dans la rue des Petits Champs Saint-Martin, fut longtemps connu sous le nom de "Hutmacher schul" à cause d'une boutique de chapelier qui se trouvait à côté. Cette dernière synagogue pouvait contenir cent soixante-six personnes, elle eut pour Hazan (chantre) M. Leman Hirsch Philippi, et pour rabbin gratuit M. Nathan Polak. Le premier rabbin officiel fut Seligman Michel, arrivé à Paris en 1794, et nommé grand rabbin en 1808.

Les temples de la rue Saint-Avoye et de la rue du Chaume furent fermés en 1821, au moment de la construction de la synagogue de la rue de la Victoire.

Le premier restaurateur israélite s'appelait Bertoan, il donna l'hospitalité en 1784 au grand rabbin d'Amsterdam, Saül, qui passait par Paris pour se rendre à Jérusalem, afin de finir ses jours dans la ville sainte. M. Albert Cohn, auquel nous empruntons quelques-uns de ces détails, nous apprend qu'on recourut aux connaissances talmudiques du voyageur pour l'établissement d'un bain religieux qui n'existait pas encore. A cette époque on en organisa un sur un bateau de blanchisseuses près le Pont-neuf, qui resta à la même place pendant trente-huit ans.

On ouvrit, à peu près vers le même temps, deux petites écoles de garçons, dans lesquelles on apprenait à lire l'hébreu. L'une était dirigée par j. Cahen, l'autre par M. Aron, polonais, dont le descendant, qui avait été mon condisciple, devint directeur du Journal Officiel, parce qu'il était Juif, et, sous prétexte que j'étais chrétien, trouva moyen de m'enlever une petite situation que j'occupais dans ce journal.

Pendant la Terreur ces deux maîtres conduisaient chaque Décade leurs élèves à Notre-dame, devenue le temple de la Raison, pour voir la fille d'opéra qui dansait sur le Maître autel.

256

Une difficulté se présenta encore au dernier moment. Calmer avait fait au nom de sa femme l'acquisition, d'un terrain à la Villette, en voyant que ses coreligionnaires, allaient prendre ce terrain, la femme de Calmer écrivit à M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, pour empêcher cette acquisition et forcer les Juifs à prendre le terrain de la Villette.

Enfin, tous les obstacles furent levés et le 31 mai 1785, Lenoir autorisa M. Cerfbeer à disposer en faveur des, Juifs du terrain qu'il avait acheté au petit Montrouge. Ce terrain servait encore en 1804, il a été remplacé par un terrain au Père-Lachaise accordé par la Ville et comme ce second terrain n'a pas tardé à être insuffisant, la Ville en a accordé un autre à Montmartre. Quand les chrétiens gêneront les Juifs devenus de plus en plus nombreux, on jettera leurs ossements au vent ou on les brûlera, comme le veulent Naquet et Salomon.

Le cimetière de Montrouge était ouvert non seulement aux Juifs de Paris, mais à ceux qui rôdaient autour de la Cour dans la banlieue de Versailles, guettant toujours l'occasion d'un prêt usuraire à faire à quelque gentilhomme pressé d'argent.

Ce fut par eux précisément que Louis XVI se trouva un jour en face du Juif que ses ancêtres avaient chassé et que devant lui se posa l'éternelle question sémitique.

Telle qu'elle est racontée par les Archives Israélites l'entrevue est saisissante (1).

Un jour de l'année 1787, Louis XVI partait pour la chasse, entouré de toute la pompe qui accompagnait même à la chasse le maître du plus beau royaume du monde, heureux, souriant, de bonne humeur.

Soudain, dans les environs de ce Versailles qui éveille encore dans l'esprit une idée de grandeur et de majesté mélancolique, comme l'impression d'un soleil qui se couche dans la pourpre, au milieu de l'allée de Rocquencourt, le roi aperçoit quatre vieillards à figure étrangère portant un

(1) Le lieu de la rencontre lui-même est intéressant. Cinquante ans après, le Juif Fould était maire de Rocquencourt, et par sa tyrannie était devenu la terreur des habitants. Les belles chasses de Rocquencourt appartiennent maintenant à Hirsch, l'inventeur des bons Ottomans, le fantaisiste personnage qui prétend que la noblesse de France est très honorée d'aller chez lui. C'est lui, on le sait, qui voulait faire tirer par son garde sur les officiers d'un régiment d'artillerie en garnison à Versailles, parce que le chien d'un sous-lieutenant s'était irrévérencieusement aventuré sur ses propriétés. (Voir livre V.)

258

cercueil que recouvre un drap grossier. Une petite troupe d'individus au type oriental, au nez allongé, à la mine humble, suivait. Sur l'ordre du monarque, le capitaine des gardes s'informe, il apprend au roi que ce sont quelques-uns de ces Juifs qui viennent trafiquer à Versailles de matières d'or et d'argent, qui transportent le cadavre d'un de leurs coreligionnaires au cimetière de Montrouge.

La noble pitié, que nous éprouvions tout à l'heure, prend au cœur cet honnête homme de roi, si faible, si incapable de tout acte viril, mais si bon aussi.

Le souvenir des infortunés qu'il a croisés en route le suit dans ce palais magnifique où il trône encore dans l'éclat de sa toute-puissance. Il appelle Malesherbes, il le gagne à ses idées généreuses. En 1788, une commission est formée pour rechercher les moyens d'améliorer le sort des Juifs. Présidée par Malesherbes, cette commission appela auprès d'elle quelques Israélites considérés dans leur monde : Furtado et Gradis de Bordeaux, Cerfbeer de Nancy, Jacob Nasard et Jacob Trénel, de Paris.

Hélas ! Le débonnaire, qui s'occupait des misères des autres, était déjà promis à l'échafaud. Le jour du sacre il s'était, selon le cérémonial, couché quelques instants dans un linceul de velours noir qui avait été porté sur le tombeau de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, et moins heureux que le youtre dont la bière indigente l'avait apitoyé, il ne devait mène pas avoir de cercueil. Du premier roi très chrétien qui se fût intéressé aux Juifs, le cadavre mutilé devait aller, sans être même recouvert d'un lambeau de drap, de la planche sanglante de l'échafaud à la fosse de chaux vive de la rue d'Anjou.

A la date du 21 janvier, j'ai cherché quelquefois dans les journaux juifs, la Lanterne de Mayer, la Nation de Dreyfus

259

les journaux des frères Simond, un mot d'éloge ou de compassion pour cet homme si humain qui avait le premier, en France, essayé d'améliorer la situation d'Israël, je n'ai jamais rencontré que les plus brutales invectives sur ce Capet justement puni, peut-être, pour avoir pensé qu'on pouvait traiter les Juifs autrement que comme des chiens (1).

A cette époque, le Juif qu'on n'admettait nulle part était en réalité partout et cela depuis la Régence. Ce fut un Juif, sans aucun doute, mais un Juif qui cachait soigneusement son origine, que ce Law (Lewis, Levy). Il fonda véritablement en France, sur des ruines qui n'instruisirent personne, cette exploitation financière de la bêtise humaine qui devait prendre plus tard des proportions si énormes. Il fut l'apôtre plein de hardiesse d'un nouveau Credo, le Crédit, la croyance à des valeurs imaginaires qui allait être la foi d'une société plus naïve que l'ancienne et plus facile à tromper, à la condition de faire appel, non à des idées supérieures, mais aux convoitises, à l'amour du gain.

Le succès de l'Écossais en France est un grand événement, il annonce qu'au chrétien sincère et sensé d'autrefois va succéder un type tout à fait inconnu aux siècles passés. le gogo, le badaud, l'actionnaire...

(1) Parfois on lit à cette date, dans ces journaux, des annonces telles que celle-ci du 21 janvier 1884

« A l'occasion de l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI, une grande conférence concert, suivie de tombola, sera organisée par le Comité électoral du onzième arrondissement.

« Cette fête aura lieu, à huit heures du soir, 405 et 407, faubourg Saint-Antoine »

260

Le Juif étranger a plus le sentiment de cette situation que le Juif français, il paie d'audace et le Juif authentique, qui entre timidement dans le cabinet de M. Lenoir, croise souvent un arrogant personnage que le lieutenant de police reconduit en s'épuisant en serviles courbettes.

- Les gens de M. le comte de Saint-germain ! Crient les laquais dans l'antichambre.

Et parfois peut-être le Juif dit tout bas à son brillant coreligionnaire, en se penchant vers lui comme pour lui demander sa protection : « Tous mes compliments, mon frère Wolff, il est impossible d'être plus talon rouge. »

Ce qu'ils n'avaient pu faire au Moyen Age avec les Templiers, le Juif le faisait avec la Franc-maçonnerie, dans laquelle il avait fondu toutes les sociétés secrètes particulières, qui avaient si longtemps cheminé dans l'ombre.

Après les innombrables volumes publiés sur ce sujet, il me parait inutile de répéter ce que tous les historiens, Louis Blanc, notamment (1), ont écrit sur le rôle joué par la Franc-maçonnerie dans la Révolution.

I1 n'est plus contesté par personne non plus que la direction de toutes les loges ne fût passée alors aux mains des Juifs. Le Juif portugais Paschales avait fondé, en 1754, une société d'initiés, les Cohen, dont les idées furent vulgarisées par Saint-Martin.

En 1776, le Juif Adam Weishaupt créait la secte des Illuminés qui se proposait, pour but principal, la destruction du catholicisme.

L'énigmatique comte de Saint-germain allait de ville en ville, portant le mot d'ordre mystérieux, resserrant' le faisceau des loges entre elles, achetant partout ceux qui

(1) Voir dans L'histoire de la révolution française le chapitre II du second volume : Les Révolutionnaires mystiques.

261
étaient à vendre, troublant les esprits avec des prestiges ou des sornettes débitées avec un imperturbable aplomb.

Il faut se garder cependant d'attacher à ces préparatifs de la Révolution, indispensables d'ailleurs à étudier, les proportions étranges et fantastiques que leur ont données les dramaturges et les romanciers. Si l'écroulement est formidable, les moyens employés pour détruire l'ancienne France furent en réalité assez simples.

Les Francs-Maçons s'étaient débarrassés du seul ennemi qu'ils eussent sérieusement à craindre dans cette société inattentive et frivole : le Jésuite.

Très délié, très perspicace, le Jésuite personnifiait l'esprit français en ce qu'il a de meilleur, le bon sens, l'amour des lettres, l'équilibre de l'intelligence qui firent notre XVIIe siècle si grand dans l'histoire, très informé, sans l'être aussi bien que le Juif, il avait et il a encore pour lui un certain don de flairer l'aventurier cosmopolite, il le devine d'instinct, comme le P. Olivaint dans Jack de Daudet, devine immédiatement la noblesse de contrebande d'Ida Barency, il aperçoit le point noir chez les êtres de cette nature, non point à un défaut dans les manières qui quelquefois sont correctes, mais à un certain manque de culture intellectuelle.

Le système d'éducation des Jésuites, en outre, leurs exercices de logique forment des hommes capables de réfléchir, de ne pas se laisser prendre aux mots (1).

(l) Joseph de Maistre a expliqué admirablement cet antagonisme. Un corps, une association d'hommes marchant invariablement vers un certain but, ne peut (s'il n'y a pas moyen de l'anéantir), être combattu et réprimé que par une association contraire. Or l'ennemi capital, naturel, inné, irréconciliable de l'illuminé, c'est un Jésuite.

« Ils se sentent, ils se découvrent comme le chien et le loup. Partout oû on les laissera faire, il faudra que l'un dévore l'autre. »

Rahner Saint Etienne, Protestant et révolutionnaire, a résumé la question en une phrase : Sans l'abolition préliminaire des Jésuite, la révolution française était impossible.

262
A tous ces points de vue, cet adversaire très mêlé aux affaires du monde sans ressentir aucune des passions de la terre était gênant, et l'habileté suprême des Francs-Maçon, fut de l'éloigner du théâtre sur lequel ils allaient agir.

Les Jésuites virent bien le péril qui menaçait la France, puisque, dès 1774, le P. de Beauregard avait annoncé dans la chaire de Notre-dame qu'une prostituée serait adorée dans ce temple où il venait d'annoncer la parole de Dieu, mais ils ne soupçonnèrent pas, on le croirait du moins, que c'était le Juif qui tenait les cartes.

La force du Juif alors était sa faiblesse apparente, comme sa faiblesse aujourd'hui est sa force cyniquement affichée, force colossale sans doute, mais qui ne repose sur rien, en ce sens qu'il suffirait de quelques mouvements du télégraphe pour confisquer dans toute l'Europe cette richesse indûment acquise.

Le succès obtenu par des hommes comme le comte de Saint-germain et Cagliostro n'a rien qui étonne lorsque, sans subir l'impression de ce qui est lointain, on juge ces faits par ce qui se passe sous nos yeux. Il n'est point nécessaire pour

comprendre de se livrer à de grandes considérations historiques, il suffit de rapprocher le présent du passé.

L'espèce de fascination exercée par l'étranger a toujours été la même. Il y a des milliers de Français natifs, très considérés et très honnêtes, qui n'entreront jamais dans les grands cercles, lesquels s'ouvriront à deux battants devant

263

des spéculateurs juifs, des négriers, des aventuriers de tous les pays. Un Français viendrait demander à un de nos fameux joailliers de lui vendre à crédit une bague de vingt francs pour son mariage, que le marchand le mettrait à la porte, et le lendemain il remettra pour trois cent mille francs de bijoux à un comte de n'importe qui, marquis de n'importe quoi.

Ce qui est certain, c'est que la société française, qui exigeait des formalités d'un homme de la valeur de Jacob Pereire, accueillait à bras ouverts le fils d'un Juif alsacien nommé Wolff, qui se faisait appeler le comte de Saint Germain.

Il eut un rôle dans toutes les intrigues diplomatiques de son temps, il fut initié à tous les secrets d'Etat, et dans ces salons sceptiques il ne trouva pas un contradicteur, lorsque ce Juif errant de Cour affirmait, que, doué d'une éternelle jeunesse, il avait été contemporain de Jésus-Christ, et qu'il lui avait rendu de bons offices auprès de Ponce Pilate. Personne ne mettait en doute qu'il ne sût fabriquer des diamants à volonté.

A ceci quoi d'étonnant? N'avons-nous pas vu Jules Ferry, ce noble esprit émancipé de tous les préjugés vulgaires, convaincu que Mme Cailhava, armée de sa bague magique, allait lui découvrir assez de trésors à Saint-Denis pour combler le déficit que les dilapidations et les vols de la République ont creusé dans le budget de la France.

L'influence de Cagliostro fut plus considérable encore.

Celui-là faisait remonter sa généalogie à Charles-Martel, et Frédéric Bulau, dans ses Personnages énigmatiques et Histoires mystérieuses, nous montre ce qu'il faut penser de cette fable.

La vérité est sans doute moins brillante et moins romanesque, mais on reconnaît facilement les points d'appui qu'elle a fournis

264

à l'imagination de Balsamo. Ce qui permit à Balsamo de se donner pour l'un des descendants de Charles Martel, c'est que son arrière grand-père du côté maternel s'appelait Mathieu Martello. D'ailleurs il avait ses raisons pour insister sur sa généalogie maternelle beaucoup plus que sur sa généalogie paternelle, attendu qu'il y eût vraisemblablement rencontré beaucoup de juifs.

Ce Mathieu Martello avait deux filles. La plus jeune Vincenza épousa un certain joseph Cagliostro, natif de la Nuava et fut la marraine de notre aventurier. Elle lui donna pour nom de baptême celui de son mari, mais, par la suite, Joseph Balsamo prit le nom de famille du mari de la marraine, et y ajouta le titre de comte pour lui donner quelque chose de plus important.

Ce changement de nom servit en outre à dérouter la curiosité de ceux qui auraient voulu remonter à sa véritable origine.

Pierre Balsamo, le père de l'aventurier, eut quelques mésaventures en Italie, moins graves en tout cas que celles de l'oncle de Gambetta, qui fut malheureusement pendu, il en fut quitte pour une banqueroute frauduleuse, comme le père de Challemel-Lacourt.

Bien avant l'arrivée de Cagliostro, au moment même où Louis XVI montait sur le trône, la reine Marie-Antoinette qu'Israël poursuivait d'une haine spéciale, nous dirons tout à l'heure pourquoi, avait été déjà attaquée comme reine et comme femme. Le premier de ces pamphlets contre la souveraine infortunée qui devaient se multiplier à l'infini avait été lancé par un Juif.

Voici ce que dit à ce sujet M. de Lomenie qui avait eu entre les mains tous les papiers de Beaumarchais, et auquel l'ouvrage intitulé Beaumarchais et son temps ouvrit les portes de l'Académie française.

Le zèle de Beaumarchais ne pouvant pas, à cause de son blâme être utilisé officiellement, c'est toujours en qualité d'agent secret que le gouvernement de Louis XVI l'envoie de nouveau à Londres en 1774. Il s'agissait encore d'arrêter la publication d'un libelle

265

qu'on jugeait dangereux. Il était intitulé: Avis à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France à défaut d'héritiers. Sous cette apparence de dissertation politique, le pamphlet en question était spécialement dirigé contre la reine Marie-Antoinette, on n'en connaissait pas l'auteur, on savait seulement que la publicité en avait été confiée à un juif italien nommé Guillaume Angelucci, qui portait en Angleterre le nom de William Hatkinson, qui usait d'une foule de précautions pour garantir son incognito et qui avait à sa disposition assez d'argent pour faire imprimer en même temps deux éditions considérables de son libelle, l'une à Londres, l'autre à Paris.

Le titre complet de l'ouvrage que des polémiques récentes ont rendu presque d'actualité paraît avoir été :

Dissertation extraite d'un plus grand ouvrage. Avis important à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France à défaut d'héritiers, et qui peut dire même très utile à toute la famille de Bourbon, surtout au roi Louis XVI. 9. A. à Paris. MDCCLXXIV.

D'après le récit de Beaumarchais, l'auteur du Barbier de Séville aurait réussi moyennant une somme de 1500 livres (75,000 francs), à racheter l'édition hollandaise et l'édition anglaise, puis apprenant que le Juif, une fois payé, s'enfuyait avec un exemplaire qu'il comptait faire réimprimer, il, l'aurait poursuivi à travers l'Allemagne, l'aurait rejoint dans un bois aux environs de Nuremberg et, le pistolet sur la gorge, lui aurait arraché cet unique exemplaire.

C'est à ce moment que Beaumarchais, surpris par des voleurs, aurait été blessé et n'aurait dû la vie qu'à l'arrivée de ses domestiques.

Ceux mêmes qui étaient disposés à croire que Beaumarchais avait dramatisé la situation et exagéré les périls qu'il avait courus n'avaient jamais mis en question la réalité de rachat de la brochure et même de l'aventure d'Alle-

266

magne qu'attestait l'hôtelier chez lequel on avait transporté Beaumarchais blessé. Mais une certaine école qui a pris à tâche de déshonorer tous les chrétiens, pour faire des Juifs autant de petits saints, ne doute de rien.

M. d'Arneth, qui a publié à Vienne quelques documents sur Marie-Antoinette d'une authenticité assez contestable, s'avisa de prétendre, dans une brochure intitulée : « Beaumarchais und Sonnenfels », que Beaumarchais avait joué une indigne comédie, qu'il avait fabriqué le pamphlet lui-même, que le Juif Angelucci n'avait jamais existé.

M. Paul Huot traduisit cette brochure en 1869, sous ce titre : Beau marchais en Allemagne, sans que personne prêtât grande attention à ce paradoxe.

Ce qui m'étonne c'est de voir un érudit comme M. Auguste Vitu ne pas craindre d'adopter cette singulière version, dans l'excellente introduction qu'il a mise en tête du Théâtre de Beaumarchais publié par Jouaust.

C'est chôse grave, après tout, que d'accuser d'une action aussi basse un écrivain qui, de quelque façon qu'on juge la portée de son œuvre, n'en a pas moins honoré la France par son talent. Sur quoi M. Vitu se fonde-t-il pour accepter les dires de M. d'Arneth? J'admets pour une minute que Beaumarchais ait été l'homme que nous peint ce dernier d'une plume selon moi calomniatrice.

Il avait fait fabriquer un libelle, il avait reçu 75,000 livres pour le racheter, le coup était réussi, il n'avait plus qu'à revenir en France.

Pourquoi courir en Allemagne à la recherche d'Angelucci?

Pourquoi, en imaginant l'histoire d'un exemplaire échappé, donner une si piètre idée de son habileté au moment où il ambitionnait des missions diplomatiques?

A mon avis M. Vitu a manqué de sens critique en se prononçant contre un compatriote, sans rechercher les motifs

267

qui ont probablement fait agir M. d'Arneth.

L'Autriche est depuis de longues années la proie des Juifs. L'aristocratie, charmante et généreuse, mais victime de ses vices, est absolument, sous le joug d'Israël, le véritable ambassadeur d'Autriche à Paris, on l'a vu par les lettres trouvées sur ce pauvre comte de Wimpfen, est le baron Hirsch. M. d'Arneth a voulu disculper Israël d'un des innombrables méfaits qu'on lui attribue en flétrissant un écrivain français.

Il eût été digne de M. Vitu de déjouer cette ruse en se livrant à une étude plus approfondie de la question qui lui aurait démontré que M. d'Arneth accumule les invraisemblances à chaque ligne.

En déshonorant Marie-Antoinette, Israël, qui a la rancune tenace et qui poursuit ceux qui l'ont offensé jusque dans leur cinquième génération, se vengeait d'une souveraine qui l'avait persécuté avec une rigueur digne du Moyen Age.

Marie-Thérèse avait été l'implacable ennemie des Juifs, elle avait renouvelé contre eux toutes les prescriptions humiliantes d'autrefois, elle les avait forcés à porter une longue barbe et à coudre sur le bras droit de leur vêtement une petite pièce de drap jaune.

Le 22 décembre 1744, on publiait à Prague et dans tout le royaume de Bohème l'édit suivant :

> 1e- Pour diverses raisons j'ai résolu de ne plus tolérer à l'avenir les Juifs dans mon royaume héréditaire de Bohème. Je veux donc que le dernier jour de janvier 1745 il n'y ait plus aucun juif dans la ville de Prague, si on y en trouve encore on les fera chasser par les soldats,
>
> 2e- Cependant, pour pouvoir arranger leurs affaires et disposer de leurs effets qu'ils ne pourraient pas emporter avant le dernier janvier, il leur est permis de demeurer encore un mois dans le reste du royaume,

268

3e-Mais au bout de six mois tous les juifs sortiront aussi de tout le royaume de Bohême,

4e- Enfin cette évacuation de tout le pays aura lieu avant le dernier jour du mois de juin 1745.

Ce qui montre combien les Juifs étaient déjà puissants partout avec quelle force s'exerçait cette autorité qui, depuis la fondation de l'Alliance israélite universelle, se manifeste avec plus de franchise et d'insolence, c'est la vivacité avec laquelle certains États d'Europe intervinrent en même temps. Les États généraux chargèrent l'ambassadeur de Hollande, le baron Van Barmenie, de s'interposer, Le plénipotentiaire anglais, le chevalier Thomas Robinson, rédigea une note également.

Tout ce qu'ils purent obtenir ce fut de faire reculer jusqu'à la fin de mars l'époque de bannissement, à cette date, 28,000 Israélites durent quitter Prague.

Grâce à de nouvelles recommandations de la Pologne, du Danemark et de la Suède, les Israélites obtinrent l'autorisation de séjourner en Bohème.

L'édit du 26 mai 1745 portait : « Sa Majesté, par un effet de sa clémence naturelle et en considération de la puissante intercession du roi de la Grande-Bretagne et des États généraux des Provinces unies, permet à la nation juive de demeurer jusqu'à nouvel ordre dans le royaume de Bohème et d'y vaquer comme ci-devant aux affaires de commerce et aux autres qui sont propres à cette nation. »

Les Israélites des Pays Pas firent frapper une médaille à cette occasion. Les vexations, les impôts onéreux, les humiliations ne se multiplièrent pas moins sur les Juifs d'Autriche.

Les Juifs agissant par la Franc-maçonnerie se vengèrent

269

sur Marie-Antoinette de ce que Marie-Thérèse leur avait fait endurer.

Jamais, depuis le Christ, Passion ne fut plus douloureuse que celle de la souveraine que le peuple, qui ne comprend rien aux horreurs qu'on l'excite à commettre, avait appris à haïr sous le nom de l'Autrichienne vulgarisé par des pamphlets sans nombre. Quand on relit les détails de cette lente agonie on se demande comment un être humain peut autant souffrir sans mourir, il y a là un raffinement dans l'ignoble, une ingéniosité dans la torture morale, une habileté dans l'art de déshonorer, de remuer le fer dans la plaie, de faire désespérer presque de Dieu qui porte bien la marque juive.

C'est au Crucifié du Golgotha, je le répète, et je ne pense pas qu'on voie un sacrilège dans ma comparaison, c'est à la Victime sainte abreuvée de fiel, déchirée par les épines, accablée d'ignominies que l'on songe quand, sans oser plonger jusqu'au fond, on se penche sur les indicibles souffrances de cette malheureuse femme, souffrances particulières et spéciales que ni Louis XVI, ni Mme Elisabeth n'ont subies au même degré.

L'affaire du Collier est une des plus belles affaires que la Franc-maçonnerie juive ait jamais montées, c'est un chef-d'œuvre du genre, il y a tout là-dedans :

la satisfaction d'une vengeance, le déshonneur de l'Église par le rôle que joue le cardinal de Rohan, et enfin le tripotage d'argent.

Quelle unanimité aussi dans toute l'Europe pour faire du vacarme autour de cette escroquerie d'un caractère si banal en réalité ! Comme on voit que les juifs conduisent l'intrigue à l'importance que prend tout à coup la chose !

Comme plus tard dans l'affaire Salmon (Victor Noir), tout se met en mouvement à un signal et les plus passionnée sont naturellement ceux qui ne sont pas dans le secret.

270
Les Juifs, apparaissent partout dans cette spéculation malpropre. Le premier argent remis en billets noirs à Mme La Mothe, par le cardinal, avait été fourni par le Juif Cerfbeer, il était représenté par trois effets de dix mille francs. Les dix premiers mille francs venaient, au dire de Mme La Mothe, de l'ancienne caisse de Poissy et avaient été donnés au cardinal par Cerfbeer à qui il avait fait avoir l'entreprise des fourrages pour le comte de Montbarrey.

Les vingt autres mille francs venaient, toujours d'après elle, a de Cerfbeer que le cardinal avait fait soutenir dans son bail (1).

Cagliostro cependant ne fut pas dans ces épisodes scandaleux un simple escroc, ni même un thaumaturge vulgaire, il fut une manière de prophète. Le Juif, en effet, et c'est un fait que j'ai remarqué maintes fois, aime à annoncer par des paraboles et des figures le mal qu'il prépare.

Dans le plus secret des agents il y a toujours le nabi.

Joseph Balsamo remplit ce rôle d'avertisseur et, afin qu'elle n'en ignorât, vint déclarer à la reine qu'elle appartenait à la Fatalité et que rien ne pouvait la sauver.

Gambetta qui, sans compter une origine commune, se rapproche beaucoup de Balsamo, dans des conditions et des milieux différents bien entendu, employait volontiers les mêmes procédés que lui, il faisait volontiers le coup de la carafe, il esbroufait les gens, les déconcertait en leur annonçant d'avance des majorités, en prédisant l'avenir.

Il est évident que, s'il fût tombé sur un vrai Français d'autrefois, sur un brave et loyal soldat ayant du bon sens et du poil, on aurait fusillé notre nabi dans un coin sans que personne

(1) Campardon: le Procès du Collier.

271
y trouvât à redire. La force de la politique juive est précisément de tabler sur ce fait qu'on peut tout se permettre envers les Français, attendu que l'homme de bon sens et de poil qui ferait manquer le coup ne se rencontrera plus jamais.

Au moment où, par le phénomène de la suggestion, Cagliostro faisait apercevoir à la reine une tête coupée dans une carafe, la chute des Capétiens était décidée, en effet.

En 1781, l'illuminisme allemand et l'illuminisme français avaient opéré leur fusion au convent de Willemsbad, à l'assemblée des Francs-Maçons de Francfort, en 1785, la mort du roi de Suède et celle du roi et de la reine de France avaient été décrétées (1). Les plus grands seigneurs

(1) Ces faits sont aujourd'hui hors de conteste. Voir à ce sujet la lettre de Monseigneur le cardinal Mathieu, datée du 7 avril 1875, et celle de Monseigneur l'évêque de Nîmes,du 17 janvier 1878, publiée dans l'Univers. Ces deux lettres figurent dans les oeuvres pastorales de Monseigneur Besson.

« Il y a dans mon pays, écrit le cardinal Mathieu, un détail que je puis vous donner comme certain. Il y eut à Francfort, en 1785, une assemblée de Francs-Maçons, où furent convoqués deux hommes considérables de

Besançon qui faisaient partie de la société M. de Raymond, inspecteur des postes, et M. Maire de Bouligney, président du Parlement. Dans cette réunion, le meurtre du roi de Suède et celui de Louis XVI furent résolus.

MM de Raymond et de Bontigney revinrent consternés, en se promettant de ne jamais remettre les pieds dans une Loge, et de se garder le secret. Le dernier survivant l'a dit à M. Bourgon, qui est mort à près de quatre-vingt-dix ans, possédant toutes ses facultés. Vous avez pu en entendre parler ici, car il a laissé une grande réputation de probité, de droiture et de fermeté parmi nous. Je l'ai beaucoup connu et pendant bien longtemps, car je suis à Besançon depuis quarante-deux ans, et il est mort récemment. Il a raconté souvent le fait et à moi et à d'autres. Vous voyez que la secte sait à l'avance monter ses coups : c'est là en deux mots son histoire.

« P. S. - M. Bourgon était président de chambre honoraire à la Cour. »

272

de France, le duc de Larochefoucauld, le duc de Biron, Lafayette, les Choiseul, les Noailles poussaient de toutes leurs forces à la Révolution.

L'ouvrage du P. Deschamps, « les Sociétés secrètes et la société », contient la curieuse énumération des membres de la Loge de la Propagande, presque exclusivement recrutée dans l'aristocratie. La composition de la Loge de Versailles est peut-être plus intéressante encore. Les inspirateurs occultes de la Maçonnerie, par une ironie assez spirituelle, avaient baptisé cette Loge « Saint-Jean de la Candeur », et il fallait effectivement une forte dose de candeur à des grands seigneurs, pour conspirer contre eux-mêmes en s'affiliant à une Société qui allait les dépouiller et les mettre nus comme des petits saints Jean.

M. l'abbé Davin a découvert, au château de Blemont, les procès-verbaux de cette Loge, du 21 mars 1775 au 20 mars 1782. « C'est, nous dit-il (1), un petit in-folio de 340 pages, relié en cuir rouge, orné au dos et aux coins des symboles maçonniques : compas, équerre, pied de roi, fil d'aplomb, niveau, branche d'olivier, il porte ce titre :

Registre
des délibérations et réceptions
faites dans la loge St Jean
de la Candeur
à la gloire du Grand Architecte
de l'Univers
sous les auspices du Sérénissime
Grand Maître
5775

(1) Bossuet, Port-Royal et la Franc-Maçonnerie.

273

C'est un « d' Hozier » que ce registre. Les plus beaux noms y sont représentés. Les femmes y coudoient les hommes. On y trouve la soeur marquise de Choiseul-Gouffier, la soeur marquise de Courtebonne, la soeur marquise de Montmaure, la soeur comtesse de Blache, la soeur vicomtesse de Faudoas. On y rencontre, dans l'ordre des inscriptions, le marquis d'Arcinbal, le marquis de Lusignan, le marquis de Hautoy, le marquis de Gramont-Caderausse, le vicomte de la Roche-Aymon, le marquis

d'Havrincourt, le comte de Launay, le vicomte d'Espinchel, le marquis de Saint-Simon, le comte de Busançois, le comte de Gouy d'Arcy, le comte de Damas, le vicomte de Grammont, le comte d'Imecourt, le chevalier d'Escars, le vicomte de Béthune, le chevalier de la Châtre, le marquis de Jumilhac, le comte de Clermont-Tonnerre, le marquis de Clermont-Galerande, le marquis de la Ferronnays, le baron de Montesquieu, etc., etc.

Le Sérénissime Grand Maître était le duc d'Orléans. Montjoie nous a décrit les cérémonies auxquelles il dût se soumettre pour être reçu chevalier Kadosch (1).

Pour être admis au grade de chevalier Kadosch, dit-il, Louis Philippe- joseph fut introduit par cinq Francs maçon: appelés Frères, dans une salle obscure. Au fond de cette salle était la représentation d'une grotte qui renfermait des ossements éclairés par une lampe sépulcrale. Dans un des coins de la salle, on avait placé un mannequin couvert de tous les ornements de la royauté, et, au milieu de cette pièce, on avait dressé une échelle double.

Lorsque Louis-Philippe joseph fut introduit par les cinq Frères, on le fit étendre par terre, comme s'il eut été mort, dans cette

(1) Histoire de la conjuration de L. P. J. d'Orléans.

274

attitude il eut ordre de réciter tous les grades qu'il avait reçus, et de répéter tous les serments qu'il avait faits. On lui fit ensuite une peinture emphatique du grade qu'il allait recevoir, et, on exigea qu'il jurât de ne jamais le conférer à aucun chevalier de Malte. Ces premières cérémonies finies, on lui permit de se relever, on lui dit de monter jusqu'au haut de l'échelle, et lorsqu'il fut au dernier échelon on voulut qu'il se laissât choir, il obéit, et alors on lui cria qu'il était parvenu au nec plus ultra de la Maçonnerie.

Aussitôt après cette chute, on l'arma d'un poignard, et on lui ordonna de l'enfoncer dans le mannequin couronné, ce qu'il exécuta. Une liqueur couleur de sang jaillit de la plaie sur le candidat et inonda le pavé. Il eut de plus l'ordre de couper la tète de cette figure, de la tenir élevée dans la main droite, et de garder le poignard teint de sang dans la main gauche, ce qu'il fit !

Alors on lui apprit que les ossements qu'il voyait dans la grotte étaient ceux de Jacques de Molay, grand-maître de l'Ordre des templiers et que l'homme dont il venait de répandre le sang et dont il tenait la tète ensanglantée dans la main droite, était Philippe le Bel, roi de France. On l'instruisit de plus que le signe du grade auquel il était promu consistait à porter la main droite sur le coeur, à l'étendre ensuite horizontalement, et à la laisser tomber sur le genou pour marquer que le coeur d'un chevalier Kadosch était disposé à la vengeance.

On lui révéla aussi que l'attouchement entre les chevaliers Kadosch se donnait en se prenant les mains comme pour se poignarder.

Peut-on imaginer spectacle plus singulier que celui de ce prince du sang frappant un roi de France et tenant sa tète ensanglantée dans sa main droite?

Ces niais de tant d'esprit, ces ambitieux et ces imprévoyants, dupes de gens plus forts qui les menaient, ne se doutaient guère qu'en les conviant à rebâtir le temple de Salomon, qui ne les intéressait aucunement, on les invitait à servir d'instruments à la démolition de ce noble édifice de la vieille France, qui pendant tant de siècles les avait abrités

275

tous : noblesse, tiers état et peuple. On les eût fort étonnés si on leur avait annoncé qu'avant moins de cent ans révolus les plus beaux châteaux du pays appartiendraient à des Juifs

Quand se seront produites les catastrophes qui nous menacent il sera très instructif de rapprocher de cette liste de grands seigneurs qui ont fait la Révolution la liste des membres du centre droit et du centre gauche qui ont fait la République juive.

Les personnalités sont moins brillantes, sans doute, mais il y a là force gens honnêtes dans le sens mondain du mot, des propriétaires, des manufacturiers, des Casimir Périers quelconques, beaucoup plus coupables certainement que le Juif qui crache sur le Christ et le chasse de l'école par haine de race.

Quelles réflexions se feront ces hommes lorsqu'ils seront non seulement condamnés eux-mêmes, mais qu'ils verront, comme les victimes de la Terreur, leurs femmes, leurs filles, vouées à une mort affreuse, et qu'ils se diront . « C'est notre oeuvre ! » Voilà ce qu'il serait intéressant de savoir, voilà un spectacle piquant pour un artiste et un, penseur. J'ai deux ou trois amis dans les partis avancés auxquels j'ai été agréable littérairement, qui m'ont toujours promis de me laisser voir cela avant de me fusiller, mais tiendront-ils leur parole ? Seront-ils en état de la tenir?

Le duc d'Orléans, le chef de la Maçonnerie française, qui conspirait ouvertement contre son cousin, n'avait point l'excuse de l'ignorance, il était intimement lié avec les Juifs et savait que c'étaient eux qui dirigeaient la Maçonnerie, Le comte de Gleicher, dans son livre intitulé : Faits remarquables, raconte que, lors de son voyage en Angleterre, le duc d'Orléans avait reçu du rabbin Falk-Scheck une bague talisman, un Kainaoth qui devait lui assurer le

276

trône, cette bague (1), quoique la prophétie ne se soit pas réalisée pour Philippe Egalité, parait avoir été comme le gage de l'engouement incompréhensible que tous les d'Orléans, à part le fils aîné de Louis-Philippe, ont toujours eu pour les juifs.

Quelques bien avisés, parmi ceux qu'on n'écoute jamais, eurent ils à ce moment une vague notion de ce qui était réellement en cause: l'empire d'Israël ?

On le supposerait, car, à cette époque, on voit paraître quelques publications où le nom du Juif revient assez souvent associé, on ne peut pas dire au martyre du monarque, Louis XVI n'est pas un martyr, quoiqu'on en ait dit, puisqu'il n'a pas accompli son devoir et qu'il n'a pas défendu le peuple dont la garde lui était confiée, mais aux souffrances de ce pauvre honnête homme. On criait notamment dans les rues, en 1790, un canard de quelques feuilles : La Passion et la mort de Louis XVI, roi des Juifs et des chrétiens. -- A Jérusalem. L'épigraphe portait: « Populus meus, quid feci tibi »

En tête figurait une gravure curieuse, elle représentait le roi couronné et portant le manteau fleurdelisé mis en croix, à sa droite et à sa gauche le Clergé et le Parlement. Dans le fond l'Assemblée délibère tandis que sur le devant des canons sont braqués sur elle.

(1) S'il faut en croire 1'auteur du Judaïsme en France, cette bague, que Philippe Egalité portait encore au moment de monter à l'échafaud aurait été remise par lui à une Juive, Juliette Goudchaux, qui la fit passer au duc de Chartres. Louis-Philippe garda ce bijou jusqu'à sa mort, et le transmit au moment d'expirer au comte de Paris.

L'anneau se trouvant trop grand pour lui, on l'envoya à Paris à un bijoutier juif nommé Jacques, à la vitrine duquel il aurait été quelque temps exposé.

277

Dans le texte, Philippe d'Orléans est Judas Iscariote, Baille Pilate, Lafayette Caïphe.

« Eti, Eli lamma sabbacthani », mon peuple, mon peuple chéri, pourquoi m' avez vous abandonné ? »

C'est en vain que le pauvre roi adresse cet appel désespéré aux Français. La plèbe conduite par les meneurs étrangers répond : « Il n'est pas notre roi, nous n'en voulons pas pour notre roi, nous ne connaissons d'autres rois que les Césars de faubourg et nos douze cents souverains... A la lanterne ! à la lanterne ! »

Le « Nouveau Calvaire », une gravure publiée un peu plus tard et qui se vendait chez Webert, au Palais Royal, Galerie de bois, no 203, formait un tableau complet.

No 1, Louis XVI attaché par les révoltés à une croix que surmonte le bonnet phrygien, au bas on lit, sur une table de proscription, le nom des trois Rohan, de Condé, de Bouillé, de Mirabeau, de Lambesc.

No 2 et 3 : Monsieur et Monseigneur le comte d'Artois liés par les décrets des factieux.

No 4: Robespierre à cheval sur la Constitution, suivi de la gent Jacoquine, présente au bout d'une pique l'éponge imbibée du fiel de ses motions régicides.

No 5 : La reine accablée de douleur montre son époux à ses frères et sollicite une prompte vengeance.

No 6 : La duchesse de Polignac au pied de la croix.

No 7 : Monseigneur le prince de Condé tire l'épée et s'apprête à venger son roi (1). »

L'immense majorité de la nation ne se doutait pas de ce qu'on lui faisait faire. Les Juifs, qui dirigeaient la Franc Maçonnerie,

(1) Voir aussi : La Passion du Jésus des vrais catholiques crucifié par les Juifs schismatiques du département et de la municipalité de Nevers.

278

se gardèrent bien, on le devine, de montrer de quoi il s'agissait et restèrent derrière le rideau.

La question juive, proprement dite, n’ inspirait guère de sympathie en France. La Société royale des Sciences et des Arts de Metz avait cependant institué un prix pour le meilleur mémoire sur le moyen d'améliorer le sort des Juifs.

Le prix qui devait être décerné en 1787 ne le fut que le 23 août 1788. Ce fut l'abbé Grégoire qui obtint ce prix avec son essai sur la Régénération physique, morale et politique des Juifs.

Le travail de l'abbé Grégoire, disait Roederer dans un premier rapport, résout presque toutes les difficultés. Il s'éclaire de la politique, de l'histoire et de la morale.

Une philosophie saine et quelquefois sublime s'y montre avec dignité, avec éclat... mais l'ouvrage est informe et indigeste, les matières y sont mal disposées.

Les remaniements auxquels se livra l'auteur fîrent disparaître quelques-uns de ces inconvénients sans enlever à l'ouvrage son caractère de médiocrité.

Tout en ne cachant pas ses sympathies pour les juifs, l'abbé Grégoire les défendait un peu à la façon de Lacretelle, il traçait une peinture navrante de la façon dont ils pressuraient les malheureux qui avaient affaire à eux.

Habitants infortunés du Sundgau ! répondez si vous en avez encore la force.

Cet effrayant tableau n'est-il pas celui de l'état auquel plusieurs Juifs vous ont réduits ?

Votre contrée, jadis fertile et qui enrichissait vos pères, produit à peine un pain grossier à une foule de leurs neveux, et des créanciers, aussi impitoyables que fripons, vous disputent encore le prix de vos sueurs? Avec quoi les cultiveriez-vous désormais ces champs dont vous n'avez plus qu'une jouissance précaire ? Vos bestiaux, vos instruments d'agriculteur ont été vendus pour

279

assouvir des vipères, pour acquitter seulement une partie des rentes usuraires accumulées sur vos tètes. Ne pouvant plus solliciter la fécondité de la terre vous êtes réduit à maudire celle de vos épouses qui ont donné le jour à des malheureux.

On ne vous a laissé que des bras desséchés par la douleur et la faim et s'il vous reste encore des haillons pour attester votre misère et les baigner de vos larmes, c'est que l'usurier juif a dédaigné de vous les arracher (1).

J'ignore pourquoi les Juifs n'ont pas fait graver ce passage sur le piédestal de la statue qu'ils ont élevée avec notre argent à l'abbé Grégoire (2). Quant à l'idée d'un homme

(1) Pour bien connaître tout ce que peut supporter ce papier qui, a-t-on dit, supporte tout, il faut rapprocher ce tableau tracé par un ami ardent des affirmations de Renan dans une conférence faite au cercle Saint-Simon, et qui lui avait été demandée par le Juif Mayrargues, trésorier du cercle

Quand l'Assemblée nationale, en 1791, décréta l'émancipation des Juifs, elle s'occupa extrêmement peu de la race. Elle estima que les hommes devaient être jugés non par le sang qui coule dans leurs veines, mais par leur valeur morale et intellectuelle. »

(2) On sait le triste rôle joué plus tard par cet apostat, qui trahi successivement toutes les causes, et dont M. Jules Simon n'a pas craint de faire l'éloge. En mission en Savoie, il vota par écrit « la condamnation de Louis Capet par la Convention, sans appel ni sursis ». Plus tard il déclara, avec la rouerie qui le caractérisait, qu'il avait entendu par ces mots que Louis XVI « fût condamné à vivre. »

Nommé commandeur de la Légion d'honneur, sénateur, comte de l'Empire par Napoléon, qu'il accablait des plus basses flatteries, l'ancien jacobin fut l’un des premiers à demander la déchéance de son bienfaiteur, et il osa se rendre au-devant de Louis XVIII dans son grand costume de sénateur de l'Empire. Exclu de la Chambre des pairs, expulsé de la Chambre des représentants, « comme indigne, » rayé de la liste des membres de la Légion d'honneur, il fut repoussé même par Louis-Philippe. Cupide, autant qu'intrigant, le comte Grégoire profita cependant de la révolution de 1830 pour faire réclamer, par Crémieux, l'arriéré de son traitement d'ancien sénateur. Voilà les hommes auxquels on élève des statues !

280

qui dit : « Voilà la peste, je demande qu'on l'inocule au pays tout entier, » elle rentre dans ces conceptions qu'il m'est impossible de comprendre.

En tout cas les efforts de Grégoire auront eu un résultat. Le tableau qu'il trace d'un coin de la France de 1788 pourra s'appliquer à la France de 1888 tout entière.

Avec quelques emprunts nouveaux, deux ou trois sociétés financières et quelques rafles comme celle de l'Union générale, les Juifs nous auront rapidement enlevé le peu qu'ils ont consenti à nous laisser jusqu'ici.

Le sujet de concours proposé par l'Académie de Metz avait inspiré un certain nombre de mémoires et de brochures. Sous ce titre :

« Le Cri d'un citoyen contre les Juifs », M. de Foissac publia une violente protestation contre la conduite des Israélites en Alsace et en Lorraine.

Dom Chais, bénédictin à Saint-Avold et ancien curé de Charleville, proposa d'utiliser la rapidité des Juifs à la course pour porter des messages administratifs, il demandait aussi qu'on les employât à la récolte du miel dont ils sont très friands. Il ajoutait dans un second mémoire que les Juifs sont des oiseaux de proie auxquels il faut couper le bec et les serres.

M. Haillecourt estimait que, pour assurer le bonheur des Juifs et la tranquillité des chrétiens, il fallait transporter tous les Israélites dans les déserts de la Guyane.

On voit qu'aucun grand courant d'opinion n'existait en faveur de l'émancipation des Juifs.

Quand la Constituante se réunit, quelques Israélites de Paris, MM. Mardochée, Polack, Jacob Trénel, Goldsmith rentiers, et J. Lazare, joaillier, se groupèrent pour solliciter de l'Assemblée l'émancipation des Israélites de France.

Par un hasard singulier, la Constituante eut à s'occuper

281

le même jour des deux êtres si méprisés jadis, qui tiennent le haut du pavé dans notre société de cabotins et de tripoteurs. Il s'agissait de savoir si les membres de ces deux corporations intéressantes seraient admis aux fonctions publiques. Pour les comédiens la chose souffrit peu de difficultés, mais la discussion fut vive quand on aborda la question des Juifs.

Le débat commencé le 21 septembre 1789 se continua les jours suivants.

Un gentilhomme prévoyant, M. de Clermont-Tonnerre, ne manqua pas de prendre la défense des Juifs, un de ses descendants du reste a été, je crois, fortement échaudé dans l'affaire de l'Union générale (1).

M. de la Fare, évêque de Nancy, vint raconter une jolie anecdote qui a été bien souvent rappelée à propos d'autres Juifs (2). « Un jour, dit-il, que je m'étais transporté au milieu d'une émeute pour essayer de rétablir le calme, un des séditieux s'approcha de moi et me dit : « Ah, Monsieur, si nous venions à vous perdre nous verrions un Juif devenir notre évêque, tant ils sont habiles à s'emparer de tout. »

L'abbé Maury fit entendre quelques paroles de raison et montra, par l'exemple de la Pologne, ce qu'allait devenir la France mise à la glèbe parle Juif.

(1) Cet ami des Juifs lui-même fut puni de ce mauvais discours qui était une mauvaise action. « il avait vu, dès le matin du 10 août 1792, dit M. le comte de Reiset, dans son ouvrage les Modes et Usages au temps de Marie-Antoinette, investir son hôtel dans lequel on prétendait qu'il y avait des armes. Arraché des bras de sa femme et conduit à sa section, il avait été reconnu innocent et renvoyé chez lui. Lorsqu'il y retournait, un cuisinier, qu'il avait chassé, ameuta le peuple contre lui. Après l'avoir harangué, il

reçut sur la tète un coup de faux et s'enfuit chez madame de Brassac, rue de Vaugirard. On l'y poursuivit jusqu'au quatrième étage et il fut tué.

(2) Qui ne connaît le mot de Monseigneur Dupanloup, à propos de Jules Simon : « il sera cardinal avant moi. »

282

Les Juifs, dit-il, ont traversé 17 siècles sans se mêler aux autres nations, ils n'ont jamais fait que le commerce de l'argent, ils ont été les fléaux des provinces agricoles. Aucun d'eux n'a ennobli encore ses mains en dirigeant le soc et la charrue.

En Pologne, ils possèdent une grande province, eh bien ! Les sueurs des esclaves chrétiens arrosent les sillons où germe l'opulence des juifs ! Qui, pendant que leurs champs sont ainsi cultivés, pèsent des ducats et calculent ce qu'ils peuvent ôter des monnaies sans s'exposer aux peines portées par la loi.

Ils possèdent en Alsace 1 2 millions d'hypothèques sur les terres, dans un mois ils seront propriétaires de la moitié de cette province, dans dix ans ils l'auront entièrement conquise et elle ne sera plus qu'une colonie juive.

Un représentant de l'Alsace, peu suspect d'idées rétrogrades, mais qui connaissait les Juifs puisqu'il les avait vus à l'oeuvre, Rewbel, confirma l'exactitude de ces faits.

Camille Desmoulins, qui parlait des questions sans les connaître, ne manqua pas, comme tous les républicains d'aujourd'hui, de prendre parti pour l'étranger contre ses compatriotes. Rewbel répondit à ce partisan des Sémites, qu'on appelait alors des Africains, quelques ligues qui méritent d'être citées.

Après avoir engagé le panégyriste des Juifs à aller faire un petit tour en Alsace, Rewbel ajoutait : « Votre humanité, au bout de quelques heures de séjour, vous portera à employer tous vos talents en faveur de la classe nombreuse, laborieuse et brave de mes infortunés compatriotes opprimés et pressurés de la manière la plus atroce par la bande avide de ces Africains entassés dans mon pays. »

Robespierre, fort avant dans la Maçonnerie, dont son père, Vénérable de la loge d'Arras, avait été un des zélés propagateurs en France - ce qui explique la popularité du fils - se déclara pour les Juifs.

283

Talleyrand, qui, ainsi que Voltaire, avait l'âme juive, fit de mène, il devinait bien, lui aussi, que les éternels ennemis du Christ étaient derrière tout ce qui se passait, il négociait avec eux pour avoir sa part dans l'immense trafic qui allait se faire sur les biens du Clergé (1).

L'assemblée, fort embarrassée, ajourna la solution. Un décret du 28 juillet 1790 statue seulement que « tous les Juifs connus sous le nom de Juifs portugais, espagnols et avignonnais, continueraient de jouir des droits dont ils avaient joui jusqu'alors et qui leur avaient été accordés par des lettres patentes. »

Le 30 avril 1791, les députés, acquis aux Juifs, revinrent à la charge, mais l'Assemblée déclare nettement « qu'elle n'entend rien préjuger sur la question des Juifs, qui a été et qui est ajournée. »

Le 27 septembre 1791, l'Assemblée eut de nouveau à s'occuper de ce grave sujet. Dupont fit habilement d'une question sociale une question religieuse et s'efforça de se placer sur le terrain de la liberté des cultes.

(1) Le clergé du diocèse d'Autun vit nettement à quels mobiles honteux obéissait l'indigne évêque, et il ne lui cacha pas ce qu'il pensait de sa

conduite. Quand l'apostat engagea les curés et les vicaires de Saône-et-Loire à se soumettre aux décrets, on sait la réponse qu'il reçut.

« Monseigneur,

« Votre apostasie n'a surpris personne. Arrivé à ce point d'opprobre où rien ne peut plus avilir ni dégrader dans l'opinion, vous ne devez aspirer qu'à consommer votre iniquité et en revoir le fruit honteux. Mais si vous vous étiez flatté de trouver des complices dans les ministres respectables auxquels vous adressez votre lettre, vous vous seriez étrangement abusé.

On n'imite volontiers que ceux qu'on estime. Le spoliateur sacrilège des églises! l'avocat des Juifs ! Quels titres à notre confiance !»

284

M. de Broglie essaya de faire mettre dans la loi : « Que la prestation du serment civique de la part des Juifs serait regardée comme une renonciation formelle aux lois civiles et politiques auxquelles les individus juifs étaient partout soumis. »

Un représentant, nommé Prugnon, que les Juifs avaient gagné, s'opposa à cette motion, sous prétexte que les lois civiles des Juifs étaient identifiées avec leurs lois religieuses. D'après Prugnon, c'était la France qui devait se soumettre aux Juifs et non les Juifs à la France.

L'assemblée, visiblement fatiguée de ces débats, décréta en ces termes la motion de Dupont :

L'assemblée nationale, considérant que les conditions nécessaires pour être citoyen français sont fixées par la Constitution et que tout homme qui réunissant les dites conditions prête le serment civique et s'engage à remplir les devoirs que la Constitution impose, a droit à tous les avantages qu'elle assure.

Révoque tous ajournements, réserves, exceptions insérés dans les précédents décrets relativement aux Juifs qui prêteront le serment civique qui sera regardé comme une renonciation à tous privilèges et exemptions précédemment introduits en leur faveur.

(1) La bonne et pieuse madame Elisabeth aperçut bien les malheurs que cette mesure attirerait sur la France. « L'assemblée, écrit-elle à madame de Bombelles, a mis le comble à toutes ses sottises et irréligions en donnant aux Juifs le droit d'être admis à tous les emplois. Je ne puis te rendre combien je suis en colère de ce décret. Mais Dieu a ses jours de vengeance, et, s'il souffre longtemps le mal, il ne le punit pourtant pas avec moins de force. .

Dans un discours prononcé au mois de mai 1872, Crémieux raille doucement l'innocente victime qui a été plus prévoyants que les politiques.

285

Rembell revint pourtant à la charge et demanda que l'assemblée, si tendre pour les Juifs, eût quelque pitié pour les chrétiens de l'Alsace.

Les Juifs, dit-il, sont, en ce moment, en Alsace, créanciers de 12 à 15 millions tant en capital qu'en intérêts. Si l'on considère que la réunion des débiteurs ne possède pas 3 millions et que les Juifs ne sont pas gens à prêter 15 millions sur 3 millions de vaillant, on sera convaincu qu'il v a au moins, sur ces créances, 12 millions d'usure.

L'assemblée décréta que les Juifs seraient obligés de fournir dans le délai d'un mois une justification de leurs créances, afin qu'on pût procéder à une liquidation équitable de ces créances.

Aucune suite naturellement ne fut donnée à cette mesure. Quand vous ferez rendre gorge à un Juif, vous serez singulièrement malin.

Le Juif était en France !

La nouvelle circulait de ville en ville, réveillant l'espérance dans les plus lointains ghettos, faisant éclater les actions de grâces au Saint Béni dans tous les temples, dans toutes les synagogues, dans toutes les « schoules ». Le 21 octobre 1793, un cantique hébreu, de Moise Enshaim, chanté dans la synagogue de Metz sur l'air de la Marseillaise, proclama le triomphe d'Israël.

Le mot mystérieux, l'incantation décisive de l'Hermès Trismegiste qu'avaient si longtemps cherché au fond de leurs laboratoires les vieux alchimistes du moyen âge penchés sur leurs hiéroglyphes, était enfin trouvé ! Pour décomposer, pour dissoudre cette France dont toutes les parcelles se tenaient si bien, quelques appels à la Fraternité, à l'amour des hommes, à l'idéal avaient été plus puissants que toutes les formules de grimoire.

286

L'ancienne Kabbale était finie, la nouvelle commençait. Le juif n'allait plus être le sorcier maudit, que Michelet nous montre accomplissant ses maléfices dans les ténèbres de la nuit, il se transforme, il opère en plein jour, la plume du journaliste remplace l'antique baguette.

On peut briser le miroir magique, aux apparitions fantastiques de jadis succéderont des prestiges d'un ordre tout intellectuel, qui sans cesse montreront aux pauvres dupes la décevante image d'un bonheur qui fuit toujours.

Que nous parlait-on de ce naïf Shylock réclamant une livre de chair avec une âpreté de mauvais goût? Ce n'est pas un lambeau du corps de chrétien que demande le Juif, c'est le corps tout entier, c'est le corps de centaines de milliers de chrétiens qui vont pourrir sur les champs de bataille du monde en toutes les guerres qu'il conviendra aux intérêts d'Israël d'entreprendre (1).

Qu'est-il question de quelques ducats à rogner? Ce sont des milliards que va suer désormais le goy. On va remuer l'or à la pelle dans les banques, les institutions de crédit, les emprunts de toute sorte, emprunts nationaux, emprunts étrangers, emprunts de guerre, emprunts de paix, emprunts d'Europe, d'Asie, d'Amérique, emprunts de Turquie, emprunts du Mexique, emprunts de Honduras, emprunts de Colombie... Ces braves gens de rois d'autrefois ne savaient pas « travailler, » comme on dit en

(1) M. Le Play a bien vu cette transformation. « Une influence toute nouvelle, dit-il, tend d'ailleurs à déchaîner le fléau de la guerre, c'est celle de certains manieurs d'argent qui, appuyés sur l'agiotage des « Bourses européennes » et fondent des fortunes scandaleuses sur les emprunts, contractés pour les frais de La guerre et pour les rançons excessives imposées de nos jours aux vaincus. » (La Contribution essentielle.)

287

Bourse, ils avaient au fond un cœur paternel, après avoir tait de la France la première nation du monde, a ébloui l'univers de leur grandeur, construit des Versailles et des Fontainebleau, ils s'arrêtaient désespérés devant un déficit de cinquante-deux

millions. Laissez faire, le Juif va nous montrer ce qu'on peut tirer des Français, ils sont de taille à nourrir les Israélites des deux hémisphères, car Jacob est bon frère, et veut que chacun dans la famille ait part à la fête.

L'ensorcellement, d'ailleurs, est complet et le charme pleinement réussi cette fois. Par une hallucination singulière, ce serf de Juif, plus esclave que ne le fut jamais la bête de somme des Pharaons, se croit le plus libre, le plus fier, le plus malin des hommes.

Regardez-le, cependant, vous qui avez conservé votre raison, tel que cet abominable ancien régime l'avait laissé.

Ouvrier des champs ou des villes, il est tranquille sur une terre où il n'y a que des Français comme lui. Paysan, il danse le soir aux musettes, il chante ces belles rondes des aïeux dont un lointain écho parfois nous ravit dans une province reculée.

Artisan, il a ses corporations fraternelles, ses confréries, où l'on se réunit pour prier pour les compagnons morts ou pour entendre la messe avant d'aller souper ensemble le jour où l'on reçoit un maître. On aime ce travail qu'on a le loisir de bien faire et qu'on relève par cette jolie préoccupation d'art qui nous enchante dans les moindres débris du passé. La milice, qui prend dix mille hommes par an et ceux uniquement qui ont le goût du régiment, ne pèse pas bien lourdement sur le pays, et c'est gaiement que le village conduit jusqu'à la ville prochaine le soldat des armées du roi.

Regardez maintenant ce Paria de nos grandes citée,

288

industrielles, courbé sous un labeur dévorant, usé avant l'âge pour enrichir ses maîtres, abruti par l'ivresse malsaine, il est redevenu ce qu'était l'esclave antique, selon Aristote, un instrument vivant, « emphukon organon ».

Il faut chauffer cette machine humaine, il faut que ce damné de la vie, auquel les journaux juifs ont enseigné qu'il n'y a plus de ciel, s'arrache un instant à l'affreuse réalité qui lui pèse. On a inventé l'alcool.

Plus de ces bons vins frais qui quelquefois montaient à la tête, mais dont la légère ivresse s'envolait dans une chanson, à leur place d'horribles mélanges de vitriol et d'acide acétique qui donnent le delirium tremens au bout de quelques années, mais qui sur le moment galvanisent un peu l'organisme endormi.

N'importe ! l' envoûtement tient toujours. Écoutez ce malheureux, couché ivre dans la rue, qui se relève péniblement pour ne point être écrasé par la voiture d'un Rothschild, d'un Ephrussi, d'un Camondo, il se souvient dans son délire du jargon biblique que ses exploiteurs lui ont appris à parler et il murmure :

« C'est vrai, tout de même, que la Révolution française a été un nouveau Sinaï …… »

III

LA RÉVOLUTION ET LE PREMIER EMPIRE

Le juif pendant la Révolution. - David et Marat. - Le vol du Garde-Meuble. –
Les tripotages juifs et le Directoire. - Napoléon 1er était-il Sémite? –
L' Empire et la Franc-Maçonnerie. - Le grand Sanhédrin. –
Le noble hommage rendu par les Juifs à la Papauté et au Clergé chrétien. –
Ingratitude du juif dès qu'il a été le maître. - Les outrages à Pie IX. –
Ce qu'on aurait dû faire en 1806. - L'opinion de Portalis. - L'invasion juive. –
Les mesures répressives. - Le décret de 1808. –
Obligation imposée aux juifs de prendre un nom.- Les noms juifs.-
Mayer, Meyer et Maier. - Le recensement des Juifs sous Napoléon 1er. –
Le maréchal Ney et les Juifs. - Rupture des Juifs avec Napoléon. –
Rotschield après Waterloo. - Une erreur de Michelel.

LA RÉVOLUTION ET LE PREMIER EMPIRE

Oû est le Juif pendant la Révolution? - sur les routes. Il cherche un coin qui lui convienne, il pénètre par la brèche ouverte, il prend racine dans cette société dont on vient de briser les cadres. L'occasion est bonne, en effet. Dans les villes à peu près désertes et où l'échafaud a fait tomber la tête des plus honnêtes et des plus, intelligents, il n'a plus à craindre cette attention vigilante dont il aurait été l'objet dans ce vieux monde où, anciens et jeunes, chacun se connaissait pour avoir prié ensemble à l'église, se tenait par mille liens traditionnels, se soutenait, s'aimait.

Dès le début, la Révolution eut, comme la République juive d'aujourd'hui, le caractère d'une invasion. L'élément français disparut, comme de nos jours, devant un ramassis d'étrangers qui s'emparèrent de toutes les situations importantes et terrorisèrent le pays. « Toutes les écumes bouillonnèrent, dit M. Forneron (1). La Suisse nous a donné Marat, Hulin, Clavière, Pache, Saladin, les pays Wallons ont envoyé Theroigne, Prolys, Cloots, Pereyra, Fleuriot, tous meneurs de meurtriers, les déclassés de tous langages ont été accueillis comme des frères par ceux de Paris qui prétendaient fixer les destinées de la France et peut-être celles du genre humain. »

A cette liste, il faut ajouter des Polonais comme Lazowski, des Allemands comme Freys, Trenck et Charles de

(1) Histoire générale des Emigrés.

292

Hesse, des Italiens comme Gorani, Dufourni, Manini, Pio et Rotondo, des Espagnols comme Guzman, Miranda, Maichena. Dans ce flot envahissant, le Juif passe inaperçu.

Pereyra, l'inséparable de Marat, l'ami de Gobel, qui pousse ce malheureux aux sacrilèges comédies que l'on sait, est authentiquement Juif, d'après une tradition constante, Simon, le bourreau de Louis XVII, était Juif (1).

On a affirmé également que David était d'origine juive, comme le nom tend à le faire supposer, et l'on s'expliquerait ainsi par une haine de race les outrages prodigués au roi et à la reine par un homme que l'ancien régime avait comblé de bienfaits.

Que dites-vous de Marat? Mara est le vrai nom.

La famille a été chassée d'Espagne, elle s'est réfugiée en Sardaigne, puis en Suisse et, ne pouvant s'avouer ouvertement juive, elle s'est faite protestante.

Avec la lèpre qui le ronge, la saleté au milieu de laquelle il vit, la haine qu'il témoigne pour la société chrétienne, c'est bien là en effet un fils de judaïsants, un Marane répondant aux bûchers d'Espagne par la guillotine de France.

M. Taine a certainement entrevu cela quand il a parlé des races mêlées qui ont produit cet être monstrueux, mais, lui aussi, il a tourné autour de la question.

Ce qu'il a bien -mis en relief, dans sa Psychologie des chefs Jacobins (2),

(1) Ce Simon fut un des premiers et un des plus enthousiaste partisans de la laïcisation des hôpitaux. « Un jour, raconte Goret dans ‘Mon Témoignage’, madame Elizabeth lui demandait comment allait sa femme malade à l'Hôtel-Dieu.

- Ah ! C'est un plaisir, répondit-il, de voir aujourd'hui les dames de l'Hôtel-dieu, elles sont habillées comme ma femme, comme vous, ni plus, ni moins.

(2) Origines de la France contemporaine. La Révolution, tome III

293

c'est l'état mental de Marat, qui commence par la manie de la persécution pour arriver à la manie homicide.

La folie de Marat est cependant spéciale : c'est la névrose juive. Parmi les plus hardis dans leurs doctrines, nul étranger chrétien ne s'aviserait d'aller à Londres, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, dire tranquillement : « IL faut faire tomber 270,000 têtes dans ce pays »

On n'oserait pas, le Juif ose.

Cette audace intellectuelle, cette impudence énorme dont nous avons parlé souvent, car nous la rencontrons à chaque pas, dans les entreprises financières comme dans les entreprises politiques, ont pour base une idée imprimée dans le cerveau depuis des siècles. La religion, qui enseigne au Juif qu'il est supérieur aux autres hommes, qu'il doit anéantir tout ce qui n'est pas lui, que tout ce qui est sur la terre lui appartient, est le puissant véhicule de ces conceptions délirantes d'une forme particulière, elle est le principe premier de ces théories, elle constitue la logique secrète et invisible de ces aberrations incompréhensibles pour les superficiels.

La phrase classique « le hideux Marat » n'est juste qu'à moitié. Sans doute, la bouche sans lèvres, contractée par une sorte de trismus, est féroce, mais les yeux sont beaux, s'ils étincellent de fureur dans le Marat à la tribune de Simon Petit, ils sont presque doux dans le portrait de Boxe et dans celui de Mme Allais.

Le Marat à la Bajazet, le Marat coiffé comme d'un turban de ce foulard dont le noeud forme une aigrette, ressemble à une vieille Juive d'Orient.

Regardes attentivement au musée Carnavalet le portrait qui faisait partie de la collection Saint Albin et surtout le buste en biscuit, vous apercevrez bien l'halluciné, le

294

névropathe, vous y découvrirez, comme dans Robespierre, d'ailleurs, comme dans beaucoup d'acteurs de ces scènes tragiques, cette asymétrie dans les deux côtés du visage qui révèle un être déséquilibré.

La cire modelée presque immédiatement après le coup de couteau de l'héroïne, par Mme Tussaud, fort habile, on le sait, dans ce genre d'ouvrage, et qu'on en chargeait ordinairement, donne la même impression. Cette fois nous avons la main, une main aux doigts effilés, qui n'est point la poigne d'un meurtrier, d'un violent, d'un sanguin qui frappe lui-même, mais d'un scélérat tout théorique. La mort a dégagé soudain sur ce visage calmé la dominante, le fond du Juif, une grande tristesse, presque touchante.

Sans doute il y avait plus d'un Juif parmi ces organisateurs de sociétés des Jacobins qui tombaient on ne sait d'où pour dénoncer, proscrire, envoyer de braves gens à la guillotine. Je ne pense pas qu'alors on ait beaucoup songé à leur demander leurs papiers.

Quand le goût de ces études sur le mouvement juif en France, dont nous ne faisons guère dans cet ouvrage que tracer le plan général, se sera répandu, de patients chercheurs auront l'idée de fouiller les archives départementales à ce point de vue, de s'enquérir de l'époque à laquelle certains habitants sont arrivés dans le pays et, dans la plupart des cas, j'en suis convaincu, ils trouveront une origine sémitique aux familles chez lesquelles la haine du prêtre est héréditaire.

A Paris, le premier soin des Juifs, pour se montrer dignes de leur émancipation, fut de se précipiter sur les diamants de la Couronne, ils jouèrent le principal rôle dans le vol du Garde-Meuble. J'ai raconté ailleurs ce pillage

295

du Garde-meuble, si obscur encore, entouré de tant de mystères (1). On croirait voir là un symbole. Le spectacle de ces trésors, patiemment accumulés pendant d'innombrables générations, couronnes royales, calices offerts par Suger, joyaux donnés par Richelieu, souvenirs magnifiques et glorieux, semés dans les ruisseaux par les fuyards, partagés à la hâte sur la berge de la Seine, enfouis dans quelque mare, traînant dans tous les estaminets, cachés sous des loques, n'est-il pas comme l'image même de tout le passé branlant de cette France, livrée aux hordes de la révolution cosmopolite ?

Comme l'affaire du Collier montée par Cagliostro, le vol du Garde-meuble eut le caractère propre à toutes les entreprises juives, il se rattacha par en haut à la politique supérieure de la Franc-maçonnerie, il servit en bas à faire gagner un peu d'argent à Israël.

Les négociations engagées depuis longtemps entre les Francs-Maçons allemands et les Francs-Maçons français, pour obtenir la retraite de l'armée prussienne, restaient en suspens faute de ressources pécuniaires, les diamants du Garde-meuble fournirent les sommes nécessaires à acheter Brunswick.

D' Allonville, dans ses « Mémoires secrets », est très explicite sur ce point (2).

La Commune de Paris, écrivait-il, ainsi que Dumouriez n'avait pas tardé à ourdir des intrigues pour essayer de sauver sa sanglante domination.

Dohm, dont le nom se rencontre dans toutes les négociations occultes de la Prusse, qui, lors des insurrections

(1) Revue de ta Révolution (5 mars, 5 avril et 5 mai 1885).
(2) Mémoires secrets, tome III .

296
de la Belgique, s'était lié avec l'abbé Tondu, journaliste alors à Herve, et depuis ministre des relations étrangères sous le nom de Lebrun, Dohm en correspondance avec les jacobins français par un nommé Benoît avait, dès le début de la campagne, fait comprendre à Mme de Ritz, puis à Lucchesini et à Lombard très en crédit près de Frédéric-Guillaume, les avantages qu'il pouvait personnellement tirer d'un accord secret avec la France et ceux que cette puissance procurerait à l'ennemi naturel de l'Autriche, mais la loyauté du monarque prussien et son désir de sauver la famille royale prisonnière mettaient obstacle au voeu très prononcé de ses entours à qui, d'ailleurs, il fallait de l'or et beaucoup d'or afin de les déterminer à satisfaire les désirs de ceux que les monarques avaient en horreur.

Pour franchir ce double obstacle il était nécessaire de ruiner l'armée prussienne et les lenteurs du duc de Brunswick y pourvurent, de ramasser assez d'argent pour corrompre les ministres prussiens, et les diamants du Garde-meuble le fournirent.

Billaud-Varenne, parti de Paris après les massacres du 2 et 3 septembre, s'était, dès le 11, rendu à l'armée et avait entamé les négociations dont les sommes promises et non encore payées retardaient seules la conclusion.

2 à 3 millions, fruits du pillage du 10 août, étaient tout ce que la Commune de Paris possédait et ce n'était pas assez. Que ne faites-vous voler le Garde-meuble s'écria Panis, et la chose eut lieu le 16 septembre, par les soins de Tallien et de Danton, ce qui procura, en diverses valeurs, une somme de trente millions.

De premières ouvertures avaient facilité la fuite de Dumouriez d'une position dans laquelle il eût sans ressources été perdu, d'autres empêchèrent qu'il ne fût déposté lors de la canonnade de Valmy, et du 22 au 28 les négociations fûrent, comme nous l'avons déjà dit, suivies avec activité.

Les diamants de la Couronne alimentèrent longtemps le commerce des Juifs d'Allemagne. Danton et Fabre d'Eglantine, que Mme Roland accuse si formellement du vol, eurent leur part du pillage. Quelques Juifs subalternes qui s'étaient laissés prendre passèrent seuls en jugement.

297
Un des premiers individus coupables du vol du Garde-meuble, dit le Bulletin du Tribunal criminel, qui eut à subir la sanction de la loi, fut un juif du nom de Louis Lyre, natif de Londres et âgé de 28 ans, exerçant la profession de marchand dans le quartier Beaubourg. il avait été accusé d'avoir participé au pillage commis dans les nuits des 11, 13 et 15 septembre et d'avoir vendu, dans le courant de ce mois, à un certain Moyse Trénel, des perles et des diamants, sa part dans le produit du vol.

Il laissa un testament de mort, et le 13 octobre 1792, à dix heures et demie du soir, il subissait sa peine, montrant un courage et un sang froid dignes d'une meilleure cause.

Un autre Juif, demeurant rue des Vieux Augustins, Del campo, qui se faisait appeler Deschamps, fut également exécuté.

Tous les Juifs de Paris étaient dans l'affaire. Nous retrouvons dans les débats les Dacosta, toujours disposés à bien faire, Lyon Rouef, marchand forain et aubergiste, rue Beaubourg, ainsi que sa femme Leyde, Israël, Aaron Hombergue, les Anglés père et fils qui vendent au Juif Benedict Salmon une grande quantité de diamants. Ce Salmon avait déjà profité de l'occasion pour acheter 150,000 francs de perles fines.

Quelques-uns paraissent avoir été plus craintifs ou plus scrupuleux que Trénel et Salmon. Nous lisons dans le Thermomètre du jour, rédigé par Dulaure et B. Chapet, à la date du lundi 24 septembre 1792

« Une trentaine de diamants du Garde-meuble ont été remis dans une lettre au secrétaire-greffier adjoint de la Commune par les sieurs Anselme et You, Juifs, auxquels on les avait proposés pour les acheter. »

Les diamants de la Couronne, en tout cas, n'ont pas de chance avec les républicains et avec les Juifs. La première République les laisse ou les fait voler, l'Empire et la

298

Monarchie reconstituent ce merveilleux trésor, sous la République actuelle, le Juif Lockroy s'abouche avec les marchands au nez crochu qui se réunissent dans le sous sol du café de Suède et, pour faciliter à Israël une opération lucrative, propose et fait accepter une loi autorisant la vente de tous ces souvenirs du passé.

Ce furent les Juifs qui organisèrent le pillage des églises (1), La destruction des chefs-d'oeuvre inspirés par la foi au génie de nos imagiers du moyen âge. Quelle plus magnifique occasion de satisfaire en même temps ses haines et ses cupidités, d'outrager le Christ et de s'enrichir ! Toute l'argenterie des églises, acquise à vil prix, passa entre ces mains rapaces. Le Trésor public, Cambon le constate lui-même, n'eut presque aucune part dans ces spoliations.

Souvent les Juifs achetèrent des églises entières avec une poignée d'assignats et, quand le calme fut rétabli, les louèrent très cher aux fidèles. J'ai raconté déjà comment ils avaient acheté et démoli l'église de Nicolas Flamel, Saint-Jacques de la Boucherie.

Deux Juifs, Ottevuere et Stevens, se firent adjuger l'église de Saint-Leu-Saint-Gilles, dans la rue Saint-Denis, et, en 1802, la cédèrent en location aux abbés Morel et Girard qui la désservirent. D'année en année le loyer s'éleva de 3,000 à 10,000 francs. Enfin l'église fut rachetée par la Ville, moyennant 209,312 francs conformément au décret du 120 juillet 1810.

(1) Le vrai peuple était profondément attaché à la religion de ses pères. En 1793 les femmes de la Halle organisèrent encore des reposoirs pour la procession de la Fête-Dieu. Ces sentiments, du reste, étaient encore ceux des ouvriers d'origine française sous la commune.

299

Les mobiliers d'émigrés étaient une autre occasion d'opérations fructueuses. Les membres de la Convention eux mêmes se concertaient avec des Juifs pour s'approprier les dépouilles des proscrits.

Dans les Crimes des sept membres des anciens comités de Salut public et de Sûreté générale, Lecointre, de Versailles, raconte qu'à la vente du château de Montbéliard, son collègue Bernard s'est entendu avec un Juif, nommé Trévoux, pour se faire adjuger, irrégulièrement et presque pour rien, des objets d'une grande valeur.

Il aurait en outre distrait de l'inventaire et fait emballer pour son propre compte une table en marbre bleu, des livres précieux, etc. Il se serait fait attribuer d'office, sans criées, une voiture, 18 lustres, 42 flambeaux de métal, 4 pieds de colonne.

La France corrompue et tripoteuse du Directoire offrait aux Juifs une proie presque aussi belle que la France de la troisième République.

Les juifs, écrit Capefigue, dans son Histoire des Grandes Opérations financières, une fois Paris ouvert à leurs spéculations, y vinrent de toutes parts et y prirent de toutes mains, ils débutèrent, d'abord timides, par le petit commerce, la fourniture des chevaux et la petite usure, l'agiotage limité sur les assignats, ils n'avaient pas encore le pied assez ferme sur le sol pour oser la banque qu'ils laissaient aux Genevois, ils se contentèrent d'acheter les vieux meubles des châteaux, les reliques des églises, les bijoux confisqués, de prêter quelques louis aux émigrés en échange de bonnes valeurs.

Dans quelques départements, ils s'étaient établis sur le sol des cultivateurs, comme des corbeaux sur leur proie, dans la haute et basse Alsace et dans la Lorraine, ils devenaient maîtres de la propriété foncière par des prêts sur hypothèque et des actes à réméré.

A Paris, ils inondèrent les quartiers autour du Temple, devenu, en quelque sorte, leur ghetto.

Qu'on les laissât marcher en liberté et dans une période de

300

temps, ils seraient les maîtres du marché industriel et de l'argent.

Le Juif, alors moins dégrossi qu'aujourd'hui, est moitié brigand, moitié banquier ou plutôt commence par être brigand avant de s'établir banquier.

C'est le temps du fameux Michel, Michel l'assassin, dont les petites filles ont fini par épouser des ducs et des princes, sans qu'ait disparu encore la sinistre légende qui s'attache à ce nom.

Michel avait attiré dans un château des environs de Paris une famille d'émigrés qu'il avait égorgée pour s'emparer de l'argent et des bijoux qu'elle rapportait avec elle. Acquitté par un jury gagné, en dépit de preuves accablantes qui ont disparu avec le dossier complet de cette affaire, il n'en fut pas moins condamné par l'opinion publique.

Simon, qui entretient Mlle Lange, l'hétaïre à la mode, scandalise la ville de son faste et tout Paris bat des mains quand, au Salon de l'an VII, Girodet, dans un coin de son tableau de Danaë, représente le millionnaire en dindon gloussant et la queue en éventail.

Les Juifs cependant inauguraient cette politique qui va désormais être la leur :

faire succéder à une révolution où l'on pêche en eau trouble le règne momentané d'un sauveur quelconque qui ratifie par la possession, sous un gouvernement régulier, la propriété de ce qu'on a dérobé.

Le roi légitime les eût gênés alors, ils empêchèrent par tous les moyens son retour, il leur fallait un ‘Schilo’, comme l' avait été Cromwell, un Messie temporel, l'homme était tout prêt.

Napoléon était-il d'origine sémitique ? Disraeli l'a dit, l'auteur du Judaïsme en France le soutient. Il est certain que les îles Baléares et la Corse servirent de refuge à

301

beaucoup de Juifs chassés d' Espagne et d'Italie qui finirent par se convertir au christianisme et, comme cela avait lieu en Espagne, prirent le nom des grands seigneurs qui leur avaient servi de parrain, Orsini, Doria, Colonne, Bonaparte. Michelet qui, avec son organisation de voyant, avait l'intuition de certaines choses

profondes sur lesquelles il n'osait trop insister à cause de son parti, a touché ce point à deux ou trois reprises.. « J'ai dit, écrit-il notamment dans son Dix-neuvième siècle, qu'un spirituel Anglais voudrait faire croire Bonaparte Juif d'origine. Et comme la Corse fut autrefois peuplée par les Sémites d'Afrique, Arabes, Carthaginois ou Maures, Maranes, disent les Espagnols, il semble appartenir à ceux-ci plus qu'aux Italiens. »

Franc-maçon certainement et très avant dans les secrets de la Maçonnerie, Jacobin farouche, ami de Robespierre jeune, Napoléon avait tout ce qu'il fallait pour jouer le rôle qu'on attendait de lui. La finance l'adopta, les Michel, les Cerfbeer, les Bedarride le commanditèrent lors de sa première expédition en Italie au moment où les caisses de l'État étaient vides. Il n'avait qu'à paraître pour que tout lui réussit :

il prenait en un jour Malte l'imprenable (1), pour

(1) « Il avait préparé de longues mains par des trames secrètes, dit M. Thiers, la tradition de l'île de Malte. Des Francs-Maçons comme le chevalier Dolomière et Bosredon y étaient renfermés, et le lâche grand maître Homspech lui en fit les honneurs, ainsi que des îles adjacentes, moyennant une principauté en Allemagne ou, à son défaut, 300,000 fr. de pension viagère, 600,000 fr. d'indemnité, 700 fr. de pension pour les chevaliers de la langue de France. Cafarelli Dufalga, un des officiers supérieurs à la suite de Bonaparte, en parcourant la place dont il admirait les fortifications, dit ce mot :

Nous sommes bien heureux qu'il y ait eu quelqu'un dans la place pour nous en ouvrir les portes. »

L'appui donné par la Maçonnerie à Napoléon a été indiqué par de Maistre, et bien mis en lumière par le P. Deschamps. Cambacérès le vice empereur du temps, était à la fois :

1- grand Maître adjoint de grand Orient,
2- souverain grand maître commandeur du Suprême Conseil,
3- grand maître d'honneur du rite de Heredom de Kilwining,
4- chef suprême du rite français,
5- grand maître national des chevaliers bienfaisants de la cité sainte - Strasbourg, à Lyon, à Montpellier.

302

revenir en France faire le 18 Brumaire, il traversait tranquillement la Méditerranée sillonnée par les croisières anglaises. La Franc-maçonnerie avait organisé autour de lui cette espèce de conspiration d'enthousiasme qui flotte dans l'air, se communique de proche en proche et finit par gagner tout un pays. Nous avons eu une répétition de cette espèce de carte forcée avec Gambetta, ce gros homme gonflé de mots qui avait été inepte et malhonnête pendant la guerre et que la France crut un moment être l'homme nécessaire.

Napoléon s'acquitta des obligations qu'il avait envers les Juifs, et s'occupa de faire entrer définitivement dans les lois l'égalité si inconsidérément accordée aux Israélites par la Constituante.

Le 26 juillet 1806, une première assemblée de députés Juifs se réunit à l'Hôtel de Ville, elle était composée des principales notabilités et de quinze rabbins sous la présidence de M. Furtado, de Bordeaux.

Un décret du 22 juillet avait chargé MM. Pasquier, Portalis et Molé de suivre, comme commissaires, toutes les affaires concernant les Juifs. L'assemblée devait résoudre un certain nombre de questions religieuses qui se résumaient en ceci :

les Juifs, en acceptant les bénéfices de l'égalité, c'est à dire en entrant dans une société toute constituée à la constitution de laquelle il, n'avaient eu aucune part, daigneraient-ils modifier ce que leur religion avait de contraire à cette société?

303

Le programme contenait notamment les interrogations suivantes :

1- La soumission aux lois de l'Etat en matière civile et politique est-elle un devoir religieux ?

2- La polygamie et le divorce sont-ils généralement consacrés et licites chez les Ebreux ?

3- Leur est-il permis de répondre aux appels du service militaire, de cultiver la terre, de s'occuper de travaux mécaniques ?

4- Les juifs regardent-ils les chrétiens comme frères ou comme étrangers ?

5- L'usure est-elle autorisée à l'égard des nations étrangères ?

Les choses n'allèrent pas aussi aisément qu'on l'aurait cru. Les députés Juifs, sans caractère religieux, estimaient sans doute qu'il fallait tout promettre, quitte à ne rien tenir après, mais les rabbins paraissent avoir été animés de certains scrupules et avoir voulu défendre intégralement la vieille loi mosaïque qui n'assimile jamais le chrétien, le goy, le nacri à un Juif (1),

Un document des Archives : Note sur le Conseil des Ministres, séance du 5 septembre 1806, indique certaines difficultés intérieures (2).

Il y a dans l'assemblée quinze rabbins, si ce nombre ne suffit pas, on en peut faire venir trente autres. On joindrait à ces

(1) Un rabbin qui avait concouru avec Grégoire, Zalkind Bourwitz dit expressément :

« le Talmud défend seulement de voler l'étranger,(le nacri), mais il permet de profiter de son erreur. »

Or, il est facile de comprendre qu'entre profiter d'une erreur et induire un gogo en cette erreur le chemin n'est pas long, Bischoffsheim n'a pas, à proprement parier, volé le nacri dans l'emprunt du Honduras, il a profité de son erreur, seulement il avait rédigé des prospectus pour lui faire concevoir cette erreur.

(2)Archives nationales : A. F.IV

304

quarante cinq rabbins trente des principaux membres de l'assemblée, et ces soixante et quinze individus formeraient le Sanhédrin, mais l'assemblée telle quelle est resterait en entier, elle serait seulement augmentée de trente rabbins nouvellement appelés...

Ce grand nombre encouragerait les rabbins timides et agirait sur les rabbins fanatiques, en cas de résistance extraordinaire, en les plaçant entre la nécessité d'adopter les explications ou le danger d'un refus dont la suite serait l'expulsion du peuple juif.

Ces querelles de famille conduiraient vraisemblablement au but qu'on se propose.
Mais avant de faire venir, pour mettre l'assemblée dans le cas de former dans son sein le grand Sanhédrin, un nombre aussi considérable de rabbins, il faut s'assurer si les quinze rabbins, députés actuels, seront de l'opinion des réponses faites aux questions et à quel point ils tiennent à des vues théologiques.
Il serait, en effet, fort ridicule de faire venir à grands frais trente nouveaux rabbins pour déclarer que les juifs ne sont pas les frères des Français.

Il y eut certainement force négociations secrètes pour arriver à une entente. La lettre adressée à l'Empereur, à la date du 1er avril 1806, par Molé chargé de cette épineuse affaire, en fait foi.

> Ayant reçu de quelques juifs des ouvertures délicates et confidentielles, que je crois de nature à être soumises directement à Votre Majesté, j'en sollicite un moment d'audience particulière.
>
> Je la supplie de ne voir dans ma demande qu'une preuve de mon zèle ardent pour son service et de mon profond désir de seconder ses desseins dans la mission qu'elle m'a confiée.
>
> Sire, de votre Majesté impériale et royale, le très humble,
> très dévoué et très fidèle sujet,
> Math. Molé.

A la suite de ces pourparlers, les réponses de l'assemblée générale des députés juifs, conformes à celles que l'Empereur attendait, ayant été arrêtées dans les séances des 4,

305

7 et 12 août, M. Molé prit la parole le 18 septembre, pour annoncer la convocation du grand Sanhédrin. La mission de ce Sanhédrin, composé de soixante-dix membres sans compter le président, devait être de convertir en décision doctrinale les réponses déjà rendues par l'assemblée.

« Sa Majesté, avait dit Molé, a voulu qu'il ne restât aucune excuse à ceux qui ne deviendraient pas citoyens, elle vous a assuré le libre exercice de votre religion et la pleine jouissance de vos droits politiques, mais, en échange de l'auguste protection qu'elle vous accorde, elle exige une garantie religieuse des principes énoncés dans vos réponses. »

Les deux tiers des membres du Sanhédrin devaient être des rabbins parmi lesquels prendraient place d'abord ceux qui avaient fait partie de la précédente assemblée, les autres membres devaient être désignés par cette assemblée au scrutin secret.

Le grand Sanhédrin se réunit le 4 février 1807 et ses séances durèrent jusqu'au 4 mars de la même année (1).

Elle était faite pour frapper l'imagination, la réunion, après tant de siècles, des descendants de cette race si longtemps proscrite. Pour la première fois depuis la destruction du Temple, un Sanhédrin rassemblait les membres de cette famille errante dans une ancienne chapelle qui,

(1) Châteaubriant semble croire à quelque arrière-pensée de Napoléon d'occuper un jour Jérusalem. il écrit dans les Mémoires d'outre-tombe:

« Remueur de tout, Napoléon imagina vers cette époque le grand Sanhédrin. Cette assemblés ne lui adjugea pas Jérusalem, mais, de conséquence en conséquence, elle a tait tomber les finances du monde aux

échoppes des juifs, et produit par là dans l'économie politique une fatale subversion. »

306
avant de devenir une annexe de l'Hôtel de Ville, avait été longtemps consacrée à saint Jean, le disciple bien aimé du Christ.

Les représentants d'Israël semblent avoir été émus par la solennité de ce spectacle.

Un de leurs premiers actes eut un caractère de grandeur qui n'est point habituel à ce qui sort d'eux.

Ils se rappelèrent les longues persécutions, les années innombrables qui s'étaient succédé toujours emplies d'angoisses aussi vives, toujours menacées de périls aussi redoutables. Ils se souvinrent que, pendant plus de douze cents ans, un homme seul avait constamment parlé pour eux, avait déclaré sans cesse qu'il fallait respecter la liberté de leur conscience, était intervenu auprès des rois pour protéger les persécutés, avait donné l'exemple de la tolérance en accordant aux Juifs, dans ses Etats, un traitement meilleur que partout ailleurs. Cet homme, toujours le même dans sa doctrine, toujours semblable dans sa bonté, cet homme qui ne meurt jamais, était le Vicaire de Jésus Christ (1).

(1) On trouve, à chaque page de l'histoire, trace de cette protection accordée aux Juifs par la papauté. Au XIIe siècle, saint Grégoire les défendit et les protégea dans tout le monde chrétien. Alexandre II félicita chaleureusement les évêques d'Espagne, qui avaient pris sous leur protection les Israélites persécutés. Innocent II et Alexandre III firent des démarches en leur faveur. Grégoire IX intervint pour eux en France, en Angleterre, en Espagne, il interdit, sous peine d' excommunication, qu'on troublât leurs fêtes.

Clément VI leur accorda un asile à Avignon. Nicolas II écrivit à l'inquisition pour lui ordonner de ne point les contraindre à embrasser le christianisme par force. Clément XIII fît respecter pour eux cette liberté d'élever leurs enfants à leur guise que la Franc-maçonnerie juive a enlevée aux Français dès qu'elle a eu le pouvoir.

Le fait se comprend aisément. Des hauteurs où il planait,le Vicaire de Jésus-Christ n'apercevait que des égarés pour lesquels Il priait en étendant sur eux sa main protectrice, tandis que les chefs d'Etat, se plaçant au point de vue économique et social, étaient obligés de veiller à ce qu'on ne troublât pas l'ordre dans le pays qu'ils avaient pour devoir de défendre.

307
Après tant d'années, les Juifs, enfin tranquilles, voulurent remercier le représentant du Ciel qui s'était fait si souvent l'avocat des proscrits près des puissants de la terre.

Ces remerciements, les membres du Sanhédrin les formulèrent dans une adresse qui est certes une des pages honorables de l'histoire d'Israël.

Dans la séance du 5 février 1807, sur la proposition de M. Avigdor, on arrêta le projet d'adresse suivant :

Les députés israélites de l'empire de France et du royaume d'Italie au Synode hébraïque décrété le 30 mai dernier, pénétrée de gratitude pour les bienfaits successifs

que le clergé chrétien a rendus dans les siècles passés aux Israélites de divers Etats de l'Europe ;

Pleins de reconnaissance pour l'accueil que divers Pontifes et plusieurs ecclésiastiques ont fait dans différents temps aux Israélites de divers pays, alors que la barbarie, les préjugés et l'ignorance réunis persécutaient et expulsaient les Juifs du sein des sociétés ;

Arrêtent :

Que l'expression de ces sentiments sera consignée dans le procès-verbal de ce jour pour qu'elle demeure à jamais comme un témoignage authentique de la gratitude des israélites de cette Assemblée, pour les bienfaits que les générations qui les ont précédés ont reçu des ecclésiastiques des divers pays d'Europe (1).

(1) Collection des actes de l'Assemblée des Israélites de France et du royaume d'Italie, par M. Diogène Tama. Salvador qui dans son livre Paris, Rome et Jérusalem, s'étend longuement sur le Sanhédrin de 1807, ne dit pas un mot de cette adresse.

M. Théodore Reinach passe également sous silence ce fait caractéristique.

308

Ce louable mouvement n'a pas duré. Quand le Pape fut persécuté à son tour, les Juifs l'accablèrent d'outrages dans leurs journaux, ils pillèrent à Rome les effets des soldats qui étaient venus le défendre, ils organisèrent, ce qui peint la race, une ignoble émeute contre le cercueil de Pie IX.

Il convient de rapprocher la déclaration du 5 février 1807 du récit des infamies commises par les Juifs de Rome, récit fait précisément par deux Israélites convertis et devenus prêtres, les abbés Leman, qui ont publié une brochure sous ce titre :

Lettre aux Israélites dispersés sur la conduite de leurs coréligionnaires de Rome durant la captivité de Pie IX au Vatican.

Le 20 septembre 1870, racontent les frères Leman, les zouaves pontificaux, défenseurs de Rome, reçurent l'ordre de Pie IX de ne plus continuer leur héroïque défense, et ils quittèrent les remparts pour se réunir, tristes, isolés, un à un, sur la place du Vatican en passant par le pont Saint-Ange. Leurs amis s'empressaient de leur apporter des vêtements civils.

Or, à la tête du pont et dans tout son parcours, il y avait des troupes de juifs qui, au milieu des clameurs et des insultes des révolutionnaires contre les zouaves, leur arrachaient, à eux-mêmes ou aux personnes qui les suivaient, les paquets de voyage, les vêtements, tout ce qu'ils pouvaient saisir, et, comme s'il s'agissait non de rapine mais de politique, les jetaient pardessus le pont dans le Tibre.

Mais en bas il y avait leurs mariniers qui, avec leurs barques, recueillaient tout ce qui y était jeté.

Les Juifs pillèrent ensuite les casernes et enlevèrent tout, armes, uniformes, jusqu'à la literie et l'ameublement.
L'an dernier (1872), ajoutent encore les mêmes auteurs, il y eut, à la porte du Gésu, des scènes d'abomination et de férocité.

On hurlait contre les chrétiens qui, paisibles et inoffensifs, S'étaient rassemblés pour prier ensemble. A la sortie, on les frappa. Eh bien ! Derrière ces gens qui hurlaient et qui frappaient on

309

reconnaissait les juifs du ghetto. On les reconnaissait ! Nous avons causé nous-mêmes avec des personnes qui les connaissaient par leurs noms et qui les ont aperçus du haut des fenêtres qui dominent la place du Gesu. Elles les ont vus lancer des balles de plomb « grosses comme des noix, de façon à provoquer l'effusion du sang et attiser la haine. »

Lorsque nous avons demandé des renseignements sur les scènes ignobles qui se sont passées devant le Quirinal et ailleurs, où les choses saintes ont été tournées en ridicule, les prêtre insultés, les madones souillées, les saintes images lacérées, on nous a toujours répondu : les « buzzuri » et les Juifs !

L'année dernière n'avons-nous pas vu le Juif Lévy, auteur d'un pamphlet odieux contre le pâpe, faire déclarer, par le Congrès anticlérical qu'il avait organisé, que la prochaine réunion du congrès aurait lieu à Rome pour mieux braver, l'auguste captif du Vatican?

Inexorable pour réclamer ce qu'on lui doit, Israël a une singulière façon de payer ses dettes !

En 1807, en tout cas, le coeur des Israélites débordait de reconnaissance. Les actions de grâces en hébreu votées à Napoléon semblent traversées par un souffle de poésie

biblique.

On croirait entendre un prophète de Sion remerciant un de ces « Sin-Akké-Irib » ou de ces « Schal-Manou-Asir » qu'on aperçoit dans les bas-reliefs ‘ninivites’ précédés de grands ‘Argyraspides’ et enfonçant dans la poitrine des vaincus

La roue aux dents d'acier au char écaillé d'or.

Napoléon, tous les rois ont été dissipés devant toi, leur sagesse s'est évanouie et ils ont chancelé comme un homme ivre. Au jour d'Austerlitz tu as brisé toute la force de deux Empereurs, la mort marchait devant toi et tu traçais à sa fureur le chemin qu'elle devait suivre, sans s'en écarter. Les générations passées que la mort a dévorées, que l'enfer a englouties ont dit au bruit

310

de tes exploits : parmi les guerriers, parmi les braves, jamais aucun ne lui a ressemblé. Dieu l'a choisi pour gouverner les peuples, lui seul a fait autant de grandes choses que tous les héros des siècles passés.

En invitant les Israélites à se conformer aux lois du pays, en leur demandant « de faire tout ce qui dépendrait d'eux pour acquérir l'estime et la bienveillance de leurs concitoyens, » le Sanhédrin n'avait pu modifier ce tempérament juif sur lequel rien n'a prise, ni les mauvais procédés, ni les bons.

La lutte contre le Sémitisme, qui passa à peu près inaperçue au milieu d'un si grand nombre d'événements prodigieux accumulés en quelques années, n'en tient pas moins une place considérable dans le règne de Napoléon.

Par un phénomène, qui fera le perpétuel étonnement de l'histoire, le petit sous-lieutenant d'artillerie avait fait place soudain à un chef d'empire ayant, non pas seulement le sens de l'autorité totale, absolue, mais les traditions même des monarques d'antique dynastie. Ce parvenu, on est forcé de l'avouer, est le dernier souverain qui ait réellement gouverné la France.

Celui-là certes, pas plus que Bismarck, ne ressemble à ces rois mystiques que les fantaisistes historiens de l'école juive nous montrent poussés à la persécution par le zèle des moines.

Il était exclusivement frappé du péril que faisait courir au pays cette infiltration incessante dans l'organisme social d'un élément de décomposition et de trouble.

Tous les hommes éminents de l'époque reconnaissaient, d'ailleurs, que la Constituante avait agi, dans cette question comme dans beaucoup d'autres, avec la précipitation et la légèreté qu'elle apporta à tout.

311

On eût pu faire sans doute quelque chose pour le Juif, s'inspirer, par exemple, de cette sagesse romaine qui distinguait entre le Citoyen romain et le Latin junior auquel on laissait la disposition de ses biens, auquel on permettait même d'étaler un luxe insolent, mais dont les richesses après la mort revenaient à l'Etat par moitié.

Appliqué à des familles comme les Rothschild, ce système aurait donné d'excellents résultats et aurait fait rentrer dans le domaine public les excédants de bénéfices perçus, sans empêcher ces races mercantiles par excellence d'obéir à leur vocation pour les trafics d'argent. Rome avait encore le « Peregrinus » auquel il était défendu d'approcher de Rome, mais, aux plus mauvais jours de son histoire, l'affranchi n'était pas admis à entrer dans la curie d'une cité provinciale. Jamais le Peuple-roi n'aurait compris qu'un étranger, même naturalisé comme Spuller ou Gambetta, fût l'égal du fils des vieux citoyens qui avaient fondé la grandeur romaine

Au moment de la réunion des députés Juifs en 1806, un 'jurisconsulte' illustre, dont la haute et sereine intelligence était étrangère à toute influence fanatique, Portalis, se prononçait très clairement sur ce point dans un mémoire qui n'a pas moins de 39 pages et qui est un chef-d'oeuvre d'impartialité et de bon sens.

L'assemblée constituante avait cru que, pour rendre les Juifs bons citoyens, il suffisait de les faire participer indistinctement et sans conditions à tous les droits dont jouissent les citoyens français, mais l'expérience a malheureusement prouvé que si on devait pas manqué de philosophie on avait manqué de prévoyance et que dans certains milieux on ne peut se permettre de promulguer utilement de nouvelles lois qu'autant que l'on a travaillé avant tout à préparer et à former de nouveaux hommes.

L'erreur vient de ce qu'on n'a voulu voir qu'une question de

312

tolérance religieuse dans le problème à résoudre sur l'état civil des juifs en France (1).

Les juifs ne sont pas simplement une secte, mais un peuple. Ce peuple avait autrefois son territoire et son gouvernement: il a été dispersé sans être dissous, il erre sur tout le globe pour y chercher une retraite et non une patrie, il existe chez toutes les nations sans se confondre avec elles, il ne croit vivre que sur une terre étrangère.

Cet ordre de choses tient à la nature et à la force des institutions judaïques. Quoique tous les Etats aient en général un même objet, celui de se conserver et de se maintenir, chaque Etat en a pourtant un qui lui est particulier.

L'agrandissement était l'objet de Rome, la guerre celui de 'Lacédémone', la culture des lettres celui d'Athènes, le commerce celui de Carthage et la religion celui des Hébreux.

C'est dans la nature d'une telle législation que les philosophes et les savants ont cherché l'explication de sa durée.

On comprend en effet que, quand chez un peuple la religion, les lois, les mœurs et les usages de la vie sont la même chose, il faudrait, pour opérer quelque révolution dans les opinions et dans les coutumes de ce peuple, pouvoir changer à la fois toutes les institutions et toutes les idées reçues dont son existence se compose.

Cela ne se peut, nous en avons, on quelque sorte, la preuve dans l'éternité même du peuple dont nous parlons.

La religion n'est ordinairement relative qu'aux choses qui intéressent la conscience, chez les juifs la religion embrasse tout ce qui fonde et régit la Société. De là les Juifs forment partout une nation dans la nation, ils ne sont ni Français, ni Allemands, ni Anglais, ni Prussiens, ils sont Juifs.

De ce que les juifs sont moins une secte qu'un peuple, il suit qu'il n'était pas prudent de les déclarer citoyens sans examiner s'ils pouvaient et s'ils voulaient même franchement le devenir:

(1) C'est ce que disaient les marchands de Paris en 1777, en employant une autre forme. C'est le point de vue auquel se placent les anti-Sémites d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, de Roumanie, qui laissent absolument de côté la question confessionnelle.

313

il suit encore qu'il ne saurait être déraisonnable ou injuste de soumettre à des lois exceptionnelles une sorte de corporation qui, par ses institutions,ses principes et ses coutumes, demeure constamment séparée de la société générale.

En assimilant, sans précaution, les Juifs à tous les autres Français, on a appelé une foule de Juifs étrangers qui ont infesté nos départements frontières et on n'a point opéré sur la masse des Juifs plus anciennement établis en France les heureux changements que l'on se promettait du système de naturalisation qui avait été adopté. A cet égard, les circonstances présentes parlent suffisamment d'elles mêmes.

Les Juifs, à ce moment, n'avaient pas encore inauguré leur nouvelle manière, le grand mouvement financier qui sera, comme on dit « la gloire du XIX° siècle,» et qui consiste à faire aller, venir, revenir l'argent, danser et miroiter l'or, à chiffonner et à froufrouter les billets bleus de façon à ce que le regard papillotant et troublé par ces tours de passe passe n'aperçoive pas que ce mouvement est très simple et qu'il consiste à introduire dans les poches de l'Israélite ce qui est dans les poches du chrétien, ils n'opéraient pas encore sans douleur, ils s'en tenaient au vieux jeu, à la classique usure et, délivrés de toutes les entraves monarchiques, armés de leurs droits de citoyens, ils s'en donnaient à coeur joie.

La malheureuse Alsace râlait sous le Vampire, priait, suppliait, criait, s'agitait, menaçait. Le brave Kellermann, qui avait conduit tant de charges héroïques, sentait son courage l'abandonner devant ce flot de Juifs Allemands qui s'abattaient sur l'infortunée province qu'il gouvernait.

Eperdu, il versait ses chagrins dans le sein de l'Empereur et il écrivait de Colmar, à la date du 23 juillet 1806 :

La masse des créances pour lesquelles ils ont obtenu des inscriptions est effrayante.

314

Les usures des Juifs sont si énormes qu'elles ont donné lieu à un délit qui ne s'était pas encore présenté dans les cours criminelles de l'Alsace. Ces cours ont eu à

juger, depuis quelque temps, des causes pour de fausses quittances qu'on opposait aux juifs dont la mauvaise foi a seule inspiré l'idée.

Les corps administratifs et judiciaires ont dû transmettre au ministre de Votre Majesté des détails plus étendus sur les maux, qui résultent de l'usure et de la mauvaise foi des juifs.

L'empereur, avec cette attention qu'apportait aux moindres choses ce puissant cerveau qui embrassait le gouvernement du monde, non point dans son ensemble seulement, mais dans les plus minutieux détails, se faisait adresser des rapports constants sur cette question (1).

Le rapport qui lui fut envoyé à Firckenstein, le 25 août 1807, par Champagny (2), et sur lequel nous lisons :

Objet urgent, renvoyé au Conseil d'Etat, section de l'intérieur, est incontestablement la base du fameux décret du 17 mars 1808.

Le premier moyen de prévenir ces désordres, disait le ministre, c'est de mettre l'autorité en mesure d'interdire toute espèce de trafic à l'homme qui aurait ainsi abusé de la facilité laissée par les lois pour les transactions civils. Ainsi les juifs du dehors, sur les

(1) A la date du 30 mai 1807, avait été déjà rendu un premier décret portant sursis à l'exécution des jugements rendus en faveur des Juifs contre les cultivateurs.

L'exposé des motifs disait:

Napoléon... Sur le compte qui nous a été rendu, que dans plusieurs départements septentrionaux de notre Empire, certains juifs, n'exerçant pas d'autres professions que celles de l' usure, ont, par l'accumulation des intérêts les plus immodérés, mis beaucoup de cultivateurs de ce pays dans un état de grande détresse, nous avons pensé que nous devions venir au secours de ceux de nos sujets qu'une avidité injuste aurait réduits à ces fâcheuse extrémités.

(2) Archives nationales, A. F, IV.

315

mœurs desquels on ne pourrait avoir de garanties positives, ne seront admis à venir trafiquer en France qu'après avoir dûment justifié de leurs facultés pour le faire honnêtement, car une présomption fondée porte à croire qu'un juif incapable de remplir cette condition ne viendrait chercher en France qu'à exercer une industrie illicite et, sans doute, rien ne serait plus contraire aux intentions de Votre Majesté que de voir des juifs étrangers abuser ainsi, à leur profit, de la protection qu'elle daigne accorder aux juifs de ses Etats.

Ainsi encore aucun Juif, autres que ceux faisant le commerce en gros, manufacturiers ou exploitant par eux-mêmes une propriété rurale, ne pourra faire de commerce sans être muni d'une autorisation expresse, qui sera donnée par l'administration locale, qui pourra être révoquée, et qui toujours dépendra de la certitude acquise qu'il n'abuse pas de ce commerce prétendu, pour de honteuses spéculations.

Ces autorisations devront être visées lorsque le Juif trafiquera hors de son domicile, les colporteurs se trouveront soumis,à une surveillance particulière et on empêchera les juifs d'égarer la bonne foi hors des lieux où ils sont particulièrement connus.

Le décret du 17 mars 1808 était conforme à ces indications.

L'article 7 portait :

Désormais et à dater du 1er juillet prochain, nul Juif ne pourra se livrer à aucun commerce, négoce, trafic quelconque, sans avoir reçu, à cet effet, une patente du préfet du département, laquelle ne sera accordée que sur des informations précises et que sur un certificat :

1- de conseil municipal constatant que ledit juif ne s'est livré à usure, ni à aucun trafic illicite,

2- du Consistoire de la synagogue, dans la circonscription de laquelle il, habite, attestant son bon ordre et sa probité. Cette patente sera renouvelée tous les ans.(1)

(1) L'autorité tint la main à ce que le décret fût rigoureusement exécuté. Rien que pour un déplacement de Nancy à Saverne, un décret était nécessaire. Nous citons au hasard l'autorisation accordée à Goudchaux, dont le fils ou le neveu fut ministre des finances en 1848, et sauva Rothschild par les complaisances qu'il eut pour lui aux dépens du Trésor.

« Napoléon... Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur, notre conseil d'Etat entendu, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Article 1er

Le sieur Isaac Goudchaux, fils ciné de Jacob Goudchaux, Israélite et négociant à Nancy, est autorisé à prendre domicile à Saverne, département du Bas-Rhin.

316

L'article 16, dans le but d'arrêter le pullulement, disait :

Aucun juif non actuellement domicilié dans nos départements du Haut et du Bas-Rhin ne sera désormais admis à y prendre domicile. Aucun juif non actuellement domicilié ne sera admis à prendre domicile dans les autres départements de notre Empire, que dans le cas où il aurait fait l'acquisition d'une propriété rurale et se livrerait à l'agriculture, sans se mêler d'aucun commerce, négoce ou trafic.

L'article 17 stipulait, en outre, que la population juive ne serait point admise à fournir de remplaçants pour la conscription, tout Juif conscrit devait le service personnel.

Napoléon semble avoir été guidé dans ces mesures par une pensée unique, le désir de voir ses Juifs.

En ceci, le sûr instinct de son merveilleux génie ne le trompait pas:

Tout Juif qu'on voit, tout Juif avéré est relativement peu dangereux, il est parfois même estimable, il adore le Dieu d'Abraham, c'est un droit que nul ne songe à lui contester et comme on sait à quoi s'en tenir sur son compte, il est possible de le surveiller.

Le Juif dangereux, c'est le Juif vague, socialiste en paroles, agent provocateur, espion de l'étranger, il trompe à la fois les ouvriers qui se fient à lui, la police qui le paie

317

et le gouvernement qui l'emploie, il pousse les naïfs dans la Commune, les dénonce ensuite aux Versaillais, s'éclipse quand on veut tirer l'affaire au clair et reparaît quand le calme s'est fait pour déclarer qu'il a souffert pour la bonne cause,

c'est l'animal nuisible par excellence et en même temps l'animal insaisissable, il est fourré, en effet, dans tant de choses, qu'on ne sait par quel bout le prendre.

Si vous l'arrêtez dans une émeute, il se réclame de sa patrie, la victorieuse Allemagne, qui sait faire respecter ses enfants, si vous essayez de l'expulser, il vous prouve qu'il a été naturalisé à un moment donné.

Soldat de l'émancipation des peuples quand la démocratie est en haut, défenseur de l'ordre quand la réaction triomphe, il est le plus puissant agent de trouble que jamais la terre ait produit, et il traverse ainsi la vie avec la joie que donne aux Juifs la conscience d'avoir, sous des formes diverses, toujours fait du mal à des chrétiens.

Pour voir ses Juifs, Napoléon exigea d'abord qu'ils prissent des noms.

Le 20 juillet 1808, paraissait un décret concernant les Juifs qui n'ont pas de nom de famille et de prénoms fixes. En voici les principaux points:

Article 1er : - Ceux des sujets de notre Empire qui suivent le culte hébraïque et qui, jusqu'à présent, n'ont pas eu de nom de famille et de prénoms fixes seront tenus d'en adopter, dans les trois mois de la publication de notre présent décret, et d'en faire la déclaration par devant l'officier de l'état civil de la commune où ils sont domiciliés.

Article 2e- : - Les juifs étrangers qui viendraient habiter dans l'Empire et qui seraient dans le cas prévu par l'article 7 er seront tenus de remplir les mêmes formalités dans les trois mois qui suivront leur entrée en France.

Article 3e : - Ne seront admis comme noms de famille aucun

318

nom tiré de l'Ancien Testament, ni aucun nom de ville. Pourront être pris comme prénoms ceux autorisés par la loi du 1 germinal an XI (1).

Article 4e : - Les Consistoires en faisant le relevé des Juif, de leur communauté seront tenus d'en justifier et de faire connaître à l'autorité s'ils ont individuellement rempli les conditions prescrites par l'article précédent. Ils seront également tenus de surveiller et de faire connaître à l'autorité ceux des juifs de leur communauté qui auraient changé de nom, sans s'être conformés aux dispositions de la susdite loi.

Seront exceptés des dispositions de notre présent décret les juifs de nos États ou les juifs étrangers qui viendront s'y établir lorsqu'ils auront des noms et prénoms connus, et qu'ils ont constamment portés, encore que lesdits noms et prénoms soient tirés de l'Ancien Testament ou des villes qu'ils ont habitées.

Une circulaire aux préfets, signée du ministre de l'intérieur Crettet et datée du 8 septembre 1808, précisa davantage les formalités à accomplir.

Le décret du 20 juillet dernier, disait cette circulaire, impose aux juif qui n'ont pas de noms de famille ou de prénoms fixes l'obligation d'en adopter.

Il importe que les Juifs soient informés de ce qu'ils ont à faire et que l'exécution du décret ait lieu d'une manière uniforme dans toutes les communes où il en existe.

Je vous invite à prendre un arrêté dans lequel sera imprimé le décret et qui prescrira les dispositions suivantes :

Un registre double, timbré et paraphé par le président du tribunal de première instance, sera ouvert à la mairie de chaque

(1) L'article 1er de la loi du 11 germinal an XI porte : « A dater de la publication de la présente loi, les nom en usage dans les différents calendriers, et ceux des personnages connus dans l'histoire ancienne pourront seuls être reçus comme prénoms sur les registres de l'état civil, destinés à constater la naissance des enfants et il est interdit aux officiers publics d'en admettre aucun autre dans leurs actes. »

319

commune où il y a des juifs, pour recevoir la déclaration de tous ceux qui sont Français et qui sont désignés dans les articles 1 et 5 du décret.

Tout majeur devra faire lui-même sa déclaration, les pères, et à leur défaut les mères, la feront pour leurs enfants mineurs, les tuteurs pour leurs pupilles.

Le fils majeur sera tenu de prendre le nom de famille de son père existant, les frères et soeurs majeurs n'ayant plus ni père ni mère adopteront tous le même nom de famille.

La déclaration sera faite en ces termes :

Par devant nous, maire de la commune de……canton de….arrondissement de……

département de….. s' est présenté « Aaron » qui a déclaré prendre le nom de…..

pour nom de famille, pour prénom celui de……et qui a signé avec nous le…..1808.

Cette formule sera la même pour les juifs qui sont dans le cas de l'article 5 du décret en substituant le mot conserver au mot prendre.

Elle sera suivie par les pères ou à défaut par les mères d'enfants mineurs et par les tuteurs avec la modification suivante qui a déclaré donner à Baruch ou à Sara, son fils ou sa fille mineure ou à sa pupille, né à le……le nom de famille de……..

Il sera fait et reçu sur les deux registres une déclaration particulière pour chaque individu, chacune sera signée par le maire on par le déclarant.

Veuillez à cet effet faire ouvrir sans délai un double registre dans les communes où il en doit être établi et m'informer des mesures que vous aurez prises.

Ces registres, dont quelques-uns existent encore, seront intéressants pour reconstituer l'état civil des Juifs qui tendent de plus en plus à se perdre dans la collectivité tout en conservant, au point de vue de leurs intérêts, leur organisation distincte.

Il faut reconnaître néanmoins que, cette fois encore, la mesure du changement de nom ne fut pas exécutée comme elle aurait dû l'être.

Quand on donna des noms aux Juifs d'Autriche, sous

320

Joseph II, on s'en remit de ce soin aux employés subalternes qui trouvèrent là une occasion de bénéfice. En payant quelques florins on avait un joli nom d'oiseau ou de fleur, un nom poétique ou de bon augure, on s'appelait brise du soir ou parfum du matin, Strauss, bouquet, Wolhlgeinch, bonne odeur, Edelvtein, pierre précieuse, Goldader, veine d'or.

Ceux qui ne payaient rien, en revanche, recevaient des noms ridicules ou désagréables, comme Galgenvogel, gibier de potence, Saenfer, ivrogne, Weinglas, verre à vin.

En France, les Juifs furent laissés absolument libres le choisir leurs noms.

La plupart, profitant de la tolérance de la loi pour les noms consacrés par l'usage, adoptèrent des noms de lieux, Lisbonne, Paris, Lyon, Marseille, les autres prirent des noms ordinaires, Picard, Flamand, Bourgeois, Clément, Laurent, beaucoup puisèrent dans le calendrier révolutionnaire et s'appelèrent Avoine, Seigle, Froment, Laurier.

Le nom le plus répandu est celui de Mayer (1). Il est d'origine très reculée et figure dans l'Ancien Testament et dans le Talmud, il plait aux Juifs en évoquant pour eux l'image de quelque chose qui brille.

Le vrai mot, en effet, est Meir (éclatant, rayonnant), et dérive à la fois du mot or et du mot lumière.

(1) Le chroniqueur de l'Illustration a raconté jadis à ce sujet une amusante anecdote qui, hélas! a autant d'actualité maintenant à Paris qu'en Allemagne, tant les Mayer sont nombreux chez nous.

« De l'autre côté du Rhin, les Meyer avec un e, un a, un i, un y, pullulent autant et plus que les Durand en France : Meyer, Mayer, Mêyer, et les ‘anas’ s'en divertissent.

« Par exempte, un bourgeois de Berlin, Schultze ou Miller, arrive au théâtre en retard. La salle est pleine. Pas un fauteuil inoccupé, pas un strapontin libre. Et pourtant Millier eu Schultze tient à voir la pièce et à être assis convenablement.

Que faire? C'est bien simple. Dès que vient l'entracte, il se campe à l'entrée du couloir et crie d'une voix effarée :

- Messieurs, le feu est chez M. Meyer !

Le feu!.... Chez M. Mayer ! Tout aussitôt, une cinquantaine de spectateurs se lèvent, très pâles, et tous les Mayer, les Meyer, les Mêyer se précipitent vers la porte de sortie, pendant que, très tranquillement, le farceur berlinois choisit, parmi les stalles devenues vacantes, celle qui lui paraît la meilleure..

321

Colin, Kahn, Kohn, Cahen sont autant de variations du mot hébreux Cohen (prêtre de la famille d'Aaron).

Les prénoms les plus usités chez les Juifs sont la traduction d'un mot hébreu :

Maurice correspond à Moïse, Isidore à Isaac, Edouard à Aaron, James à Jacob, Alphonse à Adam.

La tolérance de la Restauration supprima en fait toutes les formalités qui auraient pu gêner les Juifs. Les tableaux dressés par ordre de l'Empereur, au contraire, sont des chefs-d'oeuvre de vigilance, d'attention, de netteté dans les détails, ils contrastent avec le sans-gêne qui règne dans la France actuelle où chacun entre dans la patrie comme dans un moulin. Ils servent encore de plan et de modèle au comité anti-sémitique qui s'efforce de voir un peu clair dans nos affaires.

Les colonnes sont divisées ainsi : négociants, manufacturiers pour leurs commettants, propriétaires exploitant des biens ruraux, exerçant des arts et métiers, faisant le brocantage, ayant concouru à la conscription, tombés au sort, servant en personne, remplacés, servant ou ayant servi volontairement, élèves fréquentant le écoles publiques, relevés de créances hypothécaires.

La population juive de l'empire est répartie dans 38

322

départements, elle est de 78,993 individus, mais les juifs de pays nouvellement annexés en Hollande et dans le nord ne sont point compris dans ce travail.

Le nombre des juifs est de 46,663 pour toute l'étendue de la France actuelle.

On constate, dans le département de la Seine, la présence de 2,733 Israélites, on voit à quel point ils ont multiplié puisque quelques chiffres du Consistoire permettent d'en compter environ 42,000 avérés.

Lyon et le département du Rhône, qui sont infestés aujourd'hui, puisque le Juif Millaud est parvenu à s'y faire élire sénateur, sont presque intacts, on y compte en tout 58 chefs de famille faisant ensemble 495 individus. Nous lisons dans un des états que 40 familles juives se sont établies à Lyon depuis 1790, parmi leurs membres figurent 2 négociants, 2 propriétaires, 9 artisans exerçant des arts et métiers, 15 à 20 enfants fréquentant les écoles publiques.

Les Juifs adressèrent à l'Empereur supplique sur supplique pour être exemptés des rigoureuses dispositions du décret du 17 mars 1808. Les Juifs de la Gironde avaient été exemptés de suite, ceux de la Seine, sur lesquels les renseignements avaient été bons, avaient été l'objet de la même faveur.

Les états dressés à cette occasion nous fournissent encore quelques éclaircissements sur la population juive dans certains départements.

Parmi les départements qui ont réclamé l'exemption sans l'avoir obtenue, nous trouvons la Moselle avec 6,506 Juifs, le Rhône 195, la Meurthe 3,489, la Meuse 405, la Côte d'Or 250.

Parmi les départements, qui ont demandé et obtenu l'exemption, figurent la Gironde avec 2,531 Juifs, les Landes

323

1,598, la Seine 2,733, les Basses-Pyrénées 127, les Alpes-Maritimes 303, l'Aude 4,

le Doubs 86, la Haute-Garonne 107, l'Hérault 141, Seine-et-Oise 95, Vosges 345, le Gard 425, les Bouches-du-Rhône 948.

Parmi les départements qui n'ont rien demandé, nous relevons l'Allier avec 5 Juifs, l'Ille-et-Vilaine 11, le Finistère 11, le Loiret 7, Loir-et-Cher 10, Loire Inférieure 11, Marne 2, Pas-de-Calais 63, Seine Inférieure 47, Somme 14, Yonne 27, Ardennes 11, Charente 8, Charente Inférieure 70, Puy-de-Dôme 38, Haute-Vienne 29, Dordogne 1, Var 14, Vaucluse 631, Haut-Rhin 9,915, Seine-et-Marne 132, Haute-Saône 5, Haute-Marne 44, Bas-Rhin 16,155, Isère 4.

Les Juifs, cependant, comptaient des amis autour de Napoléon 1er. Ney, originaire de l'Alsace, était-il Juif comme on l'a souvent prétendu? Ce nom, en tous cas, est assez commun chez les Juifs.

La fatalité particulière qui a pesé sur cette famille, le mystérieux des catastrophes qui se sont abattues sur elle, me confirmeraient dans cette opinion. En tous cas, s'il faut en croire « Allg-z-der-Jud », il portait Israël dans son coeur.

Lorsque le 10 novembre 1806, racontait ce journal, en 1865, le maréchal Ney occupa Magdeburg, il reçut la visite des autorités et des notables de la ville. Le maréchal avait demandé expressément que les notables de toutes les confessions lui fussent

présentés. Après qu'ils eurent passé devant lui, il demanda s'il n'y avait point de représentant de la communauté israélite.

La ville de Magdeburg, réplique un des assistants, jouit du privilège de ne point avoir de Juifs parmi ses habitants, il n'y en a qu'un ici et est toléré pour des raisons

particulières. - Vous voulez parler des Israélites, repartit le maréchal, la France ne connaît pas de juifs du reste, messieurs, là où domine la France il n'y a plus de

324

privilèges et à partir de ce moment l'égalité des cultes est à Magdeburg l'unique principe admis.

« Il y a aujourd'hui à Magdeburg, disait en terminant le journal israélite allemand, 5,000 de nos coréligionnaires et l'un d'eux est membre du conseil municipal. »

Les Archives, qui rapportent ce fait, ne se prononcent pas nettement sur le fait de l'origine juive de Ney.

Nous ajouterons, nous disent-elles, que Ney, originaire de Sarrelouis, a longtemps passé pour être d'extraction juive, il n'aura pas fallu beaucoup d'anecdotes comme celle que nous venons de rapporter pour lui faire cette réputation.

Nous l'avons prouvé, l'affirmation de Disraeli sur Masséna parait tout au moins hasardée, elle n'est point, cependant, absolument improbable.

En ce cas, le petit-fils du maréchal, le duc de Rivoli, qui a épousé récemment une Juive, Mme Heine, veuve elle-même du général duc de la Moskova, qui passait pour descendre des Juifs, aurait obéi à une sorte d'attraction de race que nous avons constatée assez souvent dans le cours de cet ouvrage. Pour le maréchal Soult, la supposition de Disraeli me parait absolument romanesque, quoiqu'il figure dans un ‘Plutarque Juif’ en même temps que Jules Janin.

D'après le Petit Journal, le premier officier juif de l'armée française aurait été M. Marqfroy, mort il y a trois ans, à Biarritz, âgé de 95 ans.

Il avait fait les dernières campagnes de l'Empire et avait atteint le grade de capitaine.

Le père du défunt était propriétaire du château de Marracq à Bayonne, qu'il vendit à Napoléon 1er, et où celui-ci attira et retint le roi d'Espagne et son fils, plus tard Ferdinand VII.

325

M. Marqfroy, dans une audience qu'il avait eue de Napoléon 1er avait obtenu de faire admettre ses fils dans une école militaire.

Les écoles de l'Etat étaient jusqu'alors fermées aux Israélites. Le défunt et son frère furent les deux premiers israélites admis dans, les écoles militaires de France.

Selon M. Kohn, les premiers officiers juifs auraient été MM. d'Alembert, Mardochée et Pollonais, sortis en 1809 le premier de l'École polytechnique, les deux autres de l'école Saint-Cyr (1).

(1) La Notice sur l'état des Israélites en France par E.C.M. citait, sous la Restauration, parmi les militaires d'origine israélite « le général baron Wolff, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, son frère, chef de bataillon, chevalier de la même Légion, le colonel Maurice, Alphonse Théodore Cerf-Beer, capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, Gustave Mévil, capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, Festel, capitaine, directeur du dépôt d'armes de Mutzig, officier de la Légion d'honneur, Worms fils, capitaine et chevalier, Lion Berr, capitaine aux invalides, etc., etc. »

Le pédicure de Napoléon 1er, un nommé Tobias, était juif, il exerça plus tard les mêmes fonctions près du duc de Berry.

L'annuaire des Archives israélites nous raconte de ce Tobias un trait un peu burlesque, mais touchant quand même, car un homme qui respecte sa religion, même dans l'état de pédicure, est toujours respectable. « Un jour de Rosch-Haschanah, Tobias était à la synagogue lorsq'on vint le chercher en toute hâte de la part du duc de Berry. L'embarras du pédicure fut extrême, il alla prendre conseil du Grand Rabbin Michel Seligman. » Le vénéré pasteur s'associa aux scrupules de son religieux administré, il l'engagea néanmoins à se rendre aux ordres du prince, un refus, à cette époque de cléricalisme outré, pouvant avoir de graves conséquences, mais à s'arranger pour ne violer qu'à la dernière extrémité la solennité du jour.

Tobias, très perplexe, arrive aux Tuileries.

- Ah ! Que je souffre ! s'écrie le duc de Berry en l'apercevant, il me tarde d'être délivré de mes maux.

Tobias se baisse, examine attentivement le pied, et appuie du doigt à diverses reprises sur la partie occupée par les cors.

- Aïe! crie le prince, vous me faites mal.

- Voyez-vous, Monseigneur, réplique hardiment notre pédicure subitement inspiré, je remarque une violente inflammation, et, dans ces conditions, il y aurait un véritable danger à opérer. Patientez un jour ou deux, ayez soin d'entourer le pied de compresses, et je reviendrai vous débarrasser de votre cor.

Grâce à ce subterfuge Tobias échappa à l'extrémité cruelle, pour un si scrupuleux pratiquant, de violer la solennité du Rosch-Huchauah. »

326

Les Juifs, en présence des nouvelles mesures, se bornèrent en apparence à des doléances, mais le divorce était complet entre eux et l'empereur. Napoléon, qu'il fût ou non d'origine sémitique, personnifiait, même en matière financière, le contraire de l'esprit juif (1).

Par un contraste comme on en rencontre tant dans cet étonnant génie, cet homme si chimérique en certaines questions, ce poète en action à la façon d'un Alexandre ou d'un Antar était, dès qu'il s'agissait des finances publiques, l'économe le plus rigide, le plus méticuleux, le plus probe qu'on eût vu depuis Colbert. Pour des oeuvres qui honoraient le nom français, pour des constructions, pour des encouragements aux artistes, pour des fêtes plus éclatantes que toutes celles qu'avait contemplées le monde jusqu'à lui, il jetait l'or sans compter, puis le lendemain il défendait l'argent de son peuple, l'argent des contribuables après tout, avec l'âpreté bourgeoise d'un Louis XII.

Il était précisément, si l'on peut se permettre de rapprocher ces deux noms, le contraire de Gambetta, qui disait : « Prenez, pillez, creusez des déficits, je m'en bats l'oeil, je ne suis pas d'ici... »

(1) Dans une discussion au Conseil d'Etat, il indiquait bien le caractère parasitaire de la race : « On ne se plaint point, disait-il, des protestants et des catholiques, comme on se plaint des Juifs. C'est que le mal que font les Juifs ne vient pas des individus, mais de la constitution même de ce peuple: Ce sont des sauterelles et des chenilles qui ravagent la France. »

327

Les Juifs, abrités derrière Ouvrard, avaient profité du moment où Napoléon était occupé à gagner la bataille d'Austerlitz pour abuser de la candeur de Barbé Marbois, ministre du Trésor, et organiser à propos des bons d'Espagne le fameux coup de l'emprunt Tunisien, acheter en baisse, décider ensuite la France à garantir et vendre en hausse. On connaît la scène terrible qui eut lieu au retour, quand Barbé Marbois, sortant en pleurant du cabinet des Tuileries, dit à l'empereur: « J'espère, au moins, que Votre Majesté ne m'accuse pas d'être un voleur. - C'est bien pis, répondit Napoléon, la friponnerie est moins dangereuse encore que la bêtise : la friponnerie a des bornes, la bêtise n'en a pas. »

A partir de 1810, le Juif, qui avait soutenu jusqu'alors Napoléon et qui n'avait plus rien à en attendre de bon, se mit du côté de l'Europe. Le tout puissant Empereur eut contre lui désormais cette force mystérieuse de la finance à laquelle on ne résiste pas, même quand on est Napoléon 1er, ainsi que Léon Say, l'homme de Rothschild, le déclara un jour insolemment à la Chambre.

Admirable pour pousser, prôner, lancer, la Juiverie l'est également pour détruire ou plutôt pour miner, saper, ruiner en dessous.

Quand le Juif est contre eux, chef d'empire ou simple individu, journaliste ou chanteuse d'opérette se sentent pris soudain par mille fils lilliputiens qui les empêchent d'avancer, « ils sont contrecarrés en tout, a comme l'explique si bien Disraéli, diffamés, déshonorés, démoralisés, ils ne savent à qui s'en prendre, rien ne leur réussit sans qu'ils comprennent pourquoi.

Il faut, pour braver cette puissance occulte, devant laquelle Bismarck a reculé, des hommes comme Napoléon ou des écrivains au coeur droit, à l'âme ingénue qui ont médité la

328

parole du Christ : « Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice car le royaume des cieux leur appartient. »

Sans doute, en entreprenant la campagne de Russie, Napoléon contribua à gâter ses affaires, mais, un peu plus tôt, un peu plus tard, la coalition financière aurait eu raison de lui.

Le futur banquier de la Sainte Alliance, Rothschild montra, lorsque l'heure du dénouement approcha, une activité sans égale, la grandeur même des événements semble avoir élevé au-dessus d'elle-même cette nature de Juif peu portée généralement aux actes d'héroïsme.

Quand le soir tomba sur Waterloo, quand l'Empereur eut essayé en vain d'entrer dans le dernier carré, Rothschild, qui guettait à Bruxelles, fut informé immédiatement de la défaite par les Juifs qui suivaient l'armée pour achever les blessés et dépouiller les cadavres.

S'il arrivait le premier, en Angleterre avec la nouvelle, il gagnait vingt millions, il courut à Ostende, mais une tempête effroyable semblait rendre la traversée impossible. Perplexe un moment devant ces vagues qui déferlaient avec fureur, le banquier donna quand même l'ordre du départ.

« N'aie pas peur, aurait-il pu dire au capitaine, tu portes plus que la barque antique, tu portes l'infortune de César et la fortune de Rothschild. »

Bonaparte était mort, écrit Michelet, du siècle de fer était né le siècle d'argent par les emprunts qu'on fit pour la guerre même en pleine paix et pour toute chose.

Un juif intelligent Olinde Rodrigues, au nom de Saint-Simon, écrivit l'Evangile de cette nouvelle religion.

Les juifs, qui jusque-là étaient en République, se constituèrent

329
en double royauté. Les juifs allemands, plus tard ceux du Midi, créèrent deux réservoirs où se versèrent les capitaux.

Tandis que les premiers faisaient les fonds pour les armées de la Sainte-Alliance, les seconds se donnèrent au second Bonaparte.

Michelet semble indiquer un antagonisme ou du moins une rivalité. En réalité, la paix avait été signée sur les ruines de la France entre les Juifs des deux rites, toujours d'accord malgré les oscillations apparentes de la Bourse, ils allaient monopoliser l'argent de l'univers.

Peuples et Rois n'étaient plus que des marionnettes dont les Juifs tenaient les fils.

Les nations s'étaient battues jusque-là pour la patrie, la gloire, le drapeau, elles ne se battront plus désormais que pour enrichir Israël, avec la permission d'Israël, et pour la seule satisfaction d'Israël...

LA RESTAURATION ET LA MONARCHIE DE JUILLET

Le compte de liquidation. - L'avènement des Rothschild.-
La Restauration reste étrangère à tout sentiment de justice et de prévoyance. –
Les banquiers français conspirent contre eux mêmes. –
La famille d'Orléans et l'amour de l'argent. –
Rothschild est le vrai ministre de Louis-Philippe. Le chef-d'œuvre de Toussenel. –
Le juifs rois de l'époque, Le Saint Simonisme.-
La philosophie financière. - Les frères Pereire. - La mort d'un bottier. –
Les dernières protestations de l'esprit aryen contre l'invasion sémitique. –
Le théâtre et la littérature. – Les Chrétienneries de Pétrus Borel. –
Le mépris du duc d'Orléans pour les Juifs.

LA RESTAURATION ET LA MONARCHIE DE JUILLET

EN 1790, le Juif arrive, sous la première République et sous le premier Empire, il entre, il rôde, il cherche sa place, sous la Restauration et la Monarchie de juillet, il s'assied dans le salon, sous le second empire il se couche dans le lit des autres, sous la troisième République, il commence à chasser les Français de chez eux ou les force à travailler pour lui.

En 1890, si, comme je veux l'espérer quand même, il y a encore chez nous assez de force cachée pour nous arracher à la mort, il sera revenu à son point de départ et aura restitué en bloc tout ce qu'il avait pris en détail à des gens trop hospitaliers et trop confiants.

En 1815, tous les discours superbes prononcés depuis 89, tout le sang versé sur les échafauds et sur les champs de bataille, les belles morts des hommes politiques, des héros, des héroïnes, des Girondins, des Montagnards, des Vendéens, le courage des soldats de Sambre et Meuse, des chouans, des grognards, des hussards de Lusoff, des milices écossaises, des Vergniaud, des Saint-Just, des Charrette, des Cathelineau, des Stofflet, des Lannes, des Davout, des Bessières, des Charlotte Corday, des Mme Roland, les capitales de l'Europe prises tour à tour, les charges irrésistibles de cavalerie que menaient, l'éclair aux yeux, les Murat, les Lassalle, les Montbrun, les Nansouty, les Blücher, les Ziéthen, les Platow, Valmy, les Pyramides, Marengo, Austerlitz, Waterloo, le génie de Napoléon, la rouerie de Talleyrand, la ténacité de

Wellington - tout cela aboutissait à un compte de liquidation.- Ce formidable mouvement humain

334

venait finir dans la Judengasse de Francfort. L'homme du moment était un Juif servile et rampant encore, qui disait: « y affre moyen » ou « y affre bas moyen.)

Les Aryens s'étaient entretués pendant vingt-cinq ans pour mettre au pinacle un Sémite à mine abjecte qui, pendant qu'on se battait, rognait paisiblement des ducats.

Le compte de liquidation est le triomphe du Juif.

En faire ouvrir un est le rêve qu'il caresse sans cesse. Tant qu'un compte comme celui-là dure, on peut être relativement tranquille, dès qu'il est clos, il faut s'attendre à voir recommencer une nouvelle période de guerre qui en ouvrira un autre.

Centralisant entre ses mains toutes les créances particulières d'Allemagne et d'Angleterre, Rothschild mettait en même temps ses fonds à la disposition du gouvernement français, il fournissait l'argent qu'il réclamait et réclamais l'argent qu'il fournissait. Comme le maître Jacques de Volière, il changeait de rôle selon les circonstances, il était tour à tour le plus implacable des créanciers et le plus complaisant des prêteurs.

Comment discuter la validité d'une créance avec quelqu'un qui vous oblige ?

Sous la pression de ce Shylock serviable, la France dut payer jusqu'au dernier sou les réclamations les plus improbables, les réparations les plus fantastiques, les dettes les plus chimériques.

Tout ce que des armées de 1,500,000 hommes avaient pu causer de dommages réels ou imaginaires dans leur promenade à travers l'Europe revenait à la Restauration, mais grossi par la crasse des mains des Juifs subalternes, par lesquelles ces créances avaient passé avant d'arriver aux mains déjà plus propres, mais toujours aussi avides, de Rothschild. A l'appel d'Israël, le passé même sortait du tombeau et la France dut acquitter la solde

335

d'un régiment de reîtres allemands qu'un principicule quelconque avait fourni à Henri IV.

Ces trafics, en apparence exclusivement financiers, avaient avantage en outre de servir puissamment l'idée juive. Les Juifs disséminés dans toute l'Europe, et auxquels on reprenait avec un bénéfice les créances qu'ils avaient achetées pour un morceau de pain, savaient qu'il y avait en France un des leurs qui traitait d'affaires d'Etat directement avec les ministres.

James de Rothschild, qui s'était installé déjà rue de Provence, n'était déjà plus le petit compagnon d'autrefois, il était baron autrichien, s'il vous plaît, grâce à M. de Metternich.

Si la duchesse d'Angoulême, saisie de surprise à la proposition, s'écriait : Fi donc ! Lorsqu'on lui parlait d'admettre Mme de Rothschild en sa présence, le Nucingen qui traverse l'oeuvre de Balzac avec son baragouin tudesque était déjà une manière de personnage.

Les Juifs d'outre Rhin, qui s'essayaient timidement encore, il est vrai, à prendre pied à Paris, s'habituaient à regarder la maison Rothschild comme la maison mère du judaïsme français.

Avec l'esprit de solidarité qui anime la race, les Rothschild aidaient les nouveaux arrivants, leur fournissaient des fonds pour faire la petite usure, en même temps ils

recevaient d'eux de précieux renseignements et organisaient cette police qui est sans égale dans le monde entier (1).

(1) Voir à ce sujet le livre de Capefigue : Histoire des Grandes Opérations financières que l'avenir, plus juste que le présent, mettra parmi les rares oeuvres de ce temps destinées à survivre. Consulter aussi un ouvrage financier signé Auguste Chirac: La Haute Banque et les révolutions. L'auteur n'a guère fait d'ailleurs que démarquer Capefigue.

La seule partie intéressante de son livre est celle qui touche aux financiers contemporains, sur lesquels il donne de curieuses indications.

336

La Restauration ne vit pas le danger de cette invasion juive, que Napoléon avait si bien discernée.

La Royauté n'avait plus depuis plus d'un siècle le sens de la France, elle ne comprit rien à la Révolution, ni avant ni après il lui manqua précisément ce qui, à l'origine, avait fait la grandeur et la puissance de cette Monarchie confinée au début dans l'Ile de France.

La force des premiers Capétiens avait été de s'identifier avec le génie français, de protéger les intérêts économiques du pays en même temps que d'agrandir son territoire et d'augmenter son prestige par les armes.

Les derniers Bourbons n'avaient pas les goûts belliqueux, à une époque où tout le monde, bon gré mal gré, avait paru sur les champs de bataille, ils ne s'étaient pas battus une seule fois.

De ces trois frères descendants de François I, d'Henri IV, de Louis XIV, de Louis XV même, si galamment brave à Fontenoy, aucun n'avait su exposer sa vie pour défendre son trône.

Ce qui manquait chez eux plus que tout le reste, ce qui manqua d'une façon si funeste pour nous aux monarchistes de l'Assemblée de 1871, ce fut le principe sans lequel toute monarchie chrétienne est un non-sens, l'esprit de justice. « Diseite justitiam môniti, » dit l'Écriture.... Les Bourbons avaient été avertis, mais ils n'en aimaient pas davantage la justice.

S'ils avaient été justes, ils auraient fait fusiller, pour venger la conscience humaine, une douzaine de Conventionnels parmi ceux qui avaient montré le plus d'acharnement

.

337

contre le malheureux Louis XVI, et ils n'auraient jamais touché à un soldat de la Grande Armée.

En toute chose ils apportèrent le même mépris de la justice. Savez-vous ce que reçut de la Restauration, sur le milliard des émigrés, le gentilhomme félon qui avait trahi son roi, abandonné lâchement une femme qui se fiait à lui, Lafayette, le principal auteur de la Révolution ? 450,000 livres de rente.

Pendant ce temps les Chouans, qui avaient tenu la campagne en attendant des princes qui ne paraissaient pas, mouraient de faim dans leurs chaumières sans toits.

La famille de Cathelineau avait perdu vingt-trois des siens sur les champs de bataille et la famille de Cathelineau manquait de pain tandis que la soeur de Robespierre recevait une pension de six mille francs !

La conduite tenue envers les Vendéens par Louis XVIII, dominé par Elie, premier duc Decazes et Franc-maçon zélé, est une triste page de l'histoire de la Restauration.

Par une véritable vilenie, le roi refusait de reconnaître des grades qu'il avait lui-même accordés et de rembourser les bons que les chefs avaient signés par ses ordres, pour une guerre entreprise en son nom, il ne laissait même pas à la Vendée les avantages que lui avait assurés le traité de la Jaunaie, conclu entre Charrette et le gouvernement républicain.

La veuve de Lescure et de Louis de Larochejaquelein, dit M. Crétineau-joly dans la Vendée militaire, les sœurs de ce dernier, la veuve de Bouchampa furent placées en surveillance au milieu du Bocage. On fouilla dans plusieurs demeures, on osa même, à Saint-Aubin-de-Baubigné, profaner, du contact impie de la police, la maison où étaient nés Henri et Louis de Larochejaquelein, cette maison dont les fenêtres ouvrent sur le cimetière où reposent dans

338

leur éternel sommeil de gloire les deux frères morts pour les Bourbons.

Les conservateurs appellent cela « faire de la politique » ils prétendent qu'il faut des hommes d'une habileté éprouvée pour se livrer à cet exercice, ils arrivent ainsi à déshonorer leur cause et à se faire mettre honteusement à la porte, ce qui ne les empêche pas de recommencer à la prochaine occasion.

Les monarchistes de Versailles prennent Decazes fils comme ceux de 1815 ont pris Decazes père.

La justice, encore une fois, est la meilleure des politiques. Si les Bourbons, reconnaissants des services rendus, avaient constitué à leurs fidèles Bretons de petits fiefs moitié militaires, moitié ruraux, que leurs possesseurs auraient eu intérêt à défendre, ils auraient trouvé là un centre stratégique pour réorganiser leur armée et marcher de nouveau sur Paris quand Lafayette, qu'ils avaient gorgé, les chassa encore une fois.

Les Juifs purent donc, sous la Restauration, poursuivre leur oeuvre silencieuse.

A la petite synagogue de la rue Saint Avoie, dont on s'était contenté jusqu'en 1821, avait succédé le temple de la rue de la Victoire, un nom de rue dans lequel les Juifs se plaisent à voir un présage.

C'est en 1818, seulement, que la question sémitique revint devant les Chambres.

Un courageux citoyen, 1e marquis de Latter, réclama, dans une pétition, la prorogation des décrets de 1808 pour dix nouvelles années.

La Chambre des Pairs prononça l'ordre du jour presque sans discussion.

Lanjuinais, chose triste à dire pour une mémoire qui mérite par tant d'autres côtés d'être honorée, demanda la parole pour combattre la pétition. A la Chambre

339

des députés la pétition eut plus de succès. Un homme de coeur, M. Paillot de Loynes, conclut au renvoi de la pétition au ministère de la justice et de l'intérieur.

Après une légère discussion, la Chambre des députés adopta ces conclusions et le renvoi fut prononcé, mais des influences occultes empêchèrent qu'il fût donné suite à l'affaire.

Les Juifs, il convient de le reconnaître, montrèrent alors un grand esprit politique en faisant très peu parler d'eux. Il y eut là une période de réserve et de préparation.

Avec l'opiniâtreté de cette race, qui est une éternelle recommenceuse, les Juifs, nous l'avons dit, s'étaient installés à l'endroit même où ils étaient quand on les avait

chassés au Moyen Age, rue des Juifs, puis de là ils avaient rayonné dans les environs et occupé une partie du quartier Saint-Paul.

De nouveaux arrivants, venus d'Allemagne et de Pologne, se groupèrent autour du Mont-de-piété et autour du Temple, ils envahirent graduellement les paroisses Saint-Jean, Saint-François et les Blancs-manteaux jusqu'à Saint Merry, d'un côté, tandis que d'autres, franchissant la rue Saint Antoine, s'établissaient sur la paroisse Saint Gervais. Aujourd'hui, la paroisse Saint-Eustache est presque entièrement contaminée et le flot a pénétré jusque sous les arcades de la rue de Rivoli.

La ferveur régnait dans cette Kehilah renaissante. Les synagogues de la rue du Chaume et de la rue Saint Avoie étaient pleines.

Chaque samedi, la petite lampe s'allumait dans ces demeures pieuses. Pendant un an, quand mourut Mayer de Rothschild, on célébra l'office des morts tous les jours, soir et matin, dans la maison de Salomon Blücher, cousin de James, qui habitait modestement rue de l'Homme Armé.

Le Juif encombrant et bruyant d'aujourd'hui n'existai

340

pas encore. Il n'était question alors ni d'insulter les chrétiens, ni de frayer avec les ducs.

Autant, depuis 1870 surtout, affolés par le triomphe et s'imaginant déjà être complètement nos maîtres, ils ont été cyniques, grossièrement blasphémateurs, impitoyables persécuteurs, autant, sous la Restauration, ils prouvèrent qu'ils étaient capables de savoir attendre.

Il leur suffisait d'attendre, en effet. Étant donné le manque absolu de tout esprit élevé dans la bourgeoisie, il était visible qu'elle allait faire par basse envie ce que la noblesse avait fait par légèreté et par ignorance.

Le nombre des banquiers d'origine française était, à cette époque, assez restreint à Paris.

« La France, a dit Toussenel, cette grande nation généreuse, est si répulsive par nature à l'ignoble trafic qui force l'homme à mentir, qu'il lui a fallu faire venir de Juda et de Genève d'infâmes mercenaires. »

En face des Rothschild, des Hope, des Baring, les Casimir Périer les Laffitte, les Ternaux, les Delessert, occupaient cependant, dans le monde financier, une situation considérable, réunis, ils auraient pu empêcher à jamais la banque juive, la banque allemande, de s'emparer des finances, d'introduire le vol sur le marché et de ruiner notre pays.

Ils avaient été traités avec considération, comme ils le méritaient par leur probité, par cette royauté imprévoyante sans doute, aimant trop les Français pour soupçonner les haines que la Franc-maçonnerie attisait autour d'elle, mais si droite, si pure, si irréprochable au point de vue de l'honnêteté.

Ils étaient en relations avec des ministres qui n'étaient point encore, comme ceux d'aujourd'hui, des faiseurs de coups de bourse et des lanceurs de mines sans minerai, mais des hommes irréprochables qui

341

sortaient pauvres des affaires, en gardant souvent, pour tout patrimoine, un nom autour duquel ne s'élevait aucun soupçon.

Quelques mesquines rancunes, le désir ardent de jouer un rôle étouffèrent chez les banquiers tout patriotisme, ils commanditèrent l'opposition, ils renversèrent une royauté dont l'histoire sans doute peut juger sévèrement les faiblesses, mais qui était

l'honneur même si on la compare aux gouvernements qui suivirent, qui assurait à notre nation le premier rang en Europe, qui personnifiait par tant de beaux côtés la grande et noble France des ancêtres, cette France dont le vieux roi avait mis les couleurs sur Alger conquise avant de partir pour l'exil.

Une affinité existe entre les d'Orléans et les Juifs. Tous deux adorent l'argent et ce culte commun les rapproche.

Les Bourbons, vrais Aryens, ne se doutent point de ce que c'est que la valeur de l'argent, ils en empruntent quand ils n'en ont pas, quand ils en ont ils le donnent de préférence à leurs ennemis, ce en quoi ils diffèrent des Bonaparte, également généreux, mais qui aiment mieux donner à leurs amis, les d'Orléans savent ce que c'est que d'avoir, ils disent comme le poète: « oportet habere. »

Ces similitudes de tempérament expliquent le rôle prépondérant que joua la maison Rothschild sous la Monarchie de Juillet.

En réalité Rothschild fut le premier ministre du règne et garda immuablement cette place sous des présidents de conseil changeants.

Avec le gouvernement de Louis-Philippe le règne du Juif commence. Sous la Restauration on pouvait à peu près connaître le nombre des Juifs. Les frais du culte étant à leur charge, tous étaient inscrits sur le rôle du Consistoire.

342

En 1830, Rothschild fit abroger cette mesure et rendit tout recensement impossible, la religion de Moïse fut désormais salariée par l'État.

Comme le dit Toussenel :

« il n'y avait plus de royauté en France et les Juifs la tenaient asservie. »

De ce règne des Juifs pendant dix-huit ans, un chef d'oeuvre impérissable est sorti:

Les Juifs rois de l'époque.

Pamphlet, étude philosophique et sociale, oeuvre de poète, de penseur, de prophète, l'admirable livre de Toussenel est tout cela à la fois et ma seule ambition, je l'avoue, après de longues années de labeur littéraire, serait que mon livre pût prendre place près du sien dans la bibliothèque de ceux qui voudront se rendre compte des causes qui ont précipité dans la ruine et dans la honte notre glorieux et cher pays.

« C'est un raffiné et un délicat par-dessus tout, » m'écrivait un jour M. de Cherville, qui a des points de contact avec l'auteur de ‘l'Esprit des bêtes’, qui possède comme lui le sentiment de la nature silvaine, et mon correspondant s'étonnait, avec une naïveté qui m'étonne à mon tour, qu'un si merveilleux écrivain n'ait pas été de l'Académie, comme si un homme pouvait arriver à quelque chose quand il a toute une nation à ses trousses.

Toussenel était plus que cela, c'était un esprit que la contemplation de la Nature avait rendu profondément religieux et qui, s'il ne se fût pas perdu dans les utopies du Phalanstère, fût allé droit au Christ.

Il avait ce qu'ont eu les saints : l'amour et la haine, l'amour des pauvres, des souffrants, des humbles, la haine des coquins, des exploiteurs, des trafiquants de chair humaine.

En ce livre éloquent repasse tout le régime philippiste,

343

plus décent d'apparence que notre République, au fond presque aussi pourri qu'elle. Tous les sâles marchandages sont là, le journal des Rothschild y est raconté dans ses cuisines malpropres et l'on y rencontre les Léon Say, les John Lemoine, les Aron, les Charmes, les Berger, les Raffalowich, les Jacquot du temps se faisant donner des candidatures officielles, des directions, des consulats, des concessions en menaçant toujours de refuser leur précaire appui, en se fâchant quand on propose de les payer non pas ce qu'ils s'estiment, mais ce qu'ils valent.

L'exploitation juive s'étale là dans tout son cynisme. On voit les ministres du roi dépensant, pour construire le chemin de fer du Nord, cent millions, somme énorme pour l'époque où l'on ignorait les gigantesques escroqueries israélites que nous avons pu admirer, puis on les entend, quand tout est fini et qu'il ne reste plus à l'Etat qu'à exploiter, offrir à Rothschild quarante ans d'exploitation pour une somme dérisoire.

Fould est là aussi, faisant concurrence à Rothschild, qui cause la mort de cent personnes par ses refus de renouveler une machine hors de service.

Ce Fould était le fils d'un décrotteur et la ‘Biographie Alsacienne Lorraine’ nous conte tout au long les curieuses origines de cette famille.

Dans le siècle dernier, dit-elle, vivait à Nancy, en grand seigneur et considéré, le banquier Cerfbeer de Medelsheim, syndic général des juifs d'Alsace et de Lorraine.

Il était père de huit enfants dont quatre fils, auxquels il faisait donner une éducation large et libérale, mais qui, en véritables fils de famille, en profitaient peu et ne plaçaient leurs devoirs qu'après leurs plaisirs.

Au bas de la fenêtre du banquier se tenait un petit décrotteur juif, qui illustrait les souliers des personnes qui se rendaient chez le financier. Celui-ci remarqua cet enfant qui ramassait les papiers

344

qu'on jetait à la rue, et s'exerçait avec un crayon à écrire et à compter. Charmé de cette application et peiné de la paresse de ses fils, il leur fit des reproches, leur cita l'exemple de ce pauvre petit orphelin abandonné, qui acquérait par lui-même l'instruction que des professeurs de toute sorte, expérimentés, chèrement payés, s'efforçaient en vain de leur donner.

Puis ouvrant la fenêtre il appela le gagne-petit et lui dit : « Mets-toi là, mon enfant, tu es studieux, tu es sage, désormais tu partageras à cette table les exercices de mon fils, et espère que cela vous servira à tous.

Ce qui fut dit fut fait, le jeune décrotteur fut installé dans l'hôtel du banquier et profita de l'instruction qu'il recevait si libéralement, devint valet de chambre, factotum de la maison, puis employé, puis caissier. Il épousa une des femmes de chambre de M. Cerfbeer de Medelsheim, et enfin voulut s'établir à son compte et fonda une maison de banque à Paris.

Pour cela son bienfaiteur lui fit une avance de trente mille francs, mais ils ne suffirent pas et la nouvelle banque sombra. Une nouvelle somme de trente mille francs fut avancée, qui ne releva pas les affaires, enfin une troisième somme de pareille valeur fut apportée en poste au failli par Mme Alcan, petite-fille de Cerfbeer et nièce du général baron Wolff.

Cette fois la fortune sourit aux efforts de Fould et ne le quitta plus. Il s'associa son fils Benoît, qui épousa une demoiselle Oppenheim, de Cologne, d'où la raison sociale Fould et Fould Oppenheim, longtemps connue.

Ses autres fils furent Louis et Achille, l'ami et le ministre de Napoléon III, sa fille devint Mme Furtado.

Fould père est mort presque centenaire, il y a une trentaine d'années. Quant à la reconnaissance qu'il aurait dû vouer, lui et sa famille, à ses bienfaiteurs, il ne nous appartient pas d'en parler.

Dans le livre de Toussenel, la nouvelle féodalité juive est peinte de main de maître et, nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire le terrible tableau qu'en trace l'illustre écrivain.

Montesquieu a oublié de définir la féodalité industrielle, c'est dommage. Il y avait sur ce sujet de piquantes révélations à

345

attendre de la part du penseur spirituel qui a dit :

« Les financiers soutiennent l'Etat, comme la corde soutient le pendu. »

La féodalité industrielle, ou financière ou commerciale, ne repose ni sur l'honneur, ni sur les honneurs, comme la République et la Monarchie de Montesquieu.

Elle a pour base le monopole commercial, oppresseur et anarchique, son caractère c'est la cupidité, cupidité insatiable, mère de l'astuce, de la mauvaise foi et des coalitions. Toutes ses institutions portent le cachet de l'accaparement, du mensonge et de l'iniquité.

Si le despotisme anarchique n'abat que les superbes et respecte les humbles, il n'en est pas ainsi du despotisme du coffre-fort.

Celui-ci envahit la chaumière du pauvre comme le palais des princes, tout aliment convient à sa voracité.

Comme le mercure (1) subtil qui s'insinue par sa pesanteur et sa fluidité à travers tous les pores de la gangue pour s'emparer des plus minimes parcelles de métal précieux qu'elle renferme, comme le hideux ténia, dont les anneaux parasites suivent dans leurs circonvolutions tous les viscères du corps humain, ainsi le vampire mercantile fait courir ses suçoirs jusqu aux ramifications extrêmes de l'organisme social pour en pomper toute la substance et en soutirer tous les sucs.

Le ton, sous le régime de la féodalité d'argent, c'est l'égoïsme qui cherche vainement à se dissimuler sous le masque d'un philanthrope hypocrite.

Sa devise est : Chacun pour soi.

Les mots de patrie, de religion, de foi n'ont pas de sens pour ces hommes qui ont un écu à la place du coeur.

Une patrie, les marchands n'en ont pas !

« Ubi aurum, ibi patria. » La féodalité industrielle se personnifie dans le juif cosmopolite.

Une religion à la hollandaise foule aux pieds le Christ et lui crache à la face pour acquérir le droit de trafiquer avec le japonais !

(1) On remarquera, cette fois encore, que Toussenel le ‘phalanstérien’ se rencontre dans l'expression même avec les marchands parisiens du XVIIIe siècle, dont nous avons reproduit en partie la Requête.

346

Nul mieux que Toussenel n'a signalé la conquête de tous les États chrétiens par le Juif. Le juif, écrit-il, a frappé tous les Etats d'une nouvelle hypothèque et d'une hypothèque que ces Etats ne rembourseront jamais avec leurs revenus.

L'Europe est inféodée à la domination d'Israël, cette domination universelle que tant de conquérants ont rêvée, les juifs l'ont entre leurs mains, le Dieu de judas a tenu parole aux Prophètes et donné la victoire aux fils des Macabées.

Jérusalem a imposé le tribut à tous les Etats, le produit le plus clair du travail de tous les travailleurs passe dans la bourse des Juifs sous le nom d'intérêts de la dette nationale.

Si les Juifs allemands représentés par Rothschild avaient si vite réussi à accaparer la majeure partie de la fortune publique, il convient de reconnaître qu'ils avaient été puissamment aidés par les Juifs portugais.

L'école Saint-simonienne qui se recruta en grande partie parmi les Juifs, sans exclure cependant les chrétiens d'origine, fut certes une des plus intéressantes tentatives de l'esprit humain.

Le Saint-simonisme fut un essai du Juif pour sortir de sa prison, qui n'était plus qu'un ghetto moral, pour devenir ce qu'Henri Heine appelait un Juif libéré.

Sans se rallier au christianisme, le Juif tournait la difficulté en fondant une religion nouvelle.

Sans doute, là encore, la jouissance matérielle, la satisfaction de la vie présente, l'amour du bien-être, le culte de l'argent étaient les éléments dominants, mais une velléité d'organisation sociale apparaissait néanmoins.

On ouvrait aux gens de grandes visions sur l'avenir, sans aucune exclusion, je le répète, on conviait tous les fils de la famille humaine à des festins magnifiques, on faisait miroiter

347

devant eux des perspectives de terre promise. Une part même était réservée à ces nobles sentiments de l'âme, à ces principes de respect, de foi, de fraternité sans lesquels l'homme tombe au rang de l'animal.

Artistes, penseurs, écrivains, hommes â projets, les Saints Simoniens ne blasphémaient pas salement, ils n'outrageaient pas bassement ces belles idées qui ont civilisé le monde.

En tout ils étaient la négation du Judaïsme que nous voyons à l'oeuvre et que l'on peut appeler le Judaïsme franc-maçonnique ou le Judaïsme gambettiste. Les Saints Simoniens se proposaient de résoudre la question sociale, le Gambettiste déclare qu'il n'y a pas de question sociale pas plus qu'il n'y a de bon Dieu.

Rien faire sur la terre quand on n'est point né coulissier, rien à espérer dans le ciel. Quand Gambetta ou ses successeurs. Ferry, Tirard, Paul Bert et ceux qui les entourent sont repus, les autres peuvent se brosser le ventre sans avoir le droit de chercher une Providence absente dans un firmament vide.

Le Saint-simonisme, en outre, était profondément artiste, il avait des musiciens comme David, des critiques comme Thoré, des écrivains comme Pierre Leroux, Jean Reynaud, Buchez, Émile Chevalier, Lerminier.

Le Gambettiste, ainsi que l'a très justement expliqué Zola, avait et a encore, car il n'est pas tout à fait mort, la haine du boursier pour tout ce qui est la littérature et l'art, il ne peut montrer que des valets de plume comme Laurent ou des histrions comme Coquelin.

Capefigue a discerné, avec sa pénétration habituelle, les caractères qui différencient le Judaïsme fermé du Saint-simonisme que l'on pourrait appeler le Judaïsme ouvert.

348

L'esprit Saint-simonien et l'esprit judaïque, écrit-il, ont cette similitude que tous deux tendent à la spéculation, à la fortune, mais le Saint-simonisme se colore, se passionne, se poétise.

Il fait de la théorie humanitaire sociale tandis que le judaïsme se borne à travailler, spéculer, gagner, l'un fait briller le ducat d'or, le met sous le prisme du soleil, l'autre se contente de le mettre dans sa bourse de cuir sans se laisser jamais éblouir par le faux éclat : Est-il de bon aloi ? voilà tout ce qu'il regarde, apprécie et ce qui le fait se déterminer.

Le propre des Juifs qui ont crucifié le vrai Messie est d'essayer d'en créer de faux.

Ni Bazar, ni enfantin ne se trouvèrent à la hauteur du rôle. Les Saints Simoniens non juifs suivirent leurs chimères sur tous les chemins, les Saints Simoniens juifs, comme les Rodrigues et les Pereire, en revinrent vite à l'instinct de la race et se mirent à brasser des affaires.

Les Rothschild, spéculateurs peu spéculatifs de leur nature, s'étaient gardés, on le comprend, de suivre juifs de l'école Saint-simonienne dans leurs tentatives de régénérer le monde.

Dans l'immense Paris des idées et des utopies, ils ont toujours été les mêmes que dans leur maison de bois à grillage épais de la Judengasse de Francfort, ils attendent qu'on frappe à la porte pour entrouvrir le judas et demander quel gage on apporte.

Le premier projet des frères Pereire, le chemin de fer de Saint-germain, ne leur avait guère souri, cependant, comme Jacob ne refuse rien à ses frères, ils aidèrent et commanditèrent un peu leurs anciens employés.

Quand le succès fut venu, ils trouvèrent qu'il y avait vraiment quelques bénéfices à réaliser dans cette voie. Seulement, à propos du chemin de fer du Nord, ils prièrent les Pereire de ne s'occuper en rien des détails d'organisation,

349

Lorsque tout fut fini, quand la France eut dépensé cent millions pour faire cadeau aux Rothschild d'un chemin de fer tout neuf, James fit venir les Pereire et leur tint à peu près ce discours

« Comme vous vous rendez peu compte de la mission de chaque race ! L'Aryen doit inventer, trouver la vapeur, par exemple, et mourir ensuite de faim dans un grenier, il doit, en outre, sous la forme de contribuables, plus ou moins nombreux, dépenser un certain nombre de millions pour ouvrir le réseau.

Alors, mais alors seulement, nous autres Sémites intervenons pour palper les dividendes. Voilà comment on travaille avec le goy.

N'est-il pas écrit dans le Talmud que le Juif est un homme et que ceux qui ne sont pas Juifs sont de la semence de bétail ? Le Deutéronome, au verset 11, chapitre VI, ne dit-il pas :

Jéhovah, ton Dieu, te donnera des maisons pleines de tous biens que tu n'as pas bâties? Souvenez-vous de cette leçon par amour de moi et louez le Saint Béni d'être Juifs comme moi sans quoi vous n'auriez pas un sou des sommes qui vous reviennent et que je vais m'empresser de vous verser. »

Les Pereire comprirent alors que le moment ne serait pas venu de rompre avec le Dieu de Moïse, ils se rapprochèrent Davantage de leurs coréligionnaires, mais néanmoins gardèrent dans le Judaïsme, une figure distincte et à part.

Isaac Pereire était un homme d'une haute valeur. Avec sa belle tête de patriarche, ses manières souples et dignes à la fois, il avait l'air vraiment d'un descendant de David. Les mains seules, rapaces et crochues, trahissaient la race.

Par une gaie matinée d'avril je revois encore ce grand vieillard dans ce magnifique hôtel de la rue Saint-Honoré. Devant le cabinet de travail s'étendait une large terrasse

350

ornée de bustes, puis, après avoir descendu quelques marches de marbre, on pénétrait dans ce splendide jardin qui va jusqu'à l'avenue Gabriel et qui exerçait, sur le visiteur sortant de la rue boueuse et maussade, cette attraction particulière aux parcs urbains qu'on découvre entre deux maisons.

Sur un fauteuil, près de la table, était un adorable Pater acheté à une vente la veille. Comme j'examinais cette toile pimpante et fraîche où des gardes françaises, en sablant le champagne, lutinaient de bon coeur des soubrettes peu rebelles et des comédiennes peu farouches, le vieillard me dit de sa voix très chantante et très douce : Est-ce joli?

Si c'était joli, lui ne le savait plus. Les yeux étaient presque complètement éteints et, pour demander une jouissance dernière à l'art qu'il avait sincèrement aimé, le possesseur de tant de merveilles passait la main pour deviner les contours sur les statues qui décoraient son parc.

Une noble vision de sérénité et de grandeur me venait à l'âme dans ce décor imposant, et considérez cependant ce que c'est que l'association des idées. Tandis que les oiseaux, mis en joie par les premiers sourires du printemps, gazouillaient dans les arbres du jardin, un souvenir obstiné me venait du bottier de mon père.

Il habitait un logement haut perché dans une maison triste, sans air, fétide, de la rue Quincampoix. Un jour, ma mère m'emmena avec elle pour savoir pourquoi on n'apportait pas une paire de bottes promise depuis longtemps. Quand nous arrivâmes, dans l'escalier noir, un escalier affreux à la rampe humide que je sens toujours, tant sont vivaces les impressions enfantines, suinter sous mes doigts, tout un monde de commères, de voisins, d'ouvriers commentait la lamentable histoire du malheureux. Avec les économies de toute sa vie, il avait,

351

par l'entremise d'un changeur juif, acheté des actions du Crédit mobilier à l'insu de sa femme, il avait tout perdu et il s'était pendu avec les cordons de son tablier de travail.

Ces menus détails ne troublaient point, je suppose, Isaac Pereire, il était fidèle cependant aux théories humanitaires de sa jeunesse, après avoir commencé par faire son bonheur à lui, il rêvait de faire le bonheur du monde entier.

Volontiers il plaçait dans la conversation le fameux aphorisme :

« Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration du sort moral, intellectuel et physique de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. »

Notez que le Saint-simonisme n'a amélioré ce sort en aucune façon, tout au contraire. Le pauvre chauffeur qui, nuit et jour debout sur sa locomotive, exposé au froid, à la chaleur, le visage fouetté par la neige et par le vent, contracte une de ces terribles maladies que la science demeure impuissante à guérir, est bien inférieur, au point de vue physique et moral, au bon villageois qui vivait paisible dans un coin de la vieille France, ne travaillait pas au delà de ses forces et s'endormait dans la mort avec l'espérance de jouir des béatitudes éternelles.

Il en est de même de la devise célèbre : « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses oeuvres.» Que de bas coulissiers juifs, de Francfort ou de Cologne, venus en France à la suite des Rothschild, et qui n'ont ni capacité, ni oeuvres bonnes

ou mauvaises, possèdent le superflu, tandis les des hommes, qui ont de la capacité et qui ont produit des oeuvres, manquent du nécessaire !

Aucune de ces doctrines ne résiste à l'examen, et comme tant d'autres, Isaac Pereire prêchait toujours la participation

352

sans avoir jamais fait participer à rien ceux qui l'entouraient.

Profitons de la circonstance pour faire remarquer le côté blagueur de tous ces prétendus apôtres du Progrès. Voilà, par exemple, un homme comme Isaac Pereire, qui a toute sa vie chanté l'association, la coopération, comment n'a-t il pas eu l'idée de dire : « Tiens, j'ai été journaliste et besogneux dans ma jeunesse, le journal la Liberté n'est qu'une épingle dans une pelote de cinquante millions, je vais en laisser la propriété à tous mes rédacteurs qui s'associeront pour l'exploiter en commun, il y aura là un essai intéressant. »

Ces chercheurs apparents de solutions sociales sont à mille lieues de telles conceptions. Il sont moins avancés, au point de vue du dévouement à leurs semblables, que les Romains de la décadence qui non seulement, ainsi qu'en témoignent d'innombrables inscriptions, affranchissaient leurs esclaves, avant d'expirer, mais leur laissaient de quoi vivre tranquilles. « Après ma mort, dit Trimalcion lui-même, je veux que mes esclaves boivent de l'eau libre. »

Les Pereire cependant sont relativement de braves gens. Ils vivent fort simplement et n'ont même pas, je crois, de loge à l'Opéra, ils font du bien, modérément, mais ils en font et ils le font sans bruit, de famille infiniment plus honorable et plus française que les Rothschild, ils n'ont point, comme ces échappés de ghetto, la fureur de se mettre sans cesse en avant, la grossière impudence de venir écraser de leur faste insolent des familles dont le nom est glorieusement mêlé à notre histoire.

Cette attitude leur attire la considération, et, sous le rapport mondain, ils sont aussi respectés que les Rothschild, avec leurs prétentions

353

ridicules, sont honnis, bafoués et méprisés de ceux mêmes qui les fréquentent.

Avec les idées qu'ils remuèrent, les Pereire rendirent au Judaïsme, sous le gouvernement de Louis-Philippe, l'immense service de faire sortir les Juifs de leur isolement, de les mêler de plus près à la collectivité, de bien mettre sur l'horizon la silhouette du Juif humanitaire servant en apparence la cause de la civilisation.

A la vieille usure les Rothschild avaient substitué les emprunts d'Etat, les Pereire créèrent tout un système financier nouveau, bienfaits du crédit, roulement incessant de l'argent, circulation des capitaux, ils enveloppèrent le tout d'un simulacre de philosophie et d'un soupçon de littérature : rapprochement des peuples, amélioration, suppression du paupérisme....

Sans doute les Pereire eux-mêmes n'auraient pas trouvé cela tout seuls. A leurs intimes ils montraient le crâne de Saint-Simon qu'ils avaient pieusement gardé dans leur demeure, on peut dire que ce crâne était un emblème.

De ce malheureux crâne vidé, gratté, curé, raclé par les deux frères, étaient sorties toutes les idées de Crédit foncier et de Crédit mobilier, toutes les étiquettes de sociétés qui ont enrichi Israél au XIXe siècle.

Le mérite des banquiers de la rue Saint-honoré fut de voir ce qu'on pouvait tirer de ce thème.

Ils fournirent ainsi aux Juifs allemands cette petite histoire, ce « romanacero » pacifique ou guerrier qu'il faut toujours raconter à l'Aryen pendant qu'on lui prend son magot, la musique nécessaire pour accompagner l'extraction des molaires.

Cette mise en scène n'était pas inutile.

L'envahissement du Juif, en effet, subi docilement

354

aujourd'hui, soulevait alors de violentes protestations.

L'école romantique, qui avait ressuscité littérairement l'ancienne France, redressé beaucoup d'idées fausses, reconstitué avec leur couleur et leur relief les moeurs d'autrefois et l'existence des générations disparues, avait pu se rendre compte, dans son étude du passé, des raisons qui justifiaient la répulsion de nos aïeux pour le Juif.

Dans Victor Hugo, l'épithète d'immonde est presque toujours accolée au nom du Juif.

La société française protestait énergiquement contre l'ennemi qui allait la détruire par la ruse.

Tout Paris, révolté par le luxe de mauvais goût que commerçait à afficher Nucingen, battait frénétiquement des mains à la scène de Marie Tudor, où Fabiani-Delafosse disait à Lockroy Gilbert :

« Ils sont tous ainsi, ces Juifs. Le mensonge et le vol c'est tout le Juif. »

A l'inauguration du chemin de fer du Nord quelques fanatiques essayèrent de crier : « Vive Rothschild ! Mais aussitôt des sifflets et des huées se firent entendre.

A Versailles, la foule s'amassait, en éclatant de rire, devant la Smalah d'AbdelKader où Veruet avait représenté Fould sous les traits d'un Juif s'enfuyant avec la cassette.

En ce temps-là on osait ce que personne n'oserait maintenant. On attaquait ouvertement Rothschild, on publiait et on vendait à 75,000 exemplaires des brochures amusantes et spirituelles qui contiennent d'étonnants détails sur les tripotages de la Juiverie.

Cela s'appelait: Histoire édifiante et curieuse de Rothschild le roi des Juifs, - Rothschild 1er, ses valets et son peuple, guerre aux fripons, etc., et faisait la joie d'un Paris encore indépendant. Les Etrennes à Rothschild, Almanach des mille et un, avaient le même succès.

355

il faut mentionner encore dans cet ordre une piquante brochure, parue en 1846, dont toutes les prédictions se sont réalisées et qui semble raconter des événements d'aujourd'hui. Elle avait pour titre: Grand Procès entre Rothschild 1er, roi des Juifs, et Satan, dernier roi des imposteurs : arrêt rendu sur le réquisitoire de Junius, rapporteur général.

A la première page, on lisait : Arrêt donné au Forum en faveur de J. Rothschild, se disant roi des Juifs, ci-devant huissier des cours d'Europe, fermier général des travaux publics de France, d'Allemagne, d'Angleterre, etc., etc., suzerain de l'escompte, de l'usure, du prêt sur gages, de l'agiotage, etc., financier, industriel, décoré de l'ordre du Christ, de l'ordre de la Légion d'honneur, etc., etc.

Pour le maintien des privilèges légitimes, monopoles, omnipotence universelle de la maison Rothschild et en particulier dudit James Rothschild 1er.

Dès 1835, avait paru un ouvrage d'un nommé Renault Becourt, dont nous n'avons pu rencontrer que le prospectus, car les Juifs font disparaître tous les livres où ils sont jugés un peu sévèrement.

L'ouvrage était intitulé : Conspiration universelle du Judaïsme, entièrement dévoilée, dédiée à tous les souverains d'Europe, à leurs ministres, aux hommes d'Etat et généralement à toutes les classes de la société menacée de ces perfides projets.

L'auteur signalait déjà l'envahissement progressif qui a pris depuis quinze ans de si formidables proportions.

Depuis l'affranchissement des juifs de France, disait-il, leur nombre s'est tellement accru que, dans les villes de province où l'on en comptait à peine quelques centaines, ils sont présentement comptés par milliers. De quoi ne se sont pas emparé leurs vues

356

usuraires ? Dans quel genre de commerce n'ont-il pas par leurs ruses sourdes et savamment combinées fait échouer une foule de négociants respectables ? Demandez aux malheureux qui jouissaient, autrefois d'une fortune suffisante oû sont passés leurs biens.

Il est certain que le bien des Français qui, de riches sont devenus pauvres, a dû passer quelque part. Les juifs n'étant pas, que je sache, arrivés couverts d'or du fond de l'Allemagne, il est évident, en dépit de tous les nouveaux systèmes d'économie politique, qu'ils ont dû prendre où elles étaient les richesses dont ils s'enorgueillissent.

Les Juifs, qui ont maintenant à eux la presse presque entière, sauf quelques rares exceptions, n'avaient encore acheté que ‘la Presse’, ‘les Débats’, le ‘Constitutionnel’ et ‘le Siècle’, qui refusèrent les annonces des brochures désagréables à Rothschild.

Les journaux indépendants de tous les partis, ‘la Réforme’, ‘le National’, ‘la Démocratie pacifique’, ‘le Corsaire Satan’, ‘l'Univers’, la ‘Quotidienne’, ‘la France’, rédigés par des plumes vaillantes et françaises, accablaient, de leurs mordantes épigrammes, de leurs révélations indignées, ces Turcarets gonflés d'écus.

C'est en vain que les Archives israélites prenaient le ciel à témoin des vertus d'Israël, la terre répondait en racontant ses méfaits.

Au mois de juillet 1845, un esprit charmant, un peu tourné vers l'étrange, mais d'une originalité exquise, Pétrus Borel, écrivait un véritable chef-d'oeuvre dans ‘le Journal du Commerce’, à propos d'une représentation donnée à grand renfort de réclames, par Rachel et la tribu des Félix, il traitait de haut en bas, avec une fine insolence de lettré, dont la plume laisse des bleus sur la peau comme une cravache de gentilhomme toute cette bande de

357

bohémiens et de chanteurs des rues, qui avait fini par prendre le haut du pavé à Paris.

« Le Juif est de plus en plus envahissant, écrivait-il, sans se douter à quel point il était prophète, dans l'art comme dans la cité, le temps n'est pas loin oû cette race jadis proscrite et brûlée nous aura tellement décimés et soumis que nos villes n'auront plus que dans un petit coin de leurs faubourgs une chrétiennerie où seront relégués dans l'opprobre et dans la misère les restes des derniers chrétiens, comme au moyen age elles avaient chacune une juiverie où pourrissaient les derniers débris de la judée. »

Pauvre malheureux ! Les Juifs, selon leur coutume, le poursuivirent toute la vie, ils le traquèrent comme une bête fauve, il était déjà agonisant lorsqu'ils parvinrent à lui arracher le petit emploi qu'il occupait en Algérie, où il s'était réfugié pour les fuir. Grâce à leurs intrigues, Pétrus Borel, le grand écrivain, mourut d'inanition !

Il y eut là, encore une fois, un mouvement très curieux de défense contre le Sémitisme, sur lequel la place nous manque pour insister comme il conviendrait. Quelqu'un se trouvera, sans nul doute, pour consacrer à ce sujet un chapitre qui sera instructif et pour lequel des renseignements nouveaux seront fournis, cette question, en effet, qui sommeille depuis près de trente ans, ne fait que de rentrer dans la discussion, l'accaparement de tous les journaux par les Juifs l'empêche même de se développer.

Les historiens du XIXe siècle reviendront sur tout cela comme on revient sans cesse sur certains épisodes oubliés ou mal connus du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Quand on étudiera ce point, la plupart des journalistes du règne de Louis Philippe, à quelque opinion qu'ils appartiennent, apparaîtront dans un très beau rôle, très prévoyants, très perspicaces, très politiques, absolument dédaigneux de l'argent

358

que les députés et les hommes d'Etat acceptaient sans honte des Rothschild et des Fould.

Le duc d'Orléans était très frappé aussi de cette invasion d'un nouveau genre et se proposait d'y mettre ordre. Ce prince, si facile d'abord, si affable pour tous et qui traitait les artistes en camarades, ne voulut jamais recevoir Rothschild à sa table.

En 1842, quand le baron manifesta le désir d'assister aux courses de Chantilly, le duc d'Orléans refusa de l'admettre dans sa tribune.

Un passage très significatif de l'éloquent auteur des Juif Rois de l'époque, nous montre quels étaient les sentiments du Prince royal sur ce point (1).

Sire, le Prince royal, votre fils bien-aimé, gémissait amèrement des empiétements de cette puissance insatiable des juifs, de ces Juifs, disait-il, qui violentent le pouvoir, écrasent le pays, et font remonter vers le trône innocent les malédictions du travailleur obéré.

Il songeait, dans ses rêves de royauté future, à s'affranchir d'un honteux vasselage, à briser cette nouvelle féodalité si pesante pour les rois et pour les peuples, mais il ne se dissimulait pas les périls de la lutte.

Peut-être la royauté succombera-t-elle en cette lutte, disait-il un jour à l'un de nous, car ces banquiers se feront longtemps encore, contre le roi, une arme de l'ignorance de ce même peuple que le roi aura voulu servir ils irriteront ses souf-

(1)L'héroïque Prince Impérial que le Franc-maçon Carrel fit tomber dans une embuscade et assassiner au Zoulouland, avait exactement les mêmes sentiments, et nous pouvons affirmer qu'on en trouvera trace dans le projet de constitution et les travaux politiques émanant de lui, qui seront publiés quelque jour. Tout en se montrant opposé à toute idée de persécution religieuse, le jeune Prince affirmait hautement la nécessité de protéger le travailleur contre l'exploitation juive, de défendre l'épargne contre les manoeuvres des financiers.

359

frances par leur presse menteuse, ils videront de nouveau leurs ateliers sur la place publique, ils lanceront contre le palais leurs serfs inoccupés, et pour endormir la fureur de ce peuple, après qu'ils l'auront déchaînée, ils lui jetteront à dévorer une royauté de plus.

Je sais que de rudes éventualités nous attendent, mais il n'y a déjà plus à reculer devant les dangers de la guerre, car les dangers de la paix sont plus imminents

encore... Il faut que, sans plus tarder, la royauté d'aujourd'hui reprenne le peuple aux juifs, sinon ce gouvernement périra par ses Juifs.

Le comte de Paris connaissait-il ces nobles paroles lorsqu'il y a quelque temps encore, il s'asseyait avec sa famille à la table de Rothschild, lorsque sa fille faisait ses premiers pas dans le monde à Ferrières ? Quel début pour une fille de France !

V

La deuxième république et le second empire

Crémieux et Goudchaux au pouvoir. –Rothschild sauvé de la banqueroute. –
La France change de Juifs. - Le règne des Juifs du Midi. - Pereire, Mirès et Solar. –
Retour offensif des Juifs allemands !- organisation de la guerre. –
Le tentateur tenté. - Mgr Bauer. - Le Juif allemand est partout à la fin de l'Empire. –
La dépêche de l'agence Wolff et la déclaration de guerre.

LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE ET LE SECOND EMPIRE

La Révolution de 1848 est la seule en France qui n'ait point été agréable aux Juifs, en attendant celle qui leur sera infiniment moins agréable encore, la bonne, celle qui sera faite contre eux.

Le coup de pistolet de Lagrange faillit bien faire sauter la banque juive, mais comme les grecs qui ne s'asseyent jamais à la table d'écarté qu'avec un roi ou deux de rechange dans la poche de leur gilet, les Rothschild ne se mettent au jeu qu'avec deux ou trois hommes d'État juifs dans la manche.

Le vrai roi tombé sous la table, le banquier étala brusquement sur le tapis, devant la galerie qui n'y vit que du feu, un joli lot de rois tout neufs : Crémieux et Goudchaux. Je crois bien qu'il y avait un brelan et que Marie était aussi d'origine juive.

Le premier a joué un rôle assez important dans la juiverie, un rôle assez néfaste dans notre histoire, pour que nous lui consacrions un chapitre spécial. Goudchaux tripotait dans la petite banque, il exploitait les commerçants parisiens gênés, avec l'aide secrète de Rothschild, il escomptait ce qu'on nomme, je crois, des ‘broches’.

C'était une manière de Tirard, du fabricant de bijoux faux, ministre des finances de la troisième République, qui égare si facilement cent millions au prêteur sur gages de la deuxième, la différence est peu sensible (1).

(1) Dans notre Révolution de 1848, disait Crémieux en 1859, devant le conseil de guerre d'Oran, deux Juifs étaient attachés au timon de ce char alors si difficile à diriger. L'un d'eux était membre du gouvernement provisoire et ministre de la justice, c'est-à-dire de la sainteté parmi les hommes, l'autre était ministre des finances, c'est à dire de la probité parmi les hommes. »

Quel aplomb ! Malesherbes n'aurait pas osé dire cela.

364

D'après les Archives israélites (année 1863), ce ne serait que sur les supplications du gouvernement provisoire que Goudchaux aurait daigné accepter le Ministère des finances.

Il ne faut voir là, je pense, qu'un nouveau trait de l'effronterie juive, la « houtzpa ».

Ces abaissements, habituels à nos républicains d'aujourd'hui, n'étaient pas dans le caractère des républicains de 1848.

Arago a pu faire cette démarche, mais notre glorieux Lamartine, qui reste si grand malgré ses erreurs, avait l'âme trop désintéressée pour tremper dans ces manoeuvres, avec la candeur des Aryens, il laissa Goudchaux s'introduire dans le gouvernement pour garantir les intérêts de la Juiverie, mais il n'eut pas la pensée d'avilir devant la banque israélite le peuple qui venait de briser un trône (1).

(1) Voici en tous cas le récit des Archives : « Deux membres du gouvernement provisoire, MM. Lamartine et Arago se sont rendus chez Goudehaux dans la nuit du vendredi 24, à une heure, et l'ont supplié de se charger provisoirement du Ministère des finances. Sur son refus, ils lui ont dit que M. de Rothschild et les principaux membres de la haute banque se préparaient à quitter Paris, et que pour le prompt rétablissement des intérêts commerciaux, il était urgent qu'il acceptât le Ministère des finances.

Ces motifs seuls ont vaincu sa résistance. En effet, sur son acceptation, M. de Rothschild s'est rendu chez lui et lui a déclaré que sa présence le rassurait, et qu'il resterait à Paris, et le Conseil général de la Banque a déclaré qu'il paierait à bureau ouvert. »

N'est-ce pas toujours charmant le spectacle de ce peuple qui renverse des rois et chasse des princes vaillants qui ont combattu pour la France, et se laisse conduire par le bout du nez par des juifs de Francfort, qui indiquent les ministres qu'il faut prendre !

En dépit de l'hypocondrie qui leur vient de la race, comme les Rothschild doivent rire parfois de bon coeur, lorsqu'on leur parle de ces citoyens ingouvernables qui ne veulent pas de maîtres, et qu'ils mènent à la baguette en temps de République, par un de leurs employée, Goudchaux ou Léon Say !

365

Chacun, du reste, démeurera fidèle à son rôle. Lamartine, devant les périls de la Patrie, s'écria : « Sauvons la France ! » Goudchaux s'écria : « Sauvons Rothschild ! »

La situation de Rothschild était critique, et il emplissait les antichambres de lamentations non sur ce qu'il perdait, mais sur ce qu'il manquait de gagner.

Nulle victime n'était moins intéressante, ainsi que Capefigue nous l'explique (1), il avait soumissionné, en 1847, un emprunt de 250 millions, de novembre 1847 à février 1848, il avait pu placer cet emprunt en réalisant même, les cours en font foi, un bénéfice modeste de 18 millions de francs.

Avec l'avidité qui le distinguait, Rothschild n'avait pas trouvé ces 18 millions dignes de lui, il avait gardé les titres en portefeuille.

Quand la Révolution éclata, il refusa cyniquement de verser les 170 millions qu'il devait encore, il fit purement et simplement banqueroute. Il n'est point nécessaire, en effet, d'être très versé dans les questions financières, pour comprendre que la chance de gagner implique qu'on accepte le risque de perdre.

La conduite du gouvernement était toute tracée, il n'avait qu'à empoigner ce banqueroutier et qu'à le déposer à Mazas qui justement venait d'être construit.

Le bon Goudchaux, vous le devinez, se garda bien d'agir ainsi, il considérait comme valable la théorie de Rothschild que la parole donnée au goy n'engage pas le Juif.

Non seulement il admit en secret cet homme, qui venait de manquer à ses engagements envers l'État, à une nouvelle

(1) Histoire des Grandes opérations financières.

366

émission de 13 millions de rente 5 pour cent à d'excellentes conditions, mais encore il poussa l'amabilité jusqu'à lui fournir les fonds nécessaires au service de l'emprunt grec.

Ici Capefigue tombe frappé d'admiration et nous nous expliquons ce sentiment (1). Dans l'histoire, je connais peu d'épisodes plus amusants.

Le peuple est tout noir de poudre, il meurt de faim sur les pavés qu'il a remués, tous les ateliers sont fermés, enfin il' est vainqueur, il est émancipé, il à assuré la liberté du monde, il a réussi.... à quoi? A mettre au Ministère des finances un obscur changeur juif le Goudchaux.

Au milieu de tant de misères suppliantes, une misère seule frappe l'âme sensible de l'enfant d'Israël, dans le Trésor à sec, il trouve moyen de ramasser quelques fonds et il les porte lui-même.... à M. de Rothschild.

Voilà, Lockroy, la comédie que tu aurais dû faire, tu nous aurais divertis davantage qu'avec le ‘Zouave est en bas’....

Proudhon, d'un mot rude et juste, définit la Révolution

(1) Emile Barrault, dans la série de Lettres vendues dans les rues en formes de placards qu'il adressait, en 1848, alors qu'il était rédacteur en chef du ‘Tocsin des Travailleurs’, à tous les hommes du moment, à Lamartine, à Thiers, à Cavaignac, au prince Louis Napoléon, manifestait le même étonnement.

« Vous êtes un miracle, Monsieur, disait-il, au début de sa lettre à Rothschild. Malgré ses quatre archiducs, malgré sa majorité légale, Louis-Philippe tombe, Guizot s'abîme, ensemble s'en vont la royauté constitutionnelle et l'éloquence parlementaire, vous résistes.

Et ce n'est pas seulement la puissance établie que Février renverse, ce qu'il élève il l'abat. Ou sont la personnification de la poésie, et l'illustration de la science, qu'une explosion de popularité lança jusqu'au faite, où sont Arago et Lamartine? A terre. Vous, vous planez. Actionnaires, boutiquiers, fabricants, rentiers, se culbutent en foule, grands sur petits, écrasants sur écrasés. Seul, au milieu de tant de ruines, vous ne bronchez pas.... Bref, toute opulence s'écroule, toute gloire s'humilie, toute domination se précipite, le Juif, roi de l'époque, a gardé son trône. »

367

de 1848: « La France, dit-il, n'a fait que changer de Juifs. »

Peu s'en fallut, cependant, que cette Révolution n'eût une influence considérable sur l'avenir de la France. Dès la proclamation de la République, les paysans du Haut et du Bas-Rhin, si cruellement pressurés, s'étaient précipités sur les demeures des Juifs, à

Heyemheim, notamment, ils s'étaient remis en possession de tout ce qui leur avait été dérobé. Traduits devant le jury à Strasbourg et à Colmar, ils furent acquittés au milieu des acclamations et portés en triomphe.

Devant le jury de Colmar, M. de Sèze, avocat à la Cour d'appel, défendit ces accusés, plus intéressants que les victimes, avec un merveilleux talent et flétrit les Juifs dans une des plus énergiques harangues qui aient jamais retenti dans un prétoire français.

Malheureusement le mouvement était isolé, aucun comité anti-sémitique n'existait alors pour permettre à tous les opprimés de s'entendre et d'agir en commun, et la tentative d'émancipation des chrétiens n'eut pas de suites.

Fould maria d'abord la Juiverie avec l'Empire, et, en sa qualité de ministre d'Etat, maria ensuite l'Empereur et l'Impératrice en prononçant, sans doute, in petto, toutes les formules de malédictions que contient le Talmud sur l'enfant qui devait naître de ce mariage et qui fut l'infortuné Prince Impérial.

Au début de l'Empire, la Juiverie allemande, représentée par Rothschild, s'effaça un peu pour laisser le champ libre à la Juiverie bordelaise représentée par les Pereire, les Millaud, les Solar. Le Juif Mirés entre en scène.

368

Les Juifs du Midi déployèrent les qualités particulières à leur race et que nous avons déjà constatées : le brio, le bagout, le mouvement.

Avec eux l'or, qui s'entasse lugubrement dans les caves de Rothschild comme ramené par le, râteau silencieux d'un croupier invisible, sonna, tinta, brilla avec des splendeurs de féerie et des bruits de chanson, il accompagna, comme le refrain de Marco, la période joyeuse de ce règne qui devait finir dans d'épouvantables catastrophes.

Au roulement des écus s'unissaient les ronflantes déclamations sur le règne de la civilisation, l'ère des progrès, l'amélioration des cités et la moralisation des individus par le gaz.

Pour revoir ce spectacle véritablement éblouissant, si proche de nous par la date, et qui semble déjà perdu dans le lointain des Ages, vous n'avez qu'à relire les beaux discours dans lesquels les tripoteurs et les satisfaits d'aujourd'hui flétrissaient ces scandales, ces déchaînements d'appétit, cette déification de la richesse, opposaient à ces corruptions l'austère image de la future république qui réduirait les dépenses proscrirait le népotisme, respecterait le domicile de chacun !

Un livre d'un grand écrivain, qui du moins, lui, est un honnête homme, ‘les Manieurs d'argent’, résume ce mouvement, comme le livre de Toussenel avait résumé le mouvement du règne de Louis-Philippe.

Toussenel, cependant, avait eu le courage d'indiquer le rôle prépondérant du Juif dans ces hontes. M. Oscar de Vallée a laissé ce point dans l'ombre.

Le temps avait marché, en effet, et le Juif était devenu un adversaire qu'on ne pouvait pas braver sans danger. Cette lacune, néanmoins enlève à l'ouvrage toute signification précise et en fait une

369

déclamation à la Sénèque plus qu'une étude prise sur le vif de la société française.

Malgré tout, cette première phase eut une allure pittoresque, un entrain endiablé. Le Juif du Midi n'est pas éloigné de croire que l'Aryen a le droit de manger quelquefois, il se frotte de lettres comme le Bordelais se frotte d'ail, il n'est point incapable d'apprécier un article de journal.

Le ‘Constitutionnel’, ce Voltaire de l'époque, le ‘Pays, ce Paris’ de l'Empire, ouvrirent leurs caisses à des écrivains qui n'étaient pas sans talent. Millaud fonda ‘l'histoire’ qui tomba avant lui et le ‘Petit Journal’ qui survécut à son neveu Alphonse.

Sans avoir les nobles allures des Fermiers généraux, qui s'appelaient Lavoisier ou Beaujon, qui créaient la chimie ou fondaient des hôpitaux, les traitants de l'Empire se plaisaient à la société des artistes, ils furent même littérateurs à leurs heures, à Solar, qui faisait jouer ‘Clairon et Clairette’, Millaud ripostait en donnant au Palais Royal

‘Ma Nièce et mon Ours’.

A quelques-uns, comme à Solar, la fortune était venue sans qu'ils fissent grand chose pour la conquérir, en vertu de cette force secrète, qui amène l'argent au Juif comme le fer à l'aimant. A certains jours, l'auteur de Clairon et Clairette paraissait comme embarrassé de ses millions. Qui ne connaît le mot mélancolique de ce millionnaire malgré lui : « Paix et peu, telle a toujours été ma devise, j'ai toujours vécu dans le bruit et j'ai fini par avoir trop. »

Français déjà à demi, avant la Révolution, les Juifs de Bordeaux s'entouraient de Français, leurs convives s'appelaient Dumas père, Ponsard, Albéric Second, Méry, Mon selet.

Contents de vivre, ils faisaient construire des palais et restauraient de vieux châteaux lorsque les Juifs allemands.

370

frappèrent à la porte de la salle du banquet et leur dirent : « Frères, il y a dix ans que vous êtes à table, vous devez être rassasiés, si vous nous laissiez entrer à notre tour. »

Pour les inviter au départ, on pressa légèrement sur la place à l'aide des capitaux allemands. Pereire, qui avais écrasé Mirès, fut à moitié écrasé par Rothschild et l'on vit intervenir sur le marché les banquiers d'Outre-Rhin.

Pour remuer les grosses affaires il faut un levier, un thème. Les Rothschild, à leur première manière, avaient joué des emprunts d'État, les Pereire et les Mirès, en faisant appel aux souscriptions publiques, avaient vidé les petites bourses.

Les uns s'étaient appuyé sur la paix sans phrases, la paix à tout prix, c'était l'époque où courait le mot célèbre :

« Nous n'aurons pas la guerre, le roi y est décidé, mais M. de Rothschild n'en veut pas.. »

Les autres avaient soutenu dans leurs journaux une sorte de paix intermittente, philosophique en même temps, réunissant dans un groupe idyllique les nations soeurs enfin réconciliées, ouvrant des Expositions universelles.

La paix était usée, les Juifs allemands comme base d'opération prirent la guerre, ils organisèrent, sous des apparences militaires, la plus vaste et la plus admirable spéculation financière qui ait jamais été essayée et réussie.

Qui ne connaît cette célèbre entrevue où, sur la terrasse de Biarritz, Méphistophélès Bismarck vint tenter l'Empereur en lui offrant des royaumes à partager (1) ?

(1) Les frivoles courtisans de Biarritz semblent, devant ce visiteur Étrange aux yeux brillant d'un feu sombre, aux manières hautaines et séduisantes en même temps, à la fois inquiétant et fascinant, avoir ressenti comme une impression de ce genre. Ils en firent incontinent, selon la mode d'alors, une petite chanson d'opérette.

Un soir, c'est une horrible page
A raconter que celle-là!
Un étranger à la villa
Vint sonner, en grand équipage,
On l'accueillit : c'était Satan !

« Satan, dit M. Cuvillier-Flenry qui cite ces vers datée de 1866, dans ‘Posthumes et Revenants’, c'est M. de Bismarck. Il est venu à la Villa où il a laissé derrière lui en partant, comme une odeur de soufre et de salpêtre. » Cela sent le brûlé, » disait-on.

371
Le tentateur lui-même avait été tenté, il avait succombé et conclu le pacte. Le Juif, qui est aussi subtil que le Diable, avait été trouver Méphisto et lui avait montré l'Alsace comme Méphisto montrait à Napoléon III les bords du Rhin.

N'est-elle point toujours d'actualité la fameuse scène du Second Faust?

- Nous n'avons point d'argent pour payer nos troupes, nos États sont en pleine révolte et notre Chancelier ne sait où donner de la tète, ainsi parle l'Empereur, comme s'il racontait la situation critique de la Prusse quand le Parlement refusait de voter les impôts.

- Qu'à cela ne tienne, répond le Malin, pour faire sortir l'argent des entrailles de la terre, il suffit de créer du papier monnaie.

Alors a lieu une fête qui ressemble assez à l'Exposition universelle de 1867, où, comme dans le Second Faust, on voit apparaître la Belle Hélène, et soudain, le maréchal entre tout en joie, annonçant que tout va le mieux du monde, le général vient dire aussi que toutes les troupes ont été payées, le trésorier s'écrie que tous ses coffres regorgent de richesses.

372
- C'est donc un prodige? dit l'Empereur.

- Nullement, dit le trésorier. Pendant que cette nuit vous présidiez à la fête, sous le costume du grand Pan, votre Chancelier nous a dit : « Je gage que pour faire le bonheur général, il me suffirait de quelques traits de plume. » Alors, pendant le reste de la nuit, mille artistes ont rapidement reproduit quelques mots écrits de sa main, indiquant seulement: ce papier vaut dix, cet autre vaut cent, cet autre vaut mille, ainsi de suite. Votre signature est apposée, en outre, sur tous ces papiers. Depuis ce moment, tout le peuple se livre à la joie, l'or circule et afflue partout, l'Empire est sauvé (1).

La scène de Goethe nous donne à peu près le scénario des événements de 1870.

Les Juifs offrirent à Bismarck tout le papier monnaie dont il avait besoin et, pour échanger le papier monnaie contre des espèces sonnantes, ils firent réussir la guerre de France, car la France était le seul pays où il y eût de l'argent « dans les entrailles de la terre »

La préparation de cette guerre fut admirable de tous points, je le répète. L'Allemagne, en réalité, eut peu de chose à faire et les agents de Stieber, le chef de la police de Berlin, qui lança sur nous des armées d'espions, trouvèrent la besogne toute faite, le Juif livra à l'Allemagne la France toute garrottée.

A partir de 1865, tout est envahi par le Juif allemand, le Juif allemand est le maître en tous les endroits où la vie sociale se manifeste. Le Juif Offenbach, uni au Juif Halévy, raille dans le général Boum les chefs de l'armée française.

(1) La Second Faust, traduction de Gérard de Nerval.

373

L'excellent père Kugelmann tient cette imprimerie incessamment traversée par les allants et venants, qui causent tout haut et qui livrent toujours, à des oreilles toujours tendues, une nouvelle intéressante, un renseignement utile.

Son voisin, Schiller, a à lui les organes plus sérieux, comme le Temps. Wittersheim a l'Officiel, Dollingen et Cerf, deux juifs, tiennent les journaux par les annonces. Les correspondants juifs, les Lewita, les Lewisohn, les Deutch, les Jacob Erdan, arrivent à l'heure de la mise en page dans les cabinets de rédaction, s'installent dans un bon fauteuil, lisent les épreuves avant les écrivains et recueillent tranquillement sur leurs carnets tout ce qu'on dit de vive voix et ce qu'on n'écrit pas.

Regardez vers le quartier où l'on travaille : le Juif Germain Sée, en dépit des courageuses pétitions de M. Giraud au Sénat, démoralise la génération qui grandit, en enseignant le matérialisme à la jeunesse.

Tournez vous vers les endroits où l'on s'amuse, et, sous les palmiers en zinc de Mabille, vous apercevrez le Juif Albert Wolff, causant familièrement avec le colonel Dupin et se faisant expliquer, par l'ancien chef des guérilleros au Mexique, sur lequel il a publié un intéressant article, les côtés faibles de l'armée française.

Entrez aux Tuileries, c'est Adrien Marx qui occupe l'emploi de Racine et qui est historiographe de France, c'est Jules Cohen qui dirige la musique de la Chapelle, c'est Wadteufel qui conduit l'orchestre des bals de la Cour.

Les Archives israélites demandent qu'on nomme professeur de mathématiques du Prince Impérial un Juif de Bohême nommé Philippe Koralek.

Pénétrez dans la retraite sacrée dont nul, pas même l'Empereur, ne franchit le seuil, vous y verrez une femme

374

agenouillée devant un prêtre et lui confiant ses anxiétés de souveraine et de mère à propos de la guerre qui se prépare.

Ce prêtre est le Juif allemand Jean-Marie Bauer. Jamais, depuis Cagliostro, l'interlopisme juif, qui produit cependant de si curieuses figures, n'a produit un type aussi complet, aussi digne d'intéresser l'écrivain qui, plus tard, s'efforcera de peindre notre siècle étrange.

Un beau matin, ce converti suspect arrive dans cette France dont le clergé, par la hauteur de son esprit, la profondeur de sa science, la dignité de sa vie, est l'admiration du monde entier, il se met en tête de supplanter le vénérable abbé Deguerry, aumônier de l'Impératrice depuis de longues années, d'occuper ce poste de confiance de préférence à tous les prêtres du pays et il réussit...

Parvient-il à son but à force d'hypocrisie, en affichant d'apparentes vertus?

Nullement, sa devise à lui, comme à tous les Juifs, est qu'on peut tout se permettre avec les Français, il organise ces fameux lunchs ecclésiastiques où assistent les futurs conseillers de Paul Bert, ceux qui chantent sans doute avec un prélat connu pour son républicanisme :

Notre paradis est un sein chéri.

Habillé par Worth, il porte un costume de charlatan, il étale un luxe de dentelles qui fait rêver les femmes.

Le siège commence : cet acrobate à bas violets chausse les bottes à l'écuyère, il est aumônier général des ambulances, il galope aux avant-postes, et ses cavalcades l'entraînent toujours si près de l'ennemi qu'il aurait le temps de lui jeter quelques renseignements utiles sur la ville assiégée.

Quant tout est fini, il éclate de rire au nez de ceux qu'il a dupés, il jette sa robe de Monsignor dans les coulisses.

375

d'un petit théâtre, il inspire des publications pornographiques sur les cocodettes du second Empire, il parade à l'Opéra où les plus grands seigneurs admettent ce prêtre indigne dans leur loge, l'après-midi, vous le rencontrez à cheval au bois de Boulogne, où il fait le salut militaire à Galliffet qui, d'un geste de la main, lui renvoie une bénédiction épiscopale. Enfin, légèrement démonétisé, il finit par aller se marier à Bruxelles.

En choisissant un pareil intrigant pour confesseur, la pauvre femme qui a payé si cruellement tant d'imprévoyance obéit au sentiment général, qui éloigne de plus en plus ceux qui ont une action sur les affaires du pays de tout ce qui est Français, de tout se qui sort du sol.

Vous connaissez le mot de d'Aurevilly. Quelqu'un disait devant lui : Oh ! Moi, si je me confessais, je ne voudrais me confesser qu'à Lacordaire. - Monsieur a la prétention d'avoir des remords distingués? s'écrie l'illustre écrivain catholique.

L'infortunée souveraine avait, elle aussi, des remords distingués.

En d'autres milieux, on avait l'amour des théories vagues, des paradoxes sentimentaux, des spéculations nuageuses. Quelques mois avant la guerre, Michelet entonnait dans

(1) Le frère de ce Bauer remplit à Madrid le rôle que remplissait en Belgique le Lambert qui a épousé une Rothschild, il est l'agent général de la Juiverie en Espagne. Le vicomte Bresson, premier secrétaire de l'ambassade de France et maintenant chargé d'affaire à Belgrade, venait avec sa femme jouer la comédie de société chez lui, tantôt du Feuillet, tantôt du Gozlan.

Vous devinez le mépris qu'inspirait aux Espagnols, si fiers et si dignes l'avilissement devant un Juif de cette France d'où sont sortis les Bourbons d'Espagne.

376

'Nos fils', un hymne ardent à « sa chère Allemagne ! » Dont il regrette d'être séparé par le pont de Kehl, il rêvait de faire de ce pont une espèce de pont d'Avignon où tous les peuples danseraient en rond.

Ils sont tous ainsi. Généraux, écrivains, tous se confessent aux Juifs.

Vous avez vu le colonel Dupin, regardez le colonel Stoffel.

Lui aussi il reçoit la visite d'un Juif qui vient en sondeur, comme on dit dans l'argot des voleurs. Lisez ce que le colonel mande à Piétri et vous verrez bien à l'oeuvre le juif

entremetteur, tâteur de terrain, moitié espion et moitié négociateur.

Le lieutenant-colonel Stoffel écrivait à M. Piétri, à la date du 20 novembre 1868, pendant que M. de Moltke, exécutait son fameux voyage d'étude sur nos frontières.

Je vous disais dans ma dernière lettre, que j'avais d'assez curieux détails à vous donner, voici la chose : M. B..., dont j'ai parlé plus haut, est un banquier important de Berlin, correspondant de Rothschild et homme d'affaires de Bismarck.

Parti de bas, il est parvenu, à force de constance et de sens pratique, à se faire une position considérable. C'est le seul juif que Bismarck reçoive familièrement, le seul chez qui il consente à dîner. Il l'emploie comme chasseur aux renseignements, lui donne certaines missions de confiance, etc., etc. Chose à noter dans l'histoire des gouvernements prussiens qui se sont succédé depuis cent ans, ils ont presque tous employé un juif (déjà du temps de Sieyès), comme instrument plus ou moins occulte. Celui dont je vous parle, sans litre précisément un intrigant, aspire à jouer un rôle et à prendre la place de ses devanciers, parmi lesquels le juif Ephraim brille au premier rang. Ajoutez que c'est un homme doux, de formes bienveillantes, avec lequel je vis en relations assez suivies et cordiales. Or donc, M. B..., après avoir passé huit jours à Varzin, chez Bismarck, est venu me trouver tout dernièrement, et, si je vous conte les détails de notre entrevue, c'est que tout me

377

porte à croire qu'il était chargé de me sonder ou de connaître mon avis. Il eut soin, comme préambule, de me demander le secret le plus absolu sur notre conversation, et me raconta ensuite longuement ses derniers entretiens avec Bismarck et les dispositions où il avait trouvé celui-ci.

Le ministre, me dit M. B..., désire la paix plus ardemment que jamais, il fera tout son possible pour la conserver, il est d' autant plus sincère en s'exprimant ainsi qu'il explique lui-même pourquoi le Nord ne peut ni ne doit désirer aujourd'hui l'annexion des Etats du Sud, que l'unité de l'Allemagne se fera tout naturellement d'elle-même, tôt ou tard, et que sa mission à lui, Bismarck, n'est pas d'en hâter le moment, mais bien de consolider l'oeuvre de 1886, etc., etc.

De tous côtés, on se demande s'il n'existe aucun moyen de rétablir la confiance entre la France et la Prusse, aucun moyen de rassurer les esprits en Europe et faire cesser cette affligeante stagnation des affaires.

Une entrevue de l'Empereur avec le roi Guillaume serait regardée par beaucoup de gens comme le moyen le plus efficace d'atteindre ces résultats. Il en a été question à Varzin, et les personnes de l'entourage de Bismarck cherchent à connaître son avis sur la possibilité d'une telle entrevue.

Ses intimes m'ont dit qu'il serait enchanté qu'elle put avoir lieu, mais il ne se dissimule pas que, pour y amener l'Empereur, il serait nécessaire que lui (Bismarck) et le roi s'engageassent à donner des garanties sérieuses, nettement exprimées (par écrit, me disait le banquier), celle de ne rien entreprendre en vue d'arriver à une union avec le Sud. En lin de compte, M. B... m'a demandé ce que je pensais des dispositions de l'Empereur à accepter ou à refuser une entrevue avec de telles garanties données (1).

La confiance de tout ce monde vis-à-vis du Juif était inimaginable.

Savez-vous à qui le colonel Stoffel, qui cependant connaît les Juifs, s'adressait pour faire parvenir aux Tuileries ses dépêches secrètes? : Au Juif prussien Bleichroeder.

(l) Papiers et correspondance de la famille impériale.

378

Il faut absolument, écrit-il à Piétri à la date du 20 novembre 1868, que vous me fassiez savoir, par deux mots jetés à la poste, si vous avez reçu un envoi jeudi dernier

19, dans la soirée. C'était un travail pour l'Empereur et un autre pour le ministre, tous deux contenus sous un même pli à cinq cachets, que j'avais, confié à M. Bleichroeder, banquier de Berlin se rendant à paris (1).

Benedetti était à Berlin le locataire d'un Juif auquel, du reste, il oublia en partant de payer son loyer, c'est ce qu'il a fait de plus spirituel dans sa carrière diplomatique.

La Correspondance slave a raconté, en 1872, comment un patriote tchèque avait remis à M, de Gramont un travail d'un considérable intérêt sur une alliance austro française. M. de Gramont ne trouva rien de mieux « que de donner ce document à un Juif allemand qui se hâta, naturellement, de le publier dans les feuilles allemandes, au grand profit de son ami Bismarck. »

Dans de telles conditions, l'écroulement n'a rien qui puisse surprendre, il fut un coup de Bourse comme la catastrophe de l'Union générale. Tous les appuis étaient sciés d'avance et la Juiverie européenne étant d'un côté et la France de l'autre, il était facile de prévoir qui succomberait.

Tout faillit cependant manquer au dernier moment. Souverain humanitaire, homme au coeur profondément bon, être doué d'une faculté de voyant que neutralisait l'absence de volonté aggravée, cette fois, par une maladie terrible, Napoléon III résistait tant qu'il pouvait à la pression de l'Impératrice qui, aiguillonnée par le Juif Bauer, s'écriait: « C'est ma guerre ! » Monarque chrétien, Guillaume sen-

(1) Papiers et correspondance de la famille impériale.

379

tait sa conscience troublée en pensant aux cent mille hommes qui, aujourd'hui, cultivaient la terre tranquillement et qui, dans un mois, quand une parole aurait été prononcée, seraient couchés morts sur les champs de bataille. Jusqu'à l'heure suprême, l'impératrice Augusta fut près de lui une suppliante de la paix, on dit même qu'elle se jeta une dernière fois aux pieds de son mari, quand tout semblait fini, pour le conjurer de tenter un dernier effort.

Guillaume fit ce que certes l'Empereur n'aurait pas fait ou plutôt n'aurait pu faire à sa place, la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne fut retirée.

Les Juifs allemands désespérés tentèrent le coup de la fausse nouvelle, qui leur a presque toujours réussi, le coup du Tartare, comme on dit chez Rothschild. Une agence juive, l'agence Wolff, annonça que notre ambassadeur avait été grossièrement insulté par le roi de Prusse, et vous voyez d'ici l'entrain avec lequel la presse juive française renvoya le volant.

« On a manqué de respect à notre ambassadeur, on a souffleté la France, mon sang bout dans mes veines ! » ainsi s'écriaient ces républicains qui, aujourd'hui, reçoivent tous les coups de pied diplomatiques, en disant: grand merci (1) !

Quoi qu'il ne soit que le prélude des choses étonnantes que nous allons désormais recueillir à chaque instant dans cette histoire de France, qui n'est plus que l'Histoire

(1) Il est inutile d'ajouter que la comte Benedetti dément formellement dans son livre : Ma Mission en Prusse, l'histoire de cet outrage imaginaire.

« Je ne m'arrêterai pas, dit-il, aux prétendues Insultes dont j'aurais été l'objet, ni aux procédés inconvenants qu'on m'a attribuée. »

380

juive en France, le fait de cette guerre, déclarée sur une dépêche de Bourse, mérite d'attirer l'attention. Il dit bien l'état psychologique de ce pays, qui n'a plus pour

base des institutions traditionnelles, qui est en l'air, soumis à toutes les influences atmosphériques, tantôt montant en haut comme un ballon que le vent soulève, tantôt tombant à plat comme une baudruche dégonflée……

VI

LE GOUVERNEMENT DU 1 SEPTEMBRE. - LA COMMUNE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

Les juif du gouvernement de la Défense nationale.- L'austérité des Picard. –
La continuation de la guerre. - Spuller le Badois et Steenaekers le Belge. –
Les deux souverains juifs. - Gambetta et Crémieux. - L'intervention d'un troisième Juif. –
Les espions juifs pendant la guerre. - Les Juifs pendant le siège. –
L'entrée des Prussiens à Paris. - Une Bourse dans un camp. - L'ouvrier parisien. –
La Commune. - Simon Mayer et la colonne de la Grande Armée. –
Comme les hommes de la Restauration, les conservateurs de l'Assemblée de Versailles sont étrangers à tout sentiment de justice. - La répression est à la fois implacable et injuste. –
Le talisman des petits papiers. - Les moeurs de la haute démocratie. –
Les catholiques se font niaisement l'instrument des haines des hommes du 4 Septembre. –
Le duc de Broglie et son ignorance de la réalité. –
La curée juive en Allemagne et en France.-
Paris, dépeuplé par la Commune, est repeuplé par les Juif.. - Les faux Alsaciens. –
Les Juifs prennent la direction du mouvement républicain. –
Le manifeste du commerce parisien. - Les Castries et les Sina. –
Les idées du comte d'Arnim. - Une insolence de la baronne de Rothschild. –
L'embarras de M. Decazes. - Le rétablissement de la Monarchie. –
Le comte de Chambord n'a pas voulu régner. -Le 16 Mai. –
Le manque d'énergie du gouvernement. - Le testament politique de Fourton. –
Waddington ambassadeur des Juifs. - Le congrès de Berlin. –
Les Juifs en Roumanie. – La France chassée de l'Egypte. - Le règne de Gambetta. –
Les Juifs préparent une nouvelle guerre contre l'Allemagne. - La grande affaire. –
L'attitude du prince de Bismarck. - Roustan entre en scène. - L'expédition de Tunisie. –
Nos pauvres soldats. - Le Crédit foncier Tunisien et le fez' Mustapha. –
La vertu de Floquet. - On cherche de nouveau querelle à l'Allemagne. –
L'affaire de la rue Saint-Marc. - La dangereuse folie de Déroulède. –
La fête de Sedan. - Gambetta disparaît. - L'archi-mime Ferry. - Le Tonkin. –
La recherche de l'or. - Toujours les sociétés financières. - Lang. Son. –
La convention avec les chemins de fer. - Les chemins de fer sénégalais. –
Impuissance absolue de la politique juive. Le Tohu va bohou talmudique. –
La solution de la question sociale.

LE GOUVERNEMENT DU 4 SEPTEMBRE. - LA COMMUNE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

Le 4 Septembre, comme on devait s'y attendre, mit au pouvoir les Juifs français : les Gambetta, les Simon, les Picard, les Magnin, auxquels, s'il faut en croire M. de Bismarck, qui passe généralement pour assez bien informé, il faudrait joindre Jules Favre. C'est un financier juif, Edmond Adam, qui prend possession de la préfecture de police. Camille Sée, le secrétaire général du ministère de l'intérieur, est Juif.

L'ouvrage de M. Busch, ‘le Comte de Bismarck et sa suite pendant la guerre de France’, est très explicite à ce sujet. Le 10 février, en parlant de Stroûsberg, le ministre dit.:

Presque tous les membres ou au moins beaucoup de membres du Gouvernement provisoire sont juifs : Simon. Crémieux, Magnin. et Picard, qu'on ne croyait pas juif, et très probablement aussi Gambetta, d'après le type de son visage, j'en soupçonne même Jules Favre.

Nous ne savons jusqu'à quel point le fait est exact pour Jules Favre, en tout cas il semble vrai pour Picard. Un Picard figure parmi les députés des notables juifs en 1806. Parmi les Juifs reçus à l'école Polytechnique en 1882, les Archives israélites mentionnent un Picard Berheim, - le fils de l'éditeur du manuel anti-français de Paul Bert. On sait le rôle joué dans l'affaire Tunisienne par le Juif Weill Picard.

Ce n'est pas, comme le prétend M. Henri Rochefort, à un calcul de Napoléon III, fort au-dessus de ces petitesses,

384

c'est à l'intervention énergique de Fould et de la Juiverie que le frère d'Ernest Picard avait dû de sortir d'un fort mauvais pas. (1).

(1) Voilà au surplus le récit de M. Henri Rochefort dans l'intransigeant du 21 mai 1883, récit auquel M. Arthur Picard n'a opposé aucun démenti, quoique le Conseil général des Basses Alpes l'ait mis en demeure de le faire.

Quand de pareils gaillards sont mêlés à des comptes de liquidation qui comprennent deux ou trois milliards et qu'ils se trouvent en compagnie d'hommes de leur trempe, vous jugez si les écris doivent rouler.

« Quand je siégeais à l'Hôtel de Ville comme membre de gouvernement de la Défense nationale, écrit M. Henri Rochefort, Raoul Rigault, alors secrétaire du préfet de police Kératry, me remit un rapport, trouvé dans les cartons de l'ancien préfet et signé d'un commissaire de police, qui racontait l'arrestation et l'incarcération à Mazas d'un boursier accusé d'avoir volé 303,600 francs à diverses personnes.

« Ce récit offrait d'antant plus d'intérêt que le voleur était le propre frère d'un membre du gouvernement du 4 Septembre, contre lequel Gambetta nourrissait l'hostilité la plus vive. Rien de plus curieux, en effet :

le détenu allait passer en police correctionnelle, quand l'Empereur eut l'idée de proposer au député de l'opposition, frère du misérable, de sauver sa famille du déshonneur, à la condition que le farouche opposant passerait insensiblement dans les rangs de la majorité.

« Le marché fut accepté, et le parti qui s'est appelé un instant la ‘Gauche ouverte’ naquit de ce lavage de linge sale. Eh bien, cet ancien pensionnaire de Mazas, vous vous imaginez sans doute que les Spuller, les Challeuvel et autres puritains l'ont exclu à jamais de leur groupe immaculé? Détrompez-vous : ils l'ont recommandé au suffrage universel avec autant de

chaleur qu'ils en ont mis à exorciser M. de Bouteiller. Il est aujourd'hui député, et c'est à eux seuls qu'il le doit.

« Nous serons moins odieux que ces honorables, et nous ne nommerons pas le voleur dont ils ont fait leur ami. Malheureusement, notre discrétion sera sans doute inutile, car il est probable que dès les premiers mots tout le monde l'a déjà reconnu.

M. Henri Rochefort parle d'un commissaire de police parce qu'il se souvient d'un rapport de M. Martinet, du 31 juillet 1867, constatant qu'il avait été obligé d'expulser M. Arthur Picard de la Bourse où sa présence au milieu de ses dupes faisait scandale. Le rapport constatant le vol de 300,000 francs à la succursale de la Société générale, rue de Palestro, l'arrestation de l'accusé et ses aveux, est de M. Boudeville, officier de paix, il est du 11 décembre 1868 et il a été publié. Quels austères que ces députés de la gauche !

385

la situation était très simple, la France a passé son existence de nation à gagner des victoires éclatantes et à subir d'affreuses défaites, elle a eu tour à tour Tolbiac, Bouvines, Marignan, Rocroy, Denain, Fontenoy, Austerlitz, Iéna, Solferino et Crécy, Azincourt, Poitiers, Pavie, Rosbach, Waterloo, elle n'avait qu'à faire ce qu'elle avait toujours fait dans des circonstances analogues, à signer la paix, à soigner ses blessures, à dire : « Je serai plus heureuse une autre fois. »

C'est ainsi que Bismarck, qui raisonnait d'après les principes du sens commun, avait compris les choses. Ainsi qu'il l'a déclaré à maintes reprises, notamment à M. Werlé, maire de Reims (1), il comptait signer la paix à Reims,

(1) Lire la conversation de M. de Bismarck avec le maire de Reims M. Werlé, en quittant le Chancelier, consigna fidèlement le texte exact de cet entretien dans le journal qu'il tenait des moindres faits de l'occupation prussienne, le Figaro reproduit une partie de ce document.

Le roi de Prusse quitta Reims pour se rendre à Ferrières, le mercredi 14 septembre, vers dix heures du matin.

La veille, M. de Bismarck vint trouver M. Werlé et lui dit « Nous partons demain, je quitte, le coeur gros. - Nous, espérions « signer la paix à Reims, c'était la volonté du Roi et mon plus ardent désir: C'est dans cet espoir que nous sommes restés dix jours ici. - Ou nous force de continuer la guerre... on le regrettera »

- Monsieur le comte, Interrompit M. Werlé, la France n'a aucun intérêt a continuer la guerre, et pour qu'elle refuse la paix, il faut que vos conditions soient inacceptables.

« Je vais vous les dire, reprit M. de Bismarck, nous demandons deux milliards, Strasbourg avec une bande de terrain de 4 ou 5 lieues de large jusqu'à Wissembourg, afin que le Rhin coule des deux côtés dans des villes allemandes. - Nous demandons la réunion des Chambres, car c'est avec elles seules que nous pouvons traiter, et c'est, - ajouta-t-il, - cette dernière condition « qui rencontre le plus de difficultés. »

286

après quoi chacun serait rentré chez soi, les uns avec un pied de nez, les autres avec des lauriers, ainsi que cela se voit depuis le commencement du monde.

Deux milliards, c'était bien maigre, pour les Juifs, qui traînaient après eux tout un personnel d'affamés, auxquels on avait promis les dépouilles de la France.

Il se produisit alors un des faits qui restera le plus singulier du XIXe siècle et, on peut le dire, de tous les siècles. Un monsieur, né de parents restés Italiens, à peine Français lui-même, puisqu'il n'avait opté pour la nationalité française qu'au dernier moment et avec la certitude qu'une infirmité le dispenserait de tout service, doublement étranger, puisqu'il était Juif, et qui, en tout cas, ne représentait que les douze mille électeurs qui l'avaient nommé, vint dire :

« Mon honneur est tellement chatouilleux, mon courage est d'une essence si rare, que je ne puis consentir à ce qu'on fasse la paix et que, de mon autorité privée, je veux continuer une guerre à outrance ».

Dans les civilisations les plus rudimentaires, chez les Cafres et chez les Boschiman, il y a, dans les cas graves, un semblant de consultation du pays, on demande à la tribu réunie :

« Etés-vous d'avis de prendre vos arcs, vos flèches ou vos tomahawks? »

Les rois chevelus consultaient leurs ‘leudes’, Charlemagne consultait ses pairs, sous l'ancien régime, on réunissait

387

les États généraux dans les circonstances critiques. A force de marcher dans la voie du progrès, comme on dit, on a rétrogradé au delà des Cafres et, durant cinq mois, un aventurier génois envoya les gens se faire casser les bras et les jambes, pendant qu'il fumait des cigares exquis, et cela sans que nul ne s'avisât de protester.

Il est vrai que Gambetta avait eu un mot spirituel, de cet esprit un peu grossier, particulier aux Juifs, mais qui n'en porte pas moins.

« Comme je vous regarde tous comme des imbéciles, avait-il dit au peuple français, je vais, sur trente-huit millions de citoyens français, choisir un Badois comme secrétaire du gouvernement de la Défense nationale. »

Nul Français non plus ne fut jugé digne, même pour la défense de sa Patrie, de garder le secret de ces dépêches télégraphiques qui avaient alors une importance si considérable, on choisit un homme qui était né à Lisbonne, ajoutons que c'était de parents Belges, au dire de Vapereau.

Si l'histoire veut plus tard chercher la trace d'un de ceux qui ont joué le rôle principal dans ce qu'on a appelé, par antiphrase sans doute, le gouvernement de la Défense nationale, elle n'aura qu'à ouvrir le livret du Salon à la rubrique: Sculpteurs et graveurs étrangers sur médailles ou sur pierres fines, elle trouvera là : Steenackers (François Frédéric), né à Lisbonne, M. H.

Il y eut en réalité, pendant cette période, deux souverains juifs: Le Taïkoun et le Mikado L'un, Gambetta, s'occupa des intérêts financiers d'Israël, fit les emprunts et les marchés, logea les Juifs dans des places, où, comme « Esquiros » à Marseille, ils pussent s'enrichir rapidement, l'autre s'occupa

388

des intérêts généraux de la race et des Hébreux du dehors.

L'émancipation des Juifs d'Algérie, en pleine invasion mit dans tout son relief le caractère juif, implacablement indifférent à tout ce qui n'est pas de la famille. Nous traiterons cette question à fond au livre IV.

Phénomène plus surprenant encore et qui marque bien l'affaissement du tempérament français !

Pas un de ces officiers, qui allaient se faire tuer pour le bon plaisir des Juifs, n'eut l'idée de monter chez ce vieux youtre, de le secouer dans la légendaire robe de chambre à ramages jaunes qu'il mettait pour haranguer les troupes du haut de son balcon et de lui dire : « Misérable vieillard, nous avons abandonné le Père commun des fidèles pour venir faire notre devoir en France, nous avons sacrifié toutes nos préférences, toutes nos sympathies, tous nos souvenirs, nous obéissons à des drôles échappés de tous les cafés, vomis par tous les bouges, sortis de tous les cloaques, à des Spuller, à des Pipe-en Bois, à des repris de justice comme Bordone, à des Polonais équivoques comme de Serres, et tu ne penses qu'à diminuer encore le peu de forces qui nous restent pour affranchir quelques abjects marchands de dattes et de pastilles du sérail ! »

Quand Gambetta et Crémieux eurent fait leur tâche, Jules Simon vint à Bordeaux annoncer qu'il était temps de représenter la grande pièce des cinq milliards pour laquelle l'emprunt Morgan n'avait été qu'un simple lever de rideau.

On a prétendu qu'on ne saurait jamais ce qui s'était dit dans cette entrevue de Bordeaux, il n'est point malaisé cependant, d'après les faits, de deviner quel a été le canevas du discours. C'est la méthode de « Tite-Live ».

389

« Frère, a dû dire Jules Simon, tu t'en es assez donné toi et tes amis, cède la place aux Juifs allemands qui attendent impatiemment leur part de curée, tu reviendras avec un autre tour dans ton sac et après avoir personnifié merveilleusement, par ton bouillant courage, la guerre à outrance, tu personnifieras avec les qualités d'organisation et tes connaissances en géographie l'espoir de la revanche. »

Remarquez que dans ces conférences, où se décide le sort de la France, le Français originaire, le Français natif, le fils des Français, qui ont défriché le sol, fait la Patrie, n'intervient en aucune façon. Le dialogue se poursuit entre deux Juifs étrangers, l'un est Italien et descend d'Allemands qui s'appelaient Gamberlé, l'autre est Suisse, s'appelle Schweitzer de son nom primitif, Suisse de son nom d'acte de naissance, Simon de son nom littéraire (1).

Ni le premier, ni le second, n'ont reçu pour gouverner aucune espèce de mandat.

Il ne déplait pas à l'imagination de se figurer les vrais représentants du pays, qui paye, qui combat, qui meurt, attendant dans une antichambre la fin de cette entrevue israélite.

- J'ai trois de mes enfants tombés pour la Patrie, dit un vieillard à cheveux blancs, faut-il sacrifier le dernier ! Je suis prêt.

- Faut-il aller soigner des blessés ou des varioleux ! interroge la Soeur de Charité, j'attends vos ordres en priant Dieu pour vous.

(1) Il est toujours amusant de voir comment ces gens là se respectent entre eux. Voir comment, au mois de mai 1881, le journal de Gamberlé traitait ce pauvre Jules Simon : « M. Schweitzer dit Suisse, dit Simon, qui a changé de nom comme tous les comédiens, etc., etc.

390

- Grand merci, dit Jules Simon, que l'étude de la philosophie a rendu civil, une prière cela ne fait jamais de mal.

- Dieu ! De quoi? Est-ce qu'il y a un Dieu ! s’exclame Gambetta, en s'élançant vers la porte, avec ce mouvement de cavalier seul à la fois ondulant et chaloupeux, qui lui valut ses premiers succès à Bullier. Je me carapate, je me cavale, je m'esbigne pour

l'instant, mais je reviendrai. Et toi, béguine, prends garde à toi, je t'en ficherai des congrégations, n'en faut plus! Il y a des Jésuites, des Dominicains, des Frères, qui sont allés ramasser les mourants sous les obus pendant que je me brûlais les tibias au feu, je les ferai chasser de leurs cellules, pour mieux témoigner mon mépris pour le pays, pour mieux déshonorer l'armée, je forcerai des officiers français à venir en grand uniforme pour prendre au collet des religieux et des vieillards.... Là-dessus, bonsoir la compagnie ! Vive le vin et vivent les filles ! Et en route pour Saint-Sébastien !

Sous toutes les formes, le Juif ainsi servit Bismarck. L'espion de la Prusse, à Metz, était un commerçant du nom de Mayer, - encore un !

Découvert par les soldats français, qui brisèrent tout dans sa boutique, il se pendit. L'Allemagne ne fut guère embarrassée pour le remplacer.

« On nous fait remarquer, disait le journal le Nord, à la date du 19 août 1870, que la plupart des espions prussiens pris en Alsace sont Juifs. Cet ignoble métier ne saurait être mieux exercé que par les enfants de cette race dégradée qui a eu cette exécrable fortune de produire en Judas le type le plus achevé de la perfidie et de la trahison. » Selon le ‘Journal de Rouen’, Régnier « n'était qu'un Juif prussien, paré pour la circonstance d'un nom français. »

391

L'illustration nous a peint sous de saisissantes couleurs le Juif allemand dans son rôle d'espion pendant la guerre.

Le Juif, disait ce journal, dans un numéro du 27 septembre 1873, a été la fléau de l'invasion.

Tant que dure la bataille, le Juif reste en arrière, Il craint les coups.

Mais l'ennemi a-t-il fui, le champ de bataille est-il libre, alors le Juif allemand accourt.

Là il est maître et roi. C'est à lui qu'appartiennent tous ces cadavres. Ce n'est pas impunément que le soldat le désigne sous le nom caractéristique de corbeau.

En toute tranquillité, il dépouille les morts, il va de groupe en groupe. A le voir ainsi penché, courant, éperdu, avide, un dirait un parent qui cherche un frère, un ami. Il ne cherche que de l'or. Parfois on entend un gémissement, c'est un blessé qui supplie, mais le corbeau a bien le temps vraiment de s'arrêter pour de semblables vétilles. N'a-t-il pas une mission à remplir ?

Car il ne faut pas oublier ce côté, le digne personnage est fonctionnaire de l'Etat, il fait partie de l'organisation allemande, il ne se contente pas de voler, c'est là le Côté personnel, il est espion.

C'est le corbeau qui, après la bataille perdue, portera au quartier général tous les papiers trouvés sur les officiers supérieurs.

On voit que ce n'est pas là une sinécure, d'ailleurs, là ne se bornent pas les fatigues, il faut aller au-devant de l'armée, s'enquérir des ressources de chaque village, prendre des informations sur la situation et les forces de l'ennemi.

Quelquefois lorsqu'il est pris le Juif est fusillé, mais cela arrive bien rarement.

D'abord, à cause de cette inexplicable passion qu'il nourrit pour sa triste personne, il prend toutes ses précautions et ne se hasarde qu'à bon escient. Ensuite, si malgré toutes ses ruses, il tombe dans un piège, il en est quitte pour opérer plus en grand.

Il trahit les Allemands comme il espionne les Français., à l'avenir il tiendra les renseignements en partie double et le métier n'en sera que plus lucratif.

Mais le triomphe, le rêve de cette étrange et repoussante personnalité, c'est l'armistice, on est alors assez en paix pour n'avoir

392

à redouter ni corde, ni balles, on est encore assez en guerre pour pouvoir exercer son honnête métier.

Aussi que de profits !

D'abord il y a les réquisitions, qui rapportent quoique l'on soit obligé de céder la plus grosse part, mais on se rattrape avec le soldat, il est bête le soldat, il donne pour un florin ce qui en vaut cent.

Puis, pour les gens industrieux, il y a encore d'autres ressources.

Nous avons, dans l'ouest de la France, aux environs du Mans, pu constater par nous-mêmes, que les juifs, que l'armée allemande traînait à sa suite, louaient à la journée des soldats prussiens et se faisaient accompagner par eux dans les villages.

Frappant à une maison, les juifs exhibaient un parchemin crasseux revêtu de timbres plus ou moins authentiques. La traduction de ce papier, on la devine, un mot suffit à la rendre : réquisition. Comment le paysan aurait-il pu résister, les soldats étaient là comme une preuve menaçante. Ils livraient leurs bestiaux que l'on allait vendre

Mais je vois poindre une inquiétude dans l'esprit de mes lecteurs.

La Juiverie financière s'enrichit avec l'emprunt.

Morgan, le Juif anglais, Merton, qui devait finir tragiquement, lui aussi, est chargé d'une mission confidentielle, le Juif Esquires trône à la préfecture de Marseille et par une réminiscence, sans doute, de son livre « les Vierges folles », se fait, pour consentir à s'en aller, allouer une forte indemnité sur les fonds de la police des moeurs.

Les Juifs allemands dépouillent nos morts et rançonnent nos paysans, tout est pour le mieux, mais que deviennent pendant ce temps les petits Juifs restés dans Paris ?

Rassurez-vous, ils se tirent fort bien d'affaire. On refuse du travail à des industriels qui ont cinq ou six cents ouvriers à faire vivre, on en accorde à toutes les filles d'Israël. Les dépositions faites devant la commission des marché pour

393

l' armement de la garde nationale sont édifiantes sur ce point.

Citons seulement quelques lignes de la déposition de M. Berthe.

On n'en finirait pas, dit M. Berthe, si l'on cherchait à énumérer tout ce qui s'est fait pendant le siège. Longtemps j'ai vendu à un concierge de la rue Grenier Saint Lazare chaque jour 4 ou 500 francs de marchandise qu'il allait porter à l'Hôtel de Ville, il complétait le fourniment et allait le livrer.

Dans la même maison, une demoiselle de dix-huit à dix-neuf ans, Israélite, belle-fille, marchande de bons dieux (1), avait su se faire ouvrir les portes de l'Hôtel de Ville et trouver moyen de livrer tous les jours 3 à 400 francs de marchandises.

Et moi, je n'ai jamais pu obtenir un marché ! Cette jeune fille passait devant moi, à l'Hôtel de Ville, comme en me narguant. Elle entrait de suite et il me fallait attendre des heures j'avais trois ou quatre cents ouvriers à la maison !

J'ai remarqué que les juifs luttaient avec les fournisseurs comme nombre tout au moins. La plupart des marchés étaient donnés à ces gens-là, ils sont plus liants, plus patients que nous, ils savent faire ce qu'il faut, ils font le nécessaire.

La demoiselle dont je parlais, me disait-on, ne veut payer que cela... ce sera mauvais ! tant pis.

J'avoue que nous avons ainsi fourni nous-mêmes de mauvaises marchandises.

Il y avait des juifs et des juives bien intrigants qui obtenaient ce que nous ne pouvions pas obtenir. Pour y arriver, il aurait

(1) Presque tous les marchands d'objets de sainteté et d'ornements d'église sont juifs, ce qui leur permet à la fois le réaliser de jolis bénéfices avec une clientèle qui paie régulièrement, et d'espionner ce qui se passe dans le monde ecclésiastique. Tous les procès scandaleux dans lesquels des prêtres ont été mêlés ont été organisés de cette manière, grâce à un mot surpris, à un piège tendu. La façon d'agir du parti catholique en France, sa candeur, son absence de toute précaution seront un éternel sujet d'émerveillement pour l'avenir.

394

fallu donner pourboires, déjeuners, dîners, et toutes choses qui ne m'allaient pas.

L'armistice signé, le Juif redevint marchand et peu s'en fallut qu'il ne réussit à empêcher le ravitaillement de Paris, installés à Versailles, les Juifs achetaient à vil prix tout ce qui se présentait sur le marché et le revendaient à des taux exorbitants aux commerçants parisiens. L'ancien Gaulois a tracé un croquis juste de ce monde singulier qui se traînait sur les pas du vainqueur.

Dans les rues, dit-il, circulent les soldats de toutes armes raides et silencieux. Bruyants, au contraire, sont les juifs allemands qui ont suivi l'armée exerçant leur petit commerce avec l'obstination et l'esprit de suite qui caractérisent la race judaïque. Ces pittoresques échantillons de l'Allemagne commerçante crient en mauvais français leurs marchandises sur le ton le plus aigu, ils paraissent surtout bien fournis de tabac, à en juger par leur cri perpétuel : « Tabac à fumer et à priser à deux orants la livre ! »

Il y en a un notamment dont les intonations sont très comiques, elles nous rappellent par certains côtés la voix de notre confrère Wolff.

Bismarck, en voyant arriver Jules Favre à Versailles, avait sifflé l'hallali. La Juiverie cosmopolite, qui avait inspiré, commandité, mené, prolongé la guerre, devait figurer dans le triomphe, elle entra à Paris derrière les cuirassiers blancs. Un écrivain, que je ne connais pas, mais qui sait peindre, M. René de Lagrange, a fixé cette scène avec un accent de vérité incroyable, dans une étude publiée dans un coin du supplément du Figaro et qui, je l'affirme aux historiens futurs, est une des rares pages exactes qu'on ait écrites sur les événements de 1870-1871.

395

Ce ne fut pas l'armée, écrit M. René de Lagrange (1), que nous aperçûmes en premier lieu, ce fut l'Etat-major qui, évidemment faisait office d'éclaireurs. Cette avant-garde arrivait au petit trot, jetant un oeil inquiet, à droite et à gauche, sur le maigre bandeau de spectateurs qui formait la haie des deux côtés. Les cavaliers qui composaient cette escorte - je les vois encore - étaient presque tous des hommes de haute taille et de puissante stature, se tenant à cheval comme des écuyers de race. Ils portaient, pour la plupart, l'uniforme brillant des cuirassiers. Coiffés de casques dont le cimier portait des animaux chimériques, revêtus de cuirasses ornées d'armoiries en relief ou d'écussons en métal, ces cavaliers étincelaient sous les premiers rayons d'un soleil de mars.

La physionomie de ces soudards aristocratiques était en harmonie avec leurs males armures. L'ensemble en était grandiose. Leurs cheveux d'un blond roux, leurs moustaches fortement plantées et d'un jet hardi, leur teint clair et rouge à la fois, leur

yeux bleu de ciel au rayon farouche rappelaient, à s'y méprendra,, le portrait de ces mêmes hommes, tracé autrefois par le burin de Tacite :

« Oculi coerulei et truces, rutiloe comoe, magna corpora ».

Il faut être juste, néanmoins, même avec ses adversaires, ces physionomies avaient un grand caractère.

En voyant ces espèces de cavaliers géants, on eût dit ces Burgraves des bords du Rhin, contemporains de Barberousse, tels qu'on les voit sculptés sur la façade du château de Heidelberg ou dans les estampes d' Albert Durer. Tout ce groupe respirait l'Allemagne féodale, l'âge de fer, le règne de la force, le moyen âge militaire. Cette petite escorte, au milieu de laquelle on distinguait le roi de Prusse et M. Bismarck, toute armée qu'elle fût, n'avançait qu'avec précaution, comme nous l'avons dit. Entrer dans ce Paris, dans ce gouffre révolutionnaire à la suite d'un siège de cinq mois et demi, cela semblait peu rassurant. C'était entrer dans le volcan. Avant de risquer l'armée, l'Etat-major tâtait le terrain, de peur, sans doute, que, malgré toutes les précautions prises, quelque mine chargée de dynamite, ne vint à éclater sous les pas de l'armée

(1) Figaro du 28 février 1883.

396

d'envahissement C'était un roi, des princes, des généraux faisant, ce jour-là, fonctions de uhlans.

Ce groupe militaire était immédiatement suivi d'un autre groupe, mais civil, celui-là.

Le second groupe était, assurément, plus curieux encore que le premier. Derrière ces Centaures tout bardé de fer et étincelants d'acier, s'avançaient, enfourchés sur leurs chevaux comme des pincettes, des personnages bizarres vêtus de longues houppelandes brunes et ouatées. Mines allongées, lunettes d'or, cheveux longs, barbes rousses et sales, vermiculées en tire-bouchons, chapeaux à larges bords, c'étaient autant de banquiers israélites, autant d'Isaac Laquedem, suivant l'armée allemande comme les vautours. A cet accoutrement, il n'était pas difficile de reconnaître leurs professions.

C'étaient, évidemment, les comptables ou financiers juifs chargés de l'encaissement de nos milliards. Après l'Etat-major militaire, c'était l'Etat-major du Ghetto. Nous n'avons pas besoin de dire qu'une frayeur plus accentuée encore se laissait voir sur tous ces visages effarés et sordides.

Lorsque ce double cortège se fut écoulé, il se passa un assez long temps, plus d'une heure, au moins. Nous apprîmes, le lendemain, quelle avait été la cause de cette lacune, l'Etat-major en question s'était arrêté à l'Elysée pour y déjeuner. M. Ernest Picard avait eu la gracieuseté d'y faire servir, à ses amis les ennemis, un festin de bienvenue arrosé de vin de Champagne.

Quand ce déjeuner républicain fut savouré et arrosé à souhait, le cortège reprit sa marche pour remonter les Champs Elysées et se porter au devant de l'armée qui allait y entrer. Nous vîmes de nouveau défiler devant nous les Centaures cuirassés et rutilants, suivis des enfants d'Israël à barbes sales, mais cette fois-ci les physionomies n'étaient plus les mêmes. Le déjeuner avait produit son effet : la face enluminée par le vin des meilleurs crus de France, l'oeil en feu, le sirop dans la moustache, l'attitude arrogante, assurés, d'ailleurs, qu'aucune agression n'était à craindre, qu'aucune mine n'éclaterait sous leurs pas, les généraux cuirassés remontaient au grand trot l'avenue (1).

(1) Voir un article du Bien Public, 5 mars 1871, où j'ai, je crois, donné l'impression vraie du départ des Allemands, remontant en bataille l'avenue des Champs Elysées au milieu des fanfares et défilant devant l'Arc de Triomphe.

397

J'ai constaté plus d'une fois, dans mes travaux historiques, l'hésitation qu'on éprouve à adopter le récit qui donne le mieux, la note exacte et juste, et c'est pourquoi, je le répète, je ne crains pas de recommander cette page précieuse aux historiens de l'avenir.

J'habitais moi-même alors avenue Montaigne, et forcé de sortir pour un des miens malade, j'ai pu vérifier la scrupuleuse fidélité de ce tableau.

Picard, selon le témoignage des voisins, aurait assisté au commencement du repas et trinqué avec les Allemands, en tout cas, il vint lui-même à l'Élysée veiller à ce que rien ne manquât au déjeuner des vainqueurs.

Aux Juifs allemands s'étaient mêlés pas mal de Juifs français, qui déjà s'occupaient du fameux emprunt et cette Bourse, au milieu d'un camp, avait le plus étrange aspect, elle était comme l'épilogue lamentable et comique, comme le commentaire sinistre et grotesque de cette guerre juive.

Tout est vrai, encore une fois, dans le récit de M. René de Lagrange, notamment l'épisode de ce malheureux ouvrier qui, fou de douleur patriotique, plongea son couteau dans le poitrail du cheval d'un général et, livré de suite à la Prévôté allemande, fut fusillé, croyons-nous, derrière le Palais de l'Industrie.

Cette exécution sommaire avait le caractère d'un présage et la signification d'un avertissement.

L'ouvrier parisien, tel qu'il était encore, gênait la Franc-Maçonnerie juive. C'était un type bien singulier que celui là.

398

Tout se mêlait dans sa cervelle confuse, il aimait la France et la Pologne, parce qu'elle avait été persécutée, il détestait ce qu'il appelait, on n'a jamais su pourquoi, le parti prêtre, mais il n'admettait pas, comme Paul Bert, que l'homme fût tout à fait semblable à un chien, il regardait sans horreur le crucifix qui ornait son humble demeure, il se souvenait de l'avoir placé jadis sur le lit où quelque être cher venait d'expirer, il y suspendait aux Rameaux la branche de buis bénit que l'enfant rapportait, près du crucifix, parfois, était attachée la croix d'honneur de quelque compagnon de Napoléon 1er.

L'ouvrier parisien était, en effet, révolutionnaire et chauvin, il tirait sur la troupe aux jours d'émeute et sentait son coeur battre lorsque quelque régiment défilait dans les faubourgs. Convaincu, par la lecture d'Eugène Sue, que les Jésuites passaient leur vie à accaparer les héritages, il n'en disait pas moins un amical bonjour au Frère qui l'avait instruit. Il s'élevait avec force contre la superstition et aurait été désolé que son fils et sa fille ne fissent pas leur première communion. Le grand jour arrivé, il laissait la mère et l'enfant partir seuls pour l'église, puis, brusquement, jetait l'outil, passait la redingote des dimanches et, caché derrière un pilier, il cherchait le garçon ou la fillette, parmi la foule blanche qui ondulait dans la nef au bruit des cantiques, aux clartés des cierges, quand il avait reconnu un visage aimé, il se détournait pour essuyer une larme, se trouvait face à face avec un camarade qui pleurait comme lui et disait : « Toi aussi, mon vieux... qu'est-ce que tu veux, cela vous remue » (1).

(1) Voir à ce sujet, comme excellent document sur l'état d'esprit réel de la population parisienne, le curieux Journal tenu pendant la Commune, par le curé de Saint-Thomas d'Aquin, l'abbé Ravailhe. Au moment de faire faire la première communion à ses enfants, le digne curé craint que les Fédérés, qui occupent la place et le musée d'artillerie, ne s'opposent à la sortie de la procession, il va tranquillement trouver le chef de poste. - Comment donc, répond le brave insurgé, et il fait mettre ses hommes sous les armes et sonner le clairon, pendant que les enfants passent en chantant. Le lendemain le bataillon était changé, et M. l'abbé Ravailhe ajoute qu'il ne sait pas ce que l'officier fédéré est devenu. Il aura été tué (par derrière) par quelque ami de Simon Mayer et de Dacosta, ou dénoncé aux Versaillais par quelque Franc-maçon, auquel l'opportunisme aura donné, plus tard, un poste de percepteur ou de sous-préfet. La place qu'il occupait à l'atelier doit être occupée aujourd'hui par un étranger.

En 1848, au moment où l'on commençait les barricades pour les journées de juin, et où le quartier Mouffetard était en pleine effervescence, on enterrait le curé de Saint Médard et son clergé désira que, selon l'usage, le corps du défunt pût faire une dernière fois le tour de l'église qui avait été la sienne. Les ouvriers se prêtèrent de grand coeur à ce souhait, et enlevèrent devant le cercueil les pavés qu'ils remettaient dès que le cortége était passé.

399

Habile de ses mains, maître indiscuté dans ces travaux moitié artistiques et moitié industriels où Paris, supplanté maintenant là comme partout par l'étranger, triompha si longtemps sans conteste, l'ouvrier parisien, servi par un goût inné, qui lui tenait lieu de savoir, chômait rarement et vivait relativement heureux.

Par ses qualités, son entrain, sa gaieté, ce type était tout particulièrement un objet de haine pour le Juif allemand, par son patriotisme qui venait de s'affirmer pendant le siège, il était un obstacle à l'envahissement des étrangers parmi nous, par sa loyauté, son désintéressement, son amour de tout ce qui était droit et honnête il était un danger pour la suture dictature politico financière du Juif Gambetta. La Commune fut une excellente occasion d'en

400

tuer tant qu'on put. Dénoncés par les meneurs qui les avaient entraînés, par les Vierges qui, depuis, sont devenus ministres plénipotentiaires, victimes de leur courage, ces malheureux jonchèrent de leurs cadavres les rues, les avenues, les squares, les jardins, les parcs.

Vous les avez certainement rencontrés ceux-là, pendant le second siège, allant aux remparts avec conviction, faisant cuire leurs pommes de terre sous les arbres des Tuileries, défilant en bon ordre devant le palais de Rothschild et n'ayant pas la pensée d'y entrer. Pour la basse Juiverie allemande qui gouvernait Paris, l'hôtel de Monsieur de « Rôthschild » (mettez toujours un accent d'admiration sur l'ô), était un objet de vénération, et sans effort elle imposait le respect de cette demeure à ces multitudes armées (1).

L'Aryen, est-il nécessaire de le répéter, est un être de foi et de discipline et il garde ces sentiments même dans la révolution, il est né pour être le croisé intrépide et croyant, le soldat de la vieille garde, la victime obscure et intéressante encore d'une

Commune. Il est tour à tour le héros de la Chanson de geste, le grognard que célèbre Béranger, le combattant noir de poudre des trois Journées, celui qui

………..Sur l'or jonché devant ses pas,
Vainqueur, marchait pieds nus et ne se baissait pas.

(1) Un témoin oculaire et très véridique, j'en suis convaincu, me racontait ce petit fait qui est caractéristique !

Le 27 ou le 28 mai, quand tout était déjà perdu pour la Commune, les Fédérés avisèrent sur la place de Belleville la boutique d'un bonnetier, et ma foi, ils se mirent à s'emparer des chaussettes avec la joie enfantine que nous avons tous éprouvée à changer, de linge après quelque grande fatigue.

Un sergent arrive, leur reproche de déshonorer leur cause par le pillage, et voilà nos gens retournés et restituant tout ce qu'ils avaient pris.

N'est-ce pas très Parisien ?

401

La Commune eut donc ainsi deux faces :

L'une déraisonnable, irréfléchie, mais courageuse : la face française.

L'autre mercantile, cupide, pillarde, bassement spéculative la face juive.

Les fédérés français se battirent bien et se firent tuer.

Les communards juifs volèrent, assassinèrent et pétrolèrent pour cacher leurs vols. Certains négociants établis rue de Turbigo organisèrent la dévastation comme une opération commerciale et se retirèrent à New York deux ou trois fois millionnaires. Comme le Nathan, dont parle Maxime du Camp, les Juifs firent la grande soulasse, seulement l'assassinat suivi de vol fut cette fois compliqué d'incendie.

La Commune eut également deux résultats.

D'abord elle enrichit, dans de modestes proportions, il est vrai, la bohême juive qui, après le passage du gouvernement de la Défense nationale, ne put guère que secouer les tiroirs, mettre la main sur de petites caisses oubliées, dépouiller surtout les palais, les ministères et les hôtels particuliers des chrétiens de leurs objets d'art. (La Commune n'a pas touché une seule fois à une propriété juive,. pas une seule des 150 maisons des Rothschild n'a été incendiée.)

Ensuite, -- résultat autrement important, - elle fit égorger trente mille Français par des Français.

Les Allemands, en échange de leur haute et dédaigneuse protection, ne demandèrent Q'une chose à la Commune.

Après avoir détruit le prestige de nos armées, ils étaient offusqués encore de la glorieuse légende de nos ancêtres. Cette colonne, faite de canons pris à des Allemands, qui se dressait dans Paris, les gênait, malgré leur facile triomphe

402

sur le neveu, ils en voulaient encore à l'Imperator invincible que l'on apercevait drapé dans le manteau des Augustes.

Le matin dans l'azur, le soir dans les étoiles.

Maîtres de Paris, ils n'eussent pas touché à cette colonne, ils ont respecté partout les monuments de nos victoires et les images de nos héros, le tombeau de Marceau, les statues de Fabert, de Kléber, de Rapp. Il y a des choses que les Aryens ne font pas eux-

mêmes, mais ces choses-là, parfois, ils les font faire par des Sémites comme pour prouver que ceux-ci peuvent être utiles à l'occasion (1).

Qu'elle est émouvante cette scène du 16 Mai sur la place Vendôme ! Cette émotion vague, qui agite une foule assemblée, fait attendre des événements imprévus. On dit dans les groupes que les Invalides vont venir se ranger au pied de la Colonne pour la défendre, ces quelques survivants des grandes batailles, qu'on voyait jadis arriver tous les 5 mai et tous les 15 août pour déposer là des couronnes, ont revêtu leurs uniformes « par la victoire usés, » ils accourent tous :

Lanciers, grenadiers aux guêtres de coutil, Dragons que Rome eût pris pour des légionnaires, Cuirassiers, canonniers qui tramaient des tonnerres, Portant le noir colback ou le casque poli, Tous ceux, ceux de Friedland et ceux de Rivoli.

(1) Les officiers prussiens assistèrent à la chute de la colonne du balcon du Ministère des finances. La Prusse garda pour trophée la statue de la Victoire qui était boulonnée dans la main de l'Empereur et qui, malgré toutes les recherches, n'a jamais pu être retrouvée

403

Rien ne se montre. L'heure a sonné. On attend le signal.

Qui le donnera ? Grâce à Dieu, ce n'est pas un Français, c'est un Juif, c'est Simon Mayer. Ecoutez Maxime Du Camp (1)

Tout à coup un homme parut sur le couronnement, agita un drapeau tricolore et le lança dans l'espace, afin de bien indiquer que tout ce qui avait été la Révolution française, le premier Empire, la royauté de Louis-Philippe, la seconde République, le second Empire, disparaissait de l'histoire et allait faire place à l'ère nouvelle, symbolisée par la loque couleur de sang, que t'on appelle le drapeau rouge..

L'homme qui eut l'honneur de jeter au vent les couleurs de la France était digne de cette mission : il s'appelait Simon Mayer. Le 18 mars, il s'était noblement conduit à Montmartre. Capitaine au,169e bataillon, que commandait Garcin, en remplacement du chef élu qui était Blanqui, alors incarcéré ou en fuite, ce Simon Mayer avait héroïquement aidé à l'assassinat du général Lecomte et de Clément Thomas.

Cette belle action trouvait sa plus douce récompense à cette heure, sous le soleil, en présence des membres de la Commune attentifs et charmés. On entendit un son de clairon.

Un silence énorme, comme dirait Gustave Flaubert, emplissait les rues.

Chacun se taisait et tenait invinciblement les yeux attachés sur la colonne en avant de laquelle les cibles se raidissaient. Il était un peu plus de cinq heures du soir, de temps en temps, quelques coups de canon lointains semblaient une salve funèbre tirée du fond des horizons invisibles.

Un homme a vendu un Dieu qui venait porter au monde des paroles de miséricorde et d'amour, il s'appelait Judas, et il était Juif.

Un homme a vendu une femme qui s'était confiée à lui, il s'appelait Simon Deutz, et il était Juif

Un homme, devant les Prussiens, a donné le signal pour

(1) Convulsions de Paris, tome 11, pages 287-288.

404

renverser sur un lit de fumier le monument de nos vieilles gloires, il s'appelait Simon Mayer, et il était Juif (1).

Cette trinité sublime, Dieu, la Femme, le Génie, cette triple forme de l'idéal, la Divinité, la Beauté, la Gloire, de tout cela le Juif a fait de l'argent...

Avant de livrer Paris aux Juifs de la haute volée, la basse Juiverie profita de l'occasion pour assouvir un peu sa rancune séculaire. Quand un vénérable prêtre, en cheveux blancs, demanda à Dacosta quel crime il avait commis pour qu'on l'arrêtât, le Juif répondit par un mot typique où l'affectation de l'argot de Paris cache mal la haine qui vient en droite ligne de Jérusalem, « Il y a dix-huit cents ans que vous nous la faites. »

Gaston Dacosta excita particulièrement contre les prêtres Rigault, gamin féroce, sans doute, qui fut comme une manière de petit Néron ivre de toute-puissance, mais qui avait de bons moments et qui aurait fait infiniment moins de mal sans l'acolyte qui le poussait (2).

(1) Par un rapprochement singulier, ce fut encore un Juif qui joua le principal rôle dans cette scandaleuse cérémonie de l'installation de Cazot comme président de la Cour de cassation qui a déshonoré à jamais notre grande magistrature.

On croyait jusqu'au dernier moment que nul président de chambre ne consentirait à recevoir l'administrateur d'une compagnie financière aujourd'hui en faillite, l'homme taré dont la nomination était un soufflet sur la joue de chaque magistrat.

Quand, le mercredi 23 avril 1883, on entendit Bédarrides inviter Cazot à prendre possession de son siége, une huée s'éleva, soudaine, irrésistible, unanime. « Huissiers, faites faire silence ! s'écria Cazot exaspéré. « Ce fût tout, et cette scène si courte est restées présente à la mémoire de tous ceux qui en ont été les témoins indignée.

(2) Ce fut à Raoul Rigault que beaucoup d'ecclésiastiques durent de pouvoir quitter Paris, et cela, dans des circonstances bien singulières, et dont je puis garantir l'exactitude. Un capitaine de la Commune, Lalanne, obsédé toujours par cette idée de voir des souterrains partout, avait été faire une perquisition chez les Augustins de la rue de la Santé. Il ne trouva pas de souterrains naturellement, mais fut frappé par l'accueil qu'il reçut de la Supérieure qui était une femme d'une haute intelligence, il parla d'elle à Raoul Rigault. Le délégué 1a Police fil atteler la voiture de Piétri, et vint causer plusieurs fois avec la religieuse « je devine ce que vous n'osez pas me demander, disait-il en s'en allant, des laissez-passer pour vos calotin.... en voilà. Je suis sûr que si j'étais vaincu vous me cacheriez encore ici.... »

La personne qui m'a donné ces détails était absolument convaincue que lorsque Raoul Rigault fut surpris, rue Gay-Lussac, c'est vers le couvent des Augustines qu'il se dirigeait.

405

Quand on se rendit au greffe de Mazas, Gaston Dacosta, qui était aux côtés de Rigault, sans doute pour l'empêcher de faiblir, dressa la liste des otages, sur le dossier de l'un d'eux, il avait écrit d'avance :

« Conservez cette canaille pour le peloton d'exécution (1) ! »

Le prénom d'Isidore de François, le directeur de la Roquette, qui présida aux exécutions, tendrait peut-être à faire croire, ainsi qu'on l'a affirmé, qu'il était également de souche israélite. Lui aussi pensait et s'exprimait comme Dacosta . »

« Voilà quinze cents ans, disait-il en parlant des prêtres, que ces gens-là écrasent le peuple, il faut les tuer leur peau n'est même pas bonne à faire des bottes. »

On aurait pu faire et l'on fera sans doute plus d'une

(1) Le Juif hongrois, Léon Franckel, né à « Buda-Pesth », et membre de la Commune, était un descendant du célèbre Basses Alpes ou « Abravanel », Ministre des finances d'Isabelle la Catholique, et qui dut quitter l'Espagne lors de la grande expulsion de 1491. La famille Basses Alpes, réfugiée en Autriche, y prit, nous apprennent les Archives israélites, le nom de Franckel.

N'est-ce point curieux cet arrière neveu d'un Ministre des finances d'Espagne, devenu quelque chose comme Ministre des travaux publics en France, et vengeant les siens en assassinant nos prêtres ?

Vermersch, ainsi qu'il l'a reconnu lui-même, descendait d'une famille juive d'Amsterdam.

406

découverte intéressante au point de vue de l'influence du type et de la race, en recherchant la famille de la plupart de ceux qui furent mêlés à ces horreurs, mais la France, alors, avait d'autres préoccupations. Livrée à la Prusse par les Juifs allemands qu'elle avait accueillis, saignée à blanc par Gambetta, déshonorée dans ses glorieux souvenirs militaires par Simon Mayer et les démolisseurs de la colonne Vendôme, elle allait se jeter dans les bras d'autres Mayer et d'autres Simon, elle envoyait le Bamberder à la Chambre, elle décorait le Juif Stern, elle se pâmait d'admiration devant les Rothschild qui allaient l'exploiter à fond.

Pas un homme de la majorité n'entrevit cette situation.

Ce qui manqua à ces hommes qu'on appelait des cléricaux, ce fut simplement d'être chrétiens. Pas plus que les politiques de la Restauration, ils ne comprenaient la parole de l'Ecriture que nous avons déjà citée et qu'il faut toujours répéter, car elle est l'alpha et l'oméga de l'homme d'État : « Discite justitiam moniti », avertis par les événements, apprenez la justice.» C'est sur la justice que revient sans cesse ce grand docteur en politique, Bossuet, « le seul, dit Doudan, dans son style toujours un peu précieux, qui eût pu faire le discours du trône de Dieu, si Dieu souffrait un gouvernement représentatif... »

« Quand je nomme la justice, écrit Bossuet, je nomme en même temps le lien sacré de la société humaine, le frein nécessaire de la licence, l'unique fondement du repos, l'équitable tempérament de l'autorité et le soutien favorable de la sujétion. Quand la justice règne, la foi se trouve dans les traités, la sûreté dans les commerces, la netteté dans les affaires. » Ailleurs, il indique les conditions essentielles de l'équilibre social en une ligne plus éloquente et plus précise en sa sublime

407

familiarité que tous les volumes des rhéteurs : « La Justice et la Paix sont deux intimes amies (1). » « Justitia et Pax osculatae sunt. »

La justice est le premier besoin des peuples, en même temps que la garantie des intérêts, c'est la satisfaction d'une aspiration innée dans toutes les âmes humaines. La France apporte à cet amour la passion qui lui est propre.

Que demande cette nation éprise d'idéal ? la justice. Que cherche-t-elle, même dans ses révolutions? la chimère, l'ombre, la parodie de cette justice qui lui est nécessaire comme l'air pour respirer. Pourquoi la Royauté française, si chétive dans cette Ile-de-France qui fut son berceau, a-t-elle si vite et si prodigieusement grandi ?

C'est que les premiers Capétiens furent, avant tout, des hommes de droiture et de justice. Quelle est l'image de roi restée la plus vivace et la plus populaire ?

Est-ce celle de tant de monarques menant de hardies chevauchées et s'élançant au plus épais des rangs ennemis? Non, c'est l'image d'un justicier assis sous un chêne.

Plus que le souvenir du pont de Taillebourg défendu par un homme seul contre toute une armée, le souvenir de ces assises rustiques où chacun, sans intermédiaire, pouvait faire reconnaître directement son droit par celui qui avait la force, est demeuré gravé dans les âmes.

Pourquoi, après une si longue éclipse de la Royauté, alors que depuis de longues années le parti légitimiste n'était plus qu'un brillant état-major sans soldats, le pays appelait-il librement, spontanément, des représentants du principe monarchique ? C'est parce que la Monarchie, toujours

(1) »Justitia fundamentum Regni, » lit-on sur la façade du Hoff Burg,le palais impérial de Vienne, et l'inscription est bonne et bien placés.

408

tendre aux petits, avait su, à l'occasion, être sévère aux forts.

C'était pour faire justice que le pays, dans son intérêt, avait eu recours aux hommes de la tradition, aux députés du sol, à des hommes dont les familles, la vie ordinaire, le caractère étaient connus de tous et inspiraient confiance, en des temps troublés, à ceux-là même qui, dans les temps ordinaires, leur eussent préféré des bateleurs et des charlatans.

Il manqua à cette époque un homme animé de ce noble amour de la justice, un homme au cœur élevé, à l'âme grande, doux aux égarés, terrible aux pervers qui avaient vendu de sang-froid leur pays, qui prît la direction du parti monarchique et demandât avant tout le châtiment d'un aventurier comme Gambetta, qui s'était permis de conclure des emprunts sans l'autorisation du pays, d'un Ferry, d'un Jules Favre.

Non seulement les catholiques trahirent le mandat de justice qui leur avait été confié contre les hommes du 4 Septembre, mais ils laissèrent la répression de la Commune s'accomplir dans des conditions de sauvage iniquité.

Toute cette phase est, d'ailleurs, une de celles qui arrêteront le plus longtemps les penseurs de l'avenir qui auront là l'occasion d'étudier en action, à l'oeuvre, la haute démocratie française, de voir quelle est sa moralité, ses vrais sentiments envers le peuple, la conception qu'elle se fait du Bien et du Mal, de la responsabilité, de l'égalité.

La Monarchie française, nous l'avons dit, exerçait virilement et chrétiennement sa fonction de justice, elle avait des gibets pour les financiers, les Enguerrand de Marigny et les Semblançay, de beaux échafauds de velours noir pour les Nemours, les Saint Pol, les Biron, les Montmorency, les Marillac.

409

La Restauration, même dans ses défaillances et sa mollesse, n'eut pas la répression vile: elle ne prit pas le petit soldat, elle prit le maréchal prince de la Moskova, le général Mouton, la Bédoyère allié aux plus nobles familles de France.

La République fut impitoyable aux humbles, et trembla devant ceux qui avaient une apparence de situation, devant tous ceux qui avaient la noblesse bourgeoise, qui possédaient le bouton de jade du mandarin, qui étaient inscrits sur un tableau quelconque.

Tous ceux qui furent passés par les armes à Satory à part Rossel furent de pauvres diables, des « minus habentes », des gens sans relations.

Thiers avait accordé la grâce de Crémieux, ce fut le général Espivent de la Villeboysnet qui le fit exécuter pour ainsi dire, de son initiative personnelle. Crémieux devait être fusillé en même temps qu'un chasseur à pied. Les membres de la gauche naturellement ne s'occupèrent en aucune façon du pauvre pioupiou chair à canon, bon à tuer, ils intercédèrent pour l'homme intelligent, responsable, pour l'avocat !

Le général Espivent, qui était de vieille race française, ne comprenait pas la démocratie de cette façon, et il déclara nettement qu'il entendait que l'avocat eût le sort du soldat (1).

Cette histoire de la Commune, encore si peu connue et dont la face changera complètement dès qu'on publiera les

(1) Crémieux était si sûr de sa grâce que, lorsqu'on vint le prendre au fort Saint-Nicolas pour le mener au Phare, il était convaincu qu'en l'emmenait pour entériner les lettres de grâce, ce ne fut qu'en apercevant les troupes rangées en carré qu'il comprit la vérité, il se trouva mal, et on fut obligé de l'asseoir sur une chaise pour le fusiller.

410

documents incroyables qui sont en quelques mains (1), fut le triomphe des petits papiers.

Tous les hommes du 4 Septembre, les Jules Simon, les Jules Favre, les Picard, Thiers lui-même, avaient été en relations avec la plupart des chefs de la Commune, et ne s'occupaient qu'à éviter les révélations compromettantes. Les instructions faites une première fois furent refaites à nouveau avec injonction de supprimer certaines accusations.

On faisait évader ceux qu'on ne pouvait justifier (2), et il n'était point de jour où l'on ne saisît quelques lettres adressées clandestinement aux prisonniers comme celles que Jules Favre écrivait à Rochefort.

Les captifs se servaient des gages qu'ils pouvaient avoir ce qui est assez compréhensible - et les avocats prévoyants imitaient ce bon Jolly, sur la tombe duquel Gambetta prononçât un si beau discours, et se nantissaient des

(1)Ajoutons que tous les Papiers des Tuileries n'ont pas été brûlée, comme on le croit généralement. Quelques-uns furent sauvés pendant le premier siège par M. de Piennes. Les plus importants avaient été déposés dans les caves de la maison qu'occupait la grande aumônerie, rue de Rivoli.

Au moment de l'entrée des troupes dans Paris, on signala leur présence, à cet endroit, au général Douay qui venait d'arriver sur la place du Carrousel il les fit immédiatement charger sur 17 ou 18 fourgons, et sans en rien dire à Thiers, il les envoya sous escorte à Cherbourg d'où ils furent expédiée en Angleterre.

Ce sont ces documents qui montreront ce qu'était la république des hommes du 4 Septembre, et qui vengeront, par le mépris de l'histoire, les malheureux qu'ils ont fait égorger.

(2) Félix Pyat, dont chacun connaissait la retraite, resta tranquillement caché rue Pigalle, et ne quitta Paris qu'avec un passeport parfaitement régulier.

Un fonctionnaire important du Ministère de l'intérieur a encore en sa possession un ordre de faire évader six détenus signé Thiers et contresigné Calmon.

411
moindres chiffons de papier des captifs pour s'en servir plus tard contre eux (1).

Quelques pages noircies d'encre étaient alors le meilleur talisman contre la mort violente. Ranc, né malin, se saisit de la cassette de Thiers et Pallain entra dans la vie politique en allant négocier pour la reprendre.

La légende rapporte que la cassette fut rendue, mais absolument vide, l'étonnante fortune de ce Pallain qui, malgré son absolue nullité, trouva moyen d'être directeur dans trois ministères à la fois, semblerait indiquer cependant qu'un ou deux papiers étaient restés dans la cassette. Le reste, toujours d'après la légende, aurait sauvé Ranc de toute poursuite après la chute de la Commune, c'est, en tout cas, un fait qui témoigne peu en faveur de l'indépendance de la justice militaire, qu'un homme qui mérite d'être condamné à mort le 13 octobre 1873 puisse se promener tranquillement jusqu'à cette époque et même siéger à la Chambre, sans que nul s'avise de le poursuivre. Ou il était coupable ou il ne l'était pas, dans le premier cas il eût été naturel de le poursuivre de suite, dans le second cas il eût peut-être été plus équitable de ne pas le condamner.

L'historien de l'avenir n'oubliera pas, sans nul doute, de compléter ce tableau par les traits qui éclairent les moeurs

(1) Au point de vue de l'abaissement des caractères, on rapprochera cette époque des petits papiers d'une autre époque de guerre civile. Qui ne connaît l'histoire d'Agrippa d'Aubigné, amoureux de Diane de Talcy, qu'il est trop pauvre pour épouser ?

On lui propose de tirer parti des documents sur la conspiration d'Amboise qui sont en sa possession, et qui compromettent gravement le chancelier de l'Hôpital.

Il va chercher les pièces, les jette au feu et dit, « je les ai brûlées de peur qu'elles ne me brûlassent, car j'avais pensé à la tentation. »

412
de tout ce monde qui criait tant contre la corruption des tyrans. Nous avons constaté, en parlant du gouvernement de la Défense nationale, que la France, sous le rapport des garanties et des droits, avait rétrogradé au delà des tribus Cafres, puisqu'on disposait du sang de ses enfants, de son argent, de ses destinées, sans daigner la consulter.

Sous le rapport moral, c'est la lapinière qui parait être le modèle de la haute démocratie française dont des circonstances exceptionnelles mettent en pleine lumière la vie privée.

Cette lapinière a cependant un caractère, particulier, c'est une lapinière dans une étude de procureur, dans un cabinet d'homme de loi, le clapier témoin de ces amours semble être un carton vert.

Jules Favre ne se contente pas d'avoir des enfants naturels, il s'ingénie à les faire entrer de force dans le cadre normal, il torture le code à propos d'eux, il commet des faux, il fait fusiller Millière qui a dénoncé ces infamie il séquestre pendant trois mois, dans la maison de détention Versailles, l'infortuné Laluyé qui connaît trop de secrets

intimes pour qu'on le laisse vivre et qui en effet finit par succomber aux mauvais traitements dans une autre prison (1).

Tout ce monde, amis ou ennemis, se tient ainsi par des histoires de doubles ménages, d'adultères entrecroisés, de fils supposés, de précautions légales prises pour transmettre une fortune, un nom, un titre parfois.

À tous ces trafics honteux, à ces marchandages, à ces

(1) Laluyé, qui vivait tranquillement à Rueil, et contre lequel on ne put absolument relever aucune charge, fut détenu administrativement pendent trois mois. Voilà comment se comportait au pouvoir ce Jules Favre qui, sous l'Empire, avait toujours le mot de vertu en bouche.

413

impunités accordées aux gens dont on a peur, aux gens qui de près ou de loin touchent encore à la bourgeoisie, il faut opposer, pour achever la peinture de l'état d'âme des républicaine de 1871, le plus effroyable mépris de la vie humaine qu'on ait jamais vu à aucune époque.

Dans l'histoire, je cherche avant tout non le détail à scandale, mais le détail à symptôme, non le renseignement à sensation, mais le renseignement à réflexion. J'estime que des faits minuscules sont aussi intéressants pour l'étude d'une époque que des faits importants. Dans les grands faits effectivement, les batailles, les événements extraordinaires, c'est Dieu qui se révèle, dans les petits faits, c'est l'homme qui se trahit.

Je regarde, par exemple, comme un excellent document cette conversation que le baron Olivier de Watteville, alors inspecteur général des prisons, eut avec Calmon, alors sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, et qu'il m'a autorisé à reproduire :

M. de Watteville voulait maintenir l'arrestation d'un M. B. de M. que le gouvernement décora plus tard.

- C'est un de nos agents, laissez-le libre.

- Mais, Monsieur le sous-secrétaire d'État, il a fait fusiller quatorze gardes nationaux réfractaires à la Commune.

- C'était pour mieux cacher son jeu ....

- C'est bien consolant, Monsieur le sous-secrétaire d'État, pour les familles des victimes.

Qui a prononcé ce mot affreux? Est-ce un Sylla pour lequel la raison d'État justifie tout?

Un soldat habitué à risquer sa vie et pour lequel la vie des autres n'a pas plus de prix que la sienne? Non, c'est un bureaucrate, un centre gauche, un libéral, un représentant des idées modernes, un membre de l'académie des Sciences morales et politiques.

414

Quelle politique et surtout quelle morale on enseigne dans ces endroits-là !

Ce qu'il tomba d'êtres humains dans ces jours terribles, la moisson sanglante que fit la mort, nul ne le saura probablement jamais.

Les écrivains communalistes qui admettent le chiffre de trente mille morts sont plutôt en deçà qu'au delà de la réalité. Les hommes qui par leurs fonctions ont vu les choses de près avouent trente-cinq mille dans l'intimité. M. de Walteville, directeur au ministère de l'instruction publique, le frère de celui dont je parlais tout à l'heure et qui

pénétra un des premiers dans Paris, fixe à quarante mille le nombre des victimes tant du côté de la troupe que du côté des insurgés.

On ne s'explique le chiffre dérisoire de six mille cinq cents morts donné sérieusement par M. Maxime Du Camp que par les conditions spéciales dans lesquelles travaille l'écrivain. Pour élever un monument qui, malgré ses imperfections, sera d'un considérable intérêt pour l'avenir, M. Maxime Du Camp a dû s'adresser toujours aux sources officielles et il a trouvé partout le concours le plus empressé, mais sous la réserve de ne point dire certaines choses, de se maintenir toujours dans une certaine convention.

La Franc-maçonnerie juive, qui voulait dépeupler Paris pour faire place aux étrangers et les hommes du 4 Septembre qui voulaient châtier leurs électeurs révoltés, et, eux aussi, les aller chercher « dans leurs repaires, » eurent chacun de leur côté une idée ingénieuse qui prouve que le Progrès n'est pas un vain mot.

Les étrangers qui conduisaient la Commune changèrent les bataillons de quartier, ils les désorientèrent, les bataillons

415

fédérés du boulevard Malesherbes combattaient à la place de la Bastille, les bataillons de la rue Mouffetard étaient boulevard Malesherbes. Cette mesure facilita les incendies, car des hommes connus dans une rue auraient hésité à allumer le feu chez leurs voisins, elle rendit la répression plus rigoureuse.

Une fois vaincus, les soldats de la Commune ne purent échapper aux balles, dans leur quartier ils auraient été au courant des issues, ils auraient trouvé de l'aide pour se cacher. Toutes les portes, au contraire, se fermèrent devant eux et ils tombèrent par centaines sur les trottoirs ou la chaussée.

L'idée des républicains de Versailles était également bonne. Les généraux avaient demandé qu'on fit marcher les gardiens de la paix en tête de chaque colonne.

Grâce à leur connaissance de Paris, la ville eût été reprise en quarante-huit heures, et l'on ne fût pas, comme il arriva, resté une journée entière devant un mur qu'on pouvait tourner en quelques minutes. Picard et Jules Favre s'opposèrent à cette mesure et réussirent ainsi à rendre la lutte beaucoup plus longue, l'exaspération plus vive, le massacre plus barbare.

Aux fédérés fusillés à la Petite Roquette, à la caserne Lobau, au parc Monceau, à la porte de Versailles, il faut ajouter mille deux cents hommes qui, pour diverses causes, insubordination, tentative d'évasion, furent passés par les armes non sur le plateau, mais dans les bois de Satory, où l'on exécutait encore le 10 juillet.

Il faut encore joindre a ce chiffre ceux que la maladie décima. Les prisons, les Chantiers notamment, furent un enfer. Les malheureux gardés par des gendarmes le fusil chargé n'avaient pas le droit de se lever pour satisfaire leurs besoins, ils croupissaient

416

au milieu de leurs ordures, au moindre mouvement on faisait feu.

Les députés conservateurs laissèrent tout faire, ils ne comprirent pas la parole de l'Ecriture : « justitiae Dei sunt rectae », ils n'eurent ni les belles miséricordes ni les sévérités nécessaires. Ils causaient familièrement avec des hommes qui avaient usurpé le pouvoir et pénétré violemment dans l'aerarium et ils étaient impitoyables pour les malheureux qui, pressés par la misère, avaient accepté une petite place sous la Commune et barboté quelques sous dans une caisse où les gens du 4 Septembre, tous pauvres avant, tous riches après, n'avaient pas laissé grand chose.

Pour les infortunés de cet ordre ils étaient sans merci, ils ne trouvaient pas de tortures suffisantes pour les punir, ils les expédiaient au delà des mers dans des espèces de cages et regrettaient sans doute de ne pouvoir les envoyer tous au plateau de Satory.

Est-ce donc que le coeur des hommes de la droite fût cruel ou leur intelligence médiocre? Non, seulement ils avaient le cerveau conformé d'une certaine façon, ils voyaient comme cela, ils étaient imbus des préjugés les plus bourgeois.

Un homme, qui occupait une situation dans le monde, comme Jules Favre, pouvait tout se permettre, faire tuer des milliers de créatures humaines sans être jamais inquiété, l'idée de fusiller un bâtonnier de l'ordre des avocats, un académicien, eût semblé sacrilège à ces gens polis, comme l'idée de livrer au bourreau un cardinal, un ‘porporato’, l'eût paru aux souverains d'autrefois.

Les meneurs de l'Assemblée, d'ailleurs, avaient eu la soif du pouvoir et, au contraire, n'avaient jamais eu faim, l'ambition leur semblait donc excusable dans ses plus abominables malfaisances, tandis que le malheureux, qui avait

417

pris un emploi pour manger, leur paraissait digne de tous les châtiments puisqu'ils ne le comprenaient pas.

La notion de la réalité fut ce qui manqua surtout à ces hommes d'une honnêteté indiscutable, mais d'une expérience pratique nulle, qui, n'étant ni illuminés par en haut, ni renseignés par en bas, devraient fatalement être vaincus par des hommes qui sortaient tout meurtris, tout vibrants, tout fumants, tout souillés parfois de la vie la plus réelle et la plus difficile.

Prenez le plus illustre de ces vaincus, le duc de Broglie. Que pouvait-il savoir du Paris moderne?

II n'avait probablement jamais mis les pieds ni dans un atelier, ni dans un café, ni dans un lupanar, il n'avait causé, les yeux dans les yeux, ni avec des ouvriers déraisonnant après leur journée faite, ni avec des agitateurs de carrefour, qui remuent la société en bouleversant des dominos, ni avec des filles qui vivent et meurent de la corruption des villes.

Il quittait sa maison pleine d'exemples dignes d'être imités, de glorieuses traditions, de sentiments élevés, pour aller en voiture vers un autre salon où il retrouvait la même atmosphère, il n'était jamais sorti d'un monde où l'on parle et où l'on pense noblement, où les faiblesses mêmes se voilent d'apparences idéalistes, où les passions sont rarement basses.

En regardant en lui-même, il n'apercevait rien qui fût une dégradation de l'homme, il se voyait tout jeune, travaillant comme s'il avait sa carrière à faire, obstinément fidèle, dans son optimisme généreux, à certaines idées libérales, ayant de l'orgueil, sans doute, mais le bel orgueil des lettres, la louable ambition de rendre des services à son pays.

Evidemment, cet ancien président du Conseil aura été mêlé activement au mouvement d'un siècle où le Juif a

418

tout conduit et conduit tout sans avoir vu le Juif, sans deviner son rôle une minute, sans soupçonner ce que peut contenir de haine contre la vieille société française, contre l'aristocratie, contre le Christ, le coeur d'un Juif allemand, dont les pères ont été pendus entre deux chiens. Si le juif lui est apparu, ce n'est guère que sous la forme d'un baron déjà débarbouillé, fort honoré d'être en pareille compagnie et s'y

tenant à peu près convenablement, il ne s'est pas douté que celui qui venait de l'appeler obséquieusement « mon cher duc » soudoyait les insulteurs qui allaient criant par les rues : « Demandez la banqueroute de l'Union générale, le suicide de M. Bontoux, l'arrestation du prince de Broglie ! »

Si on interrogeait sur la question juive l'ancien ministre des affaires étrangères, on retrouverait évidemment chez lui les théories tolérantes et larges que lord Macaulay, qui fut un orateur applaudi et un fin lettré, comme le duc de Broglie, développait, en 1831, dans son « Essai sur les incapacités politiques des Juifs ».

Avec moins d'éloquence et de mérite, la plupart des membres de la droite vivaient comme le duc de Broglie, dans la même sphère irréelle. Je gage bien que le vicomte Othenin d'Haussonville, par exemple, ne savait pas, quand il était député, le quart de ce qu'il a appris en allant parcourir les garnis, les bouges et les bals publics, pour son beau livre de l'Enfance à Paris.

Le premier qui s'occupa sérieusement des questions ouvrières, au point de vue conservateur et chrétien, fut un soldat. Pourquoi? Parce que ce soldat avait vu la Commune de prés, parce que le métier militaire, qui fait vivre au milieu de toutes les classes de la société rassemblées, met de suite un homme de la valeur du comte de Mun en face

419

de la réalité, écarte les préjugés de l'éducation et les conventions de cénacle, constitue comme une admirable école d'observation pour des hommes qui sont organisés pour comprendre et pour penser.

Quoi qu'il en soit, les monarchistes de l'Assemblée de Versailles ne profitèrent de leur situation que pour assumer l'odieux d'une répression impitoyable que désiraient vivement, dans leur coeur, les futurs séides de Gambetta.

Ils frappèrent, à bras raccourcis, sur les petits et sur les humbles.

L'usurpation des fonctions surtout, je l'ai dit, trouvait implacables ces naïfs qui n'avaient pas eu le courage de faire passer en jugement les hommes du 4 Septembre.

Les membres de la commission des grâces, Tailhand, Corne et autres Batbie, envoyèrent à la Nouvelle-Calédonie, comme coupable d'usurpation de fonctions, un vieillard qui, je crois, avait accepté sous la Commune d'êre quelque chose comme sous-inspecteur des lampes dans un ministère.

Un jour qu'ils ergotaient sur ce cas, Gambetta passa, entendit quelques lambeaux de conversation et frappant vigoureusement, selon son habitude, sur l'abdomen d'un des membres de la commission :

- Bravo ! Messieurs, cria-t-il, avec un gros rire, s'il a usurpé, qu'il soit puni ! Soyons sans pitié pour ceux qui usurpent les fonctions publiques !

Puis il s'éloigna en les regardant d'un air de mépris.

Les années 1872 et 1873 virent donc le triomphe complet d’Israël. Il y eut, d'un bout à l'autre de l'Europe, un hosannah juif qu'accompagnait le bruit des millions.

Les juifs refîrent, mais en des proportions prodigieuses, ce que Rothschild avait fait en petit au moment de la liquidation

420

de 1815, ils s'enrichirent en prêtant aux Français, ils reprirent aux Prussiens ce que les Français leur avaient payé. Des cinq milliards quatre au moins restèrent dans leurs mains.

Bismarck n'avait rien à refuser à ceux qui l'avaient commandité pour la guerre, Thiers était à genoux devant ceux qui donnaient comme une apparence de gloire financière à un pays écrasé sous toutes les hontes de la défaite.

Le roi du moment ce fut le Bleichrœder pour lequel la France devait entreprendre plus tard l'expédition de Tunisie.

C'est dans la seconde partie de ce travail, l'Europe juive, que nous aurons à nous occuper de l'Allemagne qui ne nous intéresse ici que par l'écho qu'eurent chez elle les spéculations dont le principal théâtre était la France.

Une étude fort remarquable, publiée dans la Revue du monde catholique et signée Hermann Kuntz, suffit à nous donner pour le moment l'essentiel pour le portrait et le rôle du personnage.

M. Bleichroeder, dit M. Kuntz, a en la plus grande part dans toutes les affaires financières et d'agiotage de 1a France nouvelle depuis 1866 à 1870 (1).

Lorsque Paris dut payer sa rançon, Bismarck en appela aux lumières de M. Bleichroeder. Il le fit venir à Versailles pour vérifier les fonds avancés par son associé et ami intime, M. de Rothschild, dont la femme jouait l'irascible patriote au point que le pauvre ambassadeur d'Allemagne, comte Harry d'Arnim, crut nécessaire de s'en plaindre peu diplomatiquement.

M. Bleichroeder reçut la croix de fer et fut gratifié de la particule, en récompense de cet éminent service. Sa fortune est devenue immense et ne le cède en rien à celle d'un Rothschild. Après son

(1) Livraisons des 15 et 31 octobre 1881.

421

anoblissement, il fut créé aussi premier consul général d'Autriche. En cette qualité, il donna un dîner de cinquante couverts au corps diplomatique.

La table, dressée dans une salle à manger décorée par les premiers artistes, était chargée de surtouts, candélabres, etc., en or et argent richement travaillé.

Derrière chaque convive se tenait un domestique portant la livrée de la maison, surchargée de broderies d'or. On peut se figurer l'effet que devait produire la description de ce festin somptueux et de l'orfèvrerie estimée à plusieurs millions de M. Bleichroeder en l'an de grâce 1876, au moment où la population de Berlin était aux abois par suite du crack de 1873 (1).

L'Allemagne ne tarda pas à comprendre le sens de la scène du Second Faust, dont nous parlions plus haut.

Dupe d'une véritable fantasmagorie, elle croyait, avec le papier monnaie créé par le Juif, posséder de l'or réel et s'aperçut bientôt que cet or lui avait glissé entre les mains. Au bout de trois ans elle n'avait plus entre les doigts que des chiffons de papier qui valaient moins que des feuilles mortes, et tout l'or remué était allé s'enfouir dans les poches juives.

Les pertes infligées au peuple allemand, dit M. Kuntz, pendant cette période d'agiotage effréné, sont calculées à trois et même à cinq milliards par les statisticiens. On estime à trois ou quatre cent

(1) N'oublions pas cependant que si l'Allemagne consent à se servir du juif comme Instrument, et à le récompenser au besoin, elle le tient absolument à l'écart de tout ce qui touche à l'honneur et à la dignité du pays.

Quand le fils de ce Bleichroeder, qui s'était faufilé on ne sait comment dans le corps d'officiers des hussarde de la garde, me présenta devant ses

camarades, une huée énorme s'éleva, on lui cracha à la figure, et il dut s'enfuir précipitamment. Jamais les officiers allemands, qui ont encore quelques traditions des anciens chevaliers Teutoniques, n'admettront qu'on puisse confier un drapeau à un homme qui est prêt à le vendre pour de l'argent, puisqu'il met l'argent au-dessus de tout.

422

mille les familles de propriétaires, d'industriels, de petits capitalistes qui ont été ruinées pendant que les journaux les grisaient de gloire et excitaient leur haine contre l'Eglise, les jésuites, les oeuvres religieuses.

En échange des milliards qu'ils volaient, les Israélites d'Allemagne organisèrent, en effet, le Culturkampf, qui leur a donné l'agitation anti-sémitique, comme la part qu'ils ont prise chez nous à l'expulsion de pauvres religieux de leurs cellules leur vaudra d'être expulsés de leurs palais.

Agiotage et persécution allaient, d'ailleurs, chez nous aussi, marcher de compagnie. Au préalable, les Juifs préparèrent cet envahissement qui est le complément obligé et en réalité le seul résultat appréciable de toutes les révolutions en France, ils attirèrent vers Paris tous les errants, tous les aventuriers, tous les négociants en mauvaises affaires du monde israélite, ils les casèrent dans les vides qu'avait faits la Commune dans les quartiers populeux.

En juin, juillet, août, septembre 1871, certaines rues semblaient désertes. A la fin de l'année, tout était plein, animé, vivant. Le Parisien pur sang, qui parcourait la ville en observateur, était tout étonné de rencontrer partout des types étranges qu'il n'avait jamais vus, de voir sur toutes les boutiques des noms de Mayer, de Jacob, de Simon.

Grâce à la facilité de la naturalisation, à l'incendie prémédité des actes de l'état civil, à la complaisance d'employés qu'on avait mis dans tous les endroits nécessaires, ces intrus se firent rapidement une sorte d'identité.

Une difficulté les gênait, c'était ce diable d'accent allemand, ils jouèrent alors de la corde alsacienne et le bon M. d'Haussonville, avec la candeur qui caractérise notre aristocratie, les aida merveilleusement par cette société des Alsaciens-

423

Lorrains qui, malgré ses louables intentions, nous a causé un mal incalculable.

Que n'aurait-on point fait pour ces Juifs alsaciens qui disaient si patriotiquement, avec l'un d'eux, le rabbin lsaac Bloch, si vertement relevé jadis par « l' Univers », que la guerre de Prusse avait été conseillée par le Pape pour faire égorger les honnêtes gens, et que les Prussiens, conduits par la main de Dieu, étaient arrivés heureusement pour punir les coupables et faire sauver les innocents.

Qu'elle est touchante et qu'elle est grande cette généreuse et chère Alsace, qui a payé pour la France tout entière !

Quel coeur ne se sentirait remué en pensant à cette noble province que la guerre a séparée de nous! Gloire à celle-là qui, silencieuse et digne, se penche sur ses houblonnières pour cacher ses larmes, et, quand elle relève la tête, interroge tristement l'horizon pour y chercher ce qui fut la Patrie !

Gloire à celle-là ! Mais honte à cette Alsace théâtrale qui s'est mise aux gages des saltimbanques, à cette Alsace de vitrine et de café concert que l'on voit partout, posant ou roucoulant des romances avec son éternel noeud dans les cheveux, à l'Alsace pleurarde, intrigante et quémandeuse qui déshonore la plus auguste infortune que jamais la terre ait contemplée.

L'une se recueille et prie, l'autre bat la caisse avec son deuil, vit de l'annexion comme le Savoyard vivait de sa marmotte, organise des représentations à bénéfice et des tombolas bruyantes où les Allemands qui figurent dans le comité mettent comme gros lot un zèbre pour rappeler, disent-ils, avec leur esprit un peu lourd, la rapidité avec laquelle les Français fuyaient en 1870.

L'une a donné Kléber. Kellermann et Rapp à la France,

424

l'autre se personnifie dans le type grotesque qu'on appelle là-bas le Schmuler, elle a donné des Koechlin Scharwtz, des Scheurer Kestner, des Risler, elle a enfanté des femmes assez mortes à tout patriotisme pour épouser les Floquet et les Ferry, les affameurs de Paris assiégé (1).

L'une doit être respectée et baisée au front comme une mère persécutée, l'autre doit être traitée comme une fille

(1) L'excuse de ces familles est qu'elles sont plus allemandes que françaises. Mme jules Ferry est une arrière-petite-fille de l'héroïne du roman de Goethe, Werther.

La fameuse Charlotte, Charlotte Buff, née à Wetzlar, a épousé Johann Christian Kestner de Hanovre, elle est donc la grand'mère de M. Kastner, dont la file est devenue la femme du président du Conseil, ami de Bleichroeder. L'élément cabotin est toujours plus ou moins représenté dans ces familles. La célèbre Mlle Duverger, qui se trouve parente de jules Ferry par alliance, ne perd jamais l'occasion de le rappeler, elle a tenu à préciser sa filiation par une lettre adressée aux journaux, au mois d'octobre 1884.

Montmorency.

Monsieur,

Ma mère était la tante de M. Charles Kestner, qui était mon cousin, par conséquent. Elle m'a souvent raconté l'histoire de Charlotte.

Seulement elle y ajoutait l'anecdote que voici :

Charlotte, ma grand-tante, étant en voyage avec une vieille parente, fut obligée de s'arrêter dans une auberge oû ces dames durent passer la nuit, par suite du retard des chevaux de poste.

La parente savait d'une façon un peu incertaine ce qu'on disait dans sa famille : que Charlotte était l'héroïne du roman de Goethe. La chambre qui leur fut donnée avait deux lits, et le hasard fit que les rideaux de ces lits représentaient, le suicide de Werther !

- Si c'est elle, pensait la vieille dame, elle ne se couchera pas.

Mais Charlotte n'a rien témoigné, et elle s'est couchée.

A-t-elle dormi ? Personne n'en a jamais rien su.

J'ai voulu vous renseigner sur un fait, assez curieux en somme, et, persuadée que vous ne m'en voudrez pas, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes plus empressées salutations.

Augustin Duvergne.

425

de brasserie éhontée qui salit dans la débauche un costume qui devrait être sacré désormais.

Les envahisseurs ne se contentèrent plus seulement d'être Alsaciens, ils furent Alsaciens Lorrains, ils eurent deux noms comme on a deux mains, pour prendre davantage.

Qu'ils vinssent de Cologne, de Francfort, de Hambourg, de Wilna, tous ces étrangers étaient patriotes fougueux. S'ils n'avaient pas été trahis par les officiers héroïques de Saint-Privat, de Gravelotte, de Bazeilles, on en aurait vu de belles !

La France de saint Louis, d'Henri IV, de Napoléon, de Condé, de Bossuet, de Fénelon avait croupi dans l'ignorance, ils ne voulaient plus de cela, ils n'entendaient plus être tyrannisés par leurs aïeux. Si vous leur demandiez ce que faisait en France leur arrière grand-père ou leur grand-père dans ces époques maudites, s'il était marchand, ouvrier, soldat, dans quelle ville il habitait, ils restaient cois, se sentaient devinés, et murmuraient : « C'est un clérical. »

Leurs opinions, d'ailleurs, trahissaient vite la fausseté des sentiments qu'ils affichaient avec, fracas. S'ils avaient aimé vraiment la France, ils eussent prononcé avec admiration le nom de Louis XIV qui avait réuni l'Alsace au royaume, leur grand homme, au contraire, était Gambetta qui, en prolongeant la guerre, était seul cause de la perte de deux provinces.

L'admirable solidarité des Juifs entre eux, leur esprit d'intrigue, permirent aux nouveaux venus de se débarrasser rapidement de tout ce qui, dans le petit commerce ou la moyenne industrie, était encore de tempérament français, avait gardé le bon sens et le jugement fin de leurs ancêtres. Ils se faufilèrent dans tous les comités et bientôt

426

en eurent éloigné tout ce qui les gênait, ils embrigadèrent leurs ouvriers et les accoutumèrent à recevoir servilement un mot d'ordre.

Ils parvinrent ainsi à faire élire dans cette ville, qui se prétendait patriote, des Badois comme Spuller et des Francfortois comme Leven.

Dès 1873, les Juifs avaient pris ouvertement la direction du mouvement républicain à Paris et forcé à les suivre la plupart des négociants qui voyaient clairement qu'on allait à la ruine, mais qui n'osaient résister, dans la crainte que le crédit ne leur fût coupé par les banques israélites. Dans la pétition adressée à M. Feray d'Essonne, par les représentants du commerce parisien, pour le féliciter d'avoir fait acte d'adhésion à la République, figurent 45 juifs parmi 160 signataires.

Nous trouvons là tous ceux qui, au début, ont contribué à donner à la République une apparence rassurante, au point de vue des intérêts : les Beaucaire, les Brunswig, les Cahen, Francfort et Elie, Godchaux, Hirsch, Heymann, Lantz, Lazard, Lyon, Oppenheimer, Rheims, Simon frère et Guesdon, Schwaab, Schwob, Trèves, Wimpfen. On remarquera combien de noms, parmi ceux-là, trahissent une origine allemande. Rien que ceci aurait dû donner l'éveil à la population parisienne et lui montrer où étaient ses véritables intérêts.

Selon leur habitude, les Juifs cherchèrent un faux Messie et l'eurent vite trouvé dans Gambetta. Nous peindrons, au chapitre consacré au personnage, le groupe d'affranchis qui se forma autour de lui et le monde spécial dont il fut le porte parole ou plutôt le docile instrument.

Mac-Mahon ne les gêna pas beaucoup. Fidèles à leur inexplicable engouement pour les demis étrangers, les conservateurs, au lieu de s'adresser à un brave général, de

427

souche bien française, à Canrobert ou à Ducrot, qui aurait risqué sa vie et aurait gagné la bataille, mirent leur confiance dans ce soldat fourbe qui, lui aussi, « ne parlait jamais et mentait toujours. »

Quoique le type fût affreusement mâtiné chez lui, Mac-Mahon, petit-fils d'Irlandais, peut être considéré comme un représentant de la race celtique au pouvoir.

« Le Grec a écrit Paul de Saint-Victor, fut l'enfant de génie de la famille aryenne. »

On peut dire du Celte qu'il a été l'enfant terrible de cette famille.

Les Celtes ont eu des héros, des prophètes, des poètes on n'a jamais compté parmi eux un homme politique. De siècle en siècle sortent de cette race quelques personnages extraordinaires et presque légendaires. C'est un Celte que Du Guesclin, qui réconcilie la France avec la Victoire, c'est une Celte que Jeanne d'Arc, qui sauva la Patrie, elle-même semble avoir eu quelque révélation de cette identité d'origine avec le vainqueur de Cocherel.

Quand elle monte à cheval pour aller délivrer Orléans, c'est à Jeanne de Laval, la veuve de Du Guesclin, que celle qu'inspiraient les Fées des fontaines envoie son anneau de jeune fille. C'est un Celte encore que Marceau, né à Chartres, en pleine terre druidique, un Celte comme la Rochejacquelein, qu'il rencontre au milieu de la mêlée, sur la place du Mans. Au moment où ils s'élancent l'un sur l'autre, le sabre haut, les soldats les séparent comme s'ils devinaient que c'étaient deux frères qui allaient combattre entre eux.

La promptitude à se dévouer, cette spontanéité, ce bel élan d'enthousiasme qui suscite tout à coup, du milieu de cette race des êtres d'inspiration d'une grandeur presque surhumaine, tous ces dons précieux sont annihilés par l'absence de toute faculté d'ordre, de mesure. Comme

428

organisation sociale les Celtes livrés à eux-mêmes n'ont jamais pu dépasser le clan.

L'Irlande est morte des divisions de famille à famille, Pendant la guerre de Vendée, Charrette, Stofflet, le prince de Talmont passaient leur temps à se disputer et n'ont jamais pu combiner un mouvement général.

Très capables d'accomplir quelque exploit exceptionnel, les Celtes sont hors d'état de poursuivre quelque dessein d'une façon suivie.

Mac-Mahon avait eu toutes les qualités de sa race sur le champ de bataille, il en eut tous les défauts au pouvoir. Il fut invraisemblablement grotesque comme Président, se laissa chasser d'une situation inexpugnable, ne parvint jamais à rien comprendre et finit par capituler honteusement devant quelques avocats qui tremblaient dans leur peau toutes les fois qu'il cherchait son mouchoir, en croyant qu'il allait saisir son épée. Il n'eut ni la souplesse, l'habileté politique d'un Grec comme Thiers, ni le sentiment du devoir, le respect de la parole, la ténacité à soutenir son droit qu'aurait eu un Germain. Thiers l'appelait « le soldat déloyal » et il justifia ce jugement en abandonnant tous ceux qui avaient cru à sa promesse formelle « d'aller jusqu'au bout. »

Avant lui Trochu, un autre Celte, avait agi exactement de même, n'essayant même pas de défendre la souveraine à laquelle il avait adressé des déclarations emphatiques, accumulant pendant des mois entiers mensonges sur mensonges comme un enfant qui est tout heureux de gagner une heure et s'évadant d'une responsabilité qu'il avait cherchée par vanité par un subterfuge digne d'un sauvage (1).

(1) Trochu, notez-le, s'arrange même pour ne pas mentir à l'Impératrice, quand elle lui demande si on peut compter sur lui, il ne répond ni oui ni non, il répond:

« Madame, je suis breton, catholique et soldat. »

Tout cela est strictement vrai. Il avait dit : « le gouverneur de Paris ne capitulera pas, » et il donne sa démission au moment de la capitulation. C'est le pendant de l'histoire du seigneur breton qui avait engagé sa parole de ne pas voir le roi à son passage à Paris, et qui, pour ne pas manquer à la lettre de son serment, causa avec lui dans l'obscurité.

429

Chez Trochu comme chez Mac-Mahon, les deux hommes qui, pour notre malheur, jouèrent un rôle si considérable dans nos affaires, vous trouvez la même duplicité naïve. Quand le comte de Chambord descend à Versailles chez le conte de Vanssay, le Maréchal refuse de le recevoir, à l'envoyé du Prince Impérial, au contraire, il répond qu'il est légitimiste, il trahit tout le monde, il empêche tout par une sorte d'ambition personnelle très confuse qu'il n'ose s'avouer à lui-même.

L'ambition est toujours ainsi chez le Celte, elle ne se détache pas en pleine lumière, en plein relief comme les objets dans le Midi, elle est indécise et lunaire comme un paysage d'Ossian.

Les Juifs, près du Maréchal, agirent par le baron Sina, et les Castries. Le baron Sina, richissime Juif de Vienne, qui avait embrassé la religion grecque, avait donné une de ses filles à un Castries, l'autre au prince Ypsilanti, qui avait des droits assez sérieux à la couronne de Grèce.

Le beau-père, quand il avait accepté ce gendre absolument ruiné d'ailleurs, se voyait déjà assis sur les marches du trône hellénique et faisant pour le pays un emprunt dont il réglerait lui-même le courtage. Soit que la perspective d'être gouverné indirectement par un Juif, fût-il baptisé, ne leur dit rien, soit qu'ils fussent contents du roi Georges, les Grecs ne montrèrent aucun enthousiasme pour les droits du prince Ypsilanti et le baron mourut sans avoir réalisé

430

son rêve. Mais la famille hérita de l'idée. Gambetta eut l'adresse de persuader aux Sina qu'il ne demandait pas mieux que d'appuyer la candidature du prince Ypsilanti au trône de Grèce et ceux-ci, de leur côté, firent tout ce qu'ils purent pour empêcher Mac-Mahon, qui chaque année allait chasser chez eux, de s'opposer sérieusement à l'établissement d'une République juive en France.

Les innombrables négociations à propos de Dulcigno, les commerces bizarres avec les Kohkinos et les Tricoupis n'ont pas eu d'autres raisons d'être.

Le duc Decazes, associé à beaucoup d'affaires financières, était, lui aussi, sous la domination des Juifs. La mère de la duchesse Decazes, Mme de Lowenthal, mariée au fils d'un banquier juif, avait été à Vienne l'âme damnée du baron de Hirsch (1).

On avait même annoncé les fiançailles de la fille du duc Decazes avec le jeune Lucien de Hirsch.

(1) Voir 'La Société de Vienne', par le comte Paul Vasili.

Qui ne connaît le mot de Marie-Antoinette : « Vous m'en direz tant ! »

A l'heure présente, il n'est pas d'homme politique, même avec des sentiments chrétiens très sincères, qui soit invulnérable à cette terrible force

de l'argent. On se défend longtemps, mais on finit par céder devant certaines sommes si considérables que les consciences en sont comme terrassées.

Les plus fermes hésitent un moment, puis regardent ceux qui sont autour d'eux, comprennent la signification de certains regards muets et capitulent. M. Brunet, un magistrat qui passait pour intègre, un ancien ministre de l'Ordre moral, consent à devenir le second du baron de Hirsch, à prendre sa part des dépouilles de tant de malheureux. Il part pour l'Orient, au mois d'août 1885, pour défendre les intérêts du juif.

Il est vrai, dit le Gaulois, que le baron fait royalement les choses. «Pour preuve nous ne voulons citer que ce que M. Brouet racontait l'autre jour au Palais, au milieu d'un groupe serré d'avocats de tous âges. Il racontait que, détestant la mer, il ferait son voyage par Vienne, jusqu'au terminus des chemins de fer austro- serbes, que de là, aux frais du baron, il se rendrait en poste jusqu'à Sarambey, tête de ligne du chemin de fer de Constantinople, ne voyageant que pendant le jour, les postillons eux-mêmes ne voulant pas se risquer à voyager la nuit. »

Quel exemple ce vétéran du barreau donne-t-il aux stagiaires, et de quel droit les journaux conservateurs reprochent-ils à Floquet de se faire l'homme d'affaires de Mustapha ?

431

Le grand malheur de la France, alors, fut de ne pas trouver, pour se mettre à la tête de la politique, de vrais représentants du sol, de tomber dans les mains de cette noblesse particulière très modernisée, très avide d'argent, très mêlée aux spéculations de Bourse et par conséquent très enjuivée.

Le seul, qui fut au-dessus de ces préoccupations et qui eut une valeur morale incontestable, le duc de Broglie, fut constamment trompé par Léon Say.

La France put, cependant, avoir un moment l'ombre d'une espérance, elle avait trouvé un auxiliaire inattendu dans un Prussien aussi admirablement organisé, peut-être, pour la politique que le prince de Bismarck, mais moins viril que lui, affaibli et usé jusque dans les moelles par la passion qu'il eut toujours pour l'essence féminine, le « Weibliches weren » dont parle Goethe.

L'histoire, plus tard, dramatisera ce court combat entre le Chancelier de fer et le diplomate, comme elle a dramatisé la lutte de Cinq-Mars et de Richelieu, elle rendra ses véritables proportions à cet épisode qui aurait pu avoir des conséquences considérables sur les destinées du monde et qui passa presque inaperçu, grâce à cette presse juive, toute entière cette fois encore du côté du prince de Bismarck, et qui ne laisse apparaître des événements contemporains que ce qu'il en faut pour tromper l'opinion.

432

Le comte Harry d'Arnim n'était pas un simple favori comme Cinq-Mars, essayant de renverser, pour plaire à une coterie, un ministre supérieur à lui, il était considéré par le prince de Bismarck, lui-même, comme le seul homme qui pût le remplacer.

Au commencement de 1872, le Chancelier avait même proposé à l'Empereur de nommer l'ambassadeur de France son « ad latus ».

Le comte d'Arnim voulait davantage. Secondé par la majeure partie de l'aristocratie allemande, appuyé par l'impératrice Augusta, il rêvait de se substituer à Bismarck et de continuer son oeuvre, mais en changeant complètement le plan d'opération.

Le prince de Bismarck, comme il l'a déclaré avec la brutale franchise qui lui est habituelle, encourageait la République juive en France pour que la France fût impuissante, méprisée, déshonorée en Europe, sans s'occuper des dangers que présentait pour le monde le foyer d'infection qu'il laissait grandir.

Le comte d'Arnim, au contraire, voulait guérir la France pour que l'Europe ne tombât pas malade grâce à ce voisinage. Il s'inspirait de la maxime de Philippe II :

« Mieux vaut éteindre l'incendie dans la maison de son voisin que de l'attendre dans la sienne. »

A la France, une fois en monarchie, soit avec le comte de Chambord, soit avec le Prince Impérial, il offrait la Belgique et Metz en compensation de l'Alsace, tandis que l'Allemagne occupait la Hollande, et devenait une puissance maritime.

L'Angleterre qui, en dépit des déjeuners du prince de Galles avec Gambetta, nous a constamment trahis et a fini par prendre Chypre et l'Égypte à notre barbe et à notre nez, était tenue en échec pour longtemps. L'Europe entrait dans une ère de paix et d'ordre qui aurait pu se prolonger un siècle.

433

Le prince de Bismarck, qui agissait alors de concert avec les juifs (1), brisa comme verre le malheureux d'Arnim ',lui, privé de ses emplois, dépouillé de tous ses titres, alla mourir en Suisse du chagrin d'avoir perdu une si belle partie:

Tous ceux qui avaient été mêlés à ce mouvement, qui avait des ramifications partout en Allemagne, s'enfuirent pour échapper aux condamnations rigoureuses que fit pleuvoir sur eux M. de Bismarck, en un pays où les délits politiques sont assimilés à des délits de droit commun, où le régime est le même pour l'écrivain qui a attaqué le Chancelier que pour le voleur qui a dérobé un porte monnaie !

Le comte d'Arnim, d'ailleurs, ne trouva pas en France un conservateur pour le comprendre. Mac-Mahon et le duc Decazes laissèrent la baronne de Rothschild insulter, dans une réception officielle, l'ambassadeur d'une grande puissance qui poursuivait un dessein favorable à la France.

On ne croirait pas à cet aplomb d'une Juive, dont le grand père rognait des écus dans la Judengasse de Francfort, si les documents diplomatiques n'étaient pas là (2).

(1) Voir, dans les pièces publiées par le comte d'Arnim, le rôle joué par le Juif Simon Deutch, ami de tous les républicains français.

(2) Nous avons déjà insisté sur le caractère psychologique très curieux de ces aplombs de juifs et de Juives. Comparer dans cet ordre à l'acte de Mme de Rothschild se permettant de manquer de respect à un ambassadeur accrédité près du gouvernement français, la scène incroyable de Sarah Bernard à la frontière (octobre 1884), refusant de laisser visiter ses bagages, et accablant d'injures les douaniers, relire aussi l'épisode de Gambetta appelant ses adversaires misérables et fumier, quand il est dans l'opposition et faisant saisir à son banc et enfermer un représentant du peuple, dont le discours ne lui plait pas. Le côté significatif, c'est la docilité, avec laquelle on accepte, on subit, ni les gens du monde, ni les députés ne protestent.

Il n'y a guère que les gabelous qui aient conservé quelque sentiment de leur dignité.

434

Le pauvre ambassadeur, qui sent bien que l'affront qu'on lui a fait a été inspiré de Berlin et qu'on obéit à un mot d'ordre de Bleichroeder (1), écrit au duc Decazes :

« Il me semble que l'ambassadeur d'Allemagne, engagé à se présenter dans la maison la plus officielle de France, devrait pouvoir compter que les personnes admises, en même temps que lui, à l'hospitalité du chef de l'Etat, soient tenues de ne pas manifester par une attitude d'animosité rancunière et de nonchalance calculée que - pour ce qui le concerne - la paix n'est pas rétablie entre la France et l'Allemagne. »

Vous et moi aurions répondu immédiatement : « Monsieur le comte, je suis désolé qu'on ait invité une personne aussi mal élevée, si elle a le malheur de se représenter à l'Élysée, je vous promets de la faire flanquer à la porte par les domestiques. »

L'infortuné Decazes songe à ses actions que Rothschild peut faire baisser le lendemain à la Bourse et il accouche du billet suivant qui, du reste, n'est pas mal tourné :

Paris 12 septembre 1873.

C'est au moment où commence mon audience que je reçois, monsieur le comte, votre lettre particulière datée d'hier.

je ne parviens ni à admettre ou à comprendre qu'une pareille inconvenance ait pu se produire. C'est en vérité, M. le Maréchal,

(1) Les Antécédents du procès d'Arnim, chez Plon.

A l'occasion du mariage de Mlle Béatrix de Rothschild avec Maurice Ephrussi, M. Bleichroeder envoya, comme cadeau de noces aux jeunes époux, un tableau de Hans Makart, « une allégorie nuptiale très regardée, très commentés, » dit le Gaulois. Allons, tant mieux, notre argent sert à quelque chose !

435

qui plus que tout autre, en serait surtout et directement atteint.

Je vais donc l'entretenir de cet incident et prendre ses ordres.

En attendant, votre Excellence voudra bien agréer, avec mes regrets de ce qui ne peut être qu'un malentendu, l'expression bien cordiale de ma plus haute considération.

Quant au faubourg Saint-germain, il est encore persuadé que la baronne de Rothschild, dont le mari était le banquier de M. de Bismarck et l'associé de Bleichroeder, a obéi à un mouvement de patriotisme, à un accès de chauvinisme français en insultant l'ambassadeur d'Allemagne.

Les larmes viennent aux yeux de tous quand on raconte cette histoire.

« La bonne baronne, murmurent les femmes, comme elle nous aime ! »

En revanche, les mêmes gens qui passent leur vie avec des Juifs prussiens, qui les invitent à toutes leurs fêtes s'indignent bruyamment dans leur patriotisme quand ils voient la bannière des Socialistes allemands figurer aux enterrements à côté de la bannière des Socialistes français.

Malgré tout la France, la vraie France honnête, patriote, travailleuse désirait tant la Monarchie, elle en avait tant besoin que la restauration de la Royauté fut bien près de se faire.

En réalité, le seul obstacle ce fut le comte de Chambord. Dieu me garde de manquer de respect à cette noble et pure mémoire ! J'ai pleuré à la mort du pauvre petit Prince Impérial plus que la plupart de ceux que l'Empire avait comblés de bienfaits.

Je me rappelle, encore les heures de tristesse que j'ai passées dans mon jardinet au moment de la maladie du comte de Chambord, devant mes lys, qui s'affaissant sur leurs tiges, à mesure que

436

les jours s'écoulaient, semblaient comme l'image de cette existence, comme le symbole de cette Monarchie de dix siècles, dans laquelle la France s'était si complètement incarnée.

L'histoire a cependant des droits, elle dira ce que nous disons : « Le comte de Chambord n'a pas voulu régner. Aux âges passés, le matin du sacre, l'archevêque de Reims allait frapper à la porte de la chambre occupée par le roi dans les appartements du Chapitre. - Le roi dort ! Répondait le grand maître des cérémonies. - Eveillez-le, disait l'archevêque.

En 1873, la France a frappé à la porte de la chambre du roi, mais le roi ne s'est pas réveillé !..

Si quelques écrivains, comme le dit Carlyle, regardent l'histoire comme une réunion de petites fioles étiquetées d'avance et dans lesquelles on fait entrer les faits, d'autres, au contraire, et nous sommes de ce nombre, veulent surtout dans l'histoire étudier des hommes, voir des êtres.

Quelle étude plus passionnante que celle-là quand, sans s'arrêter aux figures de convention que la consigne de chaque parti entend imposer, bon gré mal gré, à l'opinion, on se met dans la peau des gens, on s'efforce de deviner ce qu'ils ont pensé, ce qu'on aurait pensé peut-être à leur place !

Un mot suffit à peindre le comte de Chambord, le mot de Goethe sur Hamlet

« C'est une âme chargée d'un grand dessein et incapable de l'accomplir. »

Nulle âme de roi ne fut plus haute, plus généreuse, plus droite, mais le tempérament n'y était pas.

On voit, comme à travers du cristal, les combats qui se livrent dans ce coeur.

Dès que l'occasion se présente, le comte de Chambord s'ingénie à chercher un prétexte, il essaie de gagner

437

du temps, il se pelotonne dans son drapeau (1), comme nous nous pelotonnons dans nos draps quand on vient nous chercher à l'aube, l'hiver, pour une corvée ennuyeuse. Dès qu'il a reculé, il se raisonne, il se ramène lui-même.

A ce manque de déterminisme, il faut, pour demeurer dans l'analyse vivante, joindre l'intervention toute naturelle de la comtesse de Chambord.

Laissez de côté toutes les phrases, restez dans la simple humanité, et figurez-vous ce que devait éprouver cette femme dévouée lorsqu'elle voyait son mari, heureux près d'elle, faisant la charité, chassant, mangeant bien et qu'elle se disait :

« Demain, tout ce bonheur sera remplacé par des machines infernales, des coups de pistolet, des émeutes. »

- Je suis revenue une fois, disait souvent la duchesse

(1) Il n'est point douteux maintenant, pour tout homme de bonne foi, que la question du drapeau n'ait été qu'un prétexte. A l'assemblée de Bordeaux, quelques députés orléanistes s'adressèrent à M. de la Ferté, qu'ils savaient muni des pleins pouvoirs du comte de Chambord, et lui demandèrent si la question du drapeau serait un obstacle. M. de la Ferté répondit qu'il était autorisé à affirmer que cette question ne ferait pas de

difficulté, il ajouta que, dans son opinion, il lui semblait impossible de ne pas maintenir le drapeau tricolore que les malheurs de la dernière guerre venaient de rendre sacré.

Le 29 ou le 30 juin 1871, M. Bocher rencontra dans la salle à manger des Réservoirs trois députés légitimistes: le duc de La rochefoucauld-Bisaccia, le comte Armand de Maillé et le vicomte de Gontaut-giron, il leur demanda quel était le sens de la lettre que le comte de Paris venait de recevoir:

« Il me tarde de vous serrer sur mon coeur, mais la délicatesse m'oblige à vous prier d'attendre que je me sois expliqué avec le pays sur les questions réservées. »

Ces messieurs déclarèrent qu'ils n'y comprenaient rien et qu'il n'y avait pas « de questions réservées. » Quoiqu'il fût près de minuit à la fin de l'entretient, on courut chez M. de la Ferté, on le fit lever, on lui expliqua ce dont il s'agissait, il se troubla, pâlit et dit:

« je suis désavoué, ce doit être la question du drapeau ! »

438
d'Angoulême, mais je ne consentirai pas à revenir une seconde fois.

La comtesse de Chambord avait été élevée avec la duchesse d'Angoulême qui lui racontait sans cesse les scènes du Temple, les infamies républicaines presque inconnues, car c'est à peine si l'histoire a osé les relever, le long martyre du petit Dauphin que la pauvre princesse, blottie derrière la porte, entendait chaque matin hurler de douleur, sous les coups de Simon. «Madame, me disait quelqu'un qui a vécu longtemps à Frosdhorff, avait gardé de ces récits une impression ineffaçable.

Le peuple de Paris lui inspirait une véritable terreur. »

Les défauts du comte de Chambord s'aggravèrent encore grâce aux habitudes contemporaines. Autrefois un prétendant dans cette situation eût trouvé quelque compagnon comme en avait eu Henri IV, n'ayant pas sa langue dans sa poche et parlant à son roi en camarade. Notre époque, de laquelle tout héroïsme a disparu, vit, au contraire, dans un perpétuel lyrisme écrit, dans une sorte de lyrisme journalistique, on a la gloire sans être obligé de se donner la peine de l'acquérir.

L'avenir sera stupéfait en constatant que le comte de Chambord et le maréchal Mac-Mahon, qui n'ont jamais tenté un effort effectif pour sauver leur pays, ont été accablés de plus d'épithètes flatteuses que tous les sauveurs de peuples ensemble.

Le mensonge de l'adulation vaine a suivi le comte de Chambord jusque dans la mort et beaucoup de gens sont convaincus que ce sont les intrigues des d'Orléans qui ont empêché la restauration de la Monarchie.

Les faits contredisent absolument cette affirmation que suffirait, d'ailleurs, à démentir le caractère du comte de Paris.

439
Père de famille irréprochable, bon chrétien, travailleur infatigable, le comte de Paris ne répond pas complètement à l'idéal qu'un pays romanesque comme le nôtre se fait d'un souverain, il n'a rien qui monte l'imagination on regrette qu'un peu de flamme et d'enthousiasme ne s'ajoute pas à tant de sérieuses qualités.

Le rêve de celui auquel la naissance a imposé de si grand devoir eût été de vivre de la vie d'un planteur dans la libre Amérique. Chose curieuse, au commencement de 1870, le projet de départ du comte de Paris était définitivement arrêté et il avait fixé au mois de juillet la date de son installation au-delà de l'Atlantique.

On s'attache aux pays pour lesquels on a combattu et le comte de Paris, dont le calme courage avait excité l'admiration de l'armée dans la guerre de la Sécession, a gardé, de son séjour là-bas, un goût regrettable pour des institutions qui ne conviennent pas à la France.

« C'est un prince qui n'a pas assez de préjugés, » a-t-on dit de lui, il serait plus juste de dire que c'est un prince qui a ou qui du moins a eu longtemps tous les préjugés du modernisme.

Les d'Orléans, nous l'avons dit, ont toujours accordé à l'argent une importance excessive, avoir pour eux est comme un complément, comme une prolongation d'être. La fréquentation des Yankées, chez lesquels le dieu Dollar est l'objet d'un véritable culte, n'a point modifié ces sentiments.

Pour le comte de Paris et les siens, le fait de posséder beaucoup constitue un mérite et c'est sous l'influence de ces idées qu'une famille fermement chrétienne en est arrivée à donner au pays le spectacle démoralisant de la maison de France vivant sur un pied d'intimité avec la maison de Rothschild.

Tel est, je crois, l'impartial portrait d'un prince foncièrement

440

honnête homme que la France, revenue de bien des chimères, sera peut-être bien contente de trouver pour mettre un peu d'ordre dans ce pays ravagé par une horde de bandits. Etant donné un tel homme, sa conduite vis à vis du comte de Chambord n'a pu être que très correcte. Il a été fort heureux, tous ceux qui l'ont approché de près en témoignent, d'être débarrassé de l'héritage de 1830 et de rentrer, non seulement dans la tradition monarchique, mais encore dans la bonne tenue, dans la décence qui conviennent à une famille rangée, à partir de la visite du 5 août 1873, il ne s'est plus considéré que comme un Dauphin.

Le 30 octobre 1873, après la publication de la fameuse lettre qui renversait tous les plans de restauration, Tailhand courut chez le comte de Paris et le trouva entouré des trois ducs : le duc de Broglie, le duc d'Audiffret-Pasquier et le duc Décases.

- Il n'en veut pas, dit le duc d'Audiffret-Pasquier, monseigneur, à vous la manche.

- C'est impossible, interrompit le duc de Broglie, l'honneur vous le défend.

Nous n'avons plus qu'à proroger le Maréchal et à voir venir.

Seul de tous les hommes importants du gouvernement, le duc d'Audiffret-Pasquier, celui que Thiers comparait à un hanneton dans un tambour, intrigua pour diminuer d'avance l'autorité du Roi. Il avait dit dans un banquet auquel assistaient plusieurs curés de Normandie : « Nous le ficellerons comme un saucisson et il lui sera impossible de bouger. »

Ce propos, rapporté au comte de Chambord, éveilla, sans doute, sa défiance contre l'Assemblée, mais au fond il ne demandait qu'à être découragé.

441

Ce qui frappe dans le comte de Chambord, je le répète, ce qui est vraiment pathétique, c'est l'antagonisme du tempérament qui se dérobe toujours et de la conscience qui pousse sans cesse à l'accomplissement du devoir.

Après la lettre du 27 octobre, qui ne parut que 1e 30, parce que « l'Union » la garda trois jours sans vouloir l'insérer et ne se décida qu'au reçu d'un télégramme impératif, on croit tout fini. Le 17 ou le 18 novembre, le comte de Chambord arrive à Versailles.

Qu'elle est émouvante cette journée du 19 novembre 1873, qui décida peut-être du sort de notre pays ! Les députés monarchistes qui se tenaient dans la maison

voisine de celle du comte de Vanssay où était descendu le Roi savaient que le comte de Chambord était à Versailles, sans se douter qu'il était à deux pas d'eux.

Ils suppliaient M. de Monti, M. de Blacas, M. de la Bouillerie, de leur faire connaître l'endroit où se trouvait l'auguste voyageur, ils s'accrochaient à eux pour les décider à parler.

Quelle était la situation? Cent députés étaient prêts à se grouper sur la place d'Armes pour faire cortège au Roi, dès qu'on les aurait vus entrer à l'Assemblée en criant Vive le Roi ! Cent cinquante autres se seraient joints aux premiers et auraient poussé le même cri. La royauté reprenait tranquillement possession du palais de Louis XIV, elle était restaurée d'acclamation par les représentants du pays.

Le Roi n'eût rencontré aucune difficulté. Sur un mot de lui, Mac-Mahon serait venu lui présenter ses hommages et prendre ses ordres. Ducrot était tout à lui, Charrette aurait marché à ses côtés. Si le duc de Broglie subissant, comme nous l'avons dit, l'influence de Léon Say, qui déjà flattait Gambetta, l'homme des Juifs, n'avait pas aidé à la restauration

442

autant qu'il l'eut dû, il n'avait guère gêné les royalistes dans leurs préparatifs, il n'aurait eu certes ni la volonté, ni le pouvoir de faire reconduire le Roi légitime à la frontière.

Ajoutons que trois mille zouaves pontificaux, parfaitement organisés et qui pouvaient se rendre à Versailles sans éveiller l'attention, étaient tout disposés à venir faire au Roi une escorte d'honneur. Un arsenal contenait à Rennes les armes de ces régiments.

Mais cela même eût été inutile. Tout aurait été emporté dans un élan d'enthousiasme, dans un large et irrésistible courant.

L'âme française, ne l'oublions pas, ne ressemblait pas alors à ce qu'elle est aujourd'hui. Il y a un monde entre la France d'alors et la France actuelle, avilie par l'opportunisme, morte à toute pensée grande, pourrie dans les moelles, préoccupée de sales trafics, de pornographie et de scandales. Les formidables événements de la guerre et de la Commune avaient réveillé le patriotisme dans tous les cours, purifié les sentiments, on croyait encore au relèvement de la Patrie.

Le peuple de Paris, dégoûté des républicains qui avaient égorgé leurs anciens amis, acceptait très bien la restauration. J'ai entendu vingt fois des ouvriers qui allaient à leur travail ou qui en revenaient, dire philosophiquement « qu'ils ramènent leur Chambord et qu'on nous flanque la paix! »

Le coeur défaillit au comte de Chambord à cette heure suprême, au lieu d'agir en Roi et de mander le maréchal Mac-Mahon il lui demanda une entrevue.

De ce côté pouvait encore venir l'acte décisif qui eût tout sauvé. Si le Maréchal avait été de la race de ces militaires francs, joviaux et ronds d'autrefois, il aurait

443

parfaitement compris que le comte de Chambord était de ces hommes qu'il faut jeter à l'eau pour les décider à nager. Il lui aurait donné rendez-vous, il l'aurait invité à déjeuner, il lui aurait fait boire un verre de champagne à la santé de la France, il aurait prévenu deux ou trois régiments de cavalerie dont tous les officiers étaient ardemment légitimistes, puis, brusquement, il aurait montré le souverain aux troupes.

Cette fois encore on aurait crié à tue tète : Vive le Roi ! Le centre droit et le centre gauche auraient eu beau se réunir pour paperasser pendant des heures entières dans des commissions, ils n'auraient tien pu contre le fait accompli.

Nous aurions quelques milliards de dette de moins aujourd'hui, et la France, au lieu d'être un objet de pitié pour les nations, serait redevenue l'arbitre de l'Europe.

Le maréchal Mac-Mahon n'était ni gai, ni franc, il couvait déjà solitairement je ne sais quel songe de présidence à vie, il refusa de recevoir le Roi.

Dans ce pays, qui était jadis le pays des initiatives hardies, des coups de tête, des bravoures endiablées, nul ne bougea. Le seul qui eut vraiment le sentiment de sa mission, le héros que la France attendait, le Prince Impérial était trop jeune, et sans doute il se disait en Angleterre « Si j'étais le comte de Chambord ! »

A partir de cette date on ne trouva plus dans le parti monarchique, pour employer une expression de Saint-Simon, que « cacades, paroles de neige et pistolets de paille. »

On retomba dans cette perpétuelle convention qui perd et émascule une époque qui ne demande qu'à être trompée. On parle de soulèvements, de combats, de Vendée sur le papier, on laisse supposer vaguement que l'on conspire pour flatter l'abonné au moment des renouvelle-

444

ments (1). Bref, on voit cette chose tout à fait falote, Arthur Meyer s'écriant de temps en temps :

« Le Roi vient ! Montjoie-Saint-Denis ! En avant les fils des preux ! »

Le pauvre Roi ne songeait pas à venir, il s'en allait au contraire. L'effet que produisit sa mort attesta une fois de plus la place que tenait dans le monde l'idée qu'il représentait. La postérité, sans accepter les hyperboles des journaux boulevardiers, sera respectueuse pour cette figure, elle s'expliquera qu'un tel homme n'ait pas eu le courage de régner sur un peuple qui tue les princes qui ne lui ont fait que du bien et qui adule les tribuns qui l'ont leurré et ruiné.

A des nations chrétiennes, il faut de bons pasteurs de peuples comme furent si longtemps les Bourbons, à des pays affolés et exaspérés par les idées révolutionnaires, il faut des belluaires.

Le comte de Chambord n'était pas de cette race et, tout en encourageant ses partisans dans leurs espérances les plus aventureuses, tout en continuant sans doute de prier pour la France, il s'est peu à peu détaché d'elle. Je dirai presque qu'il s'en est détaché trop, car on eût aimé trouver dans son testament un mot pour tant d'hommes qui avaient défendu sa cause, un remerciement à des écrivains comme ceux de l'Union, un legs, sur 17 millions, pour

(1) Il y eut cependant, quelque temps avant la mort du comte de Chambord, un commencement de conspiration assez sérieusement organisée, ce qui prouve une fois de plus la justesse de ce que nous disions de l'oscillation perpétuelle de cet esprit. S'il eût vécu, le comte de Chambord, qui n'aurait eu qu'à vouloir pour régner et qui n'avait pas su vouloir, aurait probablement essayé, par scrupule de conscience, de revenir par une échauffourée.

445

ces Cercles ouvriers qui sont un si noble essai de socialisme chrétien.

Chose curieuse, ce prince, dont la mère avait été déshonorée par Deutz, fut soigné par deux médecins Juifs, car Vulpian n'a été appelé qu'au dernier moment.

A-t-il recherché cette expiation par esprit de sacrifice? Je veux le croire car une telle préférence eût été bien singulière.

Après avoir laissé passer l'occasion et n'avoir travaillé que très mollement à amener la seule solution possible, les hommes d'Etat, qui dirigeaient si malheureusement le parti conservateur, eurent quelques velléités de réagir au 16 Mai et ils auraient réussi s'ils avaient eu la moindre énergie.

Qui ne connait, hélas ! les conditions ridicules dans lesquelles le combat fut engagé par des êtres pusillanimes qui, après avoir mis leur épingle au jeu sans trop savoir pourquoi, n'étaient préoccupés que de la retirer?

Des deux chefs du « Seize Mai », le plus disposé à sacrifier sa vie eût été certainement le duc de Broglie, mais il était gêné par les habitudes d'un tempérament tout littéraire, par cette perpétuelle hésitation d'esprit qui rend les hommes d'une certaine école politique impropres à toute détermination virile.

Fourtou, pur gascon, vrai capitan de comédie, était avec plus de rouerie, le modèle du Sulpice Vaudrey de ‘Monsieur le Ministre’, le provincial corrompu par la vie de Paris, il ne profita de son passage au ministère que pour « s'en fourrer jusque là. »

Le duc de Broglie était timoré comme un parlementaire, l'autre poltron comme la une, le premier avait peur d'endommager sa doctrine, l'autre tremblait de compromettre sa peau (1).

(1) Ce ministre si mou qui, avec la puissante machine de la centralisation à sa disposition, croyait aller jusqu'aux dernières limites de l'audace, en interdisant la vente du Petit Journal dans les gares, se retrouvait à la tribune, il répondait très fièrement aux menaces de la gauche victorieuse:

« Si j'avais fait tout mon devoir, vous ne seriez pas ici. »

Ce n'est pas un des moindres inconvénients du système parlementaire, que de donner la direction des affaires à des hommes qui n'ont qu'un courage tout verbal, qui s'imaginent, selon le mot de Guizot, « avoir agi quand ils ont parlé, » A part quelques exceptions, l'assurance à la tribune et l'énergie dans l'action s'excluent entre elles. Bonaparte faillit se trouver mal quand, en entrant dans la salle de l'Orangerie, il aperçut trois cents fantoches couverts d'oripeaux grotesques en train de brailler. Morny, lui-même, qui fut si admirable au 2 Décembre, était obligé d'écrire d'avance sur un morceau de papier les moindres paroles qu'il prononçait à la Chambre.

446

Toutes les fois qu'il fallut agir ou qu'on leur proposa d'agir pour eux, les hommes du Seize Mai reculèrent. M. Oscar de Vallée me racontait, à ce sujet, un détail qui a son intérêt. On avait annoncé dans ‘le Français’ sa nomination comme procureur général à la cour de Paris.

« je suis prêt à accepter, dit-il à M. Brunet, mais je vous préviens que mon premier acte de magistrat sera de faire arrêter M. Gambetta et son fameux comité (1). »

Le gouvernement ne pensait guère à cela. Ces prétendus catholiques, que nous avons vus si durs pour les pauvres diables de la Commune, tremblaient devant cet Italien factieux.

Le vrai coupable, cependant, ce fut le maréchal Mac-Mahon. Il avait lui-même pris l'initiative du Seize Mai que

(1) M. Raoul Duval, dont on connait l'énergie, aurait consenti également à prendre le portefeuille de l'intérieur. Il ne demandait qu'à être autorisé à arrêter six cents individus qui, depuis 1870, avaient commis des délits de droit commun, et qui se promenaient tranquillement, comme Challemel Lacour, qui n'a jamais payé les cent mille francs auxquels il avait été condamné pour la part prise par lui dans le pillage de l'établissement de Calluire.

447
rien ne rendait indispensable à ce moment, il avait répété sur tous les tons qu'il ne reculerait pas, il refusa d'appeler au ministère de la guerre le général Ducrot qui se déclarait prêt à prendre les mesures que nécessiteraient les circonstances.

Le général Ducrot, dans cette triste période de notre histoire, fut le seul qui ait été constamment résolu à se sacrifier au besoin pour le salut du pays.

Au commencement de 1873, quand tout était si bien organisé pour le retour de l'Empereur que Napoléon III, pour pouvoir monter à cheval, se soumit à l'opération dont il mourut, Ducrot était l'âme du mouvement qui allait s'accomplir.

Il se mit ensuite avec le plus entier dévouement à la disposition du comte de Chambord. Au mois de décembre 1877, il ne demandait qu'à agir en déclarant seulement qu'une fois l'ordre rétabli, il se prononcerait « pour le premier qui serait là ». C'étaient ses propres paroles.

Le Prince Impérial, qui attendait impatiemment de l'autre côté du détroit, serait-il arrivé avant le comte de Chambord ? Je le crois. En tout cas, la France eût été sauvée, le Maréchal ne voulut pas qu'elle le fût, il obéit à un sentiment de mesquine jalousie envers un compagnon d'armes en refusant d'appeler le général Ducrot au ministère de la guerre (1).

(1) On a prétendu que M. de Lareinty était parvenu à relever un moment le moral du malheureux Maréchal, si lamentablement affaissé qu'il en était arrivé, un soldat, à pleurer au lieu de combattre. Il aurait été nommé ministre de la guerre et une pièce signée de lui en cette qualité existerait encore au ministère de la rue Saint Dominique.

Le vicomte d'Harcourt serait revenu près du Maréchal et l'aurait déterminé à consentir à sa propre déchéance.

Cela est possible. II est pas douteux, néanmoins, que M. de Lareinty, qui passe, il est pour très versatile et très inconsistant, n'ait été de ceux qui vinrent trouver le Maréchal pour le décider à se remettre aux mains de Dufaure.

Pour apprécier le rôle véritablement honteux du maréchal Mac-Mahon, sur lequel pèsera une si lourde responsabilité, si la France succombe sous le gouvernement qu'il a laissé s'établir, il faut lire le ‘Journal de dix ans’, de M. Eugène Loudun. Il n'est pas de démarche qu'on n'ait tentée, pas d'offre qu'on n'ait faite, pas d'argument qu'on n'ait employé pour exciter le Maréchal à agir. Tout fut inutile.

M. Routier disait à ce sujet à M. Eugène Loudun :

« Le Maréchal est une nullité. Vous avez dit qu'il était déconsidéré, méprisé, je le lui ai dit moi-même, il y a quatre ans :

« Vous pouvez être Cromwell on Monck, si vous êtes Cromwell, montrez-le, nous verrons si nous devons vous suivre. Il est plus facile et

plus digne de vous d'être Monck, mais, si vous n'êtes ni l'un ni l'autre, vous serez méprisé par l'histoire. »

Aujourd'hui, il n'a été ni l'un ni l'autre, et il continue à se traîner sans autre idée que de rester où il est. Parfois, il est fort ennuyé et même effrayé, et il pleure, il a pleuré encore en novembre, mais cela ne même à rien. »

448

Ces faits m'ont été confirmés par des confidents intimes, par des amis personnels du général, qui l'ont entendu répéter, à cette époque, qu'il acceptait toutes les responsabilités, ils sont, d'ailleurs, de notoriété publique.

- Vous avez cent fois raison, me dit un des hommes les plus activement mêlés à ces événements et qui s'exprime sur le compte du Maréchal en termes que je ne veux pas reproduire, mais vous avez tort d'être aussi net, cela nuira au succès de votre livre dans un certain monde.

Voilà où ils en sont. La vérité les gène, comme la lumière gène les malades, il leur faut la veilleuse qui brûle tristement dans la chambre soigneusement calfeutrée.

Il me semble nécessaire, au contraire, que si la France périt on connaisse le nom de celui qui l'a perdue, nécessaire aussi qu'on rende hommage à ce pauvre général Ducrot,

449

qui dort là-bas dans un coin de la Nièvre. Deux fois vaincu, le grand patriote n'a pas voulu que tout ce bruit militaire, sonneries de clairons, roulements de tambours, qui avait bercé sa vie héroïque retentît autour de son cercueil et c'est simplement qu'il s'en est allé attendre, dans un cimetière de village, la justice tardive de l'histoire.

Fourtou, lui, voulut couronner par un acte mémorable cette belle résistance du parti conservateur, avant de quitter le ministère, il nomma chevalier de la Légion d'honneur le Juif Albert Millaud, auteur de Madame l'Archiduc et autres opérettes grivoises.

Ce fut son testament de Brutus et l'adieu aux affaires du représentant de l'ordre et de la religion.

Les Juifs étaient les vrais vainqueurs du 16 Mai et l'occasion se présenta bientôt pour eux de montrer qu'ils étaient les maîtres chez nous.

Pour la première fois, au congrès de Berlin, la France allait se retrouver en face de Europe, qui l'avait si tranquillement laissé mutiler en 1871.

Qui fut chargé de représenter cette revenante ? Un Anglais …………

J'ai esquissé ailleurs le portrait de Waddington (1), ce cosmopolite qui rentre dans la catégorie de tous les naturalisés, de tous les « Peregrini », de tous les « circulatores » que nous rencontrerons dans le cours de ce travail. Il a des parents partout, excepté en France, ses cousins sont nombreux en Allemagne, sa soeur a épousé un diplomate prus-

(1) Papiers inédits du duc de Saint-Simon, un volume, chez Quentin.

450

sien, M. de Bunsen, un de ses oncles est colonel dans l'armée anglaise, un autre, Evelino Waddington, est mort au mois d'avril 1883 à Pérouse.

Nul dans le pays ne s'étonna du choix de cet Anglais, pas plus qu'on ne s'était étonné du choix de Spuller comme secrétaire général du gouvernement de la Défense

nationale. L'abaissement des intelligences était telle, à ce moment, qu'on ne prêtait même pas attention à ces énormités.

L'attitude prise par Waddington au congrès ne souleva même que de timides protestations.

La conduite à suivre était tout indiquée et le premier Français venu, intelligent et patriote, l'aurait suivie d'instinct.

La Russie, par l'antagonisme latent qui existe entre elle et l'Allemagne, est sinon notre alliée naturelle, du moins la seule nation sur laquelle nous puissions compter. Le tsar Alexandre nous avait rendu un signalé service en 1873, en s'opposant à un retour offensif de l'Allemagne sur nous. Que pouvaient nous faire les conditions du traité de San-Stéfano favorables à la Russie ?

On vit cependant cet étrange spectacle d'un ministre des affaires étrangères, nominalement français, épousant, avec un zèle éperdu, les intérêts de l'Angleterre, la poussant à prendre Chypre, souriant quand elle annonçait d'avance l'intention de nous chasser de l'Égypte et de s'en emparer.

Pour la France, Waddington ne réclamait qu'une chose... l'émancipation des Juifs de Roumanie.

Pour la Roumanie comme pour l'Allemagne, nous renvoyons à notre prochain volume, l'Europe juive, et nous ne prenons de la question que ce qu'elle a de commun avec la France.

451

Quels que soient les mensonges de la presse juive, chacun, d'ailleurs, est un peu au courant de la situation de cet infortuné pays.

Braves, artistes, hospitaliers, les Roumains, qui descendent des anciens Colons de Trajan, aiment à rappeler que leur nom même constate leur étroite parenté avec les fils de l'ancienne Rome.

Ce ne fut que sous Aurélien en effet que Rome fut contrainte d'abandonner la Dacie aux Barbares et à la Dacie des montagnes substitua, de l'autre côté du Danube, la Dacie du rivage : « Dacia ripensis. »

Nous ne dirons pas aussi facilement que l'Empereur, écrit éloquemment à ce sujet M. Victor Duruy, un adieu définitif à cette vaillante population romaine de la Dacie Trajane. Digne de son origine et de celui qui lui avait donné ses premières cités, elle a joué dans les Carpates le rôle de Pélage et de ses compagnons dans les Asturies, bravant du haut de cette forteresse inexpugnable toutes les invasions, regagnant pied à pied, tandis qu'elles s'écoulaient vers le Sud ou l'Ouest, le terrain perdu, et reconstituant, après seize siècles de combats, une Italie nouvelle, « Tzarea roumanesca », dont les peuples de race latine saluent l'avènement au rang des nations libres.

Le type italien a pris chez les Roumains une sorte de grâce orientale à la fois mâle et poétique, ils aiment à chanter le soir, à la clarté des étoiles, ces originales mélodies dont le rythme bizarre reste dans l'oreille charmée. Ils seraient, en un mot, parfaitement heureux, comme les Français du reste, si les Juifs n'existaient pas.

Le Juif là ne constitue pas une maladie fixe, un marais plus ou moins étendu et plus ou moins fétide, c'est une sorte d'écoulement perpétuel qu'il est impossible d'arrêter.

Le grand réservoir du Sémitisme, la Galicie et les provinces

452

Russes limitrophes déversent incessamment là leurs hordes puantes.

Cent fois on a décrit ces Juifs à tire-bouchon, à houppelande crasseuse ornée d'énormes brandebourgs, laissant tomber la vermine partout où ils passent, offrant un danger constant pour la salubrité publique.

Acharnés sur ce malheureux pays, où leur Messie, disent-ils, doit naître de la famille d'Isrolska, les Juifs ont fait de lui ce qu'ils voudraient faire de la France, ils le dévorent, ils le rongent, ils le sucent, ils l'épuisent. Monopolisant la vente des liqueurs fortes, ils attirent petit à petit à eux tout l'argent, tous les produits, toutes les propriétés de la contrée (1).

Dès qu'un fermier a mis le pied dans un cabaret, il est

(1) Les faits se produisent de la même façon en Russie. Dans le Juif de Sofievka, un volume publié chez Plon, V. Rouslane qui, me dit-on, est le pseudonyme d'une femme d'un grand coeur, la baronne d'Uxkull, dont le mari est ambassadeur de Russie près le roi d'Italie, a admirablement décrit l'absorption d'un village tout entier par une famille de Juifs. Un Juif tombe d'inanition à la porte d'un château, un vieux domestique, guidé par son instinct, veut le repousser, le seigneur miséricordieux intervient et le recueille, au bout de quelques années le Juif est absolument le maître, il a amené toute une tribu, le seigneur est ruiné, le château appartient aux envahisseurs.

Le dénouement est superbe. Raillés par ceux qui les ont dépouillés, ces malheureux paysans russes aperçoivent tout à coup la réalité, sans réfléchir, sans se concerter, instinctivement, ils s'élancent sur les Juifs, ils ne pillent pas, mais égorgent, brûlent, et ne s'arrêtent que lorsqu'ils sont à bout de forces.

Malgré les sages mesures du gouvernement russe, le baron juif Stieglitz n'en a pas moins laissé en mourant une fortune de 300 millions.

Le vampirisme juif dans ce pays a gardé encore son côté brutal et matériel, chez nous la pieuvre est gantée, elle arrache la bourse sans violence. Quand la victime crie par hasard, la presse juive fait aller la musique pour couvrir sa voix : « Affranchissement, principes de 89, oubli de préjugés barbares... » Le malheureux ruiné comprend qu'il serait de mauvais goût de se plaindre, et va se suicider loin du palais du Juif pour ne pas le déranger.

453

perdu, tout passe dans l'engrenage: la ferme, le champ, le bétail, les vêtements, l'anneau de mariage, tout. Abruti par le poison qu'on lui verse, l'infortuné signe un engagement qu'on surcharge et qu'on ne lui représente plus que bien longtemps après, lorsqu'il est hors d'état de payer.

Alors le Juif fait saisir, et un compère achète à vil prix le petit domaine du pauvre diable.

Tout le petit commerce, écrit M. Ernest Desjardins (1), membre de l'Institut, comme M. Waddington, et peu suspect par nature d'exagération, est entre leurs mains, le lait, la viande, les fruits, l'eau-de-vie surtout, dont ils ne boivent pas et qu'ils frelatent avec du vitriol, trompant les Roumains, empoisonnant du même coup la ville et la campagne.

Ce peuple, dit ailleurs le même écrivain, ne veut ni servir, ni s'instruire, ni cultiver, ni payer, il ne veut participer à aucune charge, ne fait aucun sacrifice, ne se

soumet même pas aux lois de police, aux règlements d'hygiène, et avec ses huit cent mille bras ne saisit ai la charrue, ni la pioche, ni le fusil - mais l'argent (2).

Voilà les clients que M. Waddington donna à la France,

(1) Les Juifs de Moldavie.

(2) Les Juifs roumains ont au moins le mérite d'avouer, avec une certaine franchise, leur horreur pour le métier des armes. Le 1er juillet 1865, ou déposait, sur le bureau du Sénat de Bucarest, une pétition des juifs de la commune de Leova, qui, pour s'exempter du service militaire, disaient ceci :

« Comme nous autres juifs sommes en général des peureux qui ne savons pas seulement tirer un lièvre, motif, pour lequel nous avons perdu notre patrie et gémissons depuis deux mille ans d'une situation Inférieure à tous, nous ne pouvons pas être utiles au pays comme soldats.» (Archives israélites, année 1865.)

454

la protectrice séculaire des opprimés, voilà ceux dont il prit la cause en main, à la stupéfaction de Bismarck qui riait aux éclats à chaque séance où notre ministre remettait la question sur le tapis.

Il y eut après le traité de Berlin des épisodes vraiment touchants dans la douleur de ce peuple que l'Europe condamnait à disparaître devant le Juif.

Il ne s'agissait pas, nous le répétons, d'un nombre déterminé de Juifs à admettre, mais de tous les Juifs auxquels il plairait de s'établir dans ce pays au détriment des propriétaires du sol. D'après la doctrine de Waddington, tout Juif était citoyen roumain.

Un ancien révolutionnaire, un homme qui, pendant son exil en France, avait été l'ami de tous les républicains arrivés, Bratiano dit à la Chambre des représentants cette parole émouvante : « Messieurs, dans ma vie politique j'ai passé par beaucoup de vicissitudes et par beaucoup de malheurs, mais nulle part et jamais je ne me suis senti aussi malheureux qu'à Berlin. »

Pendant ce temps la Juiverie exaltait, et Crémieux, dans une séance de l'Alliance israélite, s'écriait sur un ton dithyrambique :

Ma foi est grande devant notre situation aujourd'hui si belle ! Ah ! laissez-moi reporter tout cela à la conduite si noble, si loyale et si pure qu'a tenue à Berlin ‘notre’ ministre des affaires étrangères, notre Waddington. (Plusieurs salves d'applaudissements accueillent cette parole de l'orateur.)

Ce mot ‘notre’ semble indiquer que Waddington est d'origine juive, à moins que Crémieux n'ait voulu dire par là que le ministre des affaires étrangères était à eux parce qu'ils l'avaient payé.

455

Juif ou payé pour servir les Juifs, Waddington en tous cas n'épargna rien pour défendre sa race ou pour gagner son argent. Il tint la main à la cause du traité de Berlin, qui était la mort de la Roumanie, avec une âpreté toute judaïque.

La France, grâce à lui, la généreuse France, joua ce rôle ignoble d'un gendarme étreignant les poignets d'une nation faible, pour permettre au Juif d'entrer de force du vitriol dans la gorge de la moribonde.

Bratiano, avec l'énergie, l'espoir toujours vivace du vrai patriote, entreprit à travers l'Europe un voyage semblable à celui de Thiers allant supplier pour la France vaincue.

L'Autriche, la Russie et la Turquie reconnurent individuellement l'indépendance de la Roumanie. En Angleterre, en Italie, Bratiano avait trouvé partout les ministres vendus aux Juifs, et s'était heurté à d'impitoyables résistances. Les consciences cependant s'étaient révoltées devant les faits qu'il racontait et on lui avait répondu :

« Les puissances signataires du traité de Berlin sont solidaires. Que la France se déclare prête à reconnaître l'indépendance de la Roumanie sans exiger l'accomplissement immédiat de la clause léonine relative aux Israélites, et nous en ferons autant. »

Waddington résistait et répondait toujours :

« Point de droits de citoyens accordés aux Juifs qui tiennent des maisons de filles, des cabarets d'eau-de-vie empoisonnée, des comptoirs d'usuriers, point de ministre de France accrédité près de la Roumanie. »

En vain on lui disait :

« Mais en quoi cette question qui est toute de police intérieure peut-elle intéresser la France? La liberté des cultes n'est pas même en cause puisqu'il est avéré que la Roumanie est peut-être le pays du monde oû la tolérance est le mieux pratiquée. »

456

Le Waddington ne bougeait mie et la gauche, presque tout entière mêlée aux spéculations financières et vivant ainsi aux gages des Juifs, trouvait naturellement cette conduite admirable.

Un autre envoyé de la Roumanie, M. Catargi ne fut pas plus heureux.

Voici textuellement, d'après les journaux israélites, la réponse cynique que lui fit Gambetta :

« J'engage votre gouvernement à s'exécuter, la France ne reconnaîtra pas l'indépendance de votre pays sans que vous ayez reconnu les droits civils à tous les juifs sans distinction. M. Crémieux y tient. M. Waddington a pris au congrès de Berlin l'initiative de cette question, il y va de l'honneur de la France de ne pas la laisser éluder. Moi-même j'ai donné ma parole à Crémieux de l'appuyer, ainsi je ne peux encore une fois que vous engager à remplir sans délais vos engagements. »

Répétons qu'il ne s'agissait nullement d'une question de liberté religieuse.

M. Ernest Desjardins écrit encore à ce sujet dans sa brochure : Les Juifs en Moldavie,

j'affirme que le motif religieux n'a aucune part dans les mesures prises par le gouvernement, ni dans l'hostilité que la population témoigne aux juifs.

La tiédeur des Grecs orthodoxes pour leur culte et l'indifférence des prêtres salariés par l'Etat rendent impossible le moindre soupçon de persécution religieuse.

Ce qu'on hait c'est un peuple étranger dans un pays dont il absorbe la substance, formant un Etat dans l'Etat, comme les protestants en France avant les édits de Richelieu.

Mais nous avons de ce fait un témoignage plus significatif encore, celui de M. Ad. Franck qui jouit dans le monde israélite d'une estime méritée.

Dans la réponse qu'il adresse à M. Xavier Roux qui lui

457

avait demandé quelles étaient, selon lui, les causes de l'agitation anti-sémitique qui va grandissant dans toute Europe le professeur au collège de France déclare qu'en Roumanie comme en Russie les croyances religieuses sont absolument étrangères aux mesures prises contre les Juifs (1).

Le savant auteur de la Kabbale serait bien aimable alors de nous dire au nom de quel principe nous intervenons dans les affaires intérieures d'un peuple qui n'a que le malheur d'être trop faible pour nous prier de nous mêler de ce qui nous concerne.

La Roumanie cependant échappa à moitié au péril.

Un député républicain eut le courage de traiter ce sujet que tout le monde évitait avec le plus grand soin.

« Voilà dix-huit mois, dit M. Louis Legrand dans la séance du 15 décembre 1879, que le traité de Berlin a proclamé indépendant l'Etat de Roumanie. L'Autriche, la Russie, la Turquie, les trois puissances les plus intéressées à l'observation du traité de Berlin, ont immédiatement reconnu l'indépendance de cette petite nationalité.

L'Italie vient, à une date récente, de suivre cet exemple. Je demande que la France en fasse autant et noue avec la Roumanie des relations diplomatiques régulières. »

Waddington évita, on le comprend, de dire la vérité et d'expliquer les mobiles qui l'avaient fait agir, il craignait la publication de certains documents qui ne lui auraient pas fait honneur, il se contenta d'ergoter sur la naturalisation par tête et par catégories déterminées qui ne le regardaient aucunement, et dans lesquelles le gouvernement français n'avait aucune espèce de raison de s'immiscer.

(1) Annales de la philosophie chrétienne, octobre 1881

458

Dans la peur d'être démasqué, il finit cependant par céder. Les Juifs, en outre, sentaient que les Roumains étaient à bout de patience, ils n'ignoraient pas qu'il se préparait de ce côté des scènes auprès desquelles les exécutions de Bulgarie et de Russie n'auraient été, pour employer un mot de Retz souvent cité par Maxime du Camp, que « des verdures et des pastorales. »

On prit le parti d'envoyer de ce côté, comme membre français de la commission du Danube, un fonctionnaire dont l'origine sémitique ne me surprendrait pas et qui, en tous cas, fut comme le représentant de la Juiverie française dans cette région.

On choisit un nommé Barrères, ancien condamné de la Commune devenu gambettiste. S'il faut le juger d'après la façon rapide dont il s'est enfui sous la Commune dès que la bataille des rues a commencé, je crois qu'au moment d'un grand massacre, ses coréligionnaires de là-bas auraient eu tort de compter sur lui. Du reste, la Juiverie reconnaissante l'a fait depuis passer en Egypte où nous allons le retrouver bientôt (1).

La Juiverie ne fut pas ingrate pour Waddington. En

(1) Les Juifs n'ont pas renoncé pour cela à venir à bout de la Roumanie, et ils emploient tous les moyens pour réussir. En 1885, le gouvernement français a frappé d'un droit de cinquante pour cent tous les produite d'un pays coupable seulement de ne pas aimer les usuriers Israël, c'est un véritable blocus commercial.

Les archives israélites ne se gênent pas pour déclarer aux Roumains que c'est là un châtiment providentiel. « La justice divine, disent-elles dans leur numéro du 13 août 1885, qui n'est pas aussi lente qu'on s'en va le répétant, inflige en ce moment des épreuves à la Roumanie sur ce terrain commercial dont l'accès à été illégalement, odieusement défendu aux Israélites. Et c'est la France, qui a si courageusement pris la, défense des

juifs opprimés, tourmentés et torturés par la population roumaine, c'est la France qui joue ce rôle de justicière. »

459
1883, l'Alliance israélite eut le crédit de retirer l'ancien ministre de l'oubli méprisant dans lequel il était tombé, pour l'envoyer en Russie plaider, avec l'autorité qui peut s'attacher encore au titre d'ambassadeur de France, la cause des Israélites de Russie.

M. Jules Delafosse prononça à cette occasion un discours d'un admirable patriotisme. Laissant toute question politique de côté, il se plaça seulement sur le terrain des intérêts français, il rappela que M. Waddington inféodé à l'Angleterre avait contrecarré au congrès de Berlin tous les projets du seul allié sur lequel nous pouvions compter, il demanda qu'à cette cérémonie où les nations étrangères déployaient toutes leurs pompes, la France fût représentée par un de ses vrais enfants, par quelque glorieux soldat.

Tout fut inutile. L'alliance israélite avait parlé, on couvrait la voix de l'orateur, et, des tribunes, on entendait les députés crier en riant : l'Anglais ! l'Anglais.

Waddington s'en alla à Moscou promener à nos dépens sa noblesse de carte de visite et son écusson grotesque où figuraient des fleurs de lis sous une hache d'armes, avec cette devise qui, pour un si oblique personnage, a l'air d'une raillerie : Loyauté !

Pendant son ambassade en Russie, Waddington, convaincu qu'on peut tout se permettre avec nous, fut énorme d'aplomb. Pour empêcher tout rapprochement avec la Russie, l'Allemagne désirait que nous fissions une avanie au gouvernement du czar. Waddington y consentit volontiers et, dans le grand bal officiel qu'il donna, il ne daigna pas inviter le ministre des affaires étrangères, M. de Giers.

Ce fait, que mes lecteurs m'accuseraient peut-être d'inventer par esprit de parti, est absolument authentique, il est mentionné notamment dans le Gaulois du 22 juin

460
1883, par M. Louis Teste, un écrivain très modéré et très au courant des questions diplomatiques. N'est-ce pas ravissant encore, la France, à la veille de la banqueroute, offrant deux cent cinquante mille francs à un Anglais pour aller faire des insolences à la seule puissance qui ait conservé pour nous une ombre de sympathie ?

L'envoi de M. Waddington à Londres a couronné cet édifice de ridicule. On avait dit que l'ancien élève de Cambridge était fixé là-bas sans esprit de retour et que, la qualité d'Anglais ne se perdant pas, il avait l'espoir d'être nommé pair. Nous n'avons pas eu cette chance, il continue à servir l'Angleterre sur notre dos. C'est lui qui décida le gouvernement français à désavouer et à priver de son commandement le brave amiral Pierre qui mourut de chagrin. Mais son chef-d'oeuvre fut le projet d'adhésion de la France à la conférence de Londres pour le règlement de la question égyptienne. Non seulement la France acceptait l'occupation par l'Angleterre de cette Égypte où notre influence avait été si longtemps prépondérante, où nos capitaux français s'étaient engloutis, non seulement elle consentait à la réduction d'une dette garantie par toutes les puissances, mais elle admettait un emprunt primant tous les autres et destiné par l'Angleterre à réparer les dommages qu'elle avait seule causés.

Les Allemands et les Russes, fort heureusement, défendirent mieux nos intérêts que ne l'avaient fait nos ministres, et la conférence avorta piteusement. M. Waddington en fut inconsolable.

Quant à la conduite de Vierges elle fut plus singulière encore. On sait avec quel intérêt toute l'Europe suivait ce qui se passait en Égypte au mois de septembre 1884, au moment où l'on annonçait comme imminente la suspension

461

de l'amortissement de la dette. Pour servir son pays lord Northbrook, en bon Anglais, avait quitté sa grande existence, ses chasses, sa belle résidence de Forham dans le Hampshire. Vierges, le méchant communard devenu ministre de France en Egypte, ne daigna pas se trouver à son poste : « J'ai tiré sur le drapeau français en 1871 devant les Prussiens, est-ce qu'on croit qu'en 1884 je vais aller le défendre au Caire devant les Anglais? »

Ainsi raisonnait sans doute ce diplomate opportuniste.

Le commissaire français de la dette, M. Lechevallier avait également choisi ce moment pour s'adonner à la villégiature.

Partout, d'ailleurs, nous retrouvons des Waddington et des Vierges Dans un journal anglais le Statist, un diplomate a tracé au mois d'août 1884 un tableau burlesque et navrant pour nous autres qui avons conservé un coeur, français, de ce que fut notre politique extérieure livrée à tous les aventuriers de l'Europe.

On se débarrassa peu à peu de tous les hommes de la carrière pour confier nos intérêts à des Juifs de tous les pays, quand un diplomate avait par hasard conclu un traité avantageux, on le désavouait parce qu'il n'avait pas réservé de bénéfices spéciaux à la Juiverie.

En 1880, dit le journal anglais, la France prend en Afrique une attitude militante. Gambetta, préoccupé de ménager l'opinion publique en Italie, expédie à Rome et à Tunis un diplomate de race, rompu aux affaires depuis vingt-cinq ans.

Le baron de Billing apaise le ressentiment des Italiens et rapporte un traité excellent.

Il est désavoué parce que les aigrefins de l'opportunisme y trouvaient peu de pépites à ramasser. L'invasion de la Tunisie a lieu, le traité du Bardo est imposé au Bey.

A qui confie-t-on le soin de le libeller ? A M. Bréard, général de brigade, absolument

462

inconnu, et à M. Roustan, petit agent d'ordre purement commercial.

En Chine, un diplomate fin et habile, M. Bourée, fait un traité aussi avantageux que la convention de Kassar-Saïd rapportée de Tunisie par M. de Billing.

Vite, la faction opportuniste s'empresse aussi de le désavouer, et la France se lance dans des négociations absolument bouffonnes conduites par des médecins de la marine, des commandants d'aviso, des douaniers prussiens. C'est un comble.

Ne désespérons pas de voir prochainement Courcel ou Saint-Vallier commander des cuirassée.

Deux ans avant de mourir, Gambetta, éprouvant le besoin de remplir les poches des Israélites plus ou moins allemands ou cosmopolites de son entourage, voulait opérer la conversion de la Dette italienne. Au lieu d'envoyer en mission à Rame un inspecteur général des finances, il invente d'y expédier un pique-assiette de M-Arnaud, de l'Ariège, un juif espagnol du nom de Ruiz.

On sait l'accueil qui fut fait à ce triste personnage par la Consulta, le marquis Maffei en tète. - A l'apogée de sa carrière, Gambetta désire obtenir une audience de

Bismarck. Il lance en éclaireur un député algérien, ancien commissionnaire en douane à Marseille, bientôt suivi par un autre député, rabin à ses heures, émetteur de loteries, et marchand d'angélique de Niort.

Le banquier juif Bleichroeder, malgré toute sa bonne volonté, participe à ces ridicules pourparlers qui échouent misérablement.

Les Juifs avaient Waddington à l'extérieur, à l'intérieur ils eurent Léon Say. Léon Say qui passe, à tort ou à raison, pour le frère d'Alphonse de Rothschild, est l'homme du roi des Juifs, Il s'honore de porter sa livrée, il vient chaque matin comme un commis fidèle prendre le mot d'ordre chez lui, il ne fait rien que pour lui, par lui, avec lui.

En imposant à la République, les Rothschild n'avaient pas seulement la satisfaction d'être absolument les maîtres du marché financier, ils goûtaient la joie orgueilleuse de voir

463

un de leurs employés gouverner en sous-ordre cette France qu'ils ne daignaient pas gouverner eux-mêmes.

Le vrai maître de la Juiverie en France, en effet, celui dans lequel Israël et la Franc-maçonnerie mettaient leur plus cher espoir, c'était Gambetta.

En échange du pouvoir, les Juifs demandaient à Gambetta quatre choses :

1- Des affaires à brasser,

2- La persécution religieuse, l'enlèvement des classes de ce Christ qui les offusquait, la fermeture de ces écoles d'où tant d'hommes illustres étaient sortis et oû l'on apprenait aux enfants à devenir de bons chrétiens et de bons Français,

3° Une loi de sûreté générale qui permit, au moment opportun, de compléter l'oeuvre de la Commune, et sous prétexte de récidivistes, de vagabonds, de souteneurs, de chasser beaucoup de Français de la terre natale, afin d'installer à leur place tous les Juifs de Russie, d'Allemagne, de Roumanie qui éprouveraient le besoin de changer de pays,

4° Enfin ils demandaient la guerre.

Les affaires, Gambetta en organisa tant qu'on en voulut. Il fit le coup de Bône à Guelma, le coup de la fausse conversion avec l'aide de Léon Say, il décida le rachat des chemins de fer d'intérêt local, par l'Etat, qui fut si fructueux.

C'était la répétition purement et simplement de ce qui s'était fait en Allemagne.

Le centre avait réussi, il est vrai, à empêcher le rachat de toutes les lignes au compte de l'Empire, mais le prince de Bismarck avait fait racheter, pour le compte de la Prusse, un certain nombre de lignes et les Juifs, sur une opération de douze cents millions, avaient réalisé au moins cinq cents millions de bénéfice. Ils avaient

464

agi comme on devait plus tard agir en France, prévenus d'avance, ils avaient fait tomber les actions, les avaient accaparées et s'étaient fait rembourser au taux de l'émission. Le Parlement prussien, il faut le reconnaître, fut plus honnête que nos députés qui tous, ils ne s'en cachaient pas, avaient une part dans ces tripotages.

M. de Maybach ayant proposé de racheter au taux de 23 les actions de la ligne du « Rhinnahe », qui n'ont qu'un cours nominal de 8, une telle clameur s'éleva dans l'Assemblée qu'il dut renoncer à son projet. En France, les républicains auraient

simplement dit au ministre des travaux publics « Combien y a-t-il de bénéfice pour chacun ? »

La persécution, Gambetta la fit exercer, on sait comment, par les Constans et les Cazot.

La loi de proscription des Français, il chargea Reinach de la préparer et Waldeck-Rousseau de la présenter.

Tout cela, pour les Juifs, était broutille.

Ils aiment, on le sait, à parler par paraboles, par figures que les initiés comprennent à demi-mot. Quelques mois avant la guerre de 1870, vous ne causiez pas avec deux personnes un peu mêlées au mouvement qui se préparait sans qu'on ne parlât de détourner le cours du Nil. Détourner le cours du Nil, c'était faire passer l'influence de la France à l'Allemagne. A partir de 1872, il était question de la grande affaire.

Les riches en devisaient à l'Opéra ou au cercle. Les plus besogneux Israël, en prenant une demi tasse, laissaient entendre que les temps étaient proches et qu' eux aussi allaient avoir des châteaux, des hôtels et des chasses.

Grande affaire, en effet, et si grande qu'aucun évènement de l'histoire n'aurait eu un pareil retentissement. Les milliards, que les malheureux Français avaient versés

465

sans compter pour le budget de la guerre, avaient été gaspillés, on avait tout fait pour semer la division et la haine dans les coeurs, l'armée avait été savamment désorganisée, rien n'était prêt, on le vit bien quand Farre, pour envoyer un régiment en Tunisie, dut prendre des hommes à Brive, des chevaux à Perpignan, des selles à Versailles (1).

Mettez cette désorganisation en face de la redoutable organisation de l'Allemagne et vous devinez le résultat. On aurait eu à peine le temps de faire le petit emprunt et l'ennemi était sur nous, nous serrant à la gorge, tandis qu'un duc de Frigolet ou un Thibaudin quelconque aurait essayé de mettre en branle cette formidable machine de la mobilisation qu'il faudrait un Napoléon pour manier.

C'était l'écrasement,c'est-à-dire dix milliards de rançon.

Comment les payer ? Le Juif était là. Il se chargeait pour le compte de l'Allemagne d'avancer une partie de la somme, seulement la rentrée, on le comprend, ne pouvant se faire en un jour, il aurait pris en quelque sorte le pays

(1)Au moment où Déroulède et la Ligue des Patriotes provoquaient niaisement l'Allemagne, nous n'avions pas même de munitions, les cartouches de nos arsenaux étaient avariées et hors d'état de servir.

Dès la fin de 1882, le général Billot dut demander à la Chambre un crédit extraordinaire annuel de 2,673,323 francs destiné à détruire ces cartouches qui nous avaient coûté des sommes énormes- Voir sur ces cartouches en laiton des lettres pleines de détails techniques adressées au journal la Ligue (21, 22, 23, janvier 1885), par M. Albert Hubner, notable commerçant, qui eut la naïveté d'aller confier ses angoisses patriotiques, devinez à qui... à Spuller.

Dans sa lettre du 24 janvier, M. Hubner constate que derrière le principal fabricant de ces cartouches en laiton il y avait les Rothschild.

Voir ce que nous disons, livre 1er, de ces rois juifs, roi du blé, roi du chemins de fer, qui, en réalité, disposent en maîtres absolus de tout ce qui intéresse la sécurité ou la vie d'un pays.

466

en régie pour le compte du vainqueur, il aurait réalisé son rêve d'être le maître, au moins momentané, de cette terre promise qui l'avait si longtemps rejeté hors de ses frontières, de tenir la France à la glèbe. Percepteur nécessaire à l'Allemagne, il aurait exercé une sorte de royauté, peut être obtenu pour Rothschild le titre de vice-roi. Alors tous les Juifs, petits et grands, seraient venus s'asseoir au foyer non plus par milliers, mais par centaines de milliers.

La souriante perspective que M. Alexandre Weill, fort aimable homme du reste, déroulait un jour devant moi, se serait réalisée.

Les Français, vraiment dignes de ce nom, se seraient dispersés à travers le monde comme les Israélites après la destruction du Temple, ou les Polonais après la défaite de Kosciusko.

La masse serait restée travaillant sous le bâton pendant que le Juif aurait chassé, écouté les opéras de Meyerbeer ou les opérettes jouées par Judic.

Grande affaire, encore une fois, car jamais spéculation plus gigantesque ne hanta un cerveau humain.

Cette opération prodigieuse Gambetta ne put la réussir.

Qui sauva la France menée par une bande d'intrigants et d'exploiteurs, trompée, bernée, mystifiée de toutes les façons?

Ce fut simplement cet instinct vital auquel la France avait déjà dû son salut tant de fois. Elle laissa tout dire, tout oser, elle cria aux gens qui la gouvernaient:

« Pillez, volez, trafiquez de tout, » mais à toute velléité de guerre, elle opposa une force d'inertie. obstinée, sourde, inébranlable sur laquelle rien ne put mordre.

Ce sentiment de conservation ne vint pas au pays d'une intuition supérieure, il fut tout animal, comme la bête qui sent l'approche de

467

l'abattoir, la France refusa prudemment d'avancer et rien ne put l'y contraindre.

En vain Gambetta poussa à la ridicule manifestation de Dulcigno, comme si la France, à laquelle on avait arraché Strasbourg, avait un intérêt, un motif quelconque d'enlever une ville à ces braves Monténégrins pour la donner aux Grecs. En vain il excita la Grèce à la guerre et lui donna un gage de notre intention de la soutenir en organisant la ridicule mission Thomassin. En vain il alla tenir des discours belliqueux à Cherbourg, personne ne bougea.

Ni la France par des fanfaronnades ridicules, ni l'Allemagne par des insolences ne firent le jeu de l'homme des Juifs.

Il convient de s'arrêter ici sur l'attitude prise par le prince de Bismarck vis-à-vis de la France. Nous pouvons dès à présent la juger telle que la jugera l'avenir, dont le Chancelier parait s'être surtout préoccupé.

Le Chancelier de fer eut, en 1873, la pensée de se ruer sur nous. A son point de vue avait-il tort? Il se produisait alors, nous l'avons dit, une véritable tentative de relèvement. La terrible leçon semblait avoir porté ses fruits. On apercevait chez les nouvelles générations, qu'elles fussent bonapartistes ou royalistes, de l'ardeur, de l'élan, du dévouement. Ces jeunes officiers, qui avaient appris le chemin des sanctuaires, ces vieux aumôniers qui réunissaient autour d'eux des soldats, qui leur parlaient à la fois de leurs devoirs envers Dieu et envers la Patrie, ce retour vers les immortels souvenirs de la France chrétienne, tout cela inquiétait à bon droit l'étranger, et semblait annoncer que la grande nation allait redevenir elle-même.

Dès que rien ne fut plus à craindre et que le triomphe de Gambetta et des Juifs eut jeté la France en pleine

468

décomposition sociale et militaire, le prince de Bismarck cessa de nous menacer et ne parait pas même avoir voulu profiter de trop faciles avantages.

Que se passa-t-il dans cette âme? Le prince de Bismarck semble avoir agi comme ces politiques supérieurs, qui s'occupent non du résultat immédiat mais de la figure qu'ils feront devant la Postérité et du rôle qu'ils auront dans les annales de l'Humanité.

Avec ce don qu'ont les grands hommes de vivre déjà dans les siècles futurs, le Chancelier se représenta, sans doute, si la France s'écroulait comme nation, les sentiments qui animeraient ceux qui seraient appelés à juger le plus grand procès de l'histoire, il devina que toute une littérature se ferait sur ce thème la France naïve, chevaleresque, généreuse, écrasée par un diplomate allemand, astucieux et retors.

Evidemment, en songeant à nous, Bismarck était hanté à chaque instant par le souvenir des malédictions qui ont poursuivi ceux qui ont détruit la malheureuse Pologne par la violence et la ruse. Il a voulu que sa mémoire restât pure de l'ombre que jettent même sur les succès de tels procédés.

Ce qui est certain, c'est que sa conduite fut très nette. Nul ne pourra prétendre que l'homme d'État allemand ait trompé la France, il lui a dit constamment la vérité.

Lors du procès d'Arnim, il rendait publiques des lettres dans lesquelles il déclarait que la République était le gouvernement qui faisait le mieux les affaires de l'Allemagne.

Une autre fois, il reconnaissait que la seule force qui existait encore en France était dans les croyances religieuses. En 1883, au moment de la divulgation de la triple alliance entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, les journaux officieux

469

allemands proclamaient nettement « que la République, en rendant la France incapable de se réorganiser, était la meilleure garantie de la paix européenne. »

Dans les plus petits détails, l'Allemagne apporte cette franchise brutale, grossière, mais réelle. En constatant sur un ton méprisant le dégoût que les officiers allemands éprouvent à se trouver en rapport avec Thibaudin, l'homme qui a manqué à sa parole, les « Grenzboten », la Revue officielle du chancelier disait crûment :

L'Allemagne ne peut que souhaiter de voir le général Thibaudin conserver le plus longtemps possible le portefeuille de la guerre.

De même, en effet, que le maintien de la République en France est la meilleure garantie de la paix européenne, de même un homme d'un passé tel que celui du général Thibaudin doit exercer sur l'armée française, où, en raison des dissentiments politiques entre les officiers, la cohésion n'est sauvegardée que par les idées de devoir et d'honneur. – « une action complètement dissolvante. »

La France, encore une fois, n'a pas été trompée, elle a été libre de se sauver elle-même (1), elle a pu avoir à sa tête, au lieu de tous les ignobles drôles qui la déshonorent et la pillent, le plus honnête des hommes et le plus noble des rois, elle n'a pas voulu, elle aussi a réclamé Barabbas.

Devant les provocations incessantes de Gambetta, qu'il était facile d'accepter de façon à rendre une guerre inévitable, l'hôte de Varzin, sous les hêtres centenaires à l'abri

(1) Bismarck n'intervint dans nos affaires d'une façon active qu'une seule fois, en s'opposant à la proclamation de l'état de siège pendant le Seize Mai Je crois pouvoir affirmer ce fait sans crainte d'être démenti. On devine

l'intérêt qu'avait le Chancelier au triomphe des républicains qui perpétuaient l'anarchie en France.

470

desquels il va si souvent demander le calme des méditations, dut certainement considérer longtemps les cinq ou six hypothèses probables.

La France pouvait avoir un réveil comme elle en eut un avec Jeanne d'Arc, se relever brusquement au moment d'expirer, rejeter violemment les traîtres qui l'avaient fait rouler si bas, appeler le Roi à son secours et gagner une suprême bataille.

L'Europe pouvait s'opposer à une destruction totale et exiger qu'il y eût une France. Quelque réduite qu'elle eût été, cette nation éclairée enfin, reconnaissant les auteurs de ses maux, ayant une même foi et une même pensée, était plus dangereuse que cette masse énorme, accessible à tout venant, flottant à tout vent, dirigée par quelques vulgaires tripoteurs, où nul lien n'est plus là pour réunir les citoyens en un faisceau serré, où les secrets d'État sont les secrets de tous les Polichinelles de la Chambre, de la Bourse ou de la rue.

Une France mise à la chaîne des Juifs pour payer la rançon offrait un autre danger et Bismarck qui, après le Culturkampf, avait trouvé après tout qu'il était moins humiliant d'aller à Canossa qu'à Jérusalem, ne se souciait pas de donner à cette race envahissante et malfaisante une si formidable puissance.

Si les Polonais errants avaient troublé l'Europe qui avait si bassement laissé égorger la nation qui l'avait sauvée tant de fois, quels germes d'agitation ne porteraient pas partout les Français désormais sans Patrie (1)?

(1) Toutes ces grandes questions sociales, absolument étrangères à nos politiciens français, sont familières aux hommes d'État allemands.

Au mois de juillet 1854, M. de Moltke publiait dans la Revue illustrée « Vom fels zum meer » (Du rocher à la mer), sous ce titre « Ueber diè Polen », un article où il indiquait le rôle anti-social joué par les juifs en Pologne et leur part dans la ruine de ce malheureux pays.

471

Tous ces motifs, sans doute, décidèrent Bismarck. La grande affaire ne passa pas du domaine du rêve dans celui de la réalité.

Faute d'une grande affaire, Gambetta en organisa une petite : la guerre de Tunisie.

Vous avez aperçu bien souvent, dans les livres de voyage, ces Juives d'Afrique à demi vautrées sur des coussins au fond d'une pièce retirée de leur habitation, tenant leurs mains toutes chargées de bagues sur un gros ventre aux chairs flasques.

Gênées par l'embonpoint à trente ans, luisantes de graisse, elles n'ont plus qu'une passion, voir s'augmenter le pesant collier de sequins qui entoure leur cou bouffi.

Ce fut avec une de ces Juives., l'Elias Mussali, que le Roustan décida qu'il fallait faire tuer un Certain nombre de nos pauvres petits soldats qui ne demandaient qu'à vivre, à achever leur temps, puis à retourner au pays, à entonner de nouveau à la moisson ou aux vendanges les chants joyeux qui avaient bercé leur enfance.

Est-il besoin de raconter toutes ces hontes? Elles ont été étalées une à une devant le jury lors du procès intenté à l'Intransigeant. Le Marneffe tunisien recevant pour prix de ses complaisances envers l'amant de sa femme la croix de commandeur de la Légion d'honneur, le beau-frère, condamné jadis à vingt ans de bagne, se contentant

de la croix d'officier et ayant le droit de dire à nos vieux légionnaires: « je suis des vôtres, » les impudents mensonges de

472

Ferry déclarant jusqu'au dernier moment qu'il s'agissait uniquement de réprimer des Kroumirs qui n'ont jamais existé, les millions dépensés en l'absence des Chambres, les malversations, les concussions, les infamies de toute nature... Vous connaissez tout cela.

On a publié le traité que Léon Renault était allé proposer cyniquement au Bey au nom de quelques Juifs français.

Le Bey répond honnêtement: « Nous avons cent millions en tout d'or et d'argent dans la Régence, vous me proposez d'émettre pour cinq ou six cent millions d'actions:

ou vous dépouillerez mes sujets en leur donnant du papier en échange de leur métal, ou vous volerez les Français auxquels je n'ai aucune raison d'en vouloir. »

- Soit ! Tu le prends comme cela, réplique Léon Renault, on va te déclarer la guerre !

- La France, je le sais, est une grande et puissante nation, elle fait parfois la guerre pour un coup d'éventail, mais elle ne la fait pas pour un coup d'agio.

Ce serait imiter les Juifs de la capitale qui se disputent pour quelques piastres.

- C'est ce qui te trompe. Les Juifs si méprisés chez toi sont les maîtres chez nous, et puisque tu ne veux pas les enrichir aux dépens de ton peuple, tu vas avoir de mes nouvelles.

Tout cela, encore une fois, a été dit, prouvé, démontré jusqu'à l'évidence, en dépit des précautions prises par le Juif Weil Picard pour acheter le dossier Bhockos.

- Si douze jurés français déclaraient sur l'honneur qu'ils croient ces faits vrais, je serais le premier à demander que M. Roustan s'assit sur le banc des prévenus.

Ainsi parlait le procureur général Dauphin dans un accès de vertu.

473

Tons ces faits sont vrais, nous le déclarons sur l'honneur, ont répondu les jurés.

Dauphin n'a rien demandé du tout.

Roustan, après être retourné à Tunis une dernière fois pour y assister à un banquet organisé par l'Alliance israélite universelle, a été envoyé comme ministre à Washington, où il empoche, avec un traitement double, les injures que les Yankees ne se font pas faute de lui prodiguer chaque fois qu'ils le rencontrent dans la rue.

Vous croyez qu'après le retentissement de ce procès, les scandales vont s'arrêter, du moins pour quelque temps ? Vous ne connaissez pas les républicains.

Cambon continue Roustan. Son prédécesseur recevait des pots de vin, il semble avoir de la préférence pour l'eau, il réalise un bénéfice énorme avec la compagnie des Eaux de Tunis et fait arrêter les conseillers arabes qui veulent s'opposer à ces concussions.

L'histoire des biens de Mustapha est un chapitre des annales financières d'une gaieté inénarrable. Une fois débarqué ici, ce pauvre Mustapha, si folâtre au Bardo, tomba dans le bourbier parisien comme un vieux cheval dans un marais plein de sangsues.

A bout de ressources, il fut heureux de trouver la Banque Transatlantique qui lui offrit un million et il bénit Allah de lui avoir fait rencontrer des gens si obligeants. Après l'avoir laissé tranquille quelques mois, on finit cependant par lui demander de rembourser.

- Trouvez-nous, au moins, lui dit-on, quelqu'un qui garantisse votre dette.

Le malheureux se désolait, lorsque Volterra et Alfred Naquet vinrent lui parler d'une société philanthropique qui se proposait de mettre de suite en actions, non pas les terrains qu'elle possédait en Tunisie, mais ceux qu'elle pour-

474
rait posséder un jour. Mustapha confia ses peines à ces deux bons Juifs qui lui dirent : « Nous sommes ceux que vous cherchez et vous êtes l'homme que nous cherchons. Cédez nous vos terrains et nous répondrons de votre million. »

Décidément, pensa Mustapha., Paris est une ville bien extraordinaire ! Tout s'y trouve. Il accepta avec joie l'offre qui lui fut faite de garantir sa créance, ce qui était d'autant plus facile à ses nouveaux amis, que ceux qui le menaçaient de le poursuivre et ceux qui lui proposaient de le sauver étaient les mêmes, appartenaient à un seul et même groupe financier.

Mustapha, néanmoins, n'était pas au bout de ses épreuves. Il devait en voir de toutes les couleurs avec ses Juifs et passer avec eux par toutes les vicissitudes.

Tant qu'on eut besoin de lui, il traversait les antichambres au milieu d'huissiers inclinés, il s'asseyait à la place d'honneur à la table du conseil et on l'appelait gros comme le bras : Son Excellence le général Mustapha ben Ismaïl. Un peu plus tard, on l'interpellait d'un laconique : « Qu'en dit le général Mustapha? » A la fin, il était redevenu, comme au temps de sa jeunesse, un simple banabak, on le laissait se morfondre avec les garçons de bureau et on le hélait de la porte d'un dédaigneux : « Hé, Mustapha ! » Son fez, tantôt triomphant, tantôt lamentablement affaissé et affalé comme son maître, racontait ces phases diverses.

La situation, en effet, n'était pas très nette. Les cinquante millions de propriétés, que Shadock avait donnés à son favori, dans ces heures d'épanchement, où l'on ne sait pas toujours ce qu'on fait, étaient des biens « habbous », c'est à dire inaliénables.

Les uns appartenait au collège « Sadiki », les autres constituaient le domaine privé de la famille « beylicale ».

475
Ces obstacles n'étaient pas de nature à arrêter des Juifs désireux de faire une affaire. Un ancien fonctionnaire du 4 Septembre qui avait eu Cambon pour secrétaire, se chargea, moyennant un prix convenable, cela va de soi, de le rendre favorable aux prétentions de Mustapha. Cambon déclara qu'il était indispensable qu'on lui envoyât un personnage politique français, gros d'influence et léger de scrupules, qui pût l'aider à peser sur le Bey.

Floquet était tout naturellement désigné pour ce rôle et il s'en alla en Tunisie plaider ce vilain procès, qui avait été déjà perdu par Mustapha devant le tribunal le «Charaa », le seul compétent dans l'espèce (1).

Cambon avait la partie belle. « Tu vois, dit-il au Bey, le président de la Chambre lui-même s'intéresse à cette question, si tu ne cèdes pas il t'arrivera malheur et tu seras détrôné. Tu n'as qu'une seule chose à faire, prendre pour arbitre un honnête homme, un homme étranger à cette affaire, républicain désintéressé et pur... le vertueux Naquet (2). »

Tout allait bien et par statuts déposés chez Me Dupuy, notaire, à la date du 24 mars 1885, la Société foncière tunisienne fut définitivement constituée, elle comptait parmi

(1) Le tribunal français lui-même, devant lequel l'affaire avait été portée, refusa de donner complètement raison aux juifs. On prit le parti de

l'épurer pour avoir des juges dont on fût sûr. Le présidant, M. Pontois, fut nommé président de Chambre à la Cour de Nîmes.

(2) Naquet, après avoir reconnu qu'il avait été un des actionnaires de la Société foncière tunisienne et que l'argent avait été versé pour lui par M. de Rothschild, avoue qu'il était désigné d'avance comme arbitre, mais il prétend qu'il avait rétrocédé ses actions. Il ne se justifie donc pas d'avoir avec Floquet trempé dans des spéculations sur des immeubles en litige.

476

ses fondateurs, presque tous Juifs : MM. Géry, Thors, Sauner de Beauregard, Bloch, Volterra, Rey, Levy, Césana et Mustapha ben Ismaïl.

Un nouveau point noir ne tarda pas à se montrer. Le fonctionnaire du 4 Septembre trouva que Cambon avait tout pris pour lui et ne lui avait rien laissé et il courut raconter tout au long, dans le Figaro, ces malpropres tripotages.

On entendit alors, pendant quelque temps, le duo le plus amusant qui se puisse imaginer entre la Lanterne et le Figaro. La Lanterne louait imperturbablement l'intégrité de Floquet et déclarait qu'un fonctionnaire comme Cambon, qui se prêtait à ces trafics, était le plus méprisable des concussionnaires.

Le Figaro, sans défendre Cambon, affirmait, avec quelque raison, qu'il était honteux à Floquet de s'entremettre pour ce Mustapha, qui avait été si longtemps « deliciae domini », et de déshonorer ainsi non seulement lui-même - ce qui était peu de chose - mais la Chambre française dont il était le vice-président et dont il fut plus, tard le président (1).

Ils avaient raison tous les deux, l'un pour Cambon, l'autre pour Floquet.

Sans doute, sous prétexte de civilisation, on a cruellement rançonné souvent les peuples prétendus

(1) Voir le Figaro des 9 et 11 juillet 1885, qui ne donne point toute la genèse de l'affaire, comme nous le faisons, mais où la spéculation Floquet, Naquet et Cie est très exactement résumée, consulter également les innombrables articles de la Lanterne. Ces deux journaux se complètent sur cette question comme les deux bouts d'un étui. La Lanterne, on le sait, avait mis Cambon au défi de la poursuivre et, pour éviter le procès, on dut nommer une commission dite des blanchisseurs composée de M. de Saint-Vallier, l'ancien ambassadeur, de Flourens, président de section au conseil d'État, et de Martin, inspecteur général des ponts et chaussées.

M. de Saint-Vallier fut si incommodé des miasmes qui se dégageaient de cette lessive qu'il en mourut six semaines après.

477

barbares, mais jamais aigrefins ne se sont abattus sur un pays avec plus de rapacité, jamais on n'a vu des hommes politiques étaler plus effrontément leur corruption, jamais faits ne furent plus ignominieux que ceux pour lesquels la presse dut ouvrir une rubrique spéciale :

« Les Odeurs de Tunis. »

Ce qu'il faudrait dire, ce sont les souffrances endurées par nos soldats pour permettre aux Juifs de se livrer à ces opérations.

Ce qui a manqué au récit de cette expédition, c'est un écrivain peintre, à la manière de Fromentin, racontant les indicibles souffrances de cette guerre faite pour procurer de l'argent à des boursiers.

.. Qui n'a senti ses poings se serrer en entendant un officier vous décrire cette marche en colonnes, sous un ciel d'airain, sans un arbre à l'horizon, sans une source, avec le désert à quelques pas ! Sur des chameaux, on porte l'eau nécessaire qui, parfois, est en retard de trois ou quatre lieues et arrive chaude et croupie (1). Tout à coup, un homme prononce des paroles incohérentes, il rit aux éclats, il est devenu fou ! Un autre, brusquement, tombe comme une masse, on s'empresse autour de lui, il est mort.

(1) C'est un bon Juif, naturellement, Chemla qui est le fournisseur officiel de l'armée française pendant l'expédition. En quelques mois il gagne trois millions. Un cri de réprobation unanime s'élève contre les concussions inouïes commises aux dépens de la santé et de la vie de nos malheureux soldats. Au mois de juin 1883, on est obligé de traduire Chemla devant le conseil de guerre de Sousse, où l' influence des tripoteurs tunisiens et une habile plaidoirie de M. Georges Lachaud le font acquitter. Tant pis pour ceux qui sont morts de faim !

478.

Tout soldat isolé est perdu, fait prisonnier, il est livré comme jouet aux femmes des tribus qui le font mourir lentement en lui enfonçant dans les chairs des aiguilles rougies au feu. Un de mes parents, qui est revenu mourant de l'expédition, me racontait l'impression d'horreur qu'il avait éprouvée devant un sous-officier du train qu'on ne pouvait reconnaître. L'infortuné, les yeux arrachés, les oreilles coupées, les parties viriles affreusement mutilées, essayait en vain de tracer son nom sur le papier avec un crayon qu'on lui avait mis dans la main ! Quel tableau pour la plume vengeresse d'un grand écrivain !

Le général juif Lambert, bientôt parent par alliance des Rothschild, est venu exprès pour promener dans les rues de Tunis son uniforme de général et bien prouver que c'est le Juif, si méprisé en Orient, qui maintenant gouverne et commande en France.

C'est la vraie guerre juive dont on fait l'essai sur cette terre qui a vu saint Louis mourir sur la cendre les bras en croix, comme son divin Maître : la guerre, oû l'on fait tuer les Français pour la Juiverie, en leur ôtant même l'espérance d'une autre vie.

Après tout, les documents scientifiques sont peut-être plus éloquents que les descriptions du plus merveilleux écrivain.

Qui n'a lu ce rapport sur les hôpitaux du docteur Lerehouillet, un ami du gouvernement, un familier du journal le Temps ? Pas de lit, pas de médecin, pas de remède. Sur de la paille, des agonisante se débattent dans les cauchemars

479

de la fièvre typhoïde comme dans un purgatoire anticipé. Dans une salle méphitique où flottent les génies de la Mort se croisent les appels, les gémissements et les râles.

On entend s'entrechoquer pêle-mêle toutes les divagations et tous les délires. Celui-ci hâlette et, la gorge desséchée, crie sans cesse : à boire !

Celui-là n'a plus soif, il boit en imagination l'eau limpide du ruisseau natal, pour la savourer à plus longs traits, il se penche à travers les ajoncs et les herbes, par une de ces associations d'idées qui s'établissent même dans les cervelles en désarroi, il se revoit remontant la colline pour rentrer au village, il s'assied près de la vieille mère, il mange des crêpes de blé noir et des châtaignes, il ouvre la bouche pour sourire à la

payse…… et sans souffrance il vient d'exhaler le dernier soupir. Regardez la tète exprime la sérénité... le pauvre pioupiou semble dormir et, dans sa main raidie, tient encore la petite médaille de la Vierge que le Frère, qui lui a appris l'A B C, lui a remise en partant. Le coquin galonné qui, pour plaire à la gauche, a supprimé nos aumôniers militaires, n'aura pas réussi complètement. Encore un Français qui vient de mourir en chrétien!

Mais, n'est-ce pas, que cette atmosphère putride commence à vous peser?

Allez voir Mantegnis qui est à Camondo, Beauregard qui est à Hirsch.

Les ondes jaillissantes qui, semblables à celles de Vaux, « ne se taisent ni de jour ni de nuit, » les frais taillis, les ombrages épais, les merveilles de l'art de tous les siècles embellissent 1'éxistence. La vie est belle, en effet, les actions achetées 125 francs en valent 500, depuis le traité du Bardo et la France se charge de la dette !

Le joli mot fut prononcé par Gambetta !:

« Après tout, dit-il à la tribune du Sénat avec un geste d'indéfinissable

480

dédain, combien est-il mort d'hommes ? 1500 Français tout au plus….. »

Cette fois cependant il manqua d'estomac. S'il eût accusé le vrai chiffre, les Juifs l'auraient porté en triomphe (1).

L'épilogue m'a été conté par un de mes amis qui se trouvait, le 19 novembre 1882, sur la route qui conduit de la gare de Gretz au château de Saint-Ouen Mantegnis, propriété du levantin Camondo. « Sur l'omnibus superbement attelé, qui transportait les invités de la gare au château, raconte le Figaro du 22 novembre, étaient installés MM. Gambetta, accompagné de M. Arnaud de l'Ariège, Léon Renault, Antonin Proust, Dugué de la Fauconnerie, Pignatel, Alfassa. »

Ce que le Figaro ne dit pas, c'est l'accès de gaîté qui prit tous ces messieurs, lorsqu'ils aperçurent quelques soldats en congé qui allaient prendre le train.

En Tunisie ! en Tunisie ! s'écrièrent les joyeux compères, auxquels la vue de ces pauvres gars, qui cheminaient le front attristé, avec leurs effets dans un mouchoir de poche à carreaux, venait de rappeler les bénéfices qu'ils avaient réalisés.

Sous ce ciel d'automne mélancolique et pluvieux, ces

(1) Un journal de province ordinairement bien informé, « l'Appel au Peuple » du Gers, donne un chiffre- de dix-huit mille victimes.

« Voulez-vous savoir, pères de famille, combien de vos enfants ont été tués, blessés, réformés ou sont morts de maladie depuis quinze mois pour le seul profit des « Jeckers » de la Tunisie et de l'opportunisme?

Dix-huit mille sur cinquante mille.

Tel est le chiffre officiel que nous donnait hier même un médecin militaire qui a fait toute la campagne et que nous mettons le gouvernement de la R. F. au défi de contredire. »

481

gaîtés bruyantes, me disait mon ami, étaient sinistres à entendre.

Rendons maintenant la parole au Figaro toujours bien informé.

« Tableau de la journée : 700 pièces dont 450 faisans.

« Et l'on dit qu'il n'y a plus de gibier en France ! ».

Lorsqu'il a fait monter la Rente d'un centime,
Le soldat peut mourir content,
Car il faut qu'on s'amuse et qu'on chante et qu'on rie

Car il faut que les Turcarets
Battent monnaie avec les deuils de la Patrie,
Quittes à déguerpir après,
Il faut que, débridant sa passion fougueuse,
Tel fat qui n'avait pas un sou
Puisse au bois de Boulogne étaler une gueuse
Dans sa voiture de marlou,
Il faut que tel gaillard aux gestes hypocrites,
Pris au piège des concordats,
Puise, un de ces matins, liquider ses faillites
Avec le sang de nos soldats (1).

Avec la Ligue des Patriotes, Gambetta tenta un suprême effort pour procurer à son pays d'adoption cette guerre qui aurait eu probablement pour résultat de le faire disparaître de la carte de Europe.

En entreprenant cet ouvrage nous avons eu surtout pour but d'apprendre à nos compatriotes à exercer leur intelligence, à rapprocher des idées, à raisonner en un mot

(1) Clovis Hugues, les Jours de Combat.

482

comme nos pères l'ont fait avant eux. Par qui ? Pour qui! Telle est l'interrogation qu'on doit se poser devant tout fait important.

Décomposons donc l'incident de la rue Saint-Marc, et voyons bien qui est en cause. Une fête d'adieu est organisée par la Société de gymnastique allemande. En l'honneur de qui? La circulaire suivante, envoyée après la scène du premier soir, va nous l'apprendre.

Société allemande de gymnastique à Paris
P. P.

Par suite d'un incident imprévu, le local de réunion n'est malheureusement pas à notre disposition ce soir.

La fête d'adieu en l'honneur, des sieurs jul. Gras et A. Cohen aura par conséquent lieu mercredi prochain 30 août, et nous comptons sur une nombreuse réunion.

Amicalement.

-Pour le comité,
Le 2eme secrétaire,
Eugène Wolff.

C'est deux Juifs, probablement, et certainement un, A. Cohen, qu'on veut fêter dans cette société, qui a pour président un Juif, le docteur Mayer et pour secrétaire encore un Juif, Eugène Wolff, parent probablement du Wolff, dont l'agence avait envoyé, en 1870, le fameux récit de l'outrage fait à M. Benedetti.

Mais un exemplaire de cette circulaire s'égare, il est porté, par un étonnant hasard, à un membre de la Ligue des Patriotes, dont le susceptible courage s'émeut et voit là un défi. Ce patriote, à la fibre si sensible, est-il donc un de ces Français d'ancienne date, qui ont conservé au plus profond

483

d'eux-mêmes le souvenir des gloires de la vieille France par une rencontre bizarre, ce fougueux patriote porte le nom juif de Mayer, absolument comme le président de la société allemande.

Là-dessus qui prend feu ? C'est le Juif Laurent dans le journal du Juif Weil Picard, confident du Juif Gambetta.

Tout se passe donc absolument entre Juifs, et la vie de milliers de Berrichons, de Bretons, de Poitevins, de Bourguignons se joue sur une carte, dans une arrière-boutique voisine de la Bourse, entre quelques Israélites. Il est convenu que le premier Mayer fera l'insulteur, et que le second Mayer fera l'insulté, qui bondit au nom de sa mère la France.

Pour faire réussir le coup il faut trouver un imbécile de bonne foi, Déroulède est là.

Il est absolument incapable, j'en suis convaincu, d'avoir reçu quoi que ce soit pour jouer le rôle de l'agent provocateur. C'est simplement un type bien actuel, l'homme affolé de réclames (1), ayant le besoin d'être toujours en scène.

Il s'est fait une sorte de profession de son bruyant patriotisme, c'est dans ce rôle que le Paris des premières est habitué à le voir, et il ne peut plus dépouiller ce personnage.

Il est patriote à la ville, à la

(1) Ajoutons que le président de la Ligue des Patriotes n'est pas toujours très scrupuleux dans les procédés qu'il emploie. Sous prétexte que M. Rothan a prodigué au gouvernement impérial les avertissements les plus clairvoyants et les plus prophétiques sur les desseins de l'Allemagne, Déroulède fait figurer sur ses listes, en qualité de vice-président, l'ancien ministre à Hambourg. Le diplomate, qui ne tient pas à se trouver en vedette avec les Erckman-Latrian,qui ont déclaré que les officiers tombés héroïquement à Gavelotte et à Saint-Privat étaient des lâches ou des traîtres, proteste avec énergie. Déroulède promet de rayer son nom et n'en fait rien. Finalement, en août 1885, M. Rotban est expulsé de sa propriété de la Lutterbach, en Alsace, ou il composait tranquillement des livres qui auraient pu nous instruire tandis que Déroulède se promène triomphalement sur le boulevard, enchanté d'avoir fait encore une fois du bruit sur le dos des autres.

Partout le sauteur apparaît. Au mois d'octobre, Déroulède écrit :

« Quelles que soient mes opinions personnelles, j'ai refusé de laisser inscrire mon nom sur aucune liste, parce que la cause que je sers et que je ne veux pas abandonner me défend d'être le candidat d'aucun parti. »

Six semaines après, il demande à être porté sur la liste opportuniste et, pour donner un gage à ses méprisables amis, il enchérit sur Goblet, qui enlève leur pain à de pauvres curés de 80 ans, il demande qu'on leur enlève aussi le droit de vote, qu'on en fasse de véritables parias.

484

campagne, le matin, le soir, aux Variétés et aux Boutres, à la Petite Mariée et à la Mascotte. Au Salon, à côté de vieux soldats qui ont vingt campagnes, dix blessures, il se fait peindre par Neuville, la capote enroulée autour du corps, portant dans des étuis de cuir toutes sortes d'instruments, des cartouches, des lorgnettes, un revolver.

Croyait-il vraiment que Gambetta, à la bataille du Mans, avait chargé seul en criant aux fuyards : « Retournez-vous au moins pour voir comment meurt votre général ! »

Était il convaincu que, pareil à Jean le Bon, à Poitiers, le chef du gouvernement de la Défense nationale avait combattu deux heures sur un monceau de morts, seul, superbe, fou de douleur et de courage,

Ne gardant qu'un tronçon de trois grandes épées.

Je n'en sais rien, le fait est qu'il parlait de ce Vitellius déclamatoire, comme on ne parlerait ni du Brutus de Philippes, ni du François 1er de Pavie.

485

Non, non, ils n'ont rien vu, rien regardé qu'eux-mêmes ;
Ce sont leurs intérêts qui sont leurs seuls problèmes.

L' état français n'est rien pour ces esprits mesquins.
Ils ont même érigé sa faiblesse en systèmes,
Ces nouveaux féodaux des temps républicains !

Mais, va ! ta route est bonne, et la leur est mauvaise :
La leur, sans but commun, conduit au désarroi,
Il faut en la suivant qu'on piétine ou qu'on biaise,
Et, pour quiconque tend à la grandeur française,
L' obstacle, ce sont eux ! - Le Ralliement, c'est toi !

Sans doute, si l'on pouvait enfermer deux ou trois heures ce vaniteux dangereux, s'il pouvait se recueillir dans cet isolement qui pèse à ces natures comme le silence du tombeau, il serait effrayé lui-même du danger qu'il a fait courir à son pays, il écouterait celui qui lui dirait :

«Voyons, vous êtes un Français, un chrétien, et pour procurer une affaire aux Juifs, vous allez faire tuer des milliers d'êtres qui ont des mères, des femmes, des enfants. Vous savez que rien n'est prêt, que les concussionnaires et les malversateurs de la Chambre ont gaspillé les milliards que nous avions fournis pour la réorganisation de l'armée.

‘Laisant’, un homme de votre parti, vous a prouvé que l'effectif de nos régiments était ridicule, vous avez vu Farre à l'oeuvre, même dans une affaire ou toute la Juiverie était intéressée, restez tranquille et n'associez pas votre nom à la ruine de votre pays. »

Malheureusement, Déroulède n'avait probablement jamais trouvé personne pour lui parler ainsi, lorsqu'il entreprit sa campagne de la rue Saint-Marc.

Cette équipée, qui ne fut que ridicule, aurait pu être dangereuse si, l’Allemagne, pour des raisons que nous avons

486

déduites, n'avait pas été résolue à la paix, si Paris, devinant d'instinct, sans savoir au juste la vérité, les spéculations cachées là-dessous, ne fût resté profondément indifférent (1).

Il y eut là un capitaine de Landwehr dont le flegme philosophique fut admirable. Figurez-vous un officier de Napoléon 1er, après 1806, qu'on serait venu troubler dans son café ? Vous entendez d'ici les jurons et les défis. Ce brave homme de capitaine, qui est probablement un homme aussi brave que M. Déroulède, s'en alla paisiblement prendre sa choppe ailleurs.

L'Allemagne n'eut point seulement du bon sens, elle eut de l'esprit, ce qui est assez rare chez elle. Maîtresse des municipalités pleines de Juifs d'Outre-rhin qui, ainsi que nous l'avons dit, se donnent pour Alsaciens, elle fit organiser, quelques jours après la démonstration Déroulède, un grand banquet pour célébrer l'anniversaire de Sedan.

Vous voyez d'ici le contraste. En septembre 1870 les cadavres français jonchaient le champ de bataille, les captifs s'acheminaient mornes et sombres vers ces îles de la Meuse où ils restèrent deux jours sans nourriture, au milieu des acclamations et des vivats, le régiment de la garde à cheval défilait en élevant nos drapeaux dans l'air... Douze ans après, à la même date, à la même heure, les républicains sablaient le champagne dans le palais de la Bourse pour célébrer cet heureux jour.

(1) Nous avons vu à la fête du 14 juillet 1884, se reproduire les mêmes grossièretés niaises suivies des mêmes reculades. Le drapeau allemand fut jeté dans le ruisseau par un commissaire de police éperdu de peur, un jeune Allemand, M. Wurster, faillit être massacre par la foule avinée.

487

Sur la place, le capitaine de Landwehr, que Déroulède avait empêché de prendre son bock, sans aucune raison plausible, riait dans sa barbe blonde de ce rire à la Barbe-muche, particulier aux Allemands et qui se voile parfois d'une sorte de philosophie attristée.

Supposez que Déroulède, au lieu d'être un poseur et un fanfaron de patriotisme, eût eu vraiment au coeur les sentiments d'un patriote, l'amour profond et sincère de son pays, quelle belle occasion s'offrait à lui d'intervenir, de rappeler à la pudeur ces banqueteurs éhontés ! Imaginez un orateur à la parole ardente et chaude allant trouver des ouvriers, des bourgeois, d'anciens soldats et leur disant:

« Souffrirez-vous qu'on commémore par des ripailles un semblable anniversaire, qu'on choisisse, pour s'enivrer, le jour où la France a été si douloureusement frappée? ».

Ces hommes auraient compris, on se serait rué sur les noceurs, on aurait renversé les nappes, Floquet aurait achevé sa digestion dans l'égout et, secoué par la tourmente, l'adjoint Winckam, l'expulseur des soeurs de Charité, un nom bien français encore celui-là, par parenthèse, aurait cassé tous ses bandages.

Déroulède ne trouva pas révoltant le spectacle de cette fête de Sedan et l'on n'entendis pas dans cette circonstance :

Le beau luth éploré qui vibre sous ses doigts.

En aucune circonstance, d'ailleurs, vous ne trouverez le fondateur de la Ligue des Patriotes réclamant une mesure sage et pratiquement utile à la défense du pays. Il y a, par exemple, dans nos codes une lacune qui paraîtrait incroyable, après ce que la guerre de 1870 nous a appris

488

de la façon dont les Prussiens avaient organisé leur service de renseignements, si l'on n'était fixé sur le patriotisme d'une Chambre qui eut longtemps le Ballois Spuller pour oracle. Les étrangers, pris chez nous en flagrant délit d'espionnage, ne sont passibles d'aucune peine. Le colonel Massa, qui avait été accrédité jadis par le gouvernement italien comme attaché militaire pour suivre nos grandes manoeuvres, fut arrêté quelques années après au moment où il prenait les plans du fort Mont Gilbert, en Savoie. On se contenta de le conduire à Chambéry où il fut mis en liberté.

Au mois de septembre 1885, ce fut le général prussien commandant à Mulhouse qui se fit prendre à Belfort.

Au fort du vallon de Servance, dit le Libéral de l'Est, deux messieurs, suivis de deux jeunes gens, examinaient et montaient même sur l'escarpement, le garde s'en aperçut et leur demanda ce qu'ils faisaient là : ils répondirent qu'ils cherchaient le chemin de Saint-Maurice. Le garde le leur indiqua, sans cesser de les surveiller.

Au lieu de le prendre, ils montèrent près d'autres affûts et le garde, qui savait l'allemand, entendit :

« Ici on pourrait monter à l'assaut. » Il prévint aussitôt le commandant qui lui dit :

« Prenez des hommes avec vous et arrêtes-les ! Ils parurent surpris. Le plus âgé donna sa carte : C'était le général prussien de Mulhouse, ses fils et son aide de camp.

On les fouilla, ils avaient des cartes géographiques. On les fit entrer chez le lieutenant tandis qu'on télégraphiait à la place qui répondit : « Reconduisez-les à la frontière. »

Reconduisez-les à la frontière! Voilà tout ce que le commandant de la place, dont la conduite me parait singulière en cette affaire, se contente de répondre. Il eût

489

pu se souvenir cependant qu'un officier français, attaché à l'état-major du 450 corps, et pris dans le voisinage du col de Tende, avait été condamné à deux ans de prison.

Un honorable négociant de Mayence, M. Tissot, contre lequel on ne put relever que des racontars sans importance, avait été condamné à cinq ans de prison.

Pourquoi, tandis qu'il célébrait Gambetta en prose et en vers, M. Déroulède n'a-t-il pas songé à lui demander de faire voter d'urgence une loi précise à ce sujet? Si, au lieu de faire tirer des coups de carabine à Mme Edmond Adam, au polygone de Vincennes, il avait organisé un meeting et ouvert un pétitionnement pour faire résoudre cette question, on aurait dit : « Voilà un homme qui n'est pas un fanfaron de chauvinisme, mais un patriote vigilant et attentif qui s'efforce de nous préserver de ce qui nous a perdu en 1870. »

Quoi qu'il en soit, la France l'avait échappé belle. La Juiverie, d'ailleurs, avait opéré avec moins d'ensemble que de coutume, ce fut peut-être ce qui sauva nos paysans. Tandis que le Mayer de la Société de gymnastique allemande insultait ou n'insultait pas, on n'a jamais su au juste la vérité, que le Mayer de la Ligue des Patriotes s'indignait, qu'un troisième Mayer, le Meyer du Gaulois, parlait vaguement de l'honneur du drapeau français et déclarait qu'il n'y laisserait pas toucher, un quatrième Mayer, celui de la Lanterne, entrait en scène.

Etait-il venu trop tard? Gambetta avait-il distribué toutes les commandes de semelles en papier et de couvertures en pelure d'oignon destinées à nos malheureux soldats pour la prochaine guerre? Je l'ignore, toujours est-il qu'il fit ressortir l'étonnant ridicule dont s'était couvert Déroulède.

Ce dernier Mayer, précisément, n'eut pas de chance, pour

490

une fois qu'il avait été honnête Le poète l'alla souffleter et, comme de tous les abbés du monde, l'abbé que les Juifs aiment le moins est encore l'abbé de l'Epée, on dut porter le soufflet devant les tribunaux qui condamnèrent Déroulède à vingt-cinq francs d'amende, - ce qui parut bien léger à ceux qui avaient entendu le souflet et parut, au contraire, exorbitant à ceux qui connaissaient le personnage qui l'avait reçu.

Un bonheur ne vient jamais seul. La France, qui venait d'échapper à une guerre qui aurait été sa ruine, fut mise définitivement quelque temps après à l'abri d'une nouvelle tentative de ce genre. Le jour même où l'année 1882 finissait, il s'éleva, du côté de Ville-d'Avray, un peu de cette poussière que Julien l'Apostat avait lancée vers le ciel dans les plaines de la Perse, en s'écriant : « Tu as vaincu Galiléen ! »

Dieu avait touché Gambetta du doigt et ce puissant s'était écroulé, comme ses pareils, dans un drame resté mystérieux. « Quomodo cecidit potens... »

Derrière le convoi des Romains illustres, marchait un esclave vêtu comme le défunt, chargé de parodier ses gestes, ses attitudes, son port de tête, c'était l'Archi-mime, acteur funèbre et comique à la fois, comme une figure de Danse macabre se promenant dans un carnaval, comme un masque de Mardi-gras qui gambaderait dans un cimetière. Ferry fut l'Archi-mime de Gambetta, il fut un second lui même, mais avec cette différence qui sépare le valet du maître, il plut ainsi à l'Union républicaine et tranquillisa presque le pays. Plus Franc-maçon encore que Juif, au contraire de Gambetta, qui était plus Juif que Franc-maçon, il était l'exécuteur prédestiné des oeuvres infâmes de l'intérieur, mais sa bassesse ne se hausse point à des coups comme

491

l'organisation d'une guerre européenne, il n'a point les reins pour pousser cela et ses côtés de pleutre rassuraient ceux qu'effrayait son sans gène de drôle.

Sans doute, il est féroce contre tout ce qui est faible et volontiers implacable contre tout ce qui est noble et généreux, mais au demeurant, c'est plutôt l'homme de la boue que l'homme du sang, et la France en était à regarder cela comme un bien.

A partir de ce moment, semblable au Rhin qui n'est plus qu'un ruisseau quand il arrive à la mer, l'histoire de France n'est plus guère que l'histoire des Ferry et l'histoire des Ferry elle-même n'est guère que l'histoire de la Banque Franco-Égyptienne.

C'est Charles Ferry qui se charge de centraliser tout et de servir de raison sociale. Ancien courtier en fleurs et plumes avant d'être employé chez Watel, il avait eu tout jeune la vocation du commerce. Jadis il était chargé de négocier sur les quais les livres qu'on envoyait à son frère, ce qui n'est pas un crime, mais n'indique pas une situation de fortune bien florissante.

C'est ainsi que j'ai acheté, en souvenir du spirituel auteur des « Lettres d'un passant, En chasse », une plaquette réglée en rouge et coquettement imprimée par Jouaust qui porte cette dédicace : A mes chers amis Jules et Charles Ferry, Arthur de Eugène

Aujourd'hui M. Charles Ferry est vingt fois millionnaire. Nous le voyons se rendre acquéreur, au mois de septembre 1884, dans la liquidation des biens du général tunisien Ben-Aiad, de l'immeuble situé 43, rue Saint-Georges, et le payer 540,000 francs !

Les journaux racontent le fait. Charles Ferry a l'impudence de nier l'achat, et d'affirmer sur l'honneur qu il n'a jamais acquis une maison à Paris. On lui met tranquille-

492

ment sous les yeux l'extrait des Petites Affiches du 10 septembre 1884. il vient d'être vendu une maison à Paris, rue Saint-Georges. 43 et 45, adjugée à la requête de :

1- M. Ahmed Bey-Ben Aïad ou Benaiad, à Paris, avenue des Champs Elysées, 99,

2, M. Tayer Bey-Ben-Aïad, à Paris, rue Blanche, 49, au profit de Monsieur Charles Ferry, député, à Paris, rue de Rivoli, 244, suivant jugement des criées de la Seine, le 18 juin 1884, moyennant 540,000 francs.

Il n'en est que cela. Nul n'a l'idée d'interpeller ce pauvre hère d'hier sur l'origine de la fortune qu'il possède aujourd'hui. C'est à peine si, devant les cris d'indignation des électeurs des Vosges, Charles Ferry a la pudeur de retirer sa candidature aux dernières élections, et de renoncer momentanément à la vie publique.

Avec Marc Lévy Crémieu, Charles Ferry organise toutes les grandes opérations de la Franco-Égyptienne.

Ce Lévy Crémieu, fort estimé en Israël, car il était tout chargé des dépouilles des goym, fut le véritable ministre des finances de l'opportunisme. Maître des secrets de l'Etat, connaissant tous les évènements à l'avance, il réalisa en quelques années d'énormes bénéfices. D'accord avec Challemel Lacour, il avait entrepris, dans la République française, la campagne à la baisse contre les obligations tunisiennes.

Il fut avec Lebaudy, derrière lequel étaient les Rothschild, l'organisateur et le préparateur du Krach que le gouvernement facilita de tout son pouvoir.

Enfin, c'est lui qui négocia, avec Tirard et Dugué de la Fauconnerie, l'opération de la conversion. Il avait débuté à Marseille dans le commerce des toiles, puis s'était établi coulissier à Paris et avait fait faillite. Au moment de sa mort, à la fin

493

de janvier 1886, il laissa quinze millions et des propriétés partout, dans la Nièvre, en Seine-et-Marne, en Seine et Oise. Le Gaulois consacra à cet homme de bien un article où débordait l'admiration pour cet écumeur de Bourse qui avait passé sa vie à accumuler les deuils et les ruines autour de lui (1).

Quant à la Banque Franco-Egyptienne, c'est une de ces immenses machines juives qu'il faudrait démonter et analyser pièce à pièce, pour se rendre compte de la situation économique, non seulement de la France, mais du monde entier.

M. Taine, dans le dernier volume des Origines de la France contemporaine, qui doit contenir beaucoup de tableaux statistiques et financiers, compte, parait-il, s'occuper de ces questions, mais je doute qu'il s'en tire. Proudhon, l'auteur du Manuel du spéculateur à la Bourse, y aurait vu plus clair.

La Banque Franco- Egyptienne, qui a pour directeur un Juif avenant d'allures, Edgar May, et qui est presque exclusivement composée de Juifs, fait des affaires ordinaires, comme le Didot-Çottin- où Edmond About avait gagné une

(1) An même moment, la France perdait Lange, un autre Juif. « Personne, s'écria Arthur Meyer dans le Gaulois, avec un transport d'enthousiasme, personne ne savait placer les primes comme lui. » Il en aurait casé trente mille de la même valeur en une seule Bourse ! Aussi, les banquiers le recherchaient-ils. Beaucoup, et des plus grands, se servirent de son merveilleux tempérament. Il y a gagné la croix de la Légion d'honneur ! »

Il n'y a pas cinquante personnes à Paris, maintenant, qui puissent comprendre combien cette phrase est précieuse comme date, qui puissent apprécier l'espèce d'inconscience presque naïve de ce Juif qui se pâme d'admiration devant un loup-cervier de 1a Bourse, que l'on décore parce qu'il a placé beaucoup de primes.

494
partie de sa fortune, les Brasseries et Malteries de France, les Eaux de Constantinople, les Manufactures d'armes de Saint-Étienne, elle trouve que nous n'avons pas encore perdu assez avec le Mexique, et patronne chaleureusement la Barque nationale du Mexique, elle s'occupe de change, et elle a un comptoir à Maurice, où son agent tire sur la maison mère à Paris, et vend ses tirages sur France à 33 0/0 de bénéfice, elle se charge aussi des recouvrements sur l'Egypte. Elle continue là le système des Juifs anglais et levantins, qui ont réussi à dépouiller presque entièrement les malheureux Fellahs en les engageant, par tous les moyens, à emprunter de petites sommes, ils sont incapables de rendre à l'échéance et on les exproprie. (1) C'est toujours la guerre antique dépouillant le plus faible de son lopin de terre, et le réduisant en esclavage, seulement la guerre ici est faite à distance par le Juif cher à Renan, celui qui meurt de la moelle épinière dans un hôtel bien capitonné des Champs-Élysées..

(1) j'ai montré les juifs se réinstallant à Paris, et dans les environs de Paris, aux endroits mêmes où ils étaient lors des expulsions, au bout de trois mille ans, les Juifs sont revenus implacables sur cette terre des Pharaons où ils avaient été esclaves, ils ont levé sur ces pauvres populations, des tributs véritablement monstrueux.

« Il est difficile, dit M. Gustave Lebon dans son livre : »La Civilisation des Arabes », d'établir ce que les financiers européens, les Juifs surtout, ont soutiré en quelques années aux Fellahs. Nous savons, par des chiffres publiés par M. Van den Berg en 1878, que sur un montant de 1,397,175,000 francs, produit de cinq emprunts, les financiers avaient prélevé en pots de vin, commissions, etc., la modeste somme de 522 millions. 875 millions seulement sont entrés dans les caisses du gouvernement égyptien.

On verra, livre IV, avec quel effroyable mépris de toute justice et de toute humanité la démocratie française et le libéralisme anglais agissent vis-à-vis des peuples asservis, comme les Arabes et les indiens

495
Toutes ces opérations ne sont guère qu'accessoires. La grande affaire de la Banque Franco-Egyptienne, ce sont les syndicats, les agiotages, les coups de Bourse entrepris d'accord avec les hommes du gouvernement.

L'expédition du Tonkin fut une opération de ce genre.

On ne peut évidemment mettre en avant aucun motif patriotique ou élevé.

La politique coloniale, qui a sa raison d'être pour les peuples embarrassés d'un trop plein de population, serait insensée pour la France où le nombre des naissances est inférieur à celui des autres nations, et qui est obligée maintenant d'appeler des ouvriers étrangers sur son sol (1). Cette admirable Algérie, qui est à nos portes, qui ne demande qu'à être cultivée, et où personne ne veut aller, est là pour nous démontrer l'inutilité de nos possessions lointaines.

(1) M. Bertillon, quoique appartenant à l'opinion avancée, a eu la loyauté de constater cet effrayant symptôme dans « la Statistique humaine de la France ». « Au XVIIe siècle la population de la France, comparée à l'ensemble de la population des grandes puissances, représentait 38 pour 100. Ce chiffre montre assez de quel poids était alors la volonté du roi Louis XIV, car il représente, toutes choses égales d'ailleurs, notre force économique et plus exactement encore notre force militaire, comparée à celle des Etats voisins.

Notre roi était le plus puissant des monarques de son temps. » En 1789, la France figurait encore pour 27 pour 100 dans la population totale, en 1815, le chiffre n'était plus que de 20 pour 100, il est aujourd'hui de 18 pour cent.

L'affaiblissement de l'influence, la diminution du nombre de ceux qui parlent la langue française ou qui lisent les livres français, correspondent à ces chiffres.

On sent comme un astre qui entre dans la période glaciaire, dont l'atmosphère radiante diminue. Voilà ce que les honnêtes gens devraient répéter sans cesse, preuves en mains, tandis que les députés de la gauche, mentant selon leur habitude, déclarent au peuple qu'il est le plus grand de tous les peuples depuis 89, alors que c'est précisément à cette date que commence sa décadence.

496

Les Espagnols, les Italiens, les Maltais constituent là-bas une population bien supérieure à la population française. Dans la province d'Oran, il y a 83,000 Espagnols contre 58,000 Français (1). Nous faisons 920 millions d'affaires avec l'Amérique du Sud, dont nous ne nous sommes jamais occupés, et nous n'en faisons que pour 306 millions avec l'Algérie qui nous a coûté tant d'hommes et tant d'argent.

Le chiffre le plus élevé des marchandises importées de France dans nos établissements français, en Océanie, a été de 618,567 francs !

En Cochinchine, il n'y a guère, en fait de Français, que des fonctionnaires que nous sommes obligés de payer. C'est à peine si nous expédions à toutes nos colonies réunies pour 47 millions de produits par an.

Ces grossières évidences sautent aux yeux de chacun et l'esprit le plus borné les perçoit. En six cents ans, les habitants du Tonkin, qui sont le peuple le plus indigent de l'Asie et qui vivent exclusivement du ris qu'ils récoltent, ne nous achèteront pas pour un million de marchandises.

« Je défie, disait, devant la commission, le vice-amiral Duperré ancien gouverneur de Cochinchine, qu'on me cite un Français pouvant gagner au Tonkin, dans l'industrie, de quoi payer son passage pour revenir en France. »

(1) Rien de concluant comme le rapport adressé par le directeur de la Sûreté générale au ministre de l'intérieur sur le service de l'émigration en France pour les années 1882, 1883 et 1884. Les trois années réunies donnent une moyenne de 4,162 émigrants, descendue à 3768 en 1884, malgré la misère générale.

Si l'on ajoute aux totaux provenant des agences le chiffre des passagers d'entrepont, que l'on peut considérer comme appartenant à une catégorie analogue, on arrive, pour 1884, à un total de 6,100 individus des deux sexes et de tout âge, partis pour tes régions exotiques. Or, pendant la même année,

31,339 émigrants étrangers se sont embarqués dans nos ports de mer pour l'Amérique et la côte d Afrique.

497
M. Alcide Bleton, qui avait été chargé, par le ministre de la marine et des colonies, d'une mission commerciale au Tonkin et dont le rapport a été publié, n'a absolument rien vu qu'on pût exporter ou importer dans ce pays. Tout ce qu'on pourrait faire, selon lui, pour gagner un peu d'argent, serait de construire des cambuses pour les employés européens et d'établir des blanchisseries. Au moment où l'Allemagne est menaçante à nos portes, faire tuer nos meilleurs soldats pour arriver à blanchir le linge sale des Annamites et des Tonkinois est une conception bien baroque.

Il n'en est pas moins vrai que nous sommes allés au Tonkin pour faire une affaire.

Sans doute, on aurait pu s'y méprendre. On entendait Tondu, même après Lang-Son, s'écrier dans les corridors :

« Jamais je n'abaisserai le drapeau de la France ! L'honneur national avant tout! Fallût-il sacrifier cinquante mille hommes, que je ne quitterai pas le Tonkin ! » On disait :

« C'est excessif mais c'est égal, c'est un lapin que ce Tondu... »

Dietz-Monin et Bozerian tenaient le même langage au Sénat, et les pères conscrits, frappés d'admiration, répétaient :

« Ce sont deux crânes que ces deux gaillards, Ils n'ont pas froid aux yeux. »

Tout à coup, M. Andrieux apporta à la commission du Tonkin un document qui montra Tondu et ses amis sous un nouveau jour. Voici quel était le texte de ce papier :

PROJET DE CRÉATION
D'une grande compagnie fermière de l'état dans l'IndoChine

Article premier. - Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, au nom de l'état, concède à la société fran-

498
çaisse générale de l' IndoChine, représentée par MM. XXX, qui acceptent :

1- La concession pendant quatre-vingt-dix-neuf ans à toutes les terres, forêts et mines vacantes de la Cochinchine, de l'Annam, du Tonkin et du Cambodge, ayant un caractère domanial.

2- Le droit exclusif d'établir au Tonkin, dans l'Annam et le Cambodge,

une Banque d'émission, de prêt et d'escompte, jouissant des droits et privilèges conférés à la Banque de IndoChine par le décret du 21 janvier 1875,

De construire et d'exploiter les voies ferrées dont le gouvernement français ordonnera l'établissement,

Et de créer et d'exploiter les lignes de transport maritimes et de navigation sur les voies fluviales, les ports, canaux, docks et entrepôts qui pourraient être nécessaires,

3- Le recouvrement en espèces et en nature, conformément à la loi annamite de l'impôt foncier et la réalisation en espèces pour le compte de l'État de la partie perçue en nature, moyennant une indemnité à fixer.

A la suite de ce projet était une note écrite de la main de Ferry, signée des initiales de Ferry, constatant que ce traité financier lui était soumis par Tondu, Dietz-Monin, Bozerian et autres députés et sénateurs de cette nuance.

Les chôses là sont avouées de tous et ne choquent presque pas. S'il existait jadis des hommes publics qui fissent commerce de leur mandat, ils se cachaient, ils prenaient des précautions infinies, ils détournaient la tête pour ne pas voir les billets de banque ou les paquets d'actions, que des entremetteurs discrets comme la tombe feignaient, à la suite d'une audience, d'avoir oubliés sur le coin du bureau. Souvent même on n'osait pas procéder ainsi, on attendait le jour de l'An pour envoyer à la fille du personnage, qui s'était intéressé à vos affaires, une belle poupée de chez

499

Giroux, et la poupée se trouvait par hasard avoir sur elle cinquante mille francs de diamants. Les diamants, autour d'une tabatière ou d'un portrait, couvrirent ainsi de leurs feux étincelants pas mal de compromis assez sales.

Aujourd'hui, le trafic des consciences se fait ouvertement, franchement, cyniquement. On porte ces marchés chez les jurisconsultes, en les priant de les bien régulariser, afin de ne pas avoir de contestations, on abrite ces turpitudes chez les notaires,

Dont le vieux panonceau balance avec fierté
Cent ans d'honneur héréditaire.

Avant de découvrir le pot aux roses de Tondu, M. Andrieu avait déjà analysé, dans le Matin, sans indignation trop violente, la plupart des traités relatifs au Tonkin.

Toute la famille Ferry prend part à la curée. C'est M. Bavier-Chauffour, cousin de Jules Ferry, et qui a épousé une nièce de M. Floquet, qui, après avoir dirigé sans succès une banque à Berne, est chargé d'aller représenter dans l'Extrême-Orient les intérêts de toute la tribu (1).

La Correspondance radicale a donné le texte du traité passé par M. Bavier-Chauffour avec la cour d'Annam.

(1) Nos généraux, du moins, ont manifesté leur répulsion pour ces vilains trafics, comme en témoignent les deux dépêches communiquées à la commission du Tonkin, dans la séance du 1er décembre 1885 :

Général de Courcy à Ministre guerre

« Reçois lettre ministre marine, signée Rousseau. Il demande explications à propos de concessions de terrains à Ravier- Chauffoure à Queb-Do, et du bassin houiller de Hong-Gay je refuse de me mêler à ces tripotages.

Tout me paraît annulé, roi précédent et ministres prévaricateurs enfuis ou déportés.

« De Courcy. »

Voici la réponse du ministre de la guerre :

Au général de Courcy

« Je partage vos opinions sur l'affaire Bavier-Chauffour.
« Campenoy »

Ceci explique que le général de Courcy ait été rappelé et remplacé par Paul Bert qui est allé essayer de relever là-bas les affaires financières de l'opportunisme.

500
M. Ravier-Chauffour, à qui sa qualité de parent du ministre créait une situation privilégiée, a pu acheter, sous le régime du traité de 1874, et sans qu'il fut possible d'empêcher ce marché, le traité de Hué n'étant pas ratifié :

1- L'île toute entière de Ké-Bao, pour une période de cens ans : sol, sous-sol, etc., au prix de 60,000 dollars (à 4 fr 55), payable le 31 août 1886. Arrhes, 600 dollars.

2- Le bassin houiller de Hou-Gae, dans la baie d'Allong, au prix de 40,000 dollars, pour la même période, et payable comme précédemment. Arrhes, 400 dollars.

La cour d'Annam prélèvera 1 0/0 sur les bénéfices nets de l'entreprise des sous-sols, et attachera un mandarin à l'exploitation, en qualité de contrôleur financier.

Au bout de cent ans, retour à l'Annam des concessions accordées, à moins de nouvelle entente avec les héritiers de M. Ravier-Chauffour, en tout cas, obligation à la cour de Hué de donner la préférence à ces derniers sur tous autres à égales propositions.

Est, en autre, concédé à M. Ravier-Chauffour le droit de construire des appontements, des quais, des voies ferrées, etc., de céder, transporter et vendre.

L'exemple des hommes du gouvernement excite chacun.

A première nouvelle qu'un traité a été conclu, nous

501
apprenons qu'un groupe de négociants et de financiers, en tête duquel figurent naturellement des Juifs, les Gunzburg, les Ulmann, les Ernest Lévy, s'est réuni au local des Chambres syndicales, rue de Lancry, pour y jeter, comme dit le Gaulois, « les premiers jalons d'une organisation au Tonkin. »

Au premier abord, avec des phrases ronflantes sur la civilisation en plus, la situation semble donc être la même qu'au XVIe siècle.

Trouver de l'or ! c'était l'idée fixe des compagnons de Cortez et de Pizarre, et l'histoire, hélas! Nous apprend qu'ils ne se firent pas faute de mettre plus d'un malheureux indien sur le gril, pour le forcer à déclarer où étaient ces mines regorgeant de fabuleuses richesses, dont la pensée hantait obstinément le cerveau des envahisseurs.

Dès que vous vous donnez la peine de réfléchir, vous êtes bien vite convaincu qu'il n'existe aucune analogie entre les deux cas.

Les Espagnols ont cherché de l'or, ils en ont trouvé, ils en ont rapporté et les galions des Indes ont permis aux rois d'Espagne de soutenir une lutte de cinquante ans contre le monde. Si vous aviez des doutes à ce sujet, vous n'auriez qu'à vous adresser à M. Duclerc, l'ancien ministre des affaires étrangères.

Sous prétexte qu'un galion s'était échoué jadis dans la baie de Vigo, il a trouvé moyen de soutirer quinze millions à des actionnaires qui n'ont jamais revu ni l'argent de Philippe II, ni le leur.

Les circonstances cette fois sont toutes différentes. Il n'y a pas de mines au Tonkin et l'on ne fait la guerre que pour lancer une Société en commandite qui ressemblera à toutes les entreprises précédentes et ruinera tous ceux qui confieront leurs capitaux aux fondateurs.

502

M. Raoul Duval en causant, au mois d'octobre 1884, avec un journaliste qui était venu le questionner, a eu le courage de dire la vérité sur ce point, il a montré nettement le fond de la question.

On a nommé à grand bruit une commission d'ingénieurs pour régler le système des concessions. Le plus clair produit de celles-ci, vous pouvez en être bien sûr, sera de faire passer dans la poche des concessionnaires l'argent que de naïfs actionnaires ne manqueront pas de leur donner. Comme valeurs de rapport, il n'y a pas de mines dans le delta du fleuve Rouge, dans lequel nous tenons les points occupés par nos troupes sans qu'il soit possible de sortir de leur ligne à moins de risquer la tête (1).

Pour trouver des mines, il faut pénétrer dans la partie montagneuse et très peu accessible qui confine aux provinces chinoises.

Quant à l'or, il n'existe en quantité assez appréciable que sur les cartes chimériques de M. Dupuis, et quant aux autres métaux, il faut avoir bien peu de connaissance de l'état actuel du marché des métaux pour s'imaginer que des mines au Tonkin, si riches qu'on puisse supposer leurs filons, soient exploitables utilement.

Jamais le fer et le cuivre n'ont été à si bas prix. Le plomb est plus déprécié encore, si bien que les mines d'Angleterre, d'Espa-

(1) Voici en quels termes un des journaux de Ferry, l'Indépendant, de Bar-le-Duc, parle de ces mines :

- L'or est tellement abondant que, dans certaines régions, on élève les canards uniquement pour ramasser dans leurs excréments, devenus un précieux guano, l'or qu'ils ont avale en barbotant dans les ruisseaux.

Cela ne fait-il pas songer à la conversation de Gascon et du Marseillais !

- J'ai laissé tomber une allumette dans mon champ, l'année suivante, j'y ai trouvé une forêt.

- Té ! Bécasse ! la belle affaire, répond l'enfant de la Cannebière, à Marseille, vous perdez un bouton de culotte, huit jours après, vous trouvez un pantalon tout fait.

503

gne et d'Amérique, situées au centre même des marchés de consommation, font aujourd'hui de mauvaises affaires. Il est vraiment désolant de penser que c'est pour une pareille chimère qu'on épuise les forces de la France et son crédit.

C'est ainsi que toujours nous revenons au système juif. « On vit de ce que l'on est et de ce que l'on crée, » a dit Proudhon. Or le Juif est une négation, il ne crée rien et il veut de l'argent, il est donc fatalement condamné, inévitablement condamné à l'aller chercher où il est, c'est-à-dire. dans la bourse de ceux qui ont travaillé pour en acquérir. Les Castillans, à force d'audace, de supériorité dans le courage, ont pu prendre d'assaut le palais plein d'or de Montezuma (1), les Juifs en reviendront toujours, avec toutes sortes de circuits apparents, à faire le même siège, le siège de l'armoire à glace, dans laquelle le petit rentier, l'ouvrier rangé, le portier serrent leurs économies (2).

La vérité est qu'on a fait tuer dix mille Français au Tonkin et dépensé huit cent millions pour trouver un endroit

(1) Le rapport entre ces deux cupidités a frappé Me Shadock et nous en trouvons trace dans son plaidoyer, dans l'affaire des guanos d'Auguste Dreyfus. La Société générale réclamait à ce Dreyfus, qui est colossalement riche, une bagatelle de cinquante millions. Une première fois Judith Grévy, pour influencer les juges, n'avait pas craint de descendre de son siège de président de la Chambre pour venir défendre un traitant.

M. Shadock, cependant, n'a pas fait ressortir suffisamment, selon moi, la différence qui existe entre l'acte des hardis aventuriers qui vont prendre l'argent au loin et le tour de passe-passe, la simple prestidigitation des juifs qui, à l'aide de prospectus menteurs, prennent toujours l'argent au même endroit, dans nos poches.

(2) Pour bien comprendre la forme nouvelle que revêtent les expéditions civilisatrices, il faut lire les articles du ‘New York Herald’ sur l'état libre du Congo et l'Association internationale, que le journal américain qualifie de « vaste escroquerie. » C'est le gendre de Rothschild, Lambert de Bruxelles, qui a organisé cette affaire avec un certain nombre de financiers juif.

Le quart seulement des fonds destinés à cette entreprise a été consacré à l'objet pour lequel ils avaient été souscrits. Les détails sur les fraudes commises, sur les souffrances qu'endurent les naïfs qui se laissent entraîner là dedans, sont inimaginables. Aussi a-t-on bien soin, en les engageant, de faire promettre par écrit à ceux qu’on embauche de ne jamais dire un mot de ce qu'ils auront vu.

C’est pour venir en aide à cet État du Congo, d'où les Français sont exclus, où les quatre gouverneurs sont allemand, anglais, belge et américain, que le gouvernement républicain, qui avait refusé d'autoriser une loterie de deux millions pour les pauvres de Paris, a autorisé, au mois de novembre 1885, une loterie de vingt millions.

L'affaire de Mariotti révèle aussi tout un côté de ces expéditions. La fille de ce pauvre diable est violée par les agents de la Compagnie de Panama, elle meurt de honte. Le père désespéré s'adresse aux administrateurs de la Compagnie pour demander justice. Personne ne daigne lui répondre.

Le F*** Cousin est en train de faire des discours moraux au Grand Orient, M. de Lesseps rédige des rapports sur les prix de vertu à l'Académie, les Sociétés démocratiques pour la répression des abus ne veulent pas se mettre mal avec une puissance financiere. L'infortuné est réduit à tirer un coup de pistolet sur la voiture de M. de Freycinet pour qu'on s'occupe de cette affaire.

504

favorable à la publicité sur lequel il put afficher un prospectus d'émission financière. Tous les emplacements ayant déjà servi, on a cherché de nouveau et on a choisi la muraille de Chine.

Nous n'avons pas à revenir sur les invraisemblables détails de cette guerre commencée sans qu'on ait jamais dit pourquoi et poursuivie pendant si longtemps sans avoir été déclarée. On ne comprend rien à la façon dont les choses ont été menées et il

semble que cette politique incohérente doive cacher toutes sortes d'infamies secrètes et que l'ave-

505
nir seul mettra en lumière. Tout le monde se mêle des négociations, excepté ceux que cela regarde. On désavoue et disgracie M. Bourée, qui avait obtenu, avant le commencement de toute hostilité, plus que le traité de « Tien-Tsin » ne nous donnait après tant d'hommes sacrifiés, et on charge un officier de marine de négocier sur les bases qu'on a refusé d'accepter. Le' Times' publie ce traité singulier et l'on s'aperçoit qu'il contient précisément tout le contraire de ce que M. Jules Ferry prétendait y trouver.

L'inepte Millot fait égorger nos soldats à « Bac Lé », faute d'avoir pris les plus élémentaires précautions. Jules Ferry s'écrie solennellement : « Ces choses-là se payent ! » et, après avoir réclamé deux cents millions, il fait conclure par un Anglais un traité où il n'est pas question de la moindre indemnité et par lequel nous abandonnons les îles Pescadores, le seul point qui nous fût utile dans ces parades, le seul où nous gênions les Anglais.

Pendant ce temps les français meurent par milliers sous les balles, du typhus, du choléra, du climat, les hôpitaux sont pleins de malades et vides de médicaments.

Enfin, pour couronner l'édifice, le malheureux Herbinger perd la tête à Lang Son et notre fuite éperdue devant des Chinois achève d'enlever à l'armée française le peu de prestige qui lui restait (1).

L'esprit reste confondu quand on songe que toutes ces

(1) Nous n'avons pas à insister sur ce navrant épisode. Le fait même de l'ivresse serait-il exact qu'il n'atteindrait pas l'honneur de l'armée française. IL y a dans L'armée allemande et dans l'armée anglaise des officiers ivrognes, seulement le ministre de la guerre est un homme qui fait son devoir qui connaît le dossier de chacun et qui veille à ce que jamais un de ces officiers ne puisse être chargé dune mission qui demande du sang-froid. Pour moi le côté intéressant, tristement intéressant pour l'observateur, c'est toujours le mensonge de ces républicains, le système de tromper l'opinion, de créer de fausses réputations à ceux qui sont affiliés au parti. Dans un article du 31 mai 1885, la République française disait: « La France aurait à confier le plus difficile des commandements qu'elle ne pourrait faire de meilleur choix qu'en le remettant aux mains du lieutenant-colonel Herbinger. »

Elle ajoutait: « Ceux qui l'on vu à l'oeuvre savent qu'il y a en lui l'étoffe d'un Kléber. »

Voyez-vous la France ayant confiance dans le journal de Spuller et demandant, dans une guerre contre l'Allemagne, qu'on confie le plus difficile des commandements à Herbinger !

506
extravagances sont de l'histoire, que des hommes sont réellement morts par la volonté de pareils fantoches, qu'une Assemblée a approuvé tout cela. Rien peut-être ne donne mieux l'idée de l'endurance de la pauvre humanité, de la façon dont elle subit tout.

Les misérables, qui ont ôté la vie à tant d'êtres humains, jouissent tranquillement de leurs millions. A peine remis d'une première terreur qui, il est vrai, avait été forte,

Jules Ferry, au moment où l'on discutait l'affaire de Lang Son, riait aux éclats à son banc avec Raynal qui, paraît-il, l'amusait beaucoup en lui racontant les mutilations hideuses qu'on fait subir là-bas à nos soldats prisonniers. On ne croirait pas à tant de cynisme si le compte rendu de cette séance n'était pas là.

M. Clemenceau. - Tout débat est fini entre nous. Nous ne voulons plus vous entendre, nous ne voulons plus discuter avec vous les grande intérêts de la patrie. (Applaudissements.) Nous ne vous connaissons plus, nous ne voulons plus vous connaître.

(Nouveaux applaudissements.)

Sur ce que vous avez dit ou fait jusqu'à cette heure, je veux jeter aujourd'hui le voile de l'oubli. (Mouvements divers.)

Ce ne sont plus des ministres que j'ai devant moi, ce sont des accusés.

(Applaudissements à droite et à gauche.)

507

Voix à gauche et à droite : Ces messieurs rient :

M. Le président.- Veuillez, messieurs, garder le silence.

M. Raoul Duval - Il y a des indignations qui ne peuvent être contenues : M. le président du conseil riait ! (Applaudissements à droite.)

M. Clemenceau - Oui, des accusés de haute trahison, sur qui, s'il y a un principe de justice en France, la main de la loi s'étendra avant longtemps. (Nouveaux applaudissements à gauche.)

M. GAILLARD (Vaucluse). - je constate que M. jules Ferry rit encore. (Bruit.)

La chute de Ferry est une page d'histoire à regarder, et cette date du 29 mars, qui vit l'effondrement de l'homme des décrets, vaut la peine qu'on s'y arrête.

Sous l'émotion causée par la nouvelle du désastre de Lang Son, cette société, brusquement réveillée, se montra telle qu'elle est comme une de ces vieilles, qu'on rencontre la veille, élégantes encore sous le fard et qui, aux cris : au feu !

Se précipitent dans un escalier et se révèlent ce qu'elles sont réellement, horribles à voir, ridées partout comme de vieilles pommes, cadavéreuses.

Le Paris qu'on aperçut à ce moment nous offre l'image navrante de ce que serait la capitale après une première défaite, même insignifiante, dans une guerre avec l'Allemagne. Il n'y a plus d'autorité, plus de gouvernement, il n'y a plus rien, tout est par terre.

Un seul mot de vérité suffit à frapper à mort cet opportunisme qui avait constamment vécu par le mensonge, qui avait érigé l'imposture en système.

Cette vérité, comment Ferry l'a-t-il dit ? Pourquoi ne cacha-t il pas cette dépêche comme il avait caché les précédentes? Il eut peur. Cet avocat sinistre, qui a tué plus d'hommes qu'un conquérant, qui a tué par la famine savamment organisée pendant le siège, qui a tué par les cours martiales, en 1871, qui a tué

508

par la Tunisie et le Tonkin est obsédé comme par un fantôme, de l'idée fixe qu'il tombera un jour vivant entre les mains du peuple et qu'il payera tout le mal qu'il a fait. Au reçu de la dépêche il se crut perdu et il lâcha tout.

Les masses semblent, ce jour-là, avoir été désarmées par le dégoût.

C'est dans ces heures nerveuses, où tout le mouvement de la cité est sur le Forum, où journalistes, compositeurs, mécaniciens, brocheuses, marchandes de journaux,

causent pêle-mêle au milieu des imprimeries, que l'on voit combien le peuple a conservé de beaux côtés.

Il a l'intuition soudaine des vraies responsabilités. Les ouvriers n'avaient pas lu le ‘Times’, qui constatait que c'était les Rothschild qui s'étaient chargés de l'emprunt chinois et avaient fourni ainsi des armes contre nous. Spontanément cependant des groupes se forment dès onze heures du matin, à l'angle de la rue Laffitte et de la rue Lafayette. On s'indigne, on discute bruyamment, on crie :

« Chez Rothschild ! chez Rothschild ! »

« Heureusement, dit le Gaulois, d'autres personnes interviennent et dissuadent la foule de mettre ce projet à exécution. »

Sans partager l'opinion du journal juif, il faut noter cette manifestation presque instinctive qui est comme le cri de la conscience publique, un moment lucide, et que les journaux endorment bien vite.

Quel foyer de patriotisme existe encore chez ce peuple qui ne lit que des journaux où l'on déclare que la Patrie n'est qu'un vain mot ! Comme ces prolétaires communient vraiment par la pensée avec nos infortunés soldats perdus à des milliers de lieues de la France, entourés de hordes innombrables, noyés dans des flots de barbares !

De quelle voix poignante on interroge les journalistes qu'on s’ima-

509

gine savoir quelque chose ! Je vois encore, avec ses taches de rousseur et ses yeux gris, bons et tristes, une humble ouvrière, un de ces êtres souffreteux, mal vêtus, battus par le mari, mangeant à peine pour donner leur part aux enfants.

De quel accent plein d'angoisse elle disait: « On a abandonné le trésor de l'armée, quel malheur ! Savez-vous au moins si l'on a sauvé les drapeaux? »

Le trésor de l'armée ! Qu'est-ce que cela pouvait lui faire à cette pauvre femme, qui avait peut-être quarante sous dans son porte-monnaie crasseux pour passer la semaine, et notre coeur se serrait malgré tout, lorsqu'elle nous répétait. « Savez-vous si l'on a sauvé les drapeaux? »

Nous reconnaissions la plébéienne du siège qui, par l'hiver rigoureux, claquant des dents, faisant la queue dès quatre heures du matin à la porte des boulangeries, et riant quand même sous la bise, raillait Bismarck et s'écriait : «Comme il doit enrager de voir Paris se défendre comme cela ! »

Les drapeaux ! Ce qu'on appelle la haute société, s'en moquait pas mal. Une véritable fièvre de fêtes et de bals coïncida avec la nouvelle des malheurs qui frappait la Patrie.

La semaine de Pâques, comme d'usage, annonce le Figaro, est en véritable renouveau mondain.

Mardi : Bal blanc chez Mme la duchesse de Maillé.

Mercredi : Bal chez Mme de Châteaubourg et chez la comtesse de Ferronnays.

Jeudi : Matinée dansante chez lime la duchesse de Trévise.

Vendredi : Le bal costumé chez M. Gaillard.

Messieurs les conducteurs de cotillons, à votre poste !

Tous les financiers accourent chez ce Gaillard, qui trouvait l'instant opportun pour donner un bal masqué dans

510

un hôtel qu'il avait eu la pensée bizarre de faire construire sur le plan mème du château de Blois.

Les Juifs ouvrent leurs salons à deux battants. Grand bal chez la baronne de Hirsch qui, pour célébrer sans doute la victoire des Célestes, a placé une guirlande de lauriers dans ses cheveux. La toilette est de satin vert mauve ouverte sur une jupe de faille maïs toute pampillée d'or.

« La duchesse de Bisaccia est en toilette de brocart ramagé d'or et d'argent. Duchesse de Maillé en lampas Renaissance.

« Mme henry Schneider : ravissante toilette Émpire en crèpe blanc à longue ceinture de rubans coquelicot.

« Mme Salomon Goldschmidt : robe de lampas lilas, le devant tout brodé de perles fines, avec grands revers et corsage de velours violine. »

Tous les Rothschild sont sur le pont. Le bal de la baronne Adolphe est plus select, mais celui de la baronne Salomon est plus brillant. Toute l'aristocratie défile dans l'hôtel de la rue Berryer, et l'énumération des grands seigneurs et des grandes dames, qui s'amusent pendant qu'on meurt là-bas, tient deux colonnes dans les journaux bien informés.

Lang-Son, en effet, avait été une aubaine inattendue pour les juifs, et la bourse avait retrouvé l'éclat des anciens jours.

Un écrivain, dont le tallent inégal a parfois des lueurs superbes, M. Octave Mirbeau, a tracé un saisissant tableau de ce monde qui ne songe devant une pareille catastrophe qu'au plaisir et à l'argent.

C'était la Bourse qu'il fallait voir,la Bourse au spectacle de laquelle le coeur se soulevait de dégoût. Chaque fois que la France

511

est en péril, chaque fois que le sang ruisselle de ses flancs, les larmes de ses yeux, il y a des milliers d'hommes de proie qui s'abattent sur elle, qui se précipitent pour recueillir ce sang et ces larmes et, hideux alchimistes, les transformer en or.

Du fond de quels antres, de quelles banques, de quels bagnes, de quels ghettos déchaînés ces misérables étaient-ils accourus ?

La bouche tordue, les bras agités, les yeux allumés de rapines, ils couraient, s'écrasaient, se marchaient les uns sur les autres, et une immense clameur montait, plus barbare que les cris de victoire des Chinois.

Les marches du grand bâtiment étaient toutes noires, de cette foule grouillante et grimaçante, qui semblait porter, sur ses épaules, le monstre énorme et sans yeux, d'oû l'on entendait sortir, comme des bruits d'écroulement - l'écroulement de la fortune de la France.

Et l'on se demandait si la France n'était point là, couchée dans ce tombeau, belle, pale et morte, et si toutes ces mains avides, pareilles à des tentacules de pieuvres, ne s'approchaient pas d'elle, ne se posaient pas sur elle, et, lentement, l'enlaçant de leurs mille suçoirs, de leurs mille ventouses, ne pompaient pas le sang tout chaud de ses veines ouvertes.

Ces bandits souhaitaient que le désastre fut plus irréparable encore, la défaite plus définitive. Ils inventaient les nouvelles sinistres, comme si la réalité n'était pas déjà asses douloureuse, et le deuil assez sombre. Il ne leur suffisait pas que, là-bas, notre petite armée fût peut-être perdue et que peut-être pas un de ceux qui ont combattu ne revint vers le pays qui les pleure, ils faisaient courir le bruit que l'émeute était dans Paris, qu'on s'égorgeait autour de la Chambre et sur les boulevards.

S'ils avaient pu apprendre tout d'un coup que la Patrie s'effondrait, qu'il n'y avait plus que des ruines, que de Marseille à Lille, de Nancy à Bordeaux, la France était devenue un champ horrible de carnage, quelles acclamations et quels forcenés hurrahs .

Et à mesure que les cours s'éffondraient, à mesure que nos rentes, sous l'effort de ces brigands unis, s'abîmaient affolées, dans la déroute, on voyait la joie se crisper sur ces visages, pareils à ceux de ces juifs sordides qui, le soir des batailles, parmi les affûts de canons brisés et les fusils tordus, vont dépouiller les blessés et détrousser les cadavres.

Oui, je vous le jure, j'ai souhaité un instant de voir les canons

512

et les mitrailleuses balayer cette bande de chacals et faire tomber une à une les pierres et les colonnes de ce temple maudit qui se dresse impudemment, comme une perpétuelle insulte et une trahison à la Patrie.

Et pendant ce temps, pendant que les hommes de plaisir se ruent au plaisir sans pitié et que les hommes de proie se ruent aux proies honteuses, nos héroïques petits soldats, sans secours, sans espoir, attendent peut-être la mort dans ces défilés hérissés d'ennemis féroces et peut-être leurs cadavres mutilés, la face tournée vers le pays lointain, jonchent-ils les champs de riz et le marécages empestés, leurs testicules aux dents !

Au milieu de toutes ces hontes se détache seule la glorieuse et pure figure de l'amiral Courbet. Ce stoïque qui, esclave du devoir, sacrifie sa vie pour obéir aux ordres d'hommes qu'il méprise profondément, semble comme l'incarnation de la France militaire, ce grand chrétien qui porte au cou, comme le dernier de ses matelots, la médaille bénie de la Sainte Vierge, apparaît comme la vivante antithèse du Franc-Maçon persécuteur et tripoteur personnifié dans Ferry. Cette France, pour laquelle il est mort, l'héroïquement la sert encore au delà du tombeau, « defunctus adhuc loquitur ».

Ces lettres, où déborde un tel mépris pour les républicains au pouvoir, ces lettres qui sont comme autant de soufflets sur ces joues infâmes, raniment une dernière étincelle dans les âmes, et, quand le scrutin s'ouvre, décident enfin le pays à vomir les députés qui osent encore s'avouer opportunistes.

La Juiverie ne regretta que médiocrement l'opportunisme, elle en avait tiré tout ce qu'elle en pouvait tirer. Les conventions avec les Compagnies de chemins de fer, que le Juif Raynal avait fait voter, avaient mis la France en gage chez les Juifs. La loi nouvelle substitua les Juif, à l'État,

513

leur tailla un immense fief économique en pleine terre française, en fit nos maîtres; non plus de fait, mais grâce à un titre authentique (1).

Ce qu'il y eut de pots de vins, de sous-entendus honteux, de dessous inavouables dans ces traités avec les chemins de fer, nul ne saurait le dire.

A ce point de vue, la discussion qui eut lieu à la Chambre, le 3 juillet 1883, à propos d'un fantastique chemin de fer sénégalais, sera encore un document précieux pour les historiens qui voudront voir réellement, en dehors de toute déclamation de parti, le fonctionnement de la République juive en France.

On prend d'abord quelques millions au pays sous prétexte de construire un chemin de fer au milieu des sables, dans une région ravagée périodiquement par la fièvre jaune.

Au bout d'un certain temps, on a construit seize kilomètres et dépensé seize millions, avoue le gouvernement, vingt-sept millions affirme M. Blancsubé, qui doit être compétent puisqu'on voulait en faire un ministre des colonies.

Ést-ce seize millions? Est-ce vingt-sept millions ? Per-

(1) La Chambre était si bien décidée à priver le pays de tous ses droits de contrôle, qu'elle refusa d'accepter un amendement qui demandait simplement que

les mécaniciens, chargés de conduire les trains militaires en cas de guerre, fussent français !

Pas un député ne songea à profiter de l'occasion pour imposer aux Compagnies l'organisation d'un service particulier à établir en cas de mobilisation. Après tant de milliards dépensés pour le budget de la guerre, il semble inimaginable que rien n'ait été prévu dans l'hypothèse d'une mobilisation ; il en est ainsi cependant. Les employés des grandes Compagnies ont essayé d'attirer l'attention du ministre sur ce point, mais très probablement ce sera absolument inutile.

514

sonne n'en sait rien. Les seize kilomètres, qui reviennent à un million l'un dans l'autre, les rails étant probablement en or, sont-ils même construits? On l'ignore absolument.

Il est très possible qu'il en soit de ce chemin de fer comme du chemin de fer de Memphis au Pacific, pour lequel les actionnaires ont versé des sommes énormes, sur le rendement même duquel on a distribué quelques dividendes et qui n'a jamais existé.

Ce qui est certain, c'est que trois gouverneurs du Sénégal ont successivement donné leur démission plutôt que de s'associer à ce vol.

Un autre que Ferry se fût contenté de ce joli résultat, mais, avec son impudence habituelle, le président du conseil affirma à ses intimes qu'il se sentait de force à extraire encore quelques millions. Charles Ferry, dans la discussion, donna de sa personne et réclama le vote.

« Sans doute il y a du coulage, » dit Maurice Rouvier dans son beau langage, « mais où n'y en a-t-il pas à notre époque ? » Et l'on vota...

Par une malchance véritablement inouïe, il arriva aux pièces de comptabilité, avec lesquelles le gouvernement espérait répondre aux accusations de malversation, le même accident qu'aux pièces de comptabilité du gouvernement de la Défense nationale ; elles disparurent dans un incendie au moment précisément où elles étaient le plus nécessaires. « Il y a des hasards réellement étonnants ! » s'écriait le Matin, en racontant ce lamentable événement.

La réflexion est juste et Jules Ferry a dû cruellement souffrir en apprenant cette catastrophe.

Avez-vous visité Thiers? Rien n'est pittoresque comme cette petite ville enfouie au fond d'une vallée si profonde que, du viaduc du chemin de fer, on distingue à peine les

515

cahutes de couteliers, qui se pressent aux bords de la Darolle. Tout autour d'immenses rochers noirs, débris des révolutions volcaniques, se dressent et semblent toucher le ciel.

Parfois, pendant l'été, on aperçoit tout en haut comme un tapis jaune qui se confond presque avec l'azur du firmamnent. C'est du blé qui pousse là.

Comment l'a-t-on semé, ce blé, sur ces blocs à arètes vives qui paraissent inaccessibles ? Comment va-t-on le moissonner? C'est un mystère. Le coeur s'émeut cependant devant cet effort de l'homme, qui a su utiliser ce lambeau de terre pour essayer d'y récolter un peu de pain.

L'oeil va des ouvriers d'en bas qui, du matin au soir, fabriquent de petits couteaux qu'on leur paie un prix dérisoire, à ces paysans d'en haut qui risquent leur vie pour obtenir une gerbe de froment.

Ce sont ceux-là, et les mineurs qui végètent au fond des galeries sans air, et les pauvres laboureurs de certaines contrées qui se nourrissent de bouillie, qui, par l'impôt, versent tout

cet argent dont profitent les Ferry et les Lévy-Crémieu, tandis que la gauche bat des mains, sans savoir au juste si c'est seize ou vingt-sept millions.

Le Juif nous coûte cher! c'est la pensée qui, je crois, viendra à chacun après m'avoir lu.

Nous voici arrivés, en effet, à la fin de ce tableau, incomplet forcément mais exact, pensons-nous, dans ses lignes essentielles, qui montre le rôle du Juif en France.

Ceux qui nous ont suivi à travers tant d'années et tant d'événements ont déjà, sans nul doute, formulé la conclusion qui convient et qui se résume dans cet axiome « Quand le Juif monte, la France baisse ; quand le Juif baisse, la France monte. »

516

Jusqu'au XIVe siècle, comme le reconnaît M. Albert Kohn, les Juifs sont 800,000 en France, ils ne rendent aucun service, et, à force d'intrigues et d'usures, obligent les propriétaires du sol à les chasser. A partir de cette époque, la prospérité de la France prend un développement magnifique. Ils rentrent derrière la Franc-Maçonnerie, en 1790, et deviennent les maîtres absolus d'un pays qu'ils ont détaché peu à peu, avec une astuce prodigieuse, de toutes les traditions qui faisaient sa grandeur et sa force.

Le côté frappant de cette situation c'est l'impuissance absolue du Juif à faire quoi que ce soit d'un pouvoir qu'il a conquis avec une incontestable habileté sur des êtres faciles à tromper par des mots. Avec le Sémite, tout part de Bourse, tout revient à la Bourse, toute action se résume en une spéculation.

« Fondez des sociétés financières ! » Telle est la première maxime politique du Juif « Crucifiez de nouveau le Christ ! Persécutez ceux qui l'adorent ! » Telle est la seconde maxime.

Il est clair qu'une telle conception, appliquée à un grand État chrétien, ne peut aboutir qu'à la situation où nous sommes, à ce chaos que le Talmud (traité Hagguiyah) appelle le « Tohou-va-bohou ».

Notre malheureux pays aurait-il une chance d'échapper à cet effondrement?

Oui, sans doute, si les opprimes s'entendaient pour réagir contre le Juif qui est leur ennemi commun (1).

(1) On n'accusera certes pas Sébastien Mercier d'être un représentant des idées rétrogrades. Dès le Directoire, cependant, cet écrivain à l'esprit si curieux, aux aperçus parfois si justes, avait prévu que le Sémitisme deviendrait un danger pour l'Europe qui serait obligée de soutenir une lutte acharnée pour se défendre.

Le chapitre consacré aux Juifs, dans « l'An deux mille quatre cent quarante , Rêve s'il en fut jamais », a le caractère d'une véritable prophétie.

« Les politiques sensés, écrit Mercier, n'avaient pas su prévoir les suites fâcheuses que pouvait avoir l'explosion soudaine d'un peuple nombreux et inflexible dans ses opinions dont les idées, contrastant fortement avec celles des autres peuples, devenaient cruelles et fanatiques de leur loi et des promesses pompeuses qui remontaient à l'origine du monde, car la terre leur appartenait et les autres peuples n'étaient à leurs yeux que des usurpateurs.

« Les juifs, se regardant comme un peuple antérieur aux chrétiens et créé pour les subjuguer, se réunirent sous un chef auquel ils attribuèrent soudain tout le merveilleux fait pour ébranler les imaginations et les disposer aux révolutions les plus grandes et les plus extraordinaires.

« Il composait alors, en Europe, une multitude éparse qui pouvait monter à douze millions d'individus, et les Juifs répandus dans l'Orient, en Afrique, à la Chine, et même dans les parties intérieures de l'Amérique accourant ou envoyant

des secours, la première invasion fut violente. Il fallut réparer l'invigilance politique des siècles précédents et nous eûmes besoin de sagesse, de constance et de fermeté pour décomposer ce fanatisme ardent, pour apaiser cette fermentation dangereuse et réduire les Juifs comme ci-devant à gagner leur vie dans une tranquillité absolue.

« Ils avaient travaillé dans tous les siècles et dans tous les instants avec la soif de la cupidité et l'ardeur que donne l'insouciance pour tout autre objet, toujours avides, toujours heureux en spéculations basses ou intéressées, grossissant éternellement leur bourse. Leurs énormes richesses leur avaient donné une audace fanatique et le titre de Roi des Juifs, donné à un ambitieux, avait occasionné un orage politique dont les secousses ne laissèrent pas que de nous inquiéter. Nous ne voulions pas répandre beaucoup de sang, et ce peuple de son côté, était disposé à renouveler toutes les horreurs qu'offre son histoire et dont il a été l'agent et la victime. »

517

Sur qui pèse le plus durement le régime actuel ? Sur l'ouvrier révolutionnaire et sur le conservateur chrétien. L'un est atteint dans ses intérêts vitaux l'autre est blessé dans ses croyances les plus chères.

Pour l'ouvrier, la Révolution sociale est une nécessité

518

absolue. Convaincu désormais qu'il n'y a rien au delà de la terre, pliant sous le poids d'une exploitation que les exigences du capital rendent de plus en plus rude, il se regarde comme un déshérité de la vie; il veut posséder l'outillage industriel, comme le paysan, avant 89, voulait posséder la terre, il réclame la socialisation, l'expropriation à son profit des instruments de travail.

Tous les raisonnements qu'on tente d'opposer à ces revendications, qui ont la force à leur service, peuvent être excellents, mais n'offrent hélas ! qu'une valeur toute philosophique et littéraire.

Au fond, dans ces questions, le Bien, le mal n'ont qu'une signification de convention.

En 1792, beaucoup de braves gens possédaient des champs, des bois, des maisons qui n'avaient rien de féodal, qui leur venaient le plus légitimement du monde par héritage, qui étaient le fruit de l'épargne de cinq ou six générations, qui leur appartenaient au même titre que ma montre m'appartient. On a guillotiné les propriétaires et on a pris les biens.

Dès 1817 ou 1818, quand la Restauration eut passé là-dessus, la spoliation fut un fait acquis; les anciens possesseurs saluaient parfois au passage ceux qui les avaient dépouillés. Aujourd'hui des conservateurs, des chrétiens jouissent sans aucun remords du résultat du vol de leurs grands-pères, et en font parfois un très louable usage. Un monsieur, qui posséderait cinq cent mille livres de rentes en terres, provenant de l'achat de Biens nationaux, serait infiniment mieux reçu, dans le faubourg Saint-Germain, qu'un monsieur dont l'aïeul aurait refusé d'acheter de ces biens, et qui, tout en appartenant à une famille sans tache, n'aurait que vingt-cinq centimes dans sa poche.

Il s'agit donc de savoir non pas tant si les ouvriers ont

519

raison de se proposer ce but, que de voir s'ils ont une chance de l'atteindre dans les conditions actuelles. Je suis convaincu, pour ma part, qu'ils ne réussiront pas ; ils mettront très facilement la main sur Paris, mais ils ne pourront se saisir de la France.

Les difficultés, qui arrêteront les ouvriers, ne sont pas par elles-mêmes très considérables, mais elles suffiront à faire échouer leur entreprise.

En 1792, les paysans étaient sur le sol ; ils n'ont fait qu'en prendre possession d'une manière définitive, et comme le blé, le vin, les fourrages sont des productions de première nécessité, ils n'ont eu qu'à continuer ce qu'ils faisaient auparavant en devenant simplement de fermiers propriétaires.

Les ouvriers sont également dans l'usine. Ils comptent, dès à présent, parmi eux des hommes assez intelligents, des contre-maitres assez habiles pour faire tout fonctionner, de façon à ce que la disparition du patron ne s'aperçoive même pas. Je suis persuadé qu'ils n'ont qu'à le vouloir, étant donnée leur organisation actuelle, pour s'emparer de tout.

Malheureusement pour eux, une révolution comme celle là arrêtera net toutes les fabriques, et dans cet intervalle, la bourgeoisie se ralliera, trouvera un général qui noiera dans le sang la révolte prolétarienne.

Si la bourgeoisie française ne fait pas cela, l'Allemagne le fera pour elle, saisira cette occasion d'intervenir et sera soutenue par la bourgeoisie épouvantée.

Ce but, que poursuivent les ouvriers, et qu'ils n'ont pas tort de poursuivre à leur point de vue, ne pourrait-il pas être atteint pacifiquement? Pourquoi un prince chrétien, un chef aux conceptions fermes et larges qui, au lieu de voir

520

les questions à travers des lieux communs, les regarderait en face, ne confisquerait-il pas les biens juifs? Pourquoi, avec les ressources ainsi créées, ne permettrait-il pas aux ouvriers d'expérimenter leurs théories sur l'exploitation collective et directe des usines et des établissements industriels? La plupart des propriétaires se prêteraient très volontiers à cette expropriation à l'amiable, dès qu'ils seraient convenablement indemnisés.

On pourrait juger, par les résultats, des avantages et des inconvénients que présentent, avec leur constitution différente, les syndicats ouvriers purement laïques, et les syndicats formés sur le modèle des Cercles catholiques ouvriers.

Il importe, dans de tels sujets, de ne pas se faire d'illusion, et de prévoir sur quoi on peut compter.

Les Juifs possèdent la moitié du capital circulant sur la terre, or la fortune de la France, qui paye un budget de près de quatre milliards (1), peut être évaluée à cent cinquante

(1) Le budget ordinaire de 1886 est de trois milliards trente millions six cent douze mille trois cent quatre vingt-huit francs. Le budget extraordinaire est de cent soixante-neuf millions huit cent huit mille deux cents francs.

L'indemnité de cinq milliards payée à l'Allemagne n'est point la cause de cet accroissement insensé, comme les républicains s'amusent à le faire croire aux naïfs, puisque le budget de 1876 était de deux milliards cinq cent soixante-neuf millions dans lesquels étaient compris 200 millions pour l'amortissement.

Les dilapidations et les malversations de ceux qui nous gouvernent expliquent seules l'écart entre le budget de 1876 et le budget actuel .

Depuis sept ans que vous êtes au pouvoir, a pu dire un député républicain, M. Amagat, aux séides de Gambetta, vous avez dépensé plus de dix-sept milliards, vous avez accru la dette publique de plus de huit milliards. Les dilapidations opportunistes ont été plus désastreuses pour la France que la guerre de 1870. »

Les députés en sont arrivés à ne plus discuter ce budget formidable. On vote cinq ou six cents millions en une heure, dans la dernière quinzaine de l'année, devant des banquettes, avec une centaine de représentante au plus dans la salle. Ou n'a pas même le temps de tout voter et on est obligé, pour ne pas employer le mot

de douzièmes provisoires, d'allouer un milliard au gouvernement pour en faire ce qu'il voudra. Le droit de contrôler l'impôt, qui existait aux origines de la monarchie, a cessé même d'être exercé.

Tous ces mots : dette flottante, dette consolidée sont de la fiction pure, des prestiges analogues à ceux des magiciens d'autrefois. Le gouvernement, étant en plein dans le système juif, qui consiste à prendre l'argent monnayé conquis par le travailleur pour lui substituer du papier, s'est emparé des 2,300,000,000 de francs déposés à la Caisse d'épargne et les a remplacés par des titres de rente qui, en cas de panique, n'auraient pas plus de valeur que les assignats révolutionnaires.

M. Leroy-Beaulieu a montré, dans l'Economiste français, que les sommes exigibles de l'Etat, soit immédiatement, soit à très courte échéance, s'élevaient à plus de trois milliards de francs, et que l'encaisse dont celui-ci pouvait disposer pour répondre à ces énormes exigences dépassait à peine cent cinquante millions de francs.

En d'autres termes, le gouvernement se trouve dans la situation d'un négociant qui aurait un actif de 150,000 francs et un passif de 3,000,000 de francs:

Il est clair qu'à la moindre alerte un peu sérieuse, c'est la faillite forcée.

521

milliards (1), sur lesquels les Juifs possèdent bien quatre-vingts milliards. J'estime cependant qu'avec les ménagements obligés, avec la facilité de dénaturer les valeurs (2), une opération comme celle-là ne produirait pas immédiatement plus de dix à quinze milliards et j'accepte le chiffre de dix comme minimum.

(1) Un député, le docteur Vacher, évaluait cette fortune à deux cent soixante milliards, M. de Foville, chef du bureau de la statistique au ministère des finances, s'arrête à deux cent cinquante milliards ; mais ce sont là des chiffres tout théoriques.

(2) Ce serait une erreur complète cependant de croire que la fortune d'Israël est exclusivement en papier. Le Juif, roi absolu en France, n'exerce pas seulement le droit tout régalien d'émettre des actions qui sont de véritables billets de banque, à cette exception près qu'ils ne sont garantis par rien; il bat encore monnaie, il peut envoyer des lingots à la Monnaie pour les faire frapper et profiter du bénéfice.

Ce n'est pas un privilège, dit-on, et tout le monde peut agir de même ; M. de Breda a répondu victorieusement à cette objection : « Oui, tous ceux qui ont des lingots en abondance, mais les matières d'or et d'argent et le numéraire étant concentrés dans les mains des Juifs à un degré tel que le mot monopole n'aurait rien d'exagéré; il en résulte que ce sont eux qui ont accaparé un des droits régaliens les plus lucratifs. »

Ce monopole du numéraire est, en réalité, la véritable force des Juifs; c'est parce que M. de Rothschild dispose, non par le crédit, mais d'une manière effective, de la majeure partie de l'or circulant en France, qu'il peut imposer ses volontés au gouvernement.

522

Avec cinq ou six milliards comptants (1), on exproprierait certainement assez d'usines, sans léser personne encore une fois, pour permettre aux ouvriers d'expérimenter leurs doctrines sociales dans des conditions d'autant meilleures qu'aucune révolution violente n'ayant eu lieu aucun chômage ne se produirait.

Tout ceci, je ne crains pas d'insister sur ce point, s'accomplirait sans secousses, sans effusion de sang, par simples décrets en quelque sorte, sans plonger le pays dans

(1) Le désordre était si grand, le vol tellement général pendant la Révolution qu'il a été toujours impossible de savoir quel était, au juste, la valeur des biens nationaux. Dans son rapport du 85 germinal an III, au nom des comités de Salut public, de législation et de finances, Johannot déclare que ces biens constituent une fortune effective de seize milliards. Louis Blanc a adopté ce chiffre dans son Histoire de 1a Révolution.

Lavoisier estime ces biens à deux milliards huit cent millions. Cambon donne un total de 2.840.740.259 livres.

A ce chiffre il faut ajouter les biens confisqués sur les émigrés et les condamnés auxquels Roland, Johannot, Cambon attribuent successivement une valeur de cinq milliards, puis de neuf milliards. Dans le tableau qu'il présenta, à ce sujet, en l'an IV, au Conseil des Cinq Cents, « Eschassériaux » donne un total de cinq milliards en valeur métallique.

Dans son savant ouvrage, Les Finances de 1'ancien régime et de la Révolution, M. René Stourm se prononce pour le chiffre de cinq milliards et demi, qui me parait un peu faible et qui, selon lui, se décompose ainsi: trois milliards pour les biens du Clergé et de la Couronne, deux milliards et demi pour les biens des émigrés et des condamné.

523

une de ces crises dont profite l'étranger. L'administration des Biens juifs confisqués fonctionnerait comme a fonctionné l'administration des Biens nationaux, et je ne vois pas trop comment on attaquerait la légitimité de cet acte puisque aucun des manuels, qu'on met entre les mains de la jeunesse, ne hasarde un blâme contre les confiscations révolutionnaires.

L'avantage même, si l'on comparait, serait pour la transmission de propriété que nous proposons. Nul ne contestera sérieusement, en effet, que la richesse juive n'ait, comme nous l'avons dit, un caractère spécial ; elle est essentiellement parasitaire et usuraire, elle n'est point le fruit du travail économisé d'innombrables générations, mais le résultat de l'agiotage et du dol ; elle n'est point créée par le travail, mais soutirée, avec une adresse merveilleuse, de la poche des travailleurs réels, par des sociétés financières qui ont enrichi leurs fondateurs en ruinant leurs actionnaires.

Ne voyons-nous pas, d'ailleurs, tous les jours, les journaux juifs et en même temps des gens qu'on proclame volontiers purs de tout trafic pécuniaire, comme M. Brisson se déclarer partisans de la confiscation des biens de ces congrégations dont chaque membre a bien l'un dans l'autre pour sa part cinq cents francs par an? En quoi l'abbaye des Vaux de Cernay, qui est la propriété de Mme de Rothschild, serait-elle plus respectable qu'une abbaye où des religieux élèvent de pauvres orphelins (1)?

(1) Les journaux francs-maçons et juifs ont chaleureusement applaudi au vote de la Chambre du mois de décembre 1884, qui a placé sous un régime fiscal exceptionnel les biens des congrégations ; ils ont déclaré que ce n'était 1à qu'un acheminement vers la confiscation ; ils admettent donc qu'il suffit d'être le plus fort pour ne pas respecter le principe de la propriété. Dans ces conditions, le système que je propose n'a rien qui puisse choquer les idées reçues; il a l'avantage d'être plus équitable et plus profitable pour la masse.

524

Les causes, qui empêcheront peut-être cette opération de salut public qui replacerait la France, pour deux ou trois cents ans, dans des conditions d'existence normale, sont de plus d'un genre…

Il faut constater, tout d'abord, qu'en même temps qu'une diminution de force physique, il y a en France une diminution de force intellectuelle, un affaiblissement évident des facultés, comme un commencement de ramollissement du cerveau commun aux classes ouvrières comme aux classes élevées.

Les ouvriers, habitués à l'atmosphère factice des romans qu'on leur raconte, victimes des mots, accoutumés à ne penser que par leurs journaux, sont de plus en plus incapables de voir la réalité, de saisir les rapports des idées entre elles, d'avoir une vue d'ensemble.

Le Juif, en outre, est fort habile ; pour détruire l'ancienne société qui le repoussait, il s'est placé lui-même à la tête de l'action démocratique. Les Karl Marx, les Lassalle, les principaux Nihilistes, tous les chefs de la Révolution cosmopolite sont Juifs. De cette façon, le Juif imprime au mouvement la direction qu'il veut. (On le vit bien sous la Commune où l'on n'a pas touché à une seule propriété juive).

Si un orateur, dans une réunion publique, indiquait la solution que je viens d'exposer, et qui est excellente, un Juif détournerait de suite l'attention, qui se porterait intem-

525

pestivement sur M. de Rothschild, en racontant qu'il a rencontré un capucin qui marchait pieds nus et qui avait l'air défait de quelqu'un qui jeûne. Marcher pieds nus ! jeûner ! quel crime ! s'écrierait ce pauvre peuple sans réfléchir que cela ne le gène en rien et qu'il ne sera pas plus riche quand il aura empêché ce capucin de marcher pieds nus et de jeûner.

Quelque chagrin que l'on puisse avoir de la décadence mentale de ce peuple, qui se laisse ainsi berner par ceux qui s'enrichissent à ses dépens, il faut tenir compte de ce fait que l'union, qui a toujours été la force de la Juiverie, la sert merveilleusement dans cette circonstance, les Juifs d'en bas sont appuyés par ceux d'en haut et les Juifs d'en haut sont garantis contre la Révolution, puisque ce sont les leurs qui conduisent les insurrections,

Il faut ajouter que les membres des classes élevées n'ont guère une vision plus nette de la situation que les prolétaires. Chez eux, le chrétien résigné à la persécution dans laquelle il trouve une occasion de mérite auprès de Dieu, prime trop le citoyen, qui, né dans un pays que ses pères ont défriché, agrandi, civilisé, entend bien défendre ses droits et ne permet à personne de le traiter en Paria ; ils ne se rendent pas compte de ceci, que celui qui va chercher la persécution en Chine ou au Japon est un héros, tandis que celui qui la subit patiemment chez lui est un lâche.

Personne ne protesta quand le Juif Stern dit, au Cercle de la rue Royale, ce mot que les journaux citent complaisamment au moins une fois tous les mois : « Dans dix ans, je ne sais pas comment un chrétien fera pour vivre ». Parmi les représentants de la noblesse qui composaient ce cercle avant ses malheurs, il ne se trouva pas un homme assez courageux pour relever cette insolence, pour

526

dire : « Mais enfin, Juif, pourquoi donc les chrétiens ne mangeraient-ils pas dans leur pays ! »

Ces obstacles sont considérables, ils ne sont pas cependant insurmontables. Il peut surgir, des rangs du peuple, un homme d'origine française, qui ait la magnifique ambition d'attacher son nom à la solution pacifique de ce problème du prolétariat, qui a déjà coûté inutilement tant de sang aux plébéiens et qui leur en coûtera encore davantage s'ils suivent une autre voie.

Il peut se trouver également un officier, qui soit brave, vivement frappé de l'avilissement dans lequel est tombé son pays et qui risque sa vie pour le relever.

Dans la situation actuelle, en présence d'un gouvernement méprisé de tous et qui craque de toutes parts, cinq cents hommes résolus dans les faubourgs et un régiment cernant les banques juives suffiraient pour réaliser la plus féconde révolution des temps modernes.

Tout serait fini avant la fin de la journée et, quand on verrait les affiches annonçant que les opérations de la Caisse des biens juifs vont commencer dans quelques jours, tout le monde s'embrasserait dans les rues.

Ainsi se trouverait réalisée la belle parole de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny : « Serviant populis christianis, etiam invitis ipsis, divitiœ Judeorum….. »

LIVRE TROISIÈME

GAMBETTA ET SA COUR

Le cléricalisme voilà l'ennemi..

Un Empereur juif. -Las origines. -Les Gamberlé. - La jeunesse. –

L'obsession de Morny. - Lévy Crémieu d'Aurevilly et Voiture. - Le voyage en Orient.

Le Quatre Septembre et la Commune. - Les comptes de la Défense nationale. –

Les nouvelles couches. - La réclame juive. - Nos illusions. --Les Augustiano. –

Henri Rochefort. - La campagne anti-gambettiste. - La réunion de la rue Saint-Blaise.

La Fortune contraire. - La situation critique de Gambetta. –

Les Rois en exil chez Daudet.- La mort. - Un mot de femme du peuple. –

Le cerveau d'un ténor. - Le vocabulaire de Gambetta. - La haine des intelligents. –

Le mépris de l'humanité. - Un couronnement au Grand Orient.

Parmi tant de portraits, en existe-t-il un seul qui donne une idée complète de l'homme dont l'incompréhensible et extraordinaire fortune sera un perpétuel sujet d'étonnement pour l'histoire? Je ne le crois pas. Est-ce donc que cette figure demande l'analyse pénétrante et subtile d'un Carlyle ou d'un Taine? Assurément non.

Malgré ses roueries et ses finesses, cet être est trop grossier pour ne pas être relativement aisé à saisir. Il faut seulement bien voir les deux éléments dont il se compose : c'est un Juif et c'est un Empereur, un Juif modernisé, croisé et métissé tant que vous voudrez, un tempérament Empereur de l'ordre le plus vil et le plus bas, je vous l'accorde, mais enfin c'est l'un et l'autre.

Quand Rome eut conquis le monde, le monde conquit Rome. Rome eut successivement des Empereurs espagnols et des Empereurs africains, elle eut des Empereurs gaulois qui mangeaient un boeuf à leur souper, et des Empereurs thraces qui abattaient d'un coup de poing les chefs de cohortes qui déplaisaient.

Elle eut un Empereur syrien, l'Héliogabale de seize ans, qui, constamment vêtu en femme, les bras chargés de bracelets, présidait, dans sa longue robe traînante à la phénicienne, au mariage de la Pierre Noire avec la Lune. Quoique le fils de Soemias fût circoncis, Rome n'eut point d'Empereur juif.

Gambetta fut un instant cet Empereur. Ce n'est point un César déclassé précisément, c'est un César oublié qui avait manqué son entrée et qui a repris son tour dans le hasard d'un interrègne.

530

Pour le bien comprendre, il faut se figurer une manière de Barabbas, Barabbas gracié, devenu préfet du Prétoire un beau matin, au milieu d'une bagarre, et se faisant adjuger la pourpre à force de bagout.

Cette sorte de réapparition tardive d'un type lointain est curieuse et vaut la peine qu'on examine bien l'évolution du personnage.

La foudre ne gronde pas autour de ce berceau le jour de la naissance, mais l'origine est intéressante. Gambetta ne naît pas de parents étrangers, car, somme toute, être étranger dans un pays, c'est avoir une Patrie quelque part, il a pour générateurs des forains.

A la suite du remuement des peuples par la Révolution française, certains juifs, ainsi que nous l'avons expliqué, se mirent à parcourir l'Europe cherchant çà et là où s'établir. Un Juif wurtembergeois, A. Gamberlé, se fixa à Gênes au temps du blocus continental, fit le commerce des cafés et la contrebande, épousa une Juive du pays dont un des parents avait été pendu et italianisa alors son nom, en s'appelant Gambetta (1). Le fils ou le petit-fils vint en France, s'établit à Cahors, et nous donna le grand homme qui n'eut jamais absolument rien de français, pas même le style.

Est-il Hébreu, Génois, Illyrien, Dalmate,
Italien, Bohème, Hellène ou Prussien ?
D'ou vient-il ? Entre nous, lui-même n'en sait rien.

(1) Voir à ce sujet un étrange volume dont nous avous déjà parlé, le judaïsme en France, publié à Stuttgart en 1873, ouvrage presque introuvable, les Juifs en ayant fait disparaître tous les exemplaires, qui contient de très curieux renseignements sur le mouvement juif en France, et particulièrement sur le rôle joué par Mgr Bauer.

Les Archives israélites nous ont conservé un joli mot du prince de Bismarck à propos de Gambetta. « Je m'étonne, disait le Chancelier à son passage à Berlin en 1880, que les Juifs du Conseil municipal de Berlin n'aient pas encore nommé citoyen honoraire de Berlin le Sémite Gambetta, c'est peut-être par égard pour le maréchal de Moltke et pour moi, mais ils se trompent, le Sémite Gambetta nous amuserait fort comme concitoyen d'honneur. »

531

Ainsi chantait l'aimable rimeur des Cent sonnets « par un merle blanc. » Lui-même ne savait même pas la date exacte de sa naissance. En tête de la thèse de licencié

de ce licencieux, thèse relative aux hypothèques, on lit : « L'acte public sur les matières ci-après sera soutenu le lundi 19 janvier 1860, à deux heures, par M. Léon Gambetta, né à Cahors (Lot), le 11 avril 1838. » Or, l'acte de naissance qui a été publié porte que Léon Michel Gambetta est né le 3 avril 1838, à huit heures du matin.

A Paris, quoi qu'on en ait dit, le futur dictateur ne fit pas plus d'effet que beaucoup de médiocres qui s'agitent beaucoup sans qu'on les regarde. Il n'exerça point sur ses contemporains l'ascendant grave qu'ont exercé tout jeunes certains hommes.

Membre d'un petit groupe, dont faisaient partie Hebrard, Dépret et quelques autres, et qui se réunissait chaque semaine chez Brébant, il fatiguait plus ses amis, me racontait l'un d'eux, de son assourdissant tapage, qu'il ne frappait par son éloquence.

« Tais-toi, gueulard ! » était le mot habituel dont on se servait avec lui, ce qui n'implique, on l'avouera, aucune espèce de prestige chez celui qu'on rappelait ainsi à l'ordre.

C'est des fenêtres d'un cabinet de français où le cénacle s'était donné rendez-vous pour la circonstance, que Gambetta vit passer ce convoi du duc de Morny, qui se déroule dans le Nabab comme un défilé du monde impérial. Nul ne

532

soupçonnait à coup sûr que le braillard occuperait le palais du grand seigneur qui, du moins, cachait, sous des grâces de patricien, une absence de sens moral moins complète, certainement, que celle de son successeur, nul ne prévoyait que, dix-sept ans après, le bruyant déclamateur d'alors aurait des funérailles presque aussi solennelles que celles de l'homme d'Etat-dandy, qui avait attelé au char brillant de sa fortune la politique de l'amour et l'amour de la politique.

Peut-être la vision du Palais-Bourbon hantait-elle déjà l'obscur avocat ?

L'obsession exercée par Morny sur les gens qui étaient jeunes en 1852 a été très vive, et Alphonse Daudet a bien traduit cette impression. Homme de main, homme du monde, homme de Bourse, connaisseur d'art, ce voluptueux sans scrupules fut un idéal pour beaucoup d'hommes de cette génération fermés à tout sentiment supérieur.

Chacun prit de ce rôle complexe ce qu'il en put supporter et le joua avec les moyens dont il disposait.

L'homme de proie s'incarna dans Raoul Rigault qui, très probablement, lorsqu'il passait sa soirée aux Délassements, le jour où commençait la bataille des rues, pensait au Morny de l'Opéra-Comique.

Il y a une réminiscence et comme une charge de Morny Mécènes dans Proust organisant des loteries et maquignonnant des oeuvres d'art qui apparaît dans un portrait de Manet digne en tous points de l'original, sanglé dans une redingote indescriptible.

L'homme de finances, c'est Gambetta. Soyez convaincus qu'en organisant l'affaire de la Tunisie, il a été très fier de plagier le Mexique et qu'il a été tout heureux alors de

533

poser devant sa galerie d'affranchis pour le faiseur sans scrupules.

Ce temps était encore loin. Chez Gambetta, avocat, on n'aperçoit nul goût pour sa profession, nul amour de la bonne renommée qu'on acquiert par le mérite et le travail.

Lévy Crémieu d'Aurevilly charge l'avocat stagiaire d'un procès de presse.

La cause était piquante, l'affaire bonne pour un débutant. Gambetta remercie, puis disparaît, ne prépare rien, vient trouver Lévy Crémieu le matin de l'audience pour lui demander ce qu'il faut dire et finalement, à la stupéfaction profonde du tribunal, il compare l'auteur du « Prêtre marié »... à Voiture.

- Vous avez plaidé comme un fiacre, Monsieur, lui dit d'Aurevilly avec cet accent qu'on lui connaît.

Comparer Lévy Crémieu d'Aurevilly à Voiture ! Cette pensée ne pouvait venir qu'à l'inventeur des coursiers fougueux qui s'élancent dans la mer. Ce n'est rien, sans doute,, mais ne découvrez-vous pas là comme une manifestation de plus de cette nature si anti-artistique et si anti-française, si déliée et si fine pour tout ce qui touche aux questions d'intérêt, si obtuse et si réfractaire à toutes les nuances intellectuelles ?

Cette comparaison saugrenue a dû venir tout naturellement à l'esprit de ce mal appris comme lui venaient l'épithète qui ne convient pas, la métaphore qui prête à rire et la phrase prudhommesque où tous les mots hurlent de se trouver ensemble.

Le moyen d'existence du futur dictateur était, en ce temps-là, de servir d'homme de compagnie - de mauvaise compagnie bien entendu à une sorte de mercanti fort activement mêlé, comme secrétaire de Crémieux, à toutes les affaires de la Juiverie. C'était un type encore que ce Lau-

534

rier, et Jules Vallès a eu, jusqu'à un certain point, raison écrire : « Ce petit homme sans menton, sans lèvres, à la tête de belette et aussi de linotte, est une des caboches les plus fortes de son temps, le Machiavel de son époque, - un Machiavel chafouin, blagueur, fouilleur, viveur, puisqu'il vient après Tortillard, Jean Hiroux, Calchas et Giboyer. »

C'est l'Orient toujours que visait ce monde sémitique qui devait réaliser là de si beaux bénéfices. Laurier alla tâter le terrain avec Gambetta à Constantinople, en passant par Tienne pour s'y concerter avec les Juifs d'Autriche. En chemin il expliqua à son compagnon ce qui se préparait, l'initia au rêve que caressait Israël d'un gouvernement franc-maçonnique et financier, qui ferait suer à la France tout l'or de ses épargnes, l'opéra des quelques superstitions honnêtement républicaines qu'il pouvait avoir encore, lui montra la vie comme Vautrin l'avait montré à Rastignac, dans la pension Vauquers, au retour, il plaça son disciple chez Crémieux. Près du vieux, Gambetta se trouva en pleine cuisine du Temple de Salomon, en plein Grand Orient, en pleine Alliance israélite. De ce jour-là, il fut fameux.

La presse juive grossit démesurément le mérite du discours du procès Baudin, fit sa chose du succès de l'orateur.

Bien prévenu, resté dans une demi réserve, Gambetta était l'homme de la situation quand éclata la guerre de 1870, la guerre juive. A le voir partir pour la province, en compagnie de son inséparable Laurier, il semble voir mise en action une fable de Berakhia Hanack : « Le Loup cervier et le Porc déguisé en Lion. »

On a raconté à maintes reprises cette débauche de cinq mois, cette orgie éhontée, cette mise en coupe réglée de la

535

France par tous les cosmopolites, depuis Spuller jusqu'à Garibaldi, depuis Bordone jusqu'à Steenackers.

Achille, à la cour de Lycomède, se trahit en se précipitant sur l'épée cachée sous un monceau d'étoffes et de bijoux, le fils de Juif, si quelque doute était resté, se fût vite révélé dès son arrivée à Tours. Ecartant toutes les épées loyales et luisantes au soleil, il cria: oû est l'or? où est le coup de Bourse?

L'emprunt était l'essentiel, la guerre n'était qu'une question secondaire, elle avait l'avantage seulement de faite tuer des Français, de faire de la place, elle en fit, et la Commune en fit encore plus.

On parlait du rôle de Gambetta pendant la Commune, un jour chez Victor Hugo.

Ah ! répondit le poète, j'ai reçu à Bruxelles une lettre bien significative de lui là-dessus, il était absolument d'accord avec Thiers.

Comment ? lui demanda-t -on ?

- Oui, ajouta-t-il, la Commune a été faite par ceux qui en ont profilé.

Il allait en dire plus long quand le petit Lockroy détourna vite la conversation avec quelque faribole.

L'avenir seul pourra connaître le rôle plus ou moins considérable joué dans la Commune par Gambetta, représenté par Ranc, l'oblique Jacobin qui s'esquiva dès que l'affaire fut engagée. Les historiens de l'avenir auront sur ceux du passé cet avantage, que nous leur donnons, dès maintenant, les grandes lignes de toutes les manoeuvres de ce temps et qu'ils n'auront à découvrir que le menu détail des intrigues.

Tranquille à Saint-Sébastien, et sentant bien ce qui était en cause, Gambetta s'abstint de dire une parole dans un sens ou dans un autre.

536

Sylla offrait tranquillement un sacrifice à la Fortune lorsque autour du temple retentirent soudain de grands cris - Ce n'est rien, dit-il, à ceux qui l'entouraient, c'est trente mille Marianistes qu'on égorge. A l'abri, lui aussi, dans le temple de la Fortune, Gambetta montra la même impassibilité avant et pendant les journées de Mai, avec cette différence que ce n'étaient pas ses ennemis qu'on égorgeait, mais ses amis, ses électeurs, ces plébéiens illusionnaires qui, de bonne foi, avaient cru en lui. Peu brave de sa nature, il eut, dit-on, une crise en quittant le sol espagnol.

Son sort, en effet, était aux mains de la majorité, il semblait véritablement insensé d'espérer que cette majorité ne demandât pas de comptes à un homme qui, sans mandat aucun, s'était constitué le maître de la France.

Cette espérance insensée se réalisa cependant. Jamais les actes du gouvernement de la Défense nationale ne furent discutés. On accepta les histoires les plus invraisemblables qu'il plut à Gambetta de raconter, la légende notamment des pièces de comptabilité qu'on aurait justement choisi l'époque du 18 Mars pour envoyer à Paris, et qui auraient été détruites dans l'incendie du ministère des finances, le récit du second incendie, en chemin de fer, celui-là, d'autres pièces qu'on se hâtait également d'envoyer à Paris.

On ratifia le paiement d'une somme de 75,138,978 francs pour lesquels on n'apportait aucune justification, absolument aucune. On n'eut pas même l'idée de dire : « Il y a des gens qui ont payé et d'autres qui ont reçu, qu'ils fournissent un duplicata de leurs pièces de comptabilité. »

Cet abandon, par la majorité, des intérêts de la France et des droits de la justice, semblerait invraisemblable, si le rapport de la Cour des comptes du 31 août 1876 n'était pas là pour démontrer que ceci est de l'histoire.

537

L'incendie du ministère des finances, dit ce rapport, a détruit les pièces afférentes aux paiements faits à Tours.

Celles relatives aux paiements réalisés à Bordeaux ont dû, en exécution de l'arrêté du gouvernement du 25 avril 1871, être communiquées à la Commission des marchés. Elles n'ont pu être retrouvées.

Les deux paiements compris, l'un au compte du trésorier payeur général du Rhône, l'autre au compte du trésorier-payeur général de la Seine Inférieure, et tous

deux relatifs à des avances pour le service de la Commission d'armement, sont restés dénués de justification.

Quant au paiement de deux millions imputé sur le chapitre XVI du budget extraordinaire du ministère de l'intérieur (exécution des batteries d'artillerie dans les départements), et résultant d'une ordonnance délivrée au nom du président de la Commission d'armement, sur la caisse du payeur central, pour prix de trente batteries d'artillerie achetées en Amérique pour le compte des départements, ce paiement n'a pas été justifié.

Un seul membre de la droite, M. de Lorgeril, semble avoir protesté avec indignation contre cette absence de toute pièce justificative qui cachait des vols éhontés, on lui répondit, en riant aux éclats : « que ces pièces avaient sans doute été comprises dans un convoi de trois wagons incendiés entre Bordeaux et Versailles. »

Les marchés Ferrand étaient plus scandaleux, si c'est possible. Ici encore il faut citer le rapport de la Cour des comptes.

Il a été payé à Ferrand, au titre de l'exercice 1870, en divers mandats, 1,005,059 fr. 50 par le trésorier-payeur d'Ille-et-Vilaine, sur procuration, 96,897 francs et par le trésorier-payeur de Maine-et-Loire, 400,000 francs.

Aucune justification d'emploi n'a été produite dans les comptes pour ces différentes sommes.

538

Il en est de même pour diverses avances montant à 1,943,400 francs délivrées par trois trésoriers-payeurs généraux à des agents de la maison Ferrand.

Des mémoires, un certain nombre de marchés ont été joints à l'appui des dépenses montant à 4,590,480 francs 42 centimes, payés directement par trois trésoriers-payeurs généraux à des fournisseurs ou traitants.

Mais si ces justifications, certifiées par le sieur Ferrand, étaient de nature à établir que les fournitures lui avaient été livrées, elles ne pouvaient, à aucun degré donner la preuve que l'état, qui avait supporté la dépense, avait été mis en possession régulière des approvisionnements acquis en son nom.

La complicité de Gambetta avec Ferrand était flagrante.

Protecteur de Ferrand, qui avait déjà fait faillite, commandité par Ferrand pour la République française, hôte de Ferrand à Lesnavar, prévenant même de sa prochaine arrestation ce misérable qui avait volé la France agonisante, Gambetta ne fut pas même inquiété.

A partir de cette époque, Gambetta fut relativement tranquille. Sans doute, il eut encore ce qu'on pourrait appeler des venettes, mais cela venait de son caractère essentiellement poltron. Au 24 Mai, Léon Renault, tripoteur d'affaires comme lui (1), digne d'être Juif, s'il ne l'est pas, trahit le gouvernement qu'il servait sans y croire, au profit du gouvernement qu'il combattait avec la certitude qu'il triompherait,

(1) Nous avons vu le rôle joué par Léon Renault dans les affaires tunisiennes, nous le retrouvons comme administrateur d'une société en faillite: La grande Compagnie d'assurances. M. Beaugé, le syndic, relève dans la gestion les irrégularités les plus graves : une opération de quatre millions ne figure pas sur les livres, des dividendes fictifs ont été distribués. « La faillite, conclut le syndic, est due à l'inobservation des statuts et aux combinaisons inventées par plusieurs personnes pour s'enrichir aux dépens de la société. »

Comment s'expliquer qu'un gouvernement, qui portait ce titre de gouvernement de l'Ordre moral, le plus beau après celui de gouvernement de « l'Ordre chrétien », eut laissé un pareil personnage à la tête de la Préfecture de police après le 24 Mai ? Comment l'idée n'est-elle pas venue aux politiques, qui avaient assumé une si haute tâche, de prendre soit un homme comme Maxime Du Camp, qui connaît à fond Paris et le personnel révolutionnaire, soit un brave provincial, honnête et fin, habitué à traiter d'affaires avec les paysans et qui aurait été aussi malin que les Parisiens? M. de Vitrolles, qui fut le principal, le seul auteur de la Restauration, n'avait point traîné dans cette bazoche qui émousse à la notion du Bien et du Mal, il élevait des moutons avant de s'occuper de politique et dès ses premiers pas se révéla plus habile que tous les intrigants qui entouraient les Princes.

539

et tint Gambetta au courant de tout. Au 16 Mai, il hésita une minute et fut vite rassuré dès qu'il vit que toute l'énergie des sauveurs de la société consistait à gêner la vente du Petit Journal dans les départements. On donnait des coups de canif au lieu de donner des coups de sabre, selon l'expression de l'amiral de Gueydon. On allait voir de quelle audace est capable le Juif dès qu'il a cessé de trembler.

Nous avons déjà montré comment, à la suite des évènements de 1870, tout un flot d'aventuriers s'était rué sur la France. Un monde nouveau était né ou plutôt avait poussé comme un champignon malfaisant sur le sol profondément remué. Gambetta aperçut bien ce fumier en ébullition et les couches successives qui s'élevaient dessus, il comprit qu'on pourrait faire quelque chose avec cela et prononça à Grenoble, en 1872, cette fameuse harangue sur les nouvelles couches, qui est le seul discours de lui où il y ait une idée, le seul qui corresponde à une situation vraie.

540

N'a-t-on pas vu apparaître, depuis la chute de l'Empire, une génération neuve, ardente quoique contenue, intelligente, propre aux affaires, amoureuse de la justice, soucieuse des droits généraux ?

N'a-t-on pas vu apparaître sur toute la surface du pays - et je tiens absolument à mettre en relief cette génération si nouvelle de la démocratie - un nouveau personnel politique électoral, un nouveau personnel de suffrage universel?

Oui, je pressens, je sens, j'annonce la venue et la présence dans la politique d'une couche sociale nouvelle qui est aux affaires depuis tantôt dix-huit mois et qui est loin, à coup sûr, d'être inférieure à ses devancières.

Sur le moment, on ne comprit rien à ce discours, et beaucoup, même aujourd'hui, ne sont pas loin de voir là une manifestation de plus du verbiage ordinaire à ce fougueux diseur de riens. Quelle est, se demande-t-on, cette nouvelle couche dont parlait l'orateur? Il n'y a, dans notre société démocratique, qu'un élément nouveau qui puisse

avoir accession à la vie publique, se faire une place plus considérable dans le gouvernement du pays, c'est le Peuple, le quatrième Etat, selon l'expression des socialistes. Or, la haine de Gambetta pour l'ouvrier est connue de tous, les candidatures ouvrières qui, logiquement, auraient eu raison d'être sous une république radicale, ont été toujours combattues par le gambettiste, depuis 1870, pas un ouvrier, à part Brialou, n'est arrivé à la Chambre.

La nouvelle couche, nous l'avons dit, existait réellement, elle formait comme un personnel tout prêt pour qui saurait s'en servir. La nouvelle couche se composait de beaucoup de Juifs avec un appoint de Francs-Maçons pour lesquels le mot de conscience n'avait pas de signification, de boutiquiers peu scrupuleux, comme Tirard, de faiseurs

541

de dupes qui avaient frisé le bagne, comme Constans, de bohèmes et de piliers d'estaminet, comme Lepère et Cazot, de généraux déshonorés, comme Thibaudin, de débris de 48, de médecins sans clientèle, d'officiers de santé, de vétérinaires, d'étudiants culotteurs de pipes, retirés en province et qui, sous un gouvernement régulier, auraient achevé tranquillement de tomber en enfance en caressant la fille et la fiole.

C'était, avec l'élément sémitique en plus, l'éternelle tourbe avide et sans pudeur dont parle le poète grec, « le menu fretin d'étrangers qui n'auraient eu qu'à invoquer Jupiter fouetté, d'esclaves, de gens mal nés et ne valant guère mieux, arrivés d'hier et dont Athènes n'aurait pas même voulu jadis pour victimes expiatoires. »

A tous ces citoyens équivoques, un vrai Français eût pu adresser l'apostrophe que Scipion Emilien lança du haut des Rostres un jour qu'une cohue d'esclaves et d'affranchis interrompait le second Africain: « Silence, faux fils de l'Italie, vous aurez beau faire, ceux que j'ai amenés garrottés à Rome ne m'effraieront pas, tout déliés qu'ils sont maintenant ! » :

Le pacte fut signé définitivement avec les Juifs quand Gambetta eut formellement promis la persécution dans ce mot qui fit de lui presqu' un roi: Le cléricalisme, c'est l'ennemi.

Connaissez-vous le Zophar ? C'est une corne de bélier recourbée à sa partie inférieure et qui annonce joyeusement, avec ses deux sonneries alternées, la Tekiah et la Terouah, les fêtes du Rosch-Haschanah.

Dans la vie ordinaire, comme au Temple, les Juifs sont de merveilleux joueurs de Zophar. Ils vous trompettent un nom d'écrivain, de cantatrice, de cabotin ou de cabotine

542

jusqu'à ce que vous en ayez plein les oreilles, ce sont les plus prodigieux réclamiers qui existent.

Ils avaient jadis battu la grosse caisse autour de Daniel Manin (1), et transformé cet avocat médiocre en une espèce de personnage, ils se surpassèrent pour Gambetta. Jamais mise en scène ne fut mieux organisée et l'on ne peut se défendre d'admiration devant l'incomparable façon dont cette personnalité fut nettoyée d'abord, puis posée, prônée, glorifiée, idéalisée, apothéosée.

Cet art spécial aux Juifs est tout moderne, puisque la presse y joue le principal rôle, et, néanmoins, rappelle ces évocations du Moyen Age, ces fantasmagories qui faisaient apparaître devant le regard des êtres qui avaient des formes humaines, qui marchaient, qui parlaient et qui, cependant, n'étaient pas des réalités. Il y a là comme un mélange des artifices magiques et des procédés du puffisme contemporain, en ce qu'ils ont de plus cynique et de plus adroit, de plus grossier et de plus malin, - comme une collaboration du grand Albert et de Barnum, comme une alliance entre Merlin, le vieil enchanteur celtique, et Goudchaux le Juif, marchand de confections d'aujourd'hui.

(1) Comme presque tous les révolutionnaires et les agitateurs, Daniel Manin était d'origine juive. Son père, disent les Archives israélites (vol. 36), appartenait à une famille israélite du nom de Fonseca et s'était fait baptiser vers la fin du siècle dernier, il avait pris alors, selon la coutume, le nom de son parrain, frère du doge régnant Luigi Manin.

Le fait est attesté d'ailleurs dans un livre paru en 1573 à Venise, sous ce titre : « La vita et i tiempi di Daniele Mania. Narrazione » du prof. Alberto Errera et au « Cesare Fingi correlata dai documenti inediti depositi nel Museo Correr dal générale Georgio Mania. »

On trouve aussi quelques détails sur ce point dans un livre publié par Rudolf Goltschal, « Mois d'automne en Italie ». L'auteur raconte que Manin lui même lui a avoué être d'origine juive.

543

On sait ce que c'est quelle phénomène de la suggestion certains médecins mettent quelques brins de paille sous le nez de quelques malheureuses hypnotisées, en leur disant : « Sentez ce bouquet de roses ! » Les infortunées se pâment. « Quelles belles roses ! Quelle odeur délicieuse ! » Véritablement, vous affirmeront tous les savants, elles ont senti des roses. Les Juifs, grâce à leurs journaux, nous firent sentir de même les lauriers de Gambetta. Ils prirent cet homme, qui n'avait commis que des sottises et des actes malhonnêtes pendant la guerre, qui avait fumé des cigares exquis tandis que les autres se battaient, qui s'était enfui lâchement au moment de rendre ses comptes, et nous le présentèrent, nous l'imposèrent comme l'archétype du patriote, le héros de la Défense, l'espoir de la Revanche.

Cela se produisit, en plein jour, en plein soleil, en pleine liberté de la presse, sans aucune de ces circonstances de mystère et de lointain, qui aident à grandir une personnalité qu'on ne voit pas.

Qui a été dupe de ces manoeuvres? Me direz-vous. Tout le monde et vous-même. L'obsession d'un nom, constamment répété, est telle, que les plus sceptiques et les mieux informés, ne peuvent se défendre d'une sorte d'hésitation.

Grâce au bruit de ces syllabes sonores, sans cesse renouvelé, Gambetta finit par hanter l'esprit de tous, amis ou ennemis, on le prit pour support, du rêve patriotique que chacun caressait. La France crédule, amoureuse de fictions, se laissa aller à en faire comme le héros de son roman. N'était-ce pas un avocat, Juarez, qui avait délivré le Mexique? Qui sait si cet homme, si jeune encore, et qui, en apparence, semblait appelé comme par une invisible prédestination, ne gardait pas au plus profond de son coeur l'amertume secrète de la défaite?

544

Avouez que tous, plus ou moins, vous avez éprouvé ce sentiment. Je juge les autres d'après moi-même. A coup sûr, je n'attendais nul service de Gambetta, c'est à peine si j'ai dîné deux ou trois fois avec lui dans des maisons littéraires, et j'ai été frappé surtout de la signification de ses doigts crochus, qui avaient une si singulière éloquence au point de vue de la révélation des appétits inférieurs.

Malgré tout, je me suis surpris à parler de lui, au commencement, quand son nom venait par hasard sous ma plume dans un article, avec une relative déférence.

Encore une fois nous avons tous été plus ou moins les complices involontaires de ce comédien. Il exista un moment en sa faveur une espèce de conspiration silencieuse comme il s'en organisait en Italie pendant la domination autrichienne, un complot général auquel tout le monde était affilié. Chacun s'imaginait être dans le secret de ce

Brutus, qui contrefaisait l'énergumène pour mieux tromper les regards jaloux, de cet obstiné couveur de revanche, qui bien avant dans la nuit, disait-on, s'entretenait tour à tour avec de vieux généraux et de jeunes colonels. Chacun attendait le moment où, réunissant toute la France dans un élan irrésistible, poussant Charrette dans les bras des communards, jetant les prêtres dans les bras des libres-penseurs, mêlant les soldats de Bazaine aux compagnons de Faidherbe, il s'écrierait : « Le moment est venu, nos coffres sont pleins d'argent, nos arsenaux regorgent d'armes, la France s'est silencieusement refaite, l'Europe nous est favorable, en avant (1) ! »

(1) Gambetta, dans les dernières années, n'acceptait jamais d'invitations à dîner pour le vendredi. Tandis que la pauvre romanesque de France se forgeait un idéal de rêveur de revanche, l'irréconciliable ennemi de la Prusse dînait tous les vendredis avec Proust et Spuller chez la Paive, devenue la comtesse Henckel de Donnesmarck, il s'asseyait à la table du premier gouverneur de l'Alsace Lorraine. Chose curieuse, c'est Spuller qui se dégoûta le premier d'aller là.

J'ai contrôlé avec soin ce renseignement, qui me paraissait invraisemblable. Si Déroulède, le chantre de Gambetta patriote, le désire, je lui dirai de qui je tiens le fait et il n'aura aucun doute sur son exactitude.

545

Le voile commença à se déchirer lorsque des généraux, comme Ducrot et comme Bourbaki, furent chassés de l'armée dont l'incapable Farre devenait le chef. Le charme, cependant, ne fut tout à fait brisé qu'au moment de la campagne des décrets, alors qu'on vit nos soldats mettre sac au dos et baïonnette au fusil pour arracher de leur domicile des vieillards et des religieux inoffensifs, des citoyens français repoussés du prétoire, et l'infâme Cazot déclarer en ricanant qu'il n'y avait plus de tribunaux, et que son caprice était la seule loi. Derrière le faux Gambetta, auquel on pardonnait tant de choses, on aperçut le Juif, qui, pour satisfaire des haines de ghettos, déchaînait sur le pays, qui l'avait si bien accueilli, le fléau des guerres religieuses.

La France désensorcelée, réveillée de son rêve, guérie de son roman, n'eut qu'un cri :

« Oh ! le misérable ! ».

Ce fut alors qu'on songea à regarder l'entourage. C'était bien le plus hétéroclite assemblage qu'on pût imaginer, un bouquet de Juifs, un véritable selam de youtres de tous les pays et de toutes les couleurs. Tous les Juifs du monde, en âge de se transporter, étaient là, ils s'étaient agglomérés au palais Bourbon comme les molécules au centre d'une tasse de café. Quelques-uns venaient d'Espagne et étaient nés à Hambourg, d'autres venaient d'Autriche et étaient

546

nés en France. II y avait Porgès, Reinach, Arène, Laurent, Lévy Crémieu, Jean David, Reynal, Strauss, il y avait Dreyfus, qui avait vu le jour en Allemagne, Etienne, parent des Etienne d'Autriche, Thomson, dont la famille était anglaise, Veil Picard qui arrivait seulement de Besançon. Tout cela tripotait, spéculait, agiotait, dénonçait, adulait, tout cela avait pour commune devise le mot des Narcisse et des Pallas :

« Hoc agamus ne quis quidquam habeat ! »

Néron avait ses Augustiano qui, moyennant un traitement de vingt-cinq mille sesterces, accompagnaient partout le divin Empereur pour battre frénétiquement des mains dans tous les théâtres où il faisait entendre sa voix sans égale, et pour dénoncer

les méchants coupables d'avoir bâillé au spectacle ou de ne pas avoir assisté à un sacrifice offert pour le chanteur enrhumé. Gambetta avait ses jeunes Juifs qui frissonnaient d'admiration à chaque parole du maître, ils entonnaient ses louanges en choeur dans un baragouin confus, où le tudesque se mêlait au castillan, où le patois levantin fraternisait avec l'argot de la petite Bourse du boulevard. Ils avaient foi en lui d'ailleurs, il n'était point douteux, pour eux, que dans le cabinet de toilette des Jardins, où se rajustaient à la hâte les interlopes visiteuses qui venaient entretenir le maître des affaires du Tonkin (1), ne fût placée cette statue d'or de la Victoire, qui ne quittait le chevet de l'Empereur que quand l'Empe-

(1) Il faut lire les documents publiés au sujet des commencements de cette affaire du Tonkin par tous les journaux et notamment par la Réforme, qui a longtemps appartenu à Waldeck-Rousseau, que le mépris public a affublé du nom de Valtesse-Rousseau ils éclairent bien l'ignominie de ce gouvernement qui envoie à la mort un héros comme Rivière pour satisfaire la fantaisie d'une courtisane.

Un premier rapport avait été adressé par Mlle Valtesse. Il était ainsi conçu :

« Pour mener à bien les choses, là, il faudrait s'appuyer sur le roi Tu-Duc, qui est avide et vaniteux, le mettre en défiance contre la Chine et l'Espagne (à tort, on a laissé s'implanter ici des missionnaires espagnols), s'il était possible de provoquer de la part des Chinois du Yun-Nam une tentative d'action sur le Tonkin, offrir au roi l'abri du pavillon français et imposer le protectorat.

« Septembre 1880.
« Valtesse de la Bigne. »

Gambetta répondit à cette dame :

Paris, 14 septembre 1880.
Madame,

« Je vous remercie et je vous suis très reconnaissant de la communication que vous avez bien voulu me faire. Je la trouve excellente de forme et de fond, et vous devriez bien la faire publier, si vous ne préférez que je la fasse publier moi-même.

« Je compte sur votre bonne promesse au retour de la personne bien renseignée, et je la recevrai avec bien du plaisir.

« Avec mes remerciements, recevez l'assurance de mes meilleurs sentiments.

« Gambetta. »

Plus tard, de nombreuses entrevues eurent lieu à Ville-d'Avray entre Gambetta et cette intéressante personne pour aviser un moyen de tirer quelque profit du sang de nos pauvres soldats. C'était Laurier qui avait mis toute cette affaire en train, mais il parait s'en être retiré, ne la trouvant pas assez avantageuse. C'est à cette occasion qu'il écrivit ce mot fameux : « M. Dupuis trouve que les députés sont trop chers. »

Les prix, parait-il, ont baissé depuis.

Je puis ajouter que c'est à M. Gal, l'aimable directeur de 'la Liberté', que Mlle Valtesse était venue tout d'abord confier ses projets de colonisation. Gal, qui est du Midi, mais du Midi fiu, éconduisit sagement la visiteuse en lui disant gentiment : « Allez voir Gambetta, mon enfant, vous trouverez là tout ce qu'il vous faut. »

547
reur était mort et qu'Antonio, près d'expirer, envoya à son successeur, en disant au centurion d'aller demander le mot d'ordre à Marc-Aurèle.

Ce coin d'empire juif, apparaissant tout à coup en pleine France, sera l'émerveillement de l'avenir qui ne reverra rien d'aussi extraordinaire d'ici à bien longtemps. Sans

548
doute tous ces « cortigiani » procédaient de certains personnages de Balzac, ils se rattachaient aux Andoche Finot, aux Werbrust, aux du Tillet, ces cormorans que l'auteur de 'la Comédie humaine' nous montre « éclos dans l'écume de l'océan parisien ». Une pointe de sectaire cependant se mêlait chez eux à l'absence de toute croyance et de tout préjugé.

En recueillant partout les petits papiers, en ramassant dans les imprimeries la copie des écrivains, pour en fabriquer plus tard de fausses lettres, ils ne servaient pas seulement un homme, ils servaient une cause, ils trouvaient parfois une ombre de talent pour insulter de saints religieux ou des petites Soeurs des Pauvres, de la même plume qui venait de vanter les actions d'une société nouvelle.

Tout ce petit groupe haineux et avide crut vraiment, à un moment donné, que la France était conquise. Les excursions dans les départements rappelèrent le célèbre voyage en Achaïe que Néron entreprit lorsqu'il jugea Rome indigne de l'applaudir.

Après Cahors, ce fut Lisieux, partout des scènes d'une indescriptible gaîté signalent ces pérégrinations. Les estrades s'écroulent, les orateurs roulent les uns sur les autres, la clique claque, on claque la clique.

Arnaud de l'Ariège, qui veut faire oublier, par l'exagération de son zèle, qu'il n'est pas d'origine juive, menace de la

549
main un reporter qui, 'coram populo', corrige immédiatement le 'cubicularius'.

La musique électrisée, qui croit que c'est dans le programme, attaque énergiquement la Marseillaise, pendant que Spuller, tout meurtri de sa chute de l'estrade, se met tout à coup à commencer un discours en allemand

Le désordre est tel en France, l'entraînement vers la servitude si irrésistible, l'amour d'une autorité quelle qu'elle soit si profondément invétéré qu'on rend spontanément des honneurs souverains à un homme qui n'y a pas plus droit que le premier député venu.

S'il y avait eu une ombre d'organisation dans le pays, pensez-vous qu'on eût gardé dans les cadres de l'armée le général qui, commandant à Cahors, se permettait, au mépris de tous les règlements, de faire prendre les armes à la garnison pour former la haie devant un citoyen qui n'était plus même président de la Chambre, puisque la session était close. ?

Pourquoi ce général faisait-il cela? Tout bonnement, parce qu'il était prêt à obéir à n'importe qui.

Au moment du vote du scrutin de liste par la Chambre, Gambetta exerçait véritablement l'imperium. Il régnait derrière le président Judith, qu'on n'avait choisi qu'à cause de son nom, et qui, après avoir brisé les crucifix dans sa jeunesse, regardait en souriant, dans sa vieillesse, d'autres les briser à sa place.

Les invitations aux légendaires déjeuners de Trompette étaient aussi recherchées que l'eussent été des invitations au Palatin : la terre, à dix-huit cents ans de distance, revoyait cette chose étrange, avilissante et très folle aussi qui avait été le bas empire. Il y eut, en effet dans tout ce que faisait Gambetta, un côté fantaisiste, imprévu, extravagant, histrionnesque, méprisant pour

550

l'humanité qui est particulière à l'impérialat et que les royautés, même les moins raisonnables, ne connaissent point.

Antoine avait donné une ville d'Asie à son cuisinier pour le récompenser d'un bon repas. Gambetta eut des accès de générosité analogues.

Un jour on fait goûter au maître de la bière qu'il trouve excellente.

- Qui a fabriqué ce nectar? demande-t-il.

- C'est un Juif, il s'appelle du nom biblique d'Agar. - Je le nomme préfet. Ce brasseur brassera des affaires ……

Préfet, ce n'était pas encore le compte de ce disciple de Gambrinus, qui demande à permuter contre une place de trésorier général à Cahors valant 80,000 fr.

Remarquez, comme un nouveau signe de la platitude française, que personne n'eut l'idée de demander à quel titre cet homme, sans passé administratif, était promu à ces hautes fonctions, au détriment de vieux serviteurs qui remplissaient des emplois modestes depuis vingt ou vingt-cinq ans. Quand l'astre de Gambetta déclina, on enleva cependant à ce brasseur trop favorisé cette grosse sinécure, et on lui donna en échange une place d'inspecteur des eaux à Aix, qui ne rapporte guère qu'une dizaine de mille francs, mais, sur le moment, ce choix ne scandalisa personne (1).

Ces monstrueuses autorités d'Empereurs avaient pour

(1) Aujourd'hui il est redevenu simple receveur des contributions, à Pithiviers, je crois.

551

contrepoids le poignard d'un Chereas, ce fut la plume d'un journaliste qui tua cet Empire naissant à peine. C'est une singulière figure encore que celle de M. Henri Rochefort, et il faut, pour bien dégager ce type, tenir compte des innombrables variétés d'êtres et d'idées, qu'ont semées dans ce pays tant de régimes, d'invasions, de passages de nations, d'incarnations humaines différentes, laissant de leur graine.

Semblables à ces arbres qui revivent après des années écoulées, dans un coin de la forêt, parce qu'un germe d'eux-mêmes, déposé sur le sol, s'est conservé et développé, certaines formes d'êtres lointaines reviennent parfois tout à coup dans toute l'originalité première.

Rochefort c'est le féodal.

Ce n'est pas le grand seigneur, le marquis, le gentil homme déchu, c'est le féodal, non point croyant, dévoué, à l'âme enfantine et pure, mais le féodal possédé du diable, le féodal blasphémant comme on en vit en pleins siècles de foi, disant, comme Raoul de Cambrai : « Vous planterez ma tente au milieu de l'église, vous ferez mon lit devant l'autel, vous mettrez mes faucons sur le crucifix d'or. »

Il a une façon de désobéir qui n'est qu'à lui, ou plutôt il revendique vis-à-vis de toute autorité ses droits premiers. Pour lui, Napoléon III n'était qu'un homme de peu de naissance, auquel l'idée ne pouvait venir à un descendant de baron de se soumettre. Quant à Henri V, ce n'était lui aussi qu'un usurpateur et, tout en tenant compte de son ancienneté, Rochefort, qui se regardait comme d'aussi bonne naissance, ne se croyait pas tenu à s'agenouiller devant lui comme certains nobles de fraîche date.

Le pamphlétaire, en effet, descend en droite ligne de Guy le Rouge - le rouge est resté dans la famille, - le sire de Rochefort, batailleur, hargneux et mauvais coucheur auquel

552

Louis VII offrit sa fille pour son fils, afin d'avoir dans ses domaines un peu de tranquillité et de paix.

Cet être, profondément atavique, absolument étranger à ce qu'on est convenu d'appeler les idées modernes, n'a guère, j'en suis convaincu, lu plus de livres dans sa vie qu'un chevalier du XIIe siècle. II n'a compris, il n'a retenu, il ne cite que du Victor Hugo, parce que les vers de l'auteur des Burgraves ont des sonorités de Chanson de geste. Joignez à cela quelques fragments de pièces entendues, et vous aurez toute son éducation littéraire.

Qu'a-t-il besoin d'un apport de seconde main? il bat monnaie comme ses ancêtres de la noblesse d'épée ou de la noblesse de plume, comme Joinville, comme de Retz, comme Saint-Simon, il a une langue à lui. Comme les féodaux d'autrefois, il s'élance chaque matin de son journal ainsi que d'un burg, frappe au hasard et revient.

C'est un inconscient, c'est un sauvage, c'est un damné, dirais-je, si un chrétien avait le droit d'écrire, à propos d'un de ses frères, ce mot qui semblerait douter de la miséricorde de Dieu, c'est tout ce qu'on voudra de mauvais, de funeste, d'irritant, mais ce n'est pas un Juif (1)...

Pour le Juif, Rochefort n'éprouve guère que le sentiment de répulsion presque physique du Moyen Age. Figurez-vous un béni Israël quelconque happé sur une route et

(1) Quand, sur la proposition de Crémieux, les membres du gouvernement de la Défense nationale qui avaient déclaré « qu'ils étaient non à l'honneur mais à la peine, » s'allouèrent une indemnité qui représentait cinquante mille francs par an, Henri Rochefort refusa énergiquement de toucher ce traitement. Il se refusa également à publier aucun journal pendant le siège pour ne pas agiter l’opinion et la détourner de la pensée de l'ennemi par des luttes intérieures.

553

emmené dans quelque château fort pour y distraire d'abord le maître, puis les varlets et les enfants des varlets. Cela vous donnera un aperçu de ce que devint le Juif Gambetta entre les mains de Rochefort. Chaque matin il servait à un divertissement nouveau, tantôt on lui tirait les cheveux, tantôt on lui arrachait la barbe, un jour sa tète était transformée en tète de Turc et le lendemain le rédacteur en chef de « l' intransigeant » essayait autre part la force de son pied.

Un autre que Gambetta aurait préféré un duel à mort à tous ces outrages, lui endura tout, mais sans en être plus content.

De ceci, il souffrait relativement peu, quoiqu'il eût d'effroyables fureurs, non pas au point de vue de l'honneur, auquel il était insensible, mais au point de vue du dommage causé. Mais c'était la domesticité qu'il fallait voir !

Ce petit monde des Reinach, des Laurent et des Veil Picard, né de cabotins ou d'usuriers et conséquemment très respectueux, non de ce qui est digne de toutes les vénérations : la vertu, la gloire, le génie, mais de la situation acquise, de l'argent possédé, avait des colères blanches en pensant qu'un simple écrivain pouvait parler ainsi d'un homme qui avait fait le coup de Bône à Guelma.

Quant aux chrétiens, aux Français autochtones, ils devraient avouer, s'ils étaient sincères, qu'ils ont dû à ce mécréant de Rochefort les seules satisfactions qu'ils eussent ressenties depuis de longues années. Une loi mystérieuse avait voulu que cet homme, par le seul fait qu'il était de race française, vengeât sur l'étranger ces pauvres religieux qui n'avaient pas d'ongles pour se défendre.

Que de fois, ouvriers et hommes du monde, réconciliés par le même sentiment de mépris, ont échangé un regard

554

dans la rue, en constatant qu'ils lisaient le même journal !

Presque tous les matins je suivais le trottoir devant le palais de la Présidence, l'ancien hôtel Lassay, dont j'ai raconté jadis les vicissitudes, et il n'est pas un jour où je n'aie aperçu un passant, portant la blouse ou la redingote, coiffé de la casquette, du chapeau ou du képi, lançant un numéro de l'Intransigeant par-dessus la grille le long de laquelle des roses trémières dressaient leurs lances en forme de thyrse. Le maître du lieu, qui aimait au commencement à se promener vers les dix heures sous ces verdures pleines du souvenir de Morny, dut aller porter ailleurs ses rêveries matinales, il trouvait toujours vingt-cinq numéros de l'intransigeant sous ses pieds.

Cette race française qui, trompée, pervertie, abrutie, garde quand même cette qualité de n'être pas encore juive, il devait la retrouver au fond d'un faubourg de Paris.

Qui n'a encore présente aux regards cette scène de la rue Saint-Blaise et ce hangar banal dans lequel se passa un de ces épisodes qui parfois décident de la marche d'un siècle?

Avec la pluie tombant à flots au dehors, les assistants piétinant dans une boue noirâtre et tantôt plongés dans la pénombre, tantôt brutalement éclairés par des projections de lumière électrique, ce chantier, qui servait de champ de bataille nocturne à la lutte pour le trône, avait un aspect à demi fantastique. C'était bien le royaume d'en bas, où l'homme d'État, sorti du néant, allait demander une nouvelle consécration aux puissances inférieures qui l'avaient créé. Devant ce César en représentation dans quelque bouge de Suburre, on se reportait à ces heures lointaines où l'investiture de la Royauté se donnait au chant

555

des orgues, au bruit des hymnes pieuses montant vers le ciel, à la lueur des épées vaillantes tirées du fourreau.

Voilà le rhéteur devant la foule……S'il triomphe, il est le maître quand même de la Chambre future et, comme il le dit, le représentant de la démocratie.

Alors c'est la guerre, la guerre folle, la guerre ignoble plutôt, où le sang français ruissellera pour se changer en or pour les Juifs.

Il va commencer. Il ébauche déjà le geste que l'on sait. Qu'il était utopique ce geste ! Les doigts ne s'élevaient point, comme ceux d'un Bouddha, pour signifier paix et concorde, la droite ne s'étendait pas comme celle d'un chef pour commander.

Ramenées, la paume en l'air, vers un point central situé en bas, ces mains s'inclinaient et arrondissaient graduellement. Cupides et amoureuses du lucre, ces mains semblaient ainsi caresser et comme peloter sur la tribune un petit tas de pièces de monnaie ....

Il ouvre la bouche.....Et en moins d'une seconde, une trombe de sifflets et de huées balaye le dictateur et la dictature.........

- A bas Judas ! crie une voix mâle au milieu du vacarme.

Qui a crié cela? Qui a sifflé le premier? Nul ne le sait. Ceux qui, la tâche de la journée terminée, vinrent à Charonne accomplir cette besogne de justice, resteront des inconnus pour l'histoire. Au fond de ces faubourgs sombres, où ils ont vécu, ils seront peut-être, dans un de ces jours où le vertige est dans l'air, acteurs en quelque assassinat comme celui de la rue de Haxo, ils tomberont peut-être le long d'un mur victimes de représailles implacables. Il convient de dire qu'ils furent utiles et grands, de féliciter, au nom de la Patrie, cet être anonyme et impersonnel : le Peuple, qui, parmi tant d'abjections et de

556

hontes, eut un éclair d'indignation, un élan de généreuse colère.

« Tirez le rideau., la farce est jouée ! » aurait pu dire le nouvel Auguste, s'il avait eu la force de parler, pendant que les fidèles tiraient à la hâte une portière qui devait protéger sa fuite. Mais le maître n'avait pas l'esprit à des réminiscences classiques.

Pris d'un accident, habituel à Cléon, s'il faut en croire Aristophane, il souillait les coussins du beau coupé qui courait à fond de train sur le dur pavé des rues populaires. Il allait, il allait le coupé et les lanternes de cristal jetaient, en passant, sur l'angle noir d'un mur, sur les vitres d'un cabaret suspect, sur la fille debout près d'une borne, des clartés étincelantes, rapides comme le galop furieux du pur sang. Parfois, on entendait sortir du véhicule des sons gutturaux et inintelligibles. C'était Spuller qui, comme dans toutes les grandes émotions, s'était mis à parler allemand et qui n'interrompait ses lamentations tudesques que pour s'écrier en français :

« Cela n'est bas pon ! Cela ne sent bas pon ! »

César, ce jour-là, n'alla pas jusqu'aux Gémonies et ne songea pas à demander à quelque « Epaphrodite » de lui apprendre comment on se tuait, il n'en était pas moins blessé à mort (1).

(1) Quelques jours avant cette soirée néfaste pour lui, Gambetta avait eu une parole qui caractérise bien le degré d'orgueil oû il était arrivé.

On sait que l'ancienne circonscription de Belleville avait été divisée en deux. Les actionnaires de Gambetta tinrent une assemblée générale pour savoir s'il devait se présenter dans les deux sections ou en laisser une libre pour « Tony-Révillon ». En bons courtisans, les affidés du maître se prononcèrent pour les deux sections : succès assuré, apothéose certaine, etc... Une voix prévoyante s'éleva cependant pour conseiller la prudence et déclarer que Gambetta pourrait bien être battu par Tony-Révillon. Naturellement la clairvoyance fut huée, mais Quentin qui menait le choeur des enthousiastes fut directement interpellé par l'homme prévoyant qui lui dit

- Voyons, Quentin, c'est vous-même qui m'avez dit cela : Est-ce la vérité ?

A ce mot, Gambetta se lève, tout enflammé de colère, et s'écrie - Ah ! la vérité ! La vérité ! J'en ai assez de la vérité ! N'est-ce pas là tout à fait un mot d'empereur romain

557
Vos yeux se sont-ils arrêtés parfois sur une curieuse eau-forte de Rembrandt : La Fortune contraire ? Le long du rivage un lourd cavalier, un Vitellius à tète laurée, poussif et bouffi de graisse, vient de rouler à bas de son cheval. Dans le lointain on aperçoit des statues, des Hermès. A gauche, la foule se précipite vers un temple dont les colonnes rappellent un peu la Bourse.

A droite, une Fortune debout tend la voile d'une barque qui s'éloigne avec le vent en poupe. Absolument nue, cette Fortune montre ses fesses au cavalier désarçonné qui, étalé dans la poussière, jette en vain vers la déesse un regard suppliant.

Cette allégorie brutale m'a toujours paru merveilleusement résumer, par son cynisme même, la fin de cette destinée restée si basse en dépit d'une chance si incompréhensible.

Ce cavalier grotesque n'est ni un Titan foudroyé, ni un héros terrassé par le sort, c'est moins encore que Vitellius, c'est un bazochien pris de vin qui a voulu se montrer au Bois et qui a ridiculement culbuté.

Au-dessus des champs de bataille, où vient de succomber le rêve de puissance d'un Napoléon ou le rêve de liberté d'un Brutus, on voit planer, graves et s'envolant lentement, des Fortunes ailées qui semblent respectueuses de ceux

558
qu'elles viennent de frapper. Ce n'est ni dans les Parthénon, ni dans les Capitoles, c'est au musée de Naples qu'habite la Fortune qui convenait ici, la Fortune obscène qui, honteuse du favori qu'elle avait choisi, pendant un moment d'égarement, lui montre en s'éloignant le moins noble de ses deux visages.

La situation était difficile pour Gambetta. Il avait gorgé ses créatures sans pouvoir les satisfaire et devant le déficit, qui déjà menaçait, on avait dû clôturer ce compte de liquidation qui, échappant au contrôle de la Cour des comptes, permettait les dilapidations les plus effrontées.

Un beau jour, un député, du nom de Lutterbach, était venu en souriant proposer, aux représentants de la France, d'approuver à la fois les dépenses de 1870, montant à deux milliards cinq cent dix millions six cent vingt et un mille cinquante-sept francs quatre-vingt-treize centimes, plus les dépenses effectuées sur ce même budget, jusqu'à la clôture du compte de liquidation et fixées à deux milliards quatre cent quarante-huit millions six cent soixante-trois mille cinq cent quarante-neuf francs vingt neuf centimes, plus encore des dépenses restant à payer montant à soixante et un millions neuf cent cinquante sept mille cinq cent huit francs soixante-quatre centimes.

Tout cela pour arriver à ne pas pouvoir mettre un régiment sur pied au moment de la guerre de Tunisie et à faire écrire au colonel Grand Clément: « nous n'avons pas d'armée. »

La Chambre, servile comme d'habitude, avait voté cette bagatelle de quelques milliards sans une seule discussion, sans demander une seule explication, sans rechercher ce qu'il avait dû se commettre là-dedans d'actes irréguliers et frauduleux.

559
Ce Lutterbach, d'ailleurs, qui garantissait sur sa parole que ces sommes énormes avaient été honnêtement employées, n'était pas un novice en matière financière, ancien chef de bureau au Crédit lyonnais, il avait contribué à la fondation d'une société des Pêcheries dont les actions, émises à cinq cents francs, se vendent maintenant au prix

du papier et il répétait volontiers dans les couloirs le mot qu'il adressait aux actionnaires mécontents : « Allez et ne péchez plus ! »

A force de traire la pauvre France, le sang, cependant, commençait à venir aux pis de la malheureuse bête. Gambetta le savait, il prévoyait la banqueroute, il sentait surtout qu'il n'avait plus rien à donner au monde d'affamés qu'il traînait derrière lui.

Comme les voleurs qui mettent le feu pour cacher leurs exploits, les faiseurs souhaitaient ardemment la guerre, les Juifs la réclamaient à grands cris, mais la France, nous l'avons dit, ne voulait pas en entendre parler et Gambetta, après son échec de Belleville, n'était plus en état d'imposer rien.

Il y eut des querelles et des récriminations. Pour comble de malheur, Gambetta s'était brouillé avec Rothschild. Le 10 juin 1881, avait eu lieu un souper intime, dont tous les journaux ont parlé, et auquel assistaient, outre Gambetta, Alphonse de Rothschild et Galliffet, quelques grands seigneurs chargés d'amuser : le, marquis du Lau, Kerjegu et le marquis de Breteuil. Gambetta avait plaisanté un peu vivement le baron sur tout l'argent qu'il avait gagné depuis quelques années.

Malgré une vigoureuse tape sur le ventre qui soulignait l'intention amicale du propos, Alphonse de Rothschild, qui avait sa névrose ce jour-là, prit mal la chose. Le baron

560

n'aime pas qu'on le traite aussi familièrement quand il y a des gens titrés.

Gambetta fut-il abandonné par les Juifs, qui oublièrent tous les services antérieurs, quand ils crurent qu'il n'était plus bon à rien? Reçut-il l'ordre de quitter le ministère pour accélérer, par une crise parlementaire et presque gouvernementale, la catastrophe de l'Union générale ? Il est difficile de se prononcer, car tout ce qui a rapport à l'éphémère ministère de Gambetta est encore très peu connu, le prolixe travail publié par Reinach sur ce sujet, dans la Revue politique, n'a fait que rendre obscur ce qui paraissait clair.

La décadence physique, prompte toujours dans ces races, était venue de bonne heure, d'ailleurs, chez cet homme qui avait demandé à l'existence tout ce qu'elle peut contenir de plaisir.

La dernière fois que je l'aperçus, c'est à la lecture des Rois en exil, chez Daudet. Il était déjà perdu, il avait ce signe des gens marqués qui ne trompe guère les yeux expérimentés. Cramoisi, vieilli, gris et rouge en même temps, les chairs gonflées d'une mauvaise graisse, il ne pouvait se tenir assis et, appuyé à la porte du cabinet de Daudet, il resta debout toute la soirée en fumant continuellement. Quoique profondément triste, il paraissait suivre Coquelin avec attention. En entendant son acteur de prédilection lire cette pièce, où l'on tournait en dérision tous ces porte sceptres de jadis, tous ces descendants d'augustes familles qui avaient régné sur l'Europe, il semblait dire :

- C'est à mon tour maintenant !

Et derrière lui on eût pu voir la Mort qui déjà avait sa main glacée sur l'épaule de ce favori du Hasard, de ce maî-

561

tre si utile à quelques-uns dont le moindre geste était épié par des regards complaisants.

Charcot, sans doute, qui promenait dans ce salon plein de lumières et de fleurs ce visage d'Esculape de marbre, ce visage pensif et bienveillant malgré la sarcastique contraction des lèvres, savait probablement, dès cette époque, à quoi s'en tenir. Quelles

amères et profondes jouissances philosophiques doivent avoir les confesseurs laïques de la pénétration de celui-là, qui circulent à travers le monde, sachant la blessure invisible de tant d'intelligences, le délai bref assigné parfois par la Destinée à certains ambitieux qui ne mettent point de bornes à leurs espérances quand déjà la vie en a mis à leurs jours !

Il serait peut-être revenu au pouvoir pour pousser à cette guerre à laquelle on aspirait tant autour de lui, mais Dieu jugea qu'il avait fait assez de mal, il le toucha du doigt et il ne vit pas l'année nouvelle. Par une rencontre singulière, cet aventurier, qui tient tant des héros de Balzac, mourut dans la villa même de l'auteur de la Comédie humaine. Balzac, qui avait prévu la grandeur d'Israël, a eu le Juif pour remplaçant dans toutes les maisons qu'il a occupées. C'est Gambetta qui s'est assis sous les arbres qu'avait plantés le peintre de tant de présidents du conseil, grands seigneurs et grands hommes d'Etat, rue de Monceau, Mme de Balzac venait à peine d'expirer que M. Salomon de Rothschild envoyait réclamer les clefs de l'hôtel qu'elle avait acheté.

Aux champs, Balzac eut pour successeur Gaudissart, à la ville, il eût Nucingen.

Le dimanche où mourut Gambetta, nous lisions à l'office du jour : « Tolle puerum et matrem ejus, defuncti sunt enim qui quœrebant animam pueri. » :Reprenez l'enfant et la mère, car ils sont morts ceux qui en voulaient à l'âme de l'enfant ».

562

Je songeai à cette parole en cheminant encore une fois devant le palais où l'on venait de ramener le cadavre de ce tout-puissant.

En même temps que moi une femme du peuple, à l'air honnête et au type bien français, passait avec son garçonnet et regardait, elle aussi, cette demeure que Paris connaissait.

- Pourquoi qu'il est mort Gambetta? demanda l'enfant. - Parce qu'il voulait empêcher les petits enfants de faire leur prière.

Cette humble ouvrière venait tout simplement de traduire l'Ecriture.

La Franc-maçonnerie juive, avec l'habileté de mise en scène qui la caractérise, n'épargna rien pour les funérailles de l'homme qui l'avait servi. Bischoffsheim mit un drapeau noir à son hôtel. Camondo loua tout un étage de l'hôtel Continental, pour voir défiler le cortège. Peixotto, président des B'nai B'rith (Fils de l'Alliance) et vice-consul des Etats-Unis (1), déclara au monde qu'il était inconsolable.

(1) Ce Peixotto, auquel les plus simples convenances auraient dû interdire de prendre parti dans nos affaires et de se déclarer en faveur d'un homme qui avait choqué les croyances de tant de Français, a toujours joué un rôle considérable dans la politique juive. Les Archives israélites nous le montrent intervenant de la façon la plus effrontée dans les affaires de la Roumanie. La convention générale des B'nai B'rith, tenue à Chicago en 1874, ayant tait appel à toutes les loges en faveur de la mission dite de Roumanie, une comme de 3,153 dollars fut recueillie et envoyée à Peixotto avec l'ordre de rester à son poste, il contribua ensuite aux démarches multipliées auprès du congrès de Berlin dans l'intérêt des Israélites Roumains.

En 1884, quand Lasker, chassé d'Allemagne par la réprobation universelle, fut allé mourir d'une indigestion en Amérique, les Juifs essayèrent de faire ce que Peixotto avait fait pour Gambetta: ils envoyèrent une adresse à la Chambre prussienne dans laquelle ils déclaraient que ce Juif était le plus grand homme de l'humanité, mais l'Allemagne n'est point

> tombée au niveau de la France, le prince de Bismarck prit l'adresse du bout des doigts et la déposa délicatement sur le bureau du président du Congrès, par l'entremise de M. Eisendecher, en disant aux Juifs d'utiliser ce papier comme ils l'entendraient.

563

Simia montra, pendant trois colonnes, un visage inondé de larmes. Aristide Astruc, rabbin honoraire de Bruxelles, fut dithyrambique, au point de paraître farceur, il affirma impudemment, dans les Archives israélites, «que c'était la signature même de la Patrie, que Gambetta a inscrite contre l'anti-sémitisme, nous laissant ainsi l'enseignement que la régénération des hommes, soit au dehors, soit au dedans, s'accomplit par la liberté, le droit commun et la fraternité. »

La liberté d'enseignement, le droit commun des religieux, la régénération des hommes par les tripotages financiers.Vous voyez cela d'ici. Quel aplomb ! est le mot qu'il faut toujours répéter.

Eugène Mayer fut une gaîté dans ces tristesses. Il vint pour pleurer, lui aussi, au Palais Bourbon, et Déroulède, sans respect pour l'endroit, menaça de le battre encore.

- Pas sur la même joue, cria Mayer, changez au moins de côté…………..

Devant cet intermède, un éclat de rire, d'abord discret. puis incapable de se maîtriser, prit l'assistance, agita joyeusement les tentures funèbres du lieu sacré, fit remuer les draperies du catafalque et danser les flammes qui brûlaient dans les lampadaires.

Le municipal de service étouffait de rire dans son uniforme, et l'on aperçut comme des ondulations de dos qui riaient dans la députation les

564

membres de la gauche, qui défilait gravement, mêlant à de patriotiques lamentations des appréciations diverses sur les mines d'or de l'Uruguay de Tirard, qui valaient encore deux écus, et les pêcheries de Baïhaut, qui ne valaient plus que vingt sous tout mouillé !

La vision de la place de la Concorde, au grand jour des obsèques, m'est restée dans les yeux. Un temps de mars, avec des giboulées menaçantes plus qu'un temps de janvier, un soleil trempé de pluie, les cavaliers de retour du Bois arrêtant leurs chevaux au bas de l'avenue, des femmes de tous les mondes, en toilette du matin, grimpées sur des voitures, des grappes humaines dans les arbres, la terrasse des cercles pleine de curieux, au loin la façade de la Chambre avec son grand voile noir, - décor théâtral qui ne choquait pas et convenait à l'homme et à la circonstance.

L'impression, d'un bout à l'autre de Paris, fut la même. Un certain plaisir d'être débarrassé, mais nulle haine. Gambetta mort n'inspirait pas la haine, on ne découvrait pas en lui les côtés bassement féroces de Ferry, qui goûte un plaisir personnel aux méfaits qu'il commet. L'opinion unanime, devançant le jugement de l'histoire qui commençait déjà, sentait très bien que cet homme avait été un instrument, un délégué des Francs-Maçons, qui lui avaient offert le verre dans lequel avait bu Luther, un chargé d'affaires des Juifs, qui avaient mis sur ses épaules un manteau d'Empereur temporaire.

Le prince de Hohenlohe, qui vint une minute devant la Chambre et qui, naturellement, refusa de suivre un enterrement civil, dit simplement sur le pont de la Concorde à une dame que je pourrai citer : « Vous n'avez pas perdu grand chose avec Gambetta, mais c'est un grand malheur pour vous que la mort de Chanzy. »

565

Le poids du cerveau disait le peu de fonds intellectuel qu'il y avait chez cet homme bruyant comme tout ce qui est vide. Le cerveau de Byron pesait 2,238 grammes, celui de Cromwell 2,231 grammes, celui de Cuvier 1,829 grammes, celui de Dupuytren 1,436 grammes, le cerveau de Gambetta ne pesait que 1,160 grammes.

C'était un cerveau de ténor et effectivement il y avait du ténor chez ce grand premier rôle de la politique qui resta comédien jusque dans les moelles.

Ténor certes, artiste jamais. Rien n'est plus intéressant et plus instructif, selon moi, que l'étude de ce talent. On a ri à gorge déployée de ces phrases devenues légendaires :

« Havrais, je connais vos besoins, je connais aussi vos moyens d'écoulement….. Audacieux coursiers, élancez vous sur cette mer qui vous sollicite par devant……… Vos applaudissements font plus que de couronner mon passé, ils illuminent mon avenir …….. »

Je trouve qu'il y a plus qu'une occasion de rire dans le spectacle de ce malencontreux qui ne peut arriver à prononcer deux phrases correctes de suite, il y a un enseignement à tirer de l'impuissance de cet étranger à parler une langue qui n'est pas la sienne.

N'est-elle pas saisissante cette impossibilité radicale, absolue, d'un homme qui possède certains dons, à lier deux idées dans une forme régulière ?

Gambetta rencontrait d'instinct l'épithète ridicule et fâcheuse, comme Lamartine rencontrait la belle image, la comparaison vibrante et juste, l'éloquente évocation du bois natal, du fleuve, de la mer.

- Oui, j'ai conspiré avec la Révolution, comme le paratonnerre conspire avec la foudre ! Ainsi s'écrie le tribun de 1848.

566

Figurez-vous Gambetta ayant à exprimer la même idée, il aurait dit :

« Oui, j'ai eu des attaches avec les partis avancés, comme l'Océan est mêlé aux agissements des lions qui rugissent. »

Pourquoi la langue fourchait-elle toujours à ce virtuose si habile comme exécutant? C'est qu'il n'avait absolument aucune fibre par laquelle il tint au sol, qu'il ne communiait réellement avec aucun des sentiments vivants dans l'âme française (1).

Il n'avait pas plus le sens exact des mots, nés en son absence pendant que les siens psalmodiaient l'hébreu dans les ghettos d'Allemagne, qu'il n'avait la tradition de ces pensées magnanimes ou de ces notions innées, en quelque sorte, qui empêchent aussi bien les Français de frapper sur les faibles que de dire que Bouvines est une défaite.

Les mots, sans rapports entre eux, employés presque au hasard, indiquent merveilleusement l'homme qui ne tient à rien, le politique qui ne se rattache ni au passé, ni à l'avenir. Les phrases ici ne sont ni les fleurs dont les racines plongent dans la terre et qu'on voit, se former et se développer, ni les fleurs qui, cueillies, gardent encore dans leur calice et dans leur tige une fraîcheur qui dure quelques jours.

C'est le bouquet, cousu de fil grossier, attaché avec de la paille, entouré de papier blanc, qu'on donne aux filles dans les restaurants de nuit, ou qu'on jette aux cabotines dans les cafés-concerts, celles-ci le cèdent à une bouquetière qui le recède à une autre jusqu'à ce qu'on le balaie

(1) « Entre la langue et le caractère d'un peuple, a dit très justement Leibnitz, il y a la même relation mystérieuse qu'entre le lune et la mer. »

567

dans le ruisseau. Ce bouquet coûte cher, il représente de l'argent sans valoir rien, il fait de l'effet, il est comme le signe bruyant d'enthousiasmes faux, il n'a point cependant la poésie de la plus humble plante qui exprime une émotion sincère ou une passion vraie.

Du spectacle de cet homme, qui a pu arriver à être un moment le maître de la France, sans parvenir à prononcer jamais une phrase française, qui a pu nous dérober notre bourse, et n'a pu nous prendre notre style, il faut rapprocher l'aversion native, spontanée, franchement accusée qu'ont éprouvée pour cet intrus tous les esprits lettrés, affinés, élevés. Républicains et conservateurs, catholiques et libres-penseurs, tous ont été d'accord sur ce point.

Ecoutez Georges Sand, la vieille républicaine, qui maudit et raille à la fois Arlequin dictateur. A entendre les reproches indignés qu'elle lance du fond de son Berry, où elle est témoin des folies de la guerre en province, au viveur qui, pour prolonger l'orgie davantage, fait massacrer nos pauvres mobiles, ne semble-t-il pas entendre la France terrienne pleurant ses paysans?

Voici qu'Alexandre Dumas complète en philosophe ce qui, chez Georges Sand, était surtout un mouvement du coeur gonflé de dégoût. Dès 1872, il tire à cet infatigable déclamateur un horoscope qui s'est réalisé de point en point et qui atteste chez l'écrivain une singulière puissance de prévision.

Gambetta, dit-il, ne fait appel qu'à des instincts, il ne rallie pas une âme et il se retrouve toujours au point de départ. Il passera sa vie à recommencer. Il s'est enfermé dans la petite boite noire de l'athéisme, il y donne de grand coups de tète croyant crever le ciel, il n'arrive qu'à faire sauter le couvercle comme un joujou enragé. Il n'en sortira jamais : il a les pieds pris dans ce qui est

568

mort. Pour ne pas se soumettre à un principe, il s'est rivé à un système. Il est à ressorts et immobile, il est effrayant et vide, il est diabolique et bon enfant.

Quelle contradiction !.

Il prétend à être le maître de ceux qui n'en veulent plus avoir, il se croit le dieu de ceux qui n'en ont pas. Rien à craindre, et ce qui est plus triste encore, rien à espérer de cet homme. Il est purement verbal. Il mourra d'un éclair de vérité comme son aïeul le cyclope Brontés d'une flèche d'Apollon.

Mais prêtez l'oreille. Une salle entière bat des mains, une salle, qui contient tout ce que Paris compte d'illustre, acclame cette oeuvre nerveuse et hardie, qui, du moins, nous venge un peu par le rire : Rabagas.

Qu'il est exact encore le portrait de Daudet, le premier, le vrai, le bon, le portrait avant les retouches ! Comme le Gambetta président de la Chambre est bien resté le Gambetta de la table d'hôte de la rue de Tournon !

Quel train c'était - de notre temps - à l'heure des repas ! Il y avait là une douzaine d'étudiants méridionaux - mais du vilain Midi - avec des barbes en palissandre, trop noires, trop luisantes, un accent criard, des gestes désordonnés et de grands nez tombants qui leur faisaient à tous des tètes de cheval. Mon Dieu ! que ces jeunes Gascons étaient donc insupportables . Quelle agitation dans le vide, quelle niaiserie, quel aplomb, quelle turbulence ! Un d'eux surtout, le plus criard, le plus gesticulant de la bande, m'est resté particulièrement dans le souvenir. Je le vois toujours arriver dans la salle, le dos voûté, roulant des épaules, borgne avec cela et le visage tout enflammé.

Dès qu'il entrait, les autres tètes de cheval se dressaient autour de la table, et un hennissement formidable l'accueillait

Ah ! ah ! ah ! voilà Gambetta !

Ils disaient Ghâmbetthâh, ces monstres ! et ils en avaient plein la bouche.

Lui s'asseyait bruyamment, s'étalait sur la table, se renversait sur sa chaise, pérorait, frappait du poing, riait à fondre les vitres, tirait la nappe à lui, crachait loin, se grisait sans boire, vous arra-

569

chait les plats des mains, les paroles de la bouche, et, après avoir parlé tout le temps, s'en allait sans avoir rien dit ! Gaudissart et Gazonal tout ensemble, c'est-à-dire ce qu'on peut imaginer de plus provincial, de plus sonore et de plus ennuyeux. Je me souviens qu'une fois j'avais amené à notre table un petit employé de la Ville, garçon très froid, très en dedans, qui venait de débuter au Charivari et signait Henri Rochefort des articles de théâtre d'une prose aussi sobre et aussi réservée que sa personne. Gambetta, pour faire honneur au journaliste, le prit à sa droite, du côté de son bon oeil, et l'abreuva tout un soir de son éloquence, si bien et si longtemps, que le futur directeur de la commission des barricades en emporta de mon dîner une magnifique migraine qui coupa court à nos relations. Je l'ai bien regretté depuis.

Vallès a vu surtout l'histrion et son Charronnas, sans être creusé à fond, est d'un relief étrange.

La vulgarité même de Charronnas sert à sa vogue, la banalité de son fond d'idées est l'engrais de son talent. Cabotin jusqu'au bout des griffes, il ne prend pas une minute de vacances, n'accroche à aucune patère ni de salon bourgeois, ni de café de noceurs, ni de cabaret louche son ulster en peau de lion - toujours Dantonnesque, même à table, même au lit !

Il a lu que Danton, avant d'éternuer dans le son, déclara qu'il ne regrettait pas la vie ayant bien soiffé avec les buveurs, bien riboté avec les filles, et il fait le soiffeur, le riboteur, le Gargantua et le Roquelaure.

Ce mélange de libertinage soulard et de faconde tribunitienne emplit d'admiration les petits de la conférence Molé ou les ratés du café de Madrid qui s'en vont criant à la foule - Hein ! est-ce un male ? Cabotin ! cabotin !

II serait injuste de ne pas mentionner, à côté de ces appréciations violentes, une très bonne étude de M. Amagat, très modérée, très juste, foncièrement droite avec je ne sais quoi de la rondeur auvergnate. On sent dans ces pages la tristesse

570

d'un républicain qui songe à ce que cet homme aurait pu faire pour le pays, si, au lieu de diviser et de corrompre, il s'était efforcé d'unir, si au lieu d'avoir l'arrière-pensée de détruire la France, il avait eu la généreuse ambition de la sauver.

Aucune école républicaine, dit M. Amagat, ne réclamera M. Gambetta si elle exerce sur lui une saine critique.

Les partis, dont la morale est peu sévère l'épargneront peut-être, ne distinguant pas bien à travers ses variations où commence l'ami, où finit l'adversaire. L'histoire sérieuse, nous osons l'affirmer, ne l'absoudra pas. L'histoire sérieuse ne se trompera pas sur son œuvre délétère.

Qu'a-t-il fait pour son pays ! Démagogue aux élections de 1869, il a réveillé ces fureurs qui éclatent périodiquement dans notre histoire, depuis la Saint-Barthélemy et la Ligue jusqu'à la Terreur et la Commune, pour épouvanter la capitale. Agitateur en

1872, il ne laisse pas une heure de repos au gouvernement qui répare les maux de la patrie, et l'ennemi campe encore sur notre territoire. Agitateur en 1876, il provoque par sa violence ce trop coupable Seize Mai, qui faillit nous jeter dans la guerre civile et qui nous a plongés dans le désordre politique où nous nous débattons. Intrigant et corrupteur durant sa longue présidence, il tente de corrompre, pour le mieux asservir, ce noble pays de France que les plus vils despotes ont bien possédé un instant, mais qu'ils ne sont jamais parvenus à avilir et à déshonorer (1).

Sur tous Gambetta faisait la même impression.

Un jour, Goncourt sortait avec Burty de l'exposition des Arts décoratifs, un gros homme, à la porte, s'accroche à Burty, et tous trois font route ensemble jusqu'à la place de la Concorde.

(1) M. Gambetta et son rôle politique. Revue des Deux Mondes du 15 mai 1884.

571

- Qu'est-ce que ce courtier marron, avec lequel vous causiez? C'est un Juif, n'est-ce pas? demande Goncourt à Burty, quand l'autre s'est éloigné.

- Ah ça ! Mon cher, répond Burty, vous me faites poser…….

Non, qui donc est-ce - Mais c'est Gambetta !

- Ah !

Telle est la sensation qu'avait ressentie un délicat et un observateur attentif entre tous, en voyant pour la première fois le grand homme.

La dernière fois que je rencontrai Paul de Saint-Victor, il me parla de Gambetta, c'est-à-dire de Cléon à propos des ‘Deux masques’, dont il préparait le second volume.

- Comme c'est cela, ce Paphlagonien, aux doigts crochus, qui dit:

« Quand j'ai dévoré un thon tout chaud et bu là-dessus un grand verre de vin pur, je me moque des généraux de Pylos. »

- C'est cela, mon cher maître, et ce n'est pas cela. D'abord Gambetta coûte plus cher à engraisser, puis Cléon est un démagogue, mais il n'est pas Juif, il n'est pas circoncis, comme dit ailleurs Aristophane en parlant d'un autre personnage, enfin, il a pris Sphacterie, et il est mort en combattant. Je crois, entre nous, que Gambetta ne mourra pas de cette façon……….

--Vénus blesse quelquefois, me dit en riant Saint-Victor, sans se douter qu'il était prophète

Cet éloignement pour lui de tout ce qui était intelligent et honnête était, d'ailleurs, assez indifférent à Gambetta. Il avait sur la presse les idées juives, il n'y voyait qu'un commerce comme un autre, et n'admettait pas qu'on eût

572

une conviction, il lui semblait tout simple qu'un journal changeât d'avis dès qu'on y mettait le prix.

Quand il voulut se saisir du Petit Journal et de la France, Il ne lui vint pas une minute à la pensée que les rédacteurs pussent avoir une opinion à eux, et qu'il fût déloyal, par la force brutale de l'argent, de contraindre des travailleurs intellectuels à opter entre leur situation acquise et leur conscience.

Il n'avait point le secret de conquérir, de séduire, de gagner, de rallier, il ne corrompait pas par des caresses, comme Morny, il achetait et, par un phénomène qui semble bizarre mais qui est cependant facile à expliquer, il n'estimait pas ceux qui

avaient refusé de se vendre. « L'affaire était bonne, disait-il, s'ils ne l'ont pas faite c'est que ce sont des imbéciles, conséquemment, ils ne m'auraient pas été utiles. »

C'est par le mépris de l'homme uniquement qu'il se rapproche de Napoléon 1er.

Le mépris chez lui était inextinguible, immense, profond, à croire qu'il avait passé sa vie devant son miroir.

Le rapprochement, bien entendu, n'est que relatif. Si Napoléon avait méprisé les Jacobins nantis, les régicides devenus chambellans, comme Gambetta avait le droit de mépriser les Noailles, les Choiseul, les Montebello devenus ses complaisants et ses adulateurs, le grand Empereur avait respecté toujours cette masse sublime et généreuse, ce peuple militaire auquel il devait ses victoires, il payait ses vétérans de leur dévouement en les grandissant à leurs propres yeux, en leur parlant le plus magnifique langage qu'on ait parlé à des hommes. Quand ces obscurs héros passaient devant lui pour aller à quelque charge meurtrière, il ôtait son petit chapeau et les regardait défiler

573

tête nue. L'autre méprisait ceux même dont l'enthousiasme naïf et l'enfantine crédulité l'avaient élevé au pouvoir, il affichait bruyamment l'espoir de faire égorger ceux qui avaient échappé à la Commune, il les faisait recenser dans ce but peu philanthropique et, quand ils avaient murmuré devant lui, il les menaçait de sa canne comme un garde chiourme aviné.

Ce mépriseurs de tous finit méprisé de tous. Il avait surgi dans une fin d'Empire qui ressemblait déjà à une République, avec l'abjection, les sacrilèges et les persécutions en moins, il disparut dans une fin de République qui ressemble beaucoup à un Empire, avec la banqueroute en plus. Il fut lui-même comme une caricature d'Empereur, un Empereur juif, avons-nous dit en commençant, il aurait projeté, si tant est qu'en dehors du rêve d'une guerre insensée il ait poursuivi quelque dessein bien arrêté, d'installer un impérialat juif dans les cadres de la vieille société française et de se faire sacrer au Grand Orient de la rue Cadet, dans quelque burlesque cérémonie. Le tablier du Franc-maçon aurait tenu lieu du manteau semé d'abeilles, et la truelle aurait remplacé le sceptre et la main de justice...

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

INTRODUCTION V

LIVRE PREMIER

Le Juif 1

Les lieux communs sur le Juif. - Le type véritable. - Les Aryens et les Sémites-
Absence de tout idéal et de tout esprit d'invention. - Les variations de Renan. –
Une conférence devant Alphonse de Rothschild. - L'oppression du juif. Le mépris du goy. –
Le Juif civilisé et le Juif nature. - Le Schlossberg.-
Impuissance du Juif à comprendre l'art élevé.- L'ignorance des Juifs au moyen âge. –
La constitution physique. – le Juif portugais et le Juif allemand. - La voix de la race. –
Daniel Deronda. – Les tribus perdues. - La Femme de Claude. - Les Juifs du Sahara. –
Les Juifs chinois. –Les Falachas. - Coningsby. - La solidarité des Juifs. –
Les piaillements des Juif. –
Pacifco, Levy de l'Enfida, le petit Mortara, Victor Noir, Lipmann, Selikowitch.
La duchesse de Berry et Deutz.- Un cas de conscience jugé par Crémieux. –
L'espionnage juif. - La criminalité juive. - Un passage de Maxime du Camp. –
Les célébrités du vol. - Les associations de voleurs juifs. - L'affaire Peschard. –
Impunité presque absolue accordée aux Juifs aujourd'hui. - Les grands accaparements. –
Les rois juifs. - Les réhabilitations. - Levy Bing. - Les révolutionnaires de l'orthographe. –
Les Juifs et la peine de mort. - La prostitution juive. - Les hiérodules. –
Les Juives. - influence des prescriptions religieuses. - Le chiffre de la population juive.
Chiffres et documenta contradictoires. - Le Juif au point de vue nosologique. –
Les immunités du Juif devant la peste. - L'odeur juive' et Victor Hugo
La névrose juive. - Son caractère particulier. - Les existences romanesques. –
Mme de Païva. - Midhat pacha. - Naquet. - La politique et la régénération du cuir chevelu. -
L'article 1965. - Le drame juif. - La dégénérescence de la race. - Le tristesse juive. –
Les crises religieuses du Judaïsme. - La question du Messie. - Israël phare des nations. –
Le Juif moderne d'après Renan. - La campagne anti-sémitique. - Ce qui doit se faire se fera.

LIVRE DEUXIÈME

LE JUIF DANS L 'HISTOIRE DE France

I. -Des premiers temps à l'expulsion définitive de 1394 139

Les Juifs dans les Gaules. - Les sentiments religieux délicats et M. Renan. –
Les Juifs en Bretagne. - De arrogantia Judeorum. - Les Juifs au moyen Age. –
Les mensonges accrédités. - Les écoles, les rabbins et les poètes. –
Les Juifs chassés d'Espagne. - Abou Iskak, le poète patriote. - La Kacida en noun. –
Les Juiveries du Midi. - La guerre des Albigeois. - La rouelle jaune. –
Les mesures de salut social. - Le procès du Talmud. - Les élégies. –
L'autodafé de Troyes et la Lanterne. - Le Juif d'après Michelet. –
Les Templiers et les Juifs. - L'ordre du Temple, corrompu par l'argent, devient un instrument des Juifs. -- Les sacrilèges. - Les Templiers et la Maçonnerie. –
Les lépreux. - La guerre sociale au XIVe siècle. - Le mouvement sémitique. –
L'expulsion définitive de 1894. - La grandeur de la France.

II. - De 1394 à 1789 187

Le recueillement du Juif après l'expulsion de 1594. - Le grand silence. - La Kabbale. –
Reuchlin. - L'impression du Talmud. - La Réforme. - Nostradamus. - Concini. - Lopez –
Les Juifs en Hollande. - Le monde de Rembrandt. - Le Juifs en Angleterre. –
Cromwell et Manassé. - Le drame d Victor Hugo. –
Les quatre familles juives du Paris de Louis XIV.- Les Juifs de Mets. –
La protection des Brancas. -Les Juifs du Compta. Un bon conseil de rabbin. –
L'Avignon papale et Mistral. - Les Juifs de Bordeaux. - Montaigne et Alexandre Dumas. –
La Princesse de Bagdad. - Les Maganas. L'arts des Juifs pour s'introduire à Paris. –
La requête des marchands et négociants de Paris. –
L'araignée d'or juive, die judische goldpinne. - Voltaire et les Juifs. - Les deux agents. –
Voltaire financier. - L'ignorance du XVIIIe siècle sur les Juifs. - La colonie juive de Paris-Peixotto. - Le premier cimetière juif. - Louis XVI,et les Juifs. - Le mouvement juif latent. –
La Franc-Maçonnerie. - L'expulsion des Jésuites. –
Les Juifs déguisés : Law, le comte de Saint-germain, Cagliostro. –
La haine des Juifs contre Marie-Antoinette. - Le Juif Angelucci et Beaumarchais. –
Marie-Thérèse et les Juifs – L'affaire du Collier. -L'illuminisme. –
La loge Saint-Jean de la Candeur. –
Le duc d'Orléans, grand-maître de la Franc-maçonnerie, est allié des Juifs. –
La Passion de Louis XVI. - L' académie de Mets. - L'abbé Grégoire. –
Les Juifs et la Constituante. - L'émancipation. - L'ancien régime et le régime actuel.
Le nouveau Sinaï.

III. - La Révolution et le premier Empire . . . 239

Le Juif pendant la Révolution. - David et Marat. - Le vol du Garde-Meuble. –
Les tripotages juifs et le Directoire. - Napoléon 1er, était-il Sémite ? –
L'Empire et la Franc-maçonnerie. - Le grand Sanhédrin. –

Le noble hommage rendu par les Juifs à la Papauté et au Clergé chrétien. –
Ingratitude du Juif dès qu'il a été le maître. - Les outrages à Pie IX. –
Ce qu'on aurait dû foire en 1806. - L'opinion de Portalis. - L'invasion juive. –
Les mesures répressives. - Le décret de 1808. - Obligation imposée aux Juifs de prendre un nom. - Les noms juifs. - Mayer, Meyer et Maier. –
Le recensement des Juifs sous Napoléon 1er
Le maréchal Ney et les Juifs. - Rupture des Juifs avec Napoléon. - Rothschild après 'Waterloo. Une erreur de Michelet.

IV. - La Restauration et la Monarchie de juillet . 331

Le compte de liquidation. - L'avènement des Rothschild. –
La Restauration reste étrangère à tout sentiment de justice et de prévoyance. –
Les banquiers français conspirent contre eux-mêmes. - La famille d'Orléans et l'amour de l'argent. - Rothschild est le vrai ministre de Louis-Philippe. - Le chef d 'oeuvre de Toussenel.
Les Juifs rois de l'époque. - Le Saint-Simonisme. - La philosophie financière. –
Les frères Pereire. - La mort d'un bottier. - Les dernières protestations de l'esprit aryen contre l'invasion sémitique. - Le théâtre et la littérature. - Les chrétienneries de Pétrus Borel. –
Le mépris du duc d' Orléans pour les Juifs.

V. - La deuxième République et le second Empire . 361

Crémieux et Goudchaux au pouvoir. - Rothschild sauvé de la banqueroute. –
La France change de juif -Le règne des Juifs du Midi. - Pereire, Mirés et Solar. –
Retour offensif des Juifs allemands. - L'organisation de la guerre. –
Le tentateur tenté. - Mgr Bauer. - Le Juif allemand est partout à la fin de l'Empire. –
La dépêche de l'agence Wolff et la déclaration de guerre.

**VI. - Le gouvernement du 4 Septembre. - La Commune. –
La troisième République** 381

Les Juifs du gouvernement de la Défense nationale. - L'austérité des Picard. –
La continuation de la guerre. - Spuller le Badois et Steenackers le Belge. –
Les deux souverains juifs. – Gambetta et Crémieux. –L' intervention d'un troisième Juif. –
Les espions juifs pendant la guerre.- Les Juifs pendant le siège. - L'entrée des Prussiens à Paris. - Une Bourse dans un camp. - L'ouvrier parisien. - La Commune. -
Simon Nayer et la colonne de la Grande Armée. –
Comme les hommes de la Restauration, les conservateurs de l'Assemblé de Versailles sont étrangers à tout sentiment de justice. -La répression est à la fois implacable et injuste.-
Le talisman des petits papiers. - Les mesures de la haute démocratie. –
Les catholiques se font niaisement l'instrument des haines des hommes,du 4 Septembre. –
Le duc de Broglie et son ignorance de la réalité. - La curée juive en Allemagne et en France. -
Paris, dépeuplé par la Commune, est repeuplé par les Juifs. - Les faux Alsaciens. –
Les Juifs prennent la direction du mouvement républicain. –
Le manifeste du commerce parisien. - Les Castries et les Sina. –
Les idées du comte d'Arnim. - Une insolence de la baronne de Rothschild. –
L'embarras de M. Decazes. - Le rétablissement de la Monarchie. –
Le comte de Chambord n'a pas voulu régner. - Le 16 Mai. –
Le manque d'énergie du gouvernement. - Le testament politique de Fourtou. –
Waddington ambassadeur des Juifs. –

Le congrès de Berlin. - Les Juifs en Roumanie. - La France chassée de l'Égypte. –
Le règne de Gambetta. - Les Juifs préparent une nouvelle guerre contre l'Allemagne. –
La grande affaire. - L'attitude du prince de Bismarck. -Roustan entre en scène. –
L'expédition de Tunisie. - Nos pauvres soldats. –
Le Crédit foncier Tunisien et le fez de Mustapha. - La vertu de Floquet. –
On cherche de nouveau querelle à l'Allemagne. - L'affaire de la rue Saint-Marc.
La dangereuse folie de Déroulègue. - La fête de Sedan. – Gambetta disparaît –
L'archi-mime Ferry. - Le Tonkin - La recherche de l'or. – Toujours les sociétés financières –
La convention avec les chemins de fer. - Les chemins de fer sénégalais.-
Impuissance absolue de la Politique juive. -LeTohu va bohou talmudique. –
La solution de la question sociale.

LIVRE TROISIEME

GAMBETTA ET SA COUR

Un Empereur juif. - Les origines - Les Gamberlé. - La jeunesse. - L'obsession de Moray –
Lévy Crémieu d'Àurevilly et Voiture. - Le voyage en Orient. –
Le 4 Septembre et la Commune. –
Les comptes de la Défense nationale. - Les nouvelles couches. - La réclame juive. –
Nos illusions - Les Augustiano - Henri Rochefort. - La campagne anti gambettiste.-
La réunion de la rue Saint-Blaise. - La fortune contraire. - La situation critique de Gambetta –
Les Rois en exil chez Daudet. - La mort. - Un mot de femme du peuple. –
Le cerveau d'un ténor. - Le vocabulaire de Gambetta. - La haine des intelligents. –
Le mépris de la légalité. - Un couronnement au Grand Orient

ÉDOUARD DRUMONT

La France Juive

HISTOIRE CONTEMPORAINE

TOME SECOND

Quarante-troisième Édition

PARIS

C.MARPON & E. FLAMMARION

EDITEURS

26, rue RACINE, près l'ODEON

LIVRE QUATRIÈME

CRÉMIEUX ET L'ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE

L'Alliance n'est pas une Alliance française, allemande ou anglaise, elle est Juive, elle est universelle, voilà pourquoi elle marche, voilà pourquoi elle réussit.
Crémieux.

- Gordon et Reinach.
- The mountebanks.
- Le rôle de Crémieux.
- Le serment more judaico.
- Les gaîtés démocratiques.
- Crémieux au 2 Décembre.
- L'émancipation des Israélites algériens.
- Le Juif en Algérie.
- L'usure.
- Le patriotisme des Juifs.
- L'insurrection d'Algérie.
- Un héros arabe.
- Mokrani.
- Le décret Crémieux devant l'Assemblée de Versailles.
- Fourtou se dérobe.
- Les Juifs et la loi française.
- Tirman et son projet d'expropriation des Arabes.
- La justice est la meilleure des politiques.
- Le Juif Merguich et les pauvres.
- La prétendue civilisation moderne.
- Les Anglais dans l'Inde.
- Les Russes en Asie.
- L'anti-sémitisme en Algérie.
- La presse algérienne.
- Le monument de Crémieux.
- L'Alliance israélite universelle, son organisation, sa puissance.
- La presse israélite.
- Juifs d'Allemagne et Juifs de France.
- Le Bulletin de l'alliance.
- Les contributions volontaires.
- Les écoles d'Orient.
- Maurice de Hirsch et Bischoffsheim magnifiques à nos dépens.
- Le testament de Crémieux.

- Ce qui est captation et démence sénile chez un chrétien est un acte de générosité intelligente et réfléchie chez un Juif.

Le Reinach de Gambetta a raconté, dans la Revue politique et littéraire, sa rencontre en Egypte avec Gordon, l'apôtre soldat. Sans doute le héros chrétien flaira d'abord ce jeune Juif avec dédain, et se demanda, en l'apercevant dans ces parages, s'il allait mettre les cataractes du Nil en actions ; mais on se lie vite en voyage, et l'Anglais causa avec Reinach ; il ne lui cacha pas ce qu'il pensait de Disraëli et des autres gouvernants de son espèce qu'il appelait the mountebanks, les saltimbanques.
Le mot peint à merveille la classe d'hommes d'Etat, à laquelle appartiennent les Disraëli, les Gambetta, les Lasker, les Crémieux. La politique des Richelieu, des Colbert, des Bismarck est simple ; la politique des Juifs a toujours l'air d'une représentation foraine ; elle est à la fois romanesque et bassement cupide.
On y trouve invariablement un grand étalage de principes pompeux de liberté, d'égalité, de fraternité, un programme de progrès qui n'est jamais tenu et qui laisse bien vite voir l'affaire pécuniaire, un boniment d'émancipation et d'amélioration qui se traduit toujours par la persécution la plus intolérable et l'extorsion de sommes d'argent.
Banquiers et banquistes marchent ensemble.
Parmi ces mountebanks, Crémieux occupe cependant une place à part. Gambetta, avec sa faconde intarissable et ses allures de Mangin, ne fut guère qu'un personnage tout démonstratif chargé de faire la parade à la porte et d'exhiber des biceps en coton en battant la grosse caisse.

4

V'là la peau d'âne qui ronfle;
Entrez, bonnes d'enfants et soldats !
Les hommes grêlés ne paieront pas.

Crémieux, lui, était dans la baraque, ou, pour mieux `dire, derrière la toile. Il fut l'impressario véritable de la comédie contemporaine en France. On est trop disposé à ne voir en lui que le fantoche en robe de chambre jaune qui, assis près d'un feu flambant, apparaissait de temps en temps devant les régiments défilant sous son balcon à Tours et à Bordeaux, et s'écriait :
« Braves soldats, allez vous faire tuer ! L'exercice est bon en ce temps- ci; moi, je retourne me chauffer. »
Les grelots du Polichinelle ont trop fait oublier Isaac Moise, le dépositaire des sagesses d'Israël, digne de porter comme un ancien Cohene-Hagadol le 'miszenophet' à voile blanc, le mehil frangé d'écarlate et orné de clochettes d'or et le khoschen enrichi de douze pierres fines sur lesquelles les noms des tribus étaient gravés.
Sous ce grotesque, il y eut un Nazi juif, un prince de la Juiverie qui exerça l'influence la plus profonde sur l'évolution du peuple prédestiné, et mena de front, comme un premier ministre, la politique extérieure et la politique intérieure.
Il y eut un homme d'un dévouement admirable qui, laissant à Gambetta la jouissance matérielle du pouvoir , l'assouvissement des grossiers appétits, aux Rothschild la satisfaction des vanités sottes, accomplit son oeuvre dans une demi-teinte discrète, comme un 'Joad' qui agirait à demi caché dans les replis du voile du Temple.

Souverain grand maître du Rite écossais, Président de l'Alliance israélite universelle, chef important de la démocratie française, Crémieux incarna la révolution maçonnique en ce qu'elle eut de plus complet. Il a contribué, plus

5
que tout autre, à confisquer la Révolution française au profit de la Juiverie, à donner à un mouvement qui avait été mêlé d'une part d'idéal, d'aspirations généreuses, de rêves d'une organisation meilleure, un caractère strictement juif: il prépara et il annonça hautement, dans les dernières années de sa vie, le règne messianique, l'époque attendue depuis si longtemps où toutes les nations seront soumises à Israël, où tous les hommes travailleront pour les représentants de la race bénie par Jéhovah.
Dès ses débuts, Crémieux s'inspira d'une idée unique. Les Juifs devaient renoncer à vivre à part, à se différencier du reste de la nation, se confondre avec la collectivité de toutes les façons, faire abstraction momentanément, au besoin, de coutumes qui leur étaient chères, supporter même la vue des symboles abhorrés de la religion chrétienne.
De cette manière seule, ils pourraient agir efficacement, et détruire ce qu'ils haïssaient tant. Rentrer d'abord dans le droit commun pour en faire sortir les autres, telle fut la consigne imposée aux siens par Crémieux.
On eût dit qu'il s'inspirait du cantique des Maçons fendeurs (1).

Air : Mon père était pot.
Selon le bois, un bon fendeur
Ménage son adresse.
Les uns veulent de la raideur,
D'autres de la souplesse.
Toujours à droit fil
Posez votre outil,

(1) Rituel de la Maçonnerie forestière contenant tout ce qui a rapport à la Charbonnerie et à la fenderie suivi d'une analyse de quatorze associations politiques secrètes, par F. M. Ragou, ancien Vénérable.

6
Si vous voulez bien fendre,
Le coin bien trempé,
Bien mis, bien frappé,
Le bois devra se fendre.

Si vous fendez un jeune ormeau,
Ménagez l'encoignure ;
Sagement, avec le ciseau,
Disposez l'ouverture;
Petit à petit
On ouvre un réduit
A l'instrument docile;
Si l'on brusque trop,
Souvent le galop
Blesse l'ormeau fragile.

En 1839 déjà, il se débat comme un beau diable, ou plutôt comme un vilain diable, pour faire abolir le serment 'more judaico'.
On sait comment se produisit ce fait peu connu. Au mois de mai 1839, un procès était engagé entre une femme Wolff, demeurant à Lixheim, canton de Phalsbourg, et un habitant de Drulingen (Bas-Rhin), arrondissement de Saverne, à propos d'une créance que celui-ci contestait.
Les juges déférèrent à la femme Wolff le serment 'more judaico'.
M. Isidore, alors rabbin de Phalsbourg, et depuis grand rabbin de France, fut invité, par acte sur papier timbré, à faire prêter le serment.
Au jour indiqué par l'assignation, les plaideurs et les témoins arrivèrent devant le temple, et le trouvèrent fermé. M. Isidore déclara nettement qu'il refusait son concours.
- Ce n'est qu'en qualité de rabbin, dit-il, que je puis faire prêter ce serment dans le temple, devant le livre de la Loi,

7
le sanctuaire ouvert Aujourd'hui, ce serait un serment exceptionnel, je m'y refuse. Le serment more judaico porte atteinte à nos droits de citoyen français.
A l'heure actuelle, quand un religieux veut défendre ses droits de citoyen français, tous les journaux juifs l'accablent d'injures, le traitent de rebelle, le diffament sur tous les tons. Aucun catholique n'insulta alors M. Isidore.
Le tribunal de Saverne, devant lequel le débat fut porté, se déclara incompétent et, l'influence des Rothschild déjà tout puissants aidant, le conseil d'État donna raison à M. Isidore, à la suite d'une très habile plaidoirie de Crémieux (1). On sait qu'après avoir commencé à demander à prêter le serment comme tout le monde, les Juifs Lisbonne, Moise, Camille Dreyfus ont entrepris une campagne pour empêcher les Français de prêter le serment, comme ils en avaient l'habitude.
Crémieux agit de même pour l'enseignement. Les Juifs avaient une préférence qui se comprend pour les écoles où l'on enseignait la Thora aux enfants, le Christ, qui sanctifiait nos classes, leur causait un sentiment d'horreur.
Crémieux insista quand même pour qu'on envoyât les jeunes Israélites aux écoles publiques :
« Mes amis, dit-il, dans une séance de l'Alliance israélite, ayez dans votre maison le petit morceau de bois consacré avec le nom de Dieu (une mezuza), faites le baiser à vos enfants, le matin à leur lever, le soir quand ils iront prendre le repas de la maison, mais envoyez-les dans les écoles laïques. »

(1) Le serment more judaico a été rétabli en Alsace-Lorraine depuis l'annexion. On le fait prêter aux recrues israélites sur le sepher déroulé, en présence de rabbin.

8
Le vieux Franc-maçon savait bien qu'au bout de quelque temps, avec la pression des Loges, on n'hésiterait pas à attrister l'âme de millions de catholiques pour ne pas froisser quelque petit Juif que la vue du crucifix pouvait agacer (1).
Crémieux, en effet, avait une qualité maîtresse ; on aurait pu lui appliquer la parole de Bismarck : « La vraie politique, comme les affaires privées, se fait autant avec la connaissance du caractère des gens qu'avec celle de leurs intérêts. Il était convaincu qu'avec les Français on pouvait tout oser et qu'ils subiraient tout docilement.
Un jour que je causais des décrets avec Dumas, il me dit simplement :
« Les catholiques sont des lâches ! »
Quelques jours après, mon collaborateur à la Liberté, Joseph Cohen, qui a publié deux ouvrages d'une réelle valeur « les Déicides et les Pharisiens », me répétait : « Les catholiques

sont des lâches ! Si on avait voulu nous faire ce qu'on vous fait, nous nous serions tous couchés devant les chapelles et la troupe n'aurait pas osé avancer. »
Les catholiques subissent tout. Ceux qui le peuvent sauvent leurs enfants, mais ils laissent tranquillement dépraver les autres enfants, sous leurs yeux, sans oser même refuser l'argent qu'on leur demande pour cette oeuvre néfaste.
Crémieux avait la claire notion de l'affaiblissement de l'énergie et de l'intelligence nationale. Il était certain qu'avec quelques mots, on peut jouer du Français actuel

(1) Voir à ce sujet une curieuse brochure de M. Aristide Astruc « l'Enseignement chez les anciens Juifs » (discipline, programme, laïcité, obligation), dans lequel l'auteur, plein d'admiration pour Ferry, montre que le plan de l'éducation actuelle est identiquement le même que celui de l'éducation juive.

9
comme on veut. La confiance naïve qu'eut le peuple dans cet homme est absolument inouïe. Au 2 Décembre, les ouvriers, persuadés que ce démocrate pour rire les aimait vraiment, vinrent le chercher pour le mettre à leur tête.
Crémieux qui, avec Fould et tous les Juifs, était alors avec l'Empire, fut naturellement fort embarrassé. Mais c'est à M. de Maupas qu'il faut emprunter le récit de cette anecdote piquante.
Dans la matinée du 2 décembre (1), je recevais la visite d'une fort aimable femme dont le mari, avocat célèbre et montagnard par occasion n'avait pas été arrêté. C'est contre cette omission que venait protester Mme C... « Je suis au désespoir, me dit-elle ; ma maison est envahie par les plus sinistres figures. Une nuée de bandits demande à mon mari de se mettre à la tête de la résistance, de provoquer une émeute ; il leur prêche encore la patience, mais il sera forcé de céder à leurs obsessions; ils le mèneront aux barricades et le feront tuer. Il n'y a qu'un moyen pour moi de retrouver un peu de tranquillité, de sauver les jours de mon mari, et ce moyen, vous seul en disposez, monsieur le préfet. »
Et comme je semblais m'interroger pour savoir à quel genre de service Mme C... voulait faire appel, elle ajoutait : « Oh ! C'est bien simple, monsieur le préfet, faites-le arrêter. Je sais bien que vous ne lui ferez aucun mal et ses abominables amis ne pourront au moins aller le chercher à Mazas. »
Mais le montagnard pacifique n'avait rien fait encore, à cette heure, pour motiver les rigueurs si ingénieusement rêvées par Mme C... dans un excès de dévouement conjugal. Je ne voulus point recourir au moyen héroïque qui m'était demandé. Je promis seulement à ma visiteuse de faire surveiller de près son mari. Je lui tins parole, et je pus constater, ce dont je n'avais jamais douté, que les discours les plus menaçants n'étaient souvent qu'une dette

(1) Mémoire sur le second Empire.

10
payée à de trop exigeants amis, et qu'au jour du danger on laissait la besogne épineuse aux niais et aux écervelé, du parti, à ceux dont le métier est de se faire tuer pour le plus grand profit de quelques ambitieux.
Notre avocat républicain resta dans les saines et traditionnelles doctrines de l'aristocratie révolutionnaire.
Il s'enveloppa dans sa dignité de chef de parti, donna force conseils, ne recula devant aucune extrémité dans ses paroles, s'épuisa plus encore qu'à la tribune en protestation, d'amour pour la liberté, pour le peuple, pour la démocratie; mais il vint un moment où son ardeur de langage mit en émoi les agents chargés de le surveiller.

Quelle ne fut pas ma surprise en recevant un rapport qui m'annonçait l'arrestation du fougueux montagnard ! Mes agents l'avaient-ils pris au sérieux, ou, plus heureuse près de mes subordonnés qu'elle ne l'avait été près de moi, Mme C... avait-elle enfin obtenu d'eux qu'ils ce prêtassent à ses prudentes sollicitudes ? Elle pus dormir en paix; elle vit enfin réaliser la faveur qu'elle sollicitait : son mari était sous les verrous (1).
Il y a un tel côté cabotin dans le Juif, un tel mépris du public que Crémieux, dans le procès d'une dame Ronconi, qu'il plaidait devant la cour, raconta en détails ce qu'il avait enduré au coup d'Etat pour la cause de la liberté.
Ce qui est tout à fait joli, c'est qu'il fit intervenir dans son discours Mme Crémieux, se désespérant à la pensée de ce que souffrait son malheureux mari plongé au fond d'un cachot.
« M. Crémieux, dit à ce sujet le compère Frédéric
Thomas dans ses Petites causes célèbres, a hérité du privilège de Montaigne qui savait parler de lui sans offusquer personne. »
M. de Maupas a dû bien rire.

(1) C'est le pendant de l'histoire de Lockroy allant se faire arrêter à Clamart, en 1871, pour échapper à ses amis de la Commune.

11
Le mountebank de Gordon n'est-il pas là bien complet? Cela n'empêcha pas le pays, lorsque le sol fut envahi, de prendre ce vieil avocat juif pour organiser la victoire.
Jamais le Juif, peut-être, ne s'affirma plus odieusement indifférent à tout ce qui touche à la Patrie, plus implacablement préoccupé de lui-même et de sa race, que dans les décrets rendus alors par Crémieux pour l'émancipation des Israélites algériens.
Le gouvernement de la Défense nationale, remarquons le tout d'abord, n'avait aucun droit à modifier le régime de l'Algérie; en s'emparant du pouvoir il avait eu, par un reste de pudeur, le soin de déclarer qu'il ne le prenait que pour une tâche déterminée.
Lorsqu'il remaniait profondément l'organisation algérienne, Crémieux commettait donc une usurpation dans une usurpation. Mais ces scrupules ne sont pas de ceux qui arrêtent un Juif, et Crémieux n'en rendit pas moins de cinquante-deux décrets sur la colonie en dehors; bien entendu, des nominations de fonctionnaires.
Crémieux ignorait-il davantage les troubles qu'il allait exciter, dans une région où tout nous commandait le maintien du statu quo, pour ne point affaiblir encore notre malheureux pays impuissant à résister à l'ennemi qui le pressait de toutes parts ? Il était, au contraire, admirablement informé de la situation, il connaissait l'hostilité qui régnait entre les Arabes et les Juifs (1) ; il avait été maintes fois

(1) Cette haine était telle que Mérimée, que je soupçonne d'avoir été un peu judaïsant et qui, en tous cas, n'avait jamais été baptisé, raconte dans ses Lettres à Panizzi, que pour animer les turcos contre les autrichiens pendant la campagne d'Italie, on n'avait eu qu'à leur dire que c'étaient les juifs qu'ils avaient devant eux.

12
plaider en Algérie et il avait été témoin de rixes survenues entre Musulmans et Israélites à propos des fêtes religieuses. En profitant d'un pareil moment pour rendre le décret qui naturalisait les Juifs algériens, il trahissait donc purement et simplement la France pour servir les intérêts de sa race.
En 1871, cette mesure avait un caractère particulièrement odieux.
Les Arabes avaient fait héroïquement leur devoir pendant la guerre.

Ces « diables noirs, » comme les appelaient les Prussiens, qui bondissaient sous la mitraille, avaient émerveillé l'ennemi à Wissembourg et à Woerth. Albert Duruy, qui, pour aller de suite au feu, s'était engagé parmi ces tirailleurs algériens, m'a raconté maintes fois l'effet presque fantastique qu'ils produisaient avec leurs cris sauvages, leur joie en entendant parler la poudre, leur façon de se ruer en avant comme des tigres.
Pour ce camarade, qu'ils nommaient « le fils du vizir, » ces farouches avaient à la fois du respect et de l'affection. Quand, à Wissembourg, les tirailleurs dispersés, genou à terre, dans les houblonnières, reçurent l'ordre de tenir jusqu'au dernier moment pour protéger la retraite, Duruy baissa involontairement la tète sous la grêle de balles. Tout à coup, il sent une main de fer qui s'abat sur son épaule. « As pas pour ! as pas pour ! Lui crie un Turco en montrant, comme pour rire au danger, ses dents blanches qui brillaient sur son visage cuivré.
On ne se fût étonné qu'à demi si le gouvernement de la Défense nationale eût accordé quelque récompense éclatante à ces Arabes héroïques qui, après avoir lutté si longtemps contre nous, nous défendaient à l'heure du péril (1).

(1) Le général Bosquet avait été un des premiers à prévoir les services que pourraient rendre les troupes indigènes. Dans une lettre, écrite le 30 janvier 1856, au général Randon, alors gouverneur de l'Algérie, il disait : « un jour la France trouvera chez les Arabes ses légions arabes comme autrefois Rome en trouvait dans ses colonies d'Espagne et des Gaules, et c'est une belle question à préparer, je crois, comme appendice du système de recrutement général de notre armée... »

13

Rome émancipa les esclaves qui avaient combattu pour elle pendant la Guerre sociale, et quelque proclamation, honorant du titre de citoyen français ceux qui s'étaient montrés dignes de ce nom, eût produit un effet considérable en Algérie.
Mais les hommes de Tours ne considéraient pas les choses ainsi. A côté de l'Arabe qui se bat, il y a en Algérie une race abjecte qui ne vit que de trafics honteux, qui pressure jusqu'au sang les malheureux qui tombent sous ses griffes, qui s'enrichit de la dépouille d'autrui. C'est à cette race qu'étaient acquises toutes les sympathies du gouvernement de la Défense nationale, et plus particulièrement de Crémieux.
Ce qu'est le Juif, en Algérie, rien de ce que nous voyons ici ne peut nous en donner une idée, car l'usure juive, qui a atteint en certains pays, en Alsace notamment, des proportions incroyables, n'est rien à côté de l'usure arabe.
La lettre de l'Empereur sur l'Algérie cite dans cet ordre un fait entre mille (1) :
Au mois de novembre 1861, deux douars de la tribu de Djebela (Aghalih de Mostaganem), atteints par plusieurs mauvaises années consécutives, n'avaient pas de grain de semence. Les principaux membres de ces douars, leur caïd en tête, eurent recours à un Israélite de Mostaganem. Celui-ci consentit à leur livrer de l'orge au

(1) Lettre sur la politique de la France en Algérie, adressée par l'Empereur au maréchal Mac-Mahon, duc de Magenta, gouverneur général de l'Algérie.

14

prix exorbitant de 36 francs le quintal. Cette somme devait être restituée à la récolte suivante, non en argent mais en nature, au prit courant des marchés. Or, au mois d'août 1862, l'orge valait 7 fr, le quintal et les gens de Djebela durent rendre près de six quintaux pour un, c'est-à-dire qu'ils avaient emprunté à 600 p. 100 (1).

Grâce à ces procédés, le Juif jouit en Algérie d'un mépris que l'on comprend. Il peut entrer à toute heure sous la tente et dans la maison d'un Arabe, les femmes ne se couvriront même pas de leurs voiles, pour elles le Juif n'est pas un homme.
Un Arabe se croirait déshonorer s'il tuait un Juif.
Dans l'affaire de la caravane de Guefsa, en 1871, un des accusés, Ben Ganah, ordinairement impassible, eut comme une explosion de fureur quand on l'accusa du meurtre d'un Juif. « Moi, disait-il, tuer des Juifs ! J'ai tué des Hammama, je vengeais mon père, mais on ne tue pas un Juif, on ne tue pas une femme. Si j'avais tué un Juif, serais-je venu de moi-même m'offrir à votre justice? Je n'oserai pas me montrer dans ma tribu. »
Jamais, dit à ce sujet M. du Benzol (2), jamais un cavalier des

(1) Dans un journal républicain, et à coup sûr peu hostile aux juifs, la France, M Huguounet écrivait à la date du 3 juillet 1884, à l'occasion des troubles sémitiques d'Alger : « L'usure est réellement épouvantable. En voici un exempte : Les Turcos et les Spahis, à la veille de toucher leur solde, empruntent un franc pour en rendre deux le lendemain, c'est-à-dire 8.630 francs pour 100.
Thomson, le député d'Oran, et le Juif Etienne qui, contrairement à la loi, est à la fois inspecteur général des chemins de fer et député, auraient eu une belle occasion pour vanter les vertus d'Israël et ses sympathies envers ceux qui servent la France.
(2) Les israélites indigènes de l'Algérie, pétition centre le décret du 24 octobre 1870, par M. Charles du Bouzet, ancien préfet d'Oran, ancien commissaire extraordinaire en Algérie.

15
Nemencha n'admettra que le fils du grand caïd Ganah ait pu tuer un Juif, le reconnaissant pour tel. Le dernier des bergers de la tribu aurait honte d'un pareil meurtre. Un brigand assassinera un Israélite isolé pour supprimer l'unique témoin de son crime. Mais dans l'attaque d'une caravane les Juifs n'ont qu'à se faire reconnaître pour que leur vie soit épargnée.
Nous ne saurions mieux faire, d'ailleurs, pour montrer quels étaient les intéressants protégés de Crémieux, que de reproduire le portrait plein de couleur et de mouvement, que M. de Maupassant, dans « Au soleil », a tracé du Juif arabe.

A Bou-Saada, on les voit accroupis en des tanières immondes, bouffis de graisse, sordides et guettant l'Arabe comme l'araignée guette la mouche. Ils l'appellent, essayent de lui prêter cent sous contre un billet qu'il signera. L'homme sent le danger, hésite, ne veut pas ; mais le désir de boire et d'autres désirs encore le tiraillent : cent sous représentent pour lui tant de jouissances ! Il cède enfin, prend la pièce d'argent et signe le papier graisseux.
Au bout de six mois, il devra dix francs, vingt francs au bout d'un an, cent francs au bout de trois ans. Alors le Juif fait vendre sa terre, s'il en a une, ou, sinon, son chameau, son cheval, son bourricot, tout ce qu'il possède enfin.
Les chefs, caïds, aghas, ou bach'agas, tombent également dans les griffes de ces rapaces qui sont le fléau, la plaie saignante de notre colonie, le grand obstacle à la civilisation et au bien-être de l'Arabe.
Quand une colonne française va razzier quelque tribu rebelle, une nuée de Juifs la suit, achetant à vil prix le butin revendu aux Arabes dès que le corps d'armée s'est éloigné. Si l'on saisit, par exemple, six mille moutons dans une contrée, que faire de ces bêtes ? Les conduire aux villes ? Elles mourraient en route, car comment les nourrir, les faire boire pendant les deux ou trois cents kilomètres de terre nue qu'on devra traverser?

Et puis il faudrait, pour emmener et garder un pareil convoi, deux fois plus de troupes que n'en compte la colonne. Alors les

16
tuer ? Quel massacre et quelle perte ! Et puis les Juifs sont là qui demandent à acheter, à deux francs l'un, des moutons qui en valent vingt. Enfin le Trésor gagnera toujours douze mille francs, on les leur cède. Huit jours plus tard, les premiers propriétaires ont repris à trois francs par tète leurs moutons. La vengeance française ne coûte pas cher.
Le Juif est maître de tout le Sud de l'Algérie. Il n'est guère d'Arabe, en effet, qui n'ait une dette, car l'Arabe n'aime pas rendre. Il préfère renouveler son billet à cent ou deux cents pour cent.
Il se croit toujours sauf quand il gagne du temps. Il faudrait une loi spéciale pour modifier cette déplorable situation. Le Juif, d'ailleurs, dans tout le Sud, ne pratique guère que l'usure par tous les moyens aussi déloyaux que possible, et les véritables commerçants sont des Mozabites...
On peut compléter le tableau par quelques mots qu'un écrivain, qu'on n'accusera certes pas d'être un partisan de l'Inquisition, consacre aux mêmes personnages dans l'ouvrage qui a pour titre : France, Algérie, Colonies.
Lés Juifs algériens, dit M. Reclus, ont été naturalisés en bloc, par décret, pendant que nous luttions contre les hordes disciplinées du peuple évangélique. Ils ne l'avaient pas certes mérité, occupés qu'ils étaient uniquement de banque, de commerce, de courtage, de colportage et d'usure ; nul d'entre eux ne tient la charrue, n'arrose les jardins ou ne taille les vignes, et il y a très peu d'hommes de métiers parmi ces arrières neveux du supplanteur d'Esaü.
Aucun n'avait péri dans nos rangs, sous les boulets du Nord, comme ces Berbères, ces Arabes, ces nègres, qui furent parmi les héros de Reichshoffen; et s'ils n'ont point défendu l'Algérie contre nous, de 1830 à 1871, ils ne la défendront pas non plus contre nos ennemis.
Ces Juifs s'étaient-ils au moins recommandés par leur amour pour la France`? Ils s'étaient bornés, selon leur coutume, à gagner de l'argent dans les deux camps.
« Au commencement de la conquête, dit le capitaine

17
Villot, ils servaient d'espions tour à tour pour les Français et pour El Hadj Abd-El-Kader, se tenant dans une attitude habituellement neutre, jusqu'à ce que la fortune se fût décidée en notre faveur. »
Tandis que les Arabes se battaient pour nous, les Juifs, au contraire, applaudissaient à nos défaites avec le plus indécent cynisme. Le capitaine Villot a raconté les scènes qui se passèrent à Constantine à la nouvelle du désastre de Sedan. Toute cette population cosmopolite, « réellement ivre de joie, » trépignait de bonheur et se livrait dans les rues à des danses ignobles. Il y eut cependant un détail touchant. On avait jeté sur le pavé le buste de l'Empereur; quelques indigènes en ramassèrent les débris et les emportèrent. N'est-ce pas émouvant, ce souverain qui a possédé le plus bel empire de la terre et qui n'a plus pour fidèles que quelques Arabes, qui se souviennent que ce vaincu est venu jadis leur rendre visite dans tout l'éclat de sa puissance, qu'il s'est intéressé à eux, qu'il a empêché leur dépossession?
Les Juifs ne manifestèrent leur dévouement à la France qu'en se ruant, avec des Espagnols et des Maltais, sur le malheureux général Walsin-Esterhazy qui, souffrant encore d'une blessure et incapable de se défendre, fut accablé de mauvais traitements, roué de coups et obligé de se rembarquer (1).

(1) Voici le certificat significatif délivré par M. Warnier au capitaine Guichard, qui avait courageusement défendu son général.
« Je soussigné, préfet d'Alger, à la date du 23 octobre et appelé par le général Walsin Esterbasy à l'accompagner au palais du gouvernement à l'amirauté, où le triomphe de la Commune révolutionnaire l'obligeait à s'embarquer, certifie, comme témoin oculaire partageant les danger du général Walsin Esterhazy, que sans l'assistance du capitaine Guichard et de ses hommes de la 2eme batterie de l'artillerie de la milice d'Alger, qu'il commandait, nous aurions été exposés à toutes les colères de plusieurs milliers de Juifs, de Maltais, d'Espagnols, égarés par quelques énergumènes français, et que, si les avanies que nous avons subies se sont bornées à des injures et à des insultes, nous le devons à l'énergie et au dévouement de l'escorte de la 2eme batterie de l'artillerie de la milice d'Alger.
« En foi de quoi, j'ai délivré au capitaine Guichard le présent certificat pour servir à qui de droit.
Warnier,
« Député du département d'Alger »

18
L'Algérie fut alors le théâtre d'épisodes inouïs, auxquels se mêle cet élément d'impudence et de puffisme, ce côté saltimbanque, dit très bien Gordon, qui est entré dans les affaires publiques à la suite des Juifs. L'affaire des officiers laissée libres, à la condition de ne plus porter les armes contre la Prusse, semble un chapitre de Tartarin de Tarascon, une histoire de la Cannebière.
Vous savez de quelle écume se composent les villes d'Algérie.
Depuis l'ouverture de la campagne, tous les foudres de guerre, qui déblatéraient contre nos généraux, avaient passé leur temps à faire l'absinthe dans les cafés pendant que les autres marchaient sous le soleil ardent, souffraient la soif, la faim, se battaient un contre dix.
Quand nos malheureux officiers, accablés de fatigues et la plupart blessés, arrivèrent de Sedan et de Metz, ces farceurs refusèrent de les laisser séjourner en Algérie, sous prétexte que la vue de ces capitulés, c'est le nom qu'on leur donnait, offusquait et souillait la vue des patriotes.
Peut-être, ces officiers eussent-ils été mieux inspirés en ne signant pas le revers, mais franchement cette susceptibilité militaire, de la part de gens qui ne se sont pas battus, n'est-elle pas le

19
comble du comique? N'est ce pas de l'Erckmann-Chatrian africain ?
Derrière ce délire patriotique apparent, il y avait tout simplement quelques agents allemands qui distribuaient de l'argent aux meneurs de cette tourbe internationale pour empêcher que nos officiers, en revenant prendre leur place en Algérie, ne rendissent disponibles d'autres officiers dont on avait grand besoin en France.
Ces preuves de dévouement ne firent qu'affermir Crémieux dans son dessein.
Il était, comme il le dit lui-même,
« Tout à la joie, une des plus grandes de sa vie, de donner à trente mille de ses coreligionnaires le titre de citoyen français. »
Il préparait d'ailleurs ces décrets sans consulter personne qui fût au courant des affaires de la colonie; il s'était fait, remettre tous les dossiers concernant l'Algérie et il eut soin en se retirant d'en dérober les principales pièces (1).
Le 24 octobre 1870, le gouvernement de la Défense publia le fameux décret.
Le gouvernement de la Défense nationale décrète :

Les Israélites indigènes des départements de l'Algérie sont déclarés citoyens français. En conséquence leur statut réel et leur statut personnel seront à compter de la promulgation du présent décret réglés par la loi française; tous droits acquis jusqu'à ce jour restent inviolables.
Toute disposition législative, tout sénatus-consulte, décret, règlement ou ordonnance contraire sont abolis.

Fait à Tours, le 24 octobre 1870.
AD. Crémieux, L. Gambetta, A. Glais-Bizoir, L. Fourichon.

(1) Rien n'a pu être retrouvé des documents à l'aide desquels furent préparés les décrets du 14 octobre. (Rapport de M. de la Sicotière.)

20
Ce décret, on le comprend, excita en Algérie une unanime indignation.
Sur ce point, nous renvoyons nos lecteurs à l'enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale et à l'admirable rapport de M. de la Sicotière qui est une véritable page d'histoire.
La majorité conservatrice de l'Assemblée borna son action au document; elle léguera les plus intéressants matériaux à l'avenir, qui ne parviendra pas à comprendre comment, éclairée à ce point sur les crimes des hommes du 4 Septembre, elle ait hésité à les poursuivre, comment, convaincue des malheurs que la République avait attirés sur le pays, elle n'a pas eu le courage de la faire disparaître de suite.
« Meliora video, détériora sequor », telle fut sa devise.
En écoutant les dépositions des témoins de cette enquête, en lisant tout ce qu'ont écrit sur cette question ceux qui étaient bien placés pour la juger, il n'est pas possible de douter que Crémieux n'ait été l'auteur principal, le seul responsable de l'insurrection algérienne.
Pour moi, dit l'amiral de Gueydon, le décret d'assimilation a été la cause déterminante de l'insurrection, les Musulmans en ont été extrêmement froissés.
Haine de classes et de races, intérêts froissés, dit le capitaine Villot, jalousies et ressentiments, telles furent les conséquences de ce décret malheureux.
Les indigènes musulmans furent écoeurés de voir élever à la dignité de citoyens français leurs ennemis séculaires, des gens qu'ils considèrent comme lâches, serviles et méprisables.
« Pourquoi donc cette préférence, dirent-ils, est-ce que les Juifs ont comme nous prodigué leur sang en Crimée, en Italie, au Mexique; est-ce qu'ils ont dix mille des leurs prisonniers en Allemagne? »
M, de Presbois, chef d'escadron en retraite, ancien représentant de l'Algérie, en 1848, était plus sévère encore………

21
Au moment où un comité dit républicain ou de défense obtenait la naturalisation en masse des Juifs, c'est-à-dire de la partie la moins intéressante de la population algérienne et à coup sûr la plus dérisoire au point de vue de la défense, l'insurrection des populations arabes et kabyles y répondait.
Quand ils apprirent le décret de M. Crémieux qui naturalisait les Juifs, leur exaspération se transforma en profond mépris pour les Français qui s'étaient abaissés jusqu'à envoyer des délégués aux Juifs de Bordeaux, pour solliciter leur assimilation à une race méprisée.
Alors les premiers symptômes de soulèvement se manifestèrent. Pour qui connaît ces races indigènes, fières et belliqueuses, il est de toute évidence que leur orgueil fut révolté de se voir menacées d'être subordonnées aux Juifs.
Les Français à leurs yeux descendaient au niveau des Juifs.

Ainsi, les Juifs naturalisés en vue de manoeuvres électorales, après nous avoir suscité bien des embarras depuis le jour de la conquête, devaient mettre la colonie en péril.
Le général Ducrot écrivait en 1871 (La vérité sur l'Algérie) : « Le décret de M. Crémieux sur la naturalisation des Juifs mit le feu partout. »
M. Serre (Les Arabes martyrs, études sur l'insurrection de 1871 en Algérie) :
Sans la naturalisation des Juifs par le décret Crémieux et sans les événements de la Commune, la révolte n'eût point acquis le caractère effroyable et universel qu'elle a montré.
L'Akhbar disait de son côté, à la date du 15 novembre 1872 :
La naturalisation des Juifs a été une des causes principales de l'insurrection; elle a jeté l'insulte à la face du peuple musulman en proclamant la suprématie du Juif indigène sur l'Arabe et sur le Kabyle.
L'insurrection éclata quand les populations musulmanes virent, à la fin de janvier 1871, les Israélites faire les fonc-

22
tions de jurés. « Alors seulement, dit l'exposé des motifs du projet d'abrogation, ces populations, qui n'avaient pas été frappées de la déclaration du 24 octobre, ont compris qu'elles pouvaient devenir justiciables des Israélites indigènes.
Et si cette interprétation des faits était contestée on rappellerait que le Kalifa de la Medjana, Si Mokrani, en renvoyant la croix d'officier de la Légion d'honneur, a fait savoir qu'il aimerait mieux mourir les armes à la main que de tolérer l'affront fait à sa race, en plaçant les israélites au-dessus d'elle. L'attribution du droit de siéger, faite à ces derniers, est donc à la fois prématurée et dangereuse ; elle a été, au moins, une des causes de l'insurrection. »
En face du Juif oblique comme Crémieux, qui trahit le pays qui s'est confié à lui, il faut placer la noble et loyale figure de notre vaillant ennemi Sidi Mohamed Ben Ahmed el Mokrani.
Mokrani est la plus complète personnification de ces grands seigneurs arabes, tels que Fromentin s'est plu à nous les montrer sous les ciels aux tons fins qu'il peint si bien, à nous les raconter dans ses livres pleins de couleur. Passionnés pour les belles armes et les beaux chevaux, superbes sur leurs étriers dans les brillantes fantasias, graves et dignes au seuil de leurs tentes, en souhaitant la bienvenue à leurs hôtes, fastueux, quand ils traitaient nos officiers, ces chefs, après de longues résistances, avaient été fascinés et séduits par la bravoure de nos soldats ; ils étaient fiers de porter sur leur burnous la Légion d'honneur, cette fleur aujourd'hui flétrie, cet emblème désormais prostitué qui, jadis, signifiait courage, talent ou vertu.
Ennemi terrible, ami sincère, Mokrani était digne de vivre au temps de Yousouf-ben-Ayoub-Salah-Eddyn et de com-

23
battre avec des chevaliers croisés (1). C'est par un fait d'armes digne des temps héroïques, dans un combat singulier qu'il avait gagné la croix d'officier, en tuant de sa propre main, au milieu de ses partisans, l'agitateur Bou Barghla
Quand un officier français transmit au Bach-Aga le décret de Crémieux, il cracha dessus et le retourna à l'envoyeur en disant simplement :
« Je n'obéirai jamais à un Juif ! ».
Cet homme qui avait toutes les générosités ne voulut pas attaquer la France aux prises avec l'Allemagne. Il attendit chevaleresquement que nous puissions disposer de toutes nos forces pour lutter. Ce fut alors qu'il renvoya sa décoration au général Augeraud et qu'en le remerciant courtoisement des égards qu'il lui avait témoignés, il lui adressa la déclaration de guerre qui se terminait par ces mots : « Si j'ai continué à servir la France, c'est parce qu'elle

(1) Il prétendait, on le sait, descendre d'un Montmorency qui, surpris par une tempête, se serait fixé en Algérie et, par plus d'un point la destinée de ce chef intrépide, victime des sentiments les plus élevés et poussé comme malgré lui à une révolte contre laquelle son coeur protestait secrètement, rappelle le sort tragique du vaincu de Castelnaudary.
La presse juive, pour déshonorer Mokrani, a soutenu que c'était la situation embarrassée de ses affaires qui l'aurait poussé à la révolte Rien n'est plus faux. Les dettes mêmes de Mokrani avaient l'origine la plus honorable.
Lors de la terrible famine de 1867 1868, il avait, avec sa magnanimité habituelle, emprunté des sommes considérables pour donner du blé aux hommes de ses tribus. Le maréchal Mac-Mahon lui avait engagé sa parole que s'il n'était pas remboursé aux échéances par ses débiteurs, la France lui payerait ce qu'il avait avancé pour le service public sur les centimes additionnels des tribus. Le gouvernement de la Défense, qui gaspillait l'argent pour enrichir des fournisseurs comme Ferrand, refusa, naturellement, de faire honneur à l'engagement du Maréchal et l'on dit au Bach-Agba : « Tire-toi de là comme tu pourras. »

24
était en guerre avec la Prusse et que je n'ai pas voulu augmenter les difficultés de la situation. Aujourd'hui, la paix est faite et j'entends jouir de ma liberté. »
Mokrani tomba en héros ; il se fit tuer, ne voulant ni servir la France déshonorée, ni combattre plus longtemps un pays qu'il avait aimé, un pays dont il avait été l'hôte dans les fêtes de Compiègne et de Fontainebleau.
Pour être plus sûr de mourir, il quitta, lui, le cavalier sans rival, ce cheval qui peut-être, dans un élan désespéré, eût arraché son maître au péril.
C'était dans l'Oued-Zeloun, il rencontra nos zouaves qui couronnaient un mamelon, il pouvait passer, il attaqua et comment ? Il descendit de cheval, lui, le grand seigneur et, à pied, à la tête de sa troupe hésitante, il gravit la côte et marcha en avant jusqu'à ce qu'une balle vienne le frapper au front.
Il espérait que sa mort, annoncée par lui depuis plusieurs jours, mettrait fin à l'insurrection (1). »
Sidi Mokrani, en tous cas, n'avait pas obéi à des Juifs. Parmi les officiers français que la fatalité des temps où nous sommes avait réduits à la triste nécessité de mettre leur épée au service de ceux qui vivaient d'usure et de vol, beaucoup pleurèrent et peut-être envièrent le sort du Scheik sans faiblesse et sans peur.
Détail amusant, en effet, et qui est bien juif, ce furent nos pauvres soldats, nos fils de mères chrétiennes qui furent obligés de se faire tuer pour assurer les droits de citoyens aux usuriers d'Algérie, qui ne daignaient même pas défendre les privilèges qu'on leur avait accordés.

(1) Plaidoyer pour Bou-Mezrag devant la cour d'assises de Constantine (27 avril 1873).

25
Sauf des exceptions fort rares, dit M. du Bouzet, l'Israélite indigène ne peut devenir soldat: la guerre n'est point dans ses moeurs. Il lui faut trois mois pour apprendre à tirer un coup de fusil sans tomber à la renverse.
Combien plus pour entendre siffler les balles sans prendre la fuite !
Or, vous n'ignorez pas, messieurs, qu'en cas d'insurrection arabe, tous les Français d'Afrique doivent prêter un concours actif à nos soldats.

Fera-t-on une exception en Faveur des Israélites devenus citoyens? Ce privilège serait injuste. Marcheront-ils avec les vrais Français ? Leur esprit si peu militaire sera d'un dangereux exemple. Enfin qu'ils se battent ou qu'ils s'enfuient, leur présence dans nos rangs suffira pour ébranler la fidélité de nos auxiliaires musulmans et pour exaspérer l'ennemi.

L'exposé des motifs ne permet pas de doutes sur ce point :
Lors de l'insurrection arabe, les Israélites ne se sont prêtés qu'avec une extrême répugnance au service militaire. Tout le monde sait qu'en Algérie, à part des exceptions très peu nombreuses, le tempérament et les moeurs des Israélites se refusent absolument à l'incorporation utile dans les rangs de notre armée.
Ceux qui ont marché, en petit nombre, n'ont pu s'accommoder de l'ordinaire du soldat en campagne, par le motif que leur loi religieuse s'y opposait.
Il a fallu les renvoyer d'autant plus vite que les tirailleurs musulmans et les hommes des goums ne pouvaient accepter l'idée de faire le coup de feu contre leurs coreligionnaires arabes en voyant des Juifs dans nos rangs.
Ainsi, pour des raisons qui leur sont propres ou qui tiennent à leurs rapports avec d'autres races, les Israélites sont incapables du service militaire.
Les Juifs avaient eu peur; ils furent sans pitié. Des Arabes, qui s'étaient rendus sur la parole formelle, sur la parole écrite de nos officiers, qui avaient des engagements signés par les généraux Lallemand, Bonvalet, Augeraud, furent exécutés sans que nos officiers osassent protester contre ces infamies qui les avilissaient eux-mêmes, qui

26
détruisaient à tout jamais le beau renom de loyauté de notre armée.
A Rebval, un malheureux Arabe avait conservé sur lui la lettre d'aman signée par nos généraux et, naïvement obstiné dans cette croyance qu'un soldat français ne manquait jamais à ses engagements, il la tendit à l'officier qui commandait le peloton d'exécution. L'autre, au lieu d'obéir à la voix de l'honneur et de faire exécuter quelques Juifs à la place de ce vaincu, eut le triste courage de commander le feu…. Le pauvre Arabe tomba en soulevant au-dessus de sa tête, comme par une sorte de protestation silencieuse, le mensonge écrit d'un Français.
Ce qui est plus saisissant encore, c'est que les Arabes furent soigneusement exclus de l'amnistie ; on amnistia des Français qui avaient assassiné, incendié, on fut impitoyable pour ces hommes qui étaient aussi excusables d'avoir voulu reprendre leur indépendance que nous le serions de nous révolter contre les Prussiens si nous étions conquis par eux (1).

(1) Dans le journal L'Evénement, Aurélien Scholl, presque seul dans la presse, a pris la défense de ces infortunés auxquels il a consacré deux ou trois articles éloquents.
La question des Arabes fut la principale cause du rejet de l'amnistie, au mois de février 1886. On sait que Henri Rochefort avait pris l'initiative de celle proposition, que fît échouer Crijanowski, plus connu sous le nom de Sigismond Lacroix et qui, en sa qualité de Polonais, eût été presque excusable de chercher à rendre la liberté à Berézowski. Le pamphlétaire profita de l'occasion pour exécuter son collègue de l'extrême gauche qu'il convainquit, preuves en mains, dans le numéro de l'Intransigeant du 28 janvier 1886, d'être un agent provocateur. Il est rare, lorsque deux républicains s'expliquent ensemble, qu'on n'apprenne pas quelque vérité.
Tout ce point est à étudier soigneusement. Rien de curieux comme la colère des députés juifs qui sont hors d'eux-mêmes à la pensée d'amnistier ces Arabes, prisonniers déjà depuis de longues années. Etienne ne sait plus même ce qu'il dit :

« Ignorez-vous, s'écrie-t il, qu'ils ont incendié des fermes, des femmes et des enfants? »
Thomson déclare qu'on ne peut libérer ces captifs parce que l'on a profité de la circonstance pour voler leurs biens et qu'il faudrait les leur rendre. Camille Dreyfus se prononce énergiquement contre la proposition.
Henri Rochefort, qui n'a jamais réfléchi, est, dans ce cas particulier, par son seul instinct d'être indépendant, un politique très prévoyant.
Ce n'est pas le moment pour nous, en effet, d'abandonner l'espèce de droit nouveau qui admettait que les peuples soumis par la force défendent leur Indépendance. La France est, ou plutôt était, avant de tomber aux mains des Juifs, un pays de pur sentiment ; l'Allemagne pays de raisonnement, au contraire, tient à pouvoir formuler une théorie à l'appui de ses actes. Le refus de tout pardon, l'implacabilité montrée à des patriotes révoltés, le droit, affirmé crûment par Thomson, de s'emparer des biens des insurgés, sont des précédents que la Prusse enregistre soigneusement et qui lui serviraient, à l'occasion, à exercer toutes les violences contre les Alsaciens lorrains qui voudraient secouer le joug.
La Russie tenait également à faire nier par un Polonais ce droit à l'insurrection que la Pologne a si souvent revendiqué contre ses oppresseurs, et elle s'est servie de Cryjanowski. Tout cela, encore une fois, est utile à regarder au point de vue de l'évolution des idées, montre bien la fin de la légende de la France révolutionnaire, émancipatrice de nations, généreuse, pardonnant vite à ceux mêmes qu'elle a été obligée de combattre. Il n'y a plus que l'intérêt du Juif qui touche nos Assemblées françaises.

27
Ce qui est intéressant, c'est de voir comment cette question se termina devant l'Assemblée nationale. Vous croyez peut-être que, parmi ces catholiques qui forment la majorité, un homme va se lever, souffleter de son mépris le fanatique vieillard qui, dans l'intérêt des siens, a déchaîné l'épouvantable insurrection qui a coûté la vie à tant de Français. Vous supposez qu'une voix tout au moins s'élèvera pour rendre hommage à tous ces Arabes tués dans la guerre

28
d'Allemagne, pour la défense d'un pays qui leur avait enlevé leur indépendance.
Vous connaissez mal les conservateurs catholiques ; ils sont habiles avant tout, ils n'osent déplaire à Rothschild, proclamer la vérité, montrer les choses telles qu'elles sont. Ils souriaient déjà d'un air malin dès cette époque, et semblaient dire : « Laissez-nous faire! »
Encouragés par le succès de leur habileté, ils sourient encore aujourd'hui et, différents des braves gens d'autrefois qui sont morts en affirmant leur opinion, ils souriront encore d'un air de plus en plus malin sur la charrette qui les emmènera au supplice.
« Le fin sourire » d'un politique conservateur ! Quel poème!
Le vrai malin c'est Crémieux ; c'est plaisir que de l'entendre expliquer à ses frères de l'Alliance israélite, dans la séance du 12 mai 1872, comment il s'y est pris pour empêcher le décret d'être rapporté; il semble qu'on l'écoute marcher avec « ces chaussures de liège » dont parle Saint-Simon. Des planches, c'est ainsi qu'on appelle des lettres dans le jargon maçonnique (1), s'échangent activement. Au moment où Crémieux s'apprête à partir pour l'Algérie, Barthélemy Saint-Hilaire le prévient que l'amiral de Gueydon

(1) Eu argot maçonnique, un travail s'appelle une architecture, une pièce de monnaie une brigue, une plume un crayon, une chanson un cantique, un procès-verbal une colonne. En terme de table la nappe est une voile ou un grand drapeau, les serviettes sont des drapeaux, les assiettes des tuiles ou des platines, les fourchettes des pioches ou des tridents, les bouteilles des barriques, les couteaux des glaives, les verres des canons, Manger c'est mastiquer, boire c'est tirer une canonnée.

(2)

29

vient d'arriver, il lui donne son adresse (1). Crémieux écrit à l'amiral pour lui demander un rendez-vous, mais avant de l'avoir vu il lui demande une permission. Laquelle ? C'est de lui dire qu'il est un homme admirable. Vous voyez d'ici le Juif moelleux, caressant, enveloppant. Fourtou est circonvenu à son tour. On entend, sans y assister, la conversation du chef de la Juiverie cosmopolite, qui déniaise ce petit avocat de Ribérac devenu député influent, qui lui explique ce que c'est que la Haute Banque, qui survit à tout, qui distribue les places grassement rétribuées d'administrateurs de chemins de fer (2). On aperçoit les yeux du Périgourdin qui s'allument.

« Qu'est-ce que j'allais faire ? mon Dieu ? » s'écrie-t-il, et au lieu de presser la discussion du projet dont il est le rapporteur, il promet de la retarder.

Le décret d'abrogation avait été déposé par M. Lambrecht, ministre de l'intérieur, le 21 juillet 1871.

Chargé du rapport, M. de Fourtou avait été fort affirmatif et formel, il disait notamment :

Rompre cet équilibre entre les Juifs et les Musulmans, appeler les Israélites à une place privilégiée dans la société algérienne, n'est-ce pas réveiller fatalement contre eux-mêmes des haines non

(1) « J'allais partir pour l'Algérie lorsqu'un heureux incident m'arrêta. J'appris que l'amiral de Gueydou arrivait. H. Bathélémy Saint-Hilaire m'écrivit : « Mon cher ami, l'amiral est arrivé hier soir, il demeure à Paris, 9, rue d'Aguesseau. Je lui ai déjà fait votre compliment sur les bureaux arabes et annoncé votre visite. »

(2) « M. de Fourtou fit un rapport dont les conclusions étaient plus mauvaises encore que la loi proposée. Mais la conversation que j'eus avec lui à Versailles se termina par des paroles généreuses et par la promesse qu'il me fit de ne pas presser la mise à l'ordre du jour de la discussion de ce projet que je redoutais à ce moment.

30

encore assoupie ?, allumer contre nous d'implacables colères et jeter ainsi dans notre colonie une semence de soulèvements et de révoltes ?

.....La naturalisation des Juifs est devenue un des textes de prédication à l'aide desquels on a pu produire, entretenir et développer le mouvement insurrectionnel. Pour exalter le fanatisme religieux du peuple, les fauteurs de la révolte lui disaient : le Juif sera soldat, et il pourra combattre à coté d'un Musulman ; le Juif fera partie des milices et il pourra appréhender au corps un Musulman.

Les Juifs seront désormais les maîtres, et voilà la récompense de notre sang versé à flots pour la cause de la France, sur les champs de bataille de l'Europe !

Ces discours enflammaient les âmes ; et lorsque, en effet, les Musulmans voyaient inscrire les Iraélites sur les listes du jury, les autorités françaises en étaient réduites, pour apaiser leur fureur, à leur expliquer que les Juifs, toujours récusés par le ministère public ou par la défense, ne seraient, en définitive, jamais appelés à les juger.

Les chefs musulmans ont donc prêché en quelque sorte la guerre sainte, et nous croyons pouvoir affirmer que le décret à abroger, étranger peut-être aux causes initiales de l'insurrection, a exercé une réelle et fatale influence sur son intensité et sa durée.
Le 21 août 1871, l'urgence fut demandée et obtenue.
Crémieux s'agita tellement qu'il empêcha la discussion de venir en temps utile. Ce fut alors que M. Lambrecht se vit obligé de proposer au Président de la République les décrets du 7-9 octobre 1871, qui se bornaient à faire disparaître du décret de naturalisation ce qu'il avait d'absolument anormal.
L'Assemblée nationale, disait M. Lambrecht dans son rapport au président, s'est séparée avant de statuer sur le projet de loi qui avait été présenté en vue de l'abrogation du décret du 24 octobre 1870 qui a conféré aux israélites indigènes de l'Algérie les droits de citoyens français.
Ce décret reste donc provisoirement en vigueur et doit recevoir son application lors des élections, qui

31
auront lieu très prochainement, pour les conseils généraux et les conseils municipaux de la colonie, mais il importe de prévenir le retour des difficultés auxquelles cette application a donné lieu jusqu'ici en exigeant, de ceux qui prétendront à l'exercice des droits électoraux, la justification préalable de l'indigénat d'après les principes du droit civil français.
L'article 1er du décret était ainsi conçu :
Le président de la République, sur la proposition du ministre de l'intérieur et du gouverneur civil de l'Algérie, décrète :
Article premier : Provisoirement, et jusqu'à ce qu'il ait été statué par l'Assemblée nationale sur le maintien ou l'abrogation des décrets du 24 octobre 1870, seront considérés comme indigènes et à ce titre demeureront inscrits sur les listes électorales, s'ils remplissent d'ailleurs les conditions de capacité civile, les Israélites nés en Algérie avant l'occupation française ou nés depuis cette époque de parents établis en Algérie à l'époque où elle s'est produite.

Le 20 octobre, Crémieux, dont pas un collège électoral n'avait voulu aux élections générales, trouva en Algérie un bourg pourri, oû il fut nommé par les Juifs qui lui devaient bien cela.
Crémieux eût cependant un instant de frayeur. Le projet d'abrogation dont personne ne s'occupait avait suivi son cours et il allait être mis en discussion. « Un matin, dit Crémieux, je vis à l'ordre du jour du surlendemain de la dernière séance cette phrase fatale : Première délibération, projet de loi relatif aux Juif» de l'Algérie, urgence déclarée. »
Ce jour-là Crémieux avait la goutte !Il faut l'entendre raconter ce qu'il souffrit.
« Je ne vivais plus, s'écrie-t-il ; messieurs, quand Dieu m'a conservé à ce moment-là, c'est qu'il n'a pas voulu me laisser mourir. »

32
Le salut de l'Algérie faillit dépendre d'un accès de goutte. C'était une fausse alarme. Lambrecht était mort subitement, ce qui arrive parfois à ceux qui gênent Israël, et Crémieux avait même versé sur lui quelques larmes de crocodile.
M. de Fourtou, dont la conversation avec Crémieux avait décidément désillé les yeux, et qui voyait déjà des milliers de jetons de présence passer dans ses rêves, avait perdu sa belle ardeur de rapporteur. Tout resta dans le statu quo, et l'Algérie fut abandonnée à son malheureux sort. (1)
Pas un membre de la droite, je le répète, n'eut assez de clairvoyance patriotique pour porter de nouveau le débat à la tribune.

Crémieux avait réussi, il avait profité des catastrophes de la Patrie pour octroyer aux siens le privilège d'opprimer ceux qui valaient mieux qu'eux et, bon gré mal gré, on avait régularisé l'empiétement au nom du fait accompli. C'est là toute la politique des Juifs depuis 1791 :
La guerre, la paix, l'insurrection, la réaction tout leur rapporte.
Ils avancent toujours, nous l'avons dit, à mesure que le pays recule.
Il n'est point sans utilité de montrer maintenant ce qu'est devenue l'Algérie grâce au décret Crémieux. Comme

(1) C'était Victor Lefranc qui était devenu ministre. Quand la délibération vint à son ordre, M. de Fourtou, rapporteur de la commission, annonça que, dans l'intervalle des vacances qui venaient d'avoir lieu, le gouvernement avait modifié largement le décret du 24 octobre, que la commission examinerait le nouveau décret qui lui semblait devoir mettre un terme a toute espèce de discussion relative a celui du 24 octobre. L'affaire était donc définitivement enterrée. (Bulletin de l'Alliance, séance du 12 mai 1872).

33

on devait s'y attendre, les Juifs sont les maîtres absolus du pays. M. du Bouzet prévoyait déjà ce résultat.
Les Juifs, disait-il, doivent inspirer à la population chrétienne et par cela même au gouvernement une crainte réelle. En effet, les Juifs ne forment qu'un seul et même parti. Ils sont complètement dévoués et soumis à leur autorité religieuse et comme il y a des divisions ailleurs et qu'il y a chez eux la plus parfaite union sous l'influence des chefs religieux qui les dirigent, ils porteront toujours d'un seul coté les forces dont ils disposent et seront les maîtres des élections (1).
Les Juifs, disposant en souverains du pays, noient incessamment l'élément français sous des flots d'israélites venus de tous les points de l'Afrique.
En 1875, les habitants d'Oran, dans une pétition qui n'eut d'ailleurs aucun succès, constataient qu'il ne devait y avoir que 500 électeurs israélites inscrits sur les listes électorales du 31 mars 1875,

(1) Cartier, le secrétaire et l'âme damnée de Crémieux, voyait lui-même cette situation et il cherchait ce qu'il appelait ingénument le moyen pratique d'éviter de la mettre en relief.

23 décembre 1870.
Justice à commissaire extraordinaire, Alger.

« On me signale certaines localités où les israélites naturalisés formeraient à eux seuls la majorité au sein des corps électoraux.
Veuillez en établir la liste avec le chiffre et rechercher pour ces localités quel serait le moyen pratique d'éviter de mettre en relief les inconvénients purement locaux du progrès réalisé. Il ne faut pas que l'affranchissement d'une race puisse être critiqué par des hommes de liberté sur quelques exemples accidentels.
« CARTIER. »
(Enquête parlementaire).

34

mais qu'au dernier moment on y avait adjoint 1082 Juifs barbaresques, qui n'avaient aucun titre à voter (1).
On devine ce qu'est cette tyrannie du Juif, se vengeant du mépris qu'il a mérité et subi pendant tant de siècles. Il y a là-bas un potentat, à la fois grotesque et affreux, Kanoui,celui qu'on appelle le Rothschild d'Oran ; il mène tout le département ; le préfet est son humble esclave ; tous les agents du gouvernement sont à sa disposition.
Dans la séance du 23 novembre 1885, la discussion de l'élection de Thomson, petit gendre de Crémieux, un des plus vils parmi les Juifs que Gambetta traînait après lui, fournit à M. Andrieux l'occasion de montrer ce qu'était cette ignoble population.
Les Juifs de Constantine trafiquent de leur vote, ouvertement, en plein jour, ils se vendent pour deux ou trois francs en moyenne (2).
Dès que la mairie, disait M. Andrieux, a distribué les cartes électorales, c'est -à-dire cinq ou six jours avant l'élection, on fait

(1) Le Mzab, on le sait, fût annexé en 1882, au mépris de traités formels qui garantissaient à ce petit pays son indépendance, ce que le général La Tour d'Auvergne reconnaissait lui-même dans la proclamation qu'il adressa aux habitants lors de la prise de possession. L'unique raison de cette annexion était la présence à Ghardaïa notamment, ainsi qu'à Guerara et à Benian, de 4.000 Israélites qu'on faisait ainsi bénéficier des droits de citoyens français.
(2) Une interruption de M. Raoul Duval fit ressortir,une fois de plus, l'iniquité du décret Crémieux qui privait du droit de vote de braves soldats pour l'accorder à la fripouille juive. M. Andrieux citât le témoignage d'un honnête indigène qui avait assisté à ce trafic de voix : il rappelait que le lieutenant Soliman ben Slimar avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur à la suite de brillants services militaires. « Et cet homme n'est pas électeur, tandis que ces Juifs le sont ! » s'écria M. Raoul Duval avec dégoût.

35
un pointage soigneusement établi des Israélites qui figurent sur les listes électorales ; on leur adresse des courtiers qui viennent les trouver et réclament leurs cartes. Les Juifs donnent leurs cartes et reçoivent des arrhes sur le pris convenu. Le courtier emporte les cartes et les empile dans un magasin; le jour du vote, les Juifs viennent les chercher ; elles leur sont remises ; on forme des groupes de quatre à cinq personnes que l'on fait accompagner par des surveillants jusqu'à la porte de la mairie et ce n'est qu'à leur sortie qu'on leur compte le complément du prix. C'est ainsi qu'ont voté presque tous les électeurs Israélites de Constantine, je ne dis pas seulement de la ville de Constantine, mais de la province tout entière.
Les députés ainsi nommés s'appellent des députés cachirs.
Bien entendu, les Juifs ne reconnaissent les tribunaux français qu'autant que ceux-ci leur donnent raison. Quand les juges ont refusé, par hasard, de sanctionner quelque épouvantable usure de cinq ou six cents pour cent, ils déclarent que Jehovah ne leur a pas dit d'obéir au code civil.

Français, écrivait le correspondant du Figaro, à la date du 8 novembre 1883, ils le sont tant que ce titre procure quelque avantage, mais quand il s'agit d'obéir aux lois, ils sont uniquement Juifs et prétendent ne relever que de l'autorité du Consistoire.
Pour n'en citer qu'un exemple : qu'un différend surgisse entre Israélites et colons ou indigènes, ceux-ci se référeront, bien entendu, aux tribunaux ordinaires, mais alors messieurs

les Juifs, tout Français que les ait faits le grand législateur Crémieux, récuseront ce tribunal, et en appelleront à l'autorité du Consistoire.
Le plus curieux, en ce cas, c'est que jusqu'alors les juges leur ont donné raison en se déclarant incompétents dans les différends qui les amenaient à la barre du tribunal régulier.
A quoi tient ce déplorable état de choses ? Tout simplement à la puissance des enfants d'Israël, puissance qui n'a fait que croître et embellir depuis qu'on leur a octroyé le titre de Français.

36
D'un jugement rendu par la Cour de cassation, le 6 juin 1883, sous la présidence du Juif Bédarrides, il résulte que le mariage civil, l'enregistrement, comme on dit au village, qui n'a aucune valeur morale pour nous et auquel nous sommes assujettis, n'est point imposé aux Israélites qui n'en jouissent pas moins des droits de citoyens français.
Voici un des considérants de cet arrêt :

Aucune loi, aucun décret ou ordonnance n'imposant aux Israélites indigènes l'obligation de se marier devant l'officier de l'état civil français, toute union contractée dans ces conditions doit être considérée comme l'expression d'un voeu libre et spontané des parties, alors surtout que les juges du fond constatent souverainement, comme dans l'espèce, qu'aucun fait de pression administrative n'a même été allégué par la partie intéressée.

Pourquoi ne pas mettre les curés sur le même pied que les rabbins ?
Pourquoi ne pas laisser aux chrétiens les mêmes droits qu'aux Juifs et leur permettre de se contenter du mariage religieux sans être obligés de passer par la mairie ?
Enchâssons comme une perle, à ce sujet, l'exclamation du Juif Naquet dans la discussion de la loi du divorce au Sénat : « Je proteste contre l'expression d'adultère légal, dont M. Chesnelong s'est servi en parlant du divorce. J'y vois une trace des doctrines de cette école gui ne reconnaît pas le mariage civil. (Réclamations à droite.) »
Non seulement ses coreligionnaires ne reconnaissent pas le mariage civil, mais ils ne s'y soumettent pas ! Quelle impudence dans ce Naquet !
Les Israélites ont gardé, naturellement, cette sainte horreur pour le métier des armes que constatait M. du Bouzet. Ils passent leur vie à diffamer nos généraux dans les jour-

37
naux algériens qui leur appartiennent; les uns publient contre nos braves officiers de zouaves des articles intitulés: « Brutes »; les autres écrivent à la Lanterne, comme ce réserviste, qui était sorti des rangs pour insulter avec ses couacs couacs ! Un vieux prêtre qui passait sur la route, et qui trouvait fort mauvais que son capitaine l'eût mis à la salle de police pour cet exploit.
Le général Davout s'était proposé de résoudre ce grand problème d'organiser l'armée d'Algérie de façon à faire face à une insurrection toujours possible sans recourir à des troupes de France. Il avait été très frappé de ce fait que l'envoi de quarante bataillons, en 1831, tout en jetant le désordre dans la mobilisation générale, n'avait eu, en Algérie, qu'un effet médiocre en raison du peu d'acclimatement des hommes et de leur inexpérience de la vie d'Afrique. Violemment attaqué par les Juifs, d'accord avec les députés radicaux de l'Algérie, toujours au premier rang quand il s'agit de trahir la Patrie, le général a dû renoncer à toute réorganisation sérieuse.
La France militaire a donné, à plusieurs reprises, des détails inouïs sur la façon dont les Juifs naturalisés comprennent leurs devoirs. La plaie de notre armée d'Afrique, dit ce journal, « c'est le mosaïsme militaire (1). »

Nul n'a idée du spectacle répugnant, écoeurant, qu'offre l'incorporation des réservistes algériens dans un régiment, pardon, non pas de tous les réservistes algériens, car les fils de colons, somme toute, endossent l'uniforme d'assez bonne grâce, mais des réservistes israélites !

Chez les Juifs algériens, l'esprit militaire fait défaut de la façon la plus absolue. Il y a honte, honte vraiment,

(1) La France militaire, numéro du 11 décembre 1884.

38

à donner l'uniforme des rudes soldats d'Inkermann et de Palestre à des gens qui pleurent dans les rangs pour une apostrophe un peu rude et qui sanglotent quand l'étape est un peu longue.

Tirman, le gouverneur actuel, ne reçoit même pas les Français.

« En revanche, dit un journal algérien, il reçoit les Juifs indigènes dès qu'ils se présentent, il est bon d'ajouter qu'ils ne se présentent jamais aux portes du palais sans être richement lestés. »

De temps en temps la presse divulgue quelques-unes des monstrueuses exactions que le gouvernement républicain commet là-bas d'accord avec les Juifs.

Dans la commune mixte de Guergour, les indigènes avaient encore à payer une somme de 60,000 francs sur l'impôt de guerre de 1871.

Le gouverneur général donne l'ordre de faire rentrer cet argent dans les caisses du Trésor. Après en avoir longuement délibéré, l'administrateur Chanel et le caïd de l'Arach décident que, sans tenir compte des sommes précédemment versées, chaque famille indigène paiera proportionnellement à son revenu. Ce qui fut dit fut fait. Mais les indigènes, qui s'étaient libérés antérieurement, refusèrent de payer une seconde fois.

L'administrateur, armé des fameux pouvoirs disciplinaires votés par la Chambre pour une durée de six années, fait arrêter les récalcitrants, les fait rouer de coups de bâtons et jeter en prison. Puis il distribue des condamnations à cinq jours de prison et 15 francs d'amende.

Les indigènes viennent réclamer au sous-préfet de Bougie qui demande des explications à l'administrateur.

Celui-ci, pour toute réponse, fait mettre en prison ceux qui se sont permis de se plaindre et l'on distribue, à cette occasion, cinq ou six cents jours de prison accompagnés

39

d'amendes qui pèsent cruellement sur des malheureux déjà sans ressources.

L'appétit vient en mangeant et le projet Tirman-Waldeck-Rousseau-Kanoui ne visait à rien moins qu'à l'expropriation pure et simple des Arabes au profit des Juifs.

La Chambre, à la grande colère des opportunistes, hésita devant l'énormité d'un tel acte et refusa les cinquante millions que demandait, avec toute sorte de paroles insidieuses, Tirman, l'ami des Juifs, qui avait fait le voyage tout exprès pour décrocher cette riche proie pour l'exploitation de laquelle un Crédit foncier était déjà constitué (1).

On se demande même comment un fonctionnaire a été assez hardi pour soumettre une telle proposition à un Parlement français ; il ne faut pas réfléchir longtemps pour voir quelles en seraient les conséquences.

Les Arabes, sobres par nature, et se contentant de peu, vivent tant bien que mal sur leurs terres. Une fois expropriés, ils laisseraient en un an ou deux aux mains des Juifs, qui tiennent tous les cabarets et tous les mauvais lieux de la colonie, le mince pécule qui leur aurait été remis, et dont il leur serait absolument impossible de faire un emploi utile.

Ils emploieraient le peu qui leur resterait à acheter des armes et des munitions. C'est alors que la France interviendrait pour traquer ces ‘outlaws’, comme n'ont

(1) On n'avait même pas attendu le vote des cinquante millions pour commencer les expropriations. « Dans les départements d'Oran et de Constantine, dit le Journal des Débats, on a exproprié 7.896 hectares, avant une valeur de 477.164 fr. On a, de plus, préparé des projets d'expropriations pour 14.906 hectares, estimés 1.607.369 fr. Ce n'est qu'une entrée eu matière, car, avec le crédit de 50 millions c'est par centaine» de milles hectares qu'on procédera. »

40

jamais été traqués les Iroquois, les Peaux-rouges, et les naturels de la Nouvelle-Zélande, qui ont fini par disparaître complètement.

Voilà la conception que les républicains, qui ont sans cesse dans la bouche les mots de civilisation et de progrès, se font de la fraternité.

Le coeur se serre lorsqu'on pense à ce que pourraient faire de ces peuples des hommes qui seraient pour ces frères cadets de la famille humaine des aînés compatissants et bons.

On ne sait pas quel sentiment de reconnaissance éveille dans le coeur de l'Arabe tout acte qui est honnête et droit.

J'ai eu quelque temps pour secrétaire un ancien déporté de Lambessa. C'était le portrait parlant d'un des personnages du tableau si philosophique, si spirituellement observé de Beraud : « A la salle Graffard. » Ces crânes en cône, qui ont comme une déviation du sens de l'idéal, sont malléables dans la jeunesse et facilement envahis par les vapeurs de tous les systèmes; ils s'ossifient plus tard et la vapeur, l'idée fausse, la doctrine erratique restent là prisonnières. Doux d'apparence, têtus comme des mules, ces êtres-là résistent à tout. La vie épuise sur eux ses rigueurs sans les changer.

La vie, mon pauvre compagnon de travail avait appris à ses dépens ce qu'elle peut contenir d'amertumes. Traîné à travers la France, les menottes aux mains, tandis que les hommes qui ont profité de la République, servaient l'Empire ou faisaient de l'opposition à l'eau de rosé ; mis au silo, cassant des cailloux sous le soleil, puis courant après un morceau de pain dans les rues de Paris, il n'avait eu qu'un moment heureux, le court moment où, après l'am-

41

nistie impériale, il avait été chargé de régir un immense domaine,dont les concessionnaires n'habitaient pas l'Algérie.

Parfois, après lui avoir dicté quelques pages réactionnaires, je lui disais :

« Bourrez une pipe et parlez- moi de l'Algérie ! »

A1ors la pensée de cette victime de la politique, de ce sectaire si durement traité par la Destinée, aux prises chaque jour avec la misère noire, grelottant l'hiver sous sa redingote râpée qu'il gardait propre quand même, s'en allait vers l'Afrique, vers les souvenirs des nuits claires passées à la belle étoile, vers les parfums des jardins, vers les silences profonds, vers ces grands espaces surtout où, débarrassé de toutes les vexations sociales, l'homme semble revenu à l'état édénique et se promène libre à travers ces étendues que nul ne songe à lui disputer.

Même à Paris, cet Africain d'adoption avait reçu des témoignages d'affection des Arabes et, là-bas, il avait été aimé d'eux, autant qu'il les aimait lui-même. Pourquoi ? Parce qu'il avait été probe, parce qu'il avait été juste et que la justice, là plus encore qu'ailleurs, impressionne des gens qui n'y sont pas habitués.

Un simple fait raconté par M. du Bouzet prouve quels trésors de gratitude il y a chez l'Arabe pour ceux qui lui font quelque bien, ou, du moins, pour ceux qui empêchent qu'on ne lui fasse du mal.
L'histoire de la charité est la même sous toutes les latitudes et dans tous les climats. Des gens pieux, voulant servir Dieu en aidant ses créatures, se privent pour fonder des établissements où les pauvres et les malades soient hébergés, soignés, consolés. L'Etat s'empare de ces fondations sous prétexte d'y mettre de la régularité, il dépense tout en frais de paperasses et en traitements d'employés ;

42
il ne peut plus soulager personne. A ce moment le Juif intervient et dit :
« Cédez-moi l'immeuble à bon compte pour que je réalise un bénéfice (1). »
C'est l'histoire de l'Assistance publique qui est absolument organisée pour permettre à un Quentin ou à un Peyron d'avoir une bonne table, des domestiques, une voiture.
Ce sera l'histoire des établissements de bienfaisance qui existent aujourd'hui, lorsque les projets de spoliation des Francs-maçons se seront accomplis.
Des milliers d'êtres humains vivent là heureux, paisibles, s'arrangeant entre eux, se réconfortant mutuellement. Quand l'Etat aura volé ces biens, tous ces malheureux seront privés de ressources sans que l'Etat en soit plus riche.
Alors le Juif fondera une société financière et prendra les maisons pour y ouvrir une agence, un casino ou un lupanar.
Bref, de charitables Musulmans, sachant que le paradis est promis aux amis des pauvres, avaient laissé d'innombrables immeubles destinés à servir de mosquées, d'écoles, de refuges pour les pèlerins. Ce domaine, confisqué par l'Etat, devint le prétexte de toutes les malversations et de tous les tripotages imaginables.
On avait toléré cependant qu'un certain nombre d'indigents restassent dans quelques maisons de ce domaine musulman, qui n'avaient pas encore été aliénées, lorsque tout à coup le Juif Mesguich eut envie de ces maisons.
M. du Bouzet, qu'on n'avait pas prévenu de la situation, venait de signer la vente, lorsque quelques notables lui dirent : « Ce sont nos pauvres qu'on va chasser de ces mai-

(1) C'est la situation des biens habbous dont nous avons déjà parlé à propos de la Tunisie et qu'une société financière juive s'est efforcée d'accaparer par l'intermédiaire de Floquet et de Naquet

43
sons qu'on vend à un Juif. » Il répondit aussitôt : « J'irai visiter les deux maisons et si ce que vous me dites est exact, ces maisons ne seront pas vendues, vos pauvres y resteront. »
Les Musulmans partirent radieux, après avoir fait inscrire leur nom en arabe sur une immense feuille de papier.
Avant d'entrer au palais, ils avaient rencontré le Juif Mesguich, qui les guettait et qui, venu sans doute pour les narguer, leur dit qu'il aurait les maisons quand même.
Mais, laissons M. du Bouzet nous raconter lui-même sa bonne action (1).

J'allai, dit-il, visiter les dix maisons avec un jeune pharmacien musulman, mon secrétaire, M. Monin, et un physicien célèbre, M. Janssen.
M. Janssen, parti en ballon de Paris, parce qu'il n'avait pas voulu prendre un sauf-conduit prussien, avait été désigné par l'Académie des sciences pour observer, près d'Oran, l'éclipse totale de soleil, et il me faisait l'honneur d'accepter l'hospitalité au palais du gouvernement.

Nous trouvâmes dans ces maisons un entassement de familles musulmanes, toute une famille dans une seule chambre, et en général, la misère décente avec la propreté dans la maison, qui distingue les Maures d'Alger.
Ces familles étaient presque toutes d'une condition déchue, et on leur louait, par charité, à prix réduit et presque nominal.
Quelques-unes étaient tout à fait pauvres. Je vois encore sortir du dessous de l'escalier qui lui servait de demeure, une vieille femme aveugle la taille courbée, tenant à la main la carte qu'elle venait de recevoir et qui lui donnait congé.
Elle me poursuivait de ses gémissements.
Je dis partout à ces malheureux : « Vous resterez dans vos

(1) Enquête sur les actes du gouvernement de la Défense national», tome III ; déposition de M. du Bouzet.

44
maisons, je vous le promets » Et ils y sont restés, malgré les sollicitations du génie et de l'administration. Mais je viens d'apprendre qu'il est question de vendre cent maisons du domaine musulman.
Tirman haussera les épaules en lisant ce récit. A la place de M du Bouzet, il aurait été enlever à ces pauvres gens leurs burnous.
Qu'importe ! Il n'en est pas moins intéressant, même au point de vue de la politique, non de la politique opportuniste toute de rapine et de persécution, mais au point de vue de la politique supérieure, de constater l'émotion que produisit ce simple acte d'équité. La nouvelle s'en répandit partout et, quelques jours après seulement, à Sebdou, à 130 lieues d'Alger, M. Alexis Lambert entendit déjà raconter ce fait grossi aux proportions d'une légende.
Au moment de la capitulation de Paris, alors que quelques troubles éclatèrent à Alger, les Musulmans offrirent à M. du Bouzet de venir le défendre.
Quant aux bons démocrates du conseil municipal, il est inutile d'ajouter que, selon la coutume de tous les bons démocrates, ils prirent le parti du Juif et du riche contre l'administrateur qui s'était prononcé pour les pauvres.
On voit l'influence que pourrait exercer sur cette terre d'Afrique, bien entendu sous un gouvernement différent du gouvernement actuel, qui traîne partout la corruption avec lui, un homme qui, sans être même un politique habile ou un administrateur retors, aurait simplement des sentiments purs et inclinés vers le bien.
Naturellement, il faudrait que cet homme ne fût pas imbu des préjugés modernes sur la civilisation. Il est à remarquer, en effet, et ceci peut être formulé comme une loi, que la tendance à égorger et à dépouiller ses semblables

45
est en rapport direct de la facilitée à parler de la civilisation, et de l'humanité (1).
Les Anglais, qui font grand usage du mot civilisation, ont commis dans l'Inde des atrocités inénarrables. Sans compter l'opium qu'ils forcent les Chinois d'acheter, et les couvertures de soldats morts du choléra qu'ils vendent aux indigènes, ils ont étreint ces malheureux habitants de l'Inde, si bons et si faciles à gouverner, dans un engrenage administratif, qui, pareil à une machine à pression gigantesque, exprime l'or et le sang de millions de créatures humaines.
« La somme retirée, depuis vingt ans de l'Inde, par l'Angleterre, dit le docteur Lebon (2), est évaluée à dix milliards, sans compter l'argent dépensé pour entretenir les conquérants, dont chacun reçoit, pour son séjour dans la colonie, un traitement de ministre ou de souverain. Le séjour des fonctionnaires aux Indes est généralement limité a cinq ans, parce que l'on considère, qu'après ce délai, ils doivent avoir réalisé une brillante fortune. »

Ces exploiteurs sans pitié ne laissent pas même à leurs victimes pitance de riz qui est nécessaire à un Hindou pour ne pas mourir,

(1)Les deux civilisations réunies de la France et de l'Angleterre ont dépassé en Egypte, avec leurs contrôleurs européens les exactions impitoyables de ces percepteurs de tributs et de ces scribes de la vingtième dynastie dont les stèles nous ont conservé l'image. Nous voyons dans les martaba de Gizeh, les Ameneman et les Pantour faisant rouer de coups sous leurs yeux quelque ancêtre des Fellabs actuels, étendu tout de son long sur le ventre et maintenu sur le sol par des exécuteurs qui tirent le patient, les uns par les pieds, les autres par les mains.
Avec l'habit noir en plus, c'est la représentation exacte des de Blignières, des Rivers Wilson, des Baring, des Clifford-Lloyd (Voir Livre II).
(2) La Civilisation des Arabes.

46
Nous avons ici le témoignage écrasant d'un auteur anglais M. Hyndman :
«Chose effrayante, dit-il, les provinces du Sud-Ouest en étaient réduites à exporter leurs grains alors que trois cent mille personnes y mouraient de faim en quelques mois. » En 1877, ajoute-t-il, dans la seule présidence de Madras, neuf cent trente-cinq mille personnes sont mortes de faim d'après les rapports officiels.
Les chiffres publiés par M. Hyndman, dans la revu The Nineteenth Century, sous le titre la Banqueroute de l'Inde, n'ont jamais été démentis. Au lieu de tant parler de philanthropie universelle dans leurs Loges, les Francs-maçons anglais, cependant, feraient bien mieux de s'occuper de cette question (1).
Le Fortnightty Review s'est borné à dire à propos du budget de l'Inde que « ce n'était pour les peuples que le prix d'un gouvernement pacifique et régulier. »
Le docteur Lebon s'égaye un peu a propos de l'expression « pacifique et régulier, » appliquée à un régime qui fait mourir de faim en une année près d'un million d'hommes.
C'est le jargon des prétendus civilisateurs. Les hommes du 4 Septembre, qui ont été si durs pour les prolétaires qu'ils flattaient bassement la veille, étaient tous parfumés de modernisme, tous pénétrés de la pure doctrine libérale, tous experts à la période académique.
A l'épouvantable oppression qu'ont fait peser sur les populations orientales des races qui se prétendent supé-

(1)Voir aussi l'épisode des officiers anglais faisant, il y a quelques mois, photographier les Birmans prisonniers pendant qu'on les fusille.
Ce spectacle de l'alliance de la science moderne et de la sauvagerie évoque un monde d'idées. Le général anglais qui présida à ces horreurs est fermement convaincu que Timour-Leng et Gengis Khan étaient des barbares tandis que lui représente le Progrès.

47
rieures, et cela dans le but unique d'enrichir quelques financiers, il faut opposer comme contraste l'exemple de la Russie qui n'a pas le mot civilisation dans son vocabulaire usuel. Elle a conquis, en quelques années, un tiers de l'Asie, et après s'être fait craindre par la bravoure de ses soldats, elle s'est fait aimer par l'esprit de justice de ses chefs ; elle n'a livré les populations qu'elle avait soumises ni aux Publicains ni aux Juifs, et elle les a laissées vivre paisiblement sous sa protection, selon leurs usages séculaires.
M. Germain Bapst, l'infatigable voyageur, qui a été là-bas chercher les carreaux vernissés d'une mosquée, me disait qu'il avait parcouru d'immenses étendues de pays, avec la seule sauvegarde d'un mot donné par un général russe obéi et estimé parce qu'il ne s'était entendu

avec aucune compagnie financière pour extorquer le peu d'argent possédé par les naturels, parce qu'il était en dehors de la civilisation judéo moderne.
Une consolation cependant se dégage du spectacle de tant de tristesses. C'est par l'Algérie, peut-être, que commencera la campagne anti-sémitique française. De sourdes colères s'amassent dans le coeur des ces Arabes si durement foulés aux pieds par les Juifs. Des paroles, qui parlent d'une revanche prochaine, s'échangent dans l'ombre et si l'Alliance anti-sémitique universelle envoyait des agents le ce côté, nul doute qu'elle n'arrivât à un résultat.
En 1882, l'Atlas se montrait partisan d'un congrès anti-sémitique qui serait tenu à Oran. Au mois de novembre 1882, la police enlevait des affiches écrites en grandes lettres rouges, sur lesquelles on lisait : « Tous les moyens sont bons et doivent être employés pour l'anéantissement des Juifs par les Européens. »
48
En beaucoup de localités les Européens refusent d'admettre les Juifs dans leurs lieux de réunion. A Oran, les oppresseurs sont sévèrement exclus des fêtes de charité qui s'organisent au mois de janvier 1882. « Vous êtes Français de nom et non de coeur, » leur répond-on, quand ils essayent de protester contre cet ostracisme mérité.
Le maire, Abraham Nahon, fait alors interdire la cavalcade par le conseil municipal. A Tlemcen, au mois de mai 1883, le maire veut également imposer aux Européens l'obligation de recevoir les Israélites dans un bal organisé par souscription, et des troubles, réprimés avec violence, ont lieu à la suite de cette singulière fantaisie d'empêcher les gens de danser avec qui il leur plait.
Les troubles du mois de juillet 1884, à Alger, eurent une importance exceptionnelle et constituèrent un véritable commencement de soulèvement anti-sémitique. Les journaux parisiens, on le comprend, ne parlèrent de ces scènes si significatives qu'à mots très vagues, comme ils parlent de tout à ce peuple qui se croit en avance sur l'univers et qui est moins informé de tout ce qui se passe que le dernier bourgeois de Liverpool ou d'Augsbourg.
Effrayé par une émeute de trois jours et par l'assaut donné aux maisons juives, le Consistoire, moins arrogant que de coutume, démentit énergiquement les insultes vomies par les Israélites contre la France.
« Les Français sont des lâches; ils ont capitulé en 1870. » Tels sont, d'après le Petit Colon lui-même, qui est favorable aux Sémites (1), les propos qui avaient exas-

(1) La presse sémitique serait singulièrement représentée là-bas, s'il faut en croire ce que raconte le Cri du Peuple du 9 janvier 1884 sur un Juif nommé Mer, gérant du Petit Colon. Un pauvre soldat avait quitté le régiment sans permission pour assister à l'enterrement de sa mère ; les exigences de la discipline avaient forcé de l'envoyer au pénitencier de Cherchell ; il s'était échappé et avait trouvé une place parmi les compositeurs du Petit Colon, qui connaissaient son secret et qui le gardaient fidèlement. Mer parvint à découvrir la situation de Sebouques, c'était le nom du soldat, et, pour avoir une petite somme d'argent, il dénonça le malheureux à l'autorité.

49
péré la population et cette exaspération s'explique. Il est impossible de comprendre la monomanie qu'ont des Juifs, qui n'étaient pas Français en 1870, de nous reprocher nos malheurs dans la guerre prussienne. Nous avons déjà constaté cette impudence à propos des officiers dit 'capitulés' ; nous la retrouvons dans les journaux radicaux parisiens rédigés par des Juifs, où ce sont des fils d'Allemands et des naturalisés qui injurient le plus violemment nos généraux vaincus.

Au mois de juin 1885, les mêmes scènes se reproduisent. On enferme cent cinquante manifestants dans le marché couvert de la place de la Lyre, mais, devant les protestations de la population, on est forcé de les remettre en liberté (1).
L'âme ardente de la jeunesse se révolte contre une si

(1) La manie vaniteuse qui pousse les Juifs à se faire décorer sans aucun droit excita une nouvelle émeute à Alger, en juillet 1885. Tirman, l'homme des Juifs, avait accordé la croix de la Légion d'honneur à un nommé Jacob Jaïs, adjudant des pompiers, absolument indique de cette distinction. Les pompiers protestèrent et, pour ne plus servir avec Jais, allèrent solennellement, aux applaudissements de la population, déposer leur fourniment dans la cour de l'Hôtel de Ville.
Tirman n'avait pas craint d'affirmer un fait faux dans un document public en attribuant vingt ans de services à Jaïs, qui en comptait six à peine. Quelques mois avant sa nomination comme chevalier de la Légion d'honneur, Jais avait été l'objet d'une poursuite correctionnelle pour agression contre un vieillard. Voilà des actes que ratifie le conseil de la Légion d'honneur où figurent des généraux français!

50
ignoble oppression. Un jeune indigène, élève du lycée d'Alger, ben Hassem écrit aux journaux en 1882 :

Qu'ont donc fait les Juifs algériens pour mériter du gouvernement français une faveur semblable, alors que le décret, relatif à la naturalisation des étrangers, des 28 et 31 mars 1848, qu'on peut considérer comme un décret organique sur la matière, leur ouvrait une porte suffisamment large ?
Est-ce que tous les peuples anciens, tous les peuples modernes ne les ont pas comparés à des plantes parasites qui vivent aux dépens de tout ce qui produit; est-ce que le peuple juif est une nation ; est-ce que je ne me rappelle pas, alors que j'étais au lycée, que les rois légitimes de la France les ont expulsés du territoire français, et, aujourd'hui encore, ne les voyez-vous pas pourchassés par les Russes, les Allemands de notre époque ?
Mais sans aller si loin, voyez ce qui se passe à Oran. Les Juifs, à toutes les époques, ont été et seront la cause de tous les désordres. N'avons-nous pas vu dans notre ville ces Juifs, la plupart Marocains, nos ennemis, s'emparer du monopole des élections ?
Il faut ajouter que la presse algérienne n'est point servile envers les Juifs comme notre presse parisienne. Les journalistes de là-bas, malheureusement dépourvus de ces croyances religieuses qui donnent seules la force d'accomplir les grands desseins, ont, pour la plupart, infiniment plus de talent, de verve et surtout d'indépendance que les écrivains de Paris ; ils disent ce que tout le monde pense ici et ce que personne n'ose dire. Beaucoup de jeunes gens, désespérant de se faire une place à Paris, où tout ce qui n'est pas enrôlé dans la bande juive est condamné à mourir de faim, ont été chercher sur la terre africaine un endroit écarté « où d'être homme d'honneur on ait la liberté. »
Le Fanal, le Courrier d'Oran, le Courrier de Bône, le

51
Petit Algérien, le Mont Atlas adressent incessamment à la mère patrie des appels qui, hélas ! ne sont pas entendus.
Le Courrier d'Oran écrit à la date du 8 mai 1882 :

Le plus grand pas dans la voie impolitique, qui tend à nous désaffectionner l'indigène musulman, a été fait sous les auspices de la République actuelle, par la délégation de Tours

qui a décrété la naturalisation en masse des Juifs indigènes, en s'inspirant d'une façon bien inopportune, des idées d'égalité qui dominent en France depuis 1789.
Cette mesure nous a fait grand tort dans l'esprit des indigènes qu'elle a blessés cruellement. Elle n'était justifiée par aucune nécessité pas plus que par les mérites de ceux qui ont profité de cette faveur exceptionnelle, car si la race juive a conservé quelque part le caractère qui lui vaut le mépris des autres peuples, c'est bien ici.
On dirait que c'est pour les Juifs que la France a entrepris la conquête de l'Algérie.
Tirés par nous de l'ignorance où, sous la domination arabe, ils étaient maintenus par des préventions séculaires, ils envahissent insensiblement notre société, non pour s'assimiler à elle, mais, pour rester une caste à part qui veut dominer. Ils pénètrent partout audacieux et arrogants ; la fortune publique passe dans leurs mains usuraires et, comme si ce n'était déjà trop, ils briguent les fonctions électives avec un succès menaçant. Le moment n'est peut-être pas éloigné où juges consulaires, officiers de l'état civil, députés et sénateurs algériens seront tous Juifs. Un projet de loi a été voté le 3 décembre 1880, par la Chambre des députés, a l'effet d'étendre le suffrage universel aux élections consulaires comme aux élections politiques.
Que ce projet soit maintenant accepté par le Sénat et qu'il soit promulgué en Algérie, où tous les Juifs sont marchands patentés, ils envahissent nos chambres et nos tribunaux de commerce, devenant absolument maîtres du pays et réalisant, en peu de temps, mes trop justes appréhensions. Leur insolence, si prompte à se manifester, n'a déjà plus de bornes, et, dans nos principales villes, ils tiennent le haut du pavé, humiliant sans vergogne notre vieille

52

fierté gauloise. Tel est le maître que notre politique sentimentale nous a donné et à l'unique profit de qui, jusqu'à présent, le sang français a coulé sur la terre d'Afrique.
Un conseiller général de la province d'Oran, M. Autun, soumet à chaque session à cette assemblée un voeu qui serait le salut de l'Algérie.
Messieurs, disait-il, en 1883, le 24 octobre 1870, M. Crémieux, profitât des troubles de la guerre, faisait passer à l'aide d'influents banquiers, ses coreligionnaires, le décret de naturalisation en masse des Israélites algériens.
Nous ne reviendrons pas sur les conséquences funestes de cet acte, pour lequel les Français algériens ne furent jamais consultés…
Nos compatriotes de France se demandent quels sont les services rendus par ces gens naturalisés d'hier, pour qu'ils soient gratifiés des vacances de Pâques, dont les Français de France n'obtiennent pas la faveur.
Enfin nous demandons aux gouvernants de notre République si les Juifs n'ont d'autre idéal, comme le dit en maints endroits leur unique loi la Bible, dans le Deutéronome, que de dominer par usure tout peuple qui n'est pas juif, nous demandons, dis-je, que la colonisation ne soit pas entravée par les faveurs accordées à une race parasite et usurière, qui se vante de n'avoir jamais manié le mousquet, la rame, la pioche ou la charrue, c'est-à-dire de n'avoir jamais défriché ou défendu le sol qu'elle n'a possédé que par des moyens trop connus des colons de tous les pays.
Le journal oranais, le Mont Atlas, quoique républicain, rend un loyal hommage à la patriotique sagesse, à l'admirable prévoyance des rares membres de l'Assemblée constituante qui se sont opposés, avec tant d'énergie, à ce qu'on accordât aux Juifs les droits de citoyens français.
Nos pères, dit-il, ont commis une erreur, réparons-la ! Nous voulons que cette Patrie vive, dussions-nous, pour assurer son salut

53

en revenir à l'âge de toutes les énergies et de toutes les forces, à l'âge de fer.
‘Le Petit Africain’, à propos de l'extension du vote pour l'élection des juges consulaires, formule quelques réflexions fort sensées.
La Chambre haute vient d'adopter le projet de loi sur l'extension du vote pour l'élection des juges consulaires. Il peut, d'un moment à l'autre, être promulgué à l'Algérie, parce qu'il est tout naturel que, jugeant l'Algérie comme nous, à notre arrivée ici, le Parlement ne doute pas que cette loi, qui est un réel progrès en France, n'en soit un aussi dans cette colonie qu'il ne connaît pas.
On sait cependant les inconvénients que cette loi aurait ici.
Des Juifs jugés par des Juifs ! Ils parlent de leur solidarité ,leur solidarité n'est pas en vain mot.
Nous ne dirons pas le nombre incommensurable des faillites juives. Nous ne parlerons pas des quantités considérables de cessations de paiement avec arrangement à tant pour cent.
Nos lecteurs savent tout cela, nos députés ne peuvent l'ignorer.
La promulgation de cette loi, c'est la fin du commerce honnête, le manque de sécurité absolue dans les affaires.
C'est rendre un véritable service à la France, à laquelle la presse parisienne cache obstinément la vérité, que de lui montrer l'état réel de la colonie. Lorsque éclatera la plus formidable insurrection, dont jamais l'Algérie ait été le théâtre, les Français pourront se dire qu'un écrivain au moins les a prévenus. S'ils veulent remercier l'homme auquel ils devront d'avoir perdu cette terre africaine, sur laquelle notre sang a coulé à flots, ils n'auront qu'à aller au cimetière Montparnasse regarder le monument élevé par le Juif Aldrophe, et qui fut inauguré, en grande pompe, le dimanche 13 mars 1883.
Tous les délégués de la Juiverie et de la Maçonnerie

54
étaient là. On apercevait dans l'assistance Thomson, Germain Casse et Camille Sée, députés ; Hérold, préfet de]a Seine, Bourneville et Leven, conseillers municipaux, Koechlin-Schwarfz, maire du huitième arrondissement; Bédarrides, président de chambre à la Cour de cassation; Manau, président de chambre à la Cour d'appel ; Cartier, président du tribunal civil ; Crupy, substitut ; Denis Weill, juge suppléant au tribunal de la Seine; Lehmann, avocat à la Cour de cassation; Salvador Abram, Derenbourg, membre de l'Institut, etc., etc.
Leven, le grand rabbin Isidore et Proal, président du suprême Conseil de la Franc-maçonnerie française, prirent successivement la parole pour louer l'homme si dévoué à Israël et si funeste à la France.
La bannière de l'Alliance israélite universelle était plantée devant le monument.
Avant de mourir, Crémieux avait indiqué l'inscription éloquente et simple qu'il voulait voir figurer sur son tombeau.

A ISAAC ADOLPHE CREMIEUX
PRESIDENT DE L'ALLIANCE ISRAELITE UNIVERSELLE.

La grande oeuvre de Crémieux, en effet, c'est l'Alliance israélite universelle, et il a eu raison de dire, à son point de vue, qu'elle était « l'institution la plus belle et la plus féconde qui ait été fondée dans les temps modernes. »
On ne peut rêver d'instrument de domination plus puissant, et l'on s'explique qu'elle gouverne le monde.
L'Alliance, telle qu'elle est constituée actuellement, ne date que du mois de juillet 1860 ; sa première assemblée

55
générale eut lieu le 30 mai 1861. En réalité, elle fonctionnait déjà à l'état latent depuis de longues années, mais les Juifs, sûrs de leur victoire, éprouvèrent le besoin d'avoir un pouvoir officiel, une représentation effective de leur nation qui pût parler en leur nom à l'Europe.
La constitution de l'Alliance est fort simple en apparence. Tout Juif peut faire partie de l'Alliance, moyennant une faible cotisation de six francs par an.
L'Alliance est gouvernée par un Comité central qui se composait d'abord de 40 membres et qui en compte maintenant 60, les Juifs étrangers ayant trouvé qu'ils n'étaient pas assez représentés. Le Comité central réside à Paris ; il correspond avec les comités régionaux ou locaux.
Les membres du Comité sont nommés pour neuf ans par le vote universel des membres de l'Alliance,renouvelables par tiers tous les trois ans et indéfiniment rééligibles ; ils élisent, chaque année, parmi eux, un bureau composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un trésorier et d'un secrétaire général.
Un comité peut être constitué dans toute localité où la société compte dix adhérents et des comités régionaux constitués dans tout pays où il existe plusieurs comités locaux.
Les comités locaux et régionaux agissent par eux-mêmes dans les questions d'un intérêt purement local, mais sous leur propre responsabilité.
Ils transmettent au Comité central et en reçoivent les communications sur tout objet intéressant la société.
Ils provoquent et recueillent les souscriptions et en versent le produit dans la caisse du Comité central.
Le Comité central est composé, en ce moment, de la manière suivante :
56
MEMBRES RESIDANT A PARIS

MM.	MM.
L. ISIDOR, grand rabbin de France, président honoraire.	Baron M. de HIRSCH.
S.-H. GOLDSMIDT, président.	ZADOC KAHN, grand rabbin.
Joseph DERENBOURG, vice-prés.	Edouard KOHN.
Narcisse LEVEN, vice-président.	Ernest LEVI-ALVARES.
E.-S. KANN, secrétaire général.	THÉODORE LEVY.
Léonce LEHMANN, trésor.-délég.	EUGÈNE MANUEL.
E.-A. ASTRUC, grand-rabbin.	JULES OPPERT.
G. BEDARRIDES.	Eugène PEREIRE.
JULES CARVALLO.	JOSEPH REINACH.
ABRAHAM CREHANGE.	Jules ROSENFELD.
HARTWIG DEREMBOURG.	Victor SAINT-PAAL.
Michel ERLANGER.	LOUIS SINGER.
E.-F. VENAZIANI	
HIPPOLYTE RODRIGES, membre honoraire.	

MEMBRES NE RÉSIDANT PAS A PARIS

MM.
D ADLER, grand-rabbin, à Cassel
Dr BAERWALD, à Francfort-sur-Mein.
D BAMBERGER, rabbin, à Koenigsberg.
Comte A. de CAMONDO, à Constantinople.
ISRAËL COSTA, rabbin, à Livourne.
ALEXANDRE-A. DANIELS, à Amsterdam.
SAMUEL DREYFUS-NEUMAN, à Bâle.
MOSES-A. DROPSIE, à Philadelphie.
Dr DUNNER, grand-rabbin de la Hollande septent. à Amsterdam.
Dr FEILCHENFELD, rabbin, à Posen.
Dr FRANK, rabbin, à Cologne.
DR FULD, avocat, à Francfort-sur-Mein.
Dr GRAETZ, professeur, à Breslau.
Sir Julian GOLDSMID, Bart, à Londres.
Myer-S. ISAACS, à New-York.
Dr JOSEPHTHAL, avocat, à Nuremberg.
EUDE LOLLI, grand-rabbin, à Padoue.
H. MAGNUS, à Leipzig.
MARONI, grand-rabbin, à Florence.
Dr S. NEUMAN, à Berlin.
J. OPPENHEIM, à Bruxelles.
Dr PHILIPPSON, rabbin, a Bonn.
ESDRA PONTREMOLI, rabbin, à Verceil.
Dr LEONE HAVENNA, à Ferrare.
SIMON C.-SALOMON, à Metz.
Dr A. SALVENDI, rabbin, à Durkheim a. d. H.
PHILIPP Simon, à Hambourg.
Le chevalier JOSEPH de WERTHEIMER, Vienne.
Dr A.-A. WOLFF, K. D., grand-rabbin, à Copenhague.

Le nombre des adhérents est de 28.000 environ. Le budget ostensible, dont dispose l'association, est d'un million de francs, mais les ressources réelles, on le comprend, sont à peu près illimitées.

A l'Alliance se rattachent d'innombrables sociétés répandues dans le monde entier : L'Anglo-Jewisch association, l'Union of American hébrew congrégations, le Kesher Shel barzel, les B'nai Brith, d'Amérique, le Judisch orthodoxe reproesentanz de Prague, l'Amour national de Philippoli ; toutes les petites associations parisiennes : la Société des Dames, la Société Esther et Rèbecca, l'Accord israélite, les Israélites français, le Lien d'Israël, les Disciples de Moïse, les Enfants de Sion, les Loges comme la Concordia, la Jérusalem, les Trinitaires.
Disposant par l'argent de toute la grande presse européenne, sauf de rares exceptions, et agissant par elle sur les peuples, les Israélites n'en ont pas moins des centaines de journaux qui s'adressent uniquement aux fils de leur race et les entretiennent des destinées qui les attendent. Citons au hasard : les Archives Israélites, l'Univers israé-

58

tite de Paris, la Famille de Jacob d'Avignon, le Jewish Chronicle, le Jewish World de Londres, le Jewish messenger de New-York,le Wiener Israelit, le Libanon de Mayence, le Volkszeitung, le Vochenschrift de Magdebourg, l'Allgemeine Zeitung der Judenthums, le Vessilo israelitico de Casale, le Corriere israelitico, l'Educatore israelitico, la Famiglia israelitica, Ben Chanonia, Ben Hanania, Der Orient, le Maggio, l'Ariel de Jérusalem, l'Esperanza de Smyrne, le Jaetz de Bucarest, etc., etc.

L'Alliance est absolument étrangère à l'idée de patrie dans le sens que nous prêtons à ce terme ; il serait superflu d'insister sur ce point. Quelques mots de Crémieux résument l'esprit de l'institution plus nettement que nous ne pourrions le faire.
L'Alliance n'est pas une Alliance française, allemands, ou anglaise, elle est juive; elle est universelle. Voilà pourquoi elle marche, voilà pourquoi elle réussit.
Rien ne montre plus clairement les sentiments qui animent les membres de l'association que les effusions auxquelles les Français allèrent se livrer, entre les bras de leurs frères d'Allemagne, quelques mois avant la guerre de 1870. Ecoutez Crémieux vous raconter la séance du 3 février 1870, cette scène idyllique, qui eut lieu à propos d'une souscription organisée en faveur des Juifs de la Pologne russe.

L'Alliance émue, incertaine des mesures à prendre, s'adressa à ses comités d'Allemagne ; elle n'hésita pas, elle les convoqua à Berlin et là, messieurs, nous eûmes une délicieuse réunion. Point de rivalité entre Paris et Berlin, nous étions les aînés en France et nos cadets étaient comme nous dévoués à la grande cause.

Tous y sont: Goldschmidt, le vice-président « toujours empressé quand il faut payer de sa personne et de sa

59
bourse, » Albert Cohn « toujours dévoué » et Leven « qui sanctifiait ainsi son grand deuil. »
C'est une vraie fête de famille, un bouquet de fleurs jaunes.
Point de sentiment de rivalité, un concours entier, spontané,sans réserve, la différence de nationalité n'existe pas ; il n'y avait dans notre réunion que des Juifs venant secourir des infortunes juive.
Ai-je besoin de vous rappeler que nous étions en Allemagne, dans ce grand pays de savoir et d'intelligence où les esprits, en apparence calmes et froids, se passionnent noblement pour les idées du Beau et du Bien, que nous étions à Berlin, dans ce grand foyer de science que les triomphes sur les champs de bataille viennent de grandir avec tant d'éclat, et que dans notre réunion étincelaient les grandes lumières de l'intelligence ! (Applaudissements.)
Cette réunion eut l'importance historique du fameux convent de Willemsbad où furent résolues la mort de Louis XVI et celle du roi de Suède.
Ce fut là qu'on décida l'écrasement de la France qui devait rapporter tant de milliards à la Finance Israélite, et, en désorganisant pour longtemps notre cher pays, permettre aux Juifs d'envahir toutes les situations importantes et d'en chasser tous les Français.
On devine, en effet, de quel poids pèse dans le plateau de la balance le concours de ces hommes de toutes les nationalités étroitement unis entre eux, obéissant docilement à un mot d'ordre.
Gambetta rêva sans doute un moment d'avoir à son tour dans la main ce levier qui se déplace selon l'intérêt du moment, mais l'Allemagne avec sa forte organisation, son personnel d'officiers sévèrement fermé aux Juifs, son patriotisme clairvoyant et solide, est autrement difficile à entamer que cette France qui choisit pour la gouverner le premier étranger venu.

60
Les romans publiés sur la Compagnie de Jésus donnent un peu l'idée de ce qu'est en réalité l'Alliance Israélite universelle. Ce qui n'est pas vrai pour les Jésuites l'est pour elle. Les Juifs, eux-mêmes, ont été frappés de ce rapprochement, en déclarant bien entendu, avec leur modestie habituelle, que tout l'avantage de la comparaison était pour eux et qu'ils ne voulaient que notre bien, ce qui est assez exact après tout, puisqu'ils passent leur vie à nous le prendre.
Je me rappelle en ce moment, disait un de leurs orateurs dans cette assemblée générale du 3 février 1870, où l'on fit un si chaleureux éloge de l'Allemagne, une conversation que j'ai eue naguère avec un coreligionnaire qui avait assisté la veille à une séance de l'Alliance. Je lui demandai son opinion sur notre Alliance et voici ce qu'il m'a répondu :
En assistant hier à votre séance, j'ai pensé au Juif Errant, d'Eugène Sue, à cette scène où Rodin dépouillant sa correspondance trouve des lettres venant des quatre coins du monde.
La comparaison entre ces deux sociétés est juste quant à l'extension et à l'étendue de nos rapports avec le monde, mais ne l'arrête là.
Ah ! Quelle différence entre ces deux oeuvres ; l'une, dit-on, a des ressorts pour opprimer, l'autre pour affranchir, l'une s'étend pour étouffer la liberté, l'autre pour la donner ; l'une veut éteindre les lumières, l'autre les rallumer ; l'une répand le froid et la mort, l'autre la chaleur et la vie. (Bravos.)
Ce qu'il y a d'amusant c'est que ces Juifs, qui déclarent hautement qu'ils ne sont ni Français, ni Anglais, ni Allemands, reprochent sans cesse aux catholiques dans leurs journaux de reconnaître l'autorité du Pape, d'obéir à un souverain étranger.
Un souverain étranger ! S'écrie le candide prolétaire. Est-il possible? Et ce bon Juif est-il patriote de tonner contre cette énormité !

61
Un homme d'esprit prétendait qu'il ne voulait plus lire en fait de journaux que la Gazette de Hongrie. Je me contenterai fort bien, pour ma part, de la lecture du Bulletin de l'Alliance Israélite, et je serais assurément l'homme le plus parfaitement informé de tout ce qui se passe dans le vaste univers.
L'Alliance israélite traite d'égal à égal avec les puissances, elle envoie des notes, des protestations, des ultimatum que les souverains reçoivent avec une docilité exemplaire.
Nous avons montré à nos lecteurs, à propos de la question de la Roumanie, la politique extérieure, que Crémieux avait fait accepter du gouvernement républicain. Sous le prétexte, assurément bizarre, que la France, au temps où elle ; avait son bon sens et où elle comptait dans le monde, a été la seule nation de l'Europe qui ait extirpé complètement les Juifs de son sein, Crémieux prétendait que nous étions les pères, les champions, les tuteurs nés de tous les Israélites de la terre.
Cette thèse a fini par ne plus soulever de contradictions et, dès qu'un Juif est emprisonné pour vol dans quelque coin de la planète, nos ambassadeurs, nos consuls, nos chanceliers, nos drogmans s'agitent, se remuent, trottent, rédigent des mémoires, formulent des protestations.
Au zèle déployé on voit de suite quels sont les membres du corps diplomatique qui auront de l'avancement. Mellinet, ministre de France en Roumanie, puis en Perse, se multiplie à Téhéran ; Tissot se met en quatre au Maroc pour mériter d'être envoyé à Constantinople puis en Angleterre, mais Roustan les surpasse tous à Tunis.
Il y a dix ans que j'ai prédit la guerre de Tunisie. Il suffisait de constater que les Juifs n'étaient pas heureux dans la Régence pour prévoir que nos pauvres soldats fran-

62

çais iraient quelque jour mourir là Las pour améliorer leur sort. Songez donc, un Israélite ouvrier en galons d'argent reçoit la bastonnade à Tunis pour avoir mis en gage quelques objets qu'on lui avait confiés ! Cela se peut-il supporter? Quelques Juifs sont expulsés comme l'ont été de simples congréganistes; l'Alliance réclame à corps et à cris que l'Europe se lève pour punir un semblable crime.
D'effroyables récits nous arrivent d'outre-mer ! Le fanatisme musulman s'est encore une fois déchaîné contre nos frères dans la régence de Tunis et ils ont été victimes d'une terrible persécution. Après avoir subi tous les excès d'une inqualifiable barbarie, ils se sont vus, sur divers points de la Régence, dépouillés de tous leurs biens, chassés de leurs demeures et réduits à chercher un refuge dans les villes de Tripoli et de Tunis.
Leur malheur est immense, des populations entières sont dans le désespoir et dans le dénuement, elles implorent le secours de leurs coreligionnaires.
Quelques-uns de nos agents poussent si loin la servilité envers les Juifs, au profit desquels ils rançonnent les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités, qu'ils en étonnent même les journaux Israélites.
Nous lisons dans les Archives du 13 décembre 1883 :
A la suite d'insultes populaires contre un agent subalterne de la France au Maroc, notre ministre à la cour de Fez a exigé et obtenu une indemnité pécuniaire de 5,000 francs. Il est intéressant de constater que, sur cette somme, 500 francs ont été attribués à l'école israélite des garçons et autant à l'école des filles.
Nous nous demandons à quel titre notre culte a bénéficié de cette distribution, n'ayant été impliqué en rien dans l'affaire, et n'étant pas habitué à ces faveurs au Maroc !
Ordega comptait bien jouer les Roustan.
Au mois de mai 1884, nous le voyons déjà venir à Paris

63

pour tâter le terrain, sonder les banquiers, amorcer l'affaire, faire parler de lui, dans les journaux juifs, comme d'un grand patriote.
L'Elias Mussali de celui-là était un Juif de Tanger, qui est le vrai maître à la légation : d’esprit Benchimol, que nous voyons figurer dans l'Annuaire du Suprême Conseil pour la France et ses dépendances : « No 194. L'Union du Maroc, or .•. de Tanger (Maroc), Vénér .•. le F .•. d’esprit Benchimol à Tanger. »
L'opinion, cependant, s'étant montrée tout à fait hostile à une seconde campagne de Tunisie, Ordega, grâce à la protection de l'Alliance, fut, à la fin de 1884, envoyé comme ministre à Bucarest, où les Juifs tiennent à avoir un homme à eux (1). Il montra là un zèle si inconsidéré qu'il

(1) Comme la plupart des diplomates chargés aujourd'hui de représenter la France, cet Ordega se fait gloire de ne pas être d'origine française ; il appartient, non pas à la Pologne héroïque et croyante pour laquelle tous les chrétiens forment des voeux, mais à la Pologne ralliée aux Juifs.
Dans le discours qu'il a prononcé avant de quitter Tanger et que nous ont transmis les Archives Israélites du 11 mars 1885, le nouveau ministre à Bucarest a eu soin de déclarer qu'il allait en Roumanie pour y soutenir les intérêts juifs. « Si je n'ai pas pris une part plus active à la défense des Juifs ici, dit-il, c'est que ma modeste action a été souvent contrariée et mal interprétée par d'autres agents consulaires.
Il aurait donc été impolitique à moi d'agir chaque fois que je n'avais pas d'Instructions directes de mon gouvernement. Mais vous pouvez être assurés que les Juifs de demain et ceux du Maroc, en général, n'auront pas de meilleur défenceur que moi, aussitôt

que je pourrai me départir de la réserve que j'étais obligé d'observer dans les fonctions que je quitte.
« Dans le nouveau poste auquel je viens d'être appelé, je ne doute pas que mon initiative soit moins réservée. Les Israélites, en Roumanie, forment une communauté considérable dont la condition n'est pas, en général, des meilleures. J'aurai, par conséquent, une plus grande liberté d'action et mes sympathies pour les Juifs trouveront occasion de se manifester. »

64
devint impossible, au bout de quelques mois, et qu'on dut le remplacer par M. de Coutouly.
Encore une fois la lecture du Bulletin de l'Alliance israélite, dont beaucoup de nos grands politiciens ignorent même l'existence, est infiniment précieuse.
Le côté touchant n'y manque pas. Je suis de ceux qui respectent toutes les croyances et qui regardent la foi, où qu'elle habite, comme le plus inestimable des trésors ; je trouve intéressantes, par la pensée qui les a inspirées, ces souscriptions, petites ou grandes : inscriptions de rentes, obligations, actions libérées ou sommes imperceptibles.
Les uns donnent « en mémoire d'un père, d'une mère, d'un fils'; » d'autres « à l'occasion de la Barmitzwah de leurs enfants ; un M. Geret envoie cinq francs « à l'occasion de sa nomination d'officier de l'instruction publique. »
Les sacrifices que s'imposent les riches Juifs, pour les écoles d'Orient particulièrement, sont parfois magnifiques.
Sans doute, c'est l'argent qu'ils nous ont pris qui passe là, mais, encore une fois, il ne faut pas juger leurs actions d'après nos idées qui ne sont point les leurs. Pour eux, ruiner le goy, je ne puis que le répéter, est une action méritoire.
Pareils aux chevaliers chrétiens qui enrichissaient les églises des dépouilles des Sarrazins,ils prélèvent, sur ce qu'ils ont conquis, des offrandes qui rappellent l'Omez d'épis remis jadis au Cohène après la moisson et les pains de Proposition déposés dans le Saint sur la table en bois d'acacia (1).

(1) La Maçonnerie juive a conservé le souvenir de la table en bois d'acacia du Temple. Le tablier du 3eme grade est blanc, bordé et doublé couleur feu, au milieu un compas et une équerre entourés d'une
branche d'acacia. A la demande : « Etes-vous Maître Maçon? » on
répond : « L'acacia m'est connu. »

65
Sur le bénéfice des Bons turcs, Maurice de Hirsch a offert un million pour la jeunesse Israélite d'Orient. Sur les gains du Honduras, les Bischoffsheim ont fondé une école pour les jeunes filles, qui est en même temps une école normale et une école professionnelle, et qui porte le nom d'Institution Bischoffsheim.
Les élèves de l'institution reçues par voie de concours sont âgées de douze à quinze ans. Elles sont nourries, logées, habillées, instruites gratuitement.
Les différentes professions enseignées sont celles de lingères, de fleuristes, de couturières, de commerçantes et d'institutrices.
Le séjour à l'école est de trois ans ; le nombre des pensionnaires est de cinquante.
L'établissement, ouvert en 1872, a formé déjà deux cent trente-six élèves.
Celles qui ont terminé leurs études et leur apprentissage en même temps sont placées, par les soins des dames patronnesses qui sont chargées de les surveiller, dans les grands ateliers et magasins de Paris.

Celles qui se destinent à l'éducation quittent l'école après avoir subi leurs examens de l'Hôtel de Ville.
Parmi ces élèves institutrices, les unes se recrutent à Paris même ; l'autre partie du contingent est fournie par le Maroc ou l'Orient.
L'Alliance a dans tout l'Orient, en Syrie, au Maroc, en Tunisie, en Mésopotamie, à Jérusalem, trente-six écoles qui reçoivent plus de sept mille élèves, dont cinq mille quatre cent garçons et sept cent filles.
C'est dans ces séances de l'Alliance qu'il faut chercher le vrai Crémieux ; il se montre là familier, bonhomme, avec des airs de patriarche en gaîté ; on aperçoit des tableaux de genre tout faits dans le spectacle de ce vieillard qui s'entretient avec les siens. En 1878 on parlait des Israélites de Russie. « Qu'on les laisse commencer, » dit Crémieux,

66
puis baissant un peu la voix, « je suis tranquille, ils sauront avancer, se faire jour (rire général). »
A un geste de la main, à un clignement d'oeil, tous ces rusés compères, hommes politiques, banquiers, marchands de lorgnettes, s'étaient compris ; ils savaient que, dès que leurs coreligionnaires auraient conquis une parcelle de droits, ils mettraient la Russie et les Russes sous leurs pieds comme eux-mêmes y avaient mis la France et les Français.
Crémieux, dans son testament, tint à laisser publiquement une preuve de sa sollicitude à l'Alliance israélite.
Je lègue, écrivait-il, une somme de 40.000 francs à l'Alliance israélite universelle.
Comme l'Alliance n'est pas une société légalement autorisée, j'impose à mes enfants l'obligation de compter, dans les trois mois de mon décès, au président de l'Alliance israélite universelle cette somme de dix mille francs, dont l'emploi sera fait selon la décision que prendra le Comité central (1).
Les catholiques n'eurent garde de blâmer cette disposition. Quel droit plus sacré que celui de disposer d'une partie de son patrimoine en faveur d'une cause qu'on a servie toute sa vie, de se survivre en quelque sorte par sa fidélité à une idée qui vous a été chère, de s'associer par delà le tombeau à des labeurs et à des préoccupations qui ont été les vôtres ?
Supposez que je lègue dix mille francs à l'ordre des Bénédictins, chez lesquels j'ai passé un mois charmant dans ma jeunesse, dont les travaux littéraires et historiques se rapprochent des miens. Voyez-vous d'ici Lockroy

(1) Les libéralités de ce genre sont fréquentes. Dans son testament, M. L.-M Rothschild, le richissime joaillier, mort à Paris en 1884, stipule que si sa fille Sarah Halfon meurt sans enfants, un tiers de sa fortune reviendra à l'Alliance israélite universelle.

67
ou Camille Dreyfus à la tribune. « Captation ! Messieurs, biens de main morte...
Cet homme sait que cette congrégation n'est pas autorisée, et il lui lègue tout de même.
Peut-on imaginer un mépris plus profond pour les lois ?
Voilà ce qu'enseigne le Syllabus ? Vous n'admettrez pas qu'un Français puisse enrichir un ordre dans lequel il y a des étrangers (1) !»
Pour ces gens là, en effet, et pour la majorité républicaine suspendue à la poche des financiers juifs, les membres du Comité central, qui habitent Berlin, Munich, Hambourg, ne sont pas des étrangers, et, si on les pressait un peu, ils finiraient par avouer qu'il n'y a que les Juifs qui soient chez eux en France...

(l) Au mois de mars 1884, le conseil d'Etat, dont le Juif Camille See est le plus beau fleuron, a refusé à la supérieure des Filles de Saint-Vincent-de-Paul l'autorisation d'accepter le legs d'une dame Lecerf, qui avait consacré une somme de quarante mille francs à fonder deux lits dans la maison de retraite de Sainte Anne d'Auray, à Chalillon-sous-Bagneux.
Dans leur haine pour ces saintes Filles de Charité, que les sauvages eux-mêmes vénèrent, ces malheureux n'ont pas reculé devant la pensée de spolier les pauvres.
Si on proposait aux Juifs de détourner de leur destination les dix mille francs de Crémieux, ils pousseraient les hauts cris ; ils trouvent tout simple qu'on chasse les Soeurs de Charité de l'hôpital Cochin et qu'on garde l'argent que le fondateur a laissé spécialement pour leur entretien.

LIVRE CINQUIÈME

PARIS JUIF ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Dans vingt ans je ne sais pas comment diable
un chrétien fera pour vivre....
Stern.

La Société du Directoire et la Société actuelle. — Les ruines morales.
L'aristocratie. — La place qu'elle tient encore.
Sa bonté native, son absence de haine, son incurable frivolité.
Le besoin de s'amuser. — Les chasses juives. — La revanche du cerf.
Hirsch et nos officiers. — Le chartrier des La Trémoille.-Dux.
Les Rothschild. — Le bal des victimes. — Ferrières.
Les Sensibilisés. — Les files de charité. — Des comptes fantastiques.
Un journaliste modeste et surpris. — Les cholériques aux Tuileries.
La Loterie des Arts décoratifs. — Un bienfaiteur de l'humanité.
Hecht et ses Courbet. — Reinach et ses Frans Hals.
L'amour du bibelot. — Le truquage, — Saphira. — Les scandales aux courses.
Cercles et tripots. — M. Leconte et le Cercle du Parlement.
Les fournitures militaires. — Les modes. — Le budget d'une honnête femme.
L'argent mal employé. — Les théories du Père Ludovic.
Un favori de l'aristocratie. — La misère cachée.
Sainte Geneviève et le bal des animaux.
L'arbitre de l'élégance. — Arthur Meyer.
Ernest d'Hervilly et le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia.
Le journalisme juif. —
Le chantage. — Hugelmann, Fiorentino, Eugène Mayer. — Un livre rare.
Anatole de la Forge ou « le galant homme, » —
Simia. — Les affolés de réclame. — Madame Adam.— La Finançe & l'Académie.
Le patriotisme du général Boum et la vertu de Madame Cardinal.
Le cabotinage général. — Les Juifs et le théâtre. — L'Ami Fritz.
Les américaines. — La reconnaissance des Yankees. — La statue de Barttioldi.
La décoration d'un comédien. — Le cirque Molier. — Les hôtels juifs.
Les Monach. — M. Robert de Bonnières et M. Paul Bourget.
M. Guy de Charnacé et le Baron Vampire. — Paris coupe-gorge.
Malfaiteurs et souteneurs. — Le livre de M. Macé. — Les brasseries de femmes.
La complicité de la police. — La crise ouvrière. — Les marques de fabrique.
La terre en friche. — L'alcoolisme. — L'aqua Tofana. — Le laboratoire municipal.
L'impunité des marchands de vin. — La chasse aux pauvres.
Les chiffonniers. — Les reconnaissances du Mont-de-Piété.

Le peuple attend. — Caractère inévitable de la Révolution.
La fin d'un monde.

C'est un crayon que je veux tracer, et non un tableau que je prétends peindre.
Les Goncourt ont su résumer tout un monde de faits et d'idées dans un volume, admirable à la fois par la netteté de l'impression générale et la richesse des détails : l'Histoire de la Société française pendant le Directoire ; ils nous ont montré, dans des pages pittoresques et fines tour à tour, Paris tel qu'il était au lendemain de la Terreur, avec ses églises dévastées, ses quartiers entiers changés en solitudes, ses hôtels ouverts à tout vent, l'hôtel La Rochefoucauld devenu bazar, l'hôtel Biron transformé en bal public.
Je ne puis espérer arriver, dans un cadre plus restreint, à un semblable résultat.
Le monde présent, d'ailleurs, est autrement complexe que celui que les spirituels écrivains nous ont décrit: les ruines morales, qui sont éparses autour de nous, tiennent plus de place que les ruines matérielles.
Il me suffira d'indiquer les points principaux, quitte à compléter plus tard.
Ce qu'on entend par une société, c'est-à-dire un ensemble de lois, d'usages, de traditions, n'existe plus.
Ce qui parait tenir debout n'est qu'un décor qui ne résiste pas à l'examen.
On vit dans un perpétuel mensonge et il est difficile, pour l'observateur, de raisonner d'après des apparences de situations et des étalages de sentiments qui, la plupart du temps, sont absolument faux.
Au premier abord, néanmoins, rien ne semble changé; les noms en évidence sont des noms de la vieille France et ce n'est pas un des phénomènes les moins étranges de

72

notre époque que de constater quelle vitalité il y a dans cette noblesse, à laquelle il n'a jamais manqué que de croire à elle-même, pour jouer le même rôle qu'en Angleterre.
Cent ans bientôt seront écoulés depuis qu'on a proclamé tous les hommes égaux, qu'on a brûlé solennellement au Champ-de-Mars l'arbre symbolique auquel étaient attachés tous les hochets de la féodalité, les tortils et les couronnes, les écussons et les manteaux de pairs, les parchemins et les généalogies. L'aristocratie actuelle n'a aucune place dans l'organisation contemporaine, elle n'a rien tenté pour en mériter une ; elle contient, en outre, un élément fort considérable de noblesse de cartes de visite, sans compter le nombre incroyable de fils d'acheteurs de biens nationaux qui se sont ennoblis en prenant le nom de la terre que leur grand père avait volée après avoir fait guillotiner le propriétaire légitime.
En réalité, cependant, en dépit de tant de scandales colportés par tous les journaux, l'aristocratie n'a pas complètement perdu tout son prestige dans ce siècle qui se croit si profondément démocratique.
Un duc authentique, par ce seul fait qu'il est duc, est quelque chose, il trouve à monnayer son titre, à se marier richement. Cette improvisation fabuleuse d'un petit lieutenant d'artillerie créant des duchés, des comtés, des baronnies, a été prise au sérieux, s'est greffée facilement sur la noblesse ancienne qui s'était constituée comme elle par l'héroïsme militaire.
Il y a plus, cette descente de la Courtille héraldique, cette noblesse qu'on a appelée la noblesse de l'almanach de Golgotha, cette invraisemblable éclosion de financiers se déclarant comtes et barons, non pas à la suite de services rendus au pays, mais à la suite de tripotages de Bourse, n'excite déjà plus la gaieté des premiers temps ; on sourit, sans doute, quand

73

on entend prononcer le nom du comte de Camondo ou du baron de Hirsch, mais on s'y accoutume presque.
L'aristocratie, loin de trouver la France nouvelle hostile ou simplement indifférente comme l'Amérique, correspondait tellement aux moeurs et aux habitudes du pays, faisait si bien corps avec lui, qu'elle n'aurait eu qu'à le vouloir pour être une puissance, sinon un pouvoir, une influence considérable, sinon une autorité reconnue. Là encore elle a été au-dessous de sa tâche, elle s'est montrée inhabile à tout.
A la première Révolution, quarante mille gentilshommes, habitués dès l'enfance au maniement des armes, disposant de toutes les situations considérables, tous braves personnellement, ont commencé par préparer le mouvement qui devait les emporter en embrassant avec chaleur les idées nouvelles, puis, au lieu de se concerter, ils ont fui devant une poignée de scélérats.
Excepté le prince de Talmont, il n'y eut pas un seul véritable grand seigneur en Vendée ; jamais un prince du sang n'y parut et l'injure jetée à la face du comte d'Artois, par Charrette, prêt à mourir, est restée dans toutes les mémoires (1). Aussi riches et presque aussi puissants aujourd'hui qu'au moment de la Révolution, les descendants de ces hommes frivoles laissent périr la France avec la même insouciance et ne font rien pour lutter.
A quoi tient cette radicale impossibilité de l'aristocratie Française d'être utile à quelque chose ?
Beaucoup de ceux qui la composent sont, par la générosité du coeur, par l'élévation

(1) Sur le triste rôle joué constamment par le comte d'Artois, consulter l'ouvrage de M. Forneron : Histoire générale des émigrés pendant la Révolution française.

74
des sentiments, restés l'élite de la société. On rencontre ça et là, dans la noblesse et dans la haute bourgeoisie, de magnifiques dévouements ; il existe là des saints et des saintes inconnus, des femmes jeunes, admirablement belles, soignant des malades, des oeuvres soutenues avec une charité sans égale.
Tout cela sans bruit, avec la crainte même de la publicité.
C'est dans ces classes que se recrutent ces créatures célestes qui intercèdent Dieu pour nous.
Si Paris a ses dessous que le regard ose à peine sonder, il a aussi ses dessus que bien peu connaissent, ces dessus où vivent de nobles âmes que le ciel voit plus que nous ne les voyons, car elles sont plus près de lui que de la terre où nous rampons.
Individuellement, je le répète, le véritable noble est généralement très bon.
Il fait du bien, mais au lieu de s'en vanter grossièrement, comme le Juif qui bat la grosse caisse dès qu'il a donné cent sous, il cache ses bienfaits avec une délicate pudeur.
En province, il y a rarement des pauvres autour des châteaux habités par d'anciennes familles.
Dans un petit coin du Forez, que j'ai eu l'occasion d'habiter, le baron de Rochetaillée, par exemple, pour ne citer que ce que j'ai vu, ouvre un compte à tous les habitants indigents chez le boulanger et le boucher, il assure le nécessaire à tous.
Il est impossible de mieux remplir les fonctions de ce riche, que Tertullien appelle « le trésorier de Dieu sur la terre. »
Les radicaux, pour récompenser cet homme généreux, l'accusent d'enlever le goût du travail à ceux qu'il oblige en les nourrissant et ils espèrent bien, à la prochaine révolution, le guillotiner pour ce motif.
Ceci, j'en suis convaincu, est absolument indifférent au baron de Rochetaillée. L'ingratitude est parfaitement égale à ces âmes.
Le noble, le représentant complet de la race

75
aryenne, affinée et comme spiritualisée, est étranger a tout sentiment de rancune. Le christianisme, joint à une manière de penser naturellement grande, a détruit dans ces coeurs tout ressentiment des injures.
Le Juif tient à la disposition de ses ennemis tout ce que, selon le mot de Goncourt, « une race, éclaboussée par le sang d'un Dieu, peut avoir de fiel recuit depuis dix-huit cents ans » le noble, lui, n'a ni fiel, ni haine.
Quoi de plus superbe que Montmorency écrivant son testament une heure avant d'aller à l'échafaud et léguant à Richelieu le tableau de Carrache représentant Saint Sébastien percé de flèches qui est maintenant au Louvre ?
Plus tard, quand, dans sa cellule de la Visitation de Moulins, la duchesse revit en songe le mari qu'elle avait si tendrement aimé, malgré ses infidélités, elle apprit de lui qu'il était au nombre des Elus.
— Quelle est surtout celle de vos actions qui vous a fait accorder cette grâce souveraine ? Lui demanda-t-elle.
— La facilité avec laquelle j'ai pardonné. Dieu m'a fait miséricorde parce que je me suis montré miséricordieux envers ceux qui ont souhaité ma mort(l).
Dans le livre si touchant de M. Charles d'Héricault, Histoire de la Révolution racontée aux petits enfants, vous trouverez mille choses de ce genre.
Quelle est belle cette réponse du pauvre petit Dauphin accablé de mauvais traitements, roué de coups par Simon !

(1) Mgr Fliche : Mémoires sur la vie, les malheurs, les vertus de très haute et très illustre princesse Marie-Félicie des Ursins, duchesse de Montmorency.

76
— Que me feras-tu, Capet, lui dit un jour Simon, si les Vendéens viennent te délivrer ?
Le Dauphin se rappela la promesse qu'il avait faite à son père, et il répondit :
- Je vous pardonnerai...

N'est-il pas encore d'une délicatesse exquise ce fait que raconte Renan dans ses Souvenirs d'enfance et de jeunesse ?
Après la Révolution, les demoiselles nobles pensionnées à l'hospice de Tréguier mettaient, le soir, des chaises devant la porte et devisaient dans cette tranquillité d'un jour finissant qui enveloppe les villes de province de je ne sais quelle poésie silencieuse.
Quand elles voyaient arriver ceux qui s'étaient enrichis à leurs dépens, elles ôtaient leurs chaises et se retiraient à l'intérieur ou allaient prier à la chapelle pour ne pas faire rougir ces richards, pour ne pas faire éprouver un sentiment de honte à ces voleurs légaux.
On a cité cent fois ce mot imbécile et charmant de Charles X, au moment de signer une nomination à une recette générale.
— Je dois prévenir Votre Majesté que c'est le fils d'un régicide.
— On ne choisit pas son père.
Il est vrai que la place qu'il accordait au fils d'un régicide, le roi l'aurait refusée au fils d'un chouan qui serait mort pour sa cause.
L'oubli des services rendus, chez les Bourbons et chez tous ceux qui appartiennent à ce parti, a toujours été égal à l'oubli des offenses.
Dans ces têtes légères rien ne laisse d'impression profonde, et la douceur native reprend vite le dessus, « Brillants oiseaux à l'élégant plumage, » dit le poète grec en parlant des Aleméonides.
Qu'est donc l'inoffensive Terreur blanche à côté de cette

77
Terreur rouge, qui, d'après Berriat Saint-Prix, fit trente mille victimes ?
En dehors de quelques personnalités éclatantes, comme Montalembert, le duc de Broglie, le comte de Mun, le cerveau de l'aristocrate est d'ordinaire très faiblement organisé. Il y a plus d'énergie intellectuelle, de volonté, de ténacité dans les desseins chez le dernier Juif de Galicie, que dans tout le Jockey-club.
Sur tous les membres des grands cercles, vous n'en trouveriez pas dix qui aient lu Joseph de Maistre, tous les contremaîtres, la plupart des ouvriers de Paris, ont lu et étudié Karl Marx. Dans le logement de ces jeunes artisans, qui n'ont pour s'instruire que la soirée après une journée de fatigue, vous trouverez un commencement de bibliothèque, des volumes lus, relus, annotés ; la noblesse achète des livres, il est vrai, mais elle ne les lit presque jamais.
Cette absence de toute culture intellectuelle sérieuse enlève à l'aristocratie la notion de son rôle supérieur dans la société.
Toute aristocratie, a dit Blanc de Saint Bonnet, qui laisse monter vers elle l'esprit d'en bas est troublée par l'alliage. Il ne faut pas qu'elle prenne du peuple et se fasse commune, il faut qu'elle donne d'elle au peuple et le fasse noble (1).
Ailleurs l'illustre penseur a donné une autre forme à cette définition des devoirs de l'aristocratie.
Il faut, écrit-il, que sans cesse l'aristocratie se purifie et reste elle.
Ce qui a lieu par l'application des principes qui l'ont distinguée. Le jour où elle se laisse reprendre par l'esprit du peuple, la décomposition de la nation commence. L'aristocratie peut de plus

(1) De la Restauration française.

78
en plus s'ennoblir pour ennoblir de plus en plus la foule; mais elle ne peut rien ennoblir de ce qu'elle reçoit de la foule.
C'est en vain que chez nous certaine noblesse a cru ennoblir les instincts qu'elle recevait du peuple, le goût de la paresse, du commode, du bien-être, de la vanité, des dépenses, de la table, du vin et des femmes; elle n'a réussi qu'à se désennoblir elle-même et à priver le peuple d'une aristocratie réelle.
Après s'être désennoblie, en faisant passer avant tout les sens qui rendent tous les hommes égaux, les représentants de l'aristocratie en sont arrivés à perdre même l'espèce de suprématie élégante qu'ils avaient là encore, ils en sont descendus à ne plus pouvoir penser par eux-mêmes, même en matière d'opéra et de toilette.
On leur vante des oeuvres, des artistes de vingt-cinquième catégorie, qui n'ont d'autre mérite que d'être d'origine juive, des costumes ridicules et grotesques et ils applaudissent à tout rompre, ils se pâment, ils se roulent, ils disent d'un air hébété : « Ah ! Que c'est Pschut ! Ah ! que c'est V'lan ! »
Rien n'est singulier comme de voir l'aristocratie en être tombée, à Paris du moins, à perdre ainsi la direction et la maîtrise de cet empire du goût et de la mode qu'elle posséda si longtemps sans partage, avoir même laissé échapper ce sceptre futile, ne plus regarder les moindres choses que par les yeux des Juifs. On se rappelle l'histoire du baron de Rothschild devisant avec un joaillier juif du reproche que leur faisaient jadis les chrétiens de ne pas manger de porc
— S'ils l'aiment tant le cher animal, il faut le leur faire porter comme décoration.
— C'est une idée ! Huit jours après, à notre époque triste, tous nos élégants et toutes nos élégantes adoptaient comme fétiche le petit cochon d'or, minuscule emblème d'une dégradation dont ils étaient les premiers à rire !

79
Cette impossibilité de penser par soi-même, cette facilité à se laisser conduire, fait d'admirables officiers de ceux qui, au lieu de traîner à Paris une existence qui est inutile parce qu'ils ne savent pas l'employer, entrent et restent dans l'armée.
La discipline les dispense d'avoir un avis et ils en sont tout heureux.
Ne demandez, en effet, même aux chefs, aucune initiative. Après avoir reconquis Paris sur l'insurrection, au risque de leur vie, ils se le sont niaisement laissé reprendre par quelques faiseurs de phrases, ils ont subi humblement toutes les injures qu'on leur a prodiguées. Aucun, pour sauver son pays de la honte, n'a eu la résolution d'enlever son régiment, sa brigade, sa division, non par respect pour l'autorité, croyez-le bien, mais parce que, pour agir de soi-même, il faut commencer par réfléchir et qu'un tel travail est au-dessus de leurs forces.
Le sentiment dominant dans l'aristocratie française et dans la haute bourgeoisie, qui marche dans son sillage, c'est l'amour du plaisir. Je ne parle pas, remarquez-le bien, de la débauche. La débauche est un violent stimulant qui, chez certaines natures, n'exclut pas l'énergie.
Le lord d'Angleterre dévoré par le spleen s'efforce parfois de noyer, sous des flots d'ale et de scherry, l'Hamlet morose et maladif qui existe dans tout Anglais ; il est Falstaff avant d'être Nelson, Chatam ou Byron.
Dans les universités d'Outre-Rhin, l'Allemand prélude, par des lippées dignes des buveurs très illustres de Rabelais, à sa destinée de soldat ou d'homme politique ; il est Gargantua avant d'être Bismarck. Le Français n'a point ces goûts que trahirait la faiblesse de son estomac ; on ne cite même plus de grands viveurs, comme on en comptait par centaines, il y a cinquante ans.
Ce qui subsiste c'est, encore une fois, l'amour du plaisir, le désir de s'amuser.

80
La duchesse de Persigny était née dans un chapeau de pierrot. Sa mère était accouchée au moment où le général de la Moskowa allait partir pour le bal de l'Opéra et le père, à la hâte, avait recueilli la petite dans son grand chapeau aux rubans multicolores. Il semble que l'aristocratie française actuelle ait eu un semblable berceau : en dépit des avertissements sinistres, qui ne lui manquent pas, elle éprouve comme des fourmillements dans les jambes quand elle est quelque temps sans danser.
Cette passion impérieuse livre, on le comprend, tous les grands seigneurs pieds et poings liés aux Juifs.
La chasse est au premier rang des divertissements de bonne compagnie.
La chasse, que l'aristocratie aimait parce qu'elle était l'image de la guerre, fut un malheur et devint presque un vice pour elle.
Parmi tous les prétendus abus reprochés à l'ancien régime par des rhéteurs, qui ont fait cent fois pis dès qu'ils ont été au pouvoir, bien peu restent debout, depuis que la critique sérieuse a étudié ces questions; l'abus du droit de chasse, les mesures impitoyables prises pour protéger ce droit n'ont point été justifiées. En certaines contrées, le paysan n'avait pas la permission de pénétrer dans son champ ! Il faut lire ce chapitre dans Taine pour comprendre les colères qui se formaient autour du château, grâce à cette réglementation trop sévère.
Par amour pour la chasse, la noblesse s'était aliéné les paysans, la même passion l'a amenée à fréquenter les Juifs, à aller chez eux, à manger à leur table.
Aujourd'hui nous assistons à la revanche du cerf. Pauvre cerf ! combien de fois, bramant, le coeur battant, a-t-il pleuré de ses yeux doux, cherché un refuge dans l'eau claire qui le tente, qui lui communique une sensation de

81

bien-être et qui bientôt glace ses jambes en sueur, le paralyse et le livre à la meute ardente qui s'est lancée après lui !
Combien, en assistant à cette douloureuse agonie, que contemplaient, avec des frémissements de volupté aux narines, des femmes accessibles à toutes les tendresses dans la vie ordinaire, ont éprouvé l'émotion du sentimental Jacques de ‘Comme il nous plaira’ :
Aussi bien, dit le premier Seigneur au vieux Duc, cela navre le mélancolique Jacques.
Il jure que vous êtes, sous ce rapport, un plus grand usurpateur que votre frère qui vous a banni.
Aujourd'hui, messire d'Amiens et moi-même, nous nous sommes faufilés derrière lui, comme il était étendu sous un chêne dont les antiques rameaux se projettent sur le ruisseau qui clapote le long de ce bois.
Là, un pauvre cerf égaré, qu'avait blessé le trait des chasseurs, est venu râler; et vraiment, monseigneur, le pauvre animal poussait de tels sanglots, que, sous leur effort, sa cotte de cuir se tendait presque à éclater.
De grosses larmes roulaient, l'une après l'autre, sur son innocent museau.
Et ainsi la bête velue, observée tendrement par le mélancolique Jacques, se tenait sur le bord extrême du rapide ruisseau qu'elle grossissait de ses larmes.
Et lui jurait que nous sommes de purs usurpateurs, des tyrans, et ce qu'il y a de pire, d'effrayer ainsi les animaux et de les massacrer dans le domaine que leur assigne la nature.
N'est-il pas vengé le cerf infortuné, traqué ainsi de siècle en siècle, par le spectacle de tous ces porteurs de beaux noms se traînant, sous l'ironique sourire des valets, à la suite de quelque immonde Juif d'Allemagne et de Russie qui a bien voulu inviter la noblesse à se divertir avec lui ?
Que de souvenirs viennent à ces malheureux ! Ces forêts où ont chevauché les ancêtres, les conquérants hardis de la vieille Gaule, noire de bois, sont hantées encore par les légendes du passé.
Les Fées ont habité au bord de ces étangs et c'est ici, peut-être, qu'au-dessus de la ramure d'un cerf, la figure de Jésus-Christ, toute resplendissante de

82
clarté, apparut à saint Hubert. Les soirs d'hiver, au milieu d'ombres fantastiques, une chasse étrange, la chasse royale faisait retentir les halliers de clameurs qui n'avaient rien d'humain.
Quand un roi devait mourir, un personnage mystérieux, proche parent du Petit Homme rouge des Tuileries et qu'on appelait le Grand Veneur, prononçait trois fois le nom de celui qui allait disparaître.
L'âme de notre histoire ne parle-t-elle pas dans tous ces lieux ?
Fontainebleau à demi païen, où les Nymphes de Jean Goujon semblent errer dans les allées, ne raconte-t-il pas François 1er, le Primatice, la poésie automnale de cette fin de règne où le paladin de Marignan vint chercher le repos dans ce palais fait à l'image de l'Italie qu'il avait rêvé de conquérir ?
Tout un monde ne ressuscite-t-il pas dans cette chambre des Cariatides où
« Jean Goujon, dit Michelet, communique aux pierres la grâce ondoyante, le souffle de la France, sait faire couler le marbre comme nos eaux indécises, lui donne le balancement des grandes herbes éphémères et des flottantes moissons ? » Versailles ne dit-il pas tout un siècle en un mot et les brillantes cavalcades et les grandes dames dans les calèches que Louis XIV aborde chapeau bas, et les splendeurs de tout ce règne évanoui ?
Parfois, quand le soir tombe, cette vision des temps lointains vient à plus d'un duc, d'un marquis, d'un comte honteux d'être le compagnon de tous ces coupeurs de bourse juifs que ses aïeux n'auraient pas regardés, et il murmure avec le poète :
Ah ! Que le son du cor est triste au fond des bois !

Fontainebleau est à Ephrussi, Versailles est à Hirsch, Ferrières est à Rothschild.

83
Nous apprenons de temps en temps que M. Ephrussi « a découplé à la Malmontagne un cerf dix cors, et qu'après une heure de chasse l'animal a battu au change ; » une autre fois : « il brise dans les grands Feuillards et goûte l'eau à la mare aux pigeons. »
Cahen d'Anvers se manifeste aux Bergeries. Quant à Hirsch, qui fait aussi belle figure au faubourg, ce qu'il chasse de préférence ce sont les officiers français.
Ce n'est pas un des spectacles les moins intéressants de notre époque que celui de ce baron de contrebande protégé, encouragé dans sa folie maniaque par Dreyfus, l'ancien député juif de Seine et Oise, et disant à ses gardes :
« Dès que passe un Français, tirez dans le tas ! »
Ce tyranneau occupe même ce terrain d'une façon absolument illégale, puisque le conseil municipal de Versailles a protesté contre la cession qui lui en a été faite.
N'importe ! Il s'y conduit comme en pays ennemi ; les faits se passent à quelques Lieues de Paris sans que personne ait jamais osé les porter à la tribune : la gauche, on le sait d'avance, se lèverait en masse pour couvrir la voix d'un orateur qui oserait attaquer un financier juif.
Le seul journal républicain, qui ait jamais parlé de ces indignités, est le Temps. Il est vrai que l'article emprunte à la modération bien connue de son auteur, M. Jules Claretie, un accent particulier.
Les journaux de Seine-et-Oise, écrit-il, sont, sans aller plus loin, remplis chaque semaine des exploits des gardes d'un gros financier qui a loué une partie du parc de Versailles.
Des allées où les enfants passent, des fourrés où les promeneurs s'égarent !
Des nids de verdure où l'on aimerait à se perdre un livre à la main !
Un instant : attention à vous ! Il y a presque péril de mort !

84
Les gardes du baron Hirsch sont là tout près, le fusil chargé.
Le Petit Versaillais, un journal du pays, conte que, l'autre jour, une ordonnance traversait à cheval l'avenue qui conduit du boulevard de la Reine à la porte Saint-Antoine. Deux beaux chiens de chasse suivaient, appartenant à des officiers. L'un d'eux entre sous bois ; il revient bientôt avec la patte cassée et un oeil crevé.
L'autre disparaît dans une haie : il est tué raide. Le brigadier de gendarmerie a déclaré que M. le baron Hirsch donne à ses gardes un franc de prime par bête fauve abattue, avec prescription d'assimiler aux fauves tous les chiens rencontrés dans sa chasse.
Mais sa chasse, c'est une propriété de l'Etat. Mais on devrait pouvoir prendre le frais dans sa chasse sans courir le risque de recevoir des grains de plomb dans le visage ! Un officier, la semaine passée, se promenait avec son enfant dans une allée en contrebas d'un taillis. Tout à coup quelqu'un tire.
Le plomb fait pleuvoir des feuilles criblées sur la tête du petit, et l'enfant a peur. Le garde interpellé par l'officier répond simplement : «J'ai tiré sur une fouine. Quand j'en rencontre, j'ai ordre de tirer !
Avouez, entre nous, que ce garde a eu de la chance de tomber sur un officier contemporain ! S'il avait fait cette réponse à Kléber, à Desaix, à Marceau, à Pélissier ou à Bugeaud dans leur jeunesse, je crois que le baron Hirsch aurait passé un mauvais quart d'heure !
Après nos officiers, ce que le baron Hirsch déteste le plus, ce sont nos ouvriers. Il prend nos capitaux, mais il proteste avec indignation, dans la Gazette de Cologne, contre le soupçon même d'avoir fourni du travail à un seul Français :

La compagnie des chemins de fer ottomans, dit-il, a un caractère spécialement allemand; elle a appelé en Turquie des centaines d'employés allemands, leur a fait une position, et leur a donné une existence, à eux et à leurs familles, fondant ainsi, sur le territoire turc, une véritable colonie allemande. Locomotives, voitures, ponts

85
de fer, rails, etc., c'est presque exclusivement en Allemagne à Hanovre, Nuremberg, Mayence, Cologne, Dortmund et dans bien d'autres ateliers allemands qu'elle a tout fait faire, ouvrant à l'industrie allemande un champ fécond.
Pour le personnel des employés, composé presque exclusivement de l'élément allemand, pour la colonisation allemande, ce serait un pitoyable résultat de voir des capitalistes étrangers, français ou anglais, par exemple, prendre en Turquie la place de la Compagnie existante, et je suis bien persuadé que vous seriez vous-même désolé d'avoir prêté la main à un résultat de ce genre.
Ces sentiments si français ont naturellement concilié au baron et à la baronne de Hirsch la sympathie de notre aristocratie.
C'est le prince de Sagan qui fait les honneurs de cette demeure dans laquelle le général d'Abzac et le comte de Chabot jouent un peu le rôle de chambellans.
Le comte de Fitz-James, avant son mariage, était employé dans la maison à cinq mille francs par mois.
Le comte d'Andigné brigue l'avantage de conduire le cotillon dans les fêtes, tandis que le marquis de Massa se charge des intermèdes, et fait représenter là des petites pièces comme la ‘Cicatrice’.
Hirsch occupe à Paris une situation relativement supérieure à celle des Rothschild. Il est le baron comme les autres sont les barons. Au rebours des Rothschild, qui tiennent à personnifier une collectivité, le baron tient à être seul et laisse toute sa famille dans un demi-jour dédaigneux.
Il n'a point la morgue et la hauteur des Rothschild, que l'on ose à peine aborder maintenant dans un salon ; parvenu réjoui, il est infiniment plus ouvert, plus rond que les princes d'Israël, et, somme toute, moins ridicule qu'eux.
Il est insolent sans doute, mais son insolence est goguenarde et familière. Haut en couleur, les narines ouvertes, heureux de vivre quand il ne se roule pas dans d'atroces douleurs hépatiques, il est volontiers bonhomme

86
avec une pointe de raillerie; il dit, par exemple, à de grands seigneurs qui viennent quêter chez lui pour des blessés carlistes : « Je veux bien vous donner quelques billets de mille francs, mais êtes-vous bien sûrs que cet argent ira aux carlistes ? »
Cette différence d'allures avec les Rothschild s'explique facilement. Les Rothschild ont hérité d'une situation sociale déjà créée par leurs parents, qui ont essuyé les premières rebuffades ; ils croient, jusqu'à un certain point, appartenir à l'aristocratie ; Hirsch, au contraire, croit que l'aristocratie lui appartient.
Cette place dans le monde élégant, qui lui faisait tant envie, Hirsch, en effet, l'a conquise petit à petit, par lui-même ; il sait le tarif de chaque scrupule et le prix marchand de chaque conscience.
Avec Bismarck et Gambetta, c'est un des trois grands mépriseurs d'hommes de l'époque, mais le mépris chez lui n'est tempéré par rien.
Si Bismarck a pu apprécier toute la lâcheté humaine dans les diplomates et les politiques à genoux devant sa fortune, il ne peut méconnaître les beaux côtés de l'humanité quand il songe à tant d'obscurs héros qui se sont sacrifiés pour la gloire de l'Allemagne. S'il avait dans

son entourage les plus, effrayants échantillons de la servilité, Gambetta pouvait se rappeler, qu'au commencement de sa carrière, beaucoup d'êtres désintéressés et naïfs l'avaient soutenu en croyant aider au triomphe d'un principe.
Hirsch n'a jamais vu dans sa vie un être humain qui se soit adressé à lui autrement que pour lui demander de l'argent.
Il a grandi à mesure que la France s'abaissait. Il y a quelques années à peine, les déclassés du monde eux-mêmes refusaient ses invitations, aujourd'hui les plus qualifiés sont heureux de monter le fameux escalier. Cet esca-

87
lier, disons-le en passant, ne justifie guère la bruyante admiration dont il est l'objet. L'architecte l'a signé comme Raphaël aurait signé un de ses tableaux : Emile Peyre fec.
Véritablement il n'y a pas de quoi être si content de soi. On ne peut imaginer rien de plus incohérent et de plus disproportionné que cet escalier ; il est assez large à sa base pour qu'un régiment puisse y défiler, il est si étroit au sommet qu'on croirait qu'il ressemble au reste de la maison et que c'est un escalier dérobé.
C'est du haut de cet escalier que le baron dit un jour à son fils, en regardant monter les ducs, les princes et les marquis : « Vous voyez tous ces gens-là, dans vingt ans, ils seront tous nos gendres ou nos concierges. »
L'été, les visiteurs se pressent à Beauregard. Qui ne voudrait pénétrer dans la salle à manger ? C'est, dit l'Evénement, qui se connaît en raffinements mondains presque autant que le Gaulois, une pièce absolument remarquable dont les portes et les boiseries de noyer sculpté sont des merveilles.
Quatre grandes baies vitrées versent le jour et découvrent de toutes parts l'horizon qui se reflète dans l'immense glace formant le panneau du fond. En sorte que, pendant qu'on dîne, les jeux sont charmés par le spectacle féerique et toujours renaissant donné par la nature.
Le Dressing room « blotti entre la serre et la chambre à coucher de la baronne » n'est pas mal non plus.
D'un style Louis XV très pur, il a été très exactement copié sur celui qu'une Electrice de Bavière s'était aménagé au palais de Nymphenbourg. Les tentures sont azur et argent, et, afin d'harmoniser les plafonds, la baronne, ne trouvant pas en France d'ouvriers compétents, a dû en amener de Bavière pour argenter tous les reliefs des moulures.
De vieux fauteuils en soie blonde fondent leur coloris très doux dans ces tons pâles. Mais, la merveille, c'est la toilette toute re-

88
couverte de vieilles aubes d'Argentan, supportant un miroir dont le cadre en argent ciselé est un véritable joyau. Au-dessus de ce miroir, une glace de Venise est suspendue au mur, pareille à un bloc de pierreries. Le cadre de cette glace est une pièce unique, tout en cristal de roche, orné de guirlandes dont chaque grappe est formée d'améthystes, de grenats, de topazes et autres pierres incrustées dans le cristal.
Les chambres d'amis sont fort avenantes.
Le luxe de ces pièces est la fraîcheur qui est la grâce de la campagne. Dans chacune, un petit thé en argent ciselé ou en vermeil, de style et de ciselures différents, met un grain de faste élégant. Les draps de batiste, tous garnis de vieilles dentelles flamandes, floconnent sur la cretonne claire. C'est doux, c'est gai, cela enchante et cela retient.
Que ne ferait-on pas pour coucher dans des draps qui floconnent et qui retiennent ? « Aussi est-ce une joie très enviée de compter parmi les invités de la baronne, et les séries se succèdent à Beauregard comme jadis à Compiègne. Parmi les plus assidus : la duchesse Decazes, la duchesse de Castries, la marquise de Beauvoir, la comtesse de la Ferronays, la

marquise d'Hervey de Saint-Denis, la comtesse de Chavagnac (aujourd'hui la comtesse de Pontevès), le marquis de Scépeaux, le comte de Béthune, le marquis de Fontenilles, la princesse Hohenlohe, la comtesse de Divonne, la marquise Bonnet, le comte de Beust, etc., etc. »
Dans ces fêtes d'ostentation, le Juif encore se révèle. Toute la chasse est vendue d'avance à des marchands de comestibles ; les hôtes du châtelain ne viennent guère faire là que le métier de tueurs, de garçons bouchers.
Autrefois, à Ferrières, quelques invités, désireux de rapporter à Paris les preuves de leurs exploits, éludaient

89
la consigne et gardaient quelques pièces dans leur carnier. Le cas était prévu ; guidé par un chien spécial admirablement dressé à cet usage, le baron James visitait les chambres pendant qu'on prenait le café et confisquait impitoyablement tout gibier indûment conservé.
Dans ces conditions, la chasse n'est plus qu'un massacre, et Veuillot, le glorieux plébéien, avait bien raison lorsqu'il écrivait à sa soeur :
« Je me prive soigneusement de la chasse ; l'enfant du peuple ne veut point de ce plaisir royal. Quant à faire semblant, comme chez les Rothschild, à assassiner des poules faisanes, amenées à l'abattoir par des valets galonnés, c'est bas. »
A ces parodies de la vie d'autrefois, il faut ajouter la chasse à courre avec un cerf en boîte. On entretient un malheureux cerf dans un parc, puis on le met dans une boîte, on le transporte dans un lieu déterminé, on le poursuit avec fureur ; au moment où il est près d'expirer, on s'arrête, non par humanité, mais par avarice, on ranime l'animal en lui faisant boire de l'eau-de-vie et on le réintègre dans sa boîte.
N'est-ce pas tout un monde, cette chasse économique avec des habits rouges et des boutons de vénerie ?
En toutes ces charges qui rappellent l'ancienne vénerie, comme Croquefer rappelait les Chansons de gestes, figurent des noms de gentilshommes authentiques, qui font un singulier effet.
Comme ils doivent s'étonner d'être là ! Avez-vous jamais vu, en allant au Bois dans l'après-midi, l'homme qui sert d'écuyer cavalcadour à la baronne de Rothschild ? C'est un vrai duc de la Trémoille. Lui-même, plus instruit que la plupart des membres de l'aristocratie, a classé, sans l'aide d'aucun paléographe, les papiers de sa famille et, sous ce titre, le ‘Chartrier de la Trémoille’, il a

90
publié un magnifique volume qu'il n'a pas mis dans la commerce et qu'il a généreusement distribué aux bibliothèques et aux sociétés savantes.
Les quelques lignes que le duc de la Trémoille a placées en tête de ce volume, qui est, avant tout, un livre familial, précisent bien l'intention de l'auteur et frappent par une belle allure de simplicité.

A Louis-Charles-Marie de la Trémoille.

Désirant, mon cher Louis, te voir partager l'intérêt, je dirai l'affection que je porte à mes vieux parchemins et papiers, je vais essayer de te les faire connaître. Mon travail aura, en outre, pour but de t'apprendre sommairement l'histoire de ta famille.
J'ai réuni à cet effet, depuis Guy VI de la Trémoille, une série de lettres et de pièces qui se suivent sans interruption de père en fils jusqu'à moi.

Les chartriers que nous avions en divers châteaux ont été détruits; celui de Thouars seul a été sauvé. Ce ne sont pas cependant les dangers qui lui ont manqué ; il a couru plusieurs fois risque d'être brûlé pendant les guerres de Vendée. La porte de fer qui le fermait est criblée de balles, dont plusieurs ont fait leur trou; mais heureusement le feu n'a pas pris et la porte a tenu bon.
A peine échappés aux dangers de la guerre, les vieux titres ont été mis au pillage par les bonnes femmes de Thouars, qui venaient chercher les plus belles feuilles de vélin pour couvrir leurs pots de confitures.
L'humidité, les rats et, enfin, bon nombre de soustractions faites par les chercheurs d'autographes ont notablement diminué notre dépôt d'archives ; mais ce qui reste est encore assez considérable pour consoler de ce que nous avons perdu.

N'est-il pas vrai que cela vous a un certain ton qui ne sent point le parvenu et le Juif ?
Rien n'est intéressant, d'ailleurs, comme l'histoire d'une si illustre race, faite uniquement avec des documents et

91
des lettres autographes. On y suit de siècle en siècle les transformations de la noblesse. Le féodal traite presque d'égal à égal avec le roi, il lui prête de l'argent pour lever des troupes, afin de repousser les Anglais.
Un Talmont meurt à Marignan, un la Trémoille tombe à côté de François Ier, à Pavie, après avoir reçu trente-sept blessures.
Les rapports du duc de la Trémoille et d'Henri IV sont encore ceux de l'amitié ; le roi écrit à son fidèle compagnon d'armes pour lui expliquer les motifs de sa conversion. Puis la noblesse militaire devient la noblesse de cour ; il n'est plus question que de cordons bleus et de gouvernements, et, à la veille de la Révolution, Marie-Antoinette écrit à sa cousine pour lui promettre une faveur de ce genre.
Le prince de Talmont, on le sait, prend une part glorieuse à la guerre de Vendée. Par un raffinement de cruauté, on l'amène de Rennes à son château de Thouars pour être guillotiné dans la cour d'honneur. Après l'exécution, les paysans, que la famille a comblés de bienfaits pendant des siècles, dansent en rond autour de la tête attachée à une pique, en chantant :

Monsieur de la Trémoille
Mouille !
Monsieur de la Trémoille
Mouillera !

Et regardez le contraste ! Cet homme qui a le souci de sa race, qui, pareil à ces chevaliers qui préparaient d'avance le tombeau où ils devaient reposer morts, élève aux siens un monument digne d'eux, est le commensal assidu de ces rogneurs d'écus de Francfort, enrichis par les spéculations que vous connaissez.
En voyant tombé si bas ce descendant de tant de conné-

92
tables, de ducs et pairs, de grands et fiers seigneurs, je songeais au 'Dux' que Cladel écrivit sur le conseil de Baudelaire. Ce n'est pas le premier venu que ce romancier au style tourmenté. Les autres ne se préoccupent jamais de chercher d'où vient le personnage qu'ils mettent en scène ; c'est un passant quelconque qui arrive on ne sait d'où.
Cladel, au contraire, reconstitue avant tout l'origine de ses héros, il connaît qu'un Celte, un Germain, un Gallo-romain ne se ressemblent nullement, il sait la force de cette tradition qui

s'incarnera peut-être dans un homme de vrai tempérament français, qui sauvera la Patrie, parce qu'il ne daignera même pas prendre la peine de discuter toutes les turlutaines déclamatoires mises en circulation par la presse franc-maçonne et juive.
Dux est le plus affreux cocher qui ait jamais promené à travers les rues de Paris, sous la neige et sous la pluie, une santé de fer, une soif inextinguible et une insolence qui n'a point de pareille ; il a l'horreur du bourgeois, il le devine d'instinct, il le couvre de ses épithètes injurieuses, il le déshonore par la familiarité de son tutoiement.
Arrogant, solitaire, il va ainsi par la ville, et l'observateur, dans cet automédon, moins poli que ses chevaux, reconnaît un descendant des seigneurs à bec d'aigle de jadis, le type dégénéré du féodal.
Si on lui eût donné le choix, qui sait si Dux n'aurait pas aimé mieux vivre libre parmi les cochers que de meubler les salons de Rothschild ?
Pour une partie de la noblesse, la maison de Rothschild joue le rôle que jouait autrefois la maison de France. C'est une bizarre et curieuse destinée que celle de cette famille à laquelle nous consacrerons plus tard une étude spéciale, et qui est si intimement liée à l'histoire de ce siècle. Nous ne

93
voulons en prendre aujourd'hui que le côté qui touche à la vie mondaine. Là encore les Rothschild ont eu à lutter longtemps. Il y a quarante ans, l'aristocratie bondissait d'indignation à la seule pensée de voir les Juifs se mêler à elle.
Nous avons rappelé le fi donc ! éloquent et laconique de la duchesse d'Angoulême ; il fallut mettre toute la diplomatie européenne en mouvement pour obtenir que les Rothschild fussent admis, non au cercle de la Cour - tous les chambellans auraient rendu leurs clefs à une telle proposition — mais fussent autorisés à se présenter aux Tuileries les jours de grandes cohues officielles.
Trois fois l'huissier, suffoqué d'une telle audace, les mit à la porte, trois fois ils se représentèrent avec un sourire engageant.
Les auteurs d'un spirituel opuscule, paru en 1826 : ‘Biographie des dames de la Cour et du faubourg Saint-germain’, ont raconté tout au long cet épisode de l'histoire intime de la Restauration. Leur portrait de la baronne Esther-Rebecca de Rothschild figurerait, sans désavantage, à côté de certains croquis de Tallemant des Réaux.
L'un des modernes flambeaux de l'antique Sion : femme, fille et soeur d'honnêtes Israélites voués au culte du Veau d'or, elle crut pouvoir comme son mari traiter les rois d'égal a égal. Elle fît mettre ses chevaux à la voiture et ordonna qu'on la conduisit aux Tuileries. Mais là, cruel désappointement !On refusa de la recevoir (1).

(1) L'an dernier, le duc d'Aumale ayant à dîner la duchesse d'Ayen et la baronne de Hirsch, mit la Juive à sa droite, et la duchesse à sa gauche. Lors des fêtes données a Chantilly, il plaçait, il est vrai, la grande duchesse Wladimir à sa droite et la baronne Gustave de Rothschild à sa gauche, mais en quittant la table, il offrait le bras à la baronne !
Remarquez que la duchesse d'Ayen qui est, dit-on, une femme très charitable et très bonne, n'a aucune raison de fréquenter la femme d'un banquier qui a ruiné tant de malheureux ; elle n'a pas besoin d'emprunter de l'argent aux Juifs, car elle possède une fortune considérable, elle a hérité du marquis de La Ferté-Mun, qui était fort riche et elle est la belle-fille du duc de Noailles, auquel appartient la magnifique terre de Maintenon. On ne peut s'expliquer cette manie de s'abaisser sans nécessité.

94

Piquée au vif elle revient chez elle ; des pleurs coulent de ses yeux.
Jérusalem ! s'écrie-t-elle, Jérusalem ! Quelle offense pour ton peuple !
Des courriers extraordinaires sont expédiés sur-le-champ à toutes les cours d'Allemagne pour les instruire de ce grand événement. Les rois s'agitent, les conseils s'assemblent, les diplomates discutent.
Metternich prend la plume, l'ambassadeur d'Autriche court aux Tuileries, la porte à deux battants s'ouvre et notre baronne a franchi la salle des Maréchaux. Alors tout est joie dans Israël ; les montagnes bondissent comme des béliers, les collines comme les petits des agneaux.
Les harpes qui dormaient suspendues aux saules du rivage frémissent de nouveau sous les doigts des filles de Sion et le peuple élu célèbre encore une fois le merveilleux passage de la mer Rouge.
A propos de la mer Rouge, savez-vous que cette couleur est celle que notre Crésus circoncis affectionne de préférence et que c'est avec un uniforme rouge, surchargé de deux épaulettes de colonel, qu'il a coutume d'assister à toutes nos réjouissances nationales ?
Sa fidèle Rébecca, l'élue de son coeur, l'ange de ses affections l'accompagnait au dernier bal de la Ville. Cette perle d'Israël qui peut avoir vingt huit ans, était enchâssée dans une embrasure de croisée, entre deux diamants chrétiens d'une si belle eau qu'ils absorbaient tout son éclat.

Ces sentiments de répulsion subsistèrent très longtemps. En 1846, en l'honneur de l'arrivée à Baden d'un souverain étranger, on voulut organiser un bal. On nomma, pour régler les détails de la fête, trois commissaires, parmi lesquels M. Maurice de Haber. Les deux autres refusèrent

95
d'avoir pour collègue un Juif, quoique ce collègue fût M. de Haber, le richissime banquier de Cologne, allié à la famille d'un maréchal de France, à la famille de Grouchy. M. de Haber envoya des témoins. Les commissaires refusèrent, de se battre avec lui et ne consentirent à croiser le fer qu'avec un de ses amis.
« Le piquant de l'affaire, disent les Archives israélites (1), auxquelles nous empruntons cette histoire, c'est que M. de Haber, bien que gendre de M. Worms de Romilly, président du Consistoire central, n'appartenait plus au Judaïsme, mais bien à la religion protestante. Mme de Haber, sa fille, s'était convertie quelques mois auparavant au catholicisme, à seule fin d'épouser M. de Grouchy. »
La ténacité juive, la patience à endurer les affronts et à feindre même de ne pas les apercevoir, vinrent à bout de tout (2). Le vieux James entra dans la société comme bouffon ; il amusait; on lui faisait répéter à chaque instant sa fameuse charade.
— Mon bremier il a des tents, mon second il a des tents, mon troisième il a des tents et mon tout il est un filain défaut.
— Le mot ! Le mot ! Criait-on.

(1) Archives israélites, volume 86.
(2) Ce fut la vicomtesse de Noailles qui dressa elle même la première liste d'invitations des Rothschild. Un mot prononcé dans cette soirée par le baron James est resté légendaire. Il donnait le bras a la vicomtesse qui lui demanda ce que c'était qu'un trou qu'on apercevait dans son jardin et qu'on avait oublié de combler.
— Montàme, répondit le baron, c'est un drou pour y mettre les bedites ficomtesses quand elles ne sont pas sages...

96
— Chalousie, répondait triomphalement le baron.
C'est encore lui qui disait un jour que l'on parlait devant lui des hommes de paille :
— Fui, l'homme de baille est une ponne geose pour les goquins, ils finissent douchours bar le faire serfir de lit à leurs actionnaires.
On se racontait de lui des traits inouïs de ladrerie. Qui ne connaît l'histoire si souvent citée ?
Un jour, un ami vient demander cinq cents francs à Dumas père. Le grand généreux était à sec ; le cas cependant était pressant ; il prend la plume et écrit au baron une lettre étincelante d'esprit pour lui emprunter vingt-cinq louis.
Le milliardaire ne daigne même pas répondre.
Quelque temps après, on causait autographe, rue Laffitte.
— Cela a donc de la valeur ces papiers-là ? demanda le baron.
— Cela dépend.
— J'en ai un que je vais vous chercher.
Il montre la lettre de Dumas et on lui en offre immédiatement dix louis qu'il accepte, naturellement.
Dumas se vengea par un joli mot. Un jour qu'on quêtait à une fête de charité, une des patronnesses tendit l'aumonière au baron.
— J'ai déjà donné, dit le financier.
— Je ne l'ai pas vu, répondit la dame, mais je le crois.
— Et moi, fit Dumas, je l'ai vu, mais je ne le crois pas.
Les coreligionnaires du baron, eux-mêmes, flétrissaient son âpreté au gain.
Les Archives israélites nous racontent une des leçons qu'il reçut de Marcus Prague, un des ministres officiants. Un jour de Yom Kippour, James de Rothschild, désigné pour sortir le Sepher de l'arche, pria Marcus Prague de lui garder son livre de prières. Il s'aper-

97
çut que celui-ci examinait avec intérêt ce volume splendidement relié.
— Mon Machsor a l'air de vous plaire, dit-il, combien m'en donnez-vous ?
— Comment, monsieur le baron, répondit Prague, qui était un zélateur de la Loi, en un tel lieu et en un tel jour, vous voulez encore faire du commerce…
Les rebuffades, je l'ai dit, ne le décourageaient pas. Arsène Houssaye, qui était présent à la scène, a raconté de quelle jolie façon Musset remit à sa place le baron qui s'était glissé à une lecture faite chez l'Impératrice de l'Âne et le Ruisseau.
Une autre fois, ce fut d'Orsay qui se chargea de la leçon. Un jour, en jouant au whist dans un salon, le financier avait laissé tomber un louis par terre. Aussitôt, il dérange tout le monde et prend un flambeau sur la table pour retrouver ses vingt francs.
— Laissez donc, mon cher, dit d'Orsay, je vais vous éclairer, et il allume à la bougie un billet de vingt francs pour aider le baron à chercher son louis...
De nos jours, les Rothschild seraient encore mis au pas s'ils se frottaient à quelque écrivain qui eût conservé les sentiments de fierté d'autrefois, mais ils n'ont plus à redouter de rencontrer un d'Orsay dans l'aristocratie.
L'aristocratie, du moins celle qui figure dans les comptes rendus des journaux parisiens, est littéralement vautrée aux pieds des Rothschild ; elle regarde comme un honneur d'être reçue par eux et la baronne Alphonse a pu dire ce mot prodigieux dans la bouche d'une Juive : « Je ne puis pourtant pas inviter tout le monde ! »
II y a dans cet avilissement quelque chose de véritablement incompréhensible. Quel exemple plus frappant du

98

degré où peuvent tomber des descendants d'illustres races, individuellement bons et généreux, mais faibles de caractère et dominés par cet impérieux besoin de s'amuser dont je parlais tout à l'heure, que ce qui s'est passé au moment de la catastrophe de l'Union générale ?

Je n'ai pas l'intention de traiter à fond cette affaire embrouillée, il faudrait un chapitre entier pour l'élucider.

Très probablement les catholiques, candides comme toujours, furent attirés dans un piège pour être dépouillés et déshonorés par les Rothschild avec la complicité du gouvernement.

Le nom de Feder, l'alter ego de Bontoux., est un nom absolument juif. L'Annuaire des Archives israélites pour 1884, l'an du monde 5645, indique un Feder parmi les professeurs juifs de la Faculté de Nancy. Le Feder de l'Union générale est maintenant un des principaux banquiers de Berlin.

Avouez qu'avant de s'engager dans cette campagne, les chefs du parti conservateur auraient dû s'informer un peu.

Tous ces collets montés, qui hésiteraient à aller prendre une choppe dans un café, auraient dû faire demander à une agence de renseignements de les éclairer sur les moeurs de ce Feder, avant d'exhorter les pauvres prêtres de campagne, les petits rentiers catholiques, les servantes à lui confier leurs épargnes (1). Quant à Bontoux, il n'était à Vienne entouré que de

(1) Les détails sur la maîtresse de Feder, qui se faisait appeler Soubise, ont traîné dans tous les journaux. Elle tire un coup de pistolet sur un financier à Lyon, elle est expulsée comme allemande, elle essaye de se suicider. C'est le vrai drame juif qui alimente quotidiennement les faits divers.

99

Juifs, tous ses employés étaient juifs. Son homme de confiance était un nommé Rappaport, qui gagna dix millions avec lui.

Bontoux, cependant, parait avoir été relativement de bonne foi. Les affaires dont il s'occupait étaient sérieuses. Le projet de Banque orientale, qui souleva particulièrement contre lui Camondo et les Juifs levantins, aurait donné à la France une grande influence en Orient.

On a peine à s'expliquer néanmoins que, pour son propre honneur, il n'ait jamais, sinon pendant, au moins après, parlé de la lutte qu'il voulait soutenir contre les Juifs, et qu'il se soit contenté de murmurer vaguement à la cantonade. On aurait aimé que ce vaincu dit loyalement : « Voilà ce que j'ai voulu faire, voilà les obstacles contre lesquels je me suis brisé, l'organisation de la Banque juive est constituée de telle façon, elle dispose de tels moyens. »

Il y aurait eu là au moins un enseignement social.

Ce qui est certain, c'est que toutes les règles de la justice furent odieusement violées dans cette circonstance. Les directeurs de la Société furent arrêtée sans enquête, sur la plainte d'un seul individu qui prétendait qu'on avait disposé de ses fonds, ce qui fut reconnu plus tard absolument faux (1).

Rien n'était perdu alors puisque des sommes énormes étaient dues à la banque, que deux jours après devait avoir lieu une réunion générale qui aurait certainement sauvé la situation (2).

(1) Est-il nécessaire de rappeler qu'après le désastre de la Banque de la Loire, Savary, l'ancien sous-secrétaire d'Etat à la justice, fut laissé libre, put continuer à monter des entreprises d'électricité et même courir des aventures qui ont eu leur dénouement à la Brasserie des Martyrs ?

(2) J'ai constaté combien les administrateurs furent imprudents, combien surtout ils manquèrent de courage moral en n'attaquant pas franchement les Juifs contre lesquels ils poussent de véritable hurlements lorsqu'on cause avec eux en tête-à-tête ; il est juste de rendre hommage à l'honnêteté scrupuleuse dont ils ont fait preuve dans ce désastre. Après les effroyables manoeuvres employées contre elle, l'Union générale distribue 70 pour 100 à ses actionnaires. Supposez qu'une descente de police ait lieu dans une des banques juives — et je parle des plus solides en apparence, — on distribuerait au gens les toiles d'araignées qui garnissent des coffres-forts dont l'argent a disparu depuis longtemps.
Si les coulissiers, qui devaient cent vingt millions à l'Union, n'avaient pas été Juifs, s'ils avaient payé loyalement au moins la moitié de ce qu'ils devaient, les actionnaires n'auraient pas perdu un sou.

100
Ce fut Humbert, le garde des sceaux franc-maçon, qui fut l'instrument des Juifs.
Rien n'est plus curieux que cette figure d'Humbert de la Chaîne d'Union.
Il apparaît comme une manière de Père Goriot ou de Monsieur Cardinal, mais sa Delphine de Nucingen, sa Pauline, c'est son fils; c'est à lui qu'il sacrifie tout.
Dès que la famille est mêlée aux affaires des Juifs, elle entre en plein roman, on commence à parler d'une succession en Espagne, qui atteint un chiffre fabuleux. Petit professeur de droit romain, à Toulouse, le père, à la connaissance de tous, ne possède aucune fortune ; tout à coup ces gens-là remuent l'or comme dans un livre de Balzac. Un titre de quatre cent mille francs de rente est consigné au nom de Mme Humbert jeune, qui ne sera mise en possession de sa fortune personnelle qu'à la mort d'une marraine qui se trouve dans une maison de santé.
Outre d'immenses propriétés dans l'Aude, le fils Humbert achète en Seine-et-Marne une propriété royale, les Vives-Eaux. Pour achever de payer cette terre il emprunte 750,000 francs

101
à un notaire de l'Aude et 125,000 francs à Melun. Les 750,000 francs ne sont pas restitués à temps. Un procès, dont la presse rend compte, s'engage et l'on met aux enchères les Vives-eaux, leur splendide mobilier, la cave qui contient des vins de grands crûs, Moët, Cliquot, Château-Yquem, Chambertin, Saint-Emilion, les écuries avec douze chevaux de luxe, attelage à la Daumont, ducs, breacks, coupés, landaus, calèches.
Au mois d'août 1884, au moment où M. Eugène Delize, huissier à Melun, va procéder à la vente, une dépêche de l'Aude arrive qui ordonne de surseoir.
N'est-ce point là un beau rêve pour cette famille de professeur qui n'a eu longtemps pour vivre que les maigres appointements du père ?
Ce qui confond l'imagination dans l'affaire de l'Union, c'est l'attitude des victimes elles-mêmes.
On venait d'enlever à la noblesse française ce qui, pour elle, était jadis plus précieux que l'argent, plus précieux que la vie : l'honneur.
Ce cher trésor, amassé pendant tant de générations, était jeté au ruisseau. Les plus beaux noms, les Broglie, les d'Harcourt, les Biencourt, les Lupé étaient couverts de boue, assimilés à ceux des aigrefins véreux qui défrayent la chronique des tribunaux.
Ce qu'on appelle le monde manifesta l'intention de ne plus revoir au moins ces étrangers qui, pour augmenter leur monstrueuse fortune, n'avaient pas hésité à déshonorer la vieille France.
Pendant huit jours on tint parole. Les baronnes épouvantées d'être mises ainsi en quarantaine, chassées de ce paradis où elles étalaient leur luxe insolent, se lamentaient et reprochaient à leurs maris d'avoir fait le coup.

Pour tâter le terrain, elles essayèrent de donner une petite fête. C'est une grande qu'il eût fallu donner.
On s'étouffait dans les salons à ce bal des victimes, et, au

102
premier rang, parmi les plus obséquieux, figuraient les malheureux déshonorés par les Rothschild, les pères, les frères, les soeurs de ces infortunés, les d'Haussonville, par exemple, doublement atteints dans les d'Harcourt et
dans les de Broglie.
Quelle vision, pour l'observateur, que celle de toutes ces familles qui furent glorieuses, défilant en éclatante toilette sous les huées, à peine dissimulées, de quelques Juifs cosmopolites qui raillaient leur chagrin, comptaient combien de pauvres diables s'étaient suicidés à la suite du Krach, demandaient tout haut si l'affaire irait en police correctionnelle ou en cour d'assises, si le régime des maisons centrales était dur en France !
On a accusé certains romanciers contemporains d'être irrespectueux envers le passé, et de rire de choses qui furent augustes, quel tableau, à la fois sinistre et comique, tragique et burlesque, pourrait-on tracer qui ne fût inférieur à cette réalité ?
Notez que cette dégradation est absolument spéciale à la noblesse française. Quelques heures de chemin de fer suffisent à transformer la fille hautaine d'Alphonse de Rothschild, la madame Ephrussi, si altière envers notre aristocratie, en une petite Juive fort humble qui, munie de toutes sortes de recommandations, serait bien heureuse et bien honorée si la cour de Russie daignait la recevoir, non pas sur le même pied assurément, mais à la suite de la femme de quelque vaillant officier qui, pour fortune, n'a que sa solde.
On a raconté le voyage que fit à Saint-Pétersbourg, au commencement de 1884, la belle triomphante de nos salons. A force d'importunités, d'influences mises en avant, l'impératrice de Russie s'était laissée aller, bien à contre-

103
coeur, à permettre qu'on lui présentât Mme Ephrussi au Palais d'hiver. Le maître des cérémonies, raconte 'la Correspondance politique de Vienne', avait demandé comment il devait présenter cette Juive. — Vous me la présenterez en partant, répondit l'Impératrice. En conséquence, la fille d'Alphonse de Rothschild ne fut présentée à la tzarine qu'au moment où celle-ci quittait le salon dans lequel elle venait de s'entretenir avec plusieurs dames, avec la grâce qui lui est habituelle.
Quant à Mme Ephrussi qui, ce jour-là, était couverte d'une véritable pluie de rubis, elle n'eut ni un regard, ni une parole de la souveraine.
L'an dernier, le gouvernement autrichien, qui est pourtant, au point de vue financier, entre les mains des israélites, refuse d'agréer le ministre des États-Unis, M. A. M. Keiley, parce qu'il avait épousé une Juive.
Nous avons vu déjà le corps d'officiers se fermer devant le fils de Bleichroeder, le correspondant allemand de la France, racontait au mois de mars 1884, comment la fille du Rothschild de Berlin était reçue dans la société.
A propos d'anti-sémitisme, écrivait-il, voici une histoire médite des plus curieuses et qui court en ce moment les salons de Berlin.
La fille du banquier Bleichroeder avant été introduite, cet hiver, à la Cour, au premier bal qui y eut lieu, personne ne lui fit d'invitation, ce dont elle pleura à chaudes larmes, après être rentrée chez elle ; et, néanmoins, elle parut au bal suivant du Vieux Château, et y subit exactement le même sort, à la troisième fête dansante de la Cour, le Prince héréditaire d'Allemagne eut pitié de la jeune Israélite et ordonna à un officier de s'aller offrir pour la faire danser.

Par ordre de S. A le Prince héritier, dit ce dernier à Mme de Bleichroeder, je viens vous inviter pour la premiers contredanse.
La fille du banquier qui a taxé la France à cinq milliards, en 1874, accepta avec plaisir une telle invitation...

104
Le spectacle auquel nous assistons en France, nous explique comment les races finissent. Rome vit des déchéances analogues. Juvénal nous a montré les patriciens, dont les aïeux avaient conquis le monde, mendiant une place à la table des fils d'esclaves enrichis. Lucien a fait défiler devant nous les variétés de parasites : le Plagipatide ou le Duricapitor qui reçoit des coups, le Dérisor qui a comme attributions de dire des bons mots.
Les Rothschild sont plus hospitaliers que le Virron de Juvénal qui laissait à ses invités le vin de Bénévent, tandis qu'il buvait, lui, dans la large coupe,

Où sur l'ambre un feston de perles se découpe,

du vin d'Albe comme en buvaient seulement Thraséas et Helvidius au jour natal de Cassius ou de Brutus. On boit à Ferrières du Romanée qui est fameux. Le baron James a tenté de le faire venir dans les caves de Paris, mais « ce n'était plus ça. » Tel est du moins le sentiment d'Arthur Meyer qui en a bu, parait-il, ou qui a conversé avec des gens qui en avaient vu boire. Le Romanée est à Alphonse ; le Château Laffitte est à Gustave ; le Mouton était à James qui n'en boit plus pour toutes sortes de raisons qui sont fort bonnes. Notre vin, où l'esprit national se retrempait jadis, appartient aux Juifs comme tout le reste. Ainsi s'accomplit la promesse laite à Israël par Jéhovah :
« Tu boiras le vin des vignes que tu n'auras pas plantées. »
Entonnons en choeur, faute de pouvoir entonner autre chose, les paroles du schéma: « l'Eternel est un... et les goym ne sont point malins, »
Les goym héraldiques qui se pressent chez les Rothschild n'y sont point seulement attirés par le parfum du Romanée. Beaucoup, parmi ceux qui recherchent celle hos-
105
pitalité humiliante, ont chez eux un petit vin qui n'est point mauvais, un vieil hôtel souvent où il y a des portraits de famille qui parlent des vertus d'autrefois, des livres où revit la jeunesse de nos anciens écrivains, une femme intelligente, des enfants auxquels ils pourraient raconter les batailles où furent leurs pères.
Pourquoi quitter tout cela ? Mon Dieu, c'est toujours l'atavisme qui, malheureusement, on le sait, transmet plutôt des défauts que des qualités.
Aller chez Rothschild pour eux, c'est aller à la Cour. Le roi des Juifs, le Juif des rois n'est pas tout à fait Louis XIV, mais ils ont l'illusion d'être dans un palais.
La vie de Cour a été essentiellement parasitaire et cependant elle a ruiné ceux qui ont vécu dans cette atmosphère. Dans le commerce avec le Juif, le chrétien, qui a l'air d'être l'obligé, ne gagne rien. On payait aux parasites la robe de festin, la Trechedipna, nécessaire pour se présenter décemment à table ; les barons juifs acquittent sans doute de temps en temps quelques factures de couturières.
Bleichroeder agit ainsi en Prusse, mais le comte Vasili, dans ses Souvenirs sur la société de Berlin, constate par quelles déshonorantes familiarités il fait payer le léger service qu'il rend. « Il sait obliger son semblable, dit-il, mais il éprouve un plaisir diabolique à faire sentir à un grand seigneur orgueilleux ou à une noble dame hautaine le poids de ses bienfaits.
Il trouve une joie toute particulière à les humilier à l'aide d'une odieuse et grossière familiarité. Il tape sur l'épaule du jeune homme qui vient lui avouer une dette de jeu, baise les

mains de la femme qui se trouve forcée de lui confier ses embarras et lui demande son aide pour payer sa couturière. »

Cet archi-millionnaire, presque aveugle, assombri par

106

la pensée que la mort va le venir prendre sur son lit de millions, est un type qui se reproduit à des milliers d'exemplaires dans le monde juif.

Au milieu de tous ces hommes qui se prosternent devant eux, mais qui leur sont supérieurs encore par l'élégance native, les Rothschild sont mal à l'aise quand même. Vous les connaissez. Aucun d'eux ne paye de mine.

Le baron Alphonse a 54 ans, il en porte 70, ou plutôt il a peine à les porter; il est tout petit, avec des favoris blanchâtres, des cheveux rares d'une nuance indéfinissable ; il personnifie la décrépitude prématurée de sa race.

Ce qui frappe dans cette physionomie, c'est l'absence de regard, le clignotement perpétuel des yeux. Un diplomate étranger me faisait un jour remarquer cette particularité :

« Il semble, me disait-il, que le reflet métallique de l'or que cet homme a contemplé toute sa vie ait éteint, usé ce regard, comme il arrive aux ouvriers qui brodent des étoffes d'or ou d'argent. »

Très rogue dans le monde, Alphonse a des instincts populaires ; il aime à aller parcourir Paris en dissimulant sa royauté et en se faisant passer pour photographe près des petites lingères ou des fleuristes, avec lesquelles il cause volontiers.

Edmond est le classique marchand de lorgnettes, il a une barbe roussâtre et braque un lorgnon sur ses yeux avec un tic nerveux qui voudrait être impertinent : il a toujours l'air fureteur de quelqu'un qui cherche quelque chose qu'il ne trouve pas.

Gustave, avec sa barbe châtaine déjà poivre et sel, sa haute taille, aurait l'air relativement distingué, s'il savait marcher, entrer et sortir ; il affecte d'être encore plus sec

107

que les autres membres de sa famille ; sa femme est d'une insupportable arrogance.

Tout ce monde est plus ou moins maussade et quinteux. Les uns ont la moelle épinière entamée ou un épanchement de la synovie, comme Edmond ; les autres deviennent aveugles de bonne heure, comme Nathaniel qu'on promenait dans une petite voiture à travers ces appartements magnifiques, dont le luxe n'existait plus pour lui.

On les trouve mal élevés, ils sont surtout moroses, ressentant, comme la plupart des autres Juifs, au sein d'une scandaleuse opulence, ce qu'on a appelle :

« la grande misère de tout. » Ils n'ont aucun stimulant, aucun mobile d'action, ils ont voulu conquérir la France, ils l'ont conquise et ils sentent qu'elle meurt sous leur souffle délétère, qu'ils n'ont à eux qu'un cadavre.

Alphonse a de l'esprit ou plutôt une sorte d'humour anglaise tournée à l'aigreur et à l'ironie qui, maintenue, par le besoin de ménager la haute société qu'il méprise, s'épanche parfois en saillies fantasques, en allusions désobligeantes et taquines.

A ces brusques incartades, les convives rient jaune, les valets s'esclaffent en dessous et le baron ajoute en gouaillant : « Voulez-vous du Romanée (1) ? »

(1) Un souvenir d'Arsène Houssaye sur la général Fleury atteste combien ces parvenus ont peu de notion de la véritable politesse, de cette politesse qui vient naturellement d'un coeur élevé. Un jour qu'Arsène Houssaye avait à dîner le général Fleury, il donne la place d'honneur à l'ancien grand écuyer. — « Oh ! Oh ! S'écrie Fleury, foila à quoi je ne suis plus habitué. Il fut un temps où le vieux Rothschild me donnait la place d'honneur, peut-être parce que mes vins n'étaient pas plus mauvais que les siens. Après la guerre, je fus encore invité dans cette maison, mais on me mit au second rang, puis au troisième, puis au bout du la table. »

Un gentilhomme, — je ne parle pas de ceux d'aujourd'hui, — aurait exagéré, au contraire, les égards envers un vaincu. Qui ne se rappelle Louis XIV mettant le feu à l'Europe pour assurer le droit de préséance à nos ambassadeurs sur les représentants de toutes les autres puissances et cédant constamment le pas, à Versailles, à Jacques II, pauvre et détrôné ?

108
On a beaucoup parlé des splendeurs de Ferrières et, au risque de désillusionner un peu les badauds, il est nécessaire de montrer à nos lecteurs ce qu'est en réalité la demeure du roi des Juifs.
Versailles, bâti dans un pays sans eau, a évidemment inspiré aux Rothschild le désir d'imiter Louis XIV ; ils ont été guidés encore par d'autres considérations : la facilité, en cas d'alarme, de gagner l'Allemagne par la ligne de l'Est (1), le souvenir d'une colonie juive qui, nous l'avons vu, fut très florissante au Moyen Age dans cette région, à Chelles, à Meaux, à Lagny, à Gagny.
Avec leur mauvais goût ordinaire et leur peu de sympathie pour nos artistes français, les Rothschild ont chargé un architecte anglais, Paxton, d'édifier cette royale habitation. Ce qui devait se produire arriva.

(1) Les hôtels des Rothschild, à Paris, sont machinés comme des théâtres, barricadés à l'intérieur comme des citadelles, organisés pour la défense comme des ghettos du Moyen Age. Si je ne craignais de nuire à des entrepreneurs, je pourrais donner là-dessus de bien curieux renseignements. Le World de Londres, au mois de décembre 1885, a publié quelques détails sur les travaux exécutés dans l'hôtel de la rue Saint-Florentin.
« Le baron Alphonse de Rothschild vient de terminer la transformation de sa maison de la rue Saint-florentin en une sorte de forteresse blindée. Les montres ou vitrines à bibelots disparaissent d'une simple pression de bouton dans des coffres-forts scellés dans la muraille.
« Chaque tableau a son étui (numéroté) en maroquin, de sorte que, s'il le fallait, toute la galerie pourrait être emballée en une heure. La note seule des étuis se monte a 50.000 fr. »
Auront-ils l'heure nécessaire pour emballer ?

109
Notre grand architecte national, Philibert Delorme, dans son Traité d'architecture, dit d'excellentes choses sur l'impossibilité pour des étrangers de bien comprendre les conditions qui conviennent à notre pays, d'harmoniser leurs constructions avec le climat, le ciel, les habitudes françaises.
Ferrières donne une fois de plus raison à l'abbé de Saint-Serge.
Paxton a élevé là un de ces châteaux bizarres, comme on en voit quelques-uns en Angleterre et qui, avec ses quatre façades de style dissemblable, semble tout dépaysé au milieu de nos pays du Nord.
On pense involontairement à ce gigantesque caravansérail de Schaffahaüsen qui, avec ses hautes colonnes et ses promenoirs à l'italienne, détonne si singulièrement avec le paysage devant la chute du Rhin.
L'intérieur est plus intéressant. Après avoir traversé un large vestibule que décore un plafond de Tiepolo, on pénètre dans une petite salle à manger qui contient quelques jolies peintures de Philippe Rousseau.

La grande salle à manger à poutrelles, avec ses quarante fauteuils en velours rouge, ne manque pas d'une certaine allure.

A partir du salon Louis XVI, les surprises commencent.

On voit successivement défiler sous ses yeux toutes les merveilles du génie des siècles qu'ont pu rassembler sur un seul point l'or, les relations universelles, la franc-maçonnerie des brocanteurs aux aguets dans tonte l'Europe, et réservant la fleur de leurs trouvailles pour les souverains d'Israël. Les chefs-d'oeuvre de l'art du XVIII e siècle, les tables de Gouthière, les meubles incrustés de Riesener et de Boule, les cuivres de Caffieri ornent cette pièce charmante dans sa tonalité printanière et claire que surmonte un plafond d'Henry Lévy. Au milieu apparaît, comme un trophée,

110

l'incomparable clavecin de Marie-Antoinette, qu'on a le coeur serré de retrouver dans cette maison de Juifs.

Un petit réduit sombre attire l'attention. C'est l'oratoire: une pièce fort simple qui a pour tout ornement les rouleaux de la Thora et le chandelier à sept branches ; dans l'ombre, on aperçoit un piano et quelques chaises de paille.

Le salon de famille s'appelle aussi le salon des cuirs de Cordoue ; il doit son nom à de superbes tentures de cuir gaufré et repoussé qui représentent le Triomphe de Mardochée.

Ces cuirs, parfaitement conservés, viennent des Flandres, ils avaient été apportés sans doute par quelque grand seigneur espagnol, peut-être même avaient-ils été fabriqués sur place, car des fabriques paraissent avoir existé quelque temps dans les Flandres, ils ont été acquis par les Rothschild pour une somme insignifiante. Ce sont de très curieux spécimens de ces cuirs dorés, de ces cardovanes, de ces guadamaciles dont Cervantès parle à plusieurs reprises dans ses oeuvres (1).

On trouve là aussi, comme tapis de table, une tapisserie de la Savonnerie toute lamée d'argent et qui est du travail le plus intéressant et le plus précieux.

L'examen de quelques volumes, qu'on entrevoit dans un meuble d'ébène surmonté d'un dépliant cloisonné, déconcerte légèrement. « Quels sont les livres de main, les amis

(1) Entre autres, dans l'Entremes del Viejo Zeloso : « Monseigneur, dit Hortigosa, j'ai pris la hardiesse de venir supplier Votre Grâce de me faire une grande merci, charité, aumône et bonne oeuvre en m'achetant ce guadameci, le travail est bon, le gnadameci neuf. Voyez comme il a bel aspect, les peintures des tableaux paraissent vivantes. » Nous avons vu (livre II), le Juif Lopez faire un commerce actif de ces guadameciles.

111

littéraires familiers de ces gens-là ? » se demande-t-on et on regarde. On voit : Soulié, Paul de Kock, Pigault-Lebrun, Touchard Lafosse (Chroniques de l'Oeil-de-Boeuf), Eugène Sue (Le Juif errant), Jacob (Histoire de France).

Tout cela dans les éditions les plus affreuses, dans des éditions dont un lettré ne voudrait pas pour vérifier une citation.

Cela ne vous produit-il pas un peu l'effet du linge sale sous une robe de soie ?

Quel aperçu cela vous ouvre sur le monde qui va là et qui expose quelque jeune fille à prendre un volume au hasard et à tomber sur Pigault-Lebrun !

Pour nous remettre voulez-vous avancer sur le perron ?

A droite et à gauche vous trouverez deux vases de Clodion ; la paire a coûté cinquante mille francs. En été, la vue est belle, on est en face de la pièce d'eau et, au delà, on aperçoit le parc et des enclos pleins de moutons et de daims qui prêtent de l'animation au décor.

Rentrons dans les appartements. Nous allons rencontrer, pour la première fois, l'histoire en visiteuse dans ce château qui n'a point d'histoire.

En 1815, les Rothschild sont venus pauvres avec l'invasion ; l'invasion en 1870 les retrouve milliardaires et peut leur faire ses compliments.
Nous voici dans le salon des tapisseries qui ne contient d'autres tableaux que quelques panneaux de Desportes. Aux murs sont suspendues des tapisseries Watteau, des tapisseries tissées de soie, d'une jeunesse et d'une fraîcheur sans égales.
C'est là devant ces Amours souriants, ces bergères lutinées par des Céladons, devant toutes ces évocations d'un monde frivole, toutes ces images de plaisir et de galanterie qu'eut lieu l'entrevue de Bismarck et de Jules Favre.
L'accueil du Chancelier de fer au rhéteur de paille fut terrible et les habitants du château, qui ont eu les échos de
112
cette scène, en ont conservé un souvenir qui n'est pas près de s'effacer.
Après avoir refusé la veille de recevoir l'homme de la prétendue Défense nationale, Bismarck k fit attendre deux heures dans le vestibule, sous le Tiepolo.
Cette fois encore notre ennemi se montra tel que la Postérité le verra, profilant des défaillances de conscience de son adversaire, mais ne manquant pas pour lui-même aux devoirs stricts de la conscience, ne commettant, somme toute, aucun acte qui pût empêcher le salut de son âme.
Les hommes du 4 Septembre s'étaient rendus coupables d'un crime de lèse Patrie en faisant une révolution devant l'étranger, en chassant la représentation nationale. Cet acte, ils pouvaient encore, sinon le réparer, du moins l'atténuer en consultant le pays, en lui demandant loyalement s'il voulait la paix ou la guerre.
Bismarck leur en facilita les moyens et, certainement, montra à Jules Favre où était la voie droite, honnête, patriotique. Le malheureux vieillard refusa pour pouvoir conserver le pouvoir quelques jours encore.
Après avoir congédié d'un geste dédaigneux ce déclamateur qui, recourant, dans une entrevue comme celle-là, à une mimique de cour d'assises, faisait semblant de pleurer, le prince, dit-on, resta quelques instants pensif.
Ce grand mâle, à coup sûr, n'était point de ces sensibilisés qui, pareils à ceux qui s'attendrissent sur la bonté des Rothschild, larmoient, comme certaines femmes s'oublient, par une sorte de relâchement des tissus. Le coeur qui battait dans cette rude poitrine n'en ressentait pas moins peut-être quelque virile pitié en songeant à tant d'hommes, enfantés dans la douleur par les mères, qui allaient expirer sur les champs de bataille, afin que quelques millions de plus entrassent dans ce logis de Juifs.
113
La chambre de Bismarck suivait immédiatement le salon des tapisseries où eut lieu l'entrevue, c'est la chambre d'honneur. C'était jadis la chambre du baron James, et de son temps, elle était tendue en vert à cause de la faiblesse de la vue du baron ; aujourd'hui, elle est en bleu. On y voit un portrait de femme exquis de Vinci et un pimpant tableau de Camille Roqueplan représentant un épisode des Confessions de Jean-Jacques Rousseau.
La chambre vénitienne n'a rien d'extraordinaire. « Au moment des chasses, on met une princesse là, une autre ailleurs, » dit-on philosophiquement au visiteur.
La décoration du fumoir est d'Eugène Lamy, qui a retracé là, avec une certaine verve, quelques épisodes du carnaval de Venise.
Le hall seul vaut une visite à Ferrières. Le soir, avec les onze cents becs de gaz de son plafond lumineux éclairant les brillantes toilettes, les diamants, les fleurs, ce hall est véritablement féerique. C'est la pièce triomphale du lieu : tout y parle de triomphes. Le long de l'immense galerie circulaire qui règne tout autour, sont disposées de superbes tapisseries qui représentent des triomphes : Triomphe d'Alexandre, Triomphe de Neptune, Triomphe de la Paix... et même Triomphe du Christianisme à Tolbiac.

On y voit… Que ne voit-on pas dans ce prodigieux bazard ? Voici d'abord, à gauche de la cheminée, dont nous parlerons tout à l'heure, le portrait du baron James par Flandrin et de la baronne James, par Ingres. Sur les murs un Portrait d'homme de Rembrandt, la Comtesse délla Rocca et don Luis de Haro de Vélasquez, une Diane chasseresse de Rubens, David et Goliath du Guide, la princesse Henriette d'Angleterre de Reynolds, Diogène cherchant un homme de Van Mol, le Message de Bordone.
114
Partout des cabinets italiens, des vitrines encombrées de petits chefs-d'oeuvre, des ivoires, des faïences de de la Robbia, le Joueur de musette de Bernard de Palissy, des émaux de Petitot, des boîtes de Blarenberghe, des Saxes, le miroir de Mme de Pompadour, des coffrets aux armes de France qu'on est tout étonné de rencontrer là.
La cheminée monumentale est décorée de médaillons italiens et surmontée d'un buste de Minerve. Sur une plaque de marbre brun on lit en lettres d'or, où chaque mot est bizarrement espacé par un point, cette inscription qui chante le bonheur de la possession, la joie d'avoir un somptueux foyer, quand tant de malheureux français sans gîte errent, le ventre creux, par les nuits d'hiver.

Doulce. est. la. vie. à. la. bien, suyvre.
Emmy. soyet. printens. soyet. hyvers.
Sous, blanche, neige, ou. rameaux, verts.
Quand, vrays. amys. nous. la. font, vivre.
Ains. leur, place, à. tous. est. icy.
Comme, aux. vieulx. aux. jeunes, aussy.
(1570).

L'album de maroquin, qu'on laisse traîner avec ostentation sur la table, éveille bien des pensées.
A la première page on lit : « Souvenir de la charmante journée du 16 décembre 1862 : Napoléon. »
Un peu plus bas : « Souvenir d'amitié pour la charmante hospitalité du baron et de la baronne James de Rothschild, 20 novembre 1866 : Mathilde. »
Charmes, charmés, charmeurs, tout est charmant et brusquement à la page suivante, apparaît un nom tracé en gros caractères : Wilhem, :1 septembre 1840 Guillaume, avant de quitter Ferrières, a tenu à mettre sa signature, non pas à la suite de celle de Napoléon III, mais
118
en tète de la page suivante. Bismarck et de Moltke ont signé après lui et le plus modeste officier, le dernier sous-lieutenant qui a passé là a voulu, à son tour, que son paraphe ironique se dessinât sur le livre inauguré par l'Empereur des Français.
A côté de ces noms de vainqueurs voici les noms des plus illustres représentants de la noblesse de France et le contraste est douloureux. Les Allemands, qui figurent dans ce registre, sont entrés là par la force ; ils ont occupé la maison en vertu du droit de la guerre et exigé qu'on les servit, non en invités respectueux, mais en victorieux, ils ont trinqué, non aux grâces de la baronne, mais à leur vaillant Empereur, leur seul maître après Dieu.
Nos nobles, au contraire, sont venus là en sportulaires, courbant la tête et tout heureux d'être accueillis.
Que de noms qu'on voudrait pouvoir effacer ! Que de chutes que les passions expliquent seules ! Quelle tristesse de rencontrer là Berryer !
Le jeu ! « Prions Dieu, dit saint Paul, de ne nous envoyer que des tentations qui soient ordinaires. »
L'impression que laisse cette demeure est une impression de fatigue plus que d'admiration. C'est un fouillis, un capharnaüm, un prodigieux, un incroyable magasin de bric à brac. Tous

ces objets, rapportés de tous les coins de la terre, jurent entre eux; ces dépouilles opimes de l'univers ne s'harmonisent pas, ces manifestations de tant de civilisations différentes grincent de ce rapprochement (1).

(1) C'est évidemment en pensant à la collection des Rothschild que Goncourt a écrit : « Ils y a des collections d'art qui ne montrent ni une passion, ni on goût, ni une intelligence, rien que la victoire brutale de la richesse. »

116
L'amour du bibelot ou plutôt le sentiment juif de l'acquisivité, de la possessivité est poussé d'ailleurs jusqu'à la puérilité. Un petit pot de grès de Flandres, qui vaut six francs, sert de vis-à-vis à une assiette d'Oiron ou à une figurine en pâte tendre. Les bons Sémites de l'hôtel des ventes n'ont pu résister à la tentation d'abuser ceux même qu'ils nomment avec tant de vénération : « Les barons. »
Plus d'un objet est moderne ; beaucoup de pièces d'orfèvrerie, notamment, me paraissent avoir reçu tardivement ce que M. Paul Eudel, dans son livre sur le Truquage, appelle « le baptême des poinçons français. »
Le parc, quelque vaste qu'il soit, n'a pas le noble aspect des avenues Louis quatorzièmes. A la place des Rothschild vous auriez commandé à nos sculpteurs qui luttent si péniblement au milieu de circonstances peu favorables pour leur art, tout un monde de statues, des marbres, des bronzes. Le duc d'Aumale a agi ainsi pour Chantilly, il a demandé un La Bruyère à Thomas, un Therme à Lanson, un groupe de Pluton et de Proserpine à Chapu. Il y a à peine, dans tout Ferrières, une demi-douzaine de statues qui ont à peu près la valeur de celles qui décorent l'entrée des établissements de bains (1).

(1) Le baron Alphonse de Rothschild, si indifférent aux efforts de nos artistes, si fermé aux nobles et généreuses traditions de nos patriciens d'autrefois, n'en eut pas moins l'effronterie, an mois d'avril 1885, de se présenter a l'Académie des Beaux-Arts. Cette fois, au milieu de tant de servilité et de tant de vilenies, il y eut un réveil de pudeur, et quelques hommes indépendants réussirent à faire comprendre à l'Académie que l'amour de l'art et l'achat de bibelots à bon compte n'ont absolument rien de commun. Malgré la campagne patriotique d'Ephrussi et d'Albert Wolff qui consacra trois colonnes à prôner cette candidature, le baron fut honteusement éconduit. Un autre se serait retiré, mais le sentiment de la dignité est absolument inconnu au Sémite qui supporte tout pour arriver à son but. Le baron acheta les uns, flatta bassement les autres, accepta toutes les humiliations qu'on voulut et finit par être nommé au mois de décembre suivant.

117
A travers les allées, on distingue deux ou trois vieilles femmes courbées sur le sol qui ramassent l'herbe des sentiers. Quand le voyageur est de distinction, on en mande de supplémentaires du village. « C'est la bonne baronne qui a eu l'idée de ce travail pour venir en aide aux habitants de la contrée ! » Vous versez une larme, comme Jules Favre, et cette terre aride et desséchée paraît reconnaissante de cette marque de sympathie.

Le plus joli ce sont les serres et les volières. Les serres sont un enchantement, pleines de plantes épanouies en toute saison, d'ananas en grains, en fleurs, en fruits. Dans les volières immenses sont rassemblés des centaines d'oiseaux rares dont la couleur, variée à l'infini, semble refléter le ciel particulier de chaque pays.

Perdrix de Chine, faisans dorés au ventre rouge, faisans de Soemmering, faisans de lady Laffitte, hoki, tragopan qui porte un capuchon d'écarlate, lophophore resplendissant au collier de barbe blanche, touca au vilain bec noir qui dévore les faisans comme le Juif dévore les chrétiens, flamant d'Egypte penché sur son bassin rempli de poissons, pies bleues de Chine, colombes poignardées des Philippines avec la tache de sang sur la poitrine, — tout cela s'agite dans un frémissement d'ailes, dans une pittoresque confusion de plumages multicolores, dans un concert de cris, tantôt stridents, tantôt plaintifs, et semble comme une vision d'un coin du paradis terrestre.
118
C'est la gaîté de Ferrières que ces oiseaux, car, au fond, ce château sans passé est lugubre. Cela ne rappelle point les grandes existences seigneuriales d'autrefois : Sully s'en allant gravement à la promenade procédé de ses hallebardiers, suivi de ses pages, entouré à droite et à gauche de gentilshommes l'épée nue ; Chambord où Maurice de Saxe était gardé par ses régiments fidèles ; la demeure de Wellington tapissée de la base au faite des drapeaux pris à Waterloo.
La victoire, l'héroïsme, le génie n'ont pas mis là leur sceau rayonnant.
« Demandez le cours de la Bourse et de la rente ! » crient les visiteurs en sortant.
Pour toute garde, les Rothschild n'ont là qu'une brigade de gendarmerie,que les républicains complaisants leur ont donnée par honneur, et qui a l'air de veiller sur des inculpés en surveillance. Chaque semaine le château envoie aux gendarmes deux lapins et un faisan mort.
- Voilà une belle arrestation à faire, disais-je au brigadier.
- Sans doute, mais il faudrait un mandat d'amener.
Me l'apporterez-vous?
— Qui sait…
La grande joie des Rothschild est de lire les journaux après quelque fête, quelque décès, quelque mariage. Ils se mirent dans ces descriptions, ils se passent les feuilles de main en main. Ils font imprimer les articles à part pour leur consommation personnelle et, en ceci, ils ont raison :
ils préparent pour l'histoire des moeurs des documents dont les grands écrivains de l'avenir tiendront plus de compte que de beaucoup de discours prononcés dans les Chambres. Le recueil intitulé: le Baron James de Rothschild, qui a été tiré
119
chez Claye mais n'a pas été mis en librairie, est d'un réel intérêt.
Tous les journaux, sauf l'Univers, l’Union, la Gazette de France et probablement deux ou trois autres que j'oublie (1), fout là l'office des pleureuses salariées aux enterrements d'autrefois ; ils s'arrachent les cheveux, ils se déchirent la figure avec leurs ongles, ils se roulent par terre de désespoir.
Ce mort aurait inventé le fer comme Tubalcaïn, ou la charrue comme Triptolème, il aurait découvert la panacée de tous les maux que ces feuilles publiques n'en parleraient pas sur un mode plus admiratif. Les formules employées pour louer ce Juif allemand, qui s'est enrichi à nos dépens, reculent les frontières de l'hyperbole.
Il y a là des lettres véritablement stupéfiantes, « Vous me pardonnerez de venir ainsi vous troubler au milieu de vos peines... Mon excuse est dans le désir que j'éprouve...»
Voilà de quelle encre écrit à un manieur d'argent le prince de Joinville, un homme qui a dans les veines quelques gouttes du sang de Louis XIV ! Les lettres du comte de Paris et du duc d'Aumale, un peu moins plates peut-être, sont du même ton.
Depuis 1868 la servilité n’a fait que croître. Les descriptions de mariages sont inouïes. Rien ne manque à ces épithalames ; on assiste à la toilette de la mariée, on monte dans le magnifique attelage
« choisi et appareillé par Claude Lachaume, le piqueur du baron Alphonse; »

on écoute

(1) Voici, d'ailleurs, la liste des journaux dont les extraits sont reproduits : Journal de Paris, la France, le Constitutionnel, la Liberté, le Petit Journal, la Patrie, le Journal des Débats, l'Opinion nationale, le Temps, le Figaro, l'Epoque, l'Evénement, le Moniteur du Soir, la Correspondance générale des départements, le Sport, le Mémorial Diplomatique, la Semaine financière.

120

Félix Lévy, « ténor admirable, » chanter l'Imlach, du non moins admirable Emile Jonas ; puis les choeurs attaquent l'Alleluia d'Erlanger, qui n'est certes pas l'Alléluia des actionnaires du banquier de ce nom ; enfin, on passe à la sacristie. « Il est cinq heures et demie, écrit Meyer, le Dangeau de ces solennités, cinq heures et demie aux horloges pneumatiques et « toujours » à l'horloge du sentiment…»

Naturellement aucun nom n'est omis. Voici le prince Murât, le duc de Broglie, Buffet, le comte de Turenne, le vicomte d'Harcourt, le duc et la duchesse de la Rochefoucauld-Bisaccia, le duc de La Trémoille, le duc de Montmorency, le comte d'Andigné, la duchesse de Fitz-James, le prince de Ligne, le prince de Léon, le comte de Mailly-Nesles, la comtesse de Clermont-Tonnerre, la duchesse de Maillé, tout l'armorial de France, en un mot, accouru pour adorer le Veau d'or et pour proclamer à la face de l'Europe que la richesse est la seule royauté qui existe encore.

Quand il y a fête, il va sans dire que toute la police est sur pied et qu'elle se permet, sans aucun droit, de défendre aux passants la circulation sur la voie publique.

Si une rue de Paris était interdite pour une procession, vous verriez immédiatement nos puritains de la gauche monter à la tribune ; humbles et rampants, selon leur habitude, devant les potentats juifs, ils se gardent bien d'intervenir. Les journaux avancés agissent de même ; il n'y a que Rochefort, qui, décidément, ne respecte même pas les têtes les plus hautes, qui se soit permis de blâmer cette prétention de gêner les autres quand on s'amuse et qui se soit égayé de l'idée, d'ailleurs singulière, « de barrer une rue le jour d'un mariage. »

II est rare qu'on ne rencontre pas, à l'issue de ces

121

cérémonies,le Monsieur attendri qui a déjà les yeux humides.

— Vous savez l'origine de la fortune des Rothschild, n'est-ce pas?

— Oui, j'ai entendu vaguement parler

— Au moment de l'arrivée des Français, l'électeur de Hesse confia cinq millions à Anselme Meyer de Rothschild.

— Pas possible?

— Oui, monsieur, cinq millions.

— Et alors?

— Alors, monsieur, Anselme Meyer les a rendus. C'est comme je vous le dis, il les a rendus !

Votre interlocuteur n'y tient plus; il fond en larmes au souvenir de ce beau trait.

C'est un produit de l'époque décadente où nous sommes ; c'est un sensibilisé, un admiromane, pour employer une expression de Mercier. Il laisserait égorger tous les Français sans protester, mais l'histoire de cette fortune l'émeut.

Il y a beaucoup de journalistes qui ont ainsi, dès qu'il est question des gros Juifs, des admirations de portière parlant du locataire du premier qui a des chemises de soie ; ils vénèrent sous eux.

Quand il s'agit des Rothschild, Ignotus, si indépendant d'ordinaire, est de cette école.

Demander vingt-cinq mille francs à des millionnaires pour leur faire la forte réclame, n'est ni beau, ni bien, et néanmoins rentre dans l'ordre des choses explicables. Mais, quand on n'a même pas bu de Romanée, se pâmer devant des gens uniquement parce qu'ils ont trouvé

moyen de prendre trois milliards dans nos poches, est un phénomène qui a toujours dépassé les bornes de mon intelligence. Le sensibilisé ne manque pas généralement de s'extasier
122
sur l'inépuisable charité des Rothschild. Oh ! La bonne baronne! La mère des pauvres! Comme dit Wolff.
Or, la charité des Rothschild est absolument un mythe. Un journal dont nous avons déjà parlé, l'Anti-Sémitique, a calcule qu'en proportion de leur fortune les Rothschild n'étaient guère plus généreux que l'homme qui donne deux sous à un pauvre chaque matin.
Voilà ce qui, amplifié par la presse juive, est devenu cette philanthropie sans frein qui émeut le sensibilisé.
La vérité, encore une fois, c'est que les Rothschild sont profondément ladres. On ne peut dire d'eux ce qu'on a dit des Médicis : « Ils dépensent en rois ce qu'ils ont gagné en marchands. »
Sans doute ils ont fondé des hôpitaux pour leurs coreligionnaires ; ils établissent tous ceux qui ont quelque chance de réussir ; ils aident ceux qui sont dans le besoin; mais ceci rentre dans leurs fonctions de nazi, de princes des Juifs ; ils ont à leur disposition, en échange, la police la plus admirable qui soit dans l'univers; ils remplissent les obligations d'une charge dont ils recueillent les bénéfices (1).
Ce qui est vrai des Rothschild l'est de tous les banquiers juifs, qui n'ont jamais déboursé un centime que pour le galerie. Le plus étonnant, c'est que les Juifs ont trouvé moyen de se créer une réputation de bienfaisance en nous amenant à secourir nous-mêmes les misères des leurs. Il y a là un trait de race véritablement exquis et qui désarme.

(1) Les Rothschild font cependant des cadeaux assez importants et presque toujours d'un caractère utile au moment des grands mariages; au comte de X..., ils ont donné une pendule et une belle garniture de cheminée ; au marquis de Z..., un meuble de salon.

123
Les catastrophes qui se sont produites dans le monde depuis quelques années ont presque toutes frappé sur les Juifs. Sezggedin était entièrement occupé par les Israélites ; l'incendie du théâtre de Vienne a fait d'innombrables I
victimes parmi eux. Chio est plein de Juifs. Le comité affilié de l'Alliance israélite universelle, composé de MM. Issachar-Jeuda, président, Isaac Ben-Ghiat, Gabriel Palombo, est de ceux qui se signalent par leur zèle.
La pensée de venir en aide aux victimes était Jouable, mais celle de faire sortir l'argent nécessaire à cette bonne oeuvre de la bourse des chrétiens était fine (l).
C'est Arthur Meyer qu'on charge d'organiser ces mystifications. Il guette les sinistres comme les marins de l'Ile de Batz guettaient autrefois les naufrages, et, dès qu'un malheur apparaît, il le confisque à son profit.
Les fêtes de charité sont une des manifestations de la vie mondaine que, plus tard, les historiens de moeurs étudieront avec le plus d'utilité. Elles ont joué un rôle important et se sont multipliées depuis quelques années, car elles ont pour les Juifs un double avantage. Elles attestent

(1) Aucune souscription ne fut ouverte, aucun bal ne fut organisé pour secourir les 31.000 chrétiens massacrés dans l'Annam.
Un vaillant journal, la Croix, écrivait à ce sujet, à la date du 3 novembre 1885 :
« Si quelques Juifs, après avoir pressuré longtemps par une usure monstrueuse le peuple qu'ils seraient venus exploiter, avaient été pillés et expulsés, quels cris de toute cette presse au nom de l'humanité et de la civilisation; mais ce sont simplement des martyrs du Christ !

« Ce sont des martyrs qui sont tombé ?, non pas mille à la fois,
mais au moins trente mille, avec leurs prêtres et leurs religieuse.
Ce sont cent soixante églises, élevées par la charité, qui ont été brûlées ; nous concevons que le bal recule sur ce terrain ; le diable se refuse à organiser le cotillon. »

124
dans toutes les contrées de l'univers la puissance d'Israël, qui met Paris sens dessus dessous dès qu'un Sémite a besoin d'assistance ; elles permettent aux Juifs moins lancés que les Rothschild de se mêler aux gens du monde.
L'aristocratie, en effet, accourt là la bouche enfarinée, comme partout où elle entend un petit raclement de violon.
La fête de Chio est restée la plus célèbre. En face des ruines noires des Tuileries on avait organisé une kermesse, une Foire aux plaisirs, comme on disait, qui dura huit jours. Ce fut là que Camondo donna une leçon méritée au faubourg. On suspendit naturellement la fête le samedi. — « Pourquoi donc cet arrêt ? demanda un jeune vicomte. On ne s'amuse donc plus ? » — « Il y a temps pour tout; nous autres, nous avons coutume d'observer notre religion; aujourd'hui samedi, nous allons prier; nous serons tout à la joie demain, puisque le dimanche n'a aucune signification pour nous et que, je crois, il n'en a guère davantage pour vous... »
Le dimanche, la terrasse des Tuileries offrait un aspect curieux. Des jeux de petits chevaux, des boutiques, des tréteaux forains avaient été installés partout. Les plaisanteries, les vives ripostes, les interpellations joyeuses se croisaient dans l'air avec les boniments et les appels égrillards des visiteurs.
On retrouvait là au complet celte vieille garde de l'élégance qui se compose toujours des mêmes personnes, toujours citées avec les mêmes épithètes dans les mêmes gazettes.
Qui ne se rappelle les vieilles de Lysistrata, ces amantes de la mort qui ressemblent « à des cercueils peints » et qui s'en vont disant : « C'est donc pour rien que nous
125
nous sommes fardées de céruse, parées de belles robes, et que nous sommes là, folâtrant et chantonnant entre nos dents, pour attirer quelque passant ? » Aristophane revient à la mémoire, devant ces beautés surannées qui furent à l'apogée au moment du Congrès de Paris, qu'on trouvait déjà décrépites à la fin de l'Empire et qui s'obstinent à promener éternellement une figure qui ne change plus, qui semble avoir déjà l'immobilité des choses mortuaires.
C'est d'ailleurs une des singularités de notre époque que ce bataillon immuable. Autrefois quand, selon l'expression du poète, « la course de la vie était à moitié faite, » on se décidait, non pas sans un gros soupir peut-être, à ce qu'on appelait la retraite; on quittait dignement cette scène du monde sur laquelle on a fait, jadis, aux heures radieuses de la jeunesse, un personnage parfois brillant. Aujourd'hui, on ne peut pas se résoudre à disparaître, et certaines figures de mondaines, aperçues tout à coup sous une lumière trop crue, produisent l'effet de ces squelettes que le Moyen Age se plaisait à représenter habillés de soie, couverts de bijoux, chargés d'ornements, grimaçant quelque horrible sourire avec des yeux vides, des lèvres parcheminées, des bouches sans dents.
A travers cette Priapée qu'éclairaient mille clartés se mêlant aux derniers feux d'un soleil de juin qui se couchait sur l'Arc de Triomphe, allait et venait, au milieu des propos grivois, Judic, acclamée par tous les Juifs et guidant un petit âne que caressaient toutes les grandes dames et qui semblait, comme l'âne d'or d'Apulée, sorti tout à coup d'une fable milésienne. Sur un théâtre improvisé, le comte de Fitz-James jouait le Vitrier, et ce descendant d'un compagnon des Stuaris proscrits histrionnan
126
dans ce jardin où étaient tombés sanglants au 10 Août les défenseurs des bourbons, ajoutait par sa présence je ne sais quel piquant à cette fête singulière.

Aux grilles, la foule du Paris des dimanches regardait, criait, apostrophait, hurlait, vociférait, sifflait. A la fin, elle pressa doucement sur la faible haie des gardiens de la paix qui essayait de la retenir et elle entra.
Alors ce fut une cohue affreuse, où gens du monde et gens du peuple, gommeux en habit noir et ouvriers en blouse, grandes mondaines et plébéiennes roulèrent pêle-mêle le long des Tuileries en rythmant leur descente sur un chant d'Evohè. — C'est la protestation contre les décrets ! dit un Juif eu voyant monter dans sa voiture une duchesse qui, quelques mois auparavant, levait les yeux au ciel et criait à l'abomination de la désolation (1).
Comment sont distribués les fonds ainsi recueillis ? C'est une question qu'il serait peut-être imprudent de poser. Il en est de ces comités comme de certains comités électoraux.

Le comité Dupont
Composé de Dupont,
Présidé par Dupont,
A désigné Dupont.

(1) Ce sont tout à fait les moeurs du Directoire, avec l'hypocrisie religieuse en plus, et en moins le tempérament, la vitalité débordante d'alors, le fier courage des conspirateurs royalistes. Dans son charmant volume ‘la Française du siècle’, Octave Uzanne cite un passage de la Journée Je Paris, de Riffaut, qui est tout à fait dans la note du jour. Polichinelle raconte ses impressions dans un bal: « Je vis un beau jeune homme et ce beau jeune homme me dit : Ah ! Polichinelle, ils ont tué mon père ! — Ils ont tué votre père, et je tirai mon mouchoir de ma poche lorsqu'il se mit a danser :

Zigue, zague, don don,
Un pas de rigaudon

127
Jamais aucun compte bien net n'a été fourni. Les comptes de la loterie de Murcie n'avaient pas encore été liquidés au mois de mai 1833. On essaya d'interroger, à ce sujet, un M. Bidaut, conseiller de préfecture de la Seine, qui figurait dans le comité, mais on n'en put jamais obtenir une réponse claire.
Des faits étranges s'étaient passés à cette occasion, puisque, dès le 15 mars 1880, des négociants fort honorables, qui faisaient partie du comité, avaient rédigé le procès-verbal suivant que le Clairon a reproduit dans son numéro du 30 mai 1883, sans que personne ait protesté.

Séance du 15 mars 1880

« Les membres du Comité du commerce et de l’industrie chargés de l'organisation de la loterie franco-espagnole, voulant poursuivre jusqu'au bout la mission qu'ils ont acceptée, mais désireux de ne pas endosser la responsabilité d'actes très regrettables, blâment énergiquement leur président, M. Jules Jaluzot,et passent à l'ordre du jour. » (Adopté à l'unanimité des votants. — 12 voix, 2 membres s'étant abstenus.)
Quels étaient ces actes très regrettables ? Malgré ce blâme formel, M. Jaluzot n'en resta pas moins président du comité. J'ai vu depuis, dans des feuilles publiques, que des alcades espagnols étaient poursuivis pour s'être indûment approprié des fonds, ce qui tendrait à indiquer que certains fonds, au moins, avaient réussi à franchir la frontière.
Je n'ai pas mission de tirer au clair cette affaire qui me paraît fort compliquée. Le fait constant, je le répète, c'est qu'en dépit de la présence d'un fonctionnaire du gouvernement, les comptes d'une loterie, autorisée en 1879, n'étaient pas encore réglés en 1883.
Les comptes sommaires du comité d'Ischia on été publiés. On y a vu que les sommes distribuées ont été de 165.523 francs 80 centimes, plus 4.400 francs mis en réserve

128
comme garantie d'une affaire litigieuse. Ces secours se répartissent ainsi :

150.200 fr. aux victimes d'Ischia.
9.406 fr aux pauvres de Paris.
3.979 fr aux orphelins de Groix.
1.937 fr aux orphelins de Dieppe.

J'espère que sur les 9,406 francs 75 centimes attribués aux pauvres de Paris, on aura donné quelques sous à la famille de ce malheureux ouvrier qu'un Italien criblait de coups de couteau dans une rue de Paris, à l'heure où la presse française fêtait, dans le jardin des Tuileries, l'amitié que nous porte l'Italie (1). Les frais ont été de 244.482 francs, ce qui me parait énorme puisque tous les journaux étaient d'accord pour vanter l'abnégation sublime, le désintéressement admirable de tous ceux qui concouraient à cette entreprise humanitaire.
Au moment où les organisateurs de cette souscription montaient une fois de plus au Capitole un de nos confrères, Marius Vachon visitait précisément Ischia. Modeste et sim-

(1) N'oublions pas le bon Caffola, an Italien, qui, au mois de mai 1884, à Versailles, voyant passer la compagnie do 1er régiment du génie qui reportait, musique en tête, le drapeau du régiment chez le colonel après la parade, insulta le porte-drapeau en l'écriant : « Ces sales Français, sont-ils bêtes de suivre ce chiffon ! »
Un assistant ayant manifesté son indignation, l'insulteur le frappa au visage et tirait un couteau de sa poche lorsqu'on parvint à l'arrêter.
Au mois de février 1885, trois Italiens, sans provocation aucune, se jetèrent sur un pauvre conscrit, nommé Christian, qui passait rue de Rivoli, et le tuèrent à coups de couteau.
Il n'est pas de jour oû nos ouvriers français ne soient attaqués par des ouvriers italiens.

129
ple de sa nature, Vachon n'osa pas révéler de suite sa qualité de journaliste.
« Je connais les méridionaux, pensait-il, s'ils savent que j'appartiens à cette presse française, qui a tant fait pour eux, ils vont vouloir à toute force me couvrir de fleurs et me porter en triomphe, dissimulons ! »
Vachon, toujours dissimulant, n'en demanda pas moins à son guide ou était cette maison de Casamicciola qui portait en lettres d'or cette inscription : Maison de la Presse parisienne.
— Elle est sans doute dans la rue qui a reçu le même nom ?
— Quelle maison ? quelle rue ? Je ne comprends pas, fit le guide.
Tout finit par s'éclaircir et Vachon s'expliqua pourquoi la malheureuse ville était encore en ruines.
La partie centrale de la ville, écrit-il, est un monceau de décombres, de plâtras, de huit et dix mètres de hauteur, où il est imprudent de s'aventurer, tant les murs sont croulants. Tout est d'une désolation navrante.
Dans la partie de Casamicciola qui longe la mer, des baraques basses et longues, d'un aspect désagréable, ont été construites et forment une cité nouvelle, qui ressemble aux cités de chiffonniers à Paris. Les habitants eux-mêmes n'ont guère l'air moins misérables que les victimes de M. Poubelle ; ils sont là dans chaque baraque huit ou dix personnes, qui vivent on ne sait trop de quoi, au milieu d'un mobilier sommaire, et couchent pour la plupart sur la terre nue (1).
Au mois de mars 1884 pas un sou n'avait été distribué de cet argent à propos duquel on avait fait tant de bruit. Le comité, qui avait accepté ce chiffre de 244.482 francs de dépenses d'organisation, n'avait pas eu l'idée, au lieu de

(1) France, 14 mars l884.

130

faire tant de phrases, de remettre simplement à un homme sérieux un billet de mille francs pour payer son voyage et de le charger d'aller loyalement, honnêtement, distribuer le montant de la souscription aux infortunés qui étaient sans asile.

Le plus fort dans ce genre fut la fête donnée, au mois de septembre 1884, dans le jardin des Tuileries au profit des cholériques. Le 17 septembre, la Lanterne publiait une note pleine de promesses.

Comme les frais sont nuls, disait-elle, vu que tout le monde à apporté un concours gratuit et qu'il ne faudra défalquer de la recette brute que quelques mètres cubes de gaz et quelques lampions, la presque totalité de la somme sera, espérons-nous, versée antre les mains des malheureux.

Le lendemain il fallut rabattre un peu de cette joie anticipée. On s'aperçut qu'une partie des billets présentés à l'entrée étaient faux. Bientôt la navrante vérité se fit jour. Les commissaires avaient commis les malversations les plus incroyables et majoré les factures d'une façon véritablement excessive.

A la note de la Cie du gaz qui n'était que de 2.000 francs, ils avaient ajouté 10.000 francs soit disant nécessaires pour introduire le gaz dans les ballons ! Nous imiterons sur le reste la discrétion de l'Intransigeant qui écrivait à la date du 3 octobre :

Nous n'insisterons pas sur les 6.635 francs de fête parisienne; ce serait peut-être entrer dans la vie privée des organisateurs; mais, puisqu'ils éprouvaient le besoin de terminer gaiement une nuit si mal commencée, ils auraient dû se restreindre un peu.

Quant à l'organisation générale, elle comprend sans doute le fastueux souper des commissaires à l'hôtel Continental et leur luncheon dans le pavillon de l'Orangerie.... toujours tu bénéfice des victimes du choléra :

131

C'est décidément une bien jolie bouillabaisse que la comptabilité du comité !

Comme le disait hier l'un de nos spirituels confrères, « les organisateurs ont fait la fêle sous le patronage de deux ministres ; il est nécessaire qu'elle se termine sous le patronage du parquet. »

Bien entendu les deux ministres, qui avaient probablement leur part du gâteau, défendirent au parquet de tirer l'affaire au clair.

Le juge d'instruction se contenta de chantonner à ceux qui se plaignaient trop haut les jolis couplets du Choeur des commissaires improvisés par M. Gaston Jollivet pour la circonstance :

Nous sommes les bons commissaires
Des fêtes de la Charité,
Amis sagaces et sincères
Du pauvre et du déshérité.
Mais nous-mêmes, dans notre bourse
Logeons le diable détesté.
Nous sommes perdus sans ressource,
Sauvons-nous par la Charité !
La Charité bien ordonnée
Ne commence pas par autrui.
A nous, le fiacre à la journée,
Les festins dès que l'aube a lui !
Que le tailleur enfin nous livre

Nos habits sur timbre acquitté !
Tous les corps d'état doivent vivre
Sur les fêtes de Charité !

Le Temps, qui est un journal grave et qui ne chante pas le petit couplet, exprima les mêmes sentiments, mais en simple prose.
L'examen des comptes de la fête des Tuileries est terminé. M. Gauthier de Noyelles, contrôleur général à la préfecture de
132
police, a remis hier un rapport détaillé à M. Camescasse, préfet de police.
Ce document constate que la gestion du comité a laissé beaucoup à désirer, mais que les gaspillages auxquels certains membres du comité se sont livrés ne constituent point, en l'espèce, un délit caractérisé.
Il n'y aura donc pas poursuite et l'enquête a été déclarée close (1).
MM. Jeannin et Bonnet, deux des organisateurs qui, s'ils furent négligents, ne paraissent pas avoir été coupables, réclamèrent en vain la publication des comptes, afin que la part de chacun fût bien déterminée.
M. Gauthier de Noyelles s'y refusa obstinément.
Le parquet nouveau modèle partageant absolument les théories de M. Camescasse et de M. Gauthier de Noyelles sur l'exercice de la bienfaisance, le citoyen Daumas, conseiller municipal de Marseille, put passer tranquillement la frontière avec l7.250 francs que lui avaient rapportés les cholériques (2). Ce n'est pas cependant les instruments qui man-

(1) Si l'on veut se rendre compte de ce que MM. Gauthier de Noyelles et Bonnet entendent par « des gaspillages, » il faut examiner quelques-unes des dépenses d'un des aéronautes. Il se fait allouer une voiture au mois, il déjeune et dîne largement aux frais des cholériques; il se fait payer 1.500 francs de dettes antérieures à la tête, il compte pour ses aérostats des frais de réparation insensés, il se fait remettre 5.000 francs pour usure des ballons, il distribua de gros pourboires à son personnel, il se fait babiller de neuf, lui et ses lieutenants, il soupe copieusement a Meulan et il y loge, toujours aux dépens des cholériques.
(2) Au mois de février 1885, Daumas fut condamné, par contumace, à cinq ans de prison.
Comme cette princesse des contes de fées qui ne pouvait dire un mot sans qu'un crapaud lui sortit de la bouche, la République ne peut se mêler à quelque chose sans qu'immédiatement l'escroquerie se produire. On organise une exposition de bébés et l'on fait déposer une nomme de quarante sous à chaque parent ; l'exposition est interdite, on refuse de rendre l'argent que se sont partagé les organisateurs. Notez que cette escroquerie a une apparence presque officielle, puisque les bureaux étaient installés au Pavillon du la Ville aux Champs Elysées. Le Pavillon de nos conseillers municipaux couvrait, celle fois encore, une bien vilaine marchandise.

133
quent au conseil municipal de Marseille pour faire les additions.
Le compte administratif du maire Brochier portait, pour 1883, cent vingt-cinq mille francs d'enveloppes et soixante-quinze mille francs de plumes, porte-plumes et crayons !
Il est bon de noter que ce vol aux pauvres apparaît pour la première fois dans la société française. Il n'est pas inutile de comparer cette charité laïque, républicaine et franc-maçonne aux merveilles qu'accomplissent nos religieux et nos religieuses qui, de rien, trouvent moyen de faire quelque chose, arrivent avec des ressources dérisoires, qui seraient dévorées en

quelques soupers de philanthropes, à recueillir des vieillards pendant de longs mois, à élever des enfants, à soigner des infirmes.
Cette philanthropie républicaine, qui est un gaspillage quand elle n'est pas une escroquerie, est un des signes d'une époque où les dépenses les plus excessives ne portent aucun profit. Ce n'est pas seulement avec de l'argent, en effet, qu'on soulage les misères, qu'on exécute les grands travaux, qu'on réorganise une armée ; sans un peu d'honnêteté et de dévouement tout est stérile et malheureusement, nos républicains ne comprennent même plus le sens de ces mots-là.
Dès que les Juifs touchent à quelque chose, d'ailleurs, et ils ont la rage de toucher à tout, la question d'argent salit les intentions les plus droites.
Vous vous rappelez les com-
134
mencements de la Société de l'Union centrale des arts appliqués à l'industrie ? On voyait rassemblés dans le comité des noms estimés de tous.
Grands seigneurs,grands fabricants, ouvriers d'élite s'étaient unis pour une oeuvre d'intérêt général (1).
Les Juifs n'ont pas eu de repos qu'ils ne se soient encore introduits là dedans. Aujourd'hui, ils y sont les maîtres. Ch. Ephrussi, Gaston Dreyfus, Cohen sont en tête du comité.
C'est le Prussien Wolff qui, en sa qualité de membre du jury, juge nos industriels français !
Naturellement, dès que les Juifs sont entrés, l'association est devenue une banque et l'on a cherché l'affaire.
Jadis, sous l'Empire, quand il s'agissait d'autoriser une modeste loterie de cent mille francs, les républicains montaient à la tribune et ils protestaient contre ceux qui habituaient les travailleurs à se repaître de l'espérance d'un gain illusoire et qui les dégoûtaient ainsi d'un labeur honnête.
Maintenant, ils ont changé tout cela et ils ont autorisé cette loterie de quatorze millions, qui a été un si long scandale.
Les Goncourt nous ont montré les teneurs de tripots du Palais-Royal se promenant dans le jardin « suivis de la troupe embrigadée des recruteurs, des racoleurs, des embaucheurs, des distributeurs de cartes, entourés de la garde prétorienne des bouledogues souteneurs gagés par les banquiers. »
Un ancien ministre des Beaux-arts nous a donné un spectacle analogue et nous l'avons vu remplissant Paris et

(1) Les expositions, très intelligemment comprises et organisées avec beaucoup de soin, suffisaient presque à faire vivre l'Union. La première exposition dont se soit occupé M. Proust s'est soldée pat un déficit de 80.000 francs.

135
les départements des boniments d'une réclame éhontée, multipliant ses appels cyniques, tentant le pauvre ouvrier par ce billet mis partout à la portée de sa main et le forçant à prélever sur sa paie le malheureux franc qui eût suffi à donner du pain aux siens pendant un jour (1).
De cet or, si péniblement arraché à un peuple qui meurt de faim, le Juif veut la plus grosse part. On n'avait pas encore recueilli un sou qu'on parlait déjà de donner six millions au Juif Spitzer pour lui acheter sa collection.
C'est un marchand, direz-vous, que ce Spitzer ? Gardez-vous de le croire.
Comme tous les Juifs, Spitzer est un bienfaiteur de l'humanité. Le Bourgeois-Gentilhomme, qui se connaissait en étoiles, achetait quelques coupons qu'il revendait à ses amis moyennant un léger bénéfice, mais par pure obligeance. Spitzer a acheté quelques vieux meubles et quelques pots cassés et il nous les offra moyennant six millions, parce qu'il aime la France.

Ne vous permettez pas de plaisanter ! Ecoutez plutôt, comme le Juif Eugène Müntz, bibliothécaire à l'École des Beaux-arts, parle de son compère Spitzer dans une lettre adressée à l'Art : « Si M. Proust était vraiment parvenu à conquérir pour six millions pareille collection, on ne saurait assez lui voter de remerciements, quelle que soit sa

(1) Rien n'est curieux comme l'attitude des journaux en cette circonstance. Dans le premier moment le journaliste, obéissant à un élan d'honnêteté, flétrit cette loterie. Quelque temps après, l'homme d'argent du journal intervient. Quoi de plus significatif sous ce rapport que le revirement imposé au ‘Voltaire’ par le fils Ménier ? Le journal commence par s'élever contre l'abus de ces loteries où les frais de bureau mangent presque toujours la plus grosse part des bénéfices, et, deux mois après, il déclare qu'il entend concourir de toutes ses forces à la réussite de l’entreprise de Proust

136

destination, tout comme on ne pourrait trop combler d'honneurs le vendeur qui aurait poussé le désintéressement jusqu'à des limites aussi invraisemblables, »

Je regrette seulement que M. Müntz n'ait pas mieux précisé ce qu'il entendait par « combler quelqu'un d'honneurs. » Voudrait-il qu'on conduisit Spitzer, monté sur un cheval blanc comme un nouveau Mardochée, à travers les rues de la capitale ?

N'est-ce point assez pour une générosité « qui atteint des limites invraisemblables ? »

Souhaite-t-il que l'on remette à ce Remonencq magnifique, à ce père Lemans héroïque, l'épée de connétable devant les troupes assemblées, dans le frémissement solennel des drapeaux lentement inclinés ?

Je ne rappellerai pas les actes inqualifiables qui firent de cette loterie une opération sans exemple. Nouvelles mensongères, chiffres frauduleux, manoeuvres dolosives de toute sorte, il n'en aurait pas fallu le quart autrefois pour mettre toute la maréchaussée aux trousses des singuliers industriels qui donnaient ce spectacle (1).

Après avoir fait annoncer officiellement le 15 juin que l'émission des billets est terminée, Proust est obligé de reconnaître qu'il a menti et qu'une partie des billets est demeurée entre ses mains. La loterie est tirée néanmoins sans que les billets aient été placés ; le gros lot, ainsi que quelques lots d'une importance secondaire, reste au fond

(1) Voir à ce sujet, dans la Nouvelle Presse des 8, 9, 11 août 1881 et jours suivants les articles de M. Marius Vachon qui sont un véritable réquisitoire. Voir aussi à la même époque, le Petit Journal, le Matin, le XIXe Siècle, et particulièrement le Courrier de l’Art du 6 et du 27 mars 1885 qui porte contre Proust, avec preuves à l'appui, des accusations d’une telle gravité qu'on ne comprend pas que le parquet ne se soit pas ému.

137

du sac et les administrateurs avouent qu'ils ont gagné 770.000 francs. Ce n'est que sur les réclamations unanimes de la presse et de l'opinion qu'on se décide à procéder à un nouveau tirage.

Ce qui est certain, ce qui est hors de conteste, c'est qu'une loterie autorisée à quatorze millions, sur lesquels douze millions de billets ont été placés, a produit pour résultat définitif et total cinq millions huit cent mille francs. C'est M. Proust lui-même qui a été forcé d'avouer ce chiffre, le 5 février 1885, devant les protestations du comité.

Où sont passés les autres millions? En frais généraux ? En admettant, pour un instant,cette hypothèse insensée, il y a un moyen de répondre aux accusations formelles que chacun porte contre le promoteur et l'organisateur de cette loterie, contre celui qui en a assumé la direction exclusive, c'est de publier les comptes.

Comment se fait-il que les membres du comité, dont quelques-uns, comme M. Bouilhet, occupent une certaine situation dans le monde, dont le nom figure sur les billets de loterie, n'aient pas compris qu'ils se compromettaient eux-mêmes en ne réclamant pas immédiatement la publication de ces comptes ?
Ceci n'empêche point les membres de la gauche de déclarer que la loterie des Arts décoratifs est une oeuvre nationale. Spitzer aussi et Proust sont des figures nationales et Hecht donc, l'intermédiaire dans l'achat des Courbet !
Elle est instructive, l'histoire des Courbet !
On avait le désir d'avoir un ou deux Courbet au Louvre. L'idée n'était pas plus mauvaise qu'une autre. En tous cas la marche était facile à suivre, il fallait demander loyalement un crédit à la Chambre, si l'on manquait d'argent, et
138
à la première vente importante où figurerait un Courbet, envoyer un mandataire du Louvre. Chacun sait que les collectionneurs français poussent rarement contre la direction des Musées et que les amateurs étrangers eux-mêmes s'abstiennent.
Proust préféra agir obliquement, sans prendre l'avis de la Chambre. Il chargea un Juif de ses amis, un nommé Henri Hecht, dont le frère porte le prénom idyllique, et printanier de Myrtil, d'acheter trois Courbet.
Si l'économie l'eût guidé, le mal n'eût pas été grand, par malheur les chiffres prouvent que, si c'est à ce mobile qu'il a obéi, il a été bien déçu dans ses calculs.
Comment Hecht fît-il son compte? Je ne sais ; ce qui est certain, c'est qu'il paya les tableaux destinés à l'Etat un prix absolument invraisemblable :

La Ceinture de cuir	26.000 francs.
L'Homme blessé	11.000
La Sieste pendant la saison des foins.	29.100
Le Combat de cerfs	41.900
L Hallali du cerf.	33.000

Or, à part la Remise des chevreuils, qui est le chef-d'oeuvre du maître, et qui atteignit 35.000 francs à la vente le Lepel Cointet, les tableaux de Courbet n'ont jamais été estimés aussi haut. Le Retour de la Conférence, la toile fameuse, a été payée à la vente de 1881, 15.000 francs, la Belle Hollandaise, 8.000 francs, les Amants à la campagne, 5.700. A la vente de 1832, la Baigneuse, une toile fort connue encore, a atteint péniblement 14.000 francs, le Mendiant, 9.000 francs, les Lutteurs, 5.800 francs. Les autres toiles ont oscillé entre 3.000 et 4.000 francs.
A la vente Monteaux, la Vague a été payée 1.800 francs.
139
A la Vente Dussol, qui s'est faite le 17 mars 1884, dans d'excellentes circonstances, tous les journaux l'ont constaté, et qui contenait quelques Courbet intéressants, voici les prix obtenus :

Isaure en Bacchante	3.900 francs.
Jeune Femme	1.950
Vue d'Ornans	3,000
Les Saules	4.500
Marine	2.100
Remise aux chevreuils (effet de neige)	3.800

Ajoutons que le magnifique Courbet, que tout le monde admirait chez Girardin, a été vendu 4.400 francs. Au mois de février 1885, Henri Rochefort, connaisseur émérite en tableaux, payait 4.510 francs une des toiles les plus remarquables du maître : Les Chasseurs dans la neige. j

Avant d'acheter dans des conditions aussi déplorables, qui étaient véritablement le n'Hecht plus ultra, pourquoi ne pas avoir demandé l'avis préalable de la Chambre ? Pourquoi tout ce qui se conclut par l'intermédiaire des Juifs tourne-t-il toujours au détriment du Trésor ? Si l'on eût pris la peine de réfléchir, on n'eût pas acheté ce Combat de Cerfs qui, peint au bitume, ne présente plus au regard qu'une informe tache noire ainsi qu'on peut s'en assurer au Louvre.

On annonça un moment que la commission de la Chambre, nommée pour approuver cette vente, ne ratifierait pas un achat aussi scandaleux. Il n'en fut rien; la commission approuva tout ce qu'on voulut.

Depuis que les collectionneurs un peu avisés, loin de songer à rien acheter, se débarrassent sans bruit de leurs

140

objets d'art, la Juiverie parait s'être rabattue sur le Louvre.

C'est ainsi que nous voyons J. Reinach s'entremettre pour faire acheter à notre Musée pour le prix de cent mille francs trois prétendus Frans-Hals qui valent bien mille écus. Seul, le portrait du seigneur de Berensteyn a pu être de Frans-Hals, mais il y a bien longtemps de cela.

L'oeuvre originale a complètement disparu ; elle a été absolument refaite par un barbouilleur. Le Musée de Berlin, auquel on avait proposé cette acquisition, envoya à Harlem un représentant qui, à la vue de ces tableaux, fut pris d'un fou rire et court encore. Dans ces petites villes paisibles où l'on s'amuse de peu, les Frans-Hals du Béguinage, qu'on offrait à tout le monde et dont personne ne voulait, étaient devenus le thème d'inépuisables plaisanteries. On en faisait des gorges chaudes sur la place avant d'aller se coucher (1).

Plus tard nous avons eu l'histoire des six tableaux incomparables, parmi lesquels un Botticelli unique, qu'on offrait généreusement au Louvre.

Un Juif possédait ces oeuvre» sans prix; il allait les vendre ! Quel malheur ! C'était le moment où Alphonse de Rothschild posait sa candidature à l'Académie des Beaux-Arts. Quelle occasion pour lui de s'affirmer comme un Mécènes !

Il donne quelques billets de mille francs ; d'autres l'imitent ; on réunit ainsi ou l'on prétend réunir cent cinquante mille francs ; on imprime pour un million de réclames sur le cadeau princier, le cadeau royal ; la splendide aumône faite à la France. Tur-

(1) Voir à ce sujet le Courrier de l'Art du 17 février 1885, qui résume la question et qui reproduit des lettres de peintres hollandais reconnaissant que ces tableaux n'ont aucune valeur. Il y a des détails d'un comique achevé.

141

quel pleure sur la bonté du baron, toujours en tête de ces manifestations...

Bref on apporte les toiles au Louvre et on pense, pour la première fois, à demander l'avis des conservateurs que jusqu'ici on n'avait pas jugé à propos de consulter.

Ils poussent des cris d'horreur. La Vierge au puits, de Botticelli est absolument apocryphe ; le Crivelli et le Van der Goës ont été peints par un mauvais élève de Trouillebert. Ces prétendues merveilles sont indignes de figurer dans une galerie publique.

Avouez que, si le baron Alphonse a sérieusement cru au Botticelli, c'est une piètre recrue pour l'Académie.

Depuis Turquet et Proust, rien de ce qui touche au Louvre ne se fait nettement, directement. En Alsace, un paysan ne peut vendre sa vache sans recourir à l'intermédiaire d'un Juif. Avec

un budget de plus de trois milliards, l'Etat ne peut plus acheter simplement une oeuvre de maître après l'avis des hommes compétents ; il faut toujours qu'un Juif intervienne là-dedans pour truquer, troquer, tromper.
Quand les Juifs auront réalisé leur rêve d'imposer comme directeur du Louvre un des leurs dont chacun prononce le nom, et qui serait déjà installé si Proust fût resté ministre des Beaux-arts, ils déménageront le Musée en deux ans et substitueront des copies aux originaux sans que vous vous en aperceviez.
Vous n'y verrez que du feu et toute la presse, les journaux catholiques en tête, déclareront que ce directeur est le plus grand des directeurs passés, présents et futurs.
Pour les Juifs, ces grosses machines comme la loterie des Arts Décoratifs sont d'abord une affaire, une brillante
142
affaire puisque, d'après M. Haëntjens, le billet qu'on vend un franc vaut trois sous.
La loterie est encore un moyen de propagande.
On connaît l'aventure de ce candidat qui avait trouvé ingénieux de placarder des affiches derrière le cabriolet de son concurrent, qui lui servait ainsi d'infatigable commis-voyageur électoral. C'est un peu ce qui est arrivé aux honnêtes gens et aux chrétiens qui ont fondé la Société des Arts Décoratifs. Grâce à la complicité du gouvernement, qui a permis que tous les trafics se mêlent à une oeuvre qu'il appelait patriotique, la loterie est devenue une espèce de tontine ; au mépris de la loi qui est formelle, on divise les lots par fragments imperceptibles (1), on promet des parts. C'est ainsi qu'on a pu lire dans tous les journaux l'annonce suivante :

PRIME EXTRAORDINAIRE:
Réaliser un BÉNÉFICE possible de 3000.000 FR
et avoir en outre l'avantage de connaître en détail
LA PROFONDE PERVERSITÉ SES PRÊTRES

LE 15 JANVIER aura lieu le 1er TIRAGE de la LOTERIE
DES ARTS DÉCORATIFS.

Ce tirage comporte un lot de 100.000 francs,
un lot de 25.000 francs et soixante autres lots,
chaque lot en argent comptant. Tout billet, qui gagnera au premier tirage, participera en outre au tirage définitif, lequel comporte un lot de 500.000 francs, soit UN DEMI MILLION, un lot de 200.000 fr., trois lots de 100.000 fr. chacun, Quatre lots de 50.000 fr. chacun, et cinq cent autres lots de 25.000 Fr à 500 Fr.
Par conséquent un même billet peut gagner 600,000 francs

(1) Les petites coupures vendues cinq centimes élevaient à cinq francs le prix d'un billet font la valeur, on l'a vu, est de trois sous.

Voici la combinaison (sans précédente) offerte par la Librairie Anti-cléricale
Toute personne qui achètera directement ces jours-ci à ladite librairie un exemplaire du volume LES LIVRES SECRETS DES CONFESSEURS publié par M.

LEO TAXIL, participera pour moitié aux chances de gain de deux billets de la Loterie tes Arts Décoratifs. C'est-à-dire que tout acheteur du volume en question recevra en prime gratuite le double de deux billets du cette loterie. Dans le cas où l'un des numéros attribués en prime et nominativement à l'acheteur sortira au tirage, la valeur du lot gagné sera partagée par moitié entre l'acheteur et la Librairie ; et, de même, si les deux billets sortent L'acheteur aura ainsi deux chances au lieu d'une.

UN BILLET POUVANT GAGNER 600,000 FRANCS, 300,000 fr. seront donc la part de l'acheteur du volume de la librairie Anti Cléricale.

Les de Chaulnes, les Sabran, les Chennevières, les Barbedienne, les Falize, les Lefebure, les Paul Dalloz qui ont apporté, jadis, à l'oeuvre des Arts décoratifs, le concours de leur dévouement, l'appui, de leur bonne renommée, se trouvent ainsi, je le répète, avoir contribué à répandre dans les masses des publications, non point sans doute immorales, car rien n'est plus pur et plus élevé que la morale de ces manuels de confesseurs, mais dangereuses à mettre entre les mains de jeunes filles ou d'enfants.

Ceci explique l'espèce de découragement, qui s'empare de tous les hommes en situation de faire quelque chose, devant le lamentable avortement de tout ce qu'ils ont tenté pour le bien.

L'argent, en outre, commence à leur manquer. L'amour de l'art a presque été aussi ruineux pour l'aristocratie actuelle que l'art de l'amour pour les grands seigneurs d'autrefois. Les commissaires-priseurs dépendant des ex-

144

perts et la plupart des experts étant juifs, on s'est entendu autour de l'hôtel Drouot pour créer des prix absolument fictifs. Tous les brocanteurs de l'univers ont versé leurs emplettes douteuses sur Paris ; la contrefaçon, l'imitation ont pris des proportions inouïes. Beaucoup de gens du monde, qui croient posséder une galerie d'une valeur réelle, n'ont chez eux que de faux bibelots, des toiles pastichées, des plats en cuivre repoussé que j'ai vu moi-même fabriquer dans des maisons que je pourrai désigner.

On n'ose détromper ces illusionnaires. Il y a, en effet, quelque chose de touchant dans le spectacle de ce pauvre Aryen qui s'est laissé chasser de ses châteaux, dépouiller de tout ce qu'il possédait et qui époussette, avec une joie enfantine, quelque armure apocryphe, quelque bahut truqué que le Juif a été assez adroit pour lui vendre au poids de l'or.

Quand un krack se produira là encore, quand la cours de convention soutenus par des syndicats de marchands s'effondreront, une effroyable débâcle aura lieu, on ne trouvera pas dix mille francs de collections qui auront coûté cinq ou six cent mille francs (1).

Lisez le Truquage, de M. Paul Eudel, qui devrait être dans toutes les familles pour les préserver de la ruine. Depuis les objets préhistoriques jusqu'aux Diaz et aux Charles Jacques, tout sert de prétexte à une odieuse contrefaçon.

On fabrique de faux silex, de fausses statuettes de Tanagra, de fausses figurines de Sèvres et de Saxe, de fausses médailles, de faux autographes, de faux bronzes.

(l) Au moi» d'octobre 1884, on annonce la mise eu vente, à Pari, d'une magnifique collection de tableaux appartenant a un Américain. Les caisses arrivent, on les ouvre et on s'aperçoit avec stupéfaction que tous les tableaux sont faux et qu'aucune signature n'est authentique.

145

Il y a dans ce livre des anecdotes exquises et des tours bien divertissants. Quoi de plus charmant que l'histoire que racontait le Juif Coblentz qui excellait à faire des miniatures et des grisailles genre Sauvage. Un jour, il envoie un tiers vendre chez un grand marchand une miniature qu'il avait faite lui-même. Le marchand l'achète immédiatement. Peu de temps après, seconde visite avec une seconde miniature dans le même goût que la première. Celle

fois, l'acquéreur repoussa l'offre qui lui était faite, et fît même de sanglants reproches à l'intermédiaire pour lui avoir vendu une chose moderne. Celui-ci prétexta de son ignorance.
— « Tenez, dit-il, je vais vous montrer de vrais Sauvage, et il ouvrit une armoire remplie de grisailles. Elles ne sont pas signées, mais elles parlent d'elles-mêmes, celles-là, ajouta-t-il. »
Or c'étaient des miniatures de Coblentz, qui en rit encore.
Ici encore éclate le manque de toute initiative chez l'aristocratie. Autrefois les plus grands seigneurs encourageaient, fondaient eux-mêmes des fabriques artistiques ; les faïences d'Oiron, les manufactures de Rouen, l'école des Clerissy sont nées d'une généreuse et intelligente fantaisie.
Au potier comme au peintre ou au sculpteur le patricien donnait son avis, apportait, en dehors du concours matériel l'observation utile et souvent très juste. Tout cela a disparu. Pas un grand seigneur n'a eu l'idée de commander à un peintre quelque tableau émouvant qui retraçât les scandales de ce temps, les violations de domicile, qui léguât à l'avenir le souvenir de ces hontes, en revanche, ils disputeront à coups de billets de banque quelque tableau culotté à l'aide de procédés spéciaux afin d'avoir l'air vieux, quelque crédence exécutée devant nous
146
à Batignolles ou à Malakoff par un pauvre ouvrier qui vous dit : « Le comte de X... a acheté la pareille cinquante mille francs au Juif M... Si je la lui avais offerte pour six mille il m'aurait flanqué à la porte. Quels imbéciles (1) ! »
Parmi ces brocanteurs juifs il en est qui éveillent presque l'admiration.
A une certaine hauteur d'audace l'escroquerie touche au génie, elle apparaît comme une des manifestations de la supériorité intellectuelle d'une race

(1) Dans un article, sous forme de lettre, publié dans le moniteur universel, M. Germain Bapst, sous le nom de M. Josse, a donné une spirituelle leçon à Antonin Proust, qui avait choisi, comme frontispice de la Revue des Arts décoratifs, un miroir qu'il s'imaginait dater de la Renaissance, et avoir appartenu à Louise de Vaudemont, et qui est absolument moderne. Jamais on n'a mis plus finement en relief l'ignorance de nos traitants, et aussi l'importance du rôle du parasite et de l'entremetteur, la souffrance de nos ouvriers qui, exploités par les Juifs, voient attribuer aux artistes du passé leurs plus belles créations.
« Le miroir fameux n'est pas du seizième siècle — Il n'a jamais appartenu a une reine de France — c'est l'oeuvre d'un brave et honnête ciseleur, nommé Legros, qui le fit vers 1863, en s'inspirant de» dessins publiés par Reiber dans les premières années de l'Art pour tous. — Legros cherchait inutilement de l'ouvrage chez les orfèvres ou les bronziers de Paris; il employa ses loisirs à ce travail et le céda pour 1.690 Francs à un marchand juif; le chiffre est rigoureusement exact. Legros est le plus honnête homme du monde et ne peut être ici ni accusé, ni soupçonné d'avoir aidé au trafic du Juif; il s'en fut en Angleterre avec cet argent, trouva du travail à Birmingham dans la maison Eikington, par où sont passés tant d'artistes français, et c'est de la qu'un autre artiste français, M. Wills, m'adressa Legros quand celui-ci revint en France, il j a trois ans au plus.
« Legros sait l'histoire de son cadre, il n'en est pas plus vaniteux; il sourit de la naïveté des amateurs qui payent cent mille francs l'oeuvre, quand elle n'est pas signée, et n'en offriraient pas deux mille s'il y mettait son nom. Legros vit pauvrement et philosophiquement d'une maigre journée ; j'ai voulu prendre son avis avant de le nommer, et il m'a autorisé à vous dire ce que jusqu'ici il avait eu l'héroïque modestie de taire. »
147

sur une autre. Impuissant à concevoir même la pensée de certaines ruineuses mystifications financières juives, l'Aryen n'aurait pas été davantage capable de rivaliser avec un Saphira. Quelle puissance de persuasion, de ruse, de diplomatie, de souplesse à manier les hommes dans ce 'trucqueur' qui arrive à vendre cinq ou six cent mille francs au Musée de Berlin une collection de poteries moabites absolument fausse (1) !

Vous croyez que Saphira va s'arrêter là ? Vous ne connaissez pas l'espèce qui va toujours devant elle sans mettre de bornes à la hardiesse qu'elle puise dans un insondable mépris pour nous.

Saphira propose tranquillement au Britisch Muséum de lui céder, moyennant un million de livres sterlings, un exemplaire du Deutéronome, écrit en caractères moabites identiques à ceux de la stèle de Mesa, et qui n'aurait pas eu moins de 27 ou 28 siècles d'existence (2). L'affaire fut presque sur le point de se conclure

(1) Ces vases, fabriqués par un arabe du nom de Selim el Qâri représentaient des bonshommes analogues à ceux de la foire au pain d'épice. L'argile était absolument identique a celle qu'emploient chaque jour les potiers de Jérusalem. « On voyait encore, dit M. Clermont-Ganneau, sous l'une des faces des petits disques de terre cuite dont plusieurs vases étaient remplis et qu'on a pris pour des monnaies et des tessères, l'empreinte de la trame du linge sur laquelle la pâte molle avait été déposée pour être découpée en rondelles. »

Voir les 'Fraudes archéologiques en Palestine', de M. Clermont-Ganneau, qui est un des livres les plus amusants de ce temps-ci.

(2) Le faussaire avait pris simplement un de ces grands rouleaux rituels de synagogue, contenant un texte biblique en caractères hébreux carrés, qui remontent à deux ou trois siècles ; il en avait découpé les marges inférieures, il avait saucé ces bandelettes de cuir dans de l'huile de bitume et d'autres ingrédients. Puis il avait transcrit sur ces bandes, à l'aide du qalam, le roseau dont on se sert encore en Orient pour écrire, des passages du Deutéronome que les avants anglais déchiffraient avec un soin pieux lorsque M. Clermont-Ganneau vint leur montrer la fraude.

148

et elle eût réussi sans l'intervention d'un grand archéologue français, M. Clermont Ganneau, qui dessilla les yeux des Anglais et démontra la fraude.

De désespoir, Saphira vint se suicider à Rotterdam au mois de mars 1884 et, au mois de septembre 1885, le fameux exemplaire du Deutéronome fut vendu cent francs à Londres.

Les courses sont plus ruineuses encore pour les hommes que l'amour des faux bibelots. Le bookmaker, qu'un homme d'esprit a appelé un pickpocket arrivé, est d'ordinaire un Juif anglais. Le propriétaire d'une des principales écuries de courses est un Israélite, mêlé à l'affaire du Honduras et condamné au mois de mai 1856 à deux ans de prison pour abus de confiance. Chacun connaît cette histoire.

On a publié une lettre du duc Decazes du mois de juin 1875, qui prouve le fait jusqu'à l'évidence. On tolère néanmoins cet intrus parce qu'il est Juif et le Clairon l'appelait de temps en temps notre sympathique propriétaire éleveur X. Nos élégantes continuent à porter, quand le cheval a été vainqueur, les couleurs d'un escroc, comme leurs aïeules portaient, dans les tournois, les couleurs de quelque preux chevalier qui s'était signalé par sa vaillance.

On devine ce qui se passe de tripotages, de manoeuvres déloyales, d'infamies dans ce monde de turf. C'est l'Aryen toujours, le gentilhomme, l'honnête homme qui est victime ; parfois on ne se contente point de le ruiner, on le déshonore.

On achète son jockey et on le mêle à quelque vilaine affaire d'où le nom sort toujours un peu endommagé ; il est disqualifié, comme on dit.

Des forêts de Bondy, des tripots équestres, des entreprises de vol à la course, voilà comment s'expriment tous les
149
journaux, sans exception, à propos de certains hippodromes.
On y est volé, dévalisé, assassiné comme au coin d'un bois, avec cette aggravation que les escarpes, pistolet ou couteau au poing, opéraient la nuit sur les voyageurs, tandis que les suburbains, ticket en main, opèrent le jour, en plein soleil, sur les pontes. Le cynisme du vol s'y étale plus qu'en aucun autre endroit de la terre. Personne ne l'ignore et, chose incroyable, cette ignoble truanderie — où l'on retrouve, au vrai, le banditisme grouillant dans les bas quartiers de Londres — semble tolérée par la police, encouragée par les gendarmes, protégée par les magistrats.
On se demande comment il se fait qu'aucune loi ni personne ne soient venus encore vider ces tapis francs des chevaux biseautés, des portées de jockeys, des séquences de bookmakers avec lesquels on coupe la bourse des parieurs, et rendre ces champs et ces pelouses à leur destination naturelle, qui est de faire pousser du sainfoin et des pommes de terre.
Il se passe là des scènes sans nom. Le cheval qu'on s'est arrangé pour faire gagner est en retard. On entend des tribunes les jockeys qui crient à leur camarade, en retenant leurs chevaux : « Mais, arrive donc ! »
Un jour c'est le jockey Andrews qui manque d'être assassiné par ses concurrents. Une autre fois la foule proteste contre une filouterie trop évidente dans une course entre Blonde II et Georgina. Les jockeys s'emparent d'un des manifestants, l'entraînent dans la pièce où ils s'habillent, le cravachent à tour de bras et le laissent à moitié mort (1).
N'est-ce point pitié de voir un homme, qui porte le nom de Castries, un descendant du vainqueur de Closter-

(l) Courses au bois de Boulogne, dimanche 5 octobre 1884.

150
camp, assistant à cet affreux spectacle d'un Français cravaché par dix valets anglais réunis contre un homme seul ?
Voilà où mènent l'oisiveté, la vie du turf, le goût des plaisirs bas.
An concours hippique tous les prix sont pour Israël. Camondo,ce gros Juif qui ressemble à un chef d'eunuques abyssins qui aurait déteint, ce Turcaret levantin dont Carolus-Duran exhibait, au Cercle des Mirlitons, l'image cauteleuse et blafarde, triomphe avec un mail coach noir bleu attelé de quatre chevaux bai-brun. Les journaux conservateurs nous emmènent visiter les écuries ; nous apprenons chemin faisant que le piqueur Arthur Yoodrook « a un traitement d'ambassadeur, » il y a quatre couronnes en cuivre sur les stalles, les couvertures sont bleues bordées de rouge, aux angles des armoiries brodées à la main avec cette devise : Charitas et fides.
Hirsch n'est pas oublié. Il a obtenu lui, un prix de première catégorie avec Sanshine et César qui s'attèlent en flèche ; quant à Rob Roy et Bonmary, ils steppent. Camondo a vingt-quatre chevaux dans son écurie, dont seize au harnais toute l'année, et huit chevaux de selle; Hirsch n'en a que vingt-trois, mais parmi eux on compte un arabe rouan, présent de S. M. l'Empereur d'Autriche, à l'ami du pauvre comte de Wimpffen. Si le maître n'est pas impeccable, la tenue de l'écurie l'est. La sellerie, notamment, est une merveille :
« C'est une pièce spacieuse, haute de plafond, dont la cheminée en marbre est un chef-d'oeuvre. Tout cela brille et reluit et offre le spectacle de l'arrangement le plus ingénieux. »
Le sens moral est tellement oblitéré chez les classes supérieures que personne ne trouve mauvais de récompenser le luxe conquis grâce à ces Bons turcs qui ont ruiné
151

tant de Français. Ceux qui se montrent le plus obséquieux devant ce Juif allemand feraient condamner à la prison un pauvre diable qui aurait pris un fagot dans leur bois. Les autres ne poursuivraient pas le voleur de fagot, mais, natures molles et faibles, ils ne s'étonnent point qu'on ose étaler devant eux une fortune mal acquise.
La vie de cercle est la conséquence de la passion des courses. Le gouvernement aide tant qu'il peut à la démoralisation par le jeu. Là encore on retrouve l'hypocrisie républicaine, cet amour de tout ce qui est trouble, de tout ce qui permet de réaliser des bénéfices honteux que les députés de la gauche se partagent clandestinement.
Paris, depuis la République, est devenu une immense maison de jeu. On joue partout et partout d'une façon mal-honnète (1). La cagnotte, Dame Joséphine, comme on la nomme, prélève sur chaque joueur un impôt véritable-

(1) Au mois d'octobre 1884, l'indignation fut si vive, les plaintes si nombreuses, qu'on se décida à fermer le Cercle des Arts libéraux fondé par Devries et quelques établissements du même ordre, mais ils se sont reconstitués sous d'autres noms. C'est Leconte qu'il eût fallu poursuivre, pour donner l'exemple. En une seule année, le produit de la cagnotte du Cercle des Arts libéraux s'était élevé à quatorze cent mille francs, ce qui, a dix pour cent, donne une somme de quatorze millions mis en banque.
Le Cercle de la Franc-Maçonnerie fut naturellement respecté. On laissa subsister en outre : le Cercle central, le Hunting-Club, le Cercle des Arts-Réunis, le Cercle de l'Escrime, le Cercle de la Presse, le Cercle artistique de la Seine, le Cercle Washington et le Cercle Français.
La cagnotte quotidienne de ces neuf établissements est de 89.800 francs.
Le Cercle de l'Escrime, auquel Camescasse n'a pas touché, est fortement appuyé par des hommes d'état républicains qui trouvent là le déjeuner et le dîner : il a pour président un nommé Etienne Junca, Juif, je trois, d'origine, et qui a été décoré comme homme de lettres, ce qui est bien flatteur pour les écrivains et même pour les militaires qui ont gagné leur croix, non dans les claque-dents, mais sur les champs de bataille.
M. Laisant a raconté, dans son journal la Republique radicale, qu'au mois de décembre 1884, un Juif, nommé Goldsmith, ayant braqué son revolver sur deux autres joueurs, ceux-ci avaient fait immédiatement le même mouvement. Ce sont tout à fait les moeurs des Haciendas du Mexique et des maisons de jeu de San-Francisco.
Il se produit, d'ailleuis, presque chaque jour, dans ce Cercle protégé par la police, des scènes inénarrables. Ce fut à la suite d'une séance du Couseil d'administration, qui avait été véritablement épique, que le garçon dit à un des assistants qui venait se laver les maini au lavabo ce mot étonnant :
— Que se passe-t-il donc, monsieur ? Jamais on n'a volé taut de savon qu'aujourd'hui.

152
ment léonin. Un écrivain, qui s'est particulièrement occupé de cette question, estime que les sommes ainsi perçues par les directeurs de cercles se sont élevées à soixante millions en cinq ans.
II y a, à Paris, dit-il (1), à l'heure même où j'écris ces lignes, plus de cent maisons du genre de celle que je cite, où l'on joue le baccara. Sur ces cent tripots, vingt-cinq au moins fonctionnent dans des conditions exceptionnellement productives. Si bien que, calcul fait, on estime que, depuis les cinq dernières années, ces vingt-cinq maisons seulement ont englouti dans la cagnotte la somme, nous n'osons dire respectable, de SOIXANTE à SOIXANTE CINQ millions ! C'est-à-dire que le malheureux joueur, sans compter ses pertes naturelles,

sans compter les vols dont il a pu être victime, a dû, avant de courir les chances de bénéficier d'un centime, payer en cinq années un tribut d'au moins soixante millions !
N'est-ce pas réellement effrayant ? Et pourtant ce n'est pas tout encore, car le joueur a d'autres charges, auxquelles il ne peut se soustraire et qui naturellement concourent toutes à sa ruine. Nous voulons parler du cadeau fait au croupier par celui qui tient la banque, et de l'intérêt servi à la caisse des prêts. Nous nous

(1) Figaro, février 1884

153

contenterons d'indiquer sommairement en quoi consistent ces deux nouveaux impôts.
Lorsque le banquier lève une banque, après avoir gagné, l'habitude est de laisser une petite somme au garçon qui « croupait » pendant la taille.
Ce pourboire n'est pas limité; toujours est-il qu'il est ainsi abandonné, après chaque banque en bénéfice, une somme qui varie entre quinze et deux cents francs, suivant l'importance du gain ou la générosité du banquier.
Quant à l'intérêt de l'argent prêté, il est toujours des plus considérables, puisqu'on a pu constater qu'un garçon de jeu, avec un seul billet de mille francs, était arrivé à doubler son capital dans une seule soirée.
Ces chiffres, pourtant si élevés, semblent de beaucoup inférieurs à la réalité 'au Matin' qui a publié une étude complète sur les Cercles (1).
Dans les grandes maisons de jeu, dit ce journal, la cagnotte rapporte réglementairement (nous laissons de côté le produit du vol des croupiers) en moyenne 6.000 francs par jour, et, dans les tripots de bas étage, le produit minimum de la recette quotidienne est de 4.000 francs. Nous pouvons donc, sans exagération, estimer à 2.000 francs par jour les sommes encaissées par les cagnottes dans les maisons de jeu depuis cinq ans. Cela fait, pour chacune d'elles, une recette de 730.000 francs par an ou de 3.650.000 fr. pour les cinq ans.
Or, pendant ces cinq années, le nombre des tripots de Paris a été au moins de 24. Nous arrivons donc, rien que pour les cagnottes, au chiffre respectable de 87.600.000 francs.
II faut ajouter à ce chiffre les bénéfices réalisés par les préteurs et les croupiers, bénéfices qui atteignent parfois des proportions énormes et que nous évaluerons à une moyenne de 400.000 francs par an et par tête, soit à raison de cinq de ces estimables fonctionnaires par tripot, 500.000 francs par an et par tripot, 12 millions par an pour les 34 tripots et 60 millions pour les cinq ans.

(1) Matin, 11 octobre 1884.
(2)

154

Ajoutons encore une moyenne do 100.000 francs par an, pour les petits bénéfices de M. l'administrateur et de ses acolytes, soit 2.400.000 francs par an ou 12 millions pour les cinq ans.
Et nous arrivons au joli résultat suivant :

Cagnottes	Fr.	87.600.000
Prêteurs et croupiers		60.000.000
Administrateurs et personnel		12.000.000
Total	Fr.	159.600.000

Cent cinquante-neuf millions six cent mille francs dévorés depuis cinq ans par ces Vampires, à Paris seulement.
Et nous n'exagérons pas, au contraire ; nous n'aurions que le choix pour appuyer, par des exemples probants, l'éloquence de ces chiffres.

De ces chiffres, il faut évidemment distraire les sommes considérables prélevées par le personnel de la préfecture de police qui, à tous les degrés, depuis le préfet jusqu'au dernier des agents, rançonne les maisons de jeu, et surtout les pots de vin donnés aux ministres et aux députés opportunistes (1). Il n'en reste pas moins une somme énorme gaspillée, sans profit pour personne, et qui est une preuve nouvelle de l'improductivité d'un certain argent, qui ne peut même pas procurer, à notre Paris en deuil, l'illusion du mouvement et de la vie.

(1) Les suicides qui se produisent chaque jour à la suite des pertes subies dans les Cercles, suicide de M. de Riencourit, suicide de M. Wlasoff, etc., sont, on le comprend, des occasions ardemment désirées et avidement saisies de prélever un neuveau tribut en prétextant l'indignation publique.
Parmi les innombrables victimes de la complaisance que la police a pour certaines maisons de jeu, signalons M. Raby, qui avait fait ses preuves de courage et reçu une médaille de sauvetage pour avoir arraché deux personnes à la mort, et qui, après avoir tout perdu dans les Cercles, se tua au mois de juillet 1885.

155

Que devrait faire le gouvernement s'il n'obéissait pas à des mobiles inavouables? Ou bien appliquer purement et simplement la loi qui défend les jeux de hasard, on bien abolir la loi de 1837 et rétablir le jeu public Le jeu public, comme la loterie, a d'exceptionnels avantages ; facile à surveiller, il offre des garanties de régularité qui n'existent pas dans les Cercles actuels.
Pourquoi le gouvernement ne prend-il pas ce parti ? Pourquoi se prive-t-il de ressources qui seraient si nécessaires à un budget que les dilapidations folles ont mis à sec ?
Nous en avons dit la raison. Les ministres octroient aux députés, qui ferment les yeux sur leurs actes, soit des autorisations d'ouvrir des Cercles, soit des concessions, des parts dans les fournitures militaires et les adjudications.
On n'a pas oublié la poursuite correctionnelle dont furent l'objet, au mois de juin 1883, les fondateurs du Cercle de la Concorde et du Parlement somptueusement installé an 242 de la rue de Rivoli et qui lit faillite après avoir dévoré 800.000 francs en quinze mois.
M. Alfred Leconte, député de l'Indre, déjà célèbre per un permis de chemin de fer gratté dans une intention frauduleuse, et qui s'était associé pour l'exploitation de ce Cercle à l'un de ses collègues, reconnut devant le tribunal qu'il était logé et nourri gratuitement dans l'établissement; il avoua également avoir reçu la moitié des six cents actions des fondateurs attribuées à M. Trapet. C'est à M. Leconte, en effet, ainsi que le prouva une lettre de M. Andrieux, que l'autorisation avait été accordée. M. Louchet lut, à ce sujet, des lettres de M Leconte qui prouvent une absence absolue de tout sens moral.
Ce procès, d'ailleurs, est d'un bout à l'autre un des plus curieux documents sur les moeurs actuelles que l'on puisse

156

imaginer. Les sénateurs et les députés venaient faire là de plantureux dîners, des dîners officiels aux dépens des malheureux actionnaires (1).
Tout Paris a vu, pendant de longues années, un ancien ministre de l'intérieur, un vice-président de la Chambre, tenir publiquement un véritable tripot, un cercle ouvert à tous : le Cercle artistique de la Seine, qu'on appelait familièrement le Cercle Lepère. Dans tous les hôtels oû descendent les riches étrangers, dans tous les grands cafés du boulevard on distribuait des invitations à venir dîner et faire la partie et ces invitations étaient signées du vice-prësident d'une Assemblée française ! Jamais les membres de la gauche n'ont pensé que la dignité du pays fût atteinte par ce singulier cumul, ils trouvaient que ce teneur de brelan était encore le plus honorable d'entre eux, puisqu'ils l'avaient appelé à la vice-présidence. Dans l'histoire même du Directoire, je ne connais pas de fait analogue (2).

(1) Les Cercles, placés sous le patronage des représentants de la nation, ont remplacé les carrières d'Amérique. M. Andrieux a raconté, dans ses Souvenirs, que la première personne qu'un commissaire de police envoyé par lui rencontra, dans un Cercle autorisé, fût un repris de justice endormi sur une banquette. « Ne sachant où trouver un abri, cette victime de la justice humaine était venu chercher, dans les salons de jeu, un gîte hospitalier. Le Cercle était d'ailleurs présidé par un député. »
(2) Le gérant de ce Cercle était an Juif nommé Landau, un personnage à aventures bruyantes, comme tous ceux de sa race, qui se suicida après des pertes d'argent et des peines de coeur que les journaux boulevardiers racontèrent tout en long. Il fut remplacé pu deux autres Juifs, les frères Khan, autrefois directeurs du Cercle de Paris, rue Laffitte.
Un député radical de Seine-et-Oise, ancien avocat général, M. Vergoin, prit la succession de Lepère, comme président. Il n'avait d'autre but déclara-t-il ingénument « que de se faire de belles relation.» La première rencontre qu'il fit, dans cet endroit distingué, fut celle d'un gentleman qui lui confia que les croupiers venaient de lui proposer de lui remettre un certain nombre de portées toutes préparées, des biscuits, comme on dit, qui lui auraient permis de prendre la banque à coup sûr. Vergoin craignit sans doute que les relations qu'il se ferait là ne fussent un peu mêlées et donna sa démission. Remarques, encore une fois, au point de vue du chemin parcouru, depuis 1870, de l'accoutumance, que le fait pour un ancien magistrat, pour on représentant du peuple, d'accepter la présidence d'un tripot, ne choque personne ; cela paraît tout naturel.
157
On ne saurait trop, néanmoins, encourager le gouvernement à récompenser de préférence ses fidèles par des permissions de tripot que par des fournitures.
En ce dernier cas, c'est la sécurité même de la France que compromet le bon plaisir ministériel.
La discussion du 28 février 1884, sur les fournitures accordées aux industriels de Besançon, suffit à montrer comment les choses se passent pour les adjudications. M. Georges Perin, avec un patriotisme et une clairvoyance qui surprennent chez un républicain, émit cette idée qui frappa la Chambre d'étonnement, que généralement les places frontières étaient les premières assiégées en temps de guerre et que les magasins et les ateliers d'habillement nécessaires à l'armée étaient plus convenablement installés à l'intérieur.
Si les fournitures avaient été maintenues à Besançon, c'est qu'il y avait une cause et cette cause était un Juif, le Juif Veil-Picard, le fameux Veil-Picard que nous rencontrons à chaque instant dans ce livre, partout où l'on agiote, où l'on tripote, où l'on complote une affaire d'argent.
Le sous-secrétaire d'Etat de la guerre, Casimir Périer, proteste qu'il est innocent, et le ministre de l'intérieur, Waldeck-Rousseau, déclare hardiment qu'il ne connaît pas Veil-Picard. M. Georges Périn le convainc immédiate-
158
ment de mensonge en lui montrant les lettres qu'il avait fait écrire au Juif par son secrétaire particulier Noël.
Pour être appelé de temps en temps le beau et fier jeune homme, dans le journal ‘Paris’, le ministre sacrifiait tranquillement les intérêts de la France.
Le lendemain ce fut bien pis. Un scandale affreux se produisit à la mairie du VIIe arrondissement où étaient réunis les négociants et les fabricants qui se proposaient de soumissionner des fournitures se montant à cent millions.

Casimir Périer, pour une raison toute personnelle, s'était arrangé de façon à rendre toute adjudication impossible en frappant à l'improviste tous les marchés d'an droit de 3 fr. 25 %(1).
Quoique, je le répète, les scandales des Cercles et des tripots me semblent avoir une importance beaucoup moins grave que les faits de cette nature, l'affaire du Cercle de la rue Royale mérite d'être notée ici.
Ce Cercle qui selon l'expression d'un journal du boulevard, « embaumait la distinction et l'honneur, » exhalait, parait-il, quelques odeurs moins suaves. J'avoue cependant que tout le bruit mené à ce sujet m'a laissé assez froid.
Je n'irai pas jusqu'à m'écrier avec un de mes confrères :
« Qu'il y ait un seul coupable, c'est déjà monstrueux en pareil lieu ; plusieurs, ce serait à désespérer de l'Humanité. »
On découvrirait que le Jockey-Club est un département de l'Hellade que je ne désespérerai pas de l'Humanité pour cela.

(1) Figaro du 2 mars 1884. Voir aussi le Pot de Vin Arrasat, Gaulois du 25 février 1884, récit très circonstancié et qui n'a été que très insuffisamment démenti par des négociants de Lodève, la légendaire affaire des Bollandistes et enfin l'affaire Arens-Peraldi.

159

S'il eût réfléchi davantage notre confrère aurait vite compris qu'un tel résultat était au contraire inévitable. Continuer une vie d'oisiveté et de désordre, quand la Patrie est près de périr, révèle une âme naturellement basse et qui doit, dès que les ressources manqueront pour satisfaire les passions, se laisser aller aux expédients les plus blâmables.
Si l'homme, qui jouait au quinze avec des cartes marquées à la gomme, avait été en oraison ou occupé à chercher le moyen de sauver son pays, ce malheur ne lui serait pas arrivé.
Ce qui est triste c'est la honte qui rejaillit sur l'aristocratie par la faute de quelques désoeuvrés. Faire son Petit cercle, passer rue Royale est maintenant l'expression adoptée par les ouvriers pour la tricherie au jeu.
Il est impossible que les Cercles ne soient pas déshonorés avec la manie qu'ont les gens du monde d'accueillir à bras ouverts tous les Juifs de l'univers.
Un homme, que tout le monde a connu à Paris marchand de pastilles de sérail dans un passage, un cabaretier de la Petite Russie, un ancien laquais prussien ont-il gagné quelque argent à la Bourse, les voilà reçus partout.
Quand un scandale éclate on n'ose même pas s'adresser à ceux-là, leur demander des éclaircissements sur leur famille, sur la façon dont ils se sont enrichis, sur ce qu'il y a au fond du train qu'ils affichent, on tombe unanimement sur un malheureux garçon de jeu uniquement parce qu'il est Français. C'est absolument honteux.
Le club et les courses se chargent des hommes ; la toilette ruine les femmes.
Les couturiers et les couturières sont presque tous d'origine juive ; c'est un Juif, Dreyfus, qui est président

160

de leur chambre syndicale. Ils ont déployé sur ce point un génie véritablement charmant, sinon complètement inventif. Félix fait bien joli, Kahn, qui succéda à Mme Laferrière, ne faisait pas mal, mais Sarah Mayer qui a « conçu » les deux robes de Mlle Legault, dans 'les Rois en exil', a une imagination bien heureuse ; c'est à elle encore, nous apprend le Figaro, « que Mlle Legault doit le succès de ses dernières créations dans 'les Affolés' et 'le Prétexte'. »
A Mme Rodrigues cependant le pompon ! Elle ne coud pas les robes comme on avait coutume jadis, aux temps barbares elle les édite, du moins c'est le terme qu'employait mon aimable collaboratrice 'Etincelle', qui m'envoyait souvent des communications bien

surprenantes dans cet ordre, lorsque je rédigeais avec elle dans un journal élégant, dum Athenae florerent...

Le Juif n'a pu se défendre de mêler à cela sa pointe de gros sel. Les joailliers avaient fait porter aux hommes des petits cochons, on a affublé les femmes du monde d'espèces de selles postérieures, qui les font ressembler à l'animal qu'on a appelé « le vaisseau du désert » et qui en serait plutôt le Polichinelle.

On a placé les poches derrière le dos, ce qui donne à la plus gracieuse femme, cherchant son mouchoir, l'aspect malséant d'un dindon qui se gratte.

Aucune de nos Parisiennes n'a rien compris à cette ironie.

Le sentiment de l'élégance, de cette élégance faite de goût, de mesure, d'esprit, serait-on tenté de dire, est mort chez la femme française ; elle prend les modes telles que les font les ‘damen confection’ de Vienne.

Je voudrais dépeindre ces modes, comme les Goncourt ont dépeint celles du Directoire, mais je suis fort embarrassé ; je me perds dans ces miroitements, ces scintillements, ces éblouissements... Quelle étoffe préférez-vous?

161

Nous avons le brocard, le surah, le crêpe de Chine, la moire de Lyon, la soie écrue, le velours frappé, la peluche et'le satin merveilleux. Comme couleur nous pouvons vous offrir la couleur bistre, lave, neutre, mastic, noisette, nymphe émue, souris effrayée, ambre laiteux, fer, acier, gris de lin, flamme de punch, rouge Titien. Aimez-vous les casaques Buffon, les cagoules Torquemada, les corsages Lamballe, la jaquette Milady avec boutons vieil argent ?

La toilette de rue a une tendance 1830, celle de foyer reste Renaissance, celle de temple se rapproche des Merveilleuses. Le Louis XV bourgeois est à la mode à la ville, le Louis XV noble est adopté en soirée, le vert hongrois est aussi fort bien vu. Que diriez-vous, pour petits dîners, de fourreaux de velours à deux traines se décolletant en coeur ou restant hermétiquement fermés à la quakeresse ?

La robe Lawrence fait fureur, mais le costume Dubarry a des partisans, d'autres préfèrent le petit damier Devonshire, mais à la condition, bien entendu, de le compléter par la vigogne plucheuse. Pour toilette de courses nous nous contenterons du jupon voile de religieuse.

Je vous entends, vous voudriez que je vous parle de la robe de roses — un rêve ! Se sont écrié les enthousiastes. C'est un jupon de satin ou de moire recouvert d'une jupe à traîne en satin blanc, ou ciel pâli, qui s'ouvre de côté sur un des lès du jupon entièrement couvert de roses comme un buisson printanier.

La robe et la traîne sont ombrées de roses ainsi que les bords entr'ouverts.

Le corsage décolleté en pointe se garnit d'une guirlande de roses.

Les préoccupations de la toilette suivent nos étranges chrétiennes en des jours qui devraient leur inspirer de tout autres sentiments. Le violet est la couleur adoptée pour

162

le Jeudi-Saint, « Au jupon, des ruches de taffetas déchiqueté sous la tunique de laine très molle, aux plis sculpturaux, garnie de guipures violettes également en laine. A la capote, des dentelles égayées de branches de lilas. »

Le Vendredi-Saint, le grand deuil est de rigueur ; on adopte la robe genre « tailleur » en serge noire garnie d'un galon de laine noire. « Pas de bijoux. Chapeau noir, très simple, avec grand voile de crêpe. »

Comme coiffure, nous n'avons que l'embarras du choix. Voici l'immense Gainsborough à large auréole incliné en abat-jour, le Ketty-Bell se relevant crânement de côté sous des plis soyeux, le chapeau Sylvia garni de velours noir ou foncé, le chapeau Béarnais avec pompons vieil or, la capote Mignon à aigrette ducale, la capote Diane de Poitiers a diadème de velours et gros réseau de perles laissant apercevoir les cheveux.

N'oublions ni le Yokohama, ni le Lesdiguières, ni le chapeau Riccobini doublé de velours vert et orné d'une nuée de pompons multicolores, ni le Récamier se relevant en peigne sur le chignon ou tombant en bavolet côtelé, ni le Khroumir en grosse paille, orné de fleurs en étoffe orientale.
A quoi peuvent servir toutes ces ruineuses fanfreluches, puisqu'il n'y a plus de Cour, plus de société ? Ne pourrait-on pas se mettre en pet en l'air et en robe montante pour aller manger de temps en temps un sandwich chez des gens, dont lesaïeux, dans leur judengaase de Francfort, devaient se montrer accommodants sur la tenue de ceux qui les allaient visiter ?
Les femmes du monde ne comprennent point cela. La sauvagerie et l'extrême civilisation se rejoignent. La sauvagesse des iles Fidgy se croirait perdue si on lui ôtait son collier de coquillages ; la Parisienne élégante aimerait mieux
163
renoncer à sa famille, à sa Patrie, à son Dieu que de porter une toilette qui ne fût pas d'une des faiseuses que les journaux juifs ont mises à la mode.
Un journal a donné ce qu'il appelle le budget d'une honnête femme à notre époque et ce docnment, établi sur des bases très modérées, peut être regardé comme assez exact.
Il va sans dire, écrit-il, que je prends la femme, chez elle, ayant trousseau complet, dentelles, bijoux, garde-robe, entourée enfin de tout ce qu'il faut et souvent de plus qu'il ne faut. Dans ce budget, il n'est donc question que de l'entretien, pour ainsi dire, de ce capital de tranfreluches et de fanfioles.
Il se décompose ainsi :

Couturière	Fr.	12.000
Modiste		3.000
Lingère		4.000
Cordonnier		1.500
Ganterie, bas, rubans, noeuds, cravates, filets, bibelots, crêpe-line		6.000
Dentelles d'usage		3.000
Parfumerie, couleur, fleurs		4.500
Ombrelles, parapluies		500
Total		34.500

Il convient d'ajouter à ces 34.500 francs le blanchissage, qui peut être évalué a 600 francs par mois, le teinturier, pour la lingerie de soie, bas, etc., à 300 francs, et le nettoyage et le raccommodage à 200 francs. Ce qui fait 13.200 francs par an.

Total 47.700 francs.

Devant ces prodigalités n'est-on point tenté de dire avec le grand orateur catholique : « Quoi, misérable, ne sens-tu pas que la cruauté de ton luxe arrache l'âme a cent orphelins auxquels la Providence dîvine avait assigné la vie sur ce fonds ? »
Quel bien ces femmes pourraient faire si elles s'entendaient pour ne dépenser par an que la moitié de l'argent qu'elles
164
gaspillent en superfluités vaines qui durent à peine un jour ; qui, défraîchies, frippées sont abandonnées le lendemain à la camériste (1) !
Elles n'y songent pas une minute ; l'idée de privation, de sacrifice personnel ne leur vient même pas. Aucune d'elles n'a, à ce point de vue, la moitié de la valeur morale de Louise

Michel. La pauvre et généreuse égarée se promenait pieds nus sur le pont du navire qui la transportait à la Nouvelle-Calédonie, elle avait donné ses bas à une vieille femme !
Sur l'argent que lui avaient rapporté des conférences en Belgique, où on lui avait jeté des bancs à la têle, elle remit un tiers aux familles de détenus politiques, un tiers à sa mère et garda le reste pour elle.
Le Christ apparaîtrait, le front tout sanglant, aux femmes que vous voyez agenouillées le dimanche à la Madeleine ou à Sainte-Clotilde et leur demanderait de renoncer pour lui à un costume Watteau, à une loge à l'Opéra, à quelque coûteuse fantaisie, que sur cent une seule peut-être répondrait :
« J'y consens. »
Chez les femmes en vue aucune apparence de ces bons mouvements de l'âme qui réparaient autrefois bien des faiblesses. Aucune n'a l'idée d'interroger ces mannequins vivants obligés de revêtir quelques minutes, pour les quit-

(1) Même dans ces babioles, se révèle le caractère infécond et destructeur de la civilisation juive qui pompe sans cesse le bon argent pour le changer en chiffons, en chiffons de papier quand il s'agit d'affaires financières, en chiffons de soie quand il s'agit de toilette. Dans les objets, en apparence les plus fuliles, la civilisation ancienne était conservatrice, elle créait des choses de durée. Les robes de grandes dames de la Cour de Louis XIV, les belles robes lamées d'argent des mariées bressanes ont aujourd'hui, quand par hasard on en découvre, le prix qu'elles avaient autrefois. Une robe de couturier célèbre va au Temple presque de suite, passe du dos d'une femme du monde sur le dos d'une fille et n'existe plut au bout d'un an.

165

ter à regret, ces atours qui leur font envie, aucune ne songe à causer avec ces petites ouvrières, si intéressantes parfois, ces jupières, ces corsagières, ces garnisseuses, ces manchières, à s'enquérir de ce qu'elles gagnent, de la façon dont elles vivent (1).

(1) L'oeuvre des Cercles catholiques seule s'est préoccupée de cette question et le Contrôle hebdomadaire, qui signale tout ce qui se produit d'intéressant dans la question ouvrière, a reproduit, dans le n° du 8 juillet 1885, une lettre adressée au journal le Matin sur ce sujet.
« Je puis vous citer, dit l'auteur de cette lettre, telle couturière de la rue de Rivoli qui a près de quarante femmes ou jeunes filles dans nos seule chambre aérée par une seule fenétre. Les personnes les plus fortes et les mieux nourries ne tarderaient pas à tomber malades dans une pareille atmosphère. Combien plus vite encore s'étiolent, s'affaiblissent et souvent meurent, des enfants assez mal nourries en général, puisque celles qui n'apportent pas avec elles leur petit déjeuner sont obligées d'aller manger à la gargotte !
En outre, et c'est sur ce point que j'appelle votre attention encore plus spécialement, on fait veiller ces jeunes filles et ces jeunes femmes jusqu'à neuf heures, dix heures, souvent minuit ! Alors ce n'est plus leur déjeuner, c'est leur dîner qu'elles prennent a la gargotte et comme souvent elles n'en ont pas les moyens, elles mangent un morceau de pain et dînent en rentrant chez elles. Or, comme elles demeurent loin de la maison où elles travaillent, toutes sans exception, elles mangent à onze heures du soir ou à minuit passé, et se couchent la-dessus, mortes de fatigue, digérant mal, et en peu d'années, pour ne bas dire en quelques mois, s'abîment complètement la santé. »
L'auteur de cette lettre termine en disant :

« Si nos conseillers socialistes s'occupaient un peu de leur affaire au lieu de débaptiser les rues et de faire de la politique, ils obtiendraient facilement une organisation comme celle qui régit les ateliers de femmes en Angleterre.»

Le rédacteur chargé du Contrôle aurait dû ajouter : « Si les grandes dames qui affichent bruyamment des sentiments charitables, pour avoir l'occasion de s'habiller en Japonaises, avaient véritablement un coeur chrétien, elles auraient vite fait disparaître ces abus ; il leur suffirait de constituer un comité chargé de mettre en interdit les maisons, pour la plupart juives, où l'on exploite ainsi des créatures kumaines. »

166

Nulle trace de pitié non plus pour ces pauvres vendeuses des grands magasins qui, au moment des ventes exceptionnelles, restent dix ou douze heures debout, impitoyablement mises à l'amende quand elles s'asseyent en dehors des repas. Nulle attention à ces malheureuses qui, aux époques douloureuses de l'existence féminine, toutes pâles, sentant les objets tourbillonner autour d'elles, se tiennent aux meubles pour ne pas tomber.

La pensée qui attendrit parfois le coeur dur des Protestants de Dickens :

« Si j'étais comme cela !» ne vient pas à nos chrétiennes ; elles ne songent pas à faire ce qu'ont fait les femmes d'Amérique qui, un jour, se sont entendues et ont dit aux propriétaires des grands magasins :

« Nous voulons que nos soeurs les employées aient le droit de s'asseoir. »

L'amour de la toilette n'est plus cette coquetterie relativement innocente et gentille qu'ont eue les filles d'Eve à tous les siècles, c'est une sorte d'idée fixe, de vice impérieux et sombre comme le vice du baron Hulot.

Ceux, qui servent ce culte idolâtrique sont l'objet d'un respect mèlé de crainte; ils se prennent eux-mêmes au sérieux.

Je me souviens d'une exhibition d'une garde-robe royale. Les privilégiées étaient placées sur une estrade en des fauteuils qui ressemblaient à des trônes et Worth, solennellement, criait, en agitant son mètre comme un magicien aurait fait d'une baguette : « Allons ! la série des robes de chambre avancez ! »

Tout cela se fait gravement, pompeusement. Des femmes regardées comme intelligentes se soumettent à des séances de quatre à cinq heures, à la veille d'un événement mondain, comme l'inauguration d'un nouveau théâtre, pour étudier l'effet du bleu, du rosé, du blanc, sur des robes qu'on éclaire successivement à la lampe, au gaz, à la lumière électrique.

167

Elles n'ont même pas la pensée de faire profiter des chrétiennes de l'argent qu'elles dépensent. Un groupe de femmes dont le nom, en dehors des cocodettes bruyantes, a une influence mondaine, honnête et méritée, aurait pu réunir en un atelier ces jeunes filles laborieuses pour lesquelles la vie est si rude, les former en association, leur commander des vêtements simples.

L'élan est si vite donné à Paris que, le lendemain, la mode aurait été de porter des toilettes modestes et de se fournir à cette association féminine.

Loin de concevoir un tel projet, les femmes du monde se regardent comme les obligées des faiseuses célèbres qui consentent à les habiller.

La fête de la couturière est un événement, ses clientes lui envoient des cartes, des bouquets, des cadeaux ; la maison est encombrée des le matin. Il y a là un tableau de genre tout fait, que la plume d'un essayiste parisien nous retracera peut-être quelque jour.

Comme tous ceux qui sont possédés d'une folie, les femmes supportent tout à la condition que cette folie soit satisfaite, elles sont à la merci de leurs fournisseurs ; c'est l'histoire des filles qui vont pleurer à la porte de ceux qui les battent.

On n'a pas l'idée de la façon dont les meilleures clientes sont traitées à la moindre réclamation. Worth, enrichi par les prodigalités de tant de malheureuses éperdues de vanité, fit imprimer une liste où les plus beaux noms de France étaient marqués de la lettre A, qui signifiait escrocs, ou les autres étaient désignés par la lettre B, indiquant l'abus de confiance probable à la suite de dépenses au-dessus des ressources. La liste, mise entre les mains de toutes les ouvrières, traîna bientôt dans toutes les antichambres, on en colporta des exemplaires dans tous les
168
bureaux de rédaction (1). Dans un autre pays, l'étranger qui se fût permis cette insolence eût été mis à l'index ; il ne se fût pas trouvé une honnête femme qui consentit à revenir chez lui. Worth ne perdit pas une seule de ses clientes !

Ce que nous disons des couturières s'applique à toutes les dépenses de luxe.

Les principaux marchands de chevaux, les confiseurs à la mode sont Juifs.

Le Père Ludovic a bien vu quel puissant levier devrait être la consommation. Avec une organisation intelligente, chaque catholique pourrait faire profiter, à la défense de sa cause, l'argent qui sort de sa poche, aider par le travail ceux qui pensent comme lui, n'avoir que des fournisseurs qui partagent ses idées ou qui du moins n'attaquent pas ses droits.

Rien n'eût été plus facile et, dans certains quartiers où les conservateurs font vivre beaucoup de monde autour d'eux, l'influence eût été très vite sensible.

Un groupement se fût fait très rapidement entre gens qui jugent de même.

Les conservateurs n'y ont pas songé une minute, non par libéralisme exagéré, croyez-le bien, mais par indifférence, par ignavie, parce qu'ils sont même incapables du léger effort, de l'attention momentanée qu'il faudrait pour cela.

Les catholiques, sans entrailles pour les leurs, semblent réserver leurs faveurs pour ceux qui traînent le Christ dans la boue.

Tout le monde sait le nom de l'industriel dont le P. Ludovic a parlé dans le livre qui a pour titre : Association chrétienne des honnêtes gens sur le terrain des affaires. Le religieux n'a point voulu le nommer, par charité

(1) Le Télégraphe du 30 juin 1885 a publié une partie de cette liste.

169
chrétienne d'abord et ensuite dans la crainte de voir tout le faubourg Saint-Germain s'adresser à lui de préférence. Comme ce capucin connaît le Paris actuel !

L'industriel dont je parle, écrit le Père Ludovic, a osé imprimer les paroles suivantes :

« L'Eglise catholique a généralement payé avec la canonisation les principaux crimes, folies et forfaits que des hallucinés ou des misérables ont commis à son profit, pendant les huit à dix siècles de l'organisation de sa puissance matérielle.

« En résumé, dans la longue liste des Saints, les honnêtes gens sont les exceptions.

« Le faux Dieu, individu à grande barbe, est le fétiche au nom duquel les despotes cléricaux et politiques de ce bas monde régnent sur les masses. »

Un fort volume in-8e de 536 pages est rempli tout entier de blasphèmes semblables contre Dieu, contre Jésus-Christ, contre la sainte Vierge et les Saints.

Il est fait des calomnies atroces contre l'Eglise, le clergé séculier et régulier et contre les chrétiens pratiquants. Il est dit, par exemple, que le mot de crétin vient de Christin ou Chrétien et qu'en effet les crétins seuls peuvent être chrétiens.

Il y a dans le livre des excitations haineuses adressées au gouvernement de la République pour le pousser à prendre quantité de mesures de persécution contre l'Eglise catholique.

Eh bien ! Cet industriel n'a pas eu de clients plus fidèles et plus dévoués à ses intérêts que certains catholiques notables, chefs autorisés des royalistes et des hommes d'oeuvres.

De grandes dames, fort pieuses, recommandaient partout et recommandent encore cet impie.

Elles communient chaque matin et, après avoir reçu dans leur coeur le Dieu de l'Eucharistie et lui avoir promis de le servir, elles appellent le jour même cet athée haineux, le comblent d'honneur, et lui font des commandes qu'elles payent grassement.
Voilà où mène l'ignorance, car l'ignorance seule explique ces énormités. Quand j'ai révélé à quelques-uns de ces catholiques ce que faisait cet industriel avec leur argent, ils ont tous répondu : « Je ne le savais pas »
170
Soit : vous ne le saviez pas ; mais aviez-vous le droit de ne pas le savoir ?
Et puisque des faits de cette nature se reproduise chaque jour et partout dans nos villes de France, avons-nous le droit de rester plus longtemps dans l'ignorance de ce que valent, au point de vue moral et religieux, les divers fournisseurs qui s'enrichissent avec notre argent (1) ?
L'ignorance, comme le dit très justement le P. Ludovic, est la seule excuse que puissent invoquer les chrétiens assez singulièrement organisés pour ne s'intéresser jamais à ceux qui ont la même foi qu'eux et enrichir au contraire ceux qui sont leurs plus mortels ennemis. Mais le Clergé n'a-t-il pas une certaine responsabilité dans cette ignorance !
L'Eglise, autrefois, a constamment suivi l'homme dans la vie réelle pour l'éclairer et le guider. On reconstituerait les moeurs, et jusqu'aux costumes du passé avec les sermons des orateurs sacrés du Moyen Age. Saint Bernard,

(1) Voir, dans le Cri du Peuple du 4 juillet 1885, quelques renseignements sur l'exploitation des malheureux ouvriers par cet insulteur de l'Église qui eut, comme protecteur, dans le monde aristocratique, un ancien rédacteur en chef de l'Union. C'est une clarté de plus sur cette secte maçonnique, qui est tout à fait diabolique dans sa double obstination à enlever au prolétaire à la foi le pain moral et le pain matériel. Deux ouvriers avaient exécuté au rabais une grande cheminée antique et, n'y trouvant pas leur compte, démandaient qu'on les indemnisât du temps qu'ils avaient passé à ce travail en dehors de leur prévision. — Qu'a cela ne tienne, répondit le vengeur d'Hiram, payez-moi la note et les fournitures, et la cheminée est a vous. Vous irez vous-même la vendre au faubourg. Ces pauvres gens, dont la paye était attendue à la maison et auxquels on demandait de débourser un millier de francs, n'eurent même pas la force de répondre.
Le Franc-Maçon leur fit généreusement cadeau, cependant, par-dessus le marché, de ses derniers ouvrages : La franc-maçonnerie et le principe républicain et les sept Lumières maçonniques.

171
Saint Norbert, Vital de Mortain, Raoul Ardent, Hugues de Saint-Victor, Hildebert sont mieux informés des moindres détails de l'existence du XIIe siècle, qu'un chroniqueur d'aujourd'hui de ce qui se passe sur le boulevard.
Pierre de Limoges a fait d'innombrables discours sur les coiffures. Etienne de Bourbon vous parle comme un couriériste mondain des robes du XIIIe siècle, des mi-parties, des-entaillées ou languées, des rigotées ou des haligotées.
Les Maillard, les Cleré, les Menot ont continué plus tard ces traditions et Bourdaloue est, certes, aussi précieux pour l'étude de la Cour et de la Ville au temps de Louis XIV que La Bruyère et Molière.
Aujourd'hui, les prédicateurs remontent en sens contraire le courant qui porte les écrivains vers une étude plus sincère et plus serrée des hommes et des chôses de leur époque. Ils évitent les questions à l'ordre du jour, l'actualité vivante; ils se contentent de défendre des dogmes que nul ne songe même à discuter parmi ceux qui fréquentent les églises.

A écouter ce qu'ils disent il semble qu'ils prêchent pour des gens qui sont morts depuis trois cents ans. Je n'ai entendu affirmer qu'une fois, avec éloquence, les devoirs des privilégiés de la fortune et flétrir les imbéciles excès du luxe et c'était dans une église du quartier Mouffetard !

Les curés des paroisses riches ne veulent point qu'on parle chez eux des Cercles, des courses, des excentricités de toilette. Hommes de bonne compagnie pour la plupart, d'une irréprochable conduite, ils sont reçus avec égards dans des maisons où la chair est bonne et c'est la chaire-chrétienne, à son tour, qui doit répondre par ses ménagements aux politesses dont ils ont été l'objet.

Ce qui est particulièrement curieux, c'est que,nulle part,

172

au milieu de ce gaspillage, vous n'apercevrez ce bel entrain, cette joyeuse insouciance du lendemain, ce scepticisme spirituel qui fait comprendre que certaines époques s« soient ruées dans le plaisir en disant : Après nous, le déluge ! Ces dépenses folles et que rien ne justifie se concilient avec des affectations de sentiments religieux, des soupirs sur les persécutions, des lamentations sur les enfants qu'on prive de Dieu.

Ce contraste est une des choses qui étonnent le plus les Juifs, dont l'esprit étroit a de la netteté et de la précision. Je me rappelle avoir entendu fortuitement la conversation qu'avait une dame, fort en vue dans les oeuvres de charité, avec sa couturière qui lui essayait une robe.

C'était abracadabrant. La brave femme mêlait ses gémissements sur l'école athée à des recommandations insensées sur sa toilette.

— Quelle époque ! Quelle génération on nous prépare,
ma chère madame X... ! Alors on détache maintenant les traines ?

— Oh ! C'est parfaitement décidé...

— Ce sont ces pauvres âmes d'enfants que je plains…
Avec un semis de roses, ce ne serait pas mal.

— Certainement, madame la comtesse, certainement

— Les malheureux ! Ils enlèvent jusqu'au crucifix
Des pans restreints et pas de quilles !

Puis elle partit, toujours pleurant sur le malheur des temps et, sur le seuil, se ravisant, elle dit : décidément, mettez des quilles !

La couturière pouffait, et il y avait de quoi ; son rire, longtemps comprimé, retentit sonore quand la porte fut fermée.

— Avec ce qu'elle dépense en un an, fit-elle, elle sauverait toutes les âmes d'enfants de son quartier !

173

Tout ce monde est plein de chrétiens dans le genre de ceux dont parle Tertullien : Plerosque in ventum et si placuerit christianos ; ce que Bossuet traduit :

« Chrétiens en l'air et fidèles si vous voulez. »

Ce qu'il y a de douleurs derrière ce luxe sans raison, absolument bète, est incroyable. Flaubert me disait un jour que c'était nous qui dévrions être les médecins de certaines maladies morales, car il n'y a que nous qui les ayons étudiées. Il y a du vrai dans cette opinion. Ce qu'un Parisien sait sans avoir cherché à l'apprendre est inimaginable. Le hasard, à chaque instant, nous montre l'envers de ces existences si brillantes en apparence.

Il existe, d'ailleurs, a Paris, cinq ou six prêteuses d'argent, avec lesquelles il suffit de discuter une heure pour connaître à fond le secret de cette société. Hommes et femmes viennent là, écrivent des lettres invraisemblables d'humilité, traitent l'usurière de « chère amie ; » lui prodiguent les douces paroles.

Quelques femmes du monde louent un petit appartement, y font transporter sans bruit quelques vieux meubles du château, les portraits de famille eux-mêmes, essayent de les négocier. La mère et la fille sont d'accord parfois pour ce commerce.
Souvent le mari, plus sensé, est resté au château, il vit là, loin du hight life, entre une cuisinière sur le retour et quelques barriques de vin.
On le fait venir, on s'efforce de le décider à vendre le domaine ; il arrive, flanqué de la servante pour ne pas faiblir, il résiste, et ce sage, qu'on traite d'être sans humanité, s'en va en disant :
« Ne criez pas, ma chère, vous serez bien contente de retrouver cela.»
J'ai vu une famille de vieille noblesse envoyer chaque jour chercher, chez la crémière d'à côté, un horrible bouillon noir et sentant la graisse. Au bout de quelque temps
174
ils en devaient pour cinq cents francs ! La femme, qui portait un nom célèbre dans l'histoire de la Révolution, un nom chanté par les poètes, immortalisé à la fois par l'héroïsme et par la piété, avait une note de dix mille francs chez sa couturière et s'en allait à travers Paris pour les chercher avec ce mouvement d'oiseau de grande race qui ne sait pas marcher à pied.
Au milieu des querelles et des récriminations grandissait une belle jeune fille élégante et svelte. N'obéissant qu'à leur bon coeur, ces pauvres gens avaient recueilli un moine expulsé, et rien n'était baroque comme ce chapelain en appartement, bénissant ce repas pris à la gargotte, en tête à tête avec une bonne non payée, qui hurlait les refrains de café-concert qu'elle allait récolter chaque soir.
Quelques femmes demandent aux poisons la joie factice, le bonheur de voir quelques minutes la vie en rose ; elles se morphinent, ce sont les morphinées, les morphinomanes, hôtes éphémères d'un paradis artificiel qui ne fait que rendre la réalité plus cruelle.
Parfois on tombe tout à fait. Cette jeune femme adorable, cette ravissante Aryenne, au galbe virginal et fier, que vous n'effleurez même pas d'un regard trop intense pour ne point enlever le pur duvet de ce fruit en train de mûrir, se vend à quelqu'un de ces cosmopolites affreux, galeux, sentant mauvais, qui ont crié des oranges sur le port de Tunis ou d'Alexandrie, ou qui ont été garçons d'auberge en quelque village de Russie, comme ce Garfounkell, quarante fois millionnaire, qui avait laissé sa femme là-bas pour mener la grande existence ici.
Tout aboutit au Juif, en effet. Nous le verrons plus loin pressurant la misère populaire avec les agences d'achat de reconnaissances du Mont-de-Piété ; il est le bailleur de
175
fonds, le prêteur réel des usuriers qui obligent les gens du monde. Il sait, à une minute près, la durée du souffle de toutes ces pauvres petites grenouilles qui s'efforcent de se grossir pour égaler les grosses fortunes israélites.
Quand l'haleine commence à manquer, il arrive et il est le bien venu.
Ce qui est plus inquiétant que tout le reste, peut-être, c'est cet abaissement de là femme française. Aux époques de décadence, on l'a constaté, la femme monte tandis que l'homme descend ; cette fois il ne s'est rien produit de pareil.
On aurait pu espérer qu'après la guerre il se serait formé un groupe de Françaises, exerçant une influence active comme femmes, comme soeurs, comme amies, s'efforçant d'inspirer à tous des idées patriotiques, se servant de leur beauté, de leur sourire, de leur charme pour relever les coeurs, pour éveiller le désir de nobles actions. Quelle magnifique mission dans un pays où la femme a toujours joué un si grand rôle ! La duchesse de Chevreuse semble avoir eu un
instant cette généreuse ambition, elle a essayé de réunir toutes les femmes dans le culte de Jeanne d'Arc, de faire, de la pure héroïne, le symbole du relèvement national ; c'est pour cela que les journaux francs-maçons et juifs se sont acharnés après elle, mais sa voix, d'ailleurs, est restée sans écho.

« Courtisane ou ménagère, disait Proudhon, pour la femme il n'y a pas de milieu. « Soeur de Charité ou cocodette, tel est, dans les classes supérieures, le dilemme de la femme française actuelle. Beaucoup, riches, belles, ayant tout pour être heureuses, quittent tout pour se donner au divin Epoux, pour se consacrer à une vie de dévouement et de sacrifice ; mais, sauf quelques exceptions, on n'aperçoit, parmi celles qui demeurent dans le monde, aucune image
176
de ces femmes charmantes et fortes, intelligentes et vaillantes dont nous esquissions le chimérique portrait tout à l'heure, de ces femmes ayant le sentiment de l'honneur de la race, de la fonction sociale à remplir par les privilégiés de la fortune, résolues à communiquer à ceux qu'elles aiment l'horreur de tout ce qui est avilissant ou dégradant.

Il n'existe plus, d'ailleurs, de salons qui aient encore une autorité un peu considérable. Les réunions mondaines où l'on cherchait jadis, avant tout, le plaisir de se retrouver ensemble, de causer, d'échanger des idées, sont devenues, des que les banquiers ont pris la tête du mouvement, des solennités théâtrales, des fêtes d'apparat dont les frais épouvantent les familles riches elles-mêmes, qui ne peuvent lutter avec le faste d'Israël.

La médisance spirituelle, l'allusion fine d'autrefois, ont fait place au potin grossier que l'on craint toujours de voir passer de la conversation dans le journal du boulevard.

Les étrangers et les Juifs ont introduit, dans les habitudes de la bonne société, les plaisanteries de manants, les farces de fumiste. La marquise de X... était dans une ville d'eaux, hors de France, lorsqu'à deux heures du matin on l'entend tout à coup crier : « Au feu ! » On accourt et l'on aperçoit un rastaquouère, bien connu de tous qui, fuyant devant les flammes, s'élance hors de la chambre avec ses vêtements à la main. Pendant six mois on envoie à tout Paris des cartes sur lesquelles on lit: Mme de X... et son rastaquouère.

La comtesse de Z... reste en place, après un dîner, au moment où les dames se retirent discrètement; elle répond qu'elle est au-dessus des faiblesses de l'humaine nature. Pendant six mois encore, d'autres cartes circulent, sur lesquelles on lit : Mme de Z... ne... Mme de Z... est un ange. Tous les matins la belle élégante reçoit,
177
avec une exactitude désespérante, une magnifique botte d'asperges !

On voit que tout ceci n'est pas d'un goût bien délicat. Les histoires de ce genre, qu'il serait facile de multiplier, les récits d'adultères, de séparations, d'accommodements entre le mari et l'amant, n'auraient qu'un intérêt de scandale et ne rentreraient pas dans le cadre de ce travail, qui est exclusivement une étude sociale.

La mondaine n'a même plus le respect de sa propre beauté, la haine instinctive de tout ce qui déforme ou enlaidit, de tout ce qui blesse les lois d'une certaine élégance supérieure qui est une des manifestations de l'art; elle aime au contraire l'étrange et le baroque, le bas, ce qui la rapproche un peu de l'animalité.

Quelle vision encore du Paris contemporain que ce bal des bêtes, donné au mois de mai 1885 par la princesse de Sagan ! Cette fois c'était bien à l'âme de la femme française elle même que le gouvernement s'attaquait ; on venait de profaner le sanctuaire de la douce et poétique patronne de Paris, de Geneviève, la sainte et la bergère dont le nom rayonne sur les commencements de notre histoire avec une fraîcheur d'aurore.

A défaut d'une foi bien vive, la plus élémentaire délicatesse, une pensée de solidarité féminine, auraient dû commander à de grandes dames comme la duchesse de Bisaccia, qu'Etincelle appelle en toute occasion « une chrétienne incomparable » de ne pas choisir ce moment pour se déguiser en animal.

Ces gens-là se disputèrent le petit carton où était représentée l'entrée d'un bal avec cette inscription : « Un animal, 1 franc; un animal et sa dame, 2 francs. »

Il ne s'agit pas ici de rastaquouères, d'étrangers. Tout l'armorial de France, toute la vraie noblesse est présente

178
à cette fête sans nom, à cette espèce de prostitution de soi-même qui, dit justement l'Univers, inspire une sorte d'épouvante.
Le Gaulois nous donne d'abord le nom des convives du dîner :
Comte et comtesse F. de Contant, duc et duchesse de Gramont, vicomte et vicomtesse de Turenne, baron et baronne de Vaufre-land, comte et comtesse de Castries, vicomte et vicomtesse de Chavagnac, prince et princesse de Léon, comte et comtesse H. d'Amilly, marquis et marquise des Moastiers, comte et comtesse de Vogué, comte B. de Boisgelin, comte R. de Fitz-James, -comte et comtesse A. de la Rochefoucauld, baron et baronne de Noirmont, M. et Mme d'Espeuilles, comte et comtesse de Mieulle, vicomte et vicomtesse des Garets, doc et duchesse de Bisaccia, marquise de Galliffet, lady Dalhousie, comte et comtesse de Kersaint, M. et Mme O'Connor, marquise de Talleyrand, M. et Mme Lambert, comte et comtesse de Saint-Gilles, M. Haas, conte de Gontaut-Biron, vicomte G. Costa de Beauregard, colonel Gibert, baron Seilliere, baron de la Redorte, H. Ridgway, conte R. de Gontaut-Biron, Allain de Montgommery, comte et comtesse de Maleyssie, comte et comtesse de Chevigné, marquis de Massa, prince de Lucinge, comte Philippe de Beaumont, comte de Brissac, comte de Kergolay, de Haro, comte Jean de Beaumont, comte Pierre des Moustiers, duc et duchesse de Frias, vicomte de Bondy, marquis et marquise de Mailly, marquis et marquise de Beville, etc., etc.
Il énumère ensuite un par un tous les figurants de cette saturnale et nous fait assister à leurs ébats :
Des coqs marchent en se pavanant par les salons. Nous reconnaissons, sous ces crêtes, les vicomte Roger de Chabrol, M. d'Heursel, le vicomte de Dampierre, le vicomte de Contades, le comte Antoine de la Foret de Divonne, le comte de Las Cases.
Et les canards ne manquent point non plus. Un long bec en spatule s'allonge sur les fronts de M. le comte de Béthune, du baron de Gargan, du comte Platter, de bien d'autres. L'un d'eux
179
a eu l'idée d'offrir à la princesse un journal ingénieux : le Canard, créé pour la circonstance et mort avec elle. Le comte d'Esquille s'est mis une tête de chouette en décoration. Le comte Albert de la Foret de Divonne est en héron, le comte François en dindon. Le vicomte de Leusse a une tête de pie, le vicomte d'Andlau une tête de chouette.
Le duc de Gramont passe au bras de M. de Gramedo. Tous deux sont en pierrot, — la tête de la bête et le corps du Pierrot des Funambules.
Deux frères se sont associés pour représenter une girafe : le comte François de Gontaut forme le devant, et son frère l'arrière-train.
Un M. de Germiny a un succès fou. Il s'est habillé en singe et divertit l'assistance par ses grimaces. Se déguiser en singe quand on porte un nom qui a reçu jadis une si navrante publicité, ne faut-il pas vraiment pour cela avoir la tête à l'envers ?
Mme de la Rochefoucauld-Bisaccia est en pélican.
M. d'Espeuilles passe en souris, le comte de Tocqueville en renard, le vicomte Blin de Bourdon en bengali, le comte d'Antioche en lion, le vicomte de Rambuteau en coq, le comte R. de la Rochefoucauld en loutre.
Mme Thouvenel est en chauve-souris, le comte de Berthier en chat blanc, la comtesse de Grouchy en souris blanche, la duchesse de Frias en cardinal, M. de GallifFet fils en serin, Réné Raoul Dural en renard, la comtesse de Mieulle en oiseau bleu, dit oiseau-mouche ; la comtesse de Blacas en poulette. M. de Ravignan, tête de chien.
Nous reconnaissons dans la foule le prince François de Broglie, tète de dindon ; le comte de Gontaut-Biron, en caniche blanc; la marquise de Croix, en martin-pêcheur ; la marquise de la Ferronays en hirondelle; la comtesse Fernand de la Ferronays, en mouette; la comtesse de Vogué, en oiseau de paradis ; la contesse de Maleyssie, en demoiselle.

180
Mme la vicomtesse de Florian, en or et vert avec des ailes, représente une libellule. La comtesse de Brias a de grandes ailes en plumes bleu et jaune colibri.
Toute la Juiverie est naturellement là, riant aux éclats de l'avilissement de cette malheureuse aristocratie. La baronne Gustave de Rothschild est en chauve-souris.
Mme Lambert Rothschield est en panthère, jupe de tulle bleu perlée or et perles fines, corsage et la traîne en velours brodé, imitant la peau de panthère, couvrant le derrière de la jupe et se terminant en lambrequin Louis XIII.
Tète de panthère sur les cheveux, retenue au milieu par un croissant de diamants.
Mme Michel Ephrussi en coq de roche : tulle orange plissé entièrement et drapé par des écharpes tulle, même nuance, arrêtées par des coqs de roche ; milieu du dos de la jupe velours noir, arrêté de chaque côté par deux grandes ailes noires encadrant le corsage en plumes orange formant le corps de l'oiseau.
Il serait dommage de rien retrancher au récit du ballet des abeilles.
Il est un peu plus de minuit... l'heure des crimes, des apparitions — et des merveilles aussi.
Un roulement de tambour fait savoir aux populations qu'une surprise s'apprête. On s'élance, on se pousse un peu, on se presse beaucoup et l'on monte sur les chaises pour mieux voir.
Quelqu'un dit : «Cela manque d'échelles... mon royaume pour une échelle ! »
En effet, voici le ballet qui commence :
Au fond de la galerie des fêtes, une énorme ruche se dresse ; qui dit ruche dit : abeilles, à moins que la ruche ne soit déserte, et, heureusement, ce n'est point ici le cas. Elle est habitée et délicieusement.
Un essaim d'abeilles : corselets de satin marron rayé jaune jupes de tulle, lamé or, tabliers marron pailletés d'or, ailes en gaze

181
d'or, casque en or avec antennes, qui répondent aux noms de Mmes la comtesse de Chavagnac, la baronne de Vaufreland, la comtesse François de Gontaut, la duchesse de Gramont, la comtesse Aimery de La Rochefoucauld, la marquise d'Espeuilles, la comtesse de Kersaint, la marquise de Galliflet, la princesse de Léon, la marquise d'Amilly, la comtesse Gabrielle de Castries vont, viennent, butinent, trottinent. Elles sont trop charmantes pour qu'on les laisse s'envoler, et messieurs les bourdons sont là pour s'y opposer. Ce sont : MM. le marquis d'Amilly, le comte Philipe de Beaumont, le comte Jean de Beaumont, le comte de Jaiviac, le comte Bruno de Boisgelin, Allain de Montgommery, le conte de Haro,le marquis des Moustiers, le vicomte desGarets,le Ticomte de Mieulles, prince de Lucinge.
Leur uniforme est fort galant : culottes de satin marron, pour-point en satin marron à deux tons, formant les anneaux.
MM. les bourdons, qui viennent de s'éveiller avec l'aube, font le tour de la ruche, sur laquelle ils jettent des regards de connaisseurs en arrêt devant des chefs-d'oeuvre. Les abeilles, que l'aurore aux doigts de rosé a fait sortir de la ruche, s'approchent des bourdons galants et, après une poursuite, abeilles et bourdons sa mêlent.
La reine des abeilles (comtesse de Gontaut) choisit un roi : c'est au comte Jean de Beaumont qu'échoit cette fève... chorégraphique, et le couple s'envole en tourbillonnant au milieu des groupes de danseurs et de danseuses, parmi lesquels on remarque la comtesse de la Rochefoucauld, la duchesse de Gramont et la marquise de Galliffet.
Voilà ce que faisaient des chrétiennes, au mois de mai 1885, pour fêter la profanation de l'église Sainte-Geneviève (1) ! Il n'y a là nulle indiscrétion, nulle allusion à des

(1) Au banquet d'adieux des Cercles catholiques ouvriers, ce douloureux rapprochement fournit an comte Albert de Mun le motif d'un de ses

plus beaux mouvements oratoires. L'orateur, interrompu par les applaudissements, fut plus de cinq minutes sans pouvoir reprendre la parole. Les huées, les lazzis, les plaisanteries méprisantes tombèrent naturellement comme la grêle sur ces détraqués qui avaient donné ainsi, en public, le spectacle de leur ignominie ou plutôt de leur bêtise. Citons, comme échantillon, la conversation de l'Echo de Paris, qu'un courageux journal catholique, le Pèlerin, plaça comme légende au-dessous d'au dessin reproduisant une scène de bal.

La duchesse de Bauséant présente le baron des Argousses à la marquise de Cassenoisette.

Le baron :

— C'est singulier, madame la marquise, il me semble avoir déjà avoir déjà eu l'honneur de vous rencontrer ?...

— En effet, baron, au bal de la princesse de Sagan. J'était en punaise.

— Eh quoi ! cette délicieuse punaise, c'était vous !

— Et vous ne me reconnaissiez pas, ingrat ?

— Je vous présente mes excuses !

— Vous étiez en cochon de lait !

— Parfaitement.

— Et votre soeur ?

— En rat d'êgout.

— Charmant ! charmant !

182

scandales connus de tous, nul rappel des histoires plus ou moins piquantes ou plus ou moins tristes, qui courent partout, il y a le récit d'un journal complaisant, le document humain.

Tout cela pour arriver à être cité dans le journal d'Arthur Meyer !

C'est le vrai maître du monde parisien que ce Meyer, l'arbitre de toutes les élégances, l'organisateur de toutes les fêtes. Jamais la Juiverie n'a produit un type aussi réussi. Fils d'un marchand d'habits-galons, il débuta à Paris, il y a quelques vingt ans, comme secrétaire de Blanche d'Antigny. Il cumulait ces fonctions, qui ne devaient pas être une siuécure, avec celles de reporter; cramponné à chacun pour avoir un renseignement, on l'entendait, à toutes les belles représentations, crier : « des noms ! des noms ! » Les noms recueillis, il les écrivait fiévreusement

183

sur la manchette de sa chemise. Il signait du pseudonyme de Jean de Paris. Ce fut alors, en 1869 je crois, que M. Carle des Perrières, qui signait Curtius au Nain jaune, et qui a publié un intéressant volume sur le monde des joueurs : Paris qui joue et Paris qui triche, le fit figurer dans sa galerie de Figures de cire.

L'étude, d'ailleurs, est charmante, elle a l'allure vive et la verve narquoise d'une ballade de Henri Heine.

Habits à vendre ! vieux habits ! vieux galons ! chapeaux à vendre!

C'était la devise de la famille. Disons-le, cette devise leur est toujours restée fidèle. A quinze ans, fatigué de son apprentissage dans le commerce des lorgnettes, le duc Jean équipa cent lances pour venir à Paris.

Paris, voilà la voie, voilà le centre pour une nature aussi industrieuse que celle du duc Jean.

A Paris, le duc fit un peu de tout, il essaya des lorgnettes, comme au Havre, mais cela ne lui réussit plus et, ne voulant pas déroger, avant tout, il se jeta dans les arts. C'est à dater de cette époque que le commerce des contre-marques a périclité d'une fanon terrible.

A Paris, le duc Jean comprit vite le parti qu'il pouvait tirer de la vanité des uns, de la coquetterie des autres. La première année fut néanmoins assez dure. Il fit une expédition à Trouville-sur-Mer pendant laquelle il fut prouvé que le duc Jean savait beaucoup mieux manier le roi de trèfle que la Durandal.
On l'expulsa donc du Casino. Néanmoins, il réussit à s'accrocher là à une personnalité de la littérature élégante. A sa suite il entra dans le monde, non dans le vrai, mais dans le monde faux que fréquentent les jeunes gens et les journalistes, et, grâce à l'influence de son chaperon, il en arriva à avoir droit de cité parmi la jeunesse qui déjeune chez Bignon et dîne au No 6 de la Maison d'Or. Mais quel droit de cité, mon Dieu ! Quelle existence de passer pour le grotesque et le plastron d'un cercle de jeunes gens, de côtoyer sans cesse la haute vie, les soupers et les filles et de n'avoir jamais que les miettes des uns et les cheveux gris des autres.

184
Ce fut la première manière de Meyer. Il avança vite grâce à la grande poussée juive qui se fit après la guerre. Aujourd'hui il a maquignonné, boursicoté, trafiqué, il a un coupé, un hôtel, un journal. Il n'excite ni l'envie ni même le mépris, mais plutôt comme un incommensurable étonnement. Ayant remarqué que quelques gens du monde affectaient une certaine roideur, d'assez mauvais goût du reste, il les a imités, mais imités en charge ; il ne remue plus, il ne tourne plus la tête ; avec son teint blême, son crâne d'ivoire, sa barbe luisante, il donne l'impression d'une momie sémitique déambulant en plein Paris à l'aide d'un ressort qu'on ne voit pas.
Cet être fantastique, ce faquin d'une si invraisemblable faquinerie stupéfie littéralement par des plaisanteries faites de sang-froid qui renversent les gens. Au moment des obsèques de l'Empereur à Chislehurst il voulait marcher aux cotés de la famille impériale ; il a pris le deuil du comte de Ghambord et annoncé gravement qu'il ne pourrait assister à la fête d'Ischia à cause de la mort du Roi. Tout cela, je le répète, se produit sérieusement, silencieusement, sans rire. Il a vraiment une sorte de rôle dans la vie élégante; c'est lui qui a mis en circulation ces mots de « pschutt » et de « v'lan > que nos gentilshommes répètent avec une grimace idiote. A l'exposition canine, les piqueurs de la duchesse d'Uzès sonnent les honneurs quand il arrive (1), ce qui se comprendrait tout au plus dans une exposition de pisciculture. Ce Tom Lewis, frotté de lettres, est mêlé à tout, il sert d'arbitre, il remplit l'office d'ambassadeur, il fait les courses. C'est lui qui intervient dans le procès de Sarah Bernhardt et du Juif Koning, c'est lui qui va prendre

(1) Gaulois, 31 mai 1884.

185
chez Meissonier le portrait de Madame Mackay et qui rapporte l'argent au peintre.
Vous devinez, avec un tel intermédiaire, ce que sont les négociations. Mme Mackay met le portrait de Meissonier dans l'endroit secret où Saint Simon avait mis le portrait de Dubois. Meissonier se déshonore par son âpreté au gain, en réclamant soixante-dix mille francs pour une toile qui lui a demandé quelques séances. Au moment où tout va s'arranger, le Juif Wolff, qui voit son compère Meyer engagé, vient prononcer sur le cas quelques-unes de ces paroles dont il a le secret : « Si dans un pareil débat, dit cet homme austère, je pouvais hésiter un instant, il me faudrait renoncer à élever la voix dans les questions artistiques ; je signerais ma propre déchéance. »
— C'est donc un repaire de brigands que votre Paris ? vous disent parfois les étrangers.
— Mais non. Paris est encore plein de braves gens.

Si, au lieu de vivre dans ce monde d'intrigants qui attendent les voyageurs à la gare, comme les interprètes et les pickpockets; si, au lieu de s'entourer de Juifs, Mme Mackay, qui est, dit-on, une femme excellente, avait vécu avec des Parisiens honnètes, elle aurait su comment on fait une hausse factice sur les oeuvres d'art comme sur les actions de sociétés financières ;elle aurait trouvé à Paris trois cents peintres qui ont plus de talent que M. Meissonier ; elle aurait eu affaire à un artiste qui se serait conduit envers elle en homme bien élevé, et elle n'aurait pas été diffamée dans les gazettes.
Quand il n'a plus d'autre occupation en ville, Meyer organise des fêtes avec les duchesses. Lors de la fête des Alsaciens-Lorrains, c'est lui qui devait ouvrir le bal avec la comtesse Aimery de la Rochefoucauld. Au dernier moment.

186
la pauvre comtesse eut honte et se contenta de faire un tour dans la salle au bras du petit youtre. L'exhibition n'est elle déjà pas assez triste comme cela (1) ? Pour moi, je l'avoue, ces abaissements m'affligent toujours. N'est-ce point navrant ce joli nom d'Aimery, qui a je ne sais quel parfum Moyen Age, et fait songer à l'Aymerillo de Victor Hugo, ce grand nom de la Rochefoucauld, qui rappelle des siècles d'héroïsme, des batailles gagnées, les Maximes, — tout cela sali par la promiscuité d'un ancien secrétaire de Blanche d'Antigny ? Je suis un peu comme Veuillot et je trouve « que ces gens-là me trahissent personnellement, me volent quelque chose » en disposant d'un nom dont ils n'ont pas le droit de disposer.
Ne vous y trompez pas, néanmoins, Arthur Meyer est la seule personnalité littéraire que les gens du monde puissent endurer (2). Après les livres, ce qu'il haïssent le plus ce sont

(1) L'amour des Juifs, d'ailleurs, est très développé dans cette famille. C'est une parente de la comtesse Aimery — si ce n'est la comtesse elle-même — qui faillit se noyer par amour de la Juiverie. Elle était dans sa villa du lac de Genève, lorsqu'on lui annonça que la baronne de Rothschild venait de Preigy la voir dans son bateau à vapeur. Transportée par l'honneur d'une telle visite, la comtesse s'élance, renverse tout sur son passage ; sur la passerelle qui conduit au bateau, elle veut prendre les trois temps de la révérence comme à Versailles, elle chavire, elle tombe à l'eau, et les Juifs se livrent, à propos de cette chute, à des plaisanteries d'un goût douteux.
(2) II y a des exceptions, cependant, mais elles «produisent tonjours en faveur des Israélites. Le Juif, flatteur, insinuant, cajoleur, endort le patricien, le berce doucement ; le Français, qui lui dirait franchement la vérité, qui lui apporterait l'écho de la vie, le déconcerterait, la troublerait, le réveillerait.
Le duc de Chaulnes, dont la mère a été abreuvée d'outrages par la presse juive, fut le dévoué protecteur d'Eugène Müntz, dont nous parlions tout à l'heure ; il l'aida à continuer ses travaux et la veille de sa mort, il prit, par une touchante prévoyance, les dispositions nécessaires pour assurer la publication du volume qui a pour titre la Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII.
M. Müntz, du reste, a rendu un juste hommage au duc de Chaulnes et c'est plaisir que de voir apparaître, en quelques pages de son introduction, cette bienveillante figure de grand seigueur curieux de tout, s'intéressant à tout, venant avec des béquilles, après avoir été grièvement blessé à Coulmiers, passer ses examens de droit à Poitier, étudiant les questions ouvrières, publiant un remarquable travail sur les sculptures connues sous le nom de Saints de Solesmes.
Les Montesquiou, également, aidèrent beaucoup le célèbre médecin Worms à ses débuts, mais aucun grand seigneur, encore une fois, ne ferait pour un chrétien ce qu'il fait pour un Juif qui sait l'entortiller, le prendre.

187
les hommes qui en font. Ils ne comprennent l'écrivain que sous la forme d'un illettré bien informé, bien mis, intriguant, remuant, s'agitant.
M. de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia, reçoit Rothschild et Mayer, il n'invite pas d'Hervilly à une soirée où l'on joue une de ses pièces.
L'épisode est significatif encore et la lettre, pleine de brio, écrite à ce sujet par l'auteur de la Belle Saïnara à un de ses amis, vaut la peine d'être reproduite.

Chailly-en-Bière (Seine-et-Marne).
Je suis très mal fichu dans le coin d'où je t'écris ces lignes. J'ai : hypertrophie du foie, ictère ; je suis jaune gomme gutte, et de plus ma faiblesse est extrême. Je me lève très peu et ne peux marcher. Il y a déjà un mois que cela dure. Je ne voudrais pas crever sans l'avoir raconté, comment cette fameuse grande dame dont on a tant parlé, et qui s'appelle la Politesse française, est morte trois fois plutôt que d'entrer chez moi, et cela à propos de cette Saïnara dont les feuilles m'appellent « l'heureux auteur. »

Figure-toi que, pour cette fameuse fête japonaise, on est venu me demander des vers d'ouverture. Je les ai faits, il s'agissait des « pauvres ». On ne m'a même pas accusé réception de ce travail demandé. Et l'on n'a même pas envoyé une invitation à l'auteur pour la fête. C'est raide !

188
Il faut te dire, bien entendu, que je n'aurais pas été chez les ducs.
Mais les ducs et vidames me devaient bien une invitation, ne fût-ce que pour la collection que je fais de ces cartons illustrés.
Du reste, constatation faite de la mort de la Politesse française dans le noble faubourg, j'ai songé que c'était la troisième fois que cela m'arrivait, au nom des pauvres, avec la même Saïnara. Voici l'anecdote :
La première fois, la duchesse de Magenta me fit prier de donner pour les pauvres, à l'Odéon, la primeur de Saïnara. Dame ! C'était dur ! Après trois ans d'attente, sacrifier ma première ! Je le fis néanmoins, pour les pauvres.
La bonne grosse dame ayant appris que j'étais au Rappel, ne daigna même pas venir voir la pièce qu'elle m'avait demandée. Elle fit mieux : elle menaça d'arriver au milieu. Ce qui était une chute pour moi.
Elle ne vint pas du tout (bon Dieu soit loué !), mais personne me me remercia. Un !
La deuxième fois, ce fut Mme de Metternich qui me fit demander de donner — en abandonnant mes droits — Saïnara a Vienne, sur le théâtre de la Cour, avec elle comme actrice, au bénéfice des inondés de Szegedin. J'abandonnai les droits. J'écrivis une lettre de Français heureux de voir ses vers être utiles à des Hongrois ! On joua. Grand succès. Beaucoup d'argent pour Szegedin. Pas un mot de remerciement. Deux !!
Avec les La Rochefoucauld, même politesse.
Trois !!!
Je crois qu'il ne faut pas que ces notes pour l'histoire d'une race qui s'en va soient perdues. Aussi je te les lègue. Il est bon que ces choses soient dites un jour ou l'autre.

A toi,
K. D'HERVILLY.

26 juin 1883.

Non, mon cher confrère, il ne faut pas que ces notes pour l'histoire d'une race soient perdues, c'est pourquoi je réimprime la lettre ici.
Le duc de Bisaccia n'en reste pas moins un homme fort dévoué à sa cause, fort généreux même à l'occasion, mais

189
évidemment il a perdu dans les mauvaises fréquentations, dans les fréquentations de Juifs, cette fleur de délicatesse et de courtoisie qui caractérisait jadis la noblesse française ; il ne sait plus faire la différence qui convient entre un poète, un artiste qui est un être de désintéressement et de travail et un vulgaire financier qui salit ses mains dans le maniement de l'or.
Un jour que Papillon de La Ferté, l'intendant des Menus, rendait compte à Marie-Antoinette d'une querelle qu'il avait eue avec Sedaine, il répétait toujours :
« Sedaine m'a dit, j'ai dit à Sedaine... »
— Quand le roi ou moi, interrompit la reine, parlons d'un écrivain, nous disons toujours monsieur Sedaine.
Le duc de Bisaccia n'a plus le sens de ces nuances, il dirait certainement Sedaine tout court et monsieur de Rothschild gros comme le bras.
Si je parle ainsi un peu longuement du noble duc c'est qu'il est, comme je l'ai déjà dit, ce que les Anglais nomment : « Un personnage représentatif. »
Il est instructif et il est pénible de voir dans quelle société vit un homme qui se croit naïvement, et qui est réellement, pour la foule niaise, l'incarnation de la haute aristocratie, le représentant des idées de chevalerie, d'honneur et de foi (1).

(1) An mois d'avril 1885, nous voyons le pauvre homme, toujours cornaqué par Meyer, assister au bal donné par le Conseil mnuicipal à l'Hôtel de Ville. Le chef des droites, comme on dit, parade à coté de la baronne d'Ange, à laquelle un conseiller municipal fait ouvrir avant l'heure les portes du salon où l'on soupe ; il échange des poignées de main avec tous ces conseillers qui ont chassé les Soeurs des hopitaux, arraché la croix des cimetières, persécuté de la plus sale et de la plus ignominieuse façon tout ce que les honnêtes gêns respectent. Franchement, était-ce là la place du duc de la Rocbefouceauld-Bisaccia ?
Tout est faux, d'ailleurs, dans ce personnage de vitrine. A la Chambre, il appelle le 14 juillet « la fête de l'assassinat » et ce jour-là, il fait illuminer le Jockey-Club, dont il est président. Si c'est la fête de l'assassinat, pourquoi illuminez-vout ? Si c'est une fête nationale, pourquoi l'appelei-vous « la fêle de l'assassinat ?»

190
Meyer admire le duc et le duc aime le commerce de Meyer (1). Le nom de Meyer figure parmi l'assistance d'élite qui se pressait au bal du 18 avril 1884, au milieu de beaucoup de Hirsch dont les uns se prénomment Maurice et les autres Théodore. Fortement frappé, sans doute, de se voir là, Mayer déclare que ce bal est un des plus grands événemenls du siècle. C'est au Figaro, cependant, que revient la palme de l'enthousiasme. Un escalier surtout le ravit car nous sommes au siècle des escaliers. Celui-là, paraît-il, « défie toute description. »
Fait de fragments de roches, bordé des deux cotés par des blocs de granit couverts de mousse, sur lesquels une eau jaillie d'une source invisible retombe éternellement en fraîches cascades, c'est comme une foret montante où s'épanouit, dans une chaleur douce, toute la flore des pays

enchantés, où les palmiers qui semblent naître de chaque anfractuosité projettent vers le ciel, à de vertigineuses hauteurs, leurs longues lances de vert sombre, parmi les

(1) Pour comprendre ce qu'une pareille association a de significatif au point de vue des moeurs d'une époque, il faut lire « le Druide », un roman à clef, de la comtesse de Martel, qui nous initie à ce qui se passe dans l'intérieur du « Gaulois ». Il y a de tout là-dedans, la tentative d'assassinat par le vitriol, le proxénétisme, le chantage. Nous apprenons là que c'est une fille, ancienne actrice aux Variétés, qui rédige le courrier mondain et enseigne aux femmes du faubourg Saint-Germain comment il faut se tenir à l'église ! Voilà oû en est arrivée une certaine aristocratie, l'aristocratie du plaisir.
Comme complément du Druide, on peut lire également le discour prononcé par Mayer, au mois d'aoot 1885, au régates d'Evian. Meyer y appelle tout le temps le prince Brancovan « mon cher ami, » et il prend Bartholony à témoin de ses paroles: « n'est-ce pas,mon cher Bartholony ? » Dire que j'ai quitté la campague, par une merveilleuse journée d'été, exprès pour voter pour ce protestant, ami de Mayer, qui se prétendait conservateur !

191
reflets clairs des lumières semées dans le feuillage. Il tourne, tourne, l'escalier, et, dans son évolution grandiose, aboutit enfin a la serre — le clou de ce fantastique décor — qui, par sa situation et ses proportions babylonniennes, fait songer aux jardins suspendus de Sémiramis. Une illumination radieuse y donne l'illusion du soleil tropical, et la végétation luxuriante qui s'y étale celle des eldorados transocéaniques. Et c'est miracle de voir, dans les étroits sentiers aux bordures fleuries, qui se croisent et s'entrecroisent, circuler les groupes extasiés, resplendir les épaules Dues, étinceler les perles et les diamants, la soie se mêler aux floraisons verdoyantes, et tous ces étincellements se confondre un une sorte de kaléidoscope vaporeux où il n'y a plus ni femmes, ni fleurs, ni satins, ni verdure, plus rien que la grande symphonie des couleurs et l'âpre griserie des parfums !
Le Figaro à raison : « Fuyons ce paradis troublant ! arrachons-nous à ce rêve d'opium ! » pour nous réfugier dans la chapelle. Il y a une chapelle, en effet, et l'on regretterait qu'elle n'y fût pas; elle rappelle une certaine religion qui est à la mode. Les la Rochefoucauld y vont gémir sur la persécution, avant d'entrer dans le bal, quand les Hirsch ne sont pas encore arrivés. Leur Dieu n'exclut point les plaisirs de la danse, même au temps de Dioclétien ; il est un peu parent de celui de Béranger.

On est admis dans son empire
Sous la couronne du martyre
Et sous la couronne de fleurs.

Confesseurs de la foi et martyrs, beaucoup de grands seigneurs le sont « parmi ces privilégiés qui, de dix heures du soir à quatre heures du matin ont dansé, causé, soupé, puis redansé, recausé, resoupé et qui, vaillants au plaisir, n'ont capitulé qu'avec l'aurore. »
Ils espèrent bien figurer un jour dans les vitraux, seulement les instruments de supplice que les saints portent à leur main dans les naïves

192
images de l'art gothique, seront remplacés cette fois par un accessoire de cotillon.
Si vous voulez voir combien la destinée d'un journaliste chrétien est différente de celle d'un journaliste juif, regardez les hommes qui entourent Meyer.

Allez au Gaulois, vous trouverez, à côté du Meyer blafard, un beau cavalier, un gentilhomme béarnais qui a ressemblé un peu à Henri IV. Brave, non point seulement en duel, mais dans la rue, il l'a prouvé lors de la manifestation de la place Vendôme, M. de Pêne est resté, malgré une production incessante, un écrivain de race ; parmi les milliers d'articles qu'il a improvisés il n'en est pas un seul qui n'ait un trait, une phrase où se révèle l'artiste qui sait bien tenir une plume. A quoi cela lui a-t-il servi ? Il est maintenant effacé derrière le petit circoncis qu'il a chaperonné dans le monde ; il n'a pu arriver à garder un journal à lui.
Prenez, si vous voulez encore, Cornély. On l'a appelé « un enfant de chœur perverti. » Je ne crois pas que le mot soit juste, mais j'incline à croire qu'il a subi un peu, au moment du succès, ce vertige malsain, cette vapeur pestilentielle qui se dégage du boulevard et qui est terrible, surtout pour ceux qui ont vécu en province. Je l'ai connu pauvre, digne de toutes les sympathies, dans cet intérieur vraiment charmant d'un jeune père de famille qui nourrit les siens de son travail. J'en puis parler en toute indépendance, car je n'ai jamais eu ni à m'en plaindre, ni à m'en louer.
Il savait certainement que j'aurais eu plaisir à défendre mes idées chez lui, jamais il ne me l'a proposé ; il s'est confiné un peu trop alors, à mon avis du moins, et au point de vue de l'oeuvre qu'il dirigeait, dans un milieu un peu restreint et boulevardier.

193
Malgré lout, il n'en a pas moins réussi à créer, à faire lire, à faire vivre un journal d'avant-garde qui rendait d'immenses services au parti conservateur. Après avoir perdu deux mille abonnés d'un coup, en se ralliant au comte de Paris, le Clairon n'en comptait pas moins 5,375 abonnés ; au moment de sa disparition il avait un tirage quotidien de 11,000 exemplaires.
La moindre aide aurait mis ce journal à flot. Cornély fit demander cette aide au comte de Paris. Celui-ci ne voulut même pas recevoir la personne que lui envoyait le jeune écrivain qui, somme toute, combattait pour sa cause avec vaillance, avec entrain, avec succès même.
Ne trouvez-vous pas affligeant l'abandon de cet être d'initiative, d'activité, de bonne volonté par des gens qui ont plus de cent millions à eux ?
Je n'ai pas à discuter si les princes d'Orléans ont été bien ou mal inspirés en réclamant, après la guerre, leurs biens confisqués ; j'aime autant savoir cet argent dans leurs mains que le voir gaspiller par les républicains.
Il n'en est pas moins certain que ces biens n'ont pas le caractère étroitement personnel d'une propriété léguée à ses enfants par quelqu'un qui s'est enrichi dans le commerce des laines et des huiles ; ce sont des biens d'apanage accordés jadis à la famille du souverain pour soutenir son rang, entretenir un train princier, rehausser l'éclat de la royauté.
Les princes d'Orléans n'ont pas, en conscience, le droit de jouir exclusivement de cette fortune, ils ont l'obligation morale de l'employer au service de la France, de la consacrer à la propagande monarchique.
Personne, probablement, n'a osé dire cela au comte de Paris, apprendre à ce prince, qui est non seulement un honnête homme, mais un bon chrétien, que l'amour exces-

194
sif des capitaux est un péché capital. La défense des intérêts religieux en France se trouve donc avoir pour organe, du moins dans un certain public, le journal d'un Juif et d'un Meyer(l).
Le journaliste consciencieux et épris de son art est l'objet de la même haine que l'écrivain. La Presse, elle aussi, s'est presque entièrement transformée depuis quelques années ; pour comprendre les conditions nouvelles dans lesquelles elle est placée, il convient tout d'abord de séparer le journalisme du journaliste, la besogne faite de celui qui la fait.
Rien n'est plus absolument probe, plus complétement désintéressé que le journaliste d'origine française et chrétienne, et ceci, sans acception d'opinion. Il dispose d'un moyen d'action

formidable, il blesse ou caresse à son gré la vanité de chacun, à une époque où ce sentiment a pris des proportions presque morbides et jamais la tentation ne l'effleure de retirer un bénéfice quelconque des éloges qu'il accorde,
Sous ce rapport, il n'y a pas de doute, jamais même on n'a eu l'impertinence de promettre un cadeau à un critique dramatique, à un critique de livres ou à un critique d'art pour parler favorablement d'une pièce, d'un ouvrage, d'un tableau. Sont-ils donc d'une impartialité absolue ? Non. N'attachant malheureusement qu'une importance secondaire à ce qu'ils écrivent, ils sont accessibles à la camaraderie, à la flatterie, à la démarche personnelle faite près

(1) En Hongrie, du reste, quelques journaux catholiques, comme la Semaine religieuse et le Catholicut Galad. Sont également dirigés par des Juifs.

195
d'eux, ils décernent l'épithète d' « éminent » ou de « sympathique, » comme s'il s'agissait d'une simple croix du Mérite agricole. Tel qui repousserait avec indignation une somme d'argent, ne résistera pas à un sourire de femme, à un mot gracieux, à l'insistance même d'un inconnu qui semble attacher un prix exceptionnel à ce qu'on dira de lui. L'esprit de parti, d'ailleurs, enlève presque au journaliste le droit d'avoir une opinion. Si les conservateurs ne se soutiennent qu'assez faiblement, tout ce qui vient d'un républicain est admirable pour les siens.
On n'agit plus même sur les journalistes par les dîners comme sous la Restauration. Les tableaux que les écrivains allemands ont tracé des moeurs littéraires sont des peintures retardataires qui n'ont aucun rapport avec la réalité présente. Ce n'est plus qu'à l'étranger, ou au fond des provinces les plus reculées, qu'on s'imagine encore que les journalistes passent leurs soirées dans les coulisses à boire du Champagne avec les actrices. Des Cercles, protégés par la police et commandités par des Juifs, ont été fondés pour attirer les écrivains, les dépraver et leur enlever, par le jeu, leurs petites économies, mais ils ne sont guère fréquentés que par un monde spécial qui n'a aucun rapport avec le journalisme sérieux.
Seuls, les rédacteurs de journaux à informations, des journaux boulevardiers, comme on dit, sont, en quelque manière, obligés par la nature même de leur travail à un certain décousu dans l'existence. Les autres vivent avec une régularité parfaite, le plus à distance du centre qu'ils peuvent, ne se mêlant que d'assez loin à l'existence bruyante de Paris. La plupart sont mariés et fidèles ; beaucoup aussi, je dois le reconnaître, sont concubinaires ; ils ont rencontré une femme qui les aime, qui ne dérange point

196
leurs papiers et ils se sont attachés à elle sans prendre la peine de faire régulariser leur situation ; ils pratiquent toutes les vertus du mariage sans en avoir les avantages.
Ce sont précisément ces vertus qui diminuent l'indépendance du journaliste, qui inclinent aux concessions un caractère nativement droit, qui font qu'une presse déconsidérée a, pour rédacteurs, des hommes dignes personnellement de toute considération.
Si la rédaction des journaux, en effet, est composée d'éléments sains, la direction, la propriété, pour être plus exact, est trop souvent aux mains d'êtres absolument méprisables, de financiers véreux, d'actionnaires peu scrupuleux qui voient dans un journal, non un moyen de répandre des théories justes et fécondes, mais d'appuyer des combinaisons louches, d'obtenir des concessions que des ministres, objets du dégoût universel, accordent sans marchander à ceux qui ont le triste courage de les louer.
La conception que Gambetta se faisait dé la prèsse était une conception exclusivement juive. Une horde de boursiers cosmopolites se réunissait un matin, s'entendait avec le Génois et

venait chasser d'un journal les Français qui l'avaient réellement créé, fondé, accrédité dans le public par leur intelligence et leur labeur.
Un beau jour, un financier belge, Werbrouck, intime l'ordre aux rédacteurs du Gaulois d'avoir à changer de convictions en vingt-quatre heures.
Quelques mois après, c'est un Juif russe, Elie de Cyon, forcé de descendre de sa chaire, à Saint-Pétersbourg, par les étudiants indignés et décoré par le gouvernement français, qui vient à la tête de ce journal nous enseigner quelle politique nous devons suivre.
Un autre syndicat essaie de s'emparer de la France de

197
la même manière. Au mois de juin 1882, Waldeck-Rousseau, digne disciple de son maître, fait expulser brutalement, sans même les prévenir la veille, tous les rédacteurs de la Réforme qui signent une protestation collective contre la grossièreté de ce procédé.
Je me rappelle encore avoir causé avec Escoffier au moment où la bande de Gambetta avait jeté son dévolu sur le Petit Journal.
Les opinions du Petit Journal ne sont pas les miennes, mais il est impossible de ne pas reconnaître la modération, l'honnêteté, l'esprit de moralité avec lesquels Escoffier dirige cette feuille qui, par son énorme circulation, pourrait incontestablement faire beaucoup de mal.
Gambetta appréciait bien l'habileté, l'application à sa tâche de l'écrivain qui avait relevé si rapidement le tirage du Petit Journal, considérablement réduit à la suite de la condamnation du Juif Millaud. Il l'avait fait venir, et lui avait proposé une situation très brillante s'il voulait prendre la direction de la Petite République.
Notre confrère avait accepté, mais, informé du système sur lequel comptait Gambetta pour maintenir sa popularité chancelante, il avait, quoique anti-clérical lui-même, formellement déclaré qu'il ne s'associerait pas à une campagne de diffamation et de calomnie contre nos prêtres et nos Frères des écoles chrétiennes.
Le vindicatif italien s'était bien promis d'enlever sa modeste situation à l'homme qui refusait de se faire son caudataire et peu s'en fallut qu'il ne réussît.
Devant cette intervention éhontée d'un argent malpropre dans des questions de doctrine, l'écrivain sent son coeur bondir d'indignation, il veut donner sa démission, mais il est marié souvent, je l'ai dit, père de famille: il est saisi par

198
la crainte de voir entrer tout à coup la misère dans cet intérieur heureux, tranquille, presque coquet avec ses livres, ses vieilles assiettes, ses dessins d'amis au mur, ses fleurs l'été; il réfléchit et presque toujours, en pareil
cas, réfléchir, on le sait, c'est fléchir.
Ceci explique que les Juifs aient très facilement mis à la chaîne des hommes qui leur sont absolument supérieurs et qui, s'ils s'étaient réunis, auraient eu aisément raison d'eux.
Pour le Juif, le journal n'est qu'un outil de chantage. Les plus scrupuleux en conviennent et s'étonnent naïvement de la joie que vous éprouvez à ciseler, pour un salaire modique, un article que vous sentez, qui est dans votre conviction. — Pourquoi n'écrivez-vous pas le contraire ? Vous disent-ils, souvent avec un sincère sentiment de bienveillance, cela vous rapporterait le double !
Le fameux Hugelmann était Juif. Fiorentino, le seul critique d'un journal français qu'on ait convaincu de chantage, était Juif (1). Son frère ou son cousin a traduit en hébreu, en 1853,1e poème d'Eliezer et de Nephtalide Florian. David, le journaliste financier, fut condamné pour chantage avant d'être condamné à dix ans de prison, naturellement par contumace, pour avoir enlevé un certain nombre de millions à de malheureux actionnaires. Zabban fut poursuivi pour chantage, mais je dois ajouter qu'il fut acquitté.

M. Albert Christophe, gouverneur du Crédit Foncier, a

(1) Cest lui qui écrivait au moment des débats d'une actrice pauvre, qui l'avait prié d'attendre an peu pour le payement de la subvention:
« Mlle X. promet beaucoup, nous verrons si elle tiendra. »

199
révélé, en pleine Chambre (1), la façon dont le Juif Eugène Mayer s'était procuré des fonds pour fonder la Lanterne. Mayer avait commencé par chercher à intimider par des articles dans la Réforme financière, mais ces articles n'avaient pas produit le résultat attendu.
Que fait-on, dit M. Albert Christophe, on réunit ces articles en un volume; on met ce volume en vente aux vitrines des libraires. Une émotion assez légitime, assez naturelle, s'empare de ceux qui avaient la conduite de cet établissement.
Alors il se passe ceci : l'édition est achetée, le prix en est fixé; une somme de 30,000 francs est versée à l'auteur du livre.
La vente, effectuée par le paiement, a été réalisée en même temps par la remise totale des exemplaires. L'édition tout entière a été livrée, puis elle a été détruite par ceux auxquels elle était cédée, et il ne reste plus, vraisemblablement, de ce livre aucun autre exemplaire que celui que je possède.
Un membre à droite : « Il a de la valeur. »
M. Hamille : « Il faut le mettre en loterie ! »
Albert Christophe : Or quels étaient donc, messieurs, les auteurs de cette publication ? Quels étaient les fabricants de cet opuscule, ceux qui le mettaient en vente, ceux qui faisaient le trafic honteux que je vous dénonce ? Messieurs, ce sont ceux-là même que nous retrouvons dans le débat actuel ; ce sont ceux-là même qui ont touché l'argent et qui ont stipulé cette vente,

(1) Journal officiel du 1 juillet 1879.
Mayer prétendit n'avoir reçu que vingt-cinq mille francs, qui lui auraient été donnés, sur une somme de deux millions destinés à être distribués à la presse de toute nuance, pour soutenir les intérêts égyptiens.
Un jury d'honneur réuni affirma que cette allégation peu flatteuse, d'ailleurs, pour la presse, était fausse. Voici sa déclaration :
« Il résulte des faits que les vingt-cinq mille francs que M. Mayer reconnaît avoir reçus ont été versés, non par un syndicat financier et pour frais de publicité dans les affaires égyptiennes, mais pour une cause sur laquelle M. Mayer n'a pu donner aucune explication satisfaisante. »

200
ce sont ceux-là mémo qui se sont ensuite servis de cet argent pour vivifier et faire prospérer le journal la Lanterne.
Voilà le fait que je livre à votre appréciation sans y ajouter aucun commentaire. Voilà ce fait que je puis, sans excès de langage, appeler un acte de chantage financier.
Un homme, dans la situation de M. Christophe, n'a pu évidemment affirmer un acte de chantage si grave à la tribune sans en avoir dix fois la preuve.
Le fait n'est donc pas douteux, mais ce qui est mille fois plus intéressant, au point de vue de notre étude que le fait lui-même, c'est la terreur qu'inspire cet homme. Il suffisait à Mayer de traiter le plus honnête magistrat de faussaire et de voleur pour que le malheureux fut immédiatement sacrifié par Martin-Feuillée, le docile exécuteur des ordres de la Lanterne.

Au mois de décembre 1883, M. Denormandie a reproché cette servilité au garde des sceaux qui n'a rien trouvé à répondre.
Pour la cour d'Angers, disait M. Denormandie, la Lanterne du 21 août signalait un magistrat du nom de Maury comme devant être révoqué. Et il le fut quelques jours après.
Le 29 août, le même journal contenait ces mots :
« Allons, vite un coup de balai » le 6 octobre, les trois magistrats signalés étaient balayés.
Pour Mont-de-Marsan, c'est encore le journal la Lanterne qui dénonce le président de ce tribunal, M. Tourné, comme faussaire et indigne de présider plus longtemps.
Naturellement, sa révocation ne se fit pas attendre.
Mais cela ne suffit au journal qui, dans un nouvel article, déclara que tous les juges de ce tribunal étaient des faussaires, et qu'il fallait les faire descendre de sièges dont ils n'étaient point dignes. Il publiait leurs noms avec des commentaires d'une extrême violence : et peu de jours après, ils furent révoqués.
M. Denormandie continue ses citations en parlant de ce

201
qui s'est passé pour la cour de Pau, pour le tribunal de Vannes et celui de Dax.
« Allons, insistait le journal que j'ai cité, allons, monsieur le garde des sceaux, il faut venir à Clermont et y donner le coup de balai que vous avez donné à Mont-de-Marsan et Pau! »
M. Denormandie eût pu ajouter qu'en dressant ces listes de proscription, Mayer vengeait des injures toutes personnelles, car les siens et lui avaient eu un peu à faire à la magistrature de tous les pays.
Il avait particulièrement sur le coeur le jugement du tribunal de Valenciennes, du 20 août 1879, qui avait sévèrement qualifié les moyens dont Mayer s'était servi dans un de ses journaux, la Réforme financière, pour lancer une entreprise véreuse : la Société céramique du Nord. Le tribunal avait constaté que la Réforme financière avait affirmé que l'usine était libre de toutes charges, dettes et hypothèques, alors que son prix n'avait pas même été payé, et déclaré « que le préjudice causé résulte non des faits eux-mêmes, mais de la publicité qui leur a été donnée dans un but intéressé et coupable » il avait établi enfin que les manoeuvres coupables avaient été commises « par Mayer, publiciste et banquier à Paris, dans un journal, la Réforme financière. »
Dans l'affaire de la Nouvelle France, on n'avait pas hésité à poursuivre M. Sumien, qui n'était qu'un simple journaliste insérant des annonces ou des avis, mais il eût été chimérique de penser que Loew, ou un magistrat quelconque des nouvelles couches, poursuivit Mayer qui avait organisé la même entreprise malhonnête. Néanmoins, ce blâme tout platonique lui déplut encore et il saisit l'occasion de s'en venger.

202
Nos officiers français eux-mêmes sont tous petits garçons devant ce Juif.
A l'occasion du 14 juillet 1883, la Lanterne publie je ne sais quelle infamie contre M. de Vaulgrenand, colonel du 22e régiment d'artillerie, à Versailles.
Le lendemain le bureau du journal est plein d'officiers, le colonel de la Valette et Morlière, arrivés les premiers, se rencontrent là avec une escouade d'officiers du 22e régiment d'artillerie. Que viennent faire là tous ces messieurs? Demander une réparation à Mayer ?
Ce serait là une prétention bien chimérique. Ils viennent, le journal vous le dit en italiques, porter témoignage en faveur de leur colonel.
N'est-ce pas précieux encore pour l'histoire psychologique de ce temps, ces héros, ces beaux soldats des grandes batailles, ces Français se dérangeant pour venir plaider la cause de leur colonel devant un immonde Juif de Cologne, moitié chanteur, moitié espion ?

Ce sont là de ces aberrations, de ces faiblesses, de ces gallicismes moraux qu'il est presque impossible de faire comprendre à un Anglais ou à un Allemand. Les officiers allemands, ces disciples d'Hegel en uniforme, qui veulent expliquer tout par des théories philosophiques, vous embarrassent particulièrement par leurs interrogations à perte de vue.

— Enfin vos officiers sont très braves, nous les avons vus au feu, ils sont superbes ; comment se laissent-ils traiter ainsi ?

L'absence de tout courage intellectuel est toujours la seule explication qu'on puisse donner. On ne peut que faire relire aux étrangers, pour démontrer cette absence de tout ressort pour résister, l'exécution des trente-sept gendarmes et gardes de Paris, comme otages de la Commune. Ces

203

hommes dans toute la force de l'âge, d'une intrépidité incontestable, ils l'ont prouvé par leur mort, se laissèrent conduire à l'abattoir par une escorte de trente-cinq hommes qui ne demandaient qu'à les laisser s'évader. Tout le long du parcours, la population, qui était favorable, les encourageait à s'en aller. Dans le haut de la rue de la Roquette, une femme leur cria encore :

« Sauvez-vous donc !»

Ils allèrent jusqu'au bout, tranquilles, « marquant le pas, dit Maxime du Camp, comme s'ils se rendaient à l'instruction. »

Au fond, les événements accomplis depuis dix ans en sont la preuve, il n'y a guère plus d'activité cérébrale, de faculté de décision dans un colonel que dans un garde-municipal.

Cette activité, cette décision, ce courage intellectuel, Eugène Mayer les possède.

Regardez encore avec moi ce curriculum vitae de Juif.

Etudiez l'homme dans les siens, dans sa formation morale, dans son développement et vous serez stupéfaits de ce qu'une famille juive,prise en quelque sorte au hasard, peut remuer de choses, déranger de gens, dégager de mouvement autour d'elle.

Un des oncles de Mayer, protégé par les intendants Wolff et Gaffriot, fut chargé des fournitures militaires en Crimée et au Mexique, il gagna là une fortune énorme qu'il perdit dans des spéculations, fut mis à la tète de l'agence du Memphis el Paso, se lança dans une entreprise de lard et finit par quitter les Etats-Unis pour se réfugier à Bruxelles.

Un autre de ses oncles fut, de 1860 à 1862, directeur du Mont de piété de Cologne, y commit d'innombrables détournements et vint chercher un asile d'abord en France, puis en Angleterre. Il fut condamné aux travaux forcés à-

204

perpétuité et épousa, à Londres, une célèbre proxénète établie dans une boutique de Piccadilly et maintenant installée à Paris.

C'est chez une cousine de Mayer, Mme P., que mourut subitement un maréchal du second Empire.

Quant au père de Mayer, il fut enfermé quelques jours à Mazas,sous l'Empire, et mis en liberté grâce à la protection dn maréchal ; impliqué de nouveau dans une autre affaire, il y a quelques années, et se voyant perdu, il se pendit dans sa propriété de Jouy en Josas.

Notre Mayer, Benjamin-Eugène, eut encore un rôle dans la tragique affaire Rappaport.

L'affaire Rappaport mérite une mention à part. Ce Rappaport ou Rapoport (1) est un vrai Juif moderne, une figure comme le Paris actuel en compte par milliers, il habite rue de Richelieu un luxueux appartement, il fréquente les restaurants à la mode, il joue et gagne toujours. Quoiqu'il eût Wilna pour patrie, s'il se fût présenté aux élections municipales, n'importe où, en concurrence avec un brave chrétien dont la famille aurait été, depuis deux ou trois siècles, la Providence du quartier, il eût été, non pas élu mais acclamé comme un Camille Dreyfus.

Tous les Juifs et tous les Francs-Maçons effectivement auraient marché au scrutin comme un seul homme en criant: « Nommons Rappaport ! » tandis que les honnêtes gens seraient restés chez eux à gémir sur eux-mêmes.
Comment se passa exactement le drame dans lequel il

(1) Un Salomon Rappaport, né à Lamberg en 1790, fut un des rabbins les plus renommés d'Allemagne, il traduisit eu hébreu l'Esther de Racine.
Le 9 juin 1860, les Juifs allemands célébrèrent en grande pompe le 70eme anniversaire de sa naissance.

205
disparut le 12 décembre 1882 ? Voilà ce qui est resté problématique. Citons tout d'abord le récit de la Lanterne, admirablement placée pour être bien informée, mais également intéressée aussi à dissimuler la vérité.
0n connaît les faits matériels du crime. Dans la matinée, une fenêtre s'ouvrait brusquement, au quatrième étage, et une jeune fille apparaissait, en poussant des cris désespérés ; puis elle disparut, violemment attirée en arrière, et la fenêtre se referma. Un instant après, on entendit le bruit d'une détonation.
Des gardiens de la paix furent requis, et on ouvrit la porte de l'appartement en question.
Cet appartement était celui qu'habitait un courtier en diamants, H. Georges Rapaport. Il avait poignardé sa fille et s'était ensuite brûlé la cervelle.
Voilà les faits brutaux, dans leur simple et sanglante horreur.
Mais les causes du crime, aucun journal ne les a exactement connues.
On a cru voir dans le meurtre l'acte désespéré d'un père lavant dans le sang le déshonneur de sa fille. Rien n'est moins irai. La vérité, la voici :
M. Georges Rapaport, natif de Pologne, courtier en diamants à Paris, avait épousé, en 1864, Mlle L. Davis. Deux enfants naquirent de ce mariage : une fille, — la victime d'hier, et un garçon, âgé de quinze ans aujourd'hui.
Mais la mésintelligence ne tarda pas a éclater entre les époux. Riche de vices et pauvre de sens moral, M. Rapaport voulait trouver dans sa femme une fortune, et ses tentatives pour trafiquer d'elle, pour la vendre à des amis riches forcèrent l'honnête femme d'abord à se réfugier dans sa famille, puis à demander et obtenir une séparation de corps, qui fut prononcée en 1876.
Le jugement décidait que les deux enfants, alors en pension, sortiraient tour à tour chez leur père et chez leur mère.
Cependant, la jeune fille grandissait, devenait belle. Le père indigne, comme il avait voulu vendre la beauté de sa femme, songeait à spéculer sur la beauté de sa fille. Il la poussait vers le théatre et la fit entrer au Conservatoire dès sa sortie de pension, en 1880. Mlle Rapaport avait alors 16 ans.

206
La mère protesta avec indignation et assigna son mari pour obtenir que sa fille fût réintégrée dans son pensionnat. Malheureusement, dans son assignation, elle traita le Conservatoire de mauvais lieu. La nécessité de protester contre cette qualification, hasardée, s'imposait au tribunal.
Les juges déclarèrent donc que le Conservatoire était quelque chose comme un temple de la morale, et que, par conséquent, il était très légitime que M. Rapaport y fit entrer sa fille.
Fort de ce jugement, il garda l'enfant avec lui et se mit à la promener partout, au théâtre, au bois, dans les fêtes interlopes et toujours dans des toilettes à sensation. La mère désespérée n'y pouvait rien : Le jugement était là.

L'enfant, cependant — car c'était une enfant encore — ne voulait pas être vendue, se défendait.
Il y a quelque temps, M. Rapaport, ne désespérant pas de vaincre enfin sa résistance, eut l'idée de l'installer somptueusement pour mieux la mettre a la mode. Il lui louait donc, à son nom, avenue d'Antin, 29, un appartement de 8,000 francs par an, et il le fit très richement meubler. Il devait s'y installer avec elle le 15 courant.
La jeune fille ne s'obstina que davantage dans ses résistances, que le misérable appelait « de l'ingratitude. »
Dimanche dernier, M. Rapaport adressait à son fils la lettre qu'on va lire.
Dès ce moment, voyant s'écrouler ses rêves honteusement dorés, il avait résolu de tuer celle qui ne voulait pas l'enrichir.

Voici la lettre :

Dimanche, le 10 décembre 1882

Mon fils bien-aimé,
« Ta soeur ingrate m'a poussé à bout. Elle m'a insulté au dernier degré, — de tous les côtés je suis malheureux. Ta soeur est maudite par moi, — la mort est préférable, — je regrette de ne pas pouvoir te dire adieu. Je te souhaite tout le bonheur possible.
« Je t'embrassa pour la dernière fois.

« Ton père qui t'aime. »

207

Ajoutons que le pauvre enfant, à qui cette lettre était edressée, ne l'a pas reçue. Il ne sait encore rien de toute cette tragédie et il est à l'infirmerie de sa pension, assez gravement malade, par suite des émotions terribles que lui avait causées, lors de sa dernière sortie chez son père, une scène épouvantable entre celui-ci et sa soeur, scène qui faisait suite à cent autres du même genre. Le misérable trouvait ses projets si naturels qu'il ne les cachait même pas devant cet enfant.
Quelques journaux ont dit que Mlle Rapaport avait un amant et que cet amant, un riche Espagnol, était à peine parti depuis quelques minutes lorsqu'elle a été frappée.
C'est là une calomnie, et il résulte de l'examen médical que son père l'a poignardée pendant son sommeil.
Depuis quelques jours, elle était poursuivie par de sinistres appréhensions et s'enfermait à double tour, mais son père, à son insu, s'était fait faire une double clef de la chambre.
Les autres journaux présentent le drame sous un aspect tout différent.
Rapaport, disent les Nouvelles de Paris à la date du 14 décembre, était originaire de la Pologne russe, Israélite de religion...
En 1863, un ami commun l'avait présenté à une ravissante jeune fille, juive comme lui... apparentée à plusieurs musiciens... nature trop artiste et trop délicate pour ce demi-sauvage... il l'épousa pourtant et en eut deux enfants. Mais, un jour, sa femme, lasse de son prosaïsme, l'abandonna pour suivre un jeune homme... qu'elle quitta pour un autre... si bien qu'elle se trouve, aujourd'hui, l'amie intime d'un de nos confrères, et que, récemment à l'Odéon, elle a, bien malgré elle, du reste, joué un rôle dans la scène de violence qui interrompit la première du Mariage d'André.
L'opinion la plus répandue dans le quartier était que Rappaport avait été assassiné par un individu au type sémitique, qu'on avait vu s'enfuir précipitamment quelques moments après le crime, et que la jeune fille avait été frappée en essayant de défendre son père. Si, comme le

208

prétend la Lanterne, elle eût été poignardée pendant son sommeil, on ne comprendrait pas qu'elle eût poussé, à la fenêtre, les cris qui, la Lanterne le reconnaît elle-même, ont donné l'éveil. D'ailleurs, au dire des voisins, Mlle Rapport était habillée quand elle apparut une minute à la fenêtre, ce qui tendrait à démontrer qu'elle n'a pas été égorgée dans son lit.
D'après la conviction générale, l'active intervention d'un magistrat juif aurait arrêté l'enquête au moment où elle allait aboutir. Ce qui est certain, c'est que l'autopsie vivement réclamée par tout le monde, ne fut pas faite ; un rabbin vint prendre le corps de Rappaport qui, victime ou coupable, s'en alla sans aucun cortège au cimetière israélite. Ce pendant de l'Affaire de la rue Morgue n'a pas encore trouvé d'Edgard Poë pour le raconter, ni de Dupin pour l'expliquer.
Imaginez un chrétien traînant après lui tous ces souvenirs, mêlé à tous ces drames, éclaboussé de tout ce sang, sa vie en sera toute assombrie ; il sera en proie à une insurmontable mélancolie, il s'efforcera de ne point se mettre en évidence. Le Juif est là-dedans comme un poisson dans l'eau, il frétille, il est heureux ; celte atmosphère de trouble perpétuel est son naturel élément ; il s'attaque de préférence aux institutions qui sembleraient devoir lui inspirer une crainte salutaire ; il appelle nos officiers « des cléricafards, des Pierrots d'église, des Polichinelles de sacristie (1). »
En réalité, cet homme est très brave, ne vous y trompez pas, malgré son insurmontable aversion pour les jeux de l'épée. En un temps où l'on ne vit que par le cerveau, il a l'audace qu'il faut, la hardiesse du cerveau. Examinez bien

(1) Lanterne, numéros de mai 1883, passim.

209
ce petit youtre de Cologne. Il a tout contre lui, il porte un nom déshonoré, il n'a aucun talent littéraire; il se retourne quand même sur le pavé de Paris, il trouve moyen, avec les fonds conquis comme vous savez, d'organiser une grosse affaire comme la Lanterne, de remuer l'opinion. Contemplez maintenant certains de nos catholiques : leur famille est en France depuis des siècles, ils possèdent deux cent mille livres de rente, ils n'ont ni galériens, ni pendus parmi les leurs et, même avec de la bonne volonté, ils sont impuissants, anéantis. « Certainement, il faudrait faire quelque chose, mais quoi? Quelle époque que la nôtre, mon bon monsieur ! »
Comment voulez-vous qu'avec des gaillards de la trempe de Mayer, toujours en travail d'une affaire, d'une combinaison, d'un scandale pour agiter les autres, un pays reste à vivre la bonne existence d'autrefois ? Laissez-les libres encore Vingt ans et ils feront sauter Paris, la France, l'Europe.
Si encore on pouvait s'en tenir à ceux qui sont dans la maison ! Hélas ! ils sont plusieurs millions sur la terre qui arrivent successivement plus affamés, plus remuants, plus ardents que ceux qui sont déjà à moitié repus.
Pour bien voir où en est la démocratie française et même la démocratie cosmopolite, au point de vue de la dignité et du sens moral, pour lui prendre mesure, il convient également de regarder la place que tient Mayer dans le parti républicain. Les Lockroy, les Bradlaugh, les Aurelio Saffi choisissent la maison de cet homme pour y venir tenir des discours sur les vertus de la démocratie. Comme tu dois rire, mon vieux Lockroy, rire et aussi te mépriser, lorsque tu enfiles tes phrases dans un tel lieu ! Dire que le pauvre peuple croit tout cela !
Aux élections de 1885, c'est Mayer qui est le grand élec-

210
teur de Paris. Cest la liste de la Lanterne qui triomphe, Au banquet donné par Mayer, pour célébrer cette victoire se pressent des députés : Lockroy, Bourneville, Delattre, Dreyfus,

Farcy, Forest, Yves Guyot, de Heredia, Hude, Lafont, de Lanessan, Pichon, Roque de Filhol, Benjamin Raspail, députés de Paris ; Barbe, Colfavru, de Jouvencel, de Mortillet, Remoiville, Vergoin, députés de Seine-et-Oise ; Letellier, député d'Alger ; Brousse, député-des Pyrénées-Orientales; Jullien, député de Loir-et-Cher.
Savez-vous comment Lockroy appelle cet homme convaincu de chantage en pleine Chambre ? L'éminent directeur de la Lanterne, mon confrère et ami (1).
Voilà le niveau moral du premier Élu de Paris et il est nécessaire que tout cela soit relevé pour qu'on s'explique plus tard comment la France a roulé si rapidement dans la fange(2).
Tous en sont là. Vous connaissez Anatole de la Forge.

(1) Lanterne du 27 octobre 1885.
(2) Ce prétendu réformateur de l'Humanité semble, d'ailleurs, avoir toujours vécu de pair à compagnon avec tout ce qu'il y a de suspect à Paris. Il parait, c'est Wolff lui-même qui nous apprend le fait dans le Figaro du 31 octobre 1885, que le pseudonyme de Méphistophéles était jadis un pseudonyme commun au premier Élu de Paris et au Juif prussien.
« C'était Lockroy, dit Wolff, dans son langage toujours distingué, qui opérait sous ce pseudonyme en collaboration avec moi. » Wolff ne veut pas se montrer ingrat envers qnelqu'un qui a opéré avec lui. Devinez à qui il compare le petit Bobèche boulevandier ? Au neveu du grand Empereur, à l'héritier du nom de Napoléon. « On a trouvé pour lui une dénomination particulière, comme jadis on a lait pour désigner Louis Napoléon, qui n'était pas un simple Président de la République ; on l'appelait le Prince-Président. » Tous ces détails, qui passent inaperçus devant le grossier public d'aujourd'hui, auront de la saveur plus tard, pour remettre les hommes du jour a leur point, pour voir par qui nous avons été gouvernés.

211
C'est « un galant homme. » Toutes les gazettes le disent et Ignotus le répète (1). Qu'est-ce qu'un galant homme à notre époque ? Il y a ainsi, à cette fin de siècle, des mots errants, des mots fanthomes, flottant dans l'air sans se fixer nulle part, pareils à ces posthumes dont parlent les Anglais, formes vagues d'une organisation disparue, calques gazeiformes d'êtres qui ont vécu.
Suffit-il, pour être un galant homme, de faire partie de toutes les sociétés d'escrime, comme Anatole de la Forge, d'être fort aux armes et de pouvoir, selon l'expression de Dumas père, prendre un contre de quarte assez fin pour passer dans l'anneau d'une jeune fille ? Assurément non.
Cette expression semble impliquer une délicatesse particulière de conscience, un raffinement dans les sentiments, une sorte de superflu dans l'honneur.
N'est-ce point se moquer du monde que de se laisser décerner, en toute occasion, ce titre de « galant homme » et d'appeler publiquement mon vieil ami, un maitre chanteur (2) ? N'est-il

(1) Dans un article du 26 novembre 1884, Ignotus comparait Anatole de la Forge, le membre servile d'une majorité complaisante, à Charette ! Voilà où un écrivain d'une incontestable valeur peut en arriver quand il laisse, comme dit Montaigne : « Hypothéquer la liberté de son esprit, » quand il ne veut pas rompre avec la convention, quand il s'occupe du jugement du boulevard au lieu de penser résollument par lui-même. Je crois qu'au fond le vrai modèle d'Anatole de la Forge, c'est le capitaine Bravida. Vous savez, ce capitaine qui retroussait sans cesse des moustaches formidables et qui s'écriait d'une voix tonnante : « Je suis Bravida, capitaine d'habillement ! »

(2) A la date du 14 octobre 1884, Anatole de la Forge écrivait a Eugène Mayer :
« Mon cher Mayer,
« Vos deux articles dans la Lanterne d'hier, a propos de la distribution des prix du premier concours régional de tir, font le plus grand honneur à votre caractère. Ils ne me surprennent pas, parce que je sais que vous êtes un ferme républicain et un ardent patriote.
« À vous de coeur,
« Votre vieil ami,
« Anatole DE LA FORGE. »

Ce gentilhomme, du reste, parait tout à fait affilié à la bande Juive. Nous le voyons protester contre l'envoi de l'Anti-sémitique, que son devoir était de lire comme député, pour se mettre au courant d'une des questions les plus importantes de l'époque. Au moi d'octobre 1884, quand il rend compte de son mandat à ses electeurs, au Grand-Orient, il a deux. Juifs pour assesseurs, Blocb et Hirsch.

212
point honteux quand on se fait nommer, pour peu de temps il est vrai, président de la Ligue des Patriotes, de féliciter un Juif de Cologne qui verse chaque jour sur des officiers français les ignobles injures dont j'ai donné un échantillon ?
Nous sommes loin de ce Tugenbund (Association de la vertu), où les Stein, les Scharnhorst, les Blucher, les Arndt, les jeunes poètes et les vieux généraux se préparaient à délivrer l'Allemagne du joug de Napoléon.
On ne peut faire un pas, dans cette société vermoulue, sans que des impostures et des mensonges ne se mettent à courir sous vos pieds comme ces rats qui détalent devant vous quand vous vous promenez dans le magasin de décors de quelque vieux théâtre. Tout est faux. Vous croyez avoir devant vous un temple, un palais, une chaumière, c'est un châssis peint avec un balai. Vous croyez être en présence d'un homme représentant une idée, ayant réellement le caractère qu'on lui attribue, scrutez non point seulement la vie privée, mais les actes publics et vous découvrez que ce n'est qu'un bouffon qui joue un rôle, qui n'a qu'un désir, être réélu député et qui se déshonorera mille fois pour arriver à ce résultat.

213
Le plus étonnant, cependant, de tous les journalistes chanteurs, c'est Simia. Simia, à parler net, est un phénomène spécial à l'époque. Nul siècle n'a produit de type de basse corruption comparable à celui-là, nul siècle n'en produira jamais. Le Juif moderne s'incarne tout entier dans cet être hybride et singulier.
Un jour la reine de Roumanie demanda à Blowitz, qui avait été inaugurer le train èclair, à quel pays il appartenait. « Mon dieu, Majesté, répondit le Juif, je n'en sais rien, je suis né en Bohême et je vis en France où j'écris en Anglais » (il aurait pu ajouter pour l'agrément de la Prusse). Comme cosmopolite, Wolff est plus complet encore ; il n'a pas de patrie, il n'a pas de religion, il n'a pas même de sexe. Ce neutre, encore une fois, est un produit unique qui ne rentre dans aucune classification existante.
Bastien-Lepage a peint ce mélange de batracien et d'antropopithëque et le portrait a paru ressemblant. Chacun, en effet, a entrevu, un jour ou l'autre sur le boulevard, cette créature bizarre qui fait songer à ces grosses personnes que l'on aperçait dans certaines maisons avec des bonnets à fleurs sur des têtes difformes, des seins ballants dans des camisoles sales et une solennité véritablement comique dans l'accomplissement de leur mission.

De ces matrones étranges, Simia a le sourire engageant et sinistre, il a d'elles aussi la façon prudhommesque de parler de la bonne tenue de la maison des lettres en discutant les questions malpropres qui l'attirent de préférence.
Il nous faut faire avec la plume ce que Bastien-Lepage a fait avec le pinceau. Cet ouvrage, effectivement, ne serait pas complet si Wolff n'y figurait pas. Nous avons pour guide, d'ailleurs, une des productions les plus caractéristiques de ce temps, le monument élevé par un jeune Juif

214
littéraire à ce Juif arrivé : Albert Wolff, histoire d'un chroniqueur parisien, par Gustave Toudouze.
Comme beaucoup de ses congénères de la presse, Wolff vit le jour à Cologne et ce n'est qu'en 1857 que ce uhlan du journalisme daigna venir manger notre pain en préparant notre invasion. Kugelmann le fit entrer au Figaro, il y brilla rapidement. Ce qu'on appelle « l'esprit parisien, » je l'ai expliqué déjà, est une chose artificiellement créée par les Juifs et il est naturel que ceux qui forgent cet argot soient ceux qui le parlent le mieux.
En ce temps-là Wolff n'était pas cher. Pour cinq louis prètés, il vous accablait de mille compliments il est vrai que lorsqu'il s'agissait de rendre il vous couvrait d'invectives.
Un pauvre homme nommé Guinon, qui manquait de philosophie devant les injures, porta son cas devant les tribunaux. Gambetta, qui plaidait pour son coreligionnaire, attesta les dieux tout-puissants que jamais on n'avait compris si bien que Wolff la dignité de la presse.
Les juges qui, en ces jours arriérés, avaient encore des préjugés, ne furent pas de cet avis et le vendredi 29 décembre 1865, le tribunal de police correctionnelle rendit cet arrêt qui est un des beaux fleurons de cette existence que Wolff appelle volontiers : « toute une vie d'honneur et de probité. »
Attendu que le journal le Figaro a publié, dans son numére du jeudi 22 novembre dernier, un article ayant pour titre :à travers Paris, commençant par ces mots : « Le monde des lettres » finissant par .ceux-ci : « m'a remis trente-cinq fauteuils d'orchestre, » signé Albert Wolff;
Attendu que les six premiers paragraphes de l'article en question renferment les expressions les plus injurieuses et les imputations les plus diffamatoires contre le plaignant ; qu'il y est trait notamment de drôle, de misérable, d'homme d'affaires véreuses

215
d'escroc de vaudeville, joignant à la rouerie de l'usurier la bassese du laquais, portant sur son visage les traces de toutes ces bontés, se livrant le soir, après avoir récolté sur son chemin le dégoût qu'il inspire, à l'étude du code pénal pour savoir au juste ce qu'il peut faire sans tomber dans les filets de la police ; n'ayant d'amis que deux ou trois recors qui consentent quelquefois à s'asseoir à sa table, mais qui se disent en sortant : « Peut-on s'encanailler comme nous venons de le faire ? »
qu'il y est signalé, en outre, comme faisant le métier d'acheter des créances sur de malheureux écrivains, d'acquérir a vil prix les vaudevilles des jeunes gens mourant de faim, osant cependant venir s'asseoir au milieu des écrivains qu'il dépouille ;
Attendu enfin que le fait reconnu constant à la charge de Wolff est d'autant plus inexcusable que, quelques semaines avant, le 2 novembre, il était en relations presque amicales avec Guinon qu'il traitait de cher monsieur dans plusieurs lettres terminées par ces mot» : « Compliments ou mille compliments, » lettres dans lesquelles il sollicitait un nouveau délai pour l'acquit d'une dette de cent francs, dont le recouvrement était confié à Guinon, engageant sa parole qu'avant le vingt-deux octobre tout serait réglé et qu'il est évident que Wolff, en écrivant et faisant publier l'article sus-analysé, a cédé à un sentiment de vengeance

personnelle suscité par la saisie-arrêt formée sur lui, le vingt-cinq octobre, à la caisse des auteurs dramatiques et à la caisse du journal le Figaro;
Condamne Wolff à six jours de prison et Wolff et Jouvin (1) solidairement à trois cents francs d'amende.

Pour moi, je trouve très précieux, pour l'étude de la vie française moderne, ces détails qui nous montrent bien l'évolution du personnage étranger chez nous.
Allez en Allemagne, essayez d'y emprunter cent francs et d'y trouver du travail et vous m'en direz des nouvelles. J'ai dépensé, comme tout voyageur, mes cinquante francs

(1) Inutile de faire observer que M. Jouvin, qui est ou écrivain fort honorable, ne figure là que comme gérant.

216
par jour à Cologne sans que les gens se soient départis d'une froide politesse. En Angleterre on ferme les portes cochères quand il pleut pour empêcher les passants de s'y abriter. Le Juif de Cologue trouve ici toutes les facilités pour vivre et son premier soin est d'insulter le natif, de lui prodiguer des èpithètes désagréables et des noms de ménagerie (1).
S'avise-t-on de faire à cet insulteur ce qu'il a fait aux autres, il lève les bras au ciel et déclare que ceux qui osent s'attaquer à lui sont des infâmes et des calomniateurs.
Vous avez entendu parler de M. Marchal de Bussy et ces malheureuses tètes de Français sont si incapables d'avoir une idée personnelle, elles acceptent si facilement les jugements tout faits de la presse juive, que vous regardez peut-être cet homme comme un scélérat. En réalité, il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'on a écrit sur cette affaire de l'Inflexible.

(1) C'est là le signe du Juif. Nos ouvriers souffrent littéralement la faim ; il n'est pas de jour où vous ne soyez accosté par un homme, dont la physionomie est honnête malgré les haillons qui le couvrent; il vous dit, en vous tendant la main : « Je vous donne ma parole que c'est te première fois que cela m'arrive, regardez mon livret, je vous en prie, et tous constaterai que j'ai toujours travaillé. » Les Juifs de Paris nous ont décidés, à force de lamentations, à faire quand même une place à ce foyer en ruines aux Israélites de Russie. Savez-vous à quoi ces étrangers consacrent le premier argent gagné par eux en France ? A applaudir à l'assassinat d'un Français! Ces gens, sur lesquels les Rothschild ont voulu nous attendrir en prétendant qu'ils avaient été l'objet de violences, ne sont pas encore assis qu'ils approuvent chaleureusement la plus criminelle des violences. Mous avons tous pu lire, dans le Cri du Peuple du 16 février 1886, cette mention significative :
La société des ouvriers Israelites russes, résidents à Paris, envoie avec son abole, l'expression de sa vive sympathie aux justiciers de Décazeville et aux grévistes de Saint-Quentin.

217
Le présent livre est plein de promesses, de projets, j'y dis à chaque instant : « Plus lard, je ferais ceci, je ferais cela, » en ajoutant mentalement, ce qu'ajoutait toujours Victor Hugo quand il parlait de l'avenir : Deo volenle.

Au risque de me répéter, il me faut écrire encore : « Plus tard, j'écrirai une brochure sur Marchal de Bussy. », A coup sur, elle sera émouvante et piquante, elle fera pleurer, si le talent ne me manque pas, tous ceux qui ont une âme.
On a remis sur le tapis, à propos du prince de Polignac, la question des bâtards. Chez quel homme la fatalité de la bâtardise apparaît-elle plus tragique que chez ce fils de Philippe Dupin ? Quand il vint au monde, Dupuytren, l'ami de la famille, tira par morceaux la cervelle du pauvre enfant et, toute sa vie, il resta déséquilibré, incomplet. Une fée hoslile semblait l'avoir maléfcié dès sa naissance et avec les dons les plus rares, un esprit étourdissant, une distinction exquise quand il voulait, un coeur généreux, il finit misérablement une existence qui fut presque continuellement troublée.
Sans doute, dans cette existence agitée, il y eut des défaillances, quelque supérieur que Bussy ait été en tout à Albert Wolff, mais le grand malheur de l'infortuné est d'avoir appartenu de loin au parti conservateur, d'avoir écrit des livres contre les Juifs, une Vie de Judas notamment, qui a quelques pages très vibrantes, d'avoir pris la défense de l'Eglise.
Pareils à ces soldats qui vont ramasser sous les balles le corps de leurs camarades, les révolutionnaires défendent le cadavre des leurs, quels qu'ils soient. Les conservateurs ne se contentent pas de ne pas défendre, ils piétinent et ils crachent sur ceux qui sont tombés.
Ou ne peut se figurer ce qu'est, dans de telles conditions, la lutte d'un homme isolé contre toute une nation. Voyez

218
l'Anti-sémitique. La librairie Hachette, qui a le monopole des gares, refuse de se charger de ses numéros ; la poste égare ses exemplaires ; il loue un bureau à Paris, 7 rue de Provence, un Juif allemand, gros locataire, lui fait donner congé ; il dépose ses collections chez un marchand, on fait vendre le marchand par autorité de justice et, au mépris de tout droit, on comprend, dans la vente, des collections du journal qui sont là simplement en dépôt.
A un moment donné, le malheureux ainsi traqué ne sait plus distinguer ses amis de ses ennemis; il insulte les uns, il se confie dans les autres.
Alors la maladie qu'on appelle le délire de la persécution se greffe tout naturellement sur la notion très lucide, très exacte, très raisonnable de persécution très réellement subie. Le médecin juif et franc-maçon, qui se trouve à point, embrouille tout et diffame le moribond en prétendant qu'il avait perdu la raison parce qu'il buvait.
Parfois même, sans que le Juif s'en mêle, un sensibilisé, frêre de celui que vous avez rencontré tout à l'heure, agit seul.
-Ah ! quel bandit que ce Marchai ! Quand on pense quel homme il a eu l'audace d'injurier !
— Cet homme était un faible, sans doute, un pacifique, il avait respecté tout le monde ; mal organisé pour la lutte, il n'était pas de taille à se défendre.
— Oui, monsieur, c'est bien cela
— Et quel est le nom de cette gémissante tourterelle sant force contre les serres d'un vautour affreux ?
— M. Henri Rochefort !
Chez les deux sensibilisés, l'imbécillité est une infirmité physiologique; ils éprouvent, dans l'appareil émotionnel, le trouble que d'autres éprouvent dans l'appareil locomoteur.

219
Le premier, au lieu de s'attendrir sur les Français ruinés à la Bourse par les Rothschild, parle, au contraire, arec une admiration grotesque, des possesseurs de cette immense fortune. Le second, au lieu de plaindre l'écrivain, qui a entamé une lutte inégale contre un adversaire mille fois mieux armé que lui, s'indigne même qu'on ait osé s'attaquer au terrible

pamphlétaire, qui a passé sa vie à attaquer les autres, qui a renversé, par le sarcasme, un Empereur et un Dictateur.

Tous deux sont des dépravés du sentiment, accentuant encore la note dominante de l'époque : un aplatissement de laquais devant tout ce qui a l'apparence de la force. Encore aujourd'hui, de tout jeunets, qui ne connaissent pas un mot de la question, viennent salement insulter un pauvre homme de lettres mort à l'hôpital, après avoir écrit cent volumes dont quelques-uns ne sont pas sans valeur. Le Clairon, où trônait Armand Yvel, cachant là, pour l'édification de la clientèle catholique, le nom trop significatif d'Armand. Levy, vomissait sur ce mort, quelque temps avant de disparaître, lui-même; Que le Clairon, qui tenait de près au boulevard n'osât point louer Marchal, cela se comprend ; mais pourquoi ne pas garder le silence ? Quel mal, je vous prie, a fait à la cause que défend Cornély l'homme qui a écrit: Pourquoi j'ai été républicain, et pourquoi je ne le suis plus, les Régicides, Marie-Magdeleine ?

Quelles âmes ont été corrompues eu lisant les Philosophes au pilori ; les Courtisanes devenues saintes, l'Hitoire de Sa Sainteté Pie IX, Sauvons le Pape !

Peu à peu une légende se forme sous l'influence des Juifs qui jouent le rôle des scribes dans certaines sociétés-primitives, qui seuls écrivent l'histoire et qui l'écrivent à leur façon. La mort de M. Marchal de Bussy, en avril

220

1870, n'empêcha pas un journal de le faire figurer dans le massacre des otages de la Roquette.

Quoique toute la presse, comme on devait s'y attendre, eût pris le parti du Juif allemand contre le Français, la campagne de l'Inflexible ne fut pas belle pour Wolff. Le Tribunal, étant donnée la législation sur la diffamation ne put se montrer insensible à ses plaintes, mais quand il connut quelque particularité édifiante des habitudes de cet homme de lettres singulier, il lui alloua uniquement ce qu'il n'était pas possible de lui refuser : Vingt sous. C'était beaucoup ; et même aujourd'hui, quoique le prix de toute chose ait augmenté, je ne vois guère de tribuual, fût-il composé exclusivement de Juifs et de Francs-Maçons, qui se hasardât à estimer l'honneur de Wolff au delà d'un petit écu.

Menacé d'expulsion à la suite de tant de scandales, Wolff avait répondu fièrement ; « Si l'on s'avisait de me toucher, je reviendrais à la tête de trois cent mille hommes. » Les trois cent mille hommes vinrent et quelques autres aussi avec, mais Wolff, qui a toujours professé la sainte horreur des combats, n'était pas avec eux. — Il apparut quand tout fut fini.

C'est dans le panégyrique de Toudouze qu'il faut lire le récit de ce retour. Tout est joli là-dedans. Il y a l'épisode Bourgoing qui est une perle.

Pendant la guerre, Wolff était à Vienne où M. Bontoux, l'ennemi des Juifs, comme on sait, lui remit obligeamment, pour écrire un volume sur le Tyrol, dix mille francs qu'il aurait certainement refusés à un chrétien. Si vous aviez fait partie de l'ambassade de France, vous vous seriez dit évidemment : « Voilà un Prussien auquel j'éviterai de confier les affaires de mon

221

pays. » Wolff lui-même semble l'avoir compris ainsi.

Il allait donc par la ville, raconte le biographe, fuyant les Français, presque honteux, lorsqu'il se rencontra inopinément avec M. de Bourgoing, premier secrétaire de l'ambassade de France. Celui-ci vint aussitôt au journaliste et lui demanda pourquoi, puisqu'il se trouvait à Vienne, il ne venait pas comme l'année précédente, rendre visite à ses amis de l'ambassade.

Le chroniqueur, très ému répondit que, dans les circonstances ctuelles,craignant une réception pénible, il n'avait pas osé.

— Venez donc, répliqua gracieusement M. de Bourgoing, vous êtes un ami pour nous et nos sentiments à votre égard ne sont changés en rien.
Le rédacteur du Figaro se rendit alors à l'ambassade où il fut accueilli à bras ouverts et où il put désormais venir chaque jour se renseigner sur la marche de la guerre.
Apres le spectacle de ce secrétaire d'ambassade allant lui-même chercher un Juif prussien qui ne lui demande rien, pour lui raconter nos affaires, il semblerait qu'il faille tirer l'échelle, gardons-nous en bien. C'est le retour à Paris qui est curieux à voir.
Il est incontestable que les Prussiens avaient un service d'espionnage admirablement organisé, presque aussi bien organisé que celui qui fonctionnait sous Napoléon Ier, du temps où il y avait encore une France. Les hommes, qui les avaient ainsi renseignés, devaient avoir été intimement mêlés à la vie française, avoir eu accès partout. Il paraissait donc tout naturel de faire aux vrais Prussiens, aux Prussiens avérés, à ceux qui nous avaient combattus franchement, l'accueil chevaleresque et galant que nous avaient fait les Russes après l'Alma, les Autrichiens après Solférino, et en même temps de nous défier de ceux qui nous avaient témoigné une amitié équivoque.

222
Les Français de la décadence firent tout le contraire. Il furent mal élevés, grogions, pleins d'une mauvaise humeur d'un goût déplorable devant les Allemands qui les avaient vaincus comme eux-mêmes avaient jadis vaincu l'Europe; ils se roulèrent aux pieds de ceux qui les avaient trahis.
Le bon Schnerh, en sa qualité de Juif, fut le premier, nous apprend toujours M. Toudouze, à déclarer que Wolff était le modèle des patriotes ; tous suivirent cet exemple. L'entrevue de Gondinet et de Wolff est une scène de moeurs boulevardières qui indique bien le niveau de l'intelligence actuelle.
Wolff, ici encore, semble avoir eu plus de délicatesse que les Français ; la première fois qu'il vint dîner chez Bréban il n'osa pas se montrer. Il était là, dînant solitaire, en cachette, dans son cabinet, lorsqu'on frappa à la porte.
« Le garçon venait l'informer qu'un passant, qu'il ne connaissait pas, ayant appris que M. Albert Wolff était de retour et dînait là, demandait a le voir.
« La perte s'ouvrit, et, les bras tendus, les yeux humides, le nouveau venu s'avança vers Wolff « Gondinet : »
N'est-ce pas complet cet agenouillement devant Wolff, dans l'espoir encore lointain d'une réclame, d'un homme qui, après Dumas et Sardou, est à l'heure présente un des triomphants de la scène française ?
J’ai tort de noircir tant de pages pour écrire l'histoire psychologique de mon temps, cette histoire pourrait s'écrire en cinq mots :
Ce siècle est effroyablement lâche.
C’est à un mensonge perpétuel que l'on a recours pour dissimuler cette universelle lâcheté. Il n'est pas un mot de ce qu'on écrit qui ne soit une offense a la vérité. Parmi ces écrivains, qui parlent à chaque instant de patriotisme, pas un seul n'a eu l'idée de faire ce que j'ai fait, d'aller au Ministère de la Justice s'assurer si ce Prussien, qu'ils rece-

223
vaient au milieu d'eux, devant lequel ils s'entretenaient ouvertement de toute chose, avait tenu sa parole, s'il s'était fait naturaliser vaincu.
Or jamais Wolff n'a été naturalisé français ; jamais il n'a demandé à l'être. Par un décret du 7 mai 1872, «le sieur'Wolff (Abraham, dit Albert) a été autorisé à établir son domicile en France. « Cette autorisation le place, il est vrai, sous un régime de tolérance ; il peut faire des actes civils, c'est-à-dire des commerces d'épicerie ou de belles lettres sans être exposé à être

expulsé, mais, je le répète, jamais il n'a été naturalisé français, — ce qui lui permet d'avoir un pied en France et l'autre en Prusse.

Et c'est ce Prussien qui traite de haut nos gentilshommes lorsqu'il se produit un scandale, qui parle au nom de l'art national, qui morigène des maîtres qui par peur du Figaro, n'osent pas remettre cet homme à sa place !

Grâce au Figaro, Wolff exerce dans le monde artistique la terreur qu'Eugène Mayer exerce dans le monde politique. L'invraisemblable Turquet cite ce Prussien comme une autorité dans un discours solennel. J'ai vu des peintres, des artistes vaillants dont les jambes tremblaient littéralement sous eux lorsque ce hideux fantoche passait devant leurs tableaux dans les jours qui précèdent l'ouverture du Salon.

Les écrivains, qui ont accueilli parmi eux, au Figaro, ce maitre chanteur, sont-ils donc semblables à lui? Sont-ils donc capables de couvrir d'invectives dans leurs articles un homme coupable seulement de leur réclamer cent francs ?

Assurément non. Francis Magnard est un sceptique mais un fin lettré, très serviable. Saint-Genest a été un brave soldat avant d'être un journaliste qui a le courage plus rare qu'on ne croit de répéter cent fois la même chose pour essayer de

224

la graver dans l'esprit frivole de ses lecteurs. Saint-Albin est un gentleman accompli qui n'a qu'une faiblesse, c'est de ne pas vouloir qu'on parle de choses sérieuses dans le Sport : « cela attristerait nos abonnés, » dit-il. Le baron de Platel, Léon Lavedan, Racot, sont des hommes d'une respectabilité parfaite ; ils subissent Wolff parce que ce misérable leur est imposé par les Juifs.

Si un malheureux chrétien avait fait le quart de ce qu'a fait ce Juif, les chrétiens n'auraient pas assez d'anathèmes contre lui ; les Juifs, au contraire, soutiennent et défendent leur coreligionnaire.

Pour Israël la littérature de Wolff est un dissolvant précieux.

Il y a des trésors dans cette littérature. Sur un fond resté tudesque et badaud éclatent des fusées d'orgueil juif naïf dans son cynisme.

Quelle vision que Wolff, remplaçant à lui seul l'ancien tribunal des Maréchaux, juges d'honneur en matière délicate ! Les grands cercles l'ont consulté sur le cas de M. de la Panouze, l'époux infortuné de la Juive Heilbronn, et il pèse longuement son verdict. «Il y a forfaiture? oui et non. Jeune homme, réhabilitez-vous en allant vendre des diamants au Cap avec votre estimable beau-père ! »

Tout ce qu'un homme de bonne compagnie évite ordinairement de toucher est prétexte à Wolff pour se répandre longuement. On n'a pas encore cloué le cercueil de Gabrielle Gautier, qu'il raconte à fond ce faux ménage, qu'il nous dit grossièrement ce que personne ne lui demandait et qu'il nous apprend que cette morte était la maîtresse d'un Juif moitié coulissier, moitié auteur dramatique du nom d'Ernest Blum. Ce Blum, qui profite de l'occasion pour se faire faire une annonce sur le cadavre de sa com-

225

pagne, s'élève avec indignation, dans le Rappel, contre les faiblesses d'un Henri IV ou d'un Louis XIV. Mais c'est Sarah Bernhardt qui inspire Wolff le plus heureusement. Le chroniqueur du Figaro bénit l'enfant, il bénit l'époux, il bénit la mère, il la compare « à un ange qui a étendu ses ailes sur l'art, » et il ne nous épargne rien sur l'intérieur du ménage Damala.

Il ouvre la table de nuit, il étale les draps à la fenêtre avec le clignement d'oeil navrant et lubrique à la fois, que Gérôme a prêté à un de ses personnages. Quand on lit cela à l'étranger, en trois colonnes de première page, au milieu de peuples qui déjà se partagent nos dépouilles,

la nausée vous monte aux lèvres. Comment des hommes, comme ceux dont nous parlons plus haut, ne protestent-ils pas contre ces saletés ? Comment ne songent-ils pas que leur journal est presque le seul qu'on consulte au dehors et qu'un peu de toute cette honte retombe sur eux-mêmes ?
Ils sont, d'ailleurs, cinq ou six à Paris, cinq ou six puffistes, toujours les mêmes, qui constituent de véritables plaies d'Egypte. Ils enlèvent même sa poésie à l'universelle tristesse,qui est partout à l'heure actuelle, ils empêchent ce monde,qui se sent disparaître,de rentrer en lui-même pour
finir décemment. Ils sont toujours en mouvement incessamment sur l'affiche, occupant continuellement Paris de leur bruyante et vaine personnalité ; ils s'attirent entre eux et se servent mutuellement d'échos.
Sarah Bernhardt ne peut faire un pas sans que Wolff embouche la trompette; Arthur Meyers'en mèle immédiatement; Marie Colombier intervient et c'est un vacarme à ne plus s'entendre. Quand on se croit tranquille, Deroulède se montre et, peu après, Mme Adam met la ville sens dessus dessous pour organiser quelque fête.

226
La névrose juive, évidemment, a sa grande part dans cette trépidation, il n'est pas naturel, en effet, qu'on ne puisse rester en repos et y laisser les autres. Pour ces passionnés de publicité, le sommeil même semble ne pas exister, ils se croient morts quand ils n'entendent plus de bruit autour d'eux.
Sur ces états d'esprit particuliers, qui révèlent un trouble incontestable dans le système nerveux, on consultera utilement Legrand du Saulle qui, dans son livre l'Hystérie, a bien vu et bien décrit le côté maladif de ces manifestations. Le savant médecin explique fort clairement comment les vertus mêmes sont devenues, pour ces êtres de théâtre, une occasion de paraître, d'être en scène. La bienfaisance n'est plus ce mouvement du coeur qui nous pousse à prendre sur notre superflu, parfois sur notre nécessaire, pour déposer discrètement une offrande dans la main de celui qui souffre ; c'est un acte charlatanesque qu'on accomplit à grand orchestre, en appelant la foule à coups de grosse caisse pour quelle vienne vous regarder, c'est le triomphe de cette ostentation que Bossuet appelle « la peste des bonnes oeuvres. »
Parmi celles qui poussent loin cette monomanie de publicité, Mme Adam vient immédiatement après Sarah Bermhardt. Je sais les ménagements qu'on doit au sexe et je n'aurais, garde d'y manquer. Il me parait nécessaire, cependant, de faire figurer dans ce livre cette individualité curieuse sans être bien originale au fond, qui a tenu une certaine place dans ces dernières années.
Est-elle Juive ? Je n'en sais rien. Le nom de famille n'est point ici une indication bien précise. Lambert, le mari d'une Rothschild, est Juif, le général Lambert également,

227
mais il y a les Lambert qui ne sont pas Juifs. Edmond Adam, en tout cas, était un des échantillons réussis du Juif homme politique et financier, du Juif juivant de Juiverie, émancipateur de peuple et gagneur de millions.
Quand elle en parlait dans les feuilles juives, Mme Adam appelait volontiers son mari « le chevaleresque Edmond Adam, » En quoi était-il chevaleresque ?
C'est encore un de ces problèmes que nous ne nous chargerons pas de résoudre.
Dans nos vieux chroniqueurs, comme dans Homère du reste, certaines épithètes une fois accolées à un nom ne la quittent plus ; elles servent à faire reconnaîttre et à peindre un personnage. Pour Villehardoin, Conte de Béthune est toujours « Conon mult bien emparlez »,

Dandolo, le doge aveugle, est toujours le « viel homme qui gotte ne veoit ». Il en est ainsi dans certains milieux parisiens.

De même qu'Anatole de la Forge est toujours « un galant homme, » même lorsqu'il approuve qu'on vole le pain d'un pauvre prêtre de 80 ans, Déroulede, est toujours « le patriotique Déroulède, » Delpit « notre sympathique confrère. » Adam était « le chevaleresque Adam. »

Mêlé aux affaires du Comptoir d'escompte, cet homme chevaleresque ne prouva guère sa chevalerie qu'en acquérant une fortune énorme, grâce à l'expédition du Mexique. Comment un républicain aussi pur pouvait-il tremper dans ce qu'on nommait « les hontes impériales ? » Il faudrait ne pas connaître le parti pour songer à s'en étonner. C'est pour engraisser les Juifs que nos soldats succombent sous la République, à la fièvre typhoïde en Tunisie ou au choléra au Tonkin ; sous l'Empire, ils succombaient au 'vomito nègro' au Mexique — voilà toute la différence. La masse est dressée a cela d'ailleurs. Un homme d'abnégation, un

227

sauveteur, un serviteur dévoué des déshérités se serait présenté aux élections contre Edmond Adam, que les ouvriers n'en auraient pas voulu. Le peuple est toujours dupe du Juif démocrate qui le trompe par de belles paroles et qui s'enrichit à ses dépens ; il l'aime, c'est sa folie, la France en meurt, c'est notre malheur.

Adam entré dans le 'scheol', sa veuve, qui avait mis une espèce d'auréole autour de cette nullité futée seulement pour ses intérêts, songea à s'auréoler elle-même. Robert de Bonnières nous l'a montrée faisant des incantations à Gambetta et lui annonçant que tous les trèfles étaient sortis, ce qui est, comme on sait, signe d'argent. C'est par là qu'elle prit tous ces athées, superstitieux au fond comme des Cafres ; elle fut comme une sorte de Cailhava plus jeune et se posa dans le parti en disant la bonne aventure à des gens qui n'avaient pas de destinée.

Elle était vraiment belle alors, elle avait une manière de salon, ce qui ravissait tous ces bohèmes qui n'avaient jamais été qu'à l'estaminet.

Elle apparaissait à toute cette Juiverie triomphante, avec des airs de reine de Saba. Si elle n'avait pas, comme la charmeresse de Flaubert « une robe de brocard divisée régulièrement par des falbalas de perles, de jais et de saphirs, rehaussée d'applications de couleur qui représentaient les douze signes du Zodiaque, » elle portait fort bien la toilette.

Un moment, elle espéra épouser Salomon alors dans toute sa gloire ; mais Gambelta ne témoigna qu'un médiocre empressement et elle ne voulut pas, et elle eut raison, de ce gros Jéroboam de Spuller.

Cet heureux temps semble passé. Quand l'opportunisme fut en baisse, Mme Adam essaya en vain d'aller donner des représentations à l'étranger. Ce puffisme parisien, ces allures garçonnières ne sont pas des objets d'ex-

229

portation. En Russie, le czar et la czarine refusèrent, avec une énergie qui se comprend, de recevoir la veuve du Juif révolutionnaire, qui avait contribué à jeter sa patrie d'adoption dans le désordre et l'anarchie. Lors de son voyage à Vienne, au mois de mars 1884, Mme Adam trouva toutes les portes fermées ; de toute l'aristocratie autrichienne, qu'elle s'imaginait, sans doute, toute prête à lui ouvrir ses bras, elle ne put voir que les Rothschild chez lesquels elle dina. L'ambassade de France, qui s'était ouverte toute grande à Wolff, en 1870, fut hospitalière à la voyageuse. Mme Adam s'assit à la table de Foucher de Careil, « seul candidat décoré de la main de l'Empereur » qui, avant la guerre, allait de journaux en journaux nous apporter des petites réclames sur ses conférences au boulevard des Capucines.

Ce souvenir m'est resté, car à la ‘Liberté’, c'était à moi, en qualité de nouveau, qu'était réservée la corvée de recevoir ce fâcheux périodique, qui revenait avec la régularité d'une épidémie, et que les garçons connaissaient à son pas.
L'accueil sembla mince à la directrice de la ‘Nouvelle Rente’ et le ‘Gaulois’ d'Arthur Meyer s'en montra justement froissé ; il aurait souhaité :
« des banquets de trois cents couverts, des promenades aux flambeaux parcourant les rues illuminées, des populations défilant bannières en tête, des ovations enthousiastes. »
Que voulez-vous ! Bismarck et Mme Adam sont au plus mal, nul ne l'ignore, et l'Allemagne avait menacé d'envoyer trois cent mille hommes à la frontière si Vienne s'abandonnait à des démonstrations trop vives. L'Autriche a obéi « au mot d'ordre de Berlin. » Elle a organisé autour de Mme Adam, l'ennemie de Bismarck, la conspiration du silence. On s'est bien gardé de parler de l'auteur de ‘Grecque’ et de ‘Païenne’.

230
de peur de mécontenter le vindicatif Chancelier(1).
On n'invente pas ces choses-là, mais il est permis de les cueillir comme des fruits savoureux poussés dans les serres chaudes de la réclame, de les enchâsser comme des perles qui rappelleront à nos neveux à quel point on a pu se moquer de nous.
Devant l'indifférence des peuples et des cabinets, Mme Adam se replia sur elle-même. Le bas bleu prévalut sur la reine, or le bas bleu chez Mme Adam n'a jamais été qu'en coton. Ce n'est ni Corinne, ni Sapho, ni Lélia, ce n'est pas même Olympe Audouard. Cette Muse, en réalité, est bien départementale; il y a chez la Turcarette, qu'a peinte Barbey d'Aurevilly, comme un souvenir de l’Hermance Lesguillon, la femme de lettres de 1830 portant des soques et un parapluie pour en frapper les barbares qui demeureraient froids devant sa prose.
Après avoir rêvé de gouverner l'Europe, la directrice d'une revue, qu'on lit le moins qu'on peut, en est réduite à essayer l'effet de ses manuscrits sur un petit cercle d'invités, faux romanciers, faux poètes, faux savants, que les satisfactions de l'estomae ont préparés aux indulgences de l'esprit ; elle a, pour eux, maison de ville pour l'hiver et maison des champs pour l'été.
Blanche de Castille a fondé l'abbaye des Vaux-de-Cernay pour que Mme Nathaniel de Rothschild pût l'acheter avec notre argent et y vivre commodément.
J'ignore quelle autre souveraine a bâti l'abbaye de Gif, où Mme Adam, en Joyeuse boulangère, fait danser les écus de l'Emprunt mexicain. Ce qui est certain, c'est qu'on y est fort bien. On prend les invités à domicile, on

(1) Gaulois du 9 ami 1884.

231
les transporte en mail-coach, on les abreuve et on les nourrit ; le soir on les ramène après avoir enregistré leurs noms au complet, afin de les faire figurer dans les journaux du lendemain. La chronique dit même qu'au départ on remet, à ceux que ‘Païenne’ a émus, la pièce ronde pour aller chez ‘Mèlissandre’.
Quelle sera la fin ? j'avoue qu'elle m'inquiète un peu. Il y a comme une marque, non point tragique, mais malheureuse, sur celle femme envers laquelle la Fortune semble avoir épuisé ses sourires et je n'ai pu à maintes reprises me défendre de cette impression pénible. Peut-être verrons-nous Mme Adam, à quelque cinquième étage de la rue Coquenard, faisant encore le grand jeu et proposant à ‘l’Abeille de Lonjumeau’ quelque roman dont le journal ne voudra pas...
On comprend devant ces spectacles la mélancolique parole de de Leuven.

— C'est bien ennuyeux de mourir, disait-il, mais je m'en console presque, en pensant que je n'entendrai plus parler ni de Sarah Benrhardt, ni du grand Français !
Comment se fait-il que M. de Lesseps ne comprenne pas qu'il déshonore une vie qui a été licite et laborieuse, somme toute, par ce saltimbanquisme effréné ? Pourquoi méler ses enfants à toutes ces réclames financières, exhiber sans cesse ces pauvres petits, comme dans le tableau de Pelez, faire décrire sa nursery à chaque instant ?
Quel accueil ferait le corps des ingénieurs à quelqu'un qui lui apporterait un volume de vers ? A quel titre M. de Lesseps se présente-t-il à l'Académie française, par l'unique motif qu'il a creusé un canal ?
A. l'âge de M. de Lesseps tout est excusable ; mais que

232
penser de M. Pailleron qui paye sa bienvenue à l'Académie en l'avilissant ?
Il y avait quelque chose qui imposait quand même l'estime dans ce petit coin de France, réservé aux lettres, où la politique pénétrait parfois, mais où la question d'argent était inconnue, où les bonnes actions étaient celles seulement qu'on signalait pour le prix de vertu.
Sous prétexte que ses Panamas monteraient quand on verrait sur les annonces d'émission : M. de Lesseps, « membre de l'Académie française, » M. Pailleron n'a pas eu de repos qu'il n'ait mêlé aux opérations de Bourse une noble institution du passé. Voilà M. de Lesseps admit, demain ce sera M. de Soubeyran ou M. Lebaudy ; une valeur dégringolera ou montera selon que le directeur de l'entreprise sera reçu ou repoussé au palais Mazarin.
Quand on sera embarrassé dans la discussion du fameux dictionnaire, on priera Pingard de se transporter à Mazas pour y prendre l'avis de quelque membre en villégiature dans cette prison pour distribution de dividendes fictifs.
Quel rôle magnifique eût pu jouer cependant l'Académie: représenter dans ce naufrage général le respect de tout ce qui avait constitué la vieille France, encourager de son approbation, grandir de son suffrage ceux qui étaient restés fidèles à un généreux idéal, et, pour tout dire d'un mot, être Française !
Elle est jolie la Française ! Elle va prendre par la main le complice d'Offenbach, le Juif qui, après avoir obéi à sa race en travestissant, aux éclats de rire de la foule, les pures créations du génie aryen de la Grèce, a travaillé consciencieusement pour la Prusse en apprenant aux soldats à outrager leurs généraux, en raillant le panache du chef qui flottait jadis au-dessus des mêlées comme un signe de

233
ralliement, le sabre des pères qui, brandi dans les charges héroïques, a tant de fois sauvé la Patrie (1).
L'œuvre démoralisante, je l'avoue, est réussie et vraiment juive. L'homme qui l'a écrite était au courant et savait de quoi il retournait. Les mots de 1867 semblent autant de

(1) Un grand chrétien qui, après avoir été un soldat Intrépide est devenu un orateur de premier ordre, nous racontait l'impression qu'il avait éprouvée en entendent le souvenir du général Boum évoqué tout à coup en 1870 dans la retraite de Saint-Avold sur Metz. On cheminait la nuit, dans la tristesse de la défaite présente, avec l'appréhension du désastre qu'on sentait venir. Les têtes de colonne des régiments se confondaient avec l'état-major des généraux. Soudain, un vieux colonel, qui ne décolérait pas depuis le commencement de la campagne, se mit a parler des Juifs, d'Halévy, d'Offenbach, de la Grande Duchesse, à maudire les histrions et les railleurs qui avaient apprit à la France à mépriser le

drapeau. Quelle réponse au choix de l'Académie que cette conversation sur le chemin de Metz !

Cette marche, du reste, a frappé profondément tous ceux qui étaient là.

Il en est question dans le Journal du siège de Metz, que le peintre Protais a rédigé et qu'il ne veut pas publier encore. Le court fragment, que l'auteur a bien vonlu nous communiquer, est vraiment saisissant :

« Nous partons. La nuit est grise. De grands nuages courent sur le ciel blafard. La lune est entièrement voilée. Par moments tombe une petite pluie fine et froide. Nous suivons au pas, silencieux, encapuchonnés dans nos manteaux, la route de Metz, bordée de grands peupliers, qui profilent leur longue silhouette noire sur le ciel. Pas d'autre bruit que le son mat des fers de nos chevaux sur le sol mouillé. A notre gauche, au loin, les lueurs pâles des feux du bivouacs. Pas une parole, pas un geste ; de temps à autre un cheval qui butte. Nous marchons ainsi, chacun absorbé dans ses propres pensées. Je ne sais quel est mon voisin. C'est vraiment sinistre Nous traversons un village; les pieds des chevaux résonnent sur le pavé. Quelques fenêtres s'éclairent, s'ouvrent, et une ou deux figures inquiètes regardent passer cette sombre file de cavalièrs. Nous passons et nous voici de nouveau sur la route. Les feux ne sont plus que de vagues blancheurs bien an loin. Je me sent profondément triste, je pense à ceux de nous qui vont peut-être mourir. Cette nuit semble ne jamais devoir finir. Le jour parait enfin, sans soleil, gris, morne, glacial, mais c'est le jour! On se ranime; on se rapproche un peu les uns les autres. La pluie a cessé. On allume cigares et cigarettes, et l'on cause à voix basse comme si nous craignions de troubler le repos de ce pays malade. Devant nous marchent les généraux muets. Les nouvelles sont mauvaises. Loin d'être vainqueur, le maréchal Mac-Mahon serait en pleine déroule, mais on ne sait rien positivement.

234

pronostics pour 1870. Le général Boum, qui déclare que l'art de la guerre consiste à « couper et à envelopper, » raconte d'avance nos malheurs et c'est bien notre pauvre armée qui se rend « par trois chemins vers un point unique où elle doit se concentrer. »

Incontestablement le public des Variétés n'est guère accessible à des sentiments bien hauts et cependant, à la reprise, quand on entendit le pitre, qui représentait le général Boum, s'écrier : « Ous qu'est l'ennemi ? » il y eut tout à coup un grand silence. Pendant une minute, dans cette salle pleine de ces gommeux de ces boursiers, de ces comédiens, qui composent ce qu'on nomme le Tout Paris, se dressa le spectre de l'invasion et le douloureux fantôme de la défaite. On revit nos généraux interrogeant l'horizon de cette France dont ils ne connaissaient pas les chemins, nos régiment toujours surpris et nos malheureux soldats tombant par milliers sous les balles sans savoir d'où elles venaient.

Si on eût demandé à une des filles plâtrées qui étaient là ce qu'elle pensait de cette oeuvre qui semblait destinée à éteindre d'avance toute flamme vaillante dans les coeurs, elle se fût écriée : « Elle est ignoble ! » Camille Roussette savant historien, Alexandre Dumas, l'auteur des belles Lettres de Junius, Sardou,l'auteur du drame émouvant de Pairie,ont dit: « Cette œuvre est belle et nous récompensons l'auteur en lui accordant un honneur que n'ont obtenu

235

ni Balzac, ni Veuillot, ni Gautier, ni Proudhon, ni Paul de Saint-Victor (1).

Au moment où l'Allemagne élevait en grande pompe sur le sommet du Kiederwald la fière statue de la Germania, l'Académie a voulu chanter le Pean sa façon ; elle a demandé à se mêler au trio de Boum, de Puck et du Prince Paul et d'une voix un peu chevrotante elle a entonné :

Il sera vaincu,
II sera battu.
Son artillerie,
Sa cavalerie,
Som infanterie,
Tout cela sera,
Je le vois déjà,
Ecrasé, brossé,
Brisé, dispersé
Et dans les chemins,
Et dans les ravins,
Il en laissera,
II en oubliera ;
On le poursuivra.
On le traquera,
Et les ennemis
De notre pays.
Gaiement entreront
Et se répandront.. ..
Ils brûleront tout,
Pilleront partout…..
Ce sera bien fait !
Du choix qu'elle a fait
Ce sera l'effet !
Et nous, réjouis.
Voyant ce gâchis,
Nous, n'en pouvont plus,
Nous rirons tous trois comme des bossus.

(1) Les auteurs dramatiques ont du moins pour excuses qu'ils votaient pour un des leurs, mais que penser d'un homme de la valeur et du caractère du duc de Broglie, qui était maître de l'élection ? On l'avait laissé libre, par dèférence, de choisir celui qui serait ehargé de faire l'èloge de son beau-frère, le comte d'Haussonville, et ce chrétien sincère, cet écrivain éminent, a écarté des candidats comme M. Oscar la Vallée; il a tenu à ce que cette oraison funèbre fut prononcée par un bouffon de bas étage, qui avait tourné en ridicule tout ce qui fait l'honneur d'une nation.

236
Le point qu'il faut toujours bien voir c'est l'hypocrisie, le mensonge, la convention qui sont l'estampille, le stigmate de l'époque. Les académiciens, en effet, ne sont pas honnêtement et franchement folâtres, ils parlent solennellement, ils déclarent que le talent ne suffit pas pour entrer à l'Académie, qu'il faut encore faire un bon usage de ce talent.
On leur dit:
« C'est donc faire un bon usage de son talent que de raconter, avec toutes sortes de détails croustillants, l'histoire — du reste bien juive encore — d'une mère qui vend sa progéniture, comme Mme Cardinal, d'un père qui vit dans l'aisance aux dépens de l'amant de sa fille ? C'est donc cette littérature que vous proposez comme exemple aux jeunes gens ? »
Ils imitent les vieillards vénérables qu'on surprend juste au sortir du mauvais lieu et qui, un peu essoufflés par l'exercice auquel ils viennent de se livrer, attendent quelques instants avant

d'avoir repris, avec leur haleine, l'attitude des grands jours officiels ou des assemblées de famille.
Puis ils se décident à murmurer: «Oui, monsieur, l'Académie est un grand corps, nous aimons la tenue, nous demandons des oeuvres qui excitent le patriotisme, qui élèvent les cœurs : Sursum corda ! »

237
Comme exemple de Sursum corda ! il faut rappeler ce qui s'est passé au moment des funérailles de Victor Hugo. Rien ne montre mieux l'abaissement dans lequel l'Académie est tombée. C'était M. Maxime du Camp qui, en qualité de directeur en exercice, devait se charger du discours d'usage et il convient de dire que, très résolu à ne pas reculer, il prépara immédiatement son discours en disant qu'il le prononcerait avec deux revolvers dans sa poche. Le discours, ajoutons-le, était un éloge complet du poète que M. Maxime du Camp admire plus que personne.
L'Académie, le premier corps littéraire de France, s'affola devant les menaces de quelques feuilles de chou écarlate et, dérogeant à tous les usages, elle retira à M. Maxime du Camp le droit de porter la parole en son nom.
Ce fut M. Emile Augier qu'on désigna; on n'avait pas à craindre avec lui de déplaire à la plèbe. Ancien parasite du prince Napoléon, ennemi de Victor Hugo quand il était proscrit, insulteur de Veuillot quand il n'avait plus de journal pour lui répondre, il se consola de ne pas avoir à demander, comme les sénateurs de l'ancienne Rome, la mise au rang des dieux d'un Tibère ou d'un Caracalla en étouffant, sous des louanges qui sonnaient faux, le pauvre grand génie que l'amour de la popularité avait fait tomber de si haut (1).

(1) Nous retrouvons là l'éternelle race des affranchis, insolents à l'occasion contre le pauvre, contre celui qu'ils croient faible, contre ceux qui refusent de plier le genou devant les idoles et toujours prêts à entonner les litanies pour le divin Empereur ou le divin Marat.
« Claude Auguste, vous êtes le modèle des frères, des pères, des amis, des sénateurs et des princes (quatre vingt fois); Claude Auguste, délivrez nous d'Auréolus (cinq fois); Claude Auguste, délivrez-nous de Zénobie et de Victoria (sept fois); Claude Auguste, que Tetrivus ne soit rien (sept fois). »
A ces litanies Claude le Gothique, que Trebéllius Pollion nous a conservé, répondent les litanies en l'honneur de Marat : l'ami du peuple, — Marat, la consolation des affligés, — Marat, le père des malheureux, — ayez pitié de nous ! »
C'est Anatole de La Forge déshonorant, par son exaxération dans l'adulation, notre cher et glorieux Victor Hugo, et qu'un républicain, moins servile que les autres, cingle au visage de ce mot méprisant :
« Pas de surenchère ! »
C'est Renan, écrivant quelque temps auparavant : « Qu'on se figure un homme a peu près aussi sensé que les héros de Victor Hugo, un personnage de mardi-Gras, un mélange de fou, de Jocrisse et d'acteur », et tout à coup déclarant, pour plaire à la foule, que « Victor Hugo a été créé par un décret nominatif de la Providence, tandis que les autres hommes n'ont été créés que par un décret collectif. » Ce mot, d'ailleurs, est inestimable ; c'est un mot lapidaire, un mot en retard, un vrai mot de sénaleur du temps de la Borne impérial.

238

Voilà pourquoi, tandis que les plagiaires de Morny sont au gouvernement, ses domestiques entrent à l'Académie.
La vérité est que personne ne veut se gêner, personne ne veut sacrifier son avantage immédiat ou sa fantaisie à un intérêt général, personne ne veut faire son devoir. Chacun, trahit dans la mesure de ses forces et dans la sphère de ses attributions. L'Académie ne peut livrer nos arsenaux puisqu'elle n'en a pas la surveillance, elle livre aux Juifs le dépôt d'honneur dont elle a la garde, elle capitule comme le Sénat a capitulé ; elle accorde à un financier ou à un faiseur d'opérettes, qui est persona grata des Rothschild, ce qu'elle a refusé à Jules- Lacroix,, ce grand vieillard qui était un convaincu de l'art, qui a écrit OEdipe roi, le Testament de César, Valeria, la jeunesse de Louis XI, l'Année infâme, qui a mis à la scène le Roi Lear et Hamlet, traduit Horace et Juvénal.
Encore une fois, les sens qui manquent impudemment

239
et consciemment au mandat de justice littéraire, qu'impliquent les fonctions dont ils sont revêtus, se regardent comme l'élite de la nation et ils ont toujours à la bouche de bons conseils pour les ouvriers.
Halévy, du reste, ne s'arrêtera pas la, il sera secrétaire perpétuel.
La place est d'importance. En réalité, c'est le secrétaire qui fait la pluie et le beau temps dans les commissions, qui guide les choix. Petit à petit, le Juif éliminera tous les ouvrages qui ont un accent chrétien et français et, sans bruit, sans qu'on s'en aperçoive, insensiblement, la ; Juiverie sera la maîtresse à l'Académie comme partout (1).
Un cabotinage général semble s'être étendu du théâtre à la société. La société, pour mieux dire, est devenue un immense théâtre où chacun s'efforce d'attirer l'attention sur lui en se mettant en vedette sur l'affiche eu lettres gigantesques.
Le théâtre lui-même a pris une importance anormale, presque monstrueuse, qui s'explique par ce seul fait que la plupart des directeurs et des artistes en renom sont Juifs. Le métier de comédien devait tenter les Juifs ; il rapporte beaucoup, en effet, il satisfait une certaine vanité subalterne et il ne demande aucune faculté géniale ; ils se sont rués sur celle carrière avec une véritable fureur.
Tous les théâtres de Paris sont aux mains des Juifs, soit

(1) L'élection d'Eugène Manuel, qui se présentait en même temps qu'Halévy, n'est que différée. Après lui viendra Willimn Busnach, qui a mis au théâtre l'Assommoir et Nana. Eugène Manuel, inspecteur gèneral de l'Université, n'a rien écrit, du moins, pour railler notre armée ou corrompre notre pays. C'est ce qui explique qu'on lui ait préféré Halévy. C'est le petit-fils d'Israël Lovy qui nfut 'hazan' à la synagogue de la rue de ta Victoire et qui, dit-on, possédait uue voix agreable; il était né aux environs de Dantzick.

240
par des directeurs comme Carvalho, Koning, Simon, Mayer, Maurice Bernhardt, Samuel, soit par des commanditaire; et des associés comme Godchau, longtemps chef de claque, ainsi que feu David Cerf, de l'Opéra ; soit par des secrétaires comme les Mendel, les Derenbourg, les Emile Abraham.
Les auteurs à succès, les Halévy, les Millaud, les Hector Crémieux, les Decourcelles, les Dreyfus, les, Blum, les Wolff, sont Juifs comme l'était Mortier, un Hollandais qui s'appelait Mortjer, et qui fut le créateur de la Soirée parisienne.

Juifs également les entrepreneurs de concerts, de tournées artistiques, les impressarii célèbres, les Colonne, les Maurice Strakosch, les Bernard Ulmann, les Mayer de Londres, le Schurmann, cornac de Mme Judic en Espagne (1).
C'était un Juif encore que ce curieux personnage qui, sans étre rien en apparence, faisait la loi dans le monde des théâtres, Chéri, de son vrai nom Joseph Abraham.
Le peu regrettable Vaucorbeil, dont la femme était juive, et qui avait pour beau-frère un Juif, M. David, s'associa à notre pastoral Myrtil Hecht et peupla l'Académie de musique d'employés juifs. Le chef des choeurs s'appelle Cohen, le chef du chant Hector Salomon, le régisseur général est un Mayer — encore un !
Grâce aux radicaux de la Chambre, nos malheureux paysans se saignent aux quatre veines pour qu'une bande

(1) Ce Schurmann ne fut pas heureux dans son expédition et ses doléances ont retenti dans tous les journaux. Les ‘a cades’ qui, malgré l'invasion juive dans les grandes villes, out encore du viai sang d'Espagnol dans les veines, le mirent prestement en prison, rien que sur sa mine, et il fallut que l'ambassadeur de France intervint pour le délivrer, ce à quoi, vous le ce à quoi vous le supposez bien, il s’employa avec un zèle sans égal.

241
de Juifs ait chaque année huit cent mille francs à se distribuer. A Vienne, à Berlin, à la Pergola de Florence, à la Scala de Milan, on monte quinze à vingt opéras chaque année, on en monte un à peine à l'Académie de musique, on se partage la subvention en famille, ou plutôt en tribu, et nos républicains trouvent cela excellent.
Il s'est produit là, d'ailleurs, ce qui se produit partout où les Juifs apparaissent ; ils sèment le désordre et la ruine sur leur passage. L'Opéra qui, depuis l'abbé Perrin (1671) et Lulli, avait toujours été à peu près, a cessé brusquement de marcher dès que les Juifs s'en sont mêlés. Il a été même question de louer la salle trois fois par semaine à un impiessario italien.
On n'entend plus que lamentations ; il y a un chat dans la gorge des coryphées, un crapaud dans les ophidéides et un cheveu dans les trombones. On a découvert un déficit de quatre cent mille francs dans la caisse des retrailes, et des choristes de soixante-dix ans continuent à représenter des Sylphides, uniquement parce qu'on est hors d'état de régler leur pension.
La plupart des artistes en vue sont d'origine juive ; dans le cas contraire, ne trouvant que de l'hostilité dans la presse, ils ne seraient arrivés à rien et ils auraient été réduits à courir la province.
Les cantatrices célèbres de notre temps ont été célèbres surtout parce qu'elles sortaient de la famille de Jacob. La Stolz, la Patti, la Sass, Fidès Devriès, Rosine Bloch, Heilbronn, Mlle Isaac étaient juives. Judic, du nom de son mari, Mme Israël, Reichemberg, Mlle Milly Meyer appartiennent aussi au monde juif.
On n'entend parler que de Salomon et de Melchisédec comme chanteurs. Worms est le fils d'un boucher de la rue Vieille-du-Temple, qui vendait de la viande kasher.
Van Zamdt est-elle juive ? En tout cas, elle n'a pas été bap-

242
tisée, c'est ce qui explique que les Rothschild l'aient reçue chez eux, l'aient couverte de leur protection, l'aient imposée à Paris (1), Elle a, d'ailleurs comme Mlle Nevada, comme la Krauss, l'avantage d'être étrangère en un temps où toute Française est mise sévèrement à l'index. Je me rappelle encore la mélancolie avec laquelle une jeune fille, que des revers de famille avaient forcée d'entrer au théâtre, me repondit un jour que je lui parlais de son avenir : «Oh ! Je n'arriverai à rien, je suis Française. »

Naturellement, du moment que Van Zandt dînait chez les Rothschild, elle ne pouvait rien avoir de comparable aux Lucindes d'amour, aux douces Isabelles d'antan avec lesquelles le rire était permis. C'était une créature en quelque sorte surnaturelle, Miss Fauvette, Mlle Bengali. Sa vénérable mère n'était pas oubliée dans les papiers imprimés, on nous la montrait assise à la droite de la barronne et on semblait nous dire : « Vous n'avez pas de mères comme cela en France », il faut les faire venir de l'étranger (2). »

(1) Comme contraste aux airs ridiculement prudes que prend vis-à-vis des Français et des Françaises la société parisienne quis'ouvre toute grande devant des femmes qui ont débuté dans les fossés da Mayence ou de Cracovie, j'ai noté déjà (livre 1er) le cordial accueil que font les Juifs arrivés à la bobême artistique de leur race. Rien de significalif comme le repas d'apparat que donna, au mois de fevrier 1885, Alfred de Rothschild, de Londres, à Mayer l'impressario, à Mme Hading et à Koning. Vous voyez d'ici le petit (illisible) le Konig du Diogène et de Castellano. Bibi le Juif, assis à côté d'un colonel de 'horse guarda', qui fait admirablement dans le décor. M. Damala, ajoute le correspondant du Figaro ne pouvait manquer à la fête ; il était assis entre sir Rivers Wilseon et le capitaine Finch ».
(2) Un habitué du salon de la princesse Brancovan me racontait que, lorsque Van Zandt était là, les invités se gènaient, s'observaient et n'osaient pas dire devant ce lis de candeur ce qu'ils auraient dit devant des famme de leur monde. Quelque insignifiant qu'il soit, ce détail montre bien le coté gobeur, niais, de cette société que les Juifs bernent, comme on bernait antrefois les provinciaux, en leur faisant croire qu'il fallait mettre des gants blancs pour parler à la dame qui tenait le cafe des Mille Colonnes.

243
La surprise fut donc violente quand, à la première du Barbier, Mlle Van Zandt se révéla à la foule assemblée sous un jour tout à fait inattendu.
Mes lecteurs me connaissent déjà assez pour savoir que je suis de race trop française pour partager la pose grotesque de ce Tout Paris qui parle du théâtre comme d'une église, qui fait de la solennité à propos de tréteaux.
Dût le boulevard m'accuser de manquer de sens moral, j'avoue franchement qu'une comédienne, qui a bu un verre de Champagne de trop et qui se présente avec sa coiffure un peu de travers, n'a rien qui me choque outre mesure. Mlle Laguerre amusa fort un auditoire, qui n'était pas uniquement composé de rastasquouères comme aujourd'hui, lorsqu'au lieu de jouer l'Iphigéme en Taunide, elle joua, selon le mot de Sophie Arnould, l'Iphigénie en Champagne. J'aurais bien voulu èlre là lorsque Frederick, devant toute une salle hurlante, s'avança, devant le trou du souffleur, retira sa perruque avec un geste royal et gravement se moucha dedans....
Il parait cependant que ce soir-là le plumet de Miss Van Zandt était de taille et véritablement excessif pour une scène subventionnée. Ce bon-vivant de Gouzien, commissaire du gouvernement près les théâtres, n'en avait jamais contemplé un plus considérable depuis le jour où l'on avait dû baisser le rideau sur un sociétaire à la Comédie-Française — cet autre sanctuaire dont les journaux ne parlent qu'en se signant par respect.

244
Ce qui est ravissant, c'est de voir avec quelle habileté on opéra le sauvetage. Depuis Rouvier, jamais rien n'avait été si complètement réussi. Des l'aube, Arthur Meyer, Blowitz, le médecin juif Lowe tiennent conseil rue Christophe-Colomb. Heilbronn proteste. Carvalho, connaisseur en ces questions, car il passe pour profès en l'ordre des Coteaux, déclare que rien

ne grise comme l'eau de fleur d'oranger. Lowe affirme que c'est le phosphore qui a ainsi allumé la malheureuse.
Quelques mois après, la divette se représentait de nouveau devant le public. Jadis, ces rentrées-là s'opéraient gentiment, à la bonne enfant. Sans tomber dans les exagérations actuelles, on admettait que certains égards étaient dus aux spectateurs. Comme cela se pratique encore en province, l'acteur ou l'actrice en faute était obligé de faire des excuses.
Généralement, Frederick trouvait encore là l'occasion de se livrer à quelque fantaisie énorme. Parfois le tumulte recommençait ; puis tout se terminait par un tonnerre d'applaudissements devant quelque beau geste dans lequel notre grand public français d'alors avait reconnu un maitre de l'art.
D'autres, comme Déjazet, commençaient, disaient : « Mesdames et Messieurs, » et ne finissaient pas... Au premier sourire de la Parisienne, aux premiers accents de cette voix si chantante et si frêle, le public avait retrouvé Frétillon et lui envoyait son pardon dans des battements de mains.
Cela ne pouvait pas se passer ainsi pour une protégée de M. de Rothschild. C'était le public qui devait faire des excuses. Il en fit : Carvalho se permit d'interdire a la foule l'accès d'un théâtre qui ne vivait que de la subvention de l'État, c'est-à-dire de l'argent de tous. Toutes les Américaines de Paris envahirent la salle avec leur bruit de cacatoës

245
leur teint aux couleurs d'un rosé équivoque, leur outrecuidante prétention d'imposer leur volonté.
A vrai dire, ces précautions n'étaient pas nécessaires. Lâche comme toujours, le Tout Paris était prêt à obéir au mot d'ordre des Juifs et à fêter l'actrice qui l'avait insulté.
La rue s'en mêla. Cet être anonyme, qui se trompe si souvent, eut, cette fois encore, plus de coeur que l'élite et carrément vint siffler sur la place.
Ce gouvernement sans nom qui, sans tenter un effort, avait laissé outrager dans sa chaire le successeur de Cousin, le philosophe éloquent, l'écrivain respecté, fît pour une cabotine qui s'était honteusement grisée ce qu'il n'avait pas fait pour Caro.
On vit là trois commissaires de police sur pied : Santucci, Evrard et Clément, le Clément des décrets, dont la place était marquée en une telle affaire, Clément qui fut le plus vil, car il osa seul se mettre l'écharpe tricolore autour des flancs pour arrêter ceux qui n'approuvaient pas la petite bacchante.
Ce bruit du peuple, malgré tout, a le privilège d'épouvanter toujours Rothschild ; il donna l'ordre au directeur de cesser les représentations.
Ces amplifications à propos d'actrices, qui contribuèrent à irriter l'opinion contre Yan Zandt, sont passées en habitude.
Dès qu'il a été question des filles de Sion, les termes usités auparavant pour ceux qui avaient honoré la scène nationale n'ont plus suffi. J'ai indiqué déjà en maintes occasions cette habitude spéciale à la race juive d'agrandir tout ce qu'elle touche, ou plutôt tout ce qui la touche, de voir tout, en quelque façon, à travers un mirage, d'accumuler les épilhètes exagérées familières aux peuples de l'Orient. Pour eux la dernière cabotine d'Israël est devenue

246
un être fantastique, moitié ange et moitié femme ; elle a les dix sephiroth et on devrait la remercier à genoux de se faire eutendre de nous, moyennant finance.
L'apothéose a commencé par Rachel qui fut, dit Tourgueneff, « la force et la fleur de cette Juiverie qui s'est emparée déja des poches du monde entier et qui s'emparera bientôt du reste, car qui a la poche a la femme, et qui a la femme a l'homme, » Le véridique portrait de cette

étrange créature a été tracé par Philarète Chasles, et il est si finement touché que je ne puis résister au plaisir de le reproduire.

Ce petit tigre bohémien, Juive lascive, vaste front planté sur des épaules de hyène et sur un torse charmant de Menade, subtime d'intelligence et plus rapproché, par l'ame, des carnivores que des hommes, a séduit tous ses contemporains dignes d'elle et que sa grande qualité, la férocité, a enivrés. Veron le gros en arafolé. Ricord se serait pendu pour elle. Les archevêques l'ont bénie. La France l'a pleurée. Autrefois, petite gueuse en chemise, qui sébille à la main, ramassait des sous dans la fange des estaminets, toute rompue depuis dix ans au trois-six, aux planches, aux quinquets gras, aimant le ragout du vice mais plus encore le ragoût de l'argent, elle représentait la sauvagerie des Parias, celle des Juifs, celles des Bohèmes résumée, concentrée et rafinée par la sauvagerie des rues de Paris.

Inutile de dire que les Juifs ne s'en sont pas tenus là, ils n'ont point eu de cesse qu'ils ne nous aient fait accepter une Rachel de fantaisie chez laquelle tout était pur, noble et beau (1).

(1) A lire, sur ce sujet, une très piquante étude, parue d'abord dans la presse politique et litéraire, et publiée eusuite en volumes chez Hetzel les Autographes de Crémieux. Rachel n'avait pas la moindre notion de l'orthographe, c'était Crémieux qui lui servait de secrétaire. Rachel adressait à Crémieux un brouillon informe, écrit en style de cuisinière, et celui-ci lui envoyait un petit chef d'oeuvre de grâce et d'esprit que Rachel n'avait qu'à recopier. N'est-ce pas gentil cet avocat occupé sans relâche, dont le cabinet est envahi depuis le matin jusqu'au soir et qui trouve le temps de rendre d'une manière assidue un service, subalterne en apparence, mais qui a, à ses yeux, l'avantage de grandir une coreligionaire ? Citez-moi donc un catholique qui en ferait autant ?

En revanche Rachel aurait appris dans le lit d'un prince ou d'un homme d'état, une nouvelle intéressante pour la politique européenne, qu'elle en aurait immédiatement prévenu Crémieux. Voilà comment les juifs sont toujours admirablement informés, ils s'aident entre-eux.

247

Quand il s'agit d'un Juif ou d'une Juive, en effet, les conditions ordinaires de la morale sont changées. Vous avez vu Wolff battre la caisse sur le corps d'une pauvre comédienne des Variétés ; Meyer ne veut point se laisser distancer. Rachel a eu des bâtards : il en est question, en 1883, dans un procès intenté par Mmes Lia et Dinah Félix aux héritiers de Sarah.

Ce sont de ces faiblesses excusables dans la vie d'une artiste et semblables, après tout, à celles que les débats des tribunaux révèlent chaque jour.

Le Gaulois n'entend pas de cette oreille-là ; il vous démontre, en trois colonnes, que ces bâatards sont des amours de bâtards, des bâtards comme on n'en fait plus, des bâtards comme on n'en avait jamais fait avant Rachel, et là-dessus apothéose obligatoire de la race incomparable.

Quoique j'aie déjà effleuré ce point plus d'une fois dans le cours de cette étude, je ne crains pas d'y revenir, car il est essentiel.

Le chrétien est toujours en train de rougir de quelqu'un ou de renier quelque chose, de dire à son frère embarrassé : « Nescio vos. » Le Juif est absolument fermé à tout sentiment bête de ridicule ou de fausse pudeur, il méprise profondément l'opinion, peut-être parce qu'il sait comment on la crée.

248

Prenez un exemple dans un autre ordre. Il s'agit ici, je le déclare, d'une femme parfaitement respectable ; elle s'appelait Agathina et elle était modiste. Supposez un chrétien ayant une femme exerçant la profession de modiste et portant le nom d'Agathina, il ne s'en vantera pas. Notre confrère Alexandre Weill n'est point de cet avis, il publie un poème intitulé : Agathina, ma femme ; et il déclare que rien n'a été aussi spirituel, aussi séduisant, aussi modeste que cette modiste.

Oh ! mon Agathina ! je t'invoque à genoux !
Lève-toi dans ta tombe et, tout debout, dis-nous.
Toi qui fus chaste et pure et dont le moindre verbe
Fut toujours si loyal et parfois si superbe;
Dis-nous ce que tu fus, dès l'âge de vingt ans ?...
La vertu réunie aux labeurs incessants.
Tu portes sur ton front un nimbe, une auréole.
Dont le charme opéra jusque dans ta parole ;
La première au travail, la dernière au repos,
Avide de t'instruire et sourde aux bas propos,
Prompte et leste aux devoirs, lente aux plaisirs du monde.
Pour tous les malheureux d'une pitié profonde.
Idole de ta mère et de tous tes parents,
Dans toutes les maisons admise aux premiers rangs
Digne avec la cliente, affable à l'ouvrière,
Tu ne fus nulle part ni hautaine, ni fière ;
Tous ceux qui te parlaient devenaient tes amis,
Jusqu'à tes serviteurs dévoués et soumis.

Fidèles à leurs coutumes, les Juifs ont donc constamment organisé une réclame éhontée pour les leurs. Ils nous ont présenté comme une artiste inimitable cette pauvre Sarah qui bredouille, qui n'a plus un geste juste et d'accord avec ce qu'elle dit, qui ne serait pas digne de dénouer le cothurne

249
de cette grande et dramatique Rousseil en qui semble palpiter l'âme héroïque de la tragédie.
Pas une protestation ne s'élève. Ce prétendu high-life, cette société sélected, comme on dit, a moins d'initiative et d'indépendance dans ses jugements que le petit clerc de procureur qui pour 15 sous allait siffler Attila.
Les pièces portées aux nues aujourd'hui n'iraient pas à la troisième scène avec le terrible parterre d'autrefois. Pour les mondains, il n'y a qu'un critérium :
« Cela plait-il aux Juifs? » Dans ce cas tout va bien.
Quelle preuve plus saisissante de ce fait que l'Ami Fritz ? On sait à quelle écoeurante besogne se sont consacrés les Erckmann-Chatrian, les « Homèrcs du taf. » Elevés au milieu des Juifs de Phalsbourg, ils en ont pris l'âme haineuse et sordide.. Leur oeuvre a mérité d'être appelée : l'Illiade de la peur.
Quand on annonça l'Ami Fritz, M. de Saint-Genest rappela, dans le Figaro, que ces hommes auxquels on allait ouvrir la maison de Molière avaient couvert d'injures notre héroïque armée de Metz. Plus dégradés que les Juifs, qui venaient dépouiller les cadavres, ces futurs collaborateurs du Drapeau de Déroulède avaient dépouillé nos morts de leur linceul de gloire; ils avaient jeté l'épithète de capitulants et de lâches à ces officiers qui, au premier rang sous les balles et sous les obus, avaient défendu ce cimetière de Saint-Privat où la garde prussienne avait été décimée, près duquel un chemin porte encore le nom de « Chemin de

mort de la garde. » M. de Saint-Genest ne se contenta pas d'affirmations ; dans six numéros, il mit sous les yeux de ses lecteurs les extraits les plus significatifs, les passages les plus anti-français et les plus déshonorants.
La première arriva. Dans cette salle des Français il y

250
avait des veuves, des soeurs, des maîtresses aussi d'officiers tombés sous les murs de Mets. Pas une ne protesta, pas une seule Française n'eut le courage, devant la pusillanimité des hommes, de se lever et de siffler ces insulteurs de la mort.
Tout ce beau monde attendait impatiemment que Rothschild daignât donner son avis. Quand rabbi David parut, ce fut un applaudissement unanime.
Tous les Juifs rayonnaient. Songez donc, un rabbin paraissant pour la première fois sur la scène française et y paraissant naturellement comme le modèle de toutes les vertus !
Longtemps à l'avance les Archives israélites avaient tambouriné la bonne nouvelle : « Le Théâtre-Français de Paris, la première scène du monde, disaient elles, verra probablement une véritable solennité dramatique. On y donnera dans les premiers jours de décembre l'Ami Fritz, de MM. Erckmann-Chatrian, dont il a été tant parlé à l'avance.
Un des moindres attraits de cette pièce ne sera pas la présence d'un rabbin sur la scène. Un des principaux personnages est reb David, type réel que les écrivains ont sans doute idéalisé et dont l'original n'est autre, dit-on, que le prédécesseur même du grand rabbin Isidore Phalsbourg »
Encouragés par l'immense succès que leur fit la presse juive, les Erckmann-Chalrian imaginèrent de faire chanter en charge, au commencement des Rantzau, le Kyrie eleison. Qu'il est touchant cet appel suppliant et doux qu'a répèté avec une sorte d'insistance plaintive, au début de la messe, comme pour attirer l'attention de Dieu sur les fidèles rassemblés !
Chateaubriand, en l'entendant chanter dans un monastère du mont Athos, fut ému jusqu'aux larmes et Brizeux a dit la poésie qu'il prenait dans les petites églises de Bretagne.

251
Les femmes doucement envoyaient pour répons
A l'Eleiaon grec, les cantiques bretons.

Quand furent ânonnées les notes de cet Eleison, il y eut des transports de joie dans ce public du mardi, vous savez, ce fameux public du mardi qui sert de réunion à l'aristocratie et qui semble aux journaux conservateurs comme la résurrection de la vieille France. Ils étaient là battant des mains pour faire plaisir aux Juifs qui regardaient.
Combien j'estime davantage les Juifs de Breslau ! En 1876, on chanta dans les cafés-concerts une parodie du Lecho dodi, la belle mélopée que l'on entonne la veille du Kippour (1). Ils vinrent tous les soirs, montrèrent le poing et dirent aux artistes : Essayez !
Il convient, je le sais, de reconnaître que sur les prétendues grandes dames qui figurent sans cesse sur le livre d'or des journaux mondains, le nombre de celles qui

(1) Le Lecho dodi fut composé par Jehuda ben Halévy, le célébre rabbin de Tolède. Lire à ce sujet le petit poème exquis, à la fois atendri et railleur, que Henri Heine a écrit sur ce sujet et où il évoque la figure de quelques poètes juifs du Moyen-Age à propos des Cours d'amour :
« Le héros que nous chantons, Jehuda ben Halévy, avait donc aussi une dame de ses pensées, mais celle-là était d'espèce particulière.
Ce n'était pas une Laure dont les yeux, astres mortels, avaient illuminé le jour du Vendredi-Saint, dans le Dome, un illustre incendie ;

> Ce n'était pas une châtelaine qui, dans l'éclatante parure de la jeunesse, présidait aux tournois et décernait la couronne de laurier.
> Ce n'était pas une casuiste de la jurisprudence des baisers, ni une doctrinaire qui, dans une Cour d'amour, professait sentencieusement ;
> Celle que le rabbin aimait était une panvre petite bien-aimée, triste et douloureuse image de ruines, et elle s'appelait Jérusalem.

252
appartiennent à l'ancienne race française est relativement très limité.
L'Américanisme a envahi Paris presque autant que le Sémitisme.
Que d'histoires piquantes à raconter, si nous ne voulions rester fidèles à notre principe de philosopher seulement sur ce qui est dans le domaine commun !
Le grand seigneur, rêvant de faire un opulent mariage, a été, dans la plupart des cas, le plus candide des dupes. Certaines familles yankees, venues primitivement d'Allemagne et ayant laissé leur Juiverie dans la traversée de l'Atlantique, s'embarquent un beau jour pour Paris avec une petite fortune, deux ou trois cent mille francs, qu'elles dépensent bravement en un an avec un bruit étourdissant.
Les chroniqueurs embouchent la trompette, les feuilles bien informées brodent à qui mieux mieux des récits de mines fabuleuses, de maisons de commerce colossales. Vous voyez d'ici le roman qui se bâtit dans la tête de l'Aryen.
« L'industrie n'est-elle pas la reine du monde moderne ? Vive l'industrie ! Avec ces millions sans nombre je rebâtirai mon château, j'aurai les plus brillants attelages de Paris, je ferai du bien... »
Le mariage a lieu... Voilà la petite Yankee duchesse, marquise, comtesse. L'heure sonne où l'heureux époux juge qu'il serait temps de monnayer quelques pépites de ces mines inépuisables, de se faire envoyer un peu d'argent de ces maisons de banque ou de commerce.
Hélas ! les mines ont été inondées, la maison de banque est en faillite. Le père qui, souvent, n'avait pas même donné de trousseau, mais qui avait promis une rente énorme, est devenu fou. Le réveil est dur pour quelques-uns.
Celui-ci prend son parti, vend son château où

253
Louis XIV avait reçu l'hospitalité, envoie aux enchères les meubles anciens et jusqu'au paravent de sa grand mère pour suffire aux caprices d'une enfant gâtée. Celui-là, abattu par un tel coup, disparait de la circulation, se met au lit, sans être malade, et vit désonnais couché.
Cet autre abandonne tout, file en Amérique, y travaille courageusement, découvre de vrais mines et revient millionnaire et républicain.
Parfois l'aventure se complique. Il arrive de pays extravagants des tantes plus extravagantes encore, ne possédant ni sou ni maille, mais ayant pour le whisky la passion qu'une mère d'actrice partageait avec sa fille ; le pauvre mari est obligé d'habiller, de nourrir, d'abreuver tout cela.
Vous me direz que les victimes ne sont guère intéressantes. Je vous l'accorde; ce qu'il faut noter, c'est l'impossibilité presque absolue pour le vrai Français de tirer aucun bénéfice de ses compromis avec la conscience ; il n'est pas organisé pour cela.
La ligne droite du devoir aurait toujours été plus avantageuse pour lui, même matériellement, que de prétendues habiletés où il finit invariablement par le rôle de Jocrisse.
Qu'il s'agisse du jeu de la Bourse, du jeu du mariage, du jeu de la politique, de lanceurs d'affaires financières, d'époux d'Américaines, des Machiavels du centre droit à l'Assemblée de Versailles, la loi dont nous parlons se vérifie toujours.

A part quelques exceptions que chacun connaît, ces Américaines sont, d'ordinaire, de bien désagréables créatures : tapageuses, dépensières à l'excès, parlant haut, riant bruyamment, toujours les premières pour les excentricités de mauvais ton et, ce qui est prodigieux, aussi sottement entichées de leur fraîche noblesse, aussi impertinentes que

254
les vraies grandes dames d'autrefois étaient simples, indulgentes et bonnes... Elles ont contribué à donner à la société parisienne la physionomie incohérente et bizarre qu'elle a prise depuis quelques années.
Le point douloureux encore est la façon dont on récompense l'hospitalité que bous accordons à tous, les rebuffades dont on paie nos avances.
Les professeurs de l'école des Beaux-Arts, au mépris, du reste, de leur plus élémentaire devoir, accueillent de préférence les élèves américains ; le jury du Salon accorde aux Yankees des médailles qu'il refuse à de vieux artistes pour lesquels ce serait une joie, une recommandation aussi auprès du public imbécile d'aujourd'hui.
Tout ce que les peintres américains savent, ils l'ont appris chez nous, de nous. Le premier soin du Congrès est de voter un droit tellement exorbitant sur l'entrée des oeuvres d'art qu'il équivaut à une prohibition absolue.
Quel épisode encore que la statue de Bartholdi : la Liberté éclairant le monde ! Pendant des années, le Comité répétait sur tous les tons : « Notre chère soeur l'Amérique nous adore ; ses ambassadeurs, dans toutes les capitales, nous l'ont bien prouvé, pendant la guerre de 1870, en bavant au succès de la Prusse et à l'abaissement de la France (1) ; souscrivons pour élever un monument impérissable de l'amour qui nous unit. »

(1) Il contient de reconnaitre la noble attitude de Victor Hugo qui se souvenait parfois, malgré les promiscuités auxquelles il se prêtait, qu'il était fils d'un soldat. On lui avait annoncé la visite de Grant, le président-agioteur dont la langue, on le sait est tombée pourrie, sans doute de toutes les injures qu'il avait vomies contre nous en 1870 :
« Que M. Mac-Mahon le reçoive, s'il le veut, disait un jour le poête devant nous, s'il se présente ici, je le fais jeter à la porte ! »
Qui ne sa rappelle, dans l'Année terrible, là pièce intitulée Beaucroft, et surtout le message de Grant :
... Ah ! sois maudit, malheureux qui mêlas
Sur lé fier pavillon qu'un vent des cieux secoue
Aux gouttes de lumière une tache de boue !

255
Quand la statue est enfin terminée, après des appels de fonds incessants, les Américains déclarent qu'ils n'en veulent à aucun prix, qu'ils ne donneront pas cinquante centimes pour le piédestal. Le Congrès refuse de voter la moindre somme. Dans un pays où l'on réunit un million de dollars en quelques heures pour n'importe quelle souscription, les particuliers haussent les épaules quand on leur propose de souscrire.
Le coeur ne se serre-t-il pas lorsqu'on pense qu'il suffit de quelques agités pour réduire notre France à ce rôle de pauvre chien qui court porter ses caresses à tout le monde et que tout le monde repousse à coups de pied ?
Sans les Gambetta, les Waddington, les Spuller; sans tous les étrangers qui nous ont fourré dans les complications oû l'on intrigue, comme leurs journalistes nous ont fourré dans les

souscriptions où l'on tripote, qu'il eût été magnifique encore une fois le rôle de notre chère Patrie !
Avoir émancipé l'Amérique, avoir affranchi l'Italie, avoir combattu partout pour ce qui nous paraissait la justice et demeurer tranquille dans un recueillement de vaincu ! Au bout de dix ans de ce repos fier, on serait venu humblement nous demander de donner notre avis dans les conseils de l'Europe..
Avec un pareil public, les Juifs et les Juives du théâtre ne se gênent pas, ils se conduisent en pays conquis ; chacune de leur fantaisie devient un événement. Paris, au

256
mois de février 1884, a parlé quinze jours de Mme Fidès-Devriès. De toutes les comédiennes hébraïques, celle-là, du reste, est la plus agaçante. Elle était à l'Opéra quand, un beau soir, elle s'ennuya en apercevant peut-être qu'elle ennuyait ; elle épousa un dentiste juif et quitta le théâtre.
Bon débarras pour nous ! Vous ne connaissez pas les Juifs ; il faut toujours qu'ils dérangent le prochain. Un soir, les baronnes juives annoncèrent mystérieusement le retour de leur coreligionnaire :
« Vous savez la grande nouvelle ? La toute belle, la toute charmante, la toute divine Devriès va nous revenir ! »
Quel honneur pour nous ! dirent les duchesses pour faire leur cour aux baronnes. Les journaux bien stylés annoncèrent le retour, puis le démentirent, puis l'annoncèrent de nouveau.
Après un court passage à l'Opéra, où les Juifs seuls l'applaudirent, Mme Fidès-Devriès se décida à aller chanter au Théâtre Italien ; elle consentit, par pur désintéressement, à empocher 68,000 francs pour douze représentations, puis brusquement le mari se fit remettre subrepticement, « au nom de sa femme, un chèque qu'elle n'avait pas le droit de toucher. » Ici, c'est le directeur, M. Maurel, qui parle et je ne fais que répéter ce qu'il écrivait dans les journaux. Bref, voilà la cantatrice qui va rejoindre le Juif Jules Cohen qui l'attend à la gare de Lyon pour l'emmener à Monte-Carlo, pendant que l'impressario s'arrache les cheveux, et qu'un autre Juif, Hartmann, écrit des lettres étonnantes aux gazettes.
Remarquez le changement qui s'est accompli même dans les moeurs de théâtre.
Sans doute les coulisses n'ont jamais été le sanctuaire de la Vertu, mais le bon coeur, l'affection pour les camarades rachetaient bien des choses. Déjazet aurait joué mourante pour ne pas faire perdre un

257
cachet de quarante sous à un figurant. Celte Juive qui vient de toucher une somme fabuleuse pour quelques notes parfois assez fausses, qui, à la seconde représentation d'Hérodiade, a mis le couteau sur la gorge de son directeur pour obtenir un peu plus d'or, ne se demande pas une minute si son départ soudain ne sera pas une ruine pour le théâtre, s'il ne remettra pas sur le pavé tout ce petit monde d'artistes subalternes, d'employés, de gagistes pour qui la fermeture est un désastre.
Ces considérations sont complètement étrangères à tout individu de race sémitique qui compte les autres absolument pour rien. Pourquoi se gènerait-il, encore une fois ? Autrefois une artiste qui se serait permis une pareille incartade aurait été reçue à coups de pommes cuites, si elle s'était avisée de reparaître devant un public parisien. De nos jours la Juiverie n'a eu qu'à faire un geste à ce qu'on appelle « l'aristocratique assistance de l'Opéra » pour qu'à sa rentrée, au mois de janvier suivant, Mme Fidès-Devriès fût couverte d'applaudissements (1).
Dès que les Juifs y ont tenu le premier rang, le théâtre lui-même s'est transformé. Tant que les comédiens furent de simples chrétiens, le métier d'acteur resta un métier peu considéré

par lui-même, mais que la grandeur du talent, la tenue personnelle de l'artiste relevaient à l'occasion. Il faut

(1) Un journal avait raconté, pour préparer cette rentrée, qu'à Lisbonne, Mme Fidès-Devriès avait été rappelée cent douze fois en une seule soirée, ce qui, au dire de nos confrères, aurait représenté, rien que pour le trajet des coulisses à la scène, une marche de six kilomètres. Voilà ce que lea Barnums juifs font avaler à ce Paris qui mit jadis une perception si prompte et si fine de tout ce qui était ridicule et grossier !

258
avoir perdu, en effet, tout sens moral et tout bon sens pour admettre que, dans la hiérarchie sociale, le bouffon, dont la profession est de recevoir des coups de pied dans le derrière pour amuser la foule assemblée, soit l'égal d'un soldat qui expose sa vie pour son pays, d'un marin qui affronte la tempête, d'un médecin qui brave les épidémies. Sans doute l'histrionisme a régné dans toutes les civilisations corrompues. Athènes asservie donnait à Polus un talent par jour. AEsopus et Roscius furent gorgés d'or. Deux mimes, Pylade et Bathyle remplirent de leurs querelles la Rome du bas Empire. Paris, que Caligula fit battre de verges pour avoir hésité à déclarer que l'Empereur chantait mieux que Jupiter, eut un peu les allures d'un sociétaire de la Comédie-Française actuelle.
En ses hontes même, le peuple romain garda néanmoins un certain respect de la dignité humaine; il mit son amour du plaisir au-dessus de tout, il témoigna qu'il voulait s'amuser à tout prix et qu'il oubliait tout pour arriver à ce but, mais il ne déclara jamais qu'un homme de joie était l'égal d'un homme de devoir et de sacrifice.
Sénèque, qui fut un voluptueux, Pétrone, qui fut un débauché, auraient brisé leur stylet plutôt que d'écrire les tirades pompeuses que les journalistes de la presse juive consacrent chaque jour à « l'honnêteté, à la noblesse de la profession d'histrion. »
Si l'Empire, grâce à Fould, donna pour la première fois la croix à un comédien, Isidore Samson, parce qu'il était d'origine juive, il le fit encore avec des réserves formelles; il décora le professeur du Conservatoire et l'auteur dramatique à la condition expresse que l'acteur ne reparaîtrait plus sur les planches.
Avec leur parti pris d'avilir l'armée, les républicains devaient

259
changer tout cela. Il faut lire dans les journaux de l'époque la scène de la décoration de Delaunay. C'est un vrai tableau de décadence, mais d'une décadence spéciale, déclamatoire et burlesque.
Comme il arrive à la veille de tous les grands événements, des bruits étranges avaient couru. Delaunay avait mis le marché à la main à la France; il avait fait annoncer ses dernières représentations. Vous comprenez l'inquiétude qui régnait à la Chambre.
L'Angleterre venait de nous chasser de l'Egypte, ce qui avait paru peu de chose; la nouvelle que Delaunay se retirait était autrement grave. Pour comble de malheur Delaunay, nous apprend le Gaulois, avait prononcé des paroles sinistres. « On lui avait entendu murmurer ; on m'a dit au 1er janvier qu'il fallait attendre Pâques, à Pâques, que la distribution des prix n'était pas loin. »
En ces heures oscillantes et perplexes oû va se décider la destinée du monde, les plus forts se sentent agités.
Febvre, cependant, était fort calme ; « il se tenait immobile dans son cabinet ; Déroulède, plus nerveux, allait de la salle au foyer et du foyer à la salle. »

Voyant son ombre aller et venir sur la toile,
Les cabots, qui croyaient encore à cette étoile,
Accusaient le Destin de lèse-majesté.

Tout à coup Ferry arrive avec le général Pittié, chef de la maison militaire du Président de la République, et il dit à Delaunay : « Je vous décore sur le champ de bataille, » Vous apercevez le champ de bataille d'ici : des pots de rouge et de blanc, une patte de lièvre, des postiches, des perruques, et cette odeur spéciale de loges d'acteurs faite de parfums rancis, de mixtures pharmaceutiques, de poudre

260

de riz et d'oppoponax. Vous voyez ce vieux maquillé délayant son rouge en pleurant sur les favoris de Ferry, et le général Pittié au milieu de cette scène, disant : « C'est égal, quelle leçon pour M. de Moltke ! »

« Bien entendu, dans la salle. M. Bischoffsheim rayonnait d'avoir, en astronome qui aime le Progrès, découvert l'étoile des braves sur la poitrine d'un sociétaire de la Comédie-Française. »

Dans les classes supérieures, l'histrionisme a un caractère tout à fait romain.

Au cirque Molier, des jeunes gens élégants, habillés en clowns, donnent chaque année deux représentations : une pour les femmes du monde, une pour les femmes de tout le monde.

Les invitations sont avidement recherchées, et les Françaises sont là, regardant leurs fils ou leurs frères exécutant des rétablissements sur la barre fixe, dansant sur la corde, passant à travers les cerceaux. Ces acteurs vêtus de maillots couleur tendre, couverts de paillettes, chargés d'oripeaux, grimaçant, gambadant, marchant sur les mains, s'appellent le comte de Nyon, le comte de Pully, comte Bernard de Gontaut, comte de Maulle, de Beauregard, de Quélen (1). Le comte Hubert de la Rochefoucauld, vêtu d'une tunique de soie bleue, avec une écharpe à glands d'or, crie : miousic ! à l'orchestre, avec l'intonation des clowns.

Il y a un véritable cas pathologique, je le répète, dans ce besoin de se ravaler, de se déshonorer soi-même, mais cela ne choque personne. Les journaux, qui défendent la société, insèrent gravement le programme entre une tirade

(1) Figaro, 6 mai 1883.

261

contre les vices du peuple et l'annonce d'un sermon, insistent sur les numéros, expliquent longuement la généalogie des familles (1).

Le plus fort en ce genre est la représentation du Cercle de la rue Royale, où le duc de Morny parut habillé en femme et dansa un pas du ballet d'Excelsior.

Ca fut un ravissement. Les journaux discutèrent pendant toute une semaine pour savoir si le duc avait bien fait de couper ses moustaches. Le Gaulois fut très affirmatif : « Il a eu raison, dit-il, c'est très crâne ! »

Le Figaro, plus réservé, déclara qu'il y avait du pour et du contre.

Pas plus qu'au Théâtre-Français, pas un vieillard représentant du vieil honneur, pas une femme ayant quelque sentiment de dignité au coeur, n'eut l'idée de se lever, de protester, de siffler devant le spectacle de cet homme déguisé en femme et dansant avec des gestes à double entente.

Le Tout Paris n'eut pas la pudeur d'Athènes qui permettait aux esclaves seuls de danser la danse obscène: le Mothon.

N'est-il pas curieux, dans ce perpétuel recommencement de l'histoire, dans l'incessant frétillement de ce serpent qui se mord la queue, de constater que la décadence se traduit toujours sous des formes identiques, de

(1) N'oublions pas un joli trait de moeurs. Dans un journal qui lui appartient, le Voltaire, M. Albert Ménier avait chargé un des rédacteurs de flétrir ces grands seigneurs qui déshonoraient leurs ancêtres en s'affublant des oripaux du clown. Quelques mois après, il fondait lui-même un cirque à Neuilly, le Cirque Alberti, et conviait tout Paris à venir le regarder faire la voltige. Ce trait de Bourgeois-Gentilhomme moderne, de Bourgeois-Gentilhomme républicain, n'est-il pas exquis ? Ne prouve-t-il pas une fois de plus quels exemples utiles auraient pu donner les derniers survivants de l'aristocratie, s'ils avaient aimé autre chose que le cabotinage, le jeu et les filles ?

262
voir qu'après tant de siècles écoulés, la décomposition sociale, comme la décomposition physique, est absolument la même dans ses manifestations ?
Le duc, attifé en ballerine, et l'Héliogabale à la robe syrienne, aux yeux agrandi par le henné, aux joues fardées, ne semblent-ils pas être un seul et même être ?
Ces clowns titrés ne sont-ils pas une incarnatipn nouvelle des patriciens dégénérés de Juvénal, du Lamasippus qui déclame sur la scène le Spectre de Catulle, du Lentulus qui se loue pour jouer le rôle de Laureolus, ou du Gracchus indigne qui descend dans l'arène, portant

Le riche galerus où flotte un réseau d'or.

Un souvenir des civilisations disparues vous obsède à chaque instant dans ce Paris colossal.
En 1867, quand l'Empire, condamné déjà, avait l'air d'une bacchanale montée à son paroxysme, au milieu de cette Babel de l'Exposition universelle où l'on entendait retentir en toutes les langues ce que Bossuet appelle superbement « le hennissement de la luxure, » deux passants se rencontrèrent dans ce promenoir où les peuples semblaient s'ètre donné rendez-vpus pour une orgie cosmopolite.
L'un était Henri Lasserre, l'autre Ernest Hello, un homme de génie, qui aura traversé ce siècle sans que ce siècle l'ait aperçu.
— Une chose m'étonne, dit l'auteur de l'homme au futur auteur de Notre-Dame de Lourdes, je viens de regarder du côté des Tuileries, ils ne brûlent pas encore..
On éprouve un sentiment analogue, et l'on se demande comment tient encore cette société où l'égoïsme, la vanité sotte, l'amour du plaisir, l'absence de tout sentiment de

263
dévouement, de toute pensée de sacrifice, de tout instinct même de conservation sont en haut, où la haine et l'envie sont en bas.
L'identité d'impression s'arrête là. Paris n'a plus l'aspect joyeux, l'air de confiance, la puissance ensorcelante qu'il j avait à la fin de l'Empire.
Malgré l'effort qu'il fait pour se démener, il exhale une odeur cadavéreuse.
Le coeur est comme envahi par une insurmontable tristesse et plus d'un ; de nous ratifierait ce qu'un Anglais, M. Georges Sims, écrivait il y a quelque temps sur ce Paris qui fut nos chères amours.

J'ai connu et aimé Paris toute ma vie, dit l'auteur d'In the ranks, et je n'y ai jamais passé une heure d'ennui, si ce n'est aujourd'hui. Il y a deux ans, je prenais le café sur le boulevard, en voyant passer le flux et le reflux de la vie parisienne. A cette époque déjà, on remarquait un changement :
Paris descendait la pente dont il a atteint aujourd'hui la base.
Le voilà par terre, en tas, appelant en vain l'homme qui le relayera pour le ramener au sommet. « République, ton nom est banqueroute ! » s'écrie un journaliste connu, et quoique je ne sois pas bien sûr que ce soit précisément de la faute de la République, je dois constater qu'il y a une quantité de banqueroutes.
Les meilleures maisons de commerce sont fermées on en liquidation ; les théâtres, à peu d'exceptions près, font de mauvaises affaires ; les trottoirs bitumés sont en plus mauvais état qu'à Londres, grâce à notre administration de paroisse.
Toutes les classes sont sous l'empire d'un malaise. Les seules personnes convenablement mises sont les Anglaises et les Américaines. Paris est in extremis. Je ferme les yeux, pour réveiller en moi l'image des temps d'autrefois, des étalages splendides des magasins, des rues éclairées à jour, des femmes élégantes, des équipages magnifiques, des uniformes brillants, le bruit et le mouvement d'une ville en habit de dimanche continuel.
Je rouvre les yeux, et je trouve une population misérablement vêtue, des exhibitions pauvres d'articles démodés à Londres, et au-dessus do tout

264
cela, sous un ciel gris, on lit le mot : « Ichaboë » (Ile de la cote occidentale d'Afrique, fameuse par son guano).
La ville, où la vie jadis était si débordante, où les pavés eux-mêmes riaient aux passants, donne un peu la sensation de Munich. Au mélancolique et glacial Mûnchen, il manque de la gloire, du mouvement pour remplir ce décor de palais, de temples érigés aux grands hommes absents, d'avenues magnifiques.
Paris a eu cette gloire, il est plein de souvenirs d'héroïsme et de grâce, de légendes immortelles, de fantômes illustres, mais tout cela semble appartenir à un passé pour toujours aboli.
Certaines régions ressemblent à des Pompéï et on se demande quelle catastrophe les a rendues tout à coup silencieuses et désolées. Ailleurs, l'activité est fébrile, mais avec une sorte d'inquiétude sombre qui persiste malgré tout.
Les hôtels du faubourg Saint-Germain gardent leurs volets fermés pendant dix mois de l'année. Presque tous les beaux hôtels du quartier des Champs-Elysées et du quartier Monceaux sont aux Juifs ; parfois, par les fenêtres ouvertes, on entend dans la solitude les échos, de quelque concert, c'est un Juif quelconque qui soigne sa névrose.
Le livre si français, le livre qui fait penser, le livre qui tenait tant de place au XVIIe siècle n'existe plus ; c'est la musique, art tout sensitif, art d'amollis et de maladifs, qui tient le premier rang.
Après le crocodile, le Juif est le plus mélomane de tous les animaux. Tous les Juifs sont musiciens ou comédiens d'instinct. Camondo joue du violoncelle Mme Saly-Stern chante l'opérette comme Judic. Herman Bemberg compose. On voit, dans des programmes satinés, le buste au nez inquiétant de l'auteur des Djinns, se dressant au milieu de branches de laurier au-dessus de banderolles

265
où sont écrits les noms d'Haydn, de Gluck, de Mozart et de Beethoven.
Mme Goldschmidt donne aussi de superbes concerts « dans des salons qui sont en enfilade. »

Entre deux morceaux, Bemberg, que la renommée d'Haydn empêche de dormir, prie Mme Isaac de chanter une petite romance. Le Clairon, lorsqu'il vivait, voulait bien nous apprendre que le programme cette fois est imprimé « sur une feuille de vélin couleur orange rongée par un volcan ! »

« Quelle jolie décoration, que de chefs-d'oeuvre ! » s'écrie Meyer toujours ravi. « En pénétrant sous le péristyle, la magistrale statue de Houdon, l'Apollon, vous prend le regard. »

J'imagine que le maître de céans a dû nous prendre
jadis quelque autre chose pour donner de si belles fêtes...

Les Ellissen sont aussi fort joyeux et trouvent que la vie est belle.

La mésaventure de nos pauvres chiffonniers condamnés à mourir de faim les a particulièrement mis en gaieté, et ils en ont fait le sujet d'une pièce qui a inauguré leur hôtel du boulevard Haussmann construit sur l'emplacement des jardins de la princesse Mathilde.

Lorsqu'on pénétrait en voiture sous la voûte on voyait tout de suite une grande affiche ainsi rédigée :

Folie-Ellissen

Représentation gratuite le 14 mai 1885

CRÉMAILLÈRE-REVUE

Pièce à grand spectacle, interdite par la Censure, et représentée
par autorisation spéciale du Conseil municipal, avec le concours
des principaux artistes de la capitale.
Une tête couronnée honorera de sa présence cette unique représentation.

lumière électrique, Feux de Bengale, Pétards, Apothéose.

MUSIQUE MILITAIRE

266

Dans ce Paris conquis, on rencontre jusqu'à des Juifs indiens, les Sassoon, une famille aux aventures fabuleuses ! qui possède la moitié de Bombay.

Ils viennent donner des soirées chez nous. Mme Gubbay, fille de ce Sassoon, arrive de l'Inde tout à coup, invite des gens qu'elle n'a jamais vus, et auxquels elle n'a jamais été présentée et chacun accourt.

Et il y a des naïfs qui prétendent que la haute société parisienne s'ouvre difficilement !

Malgré tout, ce monde juif n'est guère intéressant, en dépit du bruit qu'il fait. M. Robert de Bonnières s'était mis en tête de le peindre dans les Monach, et il allait partout répétant : « Je les étranglerai avec un cordon de soie. » Il a manqué d'estomac, comme on dit, et il n'a pas eu l'intrépidité qu'il fallait. Sans doute, il a bien entrevu l'abaissement de notre aristocratie devant le juif enrichi par des opérations malhonnêtes ; mais l'énergie lui a fait défaut pour peindre ce qu'il avait devant les yeux ; il a indiqué seulement la mauvaise éducation du baron allemand rappelant à tout propos le prix de tout ce qu'il a chez lui, entrant le chapeau sur la tête dans une église pour en marchander le jubé ; il n'a mis qu'à moitié en relief, dans Lia, ce côté rusé, égoïste et dur que cachent chez les juives des attitudes langoureuses relevées par une originalité cabotine ; il n'a pas creusé, comme l'auteur de Daniel Deronda, il est resté à la surface.

A cette touche volontairement insuffisante et débile, l'avais cru deviner un homme qui a peur de brûler ses vaisseaux, de se fermer la porte de ce qu'on appelle « la Société, » qui tremble de n'avoir plus jamais autour de lui ce petit bruit de presse sémitique et boulevardière qu'il prend pour la renommée. L'auteur m'a écrit qu'il n'avait pas ce caractère et ce qu'on m'a dit de sa situation

267
personnelle m'a confirmé dans cette idée. Il faut voir là seulement un manque de déterminisme, une impossibilité de conclure contrastant avec un style ferme et précis qui semble s'être aiguisé à la lecture constante de La Bruyère.
M. Paul Bourget a peut-être mieux saisi un autre aspect de cette société. L'auteur fréquente chez les Ephrussi et les Cahen où des femmes de remisiers, charmées d'être prises pour de vraies grandes dames, compatissent par un échange de concessions à un vague à l'âme légèrement affecté, à un dandysme qui sent un peu le maître d'étude habillé à la confection. « Avec leurs alternances de caressante lumière et de frissonnante mélancolie, » les livres du romancier reflètent bien ce qu'il y a de faux, d'artificiel, d'irréel dans toute cette Jérusalem parisienne.
On se demande où l'on est dans ces romans qui n'ont ni la poésie des oeuvres d'imagination, ni l'attrait puissant et sain des oeuvres de vie sincère et vraie. On est dans le monde juif, dans ce monde improvisé et très vieux, né d'hier, mais né décadent, anémique et fané.
Les larmes, là, ne sont plus les nobles larmes qui soulagent l'être humain elle fortifient, par son attendrissement même, comme la pluie du ciel détrempe et féconde la terre ; elles sont des effets nerveux et ne viennent guère qu'à la suite d'émotions de théâtre ; le rire est toujours strident et saccadé.
Jamais on n'entend un mot juste et franc, un mot à la Sévigné ou même à la Montespan, à la Champfort ou même à la Dupin.
L'écrivain n'est apprécié que d'après ce qu'il gagne, la peinture n'est estimée que pour pe qu'elle coûte.
Dès qu'on parle d'un tableau, l'instinct du courtier ou du teneur de bazar se retrouve chez le gentleman qui semble dire: « Ouvrons l'oeil ! voilà l'affaire ! » Tous ces esthéticiens à la Keats, ces nonchalants, ces êtres de morbidesse

268
et de rêverie raffinée, se redressent à un mot, à une nouvelle qu'on peut utiliser, âpres au gain, lucides et éveillés pour leurs intérêts.
Tout à l'heure, l'appartement plein de fleurs aux parfums entêtants semblait comme un tombeau que ces détachés de la vie s'étaient préparé pour s'y éteindre dans une extase harmonieuse ; mais le 'Judische', le patois hébreo-germain, dans lequel on discute le bénéfice à réaliser, a vite fait taire le piano où meurt la plaintive mélodie de Schùmann ; la voix qui, une minute auparavant, était une caresse, un murmure de harpe éolienne, reprend comme par enchantement le sifflement guttural.
Chez les natures qui s'observent le plus, cet instinct est presque irrésistible. La vieille baronne James était une femme supérieure qui contribua beaucoup par son tact a assurer aux Rothschild la situation mondaine qu'ils ont aujourd'hui. Un jour, c'était chez la duchesse de Galliera ; je crois, elle se trouvait au milieu d'une assemblée d'élite; la conversation avait roulé sur les sujets les plus élevés et la baronne y avait tenu sa place. On vint par hasard à parler de diamants. Soudain la Juive de Francfort reparait « Vous n'y entendez rien !» s'écrie-t-elle, et la voilà qui s'anime, qui passe en revue les diamants de tout Paris, indique le poids, l'éclat, le nombre des carats, la valeur vénale.

Ce n'est que devant le silence qui s'est fait qu'elle rentre en possession d'elle-même et demeure quelques minutes comme honteuse de ce retour au métier primitif.
L'oeuvre la plus remarquable dans ce genre reste le Baron Vampire de M. Guy de Charnacé (1). Si l'auteur

(1) Un mot suffira à caractériser la différence qui sépare le Baron Vampire des Monach. Ollendorff avait demandé un roman à Charnacé et s'était engagé à le publier dans un délai très court ; il rendit cependant son manuscrit à l'auteur du 'Baron Vampire', en lui disant qu'un rabbin anquel il avait soumis l'ouvrage en avait déclaré la publication impossible. Quand les Monach parurent, Charnacè s'étonna qu'Ollendorff éditât un volume sur un sujet semblable, après avoir refusé le Baron Vampire : « Oh ! ce n'est pas la même chose ! le rabbin auquel j'ai montré les Monach m'a déclaré que ce livre était très flatteur pour les Juifs. »
Je ne blâme pas, bien entendu, Ollendorff de s'être adressé à un prêtre de sa religion. J'ai consulté moi-même cet ecclésiastiques sur mon livre, pour savoir s'il ne contenait pas d'erreurs théologiques. S'il s'en était glissé une par hasard, je prie les membres du clergé de vouloir bien me la signaler.

269
avait élargi un peu son cadre, il se serait approché bien près de Balzac.
Qu'il est vivant ce Rebb Schmoull, le petit colporteur de Bohême qui gagne quelques millions en de malpropres spéculations et qui, tout à coup, se présente, sous le nom de baron Rakonitz, à Paris, où la haute noblesse l'accueille à bras ouverts !
Quel trait de moeurs parisiennes que cette alliance du baron et de la comédienne juive Sophie Fuch ! Le baron lance l'actrice pour s'en servir comme d'un instrument afin de se venger d'un homme du monde, le vicomte de la Landelle, dont il a supporté les dédains, et quand cette fille s'est prostituée à tout Paris, le vicomte l'épouse solennellement.
Grâce à la duchesse d'Ermenonville, le baron finit à son tour par épouser l'héritière d'un grand nom, Mlle de Solignac, et tout le faubourg Saint-Germain assiste au mariage.
Les portraits sont criants de vérité. Chacun nomme Rakonitz, vendeur de canons qui ne partent pas, lanceur de mines qui ne contiennent pas plus d'or que celles de l'Uruguay, créateur de chemins de fer fantastiques, restaurateur des finances de l'empire de Gulistaa. Voici des personnages

270
connus de tous dans le high life : Schavten, « le petit Juif collectionneur de faïences, d'émaux, estimateur recherché du bibelot qui, se glissant d'abord sous ce prétexte dans les salons, y trône maintenant avec insolence; »
Mme « Stein, » femme d'un courtier suisse, jolie, intelligente; qui a su se faire accepter par le clan des jeunes duchesses, qui dînent chez elle quand son mari voyage pour la maison. Saluons encore, ou plutôt ne saluons pas, Mme Langman, une Juive polonaise, qui est une des douairières de la galanterie, Lise Adler, une Juive allemande qui fut bonne d'enfants à Varsovie.
« Tout cela coudoyant les fils et les neveux de preux qui ont fait la France par le sang versé, par le sacrifice de leur bien, par leur valeur, leur intelligence diplomatique à travers l'Europe ! Quel spectacle ! »
Ah ! oui ! Quel spectacle ! Et comme on comprend devant ces promiscuités ignominieuses les indignations d'un artiste au coeur droit, les colères d'un vrai gentilhomme comme Charnacé.

Dans les quartiers que les Juifs ont choisis pour leurs hôtels, on peut au moins se recueillir sans être écoeuré par le spectacle que présente la rue.
La rue est maintenant aux souteneurs et aux filles, ils s'y carrent effrontément, ils insultent les passants et font rougir les femmes, honnêtes par d'immondes propos.
C'est le livre de Macé, 'le Service de la Sûreté par son ancien chef', qu'il faut lire d'un bout à l'autre si l'on veut avoir une idée de ce que les républicains ont fait de Paris en quelques années. Dans sa brutalité administrative, dans son langage de procès-verbal sec et froid, l'ouvrage dépasse tout ce qu'on a écrit sur le Paris contemporain ; il dévoile

271
les plaies plus cruellement que ne le feraient les plumes les plus éloquentes. Jamais le naturalisme ne nous a donné un plus épouvantable document humain.
Le chapitre sur les souteneurs est véritablement sinistre. L'auteur fait défiler successivement devant nous les souteneurs du grand monde, de la bourgeoisie, du demi-monde, les souteneurs ouvriers, les souteneurs des maisons de tolérance, les souteneurs mariés de bas étage, les souteneurs pédérastes, les souteneurs rôdeurs de barrières.
L'immoralité croissante, les doctrines matérialistes ouvertement prêchées, la misère, la rareté du travail ont créé des catégories jusqu'ici inconnues à Paris. Des hommes mariés vivent en grand nombre du déshonneur de leurs femmes, surveillent eux-mêmes leurs débauches.
La femme mariée fait son commerce n'importe où, mais toujours loin de son domicile. Dans la journée, elle racole aux gares de chemins de fer, dans les jardins publics, au bois de Boulogne, et se prostitue dans les cabarets ou hôtels du voisinage.
Le mari la suit à distance, soit pour la prévenir de la présence des agents, qu'il cherche à connaître, soit pour la protéger contre certains clients qui font des difficultés pour payer. Dans ce dernier cas, il intervient en qualité de mari, fait une scène à sa femme et à l'individu qu'il appelle son complice ; pour éviter tout scandale, celui-ci donne quelquefois beaucoup plus d'argent que s'il avait payé à la femme le prix convenu d'avance.
Des enfants de 12 à 15 ans, corrompus par l'exemple, deviennent apprentis souteneurs.
Certaines filles se font accompagner de jeunes enfants qui assistent aux scènes les plus ignobles. Il y a dans le chapitre intitulé : Enfants en possession de femmes de débauche des détails qu'il m'est impossible de reproduire.
L'armée des malfaiteurs se recrute parmi les souteneurs.

272
Chaque jour il se forme une bande nouvelle. On dévalise les maisons de la banlieue et des environs de Paris; Passy, Auteuil, Boulogne sont à chaque instant visités par les malfaiteurs.
On tire sur les commissaires et les officiers de paix, tous les soirs les rares gardiens de la paix qui ne pactisent pas avec les malfaiteurs sont obligés de livrer bataille.
On assassine en plein midi au milieu de Paris,sur les ponts, dans le jardin des Tuileries ; au bois de Vincennes un vieillard est étranglé à quelques pas du concours de tir ; sur le boulevard des Capucines,devant le restaurant Hils on jette un lazzo autour du cou d'un homme pour le dévaliser.
On arrête les voitures dans les rues comme jadis sur les grands chemins.
Au mois de janvier 1885, une dame revenant de Bordeaux prend un fiacre à la gare d'Orléans, à onze heures du soir ; rue Contrescarpe, trois malfaiteurs sautent à la bride du cheval et la dame est obligée de donner tout ce qu'elle possède.
On tue les voyageurs en wagon, les filles dans leur lit, les marchandes de vins à leur comptoir (1). La police se

(1) Voici, d'après les journaux, le bilan d'une semaine de janvier 1886:

Paris : Assassinat de Mme Laplaigne, marchande de vins, rue Beaubourg; assassinat de H. Barrême, préfet de l'Eure; assassinat de Marie Aguétan, rue Caumartin ; tentative criminelle, 103, rue du Poleau, ou le nommé Victor Bocqueteau blesse grièvement à coups de canne sa femme et sa belle-mère ; à Clichy, Victor Arynthe frappe sa tante de deux coups de couteau, puis se suicide en absorbant de l'acide sulfurique.
Départements :
A Viry-sur-Mont (Somme), le sieur Jacques-François tue, à coups de serpe, Mme veuve Piedocq et sa fille; à Horgny (Somme), Basset (Alexandre), manouvrier, Agé de cinquante-huit ans, est égorgé au lieu dit la Cavée-d'Horgay ; à Cusey (Haute-Marne),M, vannier est poignardé par son ouvrier; à Garnerans (Ain), Mme veune Ferrand est étranglée dans son domicile de Deboste; à Beanne, La-mothe, vigneron, se rendant à Dijon, est foudroyé d'un coup de fusil ; au Havre, le sieur Laplaote étrangle sa maitresse, la Belle Nantaise; à Villeneuve-sur-Lot, le nommé Plasse, détenu à la maison centrale, après avoir jeté du vitriol à la figure du gardien Bonnassie, lui porte plusieurs coups de tranchet; près de Saint-Valbert (Eure), M. Charles Nardin, garde forestier, est terrassé par un individu qui lui porte à la tête plusieurs coups de couteau. Au total, neuf assassinats et cinq tentatives de meurtre en six jours

273
croise les bras devant tous ces crimes, absolument impuissante (1). L'assassin d'une fille de la rue Monsieur-le-Prince, dont on connaît le nom et le signalement, peut tranquillement se promener dans Paris couvert de sang et aller demander une place dans un bureau de placement sans que nul ne songe à l'arrêter.
Les brasseries de femmes sont à la fois des lupanars, des tripots, des cabarets. Une fois entré là, tout fils d'honnête famille est perdu ; on le grise, on le fait jouer, on le dépouille de mille manières. Jamais peut-être la nature humaine ne fut dégradée davantage que dans ces malheureuses femmes dont la profession est de boire, qui ont l'ivresse pour gagne-pain ; qu'on appelle fainéantes quand leur estomac refuse le travail.
Quelques-unes absorbent jusqu'à 40 à 50 bocks par jour ! Lisez cela et relisez après les tirades pompeuses sur la régénération de l'humanité par la démocratie (2).

(1) La police coûte seize millions de plus qu'en 1869. Sous l'Empire, elle se contentait de 9,332 agents ; elle en emploie aujourd'hui seize mille.
(2) Ces brasseries ont maintenant un journal attitré, Paris nocture, qui affirme avoir un tirage de six mille exemplaires et se déclare prêt à le prouver. Il donne chaque semaine l'état sanitaire, le prix, les détails particuliers du personnel de chaque établissement. On y lit, par exemple, qu'à la Brasserie du Square « Jeanne est toujours charmante, mais vadrouille à l'excès. Bullier est son bal de prédilection ; elle y va souvent avec son amie Félicie, bonne fille du Brabant, qui est maintenant tout à fait rétablie. » Rachet fait les délices de la Brasserie du Bar. « Par son regard langoureux elle nous invite à venir à ses tables. Comme son amie Valentine, elle est ennemie de la soulographie. »
Le journal annonce qu'il va faire admettre dans les principaux bals de Paris une nouvelle polka de Henri Cohen : 'Paris Nocturne'.
Albert Delpit a publié sur ces brasseries une étude intéressante qui donne bien l'idée de ce que la Franc-Maçonnerie entend par l'éducation :
Tout le Quartier-Latin, dit-il, est infesté par les brasseries de femmes. Les collégiens y vont, abandonnant la classe ou l'examen, s'échappant, pour courir après

ces prostituées de bas étage. Et j'évoquais les pauvres mères de famille qui croient leur enfant surveillé! Leur enfant que l'ignominie guette, quand il ne peut pas encore se défendre, et que la curiosité inconsciente du premier âge livre aux entrepreneurs de débauche. Je suis entré successivement dans une demi-douzaine de ces brasseries et partout j'ai vu le même spectacle répugnant. Des femmes amorçant et caressant des collégiens de quinze à dix-huit ans, des êtres pales, flétris et déjà vieillots ! »

— Ah! si nous réussissons à fonder la République..., disait un jour Eugène Pelletan à Pontmartin, qui a raconté cette conversation, vous verrez.... vous verrez !... son premier soin, son premier bien-fait sera de moraliser la France!

274

Le proxénétisme a gagné toutes les classes de la société. Le propriétaire qui loue à une prostituée un logement au triple du prix qu'il vaut; le logeur qui l'héberge au même titre que le propriétaire ; le marchand de vins qui l'attire chez lui pour y attirer en même temps les clients, et qui, au besoin la protège contre les agents ; le charbonnier qui lui vend le combustible à faux poids; l'épicier, le fruitier, la marchande à la toilette, la couturière qui lui font payer les marchandises plus cher qu'à une autre, jusqu'à la blanchisseuse qui lui surfait le prix de son repassage (attendu, dit-elle, que la prostituée n'a pas de mal à gagner son argent).

Tous ces industriels, à des titres différents, sont en réalité autant de proxénètes qui poussent à la débauche parce que la débauche leur rapporte.

275

M. Macé adresse rapports sur rapports, demandes sur demandes au préfet de police pour être autorisé à nettoyer Paris ; il se heurte à un refus formel et il nous en donne la raison (1).

La majorité du Conseil municipal est d'accord avec les exploiteurs du vice.

Dans certaines élections ce sont les souteneurs et les repris de justice qui apportent l'appoint de voix, nécessaires. Le témoignage de M. Macé est très grave sur ce point. « La plupart des souteneurs sont électeurs et votent ; avec leur carte ils pénètrent partout. Bon nombre ont, cependant, subi diverses condamnations, ce qui ne les empêche pas de faire usage de leur qualité de citoyens. Tout récemment, des individus arrêtés et ayant des antécédents judiciaires, ont été trouvés nantis de leurs cartes d'électeurs coupées à l'un des angles, indice certain qu'ils en avaient fait usage. »

(1) La police, qui a traqué et forcé à disparaître tous ces excentriques innocents, tous ces fantaisistes, tous ces musiciens ambulants qui donnaient à Paris de la couleur et du pittoresque, ne touche pas aux souteneurs ; elle se déclare impuissante vis-à-vis d'eux, pour ne pas avouer qu'elle est complice.

Qu'on se rappelle les scènes qui se passèrent au Quartier Latin au mois d'avril 1883 ? Quelques étudiants, moins dégénérés que leurs camarades, voulurent accomplir eux-mêmes la besogne dont l'autoritè refusait de se charger. En une soirée, ils eurent débarrassé le quartier de la population aquatique qui l'infestait. Que fit le commissaire de police Schnerb, le Juif allemand, le frère du pornograpbe Schnerb, qui était alors directeur de la Sûreté ? Il se mit à la tête d'une bande de souteneurs et d'agents et se rua sur les étudiants qui, roués de coups, ensanglantés, asommés à coups de casse-téte, durent battre en retraite. En d'autres temps, on se fût indigné du cynisme de cette police, faisant cause commune avec les hommes sans nom qui rançonnent les prostituées. Le sens moral est si complètement oblitéré, qu'on se centente de rire, et d'offrir à Camescasse un cause-tête d'honneur qui amusa beaucoup le préfet et le honteux entourage au milieu duquel il vivait.

276
Les choses se passaient de la même façon pendant la première Révolution où les repris de justice étaient maitres souverains dans les sections.
Ces teneurs d'établissements infâmes sont des purs entre les purs, au point de vue républicain ; ils servent la bonne cause à leur façon en pourrissant les jeunes générations, en détruisant dans les masses tout sentiment honnéte qui pourrait aider le pays à sortir de la fange. Nous constaterons plus loin, d'ailleurs, l'étroite connivence des chefs de la démocratie avec les marchands de vin empoisonneurs.
La loi sur les récidivistes, proposée par les Francs-Maçons, n'est pas une solution, c'est un instrument de proscription contre tous les Français indistinctement, voilà tout. On peut fermer les lieux de prostitution et mettre les filles à Saint-Lazare, comme autrefois, sans faire une loi qui permette d'envoyer un malheureux, qui aura volé un pain, ou, dans une rixe politique, frappé un agent, mourir à la Guyane, où la température ordinaire est de vingt-sept degrés, où, de l'aveu unanime de tous les médecins, un Européen ne peut vivre plus de trois ans.
Les représentants de la droite se sont, là encore, laissés prendre aux lieux communs (1). Nul parmi eux, en dehors du comte de Mun, qui a prononcé quelques généreuses paroles, n'a eu assez de souffle pour envisager la question

(1) Sans comprendre et sans indiquer que cette loi deviendra une véritable loi d'expatriation pour tous ceux, qui déplairont, M. Buffet, cependant, par son seul instinct de vieux légiste, a montré, dans la séance du Sénat du 8 février 1885, ce qu'avait de baroque et d'anormal un projet qui ne fixe ni un lien pour la relégation, ni un délai, ni une condition précise :Le législateur, disait-il, doit définir exactement la peine ou les peines qu'il entend infliger. Or, contestez-vous que la relégation à perpétuité soit une peine, et pensez-vous que cette peine sera sérieusement définie si, dans le système de la commission, le Gouvernement peut, ad libitum, appliquer cette peine de ces deux, manières : ou envoyer les récidivistes herser les blés de la Beauce, sarcler les betteraves du Soissonnais ou bien creuser des canaux à la Guyane au milieu des marais pestilentiels de cette colonie ? »
« On pourrait, ajoutait-il, en s'en tenant à la rédaction de la commission, résumer ainsi le projet de loi : les récidivistes seront, à
l'expiration de leur peine, remis à la disposition du Gouvernement,qui les enverra où bon lui semblera et les soumettra dicrétionnairement au régime qu'il jugera le plus convenable. »

277
de haut, pour tracer un exact et vigoureux tableau de la décomposition actuelle, pour secouer les ministres républicains sur leur banc, pour leur dire :
« Eh bien ! voilà donc ce qu'a produit votre République, qui accusait les régimes antérieurs de corruption ?
Vous en êtes à demander la proscription en masse des Français coupables de n'avoir pas de rentes, vous réclamez des mesures dont tous les gouvernements qui vous ont précédé se sont passés pour maintenir l'ordre ! »
Si la plupart de ceux que cette loi menace sont peu dignes de sympathie, la loi n'en est pas moins monstrueuse. Solvere poenam, payer sa peine, disaient les anciens. Une fois qu'il a acquitté sa dette à la société, le condamné est libre. Nul n'a le droit de greffer sur une condamnation un châtiment nouveau, un châtiment que l'on regardait jadis comme le plus terrible de tous : la privation à perpétuité du sol de la patrie (1).

(1) « Au risque d'être accusé de sensiblerie par le ministre de l'intérieur, disait encore M. Buffet, je n'hésite pas à déclarer que, dans l'intérét sacré de sa défense contre les pires malfaiteurs, la société n'a pas le droit de violer à l'égard de ces êtres dégradés les règles de la justice. »

278
La loi, que tout le monde déclarait inapplicable, a été votée, malgré tout, car les Juifs la voulaient. Français d'hier, le Hambourgeois Reinach (1) trouve tout simple de chasser du sol, d'exterminer, selon l'expression de Racine, des hommes dont les ancêtres sont depuis des siècles sur la terre de France. Pour quel crime ce nouveau venu interdit-il à d'anciens Français la terre et l'eau ?
Pour vagabondage ! c'est-à-dire pour un délit tout relatif, pour le fait d'être pauvre, d'avoir eu des parents trop honnêtes pour s'enrichir, d'avoir dormi dans un bois, sur un banc de promenade, au lieu de dormir dans un lit, d'avoir passé la nuit à la belle étoile.
A ce compte Homère, Camoëns et Nerval auraient été des vagabonds.
Jamais l'envahissement, d'abord doucereux, puis brutal du Juif ne s'est affirmé d'une façon plus saisissante.

La maison est à moi ! C'est à vous d'en sortir.

Les droits de l'homme et du citoyen, proclamés avec tant de fracas, se traduisent dans l'application par des lois vraiment

(1) Consulter les ‘Récidivistes’, de Joseph Reinach, dédiés au Franc-Maçon Quentin. Voir aussi la pétition des Francs-Maçons de la loge du Travail et de la Persévérante-Amitié de Paris. « Nous demandons, disent les pétitionnaires, que tout homme ou femme condamné pour la troisième fois, y compris les condamnations antérieures, pour délit de vagabondage ou de vol, soit expatrié à vie dont une colonie pénitentiaire agricole outre-mer. » On sait ce que veut dire ce mot colonie. Comme les hommes du Directoire, les hommes d'aujourd'hui ne tuent pas, ils font mourir. On devine quel outil meurtrier sera une telle loi entre les mains de la magistrature actuelle contre tous ceux qui gêneront les Francs-Maçons et les Juifs.

279
bien humaines. L'échelle des peines, que Beccaria et l'école du XVIIIeme siècle voulait abaisser, s'élève maintenant jusqu'aux proportions de l'échelle de Jacob.
Les députés catholiques n'ont pas envisagé ces choses comme il fallait ; ils n'ont pas pensé à défendre des droits imprescriptibles et sacrés même dans ces êtres pervertis par le gouvernement actuel, systématiquement privés de l'enseignement religieux qui aurait pu les aider à se relever après une première chute.
Pour les chrétiens d'autrefois, le pauvre c'était Jésus-Christ en personne, et la règle de saint Benoit recommande formellement de recevoir celui qui se présente pour demander un morceau de pain, comme s'il était le Sauveur lui-même. Au seuil du réfectoire des Bénédictins de Solesmes, on trouvait le Révérendissime abbé à l'époque où j'y vins, c'était Dom Guéranger, chargé d'années et illustre entre tous par sa science, qui présentait l'aiguière à l'hôte et lui lavait les mains. D'innombrables récits du Moyen Age sont la mise en scène de cette idée. Un malheureux en haillons est assis sous le porche d'une église, et tend la main à l'aumône ; soudain les humbles vêtements rayonnent, et l'on s'aperçoit que c'était le Christ qui était là.

En pareil cas, les catholiques d'aujourd'hui, M. de Mackau en tête, iraient-ils trouver le Franc-Maçon Caubet et lui diraient-ils : « Cet homme est pauvre, il n'a pas de domicile, il offusque notre vue, envoyez-le crever à la Guyane (1). »

(1) Dans son numéro du 19 août 1885, la Lanterne juive annonçait, avec des fanfares de triomphe, qu'un moine frauciscain arrêté à Briare, venait d'être condamné à trois mois de prison par le tribunal de Gien. Si ce moine, comme il doit le faire pour être fidèle à son voeu, continue à mendier pour les pauvres, il sera condamné de nouveau et il pourra être envoyé à la Guyane. Est-ce là ce qu'ont voulu les catholiques de la Chambre ? Assurément non. Seulement ils n'ont, pour la plupart, aucune idée personnelle ; ils ont vu les journaux du boulevard s'indigner parce que les filles coûtaient plu cher lorsqu'elles avaient à nourrir des souteneurs, et ils se sont formé une opinion là-dessus.

280
Quatre catholiques seulement ont voté contre cette loi inique qui assimile la mendicité à un crime digne de la mort, ce sont : Mgr Freppel, M. Paul de Cassagnac, M. Daynaud et M. de Mun.
Pour beaucoup, après tout, l'agonie sur une terre étrangère serait peut-être une délivrance. Les prolétaires sont acculés de plus en plus entre la mort par la faim et la révolution sociale. « Quand les hommes perdent de vue les nécessités morales, a dit le puissant penseur que nous avons déjà cité, Dieu fait sortir la lumière des nécessités d'un autre ordre. Si la Foi n'est plus enseignée par l'oreille elle sera enseignée par la faim (1) ! »
La révolution sociale a un caractère presque fatal. Peut-être faut-il voir, dans la conviction qu'il a de cette situation, une des causes de l'hésitation du comte de Paris. Il est, on le sait, un des trois ou quatre hommes d'Europe qui connaissent à fond la question ouvrière ; il n'a pas, dans le principe qu'il représente, la foi qu'il faudrait pour entreprendre une restauration sociale qui seule sauverait la France, et en même temps, il aperçoit, avec plus de clairvoyance que les politiciens de son parti, l'intensité de la crise qui se prépare.
Le travail, déjà ralenti partout, s'arrêtera bientôt presque

(1) B. Saint-Bonnet : La Restauration française.

281
complètement, grâce à la concurrence que nous font l'Europe et l'Amérique.
L'ouvrier parisien a perdu la suprématie qu'il avait autrefois et les peuples voisins tendent de plus en plus à se passer de nos produits.
Tel est le lamentable aveu qui « échappe de toutes les enquêtes et de tous les rapports (1).
Les étoffes, les fleurs, les gazes, ce qu'on appelait l'article Paris, tout cela, dans quelques années, sera exclusivement fabriqué à l'étranger.
D'après les présidents des chambres syndicales l'exportatina des articles de Paris (tabletterie, bimbeloterie, lorgnettes, brosserie, éventails, boutons), qui atteignait, en 1875, le chiffre de 168,411,000 francs, était tombé, en 1884, à 91,930,000. De 42,189,000 (chiffre de 1875), l'exportation des fleurs artificielles et modes était réduite, en 1884, à 27,602,000. La situation s'est encore aggravée en 1885.
La plupart des mobiliers viennent aujourd'hui d'Allemagne et M. Marius Vachon, dans son rapport à M. Turquet, nous a donné des renseignements effrayants pour nous sur les progrès accomplis par certains peuples.
La Russie, par exemple, qui semblait devoir être à jamais notre tributaire pour tout ce qui touche à l'élégance et à la mode, est arrivée à se passer presque complètement de nous, « Le

meuble, qui était une des branches les plus florissantes de notre commerce avec Saint-Pétersbourg et Moscou, a presque entièrement disparu du marché russe. »

(1) Voir l'Enquéte sur la situation des ouvriers et des industries d'art, le rapport sur les musées et les écoles d'art industriel de M. Marius Vachon, et un volume du même écrivain : la Crise industrielle et artistique en France et en Europe.

282
Dans l'Enquête sur les industries d'art, M. Belvalette déclare que l'exportation des voitures est tombée de dix millions à quatre millions. M. Pagny constate que l'industrie des dentelles, qui occupait 30,000 ouvriers dans le Calvados, est « dans le marasme le plus complet. » M. Carpentier, président de la chambre des doreurs, avoue que nos ouvriers ne veulent plus travailler que par grâce et qu'ils sont incapables d'exécuter ce que font les Allemand ! et les Italiens beaucoup mieux et à meilleur marché. M. Hamel est obligé de reconnaître que la sculpture sur bois est en pleine décadence.
Ici encore les théories juives ont porté leurs fruits logiques. Alors même qu'il en tire tout le profit, le Juif méprise le travail manuel, le travail des ateliers et des champs ; il admire exclusivement le courtier, l'entremetteur ou encore l'acteur qui est, lui aussi, une sorte d'intermédiaire (1). La civilisation chrétienne avait garanti, ennobli, poétisé le labeur, la civilisation juive l'exploite par le Juif capitaliste et le diffame par le Juif révolutionnaire ; la capitaliste fait de l'ouvrier un serf, le révolutionnaire, dans ses livres et ses journaux, l'appelle un forçat.
Comparez l'atmosphère d'idées dans laquelle vivaient les prolétaires du passé et l'atmosphère dans laquelle vivent ceux, du présent, et vous vous expliquerez que, par une naturelle conséquence, la grossièreté des sentiments ait engendré la vulgarité dans les productions.

(1) «Quand l'Eglise, dit encore Blanc de Saint-Bonnet, nous a mis en garde contre les Juifs, contre l'usure, enfin contre l'abus du commerce, nous n'avons pas voulu l'éconter. Résultats : disette dans les choses utiles, abondance dans les choses superflues, pénurie des masses et ruine, c'est-a-dire paupérisme. »

283
Si vous eussiez pénétré autrefois, dans quelque intérieur d'ouvrier, vous y eussiez trouvé ces images de corporation pavées par les soins des syndics et des jitfés en exercice et qui représentaient les saints protecteurs de chaque corps d'état. Tandis que des dessins plus ou moins nombreux rappelaient les principaux épisodes de la vie du saint, les détails de son martyre, d'autres représentaient les outils particuliers de la profession.
Ces gravures, qu'on distribuait à tous les membres d'une confrérie, constituaient comme un signe de ralliement commun dans les mêmes prières et dans la même foi. On les suspendait dans l'atelier et le saint, avec son nimbe éclatant, en ses vêtements parfois peinturlurés de couleurs criardes, regardait ainsi le maître et le compagnon, l'ouvrier qui déjà avait fait son chef-d'oeuvre et l'apprenti encore novice travailler de leur mieux.
Que verriez-vous aujourd'hui à la même place ? d'immondes caricatures qui représentent des prêtres ivres, des femmes retroussées, des scènes de crapuleuse débauche.
L'Eglise donnait aux ouvriers les saints du ciel pour camarades, la presse franc-maconne et juive les assimile à des galériens.
Par une mystérieuse opération de l'esprit, cet état d'âme différent se traduit dans les créations matérielles. Le travail, exécuté sans, entrain par un homme dont l'imagination est salie par de vilaines lectures, attristée par la conviction que son sort ne diffère guère de celui des forçats, n'a plus la délicatesse de jadis, La main est devenue lourde à mesure que la pensée devenait

basse et le gros mouvement pornographique et athée de ces dernières années, en enlevant à nos artisans tout idéal, leur a enlevé en même temps tout leur goût.

284
A ces causes d'infériorité il faut ajouter la concurrence déloyale qui se donne pleine carrière, grâce au mépris des gouvernements étrangers pour le nôtre.
On contrefait nos marques de fabrique et on les appose sur des produits qui n'ont rien de français.
Quelle autorité voulez-vous qu'aient pour se plaindre des représentants comme ceux qui ont envahi notre diplomatie ? A Vienne, vous avez Foucher de Careil, ancien candidat officiel de l'Empire, devenu opportuniste servile, qui a jadis dépouillé un pauvre 'privat docent' de ses travaux de vingt ans sur Leibnitz, pour mettre sur l'oeuvre d'autrui sa marque de fabrique à lui.
On envoie, comme consul général à Panana, pour l'aider à se refaire aux dépens des actionnaires du canal, le député Lavieille, qui vient d'être flétri par les tribunaux pour ses indélicatesses financières.
En Egypte, vous aviez Barrère, ailleurs un ambassadeur dont la nièce a été condamnée à six mois de prison, à Marseille, pour avoir commis d'innombrables escroqueries en se faisant passer pour l'archiduchesse d'Autriche ; à Rome, vous avez Gérard.
Après la guerre, quand l'impératrice Augusta demanda un lecteur français, on lui déclara qu'il serait impossible de trouver un Français assez vil pour aller remplir un tel emploi à Berlin. Gérard s'offrit, et moitié valet, moitié lecteur, puni quand il était en retard d'un quart d'heure, il accepta cet horrible métier de sourire à tous les sarcasmes qu'on lançait contre sa Patrie mutilée dans ce palais qui retentissait, du matin au soir, des cris de joie bruyants des vainqueurs, Gambetta, toujours en quête d'hommes assez dépourvus de dignité pour qu'on pût tout leur demander, prit Gérard dans la domesticité d'une souveraine allemande pour en faire un serviteur de la République.

285
Tandis que nos ouvriers s'entassent dans nos villes à la recherche d'un travail qui devient déplus en plus rare (1), l'agriculture est abandonnée. En certaines régions on ne veut prendre de ferme à aucun prix ; la terre a perdu près des trois quarts de sa valeur. Le rapport de la Société des Agriculteurs de France sur la situation du département de l'Aisne contient des aveux navrants sur ce point.
Dans la séance du 24 février 1884, M. de Saint-Vallier constatait que dans le département de l'Aisne, naguère encore en pleine prospérité agricole, la terre était dépréciée dans des proportions telles que 840 fermes ou marchés de terre ne trouvaient pas preneurs même pour le montant de l'impôt et que dans le seul arrondissement de Laon, 7,040 hectares, dont 1,250 de petite exploitation, demeuraient délaissés et en friche. D'après l'ancien ambassadeur de France à Berlin, la moitié de l'agriculture de la région aurait succombé depuis cinq ans et plus de la moitié de ce qui reste debout serait à toute extrémité.
Dans l'enquête, que Méline se refusa à livrer à la publicité, M. Gentilliez démontra que la situation était aussi désastreuse dans la circonscription du comice de Marle que dans la circonscription du comice de Laon ; il donna un total de 17 fermes, représentant 2,270 hectares, délaissées par les exploitants et que les propriétaires sont forcés d'exploiter eux-mêmes, de 116 fermes, représentant 5,563 hectares,

(1) En 1861, à la suite de l'annexion des communes suburbaines, on comptait à Paris 36,713 ménages fournissant 90,287 indigents. En 1877, on constatait une augmentation de 3,153 ménages de plus.

Aujourd'hui le nombre des malheureux réduits à avoir recourt à la charité publique est de 180,000.

286
abandonnées au cours du bail par suite de la ruine de l'exploitant et de 1,603 hectares (plus 8 marchés de terre d'une contenance inconnue) actuellement en friche (1).
Que croyez-vous que répondit Méline ? Il offrit à M. Gentilliez de le décorer du Mérite agricole!
Dans cette République où tout meurt, l'art, la littérature, l'industrie, le commerce des marchands de vin prospère seul. Les chiffres fournis par la statistique qu'on a appelée quelque part « l'art de vérifier les faits » sont terrifiants.
Le relevé des débits de boissons, dressé chaque année par l'administration des Contributions indirectes, accuse une rapidité inouïe dans l'augmentation du nombre des cabarets.
Le chiffre était - en 1869 de 366,507
— en 1882 de 376;520
— en 1883 de 402,534
— en 1884 de 415,327

Dans ce total ne sont pas compris les débitants de boissons de Paris dont le chiffre est évalué à 35,000.

(1) La raine est générale. La plupart des hauts-fourneaux sont éteints. Les canuts de Lyon, jadis si joyeux, si actifs au travail, se lamentent devant leurs métiers immobiles. Un long cri de détresse arrive de Saint-Etienne, de Montluçon, de Besançon.
Au mois de février 1885, une enquête officielle, effectuée par la commissaire de l'inscription maritime et le commandant des port de Marseille, constate qu'il y a, dans les ports de cette ville, 43 navires désarmés faute d'emploi, dont 30 vapeurs et 13 voiliers !
L'immobilisation du matériel est évaluée a quarante millions. Trois cent cinquante individus ont été débarqués, la plupart matelots et chauffeurs.
En une seule semaine, on a dû congédier dix mille ouvriers des établissements industriels.

287
Voici, d'après le relevé de l'octroi, dans quelles proportions s'est accrue depuis quelques années la consommation de l'alcool à Paris seulement :

1877. . . . 107,481 hectolitres;
1878. . . . 123,111 —
1879. . . . 125,214 —
1880. . . . 132,138 —
1881. . . . 145,867 -
1882. . . . 448,444 —
1883. . . . 445,467 —
1884. . . . 147,935 —
1885. . . . 141,129 — (1)

L'ouvrier de Paris particulièrement a véritablement besoin de boire avec excès. Les races déclinent, les fils les plus robustes de la province sont vite usés dans ce Paris qui corrompt et qui épuise. Les Parisiens naissent vieux, ne se soutiennent que par une force nerveuse qui doit incessamment se retremper dans l'alcool.

On s'enfonce certains breuvages dans le corps, comme on s'enfoncerait à demi un poignard dans la peau, pour avoir un chatouillement aigu, une sensation âpre et violente qui remue, stimule et secoue. Les femmes, les faibles, les maladifs se piquent le bras â la morphine, les travailleurs e piquent le nez à l'alcool et tous deux éprouvent réellement un bien-être passager, une accélération de mouvement, une détente en même wmps.
Le cerveau réclame ces toniques plus impérieusement

1) Depuis 1885, on ne comprend plus, dans les introductions d'alcool pur, les quanlités d'alcool constatées dans les vins alcoolisés tirés de 15 à 21 degrés.

288
encore que l'estomac. Bacchus, qui a porté tant de noms dans l'antiquité, s'appelait Liber aussi souvent que Dyonisios, il libère, en effet, il délivre les déshérités des chaînes de la réalité, il délie les cœurs.
Dans une halte de repos au cabaret, l'ouvrier organise le monde à sa façon entre deux tournées ; il voit accompli ce rêve d'un bonheur chimérique qui lui échappe toujours, il est en possesion du seul idéal qu'on lui ait laissé. Comme le Centaure du Louvre, auquel le Génie de l'ivresse a lié les mains derrière le dos, le peuple est le prisonnier de l'alcoolisme.
Ce qui est terrible c'est que ce n'est ni du vin, ni de l'eau-de-vie que l'on vend au prolétaire, c'est un mélange sans nom, un poison véritable.
La Maçonnerie semble avoir perfectionné ou du moins modernisé certains de ses procédés. Autrefois, elle se servait beaucoup de l'aqua tofana qui a fait disparaître tant d'hommes hostiles aux révolutionnaires.
La pharmacie, écrit à ce sujet l'auteur de 'Juifs et Francs-Maçons', connaît un poison, qu'elle nomme aqua tofana, dont la composition est attribuée à une célèbre empoisonneuse italienne du nom de Tofana qui, à cause de ses crimes, fût étranglée en 1730. Ce poison est extrêmement subtil et ne laisse aucune trace. Celui des Francs-Maçons, qu'ils appellent aussi aqua tofana ou tophana, avec un léger changement d'orthographe, est bien plus dangereux et bien plus redoutable.
Ce tonique, dans la composition duquel entreraient, parait-il, de l'opium et des mouches cantharides, est aussi clair que l'eau la plus limpide et n'a aucun goût. Il attaque les parties nobles du corps et, selon la dose absorbée, il opère des effets divers, soit la mort instantanée, soit la mort à des intervalles plus ou moins éloignés; il produit une maladie de langueur ou bien l'idiotisme ou bien encore sans coliques, ni douleurs, ni symptômes particuliers, il conduit à un état de faiblesse et de consomption tel que la science est impuissante et la mort inévitable. Ce serait, dit-on un

289
franc-Maçon, pharmacien à Naples, qui aurait inventé ce poison, probablement en perfectionnant l'aqua tofana déjà connue. Il n'aurait travaillé que pour la secte et sans doute d'après les ordres de ses chefs ; aussi la composition de ce tonique infernal, qui ne se fabrique qu'à Naples, est restée leur secret.
Je suppose que les médecins affiliés ont trouvé mieux. En tous cas, l'empoisonnement par les denrées alimentaires, par les liquides, est un grand instrument des desseins de la Maçonnerie.
« Le peuple, a dit Campanella, sait-il de quels poisons est fait le philtre qu'on lui fait boire ? »
Les meurtres, de plus en plus nombreux, les maisons de fous pleines, les suicides qui augmentent sans cesse attestent les effrayants ravages que produisent ces breuvages dans lesquels, à part l'eau, n'entre aucun élément qui ne soit funeste à la santé (1).

(1) Le nombre des suicides a plus que triplé en cinquante ans.

Le chiffre était en moyenne, de 1836 à 1830, de 1,739 ; il s'est élevé, en 1883, à 7,213 ! L'accroissement, qui n'avait été que de 1 ou 2 pour cent d'une année à l'autre, s'est élevé tout d'un coup à 7 our cent.

Dans ce total, figurent un certain nombre d'enfants âgés de qninze ans, de quatorze ans, de treize ans, de douze ans, et 1 ayant à peine douze ans !

En 1884, le nombre des suicides à Paris avait été de 542 ; il a été de 642 en 1885, ce qui fait une augmentation de cent pour cent pour une année.

« La folie s'accroît, écrit M. Legoyt dans la Revue scientifique; elle s'accroît partout et plus rapidement que la population. L'accroissement des admis, pour la première fois, dans les asiles, a été, de 1871 à 1880, de 55 pour cent, proportion véritablement énorme surtout comparativement à la population, qui n'a pas augmenté de plus de 4 pour cent. »

Le nombre des aliénés traités dans les asiles était de 10,549 en 1883, et de 48,813 en 1882.

Au mois de janvier 1801, le département de la Seine fournissait 946 aliénés.

Au 31 décembre 1883, il s'en trouvait 8,907, soit en plus 7,961.

Ainsi, en 83 ans, la population des aliénés a sextuplé dans des proportions qui représentent un accroissement moyen annuel de 95 personnes, tandis que, durant la même période, le nombre des habitants de la Seine s'est à peine augmenté du triple.

Dans les Vosges, le département représenté par les frères Ferry et par Méline, où la Franc-Maçonnerie, naturellement toute puissante, y peut tout se permettre et se permet tout, la folie a fait de tels progrèts que, dans la session d'août 1884, le Conseil général, considérant le grand nombre de cas d'aliénation mentale qui se produit dans le pays, émet le voeu : « que le Gouvernement réprime sévèrement les fraudes qui se commettent journellement sur les alcools, et présente une loi modifiant celle qui permet aux débitants de boissons d'ouvrir leurs établissements. »

« Le crime, dit le Voltaire, grand admirateur de la République, s'étend de plus en plus, comme une marée qui monte, et dont souvent les flots sont rouges. En 1872, le nombre total des crimes et délits jugés en France s'élevait à 26.000 ; dix ans après, en 1881, il dépassait 81,000 ! Et c'est Paris, bien entendu, qui fournit les plus forts contingents à l'armée du mal. »

Le nombre des crimes commis par les jennes gens de seize 1 vingt-un and s'eat élevé, en cinquante ans, de 5,933 & 20,480, et calai comniU par les filles du même Age est passé de 1,046 à 2,839.

290

Devant cet alcoolisme léthifère on se prend à songer à l'époque où les Crieurs de vin étaient en même temps Crieurs de morts et s'en allaient, vêtus d'une dalmatique semée d'ossements entrecroisés, annoncer partout le nom des trépassés.

C'est leur propre mort que les marchands d'aujourd'hui pourraient annoncer d'avance à ceux auxquels ils versent l'absinthe et le trois-six.

Les rois chrétiens avaient fait de cette question l'objet de leur plus constante sollicitude. Ecoutez Louis Blanc, lui-même, dont on ne récusera pas le témoignage.

Mêlées à la religion, écrit-il, les corporations du Moyen Age y avaient puisé l'amour des choses religieuses, mais protéger les faibles était une des préoccupations les plus chères au législateur chrétien. Il recommande la probité aux mesureurs ; il défend au tavernier de hausser jamais le prix du gros vin, comme boisson du peuple ; il veut que les denrées se montrent en plein marché ;

291

qu'elles soient bonnes et loyales, et afin que le pauvre puisse avoir sa vie au meilleur prix, les marchands n'auront qu'après tous les autres habitants de la cité la permission d'acheter des vivres (1).
Si vous consultiez sur ceci un Passy quelconque ou un économiste officiel, il vous débiterait de solennelles turlupinades sur le mécanisme des échanges.
La vérité, comme vous pouvez vous en rendre compte à l'aide de votre seule raison, est que saint Louis faisait de la grande économie politique en mettant directement en rapports le producteur et le consommateur ; il plaçait, face à face, les deux représentants du travail en reléguant au second plan l'intermédiaire, le parasite.
L'organisation actuelle étant juive est naturellement la contre-partie de l'organisation chrétienne de saint Louis. Dans le commerce des vins, comme ailleurs,on a fait disparaître toutes ces petites maisons dont l'enseigne parfois séculaire, gage de bonne renommée et de traditionnelle probité, était une sorte de blason. Le système juif détruit à la fois la garantie de l'honneur individuel du commerçant et la garantie collective de la corporation pour substituer à tout cela le vague d'une compagnie anonyme.

(1) Tous les règlements du passé révèlent ces préoccupations d'humanité, de vigilance pour les petits. L'ordonnance du Livre des Métiers sur les tapis sarrazinois prend soin de garantir, avec une délicate prévoyance, la santé de la femme pauvre, dont notre civilisation moderne a fait une bête de somme.
« 'De rechief que nule femme ne doit ouvrer au métier pour les périz qu'il sont ; car quant une femme est grosse et le métier désapiecé elle pourrait béchier en telle manière que son enfant serait péris et pour moult d'autres peris qui y sont et puent avenir, pour quoi il ont regardé pieça qu'il ne doivent pas ouvrer'. »

292

Aujourd'hui le commerce des liquides appartient à quelques gros commanditaires, plus banquiers que marchands le vin, qui tiennent entre leurs mains, dans un vasselage absolu, les établissements de second ordre. Le marchand au détail n'est guère qu'un employé, un prête-nom ; il gère ce qu'on appelle une régie ; il ne peut s'adresser ailleurs quand on le sert mal, car,d'ordinaire, le loyer est payé directement par les fournisseurs du magasin. Un débit peut avoir cinq ou six patrons successifs, vous y trouverez toujours les mêmes liquides pris chez les mêmes industriels. Le commerce des vins est donc devenu un commerce de produits chimiques où l'on expérimente toutes les inventions, où l'on pratique la gallisation, la pétiotisation, l'alunage, le salage, le sucrage, le plâtrage, où l'on combine les matières colorantes de toute espèce, les ingrédients de toute nature.
On devine quelle influence désastreuse cette chimie exerce sur la santé publique. Les vins naturels, en effet ont des principes d'assimilation et les excès mêmes avec eux n'ont que de médiocres inconvénients (1). Vous avez vu en Bourgogne, par exemple, des vignerons dont la trogne est rubiconde, dont la face a pris les couleurs du pampre à l'automne ; ils sont toujours gais, bien portants, vivent très vieux. Les breuvages composés avec des essences, au contraire, ne s'assimilent pas, ils ont l'action de véritables poisons, ils déterminent des crises de délirium tremens, des accès de frénésie, des raffinements de férocité dont l'homme est à peine responsable.

(1) Voir à ce sujet l'excellent rapport du docteur Lancereau sur l'alcoolisme, lu à l'Académie de médecine, à la séance du 17 novembre 1885

293

Prenez, si vous le voulez, les sucrages, auxquels se sont voués particulièrement deux zelés démocrates de l'Hérault. Le sucrage, on le sait, se fait par la glucose. Or, nous dit le rapport sur les travaux du Laboratoire municipal pour l'année 1882, « la fermentation du sucre de fécule donne naissance à une certaine proportion d'acide amylique dont la nocivité est supérieure à celle de l'alcool de vin. De là l'ivresse plus rapide, les malaises immédiats, l'ébranlement nerveux qui suivent régulièrement l'usage journalier des vins traités par la méthode de Gall et de Petiot. »

II eût semblé logique que les démocrates, ceux qui se déclarent en toute occasion les amis du peuple, exagérassent même la sévérité contre les commerçants qui, pour s'enrichir, empoisonnaient les classes populaires (1). N'est-elle pas doublement précieuse cette santé de l'ouvrier pour lequel la moindre maladie est la ruine, la honte pour les siens, l'hôpital ?

Qui ne se sentirait ému en voyant les récits de toutes les fraudes dont sont victimes les malheureux auxquels des marchands éhontés, affolés par l'amour du gain, donnent de la marchandise fausse en échange d'un argent qui est vrai ? Est-il un honnête homme qui ne soit pas de l'avis d'Alphonse Karr qui, partant de ce principe juste que la monnaie est l'équivalent de la marchandise, demande

(1) Les Israélites, pour se préserver eux-mêmes, prennent des précautions très sages ; ils ne boivent que du vin dont la pureté est certifiée par un rabbin. Nous lisons à chaque instant dans les Archives des annonces de ce genre :

Jules Simon
Marque spéciale
Sous la surveillance et avec l'autorisation de M. Kahn, rabbin de Nîmes, successeur de M. Aron.

Pourquoi les catholiques ne demandent-ils pas au curé de la localité de garantir les vins qu'on leur envoie ?

294

qu'on punisse celui qui fabrique du faux vin de la même peine que celui qui fabriquerait de la fausse monnaie ?

Les Francs-Maçons ne pensent pas ainsi. L'abrutissement par l'alcool frelaté est un de leurs principaux moyens d'action, ils ne veulent pas y renoncer.

Rien n'est symptomatique, sous ce rapport, comme les attaques dont le Laboratoire municipal a été l'objet.

Le Laboratoire municipal est dirigé par un chimiste éminent qui a, ce qu'on appelait au XVIII° siècle, « la passion du bien public. » Incorruptible, ce qui en fait une originalité à notre époque, M. Girard s'est arrangé de plus pour se mettre même hors d'état de condescendre aux sollicitations, aux recommandations, aux demandes injustes dont l'accablent les conseillers municipaux républicains. Il est admirablement secondé par un homme aussi actif que lui, M. Dupré, et par une légion de jeunes savants auxquels les modestes émoluments de leur place d'inspecteurs permettent d'achever leurs études de médecine.

En quelques années ce Laboratoire a obtenu d'importants résultats ; il a éclairé d'un jour terrible les périls qui menaçaient les travailleurs ; il a fait même cesser complètement certaines falsifications plus meurtrières que les autres.

Voici quel a été le chiffre des analyses depuis 1881 :

En 18816,517
En 188210,929
En 188314,686
En 188416,504

En 188316,184 (1)

(1) Sur ce total, 6,962 échantillons seulement ont été déclarés bons ou passables, 9,223 ont été reconnus mauvais. Ces chiffres ne suffiraient pas à prouver de quelle active surveillance le commerce actuel doit être l'objet ?
Le Laboratoire a transmis au Parquet de la Seine 4,530 affaires de falsifications aur lesquelles 2,207 ont motivé des condamnations.
1,500 affaires ont été classées sans suite judiciaire.
Je suppose que mes lecteurs savent le français et qu'ils comprennent ce que cette dernière phrase veut dire : « Les auteurs de falsifications, qui appartenaient à la Maçonnerie ou qui étaient des électeurs influents ont échappé aux punitions qu'ils avaient méritées

295
La proportion générale était, au commencement, de 50 pour 100 de mauvais sur les laits, de 59 pour 100 sur les vins. Grâce à une surveillance attentive, elle avait diminué de près de moitié. Depuis le succès du Conseil municipal, qui a réussi à empêcher la publication du résultat des analyses, la proportion est redevenue ce qu'elle était au début et, vraisemblablement, augmentera encore.
Au lieu d'encourager ces opérations bienfaisantes, d'augmenter les attributions de ce véritable Comité de Salut public, les députés de la gauche craignirent de voir revenir à la raison le cerveau des infortunés prolétaires qu'ils trompent par de perfides promesses. Ils prirent ouvertement, brutalement, sans vergogne, le parti de l'empoisonneur. Ils organisèrent une sorte de syndicat pour garantir au marchand de vin ses bénéfices malhonnêtes, une manière d'assurance de la Fraude contre le Châtiment.
Une première fois, Gambetta avait présidé une réunion qui se proposait franchement ce but méprisable. Après la mort du chef de l'opportunisme, Edouard Lockroy reprit l'affaire qui lui sembla bonne et, dans la réunion qui eut lieu au mois de mars 1883, au Cirque-d'Hiver, il fut entouré de tous les hommes politiques appartenant à la Maçonnerie.
Sur l'estrade on remarquait à côté de lui :

296
MM. Brelay, Spuller, Barodet, Frébault, Anatole de la Forge, Cadet, Greppo, Cantagrel,Farcy,de Heredia,Lafont, Tony Révillon, Beauquier, Pelletan, Peytral, Courmaux, Boué, Rousselle, colonel Martin, Amouroux, de Ménorval, Delabrousse, Robinet, Dreyfus, Hamel, Marsoulan, Curé, Iobbé, Duval, Deligny, Hovelacque, Ranc, Ernest Lefebvre, Germain Casse, etc.
Au point de vue de la note à prendre, cette tranquille impudence est peut-être un des symptômes les plus caractéristiques de là bassesse d'âme de ces députés républicains. Quelles généreuses paroles eût pu prononcer un homme véritablement digne de ce beau titre d'ami du peuple !
Quels nobles accents, il eût pu trouver pour dire à cet auditoire populaire :
« Ne vous dégradez pas par l'ivresse ! Songez à tout ce qui s'engloutit dans les assommoirs, à la femme, aux enfants qui attendent le salaire de la semaine. »
Parmi les flatteurs du peuple qui figurent dans cette liste, aucun, je le reconnais, n'eût été capable de tenir ce langage que tiennent les plus pauvres desservants de nos campagnes.
Tout au moins ces favoris de la multitude eussent pu dire : « Peuple, puisque tu veux boire, nous veillerons à ce qu'on ne t'intoxique pas, à ce que l'on ne gagne pas en quelques années une scandaleuse fortune aux dépens de ta santé. »

De toutes ces bouches il ne sortit qu'un cri d'encouragement aux falsificateurs et aux distillateurs de poison, un cri de réprobation contre l'institution qui avait pour but de préserver la vie de l'ouvrier.
La façon éhontée dont certains orateurs, comme le Juif Lyon-Allemand, outragent publiquement la vérité dans ces réunions est inimaginable. On déclare par exemple, que le Laboratoire met des entraves au commerce en exigeant

297
une moyenne de 10 degrés d'alcool et de 20 grammes d'extrait sec.
Le vin de Champagne n'atteint pas cette moyenne, ajoute-t-on triomphalement.
Or, ces arguments sont absolument mensongers. Quand le vin examiné est déclaré naturel par le vendeur, on compare l'échantillon prélevé au vin du même crû et, s'il est trouvé semblable, on admet parfaitement qu'il n'ait que 8 et même 7 degrés.
Quand le dépositaire ne veut pas indiquer la composition des vins dits de coupage, on lui applique les habitudes du commerce parisien, qu'on est bien forcé de tolérer par la force des choses, quelque répréhensibles qu'elles soient, et qui consistent à mouiller d'un cinquième.
Remarquons, en outre, qu'à part les produits nuisibles, le Laboratoire n'empêche de rien vendre ; il dit seulement aux marchands de vin : « Ne trompez pas, annoncez du vin additionné d'eau, du vin fabriqué avec de la fécule de pomme de terre, du cognac orné d'un bouquet d'éther. En boira qui voudra.
C'est cet appel à la plus élémentaire loyauté qui révolte les républicains organisateurs de ces meetings. Ils ont obtenu gain de cause, en tous cas, et depuis le mois de juillet 1883, il est défendu au Laboratoire d'employer officiellement les mentions mauvais et nuisibles. En 1884, Lyon-Allemand, chargé du rapport au Conseil municipal, fit même voter le rattachement à la Préfecture de la Seine, mais cette délibération fut cassée (1).

(1) Le Conseil municipal est tellement de coeur avec les falsificateurs que, dans la séance du 2 mars 1883, il émet un voeu pour l'abrogation du paragraphe 14 de l'article 15 du décret du 2 février 1852, qui prive de leurs droits électoraux les empoisonneurs publics. Dans une réunion organisée le 20 mars 1885, au Cirque-d’Hiver, sous la présidence de M. Tony-Révillon, les députes présents s'engagèrent à saisir la Chambre de cette question. Dans la séance du Conseil général du 6 juillet 1885, Mesureur, le débaptiseur de rues, prit en main la cause de ceux qui baptisent le vin, et fit voter une proposition tendant à les relever de leurs condamnations.
Cela ne suffisait pas encore à ce maître de l'époque, qu'on a appele le roi Mastroqnet. Il y eut, aux élections de 1885, un candidat de marchands de vin mouilleurs, Auguste Hude, et grace à la Franc-Maçonnerie il fut nommé !

298
N'est-ce pas bien Franc-Maçon tout cela ? Les hommes qui refusent au pauvre agonisant, dans un hôpital, le cordial de quelque bonne parole du prêtre qui le réconforte et l'encourage, ne sont-ils pas logiques avec eux-mêmes en refusant aux travailleurs le cordial d'un verre de vrai vin qui le remette un peu de ses fatigues ? « Malheur au pauvre ! » dit l'opulent Lockroy. Le riche seul aura droit à avoir un peu d'idéal dans l'âme, un peu de chaleur à l'estomac, un peu d'espoir pour là-haut, un peu de gaieté saine ici-bas. »
Si l'on pouvait mettre l'air qu'on respire en exploitation, ces aigrefins formeraient un syndicat pour empêcher les indigents d'en profiter.
A défaut de l'air nos braves républicains eurent l'idée d'exploiter les débris jetés à la borne.
Qui eût imaginé qu'un gouvernement prétendu démocratique pût avoir seulement la pensée d'interdire aux déshérités de recueillir pour soutenir leur misérable existence, les rebuts de la

ville magnifique, de ramasser les miettes de la fête ? Cette implacable dureté a peine même à se concevoir. Les hommes du jour ne reculèrent pas devant l'odieux de cette mesure.
L'affaire était bonne. D'après les calculs les plus moderés

299
le nombre des chiffonniers chiffonnant peut s'élever, à Paris, à cinquante mille. Chacun gagne, en moyenne, trois francs par jour, ou plutôt par nuit ; mais, en mettant les choses au plus bas, en fixant la moyenne à deux francs, on trouve que cinquante mille fois deux, francs font cent mille francs par nuit. Cent mille francs par nuit font trois millions par mois et trente-six millions par an.
Trente-six millions étaient un joli denier pour des gens qui pensent que l'argent n'a pas d'odeur. Au premier abord on prétendit qu'une compagnie anglaise s'était offerte pour bénéficier de ces trente-six millions qui faisaient vivre quarante mille êtres humains.
Le gouvernement indigné s'empressa de faire déclarer, par l'agence Havas, qu'il n'y avait pas une seule compagnie, mais plusieurs compagnies.
Sur l'affaire principale, on greffa la petite affaire des récipients.
Une maison de la rue du 4 Septembre, dont la raison sociale cachait deux Juifs prussiens inonda Paris de prospectus pour annoncer aux habitants de la ville que ceux qui se fourniraient chez elle seraient désormais à l'abri des procès-verbaux qui allaient pleuvoir sur les simples mortels. Devant les protestations qui s'élevèrent on fit semblant d'ouvrir une instruction mais je ne vous étonnerai pas en vous disant qu'elle n'amena aucun résultat. La chose était pourtant claire... La circulaire disait :
Tout propriétaire qui pourra justifier de l'achât d'une boîte ménagère à notre maison ou succursale sera exempt de contravention.
Tout propriétaire, au contraire, qui ne pourra donner cette justification, encourra les conséquences de l'ordonnance préfectorale dès demain.
Ou les journaux avaient publié une pièce fausse ou les

300
négociants avaient fait, sans droit, une promesse qui constituait une manoeuvre frauduleuse, ou des hauts employés de la ville s'étaient laissés corrompre.
Dans les trois cas il fallait poursuivre.
On s'arrêta car on eût été forcé de mettre en cause Alphand, un Juif d'origine encore (Alphanderry, Halphen) pour lequel le Conseil municipal a des tendresses que l'on comprend (1).
La gauche, d'ailleurs,pénétrée d'admiration pour ce Poubelle qu'un dépouillement de scrutin resté fameux devait immortaliser plus tard, n'eut pas une parole de pitié pour les malheureux chiffonniers. Ce fut le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia qui s'honora infiniment en prenant en mains la cause des infortunés qu'on condamnait à mourir de faim et en la défendant devant des républicains repus qui, supputant d'avance la part qu'on leur ferait dans l'affaire, riaient aux éclats tandis qu'il parlait.
Les jeunes résistèrent comme ils purent. Les vieux se

(1) Voyez le contraste de ces natures juives. Cet homme, qui a sa large part dans une mesure qui est un véritable assassinat, est plein de coeur pour les siens. La pensée qu'un arbre paisse gêner sa fille le met hors de lui. L'Intransigeant a raconté ce trait qui est caractéristique :
« A l'angle de la place de la République et de la rue de Bond;, sur le trottoir où se trouvait la Ruche, un arbre terminait la file qui commence au boulevard Saint-Martin.

Mme Kahn, fille de M. Alphand, habite au n°24 de la rue de Bondy.
Comme l'arbre masquait la vue de la place, cette dame ne trouva rien de mieux que de prier son père, M. Alphand, de le faire enlever.
« L'ordre en fut donné un samedi, et le dimanche matin cet ordre fut exécuté.
La place de la République compte un arbre de moins ; sa régularité en est compromise ; mais la fille de M. Alphand a satisfait son caprice.
« Citoyens, inclinez-vous et soldez la note. »

301

couchèrent dans leurs cahutes et y attendirent la mort. Le père Laplabe qui n'avait pas mangé depuis quarante heures, ce qui, quoiqu'en puisse penser Poubelle, est dur pour un vieillard de 74 ans, s'éteignit comme une bougie sur laquelle on souffle, à une réunion de la salle Graffard (1). Le père Gouri, chassé de son taudis de la cité des Bleuets, vendit ses loques pour payer ses dettes et alla se pendre dans un garni du boulevard de Belleville. Une vieille femme écrivit à un journal radical pour demander à Poubelle « de la faire abattre. »
Cette haine du pauvre, du travailleur, qui est sans exemple dans l'histoire, prend toutes les formes. Les républicains au pouvoir semblent n'avoir qu'une préoccupation : rabattre le prolétaire sur le Juif pour que celui-ci en fasse sa proie plus aisément. Tout est bon au Juif, en effet; en dépouillant la France en grand par les emprunts et les sociétés financières, il n'a point abandonné l'usure sordide

(1) L'enterrement du vieil amant des ombres, victime de la rapacité des républicains, eut un caractère particulièrement touchant. Un chiffonnier poète, M. More, lut sur la tombe une pièce de vers naturellement incorrecte, mais dont certains passages étaient émouvants. Voici quelques-uns de ces vers, à titre de curiosité :

Cet homme s'est éteint au milieu de vos peines ;
Pendant que rassemblés, honnêtes travailleurs,
Vous cherchiez à tarir la source de vos pleurs,
Le sang s'est glacé dans ses veines.
Ce fut un vieux lutteur; comme vous, il vécut
Sous le ciel noir, au sein des nuits froides et sombres ;
Comme vous tous, il fut un vieil amant des ombres
Que le labeur, hélas! vaincut (?)
Salut à ce vieillard qui tombe haut la tête !
Sa mort jette en vos cœurs un lugubre frisson.
Puisse-t-elle arrêter l'effroyable tempête
Qui monte au ciel à l'horizon !

302

d'autrefois, le prêt sur gage. Tel banquier, membre d'un cercle aristocratique, est associé aux Gobsec de bas étage qui rançonnent les pauvres diables à l'aide d'avances sur les reconnaissances du Mont de Piété.
Un Juif allemand, nommé Neuburger, avait, il y a quelques années, donné une extension très considérable à ce commerce ; il avait créé dans Paris plusieurs succursales que Timothée Trimm appela les Neuburgiennes.
Malheureusement pour Neuburger, il existait encore à ce moment une ombre de justice, on regarda dans ses livres et on lui octroya immédiatement dix mois de prison.

Aujourd'hui les Neuburgiennes sont en pleine prospérité. Un journal socialiste, la Bataille, dans son numéro du 23 janvier 1884, a donné quelques détails précis sur le fonctionnement de ces agences ; elles sont reliées entre elles, elles aussi, par une sorte de syndicat.
L'association a des bureaux dans chaque quartier; bureau ayant un caractère d'agences, avec ces enseignes en lettres dorées aux balcons : Vente et achat de reconnaissances du Mont de Piété. Ailleurs, ce sont des boutiques crasseuses, antres de receleurs aux étalages interlopes; friperies de brocanteurs au type judaïque.
L'exemple cité par la Bataille est comme le spécimen de la manière d'opérer qui varie peu.
Un citoyen victime est venu se plaindre hier. Sans sou ni maille, il entre dans une agence située environ rue Lafayette. La rue ne fait rien à la chose, le vol est le même dans n'importe quel quartier.
On lui donne deux francs sur une reconnaissance. Puis un petit bulletin jaune, que nous tenons à la disposition de quiconque pourrait trouver intérêt à le consulter. Ce bulletin s'appelle : facture d'achat. Le prêt se déguise. Au bout d'un mois, ce citoyen retourne, il paie les frais nouveaux. L'intérêt est de 20 pour cent, ce qui fait pour l'année 210 pour cent. Nous sommes loin du taux légal qui est de six. Lorsque, quinze jours plus tard, il veut retirer
303
sa reconnaissance, après l'avoir fait revenir sept fois, on lui déclare qu'elle est perdue.
Armé de son petit papier jaune, le citoyen appelle le prêteur devant un commissaire. Le prêteur met alors la main sur son coeur, et affirme avoir acheté la reconnaissance pour preuve, il montre le mot : Payé, appliqué sur le reçu et cet avis imprimé au préalable : Afin d'éviter tout malentendu, je rappelle au vendeur que l'opération ci-dessus stipule une vente et non un prêt.
Grâce à cette ligne perfide, les prêteurs sur gages peuvent faire des dupes de tous leurs clients.
L'affaire est excellente encore. On ne saurait s'imaginer combien les pauvres tiennent à certains objets, témoins éloquents et muets des deuils et des joies de la vie domestique, le hochet ou la timbale de l'enfant achetée en des jours plus prospères, la bague de mariage. Quelques-uns consentent à payer un double intérêt à la condition qu'on leur accordera un certain délai pour retirer la reconnaissance.
Les banquiers élégants fournissent les capitaux qui sont nécessaires et viennent, de temps à temps, se rendre compte de ce qu'ils ont produit.
Il n'est pas rare de voir s'arrêter en face des coupe-gorge oû se traitent, de Turc à Maure, ces sortes d'affaires, l'équipage de quelque personnage vêtu d'importance. C'est le financier venant régler ses comptes.
Il a, dans Paris, un certain nombre d'endroits où des individus à ses ordres guettent les besoigneux qui n'ont plus rien à engager que les bulletins officiels de leurs engagements.
Quand la journée a été pleine de larmes pour d'autres, c'est-à-dire pleine d'or pour lui, le banquier, arrive tout guilleret dans quelque salon, et quand on annonce le baron dHaceldama, toutes les chrétiennes se mettent à minauder

304
et à sourire : « L'aimable baron, qu'il est gentil d'être venu, et notre toute chère baronne, comment va-t-elle (1) ? »
Interrogé par quelques députés naïfs sur la question de savoir si l'administration ne pourrait pas effectuer elle-même ces prêts sur reconnaissances, André Cochut, l'ami

(1) Les maisons de vente à crédit, qui vendent chaque objet le double ou le triple de sa valeur, sont une des formes de l'usure juive. On trouvera, dans le 'Cri au Peuple' du 13 octobre 1881, quelques renseignements intéressants sur la maison Schwarts et

sur la maison du 'Bon Génie', dirigée par Gabriel Lévy, assisté de ses cousins Isaac et Albert Lévy. Pour les faits de chantage, exercés sur les malheureux employés par les agents de la sûreté, nous renvoyons à l'affaire Laplacette (Livre VIeme), qui est le modèle du genre.
Les Journaux radicaux, quand par hasard ils ne sont pas aux mains des Juifs, peuvent dire beaucoup de choses que n'oseraient pas dire et que, d'ailleurs, ne savent pas les journaux catholiques, qui restent trop en dehors de la vie réelle.
On lira avec intérêt, dans le Cri au Peuple du 1 mars 1885, une étude sur le Juif Manassé, dont la spécialité est d'exploiter les ébenistes qui n'ont pas d'avances :
« Vous avez besoin de 1,000 francs, vous apportez des meubles chez Manasse, représentant une valeur de plus que le double, et Menasse vous donne 1,000 francs — moins une quarantaine on une cinquantaine de francs retenus pour l'intérêt.
« Il arrive alors l'une de ces trois choses : Vous êtes veinard ; vos meubles sont vendus — pas cher — on vous prie de passer à la caisse pour recevoir le solde qui vous revient; vos meubles ne sont pas vendus, mais vous avez trouvé 1,000 francs pour rembourser le prêt que Menasse vous a fait, et vous venez les reprendre, provisoirement ; enfin, vos meubles ne sont pas vendus, vous n'aves pas trouvé 1,000 francs. Bonsoir, meubles ! Menasse en est, par contrat de vente à réméré, le légitime propriétaire. »
L'organisation actuelle, nous ne saurions trop dégager ce point, est, en tout, purement et simplement l'inverse de la société chrétienne. Jadis, l'Eglise condamnait l'usure, en théorie, et le bras séculier frappait les usuriers. Aujourd'hui, les Académies, qui sont des espèces d'églises laïques, déclarent que le crédit ainsi pratiqué est la plus belle institution du monde, et la force policière et légale est mise an service de l'usurier. Dès qu'auront disparu ceux qui, même dans notre magistrature déshonorée, sont encore les représentants inconscients d'un état de choses différent, le Juif aura reconstitué un servage d'un ordre particulier; il raflera impunément l'économie par la société financière, la meilleure partie du salaire quotidien par le marchand de vin, la vente à crédit, l'achat des reconnaissances»

305
de Bischoffsheim, répondit que cela était impossible de toute impossibilité. Comment les Juifs le font-ils alors?
Comment cela finira-t-il ? On n'en sait rien. Je veux dire qu'on ignore dans quelles circonstances au juste se produira une débâcle qui est inévitable.
Le peuple attend et s'organise. Ce n'est plus dans les ruelles étroites, dans les faubourgs malpropres de jadis, qu'il faut aller étudier la Révolution.
Elle habite les beaux quartiers d'aspect moderne, ces environs de la rue Monge, par exemple, où la misère semble plus froide et plus terrible encore au milieu de ce décor édilitaire tout battant neuf, où rien ne parle du passé.
Les liens qui rattachaient l'homme d'autrefois à cette église où il avait été baptisé, où les dernières prières avaient été dites sur les siens, au patron qui avait été l'ami de son père, aux bons Frères qui l'avaient élevé, sont brisés depuis longtemps.
L'être qui est là est un moderne, un nihiliste, il ne tient à rien; il n'est guère plus patriote que les trois cent mille étrangers, que l'aveuglement de nos gouvernants a laissés s'entasser dans ce Paris dont ils seront les maîtres quand ils voudront ; il ne se révoltera pas comme les aïeux sous l'empire de quelque excitation passagère, sous une influence atmosphérique en quelque sorte qui échauffe les tètes et fait surgir des barricades instantanément.
Un monarque quelconque auquel on aurait à reprocher la moitié des infamies, des prévarications, des hontes sans nombre accumulées par le régime actuel, aurait

306
entendu depuis longtemps l'émeute rugir aux portes de son palais. En réalité tout cela laisse la masse profondément indifférente : toute à son idée fixe, elle rumine silencieusement son projet de révolution sociale et attend le moment pour s'élancer sur Paris par ces grandes avenues qui semblent faites pour charrier des fleuves humains.
Dans une société livrée à toutes les convoitises, où le sentiment du juste et de l'injuste a presque entièrement disparu, où ceux qui souffrent sont foulés aux pieds sans pitié par ceux qui jouissent, la catastrophe finale, je le répète, n'est plus qu'une question de temps.
Il n'est pas un être qui pense, qui ne prévoie le dénouement. Causez avec quelque religieux qui suit de loin ce navire qni sombre et lisez ensuite quelque chroniqueur bien boulevardier, bien frivole, bien athée et ils vous diront la même chose.
Un jour qui n'est peut-être pas loin, écrit Aurélien Scholl, la chaudière éclatera. De grandes maisons de crédit crèveront comme des ballons surchauffés ; il n'y aura plus que des ruines autour de nons : Paris sera Ischia après le tremblement de terre ! Ca ne sera pas encore la fin du monde, mais ce sera au moins la fin de ce monde-là.
Je ne serai pas de ceux qui le regretteront.

Moi non plus.

Sans doute il faut prier pour ces imprévoyants, ces corrompus et ces niais.
Et cependant, si de suppliants on nous transformait en juges, si on nous disait: « Dans la sincérité de votre conscience, prononcez sur ces hommes pour lesquels vous venez d'implorer ce Dieu dont le nom est Miséricorde ! » Que répondrions-nous ? Ne devrions-nous pas dire, sous peine de rendre un jugement mauvais :
« Ce monde a mérité de périr, il est puni justement, que sa destinée s'accomplisse ! »

LIVRE SIXIÈME

LA PERSÉCUTION JUIVE

Vous concluez qu'on a eu tort de fusiller les pauvres calotins en 1871. Nous sommes d'un avis contraire. Nous estimons même qu'on a usé de trop de ménagements vis-à-vis d'eux. Ils ne l'avaient pas volé.

Eugène MAYER (Lanterne)

I
LES FRANCS-MACONS

La guerre aux catholiques. — Les droits de la pensée libre.
Caractère spécial de la persécution actuelle.
Origine juive de la franc-Maçonnerie. — Une allégorie transparente.
Le Temple de Salomon. — La Franc-Maçonnerie d'adoption.
Des couplet folichons. — Judith. — Les Fils de la Veuve.
Un financier persécuteur. — Cousin, président du Suprême Conseil.
L'homme de paille des Rothschild. — Faiblesse coupable de certains catholiques.
Comment se recrute la Maçonnerie. — Le sisne de détresse.
Tirard et la conversion.— Les légèretés d'un Lowton.
Les mines d'or de l'Uruguay. — Un Tuileur de premier ordre.
Un enterrement maçonnique. — Guillot ou le Sage de la Grèce.
Un coup de maillet de Vénérable. — Les vertus du maire de Brest.
Un ministre de commerce agréable. — La Maçonnerie dans les prisons.
Un adorateur du soleil.

309

LES FRANCS-MAÇONS

QUELS sont les instigateurs, les instruments et les complices de la persécution qui a commencé par l'expulsion de saints religieux, qui s'est ensuite attaquée à l'âme de l'enfant, qui a enlevé enfin au malheureux agonisant dans un hôpital sa dernière consolation et sa suprême espérance, qui s'est efforcée, en un mot, par tous les moyens d'avilir et de dégrader la France ?

Comment cette campagne a-t-elle été entreprise et poursuivie ? Telle est l'étude que nous nous proposons dans ce sixième livre.

La libre pensée elle-même n'est point en cause ici. Que d'heures charmantes nous avons passées avec de brillants esprits fermés à ces croyances qui sont l'enchantement et la joie de notre vie ! Combien de temps avons-nous été nous-mème, en admirant le rôle social du christianisme, à ne pas admettre le côté divin de ses dogmes, à vivre en dehors de l'Eglise ? Il a plu à Dieu, dans sa miséricorde infinie, d'appeler par son nom le pauvre écrivain, d'exercer sur lui cette pression irrésistible et douce à laquelle on ne résiste pas, de lui frapper amicalement sur l'épaule, oserai-je dire sans crainte d'être irrespectueux, car ce Christ, qui est le maître du ciel et de la terre, est en réalité le plus sûr et le plus fidèle des amis. C'est à nous à remercier et à bénir mais sans attaquer ceux qui, tout en ne partageant pas nos opinions, n'attentent pas à nos droits de citoyens, d'hommes et de Français.

310

Que de grandes intelligences soient restées fermées à une telle lumière, cela surpasse l'imagination, cela est cependant.

Pair d'Angleterre, beau, riche, comblé des dons les plus rares, Byron blasphème le Dieu qui lui a accordé tous ces bienfaits. Travailleur infatigable, probe dans sa vie, pur dans ses moeurs, Proudhon ne veut pas croire qu'une autre existence le récompensera de ces vertus là-haut, et c'est à Satan qu'il adresse un hymne d'amour.

Delacroix, l'admirable auteur de tant de peintures religieuses, se détourne sur son lit de mort pour ne pas entendre le son des cloches; il aime mieux s'enfoncer dans le noir que d'aller regarder combien les figures, qu'il a rendues à demi visibles par son pinceau, sont plus belles encore que son génie n'a pu les concevoir.

Avant d'être touché par la grâce, combien d'années Littré, si honnête, si droit cependant, n'a-t-il pas lutté contre l'évidence ? Qui ne se rappelle cette jolie scène : le vieillard s'est endormi sur sa tâche, sa femme lui a passé au cou une image de la Vierge, il se réveille, aperçoit la médaille et la rend en souriant à sa compagne.

Prenez Jules Soury parmi les philosophes contemporains. Dans son Bréviaire du matérialisme, qui est un chef-d'oeuvre de critique et d'érudition, il a apporté, selon moi, les meilleurs arguments à la Religion en constatant que depuis cinq mille ans la philosophie est toujours au même cran, qu'elle répète toujours la même chose, qu'elle tourne dans le même cercle, qu'elle n'a pu rien expliquer ; il a démontré que Darwin n'avait fait que reprendre les théories de l'adaptation à Anaximandre qui, lui-même, copiait Anaxagore, lequel plagiait Empédocle. L'auteur n'en est pas plus chrétien pour cela. Cet homme, qui est un travailleur vaillant, lui aussi, admet volontiers, avec Schopenhaûer, que la vie

311

est un mauvais tour que nous a joué le grand Inconscient.
Encore une fois, nous n'avons ni à juger les coeurs, ni à sonder les reins. Remueurs de paroles, constructeurs de systèmes, génies perdus par l'ironie ou obscurcis par l'orgueil, libres-penseurs de toutes les nuances n'ont rien à voir avec les misérables qui jettent un vieillard hors de son domicile parce qu'il ne pense pas comme eux, ou qui volent le pain d'un prêtre indigent.
Littré, même avant sa conversion, Vacherot, ont protesté avec dégoût contre ces infamies ; demandez à Jules Soury comment il juge des hommes comme les Constans et les Cazot, et vous verrez ce qu'il vous répondra.
En réalité, la lutte contre les croyances de la majorité des Français a été, non une revendication de la libre-pensée, mais la persécution de trois religions voulant en opprimer une autre. Si les Juifs, confondus avec les Francs-Maçons, se distinguèrent par une haine spéciale contre Celui qu'ils avaient crucifié, s'ils furent à la tête du mouvement, si, grâce à leurs journaux, ils répandirent à profusion les calomnies les plus ignobles, ils furent puissammemt aidés par les Protestants qui, eux aussi, par un illogisme singulier, en voulaient au Christ parce qu'ils se sentaient coupables envers lui.
M. Eugène Lamy, qui est, je crois, l'auteur d'une brochure fort remarquable et fort remarquée, la République en 1883, a parfaitement discerné ce qu'a de particulier la persécution franc-maçonnique.
On reconnut bientôt, écrit-il, que la Franc-Maçonnerie est un ordre religieux en révolte, quand se déroula cette vengeance où dipparut à la fois la cruauté des luttes confessionnelles, le calme implacable des haines sacerdotales et la corruption de l'esprit monastique tournée en science de persécution.

312
Il nous est donc nécessaire de nous arrêter quelque temps sur la Maçonnerie. Nous n'avons pas, cependant, l'intention de l'étudier en détail ; d'autres l'ont fait avant nous. Tout au moins essaierons-nous de mettre en relief le caractère tout sémitique de l'institution et de préciser la forme particulière qu'elle a prise de nos jours.
L'origine juive de la Maçonnerie est manifeste, et les Juifs ne peuvent même être accusés de beaucoup de dissimulation dans cette circonstance.
Jamais but plus clair, en effet, ne fut indiqué sous une plus transparente allégorie. Il a fallu toute l'ingénuité des Aryens pour ne pas comprendre qu'en les conviant à s'unir pour renverser l'ancienne société et reconstruire le Temple de Salomon, on les conviait à assurer le triomphe d'Israël.
Ouvrez n'importe quel rituel, et tout vous parle de la Judée. Kadosch, le plus haut grade, veut dire saint en hébreu.
Le chandelier à sept branches, l'arche d'alliance, la table en bois d'acacia, rien ne manque à cette reconstitution figurative du Temple.
L'année maçonnique est a peu près réglée sur l'année juive; l'almanach israélite porte 5446e année de la création, l'almanach maçonnique 5884e année. Les mois maçonniques sont les mois juifs : adar, veadar, nissan, iyar, sivan, tammouz, ab, eloul, tischri. heschvan, kislev, tebeth, schebat.
Nous n'avons qu'à ouvrir l'Annuaire des quatre obédiences françaises avec éphémérides maçonniques du F.*. Pierre Malvezin, pour y voir que le F.*. Hebrard, directeur du Temps, est né le 1er janvier 1834, dans le 11e mois maçonnique, c'est-à-dire dans le mois de tebeth ; le F.*. Compayré est venu après lui, le 3 de ce même mois. Le F.*. Jules Claretie est né le 3 du mois de kislev qui correspond au 3 décembre.

313

3 décembre, c'est l'anniversaire de la bataille d'Hohenlinden, mais pour les Francs-Maçons, chez lesquels tout patriolisme est éteint, la naissance ou la mort d'un Frère a une autre importance que les événements les plus considérables de l'histoire. Le 19 mai, jour de la bataille de Rocroy, ils célèbrent la mort du F.*. Delord, rédacteur du Siècle, et le 20 du même mois, jour de la mort de Christophe Colomb, ils fêtent la naissance du F.*. Rochelant, avocat à la cour de Paris.
N'est-ce pas honteux à un homme comme Jules Claretie, qui est un travailleur, qui a un talent, non point éclatant sans doute, mais sérieux, de s'affilier, pour avoir quelques réclames de plus, à cette bande malfaisante qui tend partout des pièges à nos pauvres prêtres ?
Vous me direz que cela, après avoir été utile dans les journaux au F.*. Claretie, et avoir fait de lui un directeur du Théâtre-Français, ne l'empêchera pas d'être de l'Académie, au contraire.
Les catholiques voteront pour l'ancien rédacteur du Temps au lieu d'accorder leurs voix à quelque brave homme, qui aura essayé de défendre la foi des ancêtres. N'importe ! à la place de Claretie, je rougirais de me trouver sur de pareilles éphémérides en compagnie du F.*. Lyon-Allemand, né le 7 du mois d'ab, et du F.*. Cazot, né le 11 du mois de schebat.
La phrase fameuse qu'échangent entre eux les initiés, et que M. Andrieux a tournée en ridicule : « l'acacia m'est connu, » se rattache également aux plus lointaines traditions juives. L'acacia, répond un Franc-Maçon à une question posée dans l'Intermédiaire, est le rameau d'or de l'initiation

(1) Intermédiaire, 10 juin 1885.

314
moderne ; c'est pour cela et par cela qu'on est Maçon, quand on en a pénétré le secret. D'après l'Ecriture sainte, cet arbre souvent désigné sous le nom de shittah (au pluriel shittim) était considéré comme sacré parmi les Hébreux; sur l'ordre de Moïse, le tabernacle, l'arche d'alliance et tous les ustensiles religieux furent composés ! de ce bois, et le prophète Isaîe recommandait, à son tour, aux Israélites, à leur retour de captivité, d'avoir soin de planter dans le désert des cèdres et des acacias (shiltim) dont l'utilité et l'agrément devaient leur être incontestables. Regardez, si vous le voulez, les gravures d'un ancien rituel des hauts grades (1), vous reconnaîtrez tous les symboles de l'ancienne Loi. Vous y verrez Moïse et Elie sortant d'un nuage de feu, tandis que sur une banderolle on lit : Rends la liberté aux captifs.
Les mots de passe sont Judas et Benjamin. Il n'est question que d'Adonai, de la fontaine de Siloé, de Zorobabel, qui vient demander lui aussi qu'on rende la liberté aux captifs, et qu'on leur permette d'aller rebâtir le Temple de leur Dieu.
Etudiez le cérémonial des admissions, et vous vous croirez à Jérusalem.

D. — Frère très respectable, premier Surveillant, êtes-vous Grand-Architecte ?
R. — Puissant Maître, j'ai vu la grande lumière du troisième appartement.
D. — Où avez-vous été reçu Grand-Architecte ?
R. — Dans le haut lieu et la chambre du milieu
D. — Pourquoi la nommez-vous ainsi ?

(1) Les plus secrets hauts grades de la Maçonnerie dévoilés ou le vrai Rose-Croix, à Jérusalem.

315
R. - Parce que c'était l'endroit où Salomon travaillait au plan du Temple avec le Surintendant des ouvrages.

D. — A quoi vous occupez-vous dans le grade de Grand-Architecte ?
R. — A bâtir le dernier édifice ou le troisième corps qui fait le comble du bâtiment, à dresser des Tabernacles, à les garnir d'ornements précieux et consacrés.
D. — Quels sont ces ornements?
R. — L'Arche d'alliance, soutenue par deux Chérubins qui la couvrent de leurs ailes, la Table d'airain, celle des Holocaustes, celle des Pains, et le Chandelier à sept branches
D. — Que renferme l'Arche d'alliance ?
R. — Le Stekonna, qui se fixa lui-même entre les Chérubins qui la couvrent de leurs ailes dans le Saint des Saints, le jour de la Dédicace, où il rendait ses oracles.
D. — Quelle fut la principale loi donnée par le Stekonna ?
R. — Celle qui fut donnée sur le Mont-Sinaï, gardée depuis dans l'Arche, qui est la première loi écrite.
D. — Donnez-moi le signe de cette loi.
R. — On le donne en portant les deux mains sur la tête, les doigts ouverts, ce qui marque le symbole des dix commandements.
D. — Dans quelle forme représente-t-on le Stekonna ?
R. — Sous la forme d'un agneau tranquille, couché, reposant sur le Livre des Sept-Sceaux.
D. — De quel bois était construite l'Arche ?
R.— De Sethin, bois incorruptible, parsemé de lames d'or.

Dans la Maçonnerie d'adoption vous démêlez également l'influence juive.
La Maçonnerie d'adoption, on le sait, est la Maçonnerie des femmes(1).
Les réceptions sont de vraies

(1) César Moreau, dans l’Univers Maçonnique, raconte notamment la réception d'une dame Huet, qui fut d'un folâtre achevé. La réunion est ouverte dans le jardin climat d'Asie, par le très cher frère de Bellincourt, Vénérable, et par la charmante soeur Delamotte Bertin, grande maîtresse, éclairée sur le climat d'Afrique et d'Amérique par les très aimables et très intéressantes sœurs Cotolandi et Bordeaux, grande inspectrice et dépositaire.
La grande maîtresse, revêtue de ses ornements, explique à l'apprentie maçonne la signification des emblèmes et on chante :

Elle l'instruisit de nos lois,
De nos rites, de nos mystères;
Elle lui dit que tous les Frères,
Dociles toujours à la voix
D'un sexe aimable et fait pour plaire,
Faisaient leur devoir par cinq fois.
…..
En ce même temps chaque Frère
Crut à coup sur s'apercevoir
Que ce travail et ce devoir,
Que ces cinq coups n'étonnaient guère
La jeune récipiendaire.
Qui pensait que, pour la beauté,
C'était le moins, en vérité,
Que tout bon Franc-Maçon dut faire.

316

fêtes de la Bonne Déesse ; on y chante parfois des cantiques ou chansons qui, pour employer une expression empruntée par Octave Feuillet aux Goncourt, feraient rougir un singe. Citons, comme un échantillon innocent, ces couplets simplement gaillards.

EVA — Cantique
Air : Quand les bœufs vont deux à deux
Le labourage en va mieux.

On nous dit de l'Angleterre
Que tout son vocabulaire
Dans Goddam se renfermait (prononcez Goddem),
Mais dans la Maçonnerie,
Un mot a plus de magie.
Ce mot, qui ne l'aimerait?
Eva, Eva, Era, Eval (bis.)
Un vrai Maçon ne sera
Jamais sourd à ce mot-là !

317

Heureux le Maçon fidèle
Qui peut consacrer son zèle
A la beauté qu'il chérit !
Mais bien plus heureux encore
Quand, d'une sœur qu'il adore,
Le tendre regard lui dit :
Eva ! etc.

Ignorant notre langage,
Mondor, au déclin de l'âge,
Epouse une jeune sœur.
La pauvre petite femme,
Qui le croit Maçon dans l'âme,
A beau dire avec ferveur:
Eva, Eva, Eva, Eva ! (bis).
Vieux profane est et sera
Toujours sourd à ce mot-là (1).

Là c'est Judith qui joue le rôle principal :
— La récipiendaire, la tète couverte d'un drap noir saupoudré de cendre, arrive à la porte du Temple. Elle est arrêtée par un garde qui en avertit le deuxième surveillant. Celui-ci va vers elle et lui dit :

D. — Que voulez-vous?
R. — Je veux parler au Grand-Prêtre et aux principaux du peuple.
D. — Qui êtes-vous ?
R. — Judith.
D. — De quelle nation ?
H. — Femme juive, de la tribu de Siméon.

(1) Manuel complet de la Maçonnerie d'adoption ou Maçonnerie des dames, par S.-M. Ragon, ancien Vénérable, fondateur des trois ateliers de Trinosoph,», à Paris, auteur du Cours interprétatif de* Initiations.

318
II l'introduit entre les deux colonnes. Les frères et les sœurs restent assis, ayant la main droite sur le cœur, la gauche sur le front et la tête baissée pour simuler la douloureuse consternation qu'on éprouvait en Bêthulie avant la sortie de Judith.
Le grand-prêtre dit à la récipiendaire:

D. — Que demandez-vous ?
R. — que vous me fassiez ouvrir les portes de la ville pendant cette nuit, et que tout le peuple prie pour moi pendant cinq jours. Alors je vous apporterai des nouvelles sûres de Béthulie. Je vous conjure de ne point rendre la ville avant ce temps.

Le Grand-Prêtre : « Allez en paix, et que le Seigneur soit avec vous! »

Elle sort et rentre dans la salle de préparation. Elle quitte son drap noir, se lave et revêt ses ornements. Elle prend de la main droite un sabre, de la gauche une tête de mort peinte, qui avaient été déposés pendant qu'elle était en loge.
(C'est alors qu'il faut changer la tenture verte en rouge.)
A son retour en loge, elle crie à la porte : Victoire, Victoire ! Le garde en avertit le second surveillant qui le dit au premier ; celui-ci informe le grand-prètre qu'on a crié deux fois Victoire ! à la porte de la loge.
Le Grand-Prêtre : Faites voir qui a crié ainsi.
R. — C'est Judith.
Le Grand-Prêtre : Faites-la entrer; mes frères et mes sœurs, soyons debout.
Judith est introduite. « Loué soit le Grand-Architecte de l'Univers, qui n'a point abandonné ceux qui espèrent en lui, qui a accompli par sa servante la miséricorde qu'il a promise à la

319
nation d'Israël, et qui a tué cette nuit, par ma main, l'ennemi de son peuple» (Elle montre la tête de mort) (1).

L'image douloureuse de Jérusalem vaincue apparaît donc au premier plan dans l'œuvre maçonnique. C'est la Veuve dont les fils dispersés se reconnaissent au bout du monde en criant : « A moi les fils de la Veuve ! »
Le jour où Jérusalem a vu s'écrouler sa grandeur passée est un inoubliable souvenir que les loges prennent soin de rappeler sans cesse.
Dans la cérémonie pour le grade de Rose-Croix à cette question :
« quelle heure est-il ? » on répoudait :
Il est la première heure du jour, l'instant où le voile du Temple se déchira, où les ténèbres et la consternation se répandirent sur la surface de la terre, où la lumière s'obscurcit, où les outils de la Maçonnerie se brisèrent, où l'étoile flamboyante disparut, où la pierre cubique fut brisée, où la parole fut perdue.
Barruel a très bien discerné la signification véritable de ces mots:
L'adepte, écrit-il (2), qui a suivi dans la Maçonnerie le progrès de ses découvertes, n'a pas besoin de nouvelles leçons pour entendre le sens de ces paroles.
Il y voit que le jour où le mot Jehovah fut perdu, fut précisément celui où Jésus-Christ, ce fils de Dieu, mourant pour le salut des hommes, consomma le grand mystère de la religion

chrétienne, et détruisit toute autre religion, soit judaïque, soit naturelle et philosophique. Plus un Maçon est attaché à la parole, c'est-à-dire à la doctrine de sa

(1) Manuel de la Maçonnerie d'adoption, déjà cité.
(2) Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme.

320
prétendue religion naturelle, plus il apprendra à détester l'auteur et le consommateur de la religion révélée; aussi cette parole qu'il a déjà trouvée dans les grades supérieurs n'est-elle plus l'objet de ses recherches dans celui-ci ; il faut à sa haine quelque chose de plus. Il lui faut un mot qui, dans sa bouche et dans celle de ses coadeptes, rappelle habituellement le blasphème du mépris et de l'horreur contre le Dieu du Christianisme. Et ce mot, il le trouve dans l'inscription même apposée sur la croix.
On sait que ces lettres, formant le nom « Inri », ne sont que les initiales de l'inscription Jésus de Nazareth, Roi des Juifs. L'adepte Rose-Croix apprend à y substituer l'interprétation suivante : Juif de Nazareth conduit par Raphaël en Judée, interprétation qui ne fait plus de Jésus-Christ qu'un Juif ordinaire, emmené par le Juif Raphaël à Jérusalem pour y être puni de ses crimes.
Dès que les réponses de l'aspirant ont prouvé qu'il connaît le sens maçonnique de l'inscription Inri, le Vénérable s'écrie : Mes frères, la parole est retrouvée; et tous applaudissent à ce trait de lumière par lequel le Frère leur apprend que celui dont la mort est le grand mystère de la religion chrétienne ne fut qu'un simple Juif, crucifié pour ses crimes.
De peur que cette explication ne s'efface de leur mémoire, de peur que toute la haine dont elle les anime contre le Christ ne s'éteigne dans leur coeur, il faudra que sans cesse ils l'aient présente à leur esprit.
Le Maçon Rose-Croix la redira lorsqu'il rencontrera un Frère de son grade. C'est à ce mot, Inri, qu'ils se reconnaîtront, c'est là le mot du guet qui distingue ce grade.

Sympathie et tendresse pour Jérusalem et ses représentants ; haine pour le Christ et les chrétiens : toute la Maçonnerie est là.
Il ne faut donc pas beaucoup de perspicacité pour reconnaître que la Franc-Maçonnerie est bien, comme le dit l'abbé Davin, « d'origine toute judaïque ; que les Juifs, dont on retrouve la main dans toutes les sectes chrétiennes, ne cessent de nous apparaître comme les premiers et

321
les plus indomptables meneurs de la Franc-Maçonnerie (1).»
De l'institution fondée par eux, les Juifs ont su tirer un parti considérable. Totalement impuissants à constituer, comme les Aryens, une hiérarchie basée sur les nobles aspirations de l'être humain, sur les vertus patriotiques et familiales, sur le sentiment de l'honneur et du dévouement, les Sémites excellent dans la politique dissolvante : qu'il s'agisse de sociétés financières ou de sociétés secrètes ils savent donner une apparence d'ordre et de sérieux aux appétits, aux mauvais instincts coalisés.
L'association maçonnique a été un cadre dans lequel sont entrées beaucoup de catégories d'hommes qui se sont reconnus là à une sorte de médiocrité malfaisante commune : les gogos, les vaniteux, les pervers, trop craintifs pour agir tout seuls et qu'un esprit de garantie personnelle portait à ne s'aventurer qu'à bon escient (2).

(1) Bossuet, Port-Royal et la Maçonnerie. Voir égalemeut à ce sujet : Les Maçons juifs et l'Avenir ou la Tolérance moderne.

(2) Si l'on veut se rendre compte des moyens dont disposent les Francs-Maçons, il faut consulter le dernier compte-rendu, qui date de 1880.
A cette date il existait, dans tout l'univers, 138,063 loges, qui avaient recueilli, en une seule année, quatre milliards de contributions volontaires. Les Francs-Maçons étaient ainsi répartis :
Etats-Unis 2.673.296
Etats de l'Amérique Méridionale et Brésil. . 4.517.425
Cuba et Porto-Rico 58.816
Asie et Océanie. 594.111
Afrique, y compris l'Egypte 83.310
Europe 6.854.415

Total 14.781.183

Nombre de femmes faisant partie des loges. 2.379.460
Total des personnes faisant partie de la Franc-Maçonnerie 17.160.643

322
Gouvernés par des maîtres invisibles et que nul ne soupçonne, la Franc-Maçonnerie fut une sorte de Judaïsme ouvert, une espèce d'appartement de garçon, de bureau, d'agence, où les Juifs fraternisèrent avec des gens qu'ils n'auraient pas voulu recevoir chez eux.
Abrité derrière cette machine de guerre qui le cachait, le Juif put accomplir le mal, sans être responsable, en attestant Abraham qu'il était partisan de la tolérance.
Après avoir eu la précaution de mettre d'abord à sa tête des personnalités dont on exploitait l'ambition et qui donnaient le change à l'opinion, la Franc-Maçonnerie, une fois assurée du succès a cherché des instruments qui lui appartiennent absolument en les choisissant parmi les êtres qui, par leur nullité intellectuelle et morale, n'offrent pas assez de relief pour qu'on s'attaque à eux.
Prenez Cousin qui fut président du Suprême Conseil jusqu'au conseil d'octobre 1885. Il était, en apparence, l'homme le plus puissant de France ; en réalité, c'est un mince personnage, très humble serviteur et homme de paille des Rothschild. Administrateur du Panama (1), inspecteur

(1) La Franc-Maçonnere joue naturellement un grand rôle dans le lancement de cette problématique affaire du Panama, que les journaux conservateurs ne se lassent pas de recommander aux catholiques, en répétant sur tous les tons : « le grand Français par ci, le grand Français par là. »
D'après une lettre, publiée par le Matin du 23 août 1885, la loge l'Aménité semble même trouver que le Garant d'amitié d'Autriche-Hongrie poussa vraiment les choses un peu loin :

R.*. L.*. de l'Aménité (Fondée en 1771)
Or.*. du Havre, le 17 juillet 1885 TT.*. CC.*. F.*.

Dans sa ten.*. d'obl.*. du 15 juillet 1885, la resp.*. Loge de l'Aménité
a décidé l'envoi de la présente circulaire aux loges de l'Obé.*.
Pour les informer que M. V.*., se disant membre d'une loge de l'Or.*. de Paris, sollicite de tous les Francs-Maçons des souscriptions pour la vente de deux cents cartes intitulées : Panorama du canal de Panama et Suez, imprimées en chromo-lithographie.

Nous croyons devoir conseiller à tout les FF.*. de nos LL.*. SS.*. de se faire présenter, avant de souscrire, un exemplaire desdites cartes, ce que l'on n'a pas fait pour nous, à l'Or.*. du Havre, mais ce qui peut, régulièrement, être exigé, le tirage en étant fait, puisque la plupart des souscripteurs havrais sont livrés aujourd'hui.
Les moyens employés pour parvenir semblent être de se procurer, par le tableau des loges, les adresses des Maçons et de faire vibrer près d'eux, lors d'une visite personnelle, la fibre patriotique française, au moyen du nom de M. F. de Lesseps, habilement produit dans la conversation, afin de créer un entraînement des uns par les autres et d'arriver à une inscription de souscription.
Veuillez agréer, etc.
Voir également les Archives Israélites du 22 octobre 1885, sur le colonie juive à Panama, et la communauté qui porte le nom de Scheerith Israël.

323
délégué du chemin de fer du Nord, chargé du service central de l'exploitation, riche de cent cinquante mille livres de rente, marié à une femme qui a une fortune au moins égale, intéressé par les Rothschild dans toutes les belles affaires de ce temps, il n'en est pas moins un de ces figurants subalternes de la vie contemporaine que Paris, pourtant si curieux, connaît à peine.
C'est à la fois un timide et un dément de vanité qui finira, d'après toutes les probabilités, par la folie complète.
Petit employé, il faisait déjà déborder un foulard rouge de la poche de sa redingote pour laisser croire qu'il était décoré, il regrette, sans nul doute, de ne pas être sauvage pour se planter des plumes sur le crâne.
Une fois rentré chez lui, il ne quitte plus le grand cordon maçonnique, le tablier, les emblèmes, les bijoux. En dehors de son titre de président, il s'affuble, dans le calendrier maçonnique, du sobriquet

324
baroque de : Garant d'amitié du Grand-Orient de Hongrie, 0.*. de Buda-Pesth.
Craintif et insolent en même temps, il rampe devant les Rothschild, et fait peser un joug de fer sur ses employés qui le détestent cordialement,
« Ah ! monsieur ! quel coup de fusil ! » me disait l'un d'eux en me donnant ces détails, et je cite le mot, non pour l'approuver, mais pour montrer les sentiments qu'inspire ce prétendu philanthrope si dur pour les petits.
Je l'ai aperçu dans la gare avec sa figure blafarde, ses yeux inquiets, c'est l'incarnation complète du bureaucrate sinistre. Avec cela il a des qualités, il est classificateur, paperassier habile. Les Rothschild ont compris le parti qu'on en pouvait tirer et lui ont passé au cou ce cordon moiré qu'il aimait tant.
Tout le mouvement de la Maçonnerie : intrigues, dénonciations contre d'honnêtes chrétiens, démarches pour priver un brave homme de sa place, enlèvements d'enfants, poursuites à l'aide de faux témoignages contre des ecclésiastiques, ce qu'on ne sait pas, ce qu'on ne se dit qu'entre affidés très sûrs — tout cela est venu pendant de longues années aboutir au chemin de fer du Nord.
Cousin classe tout avec une méthode imperturbable, il met les pièces dans un dossier, puis le dossier dans un carton et le carton dans un secrétaire garni d'une serrure de sûreté.
C'est le Crime en manches de lustrine, la Sainte-Vehme siégeant sur un rond de cuir, c'est Gagliostro dans le faux-col de Joseph Prud'homme et dans la lévite de Pet-de-Loup.

C'est la malfaisance aimée pour elle-même. Quel intérêt, je vous le demande, peut avoir cet homme dix fois millionnaire à détruire ces croyances qui aident les déshérités à supporter la vie ?
Le choix était intelligent, d'ailleurs, avouons le. La Franc-

325
Maçonnerie et le catholicisme des gens du monde s'entendent assez bien dans une aversion commune pour les humbles. Supposez qu'un malheureux porion, passant sa vie au fond des mines, un pauvre hère de mécanicien ou de garde-frein, toujours noir de charbon ou sali de cambouis, se laisse aller à paraître dans une réunion publique, à figurer dans un mouvement ayant pour but de transformer la société (1). Les actionnaires conservateurs trouveront tout naturel qu'on l'expulse, qu'on lui enlève son pain, qu'on mette sur son livret un signe destiné à faire reconnaître partout ce révolté. Nul d'entre eux ne suivra le conseil qui revient si fréquemment dans l'Imitation : « Soyez intérieurs ! » Nul ne s'interrogera ne se dira : « A la place de cet homme, ne penserais-je pas comme lui ? »
Cousin était à la tête d'une association que Notre Saint-

(1) L'interdiction faite aux agents des Compagnies d'accepter aucune fonction élective est formelle. On se rappelle les circulaires publiées à ce sujet au mois de juillet 1884, par M. Mantion, directeur de la Compagnie de Lyon-Méditerranée, et par M. Nublemaire, directeur de la Compagnie d'Orléans.
La circulaire de M. Mantion est ainsi conçue :
« A la suite de divers accidents, j'ai été amené à décider, d'une manière générale, qu'il convenait d'inviter nos agents à ne plus accepter de fonctions électives et à renoncer sans délait à celles qu'ils auraient acceptées. Je vous invite à prendre les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de ces Instructions.
« 16 juillet.
« Le directeur de la Compagnie :
« Signé : Mantion. »

Cela, bien entendu, ne s'adresse qu'aux faibles. Si M. Noblemaire eut été un homme de droiture et d'honnêteté, il aurait, avant de publier sa circulaire, commencé par révoquer le cumulard républicain Emile Roger, conseiller général du canton de Montignac, député de la première circonscription de Sarlat et chef du contentieux de la Compagnie d'Orléans. En voilà encore un qui a dû se sentir indépendant dans le vote des conventions !

326
Père le Pape a signalée comme exécrable et dangereuse ; c'est dans les loges, dont il était le chef suprême, qu'ont été délibérées et décidées toutes les mesures révolutionnaires qui ont renversé, dans ce pays, tout ce qui tenait encore debout. Les membres du conseil d'administration du chemin de fer du Nord (1), les actionnaires influents n'avaient cependant que des sourires et de cordiales poignées de main pour leur chef d'exploitation.
Pour ces chrétiens de pacotille, la parole du Vicaire de Jésus-Christ n'existe pas; elle est un simple verbiage.
La raison de cette différence de procédés est simple.
Cousin est un monsieur, il touche en une heure ce que le prolétaire, qu'on punit de ne pas se trouver heureux, ne touche qu'en un an; il est sacré.
Mol n'aurait osé dire à M. de Rothschild, en plein salon: « Ah ça ! Mon cher, vous qui affectez de rester neutre dans la question religieuse,

(1) Voici, d'ailleurs, la liste des membres du conseil d'administration du chemin de fer du Nord. Quoique les Juifs y soient largement représentés, il doit se trouver dans le nombre quelques catholiques qui vont à l'Eglise, après avoir accablé de politesse le chef de la Franc-Maçonnerie. « On ne sait pas, se disent-ils sans doute, ce qui peut arriver. On distribuera peut-être des dividendes là-haut. »
Conseil d'administration : MM. le baron Alphonse de Rotchild.
— Baron de Saint-Didier. — Léon Say. — Gaston Griolet. — André de Warn. — Vallon. — Joseph Hottinguer. — Alex. Adam. — Baron Alfred de Rotchield. — Baron Nathaniel de Rotchield. - Baron Gustave de Rothschild. — Vicomte de Saint-Pierre. — Baron de Soubeyran. — Gabriel Dehaynin. — Duc de Mouchy. — Buriou.— Le comte A. de Germiny. — Le comte Pillet Will. — Frédéric Moreau. — Baudelot. — Adolphe Vernes. — Agache. — Baron Arthur de Rothschild. — Marcolle Pinguet.
Notons que Cousin ne cachait aucunement ses vilaines ocupations. C'est au bureau même de la Compagnie que la président du Suprême Conseil, qui n'allait guère rue Cadet que le deuxième et le quatrième mardi de chaque mois, donnait ses audiences ; c'est là que l'employé du Grand-Orient apportait chaque matin le rapport ; c'est là qn'on signait tous les diplômes pour les ouvertures et les tenues de loges.

327

pourquoi donc gardez-vous chez vous quelqu'un qui préside à la guerre implacable qu'on nous fait ? Auriez-vous les mêmes scrupules envers un rédacteur de l'Anti-Sémitique ?
Nous l'avons vu par l'exempte de Cousin, le Franc-Maçon non juif, le Franc-Maçon instrumentaire personnifie un type particulier; il correspond à une nature d'esprit spéciale, il semble qu'on naisse ainsi. Ce n'est ni l'insurgé, ni le niveleur farouche qui rêve de fonder sur des ruines une société meilleure; ce n'est pas le socialiste poursuivant de séduisantes et dangereuses otopies. Non, c'est un bourgeois, mais un bourgeois particulièrement vil et bas.
Jamais on ne vit imposture pareille à la prétendue philanthropie qu'affectent les Francs-Maçons.
Ils n'ont pu fonder une œuvre charitable sérieuse et le Monde maçonnique l'avoue lui-même :
Toutes les fois que nous voulons entrer dans le domaine de la création d'établissements de bienfaisance et de secours, nous échouons pitoyablement.
L'Orphelinat général maçonnique nous en fournit une preuve de plus.
Si nos adversaires, les cléricaux, pouvaient mesurer l'inanité de nos efforts dans la voie de la bienfaisance pratique, ils trouveraient un beau thème a nous couvrir de ridicule.
En comparant la situation du seul établissement créé par nous, comptant à l'heure qu'il est vingt-deux années d'existence, à la foule d'institutions au moyen desquelles l'Eglise distribue à un peuple de clients des secours de toute nature, nos ennemis pouraient véritablement nous prendre en pitié.
Nous faisons des voeux pour que le rapport de la sous-commission des finances, dont le F.*. Leven est président, ne leur tombe pas sous les veux. Il importe à l'honneur de la libre-Pensée que la Franc-Maçonnerie ne fasse pas rire d'elle.
Ce qui caractérise précisément la Maçonnerie c'est un sentiment inconnu jusqu'à elle, un sentiment vraiment

328

diabolique : la haine du pauvre. Dans chaque pauvre, ainsi que nous l'avons déjà dit, l'Eglise nous ordonne de voir Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même.
Il semble que la Maçonnerie soit de l'avis de l'Eglise et qu'elle haïsse dans le pauvre ce Christ qu'elle poursuit partout d'une haine si furieuse:
« N'introduisez jamais dans l'ordre, dit le F.*. Beurnouville, que des hommes qui peuvent vous présenter la main et non vous la tendre.»
Pour le F.*. Ragon, la pauvreté « c'est la lèpre hideuse de la Maçonnerie en France. » Pour le F.*. Bazot, le pauvre, le Maçon qui tend la main, est un génie malfaisant qui vous obsède partout et à toute heure, »
Rien ne peut vous soustraire à son importunité, et son insolence ne connaît ni bornes ni obstacles. Il est à votre lever, au moment de vos affaires, à votre repas, à votre sortie.
Mieux vaudrait rencontrer sa main armée d'un poignard ; vous pourriez du moins opposer le courage au glaive assassin. »
Le Franc-Maçon a le culte et l'amour de la force comme le Juif, il est toujours avec ce qui réussit. Napoléon Ier n'a pas eu pendant longtemps de plus solides alliés qu'eux, et c'est certainement aux Francs-Maçons allemands, qui trahissaient leur patrie pour lui, qu'il a dû une partie de ses étonnants succès. Sous Napoléon III, les Francs-Maçons, après avoir offert au prince Napoléon la grande maîtrise que l'Empereur ne permit pas à son cousin d'accepter, eurent pour grands-maîtres des Murât et des Magnan.
Les Maçons, ces éternels suiveurs de fortune, se sont mis naturellement à la remorque du prince de Bismarck.
Bismarck avait intérêt à détruire chez nous cet idéal de foi qui, faisant mépriser la mort, rend les nations invincibles; la Franc-Maçonnerie s'offrit pour accomplir cette besogne et l'accomplit presque pour rien, par besoin de servir, par

329
la pente naturelle qui la porte à tout ce qui répond à une sorte de domesticité haineuse qui est son fait.
Cette adoration perpétuelle pour ce qui est fort et riche s'applique à tout. Entrez dans une loge maçonnique, à la « Clémente Amitié » dont font partie les Rothschild et à laquelle appartenait Mayrargues, chez les Imitateurs d'Osiris, ou dans la loge de Jérusalem des Vallées égyptiennes, chez les Hospitaliers de la Palestine, ou à la Jérusalem Ecossaise, vous n'entendrez jamais personne demander qu'on touche aux milliards des Juifs.
Si quelqu'un se permettait une telle inconvenance, les frères, épouvantés d'une pareille audace, seraient capables de confondre Schiboleth, qui est le mot de passe avec Jakin qui est le mot sacré.
L'ennemi auquel ces vaillants s'attaquent c'est le Frère des écoles chrétiennes ou la Petite Soeur des pauvres, le faible en un mot. Contre eux ils sont terribles, ils écrivent des planches contre eux, ils tuilent, ils se grattent frénétiquement dans la main, ils épuisent le répertoire de leurs attouchements obscènes.
C'est Ranc, un Imitateur d'Osiris —en quoi Osiris a-t-il pu donner de si mauvais exemples ? — qui, le 17 juillet 1879, exhiba dans sa loge une sorte de carte des établissements religieux à piller. C'est Constans qui, le 17 août 1880, après la première exécution des décrets, reçut une palme de la « Parfaite Harmonie » qui aurait mieux fait de demander quelques renseignements sur ce malheureux
Puig y Puyg si cruellement dépouillé par l'ancien ministre de l'intérieur (1).

(1) Il est toujours bon de rappeler que la Franc-Maçonnerie déclare, en toute occasion, qu'elle n'attaque pas la Religion et qu'elle reste étrangère à la politique. L'article deuxième de la constitution est prècis sur ce point :

« Dans la sphère élevée oû elle se place, la Maçonnerie respecte la foi religieuse et les sympathies politiques de chacun de ses membres. Aussi, dans ses réunions, toute discution à ce sujet est-elle formellement interdite. »
N'est-ce point le cas de citer une fois de plus les vers de Laprade :

Molière eut renoncé, s'il vous avait pu voir,
Pour un Tartufe rouge à son Tartufe noir. »

330
Nous voyons encore ce Constans, qui aurait tant de raisons de se cacher, se mettre en évidence dans une fête d'adoption donnée le 27 juin 1885 dans un restaurant du bois de Boulogne.
Cette fois, spectacle écoeurant même pour les moins difficiles, des entants sont mêlés a ces farces odieuses. Les pauvres petits acteurs condamnés à figurer dans ces saturnales ont le visage couvert d'un voile de mousseline blanche portant en lettres jaunes une inscription différente.
Sur l'un on lit le mot fanatisme, sur l'autre : ignorance, sur un troisième : misère. Après d'interminables discourt on enlève solennellement ces voiles.
Constans, répondant à M. Laguerre, déclara hautement que c'était la Maçonnerie qui avait imposé l'expulsion des religieux au gouvernement

Mon collègue, dit-il, m'a félicité tout à l'heure de la politique que j'ai suivie lorsque je faisais partie du cabinet, mais, je dois le dire, ces félicitations doivent s'adresser autant à vous qu'à moi, car c'est dans la Franc-Maçonnerie, où je suis entré il y a trente-deux ans, que j'ai entendu dire pour la première fois que la cléricalisme était l'ennemi commun.
Je suis de ceux qui n'ont pas craint de se compromettre pour le combattre ouvertement, mais à quoi cela aurait-il servi, si, comme

331
cela se voit aujourd'hui, les robes noires expulsées peuvent impunément revenir prendre leurs places primitives ?
Se tournant vers M. Laguerre, l'orateur ajoute:
..... Mais j'espère que de plus jeunes que moi les expulseront une bonne fois pour toujours !.....

La grande force de la Maçonnerie réside dans le concours que lui apportent les gens médiocres d'intelligence et faciles de conscience qu'elle réussit depuis quelques années à caser dans tous les postes importants.
Sévère pour l'homme condamné (1), la Maçonnerie aime l'homme véreux, l'agent d'affaires, le financier louche, le déclassé qui a besoin d'elle et qui, par conséquent, est pour elle un instrument docile. Des pleutres comme Ferry ou comme Tirard, par exemple, sont les grands hommes francs-maçonniques.
Ils sont soutenus, protégés, repêchés.
Prenez la liste de tous les hommes en vue adeptes de la Franc-Maçonnerie et vous y verrez figurer tous les noms d'hommes compromis dans de douteuses affaires, dans des virements suspects, flétris par leur propre parti, les Constans, les Cazot, les Bouteillier, les Paul Bert, les Baïhaut.
La Franc-Maçonnerie, en effet, n'abandonne les siens qu'à la dernière extrémité. Voyez, par exemple, Tirard. Il est chargé, comme ministre des finances, de cette opération de la conversion qui demandait, avant tout, de la discrétion.

C'était le cas ou jamais, pour l'ancien fabricant de doublé, de ressembler à Lamech qui, le premier, eut l'art

(1) Certaines loges, d'ailleurs, sont plus difficiles que d'autres.
La loge Union et Persévérance refusa de recevoir Eugène Mayer, de la Lanterne, que la loge l'Ecole Mutuelle fut heureuse d'accueillir.

332
de mettre les métaux en œuvre, et de se vêtir comme lui « d'or et d'azur (1). » C'était le cas de chanter :

Samson à peine a sa maîtresse
Eut dit son secret
Qu'il éprouva de sa faiblesse
Le funeste effet.
Dalila n'aurait pu le vendre,
Mais elle aurait trouvé Samson
Plus discret et tout aussi tendre
S'il avait été Franc-Maçon (2).

Au lieu d'agir ainsi, Tirard fit cyniquement un coup, il reçut ostensiblement M. Dugué de la Fauconnerie et l'autorisa à déclarer que l'opération n'aurait pas lieu, alors qu'il savait qu'elle était déjà décidée. On rafla ainsi une quinzaine de millions.
Dans la séance du 26 avril 1883, M. Oscar de Vallée monte à la tribune du Sénat, flétrit ces prévarications. Le rigide magistrat retrouve l'accent des anciens jours, son doigt désigne le coupable assis au banc des ministres.
Cette parole d'un honnête homme produit une émotion profonde. Même composées en majorité de gens pour lesquels la vertu n'est qu'un mot, les Assemblées prises en masse sont accessibles à certains courants.

(1) D. — Avex vous vu votre maît.*. aujourd'hui ?
R. — Oui, Très V.*.
D. — Comment était-il habillé ?
R. — D'or et d'azur.
D. — Que signifient ces deux mots ?
R. — Qu'un M.*. doit conserver la sagesse au sein des grandeurs dont il peut être revêtu. {Nécessaire Maçonnique, par E-J.-C M reg.-.)
(2) Recueil de chansons de Francs-Maçons, vers, discours, règlements, augmentées de plusieurs pièces qui n'ont pas encore paru. La musique mise sur la clef italienne avec la basse.

333
Un frisson passe dans la salle quand, s'adressant au garde des sceaux qui baisse la tête, l'orateur lui dit : « Vous êtes le maître de l'action publique ; pourquoi ne la mettez-vous pas en mouvement ? Il y a des coupables, cherchez-les et punissez-les ! »
Il est peu vraisemblable, évidemment, que Martin-Feuillée, qui a eu probablement sa part du gâteau, commence une instruction contre lui-même (1) ; mais les foules, je le répète, sont toujours promptes aux impressions, et tout le monde se demande si Tirard ne va pas avoir le sort de Teste.

Le Vénérable de la loge l'Ecole mutuelle était pâle comme un mort, il fit sans doute le signe de détresse en élevant les deux mains croisées au-dessus de sa tête. Soudain, des bancs de la gauche partent des vociférations, des cris confus, des interruptions assourdissantes.
On veut empêcher à tout prix M. Oscar de Vallée de poursuivre sa courageuse harangue. Les Maçons descendent au bas des gradins pour mieux insulter celui qui dévoile les scandales d'un des leurs. On distingue, parmi les plus exaltés, Deschanel et Laurent Pichat de la Clémente Amitié, le Juif Millaud de la Fraternité progressive, Testelin de l'Etoile du Nord qui croit qu'on parle une langue étrangère lors-

(1) Dans le procès d'un pauvre diable de commis-greffier, nommé Lebas, poursuivi au mois de janvier 1885 pour violation du secret professionnel, M. Falateuf lut d'innombrables lettres et dépêches qui prouvent que le riche boursier Mary Raynaud était tenu au courant des moindres phases de l'instruction commencée contre lui, par M. Lenoël, sénateur républicain ; le garde des sceaux faisait porter les pièces chez l'accusé pour qu'il pût préparer d'avance sa réponse
au questions embarrassantes. Il est possible, me dira-ton peut être, que ce garde des sceaux ne soit pas M. Martin Feuillée. M. Falateuf effectivement a dit : Martin Feu... et il s'est arrêté.

334
qu'on parie da probité, Tolain de la Pévoyance, toujours prêt lorsqu'il s'agit de se faire noter d'infamie.
Les clameurs couvrent la voix de l'homme probe qui est réduit a se taire. Martin-Feuillée s'essaie le front. Le f.*. Tirard est encore une fois sauvé. C'est le Benjamin des loges, d'ailleurs, un vrai Lomton, que cet ancien bijoutier en faux. Il semble qu'il soit pareil aux enfants qu'on a eu de la peine à élever et qu'on l'aime davantage pour le mal qu'il a donne.
Il se jette toujours dans des aventures qui ne sont pas propres et, une fois en mauvais cas, il essaye de se tirer d'affaire par des dénégations puériles.
Il s'était associé avec quelques amis désireux d'enlever quelques millions aux malheureux Français, et l'on avait mis son nom à un prospectus qui était, ma foi, fort alléchant :
La paix et la tranquillité dont jouit depuis longtemps la République de l'Uruguay, et l'appui garanti du Président et des principaux membres du gouvernememt de cette République, sont pour notre Société des gages certains de sécurité.
Les communications entre la mine Santa-Ernestins et Montevideo sont faciles, le climat est tempéré et sain, la main d'oeuvre bon marché. Toutes ces circonstances, jointes à la richesse exceptionnelle bien constatée du quartz aurifère à exploiter, nous ont permis de trouver, dans nos relations et parmi nos amis, an chiffre déjà important de souscriptions.
Le banquier allemand Isaac Kolisch, qui s'était chargé de l'émission, adressait aux actionnaires les appels les plus pressants et, par un raffinement d'habileté qui manque rarement son effet, il faisait entendre qu'il fallait souscrire sans bruit, si l'on voulait être admis dans ce qu'il appelait « un petit cercle d'initiés. »

335

BANQUE COMMERCIALE ET COMMISSION
I. KOLISCH
1, rue du Quatre-Septembre
Confidentielle.

« Paris, le 23 mai 1879.

« Monsieur,
« Après avoir parcouru la note ci-jointe, vous aurez acquis la conviction qu'il s'agit d'une affaire vraiment exceptionnele, et vous comprendrez facilement pourquoi il m'a été impossible d'en donner les détails dans la circulaire de ma maison.
« S. Exe. M. Tirard, ministre de l'agriculture et du commerce, ayant accepté la présidence de la Société, et plusieurs autres personages aussi haut placés y étant intérressés, toute l'affaire a été traitée et conclue, sans aucune publicité, connue il convient à des affaires vraiment bonnes, réservées à un petit cercle d'inniciés.

I. Kolisch

C'était au moins cette fois la vraie tradition de la Maçonnerie qui fredonne volontiers :

Loin de tous censeurs sévères.
Au doux bruit de nos canons,
Célébrons dans nos mystères
Le bonheur des Francs-Maçons.
Cachons toujours au vulgaire
Les biens dont nous jouissons;
Savoir jouir et se taire
C'est la loi des bons Maçons (1).

(1) Recueil de chanssons des Franc-Maçons.

336
Dans une réponse indignée, adressée au français qui avait reproduit cette circulaire, Tirard protesta avec indignation et déclara qu'il était complètement étranger à cette affaire et qu'il n'en avait jamais entendu parler.
Les journaux de toute nuance partagèrent l'indignation de Tirard, et approuvèrent d'avance les mesures qu'il allait prendre contre les financiers assez osés pour se servir ainsi du nom, non seulement d'un homme, d'un député, mais d'un ministre de la République.
Il est incontestable, en effet, que les lois n'auraient pas assez de sévérités pour moi, si je me permettais d'affirmer sur un prospectus distribué à des milliers d'exemplaires, que M. Brisson ou M. Clémenceau sont présidents de sociétés, dont le litre même leur est inconnu.
Chose bizarre, Tirard ne bougea pas plus que s'il avait été pétrifié.
On commençait à trouver que cette âme d'Excellence était vraiment trop excellente, lorsque le pot aux roses découvert exhala un parfum qui ne ressemblait pas précisément à ceux de l'Arabie.
Quand le banquier eut levé le pied, en emportant ce qui restait du fonds social, les actionnaires apprirent avec stupéfaction que la mine n'avait jamais contenu une parcelle d'or.
Un ingénieur, envoyé pour faire une enquête, avait très franchement constaté cette absence absolue de tout minerai. Au lieu d'annoncer loyalement ce résultat, les administrateurs, comme le raconte le Parlement, avaient caché le rapport et fait porter le capital social a 15 millions par l'émmission de dix mille actions nouvelles.
Tirard croyait-il, en agissant ainsi, imiter, lui aussi, Osiris, en faisant des trous à la lune ? Prétendait il venger la mort d'Hiram ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que lorsqu'on célébra la fête du solstice d'été, on ne se contenta pas,
337
cette fois, de se gratter dans la main, on rapprocha les mains les unes des autres pour applaudir le Vénérable, l'intègre ministre « qui avait vu la grande lumière du 3e appartement. »

« On devrait le nommer Tuileur, » dit un Franc-Maçon fameux pour avoir affirmé dans une distribution de prix que Brutus avait été vainqueur à Philippes. » Jamais depuis le Honduras, des actionnaires n'ont reçu une tuile pareille. »
L'appui donné par la Franc-Maçonnerie à ses membres, dans des circonstances critiques, explique donc suffisamment, sans qu'il soit besoin de chercher là un élément mystérieux, le nombre de recrues qu'elle fait.
En province, certains hommes, banquiers, notaires, officiers ministériels, qui, sans la Maçonnerie, auraient été au bagne dès le début de leur carrière, se sont soutenus jusqu'à la mort, ont fini même, sinon entourés de l'estime publique, du moins officiellement honorés. Il y a dans ce genre des existences véritablement curieuses.
L'histoire du f.*. Guillot est épique et peut être donnée comme spécimen.
Ce Guillot, notaire, maire de Trévoux, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil général, président de la commission départementale, haut dignitaire de la Maçonnerie, était le grand électeur du déparlement.
Quand il mourut, au mois de mai 1883, ce fut un deuil général chez les républicains.
A côté du préfet de l'Ain, Stehelin, du sous-préfet de Trévoux, Daval, du sous-préfet de Belley, Brun, on vit derrière le cercueil tout le personnel obligatoire et laïque, les membres du conseil municipal de Trévoux, la commission des hospices, la société de secours mutuels, la

338
compagnie des pompiers, l'école laïque, de nombreux maires et conseillers municipaux des communes voisines, des fonctionnaires de diverses administrations; MM. Chapuis, administrateur ; Monnier, chef d'exploitation ;Clauzel, ingénieur, et de nombreux employés de la Compagnie des chemins de fer du Rhône, etc., etc.
On prononça sur sa tombe des discours dignes d'un homme qui aurait sauvé la Patrie. Daval, le sous-préfet, fut d'un lyrisme invraisemblable et il serait dommage de ne point citer quelques fragments de cette harangue qui donne bien l'idée de la littérature républicaine. :

Messieurs,

C'est au nom de M. le Préfet de l'Ain et au mien que je prends la parole au bord de cette tombe, ou nous réunit une peine commune. J'ai été invité à accepter ce douloureux honneur, à adresser au citoyen éminant et à l'ami dévoué notre suprême témoignage et notre dernier adieu, parce que je suis, de tous les membres de l'administration, son plus ancien collaborateur.
L'homme que nous accompagnons à l'endroit où l'on dort était de ceux qui ont pour cortège la douleur publique. La ville de Trévoux pleure en François Guillot un administrateur hors de pair ; le Conseil général de l'Ain, l'un de ses membres les plus actifs et les plus éminents; la République, l'un de ses plus
dévoués partisans.
On dit d'un soldat tué devant l'ennemi : mort au champ d'honneur; de celui qui est dans cette tombe nous pouvons dire: mort à la peine.
C'est qu'à la vérité cette vie si bien remplie se résume en deux mots : travail, bienfaisance.
Quel vide il laisse parmi nous ! Quellle perte nous venons de faire !
Quel est donc le « faucheur aveugle » qui porte ainsi la main sur le meilleur des nôtres ? Oû trouver un pareil dévouement aux intérêts de la démocratie ?
Et cependant quel désintéressement dans l'accomplissemet de cette tâche !
Quelle noblesse dans les mobiles ! Remplir son devoir

339
fût son unique et constants préoccupation. C'est pourquoi je n'hésite pas à le proclamer : François Guillot fit toujours passer la chose publique avant l'intérêt personnel.
Que de gens il a obligés ! Que de services il a rendus ! Les pauvres, les humbles, tous ceux qui souffraient, tous ceux qui avaient besoin d'un conseil recherchaient un appui ne frappèrent jamais en vain à sa porte.
Lui n'ambitionnait que l'estime de ses concitoyens, cette estime eut été sa seule récompense, s'il n'eût obtenu cette croix de la Légion d'honneur que je vois briller sur son cercueil
Laissez-moi, à ce propos, vous dire un fait qui m'est personnel :
C'était en 1878. J'étais depuis un an à la tète de cet arondissement, quand M. le Préfet de l'Ain me demanda de lui désigner le plus digne de recevoir l'étoile de l'honneur. J'eus la bonne fortune de jeter les yeux sur Guillot, alors que personne, jusqu'à ce jour, n'en avait eu l'idée, sans doute à cause de sa modestie.
Quand j'appris que le décret qui le nommait chevalier de la Légion d'honneur était signé, je lui portai cette bonne nouvelle. Saisi d'une grande émotion, il me dit d'une voix entre-«coupée par les sanglots ; « Ai-je donc mérité la croix ? » Et il me serra en pleurant dans ses bras.
Le souvenir de cette scène, ai-je besoin de vous le dire, Messieurs, restera profondément gravé dans ma mémoire et dans mon coeur. Ah ! oui, pendant cinq ans, j'ai entretenu commerce avec cet excellent homme, et, durant cette période de cinq années, pas le moindre dissentiment n'est venu troubler le charme de nos relations. C'est donc à moi, à moi surtout, qui ai vécu dans son intimité, qu'il a été donné d'apprécier combien était grande la noblesse de son âme et combien grande la bonté de son coeur.
Quant à vous, Messieurs, qui entourez cette tombe, vous qui êtes accourus des extrémités du département pour apporter voitre dernier témoignage de sympathie à celui que vous aviez en si haute estime, vous avez raison de verser des larmes. De longtemps vous n'aurez à pleurer un pareil homme de bien : car, si François Guillot eut vécu dans l'antiquité, la Grèce l'aurait mis au rang de ses Sages.
Adieu, cher ami! adieu, Guillot!

340
M. Ducher, conseiller général, eut l'oraison funèbre presque aussi éloquente :

Messieurs,

Il m'a paru que nous ne pouvions pas laisser la terre se refermer sur l'homme de bien que nous accompagnons aujourd'hui au seuil du néant, sans qu'une voix se fit entendre sur sa tombe au nom du Conseil général de l'Ain, où M. François Guillot tenait une si digne et si large place.
Permettez-moi donc, Messieurs, a moi, le plus humble entre tous, de redire à la population éplorée de cette ville que si la perte qu'elle fait en ce jour est immense autant que difficile, j'allais presque dire impossible à réparer, vous n'êtes pas, loin de là, seuls à la ressentir.
Dans les endroits les plus reculés de l'arrondissement de Trevoux, et je puis dire dans tout le département, la nouvelle de la mort de Guillot a eu un douloureux retentissement.
Ah ! c'est que notre collègue, notre ami, M. Guillot, n'était pas seulement un citoyen éclairé, intègre et dévoué; il n'était pas seulement un père de famille, bon, aimé et respecté des siens; il n'était pas seulement le premier magistrat d'une cité qui conserve précieusement le souvenir des bienfaits de son administration.
M. Guillot, et je suis heureux de le rappeler, était le conseiller, le protecteur, l'ami de tous, du petit comme du grand, du pauvre comme du riche ; son action bienfaisante et généreuse ne

connaissait pas de limites; elle s'étendait non-seulement sur sa ville d'adoption, sur son canton, sur l'arrondissement de Trévoux tout entier, mais encore sur ceux qui, de tous les points du département venaient auprès de lui, sûrs d'y trouver un accueil bienveillant, un appui désintéressé.
Je ne puis mieux terminer ces quelques paroles, Messieurs, qu'en rappelant l'éloge si mérité qu'en fit M. le Préfet, un jour que nous le regardions avec tristesse se retirer haletant, épuise par la fatigue et par la maladie, au milieu d'une séance qui devait être la dernièie pour lui :
« Si le soldat qui va mourir sur le champ de bataille, disait M. Stehelin, est digne d'admiration, nous ne devons pas moins

341
admirer le courage de Guillot, qui, lui aussi, a voulu mourir sur la brèche.
Adieu, Guillot, notre excellent et regretté collègue, adieu !!!

Quantàa Bollet, premier adjoint, il fut court, mais ferme ; il s'écria avec conviction :

Il n'est plus, cet administrateur intègre autant qu'habile dans lequel notre pays plaçait la plus entière confiance, ses plus chères espérances : car, si Guillot n'est pas mort à la fleur de l'âge, du moins il a succombé dans le plein exercice de ses grandes facultés.
Il n'est plus, cet homme équitable qui eut le mérite si rare de réduire ses ennemis au silence, de les forcer à l'admiration par l’excès de ses bienfaits.
Il n'est plus, cet ami dévoué, infatigable à servir les intérêts des autres, peu soucieux, d'ailleurs, de ce qui le regardait personnellement.
Mais, Messieurs, s'il ne reste rien de cette nature vigoureuse qui a lutté jusqu'au dernier souffle pour la cause de la justice, la mémoire de cet homme de coeur est impérissable. Il restera pour nous le modèle de toutes les vertus civiques.
Messieurs, unissons nos larmes à celles de la famille de ce serviteur de l’humanité : ce sera peut-être un adoucissement au chagrin de ses enfants abîmés dans la douleur !

Il n'est pas de douleur éternelle. Les habitants du pays essuyèrent leurs larmes et vinrent demander des nouvelles de leurs fonds qu'avait du faire fructifier un si bon Maçon.
Hélas ! le maillet maçonnique leur porta un coup de massue et ils n'eurent point envie de pousser le triple houzé qui est le cri d'enthousiasme des Fils de la Veuve.
M. le préfet avait eu raison. La perte était considérable, plus considérable qu'on ne le pensait.
Le Vénérable était un vulgaire faussaire, un simple escroc; il avait dévoré jusqu'au dernier sou, sans bruit, dans les obscures débauches

342
de la vie de province, l'argent qui lui avait été confié. Voilà ce qu'écrivait à ce sujet le Salut public de Lyon:
Les faux sont innombrables. La manière de procéder de Guillot était, en éffet, fort simple. Un prêteur apportait à l’étude ses deniers, destinés à un placement hypothécaire ; Guillot empochait le capital, fabriquait une fausse obligation signée du nom d'un faux emprunteur, et payait exactement les intérêts à l’aide des capitaux que de nouvelles dupes apportaient à l'étude.
Rien de plus simple, vous le voyez. Il est bien entendu que je vous signale le procédé le plus ordinairement employé ; mais Guillot, suivant les circonstances, savait varier son répertoire et faire passer l'argent de la poche d'autrui dans la sienne sur des airs nouveaux.
Ce qui, à mon avis, est le plus digne de remarque en cette afaire, c'est que Guillot ait pu procéder ainsi depuis de longues années, sans être inquiété ni découvert. Ce fait prouve, de la

part de sa clientèle, une confiance aveugle, qui s'attachait à un homme comblé d'honneurs par la République.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il y en a encore beaucoup pour qui les honneurs républicains signifient quelque chose.

C'est bête, mais c'est comme ça !

Un journal de Lyon, dans un article paru il y a quelque temps, aurait, parait-il, fixé le chiffre du passif. Ce chiffre ne peut être que fantaisiste, le passif ne pouvant être actuellement connu. Pour arriver à le connaître, il faut d'abord séparer les obligations vraies des fausses. Or, ce n'est ni prompt, ni facile, ni encore accompli. Tout ce qu'on peut dire aujourd'hui, c'est que les obligations fausses sont plus nombreuses que les vraies, et que le passif, qui est considérable, constitue un véritable krach pour le canton de Trévoux : capitaux perdus et dissipés, procès nombreux et dispendieux. (1)

(1) Voir sur cette aventure une excellente brochure, pleine de verve et de révélations piquantes sur l'existence provinciale : Un notaire Franc-Maçon et bien pensant par le synticat de ses victimes

343

Ce qui est inouï, en effet, c'est l'impunité dont jouissait Guillot, l'appui constant qu'il trouva, grâce à la Maçonnerie, dans le monde officiel parfaitement au courant de sa situation.

Guillot, cependant, n'était qu'un enfant à côté de Bellamy. Protestant et Franc-Maçon, chef du parti opportuniste dans le Finistère, conseiller général, maire de Brest, chevalier de la Légion d'honneur, Bellamy est un type complet, presque une figure.

Gambetta, qui allait à l'improbité comme le fer va à l'aimant, en fit son ami et, pendant de longues années, Bellamy fut, comme Guillot, le grand électeur du département.

Même quand il fut impossible de dissimuler ses détournements, les députés républicains le protégèrent longtemps contre toutes les poursuites.

Le nombre des abus de confiance et des vols de Bellamy est incroyable, et le chiffre avoué des détournements, 800,000 francs, est, manifestement, au-dessous de la vérité.

Bellamy semblait avoir une préférence pour le vol aux pauvres, qui est une spécialité républicaine. Un vieux matelot, Canu, avait amassé un petit pécule qui était une fortune pour lui : 11,000 francs ; Bellamy vole cet argent et déclare qu'il l'a perdu.

Une congrégation charitable, l'Adoration perpétuelle a l'idée, singulière d'ailleurs, de confier ses intérêts à Bellamy, il lui vole 13,000 francs ; aux mineurs de Graville, il se contente d'enlever 7,000 francs. Une dame Lefranc avait laissé à son cocher, nommé Mear, me rente viagère de 800 francs que Bellamy était chargé de servir. A cet effet, les héritiers Lefranc avaient déposé chez lui 32 obligations nominatives. A la mort du cocher, sa fille, loyale et honnèle envoya immédiatement l'acte de décès; mais le notaire républicain se garda bien de prévenir la

344

famille et, pendant quatre ans, se servit fidèlement la rente à lui-même.

Bellamy n'en fut pas moins acquitté par le jury. Est-ce donc que je blâme cette institution qui rend de si bizarres verdicts ? Assurément non.

Une des grandes fautes du parti conservateur a été de ne pas se rallier au principe de la magistrature élective. Avec un jury vous pouvez, à la rigueur, tomber sur quelques hommes honnêtes, avec les magistrats francs-maçons et juifs, vous êtes sûr de n'en trouver aucun (1)..

Une condamnation même, quand le cas n'est pas trop grave, n'empêche pas les Francs-Maçons d'arriver à tout. On aurait proposé au duc de Broglie d'admettre, dans le cabinet dont

il faisait partie, un catholique condamné à six mois de prison pour coups et blessures, qu'il aurait refusé avec indignation.
Brisson, Orateur de la Grande Loge centrale, n'hésite pas à confier à Dautresme le portefeuille du Commerce.
Le seul titre de ce Dautresme, pour devenir titulaire de ce déparlement ministériel, était d'être d'un commerce désagréable et d'avoir écrit la musique de quelques méchants opéras. En 1867, il avait à moitié assommé à

(1) Ce que les conservateurs devraient faire c'est de surveiller ces listes où les républicains font entrer pêle-mêle les frères et amis qui ont eu des malheurs. Il se passe là des choses sans nom qui attestent une fois de plus l'effroyable gâchis qui règne partout. Le pourvoi de Pel, on le sait, fut admis par la Cour de cassation parce qu'un des jurés, ancien mégissier à Fresnes, près la Croix de Bernis, était un failli non réhabilité, cet individu avait siégé dans dix affaires. A l'ouverture de la session suivante on s'aperçut qu'un des jurés inscrit sur la liste était étranger et avait été condamné pour vol. Sur la liste de la 2e session de juillet 1885, ou constata qu'un des jurés avait été condamné pour mendicité ; on ne s'en aperçut que le matin de l'audience !

345
coups de parapluie le directeur du Théâtre Lyrique qui hésitait à jouer les Jurons de Cadillac. Indulgent et débonnaire selon son habitude, Napoléon III s'était laissé fléchir par les supplications du musicien qui, avec la bassesse de ses pareils, se roulait littéralement à ses pieds, et lui avait fait grâce pleine et entière des six mois de prison qu'il avait si justement mérités (1).
En prison, quand par hasard Ils y vont, les Francs-Maçons sont certains de retrouver encore quelque protection.
Quand toutes les fonctions importantes ont été distribuées, les Maçons subalternes se sont précipités sur les emplois de directeurs et d'inspecteurs d'établissements pénitentiaires.
L'inspecteur de la maison des jeunes détenus des Douhaires, près Gaillon, est un ancien courtier d'assurances nommé Fleury, de la R.*. L.*. des Philanthropes réunis et l'on peut être sûr que le relèvement moral des petits prisonniers est en bonnes mains.
Plus de Dieu, plus d'églises; or, il n'y aura plus ni prêtres, ni religion ; plus de rois, plus de dirigeants, et il n'y aura plus de charges inutiles, mais une égale répartition des richesses sociales (2).

(1) A rapprocher de la bonté du souverain envers ce brutal dans lequel il ne voulait voir qu'un artiste aigri par l'insuccès et le manque de talent, la cruauté déployée par le gouvernement actuel contre ce pauvre Desprez, l'auteur d'Autour d'un clocher qui, condamné pour un délit littéraire, dut, quoique moribond, subir sa peine avec les escarpes et les voleurs. Le malheureux infirme ne put résister à ce régime et mourut quelques mois après. Dans cette gauche dont la plupart des membres doivent à la presse d'être le peu qu'ils sont, pas une voix ne s'éleva contre ce traitement barbare. Emu des souffrances de Desprez, Daudet avait écrit une lettre pleine de coeur à Camescasse. Le drôle ne répondit même pas à l'ecrivain.
(2) Raison et religion, par A. Fleury, de la R... L.*. des Philantropes réunis. Or.*. de Paris.

346

« C'est la société, d'ailleurs, qui est coupable de tout, déclare ce parfait nihiliste ; c'est la société qu'il faudrait enfermer. »
L'ignorance et la misère réunies, c'est le seul crime qu'on ait à reprocher à l'ouvrier; voici des déshérités du sort, des vaincus de la vie, qui voient des jours sans pain et des nuits sans sommeil; ils ont le ventre creux et le cerveau vide ; ils tremblent la fièvre et crachant la maladie, et vous, société, vous leur faites un crime de respirer le même air que tous ?
Car, enfin, à tous ces malheureux vous leur niez le droit au soleil, vous les empèchez de savourer le seul espoir qui leur reste, celui de boire la force et le bonheur contenus dans un rayon de soleil.
Oui, aux riches, aux fortunes, l'air et l'espace, le jeu et la danse, la joie et le babil; aux pauvres, l'atelier ou la prison, le grabat ou l'hopital, la tristesse ou la douleur !
Où donc trouver, pour le prolétaire, le droit de vivre, s'il n'a point le droit au soleil ? Car le soleil est le principe de toute vie, c'est le générateur qui fait mouvoir tout l'univers ; c'est le créateur, le propulseur de toutes choses, le consolateur de toute éternité, et qui le refuse aux autres commet un crime de lèse-humanité (1).
Je ne voudrais pas être désagréable à un protégé de M. Margue, mais n'est-il pas singulier de voir un homme, qui parait professer pour le soleil le culte ardent des anciens Guèbres, accepter précisément la direction d'un de ces établissements surannés où l'on met les gens à l'ombre ?
Beaucoup sont ainsi dans la Maçonnerie demi-savants, demi-orateurs, ils haïssent la société d'une haine qui n'est point la révolte courageuse de Spartacus, la colère âpre de Vindex, mais comme une venimeuse envie qui sent l'anti-chambre

(1) Revendications sociales, conférences faites par le P.*. Fleury. On comprend avec un pareil personnel que des révoltes éclatent dans toutes les prisons, à Riom, à Beaulieu, à Embrun, à Rochefort, à Belle-Isle, à Thouars.

347
et l'office ; ils n'entendent pas détruire complètement l'édifice social parce qu'ils espèrent bien s'y faire une petite place par des procédés plus ou moins corrects, mais ils attaquent l'Eglise parce qu'elle ne peut leur donner que de nobles enseignements, des conseils de respect et de dévouement dont ils ne veulent pas.
Pour le moment, ils sont les maîtres et le R. P. Delaporte a pu écrire très justement : « L'oeuvre est tellement avancée qu'humainement parlant son succès définitif est aussi proche que certain. Oû est la force humaine qui pourrait lutter contre la Maçonnerie, maîtresse des gouvernements, de la presse et, par les Juifs qui la servent à condition de s'imposer à elle, de la finance, c'est-à-dire de toute la vie industrielle et commerciale des nations. »
Ces quelques vues sur la Maçonnerie, d'ailleurs, n'ont d'autre prétention que d'être un croquis, un essai, comme on s'exprimait autrefois.
Nous n'avons pas, est-il nécessaire de le répéter, prétendu étudier à fond cette institution complexe et variable dans ses formes que nous avons rencontrée déjà à plusieurs reprises sur notre route ; car, semblable à ces canaux souterrains qui serpentent sous la ville visible, elle chemine sans cesse sous la grande histoire.
Nous renvoyons encore une fois à l'oeuvre véritablement monumentale du P. Deschamps achevée par H. Claudio Jannet. Nos lecteurs trouveront là une liste à peu près complète des hommes du jour qui sont Francs-Maçons. L'excellent ouvrage de l'abbé Chabauty : Juifs et Francs-Maçons, dont nous avons déjà signalé l'importance, est également une source inépuisable de précieux renseignements (1).

(1) Voir aussi le Cri du Peuple, du 23 octobre 1884, sur le rôle joué par le Fr .*. Caubet dans la Maçonnerie qui, par son origine était prédestinée à devenir une succursale de la rue de Jérusalem. Ce Fr .*. Caubet est, on le sait, Vénérable de la Rose du Parfait silence :
« Le Parfait Silence ! Voyez l'ironie des mots ! Autrefois, il est vrai, le Vénérable Caubel a écrit de petits traités que beaucoup de profanes ont pu lire, et dans lesquels il recommandait solenuellement « aux très chers frères ? de ne jamais violer le secret maçonnique. Depuis, le sieur Caubet est devenu chef de la police municipale et il semble avoir perdu quelque peu de sa rigidité. C'est lui maintenant qui pousse a la divulgation du secret maçonnique et qui fait moucharder ses frères du Grand Orient.
« A la préfecture de police, il remplit véritablemect le rôle de sergent recruteur, et il a la manie de faire sacrer Maçons le plus de ‘roussins’ qu'il peut dans son personnel.
« Un autre « Vénérable » lui prète la main pour cette singulière besogne, et nous avons sous les jeux la liste des membres d'une loge, — nous pouvons la nommer, c'est la loge l’Atelier,— où nous voyons figurer une jolie collection de mouchards.»

318
Ce que nous nous efforçons de faire, c'est d'aider les esprits attentifs à bien décomposer ce mouvement, à saisir exactement le fonctionnement de ces institutions mises en branle par toutes les haines, servies par tous les mauvais instincts, et s'attaquant à des catholiques c'est-à-dire à des gens infiniment mieux organisés pour faire le bien que pour résister au mal, vivant dans un ordre d'idées tout différent de celui où vivent les hommes qui les attaquent, n'ayant aucune vision distincte même du caractère de leurs ennemis.

II

LES PROTESTANTS

L'austère Protestant n'est pas austère. — Les taux martyrs. — Coligny. —
Ce prétendu apôtre de la tolérance est le plus implacable des tortionnaires. — I1 s'efforce de livrer Calais aux Anglais. — La Saint-Barlhélémy. —
Le Protestant moderne est le compère du Juif. — La propagande protestante. —
Les séquestrations. — Une lettre touchante. — L'Elise Ebsen de Daudet. —
Le Prussien Steeg et son manuel. — Les Monod. — Les Soeurs de la rue de la Lune et les exploits de Winckam. — Les variations de nos avocats. —
La persécution dans la mort. — Les Protestants du Midi.

351

LES PROTESTANTS

Dans la guerre faite à Dieu, l'élément protestant a joué, lui aussi, un rôle ccnsidérable et dont il est impossible de ne pas tenir compte dans ce tableau d'ensemble de la persécution religieuse.
Ce râle a été surtout hypocrite et cauteleux. Nous avons signalé plus haut cette manie qui consiste a affubler certains personnages d'une épithète qui finit par faire corps avec eux; l'épitète d'autère acoompagne généralement le mot Protestant.
Pourquoi ? On ne l'a jamais su au juste. Rien, au contraire, n'est moins austère que le Protestant.
Sans apprendre rien de nouveau a ceux qui ont habité l'Angleterre et qui connaissent les infamies sans nom que commettent sournoisement les Anglais et ces Anglèses ont toujours le mot shoking ! à la bouche, les révélations de la Pall Mall Gazette ont bien mis en relief le caractère du Protestant, achetant pour les souiller les petites filles de six ans et allant chanter ensuite des psauanes hérétiques.
Dans la vie politique, l'austère Protestant est, par excellence, l'homme de la fourberie et du Mensonge.
Freycinet félin, onctueux, caressant et trompant tout le monde, ne donne guère l'idée d'une de ces figures rigides qui répugnent aux compromis et repoussent toute lâcheté morale.
Nul n'a jamais été moins austère que ce Jauréguiberry qui, préoccupé uniquement d'assurer aux siens un avancement

352
scandaleux, était le jouet docile des radicaux. Ce prétendu loup de mer était par excellence un amiral privé. Un Bohême créole, qui était devenu représentant parce qu'il divertissait Gambetta en imitant le bruit du vent dans les cocotiers, s'amusait chaque jour à venir trouver l'amiral à son banc et à faire le geste de fendre l'oreille à quelqu'un. L'autre riait de ses gros yeux ronds, de sa grande bouche ouverte niaisement, il ne sentit pas son honneur militaire s'indigner en faisant partie du même ministère qu'un Gasot et un Constans et ne fut pas troublé dans sa conscience de vieux mômier genevois lorsqu'on jeta dans le tombereau aux ordures l'image de ce Christ auquel il faisait semblant de croire ; il accepta tout et il aurait

accepté bien d'autres choses encore pour rester ministre si sa tête n'avait un jour déplu : displicuit nasus tuus...

Toujours prêt, comme tous les Protestants, à sacrifier son parti à sa secte, l'amiral, au lieu de prendre la défense des intérêts français à Madagascar, avait fait du ministère de la marine une succursale des missions protestantes anglaises ; il s'était constitué le chaperon de ces pasteurs ingénieux et pratiques qui cumulent le commerce des bibles et celui des denrées coloniales.
Le baron de Cambourg, avec une modération peut être excessive, a donné des détails intéressants, dans le Matin, sur cette étrange conduite d'un amiral français. (1)
L'amiral Jauréguiberry semble avoir été sous l'influence d'un pasteur protestant de Marseille, M. Monod (2).

(1) Matin, 14 janvier et 2 février 1885.
(2) La multiplication des Monod, sans avoir pris la proportion de celle des Mayer, a été une des plaies d'Egypte qui ont le plus douloureusement affligé l'époque actuelle.

353
M Monod, dit M. de Cambourg, a traduit avec empressement les libelles anti-français des missionnaires méthodistes de Madagascar, qui dirigent contre la France l'hostilité des Howas ; il est affilié à Exeter Hall, l'officine de la propagande anti-française et anti-catholique de la « Missionnary Society » où l'on fait des oeuvres religieuses, mêlées de politique et de commerce.
Ce pasteur a le mérite du moins d'être sincère et de ne point cacher que toutes ses sympathies sont pour les Anglais contre les Français.
Dans la préface qu'il a mise en tête de la traduction d'un ouvrage de M. James Subrel, architecte des églises évangéliques à Tananarive, il écrit nettement :
« Nous sommes heureux de reconnaître qu'il est heureux pour le vrai bien de Madagascar que l'influence anglaise ait prévalu dans cette Ile sur celle de la France, et le christianisme évangélique sur celui de Rome. »
On n'est pas meilleur patriote.
En remontant dans l'histoire nous trouvons d'ailleurs que l'attitude des Protestants d'aujourd'hui fut celle des Protestants d'autrefois. Les Protestants sont moins avides que les Juifs; ils sont toujours tels que les dépeignit Brantôme : « remuants, frétillants et amateurs de picorée. »
Moins criards également que les fils d'Israël, ils sont geignards. Leur grand homme, Coligny, est le faux martyr par excellence. L'histoire, qui ne procède maintenant qu'à l'aide de documents authentiques, nous a démontré que cette prétendue victime avait été le plus implacable des bourreaux.
Sans doute, pour juger équitablement le héros du protestantisme, il faut faire la part des moeurs de l'époque.
Les Guise s'alliaient à l'Espagne, Coligny se vendit à l'Angleterre, mais il le fit avec un cynisme particulier. Il offrit de livrer, moyennant finance, à notre vieille ennemie, cette ville de Calais que le duc de Guise avait eu tant de peine à reconquérir.

354
On conserve encore à Londres le traité conclu à Hamptoncourt, le 20 septembre 1562, et qui liait la cause de l'Angleterre à celle des Huguenots. Par ce traité, Elisabeth, en échange de cent mille écus d'or payables à Francfort ou à Strasbourg, recevait le Havre, à la charge, par elle, de le rendre dès qu'elle serait mise en possession de Calais.

Le traité était conclu au nom du prince de Condé, de Jean de Rohan, de l'Amiral, de Mouy, de Moustier et de Bouchart.
« Voilà, dit Dupleix, comment les religionnaires disposaient des villes du royaume en faveur de l'estranger et mesme de l'ancien ennemi de la France. »
Dans un siècle où l'on versait le sang facilement, où l'assassinat d'un ennemi paraissait être l'acte le plus naturel du monde, nul ne poussa plus loin que l'Amiral le mépris de la vie humaine.
Quand les affaires des Protestants semblèrent perdues, après la bataille de Dreux, Coligny trouva tout simple d'encourager Poltrot de Méré à frapper le duc de Guise, et il lui donna cent écus pour l'aider à fuir après le meurtre.
Sur la complicité de l'Amiral, il n'existe guère de doute.
Ayant communiqué avec Coligny, dit Estienne Pasqnier, et le conseil pris entre eux, Poltrot vint trouver devant Orléans M. le duc de Guise et luy ayant fait une révérence profonde, luy dit que mal conseillé il avait suivi M. le prince; mais que meu d'une juste repentance, il venait se rendre à luy avec un ferme propos de faire un bon service au roy.
M. de Guise, estimant que cette parole vint du fond du coeur, le recueillit d'un oeil favorable et mesme lui donna un tel accès dans sa maison, que souventes fois il mangeait et beuvait à sa table. L'on dict que la débonnaireté de ce prince eut tant de puissance sur luy que, pour ce premier

355
coup, il perdit le coeur et retourna tout court devant l'amiral, beaucoup moins résolu que devant, mesme en délibération d'en oublier le retour, n'eust été qu'il fut redressé par un ministre plein d'entendement et de persuasion.

Poltrot de Méré, arrêté, reconnut que c'était Coligny et Théodore de Bèze qui l'avaient excité a l’assassinat.
« Celluy qui a donné le coup à monsieur de Guyse, écrit Chantonay à son ami Josse de Courteville, confesse franchement que l'a fait, et semblablement que l'amiral de Chastillon et Théodore de Bèze l'ont persuadé de le faire et luy en ont donné cent escus. »
Le premier acte de Calvin, une fois tranquille dans une terre libre, avait été de faire brûler, avec des fagots de bois-vert, son ami Servet parce qu'il ne pensait pas absolument comme lui sur quelques points de métaphysique et qu'il s'obstinait à dire : Fils de Dieu eternel au lien de Fils eternel de Dieu.
Coligny était de cette école. Vaincu il réclamait la liberté de penser. Vainqueur, ce prétendu apôtre de la tolérance était aussi implacable que le baron des Adrets.
A Angoulème, il avait renouvelé les torches vivantes de Néron, et il attachait les religieux, qui tombaient entre ses mains, à des poutres, enduites de soufre, auxquelles il faisait mettre le feu. Un de ces malheureux, raconte Mézeray, avant d'expirer dans les tortures, avait prédit à l'Amiral de France le sort qui l'attendait. « Souvenez-vous de Jézabel, meurtrière des Prophètes ! Vous serez jeté par une fenêtre et traîné au gibet, et vous souffrirez, mort ou vif, toutes les indignités et toutes les cruautés que vous exercez maintenant sur les serviteurs de Dieu. »
Personne ne s'étonna que le fils de Guise vengeât la mort

386
de son père sur celui qui l'avait fait assassiner, « Tombé, il assouvit, dit Tavannes, les yeux du fils dont il avait tué le père. »
Les outrages, auxquels se livrèrent sur lui les meurtriers, parurent une simple application de la loi du talion, une réparation des supplices qu'il avait fait subir aux autres.

L'opinion publique se prononça énergiquement dans ce sens. L'Épitaphe de Coligny, conservée au Record office, est l'expression de ce sentiment populaire.

Passant, tu apprendras par la mort de celuy (1)
Qu'en France on peut nommer Oloferne aujourd'huy,

(1) Voir à ce sujet, outre le magnifique ouvrage de M. le baron Kervyn de Lettenhove, Les derniers jours de Coligny, de M. Charles Buet. Mgr Freppel, qui a vraiment ce courage intellectuel si rare aujourd'hui, écrivait à l'auteur au sujet de ce livre:
« Comment oublier que, pour assouvir sa haine et satisfaire son ambition, cet étrange Français, investi d'une charge militaire des plus importantes, n'a pas craint d'appeler l'étranger au coeur de la Patrie ; que, par suite d'un pacte infâme, il a livré à l'Angleterre Dieppe, le Havre et Rouen, en retour de ce qu'elle lui promettait de secours en hommes, en argent et en vaisseaux, contre la cause du roi et de la nation; qu'il a inondé la France de ses reîtres allemands soudoyés pour le pillage et pour l'assassinat ?
« Que l'on suive Coligny dans tout le cours de sa vie militaire : il est constamment occupé à pactiser avec l'étranger dans le but de faire envahir sa patrie par les troupes d'Elisabeth d'Angleterre, du prince d'Orange, du duc de Deux-Ponts et des princes allemands.
« A défaut de patriotisme, y a-t-il au moins dans cet homme, dont la carrière militaire compte autant de défaites que de batailles, quelque chose de cette grandeur morale qui fait pardonner bien des fautes ?
Mais qui ne sait que la complicité dans le meurtre de l'héroïque duc de Guise par Poltrot de Méré, l'un des familiers de Coligny, pèse sur la mémoire de l'Amiral comme une charge que rien n'a pu détruire ?
Outre les aveux du meurtrier qui, jusque sur les degrés de l'échafaud, lui imputa l'ordre de l'assassinat, vous citez les témoignages des contemporains, tous plus accablants les uns que les autres. »
357

Que de celuy qui vit meschant et détestable,
La fin communément est à ses mœurs semblable ;
Car les mesmes tourments dont il a martiré
Les fidèles chrétiens luy même a enduré.
Les uns il a jette tout vifs dedans la flamme
Ou dans une pistolle a faict souffler leur âme ;
D'un boulet d'un canon il a été frappé;
Comme aux moines il a teste aussi coupé
On a coupé la sienne, et dedans la rivière
Ainsi qu'il en noïoit, on l'a traîné naguère
Avec une corde. Aux uns crevait les yeux.
Coupait le nez, l'oreille
Le mesme on lui a fait. Comme il a fait pendre,
On le voit au gibet pareillement s'estendre,
Attaché par les pieds où il paist les corbeaux.
Comme il a déterré les défuncts des tombeaux,
Ainsi on l'a privé d'honneur de sépulture,
Ensevely longtemps des rues en l'ordure.
Il a pillé des saincts les temples révérés,
Il a pillé des rois les palais décorés :
Il ne luy reste rien que le ver qui le mange,
En quoy son corps pourry en gros morceaux se change.

Jamais, on en conviendra, gibier de potence ne mérita mieux d'être accroché à Montfaucon.
Voilà l'homme, cependant, auxquel les Protestants proposent d'élever une statue. Les Anglais, qui avaient eu la même idée, ont eu, en examinant les faits, un réveil du sens moral ; ils ont senti qu'il était d'un mauvais exemple pour une grande nation de glorifier la trahison, même lorsqu'elle était destinée à vous servir, et qu'honorer un amiral de France qui avait voulu vendre Calais aux Anglais, s'était encourager peut-être un amiral anglais à vendre Douvres aux Français.
Quant à la Saint-Barthélémy, c'est encore une légende

358
révolutionnaire dont il faut faire son deuil comme de tant d'autres. M. le baron Kervyn de Lettenhove, qui a patiemment fouillé, pour son admirable ouvrage :
« Les Huguenots et les Gueux , étude de vingt-cinq années du XVIe siècle », toutes les archives de France, d'Angleterre, de Belgique et d'Espagne, qui n'avance pas une assertion sans en donner la preuve, a éclairé ce point d'une lumière complète.
Catherine de Médicis, aux prises avec d'inextricables difficultés, ne trouva qu'un moyen de sortir d'embarras, c'est de faire assassiner Coligny comme il avait fait assissiner Henri de Guise. Maurevel, a-t-on dit, et plus probablement un spadassin italien, Pierre-Paul Tosinghi, embusqué « dans un meschant petit logis » de la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, tira sur l'Amiral, qui sortait du Louvre, quatre coups d'arquebuse qui ne firent que le blesser. L'insuccès de cette tentative décida la Saint-Barthélémy.
« Si l'une des quatre balles avait atteint le cœur, disent les ambassadeurs vénitiens, la Saint-Barthélémy n'aurait pas eu lieu. »
Les Huguenots, exaspérés, se mirent en état d'insurrection et s'apprêtèrent ouvertement à marcher sur le Louvre et à détrôner Charles IX.
La légende nous montre des pauvres colombes endormies sur la foi des traités. Les colombes étaient des soldats exercés portant la tenue de guerre, armés jusqu'aux dents, qui chevauchaient toute la journée dans les rues de Paris, qui accompagnaient Coligny au Louvre, et qui, fiers de leur nombre, bravaient sans cesse Tavannes et les autres catholiques, et venaient insulter le roi jusqu'à sa table. Les Huguenots étaient les maîtres de Paris ; ils y avaient rassemblé toutes leurs forces; ils avaient à eux huit cents gentilshommes et huit mille hommes parfaitement displinés

359
Montgommery avait reçu l'ordre de réunir quatre mille hommes au faubourg Saint-Germain ; les Gueux de Flandre, dont un grand nombre périt pendant le massacre, encombraient la ville ; de toutes les provinces, en outre, des renforts accouraient pour venger le meurtre de l'Amiral.
Le conseil des Six se tenait en permanence et organisait l'attaque ; dans la nuit même du 24 au 25 août, il avait arrêté les dernières résolutions.
Catherine de Médicis, qui montra dans toute cette affaire une énergie toute virile, était tenue au courant par les rêvélalions de Bouchavannes et de Gramont ; elle n'ignorait pas que son fils et elle étaient perdus sans une détermination rapide.
La situation, en un mot, était exactement la même que dans la nuit du 10 août 1792. On sent régner sur ces nuits la même atmosphère révolutionnaire.
Si Louis XVI eût pris l'offensive, au lieu d'attendre dans son palais que les sections, qui se préparaient bruyamment, vinssent l'attaquer, l'aurait-on accusé de guet-apens ?
Il n'y eut pas davantage de guet-apens de la part de Charles IX ; il attaqua le premier, voilà tout. Il avait probablement été très sincère en manifestant sa colère contre la tentative

d'assassinat de l'Amiral ; quand on lui eut mis les preuves du complot sous les yeux, il sentit le danger tellement imminent qu'il fil sonner la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois deux heures plus tôt qu'il n'était convenu.
L'ancien Prévôt des marchands, Marcel, prévenu par la Cour, n'eut qu'à faire un signe, et la population parisienne, profondément catholique et qui haïssait les Huguenots, appuya les soldats du roi et du duc de Guise, infiniment moins nombreux que les Protestants. Les premières victimes furent précisément les gentilshommes qui s'étaient

360
introduits au Louvre pour en ouvrir la porte à leurs amis. Malgré tout, cette date reste une des plus sombres de l'histoire humaine. Elle attristera toujours les cœurs magnanimes qui voudraient voir les fils d'une même mère vivre entre eux comme des frères ; mais elle n'a aucun rapport, comme horreur, avec les massacres de Septembre.
Cette surprise armée d'hommes, qui couchaient avec leur épée sous le chevet, ne peut être comparée au crime inexpiable de 1792 ; l'égorgement de malheureux prisonniers.
Dès le commencement de la République, le Protestantisme français fit alliance avec la Juiverie dont Waddinglon alla, comme nous l'avons vu, soutenir les intérèts au congrès de Berlin. C'était dans l'ordre.
On a constaté vingt fois l'étroite connexité qui existe entre le Juif et le Protestant. « Un Protestant, a dit Heine, c'est un catholique qui quitte l'idolâtrie trinitaire pour marcher vers le monothéisme juif. »
Sans doute, les Juifs n'épargnèrent guère les dédains à leurs alliés, mais ils consentirent néanmoins à marcher avec eux; ils fraternisèrent dans certaines sociétés comme le Cercle Saint-Simon dont Meyrargues, qui portait le prénom florianesque de Nephtali, fut le premier trésorier, tandis que Monod en était le président.
Dans la Revue des Deux Mondes, le Prolestant suisse Cherbuliez, caché sous le pseudonime de Valbert, accabla les Juifs d'écœurantes adulations.
La Revue historique, éditée par Alkan Lévy, leur fut également une occasion de répandre du venin sur les catholiques.
Pour prix de leur aide, les Protestants eurent le droit de se livrer sans crainte à un apostolat qui ne recule devant

361
aucun moyen. Ils organisèrent ça et là des villages bibliques, comme celui qu'a décrit Daudet, dans l'Evangéliste, ils séquestrèrent des jeunes filles et renoncèrent à leur propagande lointaine pour opérer à l'intérieur.
Ils pouvaient tout oser, l'impunité leur était assurée et le silence de la presse juive leur était garanti. Supposez qu'une catholique se fût rendue coupable des faits racontés par Daudet, vous entendez d'ici le ramage des journaux républicains. Daudet, en effet, affirme l'autenticité des moindres détails. Nous avons tous causé chez lui avec la mère d'Eline Ebsen, qui est le professeur d'allemand de son fils. La presse a parlé du livre et gardé sur les actes eux-mêmes un mutisme absolu, tout le monde a été de l'avis du commissaire de police auquel Mme L. était venue demander protection.

—C'est odieux, madame, je suis père moi-même. Je vous promets de mettre tout en œuvre pour vous faire rendre justice, quel est le nom de la misérable qui a commis cet attentat?
— Madame J. M….

— Oh, madame, dit le commissaire, en changeant soudain de ton, dès qu'il eut entendu prononcer le nom de la femme d'un célèbre banquier, il n'y a rien à faire. C'est absolument comme si vous vouliez vous attaquer aux Rothschild….

Cette conversation est rigoureusement authentique. Comment s'en étonner, lorsqu'on voit ce qui se passe pour cette malheureuse Anna Feral, qui est séquestrée depuis six ans par des Protestants, sans que sa famille puisse même avoir de ses nouvelles ou savoir où elle est enfermée ?
Ici il y a eu un procès retentissant, des arrêts de tribunaux ordonnant que cette enfant soit remise à ses

362
parents. Le ministre de la justice, se mettant hardiment au-dessus des lois, se faisant le complice de ceux qu'il devrait punir, défend d'exécuter les arrêts.
La mère est morte de chagrin ; le grand père, avec cette ténacité particulière aux vieillards, s'obstine à lutter, malgré sa pauvreté, contre les banquiers protestants dont la caisse est bien garnie.
Aucune composition littéraire n'égalera jamais en éloquence les lettres de ce malheureux, qui ont fait rire Martin-Feuillée, après avoir fait pouffer Cazot, et avoir déridé le grave Franc-Maçon Humbert. La dernière, datée du 12 mars 1884, est déchirante dans sa simplicité.

Négrepelisse (Tarn-et-Garonne), 12 mars.
Monsieur le Ministre,

Je viens, pour la troisième fois, vous signaler un crime impuni, et je ne cesserai que lorsque justice sera faite.
Voilà six ans que, malgré deux arrêts de la Cour de Toulouse, ma petite-fille, Anna Feral, est séquestrée. Où ? je l'ignore.
Sa mère en est morte de chagrin et de désespoir, à l'hospice de Montauban, il y a trois ans.
La Cour de Toulouse a ordonné que ma petite-fille me fût rendue, puisque je suis son tuteur légal, et on ne me la rend pas plus qu'à sa mère.
Et cependant, son père, son grand-père et sa mère sont morts.
Qui donc aujourd'hui a puissance paternelle sur Anna Feral ? Moi seul.
Et malgré les arrêts, on me la refuse.
Je me suis adressé aux parquets inutilement, aux ministres de même, au Président de la République.
La presse, l'opinion publique et la magistrature seules soutiennent mon droit. Et vous, monsieur le Ministre, ministre de la République, qui doit être le règne de la loi, permettrez-vous que M crime reste impuni ?

363
Les auteurs de la séquestration sont morts depuis quatre ans, et leurs complices continuent cette œuvre inique.
Un pasteur protestant et quelques sectaires de Montauban paient la pension d'Anna Feral dans une maison d'éducation. Ils sont donc en révolte contre la loi.
Mais si un prêtre catholique avait commis ce crime, il y alongtemps que justice serait faite.
Et, sous le vain prétexte d'une question religieuse, on viole les arrêts, la loi et l'humanité !
Et votre personne, devant cet attentat, serait insensible ? Non.

La question religieuse a été mise en avant par les criminels ; c'est une infamie, car je n'ai jamais pensé qu'à ma petite-fille, seule au monde, cloîtrée je ne sais où, jamais à ses croyances.
Est-ce que le fanatisme protestant doit faire remonter la nationau temps de l'inquisition ?
Que devient, en ma personne, l'autorité paternelle violée, la loi méconnue, l'iniquité triomphant de la justice ? Que signifie cette question religieuse, en présence d'un enfant séquestré depuis l'âge de 4 à 5 ans ?
Que ma fille soit protestante, juive ou mahométane, je n'ai pas à m'en occuper, ni personne encore moins.
C'est mon sang, ma propriété, le seul être qui me reste au monde, et personne n'a le droit de me l'enlever, pas méme le chef de l'État.
Je viens vous supplier, monsieur le Ministre, de donner des ordres pour que ce scandale cesse, au nom même de la dignité du gouvernement.
Je patiente depuis quatre ans que j'ai perdu ma fille, que ces tectaires ont tuée.
Je m'efforce de rester calme; mais si, au mépris de mes droits violés, de mon asservissement, mon coeur meurtri finit par éclater et que quelque malheur ait lieu, la responsabilité ne retombera pas sur moi, pauvre vieillard abandonné, qui n'ai que cette pauvre petite-fille qu'on séquestre et que je veux voir avant de mourir !
Et tout cela parce qu'un prètre protestant le veut !... et l'impose à la justice.
Ja prends Dieu à témoin que l'on me pousse aux dernières extrémités.

364
Vous seul, monsieur le Ministre, pouvez mettre enfin un terme à ces atrocités, en ordonnant que les coupables soient poursuivis, et en ordonnant aussi que ma petite-fille soit transférée dans une maison d'éducation de Montauban, ou du moins je pourrai la voir, puisque mon âge et ma position ne me permettent pas de la garder avec moi.
C'est au nom de la loi violée, de la justice outragée, de la conscience publique et de la nature méconnues que je vous implore pour la dernière fois.
Recevez, monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond
respect.
BARBOTEAU,
Grand-père et tuteur d'Anna Feral.

Tout en s'occupant de prosélytisme, les Protestants, sans aller aussi loin que les Juifs qui furent plus courageux et plus hardis qu'eux, s'employèrent vigoureusement à déshonorer et à persécuter la religion de la majorité des Français.
Leur agent, dans la campagne entreprise pour détruire dans l'âme des générations nouvelles tout sentiment élevé, tout respect des grandes traditions des aïeux, fut un nommé Steeg, pasteur, insulteur fougueux des catholiques, élu député de Bordeaux avec le concours de la Franc-Maçonnerie et auteur d'un des manuels condamnés. Celui-là travailla en conscience, né Allemand comme Spuller(l),

(1) Vapereau, si mesuré et si prudent toujours, confirme ce fait.
Fils d'un artisan, sujet prussien, dit-il, au mois de juin 1877, il réclama auprès du tribunal de Versailles, sans l'obtenir, un jugement déclaratif de sa qualité de Français ; il affirmait avoir rempli, en 1857 à Strasbourg, les formalités nécessaires, formalités dont le bombardement de 1870 aurait détruit les traces.
Le Courrier de Vertailles a donné sur ce Prussien, devenu l'instituleur de la jeunesse française, quelques indications très précises.

M. Jules Steeg est né à Versailles, le 21 février 1836; son père Jean Steeg, sujet prussien, cumulait l'emploi de concierge avec la profession de cordonnier.
En 1877, M. le pasteur Steeg, que chacun considérait comme étranger, introduirait une instance devant le tribunal de Versailles pour que, par un jugement, la qualité de citoyen français lui fut reconnue. A l'appui de M demande, M. Steeg argua d'une déclaration de nationalité qu'il avait faite, disait-il, à Strasbourg, en 1857.
Le tribunal demanda un extrait du registre municipal sur lequel cette déclaration avait dû être consignée.
Ce registre, répondit M. Steeg, a été brûlé pendant le siège de Strasbourg. On désigna alors un juge rapporteur.
Par malheur, pour M. Steeg, le juge rapporteur avait été autrefois attaché au parquet de Strasbourg et il avait exercé ses fonctions pendant le siège. Il était donc mieux que personne en mesure de connaître ce qui s'était passé à Strasbourg en 1870.
Il faut croire que ce qu'il savait ne cadrait pas avec les prétentions de M. Steeg. Le fait est que la demande du pasteur fut repoussée.
Le jugement contient donc une proclamation implicite de la nationalité prussienne de M. le pasteur Steeg, député de la Gironde. A moins donc qu'il n'ait trouvé, depuis 1877, un tribunal plus accommodant que celui de Versailles, M. Sleeg, n'a pas cessé d'être Prussien.

365
il n'a jamais été naturalisé et rend service à sa véritable patrie en corrompant la jeunesse française. Il y avait dans ce choix comme un piment pour cette gauche, dans laquelle tout sentiment patriotique est mort, et qui aime l'étranger de la haine qu'elle porte à tout ce qui est Français ; aussi, au mois de février 1886, ce Prussien fut-il nommé, par acclamation, président du groupe de l'Union des gauches.
Quelques Protestants, dont le coeur se soulevait de dégoût devant ce spectacle, se contentèrent d'exercer une regrettable pression sur les parents pour les obliger à mettre entre les mains des enfants le manuel Compayré qui a été, lui aussi, condamné par la cour de Rome.
Le préfet Monod se signala parmi ceux-là (1), il empoisonna

(1) C'est ce Monod qui toléra, s'il ne les encouragea pas,les désordres qui se produisirent en 1884, à Caen, le dimanche de la Passion.
Un misérable tenant à la main un numéro de la Lanterne entre dans l'église Saint-Pierre et insulta le R. P. Delorme, dominicain qui était en chaire.
Les voyous qui attendaient sur la place essayèrent d'enfoncer la porte de l'église et accablèrent d'injures les fidèles qui sortaient de l'office. Ils se répandirent ensuite par la ville et allèrent vociférer et pousser des menaces de mort sous la fenêtre des habitants catholiques. Les autorités ne bougèrent pas de la soirée.

366
littéralement le département du Calvados avec des manuels Compayré qu'il envoyait aux municipalités avec sa carte de visite. Il fit plus, il osa, lui Protestant, soutenir à des catholiques qu'un manuel, mis à l'index, ne violait pas la neutralité scolaire.
A la suite d'une lettre ridicule publiée par Monod, à ce sujet, un journal normand releva ce zèle déplacé en termes qui, quoique un peu vifs, étaient certainement mérités; il rappela en même temps les scandales qui se produisaient à Paris, grâce à l'appui donné aux falsificateurs par la Franc-Maçonnerie.

Si l'on veut, disait-il, nous permettre une comparaison vulgaire, M. Monod nous apparait là comme un de ces empoisonneurs publics, qu'on décore par euphémisme du nom de marchands de vins.
Une analyse scientifique vous prouve qu'un mastroquet quelconque ne vous donne, en fait de vin qu'un mélange de drogues ignobles, qui n'a de nom dans aucune langue, et l'on vous dit : Ne buvez pas de cela, c'est du poison.
Mais le mastroqnet Monod se rebiffe et vous « démontre, » selon son expression, que c'est parfaitement inoffensif. Pour un peu il soutiendrait que c'est du plus pur Chateau-Margaux de 1814, année de la Comète !
Ma destinée, d'ailleurs, est de rencontrer des Monod, toutes les fois que je m'occupe d'écrire l'histoire.
J'ai raconté jadis cette invraisemblable aventure des Papiers de Saint-Simon séquestrés pendant plus d'un siècle, au ministère des Affaires étrangères, et que le directeur

367
des Archives, M. Faugère, empêchait absolument de consulter sous prétexte qu'il comptait les publier un jour.
M. de Freycinet fut fort bien en cette circonstance. A la demande d'un de mes bons et chers amis, Henri Lasserre, j'avais parlé fort aimablement de son livre, La Guerre en Province, alors qu'obscur et peu sûr de lui-même encore, il colportait son volume de journal en journal.
Se souvint-il de cet article ? Obéit-il simplement à un mouvement de saine raison ? Ce qui est certain, c'est qu'il autorisa la remise dans le domaine public de ces manuscrits dont l'auteur était mort depuis 125 ans.
Je me mis à ce travail gui m'intéressait et j'allais publier mon premier volume chez Quantin lorsqu'on me demanda s'il ne me serait pas possible de m'entendre avec la maison Hachette.
La maison Hachette est certes une des librairies avec laquelle les rapports sont les plus agréables. Elle sait être magnifique à l'occasion et n'a pas hésité à payer cent mille francs, au général de Saint-Simon, le manuscrit des Mémoires... Je n'ai eu qu'à me louer d'elle en toute circonstance et je compte même parmi ses directeurs un de mes meilleurs camarades de collège.
Il m'était cependant impossible d'accepter puisque j'étais engagé avec Quantin. Je le dis. Immédiatement tous les documents me furent retirés.
Un des affranchis de Gambetta, une de ces médiocrités complaisantes qu'il traînait après lui, Girard de Rialle, avec ce coup d'oeil qu'on ne peut refuser pour ces choses aux opportunistes, avait sans doute vu là un coup à faire.
Il soutint cette théorie singulière qu'un conservateur d'archives et de bibliothèque avait le droit d'exercer un droit de prélibation sur le dépôt qu'il était chargé de garder et que l'homme du dehors, le public qui paye, ne

368
venait qu'après l'employé payé par lui. C'était aussi honnête que de soutenir qu'un conservateur des forêts aurait le droit de couper les plus beaux arbres pour son bénéfice personnel, qu'un directeur des mines serait autorisé à exploiter les mines les plus riches.
Que le droit exclusif de publier les oeuvres inédites de Saint-Simon représente dans l'avenir dix mille francs ou cent mille francs, il était parfaitement scandaleux d'en accorder à personne le monopole ; on devait dire :
« Ces papiers sont a tout le monde, que tous les lettrés les consultent librement et les publient à leurs risques et périls de même que chacun reproduit librement, par les procédés qui lui conviennent, les Noces de Cana ou l'Assomption du Louvre. »

Les journaux républicains eux-mêmes eurent cette opinion, mais, naturellement, n'en firent pas part à leurs lecteurs. Girard qui, je crois, n'était pas même de Rialle, si on l'eût géné dans ses opérations, eût cassé du sucre, comme on dit dans ce monde-là ; loin d'être chagriné, il crut en dignité et en considération, il fut quelque temps après nommé chevalier de la Légion d'honneur— ce qui, du moins, le changea de chevalerie.
Seul, dans la presse, Monod, qui faisait partie de la commission des Archives, eut l'idée saugrenue de défendre cette bizarre doctrine qui attribuait un privilège à tout directeur sur les trésors dont il à simplement la garde.
Pour ce fait il fut l'objet de nombreuses risées dont le souvenir n'est pas encore effacé.
Mais laissons ce discours et revenons à la part prise par les Protestants dans la persécution religieuse.

369
Un homme se signala surtout par une brutalité odieuse, qui n'est pas complètement oubliée, quoique, après avoir passé par tant de hontes, nous devions être un peu blasés.
J'ai nommé Winckam qui viola la demeure de pauvres religieuses.
Rarement, peut-être, la justice fut plus effrontément outragée. Le droit ici était formel, indiscutable. La maison située au n° 14 de la rue de la Lune avait été donnée, en 1693, par Mme Louvet, veuve de Robert Louvet, salpétrier ordinaire du Roi, à l'institut des Filles de la Charité, afin d'y tenir une école, à la condition que celles qui desservaient l'école rempliraient certains engagements, feraient dire, matin et soir, certaines prières.
A ces prières, Mme Louvet, dans son testament, avait demandé qu'on ajoutât le De profundis.
C'était donc un véritable contrat synallagmatique. L'accomplissement des conditions était lié intimement à la propriété de l'immeuble. Il fallait ou accepter et remplir les engagements ou renoncer à la maison.
Imaginez-vous, en effet, l'Académie s'emparant de l'argent de M. de Monthyon et ne distribuant pas les prix auxquels il a affecté cet argent ?
Hérold, lui-même, que rien de ce qui était mal n'effrayait, avait reculé devant l'illégalité trop flagrante.
Dans sa séance du 16 juin 1879, le comité consultatif de la préfecture de la Seine, composé de MM. Cléry, de Chégoin, Dombey, Beaupré, Durier, Fournier, Lacan, Le Berquier, Rigaud, Templier, Beaumé, Maurice Picard et Ardiot, secrétaire, se fondant sur ce que l'obligation imposée aux Soeurs de faire réciter certaines prières à leurs pauvres petites escholières » était incompatible avec la laïcisation

370
de l'école, déclarait la laïcisation illégale et dangereuse (1).
Il disait :
Considérant, en outre, et surabondamment, que l'exécution de la clause susvisée, très régulière et très facile dans un établissement dirigé par des Soeurs, serait absolument incompatible avec le régime d'une école communale, ouverte à tous les enfants d'un même quartier, quelles que soient leur situation de fortune et leurs croyances religieuses.
Floquet vint, on distribua sans doute un peu d'argent et, chose triste à dire, les mêmes hommes, à peu d'exceptions près, qui avaient déclaré la mesure injuste le 16 juin 1879, la déclarèrent juste trois ans après.
Le 13 mars 1882, le comité consultatif composé de MM. Templier, Corbelet, Bétolaud, Carré, Cléry, de Chégoin, Beaupré, du Buit, Durier, Fournier, Le Berquier, Liouville, Rigaud, Beaumé, Maurice Picard et Le Coaren, ayant pour rapporteur M. Du Buit, pour président M. Templier, pour secrétaire Le Coaren émit un avis favorable aux prétentions du préfet.

Cette prostitution de cette chose sacrée, qu'on nomme le droit, est un des spectacles les plus douloureux du présent. Il semble que ceux que l'on appelait jadis « les prêtres du droit » devraient se tenir encore debout, quand tout autour d'eux a roulé dans la fange.
L'âme souffre de voir des représentants de ce barreau français, qui a eu de si belles pages, qui a compté tant de fières figures, se prêter complaisamment à de telles infamies.
Lisez une brochure de Le Berquier, qui figure là comme avocat à deux faces : le Tableau des avocats (2). Vous croiriez

(1) Gazette des Tribunaux du 7 octobre 1882, page 970.
(2) Imprimerie Balitout et Questroy.

371
véritablement que cet ordre ressemble à ce sénat romain dans lequel l'ambassadeur de Pyrrhus crut voir une assemblée de dieux et de demi-dieux.
Il n'est question là-dedans que de protester contre l'injustice, « de protéger la liberté, la fortune, la vie des citoyens, d'où que vienne l'attaque, qu'elle se produise dans les sociétés paisibles ou troublées, sous le despotisme ou sous le règne de la loi. »
On y rappelle les paroles de Target qui, du reste, fut peu brillant lors du procès de Louis XVI :
« C'est par l'honneur que se maintient l'honneur, tout ce qui blesse la délicatesse est un crime à nos yeux ; ce qui est permis aux autres ordres de citoyens doit être interdit à celui-ci. »
Parcourez même ce qu'on a écrit à l'occasion de l'élévation de Le Berquier au bâtonnat. Il semble que cet homme soit la personnification même de l'indépendance et de la vertu. On pense à ce grand chancelier, Thomas Morus, qui, captif à la Tour, vit un jour arriver sa femme et ses enfants.
—Signez cette rétractation et vous êtes libre ! Le prisonnier réfléchit une minute. Il songea à ce que serait le réveil le lendemain s'il refusait, à ce moment où il faudrait poser sa tête blanche sur le bloc de bois mal équarri, sur l'affreux billot de chêne qu'on montre encore à la Tour.
Puis il demanda à sa femme combien elle croyait qu'il eût encore de temps à vivre. — Mais dix ans, quinze ans, peut-être.
— Eh bien, faut-il sacrifier l'Eternité au plaisir de passer ces quelques années avec les miens ?
Ainsi ceux qu'au XVIIIe siècle on appelait déjà les élogistes, les gens qui louent sans même savoir pourquoi, multipliaient les dithyrambes et accumulaient les épithètes à propos du nouveau bâtonnier.
Il est certain, cependant, que rien ne ressembla moins à un tel portrait que Le Berquier. Un avocat, capable d'être bâtonnier

372
doit savoir à quoi s'en tenir sur la légalité d'un acte et ne pas dire noir le lendemain quand il a dit blanc la veille. Ce prétendu parangon de fermeté était un simple jongleur. Puisqu'il s'agissait précisément du testament d'une veuve et d'un orphelinat, c'était le moment ou jamais de se montrer fidèle à son serment « de défendre la veuve et l'orphelin. » Il a absolument manqué aux devoirs de sa profession pour des raisons personnelles et que nos lecteurs sans doute devineront.
Pour moi je ne perdrai jamais l'occasion de mettre bien en évidence cet écart entre la réalité et la fiction, cette perpétuelle convention qui est le signe le plus inquiétant d'une époque où le besoin de la vérité n'existe plus, où l'on peut répéter ce que disait Tacite des Romains de son temps :

nos vera rerum vocabula amisimus.
Il restait à faire exécuter cette étrange décision. Le maire du 2e arrondissement, M. Carcenac,donna sa démission pour ne pas se rendre complice d'un semblable méfait. Winckam s'offrit pour la besogne qui répugnait à tous.
Le 27 septembre 1882,accompagné du trop fameux Dulac, il crocheta les portes qui résistèrent pendant cinq quarts d'heure et, malgré les protestations courageuses de M. Lefebure, il entra de force dans l'immeuble et chassa les Soeurs de l'école qui leur appartenait Toute la rue ameutée huait le misérable qui, tantôt cramoisi, tantôt blême, semblait, malgré son cynisme, avoir honte de lui-même ; les libres-penseurs eux-mêmes lui jetaient des injures au visage. C'était la première fois en effet qu'on employait la force contre des Soeurs de Charité, la première fois aussi qu'un citoyen se chargeait volontairement d'une tâche que les agents de police n'accomplissaient

373
qu'avec répugnance et en s'excusant à haute voix sur les ordres reçus.
Aussi l'étonnement fut-il profond lorsqu'à la réunion pour les élections consistoriales, au mois de février 1883, Winckam osa venir se vanter de sa mauvaise action, raconta ses exploits en style de bandagiste herniaire et fut nommé membre du consistoire en compagnie de MM. Mirabaud et Steïner Dollfus.
Cette élection fut sévèrement jugée par les Protestants étrangers.
Sans doute, on comprend le désir de vengeance qui anime certains êtres fieleux dans des minorités qui ont été opprimées autrefois; mais n'est-il pas lâche de s'en prendre à des femmes, à des religieuses de Saint-Vincent-de-Paul qui n'ont jamais fait que du bien partout où elles ont passé ?
Qu'un parti se serve d'hommes comme Winckam, quitte à leur remettre ensuite quelques fonds pour aller cacher leur honte à l'étranger, cela se comprend ; mais qu'on fasse entrer un crocheteur de portes dans un consistoire, voilà qui surpasse l'imagination et qui donne l'idée du degré où en est tombé le Protestantisme français.
Partout les Protestants abusèrent de la force, que leur donnait leur alliance avec les Juifs pour outrager les catholiques dans leurs croyances les plus chères. A Mornac, petite commune de la Charente, l'un d'eux osa en 1882 ce qu'on n'avait pas osé encore ; il persécuta dans la mort ceux qui ne pensaient pas comme lui ; il eut le triste honneur de précéder ceux qui, quelques mois plus tard, devaient briser les croix des cimetières.
Cet épisode vaut la peine d'être conté un peu au long, car il montre quels sont au fond, les sentiments de ces hommes qui crient si haut qu'on a persécuté leurs pères jadis. Si ces

374
pères avaient été les plus forts, ils auraient été certainement de plus cruels oppresseurs que les catholiques.
Voici l'exposé des faits d'après un document du temps qui ne manque ni de dramatisme, ni de couleur dans sa sobriété volontaire.
Mornac possède deux cimetières: le cimetière catholique, qui est, en vertu d'actes authentiques, la propriété particulière de la fabrique, et le cimetière protestant, qui est la propriété communale.
Tous deux n'étaient séparés que par une haie et un fossé situés sur le cimetière catholique, dont ils étaient conséquemment la propriété.
Les choses étaient ainsi depuis 1807, et aucune difficulté ne s'était jamais présentée. Mais M. le maire de Mornac a voulu changer tout cela et, le 9 juin 1882, s'appuyant sur une loi nouvelle, il a pris un arrêté par lequel il déclarait réunis les deux cimetières; en même temps

il déclarait que les inhumations ne se feraient plus qu'à la suite les unes des autres, « à l'exception cependant, disait l'arrêté, de ceux qui auraient acquis des concessions. »
Cela semblait bien la reconnaissance du droit, pour les catholiques propriétaires de concessions, de se faire enterrer dans leur cimetière ?
Eh bien, non ! Malgré les termes de son arrêté, le maire empêcha d'abord l'inhumation d'un enfant dans le cimetière catholique, où les parents avaient une concession; la porte du cimetière resta fermée lorsque le curé qui accompagnait le cercueil se présenta.
Là se tenait le maire, assisté du garde champêtre, qui déclara qu'en vertu de son arrêté, on n'entrerait pas. Néanmoins, devant les clameurs de la foule, le maire dut céder : il verbalisa contre le curé, mais l'enterrement eut lieu sans nouvel incident.
Cependant, quelques jours plus tard, les choses ne devaient pas se passer aussi tranquillement. Le 10 septembre, un autre enfant mourait dans la commune de l'Eguille. Le père avait perdu sa femme peu de mois auparavant ; elle était enterrée dans le cimetière catholique de Mornac, et une place avait été réservée à côté d'elle. Le 11, le père obtenait, et la concession de la fabrique de

378
Mornac, et le permis d'inhumer du maire de l'Eguille. En même temps, une dépêche de la sous-préfecture de Maronnes autorisait le transport du corps, de l'Eguille à Mornac.
Le maire de Mornac refusa de laisser entrer le corps dans le cimetière catholique et ordonna de combler la fosse qui avait été préparée par les soins du père. Ce dernier, aidé de deux de ses amis, recreusa alors la fosse, malgré les ordres du maire, et fit prier M. le curé de venir enterrer l'enfant.
Sur quoi, ledit maire adressa un ordre de réquisition au lieutenant des douanes, fit à nouveau combler la fosse, et attendit, à l'entrée du cimetière, ceint de son écharpe, assisté de son adjoint, du garde champêtre et des douaniers ayant la baïonnette au bout du fusil, l'arrivée da cortège.
M. le curé de Mornac apparut bientôt avec le corps, et suivi de toute la population catholique. Le maire s'avança vers lui en lui disant :
« Monsieur le Curé, vous n'entrerez pas ! » et, joignant le geste à la parole, il mit les mains sur la poitrine du curé pour le repousser.
La foule, craignant de voir brutaliser son curé, eut un mouvement en avant.
Les douaniers voulurent s'y opposer en croisant les fusils, et là, une scène de désordre et de scandale se produisit. La croix fut jetée à terre, le cercueil fut précipité sous les pieds des assistants, et le pauvre père tomba par-dessus, en voulant le protéger; la foule, surexcitée, renversa un des douaniers.
Puis le curé fut poussé dans le cimetière, où il procéda à l'inhumation, après que la fosse eut été à nouveau creusée par le père de l'enfant, sous les yeux de toute la population.

A la suite de ce scandale, on eut l'audace de poursuivre les malheureux coupables d'avoir voulu faire enterrer leur enfant. Un garçon de seize ans fut compris dans la poursuite !
Devant le tribunal de Marennes, le procureur de la République, M. Vivien, qui voulait avant tout obtenir une condamnation à laquelle la Franc-Maçonnerie de Paris tenait beaucoup, eut une idée lumineuse : il menaça les

376
témoins de 1es faire arrêter s'ils déposaient en faveur des accusés.
En dépit d'un avocat de talent, Me Querenet, les accusés, le délit matériel étant prouvé, furent condamnés à des peines variant de quinze à dix jours de prison.

Avez-vous lu les Larmes de Pineton de Chambrun ? Ce livre, admiré à l'excès par Michelet, est émouvant et plus d'un passage nous a fait pleurer jadis sur le sort des Protestants français. Si Pineton eût été le maître, il aurait agi sans doute comme le maire de Mornac et jeté dans la boue le cercueil de ceux qui n'étaient pas de sa communion.
Dans le Midi, particulièrement, les Protestants furent indignes. A Montauban, ils disposaient de la majorité dans le conseil municipal quoiqu'ils ne représentent dans la ville que le sixième de la population ; ils en profitèrent pour aller crocheter l'école Villebourbon qui appartenait aux Frères ; ils enlevèrent partout les crucifix des écoles.
A Nîmes, ils commencèrent par interdire les processions, puis, au mois de juillet 1882, ils arrachèrent le crucifix placé dans une salle de l'hospice récemment inauguré.
Une scène touchante eut lieu. Tous les malades, qui pouvaient se tenir debout voulurent accompagner le crucifix que les Soeurs en pleurs portèrent processionnellement dans une petite chapelle, tandis que les administrateurs ricanaient et blasphémaient.
Les malades refusèrent unanimement de coucher dans la nouvelle salle.
Quand le jour du châtiment sera arrivé pour la minorité qui se permet de tels actes, vous entendrez ces hommes, si grossiers dans le succès, si plats quand la chance a tourné, recommencer à bêler leurs discours sur la tolérance.

377

N'est-il pas intéressant, en tout cas, tristement intéressant, il est vrai, de voir les Protestants, qui ont commencé par haïr l'Eglise, en arrivera à haïr le Christ, à renverser partout son image, à interdire qu'on apprenne son nom aux enfants ?
Pour pénible qu'elle soit à nos yeux, cette évolution n'en est pas moins logique. L'époque actuelle a, du moins, cet avantage de dissiper toutes les équivoques, de faire éclore tout ce qui est en germe au fond des choses.
Le Protestantisme va où il devait aller, il trouve le but qu'il devait trouver en suivant le chemin qu'il a pris ; il scelle son alliance avec le Juif dans ce reniement de la croix, dans ce crachat jeté à la face du Divin Maître, qui était l'acte d'initiation dans la Franc-Maçonnerie templière, aïeule et source de la Franc-Maçonnerie d'aujourd'hui.

378

III
LES JUIFS

La haine de l'enfant. — Le sacrifice sanglant. — Les témoignage de l'histoire. — Chaucer et les Contes de Canterbury. — Raphaël Lèvy.—
L'assassinat du P. Thomas. — Les enlèvements d'enfants en orient. —
Un livre de rabbin converti. — Le culte de Moloch. —
Absence d'indépendance chez les savants français. — Les Juifs à l'Académie des Inscriptions. — L'hérédité. — Outrages des Juifs contre le culte catholique. — Les républicains juifs. — Hendlé. — Isaïe Levaillant. — Les témoins juifs devant les tribunaux. — Moyse, Lisbonne et Camille Dreyfus. — Hérold. —
Edouard Lockroy. — Hier et aujourd'hui. — L'espion morveux de Robespierre.—
Paul Bert et ses mensonges. — Les éditeurs juifs des Manuels. — Petits Juifs. — Michel Bréal. — Camille Sée et la loi sur l'enseignement des filles. —
Le Juif et l'école. — Les dénonciations de Charles Laurent. —
Monsieur et Madame Neuburger. — Challemel- Lacour. — Les Juifs et la pornographie. — Les publications obscènes. — Ce qu'on voit dans la rue. —
Léo Taxil et les Juifs. — La longanimité des catholiques. —
Les infamies de la lanterne. — Le Talmud du ruisseau. — La persécution légale. — Les agents juifs. — L'affaire Clovis Hugues. — Une audience de cour d'assises
en 1885. — L'apologie de l'assassinat. — La police nouvelle. —
Custodes ipsos quis custodiet ? — Le Paris d'Ignotus.— Les innocents devant les tribunaux. — La magistrature franc-maçonnique et juive. — Quelques types de magistrats. — Bévue. — Les amours d'un président de section au conseil d'Etat. — La chasse au prêtre.— La mort du curé Frairot. — Les Archives Israélites et Mgr Howard.,— Nos pauvres Frères. — L'affaire Saint-Elme — Deux députés convaincus de concussion. — As-tu fini ? — La souffrance des humbles. —
Un chef-d'oeuvre à faire. — Les outrages d'en bas.- Un confesseur de la foi sous la Terreur. — Freycinet. — La persécution à l'hôpital. —
Infirmiers et infirmières Iniques. — Quentin- — Le docteur Després. — Les Soeurs de Charité et le choléra . — Des malades qui ce sauvent. — Un conseiller municipal qui a peur des Prussiens, mais qui ne recule pas devant lea Soeurs.
— Conclusion.

381
III
LES JUIFS
HYPOCRITE chez les Francs-Maçons et les Protestants et exagérée surtout par cette servilité qui pousse certains hommes à se mettre toujours du côté du plus fort, la persécution religieuse prend, avec les Juifs, un caractère d'âpreté tout particulier. Rien pour eux n'est changé ; ils haïssent le Christ en 1886, comme ils le haïssaient du temps de Tibère Auguste, ils le couvrent des mêmes outrages.
Fouetter le crucifix le Vendredi-Saint, profaner les hosties, souiller les saintes images, telle est la grande joie du Juif au Moyen Age ; telle est sa grande joie aujourd'hui.
Jadis, il s'attaquait au corps des enfants ; aujourd'hui, c'est à leur âme qu'il en veut avec l'enseignement athée ; il saignait jadis, maintenant il empoisonne : lequel vaut mieux ?

En constatant la persistance de ces sentiments de haine chex les Juifs, il est impossible de ne point parler un peu longuement de ce sacrifice sanglant, cette accusation mille fois prouvée et contre laquelle ils se défendent toujours avec l'aplomb qui les caractérise.
Cet usage a-t-il existé réellement ? Renan, à propos de l'affaire Tiszla Elxlar, a délivré aux Juifs un certificat de bonne conduite, « Parmi les calomnies engendrées par la haine et le fanatisme, dit-il, il n'y en a certes pas de plus absurde que celle qui affirme que les Juifs versent le sang à l'occasion de leurs fêtes religieuses. Croire de pareilles histoires n'est rien moins qu'une folie monstrueuse (1). »

(1) Revue des Etudes juives No 5

382
Par malheur d'innombrables faits contredisent le témoignage fort suspect de Renan.
En 1071, à Blois, un enfant est crucifié par les Juifs et ensuite jeté à la rivière ; en 1114, à Norwich, en Angleterre, un enfant de douze ans est attiré dans une maison juive et subit d'affreux supplices ; eu 1179, un enfant, que l'Église vénère sous le nom de saint Richard et dont elle célèbre la fête le 25 mars, est assassiné le jour de Pâques ; en 1181, un autre enfant, Radbert, est tué par les Juifs, également au moment des fêtes de Pâques ; en 1236, près d'Haguenau, trois enfants de sept ans sont immolés par les Juifs; en 1244, un enfant chrétien est martyrisé ; en 1255, un enfant de Lincoln, Hugues, est séquestré jusqu'aux jours de la Pàque, et les Juifs, venus de tous les coins de l'Angleterre, le mettent en croix ; en 1257, en 1261, mêmes attentats à Londres et à Wellsenbourg ; en 1261, à Pforztzheim, près de Bade, une petite fille de sept ans est étranglée; en 1283, à Mayence, un enfant est vendu par sa nourrice aux Juifs qui le tuent ; en 1285, à Munich, un enfant est saigné ; en 1286, un enfant de quatorze ans, du nom de Uthernher, est martyrisé pendant trois jours ; en 1287, à Berne, un petit garçon, Rudolph, est tué pour la Pâque ; en 1292, 1293,1295, mêmes fait à Colmar,à Crems,à Berne; en l303, un petit écolier, Conrad, fils d'un soldat, est égorgé ; en 1345, le bienheureux Henry est égorgé de même ; en 1401, à Dussenlofen, en Wurtemberg, un enfant de quatre ans a le même sort ; en 1407, les Juifs sont expulsés du pays, à la suite de faits semblables ; en 1429, à Rovensbourg, Louis Von Bruck est sacrifié par les Juifs qu'il servait à table pendant la Pâque ; en 1454, en Castille, un enfant est mis en pièces et l'on fait cuire son coeur ; en 1462, un enfant, le bienheureux André, est immolé ; en 1475, martyre du bienheureux

383
petit Simon, à Trente ; en 1480, mêmes crimes à Trévise et en Yénétie ; en 1486, à Ratisbonne, six enfants sont victimes des Juifs ; en 1303, un enfant est livré aux juifs par son propre père ; en 1520, à Biring, deux enfants sont saignés ; en 1541, un enfant de quatre ans, Michel, est torturé pendant trois jours ; en 1547, à Bave, le fils d'un tailleur est crucifié par deux Juifs ; en 1569, un enfant est égorgé par le Juif Jacques de Leozyka ; en 1574, à Punia, en Lithuanie, une petite fille âgée de sept ans est assassinée par le Juif Joachim Smieilavicz; en 1597, près de Siyalow, les Juifs égorgent un enfant pour asperger de son sang la nouvelle synagogue; en 1550, à Ladaen, un enfant de cinq ans Mattheus Jillech, est assassiné ; en 1670, le Juif Raphaël Lévy est brûlé vif pour avoir saigné un enfant (1).
Des faits analogues se passent à chaque instant en Orient.
Tous ces crimes sont attestés par d'innombrables historiens dont les témoignages allongeraient démesurément cet ouvrage. M. Rupert, dans son Histoire de la Synagogue, a cité quelques-uns des récits les plus frappants.
Il n'est pas un écrivain du Moyen Age qui ne parle de ces faits comme d'une chose ordinaire.

Le Chroniqueur Saxon, qui mentionne tout ce qui se passe autour de lui et n'oublie pas de noter le temps qu'il fait, a raconté l'assassinat de l'enfant de Norwich.
« En ce temps-là, dit-il, les Juifs de Norwich achetèrent un enfant chrétien avant Pâques et le torturèrent avec toutes

(1) L'auteur du livre 'Pro Judais, reflesioni e documenti' publié en 1884, à Turin, à la librairie Roux et Favale, ne répond à aucun de ces faits. L'ouvrage, d'ailleurs, comme le titre l'indique, n'est qu'une plate apologie des Juifs de tous les pays et de tous les temps.

384
les mêmes tortures dont Notre-Seigneur avait été entouré, et, le Vendredi-Saint, ils le pendirent à une corde en haine de Notre-Seigneur et ensuite le brûlèrent. Il fait de merveilleux miracles et on l'appelle saint Guillaume. »
Mais c'est Chaucer peut-être qui est le plus intéressant à consulter sur ce point. Le poète du XVe siècle, qui repose à Westminster et sur la tombe duquel on a gravé quelques jolis vers de la Fleur et de la Feuille, fut le peintre exact des mœurs de son temps.
Les Contes de Canterbury (The Canterbury tales) sont une sorte de Décaméron auquel sert de prétexte et de cadre le pèlerinage, ce pèlerinage aux reliques de saint Thomas Becket, qui joua un si grand rôle dans la vie anglaise d'autrefois et qui attirait, chaque année, vers le célèbre sanctuaire, des centaines de milliers de voyageurs non point d'Angleterre seulement, mais des plus lointains pays (1).
Réunis par hasard, des pèlerins de toutes les conditions: un homme de loi, un seigneur campagnard, un capitaine de navire, un riche marchand, un médecin, une commère de Balh, « veuve de cinq maris sans plus, » une supérieure de couvent, conviennent pour charmer l'ennui du chemin

(1) Voir pour Chaucer l'ouvrage de Taîne et surtout l'histoire de la littérature anglaise de Filon. Filon s'est attaché à ce pays où il avait été le précepteur ou plutôt le compagnon d'exil et l'ami d'un jeune prince héroïque ; il vit comme un sage avec ses souvenirs et ses livres dans son cottage de Margate, et c'est là qu'il a écrit sur les écrivains anglais ce volume plein de fins aperçus et d'observations pénétrantes.
Ajoutons que Chaucer, qui est un railleur à la façon de Rabelais, n'a pas épargné les moines. Ce Récit de la Prieure n'a donc aucun caractère fanatique ; il ne fait que constater une certitude qui était dans tous les esprits sur les assassinats d'enfants commis par les juifs.

385
de conter tour à tour une histoire. Rien n'est plus touchant que le Récit de la Prieure. Il est vraiment d'un charme si profond dans son mysticisme féminin que nous le traduisons presque en entier en nous efforçant de respecter, autant que possible, la naïveté de l'original.

LE RÉCIT DE LA PRIEURE

.... Dans une grande cité d'Asie se trouvait, au milieu du peuple chrétien, une Juiverie, protégée par un seigneur du pays, « for foul usure and lucre of felonye, » odieuse au Christ et à sa compagnie. Et l'on pouvait s'en aller à travers ce quartier à cheval et à pied, car il était libre et ouvert aux deux bouts.

Or, à une des extrémités existait une petite école de chrétiens où se trouvaient des enfants, un grand nombre d'enfants issus de sang chrétien, qui apprenaient dans cette école, année par année, les leçons usitées dans ce pays-là, c'est-à-dire à chanter et à lire, comme le font tous les petits enfants dans leur bas âge.
Parmi les enfants était un fils de veuve, un gentil petit clerc de sept ans d'âge, qui chaque jour venait à l'école, et toutes les fois qu'il voyait une image de la Mère du Christ, il avait en usage, comme on lui avait appris, de s'agenouiller et de dire « Ave Maria » comme il passait par le chemin.
Aussi la veuve avait-elle appris à son petit fils à honorer notre bienheureuse Dame, chère Mère du Christ, et il ne l'oubliait jamais; car les bons enfants simples apprennent cela bien vite; et vraiment chaque fois que j'y pense, Nicolas me revient à l'esprit, lui qui, si jeune,

386
au Christ fit révérence. “For he no young to Crist dede reverence.”
Ce petit garçon, encore fort occupé de son abécédaire, entendait d'autres enfants chanter l’Alma Redemptoris qu'ils apprenaient dans leur antiphonaire et lui était assez audacieux pour s'approcher de plus en plus, écoutant constamment les paroles et les notes, jusqu'à ce qu'il sût le premier verset tout à fait par cœur.
Mais il ne comprenait rien à ce latin, tant il était jeune et tendre d'âge.
« For he so young and tender was of age. »
Il priait son camarade de lui expliquer ce chant en son langage, et de lui dire pourquoi ce chant était en usage. Ainsi le priait-il, et bien souvent sur ses genoux tout nus, de le lui expliquer et éclaircir.
Son compagnon, un peu plus âgé que lui, répondait ainsi: « Ce chant, m'a-t-on dit, a été fait en l'honneur de notre bienheureuse Dame pour la saluer, et aussi pour la prier d'être notre secours et notre assistance quand nous mourrons. Je ne puis pas t'en dire plus long en cette matière; car j'apprends le chant, mais je ne sais que fort peu de grammaire. »
Et ce chant a été fait en l'honneur de la Mère du Christ ? disait cet innocent. Oui ! certes, je vais faire grande diligence pour le savoir tout entier, avant la Christmas. Dus-sé-je être disgracié pour mon abécédaire, et battu trois fois en une heure, je veux le savoir, « I wol it conne, our lady for to honoure. »
Son camarade le lui apprit en particulier, quand ils rentraient à la maison, et cela tous les jours, jusqu'à ce qu'il le sût par coeur.

387
Puis il le chanta bien et hardiment.
Tout mot à mot d'accord avec le chant.

Deux fois par jour il repassait à travers sa gorge, quand il allait à l'école et quand il rentrait à la maison ; et toute son intention était placée dans la Mère du Christ.
Comme je l'ai dit, ce petit enfant en s'en allant et s'en venant par la Juiverie, chantait et criait plein d'allégresse :
O Alma Redemptoris. La douceur de la Mère du Christ avait tellement percé son cœur, que, pour la mieux prier, il ne pouvait cesser de chanter en chemin.
Notre premier ennemi, « the serpent Sathanas, » qui a au cœur des Juifs son nid de guêpes.
That hath in Jewes hert his waspis nest, se gonfla de rage et dit :
« O peuple hébraïque ! hélas ! est-ce là pour vous une chose honnête que semblable gamin se promène à sa guise, à votre grand dépit, et chante une telle chanson qui est contre le respect de vos lois ? »

Dès lors, les Juifs conspirèrent pour chasser cet innocent de ce monde ; ils louèrent un homicide qui avait un domicile retiré dans une allée ; ce maudit Juif le saisit, le tint ferme, lui coupa la gorge et le jeta dans une fosse.
Je dis qu'il le jeta dans un cloaque immonde, où ces Juifs “purgen her entraile. » O maudit peuple ! tous neveux d'Hérode, de quoi vous servira votre mauvais dessein ? Le meurtre sera connu, certes cela ne manquera pas... et la voix du sang couvrira de ses clameurs votre action maudite.
O martyr confirmé en virginité, tu peux chanter à présent et suivre continuellement le céleste agneau dont le grand Evangéliste saint Jean écrivait à Pathmos que les

388
vierges marchent devant lui, en chantant un cantique toujours nouveau.
Et la pauvre veuve attendit toute la nuit son petit chéri, et il ne vint pas. Aussi dès qu'il fit jour, le visage tout pâle de peur et de pensées anxieuses, elle s'en alla le chercher à l'école et ailleurs, jusqu'à ce qu'enfin elle découvrit à force de recherches, que c'était dans le quartier des Juifs qu'on l'avait vu en dernier lieu.
Le cœur rempli d'une maternelle pitié, elle s'en va, à moitié hors d'elle-même, de place en place, partout où elle pouvait supposer trouver son petit enfant.
Et sans cesse elle criait vers la Mère du Christ douce et bénigne, et elle alla enfin tout droit le chercher parmi les Juifs maudits.
Elle priait, et suppliait piteusement tous les Juifs qu'elle rencontrait de lui dire si par hasard son fils avait passé là. Ils disaient : non; mais Jésus, par sa grâce, lui mit en pensée de pousser des cris vers son fils à l'endroit même où on l'avait jeté dans la fosse.
O grand Dieu, qui tires ta louange de la bouche des innocents, telle est donc ta puissance ! Cette perle de chasteté, cette émeraude, bien plus ce brillant rubis du martyre, gisait là, la gorge coupée, et il se mit à chanter Alma Redemptoris mater si haut, que toute la place en retentit.
Le peuple chrétien, qui passait dans la rue, entra pour admirer ce prodige, et en toute hâte on envoya chercher le prévôt. Il arriva aussitôt et sans tarder, et loua le Christ qui est le roi du Ciel, et puis sa Mère, honneur de l'humanité, puis il fit lier les Juifs.
Avec de profondes lamentations, on retira l'enfant qui chantait toujours son chant ; et, avec honneur et grande procession, on le transporta à l'abbaye voisine. Sa mère gisait évanouie près de la bière ; et c'est à peine si les gens

389
qui étaient là purent en arracher cette nouvelle Rachel. Le prévôt fit périr chacun de ces Juifs avec tourments et honteuse mort, et cela sur le champ.
Et il ne put s'empêcher de les maudire en disant :
Celui-là aura le châtiment qui mérite le châtiment.
Il les fit donc traîner par un cheval fougueux, puis suspendre de par la loi.
Et notre innocent reposa sur sa bière devant l'autel, tandis qu'on disait la messe. Puis l'abbé et son couvent engagèrent les bonnes gens à le faire enterrer de suite. Et quand on jeta sur lui l'eau bénite, l'enfant, arrosé de cette eau sainte, parla de nouveau et chanta Alma Redemptoris mater.
Cet abbé, qui était un saint homme (comme le sont les moines, ou du moins devraient l'être), se mit à conjurer le jeune enfant et dit :
« O cher enfant, je t'implore en vertu de la Sainte-Trinité, dis-moi donc quelle raison tu as pour chanter, puisque ta gorge est coupée, ce me semble. »
« Ma gorge est coupée jusqu'à l'os de mon cou, dit cet enfant, et par voie de nature j'aurais dû mourir il y a longtemps. Mais Jésus-Christ, comme vous le trouvez dans les livres, veut que

sa gloire demeure et reste grande dans les esprits, et pour l'honneur de sa Mère chère, je puis chanter encore Alma, haut et clair.
Cette fontaine de merci, du Christ douce Mère, je l'ai toujours aimée. Et sur le point de mourir je la vis venir à moi ; et elle m'ordonna de chanter cette antienne pendant mon trépas, telle que vous l'avez entendue. Et quand j'eus chanté il me sembla qu'elle déposait un grain sur ma langue.
Voilà pourquoi je chante et je chanterai bien sûr en l'honneur de cette Vierge bénie et toute bonne, jusqu'à qu'on enlève le grain de ma langue. Puis elle me dit aussi:

390
« Mon petit enfant, alors je viendrai te chercher, quand on aura enlevé le grain de ta langue. N'aie pas peur, je ne t'abandonnerai pas. »
Ce saint moine, cet abbé, je veux dire, tira la langue du petit et en enleva le grain ; et l'enfant rendit l'esprit tout doucement. Et quand l'abbé eut vu cette merveille, ses larmes amères coulèrent comme de la pluie, et il tomba étendu tout de son long par terre, et il y resta longtemps, comme s'il y était, attaché.
Tout le couvent se prosterna aussi sur le sol, pleurant et louant la chère Mère du Christ. Et après s'être relevés et s'être avancés, ils sortirent le martyr de sa bière, et dans une tombe de marbre brillant ils enfermèrent son cher petit corps. « Enclosen they his little body sweet. »
Dieu nous ordonne de le rejoindre là où il est maintenant !
Et toi, jeune Hugues de Lincoln ! tué aussi par les Juifs maudits (la chose est notoire, car elle est bien récente), prie aussi pour nous autres, peuple pécheur et instable, afin que dans sa pitié le Dieu si miséricordieux multiplie sur nous les trésors de sa merci, par révérence pour sa Mère Marie.

Faisons comme la Prieure, et prions les enfants martyrs d'autrefois, Hugues, Guillaume, Henry et notre petit Parisien, saint Richard, d'intercéder pour leurs camarades d'aujourd'hui victimes de la Franc-Maçonnerie juive.

391
Eux aussi ne demanderaient, pas mieux que de joindre leurs mains innocentes et de chanter l'Alma Redemptoris mater, eux aussi sont précipités par leurs bourreaux dans un cloaque immonde où, selon l'expression de Chaucer, les Juifs ont vidé le fond de leurs entrailles: l'enseignement laïque. Plaignons-les et prions pour eux !
Nous pourrions, je le répète, multiplier les preuves à l'infini.
La Civilta catholica, dans le numéro du 1er avril 1882, a reproduit toutes les pièces relatives au procès de Trente, en 1475, et conservées aux archives du Vatican.
Rien de plus étrange que les détails de ce procès qui sont d'une incontestable authenticité, rien de saisissant comme les aveux des accusés eux-mêmes.
Tout un côté de la vie du passé apparaît brusquement, à nous. Un Juif chargé d'années, Moïse le Vieux, âgé de 80 ans, s'est servi de sang chrétien toute sa vie. Il existe des marchands de sang chrétien, comme Isaac de Cologne et Richard de Brescia, qui fournissent à toutes les demandes.
Ours de Saxe est le commis voyageur, le représentant de commerce de ces industriels affreux : il va de ville en ville, de ghetto en ghetto, offrant sa terrible marchandise, et muni d'un billet de son rabbin, Spring. Un autre des accusés, Vitale (anagramme de Levita) a eu pour initiateur son oncle Salomon, qui habitait à Monza, près de Milan. Le sang d'ordinaire était mêlé à un gâteau en forme de triangle, qui a sans doute donné l'idée du triangle franc-maçonnique.

Dans les temps modernes, le procès de Raphaël Lévy, jugé à Metz en 1670, est également d'un extraordinaire intérêt. On ne peut arguer ici de l'éloignement, des superstitions d'époques arriérées; la chose s'est passée en France, à la fin du XVIIe siècle. Tous les documents sont à la disposition

392
de la critique. Il y a là, tous les éléments qui constituent un drame émouvant, et si les Juifs n'étouffaient pas obstinément tout ce qui leur déplaît, s'il s'agissait d'un catholique, on aurait raconté cette cause célèbre un millier de fois, et on l'aurait publiée dans des livraisons illustrées.
Nous avons pour ce procès un guide excellent, la relation d'un historien très consciencieux, Amelot de la Houssaye, qui a pour titre : Abrégé du procès fait aux Juifs de Metz.
Un oratorien, Richard Simon, essaya timidement d'atténuer les faits dans un factum qu'il reproduisit plus tard dans le premier volume de sa Bibliothèque critique, mais on sait le goût qu'avait pour le paradoxe le religieux qui signait la notice sur lui-même, qu'on retrouva à Dieppe en 1863 : R. Schimeon ben Joachim.
Quoiqu'il en soit, les réserves de Richard Simon n'enlèvent, rien à la réalité des faits minutieusement circonstanciés que nous allons résumer le plus rapidement possible.
Le mercredi 25 septembre 1669, environ une heure après midi, la nommée Mangeotte Willemin, femme de Gilles le Moine, charron du village de Glatigni, au pays Messin, allait à une fontaine éloignée de deux cents pas du village pour y laver quelques linges ; elle était suivie de son fils âgé de trois ans, qui était couvert d'un bonnet rouge et qui avait les cheveux blonds et frisés.
A vingt-cinq pas de la fontaine, l'enfant se laissa tomber, la mère se retourna pour le relever, mais l'enfant ayant dit qu'il se relèverait tout seul, elle continua son chemin et alla laver son linge convaincue qu'il la suivait.
Environ demi-quart d'heure après, continue Amelot de la Houssaye, cette mère ne voyant point revenir son enfant, elle courut à l'endroit où elle l'avait laissé et ne l'ayant pas trouvé elle crut qu'il s'en était retourné au logis où elle alla à l'instant le

393
demander à son mari et encore à son beau-père et à sa belle-mère, qui lui ayant tous répondu qu'ils ne l'avaient pas vu les uns et les autres, commencèrent à craindre que cet enfant ne se fût égaré, et dans cette appréhension le cherchèrent dans le village, reviennent ensuite à la fontaine avec le maire du lieu, fouillent dans les buissons qui sont auprès, appellent l'enfant par le nom de Didier qu'il avait reçu au baptême, crient et se tourmentent, mais sans le trouver.
La mère, accompagnée de son beau-père et d'une autre femme, s'étant advisée d'aller sur le grand chemin de Metz, éloigné de la fontaine d'environ deux cents pas, y trouva les vestiges des pieds de son enfant, qu'elle suivit jusqu'à ce que les ayant perdus parmi la trace des roues de charrettes et des pieds des chevaux, elle s'en revint le dire à son mari, qui courut en ce moment sur le même chemin et peu après ayant vu venir à lui, du côté de Metz, un cavalier de la compagnie du sieur comte de Vaudemont, nommé Daniel Payer, il lui demanda s'il n'avait point trouvé un enfant, à quoi le cavalier répondit ingénument qu'il avait trouvé un Juif qui était monté sur un cheval blanc, qui avait une grande barbe noire, qui allait du coté de Metz, qui portait un enfant devant lui pouvant être âgé de trois ou quatre ans, et qu'à sa rencontre il s'était éloigné du grand chemin de la portée d'un coup de pistolet.
Ce pauvre père, qui reconnut par la circonstance de l'âge que le Juif lui avait enlevé son enfant, court après lui, demande à la porte de la ville qu'on nomme des Allemands, si on l'avait vu passer. Un nommé Thibault Regnault, tourneur, qui demeure près de la même

porte, lui dit qu'il l'avait vu entrer ; mais ce n'était pas assez, car il ne lui disait point où ce Juif était allé, ni oû il avait porté l'enfant.

Néanmoins, le père ayant appris, presque dans le même temps, d'un habitant du village de Hez, que ce Juif était Raphaël Lévy de Boulay, lequel cet habitant avait rencontré le même jour sur le grand chemin, portant devant lui quelque chose qu'il couvrait de son manteau, et que, lorsqu'il venait à Metz, il logeait chez le nommé Garçon, Juif, son parent, il fut à l'heure même chez ce Juif demander son enfant. On lui dit qu'on ne savait ce que c'était et que le maître du logis n'y était pas, il se résolut de l'attendre et ayant vu près de la porte une femme, il lui dit encore qu'il

394

cherchait son enfant, et tôt après une fille juive qui revenait de la ville et qui savait que cet homme demandait von enfant, dit, parlant à la femme en langue allemande, qu'il ne fallait rien dire. Ce que le père, qui parle allemand, ayant entendu, s'en revint et ne doutant plus de la perte de son fils, songea dès lors d'en poursuivre la vengeance contre Raphaël Lévy.

Ce Raphaël Levy était un homme de cinquante-six ans, de moyenne taille, les cheveux noirs et frisés, la barbe noire et fort épaisse. Agent juif très zélé, il avait parcouru le Levant, l'Italie, l'Allemagne, la Hollande chargé des intérêts de sa religion. Il était né dans le village de Xelain-court, situé dans le pays messin et s'était installé depuis quelques années dans la ville de Boulay.

Le procès fut ce que sont tous les procès faits aux Juifs dans lesquels on retrouve sous toutes les latitudes les mêmes procédés qui se reproduisent avec une exactitude surprenante.

Tous les Juifs de la contrée se mirent en mouvement, subornèrent les témoins, établirent une correspondance avec l'accusé. Ces lettres saisies furent plus tard une preuve de plus contre lui. Dans l'une d'elles il écrivait aux chefs de la synagogue de Metz :

Chers directeurs, la servante du maître de la prison m'a dit que le Juif qui m'apporte à manger lui a dit qu'on avait lié l'enfant. Ah ! écrivez-moi comment mes affaires sont touchant mes témoins, écrivez-moi de façon ou d'autre, à cette fin que je puisse avoir une fois de la consolation, envoyez-moi du papier ! Le Haman (1)

(1) Raphaël Lévy donne ce nom d'Haman (Aman) au procureur général en souvenir d'Aman, qui est resté en exécration chez les Juifs.
Aman, l'impie Aman, race d'Amalécite.

395

a esté aujourd'hui en prison, a dit qu'il casserait tout ce que la justice a fait; pour cet effet, ayez égard au Parlement. Je prie que l'on m'assiste, que je sorte de cette misère, et, si j'étais surpris et que je ne puisse parler avec ma chère femme et enfant et que je ne puisse compter dans Metz avec le contrôleur, que ma chère femnme de bien et mes enfants puissent avoir un morceau de pain. Je souffriray la mort comme un vrai fils d'Israël et sanctifieray le nom de Dieu; je demande seulement que l'on marie ma fille Blimelé qui est fiancée et n'abandonner ma femme et mes entants. Je me suis mis dans cette misère pour la communauté, le grand Dieu m'assistera ; je désire l'enterrement judaïque, autrement je ne pardonne pas.

Un autre billet est curieux par les détails qu'il fournit sur les moeurs juives. On envoie à l'accusé un petit fétu de paille qu'il devait mettre sous sa langue au moment des interrogatoires, pour se rendre les juges favorables.

On lui recommande aussi de prononcer comme incantation cinq mots hébreux. Un billet est ainsi conçu :

Si en cas (Dieu t'en garde) on te veut donner la question, tu diras trois fois tout cela : Moy Juif. Juif moy, vive Juif, Juif vive, mort Juif, Juif mort.

Les Juifs, qui tenaient de continuels conciliabules chez un de leurs plus zélés coreligionnaires Gédéon Levy,eurent recours à une stratégie analogue à celle qu'ils ont employée dans l'affaire de Tisza-Elzlar; ils renouvelèrent l'histoire des enfants de Jacob qui, après avoir vendu leur frère, vinrent dire à leur père qu'une bête féroce l'avait dévoré: ‘Fera pessima comedit eum’, Ils annoncèrent que l'enfant qu'on cherchait avait été dévoré par les loups.
Ils s'advisèrent, dit Amelot des Houssayes, d'exposer les habits et le reste de cet enfant à laquelle tenoit encore partie du col et des costes, dans on bois éloigné d'un quart de lieue du village de

396
Glatigni, et afin qu'on pût le découvrir plus aisément, ils étendirent sa chemise sur un buisson de la hauteur de trois pieds. Ensuite ils s'adressèrent à plusieurs personnes, et de la ville et de la campagne, pour les obliger d'aller chercher dans le bois, leur disant que s'ils pouvoient trouver quelque reste de cet enfant, ils les reconnoistroient de sommes considérables..
Une femme du village de Ratonsai, qui n'est pas beaucoup éloigné de celuy de Glatigni, a déposé dans l'information faite au Parlement, que trois Juifs de Metz, qu'elle ne connaissoit point par leurs noms, s'adressèrent à elle pour savoir ce que l'on disoit de l'enfant enlevé.
Et sur ce qu'elle leur répondit que s'il estoit vray que cet enfant eust esté mangé des bestes, ils dévoient faire chercher dans le bois, qu'on y trouveroit encore quelques petits restes de ses hardes: l'un des Juifs adjouta qu'on pourrait bien aussi y trouver la teste.
En effet, peu de jours après, sçavoir le vingt-sixiesme septembre 1669, quatre porchers, qui gardoient leurs troupeaux dans le mesme bois, trouvèrent la teste d'un enfant avec le col et partie des cotes, deux petites robes l'une dans l'autre, un bas de laine, un bonnet rouge, et une petite chemise étendue sur un buisson, le tout sans estre déchiré, ny ensanglanté.
Sur l'advis qu'ils en donnèrent au père de l'enfant et luy au procureur général, le Parlement commit à leur réquisitoire, un conseiller qui se transporta sur les lieux, et qui dressa procez verbal de l’estat du lieu où l'enfant avoit esté perdu, et de celuy où l'on avoit trouvé une teste et des habits d'enfant, lesquels habits le père reconnut, en présence du conseiller, pour ceux dont son enfant estoit vestu le jour qu'il fut enlevé.
A l'égard de l'enfant, il ne put estre reconnu à l'aspect de cette teste, parce que le visage en estoit défiguré, quoy que les chairs parussent assez fraîches et sanguinolentes, selon qu'il est porté par le mesme procez verbal qui en contient la levée.
Dans le mesme temps les porchers furent ouïs, qui déposèrent avoir trouvé les choses exposées de la manière qu'elles ont esté dites cy dessus, et l'un d'eux adjousta qu'il n'estoit pas possible que cet enfant eust esté dévoré par les bestes : car, outre que les habits n'estoient point déchirez ny ensanglantez, il avoit remarqué que lorsque les bestes féroces ravissoient quelques brebis ou autre

397
animal domestique, ils en mangeoient toujours la teste la première.
Cette manoeuvre, qui pouvait réussir et qui a réussi dans un pays comme l'Autriche où les Juifs sont tout-puissants, n'avait guère de chance de succès dans un pays comme la : France du XVIIe siècle, où les Parlements, jouissant d'une indépendance absolue, jugaient dans la sérénité de leur conscience et sans obéir aux influences extérieures (1).
Les voisins déposèrent qu'ils avaient vu Gédéon Levy entrer dans le bois et en sortir avec une hotte sur le dos quelque temps avant qu'on eût trouvé les habits et la tête de l'enfant. Un autre témoin déclara que ce Gédéon lui avait dit d'aller chercher ces restes et lui avait indiqué l'endroit du bois où il les trouverait.
Le Parlement mit Gédéon Levy en prison et poursuivit l'instruction du procès.

Le crime était évident. Accablé par des témoignages écrasants, Raphaël Levy fut condamné à être brûlé vif et la sentence fut exécutée le 17 janvier 1670.
La mort de cet homme fut véritablement superbe. Il fit ses adieux à quelques-uns de ses coreligionnaires qui l'étaient

(1) M. Emmanuel Michel, conseiller a la Cour royale de Metz, auteur d'un livre excellent, Histoire du Parlement de Metz, constate que si les magistrats lorraine éprouvaient le mépris général alors pour les Juifs, ils ne se départissaient pas vis-à vis d'eux de leur devoir d'impartialité. « En 1660, écrit-il, un Juif avait été tué par un soldat. C'est sur les instances de la cour que le coupable fut poursuivi. Il avait été arrêté, mais le commandant de la place et le colonel du régiment avaient placé des corps de garde devant la prison pour qu'on ne pût disposer du soldat. Le roi, par une lettre de cachet donnée à Vincennes le 29 juillet 1660, manda au Parlement qu'il venait de donner des ordres pour que les corps de garde fussent levés et que le cours de la justice ne fût pas interrompu. »

398
venus voir, leur recommanda sa femme et ses enfants et,non content de leur promesse,il les obligea à s'engager par serment. Il refusa de boire le vin qu'on lui apporta parce qu'il n'était pas Casher, repoussa le cierge qu'on voulut lui mettre dans la main, donna un vigoureux coup de coude au capucin qui l'exhortait avec une patience digne d'un meilleur sort, en s'écriant qu'il était Juif et qu'il voulait mourir Juif.
« Son âme, dit une relation allemande, s'élança un samedi avec sainteté et pureté vers le sein de Dieu. »
Pour les siens qui ne pouvaient pas avoir une seconde d'illusion sur le fait matériel de l'assassinat, mais qui y voyaient l'accomplissement d'un acte rituel, qui vénéraient l'homme qui, ainsi qu'il le disait lui-même, s'était sacrifié pour la communauté, Raphaël Levy était un martyr.
Quoiqu'il fût illettré, on le nomma rabbin honorifique après sa mort, on lui décerna le Chover, l'épithète d'honneur ; quand on prononce son nom, on l'appelle Kadosch, le saint et Chasid, le pieux. Les Archives Israélites proposaient, il y a quelques années, de lui élever une statue, elles contenaient également quelques vers de Mme C. P. Merlieux, née Polack, en l'honneur du martyr :

Ombre de Raphaël, pourquoi ta voix plaintive
De tes tristes accents vient-elle me troubler ?
Pourquoi, quittant les cieux, ton âme fugitive,
Errante, à mes regards vient-elle se montrer?
En vain ma faible voix de ta vertu sublime,
Cherche à redire ici le noble dévouement.
Tu mourus en héros, et ton cœur magnanime
Bénit avec ferveur le nom du Tout-Puissant.

Gédéon Lévy s'en tira avec le bannissement. L'enquête faite à propos de ce crime mit une fois de plus en lumière

399
l'habitude, constante chez les Juifs, d'outrager la foi des autres, de parodier les cérémonies de notre religion. Le Vendredi-Saint de chaque année, les Juifs se réunissaient chez Maieur Schaub pour contrefaire la Passion du Christ et fouetter le crucifix.

Nous assistons chaque année à des scènes analogues, seulement, les Juifs étant les maîtres, elles se passent en plein jour.
Après l'affaire de Raphaël Lévy, qui ne laisse pas de place au doute, le fait d'assassinat rituel le plus topique est l'assassinat du P. Thomas, à Damas, en 1840, dont les moindres particularités sont connues, dont il est impossible de nier l'évidence puisque l'événement s'est produit en plein XIXe siècle.
Au moment de l'affaire Tisza Elzlar, le journal l'Union d'Alsace-Lorraine a résumé avec infiniment de netteté ce procès fameux.
Le Père Thomas, de l'ordre des Capucins, était aimé de tous à Damas, il exerçait la médecine en même temps qu'il se livrait à l'apostolat, il guérissait les âmes et soignait les corps.
Chrétiens, Turcs et Juifs étaient unanimes à louer son talent et ton inaltérable charité : tous l'appelaient le saint missionnaire. Il s'était attiré la confiance de toutes les classes de la société ; mais, c'est pour les Juifs surtout qu'il se montrait bon et bienveillant, à cause du grand désir qui le pressait de gagner leurs âmes à Dieu.
Un jour qu'il fut menacé de mort par un mauvais chrétien dont il refusait de bénir un mariage illicite, il lui tendit le cou en disant : je suis prêt à mourir, mais non à manquer à mon devoir. — Pendant que la peste ravageait Damas, il s'enferma avec les pestiférés et leur prodigua ses soins.
Aucune peine, aucun sacrifice ne lui coûtait, quand il s'agissait du bien de ses semblables. Aussi Schérif-Pacha, le gouverneur turc, l'honorait lui-même d'une affection toute particulière. Il avait donné l'ordre à ses serviteurs de lui laisser à toute heure libre accès dans sa demeure.

400
Il se trouva cependant de misérables fanatiques pour massacrer ce saint homme. Comme il passait un soir le 5 février 1840, devant la maison d'un Israélite, nommé David Harari, ce dernier le pria d'entrer chez lui. Le P. Thomas se rendit sans défiance à cette invitation. David Harari était considéré, en effet, comme le Juif le plus pieux de Damas.
A peine la porte s'était-elle refermée sur le Père, que David Harari, ses deux frères, son oncle et deux autres Juifs se précipitèrent sur le pauvre religieux, le terrassèrent, le bâillonnèrent et le lièrent solidement.
Il vint encore un rabbin ou Chakam, et le barbier juif Soliman fut appelé.
Ce dernier reçut l'ordre de couper le cou à la victime et, comme il n'en avait pas le courage, David Harari, le bon et pieux ami du Père, saisit lui-même le couteau ! — Mais sa main tremblait, et la lugubre besogne n'avançait pas, quand son frère Aaron vint à son aide, pendant que Soliman maintenait par la barbe la tête du Père fortement tendue.
Le sang, recueilli et mis en bouteilles, fut envoyé au grand-rabbin. Le corps fut dépouillé de ses vêtements, qu'on brûla, puis désarticulé et coupé en menus morceaux. Les os furent même broyés dans un mortier et tous ces restes informes furent jetés dans un cloaque.
Les malheureux croyaient ainsi faire disparaître à jamais la trace de leur crime.
La nuit venue, Ibrahim Amoran, le serviteur chrétien du Père, inquiet de ne pas le voir rentrer et le sachant dans le quartier juif, s'y rendit pour le chercher. Il y trouva le même sort que son maître.
Comme lui, il fut saisi et assassiné par les Juifs, qui s'étaient réunis, dit l'Union d'Alsace-Lorraine, « pour avoir du sang chrétien à mettre dans le doux pain pour la fête du Pourim. »
Mais ces disparitions furent bientôt signalées : on eut

401
des soupçons. Le consul français prit l'affaire à cœur et provoqua une enquête. On savait que Soliman, le barbier juif, avait été appelé cette même nuit dans la maison de David Harari. Il

fut arrêté, interrogé, et par ses aveux on retrouva les restes du Père, et on mit la main sur les auteurs des deux crimes.
Des seize personnes arrêtées, deux moururent pendant l'instruction ; quatre furent graciées, entre autres ce Soliman, à cause de leurs révélations ; les dix autres furent condamnées à mort.
La race Juive donna là, un nouvel exemple de son admirable esprit de solidarité, elle mit toute l'Europe en mouvement. Crémieux et Montefiore se transportèrent à Damas; ils ne purent cependant empêcher une condamnation qui était inévitable puisque les faits étaient prouvés, démontrés, indiscutables, mais ils arrachèrent au vice-roi, en pesant sur lui de tout le poids de la finance juive cosmopolite, la grâce des condamnés. On ne justifiait, ni n'excusait les coupables, on levait simplement une peine justement méritée (1).
Le Moniteur de Rome, dans son numéro du 15 juin 1883, citait des faits de ce genre à une date toute récente.
Il y a quelques années, à Smyrne, lui écrivait son correspondant de Constantinople, un petit enfant appartenant à une des premières familles grecques de la ville fut volé aux approches de la Pâque juive.
Quatre jours après, on retrouva, sur les bords de la mer, son cadavre percé de mille coups d'épingle. La mère, folle de douleur, accusa hautement les Juifs de ce meurtre : la population chrétienne se souleva en masse et courut au quartier

(1) A consulter à ce sujet un livre fort curieux, mais malheureusement presque introuvable aujourd'hui, Relation historique des affaires de Syrie depuis 1840 jusqu'à 1842, par Achille Laurent.

402
juif, oû eut lieu un épouvantable massacre : plus de six cents Juifs périrent.
L'année passée, à Balata, le ghetto de Constantinople, un enfant fut attiré dans une maison juive où plus de vingt témoins le virent entrer. Le lendemain, on trouvait son cadavre dans la Corne-d'Or : la conséquence fut encore une émeute.
A Galata, même fait se produisit.
M. l'avocat Seroulos, l'avocat le plus renommé de la communauté grecque, adressa une requête à tous les représentants des puissances chrétiennes à Constantinople, pour demander justice et pour obtenir vengeance.
Mais les Juifs soudoyèrent la police turque qui fit disparaître les interrogatoires et les dépositions des témoins. Le patriarcat œcuménique, obéissant à des ordres venus d'en haut, fit déclarer, par des médecins stipendiés, que la mère était atteinte d'aliénation mentale. On étouffa l'affaire, quoi que pût faire M. Seroulos, et les Juifs déposèrent au patriarcat œcuménique une somme d'argent, pour servir une pension à la mère de l'enfant volé.
Au commencement de 1883, deux enfants, appartenant à des familles maltaises, furent enlevés par un Juif. Le Stamboul, sur les renseignements fournis par le père d'un des enfants volés, M. Caruana, appela l'attention de la police sur ce rapt et réclama énergiquement la punition du coupable.
L'affaire eut un retentissement énorme dans la ville et mit toute la population en révolution.
Le chef de la police de Péra, S. E. Bahri pacha, et le commissaire de police de Galata, chargé d'instruire l'enquête, convaincus par des raisons sonnantes et trébuchantes, s'abstinrent d'interroger le père, la mère et la marraine de l'enfant, ainsi qu'un boucher turc, qui avaient arraché le pauvre petit des mains du ravisseur.
Le Stamboul refusa de démentir le fait quoiqu'on lui eût offert une subvention de mille francs par mois. Que firent les Juifs ? Moyennant un basckchich de six mille livres (cent

403
trente-sept mille francs environ), ils obtinrent la suppression du journal et l'affaire fut étouffée (1).
Sans pouroir nier les faits de cet ordre, les Juifs ont toujours prétendu qu'ils étaient des actes de férocité individuelle et non l'accomplissement d'un précepte liturgique. Là encore, la science allemande, infiniment plus indépendante que la nôtre, les a convaincus de mensonge.
Le docteur Justus, dans une brochure publiée à Paderbonne, 'Judens spiegel' écrit :
« Les livres théologiques des Juifs se partagent en deux catégories, à savoir Peschath et Kabala. A la première classe appartiennent le Talmud et le Schulchan. Or, d'après le Schulchan Aruch, ce n'est pas un péché si un Juif tue un chrétien. (Loi 50 et 81.) Dans le Talmud publié à Amsterdam en 1646, il est ordonné aux Juifs d'exterminer les disciples du Nazaréen. (Sanhédrin Pireck X, Cheleck et Aboda, Sarah Pireck I.)
« Quelques pages plus plus loin on lit :
« Il est étonnant que le sang des Klipoth, c'est-à-dire des filles non juives soit cependant an sacrifice si agréable au

(1) Même en Europe, les faits de ce genre sont encore relativement fréquents.
Les journaux, d'ailleurs, ne parlent jamais en pareil cas que des aquittements ; ils ont gardé le silence sur un crime de ce genre commis à la fin de 1881, a Lulcza, petit village du cercle de Rzeszov, dans la Gallicie autrichienne, sur une jeune fille nommée Francesca tich. Les trois accusés, Moïse Ritter, sa femme Gittel et Stochinski, furent condamnés à mort le 21 décembre 1882 par le jnry de Rzeszov. La cour supérieure de justice cassa le jugement pour vice le forme et renvoya les trois Juifs devant le tribunal de Cracovie, qui, le 10 octobre 1883, renouvela la triple condamnation à mort.

404
Ciel. C'est au point que verser le sang d'une jeune fille non juive est un sacrifice aussi saint que celui des plus précieux parfums, en même temps qu'un moyen de se réconcilier avec Dieu et d'attirer ses bénédictions. »
La question, du reste, a été élucidée complètement dans un livre fort curieux : Réfutation de la religion des Juifs et de leurs rites par démonstration du vieux et du nouveau Testament. L'auteur est un Juif, né au siècle dernier, et de rabbin, devenu moine.
Rien n'est plus singulier que la destinée de ce livre, même pour ceux qui connaissent avec quel soin les Israélites font disparaître tout ce qui peut éclairer l'opinion sur leur compte. Publié d'abord en 1803, en langue moldave, il fut traduit en grec moderne par Jean de Giorgio, et en arabe par les Orientaux qui, victimes séculaires des Juifs, s'intéressent à la question sémitique beaucoup plus que nous ne le supposons.
Réimprimé à maintes reprises en Roumanie, à Constantinople et dans plusieurs villes d'Orient, il a toujours disparu. Un habitant de Damiata écrivait à ce sujet : « On peut appeler riche d'un grand trésor celui qui en possède une copie, et très riche, qui en possède un exemplaire imprimé. La cause de ce fait est l'or juif qui a essayé de faire disparaître du monde le souvenir de cet ouvrage. »
Une nouvelle édition, imprimée en grec, a paru en 1834 à la typographie patriarcale. C'est d'après un exemplaire de cette édition, devenue elle-même fort rare, qu'un illustre savant d'Italie a eu l'idée de traduire en italien le chapitre spécialement consacré au rite du sang.
En 1883, l'ouvrage paraissait sous ce titre : Il sangue cristiano nei riti e tracci della moderne sinagogua revelazioni di neofito ex rabbino monaco greco per la

405

prima volta publicate in italia versione dal greco del professore N. F. S. (1).
On comprend, en lisant cet ouvrage, le zèle que les Juifs mirent à en anéantir même la trace et les cris de fureur que poussèrent les Archives Israélites lors de sa réimpression, il y a trois ans (2).
Le dessous de la vie du Moyen Age apparaît là de la plus saisissante façon.
On se rend compte de mille points obscurs, du secret impénétrable dont les Juifs s'entouraient, de la défiance persistante dont ils étaient l'objet et qu'un nouveau crime venait ranimer au moment où elle commençait à s'effacer, de détails incompréhensibles de certains procès de sorcellerie.
Une fois de plus s'évanouit la légende sotte qu'on veut nous faire accepter, l'éternelle mystification d'hommes très méchants habillés en Inquisiteurs persécutant un Juif qui est le modèle de toutes les vertus.
Nous pénétrons dans l'antre de l'alchimiste se livrant à d'étranges mixtures, demandant du sang pour ses opérations à ceux qui s'adressent à lui sous prétexte de découvrir la pierre philosophale, l'anima mundi et, en réalité, pour accomplir un rite monstrueux, écho des abominables mystères d'Astoret.
Ce qu'on adore dans le ghetto, ce n'est pas le dieu de Moïse, c'est l'affreux Moloch phénicien auquel il faut, comme victimes humaines, des enfants et des vierges.

(1) Prato, tipographia Giachetti, figlio et cie.
(2) Le livre avait paru avec la permission de l'autorité ecclésiastique; les Archives israélites eurent l'audace de prétendre qu'il avait été désavoué par le Moniteur de Rome, organe du Vatican ; le Mnoniteur affirma qu'il n'avait rien désavoué du tout, bien au contraire, et les Archives durent se rétracter.

406
L'existence de l'ancien Israël, d'ailleurs, fut-elle autre chose qu'une lutte perpétuelle entre le Molochisme et le Jehovisme ? Moloch, dont le symbole est le taureau d'airain de Carthage, qu'on fait à certains jours rougir au feu et qu'on bourre de chair humaine, est la divinité sémitique par excellence.
C'est vers lui et vers Baal, dont le symbole est un âne, que les Juifs sont sans cesse attirés par l'attraction de la race.
C'est lui que Manassé et les autres rois prévaricateurs installent dans le Temple profané ; c'est à lui qu'on offre d'effroyables sacrifices sur les hauts lieux. C'est contre lui que les Prophètes s'élèvent sans se lasser avec une énergie dans l'indignation, une violence dans le langage qui retentissent encore à travers les siècles.
Ils bravent la mort pour combattre l'idolâtrie, ils annoncent les châtiments prochains, ils vont, dans leur zèle intrépide, renverser les faux dieux, les images impudiques et barbares. Il n'est pas une page de la Bible qui ne témoigne de ces efforts pour défendre l'idée du vrai Dieu contre les superstitions corruptrices des peuples voisins.
Le Pentateuque, lui-même, met en garde les Hébreux contre l'habitude de boire du sang chaud soit à la chasse, soit devant l'autel.
Seulement, sois ferme, ne fléchis pas; résiste à l'inclination de manger du sang ; — non, tu ne dois pas le manger; je veux que tu le verses sur le sol comme de l'eau.

Les prescriptions relatives à la viande, observées encore par les Israélites modernes, semblent un souvenir de ces précautions, contre cette volupté du sang propre à la famille sémitique et que les Aryens ne connurent pas.
Les écrivains allemands ont parfaitement dégagé tous ces points. Frédéric Daumer (Le culte du Moloch chez les Hébreux

407
de l'antiquité, recherches critiques et historiques) et T.W. Ghillany (Les Sacrifices humains chez les Hébreux de l'antiquité) sont arrivés à la même conclusion sans se connaître puisque leurs travaux ont été publiés la même année (1). Daumer emploie beaucoup de précautions, il est vrai, et déclare qu'il ne rend pas le peuple israélite responsable des actes « de quelques fanatiques qui célébraient par ci par là une fête molochiste ; » il n'en montre pas moins l'étroite connexion qui existe entre les mœurs d'Israël à certaines époques et les holocaustes sanglants du Moyen Age (2).
Par une sorte de phénomène de régression, le Juif du Moyen Age, tombé dans la dégradation, en revint à ses

(1) Le livre de Gustave Tridon, Le Molochisme juif, met bien en relief également cette lutte soutenue par les Prophètes contre le culte de Moloch personnifié, soit par le taureau, soit par le veau d'or.
(2) Avec sa table de pierre pour le sacrifice, la vieille gravure de Sadler représentant le meurtre de six enfants de Ratisbonne donne tout à fait l'impression d'une cérémonie du culte sanglant à Carthage. Voici le texte qui accompagne cette gravure :
« A la suite d'une perquisition du gouverneur de Ratisbonne, on trouva les cadavres mutilés de six enfants disparus. Les sacrificateurs avaient établi, au milieu de cet étrange sanctuaire, une pierre énorme, de plus d'une coudée de largeur, qui avait la forme d'un calice, monté sur un pied. C'était l'autel sur lequel on immolait les victimes. Au fond de cet antre, on découvrit aussi un laboratoire où l'on se livrait, sans scrupule, à la fabrication de la fausse monnaie. »
Une autre gravure de Sadler représente le supplice d'un enfant de Munich dont la mort provoqua le massacre des juifs eu 1285.
« L'enfant, dit le texte, fut retrouvé sur les indications de la pourvoyeuse des sacrificateurs ; la victime avait été liée sur une table de la synagogue et percée de stylets, elle avait les yeux arachés. Le sang avait été recueilli par des enfants.
Le peuple excité commit les plus graves excès contre lea Juifs de la ville, et il fallut toute l'autorité de l'évêque pour calmer l'effervescence populaire et arrêter le massacre. »
Ces deux curieuses gravures ont été reproduites dans la belle publication scientifique qui a pour titre le Cosmos (No du 30 mars 1885).

408
erreurs primitives, céda à l'impulsion première de la race, retourna au sacrifice humain.
A ces réminiscences des dépravations phéniciennes s'ajoute un sentiment bizarre et explicable cependant. Le Juif est troublé involontairement par cette atmosphère de foi ardente qui règne autour de lui aux premiers siècles du christianisme, il est frappé par les miracles qu'accomplissent les saints ; il a beau se raidir contre la Vérité, il a des moments d'anxiété terrible, il est ému du sens si clair de certaines prophéties et il s'imagine que, si le Christ est vraiment le Messie, la gouttelette de sang d'un baptisé absorbée par un circoncis, suffira à assurer son salut.
L'écho de ces choses arrive au dehors et ceux qui veillent sur la société se bornent simplement à défendre le travail de l'homme contre l'usure, la vie de l'enfant contre l'assassinat rituel ; — ce qui leur vaut aujourd'hui les anathèmes de la Franc-Maçonnerie pleurant sur le sort du bon Juif.

L'école historique française, encore une fois, a passé à côté de tout cela sans le voir, en dépit des méthodes nouvelles d'investigation qu'elle prétend avoir inventées.
Elle s'est arrêtée niaisement devant des oubliettes qui, selon Viollet-le-Duc lui-même, étaient des latrines, devant des espace qui étaient des celliers, elle n'est pas entrée dans ce sacrificarium mystérieux, dans ce cabinet plus sanglant que celui de Barbe-Bleue, où dorment exsangues et les

409
veines taries les enfantines victimes de la superstition sémitique.
Peut-être un de nos jeunes savants entreprendra-t-il quelque jour un travail dans ce sens ? Peut-être essaiera-t il de rechercher l'origine, de reconstituer l'existence de cette secte effroyable que la Civilta Catholica croit être celle des Kasadim ou des Kabalistes ? Peut-être nous racontera-il les transformations de cette association analogue à celle des Assassins du Vieux de la Montagne, des Skopsis de Russie, des Thugs de l'Inde, qui, après avoir été toute-puissante au Moyen Age, ne semble plus être représentée dans le Judaïsme moderne, épris uniquement à l'heure actuelle de luxe et de bien-être, que par quelques retardataires isolés.
Il faudrait, à l'auteur d'un tel travail, outre l'indépendance matérielle, l'indépendance morale si rare à notre époque, le détachement de la publicité dont les Juifs disposent seuls, le renoncement à ces rubans, à ces places bien rétribuées, à ces sièges d'académiciens après lesquels chacun court si vite qu'il oublie sa conscience en chemin.
Ce qui s'est passé en 1883, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour le prix biennal de vingt mille francs, n'est guère fait pour encourager la jeunesse studieuse. Sous prétexte qu'Oppert, qui avait eu le prix la première fois, était Juif, Renan profita de ce que l'assemblée n'était pas en nombre pour faire voter pour Paul Mayer — encore un ! — fils d'un Juif allemand.
Après lui, on avait inscrit sur la liste le Juif Darmesteter et Maspero, un Italien dont la mère avait pour devise ‘mai spero’.
En entendant lire ces noms à désinence exotique, un vieil érudit, un de ces vieillards blancs, comme disait Chenier, qui vivent à demi dans leurs souvenirs, eut un mot mélancolique et touchant : » Nos jeunes savants

410
d'origine française, ne travaillent donc plus, demanda-t-il, pour qu'on ne nous présente que des descendants d'étrangers ? »
Un ricanement énorme s'éleva, raillant la naïveté patriotique du vieillard, et tous les membres se précipitèrent au dehors pour avoir l'honneur d'annoncer les premiers au fils de l'Allemand qu'il avait la grande récompense qui aurait fait la joie de tant de travailleurs français, honnêtes, modestes et pauvres.
Nul, dans cette assemblée où l'on compte quelques catholiques, n'eut l'idée de préférer à ce Mayer notre cher et grand Léon Gautier, l'érudit-poëte qui aime la France chrétienne d'un amour si enthousiaste et si jeune, qui communique soudain à tout ce qu'il touche parmi ces vieilles choses du passé la fraîcheur, la couleur et la vie. Qui sait ce qu'a écrit Mayer ?
Quelques rapsodies sur une chanson de la croisade albigeoise dont il s'est occupé parce que les Juifs étaient mêlés là-dedans et à laquelle il n'a rien compris, s'il faut en croire M. Cénac-Moncaux.
Qui ne connaît, au contraire, ‘Les Epopées françaises’ et cet admirable livre:
‘La Chevalerie’, que l'auteur a porté vingt ans dans son cerveau, ou plutôt dans son cœur, et dont j'ai entendu M. de Mun parler avec un ravissement attendri (1) ?

(1) Ou pourrait citer des faits innombrables de cet ordre. Un des plus brillants élèves de l'Ecole des Chartes, qui est en même temps un ferme chrétien, M. Lecoy da La Marche, publie un remarquable ouvrage sur saint Martin. La commission de l'Académie propos Saint Martin pour un prix. Gaston Paris, toujours prêt à servir la haine des Juifs contre l'Eglise, proteste contre cet acte de justice, parce que l'auteur, en citant Sulpice Sévère, a rappelé les miracles de saint Martin. C'est la pure doctrine de l'Ecole des Chartes, d'après laquelle on doit s'appuyer surtout sur les témoignages contemporains. Renan, toujours cauteleux, agit en dessous. Bref ce qui est, je crois, sans exemple l'Académie casse la décision de sa commission . Je dois ajouter que M. Lecoy de la Marche fut très mollement soutenu par les catholiques qui, là comme ailleurs, au lieu de tenir tête à des hommes comme Renan, et de les accabler de mépris, lâchent pied dès le commencement de la discussion. Vous verrez que lorsque ce Gaston Paris se présentera, comme il en a manifesté l'intention, à l'Académie française à laquelle il n'a aucun titre, les catholiques voteront encore pour l'homme qui traque les écrivains chrétiens.

411

En attendant que les savants français osent s'occuper de ces questions, nous renvoyons nos lecteurs à cette brochure du moine grec, qui est d'un palpitant intérêt ; ils y trouveront au long l'emploi divers du sang humain pour les cérémonies différentes, la circoncision, le mariage, les funérailles, le Pourim et la Pâque.

Il y a là encore un grand jour jeté sur cette tradition orale qui se transmet de père en fils et qui rendit les Juifs si forts par l'habitude de porter en commun un secret terrible, sur ce Judaïsme inconnu dont aucun livre ne parle et qui chemine à travers les âges sans que nul regard profane l'aperçoive.

Pour recevoir la confidence du secret d'Israël, le père choisit parmi ses fils celui qui lui paraît le plus digne de confiance, à l'époque où les Juifs ont coutume de placer sur la tête de leurs enfants ce qu'ils appellent la Couronne du courage ; ils l'initient et lui font jurer de la façon la plus solennelle de ne jamais rien révéler ni aux frères, ni aux soeurs, ni à la mère, ni à personne vivante et surtout à aucune femme.

Mon fils, dit le père du moine grec qui nous a transmis ces détails, que la terre refuse la sépulture à ton corps, qu'elle te repousse de son sein après ta mort, si jamais, dans quelque persécution terrible que tu te puisses trouver, tu dévoiles ce que je

412

t'indique, tais-toi là-dessus, même si tu devenais chrétien pour ton intérêt ou pour un motif quelconque.

En dehors des pays reculés, nos Juifs modernes sont-ils encore fidèles à ces pratiques ? Je ne le pense pas, sans être éloigné de croire que certains cas isolés se produisent de temps en temps et viennent grossir le chiffre de ces crimes ignorés, de ces disparitions énigmatiqucs sur lesquelles on ne veut pas faire la lumière.

Le sacrifice sanglant, nous le répétons, s'il procède de l'aversion du Juif pour le goy, s'il fut encouragé par quelques livres de Kabbale, peut-être même par quelques pasages du Talmud, n'a rien de commun avec la loi mosaïque ; il représente une crise, une phase de la vie de cet étrange peuple qui changea si souvent d'orientation, qui eut la phase guerrière et patriotique dans sa défense contre les Romains, la phase conspiratrice au XIIIe et au XIVe siècle avec les Templiers, la phase ténébreuse et sanguinaire après l'insuccès de ces tentatives, la phase de recueillement pendant le XVIe et le XVIIe siècle, la phase franc-maçonnique au XVIIIe siècle, la phase socialiste, financière, cosmopolite au XIXe siècle.

En tous cas, la haine du Christ, du chrétien, du crucifix, du religieux est restée aussi vive qu'autrefois.
L'étude physiologique ne serait guère moins intéressante que l'étude historique, dont nous parlions tout à l'heure, si les savants, pour de bonnes raisons, ne s'obstinaient à éviter toutes ces questions et à nous présenter, dans le passé comme dans le présent, un Juif de convention qui n'a aucun rapport avec le Juif réel.
L'analyse de ces sentiments de haine contre les objets inanimés eux-mêmes qui représentent des idées chrétiennes,

413
entre dans la catégorie de ces phénomènes à la fois moraux et physiologiques qu'a étudiés M. Ribot, dans son livre sur l'Héréditè ; on peut dire à leur sujet ce que dit Montaigne : « Quel monstre est-ce que cette goutte de semence de quoy nous sommes produits et qui porte en soy les impressions, non de la forme corporelle seulement, mais des pensements et inclinations de nos pères (1) ? »
Je n'ai point vu cependant ce point traité dans ce livre de l'Hérédité physiologique, qui n'est pas sans valeur, quoique la conception générale manque d'élévation ; je n'ai rencontré qu'un dithyrambe de M. Candoles, qui croit qu'un État juif serait la réalisation de la Salente idéale.
Ce monsieur a maintenant dans la France actuelle l'État de ses rêves. C'est du propre !
Quoi qu'il en soit, cette haine héréditaire fait comprendre ce qui se passe sous nos yeux et qui serait absolument Incompréhensible autrement. Le déchaînement d'invectives, de grossièretés, de violences contre le Christ, la Vierge, l'Eglise, le Clergé, ne répond effectivement à aucun sentiment réel de la population ; il est absolument factice, il est organisé par les Juifs avec l'habileté qu'ils mettent à organiser autour d'une affaire financière, grâce à leurs journaux, un courant de fausse opinion publique.
Nous avons vu l'opération se faire sous nos yeux. Il y a dix ans, même après la Commune, vingt mille hommes suivaient le cortège funèbre du Frère Philippe et les ouvriers, les moins religieux, parlaient avec affection et respect des bons Frères qui les avaient élevés et avaient fait d'eux d'honnêtes gens.

(l) A l'appui de ce caractère presque inexorable de l'hérédité, rappelons les curieuses observations d'un médecin de Francfort qui avait remarqué que beaucoup de Juifs naissaient circoncis.

414
J'ajoute que, si elle était l'expression sincère de l'état d'esprit général, une telle explosion de haine serait un fait qui se produirait pour la première fois dans l'histoire, dans de telles conditions.
Les peuples, même devenus indifférents, tiennent à la religion de leurs ancêtres par les liens du souvenir. Longtemps après la venue du Christ, les Romains restaient encore attachés à leurs Pénates, à leur dieu Terme, au Génie du lieu qui avaient été associés à l'existence de la famille.
Le Baptême, la première Communion, le Mariage à l'église, sont des dates chères encore à l'immense majorité des Parisiens eux-mêmes, de ceux-là dont la foi est la plus tiède.
Certaines abbayes d'autrefois, avec leurs vastes domaines et leurs riches revenus, pouvaient exciter l'envie. Les congrégations à l'heure actuelle sont toutes pauvres ; ce qui suffit à faire vivre des milliers d'êtres humains n'est rien à côté de ce que possède pour lui seul un de nos grands banquiers juifs d'aujourd'hui.
Est-ce donc le sort du pauvre desservant de campagne, du curé même qui justifie ces colères ? Assis au confessionnal pendant de longues heures, ou debout à l'autel dans une

église souvent glaciale, toujours prêt à aller consoler ceux qui l'appellent et qui habitent parfois à deux ou trois lieues du presbytère, il se met en route quelque temps qu'il fasse; ni le soleil l'été, ni la neige l'hiver ne l'arrêtent.
Pour cela il touche quelquefois huit cents francs, douze ou quinze cents francs au plus. Quel petit remisier juif accepterai une telle tâche pour un tel salaire ?
Au fond, l'immense majorité de la nation est sympatique à ces braves gens que les Juifs seuls haïssent vraiment.
Chez les Juifs illettrés cette haine du chrétien se traduit

415
sous la forme du mouvement brutal, c'est l'impulsion irrésistible dont parlent les aliénistes. Chaque jour les faits divers nous apportent une preuve de cette situation d'esprit se manifestant sous l'apparence de l'attaque violente.
Le 2 février 1881, c'est un Juif qui vient troubler une cérémonie funèbre.
Un incident, déplorable à tous les points de vue, s'est produit, avant-hier, à l'église Saint-Eustache.
On enterrait les deux pauvres petites filles qui ont péri dans l'incendie de la rue des Deux-Ecus : Jeanne et Marie Verpillat. Une foule très grande assistait à cette douloureuse cérémonie, s'unisant de coeur à la douleur des parents, quand tout à coup des clameurs retentirent; un individu ivre venait d'entrer et trouvait très amusant de crier à tue-têle.
Le suisse s'approcha de cet homme pour le faire sortir et mettre fin à cette scène scandaleuse, mais l'ivrogne résista et se mit crier encore plus fort.
En même temps, quelques curieux entrés à sa suite, et qui trouvaient la chose drôle, entourèrent le suisse et voulurent l'empêcher de faire son devoir.
Heureusement, des agents arrivèrent et rétablirent l'ordre en conduisant l'ivrogne au commissariat des Baltes.
C'est un sieur Eugène David, Agé de vingt-huit ans, homme de peine (1).

(1) Nos belles cérémonies funèbres où tout parle d'espoir, où la tenture mortuaire semble n'être qu'un simple rideau qui nous laisse deviner la présence de l'être disparu ont le don d'exaspérer les organisateurs d'enterrements civils.
N'est-elle pas d'un caractère véritablement diabolique et digne du pinceau de quelque peintre épris du fantastique cette scène qui s'est passée à Brest, le jour du Mardi-Gras, le 26 février 1884 :
« Vers trois heures, mardi, le convoi funèbre d'une petite fille suivait la rue Saint-Yves ; arrivé devant le magasin Cailloux, le cortège fut remarqué par des voyous déguisés en moines, qui menaient grand tapage sur la place.
« Ces misérables, sans égard pour la douleur du père, qui suivait en pleurant le frêle cercueil de sa fille, se mirent à psalmodier le De Profundis et à donner leur bénédiction au clergé. »
Un pareil scandale restera-t-il impuni ? Demandait le journal qui racontait ces faits ignobles.
Il fallait être bien naïf pour se poser même cette question.
L'Annuaire des Archives Israélites fait du reste figurer le Mardi-Gras parmi les fêles chrétiennes entre Noël et Pâques.

416
Le 24 octobre 1882, un fait plus grave se passe à Lyon.
Ce matin, dit le Gaulois, un individu d'une quarantaine d'années est entré, le chapeau sur la tête, dans l'église Saint-Bonaventure. Il était six heures du matin, le curé disait sa messe.
L'inconnu s'est avancé vers l'autel. Il a souffleté le prêtre; puis, saisissant le calice, il l'a jeté par terre et répandu les hosties sut le sol.

En commettant ces sacrilèges, il s'écria : « En voilà assez ! Il faut que toutes ces comédies finissent. »
Tout cela avait été fait comme en un clin d'œil. Quand les fidèles, revenus de leur stupeur, arrêtèrent l'inconnu, celui-ci n'opposa pas de résistance.
Conduit au poste, l'individu déclara qu'il était Israélite.
Au mois de décembre 1885, la France raconte les exploits d'un autre Juif, nommé Weber, qui, au moment de la grand'messe, entre dans l'église de Clamart le chapeau sur la tête, le cigare à la bouche et vient se camper au pied du maitre-autel en narguant les fidèles.
Il fallut l'intervention des gendarmes pour expulser ce mécréant.
Le 21 mars 1882, jour de la mi-carême, les Juifs organisèrent à Roubaix une mascarade impie.
Fait incroyable, dit le journal de la localité, aucunes poursuites n'ont été exercées contre de sinistres farceurs qui, le jour de la mi-carême, ont organisé une mascarade outrageante pour les catholiques. Sur un char, dans un confessionnal surmonté d'un coffre-fort, un individu, revêtu de l'habit ecclésiastique, recevait

417
les confidences de drôlesses, en costume ressemblant à celui des religieuses, qui venaient s'agenouiller à tour de rôle devant lui, lui remettre une pièce d'argent et, après l'avoir embrassé, se retiraient en simulant le signe de la croix.
Le public, indigné et écœuré de cet ignoble spectacle, voulait l'empêcher, mais deux agents protégeaient le char contre toute manifestation hostile.
Il est peu de jours où quelque scandale ne se produise dans une église avec l'appui tacite de l'autorité. J'ai vu le jour de Noël, à Saint-Pierre du Gros Caillou, pendant la messe de minuit, des individus au type sémitique se livrer à de grossières plaisanteries dans l'église, en présence des gardiens de la paix qui ne bougeaient pas.
Remarquez que depuis des siècles aucune attaque de ce genre n'est venue du côté des catholiques. Il n'y a point d'exemples que l'un de nous ait insulté un rabbin, ait pénétré dans une synagogue pour troubler les cérémonies, ait manqué de respect aux choses que les autres vénèrent.
Dans l'âme généreuse et large de l'Aryen, la tolérance est une vertu naturelle et il faut l'exciter bien longtemps pour le décider à user de son droit de légitime défense.
Mais ceci n'est qu'un très petit côté de la persécution juive, la bonne, la vraie, est celle qui est exercée par les Juifs qui disposent de l'autorité et de l'opinion, les '*lamdauine*', les lettrés, ministres, sénateurs, députés, journalistes.
Partout vous rencontrez un de ceux-là toutes les fois qu'il s'agit de faire du mal.
C'est un juif autrichien, Hendlé, devenu préfet de Saône-et-Loire qui, nous l'avons vu déjà, s'entend avec un Juif nommé Schnerb, directeur de la Sûreté générale, et autrefois rédacteur en chef d'un journal pornographique, pour organiser la destruction des croix à Montceau-les-Mines,

418
faire condamner quelques-uns de nos ouvriers français et permettre ainsi l'introduction en France d'un plus grand nombre de ses coreligionnaires étrangers (1).
Hendlé reçut de l'avancement, comme il convenait, et alla continuer le cours de ses exploits dans la Seine-Inférieure. A Dieppe, il fut un moment gêné.
Il existait là une école tenue par des religieuses qui jouissaient de l'estime et de l'affection de la population tout entière. La municipalité s'opposait résolument à ce qu'on chassât les Sœurs.
Plutôt que de consentir à cette infamie, M. Levert et ses adjoints donnèrent leur démission et furent immédiatement réélus à l'unanimité par le conseil municipal. Hendlé ne pouvait

employer le fameux argument : « la voix du peuple, la volonté générale ; » il se rappelle alors les articles qu'il a publiés jadis dans les Archives Israélites sur les Juifs en Pologne, il se dit qu'on peut imiter les Russes et tout se permettre en pays conquis ; il crochette les portes de l'école et jette les religieuses dans la rue (2).

(1) Mgr Freppel, qui avait su si bien démasquer Naquet dans la question du divorce, a été moins perspicace lorsque, dans la commission de l'amnistie, il a dit à M. Rochefort, qui affirmait de nouveau ce fait :
« Quel intérêt la préfecture aurait-elle eu à cela ? »
Le grand évéque ne sait pas ce que c'est que les haines héréditaires, les fatalités de race et tout un côté du mouvement actuel lui échappe encore.
(2) Cet Hendlé semble avoir eu la spécialité de s'occuper des juifs polonais; en 1863 il publie dans les Archives israélites un dithyrambe sur eux ; le 4 novembre 1865, il s'emporte à la police correctionnelle contre l'avocat général, M. Dupré Lasalle, qui, dans un procès où figuraient des Israélites polonais prévenus d'escroquerie. disait : « Il m'est d'ailleurs difficile d'ajouter foi au récit des prévenus, ce sont des Juifs et je ne sache pas que les Juifs aient combattu aux côtés de leurs frères et versé leur sang sur les champs ds bataille de la Pologne. »

419
Exalté par ce triomphe, il devient furieux quand il retrouve devant lui ce crucifix qu'il hait tant. Un jour, cependant, il se heurte à un homme résolu comme il y en a malheureusement trop peu à notre époque. Pour remplacer un crucifix enlevé, M. Auge, maire d'Hermanville, vient lui-même acheter à Dieppe, un magnifique Christ, et, le 7 octobre 1882, le fait placer avec l'inscription suivante :
Ce Christ a été posé à l'école communale d'Hermanville a la suite d'une souscription faite par le maire, le conseil municipal et toute la population à l'unanimité.
Hendlé et ses agents écument, ils menacent de faire fermer l'école, le maire regarde bien en face ces miserables et leur dit froidement : « Ce Christ est dans notre école et il y restera, c'est la volonté de mes administrés. Si vous y touchez, je fais sonner le tocsin et alors gare ! »
Il n'en fallait pas plus, on le devine, pour donner à des Juifs une panique épouvantable, et le préfet Hendlé s'en fut épancher, en blasphémant dans les cafés de la ville, sa rage de n'avoir pas pu toucher au Christ.
Ce qui surpasse, ce qui donne l'idée du degré où les caractères sont descendus, c'est de voir une femme, qui a du sang royal dans les veines, la duchesse de Chartres, aller rendre visite, avant son départ de Rouen, à la femme d'un Hendlé, du représentant du gouvernement qui vient de chasser son mari de l'armée, aller présenter ses hommages à cette fée Carabosse qui a pour le Christ plus de haine encore que le préfet républicain lui-même !
Isaïe Levaillant, ancien élève rabbin, jadis associé avec Cyprien Girerd, pour l'affaire du faux petit papier trouvé

420
dans un wagon, est un autre type de Juif. Celui-là n'aime pas les persécutions... pour les siens. Dans un article des Archives Israélites (année 1866), il reproche à M. Swchab de ne pas s'indigner assez quand il raconte les persécutions subies par les Juifs en Espagne et leur expulsion en masse du territoire. « II aurait fallu, s'écrie-t-il, au lieu d'un abrégé, qui sent un peu le procès-verbal, quelques paroles émues et éloquentes. »
En attendant qu'il puisse expulser en masse tous les chrétiens, ce Juif, si sentimental quand il s'agissait d'Israël, juge charmant de faire mourir nos prêtres de faim.

Préfet de la Haute-Savoie, il voulait empêcher Mgr Isoard de faire son devoir d'évêque, et, ne pouvant l'atteindre, frappa sans pitié sur les desservants qui furent sublimes d'abnégation et aimèrent mieux renoncer à leur pain que de manquer à leur devoir.
Isaïe Levaillant se vengea de cette résistance sur une pauvre religieuse.
A vrai dire, Sœur Blandine, tel est nom de la victime de ce méchant Juif, n'était pas sans reproche ; elle avait commis un grand crime.
En ce pays peu fortuné, où les servantes de Dieu se souviennent parfoi qu'elles sont filles du peuple, la paysanne parfois revient sous l'institutrice, et ma foi celle-ci, pour économiser lessive, retroussa ses manches et, un jeudi, lava dans l'école. On ajoute même qu'elle profita de l'occasion pour donner une leçon à quelques fillettes qui se tenaient là et leur apprendre à se rendre utiles dans leurs pauvres familles.
II se trouva par malheur que chez Isaie Levaillant l'atavisme juif se produit d'une façon toute particulière ; il reste, sous l'habit du préfet, le « Juif sordide et chassieux » dont parle Saint-Victor, et que Rembrandt a dessiné souvent dans le pittoresque de ses haillons crasseux.

421
Le président du Conseil général du département, qu'il quitta pour Annecy, disait de lui en pleine séance : « On ne peut se faire une idée de l'état de malpropreté et de puanteur dans lequel le préfet Levaillant a laissé notre préfecture (1). » La pauvre Sœur, coupable d'aimer la propreté dans un département où le préfet était sale par goût, fut frappée de destitution.
Si mes souvenirs sont exacts, quelques braves femmes qui avaient voulu manifester en sa faveur furent même punies de la prison (2).
Au prétoire nous retrouvons le Juif fidèle à sa haine pour le Christ.
Nous l'avons vu jadis s'efforcer de se débarrasser du serment More judaico, protester qu'il voulait n'être distingué par rien de ses frères les Français, qu'il tenait à entrer dans la collectivité ; dès qu'il y est c'est pour faire scandale.
Un Juif, nommé Moyse (3), refuse une première fois de prêter serment devant le Christ. Un autre Juif, ancien condamné

(1) Elle est absolument vraie au point de vue physique comme au point de vue moral la loi que Maxime Du Camp formulait en cet termes dans la Revue Des deux-Mondes, du 1er avril 1861 :
« On pourrait, sans craindre de se tromper, formuler cet axiome :
« Plns les hommes par leur religion se rapprochent du Judaïsme, plus ils sont sales ; plus ils s'en éloignent, plus ils sont propres. »
L'etat de puanteur, l'infection des rues de la capitale depuis que Paris est devenu une ville juive sont des preuves éclatantes de cette vérité.
(2) Isaïe Levaillant a reçu de l'avancement, il a été nommé directeur de la Sûreté générale, poste important au point de vue de l'espionnage, et que les Juifs tiennent à voir occupé par l'un d'autre eux. Schnerb, nous l'avons vu, avait précédé là Isaïe Levaillant.
(3) C'est chez ce Moyse, conseiller général de la Seine et qui a été candidat au Sénat, qu'habite Louise Michel. Les Juifs tiennent à avoir sous la main ceux qui peuvent jouer un rôle dans une révolution.

422
de la Commune, Lisbonne (1), imite cet exemple. Il faut voir comme le président est poli, il prend le récalcitrant par la douceur : « Voyons, monsieur Lisbonne, soyez donc indulgent pour notre Christ, il nous est bien difficile de faire disparaître ce tableau pour vous. »

Avec Camille Dreyfus même mise en scène. Chacun sait ce que c'est que ce Camille Dreyfus, et sur quel fumier a poussé cette fleur vénéneuse de ghetto ; condamné pour avoir insulté un prêtre, ainsi qu'il s'en vantait dans une circulaire aux électeurs du Gros Caillou, ce Dreyfus n'en a pas moins reçu de Wilson une croix qu'il déshonore.
L'impression de répulsion qu'il inspire, en venant insulter devant ce tribunal la religion de la majorité, l'enchante loin de l'humilier. Pourvu qu'il y ait du bruit autour de son nom, le Juif ne s'occupe guère de savoir si ce bruit est un applaudissement ou une huée ; il confond la famosité malsaine avec la belle gloire, il préfère même la famosité, elle rapporte, effectivement : quand quelqu'un a un mauvais coup à proposer, il sait où aller.

(1) Ce Lisbonne, tour à tour comédien, homme d'affaire et colonel de la commune, est encore un type très intéressant pour nos études. Après avoir essayé d'ouvrir un établissement, où les consommateurs auraient été servis par des religieuses, il a fondé un café, où les garçons, habillés en académiciens, portent l'habit à palmes vertes et l'épée; il a fondé aussi l'auberge des reines où les filles de service ont le costume des souveraines illustres dans l'histoire par leur beauté ou leurs malheurs. Nous retrouvons là ce besoin impérieux chez le Juif de souiller, d'avilir, de tourner en ridicule tout ce qui a été grand dans le passé. C'est chez lui une véritable monomanie du genre stercoraire sur laquelle il tente une opération commerçiale avantageuse.
Au fond, Lisbonne c'est Ludovic Halevv, communard, comme Ludovic Halevy c'est Lisbonne académique. Tous deux ont orienté leur vie d'une façon différente, mais en réalité l'œuvre est la même.

423
Regardez au point de vue physiologique, comme le Dreyfus se carre devant le tribunal ; il se panade, dirait La Fontaine, il piaffe, écrirait Saint-Simon, Il est tout fier d'être en scène. On dit : « C'est Dreyfus, vous savez bien Dreyfus, l'homme de paille de Wilson pour les jolies négociations que vous connaissez, Dreyfus l'agent de la Compagnie du gaz. »
Dreyfus est heureux, il sourit, la névrose vaniteuse de cette race, née pour le cabotinage, s'épanouit m liberté.
Ces faits, d'ailleurs, mettent bien en relief ce qu'on pourrait appeler le goujatisme constitutionel du Juif. Un chrétien serait incapable d'une manifestation de ce genre (1).
Prenez un grand seigneur, un paysan, un ouvrier de souche vraiment française, vous retrouverez chez tous, dans des conditions diverses, cette distinction de sentiments, ce don inné de la sociabilité qui caractérise l'Aryen, cette préoccupation de se faire respecter mais de ne pas choquer son prochain.
Rien de semblable chez le Juif ; dès qu'il le peut, il s'étale, il attire l'attention sur lui, il gène les autres.
Ce qu'il convient d'observer encore, c'est l'importance que prennent ces scrupules dès; qu'il s'agit du Juif (2). La

(1) En Prusse cependant, où l'on est moins endurant que nous, on refuse de prêter serment devant les magistrats juifs. C'est un prédicateur de grand mérite et de haute vertu, M. Hapke, qui a pris cette initiative.
A Esseg, dans le Comtat d'Agram, un courageux citoyen, nommé Bartholovic, suivit cet exemple au mois de juillet 1883. Frappé d'une amende de 100 florins, il alla en appel ; l'arrêt fut cassé et il fut décidé que le serment aurait lieu devant un juge catholique.

Si les Français agissaient de même, les Moyse et les Dreyfus renonceraient vite à leurs fantaisies.
(2) Tout officier suspect de cléricalisme est impitoyablement dénoncé par les journaux juifs, tandis que le ministre de la guerre veille avec soin, grâce à l'intervention de l'AIliance israëlite, à ce que des congés soient accordés au moment des fêtes juives aux soldats de cette religion qui se trouvent sous les drapeaux.Voilà ce qu'où appelle l'égalité.
M. Baudry d'Asson a en l'idée de relever la moyenne des traitements des pasteurs des différents cultes, elle est instructive :

Moyenne des traitements du clergé catholique. Fr. 922
— des muftis musulmans l.600
— des pasteurs protestants 2 111
— des rabbins Israélites 2.522

424
Cour de cassation en délibère, on change la loi qui déplaît. « Attenter à la liberté de conscience, monsieur, y songez-vous ? » Je me suis toujours demandé en quoi pouvait bien être la liberté de conscience du Juif, qui est l'objet de tant de sollicitude.
Est-elle donc en émeraude sans tache, en diamant ? Ce qui est certain, c'est qu'elle est d'une autre espèce que la nôtre. Les catholiques, les religieux ont subi des atteintes autrement cruelles à leur conscience, ils n'ont jamais pu seulement arriver à un tribunal, on les a arrêtés en route et la Cour de cassation n'a jamais statué sur leur cas.
Ce sont des goym, encore une fois, des êtres un peu au-dessus du chien en ce sens qu'ils paient plus d'impôt que lui. Cherchez dans l'histoire des peuples vaincus une race qu'on ait mis aussi complètement en dehors du droit commun et je vous défie de m'en citer une.
Partout où l'attaque contre la religion prend un caractère particulièrement répulsif et odieux, vous rencontrez le Juif allemand. Hérold, en se portant candidat, en 1869, dans l'Ardèche, protestait en vain contre l'opinion publique qui affirmait son origine juive.
Sa figure démentait énergiquement son discours. Sans doute il appartenait à la classe des Juifs interlopes qui ne pratiquent aucune religion, mais il suffit d'examiner le type pour connaître la

425
vérité, pour reconstituer l'évolution qui fut commune à ce sectaire et à beaucoup d'autres.
Hérold est, sous ce rapport, un spécimen excellent à observer. Le grand-père, petit professeur de musique allemand, arrive à Paris, y prend pied modestement ; le fils y compose des opéras comiques. La Franc-Maçonnerie juive qui sait, par la tradition orale, que le compositeur est de la compagnie, déclare qu'on n'a jamais rien vu d'aussi remarquable que cette musique, mais ostensiblement l'auteur de Zampa se conforme aux moeurs du pays et quand il meurt on l'enterre religieusement à Saint-Louis-d'Antin.
Le petit-fils se déclare d'abord Protestant quoiqu'il ne se soit jamais converti, que je sache, au Protestantisme. Puis le milieu se trouve favorable, le germe de haine juive se développe ; le fils du musicien aimable devient le frénétique que vous savez, insultant les Sœurs, empilant les crucifix dans les tombereaux, s'entourant de Juifs, prenant pour chef de cabinet un Juif, nommé Lyon, qui trépignait de joie à chaque infamie, enfin il meurt en inspirant le dégoût à ceux même dont il a flatté les plus bas instincts.
Ce phénomène d'atavisme (1) qui, selon la loi ordinaire, saute deux, et parfois trois générations, est physique

(1) Atavisme n'est pas le terme tout à fait exact ici, le mot juste at le retour au type. L'atavisme est la tendance qu'ont les descendants modifiés et croisés par métissage, c'est-à-dire par croisement d'espèces appartenant à la même race, à reprendre un ou plusieurs caractères de la souche primitive.
Un retour au type est la tendance qu'ont les descendants modifiés et croisés par hybridation, c'est-à-dire par le croisement de deux races distinctes, à revenir en totalité à l'une des races mères.

426
autant que moral; il se traduit même par les traits du visage.
L'auteur de Zampa apparaît dans ses portraits un peu mélancolique, mais point méchant.
Avec ses lunettes d'or et le bas de sa figure, qui est vipérin comme celui du fils, le préfet, il a bien l'air d'un changeur d'or de Francfort, mais une impression de rêverie souffreteuse et de tristesse tempère l'ensemble et prête même un charme voilé à ces yeux rusés.
On ressent particulièrement cette sensation devant la belle lithographie de L. Dupré (L. Dupré à son ami Hérold), qui représente le musicien entouré de ses partitions et posant la main droite sur les touches d'un clavecin.
Cœcilie Brand a particulièrement accusé le côté allemand.
Qui ne connaît la repoussante figure d'Hérold, avec ses yeux chassieux striés de filaments sanglants, ses os maxillaires énormes, sa bouche contractée par un rictus effroyable ?
Après le mélodiste facile et gracieux que l'atmosphère parisienne avait encore assoupli et humanisé, la nature fait renaître tout à coup, du fond de l'Allemagne, un Juif d'autrefois, un de ces Juifs comme on en voit dans les vieilles images, toujours inquiets, toujours tremblant d'être pris et pendus entre deux chiens, toujours cherchant quelque petit enfant à égorger dans une cérémonie sacrilège.
Si l'examen attentif et serré de ces types est souvent pénible, pour nous autres écrivains, il faut le considérer comme une manière de rançon payée pour les joies intellectuelles si élevées et si pures que nous éprouvons à un si haut degré en pénétrant par l'analyse dans l'intimité d'esprits d'élite comme les Vauvenargue, les Joubert, les Chénier,

427
les Maurice de Guérin, eu vivant dans le commerce de tant d'âmes tendres et fières presque inconnues de la foule.
Ce grand problème de l'hérédité du mal est, d'ailleurs, des plus passionnants. Il y a évidemment des êtres qui, en dehors même du péché de nos premiers parents qui nous est commun à tous, portent le poids d'une de ces déchéances ancestrales que Bourdaloue a appelées : « Un second péché originel (1). »
Chez certains individus,comme chez Lockroy, un élément de Juiverie se greffe sur un héritage sanglant de Jacobin de 93 et constitue un très singulier mélange.
Fils d'un Juif italien, Simon, qui fut longtemps comédien tous le nom de Lockroy, et qui, d'après Vapereau, est né à Turin, le député de la Seine, l'ennemi des Frères de la Doctrine chrétienne (2), descend de Jullien de la Drôme

(1) Il est très regrettable que l'Ecole de la Paix sociale n'ait point porté ses investigations de ce coté. J'aurais aimé, par exemple, voir Guérin, auquel nous devons l'excellente monographie d'une famille de cordennier de Malakoff ou MM. Ed. Demolins et P. Bocquet, auteurs de la monographie d'un chiffonnier de Paris, appliquer la méthode de M. Le Play à une monographie d'un gouvernant actuel. Il y a un chef-d'oeuvre à faire avec une famille-type se glissant en France, gagnant avec les petits trafics de biens nationaux, avec le prix des dénonciations sous la Terreur,

de quoi faire donner un peu d'instruction aux enfants, tirant de l'Empire tout ce qu'il peut donner et se résumant dans un de nos hommes d'Etat à la fois pourris et sectaires, étrangers à toute conviction et fanatiques d'intolérance.

(2) Lockroy a reçu cependant quelques notions de catéchisme. Une brave femme qui, sous le nom d'Elise Moreau, avait eu quelque célébrité comme poétesse avant d'épouser Gagne, l'archi Gagne, l'auteur de l'Unitéide, s'apitoya sur la misère morale de ce malheureux qui, à douze ans, ne savait des vérités fondamentales de la religion que ce que l'on en peut savoir entre deux portants de coullisses. Elle mena le petit sauvage à un respectable ecclésiastique, dont nous avons déjà parlé à propos de la Commune, l'abbé Ravailhe. Le digne prêtre s'efforça d'apprendre du moins à l'enfant à connaître et à bénir le nom de son Créateur.

Le terrain, hélas ! était ingrat, et Lockroy profita peu de cet enseignement qui aurait pu le préserver de tant d'écarts.

428

qui joua un si triste rôle pendant la Révolution. Il publié lui-même chez Calmann Lévy, sous ce titre: Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, les impressions de sa grand'mère dont il a eu la pudeur, du reste, de ne donner que les initiales. En ceci il a eu raison car on ne peut rien imaginer de plus odieux que ce Journal.

C'est une vraie lécheuse de guillotine que cette Philaminte bourgeoise.

On devine une âme gonflée de rancune et d'envie, à la façon dont cette mégère applaudit à tous les crimes, au massacre de vieillards dans les prisons, aux exécutions populaires.

Laide sans doute et mal élevée, elle hait d'une haine de servante cette reine qui fut la triomphante de Versailles par l'élégance et le charme plus que par le rang. Elle est fermée à tout sentiment généreux; elle prélude aux ignominies d'Hébert ; elle insulte cette mère qui est au Temple, cette chrétienne sublime qui, prête à monter à l'échafaud, employait ses derniers instants, dans le cachot de la Conciergerie, à recommander le pardon aux siens ; elle l'appelle Médicis, elle prétend que devant ses gardes elle faisait réciter à son fils des vers qui se terminaient ainsi :

Et d'un peuple rebelle abhorrant la noirceur,
Il faut, mon fils, apprendre à lui percer le cœur (1).

(l) Journal d'une bourgeoise de Paris pendant la Révolution (page 181).

« Que mon fils n'oublie jamais les derniers mots de son père que je lui repète : qu'il ne cherche jamais à venger notre mort.» (Testament de Marie-Antoinette.)

429

Elle sait qu'elle ment, que lui importe ! C'est avec ces mensonges qu'on fait tomber les têtes. La bonne nature tient à jouir jusqu'au bout de l'agonie de sa victime ; la hyène veut du moins sentir le sang puisqu'elle ne peut pas le boire.

Un matin d'octobre un artiste s'installe, une plume et du papier à la main, à une fenêtre de la rue Saint-Honoré. Une femme est à ses côtés, riant, coquettant, étalant ses grâces terribles ; soudain un éclair de joie passe dans les yeux de cette femme, une rumeur à couru dans la plèbe qui attend sa proie, une charrette apparaît, elle porte à l'échafaud celle qui fut la reine de France.

La Furie cependant ne peut dissimuler un mouvement de dépit. Marie-Antoinette est plus majestueuse encore qu'à Versailles. Brisée ce jour-là par une de ces indispositions qui anéantissent les femmes, sous le faix de douleurs qui semblent au-dessus du courage humain,

l'infortunée trouve encore la force d'être calme jusqu'à l'heure, heureusement proche, où, touchant au terme de sa longue agonie, elle criera au bourreau: « dépêchez-vous ! »
L'artiste était David (1), la femme était Mme Jullien. Le père, terrorisé par cette gracieuse compagne, vota la mort de Louis XVI en assurant qu'il avait toujours haï le roi et que « son humanité éclairée ayant écouté la voix de la justice lui ordonnait de prononcer la mort. » Le fils chassait de race.
Qu'on se figure Gilles ou Abadie

(l) Ce dessin fait partie de la collection Hennin à la Bibliothèque nationale. Au-dessus on lit cette note de la main de M. Hennin : «Portrait de Marie-Antoinette, reine de France, conduite au supplice, dessiné à la plume par David, spectateur du convoi et placé à une fenétre avec la citoyenne Jullien, femme du représentant Juillien. Copié sur l'original existant dans la collection Soulavie. »

430
investis de l'autorité d'un proconsul et l'on aura l'idée de ce que fut Jullien fils: « Rien, dit le Dictionnaire biographique des hommes marquants de la fin du XVIIIe siècle, ne peut rendre son exaltation fanatique, son goût pour les supplices et son idolâtrie pour la guillotine qu'il appelait « le purgatif des royalistes. »
On l'envoya à 19 ans remplacer à Bordeaux Tallien et Ysabeau qu'on trouvait trop tièdes et ce gamin féroce justifia les espérances du Comité de Salut public.
On l'entendit un jour, raconte Prudhomme, s'écrier dans la Société populaire que « si le lait était la nourriture des vieillards, le sang était celle des enfants de la liberté qui reposant sur un lit de cadavres » (1).
Les lettres que cet éphèbe sanguinaire, qu'on appelait l'espion morveux de Robespierre, écrivait à son maître figurent dans les Papiers saisis chez Robespierre.
Quelques-unes sont des chefs-d'œuvre de précoce perfidie. Ce tigre était aussi mouton. Il éprouve un irrésistible besoin de dénoncer ; il dénonce Bordeaux, qu'il nomme « un foyer de négociantisme et d'égoïsme, » il dénonce Ysabeau « qui mange du pain blanc tandis que le peuple le nourrit de fèves; » il dénonce même Carrier « qui vit dans un sérail entouré d'insolentes sultanes et d'ëpaulettiers qui lui servent d'eunuques. »

(1) M. Charles Vatel, dans son livre Charlotte de Corday et les Girondins, nous apprend que cet aimable jeune homme lançait des chiens de boucher sur les proscrits et les traquait comme des bêtes fauves.
Le poète bordelais Joseph Despaze a rappelé ce détail dans les Quatre Satins ou la fin du XVIIIe siècle.

L'un des trois Jullien, proscripteur de vingt ans,
Ranime dans Bordeaux les bouchers haletans ;
Les meurtres sont ses jeux et les têtes coupées
A cet enfant cruel tiennent lieu de poupées.

431
Avec cela il était folâtre. Il demandait des subventions pour le théâtre de Bordeaux, il voulait régénérer la nation par les ballets :
« Comme j'ai vu les incalculables effets de ce genre de fêtes, disait-il, j'ai cru salutaire de l'offrir, au moins sur la scène, à toute la France et j'ai composé un petit divertissement patriotique ; les Engagements de citoyennes. »
C'est par ce côté badin que Lockroy tient de la famille.

Après avoir traversé les petits journaux à la suite de Wolff, il a passé par le théâtre Déjazet, avant de monter sur le théâtre de la politique.
C'est le persécuteur vaudevilliste. Saint-Simon disait de Pussort qu'il avait
« une mine de chat fâché. » Lockroy, quand il a réussi à attirer l'attention sur lui, a une mine de chat content, de chat qui fait ses ordures dans de la braise.
L'œil est à signal, comme celui des joueurs de bonneteau ; il y a de l'inquiétude du camelot, qui amasse la foule sans cesser d'être aux aguets, dans cette petite physionomie éveillée, sournoise et méchante.
Il est malin. Il l'a prouvé sous la Commune. Il était fort embarrassé de son attitude à Paris. Approuvant les actes du gouvernement insurrectionnel, mais redoutant prudemment de s'associer à un mouvement qu'il savait devoir échouer, il trouva à cette situation un dénouement plus habile que celui du 'Zouave est en bas'.
Il profita des circonstances pour aller faire une promenade champêtre et voir si les lilas poussaient du côté de Clamart ; des amis obligeants le firent enlever par une patrouille et remettre sa liberté quand la Commune fut terminée.
Le bon peuple resta convaincu que ce pur serait mort pour lui, et depuis ce temps le regarde comme un bon, ce qu'on appelle un républicain numéro un.
Aux dernières élections ce Paillasse trouva moyen d'être

432
inscrit sur toutes les listes. Aujourd'hui il est Ministre du Commerce !
Le grand titre de Lockroy, auprès de la Franc-Maçonnerie, a été de s'introduire dans la famille de Victor Hugo, et d'y monter la garde pour empêcher que celui qui avait été un si grand poète religieux ne retourne au Christ.
L'affaire a été admirablement menée. On prit l'aïeul par l'amour qu'il avait pour ses petits-enfants. Quelle douleur ce dut être pour le poète de voir ce vilain moineau installé ainsi dans le nid de l'aigle !
Qui saurait exprimer l'intensité du regard plein d'une hostilité sourde que le vieillard, d'une si magnifique bonhomie envers tous, lançait parfois sur Lockroy imperturbablement assis dans son rôle de père nourricier, immobile dans une posture à la fois arrogante et très basse ? Toute l'horreur de cette vie commune se lisait dans ce regard.
Que se passa-t-il au lit de mort ? On ne le saura jamais exactement.
Les dernières heures de ce souverain de l'intelligence furent entourées d'autant de mystère que celles d'un souverain de droit divin.
Le fameux testament, publié avant les funérailles, ne me parait pas de la main de Victor Hugo.
Louis XIV avait pour secrétaire de la main le président de la Cour des comptes, Toussaint Rosé. Rosé, qui fut membre de l'Académie en remplacement du silencieux Conrart, avait la même écriture que le roi et il écrivait les lettres qui, d'après l'étiquette, devaient être autographes. Personne n'ignore dans le monde littéraire que M. Richard Lesclide remplissait les mêmes fonctions près de Victor Hugo et que les autographes authentiques du maître sont excessivement rares pour la dernière période de sa vie. Victor Hugo, évidemment, n'aurait pas suffi à son

433
labeur, s'il lui avait fallu écrire cinquante lettres par jour pour annoncer aux gens « qu'ils avaient le Verbe en eux, » et qu'il « pressait cordialement leurs mains loyales. »
Ce Lesclide, aposté dans la maison par Lockroy, était un Juif Je Bordeaux, un Juif de l'espèce gaie qui pintait rigoureusement au dîner, mais qui n'était pas désagréable.

Ainsi entouré, Victor Hugo n'avait plus guère le moyen de manifester une opinion libre. Il est moralement certain pour moi qu'il a demandé un prêtre et bien des témoignages matériels tendraient à confirmer celte conviction.
On a entendu Vulpian affirmer positivement ce fait dans un salon. Vulpian, sans doute, a démenti par écrit ce qu'il avait dit de vive voix, mais sa lettre sue le mensonge et la peur. Il est démontré, en tous cas, que Lockroy a intercepté la lettre remplie d'une si évangélique charité de l'archeveque de Paris, et qu'elle n'a pas été remise au malade.
Ce qu'il faut toujours regarder c'est le ton que prennent ces gens-là dans ces questions. Je ne songerai jamais à m'étonner qu'un Israélite fasse demander un rabbin pour le consoler à ses derniers moments; j'ajoute même que, s'il m'en priait, j'irais le chercher moi-même et que je payerais le fiacre au besoin. Voulez-vous savoir comment Germain Sée qualifie la possibilité même d'un acte pareil ?
« Mon cher ami, écrit-il à son complice Lockroy, si vous avez lu Le Monde d'hier, vous y trouverez une monstruosité sur le désir qu'aurait manifesté le Maître de se confier à un prêtre. »
Je vous demande en quoi il serait moustrueux qu'un homme qui a dû ses plus belles inspirations à la religion chrétienne, qui a célébré Jésus, l'Eglise, la prière en vers immortels eût le désir, avant de quitter la terre, de causer avec la ministre d'un Dieu qui a été le sien.

434
Locroy est plus insolent encore. Les rédacteurs du Monde, voulant espérer quand même que l'âme du poète était sauvée, avaient demandé simplement et très convenablement si Victor Hugo n'avait pas souhaité voir un prêtre. « Les drôles, qui rédigent un journal religieux appelé Le Monde, » voilà sur quel ton Lockroy commence sa réponse.
Lockroy est sûr de ce qu'il fait en écrivant ceci. Il est de ceux qui ont reçu le plus de corrections dans leur vie et qui les ont reçues le plus patiemment. Il avait fait tout jeune l'apprentissage des humiliations en voyant son père, moyennant quelques feux modestes, se livrer à des pitreries ou tendre le dos pour amuser la foule au théâtre.
Il justifie donc ce que dit Montaigne, dans son langage imagé, de la puissance de l'habitude :
« Celui-là me semble avoir très bien conçu la force de la coustume, qui premier forgea ce conte qu'une femme de village ayant appris à caresser et a porter entre ses bras un veau dès l'heure de sa naissance et continuant toujours à ce faire, gagna cela par l'accoutumance que, tout grand boeuf qu'il était, elle le portait encore. »
Avec les journalistes catholiques, Lockroy prend sa revanche. Il y a là des officiers, d'anciens zouaves pontificaux, qui ont été héroïques sur les champs de bataille et dont la vue seule ferait cacher Lockroy sous la table ; retenus par les défenses de l'Eglise, ils laissent ce malheureux les insulter sans lui envoyer de témoins.
Les camarades de Lockroy tirent de là, naturellement, des conséquences absolument fausses. Je vous citerai Louis-Stanislas Meunier. J'ai lu de lui des articles où retentissait parfois, à travers les blasphèmes, une note vibrante et originale, où l'on trouvait une peinture sincère de nos misères

435
sociales que la France doit à la Révolution. Voyez, cependant, ce qu'il écrit à ce sujet :
Quel derrière, mes amis, que celui du cléricalisme ! Comme cette rotondité charnue semble destinée admirablement aux coups de bottes ! Voyez comme le pied s'y enfonce bien ! Cela fait : ploc ! Un plaisir, vraiment.
C'est gras, huileux, malsain. Et pour bouquet, la lettre de M. Lockroy:
«Les drôles qui rédigent un journal religieux intitulé le Monde... »
En avez-vous assez, dites. Demandez, faites-vous servir !

Voulez-vous des gifles ?
M. Meunier n'ignore pas, cependant, qu'au premier geste de ceux qu'il attaque, Lockroy s'enfuirait comme il s'est enfui éperdu, au mois de juillet 1885, de la salle des concerts de la rue de Lyon, lorsque quelques électeurs, moins naïfs que les autres, l'ont couvert de huées en traitant ses discours de « boniments. » Plus soucieux de la vérité, le rédacteur du Cri du peuple, tout en employant la comparaison qu'il parait affectionner, aurait pu, au contraire, au point de vue même de ses idées anti-religieuses, tirer un argument en apparence spécieux contre la prévoyance du maître de l'univers, de ce fait qu'un homme, comme Lockroy, qui était destiné à recevoir un nombre de coups de pied et de claques véritablement exceptionnel, n'ait eu en naissant que deux fesses et deux joues comme le commun des mortels réservé à des émotions moins violentes (1).

(1) Si M. Meunier veut voir comment des hommes comme moi, qui n'ont pas à remonter bien loin dans leurs ancêtres pour y trouver des ouvriers chrétiens, traitent des Turlupins comme Lockroy, qui n'ont parmi les leurs que des bouffons et des assassins, il n'a qu'à lire, dans le Monde du 10 janvier, l'article intitule Bobèche. Ce n'est pas ce que j'ai fait de mieux littérairement, car c'est un de ces articles qu'on écrit plutôt avec le pied qu'avec la main, mais enfin, à moins de laisser la botte dans la partie en litige, il est impossible d'être plus net.

436
Avec sa rapacité légendaire, ses virements obscurs au ministère de l'instruction publique, Paul Bert est de la même catégorie; il est, à coup sûr, le premier grand maître de l'Université qu'on ait vu mêlé à ces questions d'argent et, en ceci, il prouve sa race. Si Bert, comme le constate M. Lorédan Larcher, est un nom d'origine germanique, les prénoms des grands pères de l'insulteur de l'église Isidore Bert et Simon Boyer sont des prénoms de Juifs.
Simon Boyer, on le sait, était fesseur au collège des Jacobins à Auxerre. Habitué à voir l'espèce humaine par le vilain coté, il ne fut pas effrayé par le sans-culottisme.
C'était lui, dit l'Almanack administratif, hitorique et statistique de l'Yonne (année 1861), qui était chargé d'appliquer à certaine place, que la décence nous défend de nommer, les punitions corporelles infligées aux élevés, et il s'en trouvait parmi eux de l'âge de vingt ans.
Chaque correction rapportait douze sous au sieur Boyer, qui allait aussi en ville exercer ses touchantes fonctions. Les revenus de cet emploi furent, sans doute, pour lui d'un bon rapport, puisqu'il put faire l'acquisition d'un immeuble aussi important que celui des Jacobins.
Il me souvient d'avoir vu M. Roux, chirurgien à Auxerre, amener son fils dans la classe de M. Amé, pour lui faire infliger la susdite correction, et, avant d'être à genoux, lui mettre dans la main une pièce de douze sous (système duodécimal) que, tout pleurant et encore agenouillé, l'écolier corrigé remit à son tour au cinglant officiel. Cet écolier est devenu le célèbre chirurgien Roux, membre de l'Académie des sciences.
Ainsi que le fait remarquer l'auteur de cette note, les sommes considérables déboursées à la Révolution par ce zélateur de la discipline, qui aimait la jeunesse à sa façon, s'il faut en croire le proverbe « qui aime bien châtie bien, » donneraient à supposer que le nombre des fessées était considérable à Auxerre. Ce serait peut-être là une indication

437
inexacte ; tout était bizarre en ces temps troublés. On vit même certaines communautés, menacées d'être dépouillées, confier à des hommes, dont les protestations de dévouement les avaient trompées, les fonds nécessaires pour acheter l'immeuble mis en vente, et ces hommes, abusant le la confiance qu'on leur témoignait, employer l'argent à acheter l'immeuble pour eux-mêmes et nier énergiquement le dépôt (1).

Bert, d'ailleurs, semble avoir rompu avec la Synagogue, il pose volontiers pour le pontife de l'athéisme, mais là encore il est plagiaire, plagiaire de Juifs naturellement. En 1848, au Parlement de Francfort, un Juif allemand, nommé Oppenheim, demanda qu'on instituât un Pape de l'athéïsme, 'ein Papft der atheistcihen'.
Paul Bert a volé cette idée, il n'est pas fier.
J'ai pris l'homme en flagrant délit de mensonge, la main dans le sac.
Dans la deuxième édition de son Manuel, je lis cette phrase, page 156, lignes 14 et suivantes :
« Je suis lieutenant de Dieu, disait Louis XIV dans son Testament, je possède la vie et la fortune de mon peuple en toute propriété. Lorsque je prends une résolution, Dieu m'envoie son esprit. »
La phrase m'étonna un peu, elle était donnée cependant comme absolument authentique puisqu'elle était écrite non seulement en italiques, mais placée entre guillemets. Avec une signature de tout autre, on n'aurait pas même eu l'idée

(1) On lira avec intérêt sur cette question un volume plein d'humour et de couleur : Grippard, histoire d'un bien de moines, par le R. P. Clair.
Voir aussi la Revue de la Révolution, du 5 juin 1884.

438
d'y aller voir, mais Bert est de ceux qu'on ne croit pas sur parole. Je relus le Testament de Louis XIV. Paul Bert avait tout bonnement inventé la phrase, c'était un simple faux (1).
Remarquez que ce Testament est un document connu de tous, un monument historique écrit ; la copie figurée, dont la cote est, je crois. K. 137, n° 1.6°, a été faite sur l'original par le greffier du Parlement, qui a respecté scrupuleusement la disposition des lignes et des pages. Ce Testament a été imprimé une vingtaine de fois et il se trouve dans les Œuvres de Louis XIV de Grimoard ; je l'ai republié dans le Journal des Anthoine, dont Victorien Sardou m'avait obligeamment prêté le manuscrit.
N'est-il pas vrai que c'est bien bas, que cela peint bien une époque et un homme, ce ministre de l'instruction publique falsifiant un texte comme celui-là, mentant à des enfants pour essayer de déshonorer la mémoire d'un grand roi ? Dieu en soit loué, aucun de nos humbles Frères, que ce calomniateur insulte chaque jour, ne serait capable d'une telle vilenie.
L'esprit général du Testament, ajoutons-le, est en desaccord avec cette phrase qui n'est, d'ailleurs, pas dans le style du temps. Dès le début, Louis XIV exprime le regret des maux que la guerre a causés à ses peuples:
« Comme par la miséricorde infinie de Dieu, dit-il, la guerre, qui a, pendant plusieurs années, agité notre royaume, avec des événements différents, qui ont causé de justes inquiétudes, est heureusement terminée ; nous n'avons présentement

(1) Maigré son aplomb Paul Bert fut obligé de retirer ce mensonge des éditions suivantes. Inutile de dire que je tiens le volume à la disposition de qui voudrait le consulter.

439
rien de plus à cœur que de procurer à nos peuples le soulagement que tant de guerres ne nous ont pas permis de leur donner, et de les mettre en état de jouir longtemps des fruits de la paix, et d'éloigner tout ce qui pourrait troubler leur tranquililé. »
« Nous n'avons eu d'autre vue, dans toutes les autres dispositions de notre testament, dit encore Louis XIV, en terminant, que le bien de notre Etat et de nos sujets ; nous prions Dieu qu'il bénisse notre postérité et qu'il nous fasse la grâce de faire un assez bon usage du reste de notre vie, pour effacer nos péchés et obtenir sa miséricorde. »

Qui ne se rappelle la scène grandiose de Louis XIV à son lit de mort, se confessant, devant un enfant, des glorieuses erreurs de sa vie et les nobles paroles que Mme de Ventadour fit inscrire près du berceau du jeune Louis XV ?
Voilà les livres mensongers que l'on force les parents à mettre entre les mains de la jeunesse !
Ce manuel calomnieux est une entreprise absolument juive. Les éditeurs Picard Bernheim (1) sont des Juifs et mettent à lancer l'affaire la double âpreté qu'inspirent l'espoir de l'argent à gagner et la perspective du mal à faire.
Tous les livres approuvés par le ministère et destinés à détruire le sentiment religieux dans de jeunes esprits sont publiés par des Juifs.
C'est un Juif, les Archives Israélites nous l'apprennent, que ce Giedroye qui fabrique ce livre singulier, 'la Gerbe de l'Ecolier', dont la presse républicaine elle-même a fait des

(1) Le Figaro du 25 février 1883 annonce le mariage au temple israélite de la rue de Buffault, de Mlle Berheim, la fille de l'expert, avec M. Gustave Rodrigues.

440
gorges chaudes et dans lequel le nom de Dieu est supprimé de tous les passages d'auteurs classiques dans lesquels il figurait.

Petit poisson deviendra grand
Pourvu que Dieu lui prête vie.

Ainsi parle La Fontaine.

Petit poisson deviendra grand
Pourvu qu'on lui laisse la vie.

Ainsi s'exprime Giedroye qui obéit lui aussi à l'instinct de sa race en déshonorant et en mutilant les chefs-d'œuvre que la France a produits quand les Juifs, grâce à Dieu, n'avaient pas accès chez nous.
Cette haine de Dieu arrive à la monomanie. Au mois de février 1885, nous voyons reparaître Camille Dreyfus qui soulève au Conseil municipal un débat grotesque. Il veut proscrire Victor Hugo de l'école parce que le nom de Dieu se trouve dans les œuvres du poète, qu'on y parle de la prière, qu'on y rencontre des vers comme ceux-ci :

Donnez, riches, l'aumône est sœur de la prière...
Donnez, afin que Dieu qui dote les familles...

Le Conseil municipal approuve ce Juif et une enquête sévère est prescrite.
C'est le Juif Lyon Allemand qui, au mois de mars 1885, dénonce au Conseil municipal un professeur de Chaptal, M. Pellissier, qui jouissait de l'estime de tous. Quel était le crime de ce savant ? On ne lui reprochait pas d'avoir violé la neutralité de l'école, d'avoir communiqué ses idées à ses élèves, il avait simplement usé de son droit individuel, de la liberté de penser dans ce qu'elle a de plus sacré, en publiant

441
sous ce titre : les Leçons de l'antiquité chrétienne, un livre plein de nobles enseignements et d'éloquents aperçus qui reçut de l'Académie Française un prix Monthyon. Dans ce livre, l'écrivain s'était permis de constater l'influence moralisatrice et féconde du christianisme.

Lyon-Allemand fut indigné de cette audace et le malheureux professeur fut brutalement révoqué après 25 années de services.
C'est un Juif allemand, Ollendorff, dont la famille est originaire de Rawicz (duché de Posen) qui, secrétaire de Ferry, excitait contre Jésus-Christ cet homme qui cependant n'a pas besoin d'encouragement pour le mal (1).
Quilly, le prêtre défroqué, l'àme damnée de Paul Bert, qui se sert du peu de science théologique qu'il possède pour fournir à ce malfaiteur des arguments pour insulter l'Église, est un instrument des Juifs, il a épousé une Juive allemande nommée Salomé Brandt.
Tout l'enseignement supérieur sera d'ici à quelques années aux mains des Juifs. Nous trouvons rien qu'à l'école des Hautes Études: Philologie: directeur-adjoint, M. Henri Weil ; grammaire comparée, directeur des études : M. Michel Bréal; langue zende,directeur-adjoint, M. James Dar-mesteter ; langue sémitique : directeur des études, M. Joseph Derenbourg ; langue arabe, M. Hartwig Derenbourg ; langue éthiopienne et himyarite, M. Joseph Halevy ; Philologie et antiquités assyriennes, M. Jules Oppert.
Parmi les meneurs de l'oeuvre de destruction entreprise contre tout ce qui rappelle la Patrie d'autrefois, une place à

(1) Dès son arrivée au ministère, Lockroy s'empressa d'appeler ce Juif à lui et il le nomma chef du cabinet du ministre et directeur du personuel.

442
part doit être réservée au Juif allemand Michel Brêal. Celui-ci se chargea de poursuivre la vieille France dans ces belles lettres, ces humanités, ‘humaniores litteroe’, qui rendent l'homme plus humain, plus civilisé. Il fut l'instrument de ce besoin qu'a le Juif de tout abaisser, de tout niveler dont nous avons parlé si souvent dans ce livre.
Grâce aux méthodes pédagogiques allemandes, que Michel Bréal fit adopter en France, les pauvres cervelles de nos enfants, brouillées par mille notions confuses, devinrent incapables d'aucun effort sérieux. Le niveau des études classiques baissa rapidement et les candidats au baccalauréat en arrivèrent à ne plus savoir l'orthographe.
Les Facultés sont unanimes dans leurs rapports à se plaindre de cette lamentable décadence. Un des hommes qui connaissent le mieux les questions d'enseignement, M. Albert Duruy, a publié à ce sujet un travail fort remarqué (1) où il met admirablement en relief l'effort accompli pour déformer l'âme française, en donnant à notre jeunesse une éducation contraire au génie national.
Dans ce débat, dit-il fort bien, ce n'est pas une simple question de pédagogie qui s'agite, ce n'est pas seulement l'éternelle querelle littéraire des anciens et des modernes qui s'est rallumée : ce qui est en cause, c'est le clair génie français qu'on est en train d'obscurcir; c'est toute une génération, déjà triste, élevée dans la douleur et dans les larmes, au bruit de la défaite, sans ouverture sur le ciel qu'on lui a pris et sur la gloire qui n'est plus; ce sont nos enfants qu'on excède et qu'on déprime; c'est notre pays abattu, mutilé, qu'on voudrait, tout frémissant encore, courber sous le joug de méthodes et d'une culture étrangères. Voilà le grand, le vrai danger des nouveaux programmes. A tous leurs

(1) Revue des Deux-Mondes du 15 février 1884.

443
autres défauts ils ajoutent celui d'être antipathiques à notre race; ils ne sont pas nés en terre gauloise, en terre sainte ; ils ont été confus là-bas.
Ils nous sont venus de l'Est, avec l'invasion, ils l'ont complétée et ils la continuent.

Partout, vous retrouvez le Juif essayant de détruire directement ou indirectement notre religion. Le divorce est d'institution juive, le Juif Naquet fait passer le divorce dans nos lois. Nos belles cérémonies funèbres irritent le Juif, c'est un ingénieur du nom de Salomon qui se met à la tète d'une société pour la crémation qu'il voudrait rendre obligatoire.
C'est un Juif, Camille Sée, qui organise les lycées de jeunes filles, de façon à en exclure tout enseignement religieux.
Des Français, même peu zélés dans leur foi, disent à cet homme :
« Voyons, vous allez donner à ces jeunes filles une culture raffinée, une éducation bien supérieure à leur position dans le monde, leur apprendre la musique, les arts d'agrément, vous savez combien on a de la peine à vivre en courant le cachet.
Placées entre le déshonneur et la pauvreté qui leur semblera plus rude qu'à des natures moins cultivées, ces enfants d'employés, de vieux soldats, de bourgeois auront bien des tentations. Pourquoi ne pas leur mettre au coeur une de ces croyances qui soutiennent dans la vie, un idéal qui élève, qui console, qui empêche les défaillances ? »
L'autre sourit de cet air impertinent et fat qui a fini par dégoûter jusqu'aux électeurs de Saint-Denis. Après boire, il avoue sa pensée secrète.
A ces banquiers, à ces enrichis d'hier, à ces Juifs frottés de civilisation ne faut-il pas des compagnes de la main gauche qui puissent les distraire, les Klipoth (filles non juives), qui soient en état de bercer

444
ces hypocondres, comme David apaisait avec sa harpe la démence de Saûl ?
Chair à impôt, chair à plaisir, chair à canon, n'est-ce pas la destinée du chrétien, de sa fille, de ses soeurs ?
Voilà pourquoi on peut hardiment écrire Ecole de filles sur le fronton de ces lycées, d'où sortiront tant d'infortunées trop peu religieuses pour qu'un honnête foyer s'ouvre devant elles, trop instruites pour se contenter de la misérable condition faite aux femmes dans notre société désorganisée
Dans le journal du Juif Valentin Simon, l'Echo de Paris, un ancien soldat de la Commune, M. Edmond Lepellelier, en constatant que cinquante mille jeunes filles, dont trois mille seulement avaient été reçues, s'étaient présentées en une année aux examens d'institutrice, traçait de l'existence de ces malheureuses Klipoth un tableau instructif malgré sa forme brutalement réaliste.
Et elles se ruent, écrivait-il, les malheureuses, à l'assaut des places promises. On en a distribué, l'an dernier, trois mille. C'est beaucoup, direz-vous ? Hélas ! les demandes s'élevaient à cinquante mille.
Que feront, que font actuellement, sans parler de celles qui ont échoué à l'examen, ces quarante-sept mille institutrices sans emploi, sans espoir d'en avoir ? Où les retrouverons-nous ?
Nous savons déjà qu'il est inutile de chercher à l'atelier ou au magasin.
Elles ne sauraient déroger à ce point. Oui, en cherchant bien, nous les retrouverons, ces déclassées réfractaires, parmi leurs congénères les poètes lyriques sans courage, les journalistes sans journaux, les avocats qui ne plaident pas, les officiers défroqués et les curés déserteurs.
C'est dans la fumée des brasseries que nous apercevons leur silhouette ironique et moqueuse; dans le tapage des bocks qu'on choque et des absinthes qu'on bat, nous les entendons déblatérer contre la société; nous les verrons pérorer, ayant une salle de café pour chaire et des filles alcooliques

445

pour clients, ces produits inutiles des écoles normales supérieures ; de jeunes filles. Paris en est déjà empoisonné.
Nihilistes de l'amour et de la famille, on les renontre à chaque pas, les bohèmes enjuponnées, portant le chignon court, le faux-col masculin,et ayant pour signe de ralliement le pince-nez professionnel.
Elles enseignent, elles consultent, elles décident. Une cour est autour d'elles. On les voit corriger les demandes d'argent ou écrire les lettres d'amour de leurs collègues ignares, vachères promues ou filles de faubourg n'ayant, en fait d'école, que passé par l'École militaire. Elles ont une clientèle.
Les placiers en liquides les admirent et font assaut d'érudition avec elles.
En outre, pour affirmer leur supériorité, elles ont des raffinement extrêmes et contribuent au développement de ce culte de Lesbos, dont les autels de chair voient aujourd'hui tant d'agenouillées.
Nous les retrouverons aussi ailleurs, dans ces établissements spéciaux, que Scholl a baptisés les bouillons Duval de l'amour. Quand ils sont bien montés, ils comptent toujours parmi leurs pensionnaires une dame diplômée, et au consommateur qui en fait la demande, on sert aujourd'hui « l'institutrice. » comme autrefois la négresse ou la femme à barbe. Voila le progrès (1).

(1) Echo de Paris du 11 août 1884.
Ce qu'il y a d'amusant c'est qu'un journal religieux d'Auvergne, le Dimanche des Familles, avant constaté à son tour ces navrantes évidences, la Lanterne, qui ne supposait pas qu'un journal juif eût pu avoir un jour, par hasard, l'idée de dire la vérité, accusa la feuille catholique de calomnie et la dénonça naturellement aux juges francs-maçons dont elle est sûre. Voilà en quels termes polis elle l'exprimait, sans se douter qu'elle s'adressait directement non à un conservateur, mais à un républicain éprouvé comme M. Edmond Lepelletier.
« L'abominable gredin qui diffama ainsi tout un corps honorable donne à ses inventions mensongères des conclusions plus odieuses encore.
« Voilà les polissonneries qu'on ose publier dans une feuille soi-disant religieuse.
« Le lâche bandit qui commet ces jolies choses se cache sous une signature de fantaisie; mais il y a un libraire-éditeur, un imprimeur. Laissera-t-on passer ces infamies sans infliger à ce Basile auvergnat la correction qu'il mérite ! »

446
Pervertir les jeunes générations voilà, d'ailleurs, le point essentiel, celui sur lequel porte tout l'effort. C'est un Juif, Benoit Levy, qui publie chez un éditeur juif, Léopold Cerf, le Manuel pratique de la loi scolaire ; il la trouve fort avenante, lui, il en explique les beautés avec complaisance, il menace ceux qui hésiteraient à obéir. Tout ce qui concerne les emblèmes religieux le ravit particulièrement, il insiste sur ce sujet.
Les écoles publiques, écrit-il, étant, de par notre loi, absolument laïques, il s'ensuit qu'aucun emblème religieux ne doit figurer dans l'école.
Ce serait une inconséquence que de la proclamer laïque et d'y laisser l'emblème religieux, ce serait contraire à toutes les idées qui ont fait prévaloir dans la discussion le principe de la laïcité.
La loi anti-chrétienne, encore une fois, est leur œuvra de prédilection.
Ils accourent dès qu'on la menace.
La commission scolaire de Lavaur, un des rares pays où les citoyens aient fait courageusement leur devoir et usé de tous leurs droits, excuse un père de famille qui avait

refusé d'envoyer son enfant à l'école parce qu'on y donnait l'enseignement avec le manuel Compayré.
Aussitôt Ferdinand Dreyfus, un des membres de cette tribu qui grouille sur la France, comme la tribu des Mayer, s'élance dans les couloirs et dans les commissions ; il traîne après lui une ombre gémissante, pleurante, lamentable, c'est Compayré qui soupire, Compayré qui se désespère :
« On ne veut plus de mon manuel, qu'est-ce que je vais devenir ? Je vais être obligé d'écrire des ouvrages religieux. »
Bref, le Dreyfus accouche d'un amendement dans lequel figure ce paragraphe :
« Les commissions scolaires ne peuvent, en aucun cas,

447
s'immiscer dans l'appréciation des malières et des méthodes d'enseignement. »
Une commission scolaire qui ne s'occupe pas de l'enseignement, c'est un comble, comme on dit dans cet argot des boulevards que les Juifs ont mis à la mode, mais qu'est-ce que cela peut faire à Dreyfus, dès qu'il s'agit de molester lés chrétiens ?
Cet épisode, en tous cas, met bien en relief le côté Cottin qui se mêle dans ces persécutions au côté coquin, la fureur du cuistre contre ceux qui s'obstinent à ne pas admirer sa littérature.
« Ce que l'Almanach des Muses, a dit Chateaubriand, a fourni d'agents à la Terreur est incroyable. La vanité des médiocrités en souffrance produisit autant de révolutionnaires que l'orgueil blessé des culs-de-jatte et des avortons : révolte analogue des infirmités de l'esprit et de celles du corps. »
Sous ce rapport, Compayré a peut-être dépassé Paul Bert, par son opiniâtreté à imposer son manuel à peser sur les ministres en les menaçant de son vote pour que ce manuel, que rejettait tout le monde, fût rendu obligatoire.
En 1883, toujours sous la pression de Compayré, le préfet de la Manche révoqua, non pas une institutrice laïque, mais une religieuse qui ne pouvait, on en conviendra, accepter un ouvrage condamné par le Pape, Mme Fontaine, en religion soeur Thérèse, du Carmel d'Avranches.
Quelque temps auparavant, l'impudent Ferry déclarait « qu'il n'y avait aucun manuel autorisé dans les écoles (1). »

(1) C'est ce Compayré, célébrant dans ses manuels le suffrage universel, qui, dans une réunion publique pour les élections de 1885, lança une botte de foin aux électeurs qui sifflaient le candidat opportuniste.
— Vous avez tort, monsieur le député, lui dit un paysan, de vous priver de votre déjeuner de demain.

448
Partout, je le répète, vous rencontrez le Juif pour diriger et envenimer les débats religieux.
Prenez cet épisode de la seconde expulsion des Bénédictins de Solesmes, qui eut un caractère particulièrement révoltant.
Ces pauvres gens, mis à la porte une première fois, sont rentrés petit à petit chez eux. Ils n'ont pas de fortune, en effet, ils ne peuvent vivre en dehors du monastère où ils ont installé leur vie, où leur bibliothèque est restée, où ils ont ces habitudes de travail qui sont, chacun de nous le sait, si importantes pour les lettrés.
Parmi les radicaux, même violents, beaucoup sachant cela, auraient gardé le silence en se disant que les représentants de cet ordre, qui a sauvé la civilisation au Moyen Age, qui a recueilli dans les cloîtres les chefs-d'oeuvre de l'esprit humain, sont un peu nos confrères.

Le Juif Charles Laurent (1), mis au courant par la police juive, va trouver son directeur, le Sémite Veil-Picard, et lui dit : « Bonne nouvelle ! il y a du mal à faire. » Il dénonce ces vieillards, il fournit sur leur séjour les détails les plus circonstanciés et ce Pilate de Freycinet se déshonore en expulsant des hommes dont il a été l'hôte, le protégé, l'obligé.
Je ne suis pas comme le Pharisien qui priait debout et qui se vantait devant Dieu d'être vertueux. Les mauvaises fréquentations auraient pu faire de moi un homme semblable à ceux dont je parle, à ces hommes qui, dit l'Ecriture, « ont la main droite pleine d'iniquités et la main gauche

(1) Le 14 juin 1883 nous voyons Mme Marie Laurent présenter la fille de M. Coblenz à l'initiation religieuse, au temple de la rue de la Victoire.

449
pleine de présents. » Il est, cependant, des actes que je n'aurais jamais accomplis. Si j'avais su que des rabbins proscrits se réunissaient pour myauder (1), je ne les aurais certes pas dénoncés. Laurent n'a pas ce scrupule.
Ici encore, il faut s'arrêter pour examiner le cas psychologique. Né dans un milieu de cabotins, comme Lockroy, le rédacteur en chef du Paris est évidemment fermé à certains sentiments de délicatesse et d'honneur que d'autres respirent en quelque sorte dès le berceau ; il est excusable peut-être, sous ce rapport, jusqu'à un certain point.
Le fait de ce jeune homme, de cet écrivain se faisant dénonciateur pour complaire à un banquier juif, n'en est pas moins bizarre. On me dit qu'il porte, dans quelques circonstances, le costume d'officier, je ne puis le croire et n'imagine pas, en France, un corps d'officiers assez singulièrement composé pour qu'un délateur avoué y puisse prendre place.
Tel qu'il est il est curieux. Il n'a pas seulement le menton glabre des comédiens, il est tout blanc. Que mange-t-il donc pour être ainsi ?
Comme ses pareils, il a été un des affranchis de Gambetta et, de la jarretière d'une Egérie

(1) Myauder c'est se réunir pour étudier la doctrine talmudiqne, la Kulacca. D'après le Talmud, traité Sirasain, Dieu lui-même, après avoir quitté le Temple, s'est réservé dans le ciel un certain lieu grand de quatre coudées ou il myaude une partie de la journée.
Dans Yeschuot, traité de Abodu-Zara (Culte des payens), chap. 1er, on lit : Le jour a douze heures, pendant les trois premières Dieu myaude, pendant le deuxième quart Dieu est assis et juge le monde entier, mais voyant que le monde entier est coupable, il se lève de son siège de justice et s'assied sur son siège de miséricorde. Pendant le troisième quart de la journée. Dieu est assis et nourrit le monde entier, depuis les rhinocéros jusqu'aux puces ; pendant le quatrième quart Dieu est assis et joue avec le Leviathan, comme il est dit dans les Psaumes : « Ce Leviathan que tu as créé pour jouer avec lui.»

450
rouge, se fit un soir, en riant, une décoration que confirma Marcère, l'austère ministre, qui ne sut répondre qae par des larmes à certaines accusations.
Si vous voulez voir une âme d'opportuniste, lisez un volume de ce Laurent, ‘Monsieur et Madame Neuburger’.
Le Neuburger en question était-il parent de l'ingénieux inventeur des Neuburgiennes ? Je l'ignore. Toujours est-il qu'après avoir été condamné pour usure, et avant de fonder la Banque de Paris et de Bretagne, qui rafla tant de petites économies, il avait créé, en manière de passe temps un établissement financier sous le titre de Crédit locatif.

Laurent, jeune et candide alors, parait-il, car c'est de cette époque, je crois, que date son surnom de Comme la Lune, fut séduit par l'aspect des grillages et par la bonne apparence des bureaux. Il porta là son argent pour qu'on le fit fructifier, et fut traité par Neuburger comme un simple goy.
Il perdit tout, plaida et, quoique défendu par Joseph Reinach, il se heurta à la loi fort sage, quoi qu'en pense Naquet, qui ne reconnaissait pas encore les paris et les jeux de Bourse
Peu satisfait, on le comprend, Laurent consacra un volume entier à traîner Neuburger dans la boue. Rien n'est bizarre comme de voir quelqu'un, qui se prétend écrivain, employer deux cents pages à vous raconter qu'un jour il a acheté des Pampelune, un autre jour des Obligations ottomanes, qu'il levait des Romains, qu'il liquidait des Suez, mettre en cause, à propos de ses déboires, Mme Neuburger qui parait bien étrangère à tout cela. Jamais le livre n'a été rabaissé à cette besogne.
Malgré tout Monsieur et Madame Neuburger n'est point un document tout à fait à dédaigner pour l'avenir.ll est très

451
intéressant de constater qu'un homme déjà condamné, objet de plaintes de la part d'un homme bien vu du Gouvernement comme Laurent, a pu tranquillement fonder une banque nouvelle sans que la police, absolument convaincue que l'argent qu'on déposerait là serait perdu, intervienne en aucune façon.
Cette tmnsmission par l'hérédité des haines religieuses ou des instincts anti-sociaux est un des spectacles qui nous ont le plus frappé dans le cours de cet ouvrage.
Sans accorder à l'hérédité le caractère fatal que lui attribue la science moderne, il faut admettre qu'elle joue un rôle considérable dans la constitution des êtres. Il y a de véritables prédestinations diaboliques.
En 1790, le marquis de Rochefort, seigneur de Coulanges-la-Vineuse, gentilhomme ruiné devenu partisan de la Révolution, fait planter dans la cour de son château le premier arbre de la Liberté qu'on eût vu en Bourgogne.
L'arbre est béni par le curé Pyat. Le gentilhomme a été le grand-père d'Henri Rochefort. Quant au curé Pyat, il épousa une religieuse et il eut d'elle deux enfants dont l'ainé fut Félix Pyat. N'est-il pas étrange de retrouver ces deux noms dans la Commune ?
Un fils de forçat peut-il être un saint ? Oui, dit l'Eglise. Mais le sociologue, en acceptant cette affirmation, est obligé de reconnaître que, pour rester dans le chemin de la vertu, il lui faudrait plus d'efforts qu'à d'autres.
S'il a reçu de l'éducation, l'homme né dans ces conditions évitera tout ce qui heurte de front la loi, il abritera son action mauvaise derrière des phrases, des mots de progrès, de guerre au cléricalisme, il s'appuiera sur une collectivité comme la Franc-Maçonnerie, mais au fond il restera fils de forçat. C'était un psychologue plus fort que Bourget, que

452
celui qui a dit : « Les parents ont des enfants qui ressemblent au fond de leur coeur. »
Voyez Challemel-Lacour. Nous n'aurions peut-être pas publié de nous-mème les pièces relatives à ses ancêtres, mais elles sont dans le domaine public ; tout le monde les a lues et relues ; il est donc permis au philosophe et au penseur d'en tirer les conclusions qui lui semblent justes (1).
S'il n'avait reçu aucune instruction, l'ancien chef du Foreign Office français aurait probablement pillé Calluire

(1) Voici ces pièces qui, en se placant an point de vue de Zola, dans son Histoire d'une famille, constituent un document humain d'une considérable importance.

D'après une lettre adressée aux Français le 23 férrier 1882, l'acte de décès du grand-père de l'ancien ministre des Affaires étrangères, mort à l'hôpital maritime de Brest, c'est-à-dire au bagne, figure à l'état civile de Brest et à celui de la Ferté-Maceé, lien du domicile du forçât, ainsi qn'aux mairies et aux greffes des tribunaux de Brest et de Domfront. Il parait, en outre, qu'il y a eu un parent guillotiné sous Louis-Philippe.

Le père
On y lit dans le journal de Granville du 12 mai 1838 :

FAILLITES

« Par jugement du tribunal civil de Granville (Manche), du 11 mai 1838, le nommé Armand-Fidèle Constant CHALMEL-LA-COUR. épicier à Avranche, a été déclaré en état da faillite.
« M. Théroulde a été nommé juge-commissaire, et Lefrançois, huissier à Avranches, syndic de ladite faillite.
« Le jugement ordonne, en outre, que Ila personne de Armand-Fidèle-Constant Challemel-Lacourr sera gardé a vue par Legros, huissier à Avranches, »
Le grand père et le grand-oncle

On lit dans le journal d'Allençon du 14 mai 1815 :
« Arrêt rendu par la cour d'assises du département de l'Orne, séant à Allençon, pendant la setion du premier trimestre de 1815 :
« Les 20 et 21 avril. — ALEXANDRE-Fortuné-Armand Challemel-R0COUX, ci-devant huissier, demeurant à Joué-du-Bois, arroudissement d'Alençon ; François CHALLEMEL, marchand de toiles, demeurant à la Ferté-Macé, arrondissement de Domfront;
« Couvaincus de complicité de faux en écriture de commerce,
« Ont été condamnés, savoir :
« Le premier à vingt années, et le second à six années de travaux forcés, à la flétrisure de la marque des letres T. F. et solidairement aux frais »

Le bisaïeul

Réquisitoire de l'avocat du Roi au Bailliage de Falaise
L'avocat du Roi au bailliage de Fallaise, qui a eu communication de la plainte prèsentèe par le sieur R... de Mesuil, propriétaire, demeurant à Joué-du-Bois, contre la sieur « Challemel-Lacour, » notaire au bourg de la Ferté-Macé, ensemble de toutes les pièces du procès, requiert que le sieur « Challemel, » prévenu par ladite information « d'avoir été à main armée,» le 5 septembre dernier, « accompagné de *ses deux fils Rocoux et Meenilcourt, » de ses fermiers, nommés Levannier et Bobot, d'un autre particulier, Michel Chollet, et de deux inconnus, tous armés à leur maniére, les uns de haches, de fusils, les autres de couteaux de chasse,
« de bàtons ferrés, et, dans cet appareil de guerre, de s'être transportés sur la propriété dudit sieur R... du Mesnil, d'avoir, ledit sieur Challemel, présidé et travaillé lui-même au renversement d'une barrière, à la démolition d'un mur servant à clore et à partager les héritages du plaignant, » d'avoir fait abattre deux noyers plantés sur les mêmes héritage.

Prèvenu pareillement d'avoir continué ces excès en tous genres et dont on ne connait pas d'exemple, quoique le plaignant, tout malade qu'il était, se fût transporté sur le lieu de la scène et lui eut interjeté clameur de haro de passer outre.
Prévenu eucore « de s'être transporté, sur les dix heures du soir, toujours accompagné de ses deux fils, » du nommé Chollet et de quelques inconnus « armés de fusils et ild'épèes, dans le jardin du plaignant, d'avoir dévasté et arraché des palis servant de clôture, enfin de s'être porté a toutes les dévastations possibles, malgré les défences réitérées en clameur de haro. »
Requiert que le sieur Lacour……
« Soit, décrété ansi que ses deux fils, Rocoux et Menilcourt, » les nommés Levannier, Bobot et Chollel « à comparaître personnellement devant M. le lieutenant criminel » et dans les délais de l'ordonnance, pour prêter interrogatoire sur les faits mentionnés dans la plainte et résultant de l'interrogation, « pour après être requis contre eux et ordonné ce qu'il appartiendra. »
Ce 28 août 1790.Signé : BRUBET

Le fils

Cour d'appel de Dijon.
Audience du SI janvier 1879. — Arrêt.
La Cour,
Attendu que les faits ei-dessus constituent de véritables attentats contre les personnes et les propriétés, et donnent incontestablement ouverture à une action en dommages-intérêts contre leurs auteurs, au profit de ceux qui en ont été les victimes; qu'il s'agit maintenant d'examiner dans quelle mesure les diverses parties appelantes sont responsables et quelle est la valeur des conclusions, par elles prises devant la Cour.
…………………………………..
Atendu que, dans l'espèce, les faits sur lesquels repose la demande constituent NON SEULEMENT DE QUASI DELITS, mais DES DELITS ET MÊME DES CRIMES ; qu'il s'agit, d'ailleurs, d'atteintes portées à la liberté individuelle et à la propriété qui, l'une et l'autre, sont placées sous la sauvegarde de l'autorité judiciaire par les principes fondamentaux de notre droit constitutionnel.
Condamne solidairement Cuallemel-Lacour, Vaasel, etc., etc.
………………………………..

453
lui-même ; normalien distingué,rhéteur habile, il se contente de le faire piller et se tire d'affaires avec des dommages-intérêts qu'il ne paie pas. Né dans les rangs du peuple, il aurait dit à M. de Carayon-Latour: « Je vas te tuer! » Poli et lettré, sans que ce vernis ait pu faire disparaître le tempérament originairement pervers, il écrit : « Fusillez-moi tous ces gens-là ! » La culture pour lui n'a été qu'un moyen de faire plus de mal à autrui et de se faire plus de bien à lui-même (1).

(1) Presque tous les hommes politiques de la gauche ont ainsi dans leur famille des antécédents fâcheux qui les ont fait tenir en suspicion par les honnêtes gens du pays et les ont jetés corps et biens dans les bras de la Franc-Maçonnerie qui n'est pas ditficile dans le choix de ses recrues. Le père de Gomot, le ministre de l'agriculture. Fut assez habile pour échapper à la rigueur des lois, mais il fut l'objet de

considérants déshonorants. Tous les journaux ont publié le jugement rendu, le 13 août 1847, dans une affaire de soustraction frauduleuse au détriment d'une faillite, affaire à laquelle était mêlé Gomot (Martin-Gilbert).

455
A toutes ces machines de guerre, à tous ces moyens d'attaque contre Jésus-Christ et son Eglise, le Juif a joint la propagande anti-religieuse par le journal à scandales, la publication obscène, la pornographie (1).
En tout ce qui touche à l'ordure, le Juif est passé maître, il a le génie porcin. Toussenel n'a pas été trop loin lorsqu'il a écrit :
« Le porc est l'emblème du Juif qui n'a pas honte de se vautrer dans la bassesse, dans l'ignominie, dans l'usure pour augmenter son capital, qui ne trouve pas de spéculation infâme dès qu'il y a du profit à faire. »
Là encore l'hérédité apparaît avec un caractère en quelque sorte impérieux. Cette crasse du ghetto, cette saleté proverbiale, dans laquelle le Juif a vécu pendant des siècles, semblent l'avoir imprégné à tout jamais.
L'horreur d'Isaïe Levailliant pour la propreté n'est pas une exception ; il y a évidemment une forme de la névrose, un commencement de pica et de malaxie dans l'incroyable torrent d'immondices imprimées ou dessinées que les Juifs ont fait couler à travers la France depuis quelques années.
Ils ont véritablement rétabli dans cette France qui fut chrétienne le culte des Phallophories antiques, sans le côté artistique qui se mêlait à Rome et à Athènes à ces exhibitions publiques

(1) D'après le Talmud, c'est un heureux présage que de rêver d'excréments. Presque toutes les publications sadiques sont éditées par les Juifs. Un libraire juif, millinaire aujourd'hui, a commencé en vendant Justine.

456
d'images impudiques et d'attributs cyniquement promenés par la ville.
C'est une véritable sentine juive que cette rue du Croissant, cette halle aux journaux pornographiques où les échoppes Israélites, pressées les unes contre les autres, luttent entre elles à qui aura les imaginations les plus dévergondées.
L'historien de l'avenir qui dressera le catalogue de ce qu'on a mis d'horreurs en circulalion depuis six ans, avec la complicité du gouvernement, n'en pourra croire ses yeux.
Scènes de crapuleuse débauche, moines roulant ivres avec des filles, prêtre fouettant une femme nue, comme dans l'affiche des Débauches d'un confesseur, groupes impudiques, tout est là. Jadis, les pères de famille, les hommes du peuple auraient fait un mauvais parti au préfet de police qui tolère et qui encourage ces turpitudes ; aujourd'hui, on aperçoit dans les quartiers populeux des familles entières, pères, jeunes fillettes, gamins regardant et commentant longuement ces Priapées. Voilà où a roulé la France (1).
Ignotus, avec son don de voir et de rendre le spectacle

(1) Cette fureur à touiller l'âme de l'enfant a les proportions d'une véritable monomanie de caractère contagieux. Les débats de la Cour d'assises d'Indre-et-Loire (Mars 1884) nous montre un professeur du lycée, M. Vallet, tenant aux jeunes gens confiés à ses soins les propos les plus orduriers et les plus dégradants, fournissant au directeur d'une baraque foraine s'intitulant le Musée républicain ou Senctum magasin, une toile où la religion est tournée en ridicule, et forçant ses élèves à aller la voir, interpellant lui-même les passans sur la voie publique pour les forcer à entrer.

A Marseille, au mois d'avril 1884, un M. T..., inspecteur divisionnaire du travail des enfants dans les manufactures, en visitant un atelier de jeunes filles du quartier Rouet, se déshabille tout a coup net se montre tout nu à ces enfants.

457
de la rue, a tracé un saisissant tableau de ce Musée secret devenu public, de cette scatologie s'étalant en plein jour.

Dans ces quartiers populaires, la plupart des femmes sont en cheveux.
Il y a un grand nombre de petits enfants. Devant chaque devanture d'imagier, il y a des groupes d'hommes, de femmes, de petites filles. Tout le monde rit — excepté peut-être les petites filles, qui regardent sérieuses et d'abord comme effarouchées. J'ai entendu et noté les réflexions de ce public.
« Tiens, regarde donc cet évêque ! » Il s'agit de la caricature de Mgr Freppel. Certes, j'admets la caricature d'un évêque qui a voulu affronter tous les dangers du Forum. Mais, ici, les attributs les plus sacrés de la religion sont tournés en ridicule.
Un gamin dit à son plus petit compagnon : « Regarde, gosse, son calice où il y a un roquet qui crache... » A part quatre ou cinq exceptions, je n'ai entendu, dans ma promenade, aucune expression trop injurieuse. Le public se contentait de détailler tout haut la vision qui était devant lui, comme il le fait, quand il assiste à un spectacle dans une baraque de foire, « Tiens... un curé qui fait la quête à domicile. Il est reçu par une femme en chemise... Ce monsieur avec des cornes, qui les regarde par un trou, c'est le mari de la bourgeoise... »
« Ah ! ah ! ce curé qui fouette une petite fille... et cet évêque qui est à coté de lui avec sa mitre... »
Le plus gros succès était pour une lithographie, très grande, dont les couleurs violemment heurtées raccrochaient le passant.
Elle représente une sorte de chaîne de forçats. Les forçats sont habillés en curés, — comme dit le peuple. Chacun des forçats a au dessous de sa tonsure, sur le dos, un large écriteau. On y lit en caractères très nets ces diverses inscriptions : Condamné pour viol d'une petite fille. — Condamné pour deux cent vingt attentats à la pudeur sur enfants...
Je passe sous silence d'autres motifs de condamnations qui ne peuvent s'écrire ici — et qui pourtant sont étalés là, devant les petits garçons, les petites filles... Cette image a le plus grand succès de curiosité. Quatre fois, — c'est-à-dire deux hommes, une femme et une sœur de Gavroche, à la voix argentine, ont lancé des

458
commentaires obscènes qui ont fait chanceler tout à coup, comme sous un coup de vent, le groupe des femmes et des enfants...
En dehors de ces actualités, — les ‘Mystères d'un évêché’, la ‘quète à domicile’, les ‘Nouveaux Martyrs chrétiens’, sont les dessins parus dans les semaines précédentes.
Cette guerre pornographique saisit toutes les occasions, se sert de tous les moyens.
Par l'exécution, les ‘Billets de la Sainte Farce’ de Léo Taxil, fort soignés de tirage, se rapprochent presque de l'art; les collectionneurs, plus tard, seront heureux de les trouver comme un témoignage de ce qu'on pouvait faire impunément à notre époque.
De chaque côté, des religieuses et des prêtres sont représentés dans une attitude ignoble ; au-dessus figure un saint Pontife, un souverain prisonnier, mais avec lequel la France n'a point rompu encore tout rapport diplomatique ; il est coiffé d'un bonnet de galérien sur lequel on lit le chiffre 13.
L'œuvre porte la signature d'Ernest Renan, Encaisseur des anathèmes et ces mots: Vu pour le contrôle : Léo Taxil.

Comme on tombe ! pense-t-on, en voyant le nom de l'ancien élève de Saint-Sulpice imprimé sur ces saletés qu'il n'a jamais osé désavouer ! Quel châtiment vaudrait ce dégoût perpétuellement renouvelé qui prendra les chercheurs futurs en fouillant dans toutes ces hontes pour écrire enfin ce récit définitif que nous ne faisons qu'esquisser aujourd'hui.

Supérieur par le caractère à Renan, Léo Taxil, du moins, a su s'arracher à ces fanges. Il a eu honte d'être l'homme des Juifs et il a bravé leurs colères en se séparant d'eux. Ce sont les Juifs et les Francs-Maçons, il le reconnaît lui-même, qui l'avaient conduit dans la voie où il était, ce sont les Juifs qui l'appuyaient, le préservaient de tout risque

459

lui garantissaient qu'il pouvait tout oser sans danger. C'est le Juif Strauss qui a été le premier éditeur de Léo Taxil, c'est ce nom que l'on trouve au bas de la première édition d'à bas la calotte. C'est Mayer qui donne en prime le Manuel des confesseurs, qui proteste lorsque les honnêtes gens indignés arrachent des murailles les affiches immondes annonçant les Amours secrètes de Pie IX.

C'est Benoit Lévy qui défend Léo Taxil poursuivi, à propos de ces Billets de la Sainte Farce, non pour outrage à la pudeur publique, non pour avoir fourni le moyen de commettre d'innombrables escroqueries, mais pour « simple contravention pour le dépôt du second exemplaire, »

Les Juifs ont une grande force pour eux : l'honnêteté de leurs adversaires, qui les empêche d'user de représailles. Supposez, en effet, que j'aie l'idée d'écrire quelque inconvenance sur Mlle de Rothschild. Figurez-vous l'accueil que réserveraient a mon projet les religieux qui veulent bien m'honorer de quelque amitié, mes amis catholiques, le plus humble des fidèles : « Ne faites pas cela, laissez en dehors des insultes ce qui est pur, ce qui est chaste, ce qui est faible. »

Les Juifs de la Lanterne n'ont pas de ces scrupules ; ils vous racontent tranquillement, avec force détails à l'appui, qu'une religieuse la Soeur Saint-Charles a mis au monde un enfant dans le train d'Aix. Ils en sont quittes pour quelques centaines de francs d'amende et de dommages-intérêts.

Encore les dommages-intérêts sont-ils vivement combattus par le ministère public, représentant de la morale. Il serait fâcheux de ne point donner le nom de ce magistrat qui répond à l'appellation de Morin. Goûtez le raisonnement de cet homme étonnant : « Il est inutile, dit-il, d'accorder des dommages-intérêts ; il y a eu diffamation sans

460

doute, mais la Soeur Saint-Charles est une personne respectable et bien connue ; or le préjudice causé est d'autant moindre que la personne qui en souffre est plus respectée et plus estimée (1). »

D'après cette doctrine singulière, celui qui discuterait la moralité de Tropmann serait plus coupable que celui qui traînerait saint Vincent de Paul dans la boue. Je me tromperais fort si « l'acacia n'était pas connu » à ce magistrat paradoxal et s'il n'avait pas un tablier maçonnique sous sa robe de procureur.

Ce que je dis de la Soeur Saint-Charles se peut, d'ailleurs, appliquer à tous les scandales montés par les Juifs.

Supposez que Camondo ou un Juif quelconque ait été malheureux en ménage.

Se sentant mourir, il enlève à la femme qui l'a trompée la garde de son fils, il prie la vieille mère qu'il vénère d'élever honnêtement cet enfant. Un rabbin vient consoler cet homme, apporter quelque espoir d'une vie supérieure dans cette famille cruellement frappée.

Croyez vous qu'un journal catholique se serait mêlé à ce drame intime, aurait attaqué cette grand'mère, insulté ce rabbin ? Assurément non. Voyez, au contraire, ce que la presse juive,

le Paris, de Veil-Picard, la Lanterne, de Mayer, le Voltaire, de Lafitte et de Strauss, ont tiré de

(1) Tribunal correctionnel de Grenoble, présidence de M. Piat Dervial, décembre 1882.
Si l'on se plaçait au point de vue de ce Morin, il faudrait donc admettre que le tribuual a fait peu de cas de la réputation de Mme Hugues, puisqu'il lui a accordé 2,000 francs de dommages-intérêts et qu'il n'a condamné la Lanterne qu'à cent cinquante francs de dommages-intérèts envers la Soeur Saint-Charles. Je me hâte de dire que ce serait là une conclusion forcée, il ne faut voir dans la disproportion des deux chiffres qu'une nouvelle preuve de la servilité de la magistrature envers les députés de la gauche.

461
cette affaire de Chaulues, en haine de cette noble duchesse de Chevreuse, coupable de porter un des plus beaux noms de France (1). Sous ce rapport, le roman d'Alexis Bouvier, publié dans

(1) Toute cette campagne, déclamations sur la maternité, apitoiements sur la mère privée de ses enfants, aboutit naturellement à procurer une affaire a une Juive. Toutes les fois que vous verrez la presse parisienne partir tout à coup en guerre à propos d'une calastrophe ou d'un scandale, dites-vous : « il y a un brave Israélite qui a envie de gagner quelques louis. » Les Delpit s'agitent, les Juifs les mènent.
C'est Mme Gerst qui est chargée de porter les diamants de la duchesse de Chaulnes au Mont de Piété, et il est permis de penser qu'elle a tiré quelque rémunération de sa peine. La Lanterne du 9 mars 1883 ; nous a donné le portrait de cette femme dévouée :
Mme Gerst est marchande à la toilette et demeure Chaussée-d'Autin, à coté de la République française. Elle a là une grande boutique où l'on voit entassés les objets les plus hétéroclites, depuis les dentelles de grand prix, depuis les pièces d'argenterie jusqu'aux bibelots les plus insignifiants, les plus inattendus. C'est ainsi qu'à côté d'une soupière d'argent qu'à failli acheter M. Gambetta, et qui est cotée dix mille francs, on voit accroché un minable cor de chasse tout bosselé, qui vaut bien soixante-quinze centimes, et dans lequel est passé un volant de Chantilly, dont l'extrémité flotte sur un encrier de zinc doré d'un franc cinquante.
« La maîtresse du logis est une petite femme au type Israélite très acccentué, à l'accent alsacien prononcé, et universellement connue dans le quartier de la Chaussée d'Antin, où tout le monde la désigne sous le nom de la Juive, »
Il va sans dire que Mme Gerst proteste qu'elle n'a agi que par amour pour l'humanité. « La duchesse, dit-elle, avait beaucoup d'amitié pour moi et me disait souvent : Gerst, tu vas faire telle ou telle chose. Je le faisais et ne racontais ses affaires à personne, bien qu'on vint me dire souvent : Vous connaiasez la Chaulnes, parlez-nous donc de ses projets. »
Quelle leçon dans le spectacle de cette femme refusant d'écouter les conseils de saints religieux qui l'auraient aidée à sauver on corps et son âme et en arrivant à s'échouer dans une boutique de bric à brac, entre un cor de chasse bosselé et une vieille soupière, pour l'entendre appeler 'la Chaulnes', par une revendeuse à la toilette juive ! Voila le roman qu'il eût fallu faire...

462
la Lanterne, sous le titre des Deux Duchesses, est encore un document à consulter. Les noms mêmes sont à peine modifiés ; l'abbaye de Solesmes est devenue l'abbaye de Solente, elle est

le théâtre, est-il besoin de le dire, des orgies les plus dégoûtantes. Le moine Gadouin consacre ses journées à tenir des propos sales et à courir après les laveuses de vaisselle.
Dans Solanges de Croix Saint-Luc, Albert Delpit, cet Alexis Bouvier des salons, a repris le même thème mais en y mettant quelque forme. Le Juif Ollendorff a imprimé l'ouvrage, le Juif Meyer le loue dans son journal et le Juif Koning a promis de jouer la pièce.
J'avoue que, sous ce rapport, je me sépare nettement des catholiques. Je ne puis m'expliquer qu'ils n'aient pas commandé à quelque pornographe un roman ‘les Deux Baronnes’, dont le titre se serait étalé sur les murs à côté de l'affiche des Deux Duchesses.
Des châteaux juifs indiqués de façon à ne pas s'y tromper, deux baronnes Israélites à peine voilées par des initiales transparentes se livrant aux actes les plus répréhensibles, un intérieur de synagogue souillé par la débauche, un rabbin jouant un rôle aquatique... Vous voyez la trame d'ici.
L'erreur des catholiques est de placer leurs sentiments d'hommes du monde, d'hommes bien nés, de gentlemen au-dessus de la responsabilité qu'ils ont de veiller sur les pauvres, sur les simples, sur les naïfs qu'on égare avec de pareilles publications.
— Vous êtes coupable et bien coupable, disais-je à l'un d'eux, de ne pas vous servir de tous les moyens pour combattre le mal. Parmi les cent cinquante mille lecteurs de la Lanterne, dix mille, relativement très honnêtes, subissent l’inflence du papier imprimé et sont absolument convaincus

463
que les moines de Solesmes passent leur vie à perpétrer tous les crimes, A la prochaine révolution, ils croiront très bien faire en fusillant les religieux qui leur tomberont sous la main.
Je suis parfaitement convaincu, pour ma part, que si on fondait une librairie anti-juive sur le plan de la librairie anli-cléricale, on arriverait, au bout d'un an, à supprimer complètement non point la discussion même violente des questions religieuses, discussion parfaitement légitime, mais l'outrage aux prêtres, aux Sœurs de Charité, aux cérémonies du culte.
‘Similia similibus’ Les Juifs aiment la boue, donnez-leur en, et ils vous laisseront tranquilles.
Quelles risées ne s'élevèrent pas des bancs de la gauche lorsque M. de Lanjuinais vint se plaindre à la tribune des honteuses exhibitions du Musée républicain qui promène de ville en ville des tableaux de torture où figurent des moines ? N'aurait-il pas mieux fait de réunir quelques fonds et d'organiser un spectacle où l'on aurait vu l'assassinat du petit enfant de Metz par Raphaël Lévy, le martyre du P. Thomas à Damas ou l'affaire Tizla Elzar.
Les Juifs auraient hurlé, M. de Rothschild aurait montré les dents, Naquet et David Raynal se seraient agités et le Waldeck, qui persifla si agréablement M. de Lanjuinais, serait monté à la tribune pour déclarer que tout ce qui était respectable devait être respecté, et que la concorde entre citoyens lui avait toujours semblé le plus enviable des biens pour un gouvernement sincèrement républicain.

Je n'ai pas l'intention, bien entendu, de remuer toutes les immondices du journalisme juif, de rappeler toutes les injures, toutes les ignominies qu'ils ont versées sur les

464
chrétiens. Tout prétexte est bon pour frapper sur ce qu'ils nomment l’ensoutanè. Les plus belles, les plus touchantes cérémonies de notre culte, celles qui ont fait longtemps, même au point de vue des yeux, la joie de l'ancienne France, sont des occasions de blasphèmes et de grossièretés. Les processions sont des exercices funambulesques, des mascarades, des comédies cléricafardes, des promenades de ferblanterie religieuse. Le Saint Sacrement s'appelle la pendule de M. le curé.

Voilà les aimables procédés de gens qui, sous l'Empire, ainsi que je l'ai raconté, s'indignaient qu'on donnât le nom de Juif à un usurier dans une pièce Moyen Age ; de gens qui, il y a quelques années, faisaient condamner à quinze jours de prison un jeune homme qui, dépouillé par les Juifs, avait publié dans le Furet, de Montpellier, une satire en vers intitulée : Le Juif.
Comment les trouvez-vous ? Sont-ils assez chatouilleux avant ? Sont-ils assez insolents, assez intolérants après le triomphe ?
Ce qui stupéfait dans tout cela, c'est l'absence totale de toute originalité.
Prenez les journaux juifs et vous n'y trouverez pas une idée nouvelle, pas une infamie inédite. C'est le Talmud versé dans le ruisseau, c'est le blasphème hébraïque traduit en argot. Là encore s'affirme la pauvreté d'imagination du Juif.
Pour la presse juive comme pour le Talmud, la prédication est un aboiement 'Nabuab', les saints sont des libertins Kedeschim, les saintes des courtisanes Kedeschot, les églises sont des mauvais lieux ou des latrines Bet motchab ou Bet kyce, les croix une abomination Toeba, l'eau bénite de l'eau sale Mayim temeim, la bénédiction une malédiction

465
Kelala, l'Eucharistie un sacrifice impur Zabut terni (1).
Vous connaissez tous l'histoire scandaleuse que les Dreyfus et les Lockroy racontent de temps en temps à propos de l'apparition de la Vierge Immaculée à Bernadette dans la grotte de Lourdes, apparition attestée par d'innombrables miracles, confirmée par l'Eglise, après une minutieuse enquête qui a duré de longues années.
Selon eux il s'agirait d'une femme de Lourdes, qu'ils ont d'abord désignée à mots couverts mais qu'ils nomment clairement maintenant que ce gnome hideux de Goblet a osé injurier à la tribune du Sénat Celle qui a si longtemps protégé la France.
Surprise avec un capitaine de cuirassiers par une jeune paysanne, elle aurait trompé l'enfant en lui disant qu'elle était la Vierge. C'est abject sans doute, mais ce n'est pas nouveau. Les malheureux qui déshonorent ce journalisme, qui a compté des hommes comme Carrel, Chateaubriand, Genoude, Veuillot, Marrast ont simplement pillé le Talmud. Pour le Juif, en effet, la Vierge sainte est l'objet d'autant d'horreur que son divin Fils ; ils l'appellent une coiffeuse et une accoupleuse de femmes, et prétendent qu'elle aurait commis un adultère avec un soldat du nom de Pandara.
Dans Yeschuot, traité Sanhédrin, chapitre Arba Milot, il est dit:

(1) En dehors du Talmud, de nombreux ouvragée juifs versent l'outrage sur le Christ et son Eglise. L'histoire de Notre Seigneur Jésus-Christ a été écrite en hébreu talmudique, sous ce titre : Tholedot-Iechau, Histoire de Jésus-Christ. Ne pouvant nier les miracles du Sauveur, l'auteur les attribue à des opérations magiques et à la vertu du nom ineffable qu'il aurait eu l'adresse de dérober dans le Saint des Saints.
« Ce livre, dit M. Drasch dans sa 'Lettre d'un rabbin converti', n'existe parmis les Juifs qu'en manuscrit. »

466
C'est ce qu'ils firent au fils de Satada, qu'ils pendirent la veille de la Pâque « Demande: Le fils de Satada ! n'est-ce pas plutôt le fils de Pandara ? Rab répond: Le mari s'appelait Satada, l'amant Pandara. »
Objection: mais non, le mari s'appelait Pappos, fils de Juda ? »
Réponse : « C'est donc sa mère qui s'appelait Satada. »
Demande : « Mais non, la mère s'appelait Miriam (Marie), la coiffeuse et l'accoupleuse de femmes ? »

Réponse: « C'est vrai, mais si on lui donne le nom de Satada, c'est d'après l'usage de la ville de Pumbadita et l'on dit : celle-ci s'est éloignée (en rhaldéen : Sata tada) en commettant l'adultère.
La glose dit là-dessus : « Le fils de Sata tada, c'est Jésus Noceri (de Nazareth). Cela se trouve dans les mêmes formes, dans Moëd, traité du Sabbat, chapitre Ha-Bone, à la fin (1).
A toutes ces formes de l'attaque il faut ajouter la persécution terrible, insaisissable, indéfinissable qui s'exerce de haut en bas de l'échelle sociale maintenant qu'on a chassé les honnêtes gens de toutes les fonctions.
Où commence, où finit cette persécution ? Il est presque

(1) Pour nous purifier de ces miasmes juifs, que je vous demande pardon de vous faire respirer, relisons l'adorable épisode de la vie du Bienheureux Gilles, qui fut le troisième compagnon de saint François d'Assise et dont le Séraphique disait : « C'est un des paladins de ma Table ronde.»
Un jour un religieux dominicain, docteur en théologie, torturé depuis longtemps par un doute sur la virginité de la mère de Dieu, vint trouver l'humble frère. Gilles en fut prévenu miraculeusement; il marche à sa rencontre, et, sans lui laisser le temps de parler, il lui dit en frappant la terre de son bâton : « Frère précheur, Marie est vierge avant son enfantement. » Et un beau lys sortit de terre au même moment.
Frappant de nouveau la terre, il reprit : « Frère prêcheur, Marie est vierge dans son enfantement. » Un second lys s'éleva de terre.
Enfin donnant un troisième coup de bâton en terre : « Frère prêcheur, s'écrie-t-il, Marie est vierge après son enfantement. » Et un troisième lys d'une blancheur éblouissante comme les deux premiers se dressa devant eux. Et le religieux dominicain, non moins frappé de l'autorité de la parole que du triple miracle des lys, se retira emportant dans son âme cette paix divine qu'il avait jusqu'alors cherchée en vain.

467
impossible de le dire. Elle est de tous les jours, de tous les instants ; elle se produit de mille manières par d'innombrables agents affiliés à la police franc-maçonnique et juive et parfois ne se rendant même pas compte nettement de ce qu'ils font ; elle dénonce, elle calomnie, elle salit, elle tend des pièges, elle organise des scandales, elle déshonore ceux contre lesquels elle ne peut réunir assez de faux témoignages ; elle conduit les uns à la folie, les autres au suicide et, dès qu'on veut l'étreindre, elle glisse entre les mains, elle vous défie de la désigner par un nom.
L'agent de cette œuvre épouvantable s'appelle Légion ; il est né sur la pourriture des nouvelles couches, chères à Gambetta ; il prend tous les déguisements, il revêt toutes les formes, il tire cinq ou six moutures de son sac.
Quand un prêtre a déplu à la Maçonnerie dans un village, l'agent vient dans les cabarets recueillir de quoi échafauder une accusation d'attentat aux moeurs ou d'assassinat que la presse juive se charge de propager ; si par la même occasion il constate qu'une auberge, un peu isolée, est tenue par un vieillard, il devient d'indicateur polique, indicateur criminel, il donne les éléments d'une affaire aux rôdeurs de Paris qu'il connaît.
Quelle prise a-t-on contre lui ? Si on le surprend blotti dans une église ou relevant les empreintes des serrures, il déclare qu'il est sur la piste d'un gros crime commis par un curé, et la magistrature d'aujourd'hui est trop bien dressée pour nuire à l'action d'un ennemi du cléricalisme.

Quinze jours après on pille l'église, mais la police, qui s'est bien gardée de découvrir les malfaiteurs qui avaient dévalisé le Trésor de la basilique de Saint-Denis, a trop d'esprit pour chercher le vrai coupable.
Notre homme, d'ailleurs, ne se contente point de surveiller les méfaits du cléricalisme dans les églises, il suit ses manœuvres

468
il entre dans les casernes, il visite les forts sous prétexte de voir si on n'y a pas réservé de local aux aumôniers et, en souvenir du Kulturcampf, sans doute, ne néglige pas de faire profiter l'Allemagne de ses observations militaires.
Où qu'on l'arrête, il est sûr de l'impunité.
Tout ce monde se tient, en effet. L'agent Tricoche et Cacolet a un grand chef qui est le préfet de police. Jadis, dit-on, dès l'aube, quand les valets de tripots et les garçons de lupanar commençaient à balayer les salles et à faire entrer un peu d'air dans ces bouges où flottaient partout des vapeurs de corruption, un émissaire matinal venait remettre à Fouché le rouleau de louis qu'il prélevait sur les produits de la débauche.
Aujourd'hui Fouché n'est plus seul à palper, il partage le gain des agences interlopes avec tout un monde de républicains affamés. Il est comme le président honoraire, je veux dire le président à honoraires d'un immense tripot ; la maison Tricoche et Cacolet a été déclarée établissement d'utilité publique ; elle fait tout ce qui concerne son état : elle espionne les curés, elle épie tout ce qui pourrait les compromettre ; elle fournit des renseignements excellents sur des commissionnaires en marchandises comme les frères Bloch qui se sont enfuis en 1883, après avoir volé six cent mille francs aux aégociants parisiens ; elle protège le Vice et persécute la Vertu.
Parfois il y a un malentendu. On s'attaque par mégarde à la femme d'un député radical, alors on entend un joli vacarme.
Comme la liberté de conscience d'un Dreyfus, l'honneur d'une républicaine est, parait-il, d'une essence particulière, c'est une pièce rare ; en s'en occupe et les journaux conservateurs, qui ne défendraient pas les leurs, font un

469
tapage infernal autour de cet honneur précieux. Ce n'est pas mauvais, d'ailleurs : la boue remuée pue davantage que lorsqu'elle reste stagnante, et le chimiste social peut s'instruire en étudiant la composition des vapeurs méphytiques qu'elle dégage.
Il faut se hâter par exemple : à peine, par l'ouverture béante, a-t-on aperçu le cloaque qui est au-dessous de notre Paris républicain, que tout le monde crie : « Remettez la plaque ! »
Dieu me garde de manquer de respect à une mère de famille calomniée; je ne crois pas qu'on puisse trouver dans ce livre violent une allusion qui puisse même effleurer l'honneur d'une honnête femme. Il est permis cependant de regarder et de juger la pièce à grand spectacle qu'on a montée à l'occasion de l'affaire Hugues.
Quelle salle, plus faite pour inspirer les républicains que celle du 8 janvier 1885 ! Terrifié d'avance a l'idée d'être en butte aux attaques de la presse radicale, le président Bérard des Glajeux s'est dessaisi, avec une prudence peu héroïque, du droit de maintenir le bon ordre, il a délégué tous ses pouvoirs à Lunel, le chef des gardes du Palais.
Ce Lunel est-il parent de l'agent de change juif de ce nom ? Je ne sais.
En tous cas, après avoir été congédié, il a été réintégré dans son emploi, grâce à l'appui énergique le la Lanterne et de l'Intransigeant. Les billets d'entrée sont aux plus offrants, on les met aux enchères aux environs du Palais de Justice, et les gamins poursuivent les passants de leurs offres.

Les souteneurs et les prostituées ont envahi le prétoire ; ce monde ignoble se mêle aux jurés, chasse les avocats de leurs bancs. Une fille publique, à moitié déshabillée, se montre, le corsage ouvert et la mine provocante, entre le

470
chef du jury et l'avocat général Bernard. Un magistrat, en regardant son voisin, reconnaît un voleur qu'il a condamné le 12 mai précédent. Le président, pressé entre des rôdeurs de barrières et d'anciens galériens, ose à peine faire un mouvement pour ne pas déranger ses assistants.
Le soir vient. Toute cette foule excitée et énervée commence à échanger des propos grivois. Les femmes se prêtent aux attouchements, vident des fioles de Champagne, donnent à haute voix des rendez-vous dans les hôtels du voisinage, puis, fatiguées de l'attente, n'osant quitter leurs places, sacrifient publiquement à la nature sur le parquet qu'elles souillent (1).
Cest devant ce public bien digne d'eux que paradent les défenseurs de la vertu outragée.
M. Henri Rochefort s'était chargé du prologue dans son journal. Qui ne se rappelle avec quel esprit féroce il s'est acharné sur la pauvre reine Hortense, à laquelle Mme de Rémusat elle-même, qui n'est pas tendre, a rendu un éloquent hommage, il a répété cent fois qu'elle avait été la maîtresse de l'amiral Werhuel ; il a traité l'Impératrice de la façon la plus outrageante, il a affirmé que le prince impérial était un bâtard ; il a renouvelé sur l'infortunée Marie-Antoinette l'attentat que le bourreau commit, dit-on, sur Marie Stuart, il a ramassé les calomnies d'Hébert, pour accuser cette reine de moeurs sans nom et souffleté cette tête coupée que l'exécuteur n'avait pas osé prendre

(1) Voir, sur toutes ces scènes incroyables que nous atténuons, les journaux de l'époque, depuis le Figaro jusqu'à la Justice et un tableau très vivement brossé de cette orgie en pleine salle d'audience dans la Revue générale. Cest là qu'il faudra puiser pour se rendre compte de ce qu'était la justice en France en 1885.

471
par les cheveux pour la montrer au peuple. Maintenant, il déclare que l'honneur d'une femme est chose sacrée et que ceux-là sont vils qui osent y toucher.
Mais Anatole de la Forge vient d'entrer en scène. Il a félicité sans doute Mayer, « son vieil ami, » lorsqu'il a accusé une Sœur de Charité d'avoir accouché en wagon, et le voilà, lui aussi, qui entonne son grand air sur l'honneur des femmes (1).
N'essayez pas de faire comprendre à ce chevalier que la calomnie contre une femme est aussi infâme chez Mayer que chez Morin, ce galant homme vous répondrait cyniquement : « Morin n'était pas utile à ma candidature, et Mayer l'est infiniment ; si Morin avait eu un journal républicain je l'aurais appelé : « mon vieil ami. »
Celui qui s'indigne le plus haut, c'est M. Gatineau, qui détestait tant l'armée qu'il fut frappé depuis d'apoplexie en sortant de l'atelier d'Yvon, où il avait été voir le portrait du général Forgemol. Jamais plus effronté diffamateur

(1) Anatole de la Forge, on s'en souvient, se livra à une chaleureuse apologie de l'assassinat.
Le président, malgré sa faiblesse, eut un mouvement de protestation; il comprit ce qu'avait de corrupteur pour un pays ce fait d'un représentant de la nation venant solennellement affirmer le droit de tuer; il essaya de ramener le témoin à la pudeur.
De la Forge, sous cette flétrissure si méritée, parut éprouver un mouvement de honte, puis devant les oeillades de toutes les pleureuses qui étaient là, le vieux Beau se redressa : « C'est mon sentiment, » dit-il.

Ni le Rouquin ni le Pacha de la Glacière n'ont été aussi loin ; ils n'ont pas excusé l'assassinat, ils ont plaidé les circonstances atténuantes, l'ivresse... Pour être bien renseignés sur l'étal d'esprit général, observe la façon dont les journaux conservateurs parlent de l'incident. De Pêne, un homme de droiture et de coeur, n'ose blâmer et Robert Macaire républicain qu'en enveloppant son blâme dans les épithètes les plus flatteuses.

472
n'a déshonoré le barreau français, qui compte cependant de beaux spécimens dans ce genre.
Attendez qu'il ait fini de s'indigner et vous le verrez se précipiter, la toque levée, pour serrer la main à Me Cléry qui, dans le procès de Marais, a accusé, sans l'ombre d'une preuve, une comédienne d'avoir donné la mort à sa compagne en jetant sur elle un seau d'eau glacée dans un moment critique.
Un peu plus loin, il saluera Me Cresson, un ancien préfet de police, un membre du conseil de l'ordre. Celui-ci, dans le procès intenté à Mme Edmond Adam par son beau-frère, ne s'est pas contenté de prendre ce qui, dans la vie de la femme de lettres, peut sembler ridicule : les livres, les ambassades, les réceptions ; il a été regarder dans le pot de nuit des diabétiques et il a raconté au tribunal ce qu'il avait vu ; il a parlé « du délire de Vénus adultère à sa proie attachée (1) » il a publiquement et solennellement affirmé contre Mme Adam des faits aussi calomnieux probablement que ceux articulés contre Mme Hugues (2).
La bête immonde, pour tous ces démocrates, c'est le

(1) C'est ce que Me Le Berquier, dans son discourt à la conférence des stagiaires du 1er décembre 1884, appelle « plaider les causes les plus enflammées,sans dépasser la ligne qui sépare le droit de la licence, la discution nécessaire des agressions blessantes et stériles.» « Le barreau, ajoute-t-il, est courtois et tient à honneur de garder à la barre cettealtitude correcte d'hommes divisés d'opinion, et s'expliquant sur toutes chose avec une modération qui n'ôte rien à la sincérité, ni même a la vivacitè de leurs convictions. »
Le Berquier lui-même ne s'est pas gêné pour diffamer Alphonse Daudet en donnant un sens mensonger à des lettres toutes personelles écrites avec le laisser-aller de la vie littéraire.
(2) Gazette des tribunaux du 16 novembre 1881,

473
pauvre hère crotté, qui s'en va, pour quarante sous, chercher des arguments qui rapportent dix mille francs aux avocats lorsqu'ils les présentent aux juges en leur donnant une gravité qu'ils n'auraient pas dans la bouche d'un Morin (1). L'opinion publique en France a tellement perdu la perception

(1) Les journaux républicains, si respectueux de l'honneur des hommes, ont trouvé moyen de diffamer une malheureuse femme qui n'avait plus de jambes et qui vivait de la charité des pastants ! Vous avez tous connu ce triste spécimen des misères humaines qui se tenait sur le boulevard des Capucines et que Charles Yriarte a oubliée dans ses 'Célébrités de la rue'. Assurément, vous vous seriez attendu à ce que la presse ne s'attaquât jamais à celle infortunée. Vous ne conaissez pas les publicistes rouges; ils racontèrent que cette femme était une ancienne prostituée qui, poursuivie par des agents des mœurs, s'était brisé les deux jambes en sautant d'une fenêtre pour leur échapper. Or cette femme n'avait jamais été inscrite sur les

régistres de la prostitution ; elle n'avait jamais été recherchée par les agents des mœurs et elle n'avait jamais eu de jambes.
« Cette malheureuse, dit M. Macé dans son livre : Le service de sûreté par son ancien chef, est une honnête mère de famille. Mariée, il y a trente ans, à un sieur L... ouvrier boulanger, elle a eu dix-huit enfants, dont trois vivent encore, habitent Paris, y exercent un métier honorable et jouissent d'une excellente réputation.
« Cette veuve incapable de tout autre travail a toujours gagné sa vie en implorant la pitié publique. Les habitués du boulevard la conaissaient depuis longtemps et lui venaient en aide.
« Mais depuis qu'elle a été calomniée dans la seule chose qu'elle possédait — son honneur — tout le monde la regarde avec mépris et aucune main ne s'ouvre plus pour elle. Elle a pu jadis, avec des dons charitables, élever une nombreuse famille ; elle ne peut plus aujourd'hui suffire à sa propre existence. »
Avouez que cette victime est autrement intéressante que Mme Hugues qui est jeune, belle, spirituelle, qui fait des bustes et qui a pour la défendre un mari qui tire admirablement et qui a déjà tuer un homme en duel. Hélas cette cul-de-jatte ne parait pas assez distinguée à M. Anatole de la Forge, il faut tenir compte de la haine du pauvre qui est spéciale aux républicains Francs-Maçons (Voir chapitre 1er de ce même livre VI).

474
du juste et de l'injuste qu'elle est incapable de se rendre compte de tout ceci ; pour elle tout se réduit à des jeux scéniques : elle applaudit quand c'est bien joué et c'est tout.
Supérieurs à tout, les républicains peuvent tout oser. Si une chrétienne exaspérée par les persécutions s'était permis de recourir au revolver, les journaux amis de M. Hugues l'auraient dénoncée avec ensemble et la loi aurait épuisé ses rigueurs sur elle.
Vous avez vu, au contraire, l'attitude du juge Athalin devant Mme Hugues, soudain transformée de déesse de la Liberté en furibonde Euménide ; il l'accable de politesses, il embrasse le bas de sa robe en lui demandant sa protection ; il refuse de confronter l'accusée avec le cadavre de sa victime, ce qui est une formalité obligatoire, et cela sous prétexte d'épargner une émotion à une femme qui peut avoir toutes les qualités, mais qui ne ressemble certainement pas à une sensitive, s'il faut en juger par le sang-froid avec lequel elle a ajusté son ennemi.
Nous sommes ici, d'ailleurs, dans la pure tradition jacobine. La mort seule semble capable d'expier la plus légère offense contre l'auguste personne du Jacobin ou de la Jacobine. Léonard Bourdon, le crapuleux proconsul dont Taine nous a raconté les exploits,est insulté un soir à Orléans en sortant d'un mauvais lieu et reçoit quelques horions dans une rixe entre ivrognes. Savez-vous combien d'êtres humains furent immolés pour ce fait ? Neuf.
Un de ces malheureux avait dix-neuf enfants dont quatre servaient aux armées
(1). Les parents de ces infortunés vinrent supplier,

(1) Wallon, Histoire du Tribunal révolutionnaire.

475
implorant, la Convention de faire grâce ; la Convention resta impassible et les condamnés furent conduits au supplice en chemise rouge.
Une jeune fille de vingt ans, Cécile Renault, se présente chez le concierge de Robespierre avec deux petits couteaux dans sa poche. On tue son père, son frère, sa soeur, sa tante et on enveloppe dans le procès cinquante-six personnes qu'on guillotine, toujours en chemise

rouge. C'était si beau que Fouquier-Tinville, pour aller voir passer le cortège, retarda ce jour-là son dîner.
Les écrivains républicains,qui trouvent cela admirable et qui ont poussé des cris de joie à l'assassinat de Morin, se déclarent tous partisans de l'abolition de la peine de mort (1). Quels Pasquins !

(1) Clovis Hugues ne serait pas un Jacobin complet s'il lui manquait cette note hypocrite, cette affectation déclamatoire de sentiments mensongés. L'homme qui criait à sa femme après le crime : « Tu as bien fait, ma Jeannette ! » et qui trouvait tout simple qu'on tue un meure-de-faim pour quelques cancans de portière, regrettait jadis dans les Jours de combat de ne pas être le bon Dieu pour empêcher le soleil de se lever le jour où l'on exécute quelque misérable qui a coupé sa mère en morceaux ou étranglé son vieux père :

…….Quand la foule attend qu'en se levant
Le jour livre au bourreau un assassin vivant,
Cet homme-là, fit-il encore plus infâme,;
Je le plains et je plains sa mère, pauvre femme
Qui lui donna son lait et qui l'aime toujours.
Je me dis qu'aux appels sacrés les coeurs sout sourds.
Que les sociétés devraient être meilleures ;
Qu'un siècle de douleurs, condensé dans six heures,
Est vécu par tous ceux qu'on jette à l'ècLafaud ;
Que l'on n'a pas de droit sur la tombe, et qu'il faut;
Etre junte et tuereufin la guillotine.
Toute l'huuiauilé respire en ma poilriue,
Tout le sang qu'où versa bout daus ma veine en feu;
Et moi qui ne crois pas, je voudrais être Dieu,
Car lorsque je verrais que le bourreau s'apprête
A supprimer un être, à couper une tête,
A corriger le mal par un exès du mal,
J'empêcherais le jour de donner le signal !

476
Que faire contre cette persécution ? Rien. C'est la persécution perfectionnée que prévoyait Desmoulins lorsqu'il écrivait : « Ce sont les despotes maladroits qui se servent des bayonnettes, l'art de la tyrannie est de faire la même chose avec des juges. »
Le régime autoritaire, cette centralisation toute-puissante, déjà si lourde quand la machine gouvernementale était dirigée par des hommes qui avaient un fragment de conscience qui, tout au moins, se rattachaient aux traditions françaises, est devenu un effroyable instrument d'oppression entre les mains de vagabonds d'hier, d'étrangers fraîchement naturalisés, de Juifs vindicatifs et haineux.
Magistrats, commissaires, agents, tout cela est uni par la communauté d'origine. Tous ont fait à peu près les mêmes métiers autrefois, ont vécu entre deux peurs des mêmes industries suspectes. Si vous aviezà vous plaindre de quelque abus de pouvoir, je ne pense pas que vous trouviez grande protection auprès de Carlier, l'ancien homme de confiance de Crémieux, qui déclare, dans une réunion électorale, que « Dieu, la famille et la propriété sont des balançoires. »
Quant aux commissaires, il n'est pas de jour, où à la suite de quelque aventure trop éclatante, l'un d'eux ne quitte son cabinet pour une cellule à Mazas.

L'un, magistrat et marchand de vin à la fois, est poursuivi pour escroquerie. L'autre, un nommé Rougeau, celui-là opérait à Saint-Denis,

477
réclame 160 francs au lieu de 10 francs à l'un de ses administrés ; il n'est sauvé, raconte le ‘Clairon’, que par l'intervention de Loewe et de Camille Sée (1). Le commissaire de Viviers tire un coup de revolver sur un habitant paisible de sa commune et est arrêté au moment où il s'élançait sur lui, probablement pour lui arracher sa montre. Au mois de décembre 1883, le commissaire de police d'Orbec, Hebert, est condamné par la cour d'assises du Calvados à trois ans de prison pour attentat à la pudeur (2).
Cardinal, le commissaire de police de Vitré, est plus étonnant encore ; il se charge de procurer des nuits d'amour à ses amis et il choisit au hasard parmi les femmes les plus irréprochables de la ville. Un soir, son compagnon d'orgie, Leroy, rédacteur en chef du Radical de Rennes, lui témoigne le désir de sacrifier à Vénus. Cardinal n'hésite pas, il fait ouvrir au nom de la loi la maison d'une honnête femme, Mme Porée, dont le mari employé à la gare était absent, jette le bouillant républicain dans les bras de cette dame réveillée en sursaut et saisie d'épouvanté, et se retire. La femme crie, se défend, roue de coups l'ivrogne

(1) Dans la séance du 21 janvier 1884, M. Delattre raconta devant la Chambre une quinzaine de vols, d'abus de pouvoir, de détournements accomplis par ce personnage; M. Hargue répondit que c'était fort bien et la gauche fut de son avis.
(2) Parmi les gardiens de la paix poursuivis au mois d'août 1884, pour avoir frappé un malheureux vieillard du nom de Mignoguet, qui mourut à la suite de ces violences, nous voyons figurer un agent du nom de Mayer (encore un), précédemment condamné pour coups et blessures. Condamné à 2OO francs d'amende, il fut définitivement acquitté en appel. Un autre gardien de la paix juif, Cyrille Jacob, assomma, le 14 septembre 1884, le concierge de la maison qu'il habitait, rue Obeikampf, 47, et en fut quitte pour deux mois de prison et cinq francs d'amende.

478
qui veut la prendre de force. Finalement l'affaire s'ébruite et, au mois de décembre 1885, la Cour d'appel de Rennes, statuant sous la présidence de M. de Kerbertin, condamne Cardinal à six mois et Leroy à un mois de prison.
Broussier, d'abord commissaire de police à Guines, où il avait commis d'innombrables vols, avait été envoyé par le ministre à Vendôme avec de l'avancement.
Là, il trouva tout simple de se rendre à la gare, d'éventrer un sac de dépêches et d'emporter les lettres chargées. Le jury de Loir-et-Cher le condamna à cinq mois de prison au mois de février 1886. « Je suis toujours commissaire de police, dit-il au président, le ministère m'a accepté pour les colonies. »
Il ira rejoindre son poste à l'expiration de sa peine et probablement avant.
Il serait dommage d'omettre Joyeux, le commissaire de police du quartier de la Folie-Méricourt. Cette affaire Laplacette, dont tous les journaux ont retenti au mois de mai 1884, est une des plus émouvantes, une de celles qui montrent le mieux combien notre société est dure aux petits.
Ce Laplacette, entrepreneur de ventes à crédit, deux ou trois fois millionnaire, avait tout simplement rétabli, pour ses employés, la chaîne de l'esclavage antique, mais en la rendant plus lourde encore.
Pour éviter que ses courtiers ne l'abandonnassent, ce patron républicain, puisqu'on était sur le point de le décorer, avait trouvé un moyen ingénieux.

Dès qu'une légère erreur se produisait dans le compte de ses employés, dès qu'il leur manquait deux ou trois francs de timbres, il les accusait d'abus de confiance et les effrayait avec les mandats de comparution en blanc que lui remettait son complice et son associé, le commissaire Joyeux.
Les malheureux étaient amenés dans un local, qu'on appelait la cage, dans lequel se

479
tenait en permanence le secrétaire du commissaire prêt à verbaliser au cas où l'employé aurait répondu par un mot grossier aux injures dont l'accablait Laplacette. Là, affolés par l'idée de la prison, terrifiés par cet appareil, ils signaient une déclaration par laquelle ils reconnaissaient avoir volé leur patron.
Les signataires étaient désormais à la discrétion de Laplacette. Six mois, un an ou deux ans après, quand les affaires allaient mal ou que la nécessité de frapper l'esprit du personnel se faisait sentir, on prenait au hasard un de ces infortunés, comme on prenait un esclave pour les murènes, et on le livrait aux tribunaux qui le condamnaient sur son propre aveu. On mettait le nom sur un tableau, que l'on appelait le tableau d'avancement, afin que cet exemple terrorisât les autres.
Quatre-vingts pauvres diables furent ainsi exécutés ! Quatre-vingts existences d'hommes furent souillées, flétries, brisées àjamais ! Et les autres ! ceux qui avaient sans cesse cette épée de Damoclès sur la tête, vous figurez-vous ce qu'ils devaient souffrir.
Joyeux ne fut pas poursuivi, il ne fut pas même révoqué ; il fut admis par Camescasse à faire valoir ses droits à une honorable retraite
Tous ces gens-là, encore une fois, se ménagent entre eux, car ils se connaissent les uns sur les autres des histoires à s'envoyer tous aux galères.
'Custodes ipsos quis custodiet' ? s'écrie l'honnête homme éperdu en voyant les gardiens de la sécurité publique s'allier à d'anciens communards pour dépouiller le pauvre monde. Au mois de février 1884, Provendier, officier de paix du neuvième arrondissement, tristement compromis dans l'effraction du domicile des Capucins et déjà poursuivi

480
pour avoir détourné les fonds destinés aux agents placés sous ses ordres, comparait devant la cour d'assises de la Seine ; il est condamné à deux ans de prison pour faux commis de complicité avec un de ses amis, le sieur Gilson.
Le sieur Gilson avait eu une part considérable dans le pillage de l'église Saint-Ambroise sous la Commune.

Un autre officier de paix, Gout, est arrêté au mois d'octobre 1884, et condamné à un an de prison pour avoir extorqué des sommes importantes aux directeurs des Cercles, en se servant du nom de Puybaraud, le chef du cabinet du préfet de police.
Rougeau, secrétaire de Dulac, avait pris une part active à l'exécution des décrets. Quant à Hébert, le Clairon du 17 octobre 1883 nous apprend qu'étant à Bayeux, « il avait fait avec le sous-préfet juif Strauss, décoré pour cet exploit, et le secrétaire du sous-préfet, assaut de brutalité pour enfoncer les portes de l'abbaye et pour en chasser les RR. PP. Prémontrés. » Ne pouvant plus le garder on l'avait envoyé à Orbec.
Cotton d'Englesqueville, qui avait montré tant d'acharnement dans l'expulsion des Dominicains, devint fou. Successivement procureur impérial à Ajaccio, juge à la cour de Pau et conseiller à la cour de Caen, il avait dû quitter la magistrature et, après avoir exercé divers métiers, il était en dernier lieu courtier en chevaux ; c'est là qu'on l'alla chercher pour en faire un commissaire de police. Poursuivi par le remords, il se croyait en butte aux attaques de malfaiteurs invisibles et avait prétendu qu'un individu, resté inconnu, avait déposé une

bombe dans son appartement; quelques heures avant sa mort, il envoya à la préfecture une dépèche qui portait ces mots : « Mazas en débris ; Louise Michel et les Capucins ont fait sauter Paris. »

481
A. Margarot, le maire de Nîmes, un des trente-trois membres du Suprême Conseil, qui, allié aux Protestants, avait montré une véritable frénésie dans tous les actes de persécution religieuse, se suicida au mois d'avril 1885, à la suite de vilaines affaires d'argent.
Il y aurait des choses très intéressantes à dire sur le châtiment des crocheteurs. Presque tous ceux qui ont été mêlés à ces scènes finissent dans des catastrophes.
Le serrurier de Lille, qui avait consenti, au refus de tous ses camarades, à prêter son aide au préfet, fabrique une machine infernale et se tue ensuite.
Au mois de février 1885, un nommé Astruc, qui avait figuré au premier rang lors de l'exécution des décrets à Montpellier, est condamné par la cour d'assises à trois ans de prison pour complicité de vol.
Tous ceux qui ont été crocheter la Trappe des Dombes au Plant sont morts dans l'année dans des conditions fort tristes (1).

(1) Qui ne se rappelle les dithyrambes entonnés par une certaine presse prétendue conservatrice, à propos de ce Barréme, disparu, dans un de ces drames obscurs qui abondent à notre prétendue époque de publicité où l'on n'a jamais vu tant de mystères, pour l'excellente raison que l'on ne pourrait toucher à rien de ce qui approche le gouvernement sans remuer des montagnes d'immondices ? Ce Barrême que l'on nous offrait comme « le modèle des vertus publiées et privées » avait joui dans l'exécution des décrets un rôle, d'autant plus odieux que, tant qu'il avait cru au succès des Monarchistes, il avait affiché des sentiments religieux exagérés.
Un correspondant du journal la Croix a donné quelques détails sur le crochetage, opéré par Barrême, du monastère de Beauchène, près Bressuire.
« La population franchement catholique de ce pays de Vendée s'était portée en foule pour protester contre cet acte infâme. Pendant que le préfet excitait par sa présence et ses paroles l'ouvrier chargé de faire jouer le rossignol, une brave Vendéenne s'approche de lui et loi envoie, dans un certain endroit, son pied armé d'an solide sabot. La foule était menaçante ; le préfet eut peur et ne se retourna même pas pour savoir qui venait de lui faire cette gratification.
« Il emporta sans rien dire le coup, et la bonne femme son sabot, qui fut acheté et précieusement conservé sous globe, sur une cheminée de salon.
« Pour moi, dans la mort de Barrême, je reconnais la main de Dieu appesantie d'une manière terrible contre un persécuteur excommunié.
« Ce que je crains le plus pour ce pauvre homme, c'est que depuis son honteux exploit, il n'ait point songé à faire lever l'excommunication, »

482
Sans doute, les faits s'expliquent assez naturellement au point de vue humain. Ce n'est pas dans l'élite de la population que le pouvoir a pu trouver des auxiliaires et si tous les pendards ne sont pas pendus, ils finissent toujours, en continuant le cours de leurs exploit par heurter trop violemment la loi pourqu'on puisse étouffer l'affaire. C'est, je crois, Joseph de Maistre qui a dit « qu'il y avait plus de coquins courant après les châtiments que de châtiments courant après les coquins.» Malgré tout, les uns et les autres se rencontrent quelquefois.
Les frères Ballerich se précipitant, l'épée et le revolver au poing, dans un bureau de journal, ne semblent-ils pas la personnification de la Police elle-même affolée, éperdue, pervertie par

l'impunité, que dis-je, par la récompense d'hommes comme Dulac et Clément qui ont accompli, sans avoir été encore poursuivis, des actes que le Code punit justement du bagne (1)?
Tout s'enchaîne. En matière d'effraction :

(1) Comparez l'article de Rochefort, les Policiers assassins, avec l'acte de Rochefort allant avec deux amis, en 1868, frapper chez lui un imprimeur impotent, et, avant d'entrer, attendant sur le boulevard Montparnasse que les ouvriers soient sortis. C'était la première foi que pareil fait se produisait. A un républicain seul pouvait venir l'idée de s'attaquer à un agent irresponsable, à un être tout instrumentaire comme l'imprimeur. Je n'excuse pas l'agression qu'un des frères Ballerich a payée de sa vie, mais il est incontestable que Rochefort a fait la même chose qu'eux dans des conditions qui se rapprochent davantage du guet-apens.
Si je signale ce point à votre réflexion, c'est surtout en ce qu'il indique une fois de plus l'inconscience profonde de tout ce monde qui, dès que son moi est en jeu, oublie absolument les belles maximes dont il fait commerce. Sans doute l'examen de conscience auquel oblige la fréquentation des Sacrements ne préserve point notre pauvre nature si fragile de retomber dans le mal, mais elle empêche cet état de démoralisation complète où l'âme n'a plus même le sentiment de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas. « La confection, a dit ènergiquement Lamennais, a été instituée pour empêcher le péché de pourrir dans le cœur de l'homme. »

483
C'est par les couvents qu'on commence, C'est par les journaux qu'on finit.
On devine les scrupules que peuvent éprouver comme fonctionnaires des gens qui ont tant à se faire pardonner. Un commissaire de police d'Angers, Poilu, est chargé, au mois de novembre 1881 d'une instruction contre un prêtre.
La plupart des témoins déposent en faveur de l'accusé et sont tout étonnés quand on leur relit leurs dépositions au tribunal de voir qu'on leur avait fait dire absolument tout le contraire de ce qu'ils pensaient.
L'ingénieux Poilu les avait tout simplement appelés à son bureau et sous un prétexte quelconque leur avait fait signer une feuille en blanc. La Chambre des mises en accusation, saisie de l'affaire, écarta l'intention frauduleuse en constatant seulement que le magistrat avait systématiquement omis de relater les témoignages favorables à l'accusé !
On comprend ce que peut faire de ravages, dans un pays organisé comme le nôtre, la force publique confiée à de tels hommes.

484
Sur ce point l'historien de l'avenir fera bien de consulter les chroniques d'Ignotus.
C'est dans un volume spécial, consacré au mouvement littéraire de notre époque, que j'étudierai à fond cet écrivain qui est un des rares qui aient appris leur nom à la foule depuis 1870. Beaucoup ne l'aiment pas ; d'autres exagèrent sa valeur ; je trouve, quant à moi, qu'il est impossible de lui contester un don très réel d'exprimer dans une langue personnelle des pensées parfois très originales et très hautes.
On peut lui appliquer la définition de l'artiste par Varnhayen : « Un artiste est celui dont les idées se font images. »
J'avoue n'être pas toujours enthousiaste des portraits. Je ne parle point du portrait de Rothschild, il n'est pas digne de l'écrivain et l'auteur semble en avoir rougi puisqu'il n'a donné aucune publicité au volume dans lequel il figurait.

Alphonse, parait-il, en fut écoeuré lui-même, « Tenez, ma chère, aurait-il dit à la baronne en montrant un journal juif dans lequel les catholiques étaient traînés dans la boue, voilà comment nous les fouaillons…. et voilà comme ils
nous lèchent, » aurait-il ajouté, en jetant à terre l'article dignolus.
Jamais l'adulation pour le Juif n'a été poussée si loin. En ce siècle fécond en incroyables péripéties qui vit un fils de la Fortune être sacré à Notre-Dame onze ans après l'exécution d'un descendant de saint Louis, où les empires et les trônes roulent emportés par des tempêtes soudaines comme des feuilles d'arbre par le vent d'automne, Ignotus prétend sans rire que le fondateur de la dynastie des Rothschild a assuré sa maison « même contre l'avenir. »
Le beau billet à ordre qu'ont là les "banquiers et la jolie prophétie que fera, mentir demain le premier capitaine un

485
peu brave, le premier chef d'insurgé de tempérament français qui, au lieu de s'attaquer bêtement à des couvents, viendra, la cigarette aux lèvres, mettre tranquillement en arrestation toute cette nichée de barons !
Pour être moins plats les autres portraits n'en sont pas toujours plus fidèles.
A mon avis, Ignotus, comme portraitiste, n'a pas assez l'amour de ce dessin que Ingres appelait « la probité de l'art.
Il ne se préoccupe pas assez de la sincérité des contours et de la vérité des lignes, il fait amusant et intéressant sans se souder toujours de faire exact.
La raison de cette insuffisance relative est simple. Cet écrivain, qui a de si belles parties d'artiste et de poète, est badaud par certains points.
S'il est parfois le fils attendri de cet Océan qui lui inspire de si originales comparaisons, il reste souvent l'habitant de la Loire-Inférieure en déplacement à Paris. Le badaud, qui est en lui, paralyse et désarme l'observateur quand il s'agit de regarder dans le blanc des yeux ces contemporains qui mentent presque toujours, qui prennent des attitudes factices en désaccord avec leurs actes ; il le sert, au contraire, quand il s'agit de regarder la rue qu'on ne peut comprendre qu'en partageant an peu sa façon d'éprouver.
Ce qui restera de ce peintre-moderne qui, contrairement à ce qu'il s'imagine peut-être lui-même, sait mieux voir les hommes qu'un homme, la collectivité que l'individualité, ce sont ses études sociales, ses peintures de ce Paris nouveau, monstrueux, invraisemblable, ses dramatiques analyses de ce monde renversé où les gens de bien sont maintenant à la merci des criminels de tous les pays.
Réunissez ces travaux fragmentaires en un volume, joignez-y le livre de Maxime Du Camp, ajoutez-y le

486
présent livre qui dit ce que ces hommes, soucieux de ne pas se faire d'ennemis, n'osent pas dire. Complétez le tout par le livre que quelqu'un, sans nul doute, est en train de préparer dans un coin et qui contiendra ce que je n'ai pas voulu dire : les détails intimes, que chacun se raconte à l'oreille, les révélations sur les tripotages secrets, sur la vie privée, sur les dessous honteux de ce gouvernement. Et, si la capitale disparaît dans un formidable cataclysme, vous aurez les matériaux suffisants pour reconstituer la ville géante qui, hier, s'appelait la cité-reine et qui, demain, sera la cité mendiante, la cité découronnée, déshonorée, désespérée.
Du Camp vous donne dans son livre froid comme les pierres, dans ce livre d'une littérature toute édilitaire, le décor admirable et pompeux, le cadre monumental et grandiose de la ville impériale, mais, dans cette oeuvre faite presque exclusivement avec des documents officiels, le mouvement et la vie n'existent pas.

Dans Ignotus, vous trouverez peint au naturel, ad vivum, le monde bizarre qui s'est installé impudemment dans cette ruine toute neuve d'un monde écroulé comme les bohémiens s'installent deux ou trois fois l'an dans le jardin des Tuileries, pendant leurs loques aux statues des consulaires, rapiéçant leur chaussure trouée au pied des déesses de marbre, allumant les réchauds de leur nauséabonde cuisine sous les arbres augustes que nos rois avaient plantés pour verser la fraîcheur et l'ombrage aux passants.
Assidu du palais et avocat lui-même, quoiqu'il n'ait que peu plaidé, Ignotus décompose très bien la façon dont fonctionne la persécution judiciaire.
Il explique fort lucidement comment l'innocent est condamné d'avance, même avec une sorte d'apparence de justice dès que le magistrat Franc-Maçon

487
est d'accord avec ceux qui ont organisé une affaire, soit dans un intérêt électoral, soit dans un but de chantage. Les études sur le huis-clos, le secret, les attentats à la pudeur sont d'un penseur et d'un légiste.
L'enfant, dit riès bien l'écrivain, n'a pas conscience fort nette de la réalité des choses. De même que le bébé naissant étend le bras pour toucher les objets les plus éloignés de même l'enfant ne distingue que peu à peu la matérialité des actes. Il les confond, présents ou passés. Il ne met pas une grande différence entre ce qu'il a vu ou entendu. Parfois il croit avoir entendu ce qu'il a vu et vu ce qu'il a entendu.
Un criminaliste, M. Forster, m'a dit qu'à Londres, il avait, devant plusieurs médecins témoins, persuadé peu à peu une petite fille qu'elle avait mangé un bonbon une heure auparavant, alors qu'elle n'avait que bu un verre d'eau rougie.
Or, cet enfant est le témoin qui, d'ordinaire, est regardé comme le plus croyable et qui est le plus cru. Il y a cet adage criminel : « plus le témoin est petit, plus il pèse ! »
C'est là-dessus que comptent les Francs-Maçons qui excellent dans ces préparations de procès d'attentats à la pudeur. On fait croire l'enfant à la réalité de certains faits qui n'ont jamais existé, on lui fait apprendre une leçon qu'il répète par vanité pour ne pas avoir l'air de manquer de mémoire. Sous ce rapport, les organisateurs sont d'une habileté incroyable dans le choix de leurs sujets. Dans un village où j'habitais les Frères étaient adorés, les mêmes instituteurs étaient là depuis vingt ans, ils avaient élevé tout le pays. Un jeune Frère arrive, un scandale se produit et il se trouve que le père de l'enfant, qui se prétendait victime, avait été condamné jadis à vingt ans de travaux forcés pour attentat à la pudeur. Evidemment il y eut, en cette occasion, soit corruption par le père, soit

488
prédisposition maladive hérédifaire chez l'enfant à porter son imagination sur certaines idées.
Parmi d'innombrables affaires de ce genre, dont le récit allongerait indéfiniment, ce livre je prends au hasard l'affaire de l'abbé Mulot.
L'abbé Mulot, curé de Saint-Leu, à Amiens, était un vénérable prêtre de 71 ans qui avait traversé la vie en faisant le bien. Pendant le choléra de 1866, il avait bravé cent fois la mort en prodiguant ses soins aux malades et les habitants du faubourg de Hem s'étaient cotisés pour lui offrir une couronne d'or à titre de souvenir.
Quand on demanda à un témoin, M. Hocquet, maire de la commune de Templeux-le-Guérard, où l'abbé Mulot avait été curé, quelle était alors sa réputation, il répondit simplement: « Si j'avais voulu amener ici quatre cents personnes de Tempieux pour témoigner en faveur de M. l'abbé Mulot, elles seraient venues en masse. »
L'abbé Mulot avait du défendre les droits de l'Eglise contre la ville d'Amiens. Dauphin, le protecteur et l'ami d'Erlanger, et Goblet, qui vaut encore moins que lui, avaient été indignés d'une telle audace. Il fut résolu qu'on perdrait le pauvre prêtre, « qu'on monterait un coup »

pour employer l'expression d'un des témoins. Une institutrice qui, avant d'appartenir à l'enseignement, avait fait partie d'un cirque ambulant, vint raconter que des enfants auraient reçu du curé ce qu'ils appelaient « des leçons naturalistes. »
Le procès eut lieu au mois de juin 1882. Robinet de Clery, chargé de là défense de l'accusé, fut magnifique, mais ne l'eût-il pas été que la cause de la vérité aurait triomphé quand même. Le président du tribunal était un honnéte homme et un homme d'esprit. Après deux ou trois questions ; il sut, à quoi s'en tenir sur l'innocence des enfants

489
Ils avaient en effet figuré déjà deux ou trois fois dans des affaires d'attentat aux moeurs. C'était une spécialité chez eux ; la Franc-Maçonnerie les promenait de département en département. L'arrêt fut très explicite sur ce point :
En ce qui concerne l'outrage public à la pudeur :
Attendu, que s'ils avaient existé, les gestes indécents, objets de cette seconde inculpation, en raison même de leur gravité, n'auraient pas manqué, dès le premier jour, d'être dévoilés par les enfants, dont deux, au moins, avaient été antérieurement mêlées, comme victimes ou comme témoins, dans des procès de moeurs;
Attendu, néanmoins, que lors de l'enquête de M. l'inspecteur Camus, il n'a été en aucune façon question de ces actes, et que c'est le lendemain, devant M. le commissaire de police, que deux enfants ont commencé à en parler ;
Attendu que la défense, pour infirmer ces témoignages, a justement relevé les nombreuses contradictions qui existent entre les déclarations des différentes petites filles, non-seulement sur les gestes dont s'agit, mais encore sur d'autres circonstances accessoires de la scène, contradictions d'autant plus inexplicables que les faits se seraient accomplis sous leurs yeux, dans un espace relativement très restreint ;
Attendu que l'instruction et les débats ont, du reste, révélé la pression exercée par une personne (l'institutrice laïque Mette) sur les enfants, et dont l'animosité contre l'inculpé ne saurait être mise en doute;
Attendu que la moralité inattaquable de l'abbé Mulot et tout ton passé protestent contre ce nouveau chef de prévention;
Par ces motifs :
Le tribunal renvoie l'abbé Mulot des fins de la poursuite, sans dépens.
Une enthousiaste ovation fut faite au sortir de l'audience au malheureux vieillard qui, très fort devant la persécution, faillit s'évanouir de joie en voyant combien il était aimé. Un de nos confrères,M. Nicolas Boussu,ouvrit dans sonjournal

490
le Courrier de la Somme, une souscription qui fut presque aussitôt couverte et qui servit à l'achat d'un calice d'or (1).
L'institutrice flétrie par le tribunal reçut naturellement l'avancement qu'elle méritait ; elle fut appelée à une position à Paris.
J'avoue n'avoir pas le courage de reprocher trop sévèrement à la malheureuse son indigne conduite. Qu'il est difficile parfois à une pauvre fille, sans principes de moralité bien solides, de résister à la pression qui vient d'en haut ! L'inspecteur, un gros monsieur, décoré, parlant fort, exerce une véritable terreur sur ces êtres faibles ; placées entre une infamie et la peur de perdre leur place, ils succombent en souffrant peut-être plus cruellement qu'on ne le croit.
Nous nous sommes arrêtés assez longuement à ce procès car il peut être considéré comme le procès-type de la Franc-Maçonnerie.

La date explique l'acquittement comme l'acquittement explique la loi sur la magistrature. Aujourd'hui

(1) Au mois de juin 1885 la rentrée de l'abbé Fyten,après son acquittement par la cour d'assises de Douai,fut aussi un véritable triomphe. Une foule immense était accourue à la rencontre de l'excellent prêtre criant : « Vive l'abbé Fyten » A bas les Francs-Maçons et les calomniateurs ! »
Une voiture jonchée de fleurs attendait l'abbé qui y prit place à coté du doyen; des voitures de maîtres, des véhicules de toutes sortes, des charrettes de paysans suivaient à la file. L'abbé Fyten avait eu la chance d'être traduit devant le jury; s'il eùt comparu devant des magistrats Francs-Maçons, il eût probablement fini ses jours dans une prison. Combien de prêtres ont péri ainsi !

491
l'abbé Mulot serait certainement condamné à cinq ans de prison (1). Ignotus voyait très juste lorsqu'il écrivait :
Que deviendra la sécurité de chacun, quand la magistrature appartiendra à des êtres déclassés ? Nous arriverons aux heures les plus sombres de la décadence romaine. Le nouveau magistrat sera l'instrument des vengeances ou des appétits particuliers. La foule sera maîtresse du prétoire.
Déjà vous avez vu un curé, qui depuis a été acquitté — arrêté préventivement et mené en prison entre deux gendarmes... à pied, un jour de dimanche, à la sortie de la grand'messe. N'y avait-il point là pression de la foule sur des magistrats secondaires ?
Ce qui arrive aujourd'hui aux curés adviendra demain ou après-demain aux laïques.
Maintenant le jury est choisi par deux degrés différents d'examinateurs :
1° l'assemblée des maires;
2° l'assemblée composée des conseillers généraux et présidée par le président du tribunal civil.
Que sera-ce quand ce président sera un magistrat de dernière catégorie ?
Que sera-ce quand le parquet sera composé d'hommes méprisables ? quand le droit excessif d'arrêter préventivement un citoyen sera dans des mains vénales ? quand le prévenu pourra être mis au secret, selon la fantaisie de quelque juge d'instruction

(1) Les Francs-Maçons bien inspirés attendirent la nouvelle loi sur la magistrature pour poursuivre Me Pillon. Ce bon prêtre était en même temps un être d'initiative et de mouvement ; il avait créé, on le sait, la Pantographie voltaïque qui, en appliquant l'électricité aux oeuvres d'orfèvrerie, permet de donner à très bon marché des objets qui jadis coûtaient très cher et met ainsi les oeuvres d'art à la portée de tous. Grâce à lui, le village d'Ercuis, où la misère jadis était générale, était devenu une petite Salente : logements pour les ouvriers, maisons d'école, maisons de retraite, hôpital, tout avait été improvisé par Mgr Pillon. Les maisons d'orfèvrerie juives avaient voué naturellement une haine implacable à ce prêtre plein de cœur et de dévouement ; elles firent nommer juge un homme que Mgr Pillon avait accusé autrefois de chantage et parvinrent à faire condamner ce bienfaiteur de tout un village.

492
a qui aujourd'hui vous ne confieriez pas votre bourse ? quand le jugement aura lieu à huis-clos, sans le contrôle de l'opinion publique ?

En ce temps-là, les accusations d'outrage à la pudeur seront plus nombreuses que jamais. Les femmes seront les plus formidables instruments de la Révolution sociale — de même que d'autres femmes en sont aujourd'hui les plus redoutables adversaires.
Vous savez que la femme est ou l'être humain le meilleur, ou l'être humain le plus mauvais. Leur esprit est comme l'hirondelle-martinet qui peut voler le plus haut dans le ciel — et le plus bas vers la boue !!!
Que sera-ce quand la balance de la Justice deviendra une balance d'épicier, où le déshonneur sera vendu à prix d'argent, comme le sel et le poivre ?
Dieu est remplacé par le procureur général vis-à-vis des foules.
Que sera-ce quand le procureur général sera l'élu et l'instrument des passions les plus basses ?
Il ne faut pas croire qu'en ce temps-là les simples citoyens pourront se dégager des luttes politiques. Ce serait folie que de le croire. Nul ne pourra regarder de sa fenêtre ce qui se passe dans la rue — comme dans un jour de Mardi-Gras. Les ruisseaux de la rue monteront dans les maisons !
On s'explique l'acharnement que mit la Franc-Maçonnerie juive à décapiter la magistrature. Les anciens magistrats étaient pour les Juifs, même d'une nature relativement supérieure, un perpétuel sujet d'étonnement ; ils avaient devant cette pauvreté volontaire la même impression de sourde colère que devant la pauvreté du moine ; ils suffoquaient devant ces hommes qui rendaient la justice pour rien, dans l'impartialité de leur conscience, quand ils auraient pu tant gagner à la vendre.
Isaac Pereire racontait souvent, comme une des surprises de sa vie, la visite qu'il avait faite à un premier président qu'il était obligé de voir pour un procès d'une importance

493

considérable. Le riche financier avait fait atteler, il s'était rendu chez le magistrat.
— Monsieur X ?
— Au cinquième, la porte à droite.
Profondément surpris, absolument essoufflé, Pereire avait gravi les cinq étages et il avait trouvé, dans l'acajou le plus banal, un homme éminent qui s'était montré aussi au courant que son visiteur des questions financières.
Pereire qui, en sa qualité de Juif Portugais, était accessible à certains sentiments élevés que les Juifs Allemands n'auront jamais, était demeuré frappé de la simple grandeur de cet homme pauvre qui, voué à la plus haute des fonctions sociales, après celle de prêtre, vivait au cinquième, tout en décidant de procès où il s'agissait de millions.
Le châtelain d'Armainvilliers, le ploulocrate heureux avait senti ce jour-là qu'il y avait quelque chose au-dessus de l'argent.
Il est évident qu'un magistrat de cette trempe n'aurait jamais consenti, comme Humbert, pour faire réussir les opérations de la banque juive cosmopolite, à faire arrêter les directeurs de l'Union générale la veille de la réunion d'une assemblée d'actionnaires qui pouvait tout sauver.
Les Juifs employèrent tous les moyens pour arriver à se débarrasser de ces magistrats qui les gênaient.
Il se passa, au moment du vote de la loi au Sénat, des faits inouïs. Les Francs-Maçons allèrent voler des bulletins dans les pupitres de leurs collègues, et les déposèrent en leur nom. A la séance du lundi 30 juillet 1883, M. Barthélémy Saint-Hilaire vient déclarer qu'il avait reçu de M. Martel le mandat de voter contre l'article 15, et qu'un sénateur s'est permis de jeter dans l'urne un vote contraire. M. de Kerdrel fait la même déclaration pour M. Dieudé-Defly.

494

Il y a là, comme le constate M. Buffet, un faux en écriture publique. Qu'importe ! Les Francs-Maçons font un signe à Humbert de la Chaîne d'union, qui présidait ce jour là, et celui-ci, qui ricane lorsqu'on parle devant lui de conscience ou d'honnêteté, affirme cyniquement que le vote est régulier.
Le Sénat romain des derniers temps n'offre guère de spectacle plus abject (1).

(1) Ce fut le Juif Millaud, on le sait, qui enleva le vote en votant pour le Juif Naquet qui, n'ayant pas encore donné sa démission de député, ne pouvait valablement prendre part à un vote au Sénat. Millaud espérait, grâce à ce tour de Scapin, être nommé d'emblée premier président à la cour de Lyon à la place de l'intègre président Millevoye, mais au dernier moment Martin-Feuillée lui-même sentit son coeur défaillir et recula devant un pareil choix.
Notez que l'indélicatesse de ce Juif qui dépose un vote frauduleux dans une question aussi importante n'est blâmée par aucun des hommes de son parti. L'incorruptible Brisson lui-méme n'a pas l'air de trouver cela mauvais. Quoi de plus instructif que ce passage du procès-verbal au moment où le président de la Chambre annonce la démission de Naquet.
M. Jolibois. — C'est aujourd'hui seulement, si vous acceptez la démission de M. Naquet, que M. Naquet aura cessé d'être député.
Je tiens donc à constater qu'il y a un prétendu sénateur qui a voté au Sénat, n'ayant pas le droit de le faire. (Applaudissements à droite. — Bruit)
M. le Président. — Dans tous les cas la Chambre — et le président ne peut parler que de ce qui se passe à la Chambre —est saisit régulièrement de la démission de M. Naquet.
Ce dans tous les cas n'est-il pas fabuleux ? La République, d'ailleurs, a introduit dans les mœurs parlementaires les habitudes des tapis-francs. On vole les bulletins, ou fait des faux, ou contrefait les écritures, sans que le président, que ce soit Brisson, Floquet ou Le Royer songe à intervenir. M. Laguerre, dans la séance du 29 décembre 1885, qualifie « d'escroquerie » le vote de M. Franconie ; M. Raoul Duval déclare que certains votes constituent « des faux en écriture publique passibles de la cour d'assises; » le comte de l'Aigle constate que la Chambre est « une caverne de brigands. » Pauvre France !

495
Grâce aux deux Sémites Millaud et Naquet, le tour était joué, les magistrats chrétiens furent remplacés par des Juifs comme les Beer, les Alphanderry, les Eliacin Naquet, les Léon, les Bloch, les Katz, les Pontremols, les Rosenfeld, les Anspach, les Sommer, les Dalmbert, les Durand, etc., etc.
Figurez-vous un chrétien arrivant devant un de ces Juifs ! Quelle satisfaction cet homme éprouvera à pouvoir appliquer son code à lui ! Quel sourire mauvais illuminera son visage lorsqu'il pourra ruiner un malheureux goy, en pratiquant les préceptes donnés par rabbi Ismaël dans le Talmud au traité Baba-Kamina, chapitre Ha Gozél (le voleur) :
« Si un chrétien et un Israélite viennent devant toi pour un différend, si tu peux faire que l'Israélite ait gain de cause suivant la loi juive, fais-le, et dis au chrétien : Telle est notre législation; ou bien, suivant la loi du chrétien, fais gagner l'Israélite et dis au chrétien : Telle est votre législation. Si, au contraire, tu ne peux pas faire gagner l'Israélite d'une manière ou d'une autre, on emploiera contre le chrétien des astuces et des fraudes (1). »

(1) La Bévue des Études juives qui reproduit ces citations du Talmud reconnaît elle-même que la traduction de ces fragments de la Ghemara de Babylone « est exacte, précise, très scientifique et le sens du passage en général bien saisi. »
L'abbé Chabauty dit à ce sujet que maintenant que la magistrature est devenue juive, «les catholiques devront veiller soigneusement à n'avoir aucun procès avec les Juifs ou avec leurs prosélytes, les Francs-Maçons. » Voila un conssil qui vaut de l'or.
Des centaines de faits démontrent qnelle haine anime ces magistrats juifs contre le Christ et ceux qui l'adorent. Au mois d'août 1885, un jeune homme brise une croix. Devant le tribunal de Corbeil, le malheureux répond « crânement, » c'est la Lanterne qui parle, qu'il a agi ainsi parce qu'il n'aime pas les croix. Le substitut Cohen prend en main sa défense : « Si c'était, dit-il textuellement,un objet d'art, un tableau de prix, je demanderais une condamnation sévère, mais une croix !.. » Le président, M. Birague d'Apremont, qui a survécu, je ne sais comment, à l'épuration, rappelle,en quelques paroles indignées, ce Juif à la pudeur; le substitut, sûr d'être félicité par ses chefs, réplique insolemment et dénonce le président à la Lanterne, qui couvre le magistrat d'injures et Cohen de fleurs.

496
Ce qu'est cette magistrature, des scandales quotidiens se chargent de nous l'apprendre. Les magistrats vivent avec les accusés, ils ont les mêmes maîtresses, ils trinquent avec ceux qu'ils auront à poursuivre ou à juger.
On entend dans les prétoires des dialogues comme celui-ci qui est véritablement exquis et que beaucoup de journaux ont reproduit. La scène se passe au mois de juin 1884, devant la cour d'assises de l'Aude, où l'accusé, le sieur Guibal, fut condamné à mort pour l'assassinat d'une fille, Marie Coquillière. Le président demande à l'accusé l'emploi de son temps.
Je suis arrivé le 1er septembre à Perpignan.
Je suis allé voir ma nièce, qui était la maîtresse du substitut du procureur de la République.
J'ai dîné avec elle, une de ses amies, — qui n'était autre que Marie Cerbère, — M. le substitut et M. le Procureur de la République.
Après, nous sommes allés tous ensemble assister aux courses de taureaux.
Je voulais partir, mais ces messieurs insistèrent pour me faire rester, et nous fûmes à l'Alcazar.
M. le président Roussel. — Vous avez une famille bien honnête !
Une de vos nièces vit avec le procureur de la République, une autre avec le substitut de Perpignan.
— Oui, monsieur, répond fièrement l'accusé.

497
Les débats de la cour d'assises du Gard, au mois de mai 1885, nous ont révélé les crimes du Dr Vigouroux, le Faiseur d'anges de Langogne, une prétendue victime du 2 Décembre, qui avait été nommé juge de paix pour ce fait.
Ce vieux satyre souille sa nièce Philomène, en présence de sa femme, et chaque année il met un petit cadavre d'enfant issu de ses oeuvres dans une valise. Puis, muni de son diplôme de docteur et arguant de ses fonctions de juge de paix, il va faire la déclaration à une mairie quelconque en se retranchant derrière le secret professionnel et en prétendant qu'il a trouvé le corps en wagon.
Un dernier trait d'audace le perd, il apporte tranquillement un nouveau petit cadavre à une mairie où il avait déjà fait une déclaration analogue, on l'arrête ; il meurt en prison et la nièce seule est poursuivie.

L'affaire Guillot nous a montré ce qu'est le vol provincial dans notre République. L'affaire Vigouroux, comme une fenêtre tout à coup ouverte sur un lupanar qui serait en même temps un cimetière, nous montre ce qu'est la débauche provinciale dont tous les adeptes sont protégés par le secret franc-maçonnique (1).
Comme premier président de la Cour d'appel, nous avons

(1) Un jugement rendu en Saône-et-Loire, au mois d'août 1884 montre a quel point toutes les autorités sont de connivence pour le mal. Le sous-préfet de Château-Chinon, M. Desvoisins, M. du Refuge, receveur des finances, et M. Paris, receveur des domaines, avaient tiré des coups de revolver sur une chapelle privée ; la porte avait été criblée de balles. Pour cet attentat à la propriété, ces trois fonctionnaires bien assortis furent condamnés à un franc de dommages-intérêts.
On aura peine à croire ce que j'avance, rien n'est plus exact. Cette affaire, dont le résultat est mentionné par le Figaro du 29 août 1884,
est racontée tout au long par le journal l'Autunoit.

498
M. Périvier, qui passe sa vie avec le Dreyfus des guanos dont il est appelé à juger le procès et qui dit en pleine audience : « A notre époque qu'est-ce qui n'a pas posé un lapin ? »
Comme conseiller, à la Cour d'appel également, nous avons Margue. Je crois que le besoin ne se fait pas sentir de marcher de ce côté.
Dans une note plus propre, mais toujours gaie, M. Andrieux a raconté l'histoire d'un cousin de M. Martin-Feuillée, M. Martin-Sarzeaud qui, nommé juge au tribunal de la Seine, avait eu l'idée pour augmenter ces profits de tenir le soir une brasserie, rue Royale (1). Il s'embrouillait dans ses fonctions, il criait : « cinq ans de prison ! » à quelqu'un qui réclamait un 'moos', et après les conclusions de substitut,il vociférait: « un bock à l'as! sans faux-col !
La brasserie n'ayant pas réussi, Martin-Feuillée fît nommer son parent conseiller à la cour d'Alexandrie, aux appointements de 48,000 francs.
Un volume entier ne suffirait pas à énumérer les faits de cette nature.
Fidèle à mon système, je prends ceux-ci parce qu'ils appartiennent au domaine commun, qu'il est impossible de les contester. Qui de nous n'aurait à citer des histoires plus révoltantes et plus surprenantes encore ?
Dans un département de Bretagne, qu'il me serait facile de désigner, un notaire qui avait volé les fonds déposés dans son étude et ruiné d'innombrables malheureux, fut nommé juge de paix pour services électoraux. Il eut la hardiesse de revenir au milieu de ses victimes et le représentant de

(1) La Ligue, 10 mai 1885.

499
la justice républicaine ne put échapper que par la fuite à ceux qui voulaient le lyncher.
C'est encore une figure de magistral bien curieuse que celle que le Figaro (1) nous présente dans la personne de M. Clerget-Allemand, président du tribunal civil de Macon et particulièrement protégé par M. Martin-Feuillêe.
Son aspect était fruste, ses allures revêches; son langage toujours dur lui avait fait donner le surnom pittoresque de «Gueule-d'acier. »
Il ne prenait un ton plus doux vis-à-vis de ses subordonnés qu'en s'invitant à dîner chez eux — ce qu'il appelait modestement pâturer.
Cet homme aimable mourut au mois de juillet 1885 et un juge des nouvelles couches, du nom de Martin, dans le discours qu'il prononça sur cette tombe, offrit le défunt en exemple aux

populations comme le modèle de toutes les vertus civiques. Hélas ! comme pour Guillot la douleur ne tarda pas à se changer en une stupéfaction générale.
On apprit alors, en effet, que ce magistrat avait exploité le pays sur la plus large échelle. Dénué de toutes ressources autres que son traitement, qu'il se faisait d'ordinaire payer d'avance, il avait mis à contribution et comme en coupe réglée nombre de gens et notamment les officiers ministériels qui étaient sous sa dépendance. Notaires, avoués, huissiers mêmes ont été victimes de ses manoeuvres et de ses soustractions.
Voici comment il procédait. Il allait chez un notaire, et, après avoir parlé de ses propriétés ravagées par le phylloxéra — propriétés qui n'existaient que dans son imagination — il alléguait un embarras d'argent momentané et demandait à emprunter 3,000 fr. C'était le taux pour les notaires. Le notaire, craignant de se brouiller avec le président du tribunal, s'exécutait bon gré, mal gré.

(1) Figaro, 12 août 1885.

500
Quinze jours après, M. Clerget frappait à la porte d'une autre étude, recommençait son boniment et terminait par la demande invariable de 3,000 fr.
Le notaire, heureux d'obliger le président, et croyant être le seul a être « honoré » de cette confiance, allongeait les trois billets de mille.
Six notaires de Macon furent ainsi pris. L'un d'eux reçut même deux fois la visite du président. A 3,000 fr. la visite, coût : 6,000 fr. Ces soi-disant prêts étaient faits par billets avec intérêts;, mais l'honnête président ne se préoccupait pas plus des intérêts que du reste.
L'un des notaires, victime de cet emprunteur, lui écrivit un jour pour réclamer le paiement des intérêts. Il ne reçut pas de réponse. Seulement, quelque temps après, il apprit qu'il était commis par le président à une liquidation sur laquelle il ne comptait pas : « Ah ! voilà mes intérêts ! » s'écria-t-il.
Il est juste de dire que M. le président Clerget était très large en fait de taxes. Il avait coutume de dire qu'il fallait prendre l'argent là où il y en avait. — Les notaires de Maçon s'en sont bien aperçus.
Les avoués et les huissiers n'ont pas été plus épargnés. Quant aux fournisseurs, ils attendront longtemps le paiement de leurs notes. On cite un négociant en vins de Mâcon auquel M. Clerget-Allemand doit 800 fr. de fournitures et 100 fr. d'argent prêté. — Ce négociant a eu un mot assez plaisant :
« Cela m'étonnait, a-t-il dit, il trouvait toujours mon vin excellent. »
Parbleu ! à ce prix-là !
Beyne, procureur de la République à Mont-de-Marsan, contraint une jeune fille, Noémie Pesquidoux, à se livrer à lui, en lui promettant l'impunité pour un léger délit dont elle est accusée, en la menaçant de toutes les sévérités de la loi si elle refuse ses propositions malhonnêtes.
La jeune fille, devenue enceinte des œuvres de ce vertueux magistrat, est obligée de l'assigner pour obtenir des aliments pour son enfant.
Beyne fait poursuivre l'huissier Souques qui s'est permis de l'assigner. Finalement l'affaire excite un tel scandale qu'on se décide à révoquer cet étrange champion

501
de la morale qui en fut quitte, devant la Cour d'appel de Pau, pour une condamnation à mille francs d'amende pour dénonciation calomnieuse.
Tout Paris a retenti des scandaleux démêlés de M. Edouard Laferrière avec une de ses anciennes maîtresses. Le conseiller d'Etat (1) avait séduit une jeune fille,

puis l'avait abandonnée pour se marier richement. Ce sont là les mœurs de ses pareils et il ne faut point s'étonner de cela.
D'ordinaire, cependant, les plus débauchés eux-mêmes liquident ces situations proprement. Ce Franc-Maçon, membre zélé de la loge du Réveil maçonnique de Boulogne-sur-Mer, ne trouva rien de plus simple que de dépouiller celle qu'il venait de quitter et de la faire séquestrer pour l'empêcher de protester.
La victime, Mlle Niemowska, a raconté elle-même ces faits dans la plainte qu'elle a adressée au procureur de la République.

Monsieur le Procureur,

Jeudi 9 octobre, à sept heures du matin, la maison que j'habite a été cernée par la police.
Des coups de poing redoublés dans ma porte et des coups de timbre violents, sans interruption, ont obligé ma domestique à demander, à une heure aussi matinale, qui était là.
— Nous venons de la part du concierge.
— Le concierge n'envoie pas de commissionnaire.
— Ouvrez, nous voulons parler à votre maîtresse.
— Elle n'y est pas.
— Le concierge nous a dit qu'il l'avait vue rentrer hier soir.
— Madame ne reçoit pas. Qui êtes-vous ? Votre nom ?

(1) M. Laferrière a été nommé depuis vice-président du Conseil d'Etat.

502
— Durand
— Connais pas Durand et n'ouvre pas. Si vous êtes le commissaire de police, enfoncez. Madame n'a pas affaire au commissaire.
De là, coups de poing répétés dans ma porte et coups de timbre à le briser.
Je me suis levée, car j'étais malade et couchée.
— Qui se permet de faire un tel vacarme chez moi ?
— Ouvrez, nous avons à vous parler.
— Je ne reçois pas si matin.
— Je suis le commissaire de police.
— Je n'ouvre pas, et rien ne me prouve que vous soyez monsieur le commissaire de police.
Continuation du charivari. Colloque à la porte entre le soi-disant commissaire de police et le concierge. Paroles dudit commissaire, à voix basse, au concierge :
—Appelez la domestique, dites que c'est vous, le concierge, que vous êtes seul, qu'elle ouvre.
Vois du concierge :
—Antoinette, ouvrez, je suis seul, je veux parler à votre maitresse.
Est-elle entêtée de ne pas vouloir ouvrir, sa maîtresse a peur.
Mutisme complet de ma part et de celle de ma domestique. Reprise des coups de poing dans la porte et des coups de timbre à le briser.
Voix du commissaire :
—Cette dame est entêtée, je le suis plus qu'elle, j'attendrai, devrais-je rester jusqu'à cinq heures du soir. Tant pis si je fais du scandale, ce n'est pas ma faute, et il recommence à nouveau le tumultueux charivari.
Une voisine sage-femme, demeurant sur le même palier, demande ce qui se passe :
—C'est le commissaire de police qui veut se faire ouvrir, répond le concierge, et madame ne veut pas.

—Prenez-la par la famine, elle sera forcée d'ouvrir pour envoyer chercher à manger. A offert une chaise audit commissaire, lequel a répondu que, dans son métier, il était habitué à rester debout.

503
A nouveau, coups de poing redoublés, coups de timbre et ce, jusqu'à onze heures et demie.
— Décidément, ce ne sera pas encore pour aujourd'hui. (Paroles textuelles de M. le commissaire.)
Deux individus à mine effroyable se tenaient sur le trottoir opposé à ma maison et montraient mes fenêtres de la main.
Toute la rue était ameutée; les boutiquiers, marchands de vins, blanchisseuses, tapissiers sont restés toute la journée en observation, ayant pour objectif mes fenêtres. Tous les locataires de ma maison étaient à leur porte: le scandale a été public.
Ces deux individus sont restés en faction jusqu'à quatre heures et demie, ainsi qu'un agent en uniforme, et pendant toute la journée.
L'homme qui prenait un faux nom et se faisait appeler Durand, était Clément, que nous retrouvons à chaque pas dans notre récit et qui répond : présent ! toutes les fois qu'il y a un domicile à violer, un attentat sans danger à commettre, une illégalité à accomplir.
Avouez que nos pauvres expulsés peuvent avoir quelque joie lorsqu'ils contemplent l'assemblage infâme que forment les trois hommes qui ont été le plus activement mêlés à l'exécution des décrets.
Cazot, l'homme de la loi, est poursuivi par les actionnaires après la faillite de la Société d'Alais-au-Rhône, et obligé de donner sa démission de président de la Cour de cassation. Laferrière, le représentant de la jurisprudence, fait enfoncer les portes de son ancienne compagne pour rentrer en possession de lettres compromettantes. Clément, le magistrat judiciaire, moitié Lebel et moitié Lecoq, ceint l'écharpe tricolore pour aller liquider les amours des conseillers d'Etat.
Dans de semblables conditions, on comprend la détermination désespérée de ce curé de Seine-et-Marne qui, poursuivi par la bande juive, est pris d'épouvanté et se

504
tue. Il faut lire le récit de cette agonie dans la Lanterne (numéro du dimanche 18 novembre 1883). Rien n'est plus tragique. L'histoire a d'ailleurs été réunie plus tard en brochure. L'infortuné, rentré tranquille et content à son presbytère après une journée de bonnes oeuvres, trouve un journal dans une lettre, il l'ouvre, il lit les calomnies qu'on a imprimées contre lui et il s'écrie : « Je suis perdu (1) ! »
La tempête alors éclate sous le crâne du prêtre de village, y trace sur le papier une dernière protestation d'innocence :
« Je suis innocent, je meurs victime !» écrit-il ; puis il tente de s'asphyxier, il allume un petit fourneau de charbon de bois, mais la mort ne vient pas; alors il veut protester encore et le cerveau déjà empli de vapeurs mortelles, il griffonne quelques mots incompréhensibles sur ce papier que l'on retrouva le lendemain, dit la Lanterne,
« maculé, sali, noirci « comme si on avait essayé d'y tracer des caractères à l'aide du doigt trempé dans la cendre. » Il a la force de se traîner jusqu'au grenier et le matin on

(1) Il est inutile, je crois, de démontrer longuement l'innocence du pauvre prêtre qui n'a jamais fait doute pour personne puisqu'à l'heure du crime, il était à six kilomètres de là.
Les Juifs n'ont donné que deux preuves de sa culpabilité. Voici la première : Lanterne du jeudi 23 novembre 1883, 3 frimaire au 90, troisième colonne : Ce jour-

là même, à Ferreux, le curé vint-il, selon l'usage, dire les prières sur le corps de Duban ? Non... Même numéro, quatrième colonne. Les obsèques de Duban eurent lieu le 5 mais au soir, à Champcenetz, commune d'où dépend le château de Ferreux. Pour comble d'hypocrisie et d'horreur, à côté de l'abbé Proffit, curé de Champcenetz officiait... le curé Frairot. L'assassin osait venir dire les prières de l'Eglise sur le corps de sa victime !
Quand le curé n'officie pas c'est la preuve qu'il est coupable, quant il officie c'est un crime de plus. Etonnez-vous donc qu'un prêtre de campagne traqué de cette façon ait perdu la tête !

505
retrouve quelque chose qui pend. On croit d'abord, dit le journal juif, que c'est une vieille soutane, mais bientôt on s'aperçoit que dans cette vieille soutane il y a un cadavre (1).
Sans doute le suicide est le crime des crimes puisque c'est le seul dont on ne se puisse repentir ; c'est le crime de Judas. Mais, comme on devine, au point de vue humain, l'affolement qui prend ces humbles quand ils sentent que la meute est sur eux !
A qui avoir recours ? Il y avait fête à Ferrières cette semaine-là; vous figurez-vous le pauvre curé demandant assistance contre les Juifs de la Lanterne à quelque invité s'élançant joyeux au rendez-vous de chasse ? « Les Juifs, mon cher abbé, mais ce sont des gens ravissants, lisez les gazettes, la baronne a des yeux de velours ; quant

(1) Il faut regarder aussi, dans le numéro du 15 novembre de la Police illustrée que publie hebdomadairement la Lanterne, la Semaine comique par Cool Toc avec ce sous-titre : le Curé assassin ou la vertu récompensée. On y voit le curé assis devant une table bien servie en face d'une femme dans une attitude gaillarde, puis Dieu le père, attirant le curé a lui; un dessin plus grand représente le curé pendu et tirant la langue; aux pieds du mort qui traînent sur le parquet, il y a un exemplaire de la Lanterne. C'est effectivement fort comique. J'ai deux exemplaires de cette feuille, qui fait honneur à Eugène Mayer; j'en tiens un à la disposition de Bedarrides et autres impudents qui s'émancipent souvent à parler du « pauvre Israël si bon, si tolérant.» Notons encore, parmi les imaginations ignobles qui caractérisent, bien une époque, la cavalcade organisée dans le bourg de Saintines, au mois de mars 1884, avec l'autorisation de M. de Selves, préfet de l'Oise. Sur des chars ornés de feuillages, des filles étaient installées. D'autres chars servaient de voitures-réclames à un roman-feuilleton de la République française. Dans une carriole fermée par un rideau qu'on tirait moyennant deux sous on avait placé un bouc et une chienne qui étaient censés représenter le malheureux prêtre et la femme que la calomnie lui attribuait comme maîtresse. Tout ce que les villages de la banlieue de Paris contiennent de gens mal famés suivait à cheval ou à pied, ivres dès le matin, hurlant des refrains qui auraient épouvanté le marquis de Sade.

506
au baron il a des bois magnifiques... Ce bon ami je me reprocherai toute ma vie de l'avoir fait attendre pour un « tisser courre. »
Les invités ont dû être heureux. Il y a eu certainement double fanfare, une pour la chasse au cerf, une pour la chasse à l'homme. Nos élégantes sportwomen, nos jolies chrétiennes du faubourg en souriant d'un oeil énamouré aux grâces un peu lourdes et aux plaisanteries fortement épicées du beau Maurice Ephrussi, le fils du marchand de pommes d'Odessa, n'ont guère songé, j'en suis sur, à la vieille soutane qui pendait là-bas dans un presbytère de village et qui ballottait sur les membres raidis d'un prêtre de Jésus-Christ.

On ne peut imaginer l'impudence des calomnieuses inventions que les Juifs entassent sur tout ce qui touche à l'Eglise.
Qui ne connaît Ms* Howard, une des plus Imposantes figures de l'épiscopat catholique anglais ?
Voici ce qu'ont imaginé sur lui les Archives Israélites, journal officiel du Judaïsme français, d'ordinaire plus circonspect que la Lanterne, moins bruyant dans sa haine.
D'après elles M. Howard serait un Juif de Prague.
Mgr Howard, affirment-elles, n'est point né dans l'Eglise catholique ; ce n'est point l'eau bénite répandue sur son front qui a assuré l'immortalité a son ame, mais ce sont les eaux de la mer Rouge par laquelle ses ancêtres ont passé, c'est le couteau de Mahel (péritomiste). Cette opération fut accomplie, il y a une quarantaine d'années, sur le corps du futur Monsignor, dans la ville de Prague, et lorsque le père adressa, durant la cérémonie de la circoncision, les prières en usage, il ne se doutait guère de la future grandeur de son fils ! Ajoutons, pour être sincère, que le vieil Austerlitz — tel est le vrai nom de l'archevêque de Saint-Pierre

507
n'avait nullement souhaité cette sorte d'élévation pour son fils, car il était sincèrement attaché à la religion de ses pères, et la tiare même ne l'aurait pas rendu parjure à sa foi. Le Monsignor, son fils, a été élevé dans les saines traditions de la religion juive, et il est plus que probable qu'avant l'âge de quinze ans il n'avait jamais mis les pieds dans une église.
Les dispositions du jeune Austerlitz auraient attiré sur lui l'attention d'un rabbin de Prague, M. Teweles, qui aurait commencé son éducation et lui aurait donné quelques notions de musique. A la mort de son père, le jeune homme fut obligé de donner des leçons pour vivre et bientôt il entra comme violoniste au théâtre de Prague.
C'est là, continuent les Archives, que se manifesta à lui la grâce sous la forme d'une jeune… lady anglaise sur qui la beauté exceptionnelle du jeune virtuose avait produit une profonde impression. Howard passa du théâtre à l'hôtel de la riche anglaise et il put, le lendemain, annoncer aux parents de ses élèves que désormais il n'avait plus besoin de courir le cachet. En 1852, il reçut une invitation de passer en Angleterre et accepta.
Nous n'avons point de détails authentiques sur son séjour dans ce pays ; nous savons seulement que les portes des salons les plus aristocratiques de Londres et de Dublin lui furent largement ouvertes et que c'est en Angleterre qu'il se convertit au Christianisme pour se vouer à la carrière ecclésiastique. Il changea à cette occasion son nom d'Austerlitz contre celui de Howard. L'archevèque Manning l'honora de sa faveur toute spéciale et il devint très en faveur auprès de l'aristocratie féminine.
Au commencement de l'année 1860, il fut présenté au Pape, comme membre d'une députation catholique anglaise. Pie IX, chez lequel le sentiment du beau est très développé, retint le jeune prêtre et lui accorda immédiatement le titre de « Cameriere délla sua santita, » distinction qui lui valut en même temps le titre de Monsignor. Afin d'assurer au nouveau chambellan du Pape un revenu convenable, les dames de l'aristocratie anglaise se cotisèrent pour une somme de 30,000 livres sterling dont elles lui firent cadeau.

508
A Rome, comme à Londres et à Dublin, les salons les plus aristocratiques ouvrent avec empressement leurs portes au nouveau cameriere, qui jouit de la faveur toute spéciale des familles princières Barberini et Borghèse, les plus riches et les plus influentes de Rome.
Aujourd'hui encore, Howard n'a rien perdu de son amabilité, mais il n'a plus besoin d'y avoir recours ; le prélat se trouve dans une position où l'on peut se passer de protecteur. Le chapeau rouge lui parait assuré : nous ignorons si Son Eminence pense encore aux tristes jours qu'elle

a passés au Ghetto de Prague, près du vieux rabbin Teweles, qui croyait en faire un flambeau en Israël, et s'il n'était pas plus heureux qu'aujourd'hui malgré toute sa grandeur (1).
Il n'y a pas un mot d'exact, est-il nécessaire de le dire, dans tout ce récit. Aucun Anglais n'ignore les origines de Mgr Howard, qui est cousin du duc de Norfolk et dont le lieu de naissance est mentionné dans la liste des prélats de la Cour romaine.

'Edoardo Howard, nato in Hainton, diocesi di Nottingham, 13 febbraio 1829, della s. m. di Pio IX creato e pubblicato addi 12 marzo 1877, del titolo dei SS. Giovanni e Paolo, Arciprete della Patriarcale Basilica Vaticana, Prefetto della S. Congregazione della R. Fabbrica di S. Pietro'.

Elevé au collège catholique d'Oscott, le jeune Howard entra dans l'armée comme officier aux gardes et, en cette qualité, il conduisait un peloton aux funérailles de Wellington au mois de septembre 1852. Fort apprécié dans la haute société anglaise, il obéit à une vocation irrésistible et il alla, en 1853, recevoir les ordres à Rome.
Pie IX avait donné la pourpre à Mgr Howard ; Léon XIII semble avoir obéi à une de ces nobles pensées, qui lui sont

(1) Archives israélites, volume 36 (numéro du 1er août 1875).

509
familières, en le choisissant comme cardinal ponant dans le procès de canonisation de Jeanne d'Arc, comme si, demandés par un Anglais qui avait été soldat, les honneurs accordés à l'héroïne eussent dû avoir comme un caractère de réparation.
Qu'importe aux Juifs ! L'effet est toujours produit et l'histoire d'un violoniste, qui se convertit par intérêt et se fait entretenir par des Anglaises, sera reprise dans quelques années et racontée à la tribune par quelque Paul Bert.
En voyant le titulaire d'une cure déjà importante, comme Frairot, ne pas même essayer de lutter, on devine ce que doivent peser nos instituteurs congréganistes, empêtrés dans leur robe, mal à l'aise pour répondre à des accusations que très souvent ils ne comprennent pas. Avant même de paraître devant les tribunaux, ils ont de la boue jusqu'au menton.
Je n'ai jamais rien rencontré d'aussi complet dans ce genre que les injures prodiguées à un certain frère Numasius, qui fut acquitté presque sans débat, par le jury bien entendu, car les accusations portées contre lui ne reposaient absolument sur rien.
Le frère Halp, le frère Bazilien, le frère Meillier acquittés de même, ont été eux aussi littéralement couverts d'opprobre. La Franc-Maçonnerie juive trouve là un profit certain ; dès qu'elle veut établir une école laïque dans un pays où les frères sont aimés, elle envoie l'ordre à ses magistrats de monter l'affaire. Si l'innocent est condamné c'est tout bénéfice ; s'il parvient à se tirer de ce mauvais pas, il n'en a pas moins été injurié, vilipendé, outragé pendant six semaines, et l'on en est quitte pour annoncer le résultat en une ligne dans le journal qui a diffamé en trois colonnes.

510
Parfois l'incident se corse. Deux Juifs se battent sur le corps d'un prêtre et se reprochent mutuellement de s'être volé une calomnie d'un gros rapport.
Au mois de février 1881, le Juif Eugène Mayer accuse le Juif Paul Strauss de s'être indûment approprié sa littérature pour la porter à la Dépêche de Toulouse. — Ce n'est pas de la littérature, répond Strauss, d'ailleurs, je travaille pour la bonne cause, pour la bonne cause tout est permis.

Chemin faisant, on apprend que ce Paul Strauss, opportuniste fort zélé, et présentement conseiller municipal, a été condamné, en 1879, à trois ans de travaux publics pour désertion et autres peccadilles. C'est une note utile à prendre en passant, mais il faut dire que la révélation n'étonne personne dans ce monde là.
Comment les hommes qui gouvernent auraient-ils aucun scrupule envers les catholiques, qu'ils poursuivent d'une haine implacable, lorsqu'ils n'hésitent pas à assassiner ceux qui, partageant certaines de leurs doctrines, ont conservé un fond d'honnêteté et trouvent leurs moeurs mauvaises et leurs procédés condamnables ?
La mort du malheureux Saint-Elme est certainement une des pages les plus inouïes de l'histoire de ce temps. L'infortuné appartenait à une opinion qui n'est pas la mienne et on ne m'accusera pas d'obéir à l'esprit de parti en parlant de lui ; mais cette exécution d'un écrivain par des sbires, en plein XIXe siècle, est faite pour exciter l'indignation de tous.
Rédacteur d'un journal avancé, le Sampiero, Saint-Elme avait combattu avec infiniment de courage l'opportunisme qui, en Corse, avait fini par s'implanter en s'appuyant sur ces êtres avides et corrompus que contient toujours une

511
population même foncièrement probe et loyale comme celle de la Corse. Il s'était élevé contre la conduite du préfet Trémontels qui, selon son expression : « avait fait de la préfecture une maison de tolérance et une succursale de la
forêt de Bondy. »
Emmanuel Arène vit sa candidature perdue et essaya de prendre de Paris des attitudes de capitan prêt à franchir les monts et les plaines pour châtier les insolents qui se permettaient de marcher dans son ombre ; il déclara comme le Châteaufort de Cyrano de Bergerac « qu'il allait faite pendre les quatre éléments et envoyer défendre au genre humain d'être vivant dans trois jours. »
Saint-Elme, qui avait été officier,répondit tranquillement à ce matamore qu'il était disposé à faire la moitié du chemin et qu'il viendrait jusqu'à Marseille.
Arène épouvanté se jeta dans les bras de Veil Picard et de Waldeck-Rousseau.
Les fonds secrets furent mis à contribution et quelques jours après une tentative d'assassinat avait lieu sur l'écrivain redouté, les assassins étaient des agents de police déguisés en bourgeois. Saint-Elme, dès qu'il fut remis de ses blessures, essaya de demander une explication au préfet (1) qui tenait ses assises au café Solférino et

(1) Ce préfet, qui se faisait pompeusement appeler de Trémontels, s'ippelait tout simplement André. Avant d'être préfet de la Corse, il avait été préfet de l'Aveyron et il paraît que dans ce poste il aurait commis de nombreux détournements à l'aide de mandats fictifs. C'est du moins ce qu'affirma le fonctionnaire qui lui succéda dans l'Aveyron, M. Démangeât, dans une lettre adressée à la Nouvelle Presse et publiée par elle le 11 novembre 1884 : « Je refusai à maintes reprises, dit M. Démangeât, et malgré de nombreuses lettres de rappel de M. Legnay, directeur des affaires départementales, qui connaissait, le dossier, de justifier des comptes injustifiables.»
Il est vrai que dans la discussion d'une interpellation qui eut lieu à la Chambre, le 10 novembre 1884, à propos de la révocation du même M. Démangeat comme inspecteur des prisons, M. Asmodée Laroze, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, fit planer des doutes sur la probité de ce dernier, qui fut réintégré dans l'administration sous le ministère Brisson.
Waldeck-Rousseau avait déclaré solennellement à la Chambre qu'il avait mis M. de Trémontels en demeure de faire un procès devant le jury pour se laver

complètement. Trémontels a craint des révélations écrasantes et l'affaire en est restée la.

512
avait installé là son cabinet. Le préfet le fit assommer à coups de barre de fer par le concierge de la préfecture aidé par le maître de l'établissement.
Pour être sûr que l'attentat rêussirait le procureur de la République avait défendu à cet homme menacé de tous les côtés d'avoir des armes sur lui et, toutes les fois qu'il savait qu'il devait être attaqué il le faisait fouiller et désarmer pour qu'il ne pût se défendre.
Le procès du journaliste, longtemps retardé par son état de maladie, fut profondément émouvant. On le transporta à l'audience sur une civière, moribond. Près de lui se tenait la pauvre femme enceinte qui avait voulu accompagner son mari et qui essuyait avec un mouchoir la sueur déjà glacée qui coulait de son front.
Alors on vit cette chose qu'on n'avait jamais vue en France, tandis que les assassins, sûrs de l'impunité, se pavanaient dans la salle, un horrible coquin, l'avocat général Bissaud insultant, raillant, cet homme qui râlait déjà, affirmant que les assassins avaient bien agi et que Saint-Elme « jouait la comédie. »

De la foule sortit une protestation indignée pendant que Bissaud s'asseyait en ricanant. Saint-Elme fît un effort pour répondre à cet infâme, il n'y put parvenir. Quelques heures après il était mort.

513
Ces faits monstrueux sont dans toutes les mémoires. La discussion à la Chambre de l'interpellation de l'extrême gauche sur les affaires de Corse jeta sur nos mœurs publiques une aveuglante lumière. Assassinat par des bravi payés par le préfet (1), fraudes électorales, corruptions de tout genre, secours distribués pour la perte d'un bétail qui n'avait jamais existé, tout était là.
M. de Douville-Maillefeu, en voyant monter vers le gouvernement cette marée de boue, semble avoir éprouvé cette admiration qu'on éprouve devant certains déchaînements de la mer et cria avec une sorte de transport :
« Qu'on dise tout! que la honte coule à pleins bords ! »
La Chambre n'eut même pas un blâme platonique pour les Trémontels et les Bissaud et vota l'ordre du jour pur et timple.
Rien ne fut singulier comme l'attitude de Brisson l'incorruptible. Toutes les fois qu'on essaye de dénoncer à la tribune quelques-unes de ces prévarications de ministres ou d'hommes publics qui sont évidentes sans qu'on puisse les prouver matériellement, il s'écrie : « Donnez des preuves ! » Cette fois il existait un témoignage irrécusable des concussions

(1) On n'a point l'idée, me disait M. de Multedo, conseiller général, de ce que l'opportunisme a fait de la Corse en quelques années. On y est revenu à l'état sauvage et la loi n'existe plus pour ceux qui n'appartiennent pas à la bande dominante. Le 25 janvier 1885, un ouvrier, Dominique Antoine Urbain, est frappé de cinq coups de couteau dans la région du cœur. Celui qui l'a frappé, un nommé Franchini, qui a déjà joué un rôle dans l'affaire Saint-Elme, est acquitté par le tribunal d'Ajaccio, et c'est la victime qui est condamnée aux dépens. Chacun se fait justice soi-même; le nombre des meurtriers réfugiés dans les maquis, qui était descendu à 60 à la fin de l'Empire, est maintenant de plus de 1,200.

514

des représentants de la Corse, Emmanuel Arène (1) et Peraldi. Le président changea brusquement son fusil d'épaule et déclara à tous ceux qui voulurent traiter cette question « que les interpellations de collègue à collègue étaient défendues. »
Aucun doute cependant n'était possible. L'ancien chef de la comptabilité de la compagnie Morelli, M. Semeriva, avait affirmé que MM. Arène et Peraldi recevaient un subside mensuel pour les avantages qu'ils avaient fait obtenir à la Compagnie, grâce à leur position de deputés. Selon lui le feuillet cent cinq du copie de lettres de la Compagnie contenait une lettre ainsi conçue.

Folio 405. Marseille, le 24 août 1883.

Monsieur Peraldi,
député de la Corse,
rue de Monsigny, à Paris,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint, sous pli reccommandé, la somme de 750 fr. en sept billets de banque de 100 fr. et un de 50 fr., montant de votre traitement du mois d'aout.
Veillez, etc.Signé : SEMEBIVA (2).

M. Semeriva soutenait en outre que les livres de la Compagnie portaient, à la date du 14 décembre 1884, la mention suivante :

Indemnité à Peraldi, mois de novembre 1883, sept cent

(1) Cet Emmanuel Arène, qui ne fait passer volontiers pour un descendant d'Arena, est le fils d'un quincaillier juif de Marseille qui vint s'établir à Ajaccio.
(2) Voir à ce sujet, en dehors du Journal officiel du 6 et du 8 juin 1884, la Question Corse, par M. Ernest Judet, et la réimpression du journal le Samviero dont Saint-Elme était le rédacteur en chef.

515
cinquante francs. Indemnité à Arène, mois de novembre 1883, mille francs.
Peraldi se défendit faiblement et pour tonte excuse se contenta de dire qu'il était notaire, ce qui frappa d'étonnement les gens qui ne pouvaient comprendre ce que les panonceaux venaient faire là. Quant à Arène, il nia violemment.
S'il était honnête il n'avait, pour être disculpé immédiatement, qu'à demander à un tribunal d'honneur de constater si les feuillets portaient la mention en question.
Il s'en garda bien et le groupe de l'Union républicaine continua à réchauffer ce jeune concussionnaire dans son sein. M. Ranc qui, au moment de l'affaire Bolland, s'était démené énergiquement, sous prétexte que les amis de Gambetta ne pouvaient pas être soupçonnés, ne donna pas signe de vie. A lui aussi il était bien simple cependant d'aller feuilleter les livres de la Compagnie
La Franc-Maçonnerie n'est pas satisfaite encore et elle rêve de perfectionner le mécanisme de la persécution. Ainsi que l'a démontré M. Guillot dans un ouvrage dont la sincérité fait honneur à ce juge d'instruction (1), le nouveau code d'instruction criminelle enlève tout recours au citoyen victime de l'arbitraire.
Il y a là, encore une fois, un véritable système, une forme de gouvernement qui restera dans l'histoire.

Au lieu de s'appuyer sur les gens de violence et de force,comme le fit la Terreur, le régime actuel s'appuie exclusivement sur les gens de ruse, de dol et d'indélicatesse ; il les groupe en une manière de syndicat, il leur ouvre un certain crédit sur la

(1) Des Principes du nouveau code d'instruction criminelle, par M. Guillot, juge d'instruction.

516

loi et les tient par la menace de fermer ce crédit ; il concède une sorte d'impunité subordonnée à certaines conditions de dévouement, il accorde deux ou trois délits à commettre au choix comme on accorde un bureau de tabac.

Ce que n'ont indiqué ni Ignotus, ni M. Guillot, ni tous ceux qui se sont occupés de la persécution exercée par la magistrature franc-maçonnique, c'est l'état psychologique de tous ces persécutés grands et petits, qui rend leurs tortures mille fois plus atroces qu'elles ne le seraient pour nous et en même temps les met presque hors d'état de se défendre.

Il y a là encore comme une confirmation de la justesse du mot de Taine, qui parait si simple : « la Révolution est un retour à l'état de nature. »

Le malheur de ces persécutés honnêtes est de rester des civilisés, de croire qu'on vit encore sous le régime des lois, que les magistrats sont de vrais magistrats, que la police, l'administration, la justice fonctionnent régulièrement.

L'accusation dont ils sont l'objet prend pour eux l'importance qu'elle aurait dans une situation normale.

Je me souviens toujours d'une jolie histoire que m'a contée Alexandre Dumas.

Il rencontre un jour dans un salon une femme qui, après avoir rôti le balai vingt ans, avait fini par se faufiler dans le vrai monde ou dans quelque chose qui y ressemblait.

Cette femme traite Dumas et son œuvre du haut en bas, elle lui reproche de n'avoir jamais décrit que des milieux malsains, de n'avoir jamais mis en scène une honnête femme.

Dumas écoutait. Sans doute si ce reproche lui avait été adressé par quelque jeune fille innocente, il eût souri de cette façon de juger son œuvre et n'eût pas répondu. Si celle qui lui parlait eût succombé à l'entraînement du cœur,

517

si elle eût été victime d'une de ces passions profondes devant lesquelles l'être est si faible, l'auteur du Demi-Monde se fût certainement tu encore, car si l'esprit est dur chez lui, le cœur a des tendresses que le vulgaire ne connaît pas. Tel n'était pas le cas ici.

Celle qui s'exprimait ainsi avait été une prostituée, elle avait reçu de l'argent pour se livrer; c'est la prostitution qui avait payé l'hôtel dans lequel elle habitait, les chevaux qui la portaient au Bois, les tableaux de maître qui garnissaient sa demeure, la parure qui ornait sa décrépitude élégante.

Elle continuait à parler de la vertu, à flétrir les filles corrompues et les écrivains corrupteurs.

Soudain, Dumas fixa sur elle son regard bleu si aigu, puis lui frappant vigoureusement sur le ventre.

— As-tu fini ? dit-il simplement.

Un flot de larmes vint aux yeux de la créature...

As-tu fini ? est un mot qui sert. Les plus éhontés parmi nos républicains tripoteurs, nos magistrats déshonorés, nos administrateurs familiers avec tous les crimes, hésitent parfois à s'en prendre directement à un Parisien accoutumé à ne se gêner qu'avec ce qui est honnête ; ils craignent cet as-tu fini ? gouailleur, mépriseur, vengeur, qui rappellerait à ces impudents tout leur passé d'infamies.

Les prêtres, les braves gens, les vieillards habitués à respecter les conventions sociales, ne savent pas dire : As-tu fini ?
Malesherbes ne l'a pas dit à Fouquier-Tinville et c'est un des spectacles les plus affreusement comiques qui se puissent imaginer que celui de tous ces grands Parlementaires, de tous ces personnages austères et vénérables s'abaissant à donner des raisons aux misérables couverts de sang qui remplissaient alors les prétoires.
Tombées dons quelque embûche, atteintes au cœur par

518
quelque campagne organisée contre elles, les victimes de la Franc-Maçonnerie s'en vont ruminer leur infortune dans un coin ; le mari quelquefois regarde sa vieille compagne, et tous deux se sont compris, ils pensent à la même chose, au malheur d'avoir trop vécu, à la carrière brisée, au nom que naïvement ils se figurent déshonoré (1).
Quel livre à faire sur ces souffrances intimes, sur ces drames qui se passent dans chaque ville et presque dans chaque village ! Ce livre, un seul parmi nous aurait pu l'écrire poignant, navrant, sincère, tel qu'il devrait être en un mot ; c'est Alphonse Daudet ; il l'écrira peut-être.
Quel livre plus tentant, pour une âme généreuse ? II y a des simples et des humbles qui sont bien émouvants à regarder aux prises avec cette formidable machine gouvernementale mise en mouvement par des mécaniciens scélérats.
Quoi de plus impressionnant que l'histoire de ce pauvre organiste de la cathédrale d'Uzès, que tous les journaux ont contée (2)?
C'est une sorte de conseiller Krespel, un de ces maîtres de chapelle à moitié fantastiques comme en a peint Hoffmann, il vit en dehors du monde réel dans un rêve musical, il sourit en marchant aux mélodies divines qu'il entend chanter en lui. Les leçons qu'il a en ville et dans un couvent assurent le nécessaire à ce doux chimérique qui vit de peu. Noël approche et il compte ce jour-là faire entendre un morceau, qui sera digne des maîtres immortels de Paesiello et de Palestrina. « Vous écouterez cela, » dit-il, et sa bonne figure s'illumine et rayonne. »

(1) Voir la mort de M. Maîtrejean, on vieux magistrat, frappé par Martin-Feuillée, pris d'une mélancolie noire et qui se suicidant au mois de février 1885.
(2) Février 1883.

519
Les Francs-Maçons de la ville, qui se réunissent dans un petit établissement comme celui qu'a décrit Goncourt dans la Fille Elisa, ont juré de perdre ce naïf et cet ingénu. Le juge d'instruction se voit déjà garde des sceaux s'il peut faire condamner cet innocent. Le musicien est arrêté sous une inculpation abominable.
On obtient un premier succès. La supérieure de l'établissement de Saint-Maur tombe morte quant on vient lui raconter ce qui se prépare. Comment de telles choses auraient-elles pu se passer ? Il y a impossibilité matérielle.
Une Sœur est toujours présente aux leçons de musique auxquelles assistent les parents.
Le prisonnier n'en reste pas moins au secret pendant trois mois, se débattant en vain contre cette horrible accusation. Trois fois l'instruction est close faute d'une base quelconque aux imputations; trois fois la Franc-Maçonnerie la fait reprendre. Enfin la Cour d'assises acquitte le malheureux musicien contre lequel il n'y a pas l'ombre d'une preuve. « C'est égal, dit un des meneurs de l'affaire, nous l'avons tout de même empêché de faire jouer sa musique à la cathédrale. »
Les humbles tiennent quand même ; on les prend par la famine. Au fond du onzième arrondissement, rue des Trois-Bornes, une indigente famille se lamente autour du lit où l'un

de ses enfants agonise. Il n'y a ni pain pour les parents, ni médicaments pour l'enfant ; on attend anxieusement la réponse à une demande adressée au bureau de bienfaisance... La réponse arrive... Les parents ont déclaré jadis qu'ils envoyaient leur fils aîné à l'école des Frères, on leur envoie pour tout secours un récépissé de cette déclaration.
Cette blague atroce n'est-elle pas bien franc-maçonnique ?

520
N'y sentez-vous pas bien l'aprêté ricaneuse et froide des maîtres du jour, des aventuriers de tous les pays qui se partagent l'argent que certains catholiques imbéciles continuent à verser à nos bureaux de bienfaisance ?
Ce que sont ces bureaux, un ouvrier l'a dit dans une réunion publique où il signalait nominativement un des commissaires comme étant inscrit lui-même sur la liste de l'assistance publique.
Ignotus, en rappelant que sur deux cent quarante administrateurs, cent quatre-vingt-dix avaient été chassés, a constaté que, parmi les remplaçants nommés, il se trouvait « des marchands de vin, des blanchisseurs dont quelques-uns, ayant leur famille inscrite au bureau même, payaient le ménage avec l'argent des aumônes (1). »
L'exemple que nous citions plus haut n'est pas isolé. La jovialité cynique, la joie bruyante du mal accompli est un des traits de la persécution actuelle.
Le grand bonheur d'un inspecteur de l'instruction publique, quand il a devant lui une religieuse, c'est-à dire quand il peut être insolent impunément, est de salir ce qui est pur, d'imaginer une question équivoque, de risquer un mot à double entente qui fait éclater de rire les frères et amis répandus dans la salle.
— Qu'est-ce qu'un libertin ? demande un inspecteur à une Sœur.
— Je n'ai pas à répondre à cette question que vous ne m'adressez qu'à cause de l'habit que je porte.

(1) Figaro M mai 1883.
Il y a toujours des gens qui vont trop loin. Cuvillier, marchand de graines à La Chapelle, était de ce nombre ; il payait ses employés et jusqu'à son tailleur avec des bons du bureau de bienfaisance ; le scandale parut dépasser la mesure et au mois de janvier 1886 il fut condamné par la 11e Chambre à huit mois de prison.

521
Celle qui remit ainsi ce mal-appris à sa place avait du sang-froid ; combien de nonnes, tremblantes déjà d'être ainsi en spectacle, auraient été démontées !
Dans un discours au Conseil général du Gers, M. Paul de Cassagnac a raconté quelques-uns des exploits de l'inspecteur Carbasse qui excitait les instituteurs à insulter les Sœurs.
Une religieuse se présente à l'examen, le cœur lui bat bien fort, elle est tout effarouchée devant cette foule, elle sent que les mots vont rester dans sa gorge. Vous qui avez un peu d'âme vous devinez cet état d'ici j'en suis certain. C'est en Dieu seul que la pauvrette espère, il lui donnera la force nécessaire, elle s'agenouille dans un coin de la salle, elle joint les mains et murmure une petite prière.
Un instituteur a vu ce mouvement.
— Ohé la Sœur ! crie-t-il de cette voix particulière aux gens de son espèce, voulez-vous que je vous donne l'absolution ? je suis Carme...
Ce plaisant du ruisseau s'appelait Carme.
Carbasse se frappant les genoux de la main rit aux larmes en voyant pâlir la pauvre Sœur tout effarée devant ces yeux fixés sur elle.

Que d'actes de courage on trouverait parmi le peuple, en province et même à Paris ! Le premier qui ait résisté à la loi athée, que des gens indépendants, aisés, acceptent servilement, est un charpentier de Lavaur qui, défendu par M. Bellomayre, eut gain de cause devant la commission scolaire.
Dans un autre coin de la France, à Jarzé, un modeste facteur du télégraphe, Baillou, atteint d'une maladie incurable, père de cinq enfants, refuse d'envoyer ses filles à l'école laïque. L'affreux Jabouille, le préfet du département, le menace de le révoquer; l'honnête homme tient bon

522
et renonce a son gagne-pain plutôt que de laisser corrompre ses enfants.
Tous ceux-là, cependant, s'effacent devant cette vaillante plébéienne de Montaure (Eure), cette mère de sept enfants condamnée à vingt-deux jours de prison, sous prétexte de contravention à la loi, arrêtée par les gendarmes, au mois d'octobre 1883 et conduite à la prison de Louviers (1).
Celte condamnation était absolument arbitraire. Le jeune garçon de cette malheureuse femme ayant, au mois d'avril 1883, atteint l'âge de treize ans, on n'avait pu, sans commettre un acte illégal, poursuivre et condamner sa mère pour n'avoir pas dans le courant de mai envoyé son enfant à l'école.
Le Parquet de Louviers fut obligé de reconnaître cette évidence et le procureur de la République pris d'une honte

(1) Voir sur cette affaire, qui prouve à quel point d'arbitraire on en est arrivé en province, le numéro du Patriote de Normandie portant la date du 20 octobre 1881, et la Semaine religieuse d'Evreux du 3 novembre 1883. « Nous ne faillirons pas à notre devoir, dit en terminant la Semaine religieuse, et nous publions, pour qu'ils soient cloués au pilori de la conscience publique, les noms des menbres de la commission scolaire de Montaure et du iuge de paix de Pont-de-l'Arche.
« Les membres de la commission scolaire sont les citoyens :
« 1. Boutry Césaire, maire de Montaure et propriétaire.
« 2. Alépée Basile, ancien propriétaire, ancien boucher, actuellement tisserand.
« 3. Richard (Jean-Baptiste), fils, tisserand.
« 4. Martin (François), ancien adjoint, propriétaire et tisserand.
« 5. Deriberprey (Julien), adjoint au maire, propriétaire et tisserand tous domiciliés à Montaure.
« Retenons bien maintenant le nom du juge de paix de Pont de l'Arche qui a prononcé la condamnation, il s'appelle Dussaux. »

523
un peu tardive, donna l'ordre de mettre en liberté cette pauvre femme. Elle n'en avait pas moins passé onze jours en prison parmi les gens sans aveu, traitée comme une criminelle.
Le juge de paix de Pont-de-l'Arche, qui avait commis une véritable forfaiture, ne reçut pas même un blâme ; il fut au contraire félicité par le garde des sceaux, du moins s'il faut en croire ce misérable qui affirmait hautement que cet acte de bon plaisir lui vaudrait de l'avancement. En tout cas il est toujours en fonctions.
Si vous voulez voir ce qu'est l'égalité devant la loi, transportez-vous au Corps législatif. Nul ne s'est occupé de cette paysanne qui a porté sept enfants dans ses flancs et qu'on a jetée dans un cachot au mépris de tout droit.

Il s'agit maintenant d'une Prussienne, femme d'un Belge condamné pour vol, exerçant publiquement la prostitution et donnant ses rendez-vous dans un garni tenu par la mère de son mari (1).
Les représentants de la France s'occupent de cette intéressante créature pendant toute une séance. Delattre flétrit à la tribune les agents qui ont osé arrêter cette femme au moment où elle raccolait les passants. Toute la gauche naturellement soutient l'orateur. Une prostituée, une Prussienne, un repris de justice belge, il y a bien dans ce ragoût tous les ingrédients qui plaisent à ces palais de cosmopolites. Il se dégage bien de cette fange cet arôme que les Spuller, les Steeg, les Lockroy hument avec délices.

(1) Consulter à ce sujet le livre de M. Macé, le Service de sûreté, auquel nous avons fait déjà plus d'un emprunt. L'ancien chef de la sûreté déclare avoir toutes les pièces à la disposition de ceux qui voudraient être édifiés sur la cliente de M. Delattre et sur M. Delattre lui-même.

524
Haro sur la Française, qui veut élever honnêtement ses enfants! honneur à l'Allemande qui se livre aux passants !
Voici encore une victime émouvante : Lenoir, un cocher. Vous l'avez peut-être rencontré dans Paris et, si vous étiez pressé, la rencontre n'a pas été propice pour vous. Le pauvre homme, à moitié fou, ne se rappelait plus l'adresse que lui donnaient les voyageurs et les laissait parfois en chemin.
Les Francs-Maçons lui avaient volé son enfant, la mère était morte de chagrin et il oubliait de gagner sa vie pour venir, dix fois par jour, demander des nouvelles de son fils à M. Lacointa (1).
L'ancien avocat général à la Cour de cassation, qui donna si noblement sa démission au moment des décrets, avait été touché de cette grande douleur ; il était devenu le conseiller, le consolateur, presque l'ami de ce prolétaire. Pendant que l'infortuné trouvait, comme tous ceux qui souffrent, quelque soulagement à conter son éternelle histoire, le magistrat envoyait sa bonne garder le fiacre afin d'éviter au cocher une contravention.
L'affaire était très simple. L'enfant, envoyé par le chemin de fer, de Paris à Toulouse où il devait entrer dans un établissement d'éducation religieuse, avait été abordé et circonvenu, dans la gare de Narbonne, par un Franc-Maçon, nommé Richard, qui l'avait fait monter dans son wagon et l'avait placé en apprentissage à Cette, chez un confiseur du nom de Lavaille. Là on s'était efforcé de corrompre cette jeune intelligence en lisant chaque soir à l'enfant les immondes publications qu'a produites la librairie anti-cléricale.

(1) Voir l'éloquent et simple récit de M. Lacointa, dans le Correspondant du 25 février 1881. Sous ce titre : les Voleurs d'enfants, M. Léon Lavedan a publié également, dans le Figaro, un récit très circonstancié de ce rapt.

525
Sans doute, on ne pouvait pas espérer que la justice osât poursuivre un Franc-Maçon, mais dès que les faits avaient été signalés au parquet par un homme ayant occupé la situation de M. Lacointa, pouvait-on refuser de rendre immédiatement à sa famille la victime d'un attentat si odieux ?
On n'en fit rien. Le chef du parquet était un de ces hommes recrutés par la République dans les bas fonds sociaux et qui savent qu'en se mettant au service de la Franc-Maçonnerie juive, ils peuvent tout se permettre impunément.

Le premier mandataire qui se présenta avec une lettre du père fut injurié et on lui jeta la lettre déchirée au visage. Le second mandataire fut menacé de coups de barre de fer.
On savait le père pauvre et on spéculait là dessus. Une bonne âme lui fournit les moyens de faire le voyage et de ramener son enfant.
Lenoir intenta au citoyen Richard un procès en détournement de mineur. Ce fut alors qu'on vit comme toujours le Juif apparaître derrière le Franc-Maçon. Lisbonne, l'ancien député, se constitua le protecteur de Richard et plaida pour lui.
M. Lacointa, alors qu'il était directeur au ministère de la justice, avait maintes fois obligé ce Juif, mais l'autre connaissait trop bien la délicatesse des honnêtes gens pour penser qu'on montrât les lettres qu'il avait écrites pour demander ou pour remercier ; aussi ne se gêna-t-il pas pour insulter l'intègre magistrat et l'accuser de s'être mêlé de cette affaire avec une arrière-pensée politique.
Inutile de dire que Lisbonne trouve parfaitement légitime ; le fait d'enlever un enfant à ses parents par prosélytisme anti-religieux. En ceci le Juif se révèle une fois de plus dans tout son brutal cynisme, dans son absence absolue de principes. La liberté de conscience, le droit des pères de

526
famille ne sont pour lui que des effets scéniques ; il est le premier à en rire quand il n'est plus en scène.
A propos du petit Mortara, les Juifs avaient agité toute l'Europe, dérangé toutes les chancelleries, fait couler des flots d'encre ; quand il s'agit du fils d'un plébéien français, le Juif Lisbonne déclare qu'il est permis de ravir un enfant à son père (1).
Le tribunal de Montpellier ordonna la comparution de Lenoir et de son fils, mais on avait eu bien soin de refuser l'assistance judiciaire à cet homme sans ressources. Il put, cependant, grâce à un nouveau secours, faire le voyage et s'entendre traiter comme un malfaiteur par le président du tribunal.
Est-il nécessaire d'ajouter qu'il fut débouté de sa plainte ?
Les hommes n'ont pas pensé encore à recueillir les noms de tous ces braves gens qui résistent à tout pour défendre leur foi, dans un volume qui serait le livre d'or des petits mais Dieu depuis longtemps les a inscrits au livre de sa justice. Ils sont plus que courageux en effet, ils sont héroïques. Nul appui ne les soutient. Les chrétiens riches s'amusent, dansent, parient aux courses, inventent des figures de cotillon ; ils ne songent guère à ceux qui souffrent pour leurs convictions.
Dans l'intéressant ouvrage de M. Wallon, le Tribunal révolutionnaire, un chapitre est intitulé le Brocanteur Mauclaire, confesseur de la foi. Rien n'est plus curieux

(1) En 1859, les Juifs avaient mis tout Paris en mouvement et fait intervenir même l'Empereur parce que deux jeunes détenus condamnés pour vol, David et Isaac Salomon, avaient été l'objet de tentative de conversion.

527
Ce gagne-petit n'est ni un royaliste, ni un aristocrate, il est chrétien avant tout; on l'arrête pour avoir dit que ceux qui avaient détruit le culte catholique étaient des gueux. Sous les verrous il tient à affirmer sa foi et il écrit deux belleslettres qui furent les seuls chefs d'accusation relevés contre lui.
Pierre Mauclaire, captif, chambre des Piques, N°15. Du Luxembourg, ce 45 mai, l'an de grâce 1794 et l'an IVe de la persécution des chrétiens.

C'est bien avec justice et vérité que je me suis servi de ce terme, le 24 novembre dernier, en écrivant une lettre de six pages au scélérat de Chaumette et ses complices de la municipalité de cette malheureuse capitale...
C'est avec une plus grande certitude que je me sers de ce même terme aujourd'hui, et avec la même fermeté que je vous écris en homme libre qui parle à des esclaves qui m'ont incarcérépour avoir dit la vérité. N'ai-je pas raison de dire que nous sommes dans une persécution ouverte depuis quatre ans, en commençant par les ministres du culte catholique et par une infinité de chrétiens qui ont péri et qui périssent tous les jours ?... Combien de victimes innocentes qui gémissent dans les prisons de cette malheureuse France, et qui attendent la fin de leurs maux, sûrs de leur conscience. Ils poussent des cris remplis de larmes à leur Dieu pour qui ils souffrent. Croyez-vous, scélérats pour la plupart, que Dieu sera toujours sourd à leurs cris ?
Oh que non ! le temps des vengeances est prêt à éclater contre les bourreaux..!
Dieu et le peuple se lassent de vos tyrannies. Jamais l'ancien régime n'a procuré tant de crimes.

Ailleurs il ajoute, dans un style de prophète et avec un élan de foi qui rend cet illettré profondément éloquent :
Dans ce grand jour de révélation, qu'il y aura de coupables !
Que les jugements de Dieu seront différents de ceux des hommes !
Les innocents qu'ils ont fait périr les jugeront à leur tour. Grand

528
Dieu ! que de maux vous allez envoyer sur cette malheureuse France apostate et profanatrice, pour la punir de toutes ces impiétés !...
Convertissez-nous, Seigneur, pour retourner à vous et faire pénitence de tant de forfaits... Donnez-nous, par votre miséricorde un roi très chrétien, pour changer l'état pitoyable de la France: relevez avec zèle vos temples, vos autels et les reliques de vos saints, qui ont été profanés avec tant de fureur.
Donnez-nous, Seigneur, des saints ministres pour prêcher la véritable religion, pour offrir au Dieu trois fois saint la victime seule capable d'apaiser votre colère...
C'est une figure à part que cette victime obscure de la formidable tourmente. Avant de monter à l'échafaud, Mauclaire prend congé de ses codétenus dans un langage digne d'un confesseur des premiers siècles.
Si, par hasard, il y en avait parmi vous tous quelques-uns qui aient à se plaindre de moi pour quelques fautes qui me sont échappées malgré moi, je les conjure de me les pardonner du fond de leur coeur, en réponse de l'amour que je leur porterai toujours, et même au delà d'après ma mort qui est très prochaine, en châtiment de ce que je soutiens le culte et la religion catholiques, et que j'ai reproché avec fermeté et courage les abominations sans nombre qui se sont commises depuis quelques mois.
……Mais moi, fort de ma conscience, je les attends d'un pas ferme et tranquille; je leur ferai voir, s'il plaît à Dieu, que je serai plus libre qu'eux. Si cela ne sert qu'à les irriter, au moins j'aurai la consolation de mourir pour la justice qui fait mes plus chères délices. Qu'il est glorieux de mourir sur un échafaud pour soutenir la religion !
J'ai souvent pensé à cet homme. Les révolutionnaires dressent des statues à Danton ou font des pensions à nos dépens aux fausses victimes du 2 Décembre, jamais les chrétiens de la Restauration ne se sont occupes de savoir

529
si quelques martyrs, comme Mauclaire, n'avaient pas laissé une famille.

N'est-il pas grand, malgré tout, cet artisan qui meurt volontairement pour sa religion, non point en pleine bataille, comme les Vendéens, mais dans ce Paris toujours plus indifférent et plus sceptique que la campagne ?
N'est-elle point belle cette âme qui est restée fidèle et croyante dans la trivialité d'un métier qui n'élève point ?

C'est sur les pauvres, presque exclusivement, que s'est appesantie surtout cette persécution qui, dirigée, réclamée, payée par les Juifs, portera dans l'histoire le nom inscrit en tête de ce dernier livre : la Persécution juive.
Un journal radical, dans un jour de franchise, reconnaissait lui-même ce fait.
L'évêque, disposant de ressources parfois considérables, le curé de grande ville n'ont pas été atteints.
On a frappé avec une particulière rigueur sur le desservant et sur le moine. Parmi les ordres religieux même ce sont les plus indigents qui ont le plus souffert. Tous ces chétifs qui vivaient, grâce à l'association, ont été littéralement condamnés à mourir de faim.
J'ai vu, sur son lit de mort, une des victimes des décrets et le souvenir m'en est demeuré ineffaçable.
Si vous ne connaissez pas l'Hermitage, allez le visiter. Rien, en Suisse, ne vaut ce site étrange, pittoresque et charmant.
L'Hermitage est le nom d'un ancien couvent caché par des sapins séculaires, qui s'élève au sommet d'une haute montagne dominant Noirétable. Du haut d'un dolmen venu là, je ne sais comment, aux premiers âges du monde, on aperçoit, par les temps clairs, la cime du Mont-Blanc, mais

630
le regard ne songe guère à aller chercher si loin ; il se repose émerveillé et ravi sur un incomparable panorama : à droite, les masses épaisses des Bois-Noirs, à gauche, les montagnes de Vollor, devant vous, la plaine avec son damier multicolore, ses blés dorés, ses prés verdoyants,ses avoines, ses seigles.
Par-dessus tout, cette impression du ciel que vous croyez toucher en élevant la main et qui prête à ce paysage, vu de si haut, un aspect particulier.
C'est là que s'installèrent, il y a une vingtaine d'années, quelques Pères du Saint-Sacrement que la population du pays entourait de vénération.
Ils n'étaient pas fort dangereux, car au moment des décrets, ils étaient trois en tout. Comment les choses se passèrent-elles exactement ?
On n'a jamais pu le savoir au juste. Le maire de Noirétable, un médecin, appartenait à une famille bonapartiste tant que l'Empire avait pu distribuer des places, devenue ardemment républicaine dès que le vent avait tourné.
Cetait au demeurant un assez bon homme et qui semble avoir voulu tout arranger pour le mieux sans y avoir réussi.
Le 4 novembre 1880, au matin, le sous-préfet de Mont-brison, qui répondait au nom de Mauras, vint pour expulser les bons religieux et il ébaucha une grimace quand il vit l'ascension à accomplir. Chemin faisant, il avait recueilli quelques renseignements désagréables sur les dispositions des paysans, coeurs d'or, mais fort capables de tirer un coup de fusil aux malfaiteurs qui iraient crocheter les portes de religieux inoffensifs qui n'avaient fait que du bien à tous. Bref, lâche comme tous ses pareils, il avait une peur du diable.
Voyant les hésitations du personnage, M. Bertrand lui dit :
« déjeunons d'abord ! » Convaincu — et cette opinion fait honneur à son intelligence — que le bonheur de la

531
France ne dépendait pas de l'expulsion de trois religieux qui ne descendaient pas au village une fois par mois, le maire espérait peut-être que le sous-préfet oublierait à table la vilaine besogne qui l'amenait et que tout resterait en l'état.
On déjeuna comme on déjeune dans le Forez ; et, à la tombée du jour, après le Champagne, l'administrateur républicain était fin saoul — c'est l'expression usitée dans le pays. On l'expédia tant bien que mal vers sa résidence et les gens de l'endroit, qui ont la tète solide, allèrent deviser chez Esope de la supériorité morale des fonctionnaires de la démocratie sur les suppôts de la tyrannie.
Malheureusement cette fois, Raton, le sous-préfet avait été plus malin que Bertrand, le maire. Entre deux rasades, sans qu'on puisse savoir à quel moment, il avait ordonné à un gendarme, du nom de Tarhouriech, d'exécuter ce qu'il n'osait entreprendre lui-même et d'aller jeter les religieux hors de chez eux pendant qu'il continuerait à fêter la dive bouteille et à faire l'éloge de la liberté.
Tarbouriech partit flanqué d'un compagnon et n'eut pas la main tendre. Des trois religieux, un resta pour garder l'immeuble, un autre se dirigea vers le château de M. de Barante où une retraite lui avait été préparée ; le troisième s'achemina vers Verrines, un village au-dessous de la montagne où il devait également trouver un asile.
Celui-là s'appelait le Père Corentin. Il avait soixante-dix ans ; pendant près de quarante années il avait prêché l'Evangile aux Indiens de l'Amérique, puis épuisé, souffrant cruellement de la poitrine, il était venu là pour se reposer. C'était une idée peu heureuse.
En novembre, la neige couvre déjà l'Hermitage. Grâce aux dernières clartés du jour le pauvre religieux se dirigea

532
d'abord assez bien, mais bientôt tout prit autour de lui un relief fantastique. Les chemins s'entre-croisèrent, les silhouettes gigantesques des arbres sous la réverbération de la neige revêtirent des formes trompeuses; le froid fit affluer le sang aux tempes du voyageur. Saisi par le délire, il s'imagina sans doute qu'il avait toujours Tarbouriech à ses trousses, il précipita sa course et tomba dans des sentiers à peine praticables en plein jour. A l'aube, un bûcheron le trouva étendu, le crut mort, s'aperçut qu'il respirait encore et parvint à le ramener à la vie.
Le pauvre homme n'en était pas moins perdu. Il revint à l'Hermitage pour y achever une existence dont les jours étaient désormais comptés. Il aurait fallu, pour empêcher ce vieillard de rentrer chez lui, établir sur ces hauteurs un poste fixe de gendarmerie. On eût demandé les fonds nécessaires à la Chambre, que la gauche, toujours libérale, eût trouvé cette proposition admirable et digne d'elle ; on n'y songea pas.
Tel était le récit qu'on nous avait fait au village, un matin que nous partions en caravane pour accomplir cette excursion à l'Hermitage à laquelle nous ne manquons jamais chaque fois que les vacances désirées nous ramènent vers le Forez qui est devenu notre pays d'adoption.
Quand on a fait une lieue environ on s'arrête quelques minutes à un hameau appelé les Baraques.
— Vous savez la nouvelle ? nous dit-on quand nous arrivons.
— Non.
— Ce pauvre Père Corentin est mort, il a achevé de mourir plutôt! Il était préparé du reste; hier dimanche, il nous a fait ses adieux. « J'aurai encore la force de dire ma messe aujourd'hui, et je prierai pour ceux qui nous ont

533
aimés et aussi pour ceux qui nous ont persécutés, puis je m'en irai…»

Il a dit sa messe et il est parti une heure après
La pensée du brave homme expiré nous attrista, mais bientôt le charme du chemin fit diversion à ce sentiment.
Rien n'est merveilleux comme celle montée en juillet. Les muguets, les jonquilles, les gentianes du printemps ont déjà disparu, il est vrai, mais il reste les oeillets sauvages, les pensées et les violettes qui tapissent le chemin. On gravit à travers d'énormes fougères qui font comme un piédestal verdoyant aux grands chênes, aux bouleaux toujours agités et tremblants, aux hêtres touffus qui préparent aux sapins sombres du sommet.
Parfois un murmure régulier étonne l'oreille, c'est un ruisseau qui sort en écume d'argent de quelque rocher couvert de mousse et qu'il faut traverser sur un tronc d'arbre. Comme l'Obéron des légendes qui sautait au-dessus des torrents sans mouiller ses grelots, les enfants franchissent l'obstacle d'un bond.
Ma petite nièce, Anaïs, qui disait si gentiment qu'elle voulait apprendre à écrire pour faire de la copie pour son oncle, excellait à ce jeu et c'est en vain que mon autre nièce Marie, déjà plus grave, lui prodiguait de sages conseils.
Quand on est au bout on pousse un cri d'admiration. On débouche en effet sur un tapis de velours vert qui fait oublier les vieux bâtiments du couvent devant la féerie de cette nature éternellement jeune.
Malgré tout, le voisinage de la mort donnait à ce paysage une mélancolie qu'il n'a pas ordinairement. Le cri sinistre de la hulette qui retentissait obstinément dans cette solitude disait qu'il y avait là un cadavre. A une fenêtre on distinguait une lueur presque imperceptible qui faisait un

534
bizarre contraste avec la clarté radieuse de cette journée de juillet.
Cette lumière venait de la chambre funèbre. Quelle chambre ! Quelque chose du plus indigent qu'une cellule, une vaste pièce carrelée ouverte à tout vent, au fond un lit d'enfant et dans ce lit, sur une paillasse crevée, sous une couverture qui valait bien vingt sous, un petit vieillard étendu les mains jointes. Une veilleuse achevait de se consumer dans un verre et près du lit une bière taillée à la hâte dans un sapin non raboté, tout fruste, attendait... (1). Je ne saurai vous exprimer l'émotion que produisait la vue de ce petit vieux et le dégoût qui vous prenait de ces républicains gorgés de tout, trafiquant de tout, agiotants sur tout et songeant à venir chercher ce solitaire et cet humble pour le jeter la nuit dans la neige.

Pour tout meuble dans cette chambre une chaise cassée; sur une tablette de bois blanc quelques prospectus d'ouvrages

(1) Le sous-prèfet poursuivit sa victime jasque dans la mort; le religieux avait demandé à être enterré dans son cher Hermitage ; l'autorisation fut brutalement refusée.
Le même fait c'est d'ailleurs reproduit a peu près partout. Voici ce qu'écrivait à l'Univers, au mois d'avril 1884, le vénérable abbé de Solesmes, dom Couturier.
« Un de nos vieux frères, chassé comme nous de l'abbaye, il y a quatre ans, vient de mourir dans un département voisin. En mourant, il avait sollicité la grâce d'être enterré dans le cimetière de la paroisse de Solesmes, dont le nom lui rappelait tant et de si chers souvenirs. Cette grâce paraissait facile et n'avait rien qui put compromettre l'intérêt public. La demande en fut donc faite au non de la famille du défunt. Mais au bout de 24 heures d'hésitation et de négociations sans doute avec le ministère, le préfet a répondu par ce singulier télégramme :

« La famille du défunt n'habitant pas Solesmes, il n'y a aucun motif d'accorder l'autorisation que vous demandez de transporter dans cette commune le corps du défunt.»

535
religieux, une brochure: le Salut social par l'Eucharistie et la Vocation providentielle des pèlerinages en un volume tout recroquevillé, resté là sans doute depuis la XVIIe siècle : Traité de la perfection chrétienne par le P. Rodrigues de la Compagnie de Jésus, traduit par Régnier Desmarais, de l'Académie française.
Le malheureux n'avait même pas de quoi acheter des livres de piété.
Toute cette maison avec ses escaliers de pierre aux marches branlantes, ses murailles effritées, offrait l'image de la misère. Dans les cuisines, vous savez ces cuisines de moines où les écrivains juifs font préparer des repas succulents et dignes du chef de Rothschild, il y avait pour toute provision un boisseau de pommes de terre germées.
Je revins encore dire un Pater et un Ave près de la couchette du vieillard qui semblait dormir d'un sommeil enfantin et involontairement je pensais à Freycinet. Il y avait plus d'un point de ressemblance entre ce petit vieux et le sénateur que l'on aperçoit avec sa tête de souris, sa mine futée glissant à travers les groupes du Sénat. Je songeais qne lui aussi serait couché quelque jour dans une bière, un peu plus soignée sans doute, et à la mémoire me rêvenait la parole que dit saint Marianus au proconsul qui assistait dans la prison à son dernier repas :
« Regarde-moi bien pour me reconnaître, au Jugement dernier. »
Pourquoi penser à Freycinet plutôt qu'à un autre ? me dires-vous ; s'il a signé les décrets, ce qu'on oublie un peu trop, s'il les a présentés à la Chambre, il s'est retiré au dernier moment. Mon Dieu, si je pensais à Freycinet, c'est simplement parce qu'il n'est pas voleur. Les républicains vous disent, et cette franchise les honore,— nous reconnaissons que nos hommes d'Etat sont tous des concussionnaires

536
et des filous, mais il y a une exception : Freycinet.
C'est précisément cette intégrité privée qui fait de Freycinet un personnage représentatif, lui aussi, et comme l'incarnation d'une certaine situation d'esprit commune en France à l'heure qu'il est. Avec Constans et Cazot, par exemple, tout est clair : « A quelle heure et combien ? » Ferry, lui, n'agit pas lui-même et dit: « Demandez le prix à la bonne, voyez mon frère à la banque Franco-Égyptienne, si Le mobile de Freycinet est différent. Ce qui domine en lui c'est la lâcheté intellectuelle et morale, c'est cet abaissement de caractère qui a mis tout ce qu'il y avait d'honnête en France à la merci d'une petite bande de Francs-Maçons et de Juifs (1).
Entrez dans cet hôtel de la rue de la Faisanderie, vous y trouverez Philémon et Baucis. L'homme et la femme sont

(1) Je vous citerai dans cet ordre un fait de peu d'importance, sans doute, mais topique. Je le tiens de Camille Doré, un brave lieutenant de vaisseau devenu journaliste, et qui certainement s'il a juré quelquefois, quoique bon chrétien, n'a jamais menti de sa vie. Quelques mois avant les décrets, il rencontre Bethmont avec lequel il avait été élevé. — Comment va ton fils ! demande-t-il. — Oh ! admirablement ! Je suis enchanté de ses progrès maintenant que je l'ai mis chez les Jésuites.
Bethmont n'en vota pas moins l'ordre du jour Devès demandant l'expulsion des congréganistes. — Comme tu es canaille ! lui dit Doré quelque temps après.— Bah ! mon cher, l'intérêt avant tout !

Un tel acte n'est-il pas caractéristique de la part d'un homme dont le père a été élevé gratuitement par des religieux, de la part d'un homme surtout que la faim n'étreint pas ?
Notez que le monde, qui sera sévère pour une femme qui se livrera pour manger, ou pour un affamé qui volera un pain, n'aura que des sourires pour cet homme qui s'est absolument vendu en consentant, pour une place de président à la Cour des comptes, à proscrire des religieux qu'il jugeait irréprochables puisqu'il leur confiait son enfant.

537
allés jadis de compagnie pour se convertir à Solesmes et le mari, n'oubliant pas dans son zèle de catéchumène qu'il était candidat pour le conseil général à Montauban, a même demandé au Père abbé une recommandation pour l'évêque du diocèse.— J'imagine que ces deux vieillards, en causant au coin du feu, se remémorent l'un à l'autre les circonstances de leur voyage d'autrefois.
— Te rappelles-tu ce religieux qui nous faisait si bon Accueil et que tu remerciais si chaleureusement, qu'est-il devenu ?
— Ma foi ! je n'en sais rien ; il doit errer sur une route quelconque, car je viens de mettre la gendarmerie après lui.

C'est contre le pauvre encore, contre le pauvre uniquement, qu'est édictée la loi scolaire. Le riche trouvera toujours le moyen de faire élever ses enfants chrétiennement, le pauvre ne le peut pas ; pour lui l'athéisme est obligatoire. On a appelé des petits Mortaras laïques, ces enfants qu'on arrache violemment à la religion de leurs pères. Le mot n'est juste qu'à moitié.
On ne leur donne même pas une religion à la place d'une autre. Les malheureux, pour qui la vie sera la plus dure, qui auraient le plus besoin d'une foi, d'une espérance, d'un idéal, sont privés de tout enseignement religieux.
Elevés sans Dieu, vivant sans Dieu, ils mourront sans Dieu.
Le prolétaire est au terme de sa course ; sur la tombe des Romains on inscrivait le cursus honorum, c'est le cursus dolorum qu'il faudrait inscrire, si les inscriptions ne coûtaient pas si cher, sur cette tombe qu'on va creuser dans la fosse commune pour ce paria et ce vaincu.

538
II a travaillé pour enrichir les Juifs, il a été empoisonné par les marchands de vin juifs, chers à Lockroy, il est à bout. Jadis, ce déshérité trouvait près de son chevet un être de bonté, mère, soeur et femme à la fois qui lui montrait un peu de ciel bleu.
La Soeur n'avait pas besoin de parler beaucoup pour affirmer qu'il y avait au delà de ce monde cruel et misérable un monde où tout était justice et lumière; sa présence près de ce lit proclamait assez haut les promesses éternelles. Charmante, intelligente, riche souvent, elle avait tout sacrifié et elle était là dans cette atmosphère empestée, attentive aux souffrances de tous, soignant avec un dévouement souriant des plaies parfois dégoûtantes, préférant à tout ce titre de servante des pauvres, c'est-à-dire des enfants de Dieu.
Désormais, le malheureux n'a plus même le droit d'espérer dans une patrie céleste. Chien malencontreux qui, de sa vie, n'a jamais trouvé un bon os, il sera enfoui comme les bètes, ‘perinde ac jumenta’.
Cette persécution du moribond, cette laïcisation, contre laquelle ont protesté 76 médecins sur 80, est peut-être le crime des crimes parmi tant d'actes abominables. Si quelque savant eût découvert un breuvage consolateur, ne se
hâterait-on pas d'acheter les précieuses fioles qui contiendraient de l'espérance et de l'oubli ?
Quelle scélératesse ne faut-il pas pour arracher à ces infortunés qui, pendant de longues

heures, repassent mélancoliquement les phases douloureuses de leur pénible existence, ce sentiment religieux qui est le meilleur et le plus doux de tous les baumes ?
Dans de telles conditions, l'hôpital, ce séjour déjà lugubre devant lequel on ne passe qu'en tremblant, est devenu an

539
Enfer véritable sur la porte duquel on peut lire : ‘lasciate ogni speranza’.
Jadis nos pères avaient épuisé les trésors de leur charité dans l'organisation de ces hôpitaux qui, placés près des monastères ou des églises, étaient comme une annexe de la maison du Seigneur. Viollet-le-Duc lui-même a affirmé la supériorité qu'avaient les établissements hospitaliers d'alors sur nos établissements modernes.
Dans le peu d'établissements hospitaliers du Moyen Age qui nous sont restés, écrit-il, nous trouvons un esprit de charité bien entendu et délicat.
Les bâtiments sont d'un aspect monumental sans être riches; les malades ont de l'espace, de l'air, de la lumière. Ils sont sauvent séparés les uns des autres, leur individualité est respectée et certes, s'il est chose qui répugne aux malheureux qui trouvent un refuge dans ces établissements, malgré les soins éclairés qu'on leur donne abondamment aujourd'hui, c'est la communauté dans de vastes salles.
Souvent alors la souffrance de chaque malade s'accroît par la vue de la souffrance du voisin. Sans prétendre que le système cellulaire appliqué fréquemment dans les hôpitaux du Moyen Age fût préférable matériellement au système adopté de notre temps, il est certain qu'au point de vue moral il présentait un avantage. Nous tenons à constater qu'il émanait d'un sentiment de charité très noble chez les nombreux fondateurs et constructeurs de nos maisons-Dieu du Moyen Age
Aujourd'hui dans ces hôpitaux, qui coûtent des millions aux contribuables, la Franc-Maçonnerie juive trouve le moyen dé faire comprendre aux déshérités que l'argent, après lequel ils ont couru toute leur vie sans le saisir, est encore la seule chose qui ait une valeur. Aux Soeurs si compatissantes, si désintéressées, si empressées ont succédé des Harpies qui font payer le plus léger office, qui tendent la main aux malades, non pour les aider, mais pour recevoir dès qu'ils réclament le moindre service.

540
On devine, en effet, dans quels milieux, là encore, un homme comme Quentin pouvait recruter son personnel. Les audiences des tribunaux nous ont édifié sur ce point. Le Français, du 30 mars 1883, a publié comme un tableau d'ensemble de ces moeurs singulières.
Hier vendredi, la 9e chambre correctionnelle du tribunal de la Seine avait à juger une scène de pugilat et de débauche, dans la quelle se trouvait mêlée une infirmière laïque. Au cours de l'audience où elle avait été appelée comme témoin, le président lui adressa l'apostrophe suivante :
« Vous êtes infirmière laïque à l'hôpital Saint-Louis, et vous passez vos nuits chez les marchands de vins, » Le public s'est associé par ses murmures à la juste indignation du président.
Mesdemoiselles ou mesdames les infirmières laïques tiennent, paraît-il, à occuper sans cesse les journaux de leurs honorables et sympathiques personnes.
Eh bien soit ! nous parlerons d'elles puisqu'elles le veulent, et rapporterons fidèlement leurs exploits pour la plus grande édification de ceux qui les liront.
Avant-hier nous racontions l'histoire de cette jeune fille, du nom de Thuvenat, qui, après avoir passé cinq de ses plus belles années dans une maison de correction, était devenue infirmière du Gouvernement, puis, après avoir été chassée de l'hôpital Tenon, où elle avait été appelée pour remplacer les Soeurs, s'était lancée dans une vie de plaisirs et de fêtes au

milieu des soldats du 4e de ligne, et, finalement réintégrée par M. Quentin dans ses fonctions de consolatrice des malades, comparaissait devant le tribunal correctionnel de Paris pour les avoir trop bien soignés.
Aujourd'hui, la vénérable dame dont il s'agit est accusée par le président de la 9e chambre de passer ses nuits chez les marchands de vins, au lieu de les passer à l'hôpital où elle est infirmière.
On peut donc dire que, devant le tribunal correctionnel de Paris, les infirmières laïques se suivent et se ressemblent.
Quel joli monde, que le monde de M. Quentin ! Quel monde tout à fait propre à la tâche qu'on lui donne ! Quels soins empressés doivent

541
recevoir de pauvres malades de femmes qui passent leurs nuits chez les marchands de vins !
Ces faits, qui se multiplient de jour en jour et qui nous montrent quel désordre règne dans les hôpitaux, nous les opposons aux partisans de la laïcisation.
Au mois d'avril 1884, l'infirmier Nermel de Lariboisière est condamné à deux mois de prison par la onzième chambre pour avoir à moitié assommé un malade qui voulait l'empêcher de voler du vin.
Le Cri du Peuple (1) donne sur l'asile de Bicêtre, où règne en maitre Bourneville, l'athée frénétique, le cumulard jamais satisfait, qui est à la fois député, rédacteur en chef ; d'un journal et médecin en chef de Bicêtre, des détails qui font véritablement horreur.
Les salles, qui ne sont balayées que lors des visites officielles, sont dans un état de malproprêté repoussant. Les infirmiers se font un jeu de frapper les malheureux fous à coups de poings ou à coups de clefs ; quand ils sont en belle humeur, ils garrottent l'infortuné qui leur tombe sous la main et le livrent au baigneur qui ; le plonge dans un bain froid « en maintenant la tête sous ; l'eau jusqu'à ce que le visage du patient soit devenu violet. »

Le directeur encourage ses employés et rit à se tordre, quand les victimes manifestent leurs souffrances par d'épouvantables grimaces; les médecins se contentent de signer les cahiers des malades et de toucher les émoluments octroyés par cette bonne Assistance; les internes font la noce, les garçons de salles les imitent.
Dernièrement, on livra au baigneur un paralytique général; le baigneur faisait un cent de piquet, aussi, furieux, il grogna : « attends, vieille crapule, je vais t'apprendre à me déranger ! » et il

(1) Cri du Peuple, du 5 novembre 1884.

542
jeta le misérable dans une baignoire remplie d'eau presque bouillante. Lorsque l'infirmier de la salle, Pariset, revint chercher son paralytique, il s'aperçut avec stupeur que celui-ci était complètement échaudé : « la peau de son corps s'enlevait par longues bandes,» nous dit un témoin oculaire. Aujourd'hui — deux mois après ce bain bouillant — les brûlures ne sont pas encore guéries !
Ce n'est là qu'un cas entre mille.
On opère de la même façon pour les vieillards ; l'un d'eux a été pendu par les pieds, et est resté la tête en bas, pendant plus d'une minute, parce qu'il avait sali son lit...
Au mois de janvier 1885, un paralytique qui occupait le lit n° 19, dans la salle Saint-François, à l'hôpital Beaujon, est arraché de son lit par un infirmier ivre et jeté dans le caveau à charbon où il expire quelques minutes après.

Le procès de cet infirmier du nom de Bourré, qui en fut quitte pour six mois de prison, révéla des détails incroyables sur l'incurie des Quentin et des Peyron.
Cet homme avait été chassé deux ou trois fois de tous les hôpitaux de Paris pour ivresse et violence envers les malades et il rentrait tranquillement quelques mois après dans les hôpitaux d'où il avait été renvoyé ; il faisait le tour et il avait été successivement à Cochin, à Lariboisière, à la Charité, à Saint-Antoine, à la Pitié, à l'Hôtel-Dieu, à Bichat, à Beaujon !
Les malades sont exposés à toutes les négligences quand ils ne sont pas victimes de tous les mauvais traitements des mercenaires (1). Le 26 juin 1882, une malheureuse

(1) Lire la pétition touchante adressée, au mois de janvier 1884, au président Grévy par douze cents malades de l'hospice des Incurables d'Ivry-sur-Seine, qui rappellent ce qu'ils ont souffert ailleurs de la part des infirmières laïques et qui supplient qu'on ne les prive pas des soins que leur prodiguent les religieuses.
« La plupart d'entre nous, disent ces pauvres gens, ont fait un séjour plus ou moins long dans les hôpitaux laïcisés. C'est vous dire, monsieur le Président, que nous avons fait par nous-mêmes l'expérience de la laïcisation, et que tous, sans distinction d'opinion, nous savons, à n'en point douter, qu'en perdant les Sœurs, nons perdons en même temps le repos, l'ordre et, il faut l'avouer, hélas ! les soins qui nous sont si nécessaires et les égards qui nous sont dus. A l'appui de notre dire, nous pouvons citer un fait : les pensionnaires de La Rochefoucauld et des Petits-Ménages, laïcisés depuis trois ans, ont déjà pétitionné deux fois pour demander la réintégration des Sœurs. »
Dans la séance du 28 janvier 1885, le Conseil municipal, saisi de la question, se prononça naturellement pour la laïcisation, malgré un éloquent discours du docteur Després. Un conseiller trop connu, Menorval, voulut intervenir dans la discussion en lisant une lettre ignoble contre les Sœurs, qui dégoûta même cette assemblée peu difficile. « M. Marius Martin et M. Després, dit le Figaro, obligent leur collègue à donner le nom du signataire de cette ignominie, et il finit par avouer que c'est un Israélite du nom de David. »

543
folle, la femme Georges, est brûlée vive, littéralement cuite plutôt dans sa baignoire où Marie Contausse, fille de salle, l'a enfermée et l'a oubliée.
A l'hôpital Tenon, la demoiselle Devillers expire dans des douleurs atroces après un lavement que la femme Prugnand et la femme Thibault lui ont administré en mettant trente grammes d'acide pur au lieu de quarante centigrammes d'acide phénique ; un enfant est brûlé vif, en juin 1883, au même hôpital.
A l'hôpital Laënnec, deux infirmières laïques causent la mort d'un enfant de deux mois, la fille d'une dame Lepron, en délivrant à la mère du chlorate de potasse au lieu de phosphate de chaux.
Le 19 mars, le tribunal acquitte les prévenues en constatant que l'effroyable désordre qui s'est introduit dans les hôpitaux rend les employés irresponsables.
Attendu, dit-il, que l'organisation défectueuse du service des médicaments usuels, à l'hôpital Laënnec, pouvait facilement amener

544
des confusions; que le soin du dosage de ces médicaments généralement préparés par grande quantité à la fois, était abusivement laissé à des filles de service n'offrant pas toujours des garanties suffisantes d'âge, d'expérience ou de savoir ; que, de plus, les paquets ainsi préparés

à l'avance, ou tout au moins certains d'entre eux, ne portaient ni étiquette, ni indications relatives à la nature de la substance qu'ils contenaient.
N'est-ce pas terrible la pensée de cet hôpital où les poisons et les substances «offensives sont pèle-mêle, où l'on : prend au hasard, « au petit bonheur, » comme on dît, sans même être guidé par une étiquette ? Quelle honte doivent éprouver les vieux médecins en constatant ce que Quentin a fait de ces hôpitaux qui étaient autrefois un modèle pour l'Europe.
Au mois de juillet 1885, deux malades de l'hôpital Saint-Louis, placés dans la salle Cazenave, Charles Yandeleyem et Charles Lecouteux, meurent d'une manière foudroyante.
On s'aperçoit qu'au lieu de cuillerées d'eau-de-vie allemande, on leur avait fait prendre quelques cuillerées de strychnine. Ces faits sont si fréquents dans les hôpitaux actuels que nul ne songe à s'en étonner.
Dans le Gaulois (28 février 1884), un médecin raconte l'étonnemeut éprouvé par un chef de service d'hôpital en constatant que ses prescriptions sont exécutées absolument à rebours, à un malade auquel il ordonnait du vin on donnait du lait. À une demande d'explication, le directeur répondit par une prière de vouloir bien diminuer de la moitié ou au moins du tiers la quantité du vin prescrit en alléguant comme excuse la situation financière de l'Assistance.
Voilà où Quentin en était arrivé avec un budget de trente-quatre millions !
Où cela passe-t-il ? Le vol est partout. On s'aperçoit un beau matin que la quinine ne guérit plus et

545
un procès révèle que l'administration de l'Assistance publique a patriotiquement traité avec une fabrique italienne fusionnée avec une compagnie allemande, qui remplace le sulfate de quinine par de la cinchonine (1).
Il n'y a plus ni discipline, ni contrôle. Le National est obligé de reconnaître que Quentin « distribue des viandes pourries aux malades. »
La Justice avoue « que le désordre et l'incurie régnent dans les établissements hospitaliers de la Seine (2). » Ajoutons que le personnel de nos hôpitaux,

(1) On comprend l'horreur qu'éprouve maintenant pour les hôpitaux ce peuple de Paris qui autrefois avait une égale confiance dans la science des maîtres et dans le dévouement du personnel. Pendant le choléra, les infortunés, croyant que tout avait été laïcisé, n'osaient pas avouer qu'ils étaient malades dans la crainte d'être livrés au personnel choisi par Quentin et demandaient en grâce aux médecins de ne pas les trahir. Rue de Nevers, un infirmier qui, appuyé par des agents, venait s'emparer d'un malade, fut à demi assommé par les voisins.
Je ne sais rien de navrant comme la fuite éperdue de deux malheureux de mon quartier. Le médecin qui les soignait avait dû révéler, au commissaire Bagnottet que la femme était atteinte du choléra... Alors la pauvre femme, prévenue qu'elle allait être enlevée de force, supplia son mari de l'arracher a ce supplice, et voilà ces deux êtres, la femme agonisante, l'homme fou de douleur, partis en pleine nuit à travers l'immense Paris, errant comme la bête qui cherche un coin pour y mourir. La police, qui n'arrête jamais les malfaiteurs, découvre les malades. Le couple fut repris à la Maison-Blanche le lendemain et la femme, qui avait rêvé de finir en paix chez elle, fut traînée dans un hôpital où elle succomba prèsque immédiatement.
Sous prétexte qu'il pourrait se trouver un crucifix dans une maison;
empêcher les gens d'expirer chez eux, près de ceux qu'ils aiment, jamais aucune tyrannie n'avait osé cela !... Ajoutons que devaut l'impossibilité de se faire obéir, Camescasse finit par déclarer qu'on avait le droit de mourir à peu près tranquille.

(2) Une circulaire confidentielle de Quentin, que tous les journaux ont publiée au mois d'avril 1884, proclame, plus énergiquement que nous ne le pourrions faire, le gaspillage scandaleux qui règne dans ces hôpitaux laïcisés où, à demi ivres dès le matin, les femmes qui ont remplacé les religieuses, sont hors d'état de distinguer un médicament d'un autre. Il résulte de cette pièce qu'en chiffres ronds on employait autrefois 4,000 litres d'ean-de-vie par an, depuis la laïcisation on en boit 16,000 litres ; autrefois on consommait 5,000 litres de rhum,maintenant 32,000 litres; autrefois 144,000 kilogrammes de sucre, maintenant 100,000 livres; autrefois 1,893,000 litres de vin, maintenant 1,646,000 litres; autrefois 56,000 litres de vin de Banyuls, maintenant 128,000 litres; autrefois 1,130,000 litres aujourd'hui 2,675,000 litres.

546

jadis si dévoué, si humain, sous des apparences parfois rudes, s'est modifié complètement depuis quelques années par l'invasion des étudiants étrangers auxquels sont réservées toutes les faveurs et qui se livrent sur les malades à toutes les fantaisies, à toutes les expériences ‘in anima vili’ imaginables.

Au moment où, à la suite de protestations d'étudiants français, le Matin s'occupait de cette question, j'ai publié un article à ce sujet et reçu de médecins, récemment sortis des hôpitaux, des lettres contenant des détails atroces. On n'a point l'idée des tortures que dans un but de vaine curiosité, souvent même pour s'amuser simplement, on fait subir à certains patients,

« J'ai vu, m'écrivait le docteur Chalvan, à la date du 22 décembre 1884. des étrangers passer vingt fois de suite la sonde dans le canal d'un malheureux Français et eux de rire, entre eux, de ces bons Français sur qui on apprend si bien. Je puis même dire que beaucoup sont morts à la suite de ces examens inssensés. »

Quand Peyron, le frère du complice de Ferry dans l'expédition du Tonkin, et qui avait dû à cette circonstance d'être nommé à la direction de l'Assistance publique à la place de Quentin, chassé par le mépris général, se présenta

547

devant les étudiants, le 27 décembre 1884, pour proclamer les noms des externes et des internes d'hôpitaux pour 1885, un scandale sans nom se produisit.

Les vociférations, les sifflets, les insultes couvrirent la voix du fonctionnaire opportuniste auquel on criait de tous les points de la salle :

« Tais toi bacille ! »

Le tumulle redoubla quand on annonça à ces jeunes Français que, par un scandaleux passe-droit, le premier interne nommé était un Cubain, M. Albarran.

Au mois de janvier 1886, pour la distribution des prix et des médailles aux élèves internes et externes des hôpitaux, la scène prit les proportions d'une émeute. Dès que Peyron parut une clameur immense s'éleva ; tout le monde se mit à entonner :

Conspuez Peyron (bis).
Conspuez !

Incapable de prononcer un mot, totalement affolé, l'exécuteur des basses œuvres du Conseil municipal s'enfuit par une porte dérobée. Après son départ les tables furent renversées, les livres jetés par terre, le lustre brisé.

L'internat, d'ailleurs, cette institution si respectée où se formaient jadis dans le travail les maîtres de la science, n'est plus que l'ombre de ce qu'il était jadis depuis que les Juifs s'y sont introduits.

Toutes les traditions d'honneur professionnel tendent à disparaître là encore. Au mois d'octobre 1885, le médecin juif Gougenheim livre à son interne Kahn le sujet du concours. Les récriminations éclatent de tous côtés et l'on est obligé d'annuler le concours.
Le grand témoin de cette enquête, qu'on reprendra peut-être quelque jour pour punir les vrais coupables, ceux qui ont spéculé sur la souflrance pour s'enrichir, c'est

548
un libre-penseur, un républicain, un filleul même d'Armand Carrel, le docteur Després qui, dans un siècle de défaillance universelle, apparaît vraiment comme une figure loyale et sympathique. Il n'est pas de jour où, au nom de la science, du bon sens, de l'humanité, il n'ait mis Quentin face à face avec les crimes qu'il commettait.
La lettre qu'il a adressée aux journaux le 22 février 1883, en réponse à quelques mensonges de Bourneville qui avait essayé de tromper l'opinion, est comme le résumé de la question.

22 février 1883.
Monsieur le rédacteur

Tout mauvais cas est niable, M. Bourneville se défend comme il peut, et, faut-il le dire, péniblement. Mais je ne puis laisser passer l'audacieuse apologie des prétendus services que M. Bourneville aurait rendus aux hôpitaux, avec l'aide de ses collègues. Il s'agit sans doute de ses collègues du Conseil municipal.
Voici, du reste, la vérité sur ces services et sur leurs résultats :
1° Les infirmiers, auxquels le vin a été délivré en plus grande quantité, le vendent aux malades;
2° Les infirmiers, dont on a augmenté les gages, rentrent généralement ivres leur jour de sortie. Un d'eux même, l'an dernier, en rentrant, a battu un malade dans une de mes salles, à l'hôpital de la Charité;
3° Les surveillantes et infirmières laïques substituées aux religieuses, ont déjà, en dix-huit mois, quatre morts par imprudence à leur charge ; une malade étouffée dans un bain ; trois empoisonnements par lavement d'acide phénique : un à l'hôpital Tenon, un à l'hôpital Laënnec, la même semaine, et un l'an passé, à l'hôpital Cochin. C'est même ce fait auquel M. Quentin, directeur de l'Assistance publique, a fait allusion devant le Conseil municipal ces jours-ci. Mais M. Quentin a égaré le Conseil municipal, en lui laissant croire qu'il s'agissait d'un fait imputable aux religieuses, je le répète, il s'agissait d'une malade de la Maternité de Cochin,

549
bâtiment isolé, desservi exclusivement par des laïques, et où les religieuses n'ont pas le droit de pénétrer.
Le mal qui a été fait aux hôpitaux est plus grand encore que je ne l'ai dit. L'ordre, la tenue et la moralité sont bannis des hôpitaux laïcisés.
Le désordre du linge, à l'hôpital Saint-Antoine et à l'hôpital Tenon, a été tel qu'il a fallu envoyer des inspecteurs, des femmes à la journée pour réparer le désordre. Au Mardi-Gras dernier, le personnel laïque de l'hôpital Saint-Antoine, hôpital laicisé, hommes et femmes, a changé de costume, et ne s'est pas même abstenu de paraître dans les salles avec ce déguisement.
Voilà, monsieur, le personnel qui sort de l'école d'infirmières laïques de M. Bourneville, école qui, suivant ce dernier, aurait été fondée pour le plus grand bien de l'Assistance publique.

Tous ces faits sont de notoriété publique dans les hôpitaux, je n'en dirai pas plus long. Seulement, je fais le public juge, et je lui rappellerai ce mot du bon La Fontaine :

A l'œuvre on connaît l'artisan.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.
A. DESPRES (1)

(1) An mois de février, à propos de la laïcisation des hôpitaux de la ville, un médecin de Lyon, le docteur Augagnem, républicain et libre-penseur, adressait au Courrier de Lyon trois lettres fort remarquables qui concluaient absolument dans le même sens.
« Sur les 600 Soeurs des hôpitaux, disait-il, 405 occupées dans les salles, sont en contact direct avec les malades. Je mets en fait, et aucun médecin ne me contredira, qu'il est impossible de trouver non-seulement a Lyon, mais dans toute la France peut-être, 400 femmes capables de faire immédiatement ce service. Nous voyons chaque jour, en ville, des gardes-malades et nous sommes fixés sur la valeur moyenne des membres de la corporation...
« Entre les religieuses et les laïques, il y aura toujours une différence originelle d'une extrême importance. Les religieuses n'embrassent pas la vie d'hospitalisme uniquement pour trouver des moyens d'existence: les causes de leur choix sont d'un ordre plus élevé, elles se contentent de 40 fr. par an et pensent faire leur salut. Et combien les laïques estimèrent-elles l'indemnité équivalente au salut ? Agir pour une idée, fut-elle fausse, sera toujours supérieur au fait d'agir pour de l'argent. Dans l'armée, les volontaires ont toujours étés préférés aux ramplaçants, à ceux qu'on appelait les vendus. »

550
Les scènes scandaleuses du Mardi-Gras, auxquelles le Dr Després fait une discrète allusion, sont un des faits les plus caractéristiques encore de notre époque. Se peut-il concevoir vision plus affreuse que l'orgie à l'hôpital, infirmiers et infirmières à demi ivres se cherchant dans les salles, le Plaisir qui hurle écrasant dans ses ébats la Douleur qui râle, les Évohés se mêlant aux cris de l'agonie, les malades, brusquement réveillés, se mettant sur leur séant pour regarder ces hommes habillés en femmes et ces femmes habillées en hommes et se demandant s'ils ne sont pas les dupes de quelque horrible cauchemar ?
Il y a vraiment dans ces jeux de l'Amour et de la Mort je ne sais quoi de fantastique et de macabre (1).
Il manque à cela Quentin, ce gros satyre débordant de santé, regardant ces choses après un souper avec quelques conseillers municipaux et disant à ses acolytes entre deux hoquets :
« Hein ! mes enfants,comme c'est beau le Progrès ? Les salles n'avaient pas cet aspect folâtre avec les Sœurs. »
Je dis : il manque ; c'est une façon de parler, car vraisemblablement il y était ; de tels objets sont faits pour lui plaire.

(1) Pour l'analyse exacte de cet état d'Ames oû l'être humain, pris soudain d'un rire convulsif, profane les cadavres et les souille dans une sorte de vertige diabolique, les esprits curieux feront bien de lire l'admirable chapitre de Michelet sur la crise morale que traversa la France au XVe siècle pendant les horreurs de la guerre de cent ans. Ce fut alors que commencèrent les représentations de la Danse Macabre, dans le cimetière des innocents, oû le soir les filles folles faisaient leur métier sur les tombes.

551
Dans presque tous les hôpitaux laïcisés des scènes analogues à celles dont parle le Dr Després ont lieu maintenant.
L'Echo de la Brie, reproduit par le Figaro du 13 novembre 1884, nous raconte ce qui s'est passé à l'hospice de Meaux à la suite du décès d'une pauvre vieille de soixante-quatorze ans dont la maigreur avait mis le personnel en gaieté.
Suivant l'usage, les infirmiers se préparaient, après le décès, à enlever le corps de la défunte, lorsqu'un sentiment d'inqualifiable curiosité les poussa à se repaître de la vue de ce pauvre cadavre dans toute sa misère.
Ils le découvrirent complètement, sans être arrêtés par les protestations émues, les supplications, les cris d'indignation même de quelques femmes malades et d'un jeune enfant de onze ans qui assistaient à cette profanation.
Une grosse infirmière de vingt ans, maflue et rebondie, qui assistait à la chose, servait de point de comparaison aux infirmiers, an milieu des ricanements, des moqueries et des plus inconvenantes réflexions.
Au lieu d'enveloppèr la pauvre femme avec décence, ainsi que le faisaient les Sœurs, avant de la déposer sur la funèbre civière qui sert à transporter les morts dans une salle spéciale, les infirmiers prirent le cadavre et le jetèrent en travers de cette civière avec un bruit sinistre qui fut entendu dans les salles voisines.
Veut-on maintenant connaître le dénouement ? Le voici :
Attirée par le bruit, une surveillante arriva et se conlenta de faire taire... les malades; puis, dès que la morte eut été placée dans la civière, la grosse infirmière, paralysée par le fou rire, fut saisie, couchée par-dessus la morte, le couvercle fut fermé, et le tout enlevé au milieu du rires, des cris de joie, en un mot d'un tumulte indescriptible (1).

(1) En quelques années, sous l'influence du matérialisme officiel, on a vu disparaître en France des sentiments, comme le respect de la mort, qui semblaient innés dans le coeur de l'homme. Dans certains hôpitaux, on jette maintenant les morts pèle mèle dans le le même cercueil.
Une jeune femme habitant à Saint-Denis, impasse des Gémeaux, Mme M..., entrée à l'hôpital de Saint-Denis, le 12 octobre 1885, mettait au monde, le soir même, un enfant,qui mourait quelques heures plus tard. Le corps, gardé pendant quatre jours, fut déposé, le 16 octobre, dans le cercueil d'une personne morte la veille, et c'est le médecin qui voulait examiner le petit cadavre qui découvrit cet acte monstrueux. Un fait analogue avait déjà été constaté le 13 octobre dernier, pour l'enfant d'une dame L...
Pour dissimuler plus sûrement cette fraude, on n'avait même pas déclaré la mort de l'enfant. Vous voyez les garanties qu'une semblable administration offre aux familles.
Le Gaulois, du 7 novembre, et le Cri du Peuple, du 9 novembre 1885, ont raconté au long tous ces faits.

552
N'est-ce pas tout à fait le sentiment qu'exprime Michelet lorsqu'il écrit :
« Le squelette humain, dans ses formes anguleuses et gauches au premier coup d'œil, rappelle comme on sait la vie de mille façons ridicules, mais l'affreux rictus prend en revanche un air ironique... moins étrange encore par la forme que par la bizarrerie des poses, c'est l'homme et ce n'est pas l'homme. Ou, si c'est lui, il semble, cet horrible baladin, étaler avec un cynisme atroce la nudité suprême qui devait rester vêtue de la terre. »

Ces accès d'une gaieté malsaine, ce besoin de voir souffrir ou mourir pour rire tendent à se généraliser chez nos étudiants qui ne sont plus seulement sceptiques et bons enfants comme leurs devanciers, mais qui en sont arrivés au matérialisme persécuteur et haineux des Lanessan et des Bourneville.

Au mois d'octobre 1885, le bal de l'internat à Bullier fut l'occasion de scènes inqualifiables. Des femmes furent frappées, martyrisées, soumises aux plus ignobles traitements; quelques-unes de ces malheureuses furent prises d'affreuses crises de nerfs qui ne firent que redoubler l'hilarité (1).

Voilà ce qu'en détruisant toute

(1) Le Cri du Peuple du 10 et du 13 octobre contient sur ces Saturnales cruelles des détails navrants.

553

croyance dans les âmes, le gouvernement républicain a fait de jeunes gens nés probablement avec des instincts honnêtes et généreux, il a corrompu jusqu'au bal Bullier ! Quentin doit être fier du résultat produit par son passage à l'Assistance publique.

Quentin, en effet, est le Franc-Maçon complet (1) ; il ne voit dans la vie que des appétits à satisfaire et il les satisfait largement. Ancien ami de Delescluze, il abandonna à l'heure du danger un homme qui était maigre et qui disait : « Voilà le moment de bien mourir ! » pour se rattacher à Gambetta qui était gras et qui disait : « Voilà le moment de bien vivre ! » Depuis ce temps il n'a fait que prospérer aux dépens des malades et l'on s'étonne même que les preuves de dégoût que lui donnaient chaque jour les princes

(1) C'est un Lowton, lui aussi, croyons-nous. Nous voyons dès 1837 un Charles Quentin inonder de ses vers l'Univers maçonnique et gémir sur la mort d'Hiram.

Hiram n'est plus ! Que les fils de la Veuve
Supportent avec force une si dure épreuve !
Recevons du héros de stolques leçons ;
Du haut des cieux il veille au salut des Maçons
Jéhovah seul connaît le sort des Hiramites :
Qui peut à sa puissance assigner des limites ?

Un seul fait suffit à prouver combien la Franc-Maçonnerie ment impudemment lorsqu'elle prétend que dans ces persécutions sur les malades des hôpitaux, elle est d'accord avec le sentiment de la population ouvrière ; c'est encore le docteur Després qui l'a signalé, à propos des Enfants Trouvés, dans la séance du 1er décembre du conseil général de la Seine.

« La direction de l'hospice, dit-il, sur l'invitation de M. Quentin, a demandé pendant une année aux mères qui portaient ou envoyaient leurs enfants à l'hospice, si elles voulaient que leur enfant fût baptisé. Au bout d'un an, on a cessé de poser cette question. Savez-vous pourquoi ? Parce qu'en 1882, pour 2,000 enfants présentés, une mère, une seule, a demandé qu'il ne fût pas baptisé. »

554

de la science aient pu enfin le décider à se retirer (1) Après tout, peut-être est-il moins méprisable que des hommes comme M. Paul de Rémusat, par exemple, qui, élevés dans une atmosphère chrétienne, placés à une certaine hauteur d'intelligence, n'osent pas prendre la

défense des pauvres et ne font rien pour essayer au moins d'empêcher, par un vote, les infamies que l'on commet (2).
Le sénat romain avait ses ‘pedarii’ qui ne parlaient jamais et qui attendaient pour voter qu'on leur fit un signe ; ils se transportaient en masse du côté où il fallait ; cela s'appelait ‘pedibus in sententiam ire’. C'est sur leurs genoux et non sur leurs pieds que nos sénateurs d'aujourd'hui vont au scrutin.
Les Sœurs ont protesté, à leur façon, contre la laïcisation,

(1) Les malheureux malades faillirent avoir encore pis. Au mois d'août 1884, tous les journaux, on s'en souvient, annoncèrent la nomination de Strauss, comme directeur de l'Assistance publique. Avec celui-là le pauvre chrétien qui aurait été surpris faisant un signe de croix aurait été sur de son affaire. Peyrun, il est vrai, ne vaut guère mieux, mais du moins il n'a pas subi de coodamnation infamante.
(2) Voici au reste ceux qui se sont abstenus, c'est-à-dire qui n'ont pas eu le courage de leur opinion dans la discussion qui a eu lieu au Senât lors de la suppression des aumôniers dans les hôpitaux.
Ce sont : MM. Barthe (Marcel), Blanc (Xavier), Calmon, Cherpin, Cuvinot, Deffis (général), Donnot, Dumesnîl, Dupré, Eymard-Duvernay, Frébault (général), Galloni ‘Istria, Gilbert-Boucher, Grévy (Albert), Guinot, Hébrard (Adrieu), Jaurès (amiral), Lacomme, Lasteyrie (Jules de), Lemoinne(John), Le Royer, Lure, Milhet, Fontarabie, Pélisnier (gèneral), Pons, Rémusat (Paul de), Rigal, Roussel (Théophile) Rosière (de), Scherer, Teisserenc de Bert, Tenaille Saligny, Wurlz.
La servilité, dont le Sénat a fait preuve en toute occasion, ne lui a pas réussi ; après avoir été traité comme on sait, il n'attend plus que le jour prochain, espérons-le, où il sera définitivement balayé.

555
elles ont redoublé d'héroïsme au moment du choléra ; on les avait chassées, on les a rappelées quand il a été nécessaire de braver la mort et elles sont revenues en disant comme d'habitude : A la volonté du bon Dieu ! Elles ont lutté partout vaillamment. A Paris, il a fallu, pour que l'hospice des vieillards de l'avenue de Breteuil, fondé par les Petites Sœurs des pauvres, fût décimé, que le Conseil municipal aidât la peste et qu'il fit mourir les vieillards de faim.

—Que dites-vous ? va s'écrier un républicain honteux de l'être, cette [ois, vous exagérez.
—Non ! un journal moins hypocrite que les autres, l'Intransigeant, avoue le fait dans son numéro du 12 novembre 1884.
Tous les pensionnaires de cette maison sont des vieillards pauvres, dont la constitution physique, déjà si faible, est rendue encore plus débile par la mauvaise nourriture qui leur est donnée.
On sait que l'Assistance publique fait distribuer à toutes les maisons d'asile et aux hôpitaux les restes recueillis dans les réfectoires des collèges.
C'est ainsi que l'hospice de vieillards de l'avenue de Breteuil recevait autrefois, tous les jours, une certaine quantité de vivres provenant du collège Chaptal. Mais, il y a deux ans, sur la proposition faite au Conseil municipal par le colonel Martin, ancien lieutenant-colonel des dragons de l'impératrice, ce supplément de nourriture a été supprimé à l'hospice et n'a pas été remplacé. De sorte qu'actuellement ces pauvres vieillards n'ont absolament pour vivre que leur ration réglementaire, qui est des plus maigres. Aussi n'est-il pas surprenant que le fléau fasse parmi eux de nombreuses victimes.

Le colonel Martin, dans une guerre où tant de fautes furent commises, mais où le courage des officiers et des soldats ne fut contesté par personne, est le seul qui ait été convaincu de lâcheté devant l'ennemi. Le générai Lebrun

556
a raconté le fait tout au long dans son livre Bazeilles-Sedan (pages 68, 69 et 70).
Le 29 août, à Mouzon, au moment où le 5e corps était écrasé, le général de Failly aperçut quelque cavalerie parmi les troupes du général Granchamp ; il dépèche tout aussitôt vers les régiments du général de Béville un de ses aides de camp, le commandant Haillot, avec mission d'inviter les officiers qui les commandaient à exécuter une charge sur le flanc gauche de son corps d'armée, pour dégager ce flanc qui était en ce moment très engagé avec l'ennemi.
Le premier des régiments que le commandant Haillot atteignit était le 6e régiment de cuirassiers.
Le colonel de ce régiment, qui était notre Martin, au lieu de se mettre à cheval pour charger, trouva l'occasion opportune pour se mettre à cheval... sur les principes de la hiérarchie et protesta qu'il n'avait d'ordre à recevoir que de ses chefs directs.
« Sans doute, dit bonnement le brave général Lebrun qui, on le sent, ne peut se défendre d'une sorte de pitié pour ce pleutre, sans doute en repoussant comme il l'avait fait la demande du général de Failly, le colonel du 6e de cuirassiers pouvait arguer qu'il obéissait à la lettre stricte de nos règlements qui exigeaient qu'il ne reçût d'ordre que de son chef direct, le général de Béville ; mais il n'est pas rare, à la guerre, qu'un officier se voie tout à coup dans l'obligation d'oublier un peu le règlement ; c'est lorsqu'il s'agit pour lui d'un grand acte de dévouement à accomplir et que le temps lui manque pour prendre l'autorisation de son chef immédiat. Dans le cas dont il s'agit, le commandant Haillot était allé au plus pressé en s'adressant au colonel qu'il avait devant lui ; il n'avait pas songé à chercher d'abord le général qui commandait la cavalerie. Il ne

557
s'était préoccupé que de la situation critique dans laquelle le 5e corps d'armée se trouvait. »
Tandis que les officiers du 6e régiment, désespérés de leur inaction, se détournaient avec mépris de leur colonel, blême de peur, le commandant Haillot poursuivait sa route et arrivait devant le 5e régiment. Cette fois, il trouvait devant lui un Français, un soldat, un gentilhomme. Le colonel de Contenson ne répondit pas un seul mot, il s'inclina et faisant mettre le sabre en main à ses escadrons, « les porta au galop vers le point que l'aide de camp du général de Failly lui avait indiqué et il commanda : Chargez ! Ce devait être le cri suprême d'adieu qu'il adressait à ses cuirassiers. Un instant après, il tombait de cheval mortellement frappé par une balle allemande. »
Cet officier, qui refuse de charger les Prussiens et qui prend les Petites Soeurs des pauvres par la famine est, on le comprend, l'idole du Conseil municipal. La loge Alsace-Lorraine, dont ce Franc-Maçon zélé fait partie, ne se possède pas de joie quand il vient débiter là ses tirades patriotiques.
C'est sur le trait de ce Conseil municipal enlevant des débris de nourriture à de malheureux vieillards que nous nous arrêterons. Nous ne trouverions rien d'aussi beau.
Pitié démocratique, fraternité républicaine, philanthropie franc-maçonnique, je vous salue encore une fois, avec l'équerre et le compas !
A la fin de ce livre d'histoire que voyez-vous ? Je ne vois qu'une figure et c'est la seule que j'ai désiré vous montrer: la figure du Christ insulté, couvert d'opprobres, déchiré par les épines, crucifié. Rien n'est changé depuis dix-huit

558
cent ans. C'est le même mensonge, la même haine, le même peuple.
Saint Pierre fuyant la persécution aperçut tout à coup, sur la voie Appia, son divin Maître qui se dirigeait vers Rome en portant sa croix.
— Où allez-vous. Seigneur ? lui demanda l'apôtre.
— Je vais me faire crucifier de nouveau.
Saint Pierre comprit et retourna à Rome.
Sur nos boulevards qui ressemblent tant, avec leur mouvement incessant et le spectacle du luxe étalé partout, à cette voie Appia, que sillonnaient les litières de pourpre des courtisanes et les chars dorés des patriciens, il n'est pas de jour que je ne rencontre ainsi la douloureuse image du Sauveur. Il est partout, pendu aux vitrines populaires, exposé aux huées des faubourgs, outragé par la caricature et par la plume dans ce Paris plein de Juifs aussi obstinés dans le déicide qu'au temps de Caïphe ; il est le même qu'autrefois, consolant et doux, accomplissant des miracles, cheminant avec nous à travers les rues tumultueuses.
Pour beaucoup, je le sais, cette conception ne semble pas assez élevée.
Pour s'excuser peut-être de leur inaction, ils ne veulent point se figurer un Christ qui souffre chaque jour, qui saigne des blessures qu'on lui porte, qui pleure des sacrilèges qu'on commet envers lui ; ils n'admettent pas que nous puissions être, selon la forte expression des premiers chrétiens, les collègues de la Passion du Christ (1). Ils s'en tiennent à une sorte d'abstraction nuageuse qu'on est excusable de ne point défendre.

(1) Quid gloriosim quant collegam Passionis cum Christo factum fuise ? Lettre des confesseurs de Rome à Saint Cyprien.

559
Combien j'aime mieux la pensée de ces artistes primitifs qui nous montrent Jésus associé à la vie familière de là cité, apparaissant dans le décor même de la ville natale du peintre, comme pour démontrer, par cette erreur apparente qui n'est que la constatation d'une vérité morale, que le Dieu fait Homme est toujours et partout présent parmi nous !
Je me souviens d'un beau tableau de Philippo Lippi qui figurait, je crois, à la vente Beurnonville : le Christ converse avec ses disciples sur le parvis du Temple et la ville entière se déroule devant lui et devant le spectateur ; les passants s'accostent, se saluent entre eux, les femmes se hâtent en revenant du marché, les barques glissent sur une rivière.
Rien n'est oublié et le détail le plus naïvement naturaliste a sa place dans cette oeuvre qui mêle l'élément divin à l'élément humain.
Tel le Christ était à Jérusalem, tel il est à Paris. La Passion pour lui se reproduit sans cesse. Qui n'a rêvé, en lisant le récit de cette agonie effroyable, de s'être trouvé sur le passage de Celui qui allait mourir pour nous, de lui épargner une souffrance, d'étancher un peu du sang qui coulait sur ce front déchiré par la couronne dérisoire, d'àdresser tout au moins à la Sainte Victime un regard qui la console ? Chaque jour le Juste monte au Calvaire devant
nos yeux et la plupart le regardent passer indifférents, songent à leurs plaisirs, à leurs affaires. Quelques-uns auraient des velléités de protester ; ils n'osent pas, ils craignent de se mettre en évidence, ils se disent : « Je suis tranquille, si je m'avoue chrétien, toute la canaille franc-maçonnique et juive va s'acharner sur moi.
Heureux qui a surmonté ce premier mouvement de faiblesse ! J'imagine quelle sera sa joie au jour de la Justice quand, devant la face lumineuse du Christ, il se rappellera

560
le léger effort qu'il aura fait pour défendre ce Tout Puissant auquel les cieux obéissent. Quelle minute que celle où sera mis à découvert l'immense et complexe fourmillement de

toutes les pensées humaines, où tout ce qui se cache apparaîtra, 'quidquid latet apparebit', où le monde verra ce qu'on ne voit pas : le secret des âmes, les mobiles des actions, les crimes inconnus, les infamies dissimulées, les dessous à peine soupçonnés, la grandeur des calomniés, l'abjection de ceux qui ont marché dans la vie entourés de l'estime de tous !
Heureux alors celui qui, écrasé sous le poids de ses fautes, pourra se relever et dire : « Seigneur, je ne suis point digne d'entrer dans votre maison, mais, tel jour, quand vous passiez au milieu des outrages et que tant d'hommes se taisaient, j'ai essayé, moi, impuissant et chétif, d'alléger votre fardeau et de vous aider à porter votre croix ! »
Heureux qui pourra répéter en mourant ce que disait Veuillot :

J'espère en Jésus, sur la terre.
Je n'ai pas rougi de sa loi ;
Au dernier jour, devant son Père,
Il ne rougira pas de moi.

Unis au Christ, participant à ses souffrances pour participer plus tard à sa gloire,vous serez plus directement aussi, au point de vue humain, en communion avec l'âme de vos pères.
Mes lecteurs, j'en suis convaincu, ne sont point dupes des Pharisiens rouges qui s'apitoient sur les autodafés en louant les misérables qui, en septembre 1792, égorgeaient par milliers, au nom de l'humanité et du progrès, des prisonniers, des vieillards, des malades,des fous,

561
qui faisaient monter sur des échafauds ruisselant de sang des enfants, des jeunes filles de 15 ans, des femmes de 90 ans, des infirmes qui ne savaient même pas ce dont on les accusait.
Malgré tout, il est difficile de se soustraire totalement à l'influence de ce qu'on entend du matin au soir, à l'impression de l'atmosphère intellectuelle factice créée par la presse juive et les meilleurs subissent parfois, malgré eux, ce que nous avons appelé déjà : les préjugés du modernisme.
Eclairé par le présent travail, qu'il pourra compléter par ses observations personnelles, chacun se rendra mieux compte désormais de la réalité des choses.
Non, les hommes qui ont fait si grande la France et l'Espagne du passé n'ont été ni des scélérats ni des imbéciles; les mesures qu'ils ont prises n'ont pas été des fantaisies de tyrans en délire, mais elles ont correspondu à des nécessités évidentes, à des périls qui se manifestaient aux yeux de tous.
Le chrétien n'a pas voulu qu'on jetât, comme aujourd'hui, le Christ aux gémonies ; l'Aryen n'a pas voulu subir l'oppression du Sémite, être condamné à travailler pour l'enrichir. Une race c'est-à-dire une réunion d'individus pensant de même, un ensemble représentant un certain nombre de sentiments, de croyances, d'aspirations, d'aptitudes, de traditions, s'est défendue contre une race qui représentait des sentiments, des croyances, des aspirations, des aptitudes, des traditions absolument contraires...
Sans doute une telle démonstration semble n'avoir plus guère qu'un intérêt doctrinal devant le résultat accompli. L'examen de ces questions assurera, du moins je le souhaite, le croyant dans sa foi en lui montrant que tout se

562
tient dans cet ordre et que l'amour de la Patrie et l'amour de Dieu ne font qu'un. L'histoire vraie détruira certaines objections élevées contre l'Eglise par les créateurs de l'histoire fausse, elle dissipera certains scrupules qui viennent parfois aux âmes tendres qui connaissent mal les ennemis auxquels nos ancêtres ont eu à faire.

La Vérité complète, cependant, ne se révélera qu'à la clarté horrible des dernières catastrophes. C'est lorsqu'il erre sous la pluie, à la lueur des éclairs, dans la lande inhospitalière que le roi Lear songe, pour la première fois, aux petits et aux déshérités et qu'il s'écrie : « Pauvres indigents tout nus que vous êtes, tètes inabritées, estomacs inassouvis,comment, sous vos guenilles trouées, vous défendez-vous contre des temps pareils?
Ah ! j'ai trop peu pris souci de tout cela ! » C'est dans le grondement de la tempête que les privilégiés, les insouciants des classes dirigeantes songeront, sous l'aiguillon de leur propre angoisse, aux âmes qu'ils auraient pu sauver.
Mon livre, j'en ai peur, ne sera bien compris que lorsque sera venu ce grand soir, dont parlent mystérieusement les sociétés secrètes dirigées par les Juifs, ce grand soir qui doit envelopper des ombres de la mort et plonger dans le silence de la solitude les ruines de ce qui aura été la France.
Alors les jouisseurs d'aujourd'hui iront traîner les grandes routes avec des souliers usés comme les émigrés d'autrefois.
Qu'elle est parlante cette gravure populaire qui représente une famille d'émigrés ! Le père est là hâve, courbé, étreint au coeur par le malheur des siens ; la mère tient par la main un petit qui se soutient à peine. Sur le seuil d'une chaumière d'Allemagne, assis sur an banc ombragé de

563
verdure, un paysan regarde passer ces vagabonds et sur le visage des proscrits on lit ce sentiment : « Cet homme est-il heureux ? il a un chez lui, un foyer, un toit. »
Si les journaux conservateurs n'étaient pas, pour la plupart, aux mains des Juifs, c'est cette lamentable histoire de l'émigration qu'ils devraient raconter à leurs lecteurs au lieu de leur parler de bals et de toilettes.
Qu'elle paya cher ses vices cette société du XVIIIe siècle aussi imprévoyante et aussi frivole que la nôtre !
C'est à l'étranger qu'on a bien la sensation de ce que dut être cette existence de l'exil. Certaines villes, certains hôtels enveloppent l'âme de je ne sais quel froid particulier.
Je me vois encore dans cet hôtel de la Cigogne à Bâle, qui fut au rendez-vous d'émigrés, prenant le café dans un petit jardin maussade en tête-à-tête avec la cigogne, vivante enseigne du lieu, qui vous tient compagnie. Les murailles de la vieille demeure, le silence de la ville aux portes cochères solennelles et toujours closes, la vue même de ce Rhin qui coule sans bruit emplissent l'âme de mélancolie.
Si l'on est triste ici, pense-t-on, quand on y vient en touriste, avec de l'argent dans ses poches, que serait-ce si l'on était là pauvre, exilé ?
Quel métier faire ? Où s'adresser ? Nulle part on ne trouve, dans ces cités fermées, l'accueil affable et chaud de ce Paris où les pavés eux-mêmes rient à l'étranger, où la meilleure place est pour lui...
Il y eut des poèmes de douleur déchirants dans ces chambres à carreaux rouges, à rideaux fanés, aux trois chaises de crin que les Mémoires nous dépeignent, et où des femmes comme Mme d'Argouges ou Mme de Talmont arrivaient parfois en sabots, sans linge. Souvent même on n'avait pas de chambre. La princesse de Condè, errante,

564
couchait sur le plancher et se nourrissait de pommes de terre à l'eau.
Une des triomphantes de Versailles vend sa dernière robe pour payer l'enterrement de son mari et reste seule avec ses deux enfants. Mlle de Montmorency se fait porteuse de pain pour nourrir sa mère ; d'autres savonnent, vont en journée. Le comte de Secillon s'établit maître de

danse et croit reconnaître un jour un de ses amis, le baron de Pontgibaud portant la balle de colporteur. — « Je ne m'appelle plus Pontgibaud, répond celui-ci ; je m'appelle Labrosse. » El il resta Labrosse jusqu'à la Restauration.
A Londres, Mme de Gontaud fabrique de petits objets de laine à raison de deux sous par heure. Chateaubriand est obligé de mettre sa table sur son grabat en guise de couverture pour ne pas mourir de froid ; après être resté deux jours sans manger il s'évanouit, et il allait expirer d'inanition lorsque le journaliste Pelletier vint lui rendre visite par hasard et l'emmena se bourrer de rosbif.
C'est lorsqu'ils seront aux prises avec l'exil et la pauvreté que les compagnons de plaisir des Rothschild et des Ephrussi comprendront le prix de cette Patrie qu'ils n'auront rien fait pour défendre. C'est alors seulement qu'ils récapituleront tout ce qu'il était possible de tenter pour résister, pour empêcher cette société de périr.
L'épreuve, en effet, sera rude pour ces efféminés et ces oisifs. Ils n'auront ni la belle humeur, ni l'indestructible santé, ni l'intarissable esprit des grands seigneurs d'autrefois ; ils n'auront point la force de tempérament de ces Polonais que j'ai vus accepter les plus modestes emplois, parfois vivre avec rien, rester couchés toute une journée quand le pain manquait et se contenter d'une tasse de thé.
Saint Paul l'a dit : « II faut espérer contre toute espérance. »

565
Espérons encore que, malgré tant de présages contraires, cette destinée sera épargnée à ceux qui l'auront méritée ! Peut-être, au dernier moment, le courage endormi se réveillera-t-il chez quelques-uns ? Peut-être un de ces officiers, que l'on voyait, la moustache cirée, humer tranquillement leur absinthe meurtrière après avoir, le malin, aidé à expulser quelques vieux prêtres, sentira un jour le rouge lui monter au visage et repoussant son verre à demi plein, s'écriera : « Mieux vaut la mort qu'une telle honte ! »
La parole de celui qui parlera le premier s'achèvera, on n'en peut douter, dans une acclamation formidable. Toute la France suivra le chef qui sera un justicier et qui, au lieu de frapper sur les malheureux ouvriers français, comme les hommes de 1871, frappera sur les Juifs cousus d'or et dira aux pauvres attroupés autour de ce Pactole s'échappant du Sémite décousu : «. Si vous avez besoin, ramassez ! »
Pour moi, je le répète, je n'ai prétendu entreprendre qu'une oeuvre de bonne volonté, montrer par quel oblique et cauteleux ennemi la France avait été envahie, corrompue, abêtie au point de briser de ses propres mains tout ce
qui l'avait faite jadis puissante, respectée et heureuse. Ai-je rédigé notre testament ? Ai-je préparé notre renaissance ?
Je l'ignore. J'ai accompli mon devoir, en tous cas, en répondant par des insultes aux insultes sans nombre que la presse juive prodigue aux chrétiens.
En proclamant la Vérité, j'ai obéi à l'appel impérieux de ma conscience, ‘liberavi animam meam…..’

TABLE DES MATIÈRES
Du TOME SECOND
LIVRE QUATRIÈME

CRÉMIEUX ET L'ALLIANCK ISRAÉLITE UNIVERSELLE….1

Gordon et Reinacht. — The mountebanks. — Le rôle de Crémieux.
— Le serment more judaico. — Les gaîtés démocratiques. —
Crémieux au 2 Décembre. — L'émancipation des Israélites algériens. —
Le Juif en Algérie. — L'usure. — Le patriotisme des Juifs. —
L'insurrection d'Algérie. — Dn héros arabe. — Hokrani. —
Le décret Crémieux devant l'Assemblée de Versailles. —
Fourtou se dérobe. — Les Juifs et la loi française.
— Tirman et son projet d'expropriation des Arabes. —
La justice est la meilleure des politiques. — Le Juif Merguich et les pauvres.
La prétendue civilisation moderne. — Lea Anglais dans l'Inde. —
Les Russes en Asie. — L'anti-sémitisoie en Algérie. — La presse algérienne. —
Le monument de Crémieux. — L'Alliance Israélite universelle, son organisation, sa puissance. — La presse Israélite. — Juifs d'Allemagne et Juifs de France. — Le Bulletin de l'Alliance. — Les contributions volontaires. —
Les écoles d'Orient. — Maurice de Hirsch et Bischoffsheim magnifiques à nos dépens. — Le testament de Crémieux. — Ce qui est captation et démence sénile chez un chrétien est un acte de générosité intelligente et réfléchie chez
un Juif.

LIVRE CINQUIÈME

PARIS JUIF ET LA SOCIETE FRANÇAISE….. 69

La Société du Directoire et la Société actuelle. — Les ruines Morales. — L'aristocratie. — La place qu'elle tient encore. — Sa bonté native, son absence de haine, son incurable frivolité.— Le besoin de s'amuser. — Les chasses juives — La revanche du cerf. — Hirsch et nos officiers. —
Le Chartrier des la Trémoille. — Dux. — Les Rothschild. — La bal des victimes.— Ferrières. — Les Sensibilisés. — Les fêtes de charité. —
Des comptes fantastiques. — Un journaliste modeste et surpris. —
Les cholériques aux Tuileries. — La Loterie des Arts décoratifs. —
Un bienfaiteur de l'humanité. — Hecht et ses Courbet.—
Reinach et ses Frans Hals. — L'amour du bibelot. — Le truquage. —Saphira. —
Les scandales aux courses. —Cercles et tripots. — M. Leconte et le Cercle du Parlement. —
Les fournitures militaires. — Les modes. —
Le budget d'une honnête femme. — L'argent mal employé. — Les théories du
Père Ludovic. — Un favori de l'aristocratie. — La misère cachée. —
Sainte Geneviève et le bal des animaux. — L'arbitre de l'élégance. —

Arthur Meyer. — Ernest d'Hervilly et le duc de la Rochefouuauld-Bisaccia. —
Le journalisme juif. — Le chantage. — Hugelmann, Fiorentino, Eugène Maver. —
Le livre rare. — Anatole de la Forge ou « le galant homme. » —Simia. —
Les affolés de réclame. — Madame Adam. — La Finance a l'Académie. —
Le patriotisme du général Bcum et la verlu de Madame Cardinal—
Le cabotinage général. — Les Juifs et le théâtre. — L'Ami Frits. —
Les Américaines. — La reconnaissance des Yankees. — La statue de Bartholdi. —
La décoration d'un comédien. — Le cirque Molier. — Les hôtels juifs. —
Les Monach. — M. Robert de Bonnières et M Paul Bourget. —
M. Guy de Charnacé et le Baron Vampire. —Paris coupe-gorge. —
Malfaiteurs et souteneurs. — Le livre de H. Macé. — Les brasseries de femmes. — La complicité de la police. — La crise ouvrière. — Les marques de fabrique.
— La terra en friche. — L'alcoolisme. — L'aqua Tofana. —Le laboratoire municipal. — L'impunité des marchands de vin. — La chasse aux pauvres. — Les chiffonniers. — Les reconnaissances du Mont-de-Piété. — Le peuple attend. —
Caractère inévitable de la Révolution. — La fin d'un monde.

LIVRE SIXIEME

LA PERSECUTION JUIVE

I — Les Francs-Maçons.........307

La guerre aux catholiques. — Les droits de la pensée libre. — Caractère spécial de la persécution actuelle. — Origine juive de la Franc-Maçonnerie. —
Une allégorie transparente. — Le Temple de Salomon. — La Franc-Maçonnerie d'adoption. — Des couplets folichons. — Juidith. — Les Fils de la Veuve. —
Un financier persécuteur. — Cousin, président du Suprême Conseil. —
L'homme de paille des Rolbschild. — Faiblesse coupable de certains catholiques. — Comment se recrute la Maçonnerie. — Le gigue de détresse. —
Tirard et la conversion. — Les légèretés d'un Lowton.— Les mines d'or de l'Uruguay — Un Tuileur de premier ordre. — Un enterrement maçonnique. —
Guillot ou le Sage de la Grèce.— Un coup de maillet de Vénérable. —
Les vertus du maire de Brest. — Un ministre de commerce agréable. —
La Maçonnerie dans les prisons. — Un adorateur du soleil. —

II Les Protestants.......349

L'austère Protestant n'est pas austère. — Les faux martyrs. — Coligny. —
Le prétendu apôtre de la tolérance est le plus implacable des tortionnaires. — Il s'efforce de livrer Calais aux Anglais. — La Saint Barthélemy. —
Le Protestant moderne est le compère du Juif. — La propagande protestante. —
Les séquestrations. — Une lettre touchante. — L'Elise Ebsen de Daudet. —
Le Prussien Steeg et son manuel. — Les Monod.—
Les Sœurs de la rue de la Lune et les exploits de Winekam. —
Les variations de nos avocats. — La persécution dans la mort. —

Les Protestants du Midi.

III. — Les Juifs..........382

La haine de l'enfant. — Le sacrifice sanglant. — Les témoignages de l'histoire. Chaucer et les Contes de Canteràury. — Raphaël Lévy. — L'assassinat du P. Thomas. — Les enlèvements d'enfants en Orient. — Un livre de rabbin converti. — Le culte de Moloch. — Absence d'indépendance chez les savants français. —
Les Juifs à l'Académie des Inscriptions. — L'hérédité. —
Outrages des Juifs contre le culte catholique. — Les républicains juifs. —Hendlé. — Isale Levaillant. — Les témoins juifs devant les tribunaux. —
Moyse, Lisbonne et Camille Dreyfus. — Hérold. — Edouard Lockroy. —
Hier et aujourd'hui. — L'espion morveux de Robespierre. — Paul Bert et ses mensonges. —
Les éditeurs juifs des Manuels. — Petits Juifs. —
Michel Bréal. — Camille Sèe et la loi sur l'enteignement des filles. —
Le Juif et l'école. — Les dénonciations de Charles Laureut. —
Monsieur et Madame Neuburger. — Challemel-Lacour. —
Les Juifs et la pornographie. — Les publications obscènes. —
Ce qu'on voit dans la rue. — Léo Taxil et les Juifs. —
La longanimité des catholiques. — Les infamies de la Lanterne. —
Le Talmud du ruisseau. — La persécution légale. — Les agents juifs. —
L'affaire Clovis Hugues. — Une audience de cour d'assises en 1885. —
L'apologie de l'assassinat. — La police nouvelle. — Custodes ipsos quis custodiet? — Le Paris d'Ignotus. — Les innocents devant les tribunaux. —
La magistrature franc-maçonnique et juive. —Quelques types de magistrats. — Beyne. — Les amours d'un président de section au conseil d'Etat. —
La chasse au prêtre.— La mort du curé Frairot. — Les Archives israélites et
Mgr Howard. — Nos pauvres frères. — L'affaire Saint-Elme.
— Deux députés convaincus de concussion. — As-tu fini? —
La souffrance des humbles. — Un chef-d'oeuvre à faire. — Les outrages d'en bas.— Du confesseur de la foi sous la Terreur.—Freycinet. —
La persécution a l'hopital. — Infirmiers et infirmières laïques. — Quentin. —
Le docteur Després. — Les Soeurs de Charité et le cholera. — Des malades qui se sauvent.
— Un conseiller municipal qui a peur des Prussiens mais qui ne recule pas devant les Soeurs.
— Conclusion.

NOTES RECTIFICATIVES

Il devait fatalement se glisser quelques inexactitudes dans un livre d'une aussi considérable étendue que la France juive. A parler net, je n'en éprouve qu'un remords assez léger et je me tords de rire dans mon lit en assistant à la vertueuse colère de gens qui ont entassé de véritables montagnes de calomnies contre nos prêtres, nos religieux et nos Soeurs de Charité et qui s'indignent que jo me sois trompé sur quelques détails dans un ouvrage de 1200 pages.
Je dois cependant à la cause que je sers, jo me dois à moi-même, de rétablir la vérité toutes les fois qu'il me sera démontré que j'ai accueilli une information inexacte. Ce travail

d'impartiale révision, je l'entreprendrai pour une édition définitive de la France juive, mais il m'est impossible d'y songer à l'heure actuelle. Que ceux qui ont des réclamations légitimes à m'adressor, attendent donc avec patience jusque-là, et qu'ils se disent chrétiennement ou philosophiquement, s'ils le préfèrent : « Nous en avons fait bien d'autres! »
Je tiens cependant à rectifier, dès à présent, dans ce nouveau tirage, quelques points qui m'ont été signalés.
M. Edmond Adam n'était pas juif. Je l'ai confondu avec un homonyme qui a été mêlé il y a quelques années aux affaires d'une société financière.
M. Valentin Simond, directeur du Radical, et M. Blûdhorn, gendre de M. le vicomte de Bresson, et actuellement secrétaire de la légion d'Autriche-Hongrie à Copenhague, sont également étrangers à la religion de Moïse.
Je prie également M. Charles Laurent, dont j'ai pu apprécier la bravoure dans une rencontre loyale, do vouloir bien agréer mes regrets pour des vivacités de langage qui disparaîtront du livre à l'édition définitive et,qu'excuse le ton général d'une époque où la persécution religieuse a divisé en deux camps des Français qui devraient s'aimer et se soutenir devant l'étranger. Que M. Charles Laurent rentre en lui-même, et il reconnaîtra que les catholiques seraient des lâches s'ils ne combattaient pas énergiquement pro aris et foeis, pour leurs droits de chrétiens et de citoyens

Monsieur,

« Edmond Adam n'avait aucun titre à la place que vous lui faites prendre dans la France juive; il est, comme moi, ni d'ascendants catholiques. Sa fortune n'a jamais été énorme et elle ne s'est point alimentée de l'emprunt mexicain, puisque c'est à propos de cU emprunt qu'il a donné sa démission au Comptoir d'escompte.
« J'ai, monsieur, l'honneur de porter un nom Intact. « JULIETTE ADAM. »

« A Monsieur Edouard Drumont.
« Paris, 22 avril 1886.

« Monsieur,
« Au bas de la page 375 du Ier volume de votre livre La France juive, vous publiez une note dans laquelle vous dites que mon gendre, M. Blûhdorn, est juif.
« Vous avez été induit en erreur : mon gendre, M. Blûhdorn, actuellement secrétaire de la Légation d'Autriche-Hongrie à Copenhague, appartient à la religion catholique.
« Je vous prie de vouloir bien rectifier cette inexactitude dans la prochaine édition de votre ouvrage.
« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.
« Vicomte DE BRESSON,
« Minisire plénipotentiaire. »

« A Monsieur Edouard Drumont.
Paris, le 23 avril 1886.
« Monsieur,
« Je lis avec étonnement dans votre livre La France juive que vous me classez parmi les Juifs maîtres de la Presse.

« Comme je ne suis pas juif et que j'appartiens à une famille qui ne l'a jamais été, ce que je regrette, car je serais millionnaire, je vous prie de rectifier votre erreur dans les nouvelles éditions de votre livre.
« En attendant votre réponse, agréez, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.
« VALENTIN SIMOND. »

On lira plus loin les nouvelles lettres qui m'ont été adressées à propos de la France juive et que j'insère comme les précédentes sans discussion. Les temps prédits par M. Aurélien Scholl semblent approcher, et bientôt il n'y aura plus que moi de Juif à Paris. Je n'ai pas encore reçu la lettre des Rothschild m'affirmant qu'ils sont complètement étrangers à la religion de Moïse, mais je l'attends pour la centième édition.
Qu'il me soit permis de profiter de cette occasion pour remercier les innombrables correspondants qui de tous les coins de la France, d'Autriche-Hongrie, de Russie, de Roumanie, veulent bien envoyer l'expression de leur sympathie au modeste écrivain dont le seul mérite a été de ne pas avoir peur et d'imprimer ce que chacun pensait.
— Si j'avais su que vous aviez l'intention d'écrire ce livre, me disent beaucoup de mes trop bienveillants correspondants/quels détails je vous aurais donnés!
II n'est jamais trop tard pour bien faire. Il dépend de ceux qui m'accordent des éloges qui me remplissent à la fois de confusion et de joie de s'unir à une oeuvre de salut social en m'adressant, après les avoir sévèrement contrôlés, les renseignements dont ils me parlent et qui trouveront tout naturellement leur place dans l'édition définitive à laquelle je ne puis travailler encore.
Ce qui me serait tout particulièrement précieux, ce sont des documents permettant de se rendre un compte exact de la façon dont s'est opérée l'expropriation des capitaux français par la finance juive. Les Français pleurant tous misère, et les Juifs étant les seuls à étaler une scandaleuse opulence, il est impossible de contester le résultat; mais, au point de vue philosophique et social, il serait très utile de pouvoir bien décomposer l'opération et analyser le mécanisme.
Je serais très reconnaissant aussi de tous les renseignements relatifs à la part prise par les Juifs, soit comme fonctionnaires, soit comme Francs-Maçons zélés, à la persécution religieuse qui a jeté le trouble dans ce malheureux pays qui ne demandait qu'à rester tranquille.

« Paris, le 2 mai 1886.
« Monsieur,
« Un mot.
« Je ne suis né que... catholique! mais... Auvergnat !
« Recevez, Monsieur, mes cordiales salutations.

Melchissedec

En même temps que ces lettres, j'insère très volontiers la protestation de M. de Choiseul-Gouffier; elle est inspirée par les plus nobles sentiments, mais le lecteur n'a pu se tromper

une minute et il a vu de suite qu'il s'agissait non do M. de Choiseul-Gouffler, mais de M. de Choiseul-Praslin.

« Monsieur,

« J'ai lu à la dernière page du premier volume de votre ouvrage, la France juive, dont je partage du reste complètement les principes et les tendances : que parmi les courtisans de Gambetta, au Palais-Bourbon, on voyait, entre autres descendants de l'ancienne noblesse française, les Choiseul.
« II y a trois branches de cette famille distinctes, et j'ai l'honneur d'appartenir à celle qui n'a jamais, depuis 1789, figurée dans aucun tripotage financier ou politique, que l'on n'a jamais vue, soit dans les antichambres, soit même dans les salons, des aventuriers de l'époque. Cette branche, ayant fait acquérir la Corse à la France, a eu tous ses biens très considérables confisqués par la Révolution. C'est tout ce qu'elle a eu de commun* avec elle.
« Je compte, Monsieur, sur votre impartialité à laquelle je fais appel, pour faire indiquer, dans votre prochaine édition, la branche de la famille des Choiseul, qui a pu assumer le rôle dont vous parlez, ne désirant pas, ni pour moi, ni pour les miens, assumer cette solidarité.
« Veuillez, Monsieur, agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« ERARD DE CHOISEUL-GOUFFIER. »